BIBLIOTECA LUCCHESI - PALLI
III. SALA
A
VII
5
A1 · VII. 6.

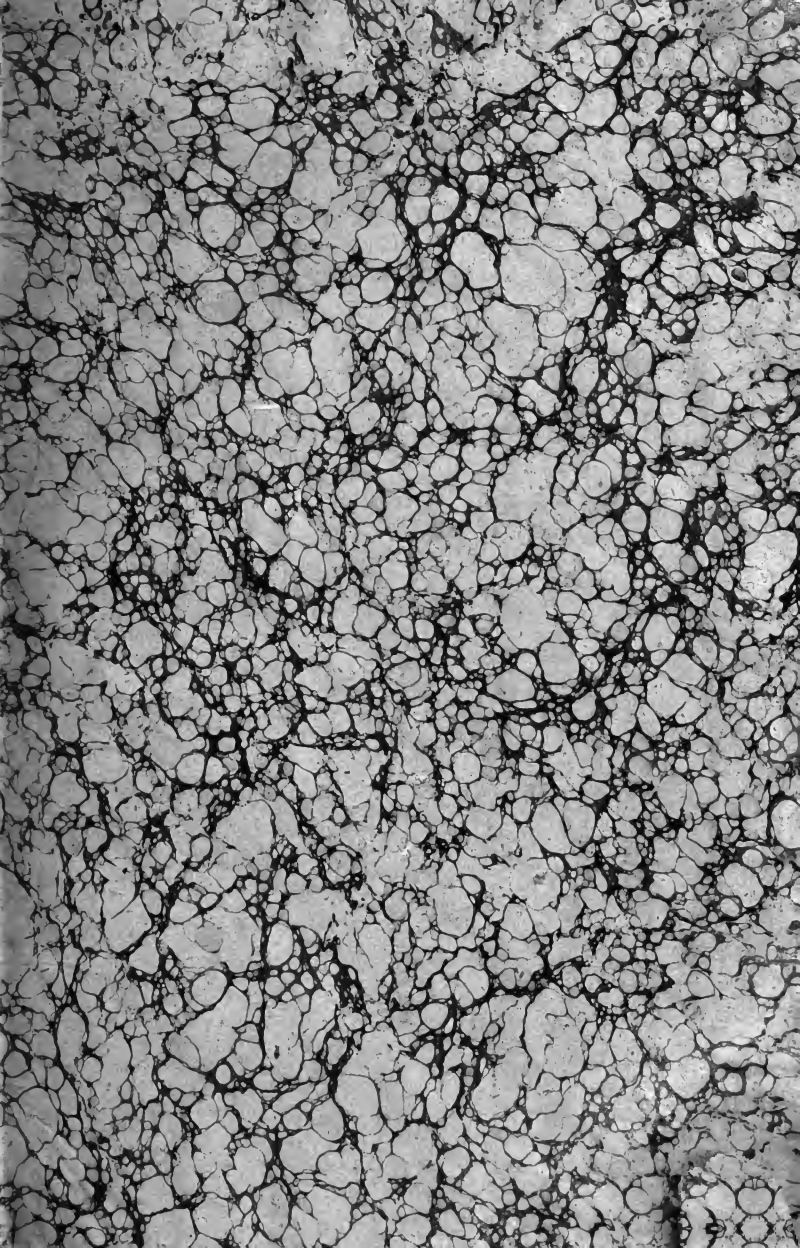

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

FÉLIX LOCQUIN, Impr.,
rue Notre-Dame-des-Victoires, 16.

Digitized by Google

384-38

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS,

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE

PAR CHARLES NODIER,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, ET BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARSENAL.

Nouvelle Édition.

TOME DEUXIÈME.

PARIS

LAVIGNE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 17 BIS. | CHAMEROT, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1836

Digitized by Google

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

« ..... Cette femme immortelle,
Qui seule dans son art, sans rivaux ni modèle,
Puisa tout son génie au foyer de son cœur;
Et qui, dans ses écrits, mêle bien plus qu'autour,
Constamment à sa fille et ses jours et ses veilles,
Orns sans y songer le siècle des merveilles.

M. DE TARNAUD, *Tombeaux de Saint-Denis.*

617. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 16 octobre 1677.

Votre lettre m'a donné la joie que j'ai accoutumé d'avoir quand j'en reçois de vous, Madame. Je dis même avant que de l'avoir ouverte. Vous jugez bien que mon plaisir n'a pas diminué en la lisant. Votre nièce en a eu autant que moi; mais, à propos d'elle, elle a la fièvre quarte depuis trois semaines. Ne croyez pas par-là que sa bonne fortune l'ait quittée; au contraire, dans le temps que cette maladie est presque générale, et fort violente, madame de Coligny l'a la plus légère du monde. Je n'irai pas cet hiver à Paris, mais l'année qui vient. J'espère vous porter ce que vous avez envie de voir. Vous avez ce plaisir-là devant vous, si plaisir y a. Vous disiez fort bien, Madame, quand la vieille Puisieux faillit à mourir l'année passée, qu'elle mourroit deux fois bien près l'une de l'autre : et moi, j'ajoute qu'elle nous auroit fort obligés de n'en pas faire à deux fois; comme disoit Patrix, cela ne valoit pas la peine de se rhabiller. Il est vrai que ce conte-là est plaisant. Je suis fort aise que nôtre ami Corbinelli se soit tiré d'une méchante affaire, et que ce soit à l'or à qui il en ait l'obligation. Si cela les pouvoit raccommoder ensemble, j'en serois encore plus aise. Je crois qu'il ne tiendra pas à notre ami que cela ne soit; car il n'est point ingrat. Mais quand vous dites sur l'or potable qui l'a guéri : *Qu'il n'y a rien tel que d'être riche, et qu'un gueux en seroit mort*, le siècle présent, qui le connoît, entendra la contre-vérité : mais pour la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, elle le croira un partisan. Il est vrai que madame de Toulongeon est incompréhensible par son avidité pour le bien; il est vrai aussi que j'ai remarqué que Dieu n'attend pas à l'en punir en l'autre monde; elle en souffre souvent dès celui-ci, et c'est sur son sujet que je trouve que l'extrême avarice est l'extrême prodigalité. L'avantage qu'a eu le maréchal de Créqui près de Saverne est peu de chose en effet; cependant c'est beaucoup pour la réputation. Je ne pense pas que Despréaux et Racine soient capables de bien faire l'histoire du roi; mais ce sera sa justice et sa clémence qui le rendront recommandable à la postérité; sans cela on découvriroit toujours que les louanges qu'on lui auroit données ne seroient que des flatteries.

La *tourterelle consolée* vous embrasse de tout son cœur; nous vous aimons à qui mieux mieux, et

nous nous réjouissons, pour l'amour de vous et de la *belle Madelonne*, de son prochain retour à Paris.

618.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 octobre 1677.

Nous avons été deux jours à Livry, madame de Coulanges tout établie faisant les honneurs, et moi la compagnie. Nous avions l'abbé Têtu et Corbinelli : mademoiselle de Méri, qui revenoit de La Trousse, y arriva, croyant y passer quelques jours avec madame de Coulanges; mais madame de Coulanges a fini sa campagne, et nous revînmes hier toutes à Paris. Mademoiselle de Méri tout droit chez madame de Moreuil, car sa maison est culbutée; et madame de Coulanges, l'abbé Têtu et moi, faisant des visites dans la province, comme madame de La Fayette à Saint-Maur, et madame de Schomberg à Rambouillet. Je croyois coucher chez madame de Coulanges, mais ce n'est qu'aujourd'hui. Je revins ici voir le bon abbé, qui a été saigné, et qui est encore fort embarrassé de son rhume : j'ai sur le cœur de l'avoir quitté un moment. Nous sommes en l'air, tous mes gens occupés à déménager : j'ai campé dans ma chambre, je suis présentement dans celle du *bien bon*, sans autre chose qu'une table pour vous écrire, c'est assez : je crois que nous serons tous fort contents de *la Carnavalette*.

Nous trouvons trop plaisant de n'avoir pas vu Termes, depuis neuf jours que nous sommes arrivés; il est aisé de comprendre qu'il est rentré au collége, et que son *régent* ne lui donne pas un moment de relâche. Je n'en suis pas fâchée, comme vous pouvez penser, et je n'en ferai point de reproches : mais demandez au chevalier si, après l'attachement qu'il lui a vu, pour causer avec moi à Vichi, ce n'est pas une chose singulière que cette extrémité. Ce seroit une grande indiscrétion, si la dame méritoit quelque ménagement, car c'est quelque chose de parlant qu'un procédé si peu naturel : mais elle est telle, qu'il n'est pas possible de lui faire tort. Il me sembloit qu'il étoit ravi à Vichi d'être en vacances, comme vous dites, et d'être avec une honnête femme, assuré qu'on ne lui demanderoit rien. Ce repos le charmoit : c'est quelquefois un plaisir de passer d'une extrémité à l'autre. Il étoit touché de la causerie perpétuelle et infinie de Vichi; en voilà la suite, dont je ne suis nullement fâchée; mais je vous conte cela comme je fais mille autres choses. Quand la débauche et le dévergondement sont poussés à un certain point de scandale, je suis persuadée que cet excès fait plus de tort aux hommes qu'aux femmes : il est sûr du moins que leur fortune en souffre considérablement. Mais laissons Termes sous la férule : il y auroit encore bien des choses à dire d'une autre *vieille férule*, qui ne fait que trop paroître sa furie.

Pour vous, ma fille, vous êtes dans de véritables vacances; vous faites un usage admirable du beau temps; dîner dans votre château est une chose extraordinaire : vous m'écrivez de Rochecourbière, la jolie date ! la jolie grotte ! que vous êtes aimable de vous y souvenir de moi et de m'y regretter ! Laissons faire à la Providence; nous nous y reverrons, ma belle; mais auparavant, je vais vous attendre en *Carnavalet*, où il me semble que je m'en vais vous rendre mille petits services, pas plus gros que rien : me voilà trop heureuse, puisque vous me mandiez l'autre jour que c'étoit dans les petites choses que l'on témoignoit son amitié; il est vrai, ma fille, qu'on ne sauroit trop les estimer : l'amour propre a trop de part à ce qu'on fait dans les grandes occasions : *l'intérêt de la tendresse est noyé dans celui de l'orgueil* : voilà une pensée que je ne veux pas vous ôter présentement; j'y trouve mon compte.

Je suis pour la perte de Bayard tout comme vous l'avez pensé. Madame de La Fayette ne s'en console point : je lui ai fait vos compliments; elle étoit au lait; il s'est aigri, elle l'a quitté : de sorte que cette unique espérance, pour le rétablissement de sa misérable santé, nous est ôtée. Celle de M. du Maine apparemment n'est pas bonne; il est à Versailles, où personne du monde ne l'a vu : on dit qu'il est plus boiteux qu'il n'étoit; enfin il y a quelque chose. Madame de Montespan alla l'autre jour coucher à Maintenon, croyant d'abord n'aller qu'à la moitié du chemin au-devant de madame de Maintenon. Le roi monta en carrosse à minuit pour aller au-devant de madame de Montespan, il

reçut un courrier qui lui apprit qu'elle étoit à Maintenon : elle revint le lendemain; on a pris tout cela pour une bouderie, comme il en arrive souvent. On nomme la comtesse de Gramont pour une des mouches qui passent devant les yeux. Mademoiselle de Thianges [1] sera épousée par M. de Lavardin pour le duc de Sforce, dans un mois ou six semaines. C'est une étrange chose de sortir du lieu où elle est, pour aller dans une des plus petites cours d'Italie. Vous me dites : et pourquoi M. de Lavardin l'épouse-t-il ? C'est qu'il est parent de ce duc, et qu'il a été choisi pour le représenter. La Bagnols me mande qu'elle n'ira point à Grignan, que vous serez contrainte de vous passer de madame de Rochebonne et du chevalier.

Vous allez donc au clair de la lune ? tant mieux, ma fille, c'est signe que vous vous portez bien, puisqu'on vous le permet : peut-on juger plus avantageusement de ceux qui vous aiment, et qui prennent soin de votre santé ? La mienne est parfaite : si elle n'étoit comme elle est, elle ne seroit pas bien. J'espère que nous ferons encore quelque séjour à Livry ; mais il faut que le *bien bon* soit guéri. J'embrasse M. de Grignan et M. de La Garde : je les conjure, si vous voulez venir, de ne point attendre les horribles chemins. Il me paroît que le vent devient *automnal*, comme dit l'almanach. Où laissez-vous votre fils ? Je n'ai pas bien compris ce que vous faites de ce vicaire du Saint-Esprit : vient-il à Grignan ? Vous savez les rigueurs qu'on a pour le curé. Et Pauline ? je voudrois bien la *patronner*. Je suis en peine, comme vous, de son parrain : cette pensée me tient au cœur et à l'esprit. Vous ignorez la grandeur de cette perte : il faut espérer que Dieu nous le conservera; il se tue; il s'épuise; il se casse la tête; il a toujours une petite fièvre. Je ne trouve pas que les autres en soient aussi en peine que moi : enfin, hormis le quart d'heure qu'il donne du pain à ses truites, il passe le reste avec dom Robert, dans les distillations et les distinctions de métaphysique, qui le font mourir. On dira : pourquoi se tue-t-il ? et que diantre veut-on qu'il fasse ? Il a beau donner un temps considérable à l'église, il lui en reste encore trop. Adieu, ma chère enfant, adieu, tous mes chers Grignan; je vous aime et vous honore tous; aimez-moi un peu. On m'ôte mon écritoire, mon papier, ma table, mon siège. Oh ! déménage donc tant que tu voudras, me voilà debout.

La jeune MADEMOISELLE [1] a la fièvre quarte, elle en est très fâchée : cela trouble les plaisirs de cet hiver. Elle fut l'autre jour aux Carmelites de la rue du Bouloi : elle leur demande un remède pour la fièvre quarte; elle n'avoit ni gouvernante, ni sous-gouvernante, on lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir : cela fit grand bruit. La princesse ne voulait point dire qui lui avoit donné ce remède : enfin on le sut. Le roi se tourne gravement vers MONSIEUR : « Ah, ce sont les Carmelites ! je savois bien qu'elles étoient des friponnes, des intrigantes, des ravaudeuses, des brodeuses, des bouquetières : mais je ne croyois pas qu'elles fussent des empoisonneuses. » La terre trembla à ce discours : tous les dévots furent en campagne. La reine s'en émut peu : enfin on a tout *rapsodé* : mais ce qui est dit est dit; ce qui est pensé est pensé, et ce qui est cru est cru. Ceci est d'original.

Le *bien bon* vous embrasse : je ne le trouve point bien du tout : si nous avions été à Grignan, c'eût été une belle affaire. Mon écriture est méchante; mais ma plume est enragée; elle criaille, et ne fait que des filets : la voilà jetée et déménagée.

---

619. *

A la même.

A Paris, mercredi 20 octobre 1677.

Le chevalier radote et ne sait ce qu'il veut dire. Je n'ai point mangé de fruits à Vichi, parce qu'il n'y en avoit point; j'ai dîné sainement, et pour

[1] Louise-Adelaïde de Damas, fille de Claude-Eléonor, marquis de Thianges, et de Gabrielle de Rochechouart-Mortemar. Ce mariage eut lieu, suivant le père Anselme et Moréri, le 30 octobre 1678, mais c'est une erreur; il se fit dans le mois de novembre 1677.

[1] Marie-Louise d'Orléans, depuis reine d'Espagne en 1679.

souper; quand les sottes gens veulent qu'on soupe sur son dîner, à six heures, je me moque d'eux; je soupe à huit: mais quoi? une caille, ou une aile de perdrix uniquement. Je me promène, il est vrai; mais il faut que l'on défende le beau temps, si l'on veut que je ne prenne pas l'air. Je n'ai point pris le serein, ce sont des médisances; et enfin M. Ferrand étoit dans tous mes sentiments, souvent à mes promenades, et ne m'a jamais dédite de rien. Que voulez-vous donc conter, M. le chevalier? Mais vous, avec votre sagesse, votre bras vous fait-il toujours boiter? Ce seroit une chose cruelle d'être obligé de porter un bâton tout l'hiver. Et vous, madame la comtesse, pensez-vous que je n'aie point à vous gronder? Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez; que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, et qu'avec cette conduite il ne faut pas que vous espériez retrouver votre santé: voilà ses propres mots; il ajoute que M. de La Garde s'en tourmente assez, mais que tout le reste n'ose nous contredire. Belle Rochebonne, grondez-la, j'aimerois mieux qu'elle coquetât avec M. de Vardes comme vous me le mandez, que de profaner une santé qui fait notre vie à tous; car vous voulez bien, madame, que je parle en commun sur ce chapitre. Que vous êtes bien tous ensemble! que vous êtes heureux de trouver dans votre famille ce que l'on cherche inutilement ailleurs, c'est-à-dire, la meilleure compagnie du monde, et toute l'amitié et la sûreté imaginables! Je le pense et je le dis souvent, il n'y en a point une pareille. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous demande la grace de m'aimer toujours; je donne à ma fille le soin de vous dire comme je suis pour vous: et comme je vous trouve digne de toute la tendresse qu'elle a pour vous.

Il faut un peu que je vous parle, ma fille, de notre hôtel de Carnavalet. J'y serai dans un jour ou deux: mais comme nous sommes très bien chez M. et madame de Coulanges, et que nous voyons clairement qu'ils en sont fort aises, nous nous rangeons, nous nous établissons, nous meublons notre chambre; et ces jours de loisir nous ôtent tout l'embarras et tout le désordre du délogement. Nous irons coucher paisiblement, comme on va dans une maison où l'on demeure depuis trois mois. N'apportez point de tapisserie, nous trouverons ici ce qu'il vous faut: je me divertis extrêmement à vous donner le plaisir de n'avoir aucun chagrin, au moins en arrivant. Notre bon abbé m'a fait peur; son rhume étoit grand; une petite fièvre: je me figurois que si tout cela eût augmenté, c'eût été une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine; mais, Dieu merci, il est considérablement mieux, et je n'ai plus aucune inquiétude.

Je reçois mille amitiés de madame de Vins. Je reçois des visites en l'air des Rochefoucauld, des Tarente; c'est quelquefois dans la cour de Carnavalet, sur le timon de mon carrosse. Je suis dans le chaos, vous trouverez le démêlement du monde et des éléments: vous recevrez ma lettre d'Autri: je serois plus fâchée que vous, si je passois un ordinaire sans vous entretenir. J'admire comme je vous écris avec vivacité, et comme je hais d'écrire à tout le reste du monde. Je trouve, en écrivant ceci, que rien n'est moins tendre que ce que je dis; comment, j'aime à vous écrire! c'est donc signe que j'aime votre absence: voilà qui est épouvantable. Ajustez tout cela; et faites si bien que vous soyez persuadée que je vous aime de tout mon cœur. Vous avez donc pensé à moi avec Vardes; je vous en remercie: j'espère comme lui que nous nous retrouverons encore à Grignan. Si j'étois le maître du logis, je vous gronderois fort d'avoir parlé avec mépris de ma musique; je suis assurée qu'elle est fort bonne, puisqu'elle vous amuse long-temps. Arnoux vient souvent ici; il est captivé par sa parole; mais il est tellement à la mode, et si près d'entrer dans la musique du roi, que ce seroit une charité de lui rendre sa liberté. Quel plaisir aura M. de Grignan de voir un homme qui mourra d'ennui, et qui croira qu'on lui fait perdre sa fortune? Si M. de Grignan veut l'en consoler, il n'en sera pas quitte pour peu.

On dit que M. du Maine se porte mieux qu'on ne pensoit: il n'y a plus de chagrin présentement, mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil. Madame de Coulanges est à Versailles; je lui donnerai votre lettre à son retour, et je vous manderai ce qu'elle m'aura dit. J'embrasse tous vos chers Grignan: j'ai grondé le chevalier; pour nous raccommoder, il faut que je l'embrasse deux fois. Je vous souhaite de l'eau dans la rivière, voici

le temps que vous devez en avoir besoin. La bonne compagnie (*M. de Termes*) avec qui je repassai la Loire si plaisamment n'a pu sortir de classe pour venir ici; il faut que je sois bien recommandée au prône, comme disoit Vardes. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette; je fus hier à Saint-Maur, où il faisoit divinement beau. J'ai reçu une lettre de notre cardinal; j'étois dans une véritable inquiétude de sa santé; il me mande qu'elle est bien meilleure; j'en remercie la Providence. Corbinelli vous remerciera lui-même de vos bontés; il n'est point bien encore, l'or potable l'a desséché; il a trop pris sur lui, et je crois qu'on le mettra au lait. Bonsoir, ma très belle et très aimable, et très parfaitement aimée.

---

620. *

A la même.

A Paris, vendredi 22 octobre 1677.

Je n'ai point de réponse à vous faire, ce n'est point aujourd'hui mon jour. Je vous écris de la chambre de madame de Coulanges, chez qui je suis encore; elle revint hier de Versailles : toutes choses y sont comme à l'ordinaire. Madame de Ludres, belle et infortunée, lui fit une mine glacée, dont elle ne fit nullement sa cour chez madame de Montespan, quoique des rampantes eussent voulu qu'elle eût fait voir par là qu'elle avoit généreusement attiré cette indignation : elle ne fait point de ces petites misères-là. M. de La Trousse[1] demeure sur la frontière, et prend soin des places conquises; cet emploi est un morceau de favori; c'est par où a passé le maréchal de Rochefort : La Trousse marche sur ses pas. M. de Louvois demanda pardon à madame de Coulanges de lui ôter pendant l'hiver cette douce société : au milieu de toute la France, elle soutint fort bien cette attaque; elle eut le bonheur de ne point rougir, et répondit précisément ce qu'il falloit. Le maréchal de Gramont est arrivé; il a été reçu du roi comme à l'ordinaire : il est lui-même tout comme il étoit. D'Hacqueville est allé au-devant, et l'a amené à la cour : enfin rien n'est changé. M. et madame de Molac sont allés en Bretagne, de peur de renouer la seule affaire qui leur étoit bonne. Mademoiselle de Thianges est ravie d'aller en Italie : elle sera mariée dans un mois : vous serez ici dans ce temps-là. On a voulu croire que M. de Louvigny étoit amoureux de madame la grande duchesse, et que Janneton *la folle*, qui ne l'est point, donnoit les lettres. Le roi a dit que la grande duchesse seroit un peu plus souvent à Montmartre. La reine a sauvé *la folle* d'être chassée : peut-être que tout cela n'est point vrai; mais le bruit n'en est bon ni pour l'un ni pour l'autre. Madame de Coëtquen est grosse; voudriez-vous en rire? riez-en. Madame T..... a trouvé grace devant madame de Montespan, qui la vit à Bourbon l'année passée, et lui a fait donner une abbaye de vingt mille livres de rente pour une de ses sœurs : cette femme est si peu digne, par quelque côté que ce soit, des faveurs qu'elle reçoit, que c'est un murmure. Je suis en train de dire des nouvelles. Il y a un petit air de Copenhague dans cette lettre, qui vous fera souvenir agréablement de ma bonne marquise de Lavardin[1].

[1] Philippe-Auguste Le Hardi, marquis de La Trousse, étoit cousin-germain de madame de Coulanges, à laquelle on disoit dans le monde qu'il étoit fort attaché.

---

621. *

A la même.

A Paris, mercredi 27 octobre 1677.

Ma fille, je ne vous ferai plus de question : comment? en trois mots, les chevaux sont maigres, ma dent branle, le précepteur a les écrouelles; cela est épouvantable; on feroit fort bien trois *dragons* de ces trois réponses, surtout de la seconde. Je ne vous demande pas, après cela, si votre montre va bien; vous me diriez qu'elle est rompue. Pauline répond bien mieux que vous, il n'y a rien de plus plaisant que la finesse qu'entend

[1] Marguerite-Renée de Rostaing, mère de Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin. Elle aimoit beaucoup les nouvelles.

cette petite friponne, à dire qu'*elle sera friponne quelque jour*. Ah, que j'ai de regret de ne point voir cette jolie enfant! Il me semble que vous m'en consolerez bientôt, si vous suivez mes projets; vous partez d'aujourd'hui en huit jours, et vous ne recevrez plus que cette lettre à Grignan. M. de Coulanges est parti ce matin par la diligence pour aller à Lyon; vous l'y trouverez; il vous dira comme nous sommes logés fort honnêtement. Il n'y avoit pas à balancer à prendre le haut pour nous deux; le bas pour M. de Grignan et ses filles: tout sera fort bien.

Je recommande à tous vos Grignan, qui ont tant de soin de votre santé, de vous empêcher de tomber dans le Rhône, par la cruelle hardiesse qui vous fait trouver beau de vous exposer aux endroits les plus périlleux: je les prie d'être des poltrons, et de descendre avec vous: vous ne voulez pas; eh bien! Dieu vous bénisse! je n'aurai point de repos que vous ne soyez à Lyon. Je trouve, au reste, que je serai bien heureuse de vous donner ma poule bouillie: la place que vous me demandez à ma table vous est bien parfaitement assurée; le régime que vos Grignan vous font observer est fait exprès pour mon ordinaire: je m'entends avec Guisoni pour le retranchement de tous les ragoûts. Venez donc, ma très aimable, on ne vous défend pas d'être reçue avec un cœur plein d'une véritable tendresse; c'est de ce côté que je vous ferai de grands festins.

Je suis fort aise de vous voir disposée comme vous êtes pour M. de Marseille: eh! mon Dieu, que cela est bien! et qu'il y a de noirceur et d'apparence d'aigreur à conserver long-temps ces sortes de haines! elles doivent passer avec les affaires qui les causoient: et, en effet, pourquoi se charger le cœur d'une colère nuisible en ce monde et en l'autre? Vous en serez encore plus aimée de madame de Vins et de M. de Pomponne; cela les tirera d'un grand embarras. Tout ce qui fâche M. de Grignan, c'est que votre médecin ait eu sur vous plus de pouvoir que votre confesseur. Le chevalier est bien plaisant de vouloir empêcher la bise de souffler; elle est dans son château avant lui, et l'en chassera plutôt qu'elle n'en sera chassée. M. le chancelier (*d'Aligre*) est mort de pure vieillesse. J'ai mille bagatelles à vous conter; mais ce sera quand je vous verrai. mon Dieu, quelle joie! je souhaite que l'or potable fasse du bien à la belle Rochebonne. Madame de Sanzey prendroit tous les remèdes les plus difficiles pour être guérie[1]. La fièvre reprend à tout moment à notre pauvre cardinal; vous devriez joindre vos instances aux nôtres pour lui faire quitter un air si maudit; il ne peut pas aller loin avec une fièvre continuelle; j'en ai le cœur bien triste.

C'est M. Le Tellier qui est chancelier; je trouve cela fort bien: il est beau de mourir dans la dignité[2].

Cette lettre du 27 octobre est la dernière que madame de Sévigné ait écrite à sa fille pendant l'année 1677, à cause de l'arrivée de madame de Grignan à Paris. Elle y fit un séjour d'un an et dix mois, et retourna en Provence en septembre 1679.

---

622. **

De Madame DE SÉVIGNÉ, *au comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 3 novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux jours, et dire adieu aux feuilles; elles sont encore toutes aux arbres, elles n'ont fait que changer de couleur: au lieu d'être vertes elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne seroit que pour changer. Je suis logée à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle et grande maison; je souhaite d'y être long-temps, car le déménagement m'a beaucoup fatiguée. J'y attends la belle comtesse, qui sera fort aise de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy. Vous me parlez fort bien, en vérité, de Racine et de Despréaux. Le roi leur dit, il y a quatre jours: Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne, vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. Racine lui ré-

[1] D'une surdité qui lui étoit survenue. Il paroît que madame de Rochebonne employoit ce remède pour la surdité. (*Voyez* la lettre 612). On faisoit de ce charlatanisme une panacée universelle.

[2] M. Le Tellier étoit alors âgé de soixante-quatorze ans; il mourut le 28 octobre 1685.

pondit : Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville, nous en commandâmes de campagne; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. Cela fut reçu agréablement. Ah! que je connois un homme de qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étois son maître. C'est cela qui seroit digne de la postérité!

Vous savez que le roi a fait M. Le Tellier chancelier, et que cela a plu à tout le monde. Il ne manque rien à ce ministre pour être digne de cette place. L'autre jour Berryer lui vint faire compliment à la tête des secrétaires du roi; M. le chancelier lui répondit : — M. Berryer, je vous remercie et votre compagnie; mais, M. Berryer, point de finesses, point de friponneries; adieu, M. Berryer. Cette réponse donne de grandes espérances de l'exacte justice; cela fait plaisir aux gens de bien. Voilà une famille bien heureuse; ma nièce de Coligny en devoit être. Cependant, voici un peu de fièvre quarte qui fait voir qu'elle est encore des nôtres. Ce que vous dites de la vieille Puisieux, qu'elle n'en devoit pas faire à deux fois, quand elle fut si malade, un peu avant la maladie dont elle est morte, me donne le *paroli* [1]. Je ne suis pas encore bien consolée de cet après-dîner que nous passâmes sur le bord de cette jolie rivière, sans y lire vos *Mémoires*. J'aurai de la peine à m'en passer jusqu'à l'année qui vient. Si je meurs entre-ci et ce temps-là, je mettrai ce déplaisir au rang des pénitences que je devrois faire. Nous parlons souvent, le bon abbé et moi, de votre bonne chère, de l'admirable situation de Chaseu, et enfin de votre bonne compagnie; et nous disons qu'il est fâcheux d'en être séparés quasi pour jamais.

---

623. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 6 novembre 1677.

Je vous trouve de très bon goût, madame, de préférer tous les différents aurores de l'automne au vert du printemps; mais je remarque un peu d'amour-propre dans ce jugement : c'est adroitement dire que vous avez plus de mérite que la jeunesse : et ma foi, vous avez raison; car la jeunesse n'a que du vert; et nous autres gens d'arrière-saison, nous sommes de cent mille couleurs, les unes plus belles que les autres. Je connois l'hôtel de Carnavalet : c'est où logeoit M. de Lillebonne; je voudrois bien, pour l'honneur de l'amour, qu'il fût allé loger au faubourg Saint-Germain, par la même raison que j'allai autrefois du Marais au quartier Saint-Honoré.

La réponse de Racine au roi est bonne pour un courtisan, mais elle ne vaut rien pour un historien, et je craindrois bien pour la gloire de notre maître, qu'il ne nous donnât souvent dans son histoire de ces sortes d'exagérations qui ne plaisent jamais qu'aux intéressés, et qu'il ne fût toujours poète en prose. Je pense connoître l'homme de qualité, Madame, à qui, si vous étiez roi, vous commettriez le soin de votre histoire. Celui que je veux dire loueroit Sa Majesté sans dégoûter le lecteur par ses louanges.

Je ne sais pas si M. Le Tellier fera bien sa charge de chancelier de France, mais je sais bien qu'il n'a jamais rien fait pour personne, et qu'à mon égard c'est un ingrat. Pour l'approbation générale que vous dites qu'il a, je ne l'en estime pas davantage; on paroît à bon marché dans une charge après le chancelier d'Aligre; au reste, Madame, vous avez raison de vous récrier sur la bonne fortune de cette famille, elle est au dernier degré. Vous dites plaisamment que votre nièce de Coligny est si heureuse qu'elle en devroit être. Il est vrai aussi que son bonheur vient plutôt de sa modération que de ses grandes richesses, et les Louvois ne sont pas de même. Vous avez raison de dire que la fièvre quarte de madame de Coligny fait un peu voir qu'elle est encore des nôtres. Elle l'a jugé ainsi, et cela l'a mortifiée. C'est Alexandre qui connoît par sa blessure qu'il n'est pas fils de Jupiter comme il l'avoit cru. Vous verrez ce que vous souhaitez tant de voir; mais n'allez pas aussi vous figurer un si grand plaisir; car j'aurois trop de peine à remplir votre attente. Adieu, ma chère cousine, l'heureuse veuve et moi vous aimons et vous estimons fort; le bon abbé a place aussi dans nos cœurs.

[1] Cette expression étoit en usage au jeu de la *Bassette*.

624. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 8 décembre 1677.

La belle *Madelonne* est ici; mais comme il n'y a pas un plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de la voir est fort troublée par le chagrin de sa mauvaise santé. Imaginez-vous, mon pauvre cousin, que cette jolie petite personne, que vous avez trouvée si souvent à votre gré, est devenue d'une maigreur et d'une délicatesse qui la rend une autre personne; et sa santé est tellement altérée, que je ne puis y penser sans en avoir une véritable inquiétude. Voilà ce que le bon Dieu me gardoit, en me redonnant ma fille. Je ferois des réflexions d'ici à demain. Il vaut mieux vous demander des nouvelles de notre heureuse veuve : comment elle se trouve de sa fièvre quarte, et si l'hiver, joint avec ce triste mal, ne fait pas un grand trouble à la tranquillité de sa vie. Il n'y en a guère qui soit exempte de quelque nuage. Je vous la recommande, et vous à elle. Il ne faut que le bonheur d'une si douce société pour adoucir toutes les peines. Croiriez-vous bien que je ne sais point de nouvelles? La prise de Fribourg a comblé de joie et de gloire le maréchal de Créqui, et a contraint le gazetier de Hollande d'avouer bonnement qu'il n'y a pas le mot à dire sur la campagne du roi : que trois grandes villes prises, une bataille gagnée, et Fribourg pris, pour dire adieu aux Allemands, est une suite de bonheur si extrordinaire qu'il n'y a qu'à l'admirer. Je trouve ce style fort plaisant. Adieu, mon chère cousin; aimons-nous toujours bien, nous ne saurions mieux faire. J'en dis autant à ma nièce.

625. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 13 décembre 1677.

Ce que vous me mandez de la santé de la belle *Madelonne* me touche extrêmement, Madame, pour son intérêt et pour le vôtre, car je vous aime fort toutes deux. Je vous disois, quand vous me mandâtes le dessein que vous aviez de donner votre fille à M. de Grignan, que vous ne pouviez mieux faire, et que je ne trouvois rien à redire en lui, sinon qu'il usoit trop de femmes; en effet n'est-ce pas une honte et un honnête assassinat de faire six enfants en neuf ans, à une pauvre enfant elle-même? Dieu me garde d'être prophète?... mais quand il ne lui feroit d'autre mal que de l'avoir mise dans l'état où elle est, c'en seroit assez pour diminuer l'amitié que j'avois pour lui. Cependant, Madame, il faut avoir un grand soin de cette *infante*, il la faut sur-tout réjouir. Voilà ce que je fais à votre nièce, et ce remède a si bien réussi que sa fièvre quarte est sur ses fins. Vous avez raison de la nommer *heureuse*; plût à Dieu que la belle *Madelonne* le fût autant! vous le seriez plus que vous ne l'êtes. Mais aussi de votre côté, Madame, aidez-nous un peu à vous consoler, en attendant que vous ayez de véritables sujets d'être contente. Pour cela, regardez la maison du premier président de Lamoignon. Il n'y a pas quinze jours que vous eussiez voulu changer le repos de votre esprit contre celui de sa femme. Aujourd'hui elle voudroit bien que son mari ne fût que dans une extrême maigreur. Il n'y a guère de gens si malheureux, qui ne le soient moins par la comparaison de quelqu'un plus misérable qu'eux. Dieu et la raison sont de grands médecins; mais cela est plaisant, que je m'embarque à vous dire pour une simple maigreur tout ce qu'on diroit pour les plus grands malheurs. C'est vous qui m'avez surpris en vous lamentant pour cela, comme si c'étoit un mal incurable. Cependant je suis assuré que le plaisir de vous voir et d'être à Paris engraisseront, avant qu'il soit deux mois, la belle *Madelonne*; un peu de célibat lui seroit fort salutaire, je ne sais pourtant si elle n'aimeroit pas mieux le mal que le remède; mais n'est-ce pas assez parler d'elle pour une fois.

Il faut que je vous entretienne de mes prospérités, Madame; ce discours ne sera pas long. Le roi vient de donner une compagnie de cavalerie toute faite, dans le régiment de Cibours, au marquis de Bussy. Vous savez qu'on ne donne guère de compagnies à des jeunes gens, à moins qu'ils ne les achètent; vous savez de plus que le roi, qui ne voit pas d'ordinaire les enfants des exilés (comme par

exemple les comtes de Limoges et les Jarzé), est bien éloigné de leur donner des compagnies de cavalerie : tout cela étant, je prétends avoir été agréablement distingué en cette rencontre, et je viens d'en faire un remerciement au roi.

Mes ennemis pourront peut-être empêcher encore quelque temps qu'on me rende justice, mais tôt ou tard on me la fera. Cependant ils ne peuvent empêcher que je ne reçoive des grâces, et c'est ce dont je remercie le roi pour lui faire trouver cette action si belle, qu'il lui prenne envie de la recommencer. Je vous envoie copie de cette lettre.

La gazette de Hollande est plaisante de parler de bonne foi comme elle fait. Madame de Coligny dit que si la prise de Fribourg a été pour dire adieu aux Allemands, la prise de Saint-Guilain est pour prendre congé des Espagnols. Il faut dire le vrai : le roi est admirable dans ses conquêtes, et il ne faut pas que ses généraux s'en estiment davantage; il les conduit par ses ordres quand il est à l'armée et quand il n'y est pas ; et les mesures justes qu'il prend, jointes à sa bonne fortune, les font réussir en toutes leurs entreprises. Si MM. de Créqui et d'Humières ne pensent point ce que je dis, ils s'en font accroire; car tout ce qu'il y a de gens en France qui les connoissent, comme je fais, sont dans les mêmes sentiments que moi. Une chose encore qui leur fait bien de l'honneur, c'est l'ignorance des généraux ennemis : ceux-ci sont des aveugles, et les nôtres ne sont que borgnes.

---

625 *bis* * *.

De madame DE GRIGNAN *à M.* DE GRIGNAN.

A Paris, ce 22 décembre 1677.

Vous savez donc enfin que je vous ai écrit de Paris. J'étois un peu fâchée que vous eussiez lieu de croire que la tête m'avoit tourné en y arrivant, et que j'avois perdu toute sorte de mémoire ; mais je vois que vous n'avez pas reçu une de mes lettres de Roanne, car il y en avoit une pour servir d'instruction à *Enfossy* qu'il n'a pas eue. Tout ce que vous me mandez du projet de votre voyage me fait un grand plaisir ; et pourvu que vous veniez, toutes les circonstances me seront agréables, et vous pouvez amener qui bon vous semblera. Plût à Dieu vous savoir en chemin présentement : il fait un temps de printemps, vous n'auriez pas la moindre incommodité. Il faut espérer que l'hiver continuera de cette perfection : nous sommes à Noël, et il n'a encore gelé que deux jours. Je compte votre assemblée finie et vous à Aix. Je croyois vous y envoyer des lettres de marquisat, mais la malédiction est dessus ; il faut les recommencer, les faire resceller, enfin, c'est une affaire d'un mois, et comme vous serez ici en ce temps-là, et qu'à votre retour en Provence elles seroient encore surannées, tout est demeuré là ; je n'ai pas voulu qu'on demandât rien ; ainsi la vente d'Entrecasteaux est retardée. Nos affaires embarrassées le sont par la négligence de l'abbé de Grignan ; sa paresse est jolie dans le commerce, comme vous voyez; je vous assure qu'elle est pernicieuse, et qu'elle représente parfaitement l'indifférence pour les intérêts de ses amis. Langlade me dit hier que vous lui avez écrit pour l'affaire de M. de Luynes, et qu'il croit qu'il est plus aisé de l'accommoder entre M. l'archevêque (*d'Arles*) et M. de Concas, qu'ici où personne n'est instruit. Mon très-cher Comte, venez-y donc vite, je vous y souhaite, je vous y attends de tout mon cœur. Envoyez-nous les lettres pour vos filles, afin que tout soit prêt, et que vous les trouviez ici; le coadjuteur y demeure et les ira tirer de captivité.

. . . . . Voilà ce qui s'est dit de meilleur depuis qu'on nous rompt la tête de cette sotte affaire; celle d'Angleterre est plus importante, et l'on en parle pourtant moins. Vous savez autant que nous, sachant que le parlement sera assemblé le 15 de janvier; on en infère la paix, croyant que l'Angleterre nous y obligera, et moi je crois à la guerre, vous verrez si je suis bonne politique. Le roi disoit l'autre jour, par un beau soleil, je voudrois seulement que ce temps durât un mois : de temps en temps on parle de partir tout-à-l'heure, et les équipages sont tout prêts.

Voici les mariages : Mademoiselle de Janvry, mariée à M. Saint-Germain-Beaupré [1]; mademoiselle Rouillé avec M. de Bullion [2]; mademoiselle

[1] Le marquis de Saint-Germain Beaupré étoit gouverneur du Limousin depuis 1674.

[2] Charles Denis de Bullion épousa, le 21 décembre 1677, Marie-Anne Rouillé, fille du comte de Meslai, conseiller d'État.

Hocquart se marie avec le frère de madame de Maintenon ; et mademoiselle de Saint-Aignan, devinez avec qui : avec M. de Roquencourt, qui sera duc et pair de France si M. de Saint-Aignan[1], son beau-frère, n'a point d'enfants, comme les apparences le font croire. Le mariage s'est fait de cette manière : les pères, au coin du feu, contant les perfections de leurs enfants, M. de Saint-Aignan dit : « Nous devrions unir deux personnes si dignes » l'une de l'autre. — Je le veux, dit Sanguin, tou- » chez là. » Le *chevalier errant* donne sa parole, en parle au roi, et l'on choisit les étoffes de la noce. Ce mariage ne se peut rompre, car il n'y a point d'articles, et l'on ne donne pas un sou à la fille. C'est cet *agrément* qui empêche M. de Saint-Aignan de voir le désagrément de cette alliance, et que sa fille suivra la vieille carcasse de la Sanguin.

Je vis l'autre jour une grande lettre de M. de Marseille à madame de Vins, qui parle de la manière honnête dont vous l'avez reçu, et comme il y a apparence que vous vivrez ensemble en union. Il assure fort aussi qu'il va s'appliquer uniquement aux affaires de son diocèse ; s'il tient parole, vous aurez peu de chose à démêler ; je m'imagine que vous n'aurez pas l'ambition de présenter ni de faire les curés. Je vous ai renvoyé votre courrier aussitôt que j'ai pu. Les réponses sont allées par la poste, vous devez les avoir ; on les a sollicitées ; jamais Parère n'a pu les donner plus tôt.... Pour les gazettes, j'ai ordonné à *Rousseau* de vous les envoyer tous les ordinaires, ainsi je n'ai point pris d'autre soin ; je comprends la nécessité de ces sortes d'amusements en province, non pas pour vous, mais pour vos courtisans.

Je ne suis point surprise de l'agrément de vos projets pour passer votre hiver en bonne compagnie. Je sais que vous avez le meilleur goût du monde, et que vous verrez d'aussi jolies femmes que je verrai de jolis hommes ; nous aurons les soirs de jolies relations à faire de nos journées. Hier je passai la mienne chez madame de La Fayette, et je soupai chez la Schomberg ; pour chapeau nous eûmes l'abbé Têtu ; n'êtes-vous....

(*La fin de la lettre manque.*)

[1] Marie-Antoinette de Beauvilliers-Saint-Aignan épousa le 11 janvier 1678, Louis Sanguin, marquis de Livri.

---

626. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 janvier 1678.

Ah ! la bonne fièvre quarte, mon cousin, qui laisse le cœur gai, et qui n'empêche pas d'écrire une aussi plaisante lettre que celle que cette heureuse veuve vous adresse à Orléans ; mais aussi la jolie réponse que vous y avez faite ! que ce *fagotage* de toutes sortes d'airs me paroît une agréable mode ! Je vous remercie de vos amusements, vous savez combien je suis digne de ces sortes de choses-là, et combien mon cœur en est réjoui. Il a grand besoin de ces moments de plaisir, car je vous avoue que la mauvaise santé de cette pauvre *provençale* me comble de tristesse, sa poitrine est d'une délicatesse qui me fait trembler, et le froid l'avoit tellement pénétrée, qu'elle en perdit hier la voix plus de trois heures ; elle avoit une peine à respirer qui me faisoit mourir : avec cela elle est opiniâtre, et refuse le seul remède qui la pourroit guérir, qui est le lait de vache. Je crois que la nécessite l'y contraindra à la fin ; cependant il est bien triste de la voir en l'état où elle est.

J'ai eu une grande joie de la compagnie que le roi a donnée au marquis de Bussy, et j'ai trouvé comme vous que c'étoit une distinction et un bon augure pour l'avenir. Vos lettres sont bonnes de toutes façons, parce que vous les faites fort bien, et qu'elles vous obtiennent une partie des choses que vous demandez. Je vous souhaite l'autre ; et en un mot, mon cher cousin, tout ce que vous désirez. Pour moi, je crois comme vous que pour les malheureux, il n'y a qu'à vivre.

J'ai une vision, c'est que dans la fantaisie où le roi se trouve de faire écrire ses faits et ses gestes, ce seroit une pensée admirable à lui donner par notre ami Saint-Aignan, que la perfection que vous pourriez donner à un tel ouvrage, et alors on pourroit dire de votre esprit :

Et comme il fait les maux, il fait les médecines.

Il y a un mois que nous avons cela dans la tête. Adieu, mon cousin. Le père Rapin a été désolé de

la mort du premier président de Lamoignon : quelle mort !

---

627. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 5 janvier 1678.

Une égratignure avec du chagrin fait plus de mal que la fièvre quarte avec un esprit content d'ailleurs. Je vous parle ainsi, ma chère cousine, parce que je crois que tous les maux de la belle *Madelonne* viennent de sa tête; tant qu'elle a été la plus *jolie fille de France*, elle a été la plus saine; elle est encore jeune; et cela me fait assurer qu'il n'y a que son esprit qui rende ses maux incurables. Son opiniâtreté en est un bon témoignage; si elle vouloit guérir, elle ne résisteroit pas aux conseils des habiles gens en ces matières. Qu'elle se retourne de bon cœur à Dieu en lui demandant la patience. Qu'elle aime à vivre et à vivre gaiement, je ne lui conseille rien que je n'aie pratiqué depuis douze ans. Personne n'est plus sensible que moi, personne ne hait plus l'injustice et n'en a souffert de plus grandes; tant que j'ai fait le mutin contre la persécution, j'ai souffert comme un damné; et j'ai tellement agrandi mes maux par l'impatience, que j'eusse crevé dans la Bastille, si un mois avant que d'en sortir, je ne m'étois soumis à tout ce qu'il plairoit à Dieu de faire de moi. Cette résignation me donna de la gaieté, et me sauva de l'opération à quoi les chirurgiens m'avoient alors condamné. Depuis ce temps-là, Madame, vous ne doutez pas que, m'étant bien trouvé de la patience et de la gaieté, j'aie souvent usé de ce remède; et il m'a mis en état qu'ayant perdu mes services de plus de trente années, le retour de la fortune m'est quasi indifférent, et que même je n'ai bien goûté la vie que depuis ma disgrace. Voilà ma recette que j'envoie à la belle Provençale, ma chère cousine. Je ne pense pas que la différence qu'il y a en nos tempéraments empêche mon remède de lui servir, il me paroît qu'il peut être utile à tout le monde.

Il est certain que pour les malheureux il n'y a qu'à vivre; comme on ne perd au jeu que faute d'argent, on ne demeure en disgrace que faute de vie. Je crois vous avoir déjà dit cela, Madame; mais je vous supplie de trouver bon que je le lui répète aujourd'hui. Vous serez bien heureuse si je ne vous le redis pas encore dix fois. Pour ce qui est de votre vision sur l'histoire du roi, je la trouve de bon sens, et je m'estime davantage d'avoir pensé là-dessus comme vous il y a plus de treize ans, et renouvelé il y a six mois; je vous en rendrai compte avant qu'il soit peu.

Le père Rapin est extraordinairement affligé de la mort du premier président, mais guère plus que moi. Je savois qu'il m'aimoit, et qu'il m'estimoit autant qu'homme du monde; et vous savez comment j'ai le cœur fait pour ceux de la tendresse desquels je suis bien persuadé. Adieu, ma chère cousine; je ne vous dis pas que je vous aime, cela s'en va sans dire. Faisons désormais comme les gens qui parient et qui veulent s'épargner la peine de remettre au jeu. Aimons-nous sans nous le dire jusqu'au dédit.

---

628. *

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 janvier 1678.

Nous eûmes l'autre jour une grande conversation, M. de Pomponne et moi, sur votre sujet. Je veux épargner à votre modestie le détail de tout ce qui fut dit de votre esprit et de votre mérite, et je vous prie seulement de m'envoyer quelque endroit de vos *Mémoires* touchant la guerre, comme par exemple votre campagne de Mardick.

De M. DE CORBINELLI.

N'y manquez pas, Monsieur, à telle fin que de raison; j'ai compris par le présent que le roi a fait monsieur votre fils, que Sa Majesté vous estime infiniment, et qu'elle cherche des occasions de se raccommoder avec vous. Je vous conseille de lui pardonner votre disgrace quand il vous en témoignera un sincère repentir par de nouveaux bienfaits. Sérieusement je ne doute nullement qu'il ne

le fasse à la première rencontre. Je ne vous dirai rien de la joie que j'en ai. C'est à vous à en parler de ma part. On dit que nous avons la guerre avec l'Angleterre. Adieu, Monsieur, je vous souhaite cette année aussi heureuse que vous la méritez, et à madame votre très chère et très aimable fille de Coligny.

629.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 20 janvier 1678.

Vous souhaitez de voir plus à loisir quelque chose de ce que je vous montrai en 1676 à Livry, Madame; j'y consens et je vous rends graces de l'honneur que vous me faites, de témoigner par-là que cela vous a divertie. Ce ne sont pas, à mon avis, les seuls évènements que vous avez envie de voir; vous savez assez ma campagne de Mardick; c'est assurément la manière dont je l'ai écrite qui vous donne de la curiosité, et, comme je viens de vous le dire, cela m'est fort honorable. Si vous eussiez mis à mon choix de vous envoyer quelque chose de mes *Mémoires*, je vous aurois plutôt envoyé ma guerre de 1651 et de 1652 que celle de 1646. Dans celle-ci je ne suis qu'officier particulier, et je suis officier général dans l'autre. Mais enfin il faut vous satisfaire, et je vous assure, ma chère cousine, que ce sera toujours un de mes plus grands plaisirs.

---

630. ***

A la même.

A Bussy, ce 20 janvier 1678.

Cela est très obligeant pour moi, Madame, de songer à moi quand vous êtes avec un ministre; vous avez tous deux raison de m'aimer, car je vous aime extrêmement tous deux. Pour votre estime, c'est une grâce que vous me faites; mais pour sortir promptement de l'embarras des compliments, je vous dirai que j'ai mis l'autre lettre que je vous viens d'écrire à la tête d'un fragment des *Mémoires* que vous m'avez demandés, afin que le ministre la voie, et le roi même, si le cas y échoit, et que cela leur donne envie de voir ma guerre de 1651 et celle de 1652, c'est-à-dire, ce que je fis en ce temps-là, et les lettres que le cardinal Mazarin m'écrivit alors.

A M. DE CORBINELLI.

Je fais ce que vous me conseillez, Monsieur, cela ne sauroit nuire; je ne plains pas mes peines. J'ai fait depuis dix ans et je ferai encore bien des pas inutiles, mais j'en ai fait quelqu'un qui a servi, et j'en ferai encore bien d'autres. Je crois comme vous que le roi se veut raccommoder avec moi, et je ne suis pas trop éloigné d'y entendre; car, après tout, je considère qu'il ne se faut pas tenir à quatre quand les gens reviennent de bonne grace. Si l'on continue d'avoir une bonne conduite avec moi, j'oublierai le passé; mais, pour revenir au sérieux, je vous dirai que je suis persuadé de votre amitié pour moi plus que de chose du monde, et sur cela dites-vous aussi le reste.

Madame de Coligny dit qu'elle a toujours aimé votre cœur et votre esprit, dans le temps même que vous ne la connaissiez pas tant que vous faites, et que vous jugiez des sentiments qu'elle a pour vous, aujourd'hui que vous lui marquez tant d'amitié et tant d'estime.

---

631. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Bussy, ce 18 février 1678.

Nous avons lu avec beaucoup de plaisir votre campagne de Mardick, mon cousin. Je ne puis présentement en faire l'usage que je voudrois, parce que, comme vous savez, la cour n'est plus ici. Mais en général, soyez persuadé que je ne perds aucune occasion de faire mon devoir. Notre ami Corbinelli vous écrit pour vous dire son avis sur votre style, qui est admirable pour des mémoires

particuliers, mais qui ne peut donner aucune connoissance de celui que vous auriez pour l'histoire. On ne peut être plus occupé que nous le sommes tous deux de vous.

On est à présent dans la plus belle incertitude qu'il est possible de voir. On croit la trève et la guerre quatre fois en un même jour. On ne parle que de politique, et les raisonnements de travers sont inépuisables.

M. de Grignan, qui vient d'arriver de Provence, s'y en re ourne sur ses pas, et tous ceux qui ont des places dans les provinces sont dans le même chagrin. Le santé de ma fille n'est pas en meilleur état qu'elle étoit. Je vous fais les baise-mains de toute ma famille, du bon abbé, de mon fils, enfin de *tutti quanti*; et j'embrasse tendrement l'aimable veuve, et son très cher père qui fait une partie des occupations de mon cœur et de mon esprit.

---

632. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 13 février 1678.

Je voudrais bien plaire à tout le monde, Madame, je veux dire à tous les honnêtes gens; mais au moins je préférerois votre approbation à toutes les autres, si je n'en pouvois avoir qu'une. Vous êtes trop bonne de songer à moi autant que vous faites; quand la cour sera revenue vous ferez ce que vous jugerez à propos de ce que je vous ai envoyé.

Je suis d'accord qu'il doit y avoir quelque différence entre le style des mémoires et celui de l'histoire; mais elle ne me paroît pas si grande qu'on doive croire qu'un faiseur de bons mémoires ne fasse aussi bien une histoire. Dans tous les deux ouvrages, le style, à mon avis, doit être net et pressé. Si j'y songeois davantage, je vous dirois bien encore d'autres choses qui doivent être communes à ces deux ouvrages; mais je traite ceci plus amplement dans la lettre que j'écris à notre ami.

Comment ne seroit-on pas dans l'incertitude de la trève ou de la guerre, puisque ceux qui traitent à Nimègue de la paix ne savent pas précisément eux-mêmes ce qui en arrivera. J'approuve assez que l'on veuille juger des évènements; car cela sert à la conversation et forme l'esprit; mais je ne comprends pas que l'on s'en fasse une affaire, et que l'on croie qu'il y a bien de l'honneur d'avoir deviné ce qui doit arriver, puisque le hasard peut souvent faire réussir en ces matières. Pour moi, je dis mon sentiment des affaires à venir, mais je ne m'en hausse ni ne m'en baisse quand j'ai bien ou mal jugé. Le roi a raison d'envoyer dans ses places ou dans ses provinces ceux qui y doivent commander de sa part; ils sont payés pour y être. Je prévois que la belle *Provençale* ne sera pas encore long-temps sans rétablir sa santé; l'absence de son cher époux lui donnera plus de repos d'un côté qu'elle ne le troublera de l'autre. Je ne sais si je me fais bien entendre. Je suis, ma foi, son serviteur, de l'oncle, du frère, enfin de *tutti quanti*.

Artémise (*madame de Coligny*) vous aime et vous admire, et moi je vais encore plus loin si cela se peut.

Mais j'oubliois de vous mander une petite affaire qui s'est passée en ce pays-ci depuis quinze jours, et pour laquelle j'aurois un peu sujet de me plaindre de vous, si je pouvois jamais m'en plaindre.

Un homme de qualité de votre connoissance, ami de Guitaud et le mien, s'étant mis dans la tête de nous faire voir et de nous mettre en commerce, lui en parla il y a quelque temps; et comme Guitaud faisoit difficulté de faire les premiers pas, l'ami commun lui représenta ma naissance, la supériorité que j'avois eue sur lui pendant quelques années, et mes grands emplois ensuite. Il lui répondit qu'il en convenoit, mais que tout cela n'étoit pas si fort que le fief dominant qu'il avoit sur moi; et comme l'autre lui rit au nez là-dessus, Guitaud lui montra une lettre que vous lui aviez écrite de Bourbilly, par laquelle vous le traitiez de *monseigneur*, et vous lui mandiez que pour ne pas encourir le crime de félonie, vous ne manqueriez pas de lui aller rendre au plus tôt vos devoirs. Je sais bien, ajouta-t-il, que madame de Sévigné badinoit, mais en badinant elle disoit la vérité, et comme je vis qu'elle en usoit honnêtement avec moi, je l'allai voir le premier. L'entremetteur jugea qu'il n'y avoit rien à faire avec un homme qui parloit ainsi, et finit sur cela cette conversation. Voyez, Madame, le tort que vous m'avez fait en

riant, vous m'avez ôté le plaisir et l'honneur du commerce d'un chevalier des deux ordres du roi.

---

653. **

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 8 février 1678.

Nous avons lu, Monsieur, avec un plaisir sensible votre campagne de Mardick. Je ne me lasse point d'admirer la noble facilité qui est répandue dans tout ce que vous faites; mais ce qui me touche plus particulièrement, c'est l'éloignement que vous avez de toutes sortes d'affectations et d'inutilités dans votre style, sur quoi, quand vous me tueriez, je ne m'empêcherois pas de citer le maître en ce genre, le divin Horace, dont vous savez puiser les préceptes dans l'expérience et dans la nature plus qu'en lui-même, quoiqu'il ne les ait pris que dans ces deux sources :

Est brevitate opus, ut currat sententia, nec se
Impediat verbis lassas onerantibus aures.

Je n'ai vu encore personne qui fasse mieux voir que vous tout d'un coup sa pensée, et qui la fasse voir uniquement. J'ai traduit le mot de *sententia* par celui de *pensée* en notre langue; car vous savez mieux que moi qu'il le signifie plus souvent que l'autre; et je prétends qu'Horace n'a point voulu recommander la brièveté pour ce que nous appelons *sentence* seulement. Il est donc vrai que votre style a non seulement cette bonne qualité que veut notre maître qu'on ait, mais encore celle de proportionner vos expressions à leur sujet, en quoi j'ai vu peu de gens être habiles; et c'est, à mon gré et à mon goût, une des plus charmantes choses qui se trouvent dans votre style. Vos paroles, comme dit Pétrone, sont de la couleur de vos pensées, et ne sont pas plus vives ni plus fortes. Encore un mot de latin, car nous autres savants en voulons dire *in ogni modo*, quand l'occasion s'en présente; en quoi nous prétendons différer des pédants, qui en disent sans choix et à tout propos : *Ne sententiæ*, dit Pétrone, *eminent extra corpus orationis expressæ, ed intexto vestibus colore niteant.* De quelle opinion êtes-vous, Monsieur, sur le style historique? Mascardi et Vossius veulent qu'il soit aussi pompeux et aussi magnifique que celui des poésies héroïques. Strada n'est pas de leur avis. Les deux premiers donnent pour exemple le style de Tite-Live, de Tacite et de Salluste. J'ai si peur d'être tenté de citer encore du latin, que je quitte cette question pour revenir à votre campagne de Mardick. Je n'approuve pas le récit fort en détail du combat que vous fîtes contre cet officier d'infanterie; je voudrois me contenter de la lettre que vous écrivez à Lenet, où vous en parlez encore, et c'est un sujet qui convient mieux à une lettre qu'à un récit historique; je dis *récit*, car ce n'est pas un fragment d'histoire, c'est-à-dire, la narration d'une ou plusieurs choses d'histoire générale qui ne parussent pas être faites précisément pour nous; il me semble que j'en ai vu quantité dans vos écrits; voyez si vous nous en voulez envoyer quelques-uns. Mes compliments, s'il vous plaît, à votre divine fille, que j'honore parfaitement.

---

654. **

Du comte DE BUSSY *à M.* DE CORBINELLI.

A Bussy, ce 12 février 1678.

Je ne sais encore, Monsieur, ce que nous devons répondre aux panégyriques qu'on fait à nous-mêmes de nous; car, outre que de dire, *Vous vous moquez*, seroit trop commun, c'est qu'effectivement je crois que vous parler tout de bon, et je n'aimerois pas à vous contredire, surtout en cette rencontre. Ainsi, je me contenterai de vous dire, comme à madame de Sévigné, que je suis ravi de vous plaire. Après cela, je vais répondre à l'endroit où vous me demandez mon sentiment sur le style historique. Je veux qu'il soit court et net, car sans cela il ennuie, quelque grands et quelque beaux que soient les événements. J'ai lu Tacite, il me paroît serré, mais il est obscur; et, comme dit un de mes amis, il entend toujours finesse à tout. Je n'ai lu ni Tite-Live ni Salluste; si leur style est partout pompeux et magnifique, je maintiens qu'il doit ennuyer. Pour répondre à

ce que vous avez remarqué du récit du combat particulier que je fis contre cet officier d'infanterie, je vous dirai que s'il n'y avoit autre chose en cette affaire que l'avantage que j'eus sur celui contre qui je me battis, j'en aurois fort raccourci la narration; mais ce combat en ayant attiré un autre qui fut considérable, par la mort d'un homme de qualité, il m'a paru nécessaire d'entrer dans un détail qui fait d'ordinaire plaisir au lecteur. Je sais bien que tout récit de soi-même est ennuyeux; cependant des mémoires doivent être plus étendus qu'une gazette; tout ce qu'il faut faire aux occasions où il est nécessaire de conter, c'est de conter en peu de mots; car cela instruit sans fatiguer. Ma lettre à Lenet est bonne pour mon ami que j'éclaircirai davantage quand je le reverrai, s'il le souhaite; mais elle n'instruiroit pas assez le public, qui aime les détails aussi curieux que celui de la cause d'un combat aussi tragique que fut celui-là, pourvu qu'on ne s'amuse pas des descriptions inutiles, et que le récit soit court et net. Comme mes Mémoires ne sont faits que pour apprendre mes guerres, ma cour, ma disgrace, enfin ma vie, je n'ai parlé qu'en passant des affaires générales, de sorte que je ne saurois vous envoyer que de petits fragments de ces choses-là. Il est vrai qu'il me souvient d'avoir écrit un commencement de l'histoire du roi pendant que j'étois à la Bastille; ce sont les neuf années de la régence et les neuf autres années de la majorité, pendant lesquelles le cardinal Mazarin continuoit de gouverner; et comme ces dix-huit années sont proprement une partie de la vie de la reine-mère et de celle du cardinal, je ne traite cela qu'en raccourci, et comme un passage à la vie du roi. Cependant on peut juger par cet échantillon de ce dont je serois capable pour un plus grand ouvrage. Je vous l'enverrai. Adieu; ma *divine* fille aime fort votre *humanité*, je vous en assure de sa part.

---

655. **

Du même à madame DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, 23 février 1678.

Étant sur le point de partir d'ici pour aller passer l'été avec votre nièce à Chaseu, je veux vous dire deux mots. Je me trouve si bien de votre commerce que je ferai toutes les avances imaginables pour l'entretenir. Vos lettres me réjouissent fort, et font un grand honneur où je les place. Mandez-moi des nouvelles de la paix ou de la guerre. On doit savoir maintenant sur cela quelque chose de certain : il n'est pas possible que les obscurités durent plus long-temps.

On me mande que madame de Montespan a eu deux accès de fièvre tierce, mais qu'elle en est guérie; de la taille dont elle est, elle n'est pas trop propre aux voyages. Mandez-moi où est le roi; avez-vous jamais lu ou entendu dire quelque chose de pareil à ce qu'il fait, Madame; l'amour seul de la gloire, sans autre nécessité, lui fait quitter les plaisirs au milieu de l'hiver. Savez-vous bien ce qui me fait faire cette réflexion? c'est la vie de Charles VII que je lis à cette heure. Ce prince, que les historiens appellent *le victorieux*, demeuroit avec la belle Agnès à Meun-sur-Yèvre ou à Bourges, tandis que les Anglois lui prenoient son royaume. A propos de cela, Madame, il faut que je vous fasse un petit conte de Charles VII, qui fera grand honneur au roi par comparaison. Le célèbre La Hire ayant été envoyé par le comte de Dunois au roi Charles VII, qui étoit alors à Bourges, pour lui apprendre quelque méchant succès qui étoit arrivé, et pour savoir quel ordre Sa Majesté vouloit mettre en cette rencontre, trouva le roi au bal, lequel après avoir su de lui le sujet de son voyage, lui dit qu'on y songeroit, et en même temps lui demanda, avec un visage plein de joie, ce qu'il lui sembloit de cette fête, et s'il ne trouvoit pas qu'il passât bien son temps? La Hire enragé devoir l'insensibilité et la bassesse de cœur de ce prince, ne lui répondit rien, et le roi le pressant encore de lui dire son sentiment, La Hire lui répondit, avec un souris amer, qu'il étoit vrai qu'il se divertissoit fort bien, et qu'on ne pouvoit pas perdre un royaume plus gaiement qu'il faisoit. N'aimez-vous pas bien La Hire, Madame, et ne méprisez-vous pas bien Charles VII? Mais admirez la flatterie de l'histoire, c'est pourtant ce prince que des flatteurs ont appelé *le victorieux* en mille endroits. Que dira Pélisson? comment nommerai-je donc Louis *quatorzième*, moi? le voulez-vous savoir, Madame?

Les délices et la terreur du genre humain.

Et voulez-vous savoir encore ce qui fera voir à la postérité cet éloge incontestable? c'est le détail que j'écris des belles actions de mon maître.

---

636 **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 18 mars 1678.

Que dites-vous de la prise de Gand? Il y avoit longtemps, mon cousin, qu'on n'y avoit vu un roi de France. En vérité le nôtre est admirable, il mériteroit bien d'avoir d'autres historiens que deux poëtes; vous savez aussi bien que moi ce qu'on dit en disant *deux poëtes*; il n'en auroit nul besoin. Il ne faudroit ni fable, ni fiction pour le mettre au-dessus des autres, il ne faudroit qu'un style droit, pur et net, d'un homme de qualité et de guerre, comme j'en connois. J'ai toujours cela dans la tête, et je reprendrai le fil de la conversation avec le ministre, comme le doit une bonne Françoise.

Ces deux poëtes-historiens suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles; couchant poétiquement aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement, et connoître la valeur des actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils témoignent de ces légions si nombreuses, et des fatigues qui ne sont que trop vraies; il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux *Jean Doucet*. Ils disoient l'autre jour au roi qu'ils n'étoient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats, qu'ils avoient raison de souhaiter d'être tués pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire et ils font leur cour. Ils disoient aussi qu'encore que le roi craigne les senteurs, ce *Grand d'Espagne* ne lui fera point de mal à la tête. J'y ajoute qu'un prince moins sage et moins grand que Sa Majesté en pourroit bien être entêté, sans avoir de vapeurs. Voilà bien des pauvretés, mon cher cousin; je ne sais comment Racine et Despréaux m'ont conduite sans y penser; c'est ma plume qui a mis tout cela sans mon consentement.

On est présentement à Ypres, et j'en suis en peine; car cette place est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parcequ'on ne sait jamais où le roi tombera. Toutes les villes tremblent quand il est en campagne. Je crois que de tout ceci nous aurons la paix ou la Flandre.

Mais parlons de madame de Seignelay qui mourut avant-hier matin grosse d'un garçon. La fortune a fait là un coup bien hardi, d'oser fâcher M. Colbert. Lui et toute sa famille sont inconsolables. Voilà un beau sujet de méditation. Cette grande hérit ère tant souhaitée, et prise enfin avec tant de circonstances, est morte à dix-huit ans. *La princesse de Clèves* n'a guère vécu plus longtemps; elle ne sera pas sitôt oubliée. C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis deux jours, qui me paroît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues. Je crois que ma nièce la chanoinesse vous l'enverra bientôt. Je vous en demanderai votre avis, quand vous l'aurez lu avec l'aimable veuve. Il me semble qu'il est encore de bonne heure pour être allé à Chaseu. Vos prés et votre jolie rivière n'y sont-ils point encore glacés? Vous avez assurément pris pour votre été cinq ou six jours du soleil de mars, qui vous feront bien voir, comme à nous, qu'ils n'étoient que des trompeurs.

Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres; elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier. Mais cela vient de plus loin, et c'est moi que vous aimez. Vous faites très bien, et je vous conjure de continuer, sans craindre d'aimer une ingrate. Je vous en dis autant, ma chère nièce. Rendez-moi compte de vos amusements et de vos lectures. C'est ce qui console de tout l'ennui de la solitude. Mais peut-on vous plaindre tous deux? non, en vérité : vous êtes en fort bonne compagnie quand vous êtes ensemble. J'aime bien La Hire et son discours à son maître. Il est à la mode, et d'un bon tour. Il me semble, mon cousin, que vous auriez dit la même chose à Charles VII; car pour le roi d'aujourd'hui, vous êtes bien éloigné d'avoir sujet de lui parler de la sorte. Pour les louanges de ce prince-là, je ne suis pas en peine qu'on les confonde un jour avec celles du roi, vous y mettrez bon ordre puisque vous vous en mêlez.

Je vous envoie un petit couplet de chanson sur

l'air de *la bergère Célimène.* On me le donna hier; vous le trouverez beau et juste pour le roi.

Nous verrons toute la terre
Assujettie à ses lois;
Pour l'amour ou pour la guerre,
Dès qu'il daigne faire un choix,
Un Dieu lui prête son tonnerre,
Un autre Dieu son carquois.

Ma fille se porte un peu mieux; elle vous fait, et à vous, ma chère nièce, mille amitiés.

---

657. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 22 mars 1678.

Vous me demandez ce que je dis de la prise de Gand, Madame; je ne sais plus qu'en dire. Je suis épuisé sur les louanges; mais je croirai faire un assez bel éloge du roi, d'écrire ses actions d'un style simple et noble, à-peu-près comme celui que vous connoissez. Il est vrai que je vous supplierai de m'écrire souvent sur ce sujet, pour honorer mes Mémoires de certains tours qui sont dignes des panégyriques des grands rois. Je voudrois dire au roi bien plus justement ce que Voiture disoit à monsieur le prince, que s'il lui plaisoit de lever une fois un siège, nous autres admirateurs pourrions reprendre haleine et nous sauver par la diversité des évènements; mais je pense que Sa Majesté aimera mieux nous mettre à see que de ne pas prendre encore Ypres, comme il a pris Gand.

Vous avez raison de trouver mauvais que des poètes soient les historiens du roi, car, outre que ces gens-là décréditent les vérités quand il leur en échappe, c'est que les actions de Sa Majesté sont déjà un peu incroyables par leur grandeur; d'ailleurs, des gens qui n'ont jamais fait que des vers ne se peuvent défaire de certaines expressions enflées qui ne conviennent point à la simplicité que demande l'histoire. Je crois que pour rendre l'histoire du roi vraisemblable, il faudroit entrer dans de grands détails; car qui ne diroit que les évènements ne seroit pas croyable. Les flatteurs plaisent au commencement, mais ils dégoûtent quand ils flattent toujours, et qu'ils ne mêlent pas leurs louanges de quelques sincérités moins favorables. Je serai fort trompé si les deux poètes ne tombent pas à la fin comme Nogent et l'Angeli.

De tous ceux qui se mêlent de raisonner l'avenir, il n'y en a point dont le pronostic me paroisse si vraisemblable que le vôtre, quand vous dites que de tout ceci nous aurons la paix ou la Flandre; je n'en doute point, non plus que de la douleur de M. Colbert, de ce que la branche des aînés Colbert est sur le point de manquer; mais ce qui est une grande affliction à un homme heureux comme lui, est une grande consolation à un exilé comme moi; nous serions au désespoir, nous autres malheureux, si Dieu ne nous régaloit de temps en temps de la mort de quelques ministres ou de celle de quelqu'un de leurs enfants.

La chanoinesse de Rabutin ne m'a rien mandé *de la princesse de Clèves*; mais cet hiver un de mes amis m'écrivit que M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli; et je vois bien à présent que c'étoit *la princesse de Clèves* dont il vouloit parler. Je mande qu'on me l'envoie, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connoissois pas les pères.

Quand je vous ai mandé de Bussy que j'allois passer l'été à Chaseu, je n'entendois pas commencer l'été dès le mois de mars; et en effet, je m'en vais pour deux mois à Autun, où je trouverai ce qu'il y a de plus honnêtes gens de qualité dans le voisinage, qui y ont passé l'hiver; notre ami Jeannin nous y manque fort, vous devriez bien nous le renvoyer. Je ne pense pas que la maréchale le trouvât fort à redire.

J'aime vos lettres, ma chère cousine, parce qu'elles sont naturelles et d'un bon tour, et non pas parce que je vous aime; je les aimerois quand ce seroit madame de La Banme qui les auroit écrites. Je suis bien aise que la réponse de La Hire vous ait plu, elle sera de tous les temps; vous avez raison de dire qu'on ne parlera jamais au roi comme La Hire fit à Charles VII : il a bien plus l'air de gagner des royaumes que d'en perdre. Vous me faites bien de l'honneur de croire que j'eusse dit la même

chose en pareille rencontre, et que je ne laisserai pas la postérité embarrassée entre les louanges que mérite le roi, et celles que les flatteurs ont données à la plupart des autres princes. Le couplet que vous m'avez envoyé pour le roi me touche extrêmement par sa *justesse* et par sa *justice:* du temps que j'en faisois, je l'aurois fait ainsi. Adieu, ne me laissez pas long-temps sans réponse. Je suis ravi de la meilleure santé de la *belle Madelonne*; et quand elle devroit me haïr, je ne saurois m'empêcher d'être bien aise de l'absence de son mari, puisqu'elle lui donne du repos qui la rétablit; je l'aime toujours après vous plus que personne du monde.

Je ne vous déciderai pas, Madame, si le peu d'ennui que votre nièce et moi avons l'un avec l'autre, vient de notre mérite ou de notre amitié; je crois qu'il y entre un peu de l'un et de l'autre. Tenez, la voilà que je vous la livre.

De madame DE COLIGNY.

Le récit de mes amusements ne vous réjouira pas par la diversité, ma chère tante, je travaille et je lis; mais les jours d'ordinaire où nous recevons de vos lettres, ce sont mes beaux jours: je vous assure, ma chère tante, que c'est ma plus agréable lecture, avec les réponses de mon père; et toute l'antiquité la plus délicate ne me réjouit pas tant que vous deux; ce qui est encore vrai, c'est que des siècles passés et présents, je n'admire, je n'honore, et je n'aime personne autant que vous.

---

638. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE GRIGNAN.

Vendredi 27 mai (1678).

Je veux vous rendre compte d'une conférence de deux heures que nous avons eue avec M. Fagon, très-célèbre médecin; c'est M. de La Garde qui l'a amené; nous ne l'avions jamais vu, il a bien de l'esprit et de la science: il parle avec une connoissance et une capacité qui surprend, et n'est point dans la routine des autres médecins, qui accablent de remèdes; il n'ordonne rien que de bons aliments; il trouve la maigreur de ma fille et la foiblesse fort grande; il voudroit bien qu'elle prît du lait comme le remède le plus salutaire, mais l'aversion qu'elle y a, fait qu'il n'ose seulement le proposer; elle prend le demi-bain et des bouillons rafraîchissants; il ne la veut contraindre sur rien; mais quand elle lui a dit que sa maigreur n'étoit rien, et qu'après avoir été grasse on devient maigre, il lui a dit qu'elle se trompoit, que sa maigreur venoit de la sécheresse de ses poumons, qui commençoient à se flétrir, et qu'elle ne demeureroit point comme elle est; qu'il falloit ou qu'elle se remît en santé, ou que sa maigreur viendroit jusqu'à l'excès: qu'il n'y avoit point de milieu; que ses langueurs, ses lassitudes, ses pertes de voix, marquoient que son mal étoit au poumon; qu'il lui conseilloit la tranquillité, le repos, les régimes doux, et surtout de ne point écrire; qu'il espéroit qu'elle pourroit se remettre; mais que si elle ne se rétablissoit pas, elle iroit toujours de pis en pis. M. de La Garde a été témoin de tout ce discours: envoyez-lui ma lettre si vous voulez. J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui étoit contraire, il a dit qu'il l'étoit beaucoup; je lui ait dit l'envie que j'avois eue de la retenir ici pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon; que vous ne souhaitiez au monde que sa santé, et que ce n'étoit qu'elle que nous avions à combattre, pour l'empêcher de partir tout-à-l'heure. Nous en sommes demeurés là; M. de La Garde a été témoin de tout. J'ai cru que je devois vous faire part de tout ce qui s'est passé, en vous protestant que l'envie de la voir plus long-temps, quoique ce soit le plus grand plaisir de ma vie, ne m'oblige point à vous reparler encore sur ce sujet. Mais je croirois que vous auriez sujet de vous plaindre de moi, si je vous laissois dans la pensée que son mal ne fût pas plus considérable qu'il l'a été; il l'est d'autant plus, qu'il y a un an qu'il dure, et cette longueur est tout ce qu'il y a à craindre; vous me direz que je la retienne, je vous répondrai que je n'y ai aucun pouvoir, qu'il n'y a que vous ou M. de La Garde qui puissiez fixer ses incertitudes. A moins que sa tranquillité ne vienne par-là, il n'en faut point espérer, et n'en ayant point, il vaut mieux qu'elle hasarde sa vie. Elle a pour vous et pour ses devoirs un attachement très-raisonnable et très-

juste : à moins qu'elle ne retrouve, par la pensée de vous plaire, la douceur qu'elle trouveroit d'être auprès de vous, son séjour ici lui feroit plus de mal que de bien; ainsi, Monsieur, c'est vous seul qui êtes le maître d'une santé et d'une vie qui est à vous, prenez donc vos mesures, chargez-vous de l'évènement du voyage, ou donnez-lui un repos qui l'empêche d'être dévorée, et qui la fasse profiter des trois mois qu'elle sera ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Je ne m'étonne pas si vous ignorez l'état où elle est; sa fantaisie, c'est de dire toujours qu'elle se porte fort bien. Plût à Dieu que cela fût vrai, et qu'elle fût avec vous! je ne veux pour témoin du contraire que M. l'abbé de Grignan, M. de La Garde, et tous ceux qui la voient et qui y prennent quelque intérêt.

---

639. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 20 juin 1678.

Je ne saurois plus *durer* sans vous écrire, Madame, c'est-à dire sans m'attirer de vos lettres, et quoique je n'aie pu vous obliger par la dernière des miennes à me faire réponse, j'espère à la fin vous toucher le cœur, sachant qu'avec la persévérance on vient à bout de toutes choses. Sérieusement, Madame, j'ai bien de la peine à me passer de votre commerce; plus je deviens délicat, et plus vous me devenez nécessaire; d'ailleurs je vous aime et tout ce que vous aimez. Mandez-moi de vos nouvelles et de celles de la *belle Madelonne*, comment elle se porte, et si elle s'en retourne en Provence, si vous n'êtes pas bien aise de la paix; où est notre ami Corbinelli, et si c'est lui qui fait le mariage de mademoiselle de Vardes.

On m'a mandé la mort de madame de Monaco, et que le maréchal de Gramont lui a dit, en lui disant adieu, qu'il falloit plier bagage, que le comte de Guiche étoit allé marquer les logis, et qu'il les suivroit bientôt; ne trouvez-vous pas, Madame, que les plaisanteries en pareilles rencontres sont bien à contre-temps? Pour moi je ne les saurois souffrir, et quand je les passerois à ces gens qui disent en mourant : *tirez le rideau, la farce est jouée*, et autres semblables forfanteries, toujours trouverois-je sot et cruel à une personne qui se porte bien, de plaisanter avec une personne mourante, et tout-à-fait barbare à un père qui parleroit ainsi à une fille.

Je ne sais s'il ne vous est point revenu que madame Fouquet a été à Autun rendre visite à l'évêque. Celui-ci, en galant homme, la traita comme si elle eût été encore surintendante des finances. Il alla au-devant d'elle avec six carrosses et deux cents chevaux de la ville.

Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte [1].

La dame fut fort aise de me voir, et me dit que monsieur d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'il partageoit cet honneur avec elle, et qu'il n'étoit pas si généreux qu'elle pensoit. Je ne sais si elle m'entendit, et si elle n'a pas plus d'esprit qu'elle n'en avoit dans sa prospérité, mais je lui trouvai autant de fraîcheur avec dix huit ans de plus.

Sa belle-sœur Fouquet d'Aumont étoit avec elle, plus folle et plus impertinente que jamais; quand nous fûmes arrivés à l'évêché, elle se mit en plein cercle à me louer sur mon bel esprit; cela dura jusqu'à ce qu'on se mît à table, qu'elle recommença de plus belle, quoique chacun, embarrassé pour elle et pour moi, voulût changer de discours; elle n'en voulut rien faire, et de la même force dit que je parlois comme un livre, et que j'écrivois comme un ange. Je voulus pour faire diversion dire que la soupe étoit admirable : ce fut le *quoi qu'on die* de Trissotin. — Ah, ma cousine! dit-elle à madame de La Boulaye, écoutez comme il dit cela. — Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'un siècle de disgrâces ne raccommoderoit pas une tête comme celle-là?

Je vous supplie de me mander ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans le monde; cet homme, que nous croyions ne revoir qu'au

[1] Vers de ce cette épigramme de Marot :

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y estois, j'en scay bien mieux le compte, etc.

jour du jugenent, est, dit-on, dans l'hôtel de Lesdiguières avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez-moi cela, Madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disoient ceux qui se moquoient de sa retraite. Je ne saurois vous dire combien la *Vedova felice* (*madame de Coligny*) et moi nous vous aimons : cela passe, non pas l'imagination, mais l'expression.

---

640. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 20 juin 1678.

Quelle folie à moi de ne vous point écrire, puisque je fais le principal, qui est de me souvenir tous les jours de vous! Quand on n'a point de bonne raison, il n'en faut dire aucune. Voilà donc la paix faite, mon cher cousin. Le roi a trouvé plus beau de la donner cette année à l'Espagne et à la Hollande, que de prendre le reste de la Flandre; il la garde pour une autre fois. Je voudrois bien que, pour achever de gagner tous les cœurs, il fît revenir les exilés. Êtes-vous à Chaseu, mon cher cousin, dans cet aimable lieu ? J'en ai le paysage dans la tête et je l'y conserverai soigneusement; mais encore plus l'aimable père et l'aimable fille qui ont leur place dans mon cœur. Voilà bien des *aimables*; mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. J'espère que si mes lettres méritoient d'être lues deux fois, il se trouveroit quelque charitable personne qui les corrigeroit. Notre ami Corbinelli est allé trouvé M. de Vardes, pour l'obliger de profiter de la permission que le roi a donnée à M. de Rohan d'épouser sa fille. Ce mariage est agréable pour de Vardes, et d'autant plus qu'on ne parle point de sa charge, qui sera vendue à quelque autre, selon la volonté du roi.

Madame de Monaco est partie de ce monde avec une contrition fort équivoque, et fort confondue avec les douleurs d'une cruelle maladie. Elle a été défigurée avant que de mourir. Son desséchement a été jusqu'à outrager la nature humaine par le dérangement de tous les traits de son visage. La pitié qu'elle faisoit n'a jamais pu obliger personne de faire son éloge.

Je crois que ma tante de Toulongeon vous aura bien dit du mal de moi, de l'envie que j'ai toujours de m'accommoder avec madame Frémiot, malgré son mariage. Je vous prie de prendre mon parti en considération du souvenir très récent que vous devez avoir du plaisir qu'il y a de payer ses dettes. Adieu, mon cousin. Que dites-vous de *la princesse de Clèves?* Je n'ai plus trouvé l'occasion de reprendre ma conversation sur votre sujet avec M. de Pomponne; c'est mon affaire, c'est à moi à prendre mon temps. J'embrasse ma jolie veuve, je l'aime et je la prie, et vous aussi, de m'aimer toujours.

---

641. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 23 juin 1678.

Voici un coup fourré, Madame; je vous écris après avoir long-temps attendu une réponse de vous, et vous me la faites le même jour que je vous écris; quoique je l'attendisse avec une fort grande impatience, je ne vous ai pas traitée si rudement que vous vous traitez vous-même. Vous appelez folie de songer à moi sans m'écrire, et moi, je ne crois pas seulement que ce soit une petite faute. Il ne faut qu'un moment pour penser, et il faut du temps pour écrire.

Le roi a eu raison de donner la paix. Il devenoit insupportable à tout le monde; personne ne pouvoit plus *durer* avec lui. Il mettoit ses ennemis au désespoir par de continuelles défaites, et ses amis et ses serviteurs, en les épuisant de louanges. Ce n'est pas que je prévoie que la paix me donne plus de repos sur son chapitre. Il me fournira assurément d'autres matières d'éloges qui me mettront enfin à sec sur les actions de paix comme sur celles de guerre. Vous souhaiteriez, dites-vous, que, pour achever de gagner tous les cœurs, il fît revenir les exilés. Je sais bien, Madame, que j'ai seul toute la part à ce souhait, et je vous en rends mille graces; mais je vous dirai que ce ne seroit pas mon retour que je demanderois au roi, que je voudrois seulement qu'il fît du bien à ma famille, et qu'il me sût quel-

que gré de ce que j'achèverois ma vie en travaillant chez moi à sa gloire, comme j'y ai travaillé trente années à la guerre.

Je suis à Bussy depuis un mois, et j'y serai jusqu'aux premiers jours d'août, après quoi je retournerai à Chaseu qui vous plaît tant. Je suis pourtant assuré que Bussy vous l'effaceroit un peu, si vous le voyiez aujourd'hui. Il y a des beautés uniques, et vous y trouveriez *l'aimable* fille et *l'aimable père*, qui ne vous le gâteroient pas. A propos d'*aimable*, Madame, ne vous plaignez pas de ces répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette; je ne vous les corrigerai pas. Je veux toujours de la justesse dans les pensées, mais quelquefois de la négligence dans les expressions, et sur-tout dans les lettres qu'écrivent les dames.

Je demeure d'accord que M. de Vardes doit être content du mariage de sa fille avec M. de Rohan, mais ce n'est pas une chose si extraordinaire en sa faveur. M. de Rohan, à mon avis, y trouve plus d'avantages que lui : une des plus riches héritières de France, de la maison du Bec-Crespin, épouse un homme de la maison de Chabot; il y a deux cents ans que les Chabot ne marchoient pas de pair avec le maréchal du Bec. Pour la charge de capitaine des cent-suisses, j'aimerois mieux, si j'étois à la place de M. de Vardes, que mon gendre l'eût qu'un autre, dès que cela ne seroit pas une condition qui rendroit ma fortune meilleure. Mandez-moi s'il a eu ordre de se défaire de sa charge, ou s'il l'a demandé. On m'écrit que la maladie dont madame de Monaco est morte lui a fait faire pénitence, et qu'elle sera de ces gens de l'évangile qui sont payés pour la dernière heure comme ceux qui sont venus le matin. Cependant vous me mandez que personne n'a fait son éloge, je ne l'en plains pas davantage. Le bien ou le mal que l'on dit de nous après notre mort nous est bien indifférent.

Il est vrai que la bonne femme Toulougeon condamne fort l'impatience que vous avez de vouloir traiter avec madame Frémiot, avant de voir si, dans la première année de son mariage, elle ne deviendra pas grosse; et pour moi, quelque souvenir que j'aie du plaisir qu'il y a de payer ses dettes, je n'ai pas été contre ce sentiment. Les premières couches d'une femme qui approche cinquante ans sont toujours dangereuses. Je voudrois laisser passer la première année; un an de plus n'est pas grand chose pour payer l'intérêt de vingt mille francs. Quel regret n'auriez-vous pas si madame Frémiot venoit à mourir dans un an, et que vous eussiez donné pour vingt mille francs une succession de vingt mille écus. Croyez-moi, Madame, attendez encore ce temps-là. Pour moi, si j'avois de l'argent, je vous donnerois dix mille écus de votre dette; car si je n'en jouissois pas, mes enfans l'auroient un jour, mais au moins j'attendrois un an, quand je n'aurois pas d'enfants.

---

642. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juin 1678.

Il est vrai, mon cousin, que je vous écrivois dans le temps que vous me faisiez de très justes reproches de ne vous écrire pas. Vous avez vu comme je m'en faisois à moi-même. Vous me flattez beaucoup en me disant que plus vous devenez délicat, et plus je vous suis nécessaire. Le moyen de n'être pas sensible à cette louange, si bien apprêtée? Si vous en présentiez de pareilles à M. le prince, je crois qu'il y retrouveroit le goût qu'il avoit autrefois uniquement pour celles de Voiture. Je vous ai mandé de mes nouvelles et de celles de ma fille : elle a été assez mal; une saignée l'a remise. Elle prend du petit lait pour la conduire à celui de vache naturel; il n'y a que ce remède pour les maux de poitrine; c'est ce qui l'a empêchée d'aller en Provence, afin de joindre la douceur de l'air à celle du régime, à Livry où nous passerons l'été; outre que M. de Grignan viendra aussi cet hiver comme les autres. Plût à Dieu que la paix fût assez généralement établie dans tous les cœurs pour faire revenir à la cour tous ceux que je desire! Vous seriez assurément le premier, et l'unique, s'il n'y en avoit qu'un, quoique vous ne soyez pas le plus malheureux : vous avez une société chez vous et un voisinage qui vous mettent à couvert de l'excès de l'ennui. Vous demanderez au roi ce qu'il vous plaira; mais vous ne m'empêcherez pas de souhaiter qu'il vous rappelât à la cour, en vous donnant tous les

agréments qu'il faut à un homme de vos services.

Vous m'étonnez de la réception que M. d'Autun a faite à madame Fouquet; j'aurois peine à le croire si vous n'en aviez été témoin. Une malheureuse n'a pas accoutumé d'être si honorée. Je suis persuadée qu'il y a de la sainteté révérée dans l'excès de cette procession, ce fut assurément en qualité de relique et de châsse qu'il y eut tant de monde en campagne.

Pour sa belle-sœur, c'est la plus folle femme que je connaisse, je vous ferois le *pareil* si je voulois vous conter tout ce que je sais d'elle, mais je crois que vous êtes assez instruit.

Madame de Monaco, en mourant, n'avoit aucun trait ni aucun reste qui dût faire souvenir d'elle : c'étoit une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche : c'étoit enfin une humiliation si grande pour elle, que, si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté. Le père Bourdaloue dit qu'il y avoit beaucoup de christianisme. Je m'en rapporte.

Pour le maréchal de Gramont, il est vrai qu'il lui a dit adieu quand il est allé en Béarn; je n'ai point su qu'il ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées; elles lui ressemblent pourtant assez : s'il les a dites, je les condamne, et je les trouve hors de propos, comme vous les trouvez.

Pour le cardinal de Retz, vous savez qu'il a voulu se démettre de son chapeau de cardinal. Le pape ne l'a pas voulu, et non seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité, quand on veut aller en paradis; mais il lui a défendu de faire aucun séjour à Saint-Mihel, à trois lieues de Commercy, qui est le lieu qu'il avoit choisi pour demeure, disant qu'il n'est pas permis aux cardinaux de faire aucune résidence dans d'autres abbayes que dans les leurs. C'est la mode de Rome; et l'on ne se fait point hermite *al dispetto del Papa*. Ainsi Commercy étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis, où il passe sa vie très conformément à la retraite qu'il s'est imposée. Il a été quelque temps à l'hôtel de Lesdiguières; mais cette maison étoit devenue la sienne. Ce n'étoient plus les amis du duc qui y dînoient, c'étoient ceux du cardinal. Il a vu très-peu de monde, et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce-que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées ou non. Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très digne d'être honore. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auroient aussi bien fait quand il seroit demeuré à Commercy, qu'étant revenu à Saint-Denis.

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de Vardes pour lui persuader le mariage de sa fille avec M. de Rohan. Le roi a permis à M. de Rohan d'y penser. Rien n'est plus avantageux pour l'un et pour l'autre, sur-tout ayant été refusés de la faveur, la fille par le jeune Thianges, et le garçon par une petite d'Aumont, nièce de M. de Louvois. Ils font bien d'unir leurs malheurs ensemble, ils en feront du bonheur. Je crois que Vardes se résoudra enfin de vendre sa charge à qui il plaira au roi, et je suis persuadee qu'étant dépouillé, et hors d'état de faire aucune condition pour lui, il ne sera pas plus loin de retourner qu'il est présentement. C'est à un changement du cœur du roi que tient son retour, et point du tout à sa charge ni à sa fille. On parle de Tilladet pour cette charge; ce cinquième capitaine des gardes ne seroit pas de la force des autres. Adieu, mon cousin; je suis fort aise que vous m'aimiez, l'aimable veuve et vous. Si vous voyiez comment mon cœur est fait pour vous deux, vous ne me trouveriez pasingrate. Vous allez avoir une nouvelle voisine, je souhaite qu'elle vous soit aussi bonne qu'à M. Jeannin. Je l'ai vu, il est fort content. Je vous embrasse, Monsieur et Madame, je n'oublierai jamais votre paysage de Chaseu, et la manière dont vous m'y avez reçue. Ma fille vous fait mille compliments à l'un et à l'autre. Mon fils est encore à l'armée, car ce n'est plus *à la guerre*, Dieu merci!

---

643. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 29 juin 1678.

Si je savois aussi bien apprêter des louanges, Madame, je vous en donnerois souvent, parce que

vous en méritez, et pour m'attirer les vôtres; j'en donnerois aussi quelquefois au roi, parce qu'il en est digne, et pour m'en attirer des grâces; après cela je ne présumerois pas de toucher le cœur des *adorateurs* de Voiture.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, des souhaits que vous faites pour mon retour, et pour mon retour agréable; autrement j'aimerois mieux être ici; je vous assure que je ne m'y ennuie point du tout, et que si vous demeuriez d'ordinaire en Bourgogne, je ne voudrais jamais en sortir.

Je suis bien aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du cardinal de Retz, qui de loin me paroissoit changée; car j'aimois à l'estimer, et cela me fait croire qu'il soutiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite.

Je trouve comme vous que madame de Rohan et M. de Vardes font bien de marier leurs enfants, et que Vardes ne sera pas plus loin de revenir à la cour, ayant vendu sa charge, qu'auparavant; mais je crois aussi qu'il n'en sera pas plus près. Il est vrai que Tilladet est bien au-dessous des quatre capitaines des gardes-du-corps; mais après l'avoir fait égal en charge, on le fera égal en honneurs[2]; fions-nous-en à son patron.

Je suis bien aise du mariage du fils de Jeannin; une belle-fille rendra encore sa maison plus agréable, qui l'étoit déjà beaucoup. Adieu, ma chère cousine, aimons-nous bien toujours tous quatre, nous ne saurions mieux faire, nous n'en aimerons jamais de plus dignes d'être aimés; vous jugez bien que dans les quatre sont compris nos plus chers enfants[3].

Mais j'oubliois de vous dire que j'ai enfin lu *la princesse de Clèves* avec un esprit d'équité, et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable : la seconde ne m'a pas paru de même. Dans le premier volume, hors quelques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel, rien ne languit. Dans le second, l'aveu de madame de Clèves à son mari est extravagant, et ne se peut dire que dans une histoire véritable; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans, qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle; mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui; et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. D'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit long-temps, dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. Et si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu duroit dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle seroit ravie de les pouvoir accorder ensemble, en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait, et le plus joli cavalier de son temps. La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemblable, et sent le roman. C'est une grande justesse, que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, d'où il l'entend; je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et, en tous cas, il falloit le lui faire savoir par d'autres voies.

Cela sent encore bien le roman, de faire parler les gens tout seuls; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourroit savoir ce qu'une personne se seroit dit, à moins qu'elle n'eût écrit sa propre histoire, encore diroit-elle seulement ce qu'elle auroit pensé. La lettre écrite au vidame de Chartres est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue, et point du tout naturelle. Cependant, dans ce second tome, tout y est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier.

[1] Le prince de Condé et M. le duc.

[2] Le marquis de Tilladet étoit maître de la garde-robe du roi; il devint lieutenant-général en 1688, chevalier des ordres du roi, et lieutenant-général au gouvernement d'Artois.

[3] Bussy désigne par là madame de Coligny et madame de Grignan.

644. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juillet 1678.

Votre critique de *la princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. J'y ai trouvé ce que j'en ai pensé, et j'y aurois même ajouté deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assurément échappé. Je reconnois la justesse de votre esprit, et je vois bien que la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous; et quand notre jolie veuve s'en mêle, cela ne gâte rien. J'ai été fort aise de savoir votre avis, et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien: l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres.

Mais, mon pauvre cousin, je suis au désespoir de la guerre; il me semble qu'elle va recommencer: la paix s'embrouille et s'embarrasse; nous l'avons crue trop vite faite; c'est que nous avons un si grand besoin de varier la phrase pour loner le roi, que notre impatience nous a fait prévenir le temps. La Feuillade dit que madame de Ludres s'étoit portée trop tôt héritiere, quand elle parloit comme ayant débusqué madame de Montespan; nous avons fait de même pour la paix: nous nous sommes portés trop tôt pour héritiers.

Ma fille est toujours aimable et languissante. J'embrasse la veuve, embrassons-nous tous quatre.

645. ***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

Ce 23 juillet 1678.

Cette lettre sera courte, ma chère cousine; car c'est un remerciement; vous avez donné à un des enfants de mon bailli de Forléans voire chapelle de Bourbilly. Ce bailli l'est aussi de la terre d'Époisses. Si vous n'avez regardé que moi dans ce bienfait, je vous en rends mille graces, et je sens cela avec ce cœur que vous connoissez, qui sait encore bien mieux aimer que haïr. Si Guitaud a part en tout on en partie à votre présent, je lui laisse tout le soin de la reconnoissance. Le vassal, ce me semble, auroit trop de vanité, s'il vouloit être de moitié de quelque chose avec son seigneur. Raillerie à part, ma chère cousine, en quelque vue que vous l'ayez fait, je vous remercie du remerciement que vous m'avez attiré.

J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *la princesse de Clèves*; si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la princesse de Clèves*.

Adieu, Madame, je vous aime toujours et de tout mon cœur; la Coligny fait la même chose. A propos d'elle, il vient d'arriver un grand accident à son grand-oncle et à sa petite-tante; ils ont versé de Montelon à Autun, et les chevaux ont traîné le carrosse tout versé plus de cinq cents pas. Ils sont tous deux blessés en vingt endroits; cependant ils n'en auront, Dieu merci, que le mal.

646. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 9 août 1678.

Ni le seigneur, ni le vassal, n'ont à se disputer sur le grand bénéfice que j'ai donné au sieur Poussy; je ne savois point que vous y prissiez intérêt, et je me suis trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de le remercier de l'avoir acceptée, lorsque j'ai vu qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remerciement de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, et ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

Je suis encore d'accord de ce que vous dites de

la princesse de Clèves; votre critique et la mienne étoient jetées dans le même moule.

Tout le monde s'est remis à croire la paix. Le roi de Suède prie le roi de vouloir bien la faire sans s'attacher davantage à ses intérêts. Les Hollandois se sont déchargés de cette négociation; et cela fait croire que toutes les louanges en vers et en prose qu'on a données au roi sur cette paix se trouveront à leur place. Mais que dites-vous de M. d'Albret qui alloit voir amoureusement et nocturnement madame de Lameth à la campagne? On l'a pris pour un voleur, on l'a tué sur la place. Voilà une étrange aventure[1].

Adieu, mon cousin; adieu, ma jolie veuve; si ma tante m'avoit donné les dix mille écus dont vous me parliez l'autre jour, je n'aurois pas traité avec la présidente Baillet; mais je tiens mon affaire bonne, à moins que, pour me faire dépit, elle eût la malice de mourir demain; en ce cas-là, je l'avoue, je suis attrapée.

---

647. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 12 août 1678.

Vous ne sauriez être plus aise que moi, Madame, de trouver que nous pensons les mêmes choses, je m'en tiens fort honoré; j'ai vu la critique imprimée de *la princesse de Clèves*, elle est exacte et plaisante en beaucoup d'endroits; mais elle a un air d'acharnement qui sent l'envieux ou l'ennemi, et qui ne fait point de quartier; pour la nôtre, c'est une critique de gens de qualité qui donnent la vie après avoir désarmé.

[1] Charles Amanieu d'Albret, dit le marquis d'Albret. Bussy-Lameth, instruit de ses liaisons avec sa femme, obligea celle-ci de lui indiquer un rendez-vous dans le château de Pinon en Picardie, où il fut tué le 5 ou le 6 août 1678. Le marquis avoit pris pour s'y rendre un congé du maréchal de Schomberg. M. de Louvois manda au maréchal que le roi avoit été surpris que, sans ses ordres, il eût accordé un congé à un officier général. Le marquis d'Albret étoit neveu du chevalier d'Albret, qui tua en duel le marquis de Sévigné, le 4 février 1651.

Il ne faut s'affliger des bruits de guerre, ni se réjouir des bruits de paix; un peu de patience et nous saurons à quoi nous en tenir; je me fais cette leçon à moi-même aussi bien qu'à vous. Vous dites plaisamment que nous nous sommes trop tôt portés pour héritiers sur les louanges précipitées que nous avons données sur la paix; mais comme on ne les a point datées, elles seront aussi bonnes au mois d'octobre qu'au mois de juillet.

Cela est donc heureux à vous, Madame, que, ne pensant obliger qu'un honnête bourgeois de Semur, en lui donnant un bénéfice, vous m'ayez aussi fait plaisir; car le bourgeois est mon bailli de Forléans.

Quoique je me sois quelquefois dans ma vie exposé à de pareilles aventures qu'à celle du marquis d'Albret, j'ai toujours trouvé qu'on étoit bien sot, et moi tout le premier, de hasarder de mourir ainsi; cependant il faut que jeunesse se passe: ces périls-là augmentent le plaisir: les uns s'en sauvent, les autres y demeurent. Passe encore, si l'on étoit assuré d'être aimé; mais mourir pour une *Guenipe!*

La bonne femme de Toulongeon a pris trois mois pour se résoudre à prendre votre marché; elle est assez indifférente pour traiter; mais son fils veut dégager Montelon, comme vous voulez dégager Bourbilly, et je trouve qu'il a raison.

La petite veuve et moi parlons très souvent de vous, vous entendez bien que cela veut dire que nous vous admirons; mais vous avez beau être admirable, nous ne vous aimerions pas de tout notre cœur, comme nous faisons, si nous n'étions pas persuadés que vous nous aimez de même.

---

648. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 23 août 1678.

Où est votre fils, mon cousin? pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étant faite et signée le 9 août, M. le prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi. Vous sa-

vez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Senef. Le lendemain du combat, il envoya faire ses excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ne vous paroît-il pas ressembler à l'homme qui se bat en duel à la comédie, et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi.

Les principaux officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix, et convinrent de faire entrer du secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui étoit un escadron qui avoit soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit. M. de Luxembourg lui dit que c'étoient les gendarmes-dauphin, et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien, en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comment on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui nous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action, et qu'on s'occupe à battre et à se défendre.

Voilà l'aventure de mon pauvre fils; et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença. C'est comme cela qu'on pourroit dire de lui plus justement qu'on ne disoit de Dangeau : *Si la paix dure dix ans, il sera maréchal de France.*

Mais changeons de propos; je crois que vous ne savez pourquoi vous ne vous donnez point les uns aux autres le plaisir d'une bonne compagnie, dans la province, entre vous et M. de Guitaud. Sa femme a bien de l'esprit; ma nièce se trouveroit fort bien de cette société; vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres. Quand vous allez à votre terre de Forléans, il est tout naturel d'aller à Epoisses, et puis vous verrez comment vous vous accommoderez ensemble. Je sais que s'il vous rencontre il vous embarrassera par ses honnêtetés, et par la manière dont il vous témoignera l'envie d'être de vos serviteurs et de vos amis. Eh, mon Dieu! a-t-on trop bonne compagnie dans les provinces, qu'il faille s'ôter ceux qui nous parleroient notre langue, et qui nous entendroient fort bien. Il me semble que vous et madame de Coligny devriez aimer ceux qui sauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci : quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace; j'ai entrepris de vous faire amis, d'autant plus tôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible; c'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que sans rebattre les *lanternerie*s du passé, cela se fît de galant homme, avec cette grace que vous avez quand il vous plaît. Si mes desseins en cela réussissoient, je suis assurée que vous me remercieriez tous deux.

---

649. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ

A Chaseu, ce 2 septembre 1678.

Le régiment de Cibours, où est mon fils à présent, est aux environs de Maëstricht, Madame, avec le régiment de Tavanes et celui de Courtebonne, où le maréchal de Schomberg les a laissés. Vous m'avez fait un très grand plaisir de me mander les hasards et la gloire de M. de Sévigné; je comprends bien l'un et l'autre, et je vous en félicite de tout mon cœur; si la paix duroit, elle lui feroit plus de tort qu'à beaucoup d'autres, car il s'avanceroit fort vite, s'il lui arrivoit quelque autre heureuse aventure comme celle-ci; mais ne trouvez-vous pas que le canon le cherche? C'est la seule bataille qu'on ait jamais donnée en temps de paix; ma fille de Coligny dit que c'est le *goupillon* de cette guerre.

Au reste, Madame, je ne sais qui vous a dit que nous ne nous divertissions pas bien quand nous sommes à Bussy; nous voyons très souvent le marquis de Trichâteau [1], vous savez qu'il est de la maison du Châtelet, mais je ne sais si vous

[1] Erard du Châtelet, marquis de Trichâteau, gouverneur de Semur et grand bailli d'Auxois, mort en 1684.

savez que c'est un des plus honnêtes hommes de France, avec qui on peut parler de la cour et de la guerre. Je suis là sur le passage de Paris à Lyon, et cela m'attire mille visites; j'ai encore le voisinage de Sainte-Reine qui me donne la connoissance de beaucoup d'honnêtes gens, et ce ne sont pas des gens incommodés par leurs maladies, car ils ne viennent là que pour trop de santé.

Quand je suis à Chaseu, j'ai le voisinage de l'évêque d'Autun, de Tavanes, de Jeannin, d'Epinac, de Toulongeon et de sa femme, de l'abbé Bonneau, sans compter encore beaucoup d'autres honnêtes gens que vous ne connoissez pas.

Je viens présentement de Dijon avec votre nièce, pour un procès que j'y ai gagné; nous y avons vu douze comédies. C'étoit à qui nous régaleroit, à la ville, par des grands repas et par des concerts, et à la campagne par des promenades. Deux jours avant que d'en partir, nous allâmes avec le premier président et sa femme à Lux, où M. et madame du Houssay nous reçurent, Dieu sait comment! Nous y fîmes la partie de nous trouver le 29 d'août chez Tavanes à Sully, et nous en revînmes le trente et unième. Outre le premier président et sa femme, M. et madame du Houssay, il y avoit encore l'évêque de Langres, madame de Chamilly, le commandeur Brûlart, M. d'Epinac, M. et madame de Toulongeon, et l'abbé Bonneau; et comme Tavanes ne pouvoit pas coucher tant de gens, M. d'Epinac nous emmenoit les soirs, M. et madame de Toulongeon, l'abbé Bonneau, ma fille et moi, coucher à Epinac qui n'est qu'à une demi-lieue de Sully.

Il arriva là une chose qu'on n'a peut-être jamais vue dans la maison d'un gentilhomme : nous entrâmes dans la cour de Sully, qui est la plus belle cour de château de France, sept carosses à six chevaux chacun à la suite les uns des autres, cependant nous venions de quatre endroits différents; cela fait voir combien nous sommes justes à nos rendez-vous; je vis dans l'église de Sully le caveau des Rabutins d'un côté, et celui des Tavanes de l'autre, et nos armes écartelées avec celles de Bourgogne dans tous les vitraux; car vous savez que ce fut Jeanne de Montagu, princesse de la maison de Bourgogne, qui apporta cette terre en mariage à Hugues de Rabutin, et que son petit-fils Christophle, notre bisaïeul, la vendit à Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, père de Gaspard de Saulx, maréchal de Tavanes; mais pour revenir à nos divertissements, nous ne nous séparâmes point que nous n'eussions fait une autre partie, qui est de nous trouver à La Borde, chez le premier président, au commencement d'octobre prochain, après notre retour d'Auvergne, où nous allons ma fille et moi. Si les plus honnêtes gens de la cour étoient assez aises de me voir pendant que j'y étois, vous jugez bien que l'on me compte avec plaisir en province, et vous savez mieux que personne combien ces petites régences-là sont agréables.

Pour revenir maintenant à ce que vous me mandez de M. et de madame de Guitaud, je vous dirai que je crois qu'ils ne gâteroient rien, s'ils se trouvoient parmi nous, et que même on seroit bien aise de les voir s'ils vivoient bien avec tout ce que je viens de vous nommer de gens : pour moi, qui suis aussi honnête qu'un autre, je les recevrois le mieux que je pourrois quand ils me viendroient voir à Bussy ou à Chaseu; mais comme il faut un commencement à toutes choses, j'ai trouvé fort ridicule que M. de Guitaud, jadis mon *cornette*, ait cru qu'il n'y avoit pas eu toujours jusqu'à présent pour le moins autant de différence entre lui et moi qu'il y en avoit il y a trente ans. Vous dites que quand je vais à Forléans, il est tout naturel que j'aille à Epoisses, et je vous réponds que quand M. de Guitaud est à Epoisses et qu'il me sait à Forléans, il est bien plus naturel et bien plus raisonnable à lui d'y venir.

Vous dites que quand il me trouvera en quelque lieu il me fera mille honnêtetés, et je vous réponds que je lui en ferai deux mille; mais comme vous dites qu'il commencera là, je vous dis qu'il faut aussi qu'il commence ailleurs. Pour moi, je n'ai aucun chagrin contre lui; mais une marque qu'il en a contre moi, c'est qu'il ne me vient pas voir, lui me devant tous les premiers pas; quand il les aura faits, je ne suis pas un homme à me laisser vaincre en honnêtetés, non plus qu'en rudesses.

Voilà ce que je pense sur cette affaire, ma chère cousine, et je m'étonne que vous ne l'ayez pas pensé aussitôt que moi, sachant tout ce que vous savez, et connoissant M. de Guitaud et moi comme vous faites. Après tout, Madame, je serai ravi que, nous voulant faire amis, vous ne perdiez pas vos peines.

650. **

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY.

A Livry, le 18 septembre 1678.

J'ai lu vos réflexions sur *la princesse de Clèves*, Monsieur. Je les ai trouvées excellentes, et pleines de bon sens. Je les ai d'autant plus aimées, qu'elles ont rencontré le goût de tous les vrais honnêtes gens de ce pays-ci.

Que dites-vous de la critique qu'en a faite le père Bouhours : pour moi je l'ai trouvée fort bonne presque partout; je dis presque, parcequ'il n'y a rien de parfait au monde. Permettez-moi de vous demander encore si le style de *la princesse de Clèves* vous sembleroit bon pour l'histoire. Je suis revenu de Languedoc, où j'ai été conclure le mariage de M. de Rohan avec mademoiselle de Vardes. Le premier voyage que je ferai en Languedoc, je passerai par la Bourgogne, par la seule envie de vous rendre une visite à Chaseu, car c'est là, ce me semble, où vous demeurez la plus grande partie de l'année; j'y serai au moins quinze jours. Monsieur, que de choses nous dirons! le roi n'y sera pas oublié, vous savez combien j'aime à parler de sa gloire, quelque sujet qu'il m'ait donné de n'en dire mot; mais c'est que vous m'avez appris à me faire justice. Ah! que nous ferions bien des fragments, si on nous confioit cet *opéra!*

De madame DE GRIGNAN.

Je voudrois bien être dans *le chorus*. Il me semble que je mêlerois volontiers ma voix à la vôtre. Mais après avoir loué le monarque, ne dirons-nous rien de ses capitaines? Vous en avez vu gagner des batailles pendant la guerre; mais M. de Luxembourg fait plus, il en gagne pendant la paix. Vous savez toutes les histoires; mais vous n'y avez jamais vu de pareils évènements. Plût à Dieu que vous prissiez le soin de les écrire! Votre style y seroit bien convenable. J'ai vu des gens fort contents de quelques uns de vos ouvrages. Si je retourne jamais à Bussy, je vous demanderai pour marque de votre amitié de me les montrer. Savez-vous bien, Monsieur, qui est cette personne qui se promet votre amitié? Vous comprenez bien qu'elle en doit avoir pour vous; autrement elle seroit fort injuste : mais je ne *la* suis point, car je vous estime et je vous aime fort. J'embrasse de tout mon cœur madame de Coligny; c'est une aimable et une estimable personne.

De madame DE SÉVIGNÉ.

Est-il besoin de vous dire que c'est la belle Madelonne qui a pris notre plume pour vous dire ces mots? Nous sommes encore ici avec notre cher ami. En vérité nous y pensons fort souvent à vous; et quand on vous connoît, et qu'on vous aime comme nous faisons, on ne peut jamais oublier votre sorte d'esprit. Je vous recommande l'un à l'autre, monsieur le Comte et madame de Coligny. Parlez souvent ensemble, afin de ne point oublier votre langue, c'est ce qui vous a si bien préservés jusqu'ici de la *moisissure* qui arrive quasi toujours en province : tant que vous serez ensemble, vous en serez fort exempts.

Vous ai-je écrit depuis le combat de M. de Luxembourg? il me semble que non; quoi qu'il en soit, je ne vous dirai que ce que vous apprendra ce petit couplet;

Luxembourg, dinant en paix
Avec sa phalange,
Trouva, dit-on, fort mauvais,
Et le cas étrange,
De voir à son entremets
Le prince d'Orange.

Au reste, M. de Lameth a gagné son procès. Il a permission de prouver qu'il est c... : mais sa femme prétend se justifier, et faire voir clair comme le jour qu'il est impuissant; et quand on lui dit qu'elle a eu un enfant, elle assure que ce n'étoit point de lui. M. de Montespan parut à l'audience pour soutenir M. d'Albret. On y attendoit encore M. de Courcelles, mais il n'y vint pas, parcequ'il mourut ce jour-là d'une maladie dont sa femme se porte encore bien.

A madame DE COLIGNY.

Voilà une veuve fort précieuse, ma pauvre nièce, êtes-vous d'avis que nous la recevions dans notre illustre corps?

Je vous embrasse tous deux, mes chers amis; j'ai

trouvé la critique du père Bouhours fort plaisante. Je rends la plume à notre ami Corbinelli.

De M. DE CORBINELLI.

Je vous supplie, Monsieur, de trouver bon que j'assure ici votre divine fille de mon estime et de mes très humbles respects.

---

651. **

Du comte DE BUSSY *à M.* DE CORBINELLI.

Ce 27 septembre 1678.

J'étois assez content de mes réflexions sur la *princesse de Clèves* quand je les fis, mais comme je me défiois toujours un peu de l'amour-propre, madame de Sévigné premièrement, M. le président de Dijon (*M. Brûlart*), et puis vous, Monsieur, m'avez rassuré. Je ne vous nomme pas beaucoup d'autres approbateurs parceque la plupart ne me louent que sur ma réputation; pour vous trois, vous ne le faites qu'avec connoissance de cause. Je ne sais pas si la critique imprimée est du père Bouhours, mais je l'ai trouvée admirable comme vous faites; je crois que si nous la lisions ensemble nous y condamnerions les mêmes choses. Si vous venez ici, comme je vous en conjure, je vous ferai voir quelque chose du roi qui ne vous déplaira pas.

Je n'ai pas lu *la princesse de Clèves* avec le dessein de juger si son style étoit propre pour l'histoire; ce qui m'en souvient, c'est qu'elle conte bien; mandez-moi ce que vous pensez sur la demande que vous me faites. J'ai appris la bonne affaire que vous avez faite pour M. de Rohan et pour mademoiselle de Vardes; je trouve qu'en quelque pays que vous puissiez aller, vous ne sauriez mieux faire que de passer par la Bourgogne. Je passerai l'hiver ici ou à Autun, en fort bonne compagnie. Je pars après-demain avec ma fille pour l'Auvergne. Je suis d'accord avec vous que si nous étions chargés de faire l'histoire du roi, nous ne gâterions pas la matière.

A madame DE GRIGNAN.

Vous seriez reçue dans le *chorus*, Madame; la princesse Commène n'en savoit pas plus que vous. Ce n'est pas que si j'étois à la place du roi, vous fussiez jamais mon historienne, je vous donnerois de plus nobles emplois; et si vous n'écriviez pas ma vie, au moins la rendriez-vous plus heureuse. Il est vrai que M. de Luxembourg a fait une action bien extraordinaire; mais ce qu'a fait le prince d'Orange est une espèce d'assassinat qui mériteroit qu'on en informât, si le peu de justice qu'il y a dans le monde pouvait faire espérer qu'il fût châtié.

Vous me mandez que vous avez vu des gens fort contents de quelques-uns de mes ouvrages; plût à Dieu qu'ils l'eussent été de tous! En quelque lieu que nous nous trouvions jamais vous et moi, je vous montrerai tout ce que je croirai qui vous pourra plaire, car personne n'en a plus d'envie que moi, et vous jugez par ce que je vous ai dit que je ferois si j'étois roi, que je ne ferois pas moins, si je pouvois, comme simple gentilhomme. Madame de Coligny vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir, et de vos louanges; elle vous aime et vous estime autant que vous le méritez, c'est-à-dire infiniment.

A madame DE SÉVIGNÉ.

Vous n'aviez que faire de me nommer la belle *Madelonne* pour me la faire connoître, Madame; je l'ai reconnue à ses traits délicats, et je ne sais pas même si mon cœur ne m'en a pas dit quelque chose. Ce qui me l'avoit un peu déguisée, c'est la noirceur de son encre [1]. Mais je vois bien qu'elle commence à écrire des choses qu'elle veut bien qu'on lise, et qui ne passeront jamais.

Si vous vous entretenez de moi tous trois, nous vous rendons bien le change. Madame de Coligny et moi, nous faisons plus, en nous entretenons les gens dignes de vous comprendre; et c'est à vous plus qu'à personne à qui nous sommes redevables de *notre incorruptibilité*. Voilà un grand mot, mais il dit bien ce que je veux dire. Vous m'avez écrit le combat de M. de Luxembourg, et les glorieuses souffrances de M. de Sévigné, et je m'en

[1] Madame de Grignan avoit écrit au comte de Bussy le 5 septembre 1674, avec de l'encre si blanche, que celui-ci avoit à peine pu distinguer les caractères de l'écriture.

suis réjoui avec vous. La gloire m'empêchera de vous rien répondre sur l'article de M. Lameth ; il est si plaisant que je ferois pitié si j'y voulois ajouter quelque chose.

De madame DE COLIGNY.

Il appartient bien à madame de Courcelles d'être veuve ! non, non, ma tante, elle n'y songe pas seulement, vous lui faites trop d'honneur. Pour moi, j'aimerois autant ne l'être pas que d'être d'un corps où elle seroit [1].

Du comte de BUSSY.

Mandez-moi s'il est bien vrai que ce soit le P. Bouhours qui ait fait la critique de la princesse de Clèves, car je l'en aimerois davantage.

Que dites-vous de l'aventure du chevalier de Vendôme? mais peut-être ne la savez-vous pas : à tout hasard je m'en vais vous la dire comme on me l'a mandée. Le chevalier de Vendôme ayant mis l'épée à la main dernièrement dans sa chambre, à Fontainebleau, pour tuer une chauve-souris, se blessa au point de se réduire à être chevalier s'il ne l'avoit pas été. Je ne sais, Madame, si je me fais bien entendre; mais enfin il est dans tel état que le Grand Seigneur ne lui feroit rien faire davantage, si l'ayant pris, il le vouloit mettre dans le sérail. Il n'a pas fait là un beau coup d'épée.

Adieu, notre chère cousine et tante, personne ne vous aime plus que nous faisons.

---

652. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 12 octobre 1678.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin. Dans l'une vous me contez votre vie, et de quelle manière vous vous divertissez. Je trouve que vous avez une très bonne compagnie, et que vous faites un très bon usage de tout ce qui peut contribuer à vous faire une société douce et agréable; j'y souhaitois M. et madame de Guitaud; mais vous me dites une suite de raisons auxquelles je me rends. Personne de vous deux n'ayant encore fait les premiers pas, ce n'est point assurément à vous à rompre cette glace : ainsi je trouve à propos de me taire sur ce chapitre; mais je ne ferai pas de même sur toute l'amitié que vous me promettez, vous et madame de Coligny; et si nous étions dans un règne moins juste que celui-ci, on pourroit bien vous changer un exil que vous rendez trop agréable, comme on fit à un Romain : on apprit qu'il passoit la plus douce vie du monde dans une île où il étoit exilé; on le rappela à Rome, et on le condamna à y vivre avec sa femme. Je suis charmée que vous me promettiez de m'aimer, ma nièce de Coligny et vous. Je suis ravie de vous plaire, et d'être estimée de vous deux. Nous nous mîmes l'autre jour à parler d'elle, ma fille, M. de Corbinelli et moi; en vérité, elle fut célébrée dignement; et l'un des plus beaux endroits que nous trouvassions en elle fut la tendresse et l'attachement qu'elle a pour vous, et le plaisir qu'elle prend à adoucir votre exil; cela vient d'un fonds héroïque. Mademoiselle de Scuderi dit que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'étendue de la capacité qu'on a d'aimer. Jugez par-là du prix de votre fille. Il faut louer aussi ceux qui sont dignes d'être aimés. Ceci vous regarde, mon cousin.

Au reste, je vous réponds de votre *incorruptibilité* tant que vous serez ensemble.

L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée; les goujats parlent même du siége de Trèves ou de Juliers. Je serai au désespoir, s'il faut que je reprenne encore les pensées de la guerre. Je voudrois fort que mon fils et mon bien ne fussent plus exposés à leurs *glorieuses souffrances*. Il est triste de s'avancer dans le pays de la misère; c'est ce qui est indubitable dans votre métier : vous sauriez bien m'en dire des nouvelles.

Vous savez, je crois, que madame de Mecklenbourg s'en allant en Allemagne, a passé par l'armée de son frère. Elle y a été trois jours comme Armide au milieu de tous ces honneurs militaires qui ne se rendent pas à petit bruit. Je ne puis comprendre

[1] Madame de Coligny justifie bien ici le mot de madame de Sévigné, lettre 514 : « *Cette affligée, » qui ne l'est pas du tout..., elle dit qu'elle avoit » toujours souhaité d'être veuve.* » Cependant elle ne paroît pas avoir eu à se plaindre de son mari, qui laissa une fortune considérable à son fils.

comment elle put songer à moi en cet état. Elle fit plus, elle m'écrivit une lettre fort honnête qui me surprit extrêmement, car je n'ai aucun commerce avec elle. Elle pourroit faire dix campagnes et dix voyages en Allemagne sans penser à moi, que je ne serois pas en droit de m'en plaindre. Je lui mandai que j'avois bien lu des princesses dans les armées, se faisant adorer et admirer de tous les princes, qui étoient autant d'amants : mais que je n'en avois jamais vu une qui, dans ce triomphe, s'avisât d'écrire à une ancienne amie qui n'avoit point la qualité de confidente de la princesse. On veut entendre finesse à son voyage : ce n'est pas, dit-on, pour voir son mari qu'elle n'aime point; ce n'est pas qu'elle haisse Paris, c'est donc pour marier monseigneur le Dauphin. Il y a des gens si mystérieux, qu'on ne peut jamais croire que leurs démarches ne le soient pas.

M. de Brandebourg et les Danois ont si bien chassé les Suédois de l'Allemagne, que cet électeur n'a plus rien à faire qu'à venir joindre nos ennemis. On craint que cela ne retarde la paix des Allemands.

La cour est à Saint-Cloud; le roi veut aller samedi à Versailles : mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité de faire que les bâtiments soient en état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des chariots pleins de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et ne pas décrier l'air de ce *favori sans mérite*. Vous savez ce bon mot sur Versailles.

Je n'ai vu personne qui ne soit persuadé que c'est le père Bouhours qui a fait la critique de *la princesse de Clèves;* il s'en défend peut-être comme jésuite, mais ce n'est pas une pièce à désavouer comme bel esprit.

Les jésuites sont plus puissants que jamais; ils ont fait défendre aux pères de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes, et par conséquent au sang de circuler. Ils ont encore remis sur pied les cinq propositions, il a fallu promettre et désavouer ce qu'ils ont voulu; les lettres de cachet dont on est menacé sont de puissants arguments pour persuader leur doctrine. Dieu jugera toutes ces questions à la vallée de Josaphat; en attendant vivons avec les vivants.

Nous sommes revenus de Livry plus tôt que nous ne voulions, à cause d'une fièvre qui prit sottement à l'une de mesdemoiselles de Grignan. Nous nous raccoutumons à la bonne ville insensiblement. Nous pleurions quasi quand nous quittâmes notre forêt. Le bon Corbinelli est enrhumé et garde la chambre. La santé de ma fille, qui nous donnoit quelque espérance de se rétablir, est redevenue maladie, c'est-à-dire, une extrême délicatesse : cela ne l'empêche pas de vous aimer et de vous honorer, Monsieur et Madame; je vous assure que Corbinelli diroit de lui la même chose s'il étoit ici. Adieu, mes chers parents et amis, je pense très-souvent à vous avec une tendresse extrême.

655.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 octobre 1678.

Je suis très-aise, Madame, que vous approuviez mon *quant à moi* sur le sujet de M. de Guitaud; et en effet, quand avec le cordon bleu il auroit encore l'ordre de la toison et celui de la jarretière, il n'y auroit pas de comparaison de lui à moi. Ce n'est pas qu'il n'ait du mérite, je le connois, mais je n'en suis pas aveuglé comme lui.

Vous avez fait un grand plaisir à madame de Coligny et à moi de la louer sur celui qu'elle trouve à me tenir compagnie dans mon exil; car encore que sans vanité je sois assez divertissant, il est fort extraordinaire qu'une jeune veuve qui ne manque ni d'agréments, ni de bien, ni d'esprit, s'exile elle-même de Paris et de la cour, où elle auroit des plaisirs et des applaudissements, pour ne pas quitter son père exilé. Je dis comme mademoiselle de Scuderi, Madame, cela vient d'un fond héroïque.

Les Suédois ne sont pas au point où vous les pensez, et leurs ennemis ne sont pas en état de venir joindre l'armée de l'empereur; j'en ai de bonnes nouvelles, Madame; ainsi cela n'empêche pas la paix des Allemands, et je la tiens pour faite cet hiver après la trêve que nous allons avoir avec eux, mais quand nous n'aurons pas, vous et moi, la dépense de la guerre sur les bras pour nos enfants, nous aurons d'autres peines pendant la paix;

car enfin, il faut en avoir, et sur cela, Madame, écoutez notre ami Comines sur le chapitre des traverses de la vie humaine. « Aucune créature n'est » exempte de passion, tous mangent leur pain en » peine et douleur : Notre Seigneur le promit dès » qu'il fit l'homme, et loyaument l'a tenu à toutes » gens. » Il n'y a personne qui ne sache cela aussi bien que M. d'Argenton; mais vous m'avouerez qu'on ne le sauroit dire plus plaisamment que lui.

J'ai su le voyage de madame de Mecklenbourg en Allemagne, mais point son passage par l'armée que commande M. son frère. Je crois qu'elle s'est avisée de vous écrire sur le bien que M. de Luxembourg lui a dit de M. de Sévigné; voilà la cause la plus naturelle de sa surprenante civilité, je ne sais pas si vous en soupçonnez d'autres; la réponse que vous lui avez faite est fort jolie, et je parierois pour elle contre la lettre de la princesse. Je crois qu'effectivement elle est chargée de quelque commission en Allemagne de la part du roi.

Je n'avois pas su qu'on eût appelé Versailles un *favori sans mérite*, il n'y a rien de plus juste ni de mieux dit. Les rois peuvent à force d'argent donner à la terre une autre forme que celle qu'elle avoit reçue de la nature; mais la qualité de l'eau et celle de l'air ne sont pas en leur pouvoir. Ce seroit un étrange malheur, si après la dépense de cent millions [1] à Versailles, il devenoit inhabitable.

[1] C'est une opinion généralement accréditée, que les dépenses faites par Louis XIV à Versailles se sont élevées à des sommes si énormes, que le roi en fut lui-même effrayé, et brûla les mémoires des ouvriers. Mirabeau les fait monter à *douze cents millions;* un autre écrivain les évalue à plus de quatre milliards. M. Guillaumot, ancien architecte des bâtimens du roi, a publié un mémoire en 1801, dans lequel il rend compte des recherches auxquelles il s'est livré pour connoître au vrai ce ce qu'ont coûté les divers bâtiments faits par Louis XIV. Il a compulsé toutes les archives du *département des bâtiments*, et ce travail lui a démontré que les sommes consacrées aux dépenses du château et des jardins de Versailles, à la construction des églises de Notre-Dame et des Récollets de la même ville, de Trianon, de Clagny et de Saint-Cyr, du château, des jardins et de la machine de Marly, de l'aquéduc de Maintenon, des châteaux de Noisy et de Moulineux, et aux travaux de la rivière d'Eure, ne se sont élevées, pendant tout le règne de Louis XIV, qu'à *cent quatre-vingt-sept millions soixante-dix-huit mille cinq cent trente-sept livres treize sous deux deniers.*

Il faut qu'il y ait quelque chose contre la foi dans la philosophie de Descartes, puisque les jésuites la condamnent, et cela me fait voir que la belle *Madelonne* (*madame de Grignan*) sent un peu le fagot. Je n'aurois jamais cru que si elle avoit à être damnée, c'eût été pour la religion; je la tenois plus proche à d'autres; mais enfin, en quelque lieu qu'elle aille dans cent ans d'ici, je serai bien fâché si je ne suis pas avec elle. Madame de Coligny aimeroit fort aussi sa compagnie; mais elle voudroit bien, si cela se pouvoit, la lui tenir en paradis. Adieu, Madame; nous vous aimons et nous vous embrassons tous deux, Dieu sait combien! Nous disons aussi mille douceurs à notre ami Corbinelli, fût-il quatre fois plus enrhumé qu'il n'est.

---

654. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris ce 14 novembre 1678.

Je veux écrire dans mes Heures ce que dit M. de Comines sur les traverses de la vie humaine. Il y a plaisir de voir que dès ce temps-là il étoit question de tribulation et de misère. Son style donne une grace particulière à la solidité de son raisonnement. Pour moi, je veux être plus persuadée que jamais de l'impossibilité d'être heureux en ce monde, puisque Dieu tient *loyaument* ce qu'il a promis.

On m'a appris une chanson qui m'a fait rire : c'est sur une querelle dont vous avez sans doute entendu parler, entre le comte d'Auvergne et Tallart; c'est sur un vieux air des *Rochellois*.

Le jeune comte de Tallart,
Pour ne rien donner au hasard,
Manque au rendez-vous qu'on lui donne;
Cette prudence me surprend,
Car jamais sa maman mignonne
Ne s'avisa d'en faire autant.

Si vous connoissez celui qui a fait ce couplet, vous m'obligerez de me le nommer. En récompense si je vois le père Bouhours, je le prierai de me dire s'il ne sait point qui a fait la critique de *la princesse de Clèves.*

Voici un autre couplet sur le même air du premier, qu'on dit que la duchesse de la Ferté a fait contre son mari :

Que La Ferté ne m'aime pas,
Qu'il soit traître comme Judas,
Qu'il s'enivre comme Silène,
Qu'il soit c..., battu, content,
Qu'il soit fils d'un gros capitaine,
Tout cela m'est indifférent.

Je vous prie, mon cousin, de ne me jamais citer en chantant cela, car je les entends chanter dans les rues, et je vous les envoie pour vous divertir; je ne veux point d'affaire avec ces dames-là. Le couplet de madame La Baume auroit été digne d'être du nombre de ceux qu'on faisoit autrefois sur les airs de *Baptiste* (*Lully*).

Je vous fais toujours des amitiés de la part de madame de Grignan.

Madame DE GRIGNAN.

Et ne pourrois-je pas les faire moi-même, sans en donner la peine à une autre? Assurément, Monsieur, je ne résiste jamais à la tentation de vous mettre un mot dans les lettres de ma mère. Si vous demandez quelle interprétation je donne au mot *tentation*, c'est en vérité par rapport à vous, que je crains d'ennuyer; car pour moi, je ne puis me faire que du bien, en vous faisant souvenir souvent de moi, et m'attirant mille douceurs que vous me dites d'une manière toute nouvelle. Peut-être même que vos maîtresses n'ont jamais goûté le plaisir de vous entendre souhaiter d'aller en enfer avec elles; et ce souhait est mille fois plus obligeant que d'y aller simplement avec elles, sans songer où l'on va. Si madame de Coligny avoit bien voulu aussi passer son éternité avec moi sans restriction, je trouve que partout nous aurions été une fort bonne compagnie; mais la prudence l'a retenue. Je vois bien qu'elle me croit fort engagée dans la secte de M. Descartes, à qui vous donnez l'honneur de ma perte. Je ne veux pourtant pas encore l'abjurer: il arrive des révolutions dans toutes les opinions comme dans les modes; et j'espère que les siennes triompheront un jour, et couronneront ma persévérance. Au reste, Monsieur, vous faites fort mal de passer vos hivers en Bourgogne, quand je passe les miens ici; il faudroit se mieux entendre, pour se donner du plaisir, si plaisir il y a pour vous, car il est fort possible que vous ayant madame de Coligny, et madame de Coligny vous, vous ne souhaitiez rien davantage. Je vous trouve tous deux en bonne compagnie, et je vous salue tous les deux très-humblement.

Madame DE SÉVIGNÉ.

C'eût été un grand dommage de l'empêcher de vous entretenir elle-même. Notre cher Corbinelli vous assure de ses anciennes tendresses; et je vous assure, mon cher cousin et ma chère nièce, que je vous aime et que je vous estime beaucoup. Mandez-moi où vous passerez votre hiver.

---

655. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 27 novembre 1678.

J'étois en peine de la santé de la belle Madelonne (*madame de Grignan*), Madame, ne trouvant point de meilleure raison pour vous avoir empêchée de me faire réponse, quand j'ai reçu votre lettre; vous pouvez juger combien elle m'a réjoui. Je suis fort aise, Madame, qu'il vous ait paru comme à moi que M. de Comines a un tour plaisant aussi bien que du bon sens, et sur cela vous trouvez de la consolation, dites-vous, de voir que les honnêtes gens de son temps souffroient comme ceux du nôtre: mais vous en saurez bien davantage, quand vous saurez que Comines ne parloit de la nécessité des misères humaines, que sur le sujet des grands princes de son siècle, et commençoit par son bon maître Louis XI, auprès duquel il trouvoit les particuliers fort heureux.

Vous m'avez fait un très grand plaisir, Madame, de m'envoyer le couplet de Tallart; il est digne de l'approbation du bon ouvrier. Vous souhaitez que je vous apprenne celui qui l'a fait, si je le connois; oui, Madame, je vous l'apprendrai; mais gardez-moi le secret, je vous en conjure. C'est notre ami Coulanges, seul capable de faire un madrigal aussi fin que celui-là depuis que je n'en fais plus.

Le couplet de madame de La Ferté a fort mal

pris son temps pour se faire estimer de venir avec celui de Tallart, le premier est bon pour nous, et l'autre pour le Pont-Neuf. Ne craignez pas que je vous fasse d'affaires sur cela; je ne cite jamais personne sur les *pasquins*.

A madame DE GRIGNAN.

De quelque part que viennent vos amitiés, Madame, elles sont toujours bien venues: cependant j'aime encore mieux celles que vous me faites vous-même; mais je ne vous demandois point ce que vous vouliez dire par le mot de *tentation*: il eût été plus obligeant à vous de me le laisser entendre comme il m'auroit plu: vous ne l'avez que trop purifié par celui de *mère* qui l'accompagne. Au reste, Madame, il y a du plaisir à faire quelque chose pour vous; vous avez bien remarqué le souhait que j'ai fait de vous accompagner en enfer, et puisque je puis vous en reparler sans me faire trop de fête, je vous dirai qu'il est vrai que je ne me suis jamais fait valoir par-là auprès de mes maîtresses, et quand même je faisois ce voyage avec elles, j'étois payé pour cela; mais pour vous, Madame, vous savez trop que mes offres ne sont que des offres, c'est-à-dire des avances.

Madame de Coligny est comme mille gens à qui les chaudières bouillantes font peur, et qui pourtant se fourvoient en voulant aller en paradis; nous la laisserons dire, et nous la mènerons toujours.

Cela est plaisant, Madame, que vous vous preniez à moi de ce que je suis en Bourgogne quand vous êtes à Paris; eh bien! je vous ferai de semblables reproches de Paris quand vous serez en Provence. Mais sur cela, Madame, faisons quitte à quitte; car vous savez aussi bien que moi que n'est pas à Paris qui veut.....

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Quand la belle *Madelonne* me voudra dire deux mots dans vos lettres, Madame, laissez-la faire; vous ne vous effacez point l'une l'autre. Mon Dieu, que j'aime notre ami Corbinelli! mais il faut qu'il se souvienne de la parole qu'il nous a donnée, de passer ici quand il ira en Languedoc. Madame de Coligny s'y attend comme moi; pour vous, Madame, nous nous disons sur votre sujet tout ce que la tendresse fait dire quand elle est maîtresse du cœur. Nous allons passer l'hiver à Autun, avec M. l'évêque (*M. de Roquette*), Épinac, Toulongeon, sa femme, Jeannin, sa belle-fille, madame de Ragny, sa fille, l'abbé de Hautefeuille et l'abbé Bonneau; le comte ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

---

656. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 18 décembre 1678.

O gens heureux! ô demi-dieux! si vous êtes au-dessus de la rage de la bassesse, si vous vous possédez vous-mêmes, si vous prenez le temps comme Dieu l'envoie, si vous regardez votre exil comme une pièce attachée à l'ordre de la Providence, si vous ne retournez point sur le passé pour vous repentir de ce vous êtes il y a trente ans, si vous êtes au-dessus de l'ambition et de l'avarice! enfin, ô gens heureux! ô demi-dieux! si vous êtes toujours comme je vous ai vus, et si vous passez paisiblement votre hiver à Autun avec la bonne compagnie que vous me marquez! Notre ami Corbinelli vous écrit dans ma lettre. M. le cardinal de Retz, le plus généreux et le plus noble prélat du monde, a voulu lui donner une marque de son amitié et de son estime. Il le reconnoît pour son allié; mais bien plus pour un homme aimable et fort malheureux. Il a trouvé du plaisir à le tirer d'un état où M. de Vardes l'a laissé, après tant de souffrances pour lui, et tant de services importants; et enfin il lui porta avant-hier deux cents pistoles pour une année de la pension qu'il lui veut donner. Il y a long-temps que je n'ai eu une joie si sensible La sienne est beaucoup moindre; il n'y a que sa reconnoissance qui soit infinie; sa philosophie n'en est pas plus ébranlée, et comme je sais que vous l'aimez, je suis assurée que vous serez aussi aise que moi.

Pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfants. Le roi paroît fâché de ces excès. MONSIEUR a mis toutes ses pierreries en

gage. Vous aurez appris que la paix d'Espagne est ratifiée, je crois que celle d'Allemagne suivra bientôt.

La pauvre belle comtesse est si pénétrée de ce grand froid, qu'elle m'a priée de vous faire ses excuses, et de vous assurer de ses véritables et sincères amitiés, et à madame de Coligny. Sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout est gelé. Elle vous assure que son cœur ne l'est pas; je vous en dis autant du mien, mes chers enfants. Quand je veux penser à quelque chose qui me plaise, je songe à vous deux. Je vis l'autre jour ma nièce de Sainte-Marie; au travers de cette sainteté, on voit bien qu'elle est votre fille.

Mais, hélas! que dites-vous de l'affliction de M. de Navailles qui perd son fils d'une légère maladie, après l'avoir vu exposé mille fois aux dangers de la guerre? La prudence humaine, qui faisoit amasser tant de trésors et faire de si grands projets pour l'établissement de ce garçon, me fait bien rire quand elle est confondue à ce point-là. Je vous demande beaucoup d'amitié pour M. Jeannin de ma part.

M. DE CORBINELLI.

J'ai vu un mot de vous, Monsieur, qui m'a fait un grand plaisir. Si j'écoutois mon enthousiasme, je vous écrirois une grosse lettre de remerciements, c'est-à-dire, que par l'emportement de ma reconnoissance, je tomberois dans l'ingratitude; car c'est ainsi qu'on doit appeler une grosse lettre de moi. Mon Dieu! que je conçois bien le plaisir qu'il y auroit d'être en tiers avec vous et madame de Coligny, et d'y parler à cœur ouvert auprès d'un grand feu à Chaseu! J'irai un jour, et je me promets à moi-même cette satisfaction; car vous savez que c'est toujours soi qu'on cherche à satisfaire sur toutes choses, et qu'il n'y a véritablement qu'une passion, qui est l'amour-propre. Je me propose d'examiner avec vous deux bien des choses, et de vous inspirer un sentiment de mépris pour l'approbation du public sur bien des gens qui ne la méritent pas. J'aime à examiner même les choses qui me plaisent, afin de voir si je ne me suis point trompé. Je vous demande que nous fassions ensemble la même démarche. Nous parlerons de la cour, de la guerre, de la politique, des vertus, des passions et des vices, en honnêtes gens.

Au reste, je me suis avisé de faire des remarques sur cent maximes de M. de La Rochefoucauld. J'en suis à examiner celle-ci.

La bonne grace est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

Je demande à votre tribunal si elle est facile à entendre, et quel rapport ou proportion il y a entre bonne grace et bon sens?

Je trouve qu'on se sert de mots dans la conversation, qui, étant examinés, sont ordinairement équivoques, et qui à force de les *sasser*, ne signifient point, dans la plupart des expressions, ce qu'il semble à tout le monde qu'ils doivent signifier. Par exemple, je demande à madame de Coligny qu'elle me définisse la bonne grace, et qu'elle me marque bien la différence avec le bon air; qu'elle me dise celle de bon sens et de jugement, celle de raison et de bon sens, celle de bon esprit et de bon sens, celle de génie et de talent, celle de l'humeur, du caprice et de la bizarrerie; de l'ingénuité et de la naïveté; de l'honnêteté, de la politesse et de la civilité; du plaisant, de l'agréable et du badin. Ne vous amusez pas à me dire que ce sont, la plupart, des synonymes; c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. Je suis après à définir tout, bien ou mal, il n'importe. Faites la même chose, je vous en prie. Que dites-vous de la vente de notre charge? c'est le roi qui l'achète; il n'en veut donner que six cent mille francs; on dit cependant que Tilladet l'aura, et que le chevalier Colbert aura celle de Tilladet. O gens heureux! ô demi-dieux!

---

657. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 31 décembre 1678.

S'il ne faut que faire ce que vous nous mandez, Madame, nous sommes *gens heureux et demi-dieux*; si vous saviez le redoublement d'estime et d'amitié que j'ai pour M. le cardinal de Retz, depuis les graces que j'ai appris qu'il a faites à notre ami, vous comprendriez combien je l'aime, et je suis si content de cette Éminence que je lui souhaite-

rois dix ans de moins que son pensionnaire, ce seroit le compte de tous les deux. Je suis fâché aussi bien que le roi des excès de la bassette, car j'aime mon maître, tout maltraité que j'en suis, et j'ai peur que le public n'excuse pas, autant que je fais, la complaisance qui lui fait souffrir un si gros jeu. Je ne doute pas de la paix d'Allemagne cet hiver. Nous croyons bien, madame de Coligny et moi, que madame de Grignan nous aime en toute saison, quoiqu'elle ne nous l'écrive pas quand il fait grand froid, et vous jugez bien de ce que cela fait sur le cœur des gens qui ne sont pas ingrats, et qui connoissent combien elle est aimable. Pour vous, ma chère cousine, nous vous aimons par les mêmes raisons, et encore parce que vos lettres nous plaisent infiniment. Il est vrai que quand on regarde le malheur du pauvre M. de Navailles, on trouve que les projets des hommes les plus sages sont bien peu de chose, quand il plaît à Dieu de les confondre; et quand il lui plaît aussi, les conduites folles ont d'heureux succès: cependant il est toujours bon d'être sage; car, outre qu'on n'a rien à se reprocher quand on n'a pas réussi, c'est que d'ordinaire Dieu se met du côté des prudents. Vous me mandez qu'au travers de la sainteté de ma fille de Sainte-Marie, vous voyez bien qu'elle est ma fille; et moi je vous réponds qu'au travers de mon air du monde, M. d'Autun (*M. de Roquette*) pourroit dire qu'il voit bien par mon attachement que je suis père d'une fille qui a de la vertu. Mais à propos de lui, Madame, vous ne l'auriez pas oublié dans votre lettre, si vous aviez su qu'il étoit ici. Comme je ne croyois pas qu'il y seroit quand je vous mandai les gens avec qui je passerois l'hiver, je ne vous en écrivis rien; cependant vous le connoissez, et vous savez le plaisir qu'il y a d'être avec lui; je lui montrai votre lettre, qu'il trouva belle et jolie; et sur cela que ne dit-il pas de vous? M. Jeannin et moi soupâmes chez lui, et il nous porta votre santé; il me pria de vous le mander, et que personne ne vous estimoit plus qu'il faisoit. M. Jeannin me dit la même chose, et y ajouta le mot *aimoit*; car vous savez que sur le chapitre des dames, il n'est pas tout-à-fait aussi régulier que les évêques.

A M. DE CORBINELLI.

Votre lettre m'a touché comme tout ce qui vient de vous, Monsieur: c'est la conversation d'un honnête homme et d'un homme d'esprit; mais j'en voudrois de plus fréquentes que celle des lettres. Si vous étiez ici, nous y passerions la vie plus doucement qu'à Paris, et nous y raisonnerions plus tranquillement qu'on ne fait en ce pays-là. Nous ne sommes pas de votre opinion, ma fille de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit, que *la bonne grace est au corps ce que le bon sens est à l'esprit*. Nous croyons que M. de La Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grace est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens; et nous trouvons cela vrai. Nous croyons encore qu'il y a de la différence entre la bonne grace et le bon air; que la bonne grace est naturelle, et le bon air acquis; que la bonne grace est jolie, et le bon air beau; que la bonne grace attire l'amitié, et le bon air l'estime.

M. d'Autun, à qui j'ai fait voir votre lettre et nos décisions, a trouvé celle-ci juste, et n'approuvoit pas seulement que nous dissions que le bon air attiroit le respect. Ma fille a trouvé qu'il falloit mettre l'estime, et nous y avons souscrit. Pour moi, j'avois jugé le bon sens et le jugement la même chose. Madame de Coligny vouloit que le bon sens regardât les pensées et les expressions, et le jugement la conduite. M. d'Autun a été pour elle, et cela m'a fait revenir.

Nous croyons tous que le bon sens, la raison et le bon esprit sont la même chose. Nous croyons que *génie* est général, et *talent* particulier. Nous croyons que la bizarrerie est continuelle, et le caprice par intervalles. Nous croyons que c'est une bonne qualité que d'être naïf, ou du moins indifférent, et que c'est un défaut d'être ingénu. Nous croyons qu'il faut plus d'esprit pour être poli que pour être honnête; que l'honnêteté a plus de fonds et plus d'étendue que la civilité, qui n'en a que l'apparence.

Nous voulions croire, madame de Coligny et moi, que le plaisant et le badin signifioient la même chose; mais M. d'Autun nous a fait revenir, en nous disant que le plaisant divertissoit quelquefois sur des matières sérieuses, aussi bien que sur des enjouées, et que le badin ne faisoit jamais rire que sur des niaiseries. Il est convenu avec nous que l'un et l'autre caractère pouvoit quelquefois ennuyer, mais que l'agréable plaisoit toujours. Il

est vrai que la différence de tout cela est si petite qu'on ne veut pas prendre la peine de la trouver, ou qu'on ne le peut. Pour la vente de la charge de M. de Vardes, je dis que s'il regarde les élévations de beaucoup de gens qui étoient, en 1664, bien au-dessous de lui, il doit être au désespoir; mais que s'il me regarde, moi, il doit être bien consolé de voir que le roi donne deux cent mille écus d'une charge qui ne lui a coûté que trois cent mille livres; qu'il est chevalier des ordres de Sa Majesté, et qu'il a encore le gouvernement d'Aigues-Mortes, et qu'après que j'ai servi fort long-temps dans de grands emplois, j'ai cent mille écus de moins que je n'avois quand j'entrai dans le service. Voilà un moyen, Monsieur, que je lui donne d'être heureux; et pour moi, tout malheureux que je suis, j'adoucis mes maux par les réflexions que je fais sur la fortune de beaucoup de gens qui sont encore plus misérables.

Adieu, Monsieur; ma fille et moi vous aimons toujours à qui mieux mieux.

---

658. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 27 février 1679.

Vous avez passé votre hiver à Autun en très bonne compagnie, mon cousin; si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans celle-ci, et qu'il soit persuadé par vous que je l'honore parfaitement, et que le croyant au premier rang de tout ce qu'il y a de bonnes compagnies en ce pays-ci, je le prie de juger ce que j'en puis penser dans la province, et combien je vous trouve heureux d'avoir passé quelques mois avec lui. Nous avons eu ici des glaces et des neiges insupportables; les rues étoient de grands chemins rompus d'ornières. Nous commençons depuis quelques jours à revoir le pavé, qui nous fait le même plaisir que le rameau d'olive qui fit connoître que la terre étoit découverte. Je crois pourtant que vous ne devez pas vous presser d'aller revoir votre charmant paysage de Chaseu, il est encore de trop bonne heure; c'est le mois d'avril qui commence à ouvrir le printemps.

Ma fille est toujours languissante; sa mauvaise santé fait le plus grand chagrin de ma vie. Nous sommes occupés présentement à juger des beaux sermons. Le père Bourdaloue tonne à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il falloit qu'il prêchât dans un lieu plus accessible; la presse et les carrosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu.

On distribue bien des évêchés et des abbayes. Un jeune abbé de La Broue, qui n'a prêché qu'une seule fois devant le roi, est nommé pour l'évêché de Mirepoix; M. de Tulle (*Mascaron*) pour Agen, le père Saillan de l'Oratoire pour Tréguier, l'abbé de Bourlemont pour Fréjus, l'abbé de Noailles pour Cahors.

M. de Marsan et le chevalier de Tilladet sont pensionnaires. L'abbé de La Fayette et un frère de Marsillac ont des abbayes. Enfin les uns sont contents, les autres non. C'est le monde, il n'y a rien de nouveau à cela. Savez-vous l'adoucissement de la prison de MM. de Lauzun et Fouquet? Cette permission qu'ils ont de voir tous ceux de la citadelle, et de ne voir eux-mêmes, de manger et de causer ensemble, est peut-être une des plus sensibles joies qu'ils auront jamais

J'étois l'autre jour en un lieu où l'on tailloit en plein drap sur les graces que le public attendoit de la bonté du roi. On ouvroit des prisons, on faisoit revenir des exilés, on remettoit plusieurs choses à leurs places, et on en ôtoit plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié dans ce remue-ménage, et l'on parle de vous dignement. Voila tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

Mandez-moi les sentiments de ma tante (*madame de Toulongeon*) sur notre succession : veut-elle suivre mon exemple, ou si elle veut retirer ma part?

Parlez-moi beaucoup de la belle Coligny, de son esprit, de sa tendresse pour vous, de vos amusements communs; car vous êtes chargés l'un de l'autre. Vos définitions nous ont charmés, ou pour mieux dire, la manière dont vous avez entendu, corrigé et augmenté celles de notre ami Corbinelli.

De M. DE CORBINELLI.

Je me suis mis dans la tête d'avoir des idées fixes et claires d'un grand nombre de choses dont on parle

sans les entendre. Je ne puis souffrir qu'on dise qu'un tel est *honnête homme*, et que l'un convoive sous ce terme une chose, et l'autre une autre; je veux qu'on ait une idée particulière de ce qu'on nomme le galant homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur, l'honnête homme. Qu'on sache ce que c'est que le goût, le bon sens, le jugement, le discernement, l'esprit, la raison, la délicatesse, l'honnêteté, la politesse et la civilité. Or de la façon dont vous vous y prenez, Monsieur, vous êtes mon homme, et madame de Coligny celle qu'il me faut. Ne vous amusez pas à former vos définitions sur l'usage de parler; car la plupart des termes deviennent synonymes par-là. Les conversations ne permettent pas qu'on soit fort exact ni fort régulier dans le choix des paroles. Ce seroit une contrainte pédante; mais je prétends qu'on soit rigoureux quand il est question de définir au vrai. J'ai choisi cent maximes de M. de La Rochefoucauld sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre; je définis *enragement*, peut-être bien, peut-être mal; mais enfin je veux fixer mes idées. Vous verrez tout cela, et vous m'en direz s'il vous plaît votre sentiment.

Vous savez toutes les nouvelles générales et particulières : on parle de changement d'amour à la cour : le temps nous en éclaircira. J'espère passer à Bussy en m'en retournant en Languedoc, et parler de bien des choses avec vous et avec la charmante madame de Coligny.

---

659. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 6 mars 1679.

Vous savez le goût que j'ai pour vos lettres, Madame, et cela m'oblige à me plaindre que vous m'en écriviez si rarement; il y a deux mois que j'attends votre réponse; outre mon intérêt, j'avois encore celui de M. d'Autun (*M. de Roquette*) qui attendoit avec empressement les douceurs que vous me dites pour lui. Il y a huit jours qu'il est parti pour Moulins, et je le crois présentement à Paris, où je ne doute pas qu'il n'aille recevoir votre encens lui-même.

Nous avons eu ici un temps aussi rude depuis trois mois que vous à Paris, et nous n'en sommes pas encore quittes. Je suis très fâché de la langueur de la belle *Madelonne*; je prends part à ses maux pour l'amour d'elle-même; mais mon chagrin augmente par la part que vous y prenez; vous n'étiez pas faites toutes deux pour languir.

Je voudrois bien avoir la même occupation que vous avez à juger des sermons du père Bourdaloue, au hasard de la presse. Je ne songerois jamais à sortir d'ici, si nous vous avions, la belle *Madelonne*, notre ami Corbinelli, le père Bourdaloue et un opéra nouveau tous les hivers. Il y a un peu plus de damnation à tout cela que de salut; mais je demande le père Bourdaloue pour le correctif de tout le reste.

La distribution des bénéfices m'est assez indifférente, hormis celui de M. de Tulle (*Mascaron*), qui est fort de mes amis. Je m'en vais lui en faire compliment. Je ne doute pas que MM. de Lauzun et Fouquet ne soient plus aises de la permission de se voir et de se parler qu'ils ne le seront de leur liberté; car on sent plus la première grace, quoique petite, qu'une plus grande, qui vient après et que la première a fait espérer. Pour les graces générales que vous jugez qui se feront, elles dépendent de savoir qui l'emportera, du desir que le roi aura d'être aimé, ou du crédit que les ennemis des malheureux auront sur l'esprit de Sa Majesté. Pour moi, si je reçois des graces de la cour, j'en serai plus aise que la plupart des autres gens; car je ne les attends pas, et je me console par avance de n'en jamais recevoir sur ce que je me flatte que les honnêtes gens sont persuadés que je les mérite.

Je n'ai point vu depuis peu madame de Toulongeon sur l'affaire qu'elle a avec madame Baillet; mais je crois quelle attend que la première année de son mariage soit passée pour voir si elle ne seroit pas grosse, et ce que cela deviendroit, et qu'ensuite elle traitera avec vous.

A M. DE CORBINELLI.

Je suis dans les mêmes sentiments que vous sur les définitions, Monsieur; toute la différence qu'il y a entre nous deux, c'est que je suis un peu plus occupé d'ailleurs que vous, et que vous y songez plus souvent que moi. Mais quand on me met en

train de définir, je ne veux plus faire autre chose. *L'honnête homme* est un homme poli et qui sait vivre; *l'homme de bien* regarde la religion; le *galant homme* est une qualité particulière qui regarde la franchise et la générosité; *l'homme d'honneur* est un homme de parole, et cela regarde la probité; *le brave homme* dont vous ne parlez pas, ne regarde que le courage; le *bon homme*, que vous avez encore oublié, veut dire un sot.

Le *goût* dans la signification naturelle est, comme tout le monde sait, un des cinq sens de nature; dans le figuré, il veut dire l'estime des bonnes chose; le *discernement* c'est de bien juger du mérite des gens et des ouvrages; la *délicatesse* se définit assez par elle-même : cependant si l'on veut une paraphrase pour la mieux faire entendre, c'est une finesse dans l'esprit; madame de Coligny y ajoute encore une justesse.

Voilà, Monsieur, à mon avis, le bon usage. Nous vous avons déja défini le bon sens, le jugement, l'esprit, la raison, l'honnêteté, la politesse et la civilité; mais vous répliquez si tard à nos lettres que vous oubliez ce que nous vous mandions. Ne manquez donc pas, Monsieur, de passer à Bussy, et si je n'y étois pas, poussez jusqu'à Chasen, ce n'est que deux journées de plus; nous y définirons tout. On me mande qu'on se réjouit fort à Saint-Germain, et qu'on a grand'peur de Pâques; cela peut aussi bien regarder les nouvelles que les anciennes amours.

---

660. *

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Livry, samedi au soir 27 mai 1679.

Vous qui savez, ma bonne, comme je suis frappée des illusions et des fantômes, vous deviez bien m'épargner la vilaine idée des dernières paroles que vous m'avez dites. Si je ne vous aime pas, si je ne suis point aise de vous voir, si j'aime mieux Livry que vous, je vous avoue, ma belle, que je suis la plus trompée de toutes les personnes du monde. J'ai fait mon possible pour oublier vos reproches, et je n'ai pas eu beaucoup de peine à les trouver injustes. Demeurez à Paris, et vous verrez si je n'y courrai pas avec bien plus de joie que je ne suis venue ici. Je me suis un peu remise en pensant à tout ce que vous allez faire où je ne serai point, et vous savez bien qu'il n'y a guère d'heures où vous puissiez me regretter; mais je ne suis pas de même, et j'aime à vous regarder et à n'être pas loin de vous, pendant que vous êtes en ces pays où les jours vous paroissent si longs; ils me paroîtroient tout de même, si j'étois long-temps comme je suis présentement. Je voudrois bien que votre pommon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir; pendant que nous mourions à Paris, il faisoit ici un orage jeudi qui rend encore l'air tout gracieux. Bonsoir, ma très chère, j'attends de vos nouvelles, et vous souhaite une santé comme la mienne; je voudrois avoir la vôtre à rétablir. Voilà mes chevaux, dont vous ferez tout ce qu'il vous plaira.

661.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 29 mai 1679.

Que dit-on quand on a tort? Pour moi, je n'ai pas le mot à dire; les paroles me sechent à la gorge : enfin je ne vous écris point, le voulant tous les jours, et vous aimant plus que vous ne m'aimez : quelle sottise de faire si mal valoir sa marchandise! car c'en est une très bonne que l'amitié, et j'ai de quoi m'en parer quand je voudrai mettre à profit tous mes sentiments. Il y a dix jours que nous sommes tous à la campagne par le plus beau temps du monde; ma fille s'y porte assez bien; je voudrois bien qu'elle me demeurât tout l'été; je crois que sa santé le voudroit aussi; mais elle a une raison austère, qui lui fait préférer son devoir à sa vie. Nous l'arrêtâmes l'année passée; et parce qu'elle croit se porter mieux à présent, je crains qu'elle ne nous échappe celle-ci. Je vis l'autre jour le bon père Rapin, je l'aime, il me paroît un bon homme et un bon religieux; il a fait un discours sur l'histoire et sur la manière de l'écrire, qui m'a paru admirable. Le père Bouhours étoit avec lui; l'esprit lui sort de tous côtés. Je fus bien aise de les voir tous deux. Nous fîmes commémoration de vous

comme d'une personne que l'absence ne fait point oublier. Tout ce que nous connoissons de courtisans nous parurent indignes de vous être comparés, et nous mîmes votre esprit dans le rang qu'il mérite. Il n'y a rien de quoi je parle avec tant de plaisir.

Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose*, par l'abbé Fléchier? Je la trouve belle.

Vous savez toutes les nouvelles, mon cher cousin; que vous dirai-je? Le moyen de raisonner sur ce qui est arrivé, non plus que sur les difficultés de Brandebourg, qui fait faire encore à bien des officiers un voyage en Allemagne.

Mais que dites-vous de notre pauvre Corbinelli? Sa destinée le force à soutenir un procès par pure générosité pour une de ses parentes. Sa philosophie en est entièrement dérangée. Il est dans une agitation perpétuelle. Il y épuise sa santé et sa poitrine. Enfin c'est un malheur pour lui, dont tous ses amis sont au désespoir.

A madame DE COLIGNY.

Que dites-vous, ma chère nièce, de l'entêtement de ce pauvre garçon? Ne m'aimez-vous pas toujours? En vérité, je l'espère, et je le souhaite ardemment. Je vous en dis autant, M. le Comte, et je vous assure que je ne perds nulle occasion de parler dignement de vous. Plût à Dieu que ce fût utilement! Je vous embrasse tous deux.

---

662. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juin 1679.

Quand on a tort, Madame, et qu'on l'avoue bonnement comme vous faites, on ne l'a presque plus : cependant cette sincérité, qui est la marque d'un cœur qui se respecte, perdroit à la fin tout son mérite par de fréquentes reclutes. De sorte, ma chère cousine, que je vous conseille en ami de vous corriger à l'avenir, et de ne plus remettre à Livry les réponses que vous avez à me faire; car, outre qu'en répondant si tard, vous ne sauriez plus imiter les conversations, qui est ce qu'il y a de plus agréable dans un commerce de lettres, c'est que vous me faites voir que vous ne m'entretenez que quand vous n'avez plus personne à qui parler, et cela n'est pas si tendre que vous dites; je sais bien que c'est à moi à faire l'honneur de la maison; mais une si longue absence que la mienne devroit un peu me faire avoir de vous des égards qu'on a pour les étrangers. Que ne suis-je à Livry avec vous, Madame, quand ce ne seroit que pour vous épargner les offenses que vous me faites; car je crois que quand je vous dirois quelque chose, vous ne remettriez pas à me répondre deux mois après.

Je vous plains extrêmement s'il faut que le devoir de la belle *Madelonne* vous sépare d'elle cet été; je sens mieux votre mal qu'un autre quand je songe à celui que j'aurois si quelqu'un enlevoit d'auprès de moi *l'heureuse veuve*: ce n'est pas que je ne profite de votre séparation, car vous m'écrirez plus souvent quand vous ne lui pourrez plus parler.

Je suis fort aise que vous aimiez le père Rapin et le père Bouhours; de la manière dont vous m'en parlez, il semble que vous les ayez long-temps pratiqués : ce sont deux beaux esprits, tout différents l'un de l'autre; mais ce que j'en estime le plus, c'est que ce sont de très bonnes gens; le Traité *de la manière d'écrire l'histoire*, du père Rapin, est un petit ouvrage achevé; on ne sauroit mieux représenter le père Bouhours que vous ne faites, en disant que *l'esprit lui sort de tous côtés* : le voilà, je le vois.

J'aime extrêmement les louanges que vous me donnez tous trois, car je les crois justes, quoique vous soyez mes bons amis; et, quand je devrois les affoiblir un peu, je ne saurois m'empêcher de vous dire que mon élévation feroit plus d'honneur au roi que celle de tous les nouveaux officiers de la couronne; mais à propos du roi, je vous envoie la copie de la lettre que je lui viens d'écrire sur la paix générale, et la réponse de notre ami M. de Pomponne, qui la lui a présentée; je vous supplie de lui dire, quand vous le verrez, que je n'ai jamais plus aimé ni plus estimé personne que lui.

Je n'ai point lu la *Vie du grand Théodose* par l'abbé Fléchier; mais je viens de lire l'oraison funèbre qu'il a faite du feu premier président de Lamoignon, que je trouve admirable; je sais toutes les nouvelles de la guerre et de l'amour; la pre-

mière va finir; et celui-ci recommence. Bon! bon! le parterre aime les changements de théâtre. S'il n'y a de l'amour ou de l'amitié façon d'amour dans l'intérêt que prend notre ami Corbinelli aux affaires de sa parente, je ne l'excuse point d'employer son temps, son argent et sa santé à soutenir son procès; il n'a pas trop de tout cela pour lui seul.

Madame de Coligny dit qu'elle voudroit bien avoir un cousin avec moi, qui l'aidât à sortir de l'affaire qu'elle va avoir avec son beau-père.

De madame DE COLIGNY.

Je plains fort M. de Corbinelli de la peine qu'il s'est voulu donner; mais je crois, n'en déplaise à son jugement, qu'il s'est mis dans le péril sans le connoître. Pour moi, qui vais plaider par nécessité dix mille livres de rente qu'on veut disputer à mon fils, à peine puis-je me résoudre à les défendre. Vous me demandez si je vous aime toujours, ma chère tante, voilà une belle demande! Je suis presque offensée de cette question; mais puisqu'il faut parler net, je vous assurerai que je vous aime de tout mon cœur, et que je fais bien autre chose, car je vous honore, je vous respecte, et je vous admire tous les jours de ma vie.

Du comte DE BUSSY.

Adieu, ma chère cousine; personne ne vous honore ni ne vous aime plus que je fais. Je ne le cède pas même à la belle *Madelonne*.

---

663. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juin 1679.

Je n'ai pas le mot à dire à tout le premier article de votre lettre, sinon que Livry c'est mon lieu favori pour écrire. Mon esprit et mon corps y sont en paix; et quand j'ai une réponse à faire, je la remets à mon premier voyage. Mais j'ai tort cela fait des retardements dont je veux me corriger. Je dis toujours que si je pouvois vivre seulement deux cents ans, je deviendrois la plus admirable personne du monde. Je me corrige assez aisément, et je trouve qu'en vieillissant même j'y ai plus de facilité. Je sais qu'on pardonne mille choses aux charmes de la jeunesse qu'on ne pardonne point quand ils sont passés. On y regarde de plus près: on n'excuse plus rien; on a perdu les dispositions favorables de prendre tout en bonne part; enfin il n'est plus permis d'avoir tort; et dans cette pensée l'amour-propre nous fait courir à ce qui nous peut soutenir contre cette cruelle décadence, qui, malgré nous, gagne tous les jours quelque terrain.

Voilà les réflexions qui me font croire que dans l'âge où je suis, on se doit moins négliger que dans la fleur de l'âge. Mais la vie est trop courte; et la mort nous prend, que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions.

Je loue fort la lettre que vous avez écrite au roi; je l'avois déjà dit à son ministre, et nous avions admiré ensemble comme le désir de l'immortalité, et de ne rien prendre de toutes les grandes vérités que l'on doit dire de son règne, ne l'a point porté à vouloir un historien digne de lui. Il reçut fort bien votre lettre, et dit en souriant: « Il a bien » de l'esprit, il écrira bien quand il voudra » écrire. » On dit là-dessus tout ce qu'il faut dire, et cela demeure tout court; il n'importe. Je trouve votre lettre d'un style noble, libre et galant qui me plaît fort. Je ne crois pas qu'autre que vous ait jamais conseillé à son maître de laisser dans l'exil son petit serviteur, afin de donner créance au bien qu'on a à dire de lui, et d'ôter tout soupçon de flatterie dans son histoire.

Ce que ma chère nièce m'a écrit me paroît si adroit et si bon, que je n'en veux rien rabattre: il est impossible qu'elle ne m'aime pas, à le dire comme elle le dit.

A madame DE COLIGNY.

Je vous remercie, ma chère nièce, et je voudrois pour toute réponse que vous eussiez entendu ce que je disois de vous l'autre jour à madame de Vins, belle-sœur de M. de Pomponne, très aimable aussi: je vous peignis au naturel et bien. Il y a très peu de personnes au monde qui puissent se vanter d'avoir autant de vrai mérite que vous.

Notre pauvre ami est abymé dans son procès. Il le veut traiter dans les règles de la raison et du bon

sens; et quand il voit qu'à tous moments la chicane s'en éloigne, il est au désespoir. Il voudroit que sa rhétorique persuadât toujours comme elle le devroit en bonne justice; mais elle est inutile contre la routine et le désordre qui règnent dans le palais. Ce n'est point façon d'amour que le zèle qu'il a pour sa cousine, c'est pure générosité : mais c'est façon de mort que la fatigue qu'il se donne pour cette malheureuse affaire. J'en suis affligée; car je le perds, et je crains de le perdre encore davantage.

Ma fille ne s'en ira qu'au mois de septembre. Elle se porte mieux; elle vous fait mille amitiés, à vous, Madame, et à vous, Monsieur. Si vous la connoissiez davantage, vous l'aimeriez encore mieux.

De M. DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, la lettre que vous écrivez au roi; je l'ai trouvée charmante par les sentiments, par le tour, par le style, par la noble facilité, et par tout ce qui peut rendre un ouvrage de cette espèce incomparable. Je n'y ai rien vu dont on se pût passer, ni rien non plus à y ajouter. Le roi devroit vous commander d'être son unique historien; pour moi, je soutiens un procès, et je fais mes *factum* moi-même; je raisonne avec toute la rigueur de la dialectique; mais la chicane est plus forte que les raisons, et le crédit plus puissant que la justice; ce qui me console au moins est que je donne autant de peine qu'on m'en donne, en satisfaisant à mon devoir et à des mouvements de générosité. Pour vous, je vous conseille de jouir de votre solitude, et de mépriser les agitations de la cour; quand on est parvenu à connoître les misères de ce pays-là, et les charmes du vôtre, on est en état d'être heureux, s'il est possible de l'être. J'en dis autant à madame de Coligny, qui vaut tout ce qu'on peut valoir à mon gré.

---

664. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juillet 1670.

Je voudrois que vous vissiez avec quelle joie je reçois vos lettres. Madame; tout ce que je vous dirai jamais de plus tendre ne vous persuaderoit pas si bien que je vous aime, ni toutes les louanges que je vous donnerai ne vous feront pas tant voir combien je vous estime. On ne sauroit rien ajouter d'agréable aux réflexions que vous faites, sur ce qu'il faut marcher plus droit quand on vient sur l'âge que quand on est encore jeune; cela est vrai, Madame, et vos expressions ont des tours singuliers qui réjouissent en parlant de la vieillesse et de la mort. J'ai dit dans notre généalogie, en parlant de vous, que *vous étiez de ces gens qui ne devriez jamais mourir, comme il y en a qui ne devroient jamais naître.* Mais je ne vous entends pas, ou je ne reçois point de vos lettres que je ne pense ce que j'ai dit de vous, ou que je le répète. Je suis charmé de l'approbation que vous donnez à la lettre que j'ai écrite au roi; c'est à mon gré mon chef-d'œuvre, et je trouve que quand Sa Majesté ne seroit pas touchée de ce que je fais pour elle, son intérêt propre l'obligeroit à quelque reconnoissance pour moi ou pour ma maison. Je crois que mes Mémoires, et particulièrement cette dernière lettre, seront à la postérité une satire contre lui, s'il est ingrat; et j'ai trouvé plus sûr, plus délicat et plus honnête de me venger ainsi des maux qu'il m'a faits, en cas qu'il ne veuille point les réparer, que de m'emporter contre lui en injures que j'aurois de la peine à faire passer pour légitimes. Je plains fort notre ami Corbinelli; il n'est pas né pour la chicane.

De madame DE COLIGNY.

Je trouve mon petit mérite si honoré et si bien établi par votre approbation, ma chère tante, que je n'en ai jamais été si contente qu'aujourd'hui, et pour mieux sentir tout le plaisir qu'il y a d'être louée de vous, je n'ai pas même voulu me défier que l'amour-propre m'eût aidée à vous croire; je vous rends donc mille graces, ma chère tante, du portrait que vous avez fait de moi à madame de Vins; je m'en fie bien à votre adresse et à votre amitié pour m'attendre à son estime, et je sais tout ce qu'elle vaut.

Du comte DE BUSSY.

Je me réjouis avec vous, ma chère cousine, et

avec la belle *Madelonne*, de ce que son voyage de Provence est retardé, et de ce qu'elle se porte mieux. Madame de Coligny l'aime extrêmement; pour moi, si je l'aimois plus que je ne fais, je l'aimerois trop pour mon repos.

A M. DE CORBINELLI.

Je trouvai ma lettre au roi fort belle quand je l'eus écrite, je vous l'avoue; mais on ne peut jamais mieux connoître si elle l'est effectivement, que vous le faites, ni le mieux dire. Il ne me paroît pas que Sa Majesté me dût commander de faire son histoire; le roi devroit seulement avoir de la reconnoissance pour la manière dont je parle de lui, qui lui fera bien plus d'honneur que tout ce que diront les Pellisson, les Despréaux et les Racine. Qu'il soit aussi long qu'il voudra à reconnoître ce que je fais pour lui, sa lenteur à me faire du bien ne me ralentira pas à en dire de lui, et j'ai mes raisons de dire la vérité jusqu'au bout; je fais depuis vingt ans tout ce que je puis pour faire dignement son éloge, et lui, il fait tout ce qu'il peut, par son ingratitude, pour faire de cet éloge une satire. Je connois le bien et le mal de la cour, et le bien et le mal de la vie que je mène, et je vous assure que je me trouve mille fois plus heureux que je ne le serois en ce pays-là, quelque bien et quelque honneur que j'y eusse; madame de Coligny pense sur cela comme moi, et enfin Dieu me donne de la résignation.

---

665. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juillet 1679.

J'ai vu et entretenu M. l'évêque d'Autun (M. *de Roquette*), et je comprends bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron, et qu'il ne vouloit pas s'y débotter seulement. Il y fut six semaines. Cet endroit est tout propre à persuader l'agrément, la douceur et la facilité de son esprit. Je crois que j'en serois encore plus persuadée, si je le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous sur ce ton-là. Nous sommes demeurés d'accord sur l'honneur que le roi feroit à son histoire et à vous, de vous en confier le soin. Il est comme incroyable que cette pensée ne vienne pas quand on songe à l'avenir et qu'on a de belles vérités à y faire passer, il est naturel de vouloir que ce soit par des canaux qui ne soient pas suspects, et vous êtes justement celui qu'on devroit chercher jusqu'au bout du monde, par mille autres raisons encore qui ne se trouvent pas toutes réunies ensemble comme elles sont en vous. Je parlai au prélat de la lettre que vous avez écrite au roi; il me dit qu'il l'avoit vue, et qu'il l'avoit trouvée belle. Il vous rendra compte aussi des lieux impénétrables qu'il a trouvés où votre nom ne peut pas encore être nommé. Enfin vous aurez beaucoup de plaisir à l'entretenir. Je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est réciproque, et vous êtes l'un à l'autre une très bonne compagnie. Il vous dira les nouvelles et les préparatifs du mariage du roi d'Espagne, et du choix du prince et de la princesse d'Harcourt pour la conduite de la reine d'Espagne à son époux, et de la belle charge que le roi a donnée à M. de Marsillac, sans préjudice de la première, et du démêle du cardinal de Bouillon avec M. de Montausier; et comme M. de La Feuillade, courtisan passant tous les courtisans passés, a fait venir un bloc de marbre qui tenoit toute la rue Saint-Honoré; et comme les soldats qui le conduisoient ne vouloient point faire place au carrosse de M. le Prince, qui étoit dedans, il y eut un combat entre les soldats et les valets de pied : le peuple s'en mêla, le marbre se rangea, et le prince passa. Ce prélat vous pourra conter encore que ce marbre est chez M. de La Feuillade, qui fait ressusciter Phidias ou Praxitèle pour tailler la figure du roi à cheval dans ce marbre, et comme cette statue lui coûtera plus de trente mille écus.

Il me semble que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'Amadis, ou à ceux qu'on a faits pour les imiter, comme celui-ci : *Et comme Tonquin d'Armorique n'étoit autre que René de Guingo. Et comme ayant trouvé sa mie, il ne savoit bonnement que lui dire.*

Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre. Il seroit à souhaiter que ma pauvre plume, galopant comme elle fait, galopât au moins sur le bon pied. Vous en seriez moins ennuyés, Monsieur et Madame, car c'est toujours à vous

deux que je parle, et vous deux que j'embrasse de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous dire bien des amitiés à l'un et à l'autre. Elle se porte mieux; mais comme un bien n'est jamais pur en ce monde, elle pense à s'en aller en Provence, et je ne pourrois acheter le plaisir de la voir que par sa mauvaise santé. Il faut choisir et se résoudre à l'absence; elle est amère et dure à supporter. Vous êtes bien heureux de ne point sentir la douleur des séparations; celle de mon fils qui s'en va camper à la plaine d'Ouilles n'est pas si triste que celles des autres années; mais il ne s'en faut guère qu'elle ne coûte autant; l'or et l'argent, les beaux chevaux et les justaucorps étant la vraie représentation des troupes du roi de Perse. Faites-vous envoyer promptement les *Fables de La Fontaine*, elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques unes; et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis, et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières.

Notre ami Corbinelli est dans l'espérance de l'accommodement de l'affaire de sa cousine. Si vous êtes à Chaseu, faites mes compliments à M. et à madame de Toulongeon. J'aime cette petite femme : ne la trouvez-vous pas toujours jolie?

---

665. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 août 1679.

J'arrivai ici d'Auvergne, mercredi 27 juillet, avec l'*heureuse veuve*, elle a gagné son procès contre son beau-père; je ne sais si vous savez cette affaire; la voici en peu de mots :

Comme mère et tutrice du petit marquis d'Andelot, madame de Coligny demande au comte de Dalet la visite des châteaux de Dalet et de Malintras qu'elle savoit être en ruine par sa négligence, et que, comme usufruitier, il eût à les réparer; car il faut savoir que ledit comte de Dalet épousant Barbe de Coligny, les futurs firent conjointement dans leur contrat de mariage donation de ces deux terres à tels de leurs enfants mâles qu'ils choisiroient, et en cas qu'ils mourassent sans choisir, à l'aîné des mâles. A la requête de madame de Coligny, M. de Dalet répondit que sans demeurer d'accord de la validité de la donation, ni sans reconnoître qu'il y eût d'enfant vivant de Gilbert de Langheac, son fils, et de Louise de Rabutin, dame de Coligny, ladite requête étoit incivile et injurieuse, et partant, demandoit qu'elle en fût déboutée et condamnée aux dépens. Avec la réplique que madame de Coligny fit à ces défenses, elle envoya à Riom une attestation du bailliage d'Autun de la vie du petit d'Andelot, et un mois après ces premières escarmouches, nous allâmes à Riom; quatre jours après notre arrivée, la cause fut plaidée, les parties présentes. L'avocat de madame de Coligny redit en peu de mots la teneur de sa requête; l'avocat de M. de Dalet voulut traiter la donation de simple institution révocable en de certains cas (comme, par exemple, en cas d'ingratitude); que le feu marquis de Coligny étant comblé de graces de la part de son père, sa veuve, qui l'offensoit par les soupçons qu'elle témoignoit de sa conduite, méritoit qu'il révoquât cette institution; il dit encore mille autres sottises comme celle-là, et finit par dire qu'il se réservoit de prouver en temps et lieu que le marquis d'Andelot étoit mort. A la vérité la chaleur me monta au visage, je me levai, et je dis tout haut que ceux qui disoient cela avoient menti, et que c'étoient des coquins; l'avocat ne fit plus qu'ânoner; celui de ma fille fit merveille à la réplique, et ensuite jugement fut rendu conforme aux fins de la requête de la marquise de Coligny.

Ces deux mots ont été un peu étendus, Madame, mais je le donne aux plus habiles courtisans de dire en moins de paroles les choses que je viens de vous raconter.

J'allai hier à Autun voir mes filles de Saint-Julien; j'appris que l'évêque notre ami y étoit arrivé de la veille, je lui envoyai faire compliment. Il me vint voir, et nous nous donnâmes rendez-vous à dîner chez lui le lendemain, pour nous entretenir à fond. J'en viens, et il m'a conté tout ce que vous me mandez. Mais, pour répondre à ce que vous me dites qu'il approuve la lettre que j'ai écrite au roi, je vous dirai que c'est le succès qui le fait parler ainsi; car, lorsque je la lui montrai un peu

avant que de l'envoyer, il en improuva une partie par son silence; et à l'endroit où je demande au roi de me laisser en exil toute ma vie pour rendre les belles vérités que j'avois à dire de lui moins suspectes de flatterie, il me dit que Sa Majesté ne me prendroit que trop au mot, comme si elle n'attendoit que mon consentement pour cela.

Il ne me parla point de la résistance que M. le prince apportoit à recevoir mes respects, sachant bien, à mon avis, qu'après les pas que j'ai faits pour cela je ne m'en soucie plus guère.

Il me conta qu'étant chez M. de Pomponne avec La Feuillade, celui-ci avoit parlé de moi comme le meilleur de mes amis; et sur cela, je viens de lui en faire compliment. Au reste, La Feuillade ne perdra pas l'avance qu'il fait de sa statue de marbre; le roi qui aime d'être aimé la lui rendra avec usure.

Votre manière d'écrire libre et aisée me plaît bien davantage que la régularité de beaucoup de Messieurs de l'Académie; c'est le style d'une femme de qualité, qui a bien de l'esprit, qui soutient le caractère des matières enjouées, et qui égaye celui des sérieuses. Je vous plains fort, et madame de Grignan aussi, d'être sur le point de vous séparer. Je sens mieux votre peine qu'un autre, quand je songe à celle que j'aurois s'il falloit qu'on tirât ma fille de Coligny d'auprès de moi; on ne peut pas avoir plus de tendresse pour madame de Grignan que nous en avons tous deux. Il est vrai que les dépenses de la plaine d'Ouilles sont excessives; je ne les approuve pas; ce n'est pas que je condamne les particuliers quand ils les font volontairement et sans s'incommoder, mais je voudrois que le roi les défendît, et je trouverois plus beau, si j'étois à sa place, d'avoir de bonnes troupes vêtues simplement, que ruinées par la richesse de leurs habits et par la magnificence de leurs équipages.

Je demande par cet ordinaire les *Fables de La Fontaine*; personne ne connoît et ne sent mieux son mérite que moi; je vous manderai quand je les aurai lues celles qui me plairont le plus; je suis bien aise que notre ami s'accommode; c'est toujours avoir gagné son procès; je dirai à mon beau-frère et à ma belle-sœur de Toulongeon l'amitié que vous leur faites dans ma lettre; vous avez raison d'aimer cette petite femme, et j'en ai encore plus que vous, car elle est fort jolie.

---

667. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 25 août 1679.

Le récit du procès de ma nièce m'a fait plaisir; et votre *rabutinade* m'a paru fort bien placée; je prends une part singulière à tout ce qui la touche, et son cher père par conséquent, mais à la pareille.

Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il étoit aimable, et digne de l'estime de tous ceux qui le connoissoient. J'étois son amie depuis trente ans, et je n'avois jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'étoit également honorable et délicieuse. Il étoit d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

J'ai ouï dire que le tonnerre est tombé tout auprès de vous. Mandez-moi par quel miracle vous avez été conservé, et si l'on continue encore à tourmenter ma pauvre nièce, et à lui disputer son joli enfant. Admirez en passant le malheur de Corbinelli. M. le cardinal de Retz l'aimoit chèrement: il commence à lui donner une pension de deux mille francs; son étoile a, je crois, fait mourir cette éminence. Son procès est accommodé après lui avoir coûté huit cents francs; il avoit bien affaire de cette dépense.

Notre bon abbé de Coulanges a pensé mourir. Le remède du médecin anglois l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort étoit marquée, et cela ne se dérange point.

Ma fille vous fait ses compliments à tous deux. Je crains bien qu'elle ne m'échappe. Adieu, mes très chers.

Portrait du cardinal DE RETZ, *par* BOSSUET.

« Mais puis-je oublier celui que je vois partout » dans le récit de nos malheurs, cet homme si » fidèle aux particuliers, si redoutable à l'état, » d'un caractère si haut qu'on ne pouvoit ni l'es-

» timer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à » demi; ferme génie, que nous avons vu, en » ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la » fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnoître » dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, » et enfin comme peu capable de contenter ses desir? Tant il connut son erreur et le vide des » grandeurs humaines! Mais pendant qu'il vouloit » acquérir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et de puissants ressorts; » et après que tous les partis furent abattus, il » sembla encore se soutenir seul, et seul encore » menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses » infortunes, la ville royale s'émeut, et Rome » même menace, etc. »

668.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 28 août 1679.

Votre lettre m'a d'abord réjoui, Madame, mais ensuite j'ai été fâché de voir qu'elle n'étoit que d'une petite feuille de papier, et je l'ai été bien davantage quand j'y ai vu la mort de M. le cardinal de Retz; je sais l'amitié qui étoit entre vous deux, et quand je ne le regretterois pas par l'estime que j'avois pour lui, et par l'amitié qu'il m'avoit promise, je le regretterois pour l'amour de vous, aux intérêts de qui je prends toute la part qu'on peut prendre; mais c'est notre ami Corbinelli qui est encore plus à plaindre; personne ne perd tant que lui. Il y a long-temps que j'ai remarqué que son étoile changeoit le bien en mal, et qu'il portoit malheur à ses amis. Le pape Urbain VIII, qui le reconnoissoit pour son parent, et qui sur ce pied-là l'auroit avancé, mourut dès qu'il commença de l'aimer. Le cardinal de Retz lui veut faire du bien: il ne passe pas l'année. J'en suis tout-à-fait fâché, car je l'aime de tout mon cœur.

Il y a près de quinze jours, que le tonnerre tomba à demi-lieue d'ici; de six personnes qui étoient sous un noyer il en tua trois, et il blessa fort les trois autres; comme vous pourriez dire de rendre un homme digne d'entrer dans le sérail, et de brûler sa femme en pareil endroit qu'il avoit été blessé. Voilà des effets bien bizarres du tonnerre; pour moi, qui mérite d'autres châtiments que le feu du ciel, je ne l'appréhende pas. Il trouveroit peut-être dans mon voisinage où tomber plus justement que sur ma maison; mais la pénitence est une espèce de cloche qui détourne quelquefois la nuée.

M. de Dalet a appelé de la sentence de Riom; ainsi vous verrez cet hiver votre nièce à Paris. Vous croyez bien que je ne demeurerai pas tout seul dans mes châteaux; je demande une permission au roi, qui, je crois, ne me la refusera pas: cependant n'en dites encore rien, s'il vous plaît; car vous savez que le maître ne veut pas qu'on compte sûrement sur les graces. Je suis ravi que le bon abbé n'ait pas suivi le cardinal. Il est encore plus nécessaire que son éminence. Ma fille et moi nous assurons madame de Grignan de nos très humbles services; et pour vous, Madame, quelle tendresse n'avons-nous pas pour vous?

669.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi au soir 15 septembre 1679.

Je suis dans une grande tristesse de n'avoir point de vos nouvelles. Je trouve mille choses en mon chemin qui me frappent les yeux et le cœur. Je fus hier chez mademoiselle de Méri; j'en viens encore: elle est sans fièvre, mais si accablée de ses maux ordinaires et de ses vapeurs, si épuisée et si fâchée de votre départ, qu'elle fait pitié: on n'ose lui parler de rien, tout lui fait mal et la fait suer, elle m'a priée de vous dire son état et sa tristesse. Mon Dieu! que j'ai d'envie de savoir comment vous vous trouvez de ce bateau? et toujours ce bateau, c'est toujours là que je vous vois, et presque point dans l'hôtellerie: je crois qu'après cette allure si lente, vous souhaiterez des cahots, comme vous voudriez du fumier après la fleur d'orange. Enfin, ma fille, j'attends de vos nouvelles et de celles de toute votre troupe que j'embrasse du meilleur de mon

cœur : il me semble que tous les soins et tous les yeux sont tournés de votre côté : outre que vous êtes la personne qualifiée, vous êtes la personne si délicate, qu'il ne faut être occupé que de vous. J'ai vu la marquise d'Uxelles qui vous fera dignement recevoir à Châlons : j'y adresse cette lettre.

Nous revoilà maintenant dans les écritures par-dessus les yeux : je n'ai pas au moins sur mon cœur de n'avoir pas senti le bonheur de vous avoir ; je n'ai pas à regretter un seul moment du temps que j'ai pu être avec vous, pour ne l'avoir pas su ménager. Enfin il est passé, ce temps si cher ; ma vie passoit trop vite, je ne la sentois pas ; je m'en plaignois tous les jours, ils ne duroient qu'un moment. Je dois à votre absence le plaisir de sentir la durée de ma vie et toute sa longueur. Je ne sais point de nouvelles, *quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi.* Le roi d'Angleterre est bien malade. La reine d'Espagne crie et pleure : c'est l'étoile de ce mois. J'aimerois assez à vous entretenir davantage, mais il est tard, et je vous laisse dans votre repos : je vous souhaite une très bonne nuit. Est-il possible que j'ignore ce qui est arrivé de cette barque que j'ai vue avec tant de regret s'éloigner de moi ! Ce n'est pas aussi sans beaucoup de chagrin que je l'ignore. Mais si vous n'avez point écrit, j'ai au moins la consolation de croire que ce n'est pas votre faute, et que j'aurai demain une de vos lettres. Voilà sur quoi tout va rouler, au lieu d'être avec vous tous les jours et tous les soirs.

670.

A la même.

A Paris, lundi 18 septembre 1670.

J'attendois votre lettre avec impatience, et j'avois besoin d'être instruite de l'état où vous êtes ; mais je n'ai jamais pu voir sans fondre en larmes tout ce que vous me dites de vos réflexions et de votre repentir sur mon sujet. Ah ; ma très-chère ! que me voulez-vous dire de pénitence et de pardon? Je ne vois plus rien que tout ce que vous avez d'aimable, et mon cœur est fait d'une manière pour vous, qu'encore que je sois sensible jusqu'à l'excès à tout ce qui vient de vous, un mot, une douceur, un retour, une caresse, une tendresse me désarme, me guérit en un moment, comme par une puissance miraculeuse ; et mon cœur retrouve toute sa tendresse, qui, sans se diminuer, change seulement de nom, selon les différents mouvements qu'elle me donne. Je vous ai dit ceci plusieurs fois, je vous le dis encore, et c'est une vérité ; je suis persuadée que vous ne voulez pas en abuser, mais il est certain que vous faites toujours, en quelque façon que ce puisse être, la seule agitation de mon âme : jugez si je suis sensiblement touchée de ce que vous me mandez. Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas pour huit jours, ni pour y faire pénitence ; mais pour vous embrasser, et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner, me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence. Si votre cœur étoit un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste ; par exemple, n'est-ce pas un assassinat que d'avoir cru qu'on vouloit vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses dures? Et le moyen que je pusse deviner la cause de ces chagrins ! Vous dites qu'ils étoient fondés : c'étoit dans votre imagination, ma fille, et sur cela, vous avez une conduite qui étoit plus capable de faire ce que vous craigniez (si c'étoit une chose faisable) que tous les discours que vous supposiez qu'on me faisoit : ils étoient sur un autre ton ; et puisque vous voyiez bien que je vous aimois toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire connoître que vous m'aimiez? Je perdois beaucoup à me taire : j'étois digne de louanges dans tout ce que je croyois ménager, et je me souviens que, deux ou trois fois, vous m'avez dit le soir des mots que je n'entendois point du tout alors. Ne retombez donc plus dans de pareilles injustices ; parlez, éclaircissez-vous, on ne devine pas ; ne faites point comme disoit le maréchal de Gramont, ne laissez point vivre ni rire des gens qui ont la gorge coupée, et qui ne le sentent pas. Il faut parler aux gens raisonnables, c'est par là qu'on s'entend ; et l'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité : le temps vous persuadera peut-être de cette vérité. Je ne sais comment je me suis insensiblement en-

gagée dans ce discours, il est peut-être mal-à-propos.

Vous me dépeignez fort bien la vie du bateau; vous avez couché dans votre lit : mais je crains que vous n'ayez pas si bien dormi que ceux qui étoient sur la paille. Je me réjouis avec le petit marquis du sot petit garçon qui étoit auprès de lui; ce méchant exemple lui servira plus que toutes les leçons : on a fort envie, ce me semble, d'être le contraire de ce qui est si mauvais. Je n'ai point de nouvelles de votre frère; que dites-vous de cet oubli? Je ne doute point qu'il ne *brillotte* fort à nos états. Je fais tous vos adieux, et j'en avois déjà deviné une partie : je n'ai pas manqué d'écrire à madame de Vins, j'ai trouvé de la douceur à lui parler de vous : elle m'a écrit dans le même temps sur le même sujet, fort tendrement pour vous, et très fâchée de ne vous avoir point dit adieu. Je lui ai mandé qu'elle étoit bien heureuse d'avoir épargné cette sorte de douleur. Quand nous nous reverrons, nous recommencerons nos plaintes. Je me suis repentie de ne vous avoir pas menée jusqu'à Melun en carrosse, vous auriez épargné la fatigue d'être une nuit sans dormir. Quand je songe que c'est ainsi que vous vous êtes reposée des derniers jours de fatigue que vous avez eus ici, et que vous voilà à à Lyon, où il me semble, ma fille, que vous parlez bien haut, et que tout cela vous achemine à la bise de Grignan, et que ce pauvre sang, déjà si subtil, est agité de cette sorte, ma très chère, il me faut un peu pardonner, si je crains, et si je suis troublée pour votre santé. Tâchez d'apaiser et d'adoucir ce sang qui doit être bien en colère de tout ce tourment : pour moi, je me porte tres bien, j'aurai soin de mon régime à la fin de cette lune; ayons pitié l'une de l'autre en prenant soin de notre vie. Je vis hier mademoiselle Méri, je la trouvai assez tranquille. Il y a toujours un peu de difficulté à l'entretenir; elle se révolte aisément contre les moindres choses, lors même qu'on croit avoir pris les meilleurs tons : mais enfin elle est mieux; je reviendrai la voir de Livry, où je m'en vais présentement avec le bon abbé et Corbinelli. Je puis vous dire une vérité, ma très chère; c'est que je ne me suis point assez accoutumée à votre vue, pour vous avoir jamais trouvée ou rencontrée sans une joie et une sensibilité qui me fait plus sentir qu'à une autre l'ennui de notre séparation : je m'en vais encore vous redemander à Livry, que vous m'avez gâté; je ne me reproche aucune grossièreté dans mes sentiments, ma très chère, et je n'ai que trop senti le bonheur d'être avec vous. Je vis hier madame de Lavardin et M. de La Rochefoucauld, dont le petit fils est assez mal pour l'inquiéter. M. de Toulongeon [1] est mort en Béarn, le comte de Gramont a sa lieutenance de roi, à condition de la rendre dans quelque temps au second fils de M. de Feuquières pour cent mille francs. La reine d'Espagne crie toujours miséricorde, et se jette aux pieds de tout le monde; je ne sais comme l'orgueil d'Espagne s'accommode de ces désespoirs. Elle arrêta l'autre jour le roi par-delà l'heure de la messe, le roi lui dit : « Madame, ce seroit une » belle chose que la reine catholique empêchât le » roi très chrétien d'aller à la messe. » On dit qu'ils seront tous fort aise d'être défaits de cette catholique. Je vous conjure de faire mille amitiés pour moi à la belle Rochebonne. Adieu, ma très chère et très aimable, je vous jure que je ne puis envisager en gros le temps de votre absence; vous m'avez bien fait de petites injustices, et vous en ferez toujours quand vous oublierez comme je suis pour vous; mais soyez-en mieux persuadée, et je le serai aussi de la bonté et de la tendresse de votre cœur pour moi.

Madame de La Fayette vous embrasse, et vous prie de conserver l'amitié nouvelle que vous lui avez promise.

671.

A la même.

A Livry, mercredi 20 septembre 1679.

Vous ne trouverez nullement étrange de ne me point voir dans le bateau; vous ne me demandez point à Auxerre, à Châlons, à Lyon, ni même à Grignan. Pour moi, je suis tellement frappée de vous avoir vue ici, qu'il me semble que je dois vous rencontrer à tout moment. Je veux trouver aussi mesdemoiselles de Grignan et mon petit marquis : enfin je suis si fâchée de me trouver toute seule,

[1] Henri de Gramont, comte de Toulongeon, frère de Philibert, comte de Gramont.

que, contre mon ordinaire, je souhaite que le temps galope, et pour me rapprocher celui de vous revoir, et pour m'effacer un peu ces impressions trop vives. Est-ce donc cette pensée si continuelle qui vous fait dire qu'il n'y a point d'absence? J'avoue que par ce côté il n'y en a point; mais comment appelez-vous ce que l'on sent quand la présence est si chère? Il faut, par nécessité, que le contraire soit bien amer. J'apprends dans ce moment que la Trousse est parti pour Ypres; sa femme n'a jamais voulu lui dire adieu, c'est un état pitoyable que le sien; je la plains, puisque c'est la tendresse qui la fait souffrir : il y a bien de l'apparence que les sujets de sa douleur ne finiront point. La reine d'Espagne devient *fontaine* aujourd'hui : je comprends bien aisément le mal des séparations. Je vous suis pas à pas; vous êtes à Lyon, vous avez vu Guitaud. J'ai une extrême impatience de savoir de vos nouvelles.

Mercredi, à six heures du soir.

Je reçois, ma très aimable, votre lettre de tous les jours, et puis enfin d'Auxerre.

Cette lettre m'étoit nécessaire. Je vous vois hors de ce bateau, où vous avez été dans un faux repos; car, après tout, cette allure est incommode. Ne me dites plus que je vous regrette sans sujet; où prenez-vous que je n'en aie pas tous les sujets du monde? Je ne sais pas ce qui vous repasse dans la tête; pour moi, je ne vois que votre amitié, que vos soins, vos bontés, vos caresses; je vous assure que c'est tout cela que j'ai perdu, et que c'est là ce que je regrette, sans que rien au monde puisse m'effacer un tel souvenir, ni me consoler d'une telle perte. Soyez bien persuadée, ma très chère, que cette amitié que vous appelez votre bien, ne vous peut jamais manquer; plût à Dieu que vous fussiez aussi assurée de conserver toutes les autres choses qui sont à vous! Je ne vous reparle plus de votre voyage, dont le détail m'est cher; vous êtes à Grignan; il faut parler de la bise, comment vous a-t-elle reçue? comment vous trouvez-vous? Je saurai toute la suite de vos pas, et de la visite de Guitaud, et de Châlons, et de Lyon. Hélas! ma chère enfant, je ne songe qu'à vous et à tout ce qui vous touche.

Mon cher Comte, vous aurez bien de l'honneur, si vous conduisez heureusement cette santé si délicate, et je vous en serai plus obligée que de tout ce que vous pourriez faire pour moi. Mesdemoiselles, je pense bien souvent à vous. Je vous redemande ici, l'une au jardin, et l'autre à l'escarpolette : rien ne me répond; vous avez votre part à ma tristesse. Mon cher petit marquis, n'oubliez pas votre bonne maman.

672.

A la même.

A Livry, vendredi 22 septembre 1679.

Je pense toujours à vous, et comme j'ai peu de distractions, je me trouve bien des pensées. Je suis seule ici; Corbinelli est à Paris : mes matinées seront solitaires. Il me semble toujours, ma fille, que je ne saurois continuer de vivre sans vous : je me trouve peu avancée dans cette carrière; et c'est pour moi un si grand mal de ne vous avoir plus, que j'en tire cette conséquence, qu'il n'y a rien tel que le bien présent, et qu'il est fort dangereux de s'accoutumer à une bonne et uniquement bonne compagnie : la séparation en est étrange; je le sens, ma très chère, plus que vous n'avez le loisir de le sentir. Je suis déjà trop vivement touchée du désir extrême de vous revoir, et de la tristesse d'une année d'absence; cette vue en gros ne me paroît pas supportable. Je suis tous les matins dans ce jardin que vous connoissez; je vous cherche partout, et tous les endroits où je vous ai vue me font mal. Vous voyez bien que les moindres choses de ce qui a rapport à vous, ont fait impression dans mon pauvre cerveau. Je ne vous entretiendrois pas de ces sortes de foiblesses, dont je suis bien assurée que vous vous moquez, sans que la lettre d'aujourd'hui est un peu sur la pointe des vents : je ne réponds à rien, et je ne sais point de nouvelles. Vous êtes à Lyon aujourd'hui; vous serez à Grignan quand vous recevrez ceci. J'attends le récit de la suite de votre voyage depuis Auxerre. J'y trouve des réveils à minuit, qui me font autant de mal qu'à mesdemoiselles de Grignan; et à quoi bon cette violence, puisqu'on ne partoit qu'à trois heures? C'étoit de quoi dormir la grasse matinée. Je trouve

qu'on dort mal par cette voiture ; et quoique je fusse prête à vous entretenir de tout cela, il me semble que, recevant cette lettre à Grignan, vous ne comprendriez plus ce que je voudrois vous dire en parlant de ce bateau ; c'est ce qui fait que je vous parle de moi et de vous, ma chère enfant, dont je vois tous les sentiments pleins d'amitié et de tendresse pour moi.

Mademoiselle de Méri me mande qu'elle est toujours comme je l'ai laissée, qu'elle me prie de vous le mander, afin que si sa tête ne lui permettoit pas de vous écrire, vous n'en fussiez point en peine; j'irai descendre chez elle mardi. Madame de Coulanges vint hier au soir bien tard avec sa sœur; elle a enfin quitté Paris : les étouffements ne sont pas diminués. Elle me dit que M. de La Rocheguyon [1] étoit très mal de sa petite-vérole. Duchesne a demandé une assemblée de tous les médecins du monde : la fièvre est redoublée, et la petite-vérole séchée et devenue verte; cela ne vaut rien, et pourroit bien nous donner un beau sujet de réflexion. Voilà un laquais de madame de Coulanges qui vient de Paris, et qui m'assure que M. de La Rocheguyon se porte mieux : ma pauvre enfant, *je vous en demande pardon* [2]. Mon fils ne me parle que de vous dans ses lettres, et de la part qu'il prend à la douleur que j'ai de vous avoir quittée : il a raison, je ne m'accoutumerai de long-temps à cette séparation, et c'est bien moi qui dois dire : *rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.* Vos lettres aimables font toute ma consolation : je les relis souvent, et voici comme je fais. Je ne me souviens plus de tout ce qui m'avoit paru des marques d'éloignement et d'indifférence ; il me semble que cela ne vient point de vous, et je prends toutes vos tendresses, et dites et écrites, pour le véritable fond de votre cœur pour moi. Êtes-vous contente, ma belle? est-ce le moyen de vous aimer? et pouvez-vous jamais douter de mes sentiments, puisque, de bonne foi, j'ai cette conduite?

Votre frère me paroît avoir tout ce qu'il veut, *bon dîner, bon gîte, et le reste.* Il a été plusieurs fois député de la noblesse vers M. de Chaulnes ; c'est une petite honnêteté qui se fait aux nouveaux venus. Nous aspirons une autre année à voir des effets de cette belle amitié de M. et de madame de Chaulnes. Le roi nous a remis huit cent mille francs; nous en sommes quittes pour deux millions deux cent mille livres; ce n'est rien du tout. Adieu, ma très chère et très belle. Si l'extrémité de l'empereur [1] et de don Juan (*d'Autriche*) [2] pouvoit vous satisfaire, on assure qu'ils n'en reviendront pas. Une reine qui porteroit *une tête* en Espagne trouveroit une belle conjoncture pour se faire valoir. On dit qu'elle pleura excessivement en disant adieu au roi, ils retournèrent deux ou trois fois aux embrassades et au redoublement des sanglots ; c'est une horrible chose que les séparations.

[1] Petit-fils de M. de La Rochefoucauld.

[2] Quand madame de Grignan apprenoit quelque mauvaise nouvelle, elle s'arrangeoit là-dessus; mais lorsque après cela on venoit lui dire que la nouvelle étoit fausse, ou que la personne qu'on lui avoit dépeinte à l'extrémité, se portoit mieux : *Je n'aime pas*, disoit-elle plaisamment, *qu'on change mes idées, et que deviendront mes réflexions passées?* On sent bien que ce raisonnement n'a rien de sérieux, et que c'étoit un pur badinage entre la mère et la fille.

---

673. *

A la même.

A Paris, mercredi 27 septembre 1679.

Je suis venue ici un jour ou deux avec le bon abbé, pour mille petites affaires. Ah, mon Dieu! ma très aimable! quel souvenir que celui du jour de votre départ! j'en solennise souvent la mémoire; je ne puis encore du tout en soutenir la pensée ; on dit qu'il faut la chasser, elle revient toujours. Il y a justement aujourd'hui quinze jours que je vous voyois et vous embrassois encore ; il me semble que je ne pourrai jamais avoir le courage de passer un mois, et deux mois, et trois mois, sans ma chère enfant? Ah! ma fille, c'est une éternité! J'ai des bouffées et des heures de tendresse que je ne puis soutenir. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête! Vous avez raison d'en être bien persuadée,

[1] L'empereur Léopold Ier ne mourut que le 5 mai 1705.

[2] Don Jean d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, mourut le 17 septembre 1679.

vous ne sauriez aller trop loin, ne craignez point de passer le but; allez, allez, portez vos idées où vous voudrez, elles n'iront pas au-delà; et pour vous, ma fille, ah! ne croyez point que j'aie pour remède à ma tendresse la pensée de n'être pas aimée de vous: non, non, je crois que vous m'aimez, je m'abandonne sur ce pied-là, et j'y compte sûrement. Vous me dites que votre cœur est comme je le puis souhaiter, et comme je ne le crois pas, défaites-vous de cette pensée, il est comme je le souhaite et comme je le crois. Voilà qui est dit; je n'en parlerai plus, je vous conjure de vous en tenir là, et de croire vous-même qu'un mot, un seul mot sera toujours capable de me remettre devant les yeux cette vérité, qui est toujours dans le fond de mon cœur, et que vous y trouverez quand vous voudrez m'ôter les illusions et les fantômes qui ne font que passer; mais je vous l'ai dit une fois, ma fille, ils me font peur et me font transir, tout fantômes qu'ils sont: ôtez-les-moi donc, il vous est aisé; et vous y trouverez toujours, je dis *toujours*, le même cœur persuadé du vôtre: ce cœur qui vous aime uniquement, et que vous appelez *votre bien* avec justice, puisqu'il ne peut vous manquer. Finissons ce chapitre, qui ne finiroit pas naturellement, la source étant inépuisable; et parlons, ma chère enfant, des fatigues infinies de votre voyage. Pourquoi prendre la route de Bourgogne, puisqu'elle est si cruelle? C'est la diligence, je comprends bien cela. Enfin, vous voilà arrivée à Grignan. J'ai reçu toutes vos lettres aimables de Chagny, de Châlons, du bateau, de Lyon; j'ai tout reçu à-la-fois. Je comptois fort juste; et je vous vis arriver à Lyon; je n'avois pas vu M. de Gordes, ni la fripponnerie de vous attacher à un grand bateau pour faire aller doucement, et épargner les chevaux: mais j'avois vu tous les compliments de Châlons; j'avois vu le beau temps qui vous a accompagnée jusque-là, le soleil et la lune faisant leur devoir à l'envi; j'avois vu votre chambre chez madame de Rochebonne, mais je ne savois pas qu'elle eût une si belle vue. Je ne sais pas bien si c'est le dimanche ou le lundi que vous êtes partis de Lyon; mais je sais que très assurément vous étiez hier au soir à Grignan, car je compte sur l'honnêteté du Rhône. Vous voilà donc, ma très chère, dans votre château: comment vous y portez-vous? le temps est un peu changé ici depuis quatre jours; la bise vous a-t-elle reçue? vous reposez-vous? Il faut un peu rapaiser votre sang qui a été terriblement ému pendant le voyage, et c'est pour cela que le repos vous est absolument nécessaire. Pour moi, je ne veux qu'une feuille de votre écriture, aimant mieux prendre sur moi-même, car je préfère votre santé à toutes choses, à ma propre satisfaction, qui ne peut être solide que quand vous vous porterez bien. Je suis très fort en peine de la santé de Montgobert; l'air de Grignan, ne lui est pas bon, et je la trouve très estimable de s'oublier elle-même pour vous suivre. Vous en pouvez dire autant pour M. de Grignan, car assurément, dans ce dernier voyage, vous n'avez considéré uniquement que sa propre satisfaction, qu'il a même cachée long-temps sous ses manières polies: vous l'avez approfondie, vous l'avez observée et démêlée; et dès que vous l'avez aperçue un peu plus d'un côté que de l'autre, vous lui avez sacrifié votre santé, votre repos, votre vie, la tendresse et la tranquillité de votre mère, et enfin vous avez parfaitement rempli le précepte de l'évangile, qui veut que l'on quitte tout pour son mari. Le vôtre le mérite bien; mais il faut aussi que cela l'engage encore davantage à prendre soin d'une santé que vous exposez si librement et si courageusement pour lui plaire. Pour moi, j'en fais mon unique pensée, quoique très inutilement, à mon grand regret.

Je reçois des lettres de votre frère, qui ne me parle que de *son pigeon*. Le titre de nouveau-venu dans la province le rend fort considérable, et le met dans toutes les affaires. M. de Coulanges a eu une grosse fièvre, comme il a accoutumé en automne, il en est comme guéri. Sa femme et la Bagnols sont à Livry: je leur ai fait un vilain tour de les avoir quittés lundi; j'y retourne demain matin, et elles s'en vont à Charenton, parce que M. de Bagnols ayant affaire à Paris, il est plus à portée d'y aller que de Livry. Ainsi, ma chère enfant, me voilà toute seule avec votre souvenir; c'est assez, c'est une fidèle compagnie qui ne m'abandonne jamais, et que je préfère à toutes les autres. Il y fait parfaitement beau, et vous croyez bien qu'il n'y a point d'endroits où je ne me souvienne de ma fille, et qui ne soit marqué tendrement dans mon imagination, car je n'y vois plus rien que sur ce ton. Je vis hier madame de Lavardin chez ma-

dame de La Fayette; je n'y appris rien de nouveau; elles vous font l'une et l'autre mille amitiés. Madame d'Osnabruck est venue voir MADAME, qui l'a reçue avec une extrême amitié; elle est sa tante, elle a été élevée avec elle. La reine d'Espagne va toujours criant et pleurant. Le peuple disoit, en la voyant dans la rue Saint-Honoré : *Ah*, MONSIEUR *est trop bon, il ne la laissera point aller, elle est trop affligée.* Le roi lui dit devant madame la grand'duchesse : « Madame, je souhaite de vous » dire adieu pour jamais; ce seroit le plus grand » malheur qui vous pût arriver que de revoir la » France. » Madame la duchesse de Rohan est accouchée d'un garçon; voilà un troisième duc dans la maison de Chabot. On dit que le maréchal d'Humières reviendra bientôt; cette guerre est entièrement finie. Le chevalier revient, je crois, avec lui. Adieu, ma très-chère enfant, vous savez bien que je suis tout à vous, n'en doutez jamais.

---

674. *

A la même.

A Livry, vendredi 29 septembre 1679.

Au sortir de chez mademoiselle de Méri, mercredi au soir, d'où je vous écrivis, ma fille, en qualité de son secrétaire, j'allai souper chez la marquise d'Uxelles; je lui fis tous vos compliments: on ne peut jamais avoir plus d'estime ni plus d'inclination pour personne qu'elle en a pour vous. Elle étoit venue l'après-dîner chez moi avec mesdames de Lavardin, de Mouci et de Belin; tout cela m'avoit chargée de mille et mille compliments pour vous. Nous revînmes ici hier matin, le bon abbé et moi. Corbinelli est occupé de ses affaires; de sorte que je puis me vanter d'être seule : car les Coulanges et Bagnols partoient pour Charenton, et je ne les vis qu'un moment. Je m'en vais donc être avec moi et avec votre cher et douloureux souvenir : je m'en vais voir comment je m'accommoderai de cette compagnie. M. Pascal dit que tous les maux viennent de ne savoir pas garder sa chambre. J'espère garder si bien ce jardin et cette forêt qu'il ne m'arrivera aucun accident. Le temps est pourtant entièrement détraqué depuis six jours; mais il y a de belles heures. Je fus hier très long-temps dans le jardin à vous chercher partout et à penser à vous, avec une tendresse qui ne se peut connoître que quand on l'a sentie. Je relus toutes vos lettres; j'admirai vos soins et votre amitié dont je suis persuadée autant que vous voulez que je le sois. Vous me dites que votre cœur est comme je le souhaite et comme je ne le crois point; je vous ai déjà répondu, ma très chère, qu'il est comme je le souhaite et comme je le crois : c'est une vérité, et je vous aime sur ce pied-là; jugez de l'effet que cette persuasion doit faire avec l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

L'Anglois (*le chevalier Talbot*) est venu voir le bon abbé sur ce rhume qui nous faisoit peur; il a mis dans son vin et dans son quinquina une certaine chose douce qui est si admirable, que le bon abbé sent son rhume tout cuit, et nous ne craignons plus rien. C'est ce qu'il donna à Hautefeuille, qui le guérit en un moment de la fluxion sur la poitrine dont il mouroit, et de la fièvre continue: en vérité, ce remède est miraculeux. J'ai bien envie de savoir comme se portent la pauvre Montgobert, *Le Maire*, et M. de Grignan, que je ne daigne mettre au nombre des malades, puisqu'il joue à l'ombre; je souhaite bien sa santé, pour l'amour de lui, mais aussi pour l'amour de vous, car, quoique vous me priiez de n'être point en peine de votre peine, je vous le refuse, ma très belle, persuadée que sa maladie vous feroit plus de mal qu'à lui. Il faut que tant de choses aillent bien pour que vous soyez en repos, qu'il n'est quasi pas possible de vous y voir. J'aimerois bien à savoir l'état où vous êtes au vrai, et combien la fatigue du voyage, les nuits sans dormir, et les agitations du carrosse ont pris sur votre pauvre personne, qui étoit déjà si abattue. Ne croyez point qu'il soit naturel d'être sans inquiétude; mettez-vous à ma place, et, sans vous fâcher, ni dire que vous vous portez parfaitement bien, jugez raisonnablement de la juste crainte que je dois avoir pour vous. Eh! mon Dieu! quand je songe comme vous êtes pour moi, je me trouve inhumaine et grossière pour vous. Si j'étois aussi délicate que vous, je le dis à ma confusion, hélas! ma belle, je ne vivrois pas; et pourquoi ai-je donc tant de courage et tant d'espérance? Est-ce que je vous aime moins que vous ne m'aimez! Il semble que

vous m'étourdissiez par vos discours, et cependant je ne les crois point sur votre santé; en vérité, je me perds dans ce faux repos; et, quand j'y pense bien, je trouve que j'ai tant de raison d'être en peine, que je ne sais pourquoi j'ai eu la complaisance d'être persuadée de tout ce que vous m'avez dit : mais vous-même, ne voulez-vous point avoir quelque soin de vous rafraîchir, de vous reposer, de faire écrire pour vous? Gardez-vous bien, ma fille, de répondre à toutes mes lettres: bon Dieu! je ne le prétends pas, je cause avec vous sans fin et sans mesure, il ne faut point de réponse à tout ceci : je n'écris qu'à vous, je fais ma seule consolation de vous entretenir; ne soyez pas si simple que d'y répondre, je ne vous écrirois plus que des billets : le soin que j'ai de votre santé, et la persuasion du mal que je vous ferois d'écrire de grandes lettres, me fait entièrement renoncer au plaisir de les lire. Ce me seroit une douleur de penser à ce qu'elles vous auroient coûté.

J'ai prié madame de Lavardin de faire vos excuses, et de dire vos raisons à madame de Colbert quand elle la verra. J'irai voir mesdames de Vence et de Tourette, dès que je serai à Paris; et en attendant je leur ferai faire des compliments. Le petit Coulanges a été assez malade à nos états; il est si charmés des soins qu'on a de lui, et des députés qu'on lui envoie pour savoir de ses nouvelles, que sa fièvre n'a osé continuer : il est si pénétré de tout cela, que c'est une pitié. Mon fils *brillotte* à merveille; il est député de certaines petites commissions qu'on donne pour faire honneur aux nouveaux-venus; nous aspirerons quelque jour à quelque chose de plus. J'ai prié madame de Marbeuf de le marier en Bretagne; il ne se verra jamais d'un si beau point de vue que cette année. Il a été dix ans à la cour et à la guerre; il a de la réputation : la première année de paix, il la donne à sa patrie : si on ne le prend dans cette circonstance, on ne le prendra jamais : ce pays-ci n'est pas bon pour l'établir; il faut rendre à César ce qui appartient à César : je l'ai un peu dérangé, mais il ne doit pas y avoir regret : cette éducation vaut toujours mieux que celle de *Laridon négligé* : il est toujours aisé de retourner chez soi, et il ne l'est pas d'être courtisan et honnête homme quand on veut. Mon fils me parle toujours de *son pigeon* avec beaucoup de tendresse à sa mode, et d'inquiétude pour sa santé. Il avoit été avec Coulanges se promener aux Rochers, dont ils admiroient la beauté : tout ce que vous n'en connoissez pas est plus beau que ce que vous en connoissez. Adieu, ma très chère, je m'oublie; encore faut-il donner des bornes à cette lettre, ou bien se résoudre à la faire relier: en vérité, c'est une douceur que d'écrire, quand on n'a ce sentiment que pour une personne au monde; car, après tout c'est une fatigue, et encore faut-il avoir une poitrine comme je l'ai. Vous me demandez ce que je fais; je lis mes anciens livres; je ne sais rien de nouveau qui me tente, un peu *du Tasse*, un peu *des Essais de morale*. Je me promènerai quand il ne pleuvra plus. Je pense continuellement et habituellement à vous; je vous regrette, sans avoir à me reprocher de n'avoir pas goûté tous les moments que j'ai passés avec vous. Je vous écris, je relis vos lettres, j'espère vous revoir, je fais des plans pour y parvenir; je suis occupée ou amusée de tout ce qui a rapport à vous de cent lieues loin; je retourne sur le passé, je regrette les antipathies et les morts; je tremble pour votre santé; la bise me fait une oppression par la crainte qu'elle me donne; enfin, ma chère enfant, trouvez-vous que je n'aie rien à faire?

675.

A la même.

A Livry, mercredi 4 octobre 1670.

Le plaisant repos que vous avez eu à Lyon! je l'ai prévu, ma fille, et j'ai bien compris l'accablement où vous seriez. Mon Dieu, que tout ce qui vous fatigue me fait mal! Vous aviez des visites qui ressembloient à celles de Paris. Je vous plains bien d'avoir été obligée de laisser la pauvre Montgobert malade. Vous aviez un temps épouvantable, quand vous vous êtes embarquée : ce Rhône aura-t-il bien voulu de vous? Quel mal vous aura fait cette tempête, et puis la bise peut-être en arrivant à Grignan? ma fille, on n'a jamais tout craint, quand on aime comme je fais. J'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; vos lettres font la consolation de ma vie, et puis je meurs de peur

que vous n'en soyez incommodée en les écrivant. En vérité, mon enfant, il y a bien loin de moi à un philosophe stoïcien, mais enfin c'est ma destinée, et j'y consens, puisque vous le voulez; vous me répondez trop *aimablement;* il faut que je fasse ce mot exprès pour l'article de votre lettre, où vous me paroissez persuadée de toutes les vérités que je vous ai dites sur le retour sincère de mon cœur : mais que veut dire *retour?* mon cœur n'a jamais été détourné de vous. Je voyois des froideurs sans les pouvoir comprendre, non plus que celles que vous aviez pour ce pauvre Corbinelli; j'avoue que celles-là m'ont touchée sensiblement; elles étoient apparentes, et c'étoit une sorte d'injustice dont j'étois si bien instruite, et que je voyois tous les jours si clairement, qu'elle me faisoit pétiller : bon Dieu! combien étoit-il digne du contraire! Avec quelle sagesse n'a-t-il pas supporté cette injuste disgrace! Je le retrouvois toujours le même homme, c'est-à-dire fidèlement appliqué, avec tout ce qu'il a d'esprit et d'adresse, à vous servir solidement.

Je ne pensois pas que vous dussiez répondre à Lyon à ma grande lettre; vous quittez tout pour la lire; n'êtes-vous pas admirable? Pour moi, ma fille, je suis ici dans une tristesse et une solitude que j'aime mieux présentement que tout le monde. Voilà un vrai lieu pour l'humeur où je suis : il y a des heures et des allées qui sont devenues *l'humeur de ma mère*, et dont la sainte horreur n'est interrompue que par les horribles galanteries de nos cerfs, et je me trouve bien de cette solitude. Corbinelli est à Paris, les Coulanges à Charenton; je leur ai mandé tout ce que vous m'avez écrit sur leur sujet. Il est vrai qu'on a dit un mot de Chantilly; mais cela est tombé si court qu'il n'en est plus question. A propos de Chantilly, j'ai eu un grand chagrin pour le fidèle *Hébert*[1]. Gourville, qui vouloit qu'Hébert lui découvrît tout ce qui se fait à l'hôtel de Condé, l'a attaqué sur certains *revenants-bons* des choses qu'il doit donner à chacun, et que l'on ne prend point, qui lui ont fait un crime, quoique cela se soit toujours fait dans cette maison. Il s'est mêlé des ennemis et des envieux; quoi qu'il en soit, il est dehors pour avoir été seulement soupçonné; l'état où il est marque son innocence : je ne l'en estime pas moins, je vous assure, et je n'aurai point de repos que je ne l'aie replacé dans quelque bonne condition ou commission : il a de l'esprit, il écrit à merveille; il a senti les injustices de la cour, comme le berger de la fable : s'il trouvoit ma livrée dans son coffre, *doux trésor*, diroit-il, *je vous reprends*[1].

J'ai reçu une lettre de madame de Vins, qui me donne un rendez-vous à Pomponne après Fontainebleau; je n'y manquerai pas. Mademoiselle de Méri est digne de pitié; j'envoie chez elle très souvent, et je la verrai, quand j'irai des moments à Paris. Le bon abbé se porte très bien ici; son Anglois lui guérit encore son rhume, en mettant je ne sais quoi dans son quinquina. Si ce n'étoit la timidité qui reste après les grands maux, il iroit fort bien en Bretagne; mais il est comme quand je me retirois à trois heures et demie, de peur du serein. Il vous fait mille et mille compliments. L'abbé de Grignan me mande que les eaux lui font très bien depuis six jours. Il n'étoit pas content d'abord, mais il est charmé des soins de tous ces hommes que vous haïssez tant. Ma pauvre enfant, ne prenez pas garde à la longueur de mes lettres; je cause avec vous, et c'est ma seule occupation. Je vous demande la grace de ne vous pas tuer pour moi, et que je n'aie point la douleur de contribuer à détruire une vie pour laquelle je donnerois la mienne. Je me suis purgée; je prends maintenant de cette eau dont madame de Lavardin m'a dit des merveilles, et j'observerai ce régime à toutes les fins de lune : en effet, je m'en trouve fort bien, sans préjudice de l'eau de lin. Payez-moi tous ces soins, ma fille, vous en savez le moyen. Mon fils m'écrit à tout moment : il fait très bien aux États; il se fait considérer. Je crains seulement qu'il ne soit un peu trop breton. Il me parle de vous avec une tendresse extrême : je suis conciliante, et je lui dis que vous êtes *son pigeon*, et que vous l'aimez. Je dirai bien aussi toutes mes jolies sottises à votre madame de Chat ..... fiez-vous à moi. Mon Dieu, que j'embrasse de bon cœur mesdemoiselles de Grignan! N'ont-elles point bien des choses à me dire? M. de Grignan tue-t-il bien ses perdrix? M'aime-t-il toujours? A-t-il soin de vous comme

[1] Il avoit été à madame de Sévigné, et placé ensuite à l'hôtel de Condé par Gourville.

[1] *Voyez* la fable du *Berger et du Roi*, par La Fontaine.

il me l'a promis? Ma chère enfant, je suis tout à vous; si je n'étois pas seule, mes lettres seroient plus courtes : ne prenez pas ce mauvais exemple; c'est que je ne sais que faire.

676.*

A la même.

A Livry, vendredi 6 octobre 1679.

Vous avez trouvé le vent contraire; je n'en suis guère surprise; vous êtes assez destinée à ce malheur, soit sur le Rhône, ou sur la terre. C'est en vérité, ma chère enfant, un grand chagrin en quelque endroit que ce soit, et je comprends fort aisément l'embarras où vous avez été. Il y a même du péril, et vous êtes très sagement d'honorer de votre présence le lieu où M. de Vardes s'est baigné, plutôt que de vous opiniâtrer à gagner Valence : il faut céder à la furie des vents.

Il est venu ici un père Morel de l'Oratoire; c'est un homme admirable : il a amené Saint-Aubin, qui nous est demeuré. Je voudrois que M. de Grignan eût entendu ce père; il ne croit pas qu'on puisse, sans péché, donner à ses plaisirs, quand on a des créanciers : ces dépenses lui paroissent des vols qui nous ôtent le moyen de faire justice. Vraiment, c'est un homme bien salé, il ne fait aucune composition. Mais parlons de Pauline (*de Grignan*); l'aimable, la jolie petite créature! hélas! ai-je été jamais si jolie qu'elle? on dit que je l'étois beaucoup. Je suis ravie qu'elle vous fasse souvenir de moi : je sais bien qu'il n'est pas besoin de cela; mais enfin j'en ai une joie sensible; vous me la dépeignez charmante, et je crois précisément tout ce que vous m'en dites; je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent : ah! que vous avez bien fait de l'en retirer! Gardez-la, ma fille, ne vous privez pas de ce plaisir, la Providence en aura soin : ne lui dites-vous pas qu'elle a une *bonne*? seroit-il bien possible que je trouvasse encore de la place pour aimer, et de nouveaux attachements? Je vous conseille de ne vous point défendre de la tendresse qu'elle vous inspire, quand vous devriez la marier en Béarn. Mesdemoiselles de Grignan ont en grande raison de trouver le château de leurs pères très beau : mais, mon Dieu, quelles fatigues pour y parvenir! que de nuits à coucher sur la paille, et sans dormir, et sans manger rien de chaud; ma chère fille, vous ne me dites pas comme vous vous en portez, et comme cette poitrine en est échauffée, et comme votre sang en est irrité. Quelle circonstance à notre séparation, que la crainte trop bien fondée que j'ai pour votre santé! Je crois entendre cette bise qui vous ôte la respiration. Hélas! pouvois-je me plaindre en comparaison de ce que je souffre, quand je n'avois que votre absence à supporter? Je croyois qu'on ne pouvoit pas être pis; on n'imagine rien au-delà : j'ignorois la peine où je suis; je la trouve si dure à supporter que je regarderois comme une tranquillité l'état où j'étois alors : encore si je pouvois me fier à vous, et me consoler dans l'espérance que vous aurez soin et pitié de vous et de moi, que vous donnerez du temps à vous reposer, à vous rafraîchir, à prendre ce qui peut apaiser votre sang; mais je vous vois peu attentive à votre personne, dormant peu, mangeant peu, et cette écritoire toujours ouverte. Ma fille, si vous m'aimez, donnez-moi quelque repos, en prenant soin de vous. Ma chère Pauline, ayez soin de votre belle maman. Pour moi, je me porte très bien.

Il fait le plus beau temps du monde. Le bon abbé est parfaitement guéri; son rhume est allé avec sa fièvre : l'Anglois est un homme divin. Nous ne pensons point à faire un plus long voyage que Livry. Il reste une certaine timidité après les grandes maladies, qui ne permet pas qu'on s'éloigne du secours; ce bon abbé vous rend mille graces de vos soins.

Vous me faites rire des vanités des deux sœurs : l'aînée ne néglige pas de citer dans ses lettres à Lyon tous les noms dont elle s'honore ici : l'autre est admirable, de dire qu'on la presse d'aller à Chantilly; la vanité est plaisante : imaginez-vous que la pensée de ce voyage a duré un moment dans la tête de M. de La Rochefoucauld; il me le dit en l'air, je le redis tout de suite à ces femmes : son petit-fils a pensé mourir depuis; on n'en a pas redit un seul mot; on jette son bonnet par dessus les moulins, et voilà ce qu'elle appelle une partie dont on la tourmente; ah! il est vrai, nous eussions eu bien de la peine à la débaucher. Il y a des styles à quoi je ne puis m'accoutumer : j'aime bien mieux être toute seule dans cette avenue.

Nous y étions hier, Saint-Aubin et moi; il lisoit, je l'écoutois, et je regardois le petit pays doux que vous connoissez : je vous souhaitois l'air que je respirois. Nous avions entendu un cor dans le fond de cette forêt; tout d'un coup nous entendons passer comme une personne au travers des arbres, nous regardons, c'étoit un grand chien courant. Qu'est-ce que c'est, dit Saint-Aubin? *C'est*, lui dis-je, *un des aumôniers de M. de Senlis* [1]. Ladessus sa rate s'est épanouie d'un rire extravagant; et voilà la plus grande aventure qui nous puisse arriver en ce pays : il faut être même d'un grand loisir pour vous raconter une telle sottise.

J'écrirai à Pellisson pour le frère de Montgobert; j'y ferai comme pour ma cure. Vous n'avez qu'à me donner toutes sortes de commissions : c'est le plus aimable amusement que je puisse avoir en votre absence. En voici un que j'al trouvé : c'est un tome de Montaigne, que je ne croyois pas avoir apporté : ah, l'aimable homme! qu'il est de bonne compagnie! c'est mon ancien ami; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau. Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Montluc du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils, et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avoit pour lui. Lisez cet endroit-là, je vous prie, et me dites comme vous vous en trouverez; c'est à madame d'Estissac [2], *de l'amour des pères envers leurs enfants*. Mon Dieu, que ce livre est plein de bon sens!

Mon fils triomphe aux Etats, il vous fait oujours mille amitiés; c'est plus d'attention pour votre santé, plus de crainte que vous ne soyez pas assez forte : enfin *ce pigeon* est tout-à-fait tendre. Je lui dis aussi vos amitiés : je suis *conciliante*, comme dit Langlade. Madame de Vins vous aime, et m'a demandé soigneusement de vos nouvelles; la pauvre Méri est toujours misérable; elle me fait une pitié extrême : j'irai la voir bientôt. J'ai une envie extrême de savoir si vous serez bien reposée, et si Guisoni ne vous aura point donné quelques conseils que vous ayez suivis. On dit que la glace est bien contraire à votre poitrine; vous n'êtes plus en état de prendre sur vous, tout y est pris : ce qui reste tient à votre vie. Le bon abbé me disoit tantôt que je devrois vous demander Pauline; qu'elle me donneroit de la joie, de l'amusement, et que j'étois plus capable que je n'ai jamais été de la bien élever : j'ai été ravie de ce discours, mettons-le cuire, nous y songerons quelque jour. Il me vient une pensée, que vous ne voudriez pas me la donner, et que vous n'avez pas assez bonne opinion de moi. Ma fille, cachez-moi cette idée, si vous l'avez; car je sens que c'est une injustice, et que vous ne me connoissez pas : je serois délicieusement occupée à conserver toutes les merveilles de cette petite.

Mesdemoiselles de Grignan, ne l'aimez-vous pas bien? Vous devriez m'écrire, et me conter mille choses, mais naturellement, et sans vous en faire une affaire, et me dire surtout comment se porte votre chère marâtre : cela vous accoutumeroit à écrire facilement comme nous. Je voudrois bien que le petit continuât à jouer au mail : qu'on le fasse plutôt jouer à gauche alternativement, que de le désaccoutumer de jouer à droite, et d'être adroit. Saint-Aubin a trouvé un mail ici, il y joue très-bien; il vous baise très-humblement les deux mains. Je lui dis des choses admirables de sa petite *Camuson*, et je lui demande les chemins qui l'ont conduit de la haine et du mépris que nous avons vus, à l'estime et à la tendresse que nous voyons; il est un peu embarrassé; *il mange des pois chauds*, comme dit M. de La Rochefoucauld, quand quelqu'un ne sait que répondre.

M. de Grignan, je vous observe; je vous vois venir; je vous assure que si vous ne me dites rien vous-même de la santé de madame votre femme, après les horribles fatigues de son voyage; je serai bien mal contente de vous. Cela répondroit-il, en effet, à ce que vous me disiez en partant: Fiez-vous à moi, je vous réponds de tout? Je crains bien que vous n'observiez cette santé que superficiellement. Si je reçois un mot de vous, comme je l'espère, je vous ferai une grande réparation.

[1] Denis Sanguin, évêque de Senlis, oncle de Louis Sanguin, marquis de Livry, aimoit beaucoup la chasse, et chassoit très souvent dans la forêt de Livry.

[2] Le trait du maréchal de Montluc peint au vrai la sevérité des mœurs antiques; mais ce n'est pas seulement cet endroit qui aura frappé madame de Sévigné : elle a dû se reconnaître dans le portrait que trace Montaigne de madame d'Estissac, et elle est bien aise que sa fille l'y reconnaisse aussi.

677.

A la même.

A Livry, mercredi 11 octobre 1679.

J'attendois cette lettre du premier avec bien de l'impatience, les pluies l'ont retardée : voilà un des chagrins de l'absence, c'est qu'elle noircit toutes choses. Je n'avois pas manqué d'imaginer tout ce qu'il y a de plus fâcheux; et pour vous parler sincèrement, je ne puis être en repos sur votre santé : je ne crois pas ce que vous m'en dites; M. de Grignan même ne m'en dit pas un mot : la pauvre Montgobert, à qui je me fie, est malade; mesdemoiselles de Grignan n'en disent que ce qu'il vous plaît : ainsi je suis abandonnée à mon imagination. Vos jambes froides et mortes, dont vous vous moquez au moins devant moi, me font une peine incroyable : je ne trouve point que cela soit à négliger; et si j'étois à votre place, je suivrois l'avis de Guisoni, qui ne traite pas ce mal de bagatelle; je ferois le voyage qu'il vous conseille, je prendrois mon temps, je mettrois ce remède au rang de mes affaires indispensables, et je ne laisserois point mes pauvres jambes froides, mortes et dénuées d'esprits : je les voudrois ressusciter et réchauffer, je voudrois enfin me soulager des cruelles douleurs qu'elles me font souffrir tous les soirs. Ce n'est pas vivre, ma chère enfant, que de vivre avec tant d'incommodités. C'est ce voyage-là que je vous ferois bien faire, si j'étois M. de Grignan, et que j'eusse autant de pouvoir sur vous qu'il en a. Enfin, vous croyez bien que je pense souvent à toutes ces choses, et qu'il n'y a nulle philosophie, nulle résignation et nulle distraction qui puissent m'en détourner. Je m'en accommode le mieux que je puis, quand je suis dans le monde; mais de croire que cette pensée ne soit pas profondément gravée dans mon cœur, ah, ma fille! vous connoissez trop bien l'amitié pour en pouvoir douter. Et vous parlez de ma santé! c'est bien dit, de ma santé, car je me porte très bien, je vous l'ai dit vingt fois; vous vous occupez de ma santé, et moi je m'inquiète avec raison de votre maladie. Guisoni veut que je me fasse saigner, parce que la saignée lui fait du bien; le médecin anglois (*Talbot*) dit qu'elle est contraire au rhumatisme, et que si j'ôte mon sang qui consume les sérosités, je me retrouverai comme il y a quatre ans : lequel croirai-je? Voici le milieu : je me purgerai à la fin de toutes les lunes, ainsi que j'ai fait depuis deux mois; je prendrai de cette eau et de l'eau de lin, c'est là tout ce qu'il me faut; et ce qui me seroit encore meilleur, ce seroit votre santé. Voilà bien du discours, ma très belle, sur un sujet qui n'aura pas manqué de vous ennuyer; mais vous ne sauriez m'empêcher d'être uniquement occupée de l'état où vous êtes.

678.

A la même.

A Pomponne, vendredi 13 octobre 1679.

Me voici, ma fille, avec les plus aimables gens du monde : aussitôt qu'ils furent arrivés à Pomponne, madame de Vins m'envoya un laquais à Livry, pour me prier de les venir voir, si je le pouvois. Je m'y rendis hier au soir; le maître et la maîtresse du logis me reçurent fort bien; mais madame de Vins parut tellement votre amie, que je ne pus douter de tout ce que je pensois déjà de la véritable amitié qu'elle a pour vous. Nous causâmes fort de votre départ, de votre séjour, de votre santé, et même de votre retour; car on ne peut s'empêcher, comme vous disiez une fois, de se rendre l'avenir présent. Nous prenons tout ce que nous pouvons de tous les côtés : il seroit inutile de vous redire toutes nos conversations, vous les imaginez aisément, et cela rendroit cette lettre infinie. Madame de Vins vous écrit, elle vous mandera ce qu'elle sait des nouvelles. Dites-lui un peu que vous mettez sur votre compte tout ce qu'elle fait à mon égard. Son amitié m'est aussi convenable que son âge me l'est peu; mais son esprit est si bon et si solide, qu'on peut la tenir pour vieille par cet endroit, aussi bien que vous, qui avez passé à *joints-pieds* sur toutes les misères des jeunes personnes. Je lui appris une querelle entre MM. de Ventadour, d'Aumont et le chevalier de Tilladet; M. de La Rochefoucauld les accommode, et s'en

trouve si embarrassé, qu'il aimeroit mieux avoir à faire un poème épique, à ce que me mande madame de La Fayette : je vous en dirai davantage mercredi. Je reçus hier vos lettres en venant ici; de sorte que je fis tenir fort sûrement celle de madame de Vins. Je serai demain à Paris : je veux voir le chevalier, et dire adieu à La Garde, qu'on dit qui s'en va mardi. Je veux leur ôter la peine de venir à Livry, dont les chemins sont déjà gâtés. Je ne vous dis plus rien de notre maison; vous aurez vu comme les pensées du vendredi étoient toutes contraires à celles du mercredi, cela est fort de l'humanité. Je suis fort aise de la dernière résolution, je crois n'y avoir point nui. Vous serez bien étonnée et bien fâchée de recevoir si tôt vos ordres pour l'assemblée (*des États de Provence*): à peine aurez-vous le temps de vous reposer un moment : mais cette précipitation est mêlée d'un grand bien car assurément M. de Vendôme (*le gouverneur*) n'ira point en Provence. M. de Pompponne me l'a dit avec plaisir : tous les ordres s'adressent à M. de Grignan. Il parolt ici que l'assemblée est déjà commencée; voilà qui est fait; ainsi, ma belle, du bien et du mal mêlés partout : vous ne passerez pas le mois de novembre chez vous; mais vous êtes encore gouverneurs. M. de Pompponne sent cela comme nous; je n'ai jamais vu un homme si aimable : il m'a fort priée de vous faire ses compliments sincères et tendres, car votre santé et votre absence lui tiennent au cœur.

J'embrasse premièrement M. de Grignan; je l'admire bien, et vous aussi, ma fille, d'aimer tant mes lettres : je suis toujours tout étonnée du bien que vous m'en dites; elles passent si vite chez moi, que je ne sens jamais, ni ce qu'elles valent, ni aussi ce qu'elles ne valent pas : telles qu'elles sont, vous n'en aurez que trop, et moi des vôtres, qui sont pourtant toute ma consolation; mais elles sont bien tristes, quand je les compare à ce qu'il y a de meilleur; je ne vis que pour en venir là. Je me suis égarée, mais je reviens. J'embrasse donc M. de Grignan premièrement, et suis fort aise qu'il ait la bonne foi d'avouer que je lui donne de la tablature pour savoir bien vous aimer : qu'il essaie un peu de chanter sur ce ton, principalement pour le soin de votre santé; car on a beau dire que cela est importun, je ne suis pas trop de cet avis : tout ce qui tient à la vie de ce que nous aimons, de tout temps ne s'est guère accordé avec la tranquillité. Si M. de Grignan avoit autant aimé madame de Saint-Simon que je vous aime, j'en demande pardon à son amour, il n'auroit pas été bien en repos de la voir dans votre état. Qu'il examine donc cette vérité; voilà sa leçon d'aujourd'hui, puisque je me trouve obligée d'être sa maîtresse à aimer. Je l'embrasse donc premièrement, ne pourrai-je continuer et embrasser quelqu'un secondement? Ce sera vraiment mesdemoiselles ses filles, qui me tiennent au cœur, et mon petit garçon qui ne m'y tient pas mal aussi, et *Paulinote* avec tous ses attraits; et vous, ma très belle, que vous dirai-je? rien du tout, que ce que vous avez la justice de me dire; c'est que vous remplissez toute la capacité de ce cœur que vous trouvez si savant dans l'amitié.

679.

A la même.

A Paris, mercredi 18 octobre 1679.

Je suis venue ici pour plusieurs petites choses; le bon abbé y est aussi, et se porte très bien. Une de mes affaires étoit de voir le chevalier de Grignan : sa vue me toucha sensiblement : je sais l'intérêt qu'il prend à votre santé; nous en parlâmes fort; il est digne de comprendre ce que je sens pour vous. Je croyois dire adieu aussi à M. de La Garde; mais il ne s'en va pas si tôt : il a toujours de ces sortes d'affaires qui me font admirer sa bonté. Nous voilà donc arrêtés à l'hôtel de Carnavalet; nous ne pouvions mieux faire. Le *bien bon* est entré d'abord dans vos desseins pour l'ajustement de votre appartement. Il est survenu tout à propos un fort honnête ami de *Carpillon Fretin*, homme à qui nous avons affaire en l'absence de M. d'Agaurri; il est tellement entré avec nous dans cette petite commodité, qu'il en veut être l'architecte; il y est fort entendu : il demande seulement le temps d'écrire à M. d'Agaurri, en Dauphiné, pour avoir la permission d'attaquer la vieille antiquaille de cheminée, dont il ne doute point; et cela étant, il n'y a rien de mieux ni de plus tôt fait. Tout le malheur, c'est qu'il vous en coûtera

moins que ce que vous pensez; ils disent que cent écus feront votre affaire; soyez persuadée que nous aurons grand plaisir à vous faire celui-là. En vérité, c'est une chose étrange que l'hôtel de Carnavalet sans vous. Il faut se soutenir par l'espérance de vous y revoir, non plus comme un oiseau ni comme un courrier, mais comme une personne qui n'a plus que faire là-bas, et qui veut respirer un air qui convient et à ses affaires et à sa santé.

J'ai grand regret que Pauline soit chassée du logis, je vous en crois dehors vous-même, car vous n'aurez guère laissé languir votre convocation, afin de ne pas donner le temps au gouverneur de se raviser; il n'y a pas d'apparence qu'il y songe cette année. On est persuadé que Sa Majesté va faire commencer les propositions du mariage de Bavière par M. le président de Colbert, qu'on croit qui va partir : tout cela est encore en l'air.

Je vous ai parlé de la querelle du duc de Ventadour et du duc d'Aumont. Ce dernier revenoit de Bourbon avec sa femme, la duchesse de Ventadour et le chevalier de Tilladet. Le duc de Ventadour étoit à une de ses terres de ce même pays, appelée *la Motte*. Il avoit prié sa femme d'y venir; il en envoya prier toute la compagnie; il fut refusé; il vint lui-même, et ne fut pas bien reçu, parceque, de la dînée à la couchée, les suivant partout, ses discours étoient un peu entremêlés de menaces et d'injures : il étoit à cheval par la campagne, le pistolet à la main, comme Don Quichotte, menaçant et défiant les Messieurs. Le chevalier de Tilladet le traita de fou, et qu'il falloit le mener aux Petites-Maisons. Enfin, dans des transes mortelles, les dames arrivèrent à Paris, où le roi, averti, envoya aussitôt garder madame de Ventadour. La voilà sous la protection de Sa Majesté. Que fait le monstre? Il s'en va trouver le roi, accompagné de ses proches, c'est-à-dire, de MM. les princes de Condé, de Conti, MM. de Luxembourg, Duras, Schomberg, Bellefonds; et, avec une hardiesse incroyable, il parla à Sa Majesté, disant que le chevalier de Tilladet lui avoit *manqué de respect*. Remarquez ce mot : il remet la Duché où elle étoit autrefois. « Eh, Sire, pourquoi me refuse-t-on ma femme? » Que m'est-il arrivé d'extraordinaire? Suis-je plus » bossu et plus mal fait que je n'étois quand on m'a » bien voulu? Si je suis laid, Sire, est-ce ma faute? » Si je m'étois fait moi-même, j'aurois pris la figure » de Votre Majesté; mais tout le monde n'est pas » partagé comme il le voudroit être. » Et enfin, avec cette flatterie naturelle et juste qu'on n'attendoit point, et beaucoup de raison dans ses discours, il a si bien fait que le roi a été fort content de lui, et toute la cour. Cependant on les va séparer; l'embarras c'est qu'il veut absolument que sa femme soit dans un couvent, et cela est triste. M. de La Rochefoucauld est chargé de toute cette affaire, et des accommodements entre les Messieurs. Je vous ai dit combien il est empêché de tout cela.

Mon fils est aux Rochers solitairement : il a si bien fait aux états, que je crois, en vérité, qu'il aura dans deux ans cette grande députation. Il vous aime très-chèrement, il en jure sa foi; je conserverai entre vous l'amour fraternel, ou j'y périrai. J'ai fait vos compliments à toutes les dames que vous me nommez : votre souvenir fait une joie et une tristesse. Madame de La Fayette veut se distinguer à cause de cette nouvelle amitié; il ne tiendra vraiment pas à elle que vous ne soyez contente.

J'embrasse M. de Grignan, mesdemoiselles ses filles, son petit *sobre* de fils; cela est plaisant d'aspirer à cette qualité : nos Bretons n'ont point cette fantaisie. Pour vous, ma très-chère, je suis à vous avec cette perfection que M. de Grignan admire. J'aime que vous me parliez de vous sans cesse, et je regrette tout ce qui n'est que pour causer agréablement : la crainte que l'écriture ne vous fasse mal trouble tout le plaisir que j'avois de vos lettres infinies.

680.

A la même.

A Paris, vendredi 20 octobre 1679.

Quoi! vous pensez m'écrire de grandes lettres, sans me dire un mot de votre santé! je pense, ma chère enfant, que vous vous moquez de moi; pour vous punir, je vous avertis que j'ai fait de ce silence tout le pis que j'ai pu; j'ai compris que vous aviez bien plus de mal aux jambes qu'à l'ordinaire, puisque vous ne m'en disiez rien, et qu'assurément si vous vous fussiez un peu mieux portée, vous eussiez été pressée de me le dire : voilà comme j'ai

raisonné. Mon Dieu, que j'étois heureuse quand j'étois eu repos sur votre santé? et qu'avois-je à me plaindre auprès des craintes que j'ai présentement. Ce n'est pas qu'à moi, qui suis frappée des objets, et qui aime passionnément votre personne, la séparation ne soit un grand mal; mais la circonstance de votre délicate santé est si sensible, qu'elle en efface l'autre. Mandez-moi désormais l'état où vous êtes, mais avec sincérité. Je vous ai mandé tout ce que je savois pour vos jambes; si vous ne les tenez chaudement, vous ne serez jamais soulagée: quand je pense à ces jambes nues deux ou trois heures le matin pendant que vous écrivez; mon Dieu! ma chère, que cela est mauvais! Je verrai bien si vous avez soin de *moi*. Je me purgerai lundi pour l'amour de vous; il est vrai que le mois passé je ne pris qu'une pilule; j'admire que vous l'ayez sentie; je vous avertis que je n'ai aucun besoin de me purger; c'est à cause de cette eau, et pour vous ôter de peine. Je hais bien toutes ces fièvres qui sont autour de vous.

Le chevalier vous mande toutes les nouvelles; il en sait plus que moi, quoiqu'il soit un peu incommodé de son bras, et par conséquent assez souvent dans sa chambre. Je fus le voir hier, et le bel abbé; il me faut toujours quelque Grignan; sans cela il me semble que je suis perdue. Vous savez comme M. de La Salle a acheté la charge de Tilladet; c'est bien cher de donner cinq cent mille francs pour être subalterne de M. de Marsillac: j'aimerois mieux, ce me semble, les subalternes des charges de guerre. On parle fort du mariage de Bavière. Si l'on faisoit des chevaliers (*de l'ordre*), ce seroit une belle affaire; je vois bien des gens qui ne le croient pas. J'ai reçu une lettre de bien loin, que je vous garde; elle est pleine de tout ce qu'il y a au monde de plus reconnoissant, et d'un tour admirable. Pour le pauvre Corbinelli, je ne sais point de cœur meilleur que le sien; et, pour son esprit, il vous plaisoit autrefois; il regarde avec respect la tendresse que j'ai pour vous; c'est un *original* qui lui fait connoître jusqu'où le cœur humain peut s'étendre: il est bien loin de me conseiller de m'opposer à cette pente; il connoît la force des conseils sur de pareils sujets. Le changement de mon amitié pour vous n'est pas un ouvrage de la philosophie, ni des raisonnements humains; je ne cherche point à me défaire de cette chère amitié, ma fille; si dans l'avenir vous me traitez comme on traite une amie, votre commerce sera charmant; j'en serai comblée de joie, et je marcherai dans des routes nouvelles. Si votre tempérament, peu communicatif, comme vous le dites, vous empêche encore de me donner ce plaisir, je ne vous en aimerai pas moins; n'êtes-vous pas contente de ce que j'ai pour vous? en desirez-vous davantage? Voilà votre pis aller. Nous parlions de vous l'autre jour, madame de La Fayette et moi: nous trouvâmes qu'il n'y avoit au monde que madame de Rohan et madame de Soubise qui fussent ensemble aussi bien que nous y sommes; et où trouverez-vous une fille qui vive avec sa mère aussi agréablement que vous faites avec moi? Nous les parcourûmes toutes, en vérité, nous vous fîmes bien de la justice, et vous auriez été contente d'entendre tout ce que nous disions. Il me paroît qu'elle a bien envie de servir M. de Grignan; elle voit bien clair à l'intérêt que j'y prends, et je suis sûr qu'elle sera alerte sur les chevaliers, et surtout le mariage se fera dans un mois, malgré *l'écrevisse* qui prend l'air tant qu'elle peut; mais elle sera encore fort rouge en ce temps-là. Madame de La Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une ame et des forces à vue d'œil; elle croit que cela vous seroit admirable. On coupe la tête et la queue à cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer: nous comparâmes cette quantité d'esprits si difficiles à apaiser, à de vieilles passions, et surtout à celles de ce quartier; que ne leur fait-on point! On dit des injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des querelles, des plaintes, des rages; et toujours elles remuent, on n'en sauroit voir la fin: on croit que quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler; point du tout, elles sont encore en vie, elles remuent encore. Je ne sais pas si cette sottise vous paroîtra comme à nous; mais nous étions en train de la trouver plaisante: on en peut faire souvent l'application.

Voici des affaires qui vous viennent, je crois que vous allez à Lambesc; il faut tâcher de se bien porter, de rajuster un peu les deux bouts de l'année qui sont dérangés, et les jours passeront: j'ai vu que j'en étois avare; je les jette à la tête présentement. Je m'en retourne à Livry jusqu'après

la Toussaint; j'ai encore besoin de cette solitude, je n'y veux mener personne; je lirai, je tâcherai de songer à ma conscience; l'hiver sera encore assez long.

Votre pigeon est aux Rochers comme un hermite, se promenant dans ses bois : il a fort bien fait aux états: il avoit envie d'être amoureux d'une mademoiselle de La Coste. Il faisoit tout ce qu'il ponvoit pour la trouver un bon parti, mais il n'a pu. Cette affaire a une *côte rompue :* cela est joli. Il s'en va à Bodégat, de là au Buron, et reviendra à Noël avec M. d'Harouïs et M. de Coulanges. Ce dernier a fait des chansons extrêmement jolies; Mesdemoiselles, je vous les enverrai. Il y avoit à Rennes une mademoiselle Descartes, propre nièce de *votre père* (*Descartes*), qui a de l'esprit comme lui; elle fait très bien des vers. Mon fils vous parle, vous apostrophe, vous adore, ne peut plus vivre sans *son pigeon :* il n'y a personne qui n'y fût trompé. Pour moi : je crois son amitié fort bonne, pourvu qu'on la connoisse pour être tout ce qu'il en sait; peut-on lui en demander davantage? Adieu, ma très chère et très aimable; je ne veux pas entreprendre de vous dire combien je vous aime; je crois qu'à la fin ce seroit un ennui. Je fais mille amitiés à M. de Grignan, malgré son silence. J'étois ce matin avec le chevalier et M. de La Garde : toujours pied ou aile de cette famille. Mesdemoiselles, comment vous portez-vous, et cette fièvre qu'est-elle devenue? Mon cher petit marquis, il me semble que votre amitié est considérablement diminuée; que répond-il? Pauline, ma chère Pauline, où êtes-vous, ma chère petite?

681.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 24 octobre 1679.

Je suis persuadée que vous ne recevrez point cette lettre en Bourgogne, et je le souhaite, mon cher cousin; je l'écris au hasard. Ma nièce de Sainte-Marie m'a dit que vous veniez incessamment à Paris avec l'heureuse veuve. Je pensois qu'elle vînt seule, et je lui fis offrir le logement de ma fille; mais j'ai bien aisément compris que vous ne vous sépariez non plus à Paris qu'ailleurs; vous ne sauriez être en meilleure compagnie. J'ai perdu avec beaucoup de douleur celle de ma fille. La pauvre femme partit le 13 du mois passé avec une santé assez délicate pour que j'en sois continuellement en peine. C'est l'état où je suis. J'ai passé beaucoup de temps à Livry. Cette solitude me déplaisoit moins que la contrainte du monde et des visites. Je m'y en retourne encore passer la Toussaint, après quoi je reviendrai ici vous attendre : il me semble que c'est à peu près le temps que vous y arriverez. Je suis si mal instruite des nouvelles, que je n'entreprendrai pas de vous en mander. Je vous écris tristement, mes pauvres enfants; vous me remettrez dans mon naturel. Je l'espère de vos aimables esprits; et en attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

682.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 25 octobre 1679.

Je suis ici toute fine seule : je n'ai pas voulu me charger d'un autre ennui que le mien : nulle compagnie ne me tente pour commencer si tôt mon hiver. Si je voulois, je me donnerois d'un air de solitude; mais depuis que j'entendis l'autre jour madame de Brissac qui disoit qu'elle étoit livrée à ses réflexions, et qu'elle étoit un peu trop avec elle-même, je veux me vanter d'être tout l'après-dîner dans cette prairie, causant avec nos vaches et nos moutons. J'ai de bons livres, et surtout Montaigne; que faut-il autre chose quand on ne vous a point? J'ai reçu ici votre dernière lettre; vous me croyez à Paris auprès de mon feu, et vous recevrez auprès du vôtre mes lamentations sur les fatigues de votre voyage : l'horrible chose que d'être si loin! mais on ne peut être plus étonnée que je l'ai été de vous voir avec M. et madame de Mesmes; j'ai cru que vous vous trompiez, et que c'étoit à Livry que vous alliez les recevoir. Les voilà qui m'écrivent donc d'une manière qui me fait comprendre qu'ils sont parfaitement contents de la bonne réception

que vous leur avez faite : ils ont beaucoup d'envie de me voir : c'est la meilleure raison que j'aie pour m'en retourner incessamment.

Vous avez raison de supprimer la modestie de Pauline, elle seroit usée à quinze ans : une modestie prématurée et déplacée pourroit faire de méchants effets. Vous vous moquez, de remercier Corbinelli du bien qu'il dit de votre esprit ; il le trouve seul au-dessus des autres ; et quand il en parle, c'est pour dire ce qu'il pense, et non pour vous plaire, ni pour vous donner bonne opinion de vous. Il vouloit l'autre jour vous mettre un mot dans ma lettre sur les politesses que vous disiez pour lui ; cela ne se rencontra pas, ce sera pour mon retour. M. et madame de Rohan ne trouvent pas l'invention, sur deux mille cinq cents pistoles qu'ils ont reçues des états, de lui faire un présent sous le nom du petit prince de Léon. Il y a de plaisantes étoiles : celle de Corbinelli est de mépriser ce que les autres adorent. Il est vrai que j'eus beaucoup de plaisir à les entendre, l'abbé de Pile et lui ; ils étoient d'accord en bien des choses ; il y en avoit de dures, sur quoi ils *mâchonnoient* : M. de La Rochefoucauld appelle cela *manger des pois chauds* ; ils en mangeoient donc, car dans cette forêt on conclut juste. Le gros abbé (*de Pontcarré*) a commencé sa charge de gazetier ; ne vous incommodez point pour les réponses, il a un style de gazette qu'il possède mieux que moi.

Pour votre frère, c'est un homme admirable ; il n'a jamais pu se passer de gâter les merveilles qu'il avoit faites aux états par un goût *fichu*, et par un amour sans amour, entièrement ridicule. L'objet s'appelle mademoiselle de La Coste ; elle a plus de trente ans, elle n'a aucun bien, nulle beauté ; son père dit lui-même qu'il en est bien fâché, et que ce n'est point un parti pour M. de Sévigné : il me l'a mandé lui-même ; je l'en loue, et le remercie de sa sagesse. Savez-vous ce qu'a fait ensuite votre frère ? Il ne quitte pas la demoiselle ; il la suit à Rennes et en Basse-Bretagne où elle va, sous prétexte d'aller voir Tonquedec : il lui fait tourner la tête ; il la dégoûte d'un parti proportionné auquel elle est comme accordée : toute la province en parle ; M. de Coulanges et toutes mes amies de Bretagne m'en écrivent, et croient tous qu'il se mariera. Pour moi, je suis persuadée que non ; mais je lui demande pourquoi décrier sans besoin sa pauvre tête, qui avoit si bien fait dans les commencements ? Pourquoi troubler cette fille qu'il n'épousera jamais ? Pourquoi lui faire refuser ce parti qu'elle ne regarde plus qu'avec mépris ? Pourquoi cette perfidie ? Et si ce n'en est point une, elle a bien un autre nom, puisque assurément je ne signerois point à son contrat de mariage. S'il a de l'amour, c'est une folie qui fait faire encore de plus grandes extravagances ; mais comme je l'en crois incapable, je ferois scrupule, si j'étois en sa place, de troubler, de gaieté de cœur, l'esprit et la fortune d'une personne qu'il est si aisé d'éviter. Il est aux Rochers, me parlant de ce voyage chez Tonquedec, mais pas un mot de la demoiselle, ni de ce bel attachement : en général seulement, ce sont des tendresses infinies et des respects excessifs. Voilà de ces choses que j'abandonne à la Providence, car qu'y puis-je faire ? Je suis pourtant persuadée que tout cela ne sera rien : j'écris des lettres admirables, qui n'auront que l'effet qu'il plaira à Dieu.

Ne vous ai-je point parlé de cette Mademoiselle de.....? Non, c'est à mon fils. Elle est mariée à M. de....., à qui, contre notre pensée, on a effectivement donné cent mille écus, cent mille écus bien comptés. Ils ont été éblouis de cette somme : ils sont avares ; mais en même temps on leur a donné la plus folle, la plus dissipatrice, la plus ceci, la plus cela, qu'il est possible d'imaginer. Après avoir été habillée comme une reine à son mariage par son père, elle a jeté encore douze mille francs à un voyage qu'elle fit à Fontainebleau ; elle y entra dans le carrosse de la reine ; il n'y a pas de raillerie ; elle donna cinquante pistoles aux valets-de-pied : elle joua, et tout à proportion. Elle en revint enfin ; voici le diantre : père et mère, navrés de douleur sur la dépense, et maudissant l'heure et le jour de son mariage, vinrent pleurer chez madame de Lavardin qui les avoit avertis. Le mari vint ensuite, disant avec naïveté qu'il *lui pleuvoit dans la bouche* (remarquez bien ce terme) des lettres d'avis de tous côtés de la mauvaise conduite passée et présente de sa femme, et qu'il étoit au désespoir. Madame de Lavardin rioit sous gorge, et conte tout cela fort plaisamment. Enfin, sans vous dire ses réponses ni ses conseils, voici la conclusion : une belle et grande maison, qu'on avoit louée pour revenir cet hiver est rendue, et le voyage d'Auvergne n'aura ni fin, ni terme. Voilà

une belle histoire dont vous vous souciez beaucoup, ma chère belle; c'est l'oisiveté qui jette dans ces sortes de verbiages.

685.

A la même.

A Livry, mercredi, jour de la Toussaint 1679.

Vous devriez avoir reçu la lettre que je vous écrivis de Pomponne avec madame de Vins, dans le même paquet; mais vos orages ont tout dérangé. Que vous êtes excessifs en Provence! tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies hors de saison, vos tonnerres en automne; il n'y a rien de doux ni de tempéré. Vos rivières sont débordées, vos champs noyés et abymés, votre Durance a quasi toujours le diable au corps; votre île de Brouteron très souvent submergée. Enfin, ma fille, quand je songe à la délicatesse de la santé que vous opposez à tant de choses si violentes, je tremble; et M. de Grignan, qui vous aime, n'est-il point effrayé aussi de cette inégalité? Pour moi, je ne puis me rassurer, voyant surtout que vous n'êtes pas disposée à recevoir le secours des remèdes les plus certains.

Je vis l'autre jour cette petite madame de Nesmond[1]; elle a été malade à l'extrémité de la poitrine; elle revient à vue d'œil avec du lait d'ânesse le soir et le matin: elle avoit une toux qui lui ôtoit la voix. Je ne vous dis pas d'en prendre, puisqu'il vous est contraire, qu'il vous dégoûte et vous déplaît; mais je me plains, comme d'un très grand malheur, que vous soyez privée d'un si sûr et si salutaire remède. Je regrette toujours le temps où je n'étois fâchée que de votre absence; mais quelle circonstance de craindre comme je fais, et de craindre ce que je crains! J'ai eu soin de mademoiselle de Méri, autant que je l'ai pu, avec ma solitude de Livry, qu'il a fallu me laisser un peu goûter. Elle n'est plus abandonnée, elle me le disoit l'autre jour, et même que sa santé n'est pas si déplorée. M. et madame de Moreuil, madame de Saint-Pouanges, d'autres voisines, mesdames de Coulanges, Bagnols, Sanzei, tout cela tourne autour d'elle. Le chevalier en a eu soin aussi; pour moi, j'y ferai mon devoir assurément, dès que je serai à Paris: quand nous ne serions pas aussi proches que nous sommes, et que le temps et le christianisme ne donneroient point l'envie de la secourir, faudroit-il autre chose que de savoir que cela vous plaît? C'en seroit assez pour faire mille fois davantage. Soyez donc en repos là-dessus, ainsi que sur son état qui est moins fâcheux qu'il ne l'étoit. Je parlerai à Duchesne de votre petit médecin, à qui nous donnerons dans notre quartier quelques malades à tuer, pour voir un peu comme il s'y prend; ce seroit dommage qu'il n'usât pas du privilége qu'il a de *tuer impunément*. Ce n'est pas que la saison ne soit contraire aux médecins. Ce remède de l'Anglois, qui sera bientôt public, les rend fort méprisables, avec leurs saignées et leurs médecines.

Mon fils est tristement aux Rochers; il dit que le premier soir, quand il se trouva tout seul dans mon appartement avec les clefs de mes cabinets qu'on lui confia, il fut saisi d'une pensée si funeste, et cela ressembloit tellement à une chose qui arrivera quelque jour, qu'il se mit à pleurer, comme quand le bon abbé recevoit Notre-Seigneur. Il m'assure fort qu'il n'éponsera point la petite personne dont je vous ai parlé: tout le monde me mande pourtant qu'il y a de la *ravauderie* entre eux; il veut aller chez Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle: toute la province en parle, et trouve sa conduite la plus mauvaise du monde. Il me persuade qu'il n'a point d'envie de faire une sottise; mais comme il est foible, et qu'il me mande tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à-la fois, je lui dis que le plus sûr est de ne point s'exposer à voir cette fille chez elle; qu'il est dangereux de tenter Dieu; qu'il ne faut qu'un malheur; et que pendant qu'un de ces hommes seroit pris pour dupe, l'autre mandiroit le jour et l'heure d'un si ridicule accouplement; mais qu'enfin il n'y auroit plus de remède: quoi qu'il puisse en être, je n'aurai rien sur

[1] Marguerite de Beauharnois, fille de Guillaume de Nesmond, étoit fille de Marie Bonneau, dame de Miramion, fondatrice de l'établissement *des filles de Sainte-Geneviève*, et belle-fille du président de Nesmond, membre de la chambre de justice, qui mourut pendant le procès de Fouquet.

mon cœur, puisque j'ai dit en vérité tout ce qui se peut dire là-dessus, et tous nos amis aussi. J'ai une extrême curiosité de savoir ce que répondra mademoiselle de Grignan sur la proposition qu'on vous doit faire. Ne les empêchez point, je vous prie, de me venir toutes deux sauter au cou, ni le petit marquis, ni Pauline; je les reçois et les embrasse de tout mon cœur. Pour M. de Grignan, je lui demande pardon du mal que j'ai dit de son pays; je ne vois que des furies depuis que vous y êtes. Je lui ferai des excuses quand il me parlera des beaux jours que vous aurez à Lambesc, et que j'ai admirés moi-même comme les autres. Je lui recommande sa chère femme.

684.

A la même.

Livry, jeudi soir 2 novembre 1679.

Je vous écris ce soir, ma très chère, parce que j'ai envie d'aller demain matin à Pomponne. Madame de Vins m'en prioit l'autre jour si bonnement, que je m'en vais la voir, et M. de Pomponne, que l'on gouverne mieux en dînant un jour à Pomponne avec lui, qu'à Paris en un mois. Vous voulez donc que je me repose sur vous de votre santé, et je le veux de tout mon cœur, s'il est vrai que vous soyez changée sur ce sujet : ce seroit en effet quelque chose de si naturel que cela fût ainsi, et votre négligence à cet égard me paroissoit si peu ordinaire, que je m'en sens portée à croire que cette droiture d'esprit et de raison aura retrouvé sa place chez vous. Faites donc, ma chère enfant, tout ce que vous dites: prenez du lait et des bouillons, mettez votre santé devant toutes choses; soyez persuadée que c'est non seulement par les soins et par le régime que l'on rétablit une poitrine comme la vôtre, mais encore par la continuité des régimes; car de prendre du lait quinze jours, et puis dire: j'ai pris du lait, il ne me fait rien; ma fille, c'est se moquer de nous, et de vous-même la première. Soyez encore persuadée d'une autre chose; c'est que sans la santé on ne peut rien faire, tout demeure, on ne peut aller ni venir qu'avec des peines incroyables : en un mot, ce n'est pas vivre que de n'avoir pas de santé. L'état où vous êtes, quoi que vous disiez, n'est pas un état de consistance; il faut être mieux, si vous voulez être bien. Je suis fort fâchée du vilain temps que vous avez, et de tous vos débordements horribles : je crains votre Durance comme une bête furieuse.

On ne parle point encore de cordons-bleus : s'il y en a, et que M. de Grignan soit obligé de revenir, je le recevrai fort bien, mais fort tristement; car enfin, au lieu de placer votre voyage comme vous avez fait, c'eût été une chose bien plus raisonnable et plus naturelle que vous eussiez attendu M. de Grignan ici : mais on ne devine pas; et comme vous observiez et consultiez les volontés de M. de Grignan, ainsi qu'on faisoit autrefois les entrailles des victimes, vous y aviez vu si clairement qu'il souhaitoit que vous allassiez avec lui, que, ne mettant jamais votre santé en aucune sorte de considération, il étoit impossible que vous ne partissiez, comme vous avez fait. Il faut regarder Dieu, et lui demander la grace de votre retour, et que ce ne soit plus comme un postillon, mais comme une femme qui n'a plus d'affaires en Provence, qui craint la bise de Grignan, et qui a dessein de s'établir et de rétablir sa santé en ce pays.

Je crois que je ferai un traité sur l'amitié; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup; je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en avoir pour ce qui tient au cœur. Enfin, je ferois voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son affection sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement assure le contraire. Je ne parle pour personne; mais ce qui est écrit est écrit.

Mon fils me mande des folies, et il me dit qu'il y a un *lui* qui m'adore, un autre *lui* qui m'étrangle, et qu'ils se battoient tous deux l'autre jour à outrance, dans le mail des Rochers. Je lui réponds que je voudrois que l'un eût tué l'autre, afin que je n'eusse point trois enfants; que c'étoit ce dernier qui me faisoit tout le mal de la maternité; et

que s'il pouvoit l'étrangler lui-même, je serois trop contente des deux autres. J'admire la lettre de Pauline, est-ce de son écriture? Non; mais pour son style, il est aisé à reconnoître; la jolie enfant! Je voudrois bien que vous pussiez me l'envoyer dans une de vos lettres; je ne serai consolée de ne la pas voir que par les nouveaux attachements qu'elle me donneroit : je m'en vais lui faire réponse. Je quitte ce lieu à regret : la campagne est encore belle : cette avenue et tout ce qui étoit désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées : la campagne en gros est encore toute riante; j'y passois mes journées seule avec des livres; je ne m'ennuyois pas comme je m'ennuierai partout ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris; rien ne m'y attire, je n'y ai point de contenance; j'y vais avec chagrin; le bon abbé dit qu'il y a quelques affaires, et que tout est fini ici : allons donc. Il est vrai que cette année a passé assez vite; mais je suis fort de votre avis pour le mois de septembre; il m'a semblé qu'il a duré six mois, tout des plus longs. Je vous manderai, en arrivant à Paris, des nouvelles de mademoiselle de Méri. Je n'eusse jamais pensé que cette madame de Charmes eût pu devenir sèche comme du bois : Hélas! quels changements ne fait point la mauvaise santé! Je vous prie de faire de la vôtre le premier de vos devoirs : après celui-là, et M. de Grignan auquel vous avez fait céder les autres avec raison, si vous voulez bien me donner ma place, je vous en ferai souvenir. Je me trouve fort heureuse si je ne ressemble non plus à un devoir que M. de Grignan, et si vous pensez que c'est mon tour présentement à être un peu consultée. Adieu, ma chère enfant, je vous aime au-delà de tout ce qu'on peut aimer.

685.

A la même.

A Paris, mercredi 8 novembre 1679.

J'arrivai ici samedi, comme je vous l'avois mandé. J'avois été dîner le vendredi à Pomponne, où madame de Vins reçut une lettre de vous. Nous causâmes fort sur votre sujet. M. de Pomponne la gronda de ne vous avoir point parlé de lui dans ses lettres; ce fut une très jolie querelle. Ils seront encore quinze jours à Pomponne. Pour moi, j'ai regretté Livry; j'ai coupé dans le vif : cette solitude me plaisoit, et les beaux jours qu'il fait encore m'offensent. Je vis en arrivant les deux Grignan et M. de La Garde; vous jugez bien de quoi nous parlons. Je fus le lendemain chez mademoiselle de Méri; je la trouvai un peu mieux. J'ai vu Duchesne, et je ne sais par quel hasard il m'est tombé dans l'esprit de parler de votre santé : il vous aime, et je le trouve plus touché et plus appliqué que les autres : il est étonné de la manière dont tout votre corps est engourdi, avec des frémissements et des inquiétudes qui vous vont jusqu'au cœur : ce sont, dit-il, des sérosités et la vraie humeur du rhumatisme : il voudroit que vous vous fissiez frotter quelquefois l'épine du dos avec de l'eau-de-vie et l'huile de noix tirée sans feu mêlées ensemble; il dit que cela ouvriroit les pores dans le lieu d'où les sérosités partent, et que vous en seriez soulagée. Il vous loue d'avoir quitté votre vieux lait, il vous conseille de prendre, à la place du lait qui vous est contraire, bien des orges, des bouillons de poulet avec des semences froides; car si vous ne corrigez ce sang, vous en devez craindre des suites fâcheuses. Il vous conjure très instamment de ne pas négliger l'eau de Sainte-Reine, et dit que vous savez bien ce que c'est. Cet article a été recommencé jusqu'à trois ou quatre fois. Duchesne croit aussi que le café précipite votre sang, qu'il l'échauffe; qu'il peut être bon à des gens qui n'ont mal qu'à la poitrine; mais que jamais il ne s'est ordonné dans la disposition où vous êtes, et qu'on peut juger par votre maigreur, qui augmente à mesure que vous en prenez, qu'il est à craindre que vous ne vous en aperceviez trop

tard, que la force que vous croyez que le café vous donne n'est qu'un faux bien, puisque cela vient du mouvement de votre sang, qui auroit besoin au contraire d'être calme et adouci. Songez-y, ma fille, je ne fais précisément que vous répéter ce que M. Duchesne m'a dit avec beaucoup d'intérêt et d'amitié pour vous. Vous trouverez peut-être bien de l'ennui dans un si grand article; mais le moyen de le supprimer! Mettez-vous à ma place, et voyez ce que je puis sentir et ce que je puis craindre. Vous aimez Duchesne; voilà ses avis, et ce qu'il m'a fait promettre de vous mander.

Vous êtes donc à Lambesc, ma chère enfant; une plus grande gloire vous a appelée plus avant en Provence. Je crains bien pour vous l'excès des compliments et des visites; vous n'êtes guère en état de suffire à tout cela. On ne parle point du voyage du roi dans les provinces, non plus que des cordons-bleus. Sa Majesté n'en veut point faire à cause de l'infinité de prétendants. Ce que je vous dis vient de deux endroits assez sûrs; et tout de suite je vous ferai mille amitiés de M. de La Rochefoucauld et de madame de La Fayette : mesdames de Lavardin et de Mouci ne vous en ont pas moins. Je n'ai pas encore vu la marquise d'Uxelles. Le chevalier vous mandera des nouvelles. Je crois que le maréchal de Bellefonds ne relèvera point de la maladie dont il est accablé.

Vous êtes bien contente de la douceur de mesdemoiselles de Grignan : c'est un bonheur pour vous. Mais, ma fille, où avez-vous pris que vous fussiez un *dragon?* Quel plaisir prenez-vous à dire de ces sortes de choses? N'étiez-vous point d'accord de tout ce que je voulois faire? Ne passiez-vous point l'hiver en Bretagne, quand il le falloit? les étés à Livry? Quelle difficulté faisiez-vous de vous ennuyer avec tranquillité comme les autres? Ah! ne souhaitez point d'être autrement que vous n'êtes, si ce n'est pour votre santé. Mais qui auroit jamais pu croire en ce temps-là que vous fussiez devenue délicate et maigre au point que vous l'êtes? Qu'avez-vous fait de Pauline? Je souhaite bien que vous l'ayez menée avec vous. Je fis lire sa lettre à madame de Vins, qui en fut ravie, ainsi que ses oncles; je vous dis que c'est une pièce achevée pour la naïveté.

Madame de La Sablière a bien pris le parti que vous estimez, *rompons, brisons les tristes restes.* Madame de Coulanges, que pensez-vous que je veuille dire? Je pense comme vous. Mais madame de Coulanges maintient que La Fare n'a jamais été amoureux; c'étoit tout simplement de la paresse, de la paresse, de la paresse; et la Bassette a fait voir qu'il ne cherchoit chez madame de La Sablière que la bonne compagnie. A propos, madame de Villars n'a écrit uniquement en arrivant à Madrid qu'à madame de Coulanges [1]; et dans cette lettre elle nous fait des compliments à toutes nous autres vieilles amies : madame de Schomberg, mademoiselle de Lestranges [2], madame de La Fayette, tout est en un paquet. Madame de Villars dit *qu'il n'y a qu'à être en Espagne pour n'avoir plus d'envie d'y bâtir des châteaux.* Vous voyez bien qu'elle ne pouvoit mieux adresser sa lettre, puisqu'elle vouloit mander cette gentillesse. La reine d'Espagne a fait mille tendresses à madame de Saint-Chaumont en passant pays [3]. La maréchale de Clérembault [4] n'a pas parlé depuis ce jour. On attend des nouvelles du mariage et de l'entrevue [5]. On dit que la princesse d'Harcourt et la maréchale reviendront aussitôt, et que madame de Grancey ira jusqu'à Madrid. J'ai dit à Brancas que vous lui faisiez des compliments sur son deuil, et non pas sur son affliction. Il y a eu bien des gens de noyés dans ce

[1] Madame de Villars écrivit plusieurs lettres à madame de Coulanges pendant le dernier séjour qu'elle fit à Madrid. Celles qui se sont conservées, au nombre de trente-sept, commencent au 2 novembre 1679, et finissent au 15 mai 1681. Elles sont non-seulement très agréables à lire, mais encore très curieuses, soit par les anecdotes qu'on y trouve au sujet du mariage de Charles II avec Marie-Louise d'Orléans, soit par le tableau que madame de Villars y fait des mœurs du pays et des usages de la cour d'Espagne.

[2] Henriette Bibiane de Saint-Nectaire, dite *mademoiselle de Lestranges.* Elle étoit belle-sœur de la marquise de Senneterre, que madame de Sévigné appelle la *mitte*, et dont le mari fut tué en 1671.

[3] Suzanne-Charlotte de Gramont, sœur du maréchal de Gramont, veuve de Henri Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont.

[4] Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny femme de Philippe de Clérembault, maréchal de France, et dame d'honneur de la reine d'Espagne (*Marie-Louise d'Orléans*).

[5] Le mariage se fit à Burgos, le 18 novembre 1679.

vaisseau du chevalier de Tourville, qui s'est sauvé à la nage; je crois qu'un de nos chevaliers de Sévigné s'est noyé. Mon fils est en Basse-Bretagne; je pense que son amour ne va pas si loin. Adieu, ma très chère, plût à Dieu que votre santé fût comme la mienne! Je vous conjure de ne m'écrire qu'un mot de votre état, et un autre de votre amitié : laissez-nous vous conter des fagots; je sacrifie très volontiers le plaisir de lire vos aimables lettres à celui de savoir que vous ne vous épuisez point pour les écrire.

M. DE CORBINELLI.

Vous voulez donc bien, Madame, que je vous dise ce que je vous ai toujours été, et ce que je vous serai toujours, soit à cause de vous, madame, dont le mérite est infini, soit pour l'amour de madame votre mère, que j'adore, et qui vous adore.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Voilà donc ce mot qu'il vouloit vous écrire, il y a trois semaines; croyez, sur ma parole, qu'il mérite votre estime. Nous venons de lire ce beau chapitre dont vous nous parlez; nous le trouvons divin jusqu'à un certain endroit où l'auteur se fait lui même une difficulté si grande, qu'elle nous paroît, comme à lui, insurmontable, et dont il ne se tire que par beaucoup d'obscurité, que nous laissons à comprendre à ceux qui sont plus éclairés que nous.

686.

A la même.

A Paris, vendredi 10 novembre 1679.

Je ne suis plus bergère, ma pauvre enfant; j'ai quitté avec regret l'unique entretien de vos lettres, de votre chère idée, soutenue de *Louison*, de nos vaches, de nos moutons, et d'un entre-chien et loup dont je m'accommodois fort bien, parceque je ne cherche pas à m'épargner, ni à me flatter. Me voici dans le raffinement de l'hôtel de Carnavalet, où je ne trouve pas que je sois moins occupée de vous, que vos lettres me soint moins chères, ni que nulle chose du monde puisse faire une diversion à la continuelle application que j'ai pour vous. Je n'aurai plus guère de nouvelles à vous mander, j'en sais peu : mais comme celles que je vous dis viennent assez directement des bons endroits, elles seront bonnes. Vous m'assurez, ma très chère, que vous vous portez bien; Dieu le veuille! cela est bientôt dit. Je suis toujours étonnée que je puisse soutenir avec votre absence, l'inquiétude que j'ai de votre santé. Je ne veux point que vous m'écriviez de si grandes lettres : il faut que je sois bien persuadée du mal qu'elles vous font : sans cela il seroit bien naturel de souhaiter qu'elles fussent infinies; mais cette crainte arrête tout. Duchesne me disoit l'autre jour que rien n'étoit plus mauvais que d'écrire beaucoup. Ma fille, il faut que le temps vienne que vous écriviez moins, et que vous soyez en ce pays appliquée à vous guérir. Nous vous mettrons l'hôtel de Carnavalet en état de vous être commode : le bon abbé y est disposé comme moi. Je voudrois bien que vous ne me disiez point de mal de vous dans vos lettres, et que vous ne crussiez point vos lettres meilleures que vos conversations en chambre : je serois bien indigne de votre amitié, si j'avois cette pensée : je suis persuadée que vous m'aimez, et j'ai le même goût pour vous entendre, que tous ceux qui en sont le plus touchés. Ah! si vous saviez quel est le pouvoir d'une seule de vos paroles, d'un regard, d'un retour, d'une douceur, et de quels pays lointains cela seroit capable de me faire revenir, vous verriez, ma belle, que rien n'égale pour moi votre présence. Votre dévotion du jour de la Toussaint vous a portée encore à me dire des choses qui m'ont attendrie d'une étrange manière. Que vous avez bien fait de fourrer dans votre litière tous vos petits enfants! la jolie petite compagnie! si j'avois été du conseil, j'aurois bien opiné comme vous avez fait : vous le verrez par les avis que je donne à Pauline dans la réponse toute régulière que je lui fais. Cette petite est aimable; elle ne peut jamais incommoder. Jouissez-en, ma fille, ne vous ôtez point toutes ces petites consolations; il y a tant de peine dans la vie, elle passe si vite; j'ai quelque plaisir de songer à celui que Pauline vous donne.

M. de La Rochefoucauld, madame de La Fayette et Langlade parlèrent hier de M. de Grignan

comme de l'homme du monde qu'ils souhaiteroient le plus de servir : ils n'en perdront pas les moments ni les occasions. On va voir, comme l'opéra, les habits de mademoiselle de Louvois : il n'y a point d'étoffe dorée qui soit moindre que de vingt louis l'aune. La Langlée s'est épuisée pour joindre l'agrément avec la magnificence. M. de Mesmes a fait grand bruit de celle de Grignan : il en a écrit dignement à M. de La Rochefoucauld.

C'est chez mademoiselle de Méri que je viens achever cette lettre, et fermer mon paquet. La voilà tout accablée de vapeurs et d'inanition, incapable d'écrire un mot : elle dit que vous connoissez bien cet état : en vérité elle est dans un épuisement qui fait pitié; je voudrois bien qu'on pût la soulager à force de soins : elle vous dit par moi tout ce qu'elle voudroit vous écrire, si elle pouvoit. Je viens de voir ce pauvre chevalier : il a mal au cou et à la cuisse, il est au lit. Cette humeur de rhumatisme ne le quitte pas; j'ai plus de pitié que les autres de cette sorte de mal : je ne crois pas que ses douleurs durent encore long-temps, il sent courir les sérosités; il lui faudroit présentement une bonne douche, si la saison le pouvoit permettre. Il m'a donné sa lettre pour la mettre dans mon paquet : il faut avoir soin de ces pauvres infirmes : tout le reste de Paris est enrhumé.

Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappés[1].

Comme vous disiez. Adieu, ma chère enfant; je vous embrasse tendrement, et toute votre grande et petite compagnie.

687.*

A la même.

A Paris, mercredi 22 novembre 1679.

Vous allez être bien surprise et bien fâchée, ma chère enfant. M. de Pomponne est disgracié; il eut ordre samedi au soir, comme il revenoit de Pomponne, de se défaire de sa charge. Le roi avoit réglé qu'il auroit sept cent mille francs, et que la pension de vingt mille francs qu'il avoit comme ministre lui seroit continuée : Sa Majesté vouloit lui marquer par cet arrangement qu'elle étoit contente de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il *étoit au désespoir d'être obligé, etc.* M. de Pomponne demanda s'il ne pourroit point avoir l'honneur de parler au roi, et apprendre de sa bouche quelle étoit la faute qui avoit attiré ce coup de tonnerre : on lui dit qu'il ne le pouvoit pas, en sorte qu'il écrivit au roi pour lui marquer son extrême douleur, et l'ignorance où il étoit de ce qui pouvoit avoir contribué à sa disgrace : il lui parla de sa nombreuse famille, et le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avoit.

Il fit remettre aussitôt ses chevaux au carrosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit. M. de Pomponne n'étoit pas de ces ministres sur qui une disgrace tombe à propos, pour leur apprendre l'humanité qu'ils ont presque tous oubliée; la fortune n'avoit fait qu'employer les vertus qu'il avoit, pour le bonheur des autres; on l'aimoit, surtout parce qu'on l'honoroit infiniment. Nous avions été, comme je vous l'ai mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes, Caumartin et moi : nous le trouvâmes et les dames qui nous reçurent fort gaiement. On causa tout le soir, on joua aux échecs: ah! quel échec et mat on lui préparoit à Saint-Germain! Il y alla dès le lendemain matin, parce-qu'un courrier l'attendoit; de sorte que M. Colbert, qui croyoit le trouver le samedi au soir à l'ordinaire, sachant qu'il étoit allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas, et pensa crever ses chevaux. Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner; nous y laissâmes les dames, madame de Vins m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle : ce fut un valet-de-chambre de M. de Pomponne, qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de madame de Vins : c'étoit une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il étoit si excessivement changé, que madame de Vins crut absolument qu'il venoit lui dire la mort de M. de Pomponne; de sorte que, quand elle sut qu'il n'étoit que disgracié, elle respira; mais elle sentit son mal quand elle fut remise; elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant, laissant tous ces petits garçons en larmes; et, a

[1] Vers de La Fontaine dans la fable des *Animaux malades de la peste.*

cablées de douleur, elles arrivèrent à Paris à deux heures après midi. Vous pouvez vous représenter leur entrevue avec M. de Pomponne, et ce qu'ils sentirent, en se revoyant si différents de ce qu'ils pensoient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte dès le soir; on ne les voyoit point en public, j'entrai, je les trouvai tous trois. M. de Pomponne m'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole : les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes : ma fille vous n'auriez pas retenu les vôtres; c'étoit un spectacle douloureux : la circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente, augmenta notre tendresse. Enfin je ne puis vous représenter cet état. La pauvre madame de Vins, que j'avois laissée si fleurie, n'étoit pas reconnoissable; je dis, pas reconnoissable, une fièvre de quinze jours ne l'auroit pas tant changée : elle me parla de vous, et me dit qu'elle étoit persuadée que vous sentiriez sa douleur et l'état de M. de Pomponne; je l'en assurai. Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentoit de cette disgrace; il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari; elle voit tout cela bien douloureusement. M. de Pomponne n'étoit point en faveur; mais il étoit en état d'obtenir de certaines choses ordinaires, qui font pourtant l'établissement des gens : il y a bien des degrés au-dessous de la faveur des autres, qui font la fortune des particuliers. C'étoit aussi une chose bien douce de se trouver naturellement établie à la cour : ô Dieu! quel changement! quel retranchement! quelle économie dans cette maison! Huit enfants, n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grace! Ils doivent trente mille livres de rente; voyez ce qu'il leur restera : ils vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne. On dit que tant de voyages, et quelquefois des courriers qui attendoient, même celui de Bavière qui étoit arrivé le vendredi, et que le roi attendoit impatiemment, ont un peu attiré ce malheur. Mais vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence, quand vous saurez que c'est M. le président Colbert qui a la charge; comme il est en Bavière, son frère la fait en attendant, et lui a écrit en se réjouissant, et pour le surprendre, comme si on s'étoit trompé, au-dessus de la lettre : *A monsieur, monsieur Colbert, ministre et secrétaire d'état.* J'en ai fait mes compliments dans la maison affligée; rien ne pouvoit être mieux. Faites un peu de réflexion à toute la puissance de cette famille, et joignez les pays étrangers à tout le reste; et vous verrez que tout ce qui est de l'autre côté, *où l'on se marie*, ne vaut point cela. Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances; mais il me semble qu'ils ne sont point désagréables dans ces sortes d'occasions : il me semble que vous voulez toujours qu'on vous parle; je n'ai que trop parlé. Quand votre courrier viendra, je n'ai plus à le présenter; c'est encore un de mes chagrins de vous être désormais entièrement inutile : il est vrai que je l'étois déjà par madame de Vins; mais on se rallioit ensemble. Enfin, ma fille, voilà qui est fait, voilà le monde. M. de Pomponne est plus capable que personne de soutenir ce malheur avec courage, avec résignation et beaucoup de christianisme. Quand d'ailleurs on a usé comme lui de la fortune, on ne manque point d'être plaint dans l'adversité.

Encore faut-il, ma très chère, que je vous dise un petit mot de votre petite lettre : elle m'a donné une sensible consolation : j'ai vu la santé du petit très confirmée, et la vôtre, ma chère enfant, dont vous me dites des merveilles : vous m'assurez que je serois bien contente si je vous voyois, vous avez raison de le croire. Quel spectacle charmant de vous voir appliquée à votre santé, à vous reposer, à vous restaurer! c'est un plaisir que vous ne m'avez jamais donné. Vous voyez que ce n'est pas inutilement que vous prenez ce soin, le succès en est visible; et quand je me tourmente ici de vous inspirer la même attention, vous sentez bien que j'ai raison.

688.

A la même.

A Paris, vendredi 24 novembre 1679.

Mon Dieu! l'aimable lettre que je viens de recevoir de vous! Quelle lecture! et quel plaisir de

vous entendre discourir sur tous les chapitres que vous traitez ! Celui de la médecine me ravit; je suis persuadée qu'avec cette intelligence et cette facilité d'apprendre que Dieu vous a donnée, vous en saurez plus que les médecins : il vous manquera quelque expérience, et vous ne tuerez pas impunément comme eux : mais je me fierois bien plus à vous qu'à eux pour bien juger d'une maladie. Il est vrai qu'il n'est question que de la santé en ce monde: *Comment vous portez-vous? comment vous portez-vous?* et l'on ignore entièrement ce qui touche cette science qui nous est si nécessaire : apprenez, apprenez, faites votre cours ; il ne vous faudra point d'autre licence que de mettre une robe rouge, comme dans la comédie [1]. Mais pourquoi voulez-vous nous envoyer votre joli médecin? Je vous assure qu'ils sont fort décriés et fort méprisés ici; hormis les trois ou quatre que vous connoissez, et qui conseillent le remède de l'Anglois, les autres sont en horreur. Cet Anglois vient encore de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds. Je ne crois point que le premier médecin ait le vrai secret. Duchesne n'a point de sous-médecins aux Invalides [2] je vous l'ai mandé; je vous conseille donc très sérieusement de garder votre médecin dans la province.

Il est donc vrai, ma fille, que vous êtes sans incommodité : point de poitrine, point de douleurs aux jambes, point de coliques, cela est à souhait. Vous voyez ce que vous fait le repos, et le soin de vous rafraîchir; ne faut-il pas vous gronder, quand vous vous négligez, et que vous abandonnez inhumainement le soin de votre pauvre personne? Je parlerois dix ans sur cette malice, et sur le succès que vous voyez du contraire. Que ne puis-je vous embrasser et vous retrouver ici les soirs! Je rentre bien tristement dans cette grande maison ; depuis neuf heures jusqu'à minuit, je n'ai pas plus de compagnie qu'à Livry, et j'aime mieux ce repos et ce silence que toutes les soirées que l'on m'offre en ce quartier : je ne saurois courir le soir. Je m'aperçois que quand je ne suis point agitée de la crainte de votre santé, je sens extrêmement votre absence. Votre poitrine est comme des morailles, qui m'empêchent de sentir le mal de ne vous avoir plus; je tiens de vous cette comparaison : mais je retrouve bientôt ce premier mal, quand je ne suis pas bridée par l'autre. J'avoue seulement que je m'en accommode mieux que de l'horreur de craindre pour votre vie, et je vous fais toujours mille remerciements de m'ôter mes morailles.

Il en faudroit d'aussi dures que celles-là pour empêcher madame de Vins de sentir vivement la disgrace de M. de Pomponne; elle y perd tout : je la vois souvent; le malheur ne me chassera pas de cette maison.

M. de Pomponne prendra bien son parti, et soutiendra dignement son infortune : il va retrouver toutes ces perfections d'un homme particulier qui nous le faisoient admirer à Frêne. On dit qu'il faisoit un peu négligemment sa charge, que les courriers attendoient : il se justifie très-bien ; mais, mon Dieu! ne voyez-vous pas bien son tort! Ah! que la pauvre madame du Plessis l'auroit aimé présentement! quelle nouvelle liaison auroit faite cette conformité! Rien ne pouvoit être si bon pour lui : je n'en ai fait aussi mes compliments qu'à madame de Vins, m'entendez-vous bien! car je réponds à ma pensée, qui, je crois, sera la vôtre. Toute la cour le plaint, et lui fait des compliments; vous lui allez voir reprendre le fil de ses perfections. Nous avons bien parlé de la Providence; il entend bien cette doctrine. Jamais il ne s'est vu un si aimable ministre. M. Colbert, l'ambassadeur [1], va remplir cette belle place : il est fort ami du chevalier; écrivez à ce dernier toutes vos pensées ; la fortune toute capricieuse voudra peut-être vous faire plus de plaisir par-là que par notre intime ami. Vous irez bien naturellement dans ce chemin par la route que je vous dis : pouvons-nous savoir ce que la Providence nous garde!

Je continue mes soins à mademoiselle de Méri; l'impression que fait dans son esprit le tracas de son petit domestique est une chose fort extraordinaire. Elle me disoit qu'il lui semble, quand ses gens lui parlent, qu'ils tirent sur elle, comme pour la tuer : elle en est plus malade que de ses maux;

[1] *Voyez* le *Malade imaginaire*.

[2] L'hôtel royal des Invalides, commencé en 1660, avoit été terminé en 1674.

[1] M. Colbert de Croissi, frère du contrôleur général, étoit alors en Bavière pour y négocier le mariage de MONSEIGNEUR avec Marie-Anne-Victoire de Bavière.

c'est un cercle, sa colère augmente son mal, son mal augmente sa colère; somme totale, c'est quelque chose d'étrange : je ne songe qu'à la soulager un peu.

Corbinelli abandonne le chevalier de Méré et son chien de style, et la ridicule critique qu'il fait, en collet monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture : *tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas* [1]. Au reste, n'attendez pas si tôt les définitions que vous lui avez demandées : depuis trois mois, il n'a lu que le Code de Cujas. Il vous adore de vouloir apprendre la médecine; vous êtes toujours son prodige. C'en est un, en vérité, que la tranquille ingratitude de M. et madame de Richelieu; vous en parlez fort plaisamment. M. Le Grand et d'autres disoient très sérieusement l'autre jour à Saint-Germain que M. de Richelieu avoit fait un siége admirable; on crut que c'étoit une lecture où l'on avoit vu les grands Richelieu dans les guerres civiles; mais non, c'étoit celui-ci qui a fait un *siége* admirable *de tapisserie*, que l'on voit dans la chambre de sa femme.

Madame de Coulanges a été quinze jours à la cour : madame de Maintenon étoit enrhumée, et ne la vouloit pas laisser partir. Voici une querelle qu'elle a eue avec la comtesse de Gramont [2] : cette dernière brûloit son beau teint à faire du cho olat; madame de Coulanges voulut l'empêcher de prendre cette peine : la comtesse dit qu'on la laissât faire, et qu'elle n'avoit plus que ce plaisir. Madame de Coulanges lui dit : *Ah, ingrate!* Ce mot, dont la comtesse auroit ri un autre jour, l'embarrassa et la déconcertanca si fort, qu'elle ne put s'en remettre; et depuis elles ne se sont pas saluées. L'abbé Têtu dit rudement à notre voisine : « Mais, » madame, si elle vous avoit répondu que la pelle » se moque du fourgon, qu'auriez-vous dit? Mon- » sieur, *dit-elle*, je ne suis point une pelle, et » elle est un fourgon. » — Autre querelle; et plus de salut. *Quanto* (*Madame de Montespan*) et l'*enrhumée* (*Madame de Maintenon*) sont très mal; cette dernière est toujours parfaitement bien avec le centre de toutes choses (*le roi*), et c'est ce qui fait la rage. Je vous conterois mille bagatelles, si vous étiez ici.

Ah, ma fille! ne me dites point que je n'ai qu'à rire, puisque je n'ai que votre absence à soutenir : j'ai envie de dire : *ah, ingrate!* ne vous souvenez-vous point de tout ce qu'elle me fait souffrir, cette absence? N'êtes vous pas la sensible et véritable occupation de mon cœur? Vous le savez bien, et vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade, et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan. Vous êtes injuste, si vous ne démêlez sans peine mes sentiments tout naturels et tout pleins d'une véritable tendresse pour vous.

Langlade m'est venu voir ce matin, et m'a donné part fort obligeamment de l'honneur qu'il aura dimanche d'être présenté et représenté au roi par M. de Louvois : c'est encore un secret. Voilà de ces avances qui sont agréables, et que notre bon d'Hacqueville ne savoit point, il vous laissoit bravement apprendre ces sortes de choses par la gazette. Langlade m'a priée de vous mander ceci de sa part, et qu'il ne souhaiteroit d'être heureux que pour vous faire venir des as noirs, et à M. de Grignan : sans raillerie, ce seroit un transport de joie pour lui, s'il pouvoit avoir quelque vue, faire souvenir, enfin, contribuer à quelque chose qui vous fût agréable. C'est lui qui a fait le mariage qui se célébra hier magnifiquement chez M. de Louvois. Ils avoient fait revenir le printemps, tout étoit plein d'orangers fleuris, et de fleurs dans des caisses. Cependant cette balance qui penche présentement si pesamment de l'autre côté, avoit jeté un air de tristesse qui tempéroit un peu la joie dont l'excès auroit été un peu trop marqué sans ce crêpe. N'admirez-vous point comme tout est mêlé en ce monde, et comme rien n'est pur ni longtemps dans une même disposition? Je crois que vous entendez bien tout ce que je veux dire; vraiment il y auroit long-temps à causer sur tout ce qui se passe présentement.

Adieu, ma très belle. Je voudrois que madame de Calvisson vous donnât de son bonheur plutôt que de sa tête. Celle de mon fils est en Basse-Bretagne; je ne sais si l'un de ses *lui* est avec mademoiselle de La Coste; mais je suis persuadée,

[1] On peut dire la même chose, et avec plus de raison encore, de ceux qui ne sentent point le prix des Lettres de madame de Sévigné.

[2] Elisabeth Hamilton, dame du Palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

comme vous, que ce ne seroit pas trop des trois. J'attends de ses nouvelles à la *remise* à Nantes. Le *bien bon* est extrêmement enrhumé, tout le monde l'est, hormis moi. Je me ferai saigner ce carême; vous m'en expliquez fort bien la nécessité. Le petit ne se guérira de la toux qu'avec du lait d'ânesse; c'est l'ordinaire de la rougeole d'affoiblir la poitrine; c'est pour cela que j'en tremblois pour vous. Le chevalier est comme guéri. La Garde ne partira point que ses affaires ne soient *tournées*: mais aussi, dès qu'il pourra partir, rien au monde ne seroit capable de l'arrêter. Je vous embrasse, ma très chère, et ne désire rien plus fortement que de vous embrasser en corps et en ame.

689.

A la même.

A Paris, mercredi 26 novembre 1679.

Vous nous parlerez long-temps du malheur de M. de Pomponne avant que nous vous trouvions à la vieille mode; cette disgrâce est encore bien vive dans nos têtes, il est extrêmement regretté. Un ministre de cette humeur avec une facilité d'esprit et une bonté comme la sienne, est une chose si rare, qu'il faut souffrir qu'on sente un peu une telle perte. Vous croyez bien que je vais souvent chez lui: je fus touchée l'autre jour de le voir entrer avec cette mine aimable, sans tristesse, sans abattement. Madame de Coulanges m'avoit priée de l'y mener; il la loua de s'être souvenue d'un malheureux; il ne s'arrêta point long-temps sur ce chapitre; il passa à ce qui pouvoit former une conversation; il la rendit agréable comme autrefois, sans affectation pourtant d'être gai, et d'une manière si noble, si naturelle, et si précisément mêlée et composée de tout ce qu'il falloit pour attirer notre admiration, qu'il n'eut pas de peine à y réussir. Enfin, nous l'allons revoir, ce M. de Pomponne, si parfait, comme nous l'avons vu autrefois. Ce premier jour nous toucha; il étoit désoccupé, et commençoit à sentir la vie et la véritable longueur des jours; car de la manière dont les siens étoient pleins, c'étoit un torrent précipité que sa vie; il ne la sentoit pas, elle couroit rapidement, sans qu'il pût la retenir. Nous le disions encore à Pomponne la dernière fois qu'il en est sorti secrétaire d'état; vous savez que ce soir-là même il fut disgracié et déplacé. Je causai fort hier avec madame de Vins; elle sentira bien plus long-temps cette douleur que M. de Pomponne; je leur rends des soins si naturellement, que je me retiens, de peur que le vrai n'ait l'air d'une affectation et d'une fausse générosité: ils sont contents de moi. Enfin M. de Pomponne ne sera plus que le plus honnête homme du monde: vous souvenez-vous de Voiture, qui dit en parlant de M. le Prince:

> Il n'avoit pas un si haut rang;
> Il n'étoit que prince du sang.

Voilà justement l'affaire. Mais il y des contre-coups plaisants dans cette disgrace. Je disois que cela me faisoit souvenir de Soyecourt: *est-ce que je parle à toi?* Vous entendez fort bien tout ce que je dis et ne dis point. Enfin, il en faut revenir à la Providence, dont M. de Pomponne est adorateur et disciple; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine? Il faudroit se pendre vingt fois le jour; et encore avec tout cela on a bien de la peine à s'en empêcher. En attendant vos lettres, ma très chère, je n'ai pu me dispenser de causer un peu avec vous sur un sujet que je suis assurée qui vous tient au cœur.

Madame de Lesdiguières[1] a écrit à la mère Angélique de Port-Royal[2], sœur de ce ministre: elle me montra la réponse qu'elle en avoit reçue; je l'ai trouvée si belle que je l'ai copiée, et la voilà. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse. J'en ai bien vu qui étoient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues; cela se trouve aisément: mais je n'en avois point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde. Jouissez, ma fille, du même plaisir que cette rareté m'a

[1] Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, duchesse de Lesdiguières.

[2] La mère Angélique de Saint-Jean-Arnauld, abbesse de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs, morte le 29 janvier 1684, âgée de cinquante-neuf ans.

donné. C'étoit la chère fille de M. d'Andilly, et dont il me disoit : *Comptez que tous mes frères, et tous mes enfants, et moi, nous sommes des sots en comparaison d'Angélique.* Jamais rien n'a été bon de ce qui est sorti de ces pays-là, qui n'ait été corrigé et approuvé d'elle; toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige, d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion. Je refusai hier une copie de sa lettre à Brancas, il en est indigné; et je lui dis : Avouez seulement que ce n'est pas trop mal écrit pour *une hérétique.* J'en ai vu encore plusieurs autres d'elle, et bien plus belles, et bien plus justes : ceci est un billet écrit à course de plume. La mienne est bien en train de trotter.

J'ai été à cette noce de madame de Louvois; que vous dirai-je? magnificence, illumination, toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses; les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanités!* Cette belle petite de Monchi a la petite-vérole; on pourroit encore dire, *ô vanité!* etc.

Je reçois votre lettre du 18, c'étoit un samedi, et le propre jour de la disgrace de ce pauvre homme, tout ce que vous me dites de lui me perce le cœur; quand je songe à cette chute, et combien vous êtes loin de la prévoir, je crains votre surprise. Comme il n'y a rien à ménager avec madame de Vins, je lui montrerai comme vous sentiez ce souvenir obligeant de M. de Pomponne. Hélas! vous parlez du mariage de M. le dauphin, d'affaires étrangères, de ministère, et il faut parler de passer peut-être son hiver à Pomponne; quoiqu'il dise que non, je crains que le monde ne l'importune. Il a beaucoup de piété; et si c'est ici le chemin de son salut, il ne perdra guère de temps à se jeter dans la solitude. Quel malheur pour madame de Vins! et qu'elle le sent bien! Il nous prit hier une peur, à Brancas et à moi, que le séjour de Pomponne qu'il a aimé si démesurément, et qui a causé tous ses péchés véniels, ne lui devienne insupportable par un caprice qui arrive souvent : cette trop grande liberté d'y être lui donnera du dégoût, et le fera souvenir que ce Pomponne a contribué à son malheur. Ne sera-ce point comme l'abbé d'Effiat, qui, pour marquer son chagrin contre Veret, disoit qu'il avoit épousé sa maîtresse? Mais non, car tout cela est fou, et M. de Pomponne est sage.

Vous me parlez de votre homme de la Trappe; quoi! c'étoit votre recteur de Saint-Andiol! vous devez avoir eu de grandes conversations avec lui : rien n'est plus curieux que de savoir d'original ce qui se passe dans cette maison. Le dîner que vous me dépeignez est horrible; je ne comprends point cette sorte de mortification; c'est une juiverie, et la chose du monde la plus malsaine. Les capucins que je vis à Pomponne en ordonnent partout : je ne sais pas si les pauvres gens en savent les conséquences, mais ils ne croient rien de si salutaire; ils disent qu'un peu d'esprit de sel dans ce qu'on boit chasseroit pour jamais toute sorte de néphrétique. Je crois que Villebrune [1] avoit senti la vertu de ce présent du ciel. En vérité, je ne suis point édifiée de cette sale mortification. Vous me parlez toujours si bien du soin que vous avez de votre santé, que je ne sais plus que vous dire : Dieu vous conserve cette attention dont vous sentez l'effet : si vous en aviez eu ici une petite partie, nous aurions bien abrégé des discours. Celui que vous me faites de madame de Coulanges, et de son chagrin contre La Fare, à qui elle fait la mine, disant qu'il l'a trompée, seroit admirable à lui montrer, accompagné de l'envie que vous avez d'apprendre de ses nouvelles, si vous n'aviez pas dit si franchement votre avis du goût de madame de Villars pour elle : cet endroit me fera cacher l'autre qui l'auroit fort réjouie. Je vous prie de me reparler d'elle, car elle ne cesse de me prier de vous faire mille compliments; elle veut voir les endroits où vous parlez de votre santé; elle y prend intérêt, et à son bon petit ami; il faut rendre tout cela. Je ne sais quel disparate je vais faire en vous disant que La Trousse n'est point encore revenu; je suis bien

[1] C'étoit un ex-capucin qui se mêloit de médecine. (*Voyez* la lettre du 15 décembre 1675.)

trompée, ou c'est un péché qu'il fait contre les idées de l'amour, des plus gros qu'il se fasse. Mon Dieu, qu'il y a de folies dans le monde! Il me semble que je vois quelquefois les loges et les barreaux devant ceux qui me parlent; et je ne doute pas aussi qu'ils ne voient les miens. Le bon abbé est dans la sienne, c'est-à-dire sa loge, avec le plus gros rhume du monde; cette longueur m'inquiète quelquefois; il seroit bien planté aux Rochers!

Je ne crois pas que je ne pleure, quand je verrai ce courrier chargé de dépêches pour M. de Pomponne. Je rencontrai avant-hier des charriots chargés de ses meubles, qu'on ramenoit de Saint-Germain; cela me fit encore une émotion : enfin, ma très chère, vous comprenez bien la peine que j'ai à m'accoutumer à cette déroute. Je n'aime point à perdre des lettres; les vôtres surtout me sont extrêmement nécessaires : vous ne devez pas être si curieuse des miennes, car je vous assure que ma santé est parfaite. Je me purgerai bientôt pour prendre cette petite eau par contenance, et pour l'amour de vous. Vous faites un compliment très juste à Corbinelli, on ne peut pas lui renvoyer plus plaisamment ses paroles. Il auroit beaucoup à dire sur la petite raie que vous avez faite; et si le hasard veut que ce chapitre se traite quelque jour, il est persuadé que vous effacerez cette raie : cependant l'avenir n'est que trop assuré, et par la perte qu'on a faite, et par la force de ce lien, que vous aimez l'un et l'autre, et qui sait mieux que personne la justice que vous faites en redonnant dans votre estime la place qu'on y avoit autrefois. Il seroit avantageux que vous sussiez tout ce que nous disons souvent de vous ensemble.

Adieu, ma très chère et très aimable; Dieu vous conserve : quel miracle que vous n'ayez point pris cette rougeole! c'est un mal terrible pour la poitrine; il faudra du lait à votre fils. Madame de Mesmes est arrivée; j'y courus hier; elle me dit des merveilles de vous, de votre mari, de vos enfants, de votre château, de votre bonne chère, de votre musique, de votre bon air, et quasi de votre santé; mais c'étoit pour me plaire. Je suis à vous, ma chère fille, je vous aime de tout mon cœur; cela est bien simple, mais il est bien vrai. Gardez-vous bien de me faire des réponses de la longueur de mes lettres; songez, ma chère enfant, que je n'ai de commerce qu'avec vous. Mon fils est en Basse-Bretagne, chez Tonquedec; il vient, et depuis un mois je ne lui ai pas écrit. J'embrasse tout ce qui est autour de vous et Pauline; madame de Mesmes la trouve bien jolie. M. de Mesmes n'est pas encore arrivé. Ah! que mademoiselle de La Basinière est mignarde!

690.

A la même.

A Paris, vendredi 1er décembre 1679.

Vraiment oui, ma fille, je vous la donne cette jolie écritoire, et ç'a toujours été mon intention. J'attendois que vous l'eussiez approuvée pour vous déclarer ce présent. L'abbé jure qu'il l'a pensé de même; et que s'il l'avoit mis par mégarde sur un petit mémoire de votre dépense qu'il vous a envoyé, vous y fassiez promptement une grande ligne qui l'efface entièrement. Ce sera donc l'écritoire *de la mère :* elle est assez jolie pour me donner l'ambition que vous la nommiez ainsi, et d'autant plus que vous m'assurez que vous n'en faites point un *poignard.*

Je n'aime point que vous soyez fâchée de m'avoir mandé l'état de votre fils quand il étoit mal; et le moyen de cacher une telle chose? Je haïrois cette dissimulation extrême, et la plume me tomberoit des mains; et le moyen de parler d'autre chose que de ce qui tient au cœur à ce point-là? Pour moi, j'en serois incapable, et j'honore tant la communication des sentiments à ceux que l'on aime, que je ne penserois jamais à épargner une inquiétude à quelqu'un que j'aimerois, au préjudice de la consolation que je trouverois à lui faire part de ma peine. Voilà mes manières; voilà l'*humeur de ma mère;* je vous prie que ce soit l'*humeur de ma fille,* et de ne vous point repentir de m'avoir fait sentir vos douleurs, puisque vous m'avez aussi fait sentir votre joie; et n'est-ce pas là le vrai commerce de l'amitié? Ah! oui, ce l'est, et je n'en connois point d'autre.

M. et madame de Pomponne et madame de Vins sont allés à Pomponne : mon Dieu! je crains cet abord pour eux; ils y trouveront cinq garçons tout d'une vue, et cette maison où il n'y a que trop de

temps et trop de loisir pour demeurer : il me semble que c'est une grande tristesse que de revoir tout cela. J'ai envoyé vos lettres; vous avez très bien fait de les écrire. La petite femme[1] est à cet hôtel de La Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue; si elle ne se polit avec tant de polisseurs et de polisseuses, il faudra conclure que l'*éducation* n'est qu'une fable de La Fontaine[2].

Je crois que je pleurerai de la perte de l'occasion de ce joli appartement dans cette rue[3], que mademoiselle de Méri va laisser échapper par ses irrésolutions? M. de La Trousse, qui vient d'arriver, et le chevalier, l'ont vu; ils en sont ravis. Elle veut un garde-meuble, je l'assure qu'on lui en donnera un; une chambre de plus pour un domestique, et je lui réponds encore qu'elle l'aura; mais je pense qu'il faudroit commencer par se planter là. On vouloit ce quartier, le voilà; on vouloit un grand retranchement de loyer, le voilà; on ne veut point de bruit, on est sur le derrière; une église, la voici[4]; un bel air, une belle exposition, tout cela s'y trouve; mais tout cela est trop bon, il n'y a pas assez de difficultés. Pour moi, je comprends qu'il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, et que ce plaisir est plus grand qu'on ne pense.

Brancas vint me prendre hier au soir pour souper chez madame de Coulanges; son souper est petit, et la compagnie bonne, quand on est quatre : je me laisserai quelquefois débaucher par Brancas, n'ayant point de bonne raison, non plus que cette femme de madame de Guitaud. Je prends de cette eau présentement; j'ai pris des pilules, à cause du froid. Parlez-moi toujours de votre santé, ma chère enfant, c'est toute mon attention; et tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir vous retrouver moins maigre et moins abattue que je ne vous ai laissée.

Quand je pense que la vie, et principalement la mienne, se passe dans l'éloignement et dans l'inquiétude, je plains ceux qui sont aussi tendres que moi. Madame de La Fayette est bien persuadée qu'elle auroit satisfait à tout ce que notre ancienne amitié demande, si elle vous avoit redonnée à moi par un attachement qui convînt à M. de Grignan : elle est touchée de ce plaisir, et se trouvant près de la faveur, elle ne souhaite que des occasions; elle les attend, et on les doit toujours espérer de l'inconstance des choses humaines. Langlade est de moitié avec elle, il a fait la révérence au roi, mais c'est au pied de la lettre; car le roi ne lui dit pas un mot, mais un visage doux. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma très aimable; je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles; elle me mande que ce M. de Pile m'en prie; M. de La Rochefoucauld et Tréville y seront : cela s'appelle la petite société. Madame de Lavardin est enrhumée à crever; elle est au lit, et madame de Mouci à son chevet; la marquise et moi sur les ailes, car nous sommes dix degrés plus bas. Adieu, ma très belle, conservez-moi la personne de tout le monde qui m'est la plus chère : vous croyez bien que je dis vrai. Je ne sais point de nouvelles; le chevalier vous en dira, il en sait toujours de vraies ou de fausses.

[1] Madame de La Roche-Guyon, fille de M. de Louvois

[2] *Voyez* cette fable, livre VIII, fable XXIV.

[3] Dans la rue Culture-Sainte-Catherine, au Marais.

[4] L'église des *Filles-Bleues*, dans la même rue. Elle n'existe plus.

691.

A la même.

A Paris, mercredi 6 décembre 1679.

Votre courrier, ma fille, arriva samedi à trois heures; on est toujours émue quand on reçoit des nouvelles. Tous ces paquets adressés *à M. de Pomponne, ministre et secrétaire d'État*, me serrèrent le cœur. Il est à Pomponne dans une parfaite solitude et un aussi grand loisir que nous en avons à Livry. MM. de Grignan et moi, nous trouvâmes honnête de lui envoyer les paquets qui s'adressoient à lui, afin qu'il prît sa lettre, et renvoyât les autres, ce qu'il fit; et en même temps le courrier, qui étoit *Rencontre*, traversa tout droit à Saint-Germain, et porta à Parère ce que M. de Pomponne lui renvoyoit. Cependant, le vrai courrier avec les autres lettres étoit conduit par l'abbé de Grignan dans tous les lieux où il falloit qu'il allât : il vous rendra compte de la manière dont ils ont été reçus.

Pour moi, je m'offre à solliciter l'ordonnance; voilà tout ce que je puis faire pour le service de votre courrier, que nous renverrons tout le plus tôt qu'il sera possible. M. de Pomponne et madame de Vins m'ont écrit tendrement sur ce que je leur mandois de mes sentiments : ils me disent qu'il leur faut dans cet abord le repos de la campagne; qu'ils s'en accommodent mieux que de Paris : je comprends fort bien cette fantaisie : quand je suis fâchée, il me faut Livry.

En vérité, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre; je le croyois plus assuré que les autres, parce qu'il n'avoit point de faveur. On dit qu'il y avoit près de deux ans qu'il étoit gâté auprès du roi, qu'il étoit opiniâtre au conseil, qu'il alloit trop souvent à Pomponne, que cela lui ôtoit l'exactitude, et qu'en dernier lieu, ce courrier de Bavière qui étoit arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre. Il se défend de cette faute, en disant qu'il falloit tout ce temps-là pour déchiffrer, et que si le courrier n'eût point paru, Sa Majesté n'eût point eu d'impatience; mais il étoit à M. Colbert, et il donna ses lettres; de sorte que les nouvelles étoient répandues, et le roi n'avoit point ses lettres; tout cela étoit marqué dans l'ordre de la Providence : M. de Pomponne n'a point d'autre vue que celle-là, et c'est la seule qui puisse un peu calmer dans cette disgrace.

Tout est bon à ceux qui sont heureux; tout a contribué à faire mademoiselle de Vauvineux princesse de Guemené: *primo amor del cor mio;* c'est la raison que le mari donne à tout le monde. Toute cette affaire a été conduite avec tant de silence, qu'on n'en a rien su que dimanche matin. Ils avoient été mariés à minuit à Saint-Paul. Le roi a été le premier dans cette confidence, il a signé au contrat; et, n'ayant plus les raisons qu'il avoit il y a deux ans, il a changé, et approuvé ce mariage. Il y avoit vingt-neuf personnes qui étoient nécessairement dans ce secret, et qui ont su se taire. On ne voyoit point ces mariés le lendemain; et le mardi, qui étoit hier, la mère et la fille sont allées à Rochefort voir la grand'mère qui avoit envoyé toutes ses procurations, et qui les a reçues à merveille. Il n'a point été question de beaux habits, ni d'étalage sur un lit; rien qu'une bonne princesse de Guemené, qui est assurément la plus grande dame de France, et qui vivra fort bien avec cet homme, à qui elle croit, avec raison, être fort obligée. C'est un homme étrange, c'est un homme qui n'a point appris, comme vous, à vaincre dans sa jeunesse l'ennemi de la Trappe; il a mangé du sel toute sa vie, et ne sauroit s'en passer; trois mois de veuvage lui ont paru trois siècles; la spéculation ne lui dissipe point les esprits, tout est à profit de ménage, et sa tendresse est appuyée sur ce *solide* inébranlable. Toute la famille de Luynes est enragée : « Comment! trois mois après la mort de » notre fille! il pleuroit encore tous les jours (*vous* » *voyez bien de quoi il pleuroit*); quoi, sans nous » dire un mot! quelle honte! » J'ai soutenu que M. de Guemené avoit bien fait, et les femmes aussi, l'un d'avoir suivi un goût honnête et raisonnable, et elles de n'avoir point fait battre le tambour : puisqu'elles avoient le roi pour confident, à quoi servoit tout le reste? Cette affaire m'a fait plaisir; j'ai compris la joie de madame de Vauvineux, non seulement de l'affaire, qui est grande au-delà de toute espérance, mais encore de la manière qui a épargné cent discours, cent dégoûts et cent mille francs de dépense, c'est-à-dire beaucoup. N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? L'Evangile le dit, il le faut croire.

En vérité, j'ai eu bien de la peine pour vos affaires de Provence. Il a fallu que le bel abbé ait présenté votre courrier, dont les dépêches ont été très agréablement reçues. L'abbé a parlé très à propos de l'envie qu'avoit la Provence de donner à M. le coadjuteur une place dans l'assemblée, mais qu'on ne vouloit rien entendre qu'on ne fût assuré de l'approbation de Sa Majesté, et qu'elle ne le crût capable de la servir dans cette province. M. Colbert a écouté obligeamment, il a dit qu'il en parleroit au roi, et qu'il ne doutoit pas, etc. Enfin, le bel abbé a donné à tout cela un tour admirable. *Parère* a promis de donner l'ordonnance pour le courrier, c'est à dire cinq cents écus, comme l'année passée. L'abbé a bien plus de pouvoir en tout cela que moi; ainsi vous voyez clairement l'accablement d'affaires que vous me donnez, et le bel usage que je fais de toute ma bonne volonté. Me

voilà précisément comme la *mouche*[1] : je me mets sur le nez du cocher, je pousse la roue, je bourdonne, et fais cent sottises pareilles, et puis je dis : *J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.* Je vais chez MM. de Grignan, j'écoute ce qu'ils me disent, j'approuve, je conseille ce qui est résolu; en un mot, ma chère enfant, si vous ne m'aimez par d'autres raisons que par l'intérêt, je suis perdue. Je crois que mon fils est perdu aussi; votre lettre l'attendra ici; il n'est plus dans le bois des Rochers, il est en Basse-Bretagne : M. d'Harouis l'attend à Nantes, et ce n'est pas sans beaucoup d'impatience, car il a des affaires ici.

On lit mille relations de la reine d'Espagne. Elle est toute livrée à l'Espagne : elle n'a conservé que quatre femmes-de-chambre françoises. Le roi la surprit comme elle se coiffoit, il ouvrit la porte lui-même; elle voulut se jeter à genoux, et lui baiser la main; il la prévint, et lui baisa la sienne; de sorte qu'ils étoient tous deux à genoux. Ils se marièrent sans cérémonie, et puis se retirèrent pour *causer*; la reine entend l'espagnol; ils étoient habillés à l'espagnole. Ils arrivèrent à Burgos; ils se couchèrent à huit heures, et furent au lit le lendemain matin jusqu'à dix. La reine écrit de là à MONSIEUR, et lui mande qu'elle est heureuse et contente; qu'elle a trouvé le roi bien plus aimable qu'on ne lui avoit dit. Le roi est fort amoureux, la reine a été très bien conseillée, et s'est fort bien conduite dans tout cela : devinez par quels conseils? Par ceux de madame de Grancey, car la maréchale (*de Clèrembault*) étoit immobile, ayant joint une dose de la gravité d'Espagne avec sa philosophie stoïcienne. C'est donc madame de Grancey qui a fait le plus raisonnable personnage; aussi a-t-elle reçu de grandes louanges et de grands présents. Le roi (*d'Espagne*) lui donne une pension de six mille francs qu'elle prendra sur Bruxelles; elle a un don de dix mille écus sur un avis que Los Balbasez lui donna, et pour dix mille écus de pierreries. Elle mande que l'ame de madame de Fiennes est passée en elle, qu'elle prend à toutes mains, et qu'elle s'y accoutumera si bien qu'elle s'ennuiera en France si on ne la traite comme en Espagne. Toutes les dames s'en retournent; on épargne une partie du chemin à la maréchale, en la priant *absolument* de demeurer à Poitiers où elle avoit été prise. Voilà un aussi furieux dégoût qu'on puisse en recevoir; elle a grand besoin de son mépris envers le genre humain pour soutenir cette disgrace. C'est madame d'Effiat[1] qui est gouvernante déclarée; elle est remise avec son mari. Ecrivez-donc, mon cher Comte, c'est votre amie; il faudroit quasi vous en faire des compliments.

La petite de Monchi n'a pas eu la petite-vérole, c'était le pourpre, dont Sanguin l'a guérie. Je crains que les civilités que vous êtes obligée de faire à Aix ne vous fatiguent : allez vous reposer dans votre cabinet; la solitude vous est quelquefois nécessaire : mesdemoiselles de Grignan feront les honneurs. Pauline m'a écrit une lettre charmante; son style nous plaît beaucoup; madame de La Fayette en oublia l'autre jour une vapeur, dont elle étoit suffoquée. Comment gouvernez-vous Roquesante, et toutes vos dames que je connois? Vous me ravissez, en me *priant absolument* de vous donner cette écritoire; je ne crois pas que ces deux mots-là se soient jamais trouvés ensemble : vraiment, ma fille, vous m'avez bien réjouie de me la demander si nettement; je ne vous dis plus si c'étoit mon dessein ou non; quand je ne le voudrois pas, il faudroit bien en passer par-là, de la manière que vous le prenez. Il vaut donc mieux faire la chose de bonne grace.

692.

A la même.

A Paris, vendredi 8 décembre 1679.

C'est quelque chose de rude, ma très belle; que d'être fort loin des personnes que l'on aime beaucoup. Il est impossible, quelque résolution que l'on fasse, de n'être pas un peu alarmée des désordres de la poste. Je n'eus point de vos lettres mercredi; pour dimanche, je ne m'en étonnai pas, car j'a-

[1] *Voyez* la fable du *Coche et de la Mouche*, par La Fontaine.

[1] Marie-Anne Olivier de Leuville, marquise d'Effiat, fut nommée gouvernante des enfans de MONSIEUR, sur la démission de la maréchale de Clérembault. Le marquis d'Effiat étoit premier écuyer de MONSIEUR.

vois eu le courrier. J'envoyai chez MM. de Grignan, ils n'en avoient point non plus : j'y allai le lendemain, qui étoit hier; enfin il vint une lettre de l'archevêque qui nous persuada que vous n'étiez pas plus malade qu'à l'ordinaire. Je passai à la poste pour savoir des nouvelles d'Aix; car les commerces de ces messieurs vont mieux que les nôtres; mais je sus, par madame Rouillé, que son mari[1], du 29, ne lui parloit point de vous, mais bien de la disgrace de M. de Pomponne, que M. de Grignan lui venoit d'apprendre. J'attends donc vos lettres de dimanche; je crois que j'en aurai deux. Je n'ai jamais mis en doute que vous ne m'ayez écrit, à moins que d'être bien malade; cette seule pensée, sans aucun fondement, fait un fort grand mal : c'est une suite de votre délicate santé; car, quand vous vous portiez bien, je supportois sans horreur les extravagances de la poste. En effet, quelle folie d'apporter d'Aix le paquet de madame l'intendante, et de laisser le mien ! Je vous écrivis mercredi une longue lettre; si on vous la perd, vous ne comprendrez rien à celle-ci; par exemple, on verra la jeune princesse de Guemené en parade à l'hôtel de Guemené; vous ne saurlez ce que je veux dire; mais supposant que vous savez le mariage de mademoiselle de Vauvineux, je vous dirai qu'afin qu'il ne manque rien à son triomphe, elle y recevra ses visites quatre jours de suite. J'irai demain avec madame de Coulanges; car je fais toujours ce qui s'appelle visites avec elle ou avec sa sœur. Nous fûmes hier, M. le Comte, chez vos amies de Neuville et d'Effiat; elles reçoivent les compliments de la réconciliation et de la gouvernante. Cette d'Effiat étoit enrhumée, on ne la voyoit point, mais c'étoit tout de même, la jeune Leuville (*sa sœur*) faisoit les honneurs. Je leur fis vos compliments par avance, et les vôtres aussi, ma très chère. On est bien étonné que madame d'Effiat soit gouvernante de quelque chose : tout est fort bien; la maréchale de Clérembault aura son paquet à Poitiers, c'est-à-dire, au même lieu où elle avoit reçu l'ordre de venir au Palais-Royal : voilà le monde. Ne vous ai-je pas mandé les prospérités de madame de Grancey, et comme elle revient accablée de présents? Elle eût embrasé l'Espagne, si, comme on le disoit, elle y avait passé l'hiver. Elle a mandé que l'ame *prenante* de madame de Fiennes avoit passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenoit à toutes mains.

On attend à la cour le courrier de Bavière avec impatience; on compte les moments. Cela me fait souvenir de l'autre (*courrier*), qui a comblé la mesure des mauvais offices qu'on rendoit à notre pauvre ami : sans cette dernière aventure, il se fût remis encore dans les arçons; mais Dieu ne vouloit pas que cela fût autrement. Je vous ai mandé comme j'avois envoyé tous les gros paquets à Pomponne avec celui de madame de Vins : on renvoya à Saint-Germain ce qu'il fallait y renvoyer.

J'ai quelque impatience de savoir comme se porte et comporte la pauvre petite d'Adhémar. Je m'en vais lui écrire tout résolument : depuis que je me mets à différer, il n'y a plus de fin. Que vous dirai-je encore? Il me semble qu'il n'y a plus de nouvelles : on saura les officiers de madame la Dauphine quand ce courrier sera revenu. Je crains pour votre santé ce tourbillon d'Aix; il est horrible, je m'en souviens : toutes ces allées et venues, qui n'étoient rien pour vous autrefois, sont présentement des affaires très pénibles. Le chevalier de Buous est ici; il me dit tant *que vous vous portez parfaitement bien*; que vous êtes *plus belle que jamais*; que vous êtes *si gaie*. C'est trop, M. le chevalier : un peu moins d'exagération, plus de vraisemblance, plus de détail, plus d'attention m'auroit fait plus de bien : il y a des yeux qui voient tout, et ceux qui ne voient rien m'impatientent. J'ai dit mille fois qu'on se porte toujours à merveille pour ceux qui ne s'en soucient guère. Saint-Laurent me parle encore de l'excès de votre santé : hé, mon Dieu ! une petite lettre de Montgobert, qui regarde et qui connoît, me fait plus de plaisir que toutes ces grandes perfections. Madame de Coulanges causa l'autre jour une heure avec Fagon chez madame de Maintenon; ils parlèrent de vous : Fagon dit que votre grand régime devoit être dans les aliments; que c'étoit un remède que la nourriture; que c'étoit le seul qui le soutînt; que cela adoucissoit le sang, réparoit les dissipations, rafraîchissoit la poitrine, redonnoit des forces; et que quand on croit n'avoir pas digéré après huit ou neuf heures, on se trompe; que c'étoient des vents qui prenoient la place, et que si l'on mettoit un potage ou quelque chose de

[1] Intendant de Provence.

chaud sur ce que l'on croit son dîner, on ne le sentiroit plus, et l'on s'en porteroit mieux; que c'étoit une de vos grandes erreurs. Madame de Coulanges écouta, et retint tout ce discours, et vouloit vous le mander : je m'en suis chargée, afin de vous conjurer, ma très chère, d'y faire quelque réflexion, et d'essayer s'il dit vrai, et de mettre la conduite de votre santé, comme votre seule et importante affaire, devant tout ce que vous appelez des devoirs. Si la pauvre madame de Lafayette n'en usoit ainsi, elle seroit morte il y a long-temps; en sorte que c'est par ces pensées que Dieu lui donne qu'elle soutient sa triste vie; car en vérité, elle est accablée de mille maux différents.

Je reçois dans ce moment votre paquet du 29 par un chemin détourné : voilà tout le commencement de ma lettre entièrement ridicule et inutile. Le voilà donc ce cher paquet, le voilà; vous avez très bien fait de le déguiser et de le dépayser un peu. Je ne suis point du tout surprise de votre surprise, ni de votre douleur : ce que j'en ai senti, je le sens encore tous les jours. Vous m'en parlerez long-temps avant que je vous trouve trop pleine de cette nouvelle; elle ne sera pas sitôt oubliée de beaucoup de gens; car pour le torrent (*le monde*), il va comme votre Durance quand elle est endiablée; mais elle n'entraîne pas tout avec elle. Vos réflexions sont si tendres, si justes si sages et si bonnes, qu'elles mériteroient d'être admirées de quelqu'un qui valût mieux que moi.

Vous avez raison, la dernière faute (*de M. de Pomponne*) n'a point fait tout le mal, mais elle a fait résoudre ce qui ne l'étoit pas encore. Un certain homme (*Louvois*) avoit donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir : mais on bat les buissons, et les autres (*Colbert*) prennent les oiseaux; de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre, et a troublé entièrement la joie intérieure de la fête : m'entendez-vous bien? C'est donc un *mat* qui a été donné, lorsqu'on croyoit avoir le plus beau jeu du monde, et rassembler toutes ces pièces ensemble. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre : ce qui nous fait chasser notre portier, quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, et on s'est bien servi de l'occasion. Personne ne croit que le nom (*d'Arnauld*) y ait eu part; peut-être aussi qu'il y est entré pour sa *vade*. Un homme me disoit l'autre jour : c'est un crime que *sa signature*; et je lui dis : « Oui, c'est un crime pour » *eux* de signer et de ne signer pas. » Je n'ai rien entendu de cet écrit insolent dont vous me parlez. Je crois qu'on ne se défie point de la discrétion de ceux qui savent les secrets : rien n'est égal à leur sagesse, à leur vertu, à leur résignation, à leur courage. Je crois que dans la solitude où M. de Pomponne est encore pour quelques jours, il communiquera toutes ses perfections à toute sa famille. J'ai fait tenir votre paquet à la belle-sœur (*Madame de Vins*), en envoyant les paquets, comme je vous l'ai mandé : je m'en vais encore y renvoyer ceux que je viens de recevoir; on me fit de là des réponses si tendres, que je ne pus les soutenir sans une extrême tendresse.

Adieu, ma très chère, embrassez la petite d'Adhémar; la pauvre enfant! ayez-en pitié : je ne puis encore lui écrire : je baise et j'embrasse tout ce qui vous entoure. Vous êtes trop bonne de faire attention à la douleur que me donne mon inutilité pour votre service; quelque tour que j'essaie d'y donner, j'en suis humiliée; mais vous ne laisserez pas de m'aimer, vous m'en assurez, et je le crois : je penserois comme vous, si j'étois à votre place; cette manière de juger est fort sûre. Je suis toute à vous, je ne puis vous rien dire de si vrai.

693.

A la même.

A Paris, mercredi 13 décembre 1679.

Parlons-en tant que vous voudrez, ma très chère, vous aurez vu par toutes mes lettres, que je traite ce chapitre très naturellement, et qu'il me seroit difficile de m'en taire, puisque j'y pense très souvent, et que, si j'ai un degré de chaleur moins que vous pour la belle-sœur, j'en ai aussi bien plus que vous pour le beau-frère. Les anciennes dates, les commerces, les liaisons, me font trouver dans cette occasion plus d'attachement que je ne pensois en avoir. Ils sont encore à la campagne : je vous envoie deux de leurs billets qu'ils m'écrivent

en me renvoyant vos paquets. Voilà l'état où ils sont ; se peut-il rien ajouter à la tendresse et à la droiture de leurs sentiments ? Je n'oublierai rien pour leur confirmer la bonne opinion qu'ils ont de l'amitié et de l'estime que j'ai pour eux ; elle est augmentée par leurs malheurs : je suis assez persuadée, ma fille, que le nôtre a contribué à leur disgrace. Jetez les yeux sur tous nos amis, et vous trouverez vos réflexions fort justes. Il y auroit bien des choses à dire sur toute cette affaire ; tout ce que vous pensez est fort droit. Je crois vous avoir fait entendre que depuis quelque temps on faisoit valoir les minuties : cela avoit formé une disposition qui étoit toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, et la dernière faute impatienta, et combla cette mesure : d'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment. Voici le fait : un courrier attendu avec impatience étoit arrivé le jeudi au soir ; M. de Pomponne donne tout à déchiffrer, et c'étoit une affaire de vingt-quatre heures. Il dit au courrier de ne point paroître ; mais comme le courrier étoit à celui qui l'envoyoit, il donna les lettres à la famille : cette famille, c'est-à-dire, le frère (*Colbert*), dit à Sa Majesté ce qu'on mandoit de Bavière ; l'impatience prit de savoir ce qu'on déchiffroit ; on attendit donc le jeudi au soir, le vendredi tout le jour, et le samedi jusqu'à cinq heures du soir. Vraiment quand M. de Pomponne arriva, tout étoit fait : et le matin encore on eût pu se remettre dans les arçons. Il étoit chez lui à la campagne, persuadé qu'on ne sauroit rien : il y reçut des déchiffrements le soir du vendredi, il partit le samedi matin à dix heures ; mais il étoit trop tard. Et voilà la raison, le prétexte, et tout ce qu'il vous plaira ; car il est certain que soit cela, soit autre chose, on auroit enfin renversé cette fortune qui ne tenoit plus à rien. Mais le plaisant de cette affaire, c'est que celui qui avoit ses desseins (*Louvois*) n'en a pas profité, et a été plus affligé qu'on ne peut croire. Notre ami demanda s'il ne pourroit point voir Sa Majesté, et justifier à son maître de sa conduite : on lui dit qu'il n'étoit pas à propos présentement ; que sa fidélité étoit assez connue, qu'elle n'étoit nullement attaquée, et que, dans quelque temps, il pourroit avoir cette satisfaction. Il écrivit sa surprise, son désespoir, d'avoir pu déplaire ; représenta huit enfants sans nul bien : voilà où tout en est demeuré : on causeroit longtemps là-dessus ; mais de si loin, c'est assez, et peut-être trop.

Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur votre santé ; je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, et Dieu vous conserve, et vous augmente ce bon état ; il dépend beaucoup de vous et de vos soins : quand vous mettrez votre conservation, votre repos, votre nourriture, votre sommeil devant toute autre chose, et que vous aurez de l'attention à votre santé, je crois en vérité, ma fille, qu'elle ira bien ; mais quand vous renverserez cet ordre, et que vous préférerez toutes choses à vous, je crois que vous n'êtes pas en état de soutenir cette conduite : ainsi je ne cesse de vous conjurer d'avoir pitié de vous et de nous ; car, en vérité, c'est une peine insupportable, que la crainte de voir augmenter vos maux. Que votre amitié pour moi vous fasse entrer dans mes sentiments, et prendre plaisir à m'ôter, par la continuation de votre meilleure santé, le plus grand mal, la plus triste inquiétude que je puisse jamais avoir ! Il faut finir ce chapitre qui vous déplaît mais sur quoi je vous conjure cependant de faire quelque réflexion.

Vous en avez donc fait sur le pays de ces deux conseillers bourguignons, *c'est le pays de ma mère* : il me semble que celui qui connoît M. de Berbisy l'emporte un peu. Mais M. de Condom, qui vous aime et que j'honore, me revient aussitôt dans l'esprit, et je ne sais bonnement que vous dire, *fais ce que tu voudras*. C'est ce que j'ai dit à mon fils sur tous les congés qu'il m'a demandés pour faire des visites en Basse-Bretagne ; j'ai toléré ce que je ne pouvois empêcher. Il y a un mois qu'il est chez Tonquedec, je ne sais où lui écrire ; il ne veut point de mes lettres ; en feriez-vous autant ? Il fait enrager M. d'Arouïs, qui l'attend à Nantes pour s'en revenir avec lui à Paris : je les admire tous deux, l'un d'être si bon et si obligeant, et l'autre d'en abuser inhumainement. Je ne sais si l'objet aimé ou point aimé est avec lui ; tout cela se démêlera, je crois, avant la fin de l'année. Voilà une de ses lettres, il est à Nantes ; et après avoir fait attendre M. d'Harouïs, il le laisse partir sans pouvoir le suivre, à cause des affaires qu'il faut qu'il fasse au Buron : je me doutois bien de cette belle conduite. Il me parle fort de son cher

pigeon, et vous aime beaucoup mieux, dit-il, que toutes ses maîtresses; je ne sais si vous devez être contente. Soyez-le du moins de madame de La Fayette, qui m'a tantôt parlé de vous et du goût qu'elle trouveroit à vous pouvoir être bonne à quelque chose, d'une manière à l'embarrasser. Nous saurons bientôt ceux qui sont nommés pour madame la dauphine; c'est à l'arrivée de ce dernier courrier qu'on les déclarera. Il y en a qui disent que madame de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre; ce ne sera pas à cause de *Quanto* car c'est la plus belle haine de nos jours; elle n'a vraiment besoin de personne que de son bon esprit.

Vous me faites pitié, en vérité, de nous demander des oranges; c'est une étrange dégradation que de les voir gelées en Provence; le soleil au moins ne l'est pas: vous me parlez d'une douceur du mois de mai qui me console. J'ai vu mademoiselle de Méri; elle a fait l'effort de venir voir ce joli appartement: il ne lui plaît pas; c'est un malheur. Elle est toujours très languissante; les agitations de son petit ménage sont sans fin; je n'eusse jamais cru qu'une telle bagatelle eût pu l'occuper si uniquement. M. et madame de Mesmes sortent d'ici; ils ont recommencé sur nouveaux frais à parler de vous et de Grignan avec entêtement; votre bonne maison et vos beaux titres, Pauline et ses charmes, votre musique, votre terrasse, votre politesse, qui me fait croire une paysanne en comparaison de vous, tout cela finit par une prière instante et réitérée de vous assurer tous deux de leurs très humbles services, respects, amitiés, reconnoissance; enfin, je n'ai jamais vu des gens si vifs sur votre sujet: je me suis chargée de tout, et je m'en acquitte. Je vous remercie de votre ligne pour M. et madame de Mesmond. On vient de nous dire que c'est M. de Richelieu qui sera chevalier d'honneur; madame sa femme, dame d'honneur de madame la dauphine; madame de Créqui, celle de la reine: je crois assez tout cela: on les déclarera plus positivement dans quelques jours.

Je voudrois bien pouvoir vous décrire un écran que le cardinal d'Estrées a donné à madame de Savoie[1] en forme de *Sapate*[1], et dont madame de La Fayette a pris tout le soin et donné le dessin. Vous savez que madame de Savoie ne souhaite au monde que l'accomplissement du mariage de son fils avec l'infante de Portugal; c'est l'évangile du jour. Cet écran est d'une grandeur médiocre: d'un côté du tableau, c'est Madame Royale peinte en miniature, fort ressemblante, environ grande comme la main, accompagnée des Vertus, avec ce qui les caractérise: cela fait un groupe fort beau et très bien entendu. Vis-à-vis de la princesse est le jeune prince, beau comme un ange, d'après nature aussi, entouré des Jeux et des Amours; cette petite troupe est fort agréable. La princesse montre à son fils, avec la main droite, la mer et la ville de Lisbonne. La Gloire et la Renommée sont en l'air, et l'attendent avec des couronnes. Sous les pieds du prince, on lit ces mots de Virgile:

Matre Deâ, monstrante viam.

Rien n'est mieux imaginé. L'autre côté de l'écran est d'une très belle et très riche broderie d'or et d'argent. Le pied est de vermeil doré, très riche et très bien travaillé. Les clous qui attachent le galon sont de diamants; la cheville qui retient l'écran est de diamants aussi. Le haut du bâton est la couronne de Savoie, toute de diamants. Enfin, ce présent est tellement riche, agréable et dans le sujet, que tous les *sapates* en seront effacés. On fera trouver ce joli écran devant le feu, afin que Madame Royale sortant de son cabinet, ait tout le plaisir de la surprise. Ah, ma fille! voilà des présents comme j'aimerois à pouvoir en faire: je ne sais si je vous ai bien représenté celui-là.

Adieu, je vous embrasse, il me semble que j'ai encore mille choses à vous dire, ce sera pour après-demain; le temple de Janus étoit ouvert aujourd'hui pour Provence et Bretagne; il y avoit cinq

[1] Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère de Victor-Amédée-François, duc de Savoie, depuis roi de Sicile, en 1713, en vertu du traité d'Utrecht. Il abdiqua ce trône en 1730, et accepta celui de Sardaigne, par suite du traité de la quadruple alliance, signé à Londres en août 1718.

[1] C'est le nom d'une espèce de fête inventée par les Espagnols, qui la célèbrent tous les ans, le 5 de décembre. Elle a passé depuis en Savoie, où Catherine d'Espagne, femme de Charles-Emmanuel, surnommé le Grand, duc de Savoie, morte en 1597, introduisit l'usage du *Sapate*, que l'on y a conservé. Cet usage consiste à faire des présents, sans donner à connoître de quelle part ils viennent.

semaines que je n'avois écrit à mon fils ; il avoit fait attendre M. d'Harouis pour lui dire qu'il ne reviendroit point avec lui. M. le comte, mesdemoiselles, mon petit marquis, et vous, ma chère enfant, je ne vous ai rien dit.

---

694. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ, *à M.* DE POMPONNE.

A Paris, ce lundi 18 décembre 1679.

Voilà, Monsieur, une lettre de ma fille, elle ne peut apaiser son cœur ; elle pense à vous et m'en parle sans cesse ; elle a une si juste idée de ce que vous valez, qu'elle me paroît plus empressée de l'honneur de votre amitié qu'elle ne l'a jamais été : elle croit que l'attention que vous pouvez avoir présentement pour vos amis, la doit rendre plus précieuse, enfin elle démêle parfaitement M. de Pomponne d'avec le ministre.

---

695. ***

De madame DE GRIGNAN *à M.* DE POMPONNE.

A Aix, ce 9 décembre 1679.

Je n'ai pas dessein, Monsieur, de vous faire un compliment ; je ne l'aurois pas tant retardé, étant plus sensible à ce qui vous arrive que ceux qui se sont pressés ; mais, Monsieur, trouvez bon que je vous demande la continuation de l'honneur de votre amitié que vous m'avez jusqu'à présent si utilement accordée, sous le nom de protection; comme il n'étoit pas nécessaire d'avoir un grand mérite pour obliger une ame comme la vôtre, à faire les graces dont la fortune vous rendoit dispensateur, et qu'il faut, une égalité de mérite que je n'ai pas pour être digne du commerce de votre amitié, je m'adresse encore à votre bonté pour l'obtenir ; je vous supplie de croire, Monsieur, que de tous les biens que j'en ai reçus, celui que je demande me paroît le plus honorable et le plus précieux. Avec les sentiments que je me trouve pour vous, Monsieur, il m'est difficile de vous plaindre ; il me semble que vous auriez beaucoup perdu si vous aviez cessé d'être M. de Pomponne, quand vous avez en d'autres dignités ; mais de quelle perte ne doit-on pas se consoler quand on est assuré d'être toujours l'homme du monde dont les vertus et le singulier mérite se font le plus aimer et respecter. M. le coadjuteur d'Arles est ici malade depuis onze jours de la fièvre continue ; c'est ce qui l'a empêché de se donner l'honneur de vous écrire.

La comtesse DE GRIGNAN.

696.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 25 décembre 1679.

L'éloignement joint à tout ce qui accompagne le nôtre, est une chose affreuse. Je vous épargne souvent de lire mes peines sur votre sujet ; mais il m'est quelquefois impossible de vous les dissimuler ; il faut que je les bourdonne comme *la mouche* ; je souhaite que ce ne soit pas aussi inutilement, et que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui vous réveille sur le soin que vous devez avoir de vous avant toutes choses ; sans cela je ne vous conserverai point bien la personne du monde qui vous aime le plus : il faut que vous commenciez par me ménager celle qui m'est la plus chère : que n'avez-vous un peu de ma grande santé ! je ne vous en dis rien, parce qu'elle va toute seule.

J'ai parlé de vos affaires aux Grignan; il est vrai que c'est là où je fais comme *la mouche* ; ils sont fort opposés à l'affaire de Toulon. M. de La Garde et le chevalier ne trouvent pas que ce soit une chose à imaginer, à moins que de vouloir vous brouiller avec M. de Vendôme. Le chevalier est allé à Saint-Germain ; c'est lui qui prendra soin de l'affaire de notre courrier : le bel abbé s'en étoit chargé ; en vérité, il a d'autres affaires ; on va donner les évêchés : il faut un peu mieux suivre cette bagatelle pour en venir à bout ; cela se tournoit en placets à M. Colbert, et devenoit à rien. Il est vrai que j'ai un peu bourdonné, et me suis si bien plan-

tée sur le nez du chevalier[1], que je suis persuadée qu'il me la rapportera de Saint-Germain ; je ferai le reste : la chicane de son rhumatisme l'avoit empêché d'en prendre plus tôt le soin. J'admire comme en toutes choses, grandes et petites, vous êtes malheureureux. M. de Saint-Géran l'est encore plus que vous : c'est un homme perdu, il est tombé des nues, il ne parle plus, et tout le monde est ravi de cette mortification. Il a eu de grands coups auprès de Sa Majesté : le premier a été pour le comte de Gramont : prenez son ton. « Sire, dit-il il y a » quelques temps, je vous demande la charge de » premier écuyer de madame la dauphine ; peut-» être que Votre Majesté ne me jugera pas digne » de cet emploi : mais quand je vois le gros Saint-» Géran qui y prétend, je crois, sire, que je puis » bien vous nommer le pauvre comte de Gra-» mont. » Sur cela on pense et on fait des réflexions. Il y a eu des choses plus fortes encore : ce comte trouva l'autre jour Saint-Géran à deux genoux dans la chapelle, qui ne faisoit pas semblant de regarder toute la cour qui y étoit. « Mon ami, lui » dit-il en lui frappant sur l'épaule, il faut vous con-» soler avec Jésus-Christ. » Le roi même en pensa éclater. Il disoit hier à M. le dauphin devant le roi : « Monseigneur, je vous supplie de dire à madame » la dauphine qu'il n'a pas tenu à moi que je n'aie » été de sa maison, j'en prends le roi à témoin. » On dit que l'on partira à la fin de janvier pour aller épouser cette princesse. N'êtes-vous pas bien contente de tous les choix qu'on a faits? M. de Richelieu et le maréchal de Bellefonds rempliront bien ces deux charges, et ne feront pas même de places nouvelles aux cordons-bleus, quand il y en aura ; car ils l'auroient été sans cela. On a donné à madame de Soubise les mêmes appointements et les mêmes entrées qu'à la dame d'honneur, sans en avoir le titre, cela s'appelle de l'argent ; c'est, avec les deux mille écus de dame de la reine qu'on lui conserve toujours, vingt-un mille livres de rente qu'elle aura tous les ans. Quand on a voulu faire des compliments à M. de Soubise : *Hélas! cela vient par ma femme, je n'en dois point recevoir les compliments.* Et madame de Rochefort : *Voilà ce que c'est de s'être bien attachée à la reine.* Le monde est toujours bon à son ordinaire. La duchesse de Sully revient de Picardie, elle s'en va passer l'hiver à Sully jusqu'au retour de madame de Verneuil. Madame de Lesdiguières est très digne de votre souvenir ; elle me demande toujours de vos nouvelles avec amitié, et m'a priée même de vous dire bien des choses de sa part. J'ai été à la messe de minuit aux *Bleues*, où il faisoit chaud ; le sermon de l'après-dîner a été froid ; c'étoit un jésuite aussi pervers que je suis perverse le jour que je dîne dans la petite société. Adieu, ma très belle et très-bonne, je vous en dirai davantage au premier jour.

[1] Suite d'allusions à la fable du *Coche et de la Mouche :*

> L'attelage suoit, soufflait, étoit rendu.
> Une mouche survient et des chevaux s'approche,
> Prétend les animer par son *bourdonnement*,
> Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
> Qu'elle fait aller la machine ;
> S'assied sur le timon, *sur le nez du cocher*, etc.

697.

A la même.

A Paris, mercredi 27 décembre 1679.

Toute la maison de Pomponne est venue passer les fêtes ici. Madame de Vins y étoit la première ; je l'avois vue deux fois. Je trouvai M. de Pomponne, le M. de Pomponne de Fresnes, n'étant plus que le plus honnête homme du monde tout simplement : comme le ministère ne l'avoit point changé, la disgrace ne le change point aussi. Il est de très bonne compagnie ; il me parla fort tendrement de vous, et me parut fort touché de votre dernière lettre : ce chapitre ne s'épuisa pas sitôt : j'avois de mon côté à lui dire de quelle manière vous m'écriviez sur son sujet. Madame de Vins s'attendrit en parlant de la bonté de votre cœur, et tous nos yeux rougirent. Ils s'en retournent demain à Pomponne, n'ayant point encore pris de consistance : ils n'ont pas donné leur démission : on ne leur a point donné d'argent. Il a demandé s'il lui seroit permis de voir le roi, il n'y a point eu de réponse. Je trouve qu'il ne peut être mieux qu'à Pomponne, à inspirer la véritable vertu à ses enfants, et à causer avec les solitaires qui y

sont. Nous avons fait toute la journée des visites, madame de Vins et moi; elle n'a plus madame de Villars, ni vous; elle me compte pour quelque chose, et je me trouve heureuse de pouvoir lui faire ces petits plaisirs. Nous avons été chez mesdames de Richelieu, de Chaulnes, de Créqui, de Rochefort, et puis chez M. de Pomponne, qui me paroît toujours plus aimable; c'est la tête la mieux faite que j'aie vue. Madame de Vins s'en va faire un tour à Saint-Germain : quelle douleur de revoir ce pays qui étoit le sien, et où elle est étrangère! je crains ce voyage pour elle. Elle reviendra ensuite trouver les malheureux dont elle fait la joie et la consolation ; elle est plus pénétrée qu'ils ne le sont ; elle est fort tendre pour vous; elle n'est rien moins qu'un *fagot d'épines*[1].

La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de mademoiselle de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans; le roi s'est fait un grand jeu de leur inclination : il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimoit si fort qu'il n'avoit point voulu l'éloigner de lui : la petite fut si attendrie et si aise, qu'elle pleura. Le roi lui dit qu'il voyoit bien que c'est qu'elle avoit de l'aversion pour le mari qu'il lui avoit choisi : elle redoubla ses pleurs; son petit cœur ne pouvoit contenir tant de joie. Le roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. Pour M. le prince de Conti, il étoit transporté, il ne savoit ni ce qu'il disoit, ni ce qu'il faisoit; il passoit par-dessus tous les gens qu'il trouvoit en son chemin, pour aller voir mademoiselle de Blois. Madame Colbert[2] ne vouloit pas qu'il la vît que le soir; il força les portes, et se jeta à ses pieds, et lui baisa la main; elle, sans autre façon, l'embrassa, et la revoilà à pleurer. Cette bonne petite princesse est si tendre et si jolie, que l'on voudroit la manger[3]. Le comte de Gramont fit ses compliments, comme les autres, au prince de Conti : « Monsieur, je me réjouis de votre mariage; croyez-» moi, ménagez le beau-père, ne le chicanez » point, ne prenez point garde à peu de chose » avec lui; vivez bien dans cette famille, et je » réponds que vous vous trouverez fort bien de » cette alliance. » Le roi se réjouit de tout cela, et marie sa fille, en faisant des compliments, comme un autre, à M. le prince, à M. le duc et à madame la duchesse, à laquelle il demande son amitié pour mademoiselle de Blois, disant qu'elle seroit trop heureuse d'être souvent auprès d'elle, et de suivre un si bon exemple. Il s'amuse à donner des transes au prince de Conti; il lui fait dire que les articles ne sont pas sans difficulté; qu'il faut remettre l'affaire à l'hiver qui vient : là-dessus le prince amoureux tombe comme évanoui; la princesse l'assure qu'elle n'en aura jamais d'autre. Cette fin s'écarte un peu dans le don Quichotte; mais, dans la vérité, il n'y eut jamais un si joli roman. Vous pouvez penser comme ce mariage et la manière dont le roi le fait donnent de plaisir en certain lieu. Voilà, ma fille, bien des détails pour divertir mademoiselle de Grignan.

Le portrait de madame la dauphine est arrivé ; elle y paroît très médiocrement belle : on loue son esprit, ses dents, sa taille; c'est où de Troy[4] n'a pas trouvé à s'exercer. J'ai fait vos remerciements à M. de La Rochefoucauld; il a une attention fort obligeante pour M. de Grignan et pour vous. Madame de La Fayette vous dit ses tendresses; MM. les cardinaux de Bouillon et d'Estrées, et les veuves : je ne trouve autre chose que des gens qui me prient de vous parler d'eux.

Madame d'Effiat n'a encore rien gâté, et n'est point gâtée. La maréchale de Clérembault est ici; elle soutient stoïquement sa disgrace, et ne se fera point ouvrir les veines : mais elle perdit mille louis

[1] Madame de Sévigné disoit, en parlant de madame de Vins, dans la lettre 428 : « Elle veut désa-» buser M. de Pomponne de ma tendresse, il n'y » en a plus que pour elle : je n'ai jamais vu un *fa-» got d'épines si révolté.* » Et dans la lettre 452 : Jamais vous n'avez vu un si joli *fagot d'épines.* »

[2] Madame Colbert élevoit mademoiselle de Blois.

[3] La Fontaine nous représente cette jolie princesse aussi légère que la Camille de Virgile :

Illa vel intactæ segetis per summa voluret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas :
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tangeret æquore plantas.
VIRG., *Æneid.*, lib. VII, v. 808.

Conti me parut mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée, une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas.
Elle sembloit raser les airs à la manière
Que les Dieux marchent dans Homère.
LA FONT., *Œuvres diverses.*

[4] Peintre célèbre pour les portraits.

contre le petit d'Harouïs tête à tête, la veille de son arrivée. Il ne faut que cela pour trouver la raison de ce qui lui arrive au Palais-Royal.

698.*

A la même.

A Paris, vendredi 29 décembre 1679.

Figurez-vous, ma chère bonne, que je suis à genoux devant vous, et qu'avec beaucoup de larmes je vous demande, par toute l'amitié que vous avez pour moi, et par toute celle que j'ai pour vous, de ne plus m'écrire que comme vous avez fait la dernière fois : c'est tellement du fond de mon cœur que je vous demande cette grace, qu'il est impossible que cette vérité ne se fasse sentir au vôtre : hélas ! ma chère enfant, tout épuisée, tout accablée, n'en pouvant plus, une douleur, et une sécheresse de poitrine épouvantable, et moi, qui vous aime chèrement, je puis contribuer à votre perte; je puis me reprocher d'être cause de cet état douloureux et périlleux; moi, qui donnerois ma vie pour sauver la vôtre, je serai cause de votre perte, et j'aurai si peu de tendresse pour vous, que je mettrai en comparaison le plaisir de lire vos lettres, et les réponses très agréables que vous me faites sur des bagatelles, avec la douleur de vous tuer, de vous faire mourir ! ma très chère, cette pensée me fait frissonner : s'accommode qui voudra de cet assassinat; pour moi, je ne puis l'envisager, et je vous jure et vous proteste que si vous m'écrivez plus d'une feuille, et que, pour les nouvelles, vous ne vous serviez de Montgobert ou de *Gautier*, je vous jure que je ne vous écrirai plus du tout : et ce commerce rompu de mon côté me donnera autant de chagrin que j'aurai de soulagement, si vous en usez comme je vous le dis. Quoi ! je pourrai me reprocher le mal que vous sentez ! Hélas ! ma chère enfant, il me fait assez de mal, sans que j'y ajoute de vous tuer de ma propre main : voilà qui est fait; si vous m'aimez, ôtez-moi du nombre de ce que vous croyez vos devoirs; je me croirai la plus aimée, la mieux traitée, la plus tendrement ménagée, quand vous prendrez sur moi, et que vous ôterez du nombre de vos fatigues le volume que vous m'écrivez. Il y a long-temps que j'en suis blessée, et que je me doute de ce qui vous est arrivé; mais enfin, cela est trop visible, et j'aimerai toute ma vie Montgobert de vous avoir forcée à lui quitter la plume : voilà ce que j'appelle de l'amitié; je m'en vais l'en remercier : voilà ce qui s'appelle avoir des yeux, et vous regarder; je me moque de tout le reste : ils ont des yeux et ne voient point : nous avons les mêmes yeux, elle et moi; aussi je n'écoute qu'elle : elle n'a osé me dire un mot cette fois : sa sincérité et la crainte de m'affliger lui ont imposé silence. Mademoiselle de Méri se gouverne bien mieux : elle n'écrit point. Corbinelli se tue quand il veut, il n'a qu'à écrire; qu'il soit huit jours sans regarder son écritoire, il ressuscite. Laissez, laissez un peu la vôtre, toute jolie qu'elle est; ne vous disois-je pas bien que c'étoit un poignard que je vous donnois. Vous avez si bien ménagé ce que vous avez écrit dans votre lettre, qu'elle m'a paru toute de vous; j'étois fâchée de sa grosseur, et quoique j'aie compris l'état où vous étiez avec beaucoup de peine, j'ai mieux aimé que cela soit arrivé pour vous corriger, et y mettre un bon ordre, une bonne fois pour toutes, que d'être encore trompée, et vous achever d'accabler. Je vis l'autre jour Duchesne chez M. de Coulanges, qui a gardé plus de quinze jours sa chambre pour des dégoûts et des plénitudes; il me parla de votre santé, et me dit encore pis que pendre de cette chienne d'écriture. Il est ami de Fagon, il me conta qu'il ne vivoit que par l'éloignement des écritoires, et me dit encore que vous ne vous laissassiez point mourir d'inanition : quand la digestion est trop longue, il faut manger, cela consomme un reste qui ne fait que se pourrir et fumer, si vous ne le réchauffez par des aliments. Saint-Aubin en a fait cent fois l'expérience : il me pria fort aussi de vous recommander l'eau de Sainte-Reine. C'est une cause de tous vos maux, à quoi vous ne pensez peut-être pas. Ma fille, Dieu veut que je vous dise tout cela, je le prie de donner à mes paroles toute la force nécessaire pour vous frapper, et vous obliger d'en faire votre profit. Je pris hier une médecine par l'ordre du bon Duchesne, elle m'a fait comme celles du Bourbonnois; je prendrai demain la petite eau de cerises, et le tout pour vous plaire : faites aussi quelque chose pour moi. Vous avez été

à Lambesc, à Salon; ces voyages, avec votre poitrine, ont dû vous mettre en mauvais état, et vous ne vous en soucieiez point, et personne n'y pense. Vous seriez bien fâchée d'avoir rien dérangé; il faut que la compagnie *de Bohêmes* soit complète, comme si vous aviez leur santé. Votre lit, votre chambre, un grand repos, un grand régime, voilà ce qu'il vous falloit : au lieu de cela, du mouvement, des compliments, du dérèglement, et de la fatigue. Ma fille, il ne faut rien espérer de vous, tant que vous mettrez toutes sortes de choses devant votre santé. J'ai tellement rangé d'une autre façon cette unique affaire, qu'il me semble que tout est loin de moi en comparaison de cette intime attention que j'ai pour vous; mais je veux finir pour aujourd'hui ce chapitre. Je vous mandai avant-hier, par un petit guenillon de billet à la suite d'une grosse lettre, que madame de Soubise étoit exilée; cela devient faux. Il nous paroît qu'elle a parlé, qu'elle a un peu murmuré de n'avoir pas été dame d'honneur[1], comme la reine le vouloit, peut-être méprisé la pension auprès de cette belle place; et sur cela la reine lui aura conseillé de venir passer son chagrin à Paris. Elle y est, et même on dit qu'elle a la rougeole : on ne la voit point, mais on est persuadé qu'elle retournera, comme si de rien n'étoit. On faisoit une grande affaire de rien; l'esprit charitable de souhaiter *plaies et bosses* à tout le monde est extrêmement répandu. Il y a de certaines choses au contraire sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur comme du temps des fées. Le mariage de mademoiselle de Blois plaît aux yeux. Le roi lui dit de mander à sa mère (*madame de La Vallière*) ce qu'il faisoit pour elle. Tout le monde a été faire compliment à cette sainte carmelite; je crois que madame de Coulanges m'y mènera demain. M. le prince et M. le duc ont couru chez elle : on dit qu'elle a parfaitement bien accommodé son style à son voile noir, et assaisonné sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ. Le roi marie sa fille comme si elle étoit celle de la reine, qu'il marieroit au roi d'Espagne; il lui donne cinq cent mille écus d'or, comme on fait toujours avec ces couronnes, hormis que ceux-ci seront payés, et que les autres fort souvent ne font qu'honorer le contrat. Cette jolie noce se fera vers le 15 de janvier. Gaulier ne peut plus se plaindre; il aura touché en noces cette année plus d'un million. On donne d'abord cent mille francs à la maréchale de Rochefort pour commencer les habits de la dauphine. L'électeur avoit mandé les marchands de Paris pour habiller sa sœur; le roi l'a prié de ne se mettre en peine de rien, puisque avec la maison qu'on envoyoit à la princesse, elle trouveroit tout ce qu'elle pourroit souhaiter. Ce mariage se fera avec beaucoup de dignité; on ne partira qu'en février.

J'attendrai Gordes avec impatience, et laisserai bien assurément *écumer mon pot*[1] à qui voudra, pour lui demander *comment se porte ma fille, et que fait-elle?* S'il me répond comme le chevalier de Buous, je le laisserai là, en soupirant; car ce n'est pas sans douleur que je n'ose m'accommoder des merveilles qu'on dit de votre santé. M. l'intendant est bien heureux d'être si galant, sans craindre de rendre sa femme jalouse; je voudrois qu'il mît les échecs à la place du hère : autant de fois qu'il seroit *mat*, seroient autant de marques de sa passion. La mienne continue pour ce jeu; je me fais un honneur de faire mentir M. de La Trousse, et je crains quelquefois de n'y pas réussir. Je suis fort bien reçue quand je fais vos compliments, votre souvenir honore. J'ai fait votre devoir à l'abbé Arnauld et à La Troche. Madame de Coulanges veut vous écrire, et vous remercier elle-même, mais ce sera l'année qui vient : elle est dans l'agitation des étrennes, qui est violente cette année. Il me semble que vous croyez que je mens, quand je vous parle de la connoissance de Fagon et de Du-

[1] Voyez la lettre du 25 décembre. MADEMOISELLE raconte que madame de Soubise témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'elle n'étoit pas dame d'honneur, qu'elle écrivit même au roi une lettre *fort emportée*, lui reprochant d'avoir manqué à sa parole. Le roi lui fit dire de se retirer. La reine, le même soir, resta long-temps enfermée avec madame de Soubise *qu'elle préféroit à tout le monde.* « On dit » qu'après cette conversation elle en parla au roi, » et que le roi dit : Elle vous trompe; et il ajouta » beaucoup de discours désobligeants; c'étoit pour » lui dire adieu. Elle alla à Paris, où elle fit sem- » blant d'avoir la rougeole pour ne voir personne, » puis elle s'en alla à La Chapelle *(terre)* de M. de » Luynes, où elle passa tout son exil. » (*Mémoires de Montpensier.*)

[1] C'est-à-dire, je laisserai à qui voudra le soin de faire à ma compagnie les honneurs de chez moi.

chesne : c'a été, ma belle, pendant la blessure de M. de Louvois, qu'ils furent quarante jours ensemble, et se sont liés d'une estime très particulière. Oui, n'en riez point; c'est à votre montre qu'il faut regarder si vous avez faim : et quand elle vous dira qu'il y a huit ou neuf heures que vous n'avez mangé, avalez un bon potage, et vous consumerez ce que vous appelez une indigestion. Je voudrois que la montre fût méchante, et que le cuisinier fût bon; je voudrois vous avoir envoyé le mien, il est cent fois meilleur; je suis un peu fâchée contre *La Forêt* d'avoir tant répondu d'un vilain marmiton, dont nous avons tous été aveuglés.

Nous pouvons donc espérer de voir M. le coadjuteur, et de compter une princesse dans la multitude de ses poulettes. Sa ruelle étoit celle de la vieille princesse; il y avoit trois fauteuils tout de suite, et des siéges pliants ensuite, et l'on se trouvoit à l'aventure sur ces chaises, et quand il venoit plus de duchesses qu'il n'y en avoit, elles avoient pour se consoler madame de Bracciano [1] et madame d'Orval [2] sur des pliants : cette confusion étoit assez bien et assez naturelle, personne n'a été fâché : hélas! que sait-on si cette petite princesse est contente? La fantaisie présente de son mari est de sonner du cor à la ruelle de son lit : ce n'est pas l'ordre de Dieu, qu'autre chose que lui puisse contenter pleinement notre cœur. Ah! que j'ai une belle histoire à vous conter de l'archevêque! mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. M. de Pomponne est retourné sur le bord de sa Marne : il y avoit l'autre jour plus de gens considérables le soir chez lui qu'avant sa disgrace; c'est le prix de n'avoir point changé pour ses amis : vous verrez aussi qu'ils ne changeront point pour lui. Madame de Vins m'en paroît toujours touchée jusqu'aux larmes, dont j'ai vu rougir plusieurs fois ses beaux yeux. Elle ne veut faire de visites qu'avec moi, puisque vous et madame de Villars lui manquez; elle peut disposer de ma personne tant qu'elle s'en accommodera; j'ai trop de raisons pour me trouver heureuse de ce goût. Elle n'a point été à Saint-Germain; elle a des affaires qui la retiennent ici, malgré qu'elle en ait; son cœur la mène, et lui fait souhaiter le séjour de Pomponne : cet attachement est digne d'être honoré, et adoucit les malheurs communs. Adieu, ma chère belle, faites-moi écrire après avoir commencé; car il me faut quatre lignes de votre main : mademoiselle de Grignan, *Montgo* [1], *Gautier*, ayez tous pitié de ma fille et de moi. Enfin, mon enfant, soulagez-vous, ayez soin de vous, fermez votre écritoire; c'est le vrai temple de Janus; et songez que vous ne sauriez faire un plus solide et plus sensible plaisir à ceux qui vous aiment, que de vous conserver pour eux puisque ce seroit vous tuer que de leur écrire. J'embrasse toute votre compagnie.

[1] Anne-Marie de La Trimouille, veuve d'Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, remariée en février 1675, à Flavio des Ursins, duc de Bracciano, et de Santo-Gemini.

[2] Anne d'Harville, fille de Antoine, marquis de Palaiseaux, veuve de François de Béthune, duc d'Orval, troisième fils du grand Sully.

699.

A la même.

A Paris, mercredi 3 janvier 1680.

Dieu vous donne une bonne et heureuse année, ma très chère, et à moi la parfaite joie de vous revoir en meilleure santé que vous n'êtes présentement. Je vous assure que je suis fort en peine de vous; il gèle peut-être à Aix comme ici, et votre poitrine en est malade. Je vous conjure tendrement de ne point tant écrire, et de ne point me répondre sur toutes les bagatelles que je vous écris; écoutez-moi, figurez-vous que c'est une gazette; aussi bien je ne me souviens plus de ce que je vous ai mandé : ces réponses justes sont trop longues à venir pour être nécessaires à notre commerce. Dites-moi quelque chose en trois lignes de votre santé, de votre état, un mot d'affaire s'il le faut, et pas davantage, à moins que vous ne trouviez quelque charitable personne qui veuille écrire pour vous. Le chevalier est au coin de son feu, incommodé d'une hanche : c'est une étrange chicane que celle que lui fait ce rhumatisme. Madame de Soubise est toujours enfermée chez elle, disant qu'elle a la rougeole; on croit que cette maladie durera quelque temps. Elle a prétendu avoir les entrées de

[1] Abréviation de Montgobert.

dame d'honneur : les majestés ne l'entendoient pas ainsi. Elle dit que la pension n'étoit pas une chose qui pût l'apaiser; il faut qu'elle ait dit plusieurs autres choses encore. Enfin, elle est à Paris : rien n'est vrai que cela, le reste est trouble, et chacun dit ce qu'il veut. Madame la dauphine a écrit des lettres si raisonnables, si justes, si droites, qu'on est entièrement persuadé de son très bon esprit. Son portrait ne paroît pas d'une belle personne. Vous avez vu comme la prophétie d'une seconde dame d'atour (*Madame de Maintenon*) a été heureusement accomplie.

Gordes n'est pas encore arrivé; j'ai bien envie de voir un homme qui vous a vue. Vous m'envoyez donc des étrennes, j'ai bien peur qu'elles ne soient trop jolies[1] : les miennes sont d'une légèreté que la bise doit emporter. Je n'ai rien ouï dire de celles de Saint-Germain. Madame Royale fut transportée de son écran[1] : mais le jeune prince et les courtisans n'y mordirent point; cette transplantation les blesse autant qu'elle charme la mère. Cependant, tout est régl et signé en Portugal : je ne sais comme la Providence démêlera ces divers intérêts. Ceux de M. de Pomponne ne sont pas encore réglés, il a sa démission, et n'a point d'argent : il est retourné à Pomponne. Madame de Vins est ici : elle pensoit aller à Saint-Germain; elle a voulu auparavant demander l'avis de madame de Richelieu qui est à Paris; c'étoit une affaire que de la voir. L'abbé Têtu nous fit entrer, madame de Coulanges ne l'avoit pu : madame de Vins attendoit donc la réponse de madame de Richelieu pour faire ce voyage. Je fis vos compliments avec les miens à cette duchesse : je lui dis que son mérite nous faisoit faire une sorte de compliment fort extraordinaire, qui étoit de nous réjouir avec elle de ce qu'elle n'étoit plus dame d'honneur de la reine[2] : qu'il n'y avoit qu'elle qui pût nous faire connaître qu'il y eût quelque chose au-delà : cela fut paraphrasé, et son amour-propre n'en fut point blessé. Je ferai vos compliments à madame d'Effiat, à madame de Rochefort, et, si je puis, à madame de Vibraye[1], qui, par l'état de ses affaires, a accepté la place de dame d'honneur de madame la princesse de Conti : on dit que le roi la fera entrer dans le carrosse de la reine, aussi bien que madame de Montchevreuil; c'est le remède à tous maux. Madame de Langeron y rentrera donc aussi : elle en étoit déchue; car elle avoit eu cet honneur quand elle étoit gouvernante. Voilà cette pauvre Vibraye submergée dans les plaisirs; il faudra bien qu'elle se mortifie comme notre ami *Tartufe*. On avoit proposé cette place à madame de Frontenac; cela conviendroit assez à la femme du gouverneur de Quebec : mais elle a répondu que son repos et *Divine*[2] valoient mieux qu'une vie si agitée et si brillante : tout est bien, car madame de Vibraye aussi peut être flattée qu'à son âge on l'ait prise pour être là. M. et madame de Chaulnes vous font mille compliments; prenez leurs tons; madame de Coulanges cent mille; elle n'a pas voulu que son père achetât cette maison[3], j'en suis ravie. J'ai toujours les échecs dans la tête; je crois que je n'y jouerai jamais bien. *Hébert* donne six fois de suite échec et mat à Corbinelli qui enrage : voilà ce qu'il a gagné à l'hôtel de Condé. Ma fille, je vous dis adieu; j'attends de vos nouvelles avec impatience; car pour voir de grosses lettres, c'est ce que je crains présentement plus que toutes choses. C'est ainsi que l'on change, selon les dispositions, mais toujours par rapport à vous, et à cette tendresse qui ne change point, et qui est devenue *mon ame même* : je ne sais pas trop si cela se peut dire, mais je sens parfaitement que de vivre et de vous aimer, c'est la même chose pour moi.

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre 693. Le duc de Savoie, après avoir renoncé à l'alliance du Portugal, épousa le 10 avril 1684, Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de MONSIEUR et de MADAME *(Henriette d'Angleterre)*.

[2] Madame de Richelieu étoit dame d'honneur de la reine lorsqu'elle fut placée dans la même qualité auprès de madame la dauphine. * MADEMOISELLE félicitoit la reine de ce changement. Voici ce qu'elle en dit dans ses *Mémoires*. « Madame de Créqui fut » dame d'honneur de la reine, en la place de ma- » dame de Richelieu. La reine ne perdit pas au » change; madame de Créqui est la plus aimable et » la plus sage femme du monde, sans intrigues : » madame de Richelieu avoit l'air bourgeois, et tra- » cassière qui ne savoit pas vivre. Depuis sa » mort, la reine a dit qu'elle n'étoit pas bonne; » qu'elle rendoit de mauvais offices à tout le monde. » *(Mémoires de Montpensier.)*

[1] Polixène-le-Coigneux, femme de Henri Huvrault, marquis de Vibraye.

[2] Mademoiselle d'Outrelaise, sœur de madame de Frontenac.

[3] L'hôtel de Carnavalet.

700.

A la même.

A Paris, vendredi 5 janvier 1680.

Ah, ma très chère! que je suis obligée à madame du Janet de vous avoir ôté la plume! Si, par l'air de Salon et par les fatigues, vous retombez à tout moment, quelles raisons n'ai-je point de vous conjurer mille fois de ne point écrire? Vous parlez de votre mal avec une capacité qui m'étonne : mais l'intérêt que je prends à votre santé me fait comprendre tout ce que vous dites. Que j'ai d'envie que cette bise et ce vent du midi vous laissent en repos! Mais quel malheur d'être blessée de deux vents qui sont si souvent dans le monde, et surtout en Provence! Je vous demande, ma fille, si dans l'état où vous êtes, je puis m'empêcher d'y penser tristement.

Je fus hier aux grandes carmelites avec MADEMOISELLE, qui eut la bonne pensée de mander à madame de Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu : je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès; elle me parla de vous, comme vous connaissant par sa sœur. Je vis madame Stuart belle et contente. Je vis mademoiselle d'Epernon, qui ne me trouva pas défigurée : il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues : elle me parut horriblement changée. La petite du Janet ne me quitta point : elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation : je m'en vais en écrire à sa mère. Mais quel ange (*Madame de La Vallière*) m'apparut à la fin! car M. le prince de Conti la tenoit au parloir. Ce fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois, je ne la trouvai ni bouffie, ni jaune; elle est moins maigre et plus contente : elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés, ni battus; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grace, ni au bon air; pour la modestie, elle n'est pas plus grande que quand elle donnoit au monde une princesse de Conti; mais c'est assez pour une carmelite. Elle me dit mille honnêtetés, me parla de vous si bien, si à propos, tout ce qu'elle dit étoit si assorti à sa personne, que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement, elle est son directeur : ce prince est dévot, et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle.

Vous avez vu l'effet de ma prophétie. Non, assurément, la personne qualifiée (*madame de Montespan*) ne partage pas avec la personne *enrhumée* (*madame de Maintenon*); car elle la regarde comme l'amie et la personne de confiance. La dame qui est au-dessus (*la reine*) en fait autant : elle est donc l'ame de cette cour. Je pris plaisir à vous avancer cette nouvelle de quelques jours, comme on me l'avoit avancée. Pour la personne qu'on ne voit point (*mademoiselle de Fontanges*), et dont on ne parle point, elle se porte parfaitement bien; elle paroît quelquefois, comme une divinité; elle n'a nul commerce; elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les enfants : c'est pour récompenser des présents du temps passé, qui n'avoient point été rendus, parcequ'en ce temps là les louis étoient moins fréquents.

Madame de Soubise est toujours à Paris sans vouloir être vue; on croit qu'elle y sera plus longtemps qu'elle ne pense : elle a dit plusieurs choses qui ont déplu. MONSIEUR a prié Beauvais de quitter le Palais-Royal : il la trouva dans la chambre de MADAME qui parloit au comte de Soissons. Elle est chez madame de Vibraye. Voilà le vrai moyen de faire que Beauvais épouse ce prince qui voudra se faire un honneur de ne la pas abandonner, voyant qu'elle souffre pour lui. On dit que madame de Vibraye sera dame d'honneur de madame la princesse de Conti, mais avec tous les priviléges de dame du palais.

J'ai reçu ce matin une grande lettre de madame de Villars : je vous l'enverrois, sans qu'elle ne contient que trois points qui ne vous apprendroient rien de nouveau, l'estime, l'admiration et la tendresse que vous lui connoissez pour vous, les déplaisirs et les étonnements sur la disgrace de M. de Pomponne, dont vous sortez; les nouvelles d'Espagne, et les louanges de madame de Grancey, que vous savez. Il me paroît de plus qu'elle se renferme fort chez elle, voulant éviter tous les airs d'empressement et faire mentir les prophéties. La reine veut la voir *incognito*; elle se fait prier, pour se donner un nouveau prix. La reine est adorée : elle

a paru, pour la dernière fois, chez la reine sa belle-mère, habillée et parée à la françoise. Elle apprend le françois au roi, et le roi lui apprend l'espagnol : tout va bien jusqu'ici.

Madame de Coulanges est à Saint-Germain; elle a été fort employée pour les étrennes; et ce pauvre La Trousse en a eu par hasard toute la fatigue : il est toujours assidu, et elle toujours dure, méprisante et amère : leur conduite ne peut se concevoir. La marquise (*de La Trousse*) toujours enragée, la fille toujours désespérée. J'entretiens tous les commerces que vous pouvez désirer. Madame de Lesdiguières m'a dit mille amitiés pour vous, et d'un bon ton. Je ferai vos compliments à madame de Rochefort, et pour sa compagne (*madame de Maintenon*), madame de Coulanges s'en chargera. Madame de Vins est encore ici, les autres à Pomponne : leur hôtel de Paris a pensé brûler; une chambre, avec ce qui étoit dedans, a été brûlée tout entière; et le miracle, c'est qu'il y avoit dans cette chambre de la poudre qui ne prit point, et qui vraisemblablement devoit faire sauter la maison : il ne falloit que cela pour les ruiner; mais Dieu les a conservés. Adieu, ma très chère et très aimable. Mon fils, qui est encore à Nantes, seroit tout content d'attendre, pour revenir, que madame la dauphine fût grosse : je me moque de sa proposition, je lui mande de partir, ou de vendre sa charge.

---

701. *

A la même.

A Paris, mercredi 10 janvier 1680.

Si j'avois un cœur de cristal, où vous puissiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée, en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connoîtriez bien clairement avec quelle vérité et quelle ardeur je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature, qui m'a fait naître votre mère, et venir en ce monde beaucoup devant vous; c'est la règle et la raison, ma fille, que je parte la première, et Dieu, pour qui nos cœurs sont ouverts, sait bien avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi. Il est impossible que la vérité et la justice de ce sentiment ne vous pénètrent pas comme j'en suis pénétrée : de là, ma fille, vous n'aurez point de peine à vous représenter quelle sorte d'intérêt je prends à votre santé. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de ne m'écrire qu'une feuille tout au plus : dites à quelqu'un de m'écrire, et même ne dictez point, cela fatigue. Enfin je ne puis plus trouver de plaisir à ce qui me charmoit autrefois, dans votre absence, et vos grandes lettres me font plus de mal qu'à vous; je vous prie de m'ôter cette peine, il m'en reste encore assez. Madame de Schomberg[1] vous conseille, si vous voulez à toute force prendre du café, d'y mettre du miel de Narbonne au lieu de sucre, cela console la poitrine, et c'est avec cette modification qu'on en laisse prendre à M. de Schomberg, dont la santé est extrêmement mauvaise, depuis six à sept mois. La mienne est parfaite, je vous ai mandé comme je m'étois purgée à merveille, et puis de cette eau de cerises. Pour mes mains, je crois qu'elles sont guéries, je n'y pense pas. Eh, ma chère enfant! ne songez qu'à vous, n'oubliez rien de tout ce qui doit vous soulager; vous connoissez trop l'amitié pour douter de ce que je souffre, quand je pense à l'état où vous êtes, et cette pensée ne s'éloigne pas de moi.

Je suis de votre avis sur tous les choix de la maison de madame la dauphine. Le maréchal d'Humières a mandé à Rouville qu'il étoit serviteur des dévots, depuis qu'il voyoit le maréchal de Bellefonds écuyer, madame d'Effiat gouvernante, et madame de Vibraye dame d'honneur. On dit que cette dernière est repoussée, parcequ'elle a fait trop de façons et trop de propositions. On prétend que toute place pour laquelle on est choisi, dans *la maison du Seigneur*, honore la personne nommée; tout est rehaussé maintenant. Autrefois les dames d'honneur de la reine étoient des marquises, et toutes les grandes charges de la maison du roi étoient aux seigneurs : aujourd'hui tout est due et maréchal de France, tout est monté.

M. de Pomponne est revenu pour finir ses affaires; on va le payer. Je vois assez souvent ma-

[1] Suzanne d'Aumale, femme de Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France.

dame de Vins, qui, n'ayant rien de nouveau à vous mander, ne vous écrit point, pour ne point vous obliger d'écrire inutilement. M. de Bussy et sa fille (*madame de Coligny*) ont dîné ici deux fois; ils ont, en vérité, bien de l'esprit; ils m'ont fort priée de vous faire leurs compliments. Le petit Coulanges est ici, tout comme vous l'avez vu; la maréchale de Rochefort l'emmène avec elle au-devant de madame la dauphine : je lui conseille de faire ce voyage, n'ayant rien de mieux à faire; et peut-être qu'en écrivant de jolies relations, cela pourra lui être bon. Adieu, ma très chère bonne, je ne sais rien : je crois même qu'en faisant mes lettres un peu moins infinies, je vous jetterai moins de pensées et moins d'envie d'y répondre : c'est ce que je désire, ne pouvant jamais vouloir que ce qui vous est avantageux.

Mon fils est retourné en Basse-Bretagne faire les rois; c'est une belle fête; je la passai seule au coin de mon feu; il assure qu'il sera ici le 20 : Dieu le veuille. Madame de Sonbise est toujours invisible; elle sera à Paris plus qu'elle ne pense : elle est bien servie en ce pays-là. Mademoiselle de Fontanges est d'une beauté *singulière*[1]; elle paroît à la tribune comme une divinité; madame de Montespan de l'autre côté, autre divinité. La *singulière* (*mademoiselle de Fontanges*) a donné pour six mille pistoles d'étrennes[2]. Madame de Coulanges a été fort admirée de ce qu'elle a exécuté.

[1] MADAME a dit de mademoiselle de Fontanges : « Fontanges étoit une sotte petite bête; mais elle » avoit le cœur excellent, et étoit belle comme un » ange. » — « La Fontanges étoit belle depuis les pieds » jusqu'à la tête; on ne pouvoit rien voir de plus » merveilleux. Elle avoit aussi le meilleur caractère » du monde, mais pas plus d'esprit qu'un petit » chat. » (*Fragmens de lettres originales.*)

[2] Quelques années après (le 31 décembre 1684), madame de Montespan donna au roi, pour étrennes, un livre qui seroit aujourd'hui sans prix, s'il avoit été conservé. « Madame de Montespan fit présent » au roi, le soir, après souper, d'un livre superbe» ment relié, et plein de tableaux en miniature qui » représentent toutes les villes de Hollande que le » roi prit en 1672. Ce livre lui coûta 4,000 pistoles, » à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont » fait tous les discours, et y ont joint un éloge his» torique de Sa Majesté. Ce sont les étrennes que » madame de Montespan donne au roi, on ne sau» roit rien voir de plus riche, de mieux travaillé et » de plus agréable. » (*Mémoires de Dangeau.*)

702. *

A la même.

A Paris, vendredi 10 janvier 1680.

Je vous conjure, ma fille, de ne point vous recommoder avec cette écritoire ennemie, qui suffit pour vous épuiser; persuadez-moi que vous songez à vous conserver, et que ce n'est point par l'excès de la nécessité que vous retranchez cette terrible écriture, mais par un dessein ferme et constant d'être appliquée à éviter ce qui vous est mauvais : ayez un peu soin de ma vie en ménageant la vôtre. Je vous mandois avant-hier comme madame de Schomberg vous conseilloit de mettre du miel de Narbonne, au lieu de sucre, dans votre café. J'ai trouvé par hasard Duchesne, qui n'approuve aucune *façon d'être* au café; c'est une aversion; vous en essaierez. Si M. de Grignan est fâché contre moi, et que l'approbation que je donne au billet qu'il a écrit à madame de Coulanges puisse l'adoucir, j'espère que vous ne perdrez pas cette occasion de me recommoder avec lui. Je n'ai jamais rien vu de pensé comme la fin de ce billet, ni qui soit tourné si galamment : madame de Coulanges en est encore plus charmée que moi; et M. de La Trousse, qui se trouva chez elle par le plus grand bonheur du monde, a surmonté sa froideur pour l'admirer : ce fut lui qui me le fit envoyer hier au soir. Le vôtre à madame de Coulanges est très bon, mais tout est effacé par celui de M. de Grignan. Voyez ce que vous pourrez faire de ceci pour réparer mes injustices : il faut y joindre le fond de mon cœur, qui mérite toujours qu'on excuse tout; car, à bien traduire tout ce que j'ai dit, c'est de l'amitié, c'est de l'intérêt, c'est du respect et de l'estime pour un nom et pour une maison qu'il devroit honorer plus que je ne l'honore, et je la considère mille fois plus qu'il ne fait; c'est le contrecoup de bien des choses, qui retombe sur cette personne que j'aime si passionnément, et qu'il aime aussi; mais puisque ce n'est que comme lui-même, et qu'il se traite si mal, ce n'est pas assez, on n'en est pas content, et l'on voudroit bien lui inspirer plus de sensibilité, et pour lui, et pour elle : voyez ce que votre adresse peut faire de tant de bons ma-

tériaux; car, en vérité, j'ai senti quelque douleur d'être brouillée avec un homme qui écrit si bien. Je voudrois savoir où il prend ces sortes de pensées et ces tours nobles et galants, qui font d'une *satire* la chose du monde la plus obligeante. Pendant que je suis sur les lettres, il faut dire un mot de celle de Pauline au coadjuteur. Je vous dis que j'ai peur qu'elle ne fasse honte à ses parents; je n'ai jamais vu une petite personne si bien appelée : en attendant qu'elle nous fasse rougir, je l'aime et je l'embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec vous de son joli esprit naturel. Il me semble que le petit marquis ne m'aime plus, comme il faisoit; demandez-lui si je me trompe.

Le roi fait des libéralités immenses; en vérité, il ne faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit point son valet-de-chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que, loin de lui, tous les services sont perdus : c'étoit autrefois le contraire. Je fus hier tout le soir chez M. et madame de Pomponne; nous avions été, madame de Vins et moi, chez la comtesse de Roye[1], pour lui faire compliment sur la mort du vieux Roucy[2]. Vraiment vous êtes intimement aimée et estimée dans cette maison; je fis mention de ce que vous me mandez sans cesse d'eux; leur reconnoissance est bien égale à l'intérêt que vous prenez à leur mauvaise fortune. M. de Pomponne aura besoin de toute sa raison pour oublier parfaitement ce pays-là, et pour reprendre la vie de Paris. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon, qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? Puisqu'il est de cet avis, il faut en croire sa solide sagesse. Il reçoit son argent, et paye ses dettes! ce mouvement renouvelle la tristesse, et fixe son état. Je suis bien assurée que la destinée de madame de Vins, enveloppée dans la sienne, fait son véritable ennui; c'est un sentiment fort naturel, et dont elle est bien digne par ce qu'elle pense de son côté : je n'ai jamais vu tant de bonnes choses qu'il y en a dans cette maison. Nous parlâmes fort de madame de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir ni de manger, doit craindre enfin la destinée d'une personne qui avoit plus d'esprit qu'elle, et plus accoutumée au bruit; car avant que madame de Montausier[1] fût au Louvre, l'hôtel de Rambouillet étoit le Louvre; ainsi elle ne faisoit que changer d'agitation. On attend à tout moment le nom de la dame d'honneur de madame la princesse de Conti; il est temps, elle sera mariée mardi.

Votre frère n'est point dévoré du désir de faire sa cour; il est chez Tonquedec, où il se réjouit : je cache tout sous les affaires que nous avons à Nantes; mais M. de La Trousse me gronde amèrement de lui donner de tels emplois. Il y a bien longtemps qu'ils seroient finis, s'il avoit voulu : il est vrai qu'il n'y paroîtra pas dans quinze jours, et qu'il faut donner à mon fils une louange : c'est que, quand il est ici, il y fait assez bien son petit personnage; il plaît, et on le trouve de bonne compagnie. A propos, ce pauvre Pomenars fut taillé avant-hier, et souffrit cette opération avec un courage héroïque. Madame de Chaulnes n'a donné l'exemple de l'aller voir : sa pierre est grosse comme un petit œuf; il caquette comme une accouchée; il a plus de joie qu'il n'a eu de douleur : Maurel fut aussi taillé il y a un mois; et pour accomplir la prophétie de M. de Maillé, qui disoit un jour à Pomenars qu'il ne mourroit jamais sans confession, il a été avant l'opération à confesse au grand Bourdaloue : ah! c'étoit une belle confession que celle-là! Il y fut quatre heures : je lui ai demandé s'il avoit tout dit, il m'a juré que oui, et qu'il ne *pesoit pas un grain*[2]; car il a tout dit, et vous savez qu'il n'est question que de cela : il n'a point langui du tout après l'absolution, la chose s'est fort bien passée : il y avoit huit ou dix ans qu'il ne s'étoit confessé, et c'étoit le mieux : il me parla de vous, et ne pouvoit se taire, tant il est gaillard. Je ferai vos compliments à cet autre homme toujours si satisfait (*M. de Bussy*) et dont on peut dire qu'il a des ressources d'espérance qui sentent fort une des loges que vous savez; mais, à cela près, il a vrai-

[1] Isabelle de Durfort-Duras, femme de Frédéric-Charles de La Rochefoucauld, comte de Roye.

[2] François de La Rochefoucauld, dit *de Roye*, comte de Roucy, mort le 3 janvier 1680, à l'âge de 77 ans.

[1] Julie-Lucie d'Angennes, duchesse de Montausier, fut gouvernante de MONSEIGNEUR, et ensuite première dame d'honneur de la reine.

[2] On sait que le marquis de Pomenars avoit eu plusieurs procès criminels, et un entre autres pour crime de *fausse monnoie*.

ment bien de l'esprit; sa fille[1] vous plairoit. Je cause, ma très chère, et ne vous dis aucune nouvelle, parce que je n'en sais point. M. de Hanovre[2] est mort à Venise, et voilà sa femme établie ici avec fort peu de bien, et trois petites filles : c'est M. d'Osnabruck qui succède. Madame de Mecklenbourg est logée à la rue Taranne, où étoit la Marans : cela ne ressemble guère à l'hôtel de Longueville. Je vous ai parlé de toutes les beautés, de toutes les étrennes : Fontanges en a donné pour vingt mille écus, sans que la pensée lui soit venue de faire un présent à madame de Coulanges, qui a pris mille peines pour les présents qu'elle a faits aux autres : son étoile est assez plaisante sur tout; car les choses les plus aisées à comprendre sont devenues inconcevables. Ma chère belle, ne me répondez rien à toutes ces bagatelles; ceci ne vaut quasi pas la peine d'être lu; conservez-vous, écrivez peu : mais dites-moi un mot de cette colique qui est toujours de conséquence; il y a deux mois que vous ne m'en avez rien dit, quoique je vous en aie priée; ne l'oubliez plus. Madame de Vauvineux me mande qu'elle ne permettra point que sa fille fasse réponse à mademoiselle de Grignan, que M. le coadjuteur ne la lui ait faite. La mère Guemené avoit promis de revenir de la campagne pour mener sa belle-fille à Saint-Germain; elle l'a fait languir, peut-être malicieusement. Voilà pourtant un bon temps pour elle, elle n'y trouveroit ni les Soubise, ni les Luynes. La petite-vérole est encore chez cette dernière à une de ses petites filles. Le bon abbé vous remercie de vos bons souhaits : c'est une chose qui vient si naturellement, d'en faire au commencement de l'année, qu'il ne faut point se révolter contre cette bonne coutume; il vaut mieux y ajouter encore de vous souhaiter d'entendre de meilleurs sermons. Ceux dont vous parlez font crever de rire. J'embrasse mesdemoiselles de Grignan, et leur fais aussi mille souhaits pour cette année; je n'ose hasarder qu'une révérence à M. le comte. Je suis toute à vous, ma chère enfant, je ne puis jamais vous dire autre chose tant que je vivrai.

[1] La marquise de Coligny.

[2] Jean-Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre, mort le 27 décembre 1679.

703. *

A la même.

A Paris, mercredi 17 janvier 1680.

Le temps n'est plus, ma pauvre enfant, que ce m'étoit une consolation de recevoir une grande lettre de vous : présentement ce m'est une véritable peine; et quand je pense à celle que vous avez d'écrire, et au mal sensible que cela vous fait, je soutiens que vous ne sauriez m'écrire assez peu : si vous êtes incommodée, il faut ne point écrire; si vous ne l'êtes pas, il ne faut point écrire; enfin, si vous avez quelque soin de vous, et quelque amitié pour moi, il faut par nécessité ou par précaution garder cette conduite : si vous êtes mal, reposez-vous; si vous êtes bien, conservez-vous; et puisque cette santé si précieuse, dont on ne connoît le bonheur qu'après l'avoir perdue, vous oblige à vous ménager, croyez que ce doit être votre unique affaire, et celle dont je vous aurai le plus d'obligation. Vous me paroissez accablée de la dépense d'Aix; c'est une chose cruelle que de gâter encore vos affaires en Provence, au lieu de les raccommoder : vous souhaitez d'être à Grignan, c'est le seul lieu, dites-vous, où vous ne dépensez rien : je comprends qu'un peu de séjour dans votre château ne vous seroit pas inutile à cet égard; mais vous n'êtes plus en état de mettre cette considération au premier rang; votre santé doit aller la première, c'est ce qui doit vous conduire; et quelle raison pourroit obliger ceux qui vous aiment à vous laisser dans un air qui vous fait périr visiblement? Vous êtes si incommodée de la bise d'Aix et de Salon, que vous devez vous attendre à l'être encore plus de celle de Grignan[1]. Ainsi, ma fille, il faudra prendre une résolution sage : il faudra, quand vous serez ici, n'être plus, comme vous êtes toujours, un pied en l'air; il n'y a rien de bon avec cette agita-

[1] Le château de Grignan est fort élevé, et par conséquent plus exposé à tous les vents qu'Aix et Salon. La bise est un vent qui souffle entre l'est et le nord, et qui est dangereux pour les poitrines foibles, surtout dans les provinces voisines des Alpes et de la Méditerranée, où la bise est aussi très contraire à la navigation.

tion d'esprit ; vous devez changer de style, puisque vous changez de santé et de tempérament ; vous devez dire, je ne puis plus voyager, il faut que je me remette ; mais au lieu de parler sincèrement de votre état à M. de Grignan qui vous aime, qui ne veut pas vous perdre, et qui voit comme nous combien le repos et le bon air vous sont nécessaires, il semble au contraire que vous vouliez le tromper et vous tromper aussi, en disant je me porte parfaitement bien, quand vous vous portez parfaitement mal. Il s'agira donc de rectifier toutes ces manières, qui jusqu'ici n'ont servi qu'à détruire votre santé. Nous en parlerons encore : mais je ne puis m'empêcher de vous dire tout ceci, sur quoi vous pouvez faire des réflexions.

Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orageuse. Vous avez raison d'être étonnée de madame de Soubise ; personne ne sait le vrai de cette disgrace ; il ne paroît point que ce soit une victime : elle a voulu une place que le roi l'a empêchée d'avoir : il y a bien à dire des épigrammes là-dessus. Quand elle a vu que toute cette distinction étoit réduite à une augmentation de pension, elle a parlé, elle s'est plainte ; elle est venue à Paris ; *j'y vins, j'y suis encore, etc.* Il ne seroit pas impossible de tourner la suite de ces vers. On ne la voit point du tout, ni frère, ni sœur, ni tante, ni cousine ; elle n'a que madame de Rochefort qui lui tient lieu de tout. On ne lui fera point dire ce qu'elle ne dit pas, car elle est recluse. Cependant elle est très bien servie là-bas ; elle espère qu'elle retournera bientôt. Il y a des gens qui croient qu'elle pourra se tromper : si cela est, il faudra qu'elle change de vie ; une plus longue retraite ne seroit pas soutenable. Madame de Schomberg n'approche pas d'elle à Charenton ; il semble que ce soit la peste au lieu de la rougeole. On ne voit pas non plus madame de Rochefort ; c'est une belle femme de moins dans les fêtes qui se font pour les grandes noces.

Mademoiselle de Blois est donc madame la princesse de Conti ; elle fut fiancée lundi en grande cérémonie, hier mariée, à la face du soleil, dans la chapelle de Saint-Germain : un grand festin comme la veille : l'après-dîner une comédie, et le soir couchés, et leurs chemises données par le roi et par la reine. Si je vois quelqu'un avant que d'envoyer cette lettre, qui soit revenu de la cour, je vous ferai une addition. Mais voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places ; il est certain que celles qui avoient été nommées pour dames d'honneur de cette princesse avoient fait leurs diligences. Le hasard veut que madame de Buri[1], qui est à cinquante lieues d'ici, tombe dans l'esprit de madame Colbert ; elle l'a vue autrefois, elle en parle à M. de Lavardin son neveu, elle en parle au roi ; on trouve qu'elle est tout comme il faut ; on mande qu'elle aura six mille francs d'appointements, qu'elle entrera dans le carrosse de la reine. On fait écrire le père Bourdaloue qui est son confesseur ; car elle n'est pas *janséniste* comme madame de Vibraye ; c'est avec ce *mot* qu'on a supprimé celle-ci, quoiqu'elle soit sous la direction de Saint-Sulpice, qui est, pour la doctrine, comme celle des jésuites. Enfin le courrier part, et on l'attend demain. Madame de Lavardin fait présent à madame de Buri d'une robe noire, d'une jupe, d'un mouchoir de point avec les manchettes, tout cela prêt à mettre. La Senneterre a eu beau tortiller autour du Bourdaloue ; point de nouvelles. Vous êtes étonnée que la presse soit si grande, vous n'êtes pas la seule ; mais la rage est d'être là *in omni modo*. Voilà donc une amie de M. le coadjuteur encore placée : c'est un moulin à paroles, comme vous savez ; elle parle *Buri*, c'est une langue ; mais au moins elle ne s'en est pas servie pour être à cette place. Celle de la maréchale de Clérembault est fort extraordinaire ; elle est protégée par MADAME, qui voudroit bien en faire une dame de la reine. Elle va à la cour, comme si de rien n'étoit ; il ne semble pas qu'elle se souvienne d'avoir été et de n'être plus gouvernante,

Et trouve le chagrin que MONSIEUR lui prescrit,
Trop digne de mépris pour y prêter l'esprit.

Vous rajusterez ces vers : mais quand ils se trouvent en courant au bout de ma plume, il faut qu'ils passent. Je vous trouve une personne tout-à-fait jalouse, et M. de Grignan tout-à-fait amoureux. Montgobert me parle d'un bal, où je vois danser fort joliment mon petit marquis. Pauline a-t-elle la même inclination pour la danse que sa sœur d'Ad-

[1] Anne-Marie d'Urre d'Aiguebonne, veuve de François de Rostaing, comte de Buri, qui étoit frère de madame de Lavardin.

hémar? Il ne faudroit plus que cet agrément pour la rendre trop aimable : ah! ma fille! divertissez-vous de cette jolie enfant; ne la mettez point en lieu d'être gâtée; j'ai une extrême envie de la voir.

Je m'en vais vous dire une chose plaisante, dont Corbinelli est témoin; je lui dis lundi matin que j'avois songé toute la nuit d'une madame de Rus; que je ne comprenois pas d'où me revenoit cette idée, et que je voulois vous demander des nouvelles de cette sorcière. Là-dessus je reçois votre lettre, et justement vous m'en parlez, comme si vous m'aviez entendue; ce hasard m'a paru plaisant : me voilà donc instruite de ce que je voulois vous demander; c'est une étrange histoire que de voir un homme assez amoureux de cette créature pour en perdre sa fortune; mais c'est ainsi qu'elle se fait aimer; je ne puis rien vous mander de si extraordinaire. Je n'ai pas oublié le comte de Suze; M. de Saint-Omer, son frère, a été à l'extrémité; il a reçu tous les sacrements; il ne vouloit point être saigné avec une grosse fièvre, une inflammation; le médecin anglois le fit saigner par force: jugez s'il en avoit besoin; et ensuite avec son remède il l'a ressuscité, et dans trois jours *il jouera à la fossette*. Hélas! cette pauvre lieutenante qui aimoit tant M. de Vins, et qui craignoit tant qu'on ne le sût pas, la voilà morte, et très jeune; mandez-moi de quelle maladie, je suis toujours surprise de la mort des jeunes personnes. Vous avez raison de vous plaindre que je vous aie mal élevée : si vous avez appris à prendre le temps comme il vient, et à ne pas négliger les pieds de veau en Provence, cela vous auroit extrêmement amusée.

N'avez-vous point remarqué la gazette de Hollande? Elle compte ceux qui ont des charges chez madame la dauphine : M. de Richelieu, chevalier d'honneur; M. le maréchal de Bellefonds, premier écuyer; M. de Saint-Géran, *rien*. Vous m'avouerez que cela est plaisant. Enfin, cette folie est passée jusqu'en Hollande. Mon fils est toujours les délices de Quimper; je crois pourtant qu'il est présentement à Nantes, et qu'il sera ici à la fin du mois; vous voyez bien que je l'ai mieux élevé que vous : j'espère que dans quinze jours il n'y paroîtra pas, et qu'il sera prêt à partir avec les autres. Je lui ferai part de vos amitiés. N'écrivez point, et gardez-vous bien de répondre à toutes ces causeries dont je ne me souviendrai plus moi-même dans trois semaines. Si la santé de Montgobert peut s'accommoder à écrire pour vous, elle vous soulagera entièrement, sans même que vous ayez la peine de dicter : elle écrit comme nous.

J'approuve fort que vous soupiez; cela vaut mieux que douze cuillerées de lait. Hélas! ma fille, je change à toute heure; je ne sais ce que je veux : c'est que je voudrois que vous pussiez retrouver de la santé : il faut me pardonner, si je cours à tout ce que je crois de meilleur; et c'est toujours sous le nom de bien et de mieux que je change d'avis. Pour vous, ma très chère, n'en changez point sur la bonne opinion que vous devez avoir de vous, malgré les procédés désobligeants de la fortune. En vérité, si elle vouloit, M. et madame de Grignan tiendroient fort bien leur place à la cour; mais vous savez où cela est réglé, et l'inutilité du chagrin qu'on ne peut s'empêcher d'en avoir.

Je ne sais rien encore de ce qui s'est passé à la noce. J'ignore si ce fut à la face du ciel ou de la lune que le mariage se fit. J'irai faire mon paquet chez madame de Vins, et vous manderai ce que j'aurai appris. Cependant je vous dirai une nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre; c'est que M. le prince fit faire hier sa barbe; il étoit rasé; ce n'est point une illusion, ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin; et madame de Langeron prenant son temps qu'il avoit les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants; un valet-de-chambre, abusant ainsi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçoit toutes les perruques : voilà le prodige de la noce. L'habit de M. le prince de Conti étoit inestimable; c'étoit une broderie de diamants fort gros, qui suivoit les compartiments d'un velouté noir sur un fond de couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réussissoit pas, et que madame de Langeron, qui est l'ame de toute la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade. En effet, voilà de ces sortes de choses dont on ne doit point se consoler. M. le duc, madame la duchesse et mademoiselle de Bourbon avoient trois habits garnis de pierreries

différentes pour les trois jours. Mais j'oublie le meilleur, c'est que l'épée de M. le prince étoit garnie de diamants.

La famosa spada
All' cui valore ogni vittoria è certa.

La doublure du manteau du prince de Conti étoit de satin noir, piqué de diamants comme de la moucheture. La princesse étoit romanesquement belle, et parée, et contente.

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer!

Je n'en sais pas davantage; je vous dirai ce que j'apprendrai ce soir. Je vous conseille de faire lire les gazettes, elles sont très bien faites.

M. Courtin revient de Saint-Germain; il a tout vu : ce fut le soleil à midi qui éclaira ce mariage, la lune a été témoin du reste. Le roi embrassa tendrement la princesse quand elle fut au lit, et la pria de ne rien contester à M. le prince de Conti, et d'être douce et obéissante : nous croyons qu'elle l'a été.

704.

A la même.

A Paris, vendredi 19 janvier 1680.

Ce n'est point une feuille que je demande, c'est une page que j'ai voulu dire, c'est une ligne, c'est enfin ce qui ne peut vous faire aucune incommodité. Si vous êtes mal, ma chère enfant, vous êtes incapable d'écrire; si vous êtes bien, tenez-vous tranquille, et craignez de retomber. Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux; mais cet air doux est plus subtil, et il vous incommode quelquefois comme la bise : quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connois, y portez-vous cette douleur et cette pesanteur? N'êtes-vous jamais sans plus ou moins de cette incommodité? J'admire comme on peut tourner uniquement sur une pensée, et comme tout le reste me paroît loin : c'est bien précisément cette lunette qui approche et qui recule les objets.

Il faut que je vous remercie de vos jolies étrennes; elles sont utiles, je suis ravie de les avoir, et le temps viendra que je vous en remercierai tous les jours intérieurement. Si elles changent un peu de couleur, je n'en tirerai point de fâcheuses conséquences pour votre amitié : il n'en est pas de même de mes misérables petites étrennes; dès que je ne vous aimerai plus, elles deviendront vertes comme du pré; observez-les bien, ma fille, je me suis livrée à cette marque indubitable; et sans que je prenne le soin de vous parler jamais de mon amitié, vous en saurez la vérité. Je vous remercie donc de votre joli présent, et je reçois comme une marque de votre tendresse, le cas que vous faites du mien, quoique petit et inutile. Voilà les seuls chagrins que me donne ma médiocre fortune; mais ils ne sont pas médiocres comme elle : j'en suis pénétrée, et je regarde l'abondance de madame de Verneuil [1] comme un plaisir fort au-dessous de sa principauté. Je viens de lui écrire; je n'y avois pas encore pensé. Je n'ai point vu M. de Gordes, j'irai le chercher. Au reste, vous n'avez pas bien chaussé vos besicles sur les prophéties que vous faites, vous verrez toujours mesdames de Créqui [2] et de Richelieu dames d'honneur; ce choix est trop bon pour leur donner des compagnes; jamais le roi n'a eu dessein de donner les entrées et les honneurs de cette place à madame de Soubise, et c'est pour l'avoir cru et l'avoir dit qu'elle est à Paris : comme elle trouva dans l'explication que tout cela se réduisoit à une augmentation de dix mille francs de pension, elle se plaignit et parla; voilà ce qui nous a paru. Les bons offices de ce pays-là n'ont pas manqué d'être placés généreusement pendant son absence. Elle se cacha, afin qu'au moins on ne la fasse plus parler. Mais cette rougeole imaginée, et cette parfaite solitude, ne nous plaisent pas, à nous autres spectateurs. On croit pourtant que tout s'adoucira : mais voilà une belle noce dont elle n'a point été; c'est quelque chose à une personne qui

[1] Charlotte Séguier, veuve de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, et remariée le 27 octobre 1687 avec Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

[2] Armande de Saint-Gelais de Lezignem de Lansac, duchesse de Créqui. Le duc son mari étoit premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Paris.

ne comprend pas qu'on puisse vivre ailleurs qu'à la cour.

M. de Marsillac est si extraordinairement occupé, et de sa cour et de sa chasse, qu'il est comme *imbenecido* : il ne répond ni aux billets de M. de La Rochefoucauld, ni à ceux de Langlade, quoiqu'il s'agisse de ses propres affaires. Ce n'est pas que si M. de Grignan veut dîner avec lui, ou lui donner des moyens de le servir, il ne retrouve alors son ancien ami, c'est de quoi son père m'assure tous les jours en vous faisant mille amitiés, et en demandant de vos nouvelles avec un soin très obligeant. Madame de Lafayette y mêle encore plus de tendresse, à cause de votre ancienne et nouvelle amitié. Celle de madame de Vins me paroît bien véritable, elle vous conjure de ne point lui écrire : il faudroit, en vérité, ne vous guère aimer, pour vouloir contribuer au mal que cela vous fait. Quand je vais chez M. de Pomponne, ce n'est plus, comme vous savez, que chez le plus honnête homme du monde, ce n'est plus chez un ministre. On ne lui a pas encore donné sa somme entière. Je crois que madame de Vins ira bientôt à Saint-Germain; madame de Richelieu l'a souhaité; je la plains, ce voyage sera triste pour elle; je ne m'accoutume point à cette disgrace.

Mon fils ne m'écrit point, il n'est pas encore revenu à Nantes : j'avois jusqu'ici tout mis sur mon compte, en disant qu'il achevoit mes affaires; mais je commence à succomber aux reproches amers de M. de La Trousse, qui me dit que je devrois donc lui faire vendre sa charge pour vaquer à celle de mon intendant. Je suis persuadée que mon fils reviendra lorsque j'y penserai le moins, et qu'au bout de huit jours il n'y paroîtra plus. Les dames de madame la dauphine et sa maison partent jeudi 25 pour Schélestat. Le chevalier a été à la noce; il ne tiendra qu'à lui de vous faire de beaux récits. La belle Fontanges n'y parut point; on dit qu'elle est triste de la mort d'une petite personne[1]. Adieu, ma très belle et très aimable, j'embrasse vos enfants et les miens, et ceux de M. de Grignan.

[1] Mademoiselle de Fontanges venoit de perdre l'enfant dont elle étoit accouchée.

705. *

A la même.

A Paris, mercredi 24 janvier 1680.

Voilà une bouffée de mal qui dure long-temps, et que je comprends qui doit être bien triste et bien incommode. Il n'y a personne qui ne connoisse quelque douleur d'estomac; mais celle que vous sentez est plus piquante et plus pesante, et cela se passe dans un endroit si intérieur et si intime; c'est tellement soi qui souffre, que j'admire, ma chère enfant, et j'ai toujours admiré votre douceur et votre patience; je ne crois point qu'une autre pût soutenir ce mal comme vous. Je vois que ce n'est pas le repos qui vous manque; on vous ménage fort bien; les promenades sont placées par les plus beaux jours du monde : c'est donc de votre poitrine, de votre sang, de votre poumon que vient tout le mal. Je suis bien heureuse que le conseil que j'ai donné, de la part de Fagon, de manger davantage, ait réussi. Cette sorte de régime, pour les personnes délicates, s'introduit beaucoup. Vous êtes en lieu de prendre vos résolutions sur le lait.

M. de Grignan m'a fait un grand plaisir de me parler de mon petit marquis; je sens beaucoup d'amitié pour lui : pour Pauline, il faut de la passion : elle me paroît toute charmante. M. de Mesmes m'en parla l'autre jour sur ce ton; il semble qu'il vienne de la quitter : je lui montrai ses deux lettres qui sont encore dans ma poche; il entra là-dedans comme un amant, mais il est fort jaloux du coadjuteur : le mari et la femme sont encore tout pleins du souvenir de votre bonne réception. Mademoiselle de La Basinière est en religion, tout auprès de madame de La Fayette; quelques intérêts de famille, et une très désagréable humeur, ont causé cette retraite, où elle s'ennuie fort. Mon fils est perdu, vous pouvez faire dire votre messe à Saint-Antoine-de-Pade, il n'est pas encore revenu à Nantes; pour avoir trop à dire là-dessus, je ne dis rien. Il y a deux mois qu'il seroit ici, s'il avoit retranché de son voyage les jours qu'il a donnés aux plaisirs charmants qu'il a trouvés en Basse-Bretagne. Il est allé passer les Rois à cinquante lieues de Nantes; il a passé par

Saint-Brieux, dont l'évêque est nommé à l'évêché de Poitiers. Je regarde toujours ce qui se passe pour les évêchés, à cause de notre bel abbé. La maison (*de madame la dauphine*) part demain pour aller au-devant de cette princesse, dont la physionomie ne promettoit pas tant de bonheur. Celle qui vous aime tant [1] me paroît bien aimable de conserver si long-temps et de si loin un si bon goût. Madame de Soire n'est point à Paris; je crois qu'elle auroit envoyé ici, ou que j'aurois entendu parler d'elle.

Madame la princesse de Conti est toujours charmante : elle se trouva si mal la nuit de ses noces d'un dévoiement, qu'on a jeté son bonnet par-dessus les moulins, et l'on n'a vu goutte. Elle se porte bien, et l'on dit des merveilles de la belle ame et de la générosité de M. le prince de Conti; il jette l'argent héroïquement; il a des bontés de Henri IV, des procédés du chevalier Bayard, et des justices de Sylla : on compte cinq ou six choses admirables. Madame de Buri a été reçue du roi au-delà de ce qu'on pensoit : il lui a recommandé la conduite de sa fille, *sa fille*, il la nomme toujours ainsi, il l'aime chèrement. Il donne deux mille écus de pension à cette Buri, qui, dès le même jour entra dans le carrosse de la reine : cette sauce rend cette place des meilleures; ce qui viendra de l'hôtel de Conti seront des présents; mais elle est au roi. C'est à madame de Langeron à voir si elle pourra rentrer dans ses droits du carrosse, qu'elle a perdus par l'hôtel de Condé. Il est difficile de juger de l'effet des conduites; madame de Buri, à cinquante lieues de Paris, est enlevée pour mettre dans une place que l'on a rendue fort bonne. Madame de Saint-Géran [2] en mangeant tous les gratins des poëlons des petits enfants, n'attrape rien; M. de Saint-Brieux, dans son diocèse, est transporté à Poitiers qu'il souhaitoit; d'autres, en rang d'oignon tous les jours à la messe du roi, n'ont rien : quelle conséquence peut-on tirer, sinon que tout va comme il plaît à Dieu? Pauline et moi, nous suivons cette opinion perverse; elle vous a répondu dans ce sens. M. de Saint-Omer [3] est guéri de l'Anglois. Madame la duchesse de Saint-Aignan [1] en est morte; il est vrai qu'on lui donna ce remède à l'agonie. Son mari est revenu du Hâvre en poste sur les vieilles ailes de son vieil amour; il arriva comme elle expiroit, il lui baisa la main, fit des cris, poussa des sanglots; il va vous donner d'une *sierra morena* dans sa retraite et dans son deuil. Voilà madame de Livry [2] affligée, elle perd tout.

J'ai vu les Chaulnes qui ont reçu avec reconnoissance votre souvenir et vos remerciements; j'ai embrassé madame de Coulanges; elle vous embrasse, et me paroît fort aise de votre espèce de commerce. Elle a été à Saint-Germain toujours fort caressée, fort gâtée. Elle étoit mal avec la comtesse de Gramont; l'abbé Têtu, quoiqu'il ne la voie plus, n'a pas laissé de vouloir faire cette paix; il l'a faite. M. le dauphin demande à M. de Montausier quand madame la dauphine sera grosse? Ils seront mariés demain à Munich; il est, je crois, persuadé qu'elle pourra l'être en arrivant à Schélestat : c'est le prince son frère qui l'épouse. On envoie d'ici des habits magnifiques, que l'électeur avoit demandés pour lui et pour sa sœur; mais en bien moindre quantité qu'il ne vouloit, parce que rien n'est égal aux magnificences que la maréchale de Rochefort porte à cette princesse. La dame d'honneur, les dames d'atour, les filles, la gouvernante, les hommes, et toute la maison part demain. Madame de Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ, elles sont toutes à Paris.

Voici une histoire bien tragique. Cette pauvre Bertillac [3] est devenue passionnée, pour ses péchés passés, de l'insensible Caderousse; il l'a vue s'enflammer et non pas se défendre; il a été d'abord au fait, et lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette. On le vit arriver chez madame de Quintin avec mille louis qu'il fit sonner; sa reconnoissance l'obligea de dire d'où ils venoient. Ce procédé a si excessivement saisi la Bertillac, qu'elle en est devenue une image de Benoît, comme elle a

[1] Anne-Elisabeth de Lorraine, princesse de Vaudemont.

[2] Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, femme de Bernard de La Guiche, comte de Saint-Géran.

[3] Depuis archevêque d'Auch.

[1] Antoinette Servien, femme de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, mourut à Paris le 22 janvier 1680.

[2] Marie-Antoinette de Beauvilliers, femme de Louis Sanguin, marquis de Livry.

[3] Anne-Louise Habert de Montmort, mariée en 1666 avec Nicolas Jehannot de Bartillat (on l'appeloit *Bertillac* par corruption).

été autrefois; et le sang et les esprits ne courant plus, elle est actuellement enflée et gangrenée, de sorte qu'elle est à l'agonie. Nous y passâmes hier, le petit Coulanges et moi; on attend qu'elle expire; elle est mal pleurée; le père et le mari voudroient qu'elle fût déjà sous terre. Il n'y a point deux opinions sur cette belle cause de sa mort. Madame de Frontenac en paroît honteuse aussi bien que tout le sexe, qui devroit déchirer Caderousse comme Orphée. Je n'en ferai jamais mon héros; j'ai le même chagrin contre lui, que madame de Coulanges contre La Fare; elle ne le salue plus, et dit qu'il l'a trompée. Il n'y a qu'elle qui s'en plaigne; La Sablière a pris son parti en jolie et spirituelle personne. Ce n'est pas pour le même sujet que je hais Caderousse, comme vous voyez; car même il ne m'a pas trompée.

Mercredi à dix heures du soir.

Ma grosse lettre est partie; mais quand il y a de grandes nouvelles, il faut les écrire, quoique vous puissiez les savoir par d'autres. Je vous dirai donc que madame la comtesse de Soissons (*Olympe Mancini*) est partie cette nuit pour Liège, ou pour quelque autre endroit qui ne soit pas la France. La Voisin l'a extrêmement marquée, et je pense que Sa Majesté lui a donné charitablement le temps de se retirer. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de madame de Tingry, de plusieurs autres encore; mais c'est un chaos, et je vous mande ce qui est positif; à vendredi le reste.

On a trompeté madame la comtesse à *trois briefs jours*, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace. Le roi a dit à madame de Carignan[1] : « Madame, j'ai bien voulu que madame » la Comtesse se soit sauvée; peut-être en ren- » drai-je compte un jour à Dieu et à mes peuples. » Et pour son appartement que madame de Carignan demandoit, il répondit qu'il y avoit pourvu.

[1] Marie de Bourbon, veuve de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, belle-mère de la comtesse de Soissons.

706.

A la même.

A Paris, vendredi 26 janvier 1680.

Je veux commencer par votre santé; c'est ce qui me tient uniquement au cœur. C'est sans préjudice de cette continuelle pensée que je vois, que j'entends et que je prends intérêt à toutes les choses de ce monde : elles sont plus proches ou plus loin de moi, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous : vous me donnez même l'attention que j'ai aux nouvelles. Je vous trouve bien dorlotée; bien mitonnée, ma chère enfant; vous n'êtes point dans le tourbillon, je suis en repos pour votre repos; mais je n'y suis pas pour cette chaleur et cette pesanteur, et cette douleur sans bise, sans fatigue. Je voudrois bien un peu plus d'éclaircissement sur un point si important : tant de soins qu'on a de vous ne sont pas sans raison, ni par pure précaution. Je souhaite que vous soyez changée sur l'écriture, et que ce soit sincèrement que vous ne vouliez plus vous tuer avec votre écritoire; confirmez-moi cette bonne opinion de vous, et en nul cas ne m'écrivez de grandes lettres, vous m'en écrivez assez et trop : Montgobert s'acquitte très bien du reste, et comme je vous ai dit, elle peut même vous soulager de dicter. Je voudrois qu'elle mêlât un mot du sien sur le sujet de votre santé.

J'ai reçu enfin une lettre de mon fils; il est à Nantes : il n'a été que vingt jours à son voyage; il n'a fait que quatre-vingt-dix lieues de Bretagne, au mois de janvier, pour solenniser la fête des Rois, sans aucun amour. Je lui mande qu'il se garde bien de dire cela à d'autres, et que pour ne pas se décrier, il faut qu'il laisse entendre une passion vraie ou fausse; sans cela il paroîtra plus Breton que tous les Bretons. Je le prie aussi de ne point demeurer à Nantes pour nos affaires; elles ne sont plus vraisemblables, et je serois fort fâchée que l'on me crût assez sotte ou assez avare pour préférer des affaires de rien à la nécessité de faire sa cour, dans une occasion comme celle-ci. Il me paroît embarrassé, mais enfin il reviendra assez tôt pour

partir avec M. de Chaulnes ; voyez ma bonté ; je lui ai retenu une place dans son carrosse.

En vérité, je ne me souviens plus du petit de Gonor ; je vous laisse le soin, et à votre frère, de ces anciennes dates. Sans la présence de MADEMOISELLE, j'aurois renoncé à mademoiselle d'Epernon ; je dis ce jour-là, et toujours, ces sottises que vous appelez jolies, et c'est tout ce qu'on peut faire pour les adoucir ; vous voulez tirer de ce rang le compliment que je fis à madame de Richelieu ; je le veux bien, car il ressemble à ce que lui auroit dit M. de Grignan : j'y pensai : voilà justement de ces choses qui lui viennent quand il parle et quand il écrit ; c'est ce qui fait que ses lettres font toujours, deux mois durant, l'ornement de toutes les poches. Madame de Coulanges avoit encore hier la sienne, et la montre : cela n'est-il pas plaisant ? Au reste, ma très chère, ne comptez point tant que vous soyez où vous devez être, que vous ne comptiez encore que vous devez être quelquefois ici ; c'est votre pays et celui de M. de Grignan ; et je vivrois bien tristement, si je n'espérois de vous y revoir cette année. M. de Rennes[1] vous garde votre appartement, et nous donnera pourtant tout le temps d'y faire travailler. Vous ne m'avez aucune obligation de cette société, ce n'en est point une, c'est un homme admirable, il ne pèse rien non plus que ses gens ; sa conversation est légère ; on le voit peu ; il trotte assez, et ne hait pas d'être dans sa chambre ; on le souhaite ; il ne ressemble pas à feu M. du Mans[2] : enfin il est tel que si on souhaitoit quelqu'un qui ne fût pas vous, ce seroit un autre comme celui-là : il m'a priée déja plusieurs fois de vous faire bien des compliments, et de vous dire que, quelque joie qu'il ait d'être ici, il m'aime trop pour n'avoir pas beaucoup d'envie de vous quitter la place.

On ne parle plus de madame de Soubise, on n'y pense même déjà plus. Vraiment, il y a bien d'autres affaires ; et je crois que je suis folle de m'amuser à parler d'autre chose. Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de MADEMOISELLE et de M. de Lauzun : on est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour en apprendre, on est curieux ; et voici ce qui a paru, en attendant le reste.

M. de Luxembourg étoit mercredi (*24 janvier*) à Saint-Germain, sans que le roi lui fît moins bonne mine qu'à l'ordinaire : on l'avertit qu'il y avoit contre lui un décret de prise de corps : il voulut parler au roi, vous pouvez penser ce qu'on dit. Sa Majesté lui dit que, s'il étoit innocent, il n'avoit qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avoit donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissoit toute la conduite. M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point, et en effet il monta aussitôt en carrosse, et s'en vint chez le père de La Chaise : mesdames de Lavardin et de Mouci, qui venoient ici, le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse : après avoir été une heure aux Jésuites, il fut à la Bastille, et remit à Bezemaux l'ordre qu'il avoit apporté de Saint-Germain. Il entra d'abord dans une assez belle chambre. Madame de Mecklembourg vint l'y voir, et pensa fondre en larmes ; elle s'en alla, et une heure après qu'elle fut sortie, il arriva un ordre de le mettre dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion : songez à la fortune brillante d'un tel homme, à l'honneur qu'il avoit eu de commander les armées du roi, et représentez-vous ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verroux, et, s'il a dormi par excès d'abattement, pensez au réveil. Personne ne croit qu'il y ait du poison à son affaire. Je vous assure que voilà une sorte de malheur qui en efface bien d'autres.

Madame de Tingry est ajournée pour répondre devant les juges. Pour madame la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la prison ; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouoit à la bassette mercredi : M. de Bouillon entra ; il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il falloit sortir de France, ou aller à la Bastille : elle ne balança point ; elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye ; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint ; on dit que madame la comtesse soupoit en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de

[1] L'évêque de Rennes (Jean-Baptiste de Beaumanoir) occupoit dans ce temps-là l'appartement de madame de Grignan, à l'hôtel de Carnavalet.

[2] Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, mort le 27 juillet 1671. Il étoit cousin-germain de M. de Rennes.

l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris au laquais et aux cochers; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye, qu'on dit qui ne vouloit pas aller, et deux femmes-de-chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle étoit innocente; mais que ces coquines de femmes avoient pris plaisir à la nommer : elle pleura : elle passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur : vous croyez qu'on n'a pas dessein de la suivre. On ne laissera pas de faire son procès, ne fût-ce que pour la justifier : il y a bien des noirceurs dans ce que dit la Voisin. Le duc de Villeroi paroît très affligé, ou pour mieux dire ne paroît pas, car il est enfermé dans sa chambre, et ne voit personne. Peut-être vous dirai-je encore quelque nouvelle avant de fermer cette lettre.

Madame de Vibraye a repris le train de sa dévotion; Dieu n'a pas voulu qu'elle ait passé sa vie, comme vous dites fort bien, avec ses ennemis. Madame de Buri fait fort joliment tourner son moulin à paroles. Si on voit la princesse (*de Conti*) à Paris, madame de Vins désire que j'y aille avec elle. Pomenars a été taillé, vous l'ai-je dit? Je l'ai vu; c'est un plaisir que de l'entendre parler sur tous ces poisons : on est tenté de lui dire, est-il possible que ce seul crime vous soit inconnu? Volonne dit son avis comme un autre, admirant le commerce qu'on a eu avec ces *coquines*. La reine d'Espagne est quasi aussi enfermée que M. de Luxembourg. Madame de Villars mandoit l'autre jour à madame de Coulanges, que si ce n'étoit pour l'amour de M. de Villars, elle ne passeroit point son hiver à Madrid. Elle fait des relations fort jolies et fort plaisantes à madame de Coulanges, croyant bien qu'elles iront plus loin. Je suis fort contente d'en avoir le plaisir, sans être obligée d'y répondre. Madame de Vins est de mon avis. M. de Pomponne est allé pour trois jours respirer à Pomponne; il a tout reçu, il a tout rendu : voilà qui est fait. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande si je ne sais point de nouvelles; il est ignorant comme sur les bords de la Marne : il a raison de calmer son ame tant qu'il pourra. La mienne a été fort émue, aussi bien que celle de l'abbé, de ce que vous écrivez de votre main : vous ne l'avez pas senti, ma chère enfant, il est impossible de le lire avec des yeux secs. Hé, bon Dieu! vous compter *bonne à rien et inutile par-tout* à quelqu'un qui ne compte que vous dans le monde : comprenez l'effet que cela peut faire. Je vous prie de ne plus dire de mal de votre humeur; votre cœur et votre ame sont trop parfaits pour laisser voir ces légères ombres : épargnez un peu la vérité, la justice, et mon seul et sensible goût : ma chère enfant, je ne compterai point ma vie que je ne me retrouve avec vous.

707.

A la même.

A Paris, mercredi 31 janvier 1680.

Je ne puis plus voir sans chagrin de votre écriture, je sais le mal que cela vous fait : et quoique vous me mandiez les choses du monde les plus aimables et les plus tendres, je regrette d'avoir ce plaisir aux dépens de votre poitrine : je vois bien que vous en êtes encore incommodée : voici une longue bouffée et sans autre cause que votre mal même : car vous dites que le temps est doux; vous ne vous fatiguez point du tout, vous écrivez moins qu'à l'ordinaire : d'où vient donc cette opiniâtreté? Vous vous taisez là-dessus, et Montgobert a la cruauté d'avoir la plume à la main, et de ne m'en pas dire un mot. Bon Dieu! qu'est-ce que tout le reste? et quel intérêt puis-je prendre à toute la joie de votre ville d'Aix, quand je vois que vous êtes couchée à huit heures? Voulez-vous donc, me dites-vous, que je veille et que je me fatigue? Non, ma très chère; Dieu me garde d'avoir une volonté si dépravée; mais vous n'étiez pas ici hors d'état de prendre quelque part à la société. J'ai vu enfin M. de Gordes; il m'a dit bien sincèrement que, dans le bateau, vous étiez très abattue et très languissante, et qu'à Aix vous étiez bien mieux : mais avec la même naïveté il assure que tout l'air de Provence est trop subtil, et trop vif, et trop desséchant pour l'état où vous êtes. Quand on se porte bien, tout est bon; mais quand on a la poitrine attaquée, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on

se met en risque de ne pouvoir plus se rétablir. Ne me dites plus que la délicatesse de votre poitrine égale nos âges; ah! j'espère que Dieu n'aura pas dérangé un ordre si naturel, si agréable et si délicieux pour moi.

Il faut reprendre le fil des nouvelles que je laisse toujours un peu reposer quand je traite le chapitre de votre santé. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger; il avoit demandé plusieurs jésuites; on les lui a refusés : il a demandé la *Vie des Saints*, on la lui a donnée, il ne sait, comme vous voyez, *à quel Saint se vouer*. Il fut interrogé quatre heures vendredi ou samedi; je ne m'en souviens pas; il parut ensuite fort soulagé, et soupa. On croit qu'il auroit mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendroit quand ses juges naturels (*le parlement de Paris*) le feroient revenir. Il fait grand tort au duché, en reconnoissant cette chambre; mais il a voulu obéir aveuglément à Sa Majesté. M. de Cessac a suivi l'exemple de madame la comtesse (*de Soissons*). Mesdames de Bouillon et de Tingry furent interrogées lundi à cette chambre de l'arsenal. Leurs nobles familles les accompagnèrent jusqu'à la porte : il ne paroît pas jusqu'ici qu'il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute; il n'y a pas même du gris-brun. Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on auroit pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroi [1] dit que ces messieurs et ces dames ne croient pas en Dieu, et qu'ils croient au diable. Vraiment on compte des choses ridicules de tout ce qui se passoit chez ces abominables femmes. La maréchale de la Ferté, qui est si bien nommée, alla par complaisance (*chez la Voisin*) avec madame la comtesse (*de Soissons*), et ne monta point : M. de Langres étoit avec la maréchale; voilà qui est bien noir : cette affaire lui donne un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement; c'est d'entendre dire qu'elle est innocente. La duchesse de Bouillon (*Marie-Anne Mancini*) alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit d'une main, et M. de Bouillon (*son mari*) de l'autre; et de rire. Quand une *Mancine* ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné; et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle. Madame la comtesse de Soissons demandoit si elle ne pourroit point faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand prince; et on assure qu'elle dit que s'il ne revenoit à elle, il s'en repentiroit : cela s'entend du roi, et tout est considérable sur un tel sujet. Mais voyons la suite : si elle a fait de plus grands crimes, elle n'en a pas parlé à ces gueuses-là. Un de nos amis dit qu'il y a une branche aînée au poison, où l'on ne remonte point, parce qu'elle n'est pas originaire de France; ce sont ici de petites branches de cadets qui n'ont pas de souliers. La Tingry fait imaginer quelque chose de plus important, parce qu'elle a été maîtresse des novices. Elle dit : J'admire le monde; on croit que j'ai eu des enfants de M. de Luxembourg. Hélas! Dieu le sait. Enfin, le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées, et l'horreur de la diffamation; peut-être que demain ce sera le contraire. Vous connoissez ces sortes de voix générales, je vous en instruirai fidèlement; on ne parle ici d'autre chose; en effet, il n'y a guère d'exemples d'un pareil scandale dans une cour chrétienne. On dit que cette Voisin mettoit dans un four tous les petits enfants dont elle faisoit avorter; et madame de Coulanges, comme vous pouvez penser, ne manque pas de dire, en parlant de la Tingry, *que c'étoit pour elle que le four chauffoit.*

Je causai fort hier avec M. de La Rochefoucauld, sur un chapitre que nous avions déjà traité. Rien ne vous presse pour écrire; mais il vous conjure de croire que la chose du monde qui le touchera le plus, seroit de pouvoir contribuer à vous faire changer de place, si l'occasion s'en présentoit. Je n'ai jamais vu un homme si obligeant ni si aimable.

Voici ce que j'apprends de bon lieu. Madame de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre : elle s'assit dans une chaise qu'on lui avoit préparée; et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle vouloit dire : c'étoit : « Qu'elle ne venoit là » que par le respect qu'elle avoit pour l'ordre du » roi, et nullement pour la chambre, qu'elle ne

[1] Nicolas de Neufville, maréchal duc de Villeroi, père du dernier maréchal de ce nom.

» reconnoissoit point, ne voulant point déroger au » privilége des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main : elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. Connoissez-vous la Vigoureux? *Non.* Connoissez-vous la Voisin? *Oui.* Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari? *Moi, me défaire! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé; il m'a donné la main jusqu'à cette porte.* Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin? *C'est que je voulois voir les sibylles qu'elle m'avoit promises; cette compagnie méritoit bien qu'on fît tous les pas.* N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. *Hé bien, messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire?* Oui madame. Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : *Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises.* Elle fut reçue de tous ses parens, amis et amies avec adoration, tant elle étoit jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille.

Pour la Tingry, elle n'étoit pas si gaillarde; M. de Luxembourg est entièrement déconfit; ce n'est pas un homme, ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une vraie femmelette. *Fermez cette fenêtre; allumez du feu; donnez-moi du chocolat; donnez-moi ce livre; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* Voilà ce qu'il a montré à Bezemaux et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays, comme le roi, avec beaucoup de bonté, lui en avoit donné les moyens, jusqu'au moment qu'il s'est enfermé; mais il faut en revenir malgré soi à la Providence; il n'étoit pas naturel de se conduire comme il a fait, étant aussi faible qu'il le paroît [1]. Je me trompois, madame de Mecklenbourg ne l'a point vu; et la Tingry, qui revient avec lui de Saint-Germain, n'eut pas la pensée, non plus que lui, de donner le moindre avis à madame de Mecklenbourg; il y avoit du temps de reste : mais la Tingry éloignoit tout le monde de lui, et l'obsédoit au point qu'il ne connoissoit plus qu'elle. J'ai vu cette Mecklenbourg aux filles du Saint-Sacrement, où elle s'est retirée. Elle est très affligée, et se plaint fort de la Tingry qu'elle accuse de tous les malheurs de son frère. Je lui fis par avance tous vos compliments, l'assurant que vous seriez fort touchée de son malheur; elle me dit mille douceurs pour vous. On pourroit faire présentement tout ce qu'on voudroit dans Paris, qu'on n'y penseroit pas. On a oublié madame de Soubise, et l'agonie de cette pauvre Bertillac; je ne sais en vérité comme cela va. Je veux pourtant penser à ma pauvre petite d'Adhémar; la pauvre enfant! que je la plains d'être jalouse! ayez-en pitié, ma fille, j'en suis touchée.

708.

A la même.

A Paris, vendredi 2 février 1680.

Vous avez trop écrit, ma très chère, vous vous laissez tenter à l'envie de causer, et vous abusez ainsi de votre délicate santé : si je succombois aussi aisément à la tentation de vous entendre discourir dans vos lettres, ce seroit une belle chose : je m'amuserois au plaisir de vous entendre conter le combat du petit garçon, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde : vous dites que vous n'êtes pas forte sur la narration, et je vous dis moi qu'on ne peut mieux abréger un récit. Je comprends que vous vous soyez divertie de ce petit garçon qui croit s'être battu à la rigueur. La sagesse du petit marquis me plaît. Vous me représentez fort bien les divers sentiments de mesdemoiselles de Grignan, j'avois envie de les savoir; ce que vous dites de Pauline est incomparable; aussi bien que l'usage que vous faites de votre délicatesse pour éviter les plaisirs du carnaval. Je n'ou-

[1] Dans ce moment, madame de Sévigné semble avoir adopté les bruits ridicules qui couroient sur M. de Luxembourg. Cependant étoit-il croyable qu'une ame comme la sienne fût susceptible des petites misères qui lui étoient attribuées? Et ne falloit-il pas y apercevoir la conduite ordinaire de l'envie et de la malignité qui, du vivant des hommes du premier ordre, s'appliquent sans cesse à donner quelque atteinte à leur réputation?

blierai jamais la hâte que vous aviez de vous divertir vitement, avalant les jours gras comme une médecine, pour vous trouver promptement dans le repos du carême. Vos personnes qualifiées *au pluriel et au singulier* vous soulagent beaucoup, et font très bien leurs personnages. Il ne faut pas douter que de vous entendre expliquer tout cela ne soit fort délicieux; mais cependant, ma fille, je chasse cette tentation par la pensée que rien ne vous est plus mauvais que d'écrire, et que vous retomberez dans un moment à la douleur dont vous sortez, qui est tout ce que nous avons au monde à éviter; je vous conjure donc, ma fille, de ne plus vous jouer à m'écrire autant que la dernière fois, si vous ne voulez que je réduise mes lettres à une demi-page; car je vous jure, ma chère enfant, que ce soit une vengeance ou non, j'en userai ainsi pour vous faire voir que vous me forcez à rompre tout commerce : voyez si vous voulez me faire taire dans un temps où il y a tant à parler. J'embrasse M. de Grignan, puisqu'enfin, avec tant de peine et tant d'adresse, vous l'avez obligé à me pardonner; et je le prie, en faveur de cette réconciliation, de prendre soin d'accourcir les lignes que je veux de vous. Il me paroît que vous l'avez trompé, et Montgobert aussi, dans la quantité de celles que vous m'avez écrites; je vous demande tendrement de n'y plus retourner.

Vos raisonnements sur madame de Saint-Géran sont bien à propos; il y a trois semaines que madame de Buri est établie dans la place où vous croyiez madame de Saint-Géran. Madame la dauphine n'aura point de dames; vous connoissez sa dame d'honneur et ses dames d'atour, voilà tout. Il y a huit jours qu'elles sont parties avec toute la maison pour Schélestat : les filles le sont aussi; elles sont de grande naissance, sans nulle beauté extraordinaire, Laval, les Biron, Tonnerre, Rambures et la bonne Montchevreuil à leurs trousses. On laisse la sixième place à quelque Allemande, si madame la dauphine en veut amener. Le roi caresse et traite si tendrement madame la princesse de Conti, que cela fait plaisir : quand elle arrive, il la baise et l'embrasse, et cause avec elle; il ne contraint plus l'inclination qu'il a pour elle; c'est sa vraie fille, il ne l'appelle plus autrement : tirez toutes vos conséquences. *Elle est toujours des graces le modèle*, et croît beaucoup : elle n'est point surintendante (*de la maison de la reine*), et n'a point eu cent mille écus de pension; j'ai sur le cœur ces deux faussetés. Vous devriez lire les gazettes, elles sont bonnes et point exagérées, ni flatteuses comme autrefois. Mais quelle folie de parler d'autre chose que de madame Voisin et de M. Le Sage!

M. DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est pas M. Le Sage qui prend la plume comme vous voyez; me revoilà enfin, ma belle petite sœur, tout planté à Paris, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner; et je vous assure que, dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite. Je suis dans les mêmes sentiments pour ma petite sœur; c'est pourquoi je souhaite ardemment le retour de votre santé; après celui-là nous en souhaiterons un autre.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Le voilà arrivé, ce fripon de Sévigné. J'avois dessein de le gronder, et j'en avois tous les sujets du monde; j'avois même préparé un petit discours raisonné, et je l'avois divisé en dix-sept points, comme la harangue de Vassé; mais je ne sais de quelle façon tout cela s'est brouillé, et si bien mêlé de sérieux et de gaieté, que nous avons tout confondu. *Tout père frappe à côté*, comme dit la chanson. On continue à blâmer un peu la sagesse des juges qui a fait tant de bruit, et nommé scandaleusement de si grands noms pour si peu de chose. M. de Bouillon a demandé au roi permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et par toute l'Europe où l'on pourroit croire que madame de Bouillon est une empoisonneuse. Madame de La Ferté, ravie d'être innocente une fois en sa vie, a voulu à toute force jouir de cette qualité; et quoiqu'on lui eût mandé de ne point venir si elle ne vouloit, elle le voulut, et cela fut encore plus léger que madame de Bouillon. Feuquières et madame du Roure, toujours des peccadilles; mais voici ce qui est désagréable pour les prisonniers, c'est que la chambre ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en faisant des informations nouvelles, soit en faisant venir de loin des gens accusés,

comme par exemple cette Polignac qui a un décret ainsi que la comtesse de Soissons. Enfin voilà vingt jours de repos, ou de désespoir; cependant la comtesse de Soissons gagne pays, et fait fort bien : il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air. J'ai eu toutes les peines du monde à découvrir que cette pauvre Bertillac est morte. Adieu, ma très chère, je suis toute à vous, avec une tendresse et une sensibilité très dignes de vous.

709.

A la même.

A Paris, mercredi 7 février 1680.

Il est donc vrai ma fille, que vous jouez quelquefois aux échecs : pour moi, je suis folle de ce jeu, et je voudrois le savoir seulement comme mon fils ou comme vous; c'est le plus beau et le plus raisonnable de tous les jeux, le hasard n'y a point de part : on se blâme et l'on se remercie, on a son bonheur dans sa tête. Corbinelli veut me persuader que j'y jouerai; il trouve que j'ai de petites pensées; mais je ne vois point de trois ou quatre coups ce qui arrivera; je lui disois tantôt :

Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin,
Je ne sais pas prévoir *un échec* de si loin.

Je vous assure que je serai bien honteuse et bien humiliée, si je n'arrive au moins à un certain point de médiocrité. Tout le monde y jouoit à Pomponne, au dernier malheureux voyage que j'y ai fait, les hommes, les femmes, les petits garçons : et pendant que le maître du logis gagnoit M. de Chaulnes, on lui donnoit un étrange *mat* à Saint-Germain. Madame de Vins a été ici une partie de l'après-dîner, nous avons bien causé de cette triste aventure. La dernière affaire du courrier n'est pas excusable, et ce fut un assoupissement qui n'étoit pas naturel. Je vous assure que ces sortes de douleurs se retrouvent bien aisément, quand on se laisse la liberté d'y penser et d'en parler sans contrainte.

Nous fûmes tout ce que vous connoissez de femmes au service de cette pauvre Bertillac. Il est très vrai que c'est Caderousse qui l'a tuée; elle étoit dans un certain temps, quand elle fut saisie du procédé que vous savez : elle en fut frappée à mort comme d'un coup de poignard. Caderousse est à la campagne. Pour moi, je trouve que c'est comme S.... l'un pour un meurtre, l'autre pour un sortilége : enfin, c'est l'étoile des crimes qui règne.

On recommencera à travailler à cette chambre (*de l'arsenal*) plus tôt qu'on ne pensoit : on assure qu'il y a bien des confrontations à faire. Il nous faut quelque chose de nouveau pour nous réveiller; on s'endort, et ce grand bruit est cessé jusqu'à la première occasion. On ne parle plus de M. de Luxembourg : j'admire vraiment comme les choses passent : c'est bien un vrai fleuve qui emporte tout avec soi. On nous promet pourtant encore des scènes curieuses.

Il y en eut une lundi bien triste, et que vous comprendrez aisément : M. de Pomponne est enfin allé à la cour. Il craignoit fort cette journée : vous pouvez vous imaginer tout ce qu'il pensa par le chemin et lorsqu'il revit les cours de Saint-Germain, lorsqu'il reçut les compliments de tous les courtisans dont il fut accablé. Il étoit saisi : il entra dans la chambre du roi qui l'attendoit. Que peut-on dire? et par où commencer? Le roi l'assura qu'il étoit toujours content de sa fidélité, de ses services; qu'il étoit en repos de toutes les affaires secrètes dont il avoit connoissance; qu'il lui feroit du bien, et à sa famille. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes, en lui parlant du malheur qu'il avoit eu de lui déplaire : il ajouta que pour sa famille, il l'abandonnoit aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur étoit d'être éloigné d'un maître auquel il étoit attaché, autant par inclination que par devoir; qu'il étoit difficile de ne pas sentir vivement cette sorte de perte; que c'étoit celle qui le perçoit, et qui faisoit voir en lui des marques de foiblesse, qu'il espéroit que Sa Majesté lui pardonneroit. Le roi lui dit qu'il en étoit touché; qu'elles venoient d'un si bon fond, qu'il ne devoit pas en être fâché. Tout roula sur ce point, et M. de Pomponne sortit avec les yeux un peu rouges, et comme un homme qui ne méritoit pas son malheur. Il me conta tout cela hier au soir; il eût bien voulu paroître plus ferme, mais il ne fut pas le maître de son émotion. C'est la seule occasion où il ait paru trop touché; et ce ne seroit pas mal faire sa cour, s'il

y avoit encore une cour à faire. Il reprendra la suite de son courage, et le voilà quitte d'une grande affaire : ce sont des renouvellements que l'on ne peut s'empêcher de sentir comme lui. Madame de Vins a été à Saint-Germain; bon Dieu, quelle différence! on lui a fait assez de compliments, mais c'étoit son pays, et elle n'y a plus ni feu, ni lieu : j'ai senti ce qu'elle a souffert dans ce voyage. Adieu, ma très chère et très aimable, j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; mais ne m'écrivez que deux mots, renoncez à l'écriture, épargnez sur moi : cela me fait horreur d'imaginer que ce sont ceux qui vous aiment, et que vous aimez, qui nuisent à votre santé.

710.

A la même.

A Paris, vendredi 9 février 1680.

Je vous trouve, ma chère belle, en plein carnaval : vous faites de petits soupers *particuliers* de dix-huit ou vingt femmes : je connois cette vie et la grande dépense que vous faites à Aix; mais il me paroît qu'au milieu de votre bruit vous vous reposez fort bien. On dit quelquefois : je me veux réjouir pour mon argent; mais vous dites, ce me semble : je me veux reposer pour mon argent; reposez-vous donc, ayez au moins cela de bon. Je suis un peu étonnée que l'air du menuet ne vous donne pas la moindre tentation : quoi! pas une seule agitation dans les jambes! pas un petit mouvement dans les épaules! quoi, rien du tout! cela n'est pas naturel : je ne vous ai jamais vue immobile dans ces occasions; et si je voulois tirer les conséquences ordinaires, je vous croirois plus malade que vous ne dites.

Il y eut hier au soir une fête extrêmement enchantée à l'hôtel de Condé. Madame la princesse de Conti nommoit une des filles de M. le duc avec le prince de La Roche-sur-Yon. C'étoit d'abord le baptême, et puis la collation du baptême; mais quelle collation! et puis une comédie; mais quelle comédie! toute chamarrée des beaux endroits de la musique, et des bons danseurs de l'Opéra. Un théâtre bâti par des fées, des enfoncements, des orangers tout chargés de fleurs et de fruits, des festons, des perspectives, des pilastres : enfin, toute cette petite soirée coûte plus de deux mille louis, et le tout pour une jolie princesse.

L'opéra (*de Proserpine*) est au-dessus de tous les autres. Le chevalier dit qu'il vous a envoyé plusieurs airs, et qu'il a vu un homme (*Quinault*) qui doit vous avoir envoyé les paroles; vous en serez contente. Il y a une scène de Mercure et de Cérès, qui n'est pas bien difficile à entendre : il faut qu'on l'ait approuvée, puisqu'on la chante : vous en jugerez.

L'affaire des poisons est tout aplatie, on ne dit plus rien de nouveau. Le bruit est qu'il n'y aura point de sang répandu : vous ferez vos réflexions comme nous. L'abbé Colbert est coadjuteur de Rouen. On parle d'un voyage en Flandre. On ne sait pourquoi cette assemblée de troupes.

Le frère Ange a ressuscité le maréchal de Bellefonds; il a rétabli sa poitrine entièrement déplorée. Nous avons été voir, madame de Coulanges et moi, le grand-maître (*le duc de Lude*), qui a pensé mourir depuis quinze jours : sa goutte étoit remontée, une oppression à croire qu'il alloit rendre le dernier soupir, des sueurs froides, une perte de connoissance; il étoit aussi mal qu'on peut l'être. Les médecins ne le secouroient point : il fit venir le frère Ange, qui l'a guéri, et tiré de la mort avec les remèdes les plus doux et les plus agréables : l'oppression cessa, la goutte se rejeta sur les genoux et sur les pieds, et le voilà hors de danger.

Adieu, ma chère enfant. Je fais toujours cette même vie que vous savez, ou au faubourg, ou avec ces bonnes veuves, quelquefois ici, quelquefois manger la poularde de madame de Coulanges, et toujours fort aise que le temps passe et m'entraîne avec lui afin de me redonner à vous.

711.

A la même.

A Paris, mercredi 14 février 1680.

Je vous trouve bien heureuse d'avoir madame du Janet; elle est venue tout exprès pour vous;

voilà une amitié qui me plaît. Je suis assurée qu'elle est occupée de votre santé, je vous prie *de lui dire* que je l'embrasse. Vous prenez peu de part aux vanités du monde, et je vous vois toujours couchée et retirée, pendant que l'on danse et que l'on chante : vous vous reposez pour votre argent, comme je disois l'autre jour.

Montgobert m'a conté fort plaisamment les manœuvres de la belle Iris, et les jalousies de M. le comte ; je crois qu'il verra souvent la lune à gauche avec cette belle ; il s'est vengé cette fois par une très jolie chanson. Mongobert m'a fait rire du respect qu'elle a eu pour M. de Grignan ; elle avoit mis qu'il vint à ce bal *la gueule enfarinée* ; tout d'un coup elle s'est reprise ; elle a effacé *la gueule*, et a mis *la bouche* ; tellement que c'est *la bouche enfarinée*.

Cette gendarmerie est tout égarée. Mon fils s'en va en Flandre, il n'ira point au devant de madame la dauphine. L'armée s'assemble : on dit que c'est pour avoir Charlemont. On ne sait rien de positif, sinon que les officiers s'en vont, et qu'il y aura dans un mois cinquante mille hommes sur pied. Le régiment du chevalier n'en est pas.

La chambre de l'Arsenal a recommencé. Il y eut un homme qui n'est point nommé, qui dit à M. de La Reynie : « Mais, monsieur, à ce que je vois, » nous ne travaillons ici que sur des sorcelleries » et des diableries, dont le parlement de Paris » ne reçoit point les accusations. Notre commis- » sion est pour les poisons, d'où vient que nous » écoutons autre chose ? » La Reynie fut surpris, et lui dit : « Monsieur, nous avons des ordres se- » crets. — Monsieur, *dit l'autre*, faites-nous-en » une loi, et nous obéirons comme vous ; mais » n'ayant pas vos lumières, je crois parler selon la » justice et la raison, de dire ce que je dis. » Je pense que vous ne blâmez pas la droiture de cet homme, qui pourtant ne veut pas être connu. Il y a tant d'honnêtes gens dans cette chambre, que vous aurez peine à le deviner.

Le petit prince de Léon fut baptisé hier par un évêque de Bretagne à St-Gervais ; le parrain étoit M. de Rennes, de la part des états de Bretagne ; la marraine, madame la duchesse : du reste ; c'étoit la Bretagne tout entière. M. le gouverneur de Bretagne, MM. les lieutenants-généraux de Bretagne, M. le trésorier de Bretagne, MM. les évêques de Bretagne, MM. les députés de Bretagne, plusieurs seigneurs de Bretagne, l'enfant et le père présidents de Bretagne ; jamais vous n'avez tant vu de Bretagne ensemble : on aurait dansé les passe-pieds de Bretagne, si on eût dansé, et mangé du beurre de Bretagne, s'il eût été jour maigre. Je vous assure que mon fils sent toute la force secrète qui attire naturellement les Bretons en leur pays ; il en est revenu charmé. Tonquedec a commencé, pour la première fois de sa vie, à être admiré, et à paroître digne d'être imité : ce seroit vouloir arrêter le Rhône, que de s'opposer à ce torrent, et cela est au point de vouloir vendre sa charge[1] : il a commencé par le dire à Gourville et à plusieurs autres, avant que de m'en avoir parlé. Il dit plusieurs bonnes raisons ; il voit dans l'avenir, il craint les dégoûts qui peuvent venir par M. de La Trousse ; il est fâché de ceux qu'on donne à la gendarmerie, il ne veut pas se ruiner ; conclusion, à force de faire voir le fond de son cœur, il nous met au point de lui dire qu'oui assurément il a raison de vouloir vendre sa charge. Je n'ai pas sur mon cœur de n'avoir pas dit tout ce que je devois sur cette étrange résolution, et avec cette facilité de parole que j'ai quelquefois. Je lui demandois, au moins, d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrain ; mais il est impossible, et tout ce que nous pouvons faire, M. de La Garde et nous tous, c'est de le prier de ne s'en point mêler. Nous sommes ravis de son absence, afin qu'il ne gâte point ses affaires, en décriant lui-même sa marchandise. Je lui disois que c'étoit une chose bien malheureuse de ne donner le prix aux charges que selon son goût : le guidon excessif, parce qu'il en étoit fou ; la sous-lieutenance rien, parce qu'il en est dégoûté. Est-ce ainsi qu'on achète et que l'on vend quand on est un peu raisonnable et habile, et qu'on ne veut pas s'égorger ? Adieu, ma chère enfant ; ne vous fâchez point de tout ceci ; aimons la Providence ; il est aisé, quand elle ne touche que ces sortes de choses. Je n'en aurai pas moins la liberté, et je n'en serai pas moins à vous ; au contraire, au contraire.

[1] La charge de sous-lieutenant des gendarmes-dauphin, que le marquis de Sévigné avoit achetée au mois de mai 1677.

Tout ce qui aura l'honneur de suivre madame la dauphine est à Schélestat ; madame de Maintenon et M. de Condom (*Bossuet*) se sont séparés de la troupe ; ils sont allés à la rencontre de cette princesse, tant que terre pourra les porter; ce sera peut-être trois ou quatre journées. Voilà une distinction bien agréable et bien marquée : si madame la dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée; c'est, en vérité, un grand avantage que d'être du premier ordre. On en faisoit l'autre jour un premier rang chez madame de La Fayette : vous y fûtes mise d'abord sans balancer. Corbinelli disoit obligeamment pour les autres qu'il ne comprenoit point qu'on pût raisonner avec une autre femme que vous. C'est une bonne provision, ma très chère, que d'avoir un bel et bon esprit ; mais c'en est une fort mauvaise, comme vous dites, d'avoir son bon sens tout entier à la Bastille : on seroit bien plus heureux d'être dans une loge des Petites-Maisons. Adieu, je vous quitte sans cesser pourtant de penser à vous; mais avec une si grande tendresse, avec des sentiments si vifs, et avec le cœur si souvent serré de vos maux et de votre absence, que je ne sais si une loge ne seroit point plus commode aussi pour moi.

M. de Luxembourg a été mené deux fois à Vincennes pour être confronté; on ne sait point le véritable état de son affaire.

712.

A la même.

A Paris, vendredi 16 février 1680.

Je suis toujours occupée avec raison de votre santé, ma chère enfant : j'ai envoyé à Montgobert une consultation que je fis l'autre jour avec le frère Ange. Il me semble qu'elle aura mieux pris son temps, que n'auroit pu faire ma lettre, pour vous proposer les remèdes dont il s'agit : j'attendrai la réponse de Montgobert, c'est-à-dire la vôtre ; mais c'est en cas que vous ne vous accommodiez point du lait : il se peut que vous en soyez trop peu nourrie, ou que votre sang soit encore trop échauffé pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait; car s'il vous étoit bon, vous seriez guérie. Le frère Ange comprit parfaitement l'effet de cette contrariété, qui fait comme de l'eau sur une pelle trop chaude. Voilà ce que disoit Fagon, et ce que vous avez expérimenté ; c'est donc à vous de juger si votre sang est toujours dans le même degré de chaleur, parce qu'alors les remèdes du frère Ange, qui sont doux, et fortifiants, et rafraîchissants, pourroient vous disposer au lait, et peut être vous guérir, comme il a guéri le maréchal de Bellefonds, la reine de Pologne, et mille autres personnes. Ils sont aisés, agréables à prendre, et si, par malheur, ils ne vous faisoient point de bien, ils ne peuvent jamais vous faire de mal. Duchesne hait toujours le café ; le Frère n'en dit point de mal. Il est vrai que madame de La Sablière prenoit du thé avec son lait, elle me le disoit l'autre jour : c'étoit son goût ; car elle trouvait le café aussi inutile. Le médecin que vous estimez, et qui par là me paroît le mériter, vous le conseille ; ah, ma fille ! que puis-je dire là-dessus ? et que sais-je ce que je dis? on blâme quelquefois ce qui seroit bon, on choisit ce qui est mauvais, on marche en aveugle. J'ai sur le cœur que le café ne vous a point fait de bien dans le temps que vous en avez pris; est-ce qu'il faut avoir l'intention de le prendre comme un remède! Caderousse s'en loue toujours : le café engraisse l'un, il emmaigrit l'autre : voilà toutes les extravangances du monde. Je ne crois pas qu'on puisse parler plus positivement d'une chose où il y a tant d'expériences contraires : ainsi, ma chère enfant, suivez votre goût, raisonnez avec votre bon médecin ; je lui demande une chose : pourquoi, si votre poitrine n'est point attaquée, vous avez toujours ce poids et cette chaleur au même côté ? pourquoi vous êtes si pénétrée du froid? et pourquoi vous êtes si maigre, surtout à la poitrine? Voilà ce qui m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'intempérie de votre sang. Faites-moi répondre à cela par madame du Janet; car Montgobert aura d'autres choses à me dire, outre qu'elle est votre secrétaire. Vous me parlez de ma santé ; elle est parfaite : je n'ai point passé de décours sans prendre au moins deux pilules avec la petite eau. Je me suis accoutumée à prendre tous les matins un verre ou deux d'eau de lin ;

avec ce remède, je n'aurai jamais de néphrétique : c'est à cette eau merveilleuse que la France doit la conservation de M. Colbert. Je ne vous trompe point : je n'use point de styles différents avec vous ; continuez donc à me parler sincèrement de votre état ; en vérité, tout le reste est bien loin de moi.

Madame de Bouillon s'est si bien vantée des réponses qu'elle a faites aux juges, qu'elle s'est attiré une bonne lettre de cachet pour aller à Nérac près des Pyrénées : elle partit hier avec beaucoup de douleur. Il y a bien à méditer sur ce départ ; si elle est innocente, elle perd infiniment de n'avoir pas le plaisir de triompher ; si elle est coupable, elle est heureuse d'éviter les confrontations infames et les convictions. Toute sa famille l'a conduite jusqu'à une demi-journée d'ici, comme Psyché : la voilà où étoit autrefois la bonne reine Marguerite. Voyez un peu les quatre sœurs, quelle étoile errante les domine! en Espagne, en Angleterre, en Flandre, au fond de la Guyenne. On fait le procès par contumace à la comtesse de Soissons, M. d'Alluye est exilé à Amboise : il parloit trop. On ne dit rien de M. de Luxembourg, quoiqu'il ait été confronté ; les juges sont muets. Je m'en vais faire vos compliments à madame de Mecklenbourg (*sœur du maréchal*), qui pleure et se tourmente fort.

Madame de Vins est toujours aimable, et vous aime chèrement ; cela lui donne une sorte d'amitié pour moi dont je profite, et que je ménage beaucoup. M. de Pomponne rentre dans notre commerce, comme autrefois : il va au faubourg, et on reparle du temps de l'hôtel de Nevers avec toutes les réflexions que méritent les changements qui sont arrivés. Mon fils est toujours dans la même passion de vendre ; et nous toujours dans la même envie de l'empêcher de se mêler de ce marché ; cette affaire n'est point dans sa tête comme toutes les autres choses : c'est un fonds qui sent parfaitement le terroir de Bretagne. Je ne me suis que trop expliquée sur tous ses sentiments ; il croit bien que je vous l'ai mandé : il attend votre improbation, sans craindre qu'elle le fasse changer : pour moi, ne pouvant faire mieux, je voudrois seulement un prétexte qui vînt de M. de La Trousse : je vous manderai la suite de cette affaire. Adieu, ma chère enfant.

713.

A la même.

A Paris, mercredi 21 février 1680.

Je ne puis mieux vous récompenser des bonnes nouvelles que vous me mandez de votre santé, qu'en vous apprenant que l'abbé de Grignan est évêque d'Evreux ; il me semble que je vous entends dire, qu'est-ce que c'est qu'Evreux ? Le voici : Evreux est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris, à seize de Saint-Germain : elle est à M. de Bouillon ; l'évêché vaut vingt mille livres de rente, le logement est très beau, l'église des plus belles, la maison de campagne est une des plus agréables qu'il y ait en France. Ce diocèse touche à celui de Rouen, dont l'abbé de Colbert est coadjuteur. La belle maison de l'archevêque de Rouen, nommé *Gaillon*, que tout le monde connoît, est dans le diocèse d'Evreux. Cette place est charmante ; pour moi, je l'aimerois mieux que Marseille : vous n'êtes que trop établis en Provence ; et ce qu'il y a de plus de revenu à Marseille, se mange bien par les voyages. En un mot, tous les amis des Grignan sont persuadés que rien n'étoit plus souhaitable pour notre abbé. Voici comment l'affaire s'est faite : il y a encore un vieux évêque d'Evreux [1] qui a plus de quatre-vingts ans ; c'étoit autrefois l'évêque du Puy, que vous avez vu sans doute à Sainte-Marie ; il a fait la vie de ma grand'-mère [2]. Ce bon homme n'est plus en état d'agir ; il a demandé au roi que sa place fût donnée, et lui a nommé de petits abbés, dont les noms n'ont pas plu à Sa Majesté. Le roi lui a répondu qu'il ne se mît point en peine, qu'il envoyât sa démission pure et simple, et qu'il lui choisiroit un homme dont il seroit content. Cet homme-là, c'est votre beau-frère. Voici les conditions : il faudra donner à ce vieux évêque une pension de cinq ou six mille francs pour achever sa vie ; après quoi le roi met

[1] Henri Cauchon de Maupas du Tour, évêque d'Evreux, mort le 2 août 1680.

[2] Jeanne-Françoise Frémiot, femme de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation.

une pension de mille écus sur ce bénéfice pour le chevalier de Grignan, voilà un souvenir qui est obligeant, en attendant mieux. Le chevalier est bien persuadé qu'il fera vivre le vieillard neuf cents ans, comme autrefois. Les deux frères se trouvèrent ici, et partirent ensemble pour Saint-Germain, où ils sont encore. Je ne doute pas que leurs remerciements n'aient été bien reçus, et qu'à leur retour ce ne soit plus que de la manière dont ils soient charmés. Pour moi, j'avoue que je suis *grossière*, et que j'aime extrêmement la chose. Ils vous manderont tout ceci beaucoup mieux que moi; mais j'y prends tant d'intérêt, que je n'ai pu m'empêcher de me jeter dans des détails : cela est naturel.

Je prendrai cet été pour aller faire, peut-être, un dernier voyage en Bretagne : le bon abbé le croit nécessaire, et n'a pas dessein d'y retourner de sa vie : mais vous jugez bien que je reviendrai pour vous recevoir. Le petit Coulanges est ravi de votre réponse; et comme il n'a point d'aversion naturelle pour vous, comme j'en ai, il sera assez heureux pour passer l'été avec vous. Vous dites qu'il est cruel de pouvoir attendre tous vos amis à Grignan, hormis moi, et je le trouve encore plus cruel que vous; car mon ignorance me fait compter pour beaucoup de voir une personne tendrement aimée. Je suis frappée des objets, et l'absence doit me déplaire plus qu'à vous, qui n'en croyez point; pour moi, qui en crois, j'en suis touchée extraordinairement. Mais je suis persuadée que vous reviendrez cet automne, comme vous me l'avez dit : vous consulterez votre santé : un hiver est impraticable à Grignan, et très ruineux à Aix, par la dépense qu'entraînent les jeux et les plaisirs qui sont à votre suite : c'est proprement le carnaval, que la vie que vous faites. Nous ne pensons pas ici à nous divertir, et je ne voudrois pas vous répondre que nous n'allions passer les trois jours gras à Livry.

Il faut que la Tingry soit bien malheureuse, puisque madame de Lesdiguières en a pitié : je crois que le plus grand crime de M. de Luxembourg est de l'avoir aimée. On ne parle plus de lui; on ne sait pas même s'il est encore à la Bastille; on dit qu'il est à Vincennes. Rien n'est pire en vérité que d'être en prison, si ce n'est d'être comme cette diablesse de Voisin, qui est, à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu à la Grève.

On assure qu'on a fermé les portes de Namur et d'Anvers, et de plusieurs villes de Flandres, à madame la comtesse (*de Soissons*), disant : *Nous ne voulons point de ces empoisonneuses*. C'est ainsi que cela se tourne; et désormais un François dans les pays étrangers, et un empoisonneur, ce sera la même chose. On croit que madame la comtesse ira à Hambourg. Le marquis d'Alluye est allé la trouver; et n'est point allé à Amboise comme on disoit.

On a nommé huit ou dix hommes de la cour, avec six mille francs de pension, pour être assidus auprès de M. le Dauphin : il y en aura tous les jours deux qui le suivront. Le chevalier vous mandera leurs noms : il me semble que j'ai entendu parler de MM. de Chiverni, de Dangeau, de Clermont et de Crussol; je ne sais point encore les autres, ni même si ceux-là sont bien vrais. M. de Montausier[1] a dit à M. le Dauphin : « Monseigneur, » si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; » si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en » consolerai. »

Corbinelli vous rendra compte des affaires de votre *père* commun (*Descartes*). Il vous fait mille compliments, et à M. de Grignan, ainsi que La Mousse. Mesdames de Lavardin, de Mouci, d'Uxelles et vingt autres que j'oublie, coururent ici pour se réjouir avec moi, et me prier de vous dire la part qu'elles ont prise à vos prospérités.

Je viens d'apprendre que cette belle maison de l'évêché d'Evreux n'est qu'à dix lieues de Saint-Germain; elle s'appelle *Condé*, nom peu barbare : mais je suis bien affligée de ce que le vieux évêque y fit couper, il y a deux ans, les plus belles allées d'un parc qui faisoit l'admiration de tout le pays; il n'y a point de plaisir pur. Le bon abbé est ravi de cette maison de campagne auprès de Saint-Germain, et dit que la Providence vous redonne un Livry.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu les Grignan, et j'ai appris d'eux avec un plaisir extrême le détail de leur voyage de Saint-Germain. Ils vous ont mandé tout cela dès lundi; en sorte que vous saurez tout avant que d'avoir reçu cette lettre. On parle du chevalier de Grignan, pour le mettre au

[1] M. le duc de Montausier quittoit en ce temps-là ses fonctions de gouverneur de MONSEIGNEUR.

nombre des courtisans[1] qui doivent accompagner M. le dauphin.

714.

A la même.

A Paris, vendredi 23 février 1680.

En vérité, ma fille, voici une assez jolie petite semaine pour les Grignan. Si la Providence vouloit favoriser l'aîné à proportion, nous le verrions dans une belle place; en attendant, je trouve qu'il est fort agréable d'avoir des frères si bien traités. A peine le chevalier a-t-il remercié de ses mille écus de pension, qu'on le choisit entre huit ou dix hommes de qualité et de mérite, pour l'attacher à M. le dauphin avec une pension de deux mille écus: voilà neuf mille livres de rente en trois jours. Il retourna sur ses pas à Saint-Germain, pour remercier encore; car ce fut en son absence, et pendant qu'il étoit ici, qu'il fut nommé. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix; une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, et l'on a trouvé que Sa Majesté ne pouvoit mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. Il n'y en a encore que huit de nommés[2] Dangeau, d'Antin, Clermont, Sainte-Maure, Matignon, Cheverni, Florensac et Grignan. C'est une approbation générale pour ce dernier. J'en fais mes compliments à M. de Grignan, à M. le coadjuteur et à vous. Mon fils part demain: il a lu vos reproches; peut-être que la beauté de la cour qu'il veut quitter, et où il est si joliment placé, le fera changer d'avis. Nous avons déjà obtenu qu'il ne s'impatientera pas, et qu'il attendra paisiblement qu'on le vienne tenter par une plus grosse somme que celle qu'il a déboursée. Vous m'avez fait sentir la joie de MM. de Grignan par celle que j'ai de vous savoir mieux: dès que vos maux ne sont pas continuels, j'espère qu'en vous conservant, en prenant du lait, et en n'écrivant point, vous me ferez retrouver ma fille et son aimable visage. Je suis ravie de la sincérité de Montgobert; si elle me disoit toujours des merveilles de votre santé, je ne la croirois jamais: elle ménage fort bien tout cela, et ses vérités me font plaisir; tant il est naturel d'aimer à n'être point trompée. Dieu vous conserve donc, ma très chère, dans ce bienheureux état, puisqu'il nous donne de si bonnes espérances.

Mais parlons un peu des Grignan, il y a longtemps que nous n'en avons rien dit. Il n'est question que d'eux; tout est plein de compliments dans cette maison; à peine a-t-on fini l'un qu'on recommence l'autre. Je ne les ai point revus depuis que le chevalier est *dame du palais*, comme dit M. de La Rochefoucauld. Il vous mandera toutes les nouvelles mieux que je ne puis faire. On ne croit pas que madame de Soubise soit du voyage: cela est un peu long.

Je ne vous parlerai que de la Voisin: ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avois mandé, qu'elle fut brûlée, ce ne fut qu'hier. Elle savoit son arrêt dès lundi, chose extraordinaire. Le soir elle dit à ses gardes: Quoi! nous ne ferons point *médianoche*! Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'étoit point jour maigre; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire; elle avoit dîné et dormi huit heures; elle fut confrontée sur le matelas à mesdames de Dreux et Le Féron, et à plusieurs autres: on ne parle point encore de ce qu'elle a dit; on croit toujours qu'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle étoit, à faire la débauche avec scandale: on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle feroit bien mieux de penser à Dieu, et de chanter un *Ave, maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons: elle chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations, et débauches, et chansons: elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin, le jeudi, qui étoit hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon: elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris; elle étouffa un peu, et fut embarrassée: on la voulut faire confesser, point de nouvelles. A

[1] Ils furent appelés *Menins*, d'un mot tiré de l'espagnol.

[2] Le nombre en fut réduit à six: MM. de Dangeau, d'Antin, de Sainte-Maure, de Cheverni, de Florensac et de Grignan.

cinq heures, on la lia; et avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc; c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle étoit fort rouge, et l'on voyoit qu'elle repoussoit le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully, madame de Chaulnes, madame de Sully, la comtesse (*de Fiesque*), et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin, le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de madame Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disoit l'autre jour que c'étoit une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah! Monsieur! il y a certains petits adou» cissements à cause de la foiblesse du sexe. *Eh* » *quoi, Monsieur! on les étrangle!* Non, mais on » leur jette des bûches sur la tête, les garçons du » bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de » fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense : comment vous portez-vous de ce petit conte? il m'a fait grincer des dents. Une de ces misérables qui fut pendue l'autre jour, avoit demandé la vie à M. de Louvois, et qu'en ce cas elle diroit des choses étranges; elle fut refusée. Hé bien, dit-elle, soyez persuadé que nulle douleur ne me fera dire une seule parole. On lui donna la question ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire, qu'elle pensa y mourir, comme une autre qui expira, le médecin lui tenant le pouls; cela soit dit en passant. Cette femme donc souffrit tout l'excès de ce martyre sans parler. On la mène à la Grève; avant que d'être jetée, elle dit qu'elle vouloit parler : elle se présente héroïquement : « Messieurs, *dit-elle*, as» surez M. de Louvois que je suis sa servante, et » que je lui ai tenu ma parole; allons, qu'on » achève. » Elle fut expédiée à l'instant. Que dites-vous de cette sorte de courage? Je sais encore mille petits contes agréables comme celui-là : mais le moyen de tout dire?

Voilà ce qui forme nos douces conversations, pendant que vous vous réjouissez, que vous êtes au bal, que vous donnez de grands soupers. J'ai bien envie de savoir le détail de toutes vos fêtes; vous ne ferez autre chose tous ces jours gras, et vous avez beau vous dépêcher de vous divertir, vous n'en trouverez pas sitôt la fin : nous avons le carême bien haut.

715.

A la même.

A Paris, mercredi 28 février 1680.

N'ai-je pas raison de dire, ma fille, que tout ce qui est arrivé aux Grignan en quatre jours vous rapproche de ce pays? il est impossible qu'ayant si bien fait pour les cadets, on ne fasse pour l'aîné. Je crois que le temps en viendra; il n'étoit pas encore venu l'année passée; les bienfaits n'étoient pas ouverts comme ils le sont présentement.

J'ai à vous reprendre une fausse nouvelle, que madame de Coulanges croyoit vraie : c'est la séparation de madame de Maintenon d'avec les autres, pour aller au-devant : quelle folie! cela n'est point vrai, et on le disoit pourtant en de très bons lieux. Je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours : cela me désespère de vous tromper, et de vous faire raisonner à faux.

M. de La Rochefoucauld nous conta hier qu'à Bruxelles la comtesse de Soissons avoit été contrainte de sortir doucement de l'église, et que l'on avoit fait une danse de chats liés ensemble, ou, pour mieux dire, une criaillerie par malice, et un sabbat si épouvantable, qu'ayant crié en même temps que c'étoient des diables et des sorciers qui la suivoient, elle avoit été obligée, comme je vous dis, de quitter la place, pour laisser passer cette folie, qui ne vient pas d'une trop bonne disposition des peuples. On ne dit rien de M. de Luxembourg. Cette Voisin ne nous a rien produit de nouveau : elle a donné gentiment son ame au diable tout au beau milieu du feu; elle n'a fait que passer de l'un à l'autre.

Mais parlons du voyage : l'abbé de Lanion, qui est revenu de Bavière, dit que madame la dau-

phine est tout-à-fait aimable, que son esprit la pare, qu'elle est *virtuose*; elle sait trois ou quatre langues, et qu'elle est bien mieux que le portrait que de Troy a envoyé. Sa Majesté partit lundi pour nous aller quérir cette princesse. Il se trouva le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très-beau carrosse tout neuf à huit chevaux, avec des chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris; et dans le fond de ce carrosse monta la plus belle personne de la cour (*mademoiselle de Fontanges*), avec des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour leurs femmes. Il y a apparence que les soirs on ira voir cette personne; et voilà un changement de théâtre : l'eussiez-vous cru, le soir que nous étions chez madame de Flamarens?

Madame de Villars mande mille choses agréables à madame de Coulanges, chez qui on vient apprendre les nouvelles. Ce sont des relations qui font la joie de beaucoup de personnes : M. de La Rochefoucauld en est curieux : madame de Vins et moi, nous en attrapons ce que nous pouvons. Nous comprenons les raisons qui font que tout est réduit à ce bureau d'adresse; mais cela est mêlé de tant d'amitié et de tendresse, qu'il semble que son tempérament soit changé en Espagne, et qu'elle ait même oublié de souhaiter qu'on nous en fasse part. Cette reine d'Espagne est belle et grasse, le roi amoureux et jaloux, sans savoir de quoi ni de qui. Les combats de taureaux affreux, deux grands pensèrent y périr, leurs chevaux tués sous eux; très souvent la scène est ensanglantée : voilà les divertissements d'un royaume chrétien : les nôtres sont bien opposés à cette destruction, et bien plus aisés à comprendre.

Vous êtes trop aimable de penser à Corbinelli; il a triomphé dans cette occasion, et a redoublé sa dévotion à la Providence. Je ne connois personne dont les vues et les connoissances soient plus chrétiennes que les siennes; il a été fort touché de ce tourbillon de bonheur dans la maison de Grignan : il a quelquefois tant d'esprit, que je voudrois que vous l'eussiez pour vous divertir. Il a une grande affaire pour laquelle il a étudié le droit, et depuis il juge tous les procès sans que personne l'en prie : il a mis tous ses intérêts entre les mains du lieutenant civil, qui, à ce que je crois, lui donnera une sentence arbitrale dans peu de jours. Je n'ai pas voulu qu'il ait été à des assemblées de beaux-esprits, parceque je sais qu'il y a des barbets qui rapportent à merveille ce qu'on dit à l'honneur de votre père Descartes. Nous apprenons, à votre exemple, à ne point soutenir les mauvais partis, et à laisser généreusement accabler nos anciens amis : voici le pays de la politique, aussi bien que le pays des objets; il est vrai que les idées n'y font pas un grand séjour. Vous dites fort bien, en vérité; il n'y a que moi qui passe sa vie à être occupée, et de la présence, et du souvenir de la personne aimée.

Vous me dites sur les échecs ce que j'ai souvent pensé; je ne trouve rien qui rabaisse tant l'orgueil : ce jeu fait sentir la misère et les bornes de l'esprit : je crois qu'il seroit fort utile à quelqu'un qui aimeroit ces réflexions. Mais, d'un autre côté, cette prévoyance, cette pénétration, cette prudence, cette justesse à se défendre, cette habileté pour attaquer, le bon succès de sa bonne conduite, tout cela charme et donne une satisfaction intérieure qui pourroit bien nourrir l'orgueil. A le regarder de ce côté-là, je n'en suis pas encore bien guérie, et je veux être encore un peu plus persuadée de mon imbécillité.

Nous sommes présentement occupés du voyage du roi : nous ne songions pas à monsieur de Luxembourg quatre jours après; le tourbillon nous emporte, nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si long-temps sur une même chose : nous sommes surchargés d'affaires. Le roi a reçu plusieurs lettres de ces dames qui assurent que madame la dauphine est bien plus aimable qu'on ne l'avoit dit, elles en sont contentes au dernier point : elle est fille et petite-fille de deux princesses [1] fort caressantes : je ne sais si c'est bien l'air d'ici, nous verrons. Cette princesse d'Allemagne reçut en passant le compliment des députés de Strasbourg; elle leur dit : « Messieurs, parlez-moi françois, je n'en-« tends plus l'allemand. » Elle n'a point regretté son pays, elle est toute Françoise. Elle a écrit à M. le dauphin avec des nuances de style, selon qu'elle a

[1] La princesse de Bavière était fille d'Adélaïde-Henriette de Savoie, duchesse de Bavière, dont la mère étoit Christine de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, l'une des plus grandes princesses qui aient régné sur la Savoie. (*Voyez les Mémoires historiques sur la maison de Savoie.*)

été près d'être sa femme, qui ont marqué bien de l'esprit : c'est à MONSEIGNEUR à mettre la dernière couleur, et à lui faire oublier le pays qu'elle quitte avec tant de joie. Madame de Maintenon mande au roi que sa personne est aimable, sa taille parfaite, sa gorge, ses bras et ses mains, et que, parmi cette envie de dire toujours tout ce qui peut plaire, il y a bien de l'esprit et de la dignité. Adieu, ma très chère, il ne faut pas vous épuiser en lecture, non plus qu'en écriture : je souhaite que votre rhume ait passé légèrement par-dessus votre délicatesse. J'embrasse le joli marquis; je trouve que vous jugez fort bien de sa petite conduite : être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs. Je vous assure que ce petit homme fera une figure considérable; il me semble que je le vois dans l'avenir.

M. et madame de Pomponne, et madame de Vins, partirent hier pour Pomponne jusqu'au retour de la cour. Madame de Vins me parut aise d'aller avec eux passer ainsi le carnaval : ils avoient été prendre congé à Saint-Germain : le roi fit fort bien à M. de Pomponne, et lui parla comme à l'ordinaire : mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pénètre toujours. Ces devoirs-là, à quoi pourtant il ne veut pas manquer dans les occasions, lui font une peine incroyable. Ils reprendront des forces tous ensemble à la campagne : le temps ne guérit pas ces sortes de maux; mais le courage les soutiendra. Ils sont parfaitement contents et de vous et de moi.

Au reste, ces allées coupées à *Condé*, dont j'étois affligée, n'ont fait que les plus belles routes du monde : c'est une des plus agréables maisons qu'il y ait en France.

716.

A la même.

A Paris, vendredi 1er mars 1680.

Je veux vous parler de l'opéra; je ne l'ai point vu, je ne suis point curieuse de me divertir; mais on dit qu'il est parfaitement beau : bien des gens ont pensé à vous et à moi : je ne vous l'ai point dit, parcequ'en me faisant *Cérès*, et vous *Proserpine*, tout aussitôt voilà M. de Grignan *Pluton*; et j'ai eu peur qu'il ne me fît répondre vingt mille fois par son chœur de musique : *Une mère vaut-elle un époux ?* C'est cela que j'ai voulu éviter; car pour le vers qui est devant celui-là, *Pluton aime mieux que Cérès*[1], je n'en eusse point été embarrassée. Tant y a, ma très chère, je suis fort persuadée que nous nous retrouverons, et je ne vis que pour cela. Vos champs élysiens sont bien réjouissants; vous sentez le carnaval dans toute son étendue : il est tout défiguré ici. La cour tout entière est en chemin : bien des gens sont allés à la campagne; nous avions résolu d'y aller aussi, dans l'espérance que le soleil seroit fidèle au roi : mais le temps vient de changer d'une si étrange manière, que je ne sais plus ce qui arrivera de nous. On mande qu'on s'est fort diverti à Villers-Coterets; je ne vois pas que les visites à ce carrosse gris aient été publiques; la passion n'en est pas moins grande. On reçut, en montant dans ce carrosse, dix mille louis, et un service de campagne de vermeil doré : la libéralité est excessive, et on répand comme on reçoit. Vous saurez plus de nouvelles de la cour que personne; vous y avez présentement un résident qui doit vous informer de tout. Mon fils est à sa charge, car ce n'est pas à la cour. Nous ménagerons ses intérêts du mieux que nous pourrons, parceque ce sont les miens; pour lui, dans l'humeur où il est, n'être plus attaché comme le loup, est tout ce qu'il désire; et trois mille louis d'or dans sa cassette feroient son entière satisfaction : mais je n'irai pas si vite; j'ai bien voulu m'embarquer et me presser les côtes pour faire sa fortune, et je ne le veux pas pour l'envoyer à Quimper. Je songe à mes affaires, et je crois que c'est le temps où je puis le faire honnêtement.

L'autre jour, en entrant dans un bal, un gentilhomme breton fut poignardé par deux hommes habillés en femme : l'un le tenoit, l'autre lui perçoit le cœur à loisir. Le petit d'Haroüis, qui s'y trouva, fut effrayé de voir cet homme qu'il connoissoit fort, tout étendu, tout chaud, tout sanglant, tout habillé, tout mort; il m'en frappa l'imagination. Le fils de madame de Valençai,

[1] Opéra de Proserpine, scène V du IVe acte.

si malhonnête homme, est mort de maladie, comme il les alloit tous plaider : sa mort réjouit tout le monde : il me semble qu'on n'a point accoutumé de mourir, quand tant de gens le souhaitent. Le grand-maître (*M. du Lude*) se rétablit doucement à Saint-Germain : nos inquiétudes pour son mal ont été selon nos dates, moi beaucoup, madame de Coulanges un peu plus, et d'autres mille fois davantage. Il est vrai que l'on jouoit si bien, et l'on cachoit cette tristesse si habilement, qu'elle ne paroissoit point du tout ; et l'on se livroit, pour mieux tromper, au martyre insupportable d'être à la cour, d'être belle et parée ; en un mot, il n'y paroissoit pas, non plus qu'à cette dévotion dont vous parliez un jour si follement à mademoiselle de Lestranges [1]. On dit pourtant qu'il y avoit des pleurs nocturnes essuyés par le pauvre Kerman, qui se cassoit la tête contre les murs, et faisoit très bien le devoir, tambour battant, d'une véritable amie. Nous y avons été trois fois, je ne veux point vous cacher deux visites, il suffit que j'aie perdu la mémoire entière du passé. Adieu, ma très bonne, dépêchez-vous de vous divertir : nous n'irons pas si vite, si nous allons à Livry. Quoi que vous disiez de vos soupers, j'en ai fort bonne opinion, je les connois.

717.

A la même.

A Livry, mercredi des cendres, 6 mars 1680.

Nous avons passé ici les trois jours gras : le soleil qu'il fit samedi, nous y détermina; il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée; elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans; vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune. Nous avons tempéré le brillant du carême-prenant avec la feuille morte de cette forêt : il y a fait le plus beau temps du monde : les jardins fort propres, la vue belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps : cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris des rues de Paris. J'ai bien pensé à vous, ma chère enfant : mon Dieu, que je vous aime! vous m'êtes, ce me semble, encore plus chère que jamais. Nous sommes ici, le bon abbé de l'Abbaye, M. de Rennes, l'abbé du Pile et M. de Coulanges : je voulois Corbinelli, il est demeuré à Paris pour être à la noce d'un des fils de M. Mandat : il eût fort bien tenu sa place : mais enfin nous sommes loin de nous ennuyer; beaucoup de promenades, de causeries ; des échecs, un trictrac, des cartes en cas de besoin, *les petites Lettres* de Pascal, des comédies, la *Princesse de Clèves* que je fais lire à ces prêtres qui en sont ravis : une très bonne chère ; le petit de Coulanges a le livre de ses chansons : c'est vraiment la plus plaisante chose du monde ; il est gai, il mange, il boit, il chante. J'ai fait venir ici votre lettre du 24, car tout roule là-dessus; et même avec ces chères et aimables lettres, on n'est pas entièrement sans inquiétude. Nous retournons ce soir à Paris, où je ferai mon paquet. Ne vous remettez point à m'écrire, ma fille, rien ne vous est si contraire : laissez-moi le plaisir de penser que, ne pouvant vous faire du bien, au moins je ne vous fais point de mal.

Mon Dieu ! que je vous trouve plaisante de ne point me parler du bonheur de vos deux beaux-frères ! mais plutôt, que cela est triste de penser qu'il y a dix-sept jours qu'ils sont riches, sans que je puisse encore savoir comme cette pluie vous a paru ! Pour nous qui en avons été ravis, nous commençons à n'y plus penser ; nous y sommes tout accoutumés. Je croix que l'*Évreux* est allé à son charmant évêché, car voilà le nom de *bel abbé* à vendre. Cet évêché a vingt-deux mille francs de rente ; je ne disois que vingt. Il est vrai que je croyois *Condé* à dix lieues de Saint-Germain, il en est à quinze : mais on n'a rien défiguré dans le parc, il est le plus beau du monde ; une rivière qui passe au milieu fait des étangs et des beautés admirables ; on y court le cerf : c'étoit autrefois la demeure charmante du cardinal du Perron. J'espère qu'à la fin des fins vous nous en direz quelque petit mot, et de la place du chevalier, qui trouve au bout de sa fusée neuf mille livres de rente en deux jours ; je crois encore que c'est un rêve.

Vous me parlez très tendrement et très sagement sur le sujet de mon fils : vous avez raison d'être persuadée que je lui ai dit tout ce qui se peut

[1] Henriette-Bibiane-de-Saint-Nectaire, amie intime de madame de Coulanges.

dire et penser touchant ce désir immodéré de vendre sa charge, j'en ai de bons témoins : mais enfin je veux songer pour la première fois de ma vie à mes propres intérêts, il m'en donne l'exemple; je veux m'ôter sa charge de dessus les épaules, qui ne me pesoit rien quand il l'aimoit, et qui me pèse présentement plus de quarante mille écus. Je veux prendre goût à ce soulagement, où je n'eusse jamais pensé sans lui ; au contraire, je sentois vivement l'agrément de la place où il se trouve; mais je change après lui, je veux aimer aussi ma liberté. Nous allons, peut-être pour la dernière fois, remettre les meilleurs ordres que nous pourrons à nos terres, manger un peu nos provisions, c'est-à-dire, dormir quatre ou cinq mois, et puis chacun prendra son parti. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours; nous étions dans des occupations bien différentes. Il me paroît que vous souhaitez d'être à Grignan; mais laissez un peu passer ce mois-ci et la moitié de l'autre; vous y trouveriez encore l'hiver. Je comprends que vous pouvez avoir d'autres raisons que la jalousie, quoique Montgobert me dise, dans votre propre lettre, que vous êtes jalouse sans le savoir, et M. de Grignan amoureux sans le croire; voilà un fort bon secrétaire. Je vous conjure de n'être point plus fâchée des desseins de votre frère que des passions de votre mari. Votre frère se défend fort de vouloir être Breton; il est fin tout-à-fait : nous sommes fort bien ensemble. Laissons faire la Providence ; je serois bien fâchée de n'avoir pas pris ce parti.

On m'a dit de bon lieu qu'il y avoit eu un bal à Villers-Coteret : il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan. Cette dernière dansa très bien : Fontanges voulut danser un menuet; il y avoit long-temps qu'elle n'avoit dansé, il y parut, ses jambes n'arrivèrent pas comme vous savez qu'il faut arriver : la courante n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit plus qu'une révérence. Je vous manderai tantôt ce que j'apprendrai à Paris. Il faut que je vous reprenne l'ame damnée de la Voisin : on assure au contraire que son confesseur a dit qu'elle avoit prononcé *Jesus Maria* au milieu du feu : c'est peut-être une sainte. Voyez comme je suis scrupuleuse à vous ôter les fausses nouvelles.

Me voici à Paris, ma très chère : il est sept heures du soir. Nous sommes partis tard; nous ne pouvions quitter cette abbaye : vous savez comme on s'amuse à lanterner à ce petit pont : il faisoit un temps admirable. Madame de Coulanges me mande qu'elle ne sait point encore de nouvelles. C'est aujourd'hui que Sa Majesté voit sa belle-fille.

718.*

A la même.

A Paris, mercredi 13 mars 1680.

Je trouve toute votre joie très bien fondée ; vous l'avez bien examinée, et vous la voyez comme il la faut voir. Rien n'est mieux expliqué que cette sagesse de M. de Montausier, que l'on partage en six, et à qui l'on confie celle de M. le dauphin. Vous avez raison encore de croire que le chevalier a été agréablement distingué dans cette occasion : Sa Majesté a parlé dignement de son mérite; ce que l'on peut voir dans l'avenir est aussi flatteur que le présent. Ce n'est plus un pays étranger pour lui que la cour, c'est le lieu où il doit être : on est à son devoir, on a une contenance; rien ne vous empêche donc de mêler les intérêts du petit marquis avec les sentiments de votre amitié et de votre belle ame. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que vous vous teniez tous deux pour des gens de l'autre monde, et qui ne sont plus en état de penser à la fortune, ni aux graces de Sa Majesté : et pourquoi vous regardez-vous comme éconduits? Quel âge avez-vous, s'il vous plaît? l'un est de l'âge de M. de La Trousse, et l'autre de celui de madame de Coëtquen, qui se croit bien au rang des plus jeunes; et d'où vient donc que vous vous enterrez comme *Philémon et Beaucis*? Votre nom est-il barbare? N'avez-vous pas l'un et l'autre de l'étoffe pour présenter au roi? N'est-il point en train de vous faire du bien? Les graces passées ne répondent-elles pas de celles qu'on espère? D'où vient donc que vous passez par-dessus vous-mêmes, et que vous ne voyez dans un avenir lointain que le petit marquis? Je ne sais si c'est que j'ai peu de part à cet avenir si éloigné, ou que je n'ai point la fantaisie des grand'mères, qui laissent là leurs enfants pour al-

ler jouer au hochet avec ces petites personnes : mais j'avoue que vous m'avez arrêtée tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes. Je ne vous trouve pas plus raisonnable que votre frère, ni vos *choux* meilleurs que les siens. Je tâcherois donc, mes chers enfants, de me mettre en état de venir un peu tâter la Providence, de prendre part au bonheur de mes cadets, et de vivre avec les vivants; car enfin on ne quitte point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux. Voilà, ma très chère, quelles sont mes pensées et celles de vos amis; ne les rebutez pas, et croyez que si vous en aviez de contraires, vous ne seriez plus en droit de vous moquer de celles de mon fils. Je vous laisse digérer ces réflexions, et je vous prie tous deux de vous mirer, et de voir si vous êtes de la vieille cour.

A propos de cour, je vous envoie des relations. Madame la dauphine est l'objet de l'admiration : le roi avoit une impatience extrême de savoir comme elle étoit faite : il envoya Sanguin, qui est un homme vrai et incapable de flatter : « Sire, *dit-il*, » sauvez le premier coup-d'œil, et vous en serez » fort content. » Cela est dit à merveille; car il y a quelque chose à son nez et à son front qui est trop long, à proportion du reste, et qui fait d'abord un mauvais effet; mais on dit qu'elle a si bonne grace, de si beaux bras, de si belles mains, une si belle taille, une si belle gorge, de si belles dents, de si beaux cheveux, et tant d'esprit et de bonté, caressante sans être fade, familière avec dignité, enfin tant de manières propres à charmer, qu'il faut lui pardonner ce premier coup-d'œil. Monseigneur a fort bien opéré; il oublia d'abord de la baiser en la saluant; mais il n'a pas oublié ce que M. de Condom ne lui pouvoit apprendre. Je suis bien folle de dire tout ceci, le chevalier n'est-il pas payé pour cela? Je crois que cette princesse nous apporte ici beaucoup de dévotion; mais, malgré qu'elle en ait, il faudra qu'elle retranche l'*angelus* : vous représentez-vous qu'elle l'entende sonner à Saint-Germain? Bon à Munich. Elle vouloit se confesser la veille de la dernière cérémonie de son mariage; elle ne trouva point de jésuite qui entendît l'allemand, ils n'entendent que le français : le père de La Chaise y fut attrapé; il croyoit avoir mené son fait, ce fut un embarras : on y mettra ordre promptement, car cette princesse ne cède point à la reine pour communier souvent. Le père Bourdaloue n'aura point son ame.

M. de La Rochefoucauld a été et est encore considérablement malade : il est mieux aujourd'hui; mais enfin c'étoit toute l'apparence de la mort : une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée. Il étoit question de l'Anglois, des médecins et du frère Ange : il a choisi son parrain; c'est frère Ange qui le tuera, si Dieu l'a ainsi ordonné. Je donnerai moi-même votre lettre à M. de Marsillac, qui est venu en poste, s'il est vrai que tout aille bien, car vous savez qu'il faut prendre le temps à propos. Je donnerai le billet à madame de La Fayette, qui étoit hier très affligée. J'ai reçu votre paquet du mardi-gras; la poste arrive plus tôt présentement. Je vous trouve heureuse d'être délivrée du carême-prenant, vous l'avez célébré à Aix dans toute son étendue. Je suis ravie que vous ayez approuvé le nôtre dans la forêt de Livry. Vous écrivez divinement à votre frère; je voudrois que vous m'eussiez fait l'honneur de croire que je lui ai dit les mêmes choses que vous lui écrivez, et que je suis aussi choquée que vous de ses extravagantes résolutions. La peur de se ruiner est un prétexte au goût breton; il n'a eu cette peur que depuis qu'il a contemplé Tonquedec sur son paillier de province; il n'étoit point si plein de considération pour lui auparavant : mais quoique je sente toute l'horreur de cette dégradation, je suis trop heureuse que ce ne soit point là le plus sensible endroit de mon cœur.

Vous repoussez fort bien nos histoires tragiques par les vôtres. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui tombe mort en voyant son pauvre père pendu : cela fait honneur aux enfants : il y avoit longtemps que les pères avoient fait leurs preuves. L'amant jaloux et furieux qui tue tout à Arles, met le bouton bien haut à nos amants d'ici : on n'a point le loisir d'être si amoureux; la diversité des objets dissipe trop, elle détourne et diminue la passion. Il y eut encore une histoire lamentable autrefois à Fréjus : ce climat est meilleur que le nôtre. Corbinelli m'a donné une leçon qui m'explique très bien ce que vous appelez ne point connoître l'absence : j'ai trouvé que j'étois comme vous, en disant le contraire. Je suis en vérité, bien triste

de n'aller point continuer mes études auprès de vous ; mais, ma très chère, il faut aller en Bretagne, afin d'y avoir été.

719.

A la même.

A Paris, vendredi 15 mars 1680.

Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld, sa fièvre a continué ; il a reçu hier Notre-Seigneur : mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait : mais, du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question ; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé ; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange, et de l'Anglois, d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis ; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyoit point hier matin madame de La Fayette, parce qu'elle pleuroit, et qu'il recevoit Notre-Seigneur ; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie ; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut long-temps à se faire un visage et une contenance ; il entre enfin, et trouve M. de La Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de Marsillac qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans étoit troublé ; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever ; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglois, Langlade pour l'Anglois, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglois ; et hier à cinq heures du soir, M. de La Rochefoucauld prit le remède de l'Anglois, et à huit encore. Comme on n'entre plus du tout dans cette maison, on a peine à savoir la vérité ; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer : pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera. M. de Marsillac n'ose encore ouvrir son cœur à l'espérance ; il ne peut ressembler dans sa tendresse et dans sa douleur qu'à vous, ma chère enfant, qui ne voulez point que je meure. Vous croyez bien que dans l'état où il est, je ne lui donne pas la lettre de M. de Grignan, mais elle ira avec les autres qui viendront : car je suis convaincue avec Langlade, de qui j'ai appris tout ceci, que ce remède fera le miracle entier.

Je vous demande comment vous vous portez de votre voyage de Marseille : je gronde M. de Grignan de vous y avoir menée ; je ne saurois approuver cette *trotterie* inutile. Ne faudra-t-il point aussi que vous alliez montrer Toulon, Hyères, la Sainte-Baume, Saint-Maximin, et la Fontaine de Vaucluse, à mesdemoiselles de Grignan ?

Je suis quasi toujours chez madame de La Fayette, qui connoîtroit mal les délices de l'amitié et les tendresses du cœur, si elle n'étoit aussi affligée qu'elle l'est. Je fais ce paquet chez elle à neuf heures du soir ; elle a lu votre petit billet ; car, malgré ses craintes, elle espère assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. M. de La Rochefoucauld est toujours dans la même situation, il a les jambes enflées ; cela déplaît à l'Anglois ; mais il croit que son remède viendra à bout de tout : si cela est, j'admirerai la bonté des médecins de ne le pas tuer, assassiner, déchirer, massacrer ; car enfin les voilà perdus : c'est leur ôter la vie que de tirer la fièvre de leur domaine. Duchesne ne s'en soucie pas trop ; mais les autres sont enragés.

720.

A la même.

A Paris, dimanche 17 mars 1680.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie (*madame de La Fayette*), qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglois avoit fait des merveilles, toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivois, étoient augmentées; on chantoit victoire, la poitrine étoit dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires; dans cet état, hier à six heures, il tourne à la mort : tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit il a rendu l'ame entre les mains de M. de Condom. M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment; il est dans une affliction qui ne peut se représenter : cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour; toute sa famille se retrouvera à sa place : mais où madame de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld étoit sédentaire aussi; cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai pas quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci; elle n'alloit point faire la presse parmi cette famille; en sorte qu'elle avoit besoin qu'on eût pitié d'elle. Madame de Coulanges a très bien fait aussi; et nous continuerons quelque temps encore aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse. Voilà en quel temps sont arrivées vos jolies petites lettres, qui n'ont été admirées jusqu'ici que de madame de Coulanges et de moi : quand le chevalier sera de retour, il trouvera peut-être un temps propre pour les donner; en attendant, il faut en écrire une de douleur à M. de Marsillac; il met en honneur toute la tendresse des enfants, et fait voir que vous n'êtes pas seule; mais, en vérité, vous ne serez guère imitée. Toute cette tristesse m'a réveillée, elle me représente l'horreur des séparations, et j'en ai le cœur serré.

Mercredi 20 mars.

Il est enfin mercredi. M. de La Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé et si bien enfermé, qu'il ne semble pas qu'il songe à sortir de cette maison. La petite santé de madame de La Fayette soutient mal une pareille douleur; elle en a la fièvre; et il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui de cette privation. Sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire : vous devez m'écrire tout au moins quelque chose pour elle.

Je suis troublée de votre santé et du voyage que vous faites. Vous n'irez pas en Barbarie, mais il y aura bien *de la barbarie* si cette fatigue vous fait du mal. Il est vrai que de penser à ces deux bouts de la terre où nous sommes plantées, est une chose qui fait frémir, et surtout quand je serai près de notre Océan, pouvant aller aux Indes comme vous en Afrique. Je vous assure que mon cœur ne regarde point cet éloignement avec tranquillité. Si vous saviez le trouble que me donne le moindre retardement de vos lettres, vous jugeriez bien aisément de ce que je souffrirai dans mon chien de voyage. Je n'ai point revu nos Grignan; ils sont à Saint-Germain, le chevalier à son régiment. On m'a voulu mener voir madame la dauphine : en vérité, je ne suis pas si pressée. M. de Coulanges l'a vue : le premier coup-d'œil est à redouter, comme dit Sanguin; mais il y a tant d'esprit, de mérite, de bonté, de manières charmantes, qu'il faut l'admirer : *s'il faut honorer Cybèle, il faut encore plus l'aimer*. On ne conte que ses dits pleins d'esprit et de raison. La faveur de madame de Maintenon augmente tous les jours. Ce sont des conversations infinies avec Sa Majesté, qui donne

à madame la Dauphine le temps qu'il donnoit à madame de Montespan; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement. *Le char gris*[1] est d'une beauté étonnante; elle vint l'autre jour au travers du bal, par le beau milieu de la salle, droit au roi, et sans regarder ni à droite, ni à gauche; on lui dit qu'elle ne voyoit pas la reine, il étoit vrai : on lui donna une place; et quoique cela fît un peu d'embarras, on dit que cette action d'une *imbenecida* fut extrêmement agréable : il y auroit mille bagatelles à conter sur tout cela.

Votre frère est fort triste à sa garnison; je pense que la rencontre de vos esprits animaux, quoique de même sang, ne déterminera point les siens à penser comme vous. Votre période m'a paru très belle, je doute que j'y réponde; mais il n'importe, vous voyez fort bien ce que je veux dire. Vous me paraissez si contente de la fortune de vos beaux-frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau : je vous ai mandé comme cela me blesse le cœur, et me paroît injuste. N'admirez-vous point que Dieu m'a ôté encore cet amusement de parler de vos intérêts avec M. de La Rochefoucauld, qui s'en occupoit fort obligeamment? De sorte qu'ayant aussi perdu M. de Pomponne, je n'ai plus le plaisir de croire que je puisse jamais vous être bonne à rien du tout. Je n'ai jamais vu tant de choses extraordinaires qu'il s'en est passé depuis que vous êtes partie. J'apprends que le jeune évêque d'Evreux est le favori du vieux, et que ce dernier a écrit au roi pour le remercier de lui avoir donné un tel successeur.

721.

A la même.

A Paris, vendredi 22 mars 1680.

Vous avez enfin porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu. Je suis persuadée qu'il vous aura menée à Toulon, et à toutes les stations qu'il faut faire voir à mesdemoiselles de Grignan; il ne veut point se séparer d'une si bonne compagnie; il a raison, je serois bien de son avis. Je suis fort aise qu'on ne vous ait point porté mes lettres à Marseille : eh, bon Dieu! qu'en vouliez-vous faire? C'est même un embarras que de les lire; et pour y répondre, ah! je vous le défends. J'aurois grand regret à la peine que vous prendriez de discourir sur des bagatelles dont je ne me souviens plus. Je suis fâchée de vous y avoir laissé répondre, même dans votre santé : il n'est pas possible que cette effroyable quantité de volumes n'ait contribué à vous emmaigrir, et vous savez que je ne pense qu'à la conservation de votre santé et de votre vie. Je connois celle de Marseille; mesdemoiselles de Grignan ont dû trouver cette ville agréable : elle ne ressemble point aux autres villes; et ce coup-d'œil en approchant du côté de cette hauteur, n'en ont-elles pas été charmées? Vous me parlez d'un M. de Vivonne bien différent de l'autre[1]. N'admirez-vous point comme on change, et de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête? Il a donc été empressé de vous faire les honneurs de sa mer; je ne sais si l'autre humeur, moins bonne pour lui, n'eût point été plus saine pour vous. Je voudrois bien que vous eussiez la même santé qu'en ce temps-là, ou lui la même folie. Vous aurez été vous promener sur la mer : je souhaite que tant de complaisance ne vous ait point fait de mal. Vous étiez bien étonnée de sa mémoire, et de tous ces noms du temps passé, qui vous rappeloient votre première jeunesse et vos premiers ballets.

M. de Pomponne fut hier ici une partie du jour; il regarda votre portrait avec attention, et se souvint si tendrement de votre beauté, de votre esprit, et de ces beaux soirs de Fresnes, qu'il pensa ne point finir sur cet article. Il me fit croire que les yeux me rougissoient d'un tel souvenir : mais, en vérité, ma belle, il étoit aussi touché que moi; et je pense même qu'un retour sur sa fortune présente troubla pour un moment la tranquillité de son ame. Il a été saluer le roi à ce retour : et c'est une chose étrange pour lui, qui a toujours été ou exilé, ou ambassadeur, ou ministre; il n'est point accoutumé à la presse des courtisans, et il

1 Mademoiselle de Fontanges.

1 Il avoit été question, l'année d'auparavant, d'une brouillerie entre madame de Grignan et M. de Vivonne, général des galères.

trouveroit quelque chose de plus doux à ne point revoir ce pays-là : mais une pension de vingt mille francs, et l'espérance de quelque abbaye, l'attachent à ces sortes de devoirs. Je donnai ma place à madame de Vins, dans le carrosse de madame de Chaulnes; cette duchesse me vouloit; bien des raisons m'empêchèrent d'y aller. On dit de solides biens de madame la dauphine; c'est une personne enfin, c'est un bel et bon esprit, elle a des manières toutes charmantes et toutes françoises; elle est accoutumée à cette cour, comme si elle y étoit née; elle a des sentiments à elle toute seule, elle ne prend point ceux qu'on lui présente : *Madame, ne voulez-vous point jouer?* non, je n'aime pas le jeu. *Mais vous irez à la chasse?* point du tout, je ne comprends point ce plaisir. Que fera-t-elle donc? Elle aime fort la conversation, la lecture des vers et de la prose, l'ouvrage et la promenade; sa plus grande application est de plaire au roi; Sa Majesté passe plusieurs heures dans la chambre de cette princesse, et plus du tout dans celle de madame de Montespan. Cela fait une cour fort retirée; car on ne voit point madame la dauphine pendant qu'elle a si bonne compagnie. On y tient le cercle une heure du jour; on ne la verra ni à sa toilette, ni à son coucher. La faveur *de la personne enrhumée* (*madame de Maintenon*), c'est ainsi que vous la nommiez cet hiver, augmente tous les jours, ainsi que la haine entre elle et la sœur de celui qui vous a si bien reçue (*madame de Montespan*); cela est au point de n'aller plus la voir. Tout ce que dit madame la dauphine est juste et d'un bon tour; il n'y a rien à souhaiter, ni pour l'esprit, ni pour l'humeur, et cela est si bon, qu'on en oublie le reste. Le roi instruisit en détail M. le dauphin de tout ce qu'il avoit à faire, et imagina une manière de géographie dont il se réjouit fort avec les courtisans. Pour M. le prince de Conti, c'est une chose étrange que les mauvais bruits qui courent de lui; cela commence à l'embarrasser. Ce jeune prince de La Roche-sur-Yon (*son frère*) le désole : l'autre jour, madame la princesse de Conti dansoit, il dit tout haut : *Vraiment, voilà une fille qui danse bien.* Cette folie toute simple et toute brusque fit rougir ce pauvre frère aîné, et le défit à plate couture. Voilà bien des riens que je vous conte : ce seroit une belle chose d'y répondre. La bonne des Hameaux est *décédée*, comme dit Coulanges : elle a souhaité qu'on mît sa mort dans la gazette, afin que les amis qu'elle a encore dans les pays étrangers prient Dieu pour elle; elle a voulu qu'on sonnât à Saint-Paul la grosse sonnerie, et a prié un gentilhomme qui demeure chez elle de ne point jouer le jour de sa mort. Elle laisse de médiocres biens, parce qu'elle a fait une dépense fort honorable pendant sa vie; voilà nos filles bleues en deuil. M. de Marsillac est affligé outre mesure; son pauvre père est sur le chemin de Verteuil fort tristement; et pour madame de La Fayette, le temps, qui est si bon aux autres, augmente et augmentera sa tristesse.

Je n'ai point encore vu les Grignan, ils sont tous séparés. Mon fils m'a écrit une grande lettre toute pleine encore de ses raisons : j'avois envie de vous l'envoyer; mais si j'avois pu vous copier la réponse que j'y ai faite, et vous faire voir comme je ridiculise et renverse tous ses raisonnements, vraiment vous aimeriez cette lettre.

722.

A la même.

A Paris, mardi 26 mars 1680.

Vous n'avez donc pas été en Barbarie, et vous êtes revenue sur vos pas à Aix. Je comprends très bien les fatigues que vous avez à Marseille; vous avez voulu soutenir les extrêmes honnêtetés de M. de Vivonne, et son amitié vous a coûté cher à ce prix : il me semble que je vous vois prendre sur votre courage ce que vos forces vous refusent. Mesdemoiselles de Grignan n'iront-elles pas tout d'un train à la Sainte-Baume? Ce sont des devoirs qu'il faut rendre en Provence. Montgobert est du voyage, vous n'aurez que la *Pithie* et Pauline pour vous gouverner. Vous avez fort envie d'aller à Grignan, je sais vos raisons, sans cela je vous dirois qu'il est bien matin : vous trouverez encore la bise en furie, elle renverse vos balustres, elle en veut à votre château : sera-t-elle plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si long-temps? Il faut qu'il soit bon pour y avoir résisté : j'espère que Dieu le soutiendra contre tant d'efforts redou-

blés. Mais vous, ma chère enfant, soutiendrez-vous cet air pointu et glacé qui perce les plus robustes? Je n'ose vous parler de votre retour; voudriez-vous passer l'hiver à Grignan? est-ce une chose praticable? et voudriez-vous le passer à Aix, où sera M. de Vendôme.

Je vois souvent mademoiselle de Méri; sa santé, c'est-à-dire sa maladie, est comme vous l'avez vue; elle n'est pas plus mal : mais ses chagrins augmentent tous les jours; son petit ménage est plus difficile à régler que l'hôtel de Lesdiguières. Elle a loué la plus jolie maison du monde, elle n'en veut plus. Le chevalier est à Paris, j'espère que je le verrai; je ne puis me passer de quelque Grignan. J'eus l'autre jour beaucoup de plaisir de causer avec le coadjuteur; il s'en faut bien que nous n'ayons tout dit. Le chevalier fait bien de vous divertir par toutes les nouvelles qu'il sait; pour moi, je vous mande celles que j'attrape; quand je n'en sais point, je me jette sur le nez de M. du Rivaux.

J'ai vu le chevalier, il a été à son régiment : nous avons fort parlé de vous, et de vos affaires, et de votre santé; il est aussi mal content que moi de voir que vous ne vous comptiez pour rien dans le monde : eh, bon Dieu! qui est-ce qui vaut mieux que vous? Cela est triste, ma fille, de voir sa vie et la douceur de sa vie menacée et dérangée par l'embarras des affaires domestiques : je n'ose vous demander certains détails; mais quel chagrin pour moi de ne pouvoir vous être bonne à rien! Madame de Verneuil me parlait, en dernier lieu, de son rang, qui croît tous les jours; ce n'est pas cela que je lui envie : quel bonheur d'avoir sa famille auprès de soi, et d'être en état de les combler de biens! En vérité, ma fille, il faut songer à ceux qui sont plus malheureux que nous, pour nous faire avaler nos tristes destinées. Voilà une lettre de mon fils : je crois qu'il vous mande les mêmes choses qu'à moi : jamais il n'y eut une vocation pareille à la sienne. Il voit que personne n'est de son avis; on lui dit des raisons assommantes : il renouvelle ses vœux; et la plus forte volonté qu'il ait jamais eue est celle qu'il ne devroit point avoir. La Fare a été rudement repoussé quand il a proposé d'être à M. le dauphin : le roi ne peut souffrir ceux qui quittent le service; et quand mon fils n'aura plus de charge, je lui conseillerai d'être un provincial plutôt qu'un coureur de comédie et d'opéra : il se trompe dans toutes les vues qu'il a sur ce sujet.

Pour moi, mon enfant, je ne songe qu'à vous revoir : plus la mort de M. de La Rochefoucauld me fait penser à la mienne, plus je desire de passer le reste de ma vie avec vous. Madame de La Fayette est tombée des nues; elle s'aperçoit à tous les moments de la perte qu'elle a faite : tout se consolera hormis elle. M. de Marsillac, à présent M. de La Rochefoucauld, est déja retourné à son devoir. Le roi l'envoya quérir : il n'y a point de douleur qu'il ne console; la sienne a été au-delà des bornes; et le moyen de courre le cerf avec une affliction violente? Ne trouvez-vous pas que le nom de La Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de M. d'Alet[1]? M. de Marsillac vouloit le laiser refroidir, mais le public ne l'a pas voulu, le public est le maître. Jamais Rouville[2] nous a-t-il voulu laisser passer celui d'*Adhémar?* Vous voulez que j'écrive à M. de Vivonne; eh, bon Dieu! n'est-il pas trop bien payé de vous avoir vue, de vous avoir régalée? Ce seroit donc pour se réjouir avec lui de ce qu'il est plus raisonnable cette année que l'autre, qu'il faudroit lui faire un compliment, j'en avois tantôt commencé un, ma plume n'étoit pas en train, j'ai tout planté là.

Je crois qu'enfin madame la dauphine *aura l'honneur de me voir.* Madame de Chaulnes l'a entrepris; je me laisse vaincre : je vous en manderai des nouvelles. Vous ne me parlerez de long-temps de ce pauvre M. de La Rochefoucauld, lui qui me parloit si souvent de vous : j'ai un billet et des compliments pour lui de votre part; cela fait transir. Jamais un homme n'a été si bien pleuré : Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion; il est estimable et adorable par ce côté de son cœur, au-delà de ce que j'ai j'amais vu; il faut m'en croire. Je vous rebats un peu ce chapitre, ma fille, c'est qu'en vérité j'en suis pleine; c'est une perte publique et particulière pour nous. Adieu, ma chère bonne, je ne connois point de degré au-delà de la tendresse et de l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

[1] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, un des plus grands et des plus saints prélats de l'église de France, mort le 8 décembre 1671.

[2] Le comte de Rouville, vieux courtisan que son mérite et sa vertu avoient mis en droit de décider à la cour.

723.

A la même.

A Paris, vendredi 29 mars 1680.

Vous aviez bien raison de dire que j'entendrois parler de la vie que vous feriez en l'absence de M. de Grignan et de ses filles : cette vie est tout extraordinaire; vous vous êtes *jetée* dans un couvent, vous savez qu'on ne se *jette* point à Sainte-Marie; c'est aux Carmelites qu'on se *jette*. Vous vous êtes donc *jetée* dans un couvent, vous avez couché dans une cellule; je suppose que vous avez mangé de la viande, quoique vous ayez mangé au réfectoire : le médecin qui vous conduit ne vous auroit pas laissé faire une folie. Vous avez très habilement évité les récréations. Vous ne me dites rien de la petite d'Adhémar; ne lui avez-vous pas permis d'être dans un petit coin à vous regarder? La pauvre enfant! elle étoit bien heureuse de profiter de cette retraite.

J'étois avant hier tout au beau milieu de la cour; madame de Chaulnes enfin m'y mena. Je vis madame la dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante, ni désagréable; son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement; elle ne fait et ne dit rien qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants; elle entend et comprend facilement toutes choses; elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle étoit née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnoissance pour le roi; mais c'est sans bassesse; ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté: elle aime les vers, la musique, la conversation, elle est fort bien quatre ou cinq heures toute seule dans sa chambre, elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir; elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances : l'autre jour, la duchesse de La Ferté voulut lui dire une plaisanterie comme un secret sur cette pauvre princesse *Marianne*, dont la misère est à respecter; madame la dauphine lui dit avec un air sérieux : *Madame, je ne suis point curieuse.* Mesdames de Richelieu, de Rochefort et de Maintenon me firent beaucoup d'honnêtetés, et me parlèrent de vous. Madame de Maintenon, par un hasard, me fit une petite visite d'un quart d'heure; elle me conta mille choses de madame la dauphine, et me reparla de vous, de votre santé, de votre esprit, du goût que vous avez l'une pour l'autre, de votre Provence, avec autant d'attention qu'à la rue des Tournelles : un tourbillon me l'emporta, c'étoit madame de Soubise qui rentroit dans cette cour au bout de ses trois mois, jour pour jour. Elle venoit de la campagne; elle a été dans une parfaite retraite pendant son exil; elle n'a vécu que du jour qu'elle est revenue. La reine et tout le monde la reçut fort bien. Le roi lui fit une très grande révérence : elle soutint avec très bonne mine tous les différents compliments qu'on lui faisoit de tous côtés.

M. le duc me parla beaucoup de M. de La Rochefoucauld, et les larmes lui en vinrent encore aux yeux. Il y eut une scène bien vive entre lui et madame de La Fayette, le soir que ce pauvre homme étoit à l'agonie; je n'ai jamais tant vu de larmes, ni jamais une douleur plus tendre et plus vraie : il étoit impossible de n'être pas comme eux; ils disoient des choses à fendre le cœur; je n'oublierai jamais cette soirée. Hélas, ma chère enfant, il n'y a que vous qui ne me parliez point encore de cette perte; ah! c'est où l'on connoît encore mieux l'horrible éloignement : vous m'envoyez des billets et des compliments pour lui; vous n'avez pas envie que je les porte sitôt. M. de Marsillac aura les lettres de M. de Grignan avec le temps; il n'y eut jamais une affliction plus vive que la sienne : madame de La Fayette ne l'a point encore vu : quand les autres de la famille sont venus la voir, ç'a été un renouvellement étrange. M. le duc me parloit donc tristement là-dessus. Nous entendîmes, après dîner, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère : sauve qui peut, il va toujours son chemin. Nous revînmes avec beaucoup de plaisir. Mesdames de Guénégaud et de Kerman étoient des nôtres : je les assurai fort qu'à moins d'une dauphine, j'étois servante, à mon âge et sans affaires, de ce bon pays-là.

Madame de Vins, qui vouloit savoir des nouvelles de mon voyage, vint hier dîner joliment avec

moi; elle causa long-temps avec Corbinelli et La Mousse; la conversation étoit sublime et divertissante, Bussy n'y gâta rien. Nous allâmes faire quelques visites, et puis je la remenai. Je vis mademoiselle de Méri, qui ne veut plus du tout de son bail; elle s'en prend à l'abbé, qui croyoit que madame de Lassay étoit demeurée d'accord de tout : il se défend fort bien, et maintient que ce logement est fort joli : c'est une nouvelle tribulation. Vous n'êtes pas en état d'envisager votre retour, vous êtes encore *trop battus de l'oiseau*, comme disoit l'abbé au reversis : j'espère qu'après quelques mois de repos à Grignan vous changerez d'avis, et que vous ne trouverez pas qu'un hiver à Grignan soit une bonne chose à imaginer.

Pour mon fils, il est vrai que je trouve du courage; je lui dis et redis toutes mes pensées; je lui écris des lettres que je crois qui sont admirables; mais plus je donne de force à mes raisons, plus il pousse les siennes; et sa volonté paroît si déterminée, que je comprends que c'est là ce qui s'appelle vouloir *efficacement*. Il y a un degré de chaleur dans le désir qui l'anime, à quoi nulle prudence ne peut résister : je n'ai pas sur mon cœur d'avoir préféré mes intérêts à sa fortune; je les trouverois tout entiers à le voir marcher avec plaisir dans un chemin où je le conduis depuis si long-temps. Il se trompe dans tous ses raisonnements, il est tout de travers : j'ai tâché de le redresser avec des raisons toutes droites et toutes vraies, appuyées du sentiment de tous nos amis; et je lui dis enfin : Mais ne vous défiez-vous de rien, quand vous voyez que vous seul pensez une chose que tout le monde désapprouve? Il met l'opiniâtreté à la place d'une réponse, et nous revenons toujours à ménager qu'au moins il ne fasse pas un marché extravagant. Adieu, ma très chère, j'ignore comment vous vous portez; je crains votre voyage, je crains Salon, je crains Grignan, je crains, en un mot, tout ce qui peut nuire à votre santé; par cette raison, je vous conjure de m'écrire bien moins qu'à l'ordinaire.

724.*

A la même.

A Paris, mercredi 3 avril 1680.

Ma chère enfant, le pauvre M. Fouquet est mort; j'en suis touchée : je n'ai jamais vu perdre tant d'amis; cela donne de la tristesse de voir tant de morts autour de soi : mais ce n'est pas autour de moi, et ce qui me perce le cœur, c'est la crainte que me donne le retour de toutes vos incommodités; car quoique vous vouliez me le cacher, je sens vos brasiers, votre pesanteur, votre point. Enfin, cet intervalle si doux est passé, et ce n'étoit pas une guérison. Vous dites vous-même qu'*une flamme mal éteinte est facile à rallumer*. Ces remèdes que vous mettez dans votre cassette, comme très-sûrs dans le besoin, devroient bien être employés présentement. M. de Grignan n'aura-t-il point de pouvoir dans cette occasion? et n'est-il point en peine de l'état où vous êtes? J'ai vu le petit Beaumont, vous pouvez penser si je l'ai questionné; quand je songeois qu'il n'y avoit que huit jours qu'il vous avoit vue, il me paroissoit un homme tout autrement estimable que les autres : il dit que vous n'étiez pas si bien quand il est parti que vous étiez cet hiver. Il m'a parlé de vos soupers, qu'il trouvoit très bons; de vos divertissements, de l'honnêteté de M. de Grignan et de la vôtre, du bon effet que mesdemoiselles de Grignan faisoient pour soutenir les plaisirs, pendant que vous vous reposiez : il dit des merveilles de Pauline et du petit marquis; jamais je n'eusse fini la conversation la première; mais il vouloit aller à Saint-Germain, car il m'a vue avant le roi son maître. Son grand-père a eu la charge* qu'a eue le maréchal de Bellefonds : il étoit très intime ami de mon père, et au lieu de chercher des parents comme on a coutume de faire, mon père le prit, sans autre mystère, pour nommer sa fille, de sorte que c'étoit mon parrain. J'ai extrêmement connu cette famille; je trouve le petit-fils fort joli, mais fort joli; vous avez bien fait de ne

* De premier maître-d'hôtel du roi.

lui point parler de votre frère; c'est un petit libertin qui diroit comme le loup. Je n'ai parlé de cette affaire qu'à ceux à qui mon fils en a parlé lui-même, pour tâcher de trouver des marchands.

Je vous crois présentement à Grignan. Je vois avec peine l'agitation de vos adieux, je vois, au sortir de votre solitude, qui vous a paru si courte, un voyage à Arles; autre mouvement; et je vois le voyage jusqu'à Grignan, où vous aurez peut-être retrouvé une bise pour vous recevoir dans l'état où vous êtes : ah! ce n'est point sans inquiétude pour une personne aussi délicate que vous, qu'on se représente toutes ces choses. Vous m'avez envoyé une relation d'Eufossy qui vaut mieux que toutes les miennes; je ne m'étonne pas si vous ne pouvez vous résoudre à vendre une terre où il se trouve de si jolies Bohémiennes; il n'y eut jamais une plus agréable et plus nouvelle réception. Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisant les choses de ce monde, et la vie même, que vous ne pouvez rien approuver dans cette humeur. Si je joignois mes réflexions aux vôtres, ce seroit peut-être une double tristesse; mais ce qui me paroît sage et raisonnable, et digne de l'amitié de M. de Grignan, ce seroit de mettre tous ses soins à pouvoir revenir ici au mois d'octobre. Vous n'avez point d'autre lieu pour passer l'hiver. Je ne veux pas vous en dire davantage présentement; les choses prématurées perdent leur force, et donnent du dégoût.

Il n'est plus question d'aucun grand voyage; on ne parle que de Fontainebleau. Vous aurez très assurément M. de Vendôme cette année. Pour moi, je cours en Bretagne avec un chagrin insurmontable; j'y vais, et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été, et qu'il n'en soit plus question. Après la perte de la santé, que je mets toujours avec raison au premier rang, rien n'est si fâcheux que le mécompte et le dérangement des affaires : je m'abandonne donc à cette cruelle raison. Jugez de l'excès de mon inquiétude, vous qui savez avec quelle impatience je souffre le retardement de deux heures des courriers; vous comprenez bien ce que je vais devenir, avec encore un peu plus de loisir et de solitude, pour donner plus d'étendue à mes craintes : il faut avaler ce calice, et penser à revenir pour vous embrasser; car rien ne se fait que dans cette vue; et me trouvant au-dessus de bien des choses, je me trouve infiniment au-dessous de celle-là : c'est ma destinée; et les peines qui sont attachées à la tendresse que j'ai pour vous, étant offertes à Dieu, font la pénitence d'un attachement qui ne devroit être que pour lui.

Mon fils vient d'arriver de Douai, où il commandoit à son tour la gendarmerie pendant le mois de mars. M. de Pomponne a passé le jour ici, il vous aime, et vous honore, et vous estime parfaitement. Ma résidence pour vous auprès de madame de Vins, me fait être assez souvent avec elle, et, en vérité, on ne peut être mieux. La pauvre madame de La Fayette ne sait plus que faire d'elle-même; la perte de M. de La Rochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce : tout le monde se consolera, hormis elle, parce qu'elle n'a plus d'occupation, et que tous les autres reprennent leur place. Mademoiselle de Scuderi est très-affligée de la mort de M. Fouquet; enfin, voilà cette vie qui a tant donné de peine à conserver : il y auroit beaucoup à dire là-dessus; sa maladie a été des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir. Je m'attends au chevalier pour toutes les nouvelles, et surtout pour celles de madame la dauphine, dont la cour est telle que vous l'imaginez : vos pensées sont très justes : le roi y est fort souvent, cela écarte un peu la presse. Adieu, ma très chère et ma très aimable : je suis plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire.

725.

A la même.

A Paris, vendredi 5 avril 1680.

Vous m'écrivez une fort grande lettre de votre main; cela commence par me donner beaucoup d'inquiétudes, quand je pense au mal que cela vous fait. Vous m'aviez tant promis de vous ménager, que je comptois un peu sur les paroles que vous m'en donniez. Mais je ne puis m'empêcher d'être persuadée que vous me tiendrez celle de me venir voir cet hiver, et je veux croire que nous avons déjà passé plus de la moitié du temps que

nous devons être séparées. J'admire comme il passe, ce temps, quoique avec bien des inquiétudes et bien de l'ennui. Vous dites fort bien, *il est quelquefois aussi bon de le laisser passer que de le vouloir retenir*. Pour moi, vous savez comme je le jette, et comme je le pousse jusqu'à ce que vous soyez ici, et puis j'en suis avare quand vous y êtes, et au désespoir de voir passer les jours. Je vais avaler la Bretagne, et j'ai le bonheur de voir au-delà le temps que nous arriverons, chacune de notre côté; mettez-vous un peu tout cela dans la tête, c'est par-là d'ordinaire qu'on en vient à l'exécution.

Vous me parlez enfin de la mort de M. de La Rochefoucauld; elle est encore toute sensible en ce pays-ci, et M. de Marsillac n'a point encore pris la contenance d'un homme consolé; il remplit parfaitement le personnage du meilleur fils qui fut jamais, et d'un fils qui a perdu son intime ami, en perdant son père. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette; ce n'est plus la même personne; je ne crois pas qu'elle puisse jamais ôter de son cœur le sentiment d'une telle perte; je l'ai sentie, et par moi, et par elle, et par les idées que j'avois qu'il étoit un chemin qui pouvoit être bon pour vous. Voyez, je vous prie, la quantité de personnes considérables qui sont mortes depuis un an. Si j'étois du conseil de famille de M. Fouquet, je me garderois bien de faire voyager son pauvre corps, comme on dit qu'ils vont faire; je le ferois enterrer là; il seroit à Pignerol; et après dix-neuf ans, ce ne seroit point de cette sorte que je voudrois le faire sortir de prison. Je crois que vous êtes de mon avis.

Le chevalier est à son devoir; il partit fort en peine de votre santé. Je crois que M. d'Évreux (*l'abbé de Grignan*) ira se faire sacrer à Arles après l'assemblée, et reviendra avec vous. En vérité, rien n'est si délicieux que son établissement; c'est une maison de campagne que la Providence vous envoie. Le coadjuteur a eu de très douces paroles sur la proposition d'occuper la place [1] qu'avoit M. de Marseille. Cette réponse des ministres peut passer en quelque sorte pour une assurance que Sa Majesté l'approuvera. Je crois que vous verrez bientôt madame de Vence; elle est partie ce matin toute triste de quitter Paris. Madame de Coulanges est à Saint-Germain; nous avons su par les marchands forains qu'elle fait des merveilles en ce pays-là, qu'elle est avec ses trois amies [1] aux heures particulières : son esprit est une *dignité* dans cette cour. Si le vrai mérite encore par-dessus l'esprit y trouvoit sa place, vous auriez, sans vous flatter, un grand sujet de croire que vous y seriez fort bien. C'est une vie assez retirée que celle qu'on y mène; le soir, on tient le cercle un moment, comme vous faisiez à Aix, pour dire, me voilà; et du reste on est hors de la presse; mais je fais tort au chevalier de vous mander ces sortes de choses. Adieu, ma chère belle, je suis toujours tout à vous; un peu ou beaucoup d'inquiétude est inséparable de cette vérité; cette peine est attachée à l'amitié que j'ai pour vous, comme le soin de votre santé devroit tenir à l'amitié que vous avez pour moi.

M. de Coulanges trouve que vous n'avez pas fait assez de cas de son couplet sur vos beaux-frères et sur leur aîné, il se surpasse en fait de chansons; il étoit juste qu'il s'y donnât tout entier. Mon fils entre dans la pensée de faire de nécessité vertu, et il attendra avec patience extérieure que quelque jeune ambitieux vienne rompre ses chaînes: cela n'est pas aisé à trouver. Voilà deux prélats de Grignan qui viennent manger mon beurre de Bretagne: que je suis aise de les avoir en attendant mieux!

[1] De président à l'assemblée des états de Provence.

726.

A la même.

A Paris, samedi au soir 6 avril 1680.

Vous allez apprendre une nouvelle qui n'est pas un secret, et vous aurez le plaisir de la savoir des premières. Madame de Fontanges [2] est duchesse avec vingt mille écus de pension; elle en recevoit aujourd'hui les compliments dans son lit. Le roi y a été publiquement; elle prend demain son tabou-

[1] Mesdames de Richelieu, de Maintenon et de Rochefort.

[2] Marie-Angélique d'Escorailles.

ret, et s'en va passer le temps de Pâques à une abbaye (*de Chelles*[1]) que le roi a donnée à une de ses sœurs. Voici une manière de séparation qui fera bien de l'honneur à la sévérité du confesseur. Il y a des gens qui disent que cet établissement sent le congé : en vérité, je n'en crois rien, le temps nous l'apprendra. Voici ce qui est présent : madame de Montespan est enragée; elle pleura beaucoup hier; vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil, qui est encore plus outragé par la haute faveur de madame de Maintenon. Sa Majesté va passer très souvent deux heures de l'après-dîner dans la chambre de cette dernière, à causer avec une amitié, et un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde. Madame de Richelieu commence à sentir les effets de sa dissipation; les ressorts s'affoiblissent visiblement, elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun : ce petit tracas de dame d'honneur, dont elle s'acquittoit si bien, est tout dérangé. Elle présenta La Trousse et mon fils, sans les nommer, à MONSEIGNEUR. Elle dit de la duchesse de Sully : Voilà une de nos danseuses; elle ne nomma pas madame de Verneuil : elle pensa laisser baiser madame de Louvois, parce qu'elle la prenoit pour une duchesse; enfin, cette place est dangereuse, et fait voir que les petites choses font plus de mal que l'étude de la philosophie. La recherche de la vérité n'épuise pas tant une pauvre cervelle que tous les compliments et tous les riens dont celle-là est remplie.

M. de Marsillac a paru un peu sensible à la prospérité de la belle Fontanges; il n'avoit donné jusque-là aucun signe de vie. Madame de Coulanges vient d'arriver de la cour; j'ai été chez elle exprès avant que de vous écrire : elle est charmée de madame la dauphine, elle a grand sujet de l'être : cette princesse lui a fait des caresses infinies; elle la connoissoit déjà par ses lettres et par le bien que madame de Maintenon lui en avoit dit. Madame de Coulanges a été dans un cabinet où madame la dauphine se retire l'après-dîner avec ses dames; elle y a causé très délicieusement; on ne peut avoir plus d'esprit et d'intelligence qu'en a cette princesse; elle se fait adorer de toute la cour : voilà une personne à qui on peut plaire, et avec qui le mérite peut faire un grand effet.

Madame de Coulanges est toujours obsédée de notre cousin (*M. de La Trousse*); il ne paroît plus qu'elle l'aime, et cependant c'est l'ombre et le corps. La marquise de La Trousse est toujours enragée : savez-vous qu'elle a changé sur le sujet de sa fille? Elle n'en vouloit point, elle la veut; et M. de La Trousse qui la vouloit ne la veut plus. Cette division fixe la vocation de cette fille, qui n'en a point d'autre. Le père n'ose se soucier ni d'elle, ni de sa femme, parce que la dame traite tout cela avec un mépris outrageant; il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature : *Pour qui? pour une ingrate* qui ne l'aime plus, car je le sais; mais il est si misérable et si soumis, que sa foiblesse lui fait comme une passion : jamais je n'ai vu moins d'amitié que dans cet amour-là. Ma fille, voilà ce qui me vient présentement; il me semble que j'aurois bien des choses à dire. Mandez-moi quand vous aurez reçu cette lettre; elle est un peu comme celles de Cicéron.

[1] Ou plutôt à l'abbaye de Maubuisson. (Voyez la lettre du 1er mai suivant.)

727.

A la même.

A Paris, vendredi 12 avril 1680.

Vous me parlez de madame la dauphine; le chevalier doit vous instruire bien mieux que moi. Il me paroît qu'elle ne s'est point condamnée à être cousue avec la reine : elles ont été à Versailles ensemble; mais les autres jours elles se promenaient séparément. Le roi va souvent l'après-dîner chez la dauphine, et il n'y trouve point de presse. Elle tient son cercle depuis huit heures du soir jusqu'à neuf et demie : tout le reste est particulier, elle est dans ses cabinets avec ses dames : la princesse de Conti y est presque toujours; comme elle est encore enfant, elle a grand besoin de cet exemple pour se former. Madame la dauphine est une merveille d'esprit, de raison et de bonne éducation; elle parle fort souvent de sa mère avec beaucoup de tendresse, et dit qu'elle lui doit tout son bonheur, par le soin qu'elle a eu de la bien élever : elle ap-

prend à chanter, à danser, elle lit, elle travaille; c'est une personne enfin. Il est vrai que j'ai eu la curiosité de la voir; j'y fus donc avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : elle étoit à sa toilette, elle parloit italien avec M. de Nevers. On nous présenta; elle nous fit un air honnête, et l'on voit bien que si on trouvoit une occasion de dire un mot à propos, elle entreroit fort aisément en conversation : elle aime l'italien, les vers, les livres nouveaux, la musique, la danse : vous voyez bien qu'on ne seroit pas long-temps muette avec tant de choses, dont il est aisé de parler, mais il faudroit du temps : elle s'en alloit à la messe, et madame de Maintenon et madame de Richelieu n'étoient pas dans sa chambre. La cour, ma chère enfant, est un pays qui n'est point pour moi; je ne suis point d'un âge à vouloir m'y établir, ni à souhaiter d'y être soufferte; si j'étois jeune, j'aimerois à plaire à cette princesse : mais, bon Dieu! de quel droit voudrois-je y retourner jamais? Voilà mes projets pour la cour. Ceux de mon fils me paroissent tout rassis et tout pleins de raison; il gardera sa charge paisiblement, et fera de nécessité vertu : la presse n'est pas grande à soupirer pour elle, quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer : c'est qu'en vérité l'argent est fort rare, et qu'il voit bien qu'il ne faut pas faire un sot marché; ainsi, mon enfant, nous attendrons ce que la Providence a ordonné. Vraiment, elle voulut hier que M. d'Autun fit aux Carmelites l'oraison funèbre de madame de Longueville [1], avec toute la capacité, toute la grace et toute l'habileté dont un homme puisse être capable. Ce n'est point *Tartufe* [2], ce n'étoit point un *pantalon*, c'étoit un prélat de conséquence; prêchant avec dignité, et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable, passant tous les endroits délicats, disant et ne disant pas tout ce qu'il falloit dire ou taire. Son texte étoit : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur.* Il fit deux points également beaux; il parla de sa beauté, et de toutes ces guerres passées d'une manière inimitable : et pour la seconde partie, vous jugez bien qu'une pénitence de vingt-sept ans est un beau champ pour conduire une si belle ame jusque dans le ciel. Le roi y fut loué fort naturellement; et M. le prince encore fut contraint d'avaler des louanges, mais aussi bien apprêtées, quoique dans un autre goût que celles de Voiture. Il étoit là ce héros, et M. le duc, et les princes de Conti, et toute famille, et beaucoup de monde; mais pas encore assez, car il me semble qu'on devoit rendre ce respect à M. le prince sur une mort dont il avoit encore les larmes aux yeux. Vous me demanderez pourquoi j'y étois? C'est que madame de Guénégaud par hasard, l'autre jour chez M. de Chaulnes, me promit de m'y mener avec une commodité qui me tenta : je ne m'en repens point; il y avoit beaucoup de femmes qui n'y avoient pas plus à faire que moi. M. le prince et M. le duc faisoient beaucoup d'honnêtetés à tous ceux et celles qui composoient cette assemblée.

Je vis madame de La Fayette au sortir de cette cérémonie; je la trouvai tout en larmes : il étoit tombé sous sa main de l'écriture de M. de La Rochefoucauld, dont elle fut surprise et affligée. Je venois de quitter mesdemoiselles de La Rochefoucauld aux Carmelites, où elles avoient aussi pleuré leur père : l'aînée surtout a figuré avec M. de Marsillac. C'étoit donc à l'oraison funèbre de madame de Longueville qu'elles pleuroient M. de La Rochefoucauld : ils sont morts dans la même année : il y avoit bien à rêver sur ces deux noms. Je ne crois pas, en vérité, que madame de La Fayette se console; je lui suis moins bonne qu'une autre, car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue; tous ceux qui lui étoient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle. Elle a lu votre petite lettre; elle vous remercie tendrement de la manière dont vous comprenez sa douleur.

Vous ai-je dit comme madame de Coulanges fut bien reçue à Saint-Germain? Madame la dauphine lui dit qu'elle la connoissoit déjà par ses lettres; que ses dames lui avoient parlé de son esprit; qu'elle avoit fort envie d'en juger par elle-même. Madame de Coulanges soutint très bien sa réputation, elle brilla dans toutes ses réponses; les épigrammes étoient redoublées, et la dauphine entend tout. Elle fut introduite l'après-dîner dans les cabinets avec ses trois amies : toutes les dames de la cour

[1] Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé, morte le 15 avril 1679.

[2] On croyoit, en ce temps-là, que l'évêque d'Autun (Gabriel de Roquette) étoit l'original que Molière avoit en eu vue dans *le Tartufe*.

étoient enragées contre elle. Vous comprenez bien que par ces amies, elle se trouve naturellement dans la privauté : mais où cela peut-il la mener? et quels dégoûts quand on ne peut être des promenades, ni manger (*avec les princesses*)? Cela gâte tout le reste : elle sent vivement cette humiliation; elle a été quatre jours à jouir de ces plaisirs et de ces déplaisirs. Vous avez raison de plaindre M. de Pomponne quand il va dans ce pays-là, et même madame de Vins qui n'y a plus de contenance : elle est toute replongée dans sa famille, et accablée de ses procès. Elle vint l'autre jour dîner joliment avec moi; elle paroît fort touchée de votre amitié : vous ne sauriez nous ôter l'espérance ni l'envie de vous recevoir, chacun selon nos degrés de chaleur. Vous êtes à Grignan : ma chère bonne, vous êtes trop près de moi; il faut que je m'éloigne.

728.

A la même.

A Paris, mercredi 17 avril 1680.

Il faut que je vous avoue ma faiblesse : il y a quatre jours que je suis dans une inquiétude plus insupportable qu'elle ne l'a paru à tout le monde; car on se moquoit de ma crainte, et l'on me disoit que pour avoir été un ordinaire sans recevoir de vos lettres, ce n'étoit pas une raison pour être en peine, et que mille petites choses pouvoient causer ce dérangement. J'entrois dans leurs raisons, j'étois fort aise qu'on se moquât de moi; mais intérieurement j'étois troublée, et il y avoit des heures où mon chagrin étoit noir, quoique ma raison tâchât de l'éclaircir. Je vous avois laissée sur les bords de la Durance; c'est-à-dire à la veille de la passer; comme je hais cette rivière, il me semble qu'elle me hait aussi. La dernière fois que je l'ai vue, elle étoit hors de son lit comme une furie déchaînée : cette idée m'avoit frappée; je sais que les naufrages ne sont pas fréquents; mais enfin, j'avoue ma folie, et j'ai été dans une inquiétude que je vous permets de nommer ridicule, pourvu que vous compreniez la très sensible joie que je viens de ressentir en recevant vos deux paquets à-la-fois.

Vous voilà donc à Grignan, ma très chère, avec toute votre famille; je suis fort aise que vous y soyez en repos; je souhaite que l'air ne vous fasse pas de mal, et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien. Vous écrivez trop, ma fille : au nom de Dieu, servez-vous de ces mains inutiles dont vous pouvez jouir présentement; vous savez que je suis blessée de voir beaucoup de votre écriture; épargnez-moi donc en vous épargnant. Je vous ai toujours dit vrai, quand je vous ai dit que je me portois bien; je vais me purger à la fin de cette lune, avant que de partir; j'avois bien quelque dessein de mettre une saignée dans ma valise; mais Duchesne et madame de La Troche ne me l'ont pas conseillé. Ne soyez point en peine de moi, ma très chère, je m'en vais, afin de revenir et d'avoir été. N'êtes-vous point ravie de voir le coadjuteur à la tête de votre assemblée? il a eu dans cela tout l'esprit imaginable. Je m'en vais finir ma lettre; voilà M. de La Garde, mon fils, Corbinelli, La Troche, qui me font un bruit enragé; ils ne me respectent point, parce que j'ai reçu de vos nouvelles, et croient que je n'oserois me fâcher : ils ont raison, ils n'ont qu'à crier tant qu'ils pourront, ils ne me mettront d'aujourd'hui en colère. Ils disent que madame Le Féron a été jugée; elle est bannie de la vicomté de Paris : cela valoit bien la peine de la déshonorer. Madame de Dreux ne sera pas plus mal traitée, ni notre pauvre frère de la Bastille. Quel scandale pour rien! faites vos réflexions.

Je prends ordinairement d'autres heures pour écrire, tout a été à la culbute, à cause de ces huit jours que j'ai été sans vos lettres. Adieu, ma chère enfant, laissez-moi voir commencer votre appartement, et approuvez-nous. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan, malgré ses infidèles amours.

729.

A la même.

A Paris, vendredi-saint 19 avril 1680.

Je vous écrivis mercredi assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompoient

la tête. J'oubliai inhumainement, contre l'ordinaire des grand'mères, de vous parler de ma pauvre petite d'Aix; j'en suis encore à ma fille, et mon amour, car on dit *l'amour maternel*, n'a point emporté ce premier degré dans le second : je suis pourtant en peine de cette pauvre enfant; vous me ferez plaisir de m'en dire des nouvelles : vous m'assurez que les vôtres sont bonnes; je le souhaite passionnément; mais ne croyez pas que ce fût une belle invention pour me tirer de peine, que de me mander toujours que vous vous portez bien; il faut la vérité pour me contenter; je la sens de fort loin, et si vous pensiez toujours m'expédier en me disant des merveilles de votre santé, je n'aurois pas un seul moment de repos. Voilà comme je suis, ma très chère; ainsi je me recommande à la sincérité de Montgobert. Pour moi, je vous ai dit la vérité, quand je vous ai assuré que je n'avois eu aucun ressentiment de néphrétique; je crois en être quitte pour jamais : c'est ce qui fait que j'honore les remèdes qu'on appelle usuels. M. le proeureur général me détermina à cette eau de lin : son père est mort de la gravelle; il en a une telle peur, qu'il s'est dévoué à cette eau, il en boit en tout temps, et croit être en sûreté : comme le mien n'est pas mort de ce mal, je me contente d'en boire les matins.

Parlons d'autre chose : je passai hier le jour à nos sœurs de Saint-Jacques; vous savez la vie qu'on fait ces jours-ci; je me ressouviens de ce que nous faisions ensemble l'année passée; j'admire comme le temps passe au travers des peines, des craintes, des inquiétudes : voilà le huitième mois de votre départ : je prie Dieu que nous puissions bientôt nous retrouver ensemble; il ne tiendra pas à votre appartement, qui sera, je vous assure, fort joli et fort commode : nous sommes si persuadés que vous approuverez notre petit dessein, que nous tenons le marteau levé pour donner le premier coup en montant en carrosse. Madame de La Fayette fait encore une augmentation à son appartement, qu'elle pousse jusque sur son jardin; cela vous surprendra. La pauvre femme est tellement abattue de la perte de M. de La Rochefoucauld, qu'elle n'en est pas reconnoissable. M. de La Garde dit que M. de Marsillac[1] conserve sa tristesse au milieu de tous les *taiauts*; il est changé, il est triste, il est retiré. Je ne sais point de nouvelles; vous savez comme on passe ces jours saints : *quiconque ne voit guère n'a guère à dire aussi*[1]. Voilà une excuse toute prête pour nos ignorances. Il me paroît que vous êtes bien contente d'être en repos chez vous. Ah! mon Dieu! que je serois heureuse, si votre santé, vos affaires, vos résolutions, s'accommodoient à mes desirs!

[1] M. de Marsillac étoit grand-veneur.

730.

A la même.

A Paris, vendredi 26 avril 1680.

En relisant votre lettre du 12, que je n'avois fait qu'entrevoir avant que de fermer mon paquet, j'ai trouvé que ce n'étoit point une nouvelle raison qui pourroit vous obliger à venir; mais une des deux dont vous m'avez parlé, et qui est celle que vous couvez des yeux : je comprends ce que vous voulez dire, et plût à Dieu que ce fût à une si bonne chose que je dusse le plaisir de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur! il faut un peu laisser faire la Providence; j'ai peine à croire qu'elle n'ait pas pitié de moi.

Mademoiselle de Méri vient coucher ce soir dans votre petite chambre; tout est fort bien rangé, elle y sera très bien. Je suis un peu étonnée d'y trouver une autre que vous; mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée; mon voisinage ne l'incommodera point, ou du moins pas long-temps : elle sera secourue de tous les gens que je laisse; et si nous faisons nos petits accommodements, elle n'entendra point de bruit; elle en est loin, cette petite chambre est sourde; hé, bon Dieu! pourroit-on être incommodée d'un bruit qui fait espérer votre retour! J'irai prendre tantôt mademoiselle de Méri pour l'amener ici. Je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles avec des *hérétiques*. On disoit hier que madame de Mon-

[1] La Fontaine, fable des *deux Pigeons*, livre IX, fable II.

tespan vouloit remener le prieur de Cabrières chez lui et sur les lieux (*en Provence*), faire traiter ses enfants; il dit que le chaud de ce pays-là est meilleur pour ses remèdes. Ce seroit une étrange folie que de quitter la partie de cette manière; toutes les heures qu'elle occupe encore, elle les retrouveroit prises: pour moi, je crois que cela ne sera pas. Cependant *ce médecin forcé*[1] traite madame de Fontanges d'une perte de sang très-opiniâtre et très désobligeante, dont ses prospérités sont troublées. Ne trouvez-vous pas que voilà encore un beau sujet de réflexion, pour en revenir à ce mélange continuel de maux et de biens, que la Providence nous prépare, afin qu'aucun mortel n'ait l'audace de dire, je suis content? Ce mal est bien propre à troubler la joie et le repos au milieu des biens et des dignités. Cette pauvre Lestranges est chanceuse, elle est mal des deux côtés; *la femme* (*la reine*) a cru qu'elle souhaitoit pour *la fille* (*madame de Fontanges*); et, au contraire, elle donnoit à *la fille* des conseils si sages et si honnêtes que *Jupiter* (*le roi*) l'ayant su, il l'a prise en horreur: voyez quel malheur! et cependant quelle injustice! Tout est encore à Maubuisson: on croit qu'on pourroit bien ne se trouver qu'à Fontainebleau, où l'on va le 13 du mois prochain. Il fait un temps entièrement détraqué; nous attendons encore sept ou huit jours pour partir; je ne vous dis point la ridicule douleur que me donne ce second adieu, elle est tout intérieure, et n'en est pas moindre. Le roi donne cent mille francs à Brancas pour marier sa fille au duc de Brancas son neveu; et Brancas y ajoute cent mille écus. Bonneuil, l'introducteur des ambassadeurs, est mort, il laisse une petite femme tout-à-fait ridicule. On dit que la nièce[2] de la duchesse de La Vallière épouse le petit Molac. Adieu, mon enfant, je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Madame de Sévigné appeloit le prieur de Cabrières le *Médecin forcé*, parce qu'il n'étoit rien moins que médecin, quoiqu'il eût des remèdes pour bien des maladies.

[2] Louise-Gabrielle de La Baume Le Blanc, fut mariée, le 28 juillet 1681, à César-Auguste de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, depuis duc de Choiseul; et ce fut la sœur de madame de Fontanges qui épousa M. de Molac. (*Voyez* plus bas la lettre du 5 juin 1680) Elle se maria en secondes noces au marquis de Chabannes-Curton.

731.

A la même.

A Paris, mercredi 1er mai 1680.

Je ne sais quel temps vous avez en Provence, mais celui qu'il a fait ici depuis trois semaines est si épouvantable, que plusieurs voyages en ont été dérangés; le mien est du nombre. Le bon abbé a pensé périr en allant et revenant de la Trousse; c'est M. de La Trousse qui le dit, vous ne m'en croiriez pas. Ils avoient un architecte avec eux, et alloient donner leurs ordres à des ajustements, et même des dérangements si considérables, que ce château, que nous trouvions déjà si beau, ne sera pas reconnoissable. Voilà un commencement de lune qui pourra nous ramener du beau temps, et me faire partir: je ne sais point encore le jour; je ne puis vous dire la douleur que me donne ce second adieu: il me semble que je suis folle de m'éloigner encore de vous, et de mettre une distance de cent lieues par dessus celle qui y est déjà. Je hais bien les affaires; je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup, et nous font aller et venir, et tourner à leur fantaisie. Je serai si affligée en partant, qu'il ne tiendra qu'à ceux qui me verront monter en carrosse, de croire que je les regrette beaucoup; car il me sera impossible de retenir mes larmes; cependant il faut s'en aller pour revenir.

Mademoiselle de Méri est dans votre petite chambre; le bruit de cette porte qui s'ouvre et qui se ferme, et la circonstance de ne vous y point trouver, m'ont fait un mal que je ne puis vous dire. Tous mes gens font de leur mieux auprès d'elle; et si je voulois me vanter, je vous montrerois bien un billet qu'elle m'écrivit l'autre jour, tout plein de remerciements des secours que je lui donne; mais je suis modeste, je me contenterai de le mettre dans mes archives. J'ai vu madame de Vins; elle est abymée dans ses procès: nous causâmes pourtant beaucoup, nous admirâmes cet étrange mélange des biens et des maux, et l'impossibilité d'être tout-à-fait heureuse. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce qu'elle lui garde, une perte de sang si con-

sidérable, qu'elle est encore à Manbuisson dans son lit avec la fièvre qui s'y est mêlée; elle commence même à enfler; son beau visage est un peu bouffi. Le prieur de Cabrières ne la quitte pas; s'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour. Voyez si l'état où elle se trouve n'est pas précisément contraire au bonheur d'une telle beauté. Voilà de quoi méditer; mais en voici un autre sujet.

Madame de Dreux sortit hier de prison; elle fut *admonestée*, qui est une très légère peine, avec cinq cents livres d'aumône. Cette pauvre femme a été un an dans une chambre, où le jour ne venoit que d'un très petit trou d'en haut, sans nouvelles, sans consolation. Sa mère, qui l'aimoit très passionnément, qui étoit encore assez jeune et bien faite, et qu'elle aimoit aussi, mourut, il y a deux mois, de la douleur de voir sa fille en cet état; madame de Dreux, à qui on ne l'avoit point dit, fut reçue hier à bras ouverts de son mari et de toute sa famille, qui l'allèrent prendre à cette chambre de l'Arsenal. La première parole qu'elle dit, ce fut : Et où est ma mère? et d'où vient qu'elle n'est pas ici? M. de Dreux lui dit qu'elle l'attendoit chez elle. Elle ne put sentir la joie de sa liberté, et demandoit toujours ce qu'avoit sa mère, et qu'il falloit qu'elle fût bien malade, puisqu'elle ne venoit point l'embrasser. Elle arriva chez elle : Quoi! je ne vois point ma mère! quoi! je ne l'entends point! Elle monte avec précipitation; on ne savoit que lui dire : tout le monde pleuroit, elle couroit dans sa chambre, elle l'appeloit; enfin un père Célestin, son confesseur, parut et lui dit qu'elle ne la trouveroit point, qu'elle ne la verroit que dans le ciel, qu'il falloit se résoudre à la volonté de Dieu. Cette pauvre femme s'évanouit, et ne revint que pour faire des plaintes et des cris, qui faisoient fendre le cœur, disant que c'étoit elle et la vue de son malheur qui l'avoient tuée; qu'elle voudroit être morte en prison; qu'elle ne pouvoit rien sentir que la perte d'une si bonne mère. Le petit Coulanges étoit présent à ce spectacle; il avoit couru chez M. de Dreux, comme beaucoup d'autres, et il nous conta tout ceci hier au soir si naturellement et si touché lui-même, que madame de Coulanges en eut les yeux rouges, et moi j'en pleurai sans pouvoir m'en empêcher. Que dites-vous, ma fille, de cette amertume, qui vient troubler sa joie et son triomphe, et les embrassements de toute sa famille, et de tous ses amis? Elle est encore aujourd'hui dans des pleurs que M. de Richelieu ne peut essuyer; il a fait des merveilles dans toute cette affaire. Je me suis jetée insensiblement dans ce détail que vous comprendrez mieux qu'une autre, et dont tout le monde est touché. On croit que M. de Luxembourg sera tout aussi bien traité que madame de Dreux; car même il y avoit des juges qui étoient d'avis de la renvoyer sans être *admonestée* : et c'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait, sans pouvoir convaincre les accusés : cela marque aussi l'intégrité des juges.

Le discours de votre prédicateur nous a paru admirable; nous l'avons approuvé et envié. La passion que nous entendîmes ici près fut étrange; les mots de *faquin* et de *coquin* furent employés pour exprimer l'humiliation de Notre-Seigneur; cela ne donne-t-il pas de belles et de nobles idées? Le Bourdaloue prêcha, comme un ange du ciel, l'année passée et celle-ci, car c'est le même sermon.

Ce que vous m'avez mandé de ce monde, qui paroîtroit un autre monde si l'on voyoit le dessous des cartes de toutes les maisons, est quelque chose de bien plaisant et de bien véritable. Hé, bon Dieu, que savons-nous si le cœur de cette princesse (*madame la dauphine*) dont nous disons tant de bien, est parfaitement content? elle a paru triste trois ou quatre jours; que sait-on? elle voudroit être grosse, elle ne l'est pas encore; elle voudroit peut-être voir Paris et Saint-Cloud; elle n'y a point encore été; elle est complaisante, et ne songe qu'à plaire; que sait-on si cela ne lui coûte rien? que sait-on si elle aime également les dames qui ont l'honneur d'être auprès d'elle? que sait-on enfin si une vie si retirée ne l'ennuie point? Je suis à cet endroit, lorsque je reçois dans ce moment votre aimable et triste lettre du 24. Vraiment, ma très chère, elle me touche sensiblement.

Je ne suis point encore partie, c'est le mauvais temps qui m'a arrêtée; c'eût été une folie de s'exposer, tout étoit déchaîné. Je vous écrirai encore vendredi de Paris, et vous parlerai du petit bâtiment; j'y donne mon avis la première, et je ne suis pas si sotte que vous pensez, quand il est question de vous. Il y a des histoires[1] qui nous content

[1] Tout le monde sait l'origine de la peinture et de la sculpture, et tout ce qu'on a dit d'un maréchal qui, étant amoureux de la fille d'un peintre

de plus grands miracles; et pourquoi certaines amitiés céderoient-elles à *l'autre?* ainsi je deviens architecte. Je vous admire sur tout ce que vous dites de la dévotion : eh, mon Dieu! il est vrai que nous sommes des *Tantales*, nous avons l'eau tout auprès de nos lèvres, nous ne saurions boire. Un cœur de glace, un esprit éclairé, c'est cela même. Je n'ai que faire de savoir la querelle *des jansénistes* et *des molinistes* pour décider; il me suffit de ce que je sens en moi; le moyen d'en douter dès le moment que l'on observe un peu? Je parlerois long-temps là-dessus, et j'en eusse été ravie, quand nous étions ensemble; mais vous coupiez court, et je reprenois tout aussitôt le silence; Corbinelli en avoit l'endosse, car j'aime ces vérités. Il vient d'entendre par hasard un sermon de l'abbé Fléchier[1] à la vêture d'une capucine dont il est charmé. C'étoit sur la liberté des enfants de Dieu que le prédicateur a expliquée hardiment. « Il a fait voir qu'il » n'y avoit que cette fille de libre, puisqu'elle » avoit une participation de la liberté de Jésus-» Christ et des saints; qu'elle étoit délivrée de l'es-» clavage de nos passions, dont nous sommes *tour-» billonnés;* que c'étoit elle qui étoit libre, et non » pas nous; qu'elle n'avoit qu'un maître, que nous » en avions cent, et que bien loin de la plaindre, » comme nous faisions, avec une grossièreté con-» damnable, il falloit la regarder, la respecter, » l'envier, comme une personne choisie de toute » éternité pour être du nombre des élus. » J'en supprime les trois quarts : mais enfin c'étoit une pièce achevée. On n'imprime point l'oraison funèbre de madame de Longueville.

Vous me demandez pourquoi je ne mène point Corbinelli? C'est qu'il s'en va en Languedoc; il est comblé des biens et des manières obligeantes de M. de Vardes, qui accompagne les douze cents francs (*de pension*) d'une si admirable sauce, je veux dire, de tant de paroles choisies et de sentiments si tendres et si généreux, que la philosophie de notre ami n'y résiste pas. Vardes est tout extrême; et comme je suis persuadée qu'il le haïssoit, parcequ'il le traitoit mal, il l'aime présentement, parcequ'il le traite bien : c'est le proverbe italien[1] et son contraire. Je m'en vais donc avec le bon abbé et des livres, et votre idée, dont je recevrai tous mes biens et tous mes maux. Je vous promets qu'elle m'empêchera de demeurer le soir au serein; je me représenterai que cela vous déplaît : ce ne sera pas la première fois que vous m'aurez fait rentrer au logis de cette sorte. Je vous promets de vous consulter et de vous obéir toujours, faites-en de même pour moi, et ne vous chargez d'aucune inquiétude; reposez-vous de ma conservation sur ma poltronnerie; je n'ai pas en vous les mêmes sujets de confiance, j'ai bien des choses à vous reprocher; et sans aller jusqu'à Monaco, n'ai-je pas les bords du Rhône, où vous forcez tous les braves gens de votre famille à vous accompagner malgré eux? malgré eux, vous dis-je; et souvenez-vous au contraire que je mourois de peur à pied en passant *les vaux* d'Olioules[2] : voilà ce qui doit justifier mes craintes et fonder votre tranquillité. Faites donc en sorte que mon souvenir vous gouverne, comme le vôtre me gouvernera; je ne vous dis point les peines que me causera cet éloignement; j'y donnerai les meilleurs ordres que je pourrai, et j'éclaircirai, autant qu'il me sera possible, l'entre-chien et le loup de nos bois : je commence par la Loire et par Nantes, qui n'ont rien de triste. Je crois que mon fils viendra me conduire jusqu'à Orléans. Je suis persuadée des complaisances de M. de Grignan; il a des endroits d'une noblesse, d'une politesse, et même d'une tendresse extrême; je vois en lui d'autres choses dont les contre-coups sont difficiles à concevoir, et comme tout est à facettes, il a aussi des endroits inimitables pour la douceur et l'agrément de la société; on l'aime, on le gronde, on l'estime, on le blâme, on l'embrasse, on le bat. Adieu, ma très chère, je vous quitte enfin. Il me semble que vous vous moquez de moi, quand vous craignez que je n'écrive trop; ma poitrine est à-peu-près délicate comme celle de *Georget*[3]; excusez la com-

devint excellent peintre, par la seule envie de plaire à sa maîtresse.

[1] Esprit Fléchier, nommé à l'évêché de Lavaur en 1685, et transféré à celui de Nîmes en 1687.

[1] *Chi offende, non perdona.*

[2] Les *vaux* d'Olioules, qu'on appelle en langage du pays *leis Baous d'Olioules*, ne sont autre chose qu'un chemin étroit d'environ une lieue, à côté d'une petite rivière qui passe entre deux montagnes très-escarpées en Provence.

[3] Fameux cordonnier pour femmes.

paraison, il sort d'ici : mais vous, ma très belle, je vous conjure de ne point écrire. Montgobert, prenez la plume, et ne m'abandonnez pas.

752.

A la même.

A Paris, vendredi 3 mai 1680.

Me voici encore à Paris, mais c'est dans l'agitation d'un départ : vous connoissez ce mouvement : je suis sur les bras de tout le monde, je n'ai plus de voiture, et j'en ai trop; chacun se fait une belle action et une belle charité de me mener, *basta la meta.* Je sens les nouvelles douleurs d'une séparation, et un éloignement par-dessus un éloignement. Nous donnons à tout les meilleurs ordres que nous pouvons, et j'admire comme on se porte naturellement à ce qui touche le goût. M. de Rennes s'en va dans quatre ou cinq jours, il suit mes pas. Mademoiselle de Méri demeure maîtresse de l'hôtel de Carnavalet : j'y laisse du But avec le soin de tout mon commerce avec vous; il s'est chargé de vos petits ajustements; je ne puis assez le payer: c'est pour cela qu'il ne veut rien. Il rendra tous ses services à mademoiselle de Méri, ainsi que deux femmes que je laisse encore : il ne tiendra qu'à elle d'être bien; je suis assurée qu'une autre seroit fort contente, mais je doute qu'elle le soit jamais. Elle me dit hier qu'il y avoit des gens qui écrivoient d'elle tout de travers, et que vous lui mandiez qu'il n'étoit pas possible de croire qu'elle eût loué une maison sans la voir. Je ne dis rien, quoique je pusse lui répondre que c'étoit moi, et qu'en tous les cas son repentir étoit extraordinaire : car si elle n'a point vu la maison, et qu'elle ne se fie pas à madame de Lassay, pourquoi la loue-t-elle sans clause et avec empressement? Si elle l'a vue, et qu'elle l'ait même souhaitée, pourquoi s'en repent-elle? On auroit toujours assez de quoi répondre, mais c'est cela qui me fit taire. Nous sommes fort bien ensemble; tout mon déplaisir, c'est qu'elle ne soit pas en repos; mais je crois que cela tient à son mal, et je la plains. J'ai à vous conjurer, ma très chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage. Le temps est beau à merveilles, la route délicieuse; ce qui me fâche, c'est de ne recevoir de vos lettres qu'à Nantes : je ne les hasarderai point en passant pays, comme je dépends du vent, et que sur l'eau rien n'est réglé, me voilà résolue à ne les trouver qu'à Nantes; cela me fera souhaiter d'y arriver, et me fera marcher plus vite. Soyez tranquille sur ma santé, elle est parfaite, et je la ménage fort bien; j'aurai soin aussi de celle du bon abbé.

Je porte des livres, je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer; je ne veux entendre ni rime, ni raison : c'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit; je dirai toujours comme l'*avare*: de l'argent, de l'argent, dix mille écus sont bons; je pourrois bien les avoir, si l'on me payoit ce qui m'est dû en Bretagne et en Bourgogne. Vraiment, ma fille, voici une jolie lettre, il y a bien de l'esprit, mon commerce va être d'un grand agrément : encore si j'avois à vous apprendre des nouvelles de Danemarck, comme je faisois, il y a quatre ou cinq ans, ce seroit quelque chose, mais je suis dénuée de tout. A propos, la princesse de La Trémouille[1] épouse un comte *d'Ochtensilbourg* qui est très riche, et le plus honnête homme du monde : vous connoissiez ce nom-là : sa naissance est un peu équivoque; sa mère étoit de la main gauche : toute l'Allemagne soupire de l'outrage qu'on fait à l'écusson de la bonne Tarente : mais le roi lui parla l'autre jour si agréablement sur cette affaire; et son neveu, le roi de Danemarck, et même l'amour, lui font de si pressantes sollicitations qu'elle s'est rendue. Elle vint me conter tout cela l'autre jour. Voilà une belle occasion de lui écrire, et de réparer vos fautes passées. N'êtes-vous pas bien aise de savoir ce détail? songez que c'est le plus charmant que vous puissiez avoir de moi d'ici à la Toussaint. Je vous écrirai encore de Paris, et je ne vous dis point adieu aujourd'hui. Corbinelli vous rend mille graces de votre souvenir, et de ce que vous le souhaitez auprès de moi. M. de Vendôme a remporté le prix de la bague.

[1] Charlotte-Émilie de La Trémouille, fille de Charles-Henri, prince de Tarente, et de la princesse Emilie de Hesse-Cassel, épousa en Danemarck Antoine d'Altenbourg, comte d'Oldenbourg, le 26 mai 1680.

733. *

A la même.

A Paris, lundi 6 mai 1680.

Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations, et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement; on diroit que nous ne sommes pas encore assez loin, et qu'après une mûre délibération, nous y mettons encore cent lieues volontairement. Je vous renvoie quasi votre lettre; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée; que je prends plaisir à la répéter. J'espère au moins que les mers mettront des bornes à nos fureurs, et qu'après avoir bien tiré chacune de notre côté, nous ferons autant de pas pour nous rapprocher, que nous en faisons pour être au deux bouts de la terre. Il est vrai que pour deux personnes qui se cherchent et qui se souhaitent toujours, je n'ai jamais vu une pareille destinée : qui m'ôteroit la vue de la Providence, m'ôteroit mon unique bien; et si je croyois qu'il fût en nous de ranger, de déranger, de faire, de ne pas faire, de vouloir une chose ou une autre, je ne penserois pas à trouver un moment de repos : il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets : ce n'est pourtant pas sans douleur ni tristesse; mon cœur en est blessé, mais je souffre même ces maux, comme étant dans l'ordre de la Providence. Il faut qu'il y ait une madame de Sévigné qui aime sa fille plus que toutes les autres mères; qu'elle en soit souvent très éloignée, et que les souffrances les plus sensibles qu'elle ait dans cette vie, lui soient causées par cette chère fille. J'espère aussi que cette Providence disposera les choses d'une autre manière, et que nous nous retrouverons, comme nous avons déjà fait. Je dîna[1] l'autre jour avec des gens qui, en vérité, ont bien de l'esprit, et qui ne m'ôtèrent point cette opinion.

Mais parlons plus communément, et disons que c'est une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix : si cela servoit à la fortune de quelqu'un de votre famille, je le souffrirois; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci vous serez trop heureuse si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas : madame de Vins en est tout étonnée, et c'est pour avoir cette louange, que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois; cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. Vous n'entendrez pas parler de la dépense de votre bâtiment, n'y pensez plus; c'est une chose si nécessaire que j'avoue que sans cela l'hôtel de Carnavalet est inhabitable : vous n'aurez qu'à en écrire au chevalier, nous lui donnâmes hier une connoissance parfaite de nos desseins. Je me réjouirai avec le Berbisi[1] de l'occasion qu'il a eue de vous faire plaisir. J'ai été ravie de votre joli couplet; quoi que vous disiez de Montgobert, je crois que *vous n'y avez point mui*, comme cet homme, vous en souvient-il[2]? Il est, en vérité, fort plaisant, ce couplet : vous avez cru que je le recevrois dans mes bois; je suis encore dans Paris, mais il n'en fera pas plus de bruit : je le chanterai sur la Loire, si je puis desserrer mon gosier qui n'est pas présentement en état de chanter. Je vous avouerai que j'ai grand besoin de vous tous; je ne connois plus ni la musique, ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie[3], tan-

[1] M. de Berbisi, président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné, M. de Berbisi avoit été le négociateur d'un arrangement de famille entre madame de Sévigné et madame Frémiot (*Voyez* la lettre 615.) Il paroit qu'il venoit de rendre un nouveau service à Madame de Grignan.

[2] Madame de Sévigné rappelle ici le conte de ce paysan, qui étant accusé en justice d'être le père d'un enfant, assura qu'un autre l'avoit fait, mais qu'à la vérité *il n'y avoit pas mui*. (*Voyez* la lettre 419.)

[3] Allusion à ce passage de la vie de Pompée, dans Plutarque « Ces propos enflèrent si fort » Pompéius, et le remplirent de si grande nonchalance, par se fier et présumer trop de soy, qu'il » se moqua de ceux qui craignoient trop la guerre : » et à ceux qui luy disoient que si César s'en ve» noit droit à Rome, qu'ils ne voyoient pas avecques » quelles forces ils luy peussent résister, il respon-

tôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves. M. de Grignan m'est bien nécessaire, car j'ai un coin de folie qui n'est pas encore bien mort.

Je vous ai parlé de la princese de Tarente, comme si j'avois reçu votre lettre; je vous ai conté le mariage de sa fille : écrivez-lui, elle en sera fort aise, vous lui devez cette honnêteté; elle s'est toujours piquée de vous estimer et de vous admirer : elle vient à Vitré, elle me fera sortir de ma simplicité, pour me faire entrer dans son amplification; je n'ai jamais vu un si plaisant style. Elle amusa le roi l'autre jour dans une promenade, en lui contant tout ce que je vous conterai quand je serai aux Rochers; voilà les nouvelles que vous recevrez de moi : mais aussi vous pourrez vous vanter qu'il ne se passera rien en Allemagne, ni en Danemarck, dont vous ne soyez parfaitement instruite.

Montgobert m'a mandé des nouvelles de Pauline, faites-m'en parler; c'est une petite fille charmante, c'est la joie de toute votre maison. Mademoiselle du Plessis ne m'en fera point souvenir, ne vous ai-je pas dit qu'elle est affligée de la mort de sa mère? mais j'ai de bons livres et de bonnes pensées. Ne craignez point que j'écrive trop : je vous ai donné l'idée de la délicatesse de ma poitrine. Je vous recommande la vôtre; faites-moi écrire si vous aimez ma vie; profitez du temps et du repos que vous avez; amusez-vous à vous guérir tout-à-fait; mais il faut que vous le vouliez, et c'est une étrange pièce que notre volonté. Celle de vos musiciens étoit bonne à ténèbres; mais vous les décriez, *tantôt des musiciens sans musique*, et puis *une musique sans musiciens* : j'admire la bonté de M. le comte, de souffrir que vous en parliez si librement.

Je viens de recevoir une grande visite de votre intendant, *sa serrure étoit bien brouillée*[1], mais je n'ai pas laissé d'attraper qu'il vous honore fort : il m'a loué votre magnificence; il dit que vous êtes toujours belle, mais triste et si abattue, qu'il est aisé de voir que vous vous contraignez. Il est charmé de M. de Berbisi, que je remercierai, quoique je sache bien que votre recommandation est la seule cause des services qu'il lui a rendus. Je doute que cet intendant retourne en Provence; à tout hasard je lui conseillerois de laisser ici quatre ou cinq de ses dents. J'ai eu tant d'adieux que j'en suis étonnée; vos amies, les miennes, les jeunes, les vieilles, tout a fait des merveilles. La maison de Pomponne et madame de Vins me tiennent bien au cœur. L'abbé Arnauld arriva hier tout à propos pour me dire adieu. Pour madame de Coulanges, elle s'est signalée, elle a pris possession de ma personne, elle me nourrit; elle me mène, et ne veut pas me quitter qu'*elle ne m'ait vu pendue*. Mon fils vient à Orléans avec moi, je crois qu'il viendroit volontiers plus loin.

Madame la dauphine est présentement à Paris pour la première fois : la messe à Notre-Dame, dîner au Val-de-Grace, voir la duchesse de La Vallière, et point de *Bouloi*[1], je crois qu'elles se pendront. On fait tous les jours des fêtes pour madame la dauphine. Madame de Fontanges revient demain. Voyez un peu comme ce prieur de Cabrières est venu redonner cette belle beauté à la cour. Le petit de La Fayette a un régiment : vous voyez que M. de La Rochefoucauld n'a pas emporté l'amitié de M. de Louvois : mais que veux-je conter, avec toutes ces nouvelles? C'est bien à moi, qui monte en carrosse, à me mêler de parler. Adieu, ma chère enfant, il faut vous quitter encore, j'en suis affligée : je serai long-temps sans avoir de vos lettres, c'est une peine incroyable; du moins, si je pouvois espérer que vous conserverez votre santé, ce seroit une grande consolation dans une si terrible absence.

» dit d'un visage riant et avecques une chère ou-
» verte, qu'ils ne se donnassent point de soucy
» quant à cela : car toutes et quantes fois, dit-il,
» que je frapperai du pied seulement la terre
« d'Italie, je feray sourdre de toutes parts gens de
» guerre à pied et à cheval (*Traduction d'Amyot.*)

[1] Façon de parler familière à madame de Sévigné et à madame de Grignan, pour exprimer l'embarras que certaines gens mettent dans leur discours.

[1] C'est-à-dire que madame la dauphine ne devoit point aller aux Carmelites de la rue du Bouloi. Le roi avoit trouvé mauvais que les Carmelites se fussent mêlées de toutes les intrigues de cour. On a déjà vu qu'elles avoient adroitement ménagé diverses entrevues entre la reine et madame de Montespan.

734. *

A la même.

A Orléans, mercredi 8 mai 1680.

Nous voici arrivés sans aucune aventure considérable : il fait le plus beau temps du monde: les chemins sont admirables: notre équipage va bien: mon fils m'a prêté ses chevaux, et m'est venu conduire jusqu'ici. Il a fort égayé la tristesse du voyage; nous avons causé, disputé et lu, nous sommes dans les mêmes erreurs, cela fournit beaucoup. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux, nous fûmes secourus par le véritable portrait de M. de *Sottenville*: c'est un homme qui feroit les *Géorgiques* de Virgile, si elles n'étoient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne : il nous fit venir sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre ennoblit*[2]. Nous fûmes deux heures avec cette compagnie sans nous ennuyer, par la nouveauté d'une conversation et d'une langue entièrement nouvelle pour nous. Nous fîmes bien des réflexions sur le parfait contentement de ce gentilhomme, de qui l'on peut dire :

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
Et qui de leurs toisons voit filer ses habits.

Les jours sont si longs que nous n'eûmes pas même besoin du secours de la plus belle lune du monde qui nous accompagnera sur la Loire, où nous nous embarquons demain. Quand vous recevrez cette lettre, je serai à Nantes : j'ai trouvé aujourd'hui que je ne suis pas encore plus loin de vous qu'à Paris; et par un filet que nous avons tiré sur la carte, nous avons vu que Nantes même n'étoit guère plus loin de vous que Paris. Mais en vérité, voilà de légères consolations, je n'ai pas même celle de recevoir de vos nouvelles. Vos lettres n'arrivent qu'aujourd'hui à Paris; du But y joindra celles de samedi, et j'aurai les deux paquets ensemble à Nantes : je n'ai point voulu les hasarder par une route incertaine, puisqu'elle dépend du vent : vous croyez donc bien que j'aurai quelque impatience d'arriver à Nantes. Adieu, mon enfant, que puis-je vous dire d'ici? Vous avez des résidents qui doivent vous instruire; je ne suis plus bonne à rien qu'à vous aimer, sans pouvoir faire nul usage de cette bonne qualité : cela est triste pour une personne aussi vive que moi. Mon *bien bon* vous assure de ses services : je suis fort occupée du soin de le conserver; les voyages ne sont plus pour lui comme autrefois. Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre frère veut discourir.

M. DE SÉVIGNÉ.

Puisque vous savez que je suis ici, ma belle petite sœur, je n'ai quasi plus rien à vous dire pour discourir, si ce n'est que, pour me rendre nécessaire, j'ai voulu me mêler de faire le marché du bateau; et que, dès qu'il a été conclu, mon oncle, d'une seule parole, l'a eu à une pistole meilleur marché que moi : cela donnera sujet à ma mère de faire des réflexions sur l'amendement que les années apportent à ma pauvre cervelle : en vérité, elles ne servent de guère; tout ce que je puis penser de bon est toujours inutile, et demeure sans effet, et j'ai toujours la grace efficace pour tout ce qui ne vaut pas grand'chose. J'ai une douleur mortelle de voir ma mère aller en Bretagne sans moi; ce qui me console, c'est que vous n'êtes point à Paris, et que l'éloignement où vous allez être ne vous coûte pas, à beaucoup près, ce que vous coûteroit une nouvelle séparation. Ma mère est en parfaite santé : il faut espérer que ce voyage sera le dernier qu'elle fera dans un pays si éloigné du vôtre. J'irai la voir au mois de septembre; il faudra bien que dans ce temps vous me fassiez des compliments de joie; puisque avec la violente inclination que j'ai de passer ma vie avec les Bretons, je serai dans mon élément. Adieu, adieu, ma petite sœur; je ne suis pas encore assez provincial pour ne pas souhaiter passionnément de vous voir cet hiver à Paris; il me semble que votre retour est certain. Vous aurez un très joli appartement, et j'aurai le plaisir de ne point vous faire de honte, puisque je serai encore sous-lieutenant des gendarmes de M. le dauphin. En vérité, j'ai été surpris de voir qu'un voyage de cinq mois me fît regarder comme *M. de Sottenville*; je

[1] Beau-père de Georges Dandin.
[2] Voyez la scène IV du premier acte de *Georges Dandin*.

m'en vais essayer de vous ôter ces impressions, et en y travaillant, je ne me ferai pas tant de violence que vous pourriez bien croire. Ne vous gâtez point l'imagination sur mon sujet; je vous aime trop pour vouloir vous donner de certains chagrins. J'avois fait l'autre jour une réponse à M. de Grignan; mais ma mère, avec beaucoup de raison, la trouva si peu digne de ce qu'il m'avoit écrit, qu'elle ne la brûla : je le prie de pas laisser de la recevoir : il est bien heureux qu'on lui ait ôté la peine de la lire. Je salue mesdemoiselles de Grignan, et j'ordonne au petit marquis de ne pas oublier de me contrefaire.

735.

A la même.

A Blois, jeudi 9 mai 1680.

Je veux vous écrire tous les soirs, ma chère enfant, rien ne me peut contenter que cet amusement, je *tourne*, je marche, je veux reprendre mon livre; j'ai beau *tourner une affaire* [1], je m'ennuie, et c'est mon écritoire qu'il me faut. Il faut que je vous parle, et qu'encore que ma lettre ne parte ni aujourd'hui, ni demain, je vous rende compte tous les soirs de ma journée. Mon fils est parti cette nuit d'Orléans par la diligence qui part tous les jours à trois heures du matin, et arrive le soir à Paris; cela fait un peu de chagrin à la poste : voilà les nouvelles de la route, en attendant celles de Danemarck. Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde; j'y ai fait placer le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans: nous avons baissé les glaces : l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux; les portières et les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi, dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise; tout le reste comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud : on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le roi et la reine : voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire, et comme nous étions grossiers autrefois que *le cœur étoit à gauche*; en vérité le mien, ou à droite, ou à gauche, est tout plein de vous. Si vous me demandez ce que je fais dans ce carrosse charmant, où je n'ai point de peur, j'y pense à ma chère fille, je m'entretiens de la tendre amitié que j'ai pour elle, de celle qu'elle a pour moi, des pays infinis qui nous séparent, de la sensibilité que j'ai pour tous ses intérêts, de l'envie que j'ai de la revoir, de l'embrasser; je pense à ses affaires, je pense aux miennes; tout cela forme un peu l'*humeur de ma fille*, malgré l'*humeur de ma mère* qui brille tout autour de moi. Je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'occupation des peintres. Je suis touchée de la bonté du bon abbé, qui, à soixante-treize ans, s'embarque encore sur la terre et sur l'onde pour mes affaires. Après cela, je prends un livre que le pauvre M. de La Rochefoucauld me fit acheter, c'est *la Réunion du Portugal*, qui est une traduction de l'italien : l'histoire et le style sont également agréables. On y voit le roi de Portugal (*Sébastien*), jeune et brave prince, se précipiter rapidement à sa mauvaise destinée; il périt dans une guerre en Afrique contre le fils d'Abdalla; c'est assurément une histoire des plus amusantes qu'on puisse lire. Je reviens ensuite à la Providence, à ses ordres, à ses conduites, à ce que je vous ai entendu dire, que nos volontés sont les exécutrices de ces décrets éternels. Je voudrois bien causer avec quelqu'un; je viens d'un lieu où l'on est assez accoutumé à discourir : nous parlons, l'abbé et moi, mais ce n'est pas d'une manière qui puisse nous divertir : nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter : il n'y a pas beaucoup d'*ex voto* pour les naufrages de la Loire, non plus que pour la Durance : il y auroit plus de raison de craindre cette dernière, qui est folle, que notre Loire, qui est sage et majestueuse. Enfin nous sommes arrivés ici de bonne heure; chacun *tourne*, chacun se rase, et moi j'écris romanesquement sur le bord de la rivière, où est située notre hôtellerie; *c'est la Galère*, vous y avez été.

J'ai entendu mille rossignols; j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon. Je n'ose

[1] Expression que M. de La Garde employoit à tout propos.

vous dire la tristesse que l'idée de votre délicate santé a jetée sur toutes mes pensées; vous le comprenez bien, et à quel point je souhaite qu'elle se rétablisse: si vous m'aimez, vous y mettrez vos soins et votre application, afin de me témoigner la véritable amitié que vous avez pour moi. Cet endroit est une pierre de touche. Bonsoir, ma très chère; adieu jusqu'à demain à Tours.

A Tours, vendredi 10 mai 1680.

Toujours, ma fille, avec la même prospérité. Je n'ai jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route. Mais comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers? Nous ne sommes jamais incommodés du soleil, il est à notre tête, le levant est à gauche, le couchant à la droite, c'est la *cabane*[1] qui nous en défend. Nous parcourons toute cette belle côte, et nous voyons deux mille objets différents qui passent incessamment devant nos yeux comme autant de paysages nouveaux dont M. de Grignan seroit charmé: je lui en souhaiterois un seulement à l'endroit que je dirois.

On attendoit, le lendemain de mon départ, la belle Fontanges à la cour: c'est au chevalier présentement à faire son devoir; je ne suis plus bonne à rien du tout: si vous ne m'aimiez, il faudroit brûler mes misérables lettres avant que de les ouvrir. Adieu donc, ma très aimable enfant; adieu, M. de Grignan.

756.

A la même.

A Saumur, samedi 11 mai 1680.

Nous arrivons ici, ma très belle, nous avons quitté Tours ce matin: j'y ai laissé à la poste une lettre pour vous. Qui m'ôteroit la faculté de penser, m'embarrasseroit beaucoup, surtout dans ce voyage. Je suis douze heures de suite dans ce carrosse si bien placé, si bien exposé; j'en emploie quelques-unes à manger, à boire, lire, beaucoup à regarder, à admirer, et encore plus à rêver, à penser à vous. Je suis assurée, ma chère enfant, que vous ne croyez point que ce soit une flatterie, c'est une vérité, je vous parcours, je vous dévide, je vous redévide; je passe par mille endroits tristes, fâcheux, d'autres doux et sensibles. Je pense à votre belle jeunesse, à votre santé; de quelle manière elle a été maltraitée; comme vous en avez abusé, comme votre sang s'est irrité; nous ne fûmes point assez effrayés de cette première marque qu'il nous en donna, et qui fut le commencement de tous vos maux. Enfin, que ne pense-t-on point quand on pense toujours, avec beaucoup de silence et de loisir? Je ne vous dis point tous les pays que j'ai battus, ni tous les chemins que fait mon imagination, ma lettre seroit trop longue: ce qui est vrai, c'est que je trouve toujours une égale tendresse dans mon cœur: j'aimerois fort à vous parler sur certains chapitres, mais ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré; en attendant, *je pense, donc je suis*; je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime; je pense uniquement à vous de cette manière, donc je vous aime uniquement. Le bon abbé se porte fort bien; il est charmé de cette route; jamais on n'a fait ce voyage comme nous le faisons; c'est dommage que nous ne soyons un peu moins solitaires. Je vous jure pourtant que je ne souhaite personne, et qu'étant condamnée à m'éloigner de vous, j'aime encore mieux être toute seule et toute libre, et me donner entièrement à mes affaires, que d'être détournée sans être contente. Me voilà donc fort bien pour quatre ou cinq mois, puisqu'il le faut. J'ai bien envie que vous voyiez un peu plus clair à mademoiselle de Grignan: pour vos affaires, vous ne les voyez que trop; c'est une étrange chose que d'avoir à réparer, six mois de suite, les dépenses d'un hiver à Aix; vraiment, c'est bien pour avoir vécu. Cependant je veux espérer que la Providence démêlera tout, mieux que nous ne pensons: il y a de certains avenirs obscurs qui s'éclaircissent quelquefois tout d'un coup, ma chère enfant, vous voyez bien ce que je pense et ce que je désire là-dessus, et vous entendez tout ce que je ne dis pas. Mon ennui par-dessus l'ordinaire, c'est d'être si long-temps sans avoir de vos lettres, cela me trouble: il part aujourd'hui de Paris deux paquets de vous, qui arriveront à Nantes lundi comme moi, voilà tout l'ordre que j'ai pu donner. C'é-

[1] C'est ainsi qu'on nomme les bateaux qui descendent la Loire.

toit une folie de prétendre attraper vos lettres en volant, par les villes où je ne suis qu'un moment, et où je n'arrive que comme il plaît au vent; il a eu jusqu'ici la dernière complaisance, mais le moyen d'y compter sûrement? Voilà le bon abbé qui vous fait mille amitiés. Je lis toujours avec plaisir mon histoire de Portugal; mais je n'ai rien lu de vous depuis le 28 du passé, cela est long; je relis vos anciennes lettres. Adieu, ma très chère, en voilà assez pour aujourd'hui.

737.

A la même.

A Ingrande, dimanche au soir 12 mai 1680.

Nous voici arrivés avec le même beau temps, la même apparence de rivière, et, je crois, les mêmes rossignols. Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays; vous en seriez surprise vous-même, comme si vous ne l'aviez jamais vu. Il y a des âges où l'on ne regarde que soi, vous n'en avez jamais été fort occupée; cependant il me semble que nous étions plus appliquées dans ce bateau à disputer contre ce petit comte des Chapelles, qu'à regarder ces beautés champêtres. Voici justement tout le contraire; nous sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, admirant, dans un entier isolement de toutes sortes de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions. Le bon abbé prie Dieu sans cesse, j'écoute ses lectures saintes; mais quand il est dans le chapelet, je m'en dispense, trouvant que je rêve bien sans cela [1]. C'est ainsi, ma fille, que nous trouvons les moyens de passer douze ou quatorze heures sans nous désespérer, tant c'est une belle chose que la liberté. Vous connoissez la Loire par un autre bout que j'honore, quoique moins beau, puisqu'elle m'a apporté et m'apportera cette chère fille [2] qui m'occupe si tendrement. Je voulois voir aujourd'hui M. d'Angers (*Henri Arnault*); il le souhaitoit; j'avois bien des choses à lui dire sur toutes les sortes de malheurs dont il est accablé; mais il fait sa visite, il n'a pas reçu ma lettre. Nous serons demain tout-à-fait dans le grand monde à Nantes; j'y trouverai de vos lettres, et j'y achèverai celle-ci. Auroit-on été assez cruel pour ne vous avoir point envoyé ce petit couplet sur M. de Dreux? Il est extrêmement joli, il sortoit de sa coque le jour que je sortis de Paris.

A Nantes, lundi 13 mai.

En vérité, voici un beau journal; j'abuse bien de votre amitié; vous voyez que je n'en suis que trop persuadée : l'ennui de mes détails devroit vous faire dire, comme de vos processions qui vous attirent trop de pluie : *basta la meta della cortesia.* Nous venons d'arriver en cette ville si bien située; je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour [1], que je ne me souvienne de ce pauvre cardinal et de sa funeste mort, encore plus funeste que vous ne le sauriez penser. Je passe entièrement cet article, sur quoi il y auroit trop à dire; il vaut mieux se taire mille fois; peut-être que la Providence voudra quelque jour que nous en parlions à fond.

Nous voici donc chez M. d'Harouïs, reçus et servis comme chez nous, je crains M. de Molac qui est ici, et qui viendra encore me dire vingt fois de suite, comme il fit une fois que vous y étiez : *Vous deviez bien m'avertir de ça, vous deviez bien m'avertir de ça.* Vous souvient-il de cette sottise? En l'attendant, je lis un paquet que je reçois de vous; c'est la seule joie que je puisse avoir, mais ce ne peut être sans beaucoup d'émotion : cela est attaché à la manière dont je vous aime. Je trouve, ma très chère, que vous écrivez trop; vous abusez de votre petite santé; elle ne durera guère, si vous ne la ménagez pas mieux, et que vous écriviez à bride abattue; votre délicatesse demande que vous observiez plus de mesure. Il est vrai que les sujets que vous avez traités ne souffrent pas la main d'une autre; mais il fallait vous reposer. Je crois qu'enfin vous vous corrigerez; et cependant je m'en vais vous répondre.

[1] Madame de Sévigné disoit que le chapelet n'étoit pas une dévotion, mais une distraction.

[2] Madame de Grignan s'étoit embarquée plusieurs fois à Roanne, en venant de Lyon à Paris

[1] La tour du château de Nantes, où le cardinal de Retz fut conduit de Vincennes, le 30 mars 1654, et d'où il se sauva le 8 août de la même année. (*Voyez* la note de la lettre 15.)

Je voudrois bien, premièrement, que vous ne me missiez point dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitoient votre départ, puisque rien ne peut m'être si dur ni si sensible que votre éloignement : mais dites mieux, et faites-vous tout l'honneur que vous méritez : c'est que vous aimez M. de Grignan, et en vérité, il le mérite ; c'est que vous êtes ravie de lui plaire ; j'ai même trouvé fort souvent que vous n'aviez pas un véritable repos quand il étoit loin de vous. Il a une politesse et une complaisance plus capable de vous toucher et de vous mener aux Indes que toutes les autres conduites que l'on pourroit imaginer : en vous faisant toujours la maîtresse, il est toujours le maître ; cette manière lui est naturelle ; mais s'il y avoit un art pour mener un cœur comme le vôtre, il l'auroit uniquement trouvé. Vous avez vu au travers de ses honnêtetés ce qu'il souhaitoit ; vous avez été conduite par l'envie de lui plaire ; c'est donc à lui à décider, quand des voyages vous seront aussi ruineux, ou à vous à dire vos raisons un peu plus fortement, puisque c'est votre intérêt commun de ne plus jouer le rôle de gouverneurs, dont vous ne vous acquittez que trop bien. C'est proprement causer que tout ceci ; car c'est une chose passée : il s'agit de songer à réparer ces étranges brèches. M. de Grignan m'écrit une lettre fort honnête ; il me fait voir qu'il ne veut pas que j'aie mauvaise opinion de lui, et conte si bien toutes ses raisons, qu'il n'y a rien à lui répliquer. On travaillera à votre petit appartement, selon vos intentions : tout cela est réglé, les cloisons, la cheminée, le parquet de la chambre, les croisées. Je crois que c'est aujourd'hui qu'on commence ; le bon du But est surintendant de cet ouvrage. Il faut espérer, ma chère enfant, quelque chose de plus doux que d'être à cent mille lieues les uns des autres, comme nous voilà présentement : cela fait peur. Vous êtes bien heureux d'avoir donné de si bons ordres à Entrecasteaux, et de voir augmenter cette terre ; je crains bien de voir ici tout le contraire ; je vous en manderai des nouvelles.

J'ai relu ce matin votre lettre, et je n'ai point compris pourquoi vous m'enveloppez entièrement dans *tout ce monde* que vous dites *qui souhaitoit votre départ* : voilà une facette que je ne connois point en vous ; j'aurai le temps de méditer là-dessus, quoique je ne sois plus dans un bateau. Je crois avoir mieux jugé de la véritable raison de votre départ. Imaginez-vous, pour vous consoler des dépenses d'Aix, que M. de Grignan n'en auroit guère moins fait, s'il y avoit été sans vous ; que son retour auroit coûté aussi ; que si vous étiez partie présentement, c'eût été encore de la dépense : figurez-vous des habits fort honnêtes qu'il auroit fallu avoir pour le mariage de madame la dauphine ; et enfin, c'est peut-être la décision de la destinée de mademoiselle de Grignan que ce voyage ; c'est par cette suite et cet arrangement que la Providence l'a marqué. Voilà ce qui me vient au bout de ma plume pour me consoler moi-même d'une chose passée, sur quoi nous n'avons plus de droit, et sur quoi nous causons pour causer : c'est aussi pour vous demander bien sérieusement si c'est tout de bon que vous avez pu vous représenter que je fusse contente de vous voir partir dans l'état où vous étiez ; je verrai par-là ce que vous croyez de mon amitié, et de quelle façon vous accommodez des choses si opposées. Adieu, ma très chère : je ne me reproche à votre égard aucun sentiment qui ne soit conforme et très-naturellement attaché à la tendresse que j'ai pour vous.

A Nantes, mardi au soir 14 mai.

Je reçois présentement votre paquet, et quoique la poste soit prête à partir, je ne puis m'empêcher de vous remercier de vos amitiés et de celles de Pauline. Vous étiez bien lasse, ma chère enfant ; reposez-vous ; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de La Rouvière ; je m'en vais bien faire valoir à madame de Thianges qu'il a guéri son frère (*M. de Vivonne*) : je voudrois bien qu'il vous guérît aussi. Nous avons très bien jugé du prieur de Cabrières, c'est *le médecin forcé*. Cependant madame de Coulanges me mande qu'*en faisant ses fagots*, il a guéri madame de Fontanges, qui est revenue à la cour où elle reçut d'abord publiquement une fort belle visite. Le roi veut que ce prieur s'établisse à Paris ; il n'ira chez lui que pour revenir. La comparaison de *Carthage* et de votre chambre est tout-à-fait juste et belle, elle saute aux yeux ; j'aime ces sortes de folies. Croiriez-vous que je suis enfermée aujourd'hui pour écrire, et que j'ai refusé rudement toutes les madames ? J'avois à faire réponse à

M. de Grignan, à achever cette lettre, sans compter mille billets à toutes mes amies qui m'ont écrit. Adieu, je vous en dirai davantage samedi. Mandez-moi si votre voyage ne vous a point fait de mal; nous avons fait le nôtre sans la moindre incommodité.

738.

A la même.

A Nantes, vendredi 17 mai 1680.

Je vous assure, ma fille, qu'il m'ennuie ici. M. de Molac, ni les madames qui me font tant d'honnêtetés, ne me consolent point de n'être pas dans mes bois; car je ne pense pas encore à Paris. Ce sont donc les Rochers que je respire; c'est mon *Rochecourbière* *, c'est d'être dans de belles allées, et non pas dans une fausse représentation d'une société qui n'a rien d'agréable pour moi. Ma consolation, c'est d'être à mes Filles de Sainte-Marie; elles sont aimables; elles ont conservé une idée de vous, dont elles me font leur cour; elles ne sont point folles, ni prévenues, comme celles que vous connaissez; elles ne croient point le pape d'aujourd'hui (*Innocent XI*) hérétique; elles savent leur religion; elles ne jetteront point par terre l'Ecriture sainte, parce qu'elle est traduite par les plus honnêtes gens du monde; elles font honneur à la grace de Jésus-Christ; elles connoissent la Providence; elles élèvent fort bien leurs petites filles; elles ne leur apprennent point à mentir, ni à dissimuler leurs sentiments; point de *coquesigrues* ni d'idolâtrie: enfin, je les aime. M. de Grignan les croira jansénistes, et moi je pense qu'elles sont chrétiennes; il y en a deux qui ont bien de l'esprit. J'irai demain écrire dans cette maison, j'y dinerai dimanche: encore une fois, c'est ma consolation. Je commence dès aujourd'hui cette lettre, parce que l'on reçoit les lettres à dix heures du matin, et que la poste repart à six heures du soir; cela est fort juste: et puis je m'en vais vous dire une chose plaisante, c'est que la première fois que je lis vos lettres, je suis si émue, que je ne vois pas la moitié de ce qui est dedans; en les relisant plus à loisir, je trouve mille choses sur quoi je veux parler: la première qui me revient, c'est *votre Carthage*. Laissez-nous faire, je vous prie, nous l'achèverons plus tôt que la pauvre Didon n'acheva la sienne: cette comparaison m'a charmée. Je suis ici dans l'embarras d'achever un grand compte de dix neuf années que mon fils n'avoit fait qu'ébaucher. On veut me faire passer des lettres que j'ai écrites pour des quittances; c'est une pitié de voir les subtilités où dix mille francs de reste jettent un mauvais payeur. Nous allons tout arrêter: nous aspirons à de certains lods et ventes d'une terre qui relève de nous; nous voulons deux mille francs tout-à-l'heure: nous avons bien des gens qui nous conseillent; tout ce qui me fâche, c'est de faire du mal; mais quand je joue à noyer, et que je me demande lequel je noie de M. de La Jarie ou de moi, je dis sans balancer que c'est M. de La Jarie, et cela me donne du courage. Voilà, ma pauvre enfant, les nouvelles dont je puis remplir mes lettres: quand je songe combien les détails de cette nature, qui sont dans les vôtres, me touchent sensiblement, je m'imagine que vous êtes de même pour moi, et je ne crois pas que vous vouliez que je mette votre amitié à plus haut prix. La vie est ici à fort bon marché: si c'étoit la même chose à Aix, vous n'auriez pas tant dépensé l'hiver dernier; c'est encore une belle circonstance que tout y soit comme à Paris: voilà une heureuse ressemblance. Vous avez raison de trouver plaisant qu'en blâmant l'excès de votre dépense, on trouve à dire à la frugalité de vos repas; vous avez très bien fait de ne les pas augmenter; vous avez un si grand air que vous trompez les yeux, car votre intendant jure qu'on ne peut pas faire une meilleure chère, ni plus grande, ni plus polie. C'est une chose étrange que cinquante domestiques, nous avons eu peine à les compter.

Pour Grignan, je ne comprends jamais comment vous y pouvez souhaiter d'autre monde que votre famille. Vous savez bien que quand nous

* Grotte fort agréable où on alloit se reposer dans les parties de promenades qu'on faisoit à Grignan. Elle est située à un demi-quart de lieue de la ville; on y voit encore des terrasses et des escaliers que M. de Grignan avoit fait disposer pour la rendre plus accessible.

étions seules nous étions cent dans votre château ; je trouvois que c'étoit assez. Il ne faut pas croire que l'excès du nombre ne vous ôte pas toute la douceur et le soulagement du bon marché et des provisions : c'est une chose que vous n'avez jamais voulu comprendre; mais votre arithmétique, en vous faisant doubler par quatre le nombre de vos bouches, vous les fera trouver aussi chères qu'à Paris. Donnez à tout cela, ma fille, quelques moments des réflexions dont vous vous creusez la tête dans votre cabinet, je vous recommande à vous-même dans cette retraite. Vos rêveries ne sont jamais agréables, vous vous les imprimez plus fortement qu'une autre : vous savez l'effet de ces épuisements, et le besoin que vous avez d'être quelquefois *spensierata;* rien n'est si sain aux personnes délicates : vos lectures même sont trop épaisses, vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point : c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit, on ne s'en porte pas mieux. Ma santé me fait honte ; il y a quelque chose de sot à se porter aussi bien que je fais : cela est encore au-delà de la médiocrité de mon esprit. Je trouve quelquefois que je mériterois au moins quelque légère incommodité; je voudrois, pour votre soulagement et pour mon honneur, avoir quelques-unes des vôtres : quand je pense à tant de maux, je vous assure, ma chère enfant, que je suis étonnée que la bonté de mon tempérament puisse soutenir l'inquiétude que j'en ai. Je ne vous ai point assez dit comme j'aime Pauline, ni combien je la trouve jolie, aimable, vive et naturelle : ce seroit grand dommage, si elle se gâtoit; et je vous conseille de ne point la séparer de vous. Il me semble que le marquis ne m'aime plus.

Samedi 18 mai.

Vous voulez que je n'aie plus d'inquiétude de votre santé; seroit-il possible que vos incommodités fussent venues à leur période? Je n'ose, en vérité, me flatter de cette charmante pensée qui me rendroit tout le reste supportable. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris : mon commerce est exact, et je ne sais point de nouvelles des rues : il est tout naturel que les Grignan n'aient pas les mêmes soins que moi. Je comprends aussi fort bien la nécessité de vos dépenses d'Aix : je me suis dit tout ce que vous me dites; mais on vous en parle pour entendre vos raisons qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées. Je me doutai que la mort de cette mère de madame de Dreux vous frapperoit l'imagination : je me repentis de vous l'avoir écrite, mais j'en étois si pleine moi-même, qu'il n'y eut pas moyen de m'en taire.

Vous croyez encore, ma chère enfant, sur ce que je vous ai dit que vous aviez trop d'esprit, que je vais disant une sottise, dont vous m'accusâtes à Paris, qui est de dire, comme une buse, que ma fille est malade parce qu'elle a trop d'esprit : ah! vraiment je ne dis point de ces fadaises-là. Je vous ai écrit ce que j'en pense tout bonnement, et cela demeure entre nous; c'est que l'on cause sur cela, comme on fait avec madame de La Fayette, de sa santé; elle avoue tout franchement qu'elle ne songe qu'à se rendre bête, en ôtant de son esprit autant de pensées que l'on tâche ordinairement d'y en mettre : elle ne dispute point que sa tête ne lui fasse du mal, et toute sorte d'application lui est interdite; elle s'exempte de tout : je vous souhaiterois sur cela comme elle. L'affaire de M. de Luxembourg s'est, comme vous voyez, assez bien *tournée.* On vous envoie son intendant à Marseille; ce sera une chose bien nouvelle pour lui que l'habit dégingandé de galérien, après avoir passé sa vie sous un chapeau de castor avec le manteau noir sur les épaules : enfin il est condamné; il a fait amende honorable, mais il a justifié son maître : tout ce que l'on peut dire là-dessus, c'est que c'est assurément un très bon ou très mauvais valet; il n'y a pas moyen de me contester ce discours. Il y auroit extrêmement à causer, à raisonner, à admirer sur tout cela.

Je lis mon petit livre *de la Réunion du Portugal;* je vous l'enverrois si j'étois dans votre continent; mais il me semble que je ne suis plus à portée de rien. Cette histoire est écrite en italien par un gentilhomme génois, nommé Conestage, homme de grande réputation, et c'est un ami du cardinal d'Estrées et de madame de La Fayette qui l'a traduite; elle se laisse lire en perfection. Adieu, ma très belle et très aimable, voilà ma lettre de Provence achevée, elle sait bien se faire céder la place; j'irai faire tantôt des billets chez nos sœurs. Vos lettres me servent d'entretien, d'un ordinaire à l'autre; c'est vous qui me parlez, et c'est moi qui

vous embrasse mille fois avec une tendresse que vous ne sauriez vous-même vous représenter.

---

739. *

A la même.

A Nantes, lundi 20 mai 1680.

Il y a huit jours que je suis ici : je ne m'y amuse pas assurément. Nous allons demain à la Seilleraye : ce lieu est devenu tout joli depuis que vous n'y avez été : je n'y coucherai point : j'y mène une jeune fille qui me plaît, c'est une Agnès, au moins à ce que je pensois, et j'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit, et une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une personne honnête, éclairée et moins sotte qu'on ne l'est en province; elle m'en a touché le cœur : sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage qu'on peut en faire; c'est un jésuite qui a beaucoup d'esprit : elle l'a prié d'avoir pitié d'elle; de sorte qu'il lui apprend un peu de tout; et son esprit est tellement débronillé, qu'elle n'est ignorante sur rien. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité naturelle, sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y auroit bien des gens qui s'offriroient à lui donner de l'esprit à la façon que dit La Fontaine; mais elle paroît n'en vouloir point de celui-là. Le temps, qui change tout, pourra lui faire changer d'avis. On ne peut mieux chanter, ni mieux entendre les airs de l'opéra. Elle est parente du premier président, alliée de M. d'Harouïs : je voudrois bien qu'elle fût à la place de mademoiselle du Plessis pour jusqu'à la Toussaint seulement; elle le voudroit bien aussi, ou que sa mère me ressemblât.

740.

A la même.

A Nantes, samedi 25 mai 1680.

En attendant vos lettres, je m'en vais un peu vous entretenir. J'espère que vous aurez reçu une si grande quantité des miennes, que vous serez guérie pour jamais des inquiétudes que donnent les retardements de la poste. Pour moi, ma très chère, il me semble qu'il y a six mois que je suis ici, et que le mois de mai n'a point de fin. Vous souvient-il des fantaisies qui vous prenoient quelquefois de trouver qu'il y a des mois qui ne finissent point du tout? Je n'étois point de cet avis quand j'étois avec vous; ma douleur étoit de voir courir le temps trop vite. Me voilà dans l'admiration du joli mois de mai; que n'ai-je point fait? que n'ai-je point vu? que n'ai-je point rêvé? et j'arriverai encore aux Rochers avant qu'il finisse. Mon fils avoit fort envie que nous allassions à Bodégat, où effectivement nous avons beaucoup d'affaires; mais il desireroit sur-tout que j'allasse chez Tonquedec : comme je ne suis point si touchée de cette visite, je la diffère jusqu'au temps où je serai peut-être obligée d'aller à Rennes pour voir M. et madame de Chaulnes. Je m'en vais présentement aux Rochers, où je ferai venir tous mes gens de Bodégat. Vous allez me demander si personne ne pouvoit agir ici pour moi; je vous dirai que non : il a fallu ma présence et le crédit de mes amis; cela m'a un peu consolée, joint au plaisir de passer une partie de mes après-dînées avec mes pauvres filles de Sainte-Marie. Je leur ai fait prêter un livre dont elles sont charmées; c'est *la Fréquente*[1] : mais c'est le plus grand secret du monde. Je vous prie de lire la seconde partie du second traité du premier tome des *Essais de morale;* je suis assurée que vous le connoissez, mais vous ne l'avez peut-être pas remarqué, c'est *de la soumission à la volonté de Dieu.* Vous voyez comme il nous la représente souveraine, faisant tout, disposant de tout, réglant tout, je m'y tiens : voilà ce que j'en crois; et si, en tournant le feuillet, ils veulent dire le contraire pour *ménager la chèvre et les choux*, je les traiterai sur cela comme ces *ménageurs politiques;* ils ne me feront pas changer, je suivrai leur exemple, car ils ne changent pas d'avis pour changer de note.

Nous fûmes dîner l'autre jour à la Seilleraye, comme je vous avois dit : mon Agnès fut ravie d'être de cette partie, quoiqu'il n'y eût que le bon abbé et l'abbé de Bruc : elle a dix-neuf ans, mon

[1] Le livre *de la fréquente communion*, par le docteur Arnauld.

Agnès, et n'est pas si simple que je pensois; elle a plus que le desir d'apprendre, elle sait assez de choses; c'est comme vous disiez de *Marie* à Grignan : elle se doute de ce qu'on lui veut dire; elle est aimable. Le confesseur qui la gouverne la fait communier deux fois la semaine : bon Dieu, quelle profanation! elle est de tous les plaisirs quand elle peut en être, et du moins elle le desire toujours, et c'est assez pour n'être pas dans un usage si familier. Elle a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans, avec tout le goût que donne la difficulté et le plaisir de tromper. Vraiment, si je voulois rendre une fille galante, je ne lui souhaiterois qu'une mère et un confesseur comme elle en a. Ma fille, je vous parle de Nantes, en attendant les lettres de Paris. Il y a ici une espèce d'intendante, qui ne l'est point pourtant; c'est madame de Nointel. Elle est fille de madame de Br....; elle a dix-sept ans, et fait la sotte et l'entendue. Son mari est de la vraie maison de Be...., il n'est pas ici : sa femme fait la belle, et croit que c'est mon devoir de l'aller voir; je n'ai pas bien compris pourquoi; et en attendant qu'elle me montre par où, je m'en vais aux Rochers : cela seroit bon pour madame de Molac; ce n'est pas une difficulté : elle est à Paris, son mari [1] l'est allé trouver.

Voilà vos lettres du 15 de ce mois infini, car il est vrai que je n'en ai jamais trouvé un pareil. Vous avez reçu toutes les miennes : je vous conjure de n'être point en peine si vous n'en recevez pas; vous voyez bien que cela dépend de l'arrangement de certains moments de la poste qui peuvent très-souvent manquer; jusqu'ici je n'ai pas sujet de m'en plaindre, je ne reçois vos lettres que deux jours plus tard qu'à Paris : c'est tout ce qu'on peut ménager sur une distance aussi extrême que celle-ci. Vous dites que je n'en suis point touchée; cela est d'une personne qui est encore plus loin de moi que je ne pensois, qui m'a tout-à-fait oubliée, qui ne sait plus la mesure de mon attachement, ni la tendresse de mon cœur, qui ne connoît plus cette faiblesse naturelle, ni cette disposition aux larmes dont votre fermeté et votre philosophie se sont si souvent moqué. C'est à moi à me plaindre : je ne suis que trop pénétrée de tout cela; et, avec toute ma belle Providence que je comprends si bien, je ne laisse pas d'être toujours affligée de ces arrangements au-delà de toute raison. Une paix entière, une soumission sans murmure est le partage des parfaits, tandis que la connoissance de cette Providence, et du mauvais usage que j'en fais, ne m'est donnée que pour ma peine et pour ma pénitence. Vous dites qu'on veut que Dieu soit l'auteur de tout ce qui arrive : lisez, lisez ce Traité que je vous ai marqué, et vous verrez qu'en effet c'est à Dieu qu'il faut s'en prendre, mais avec respect et résignation; et les hommes sur qui nous arrêtons notre vue, il faut les considérer comme les exécuteurs de ses ordres, dont il sait bien tirer la fin qui lui plaît. C'est ainsi qu'on raisonne quand on lève les yeux; mais ordinairement on s'en tient aux pauvres petites causes secondes, et l'on souffre avec bien de l'impatience ce qu'on devroit recevoir avec soumission : voilà le misérable état où je suis; c'est pour cela que vous m'avez vue me repentir, m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une autre. Je pense comme vous, que toutes les philosophies ne sont bonnes que quand on n'en a que faire. Vous me priez de vous aimer davantage et toujours davantage; en vérité, vous m'embarrassez, je ne sais point où l'on prend ce degré-là; il est au-dessus de mes connoissances : mais ce qui est bien à ma portée, c'est de ne vous être bonne à rien, c'est de ne faire aucun usage qui vous soit utile de la tendresse que j'ai pour vous, c'est de n'avoir aucun de ces tons si desirés d'une mère, qui peut retenir, qui peut soulager, qui peut soutenir : ah! voilà ce qui me désespère et qui ne s'accorde point du tout avec ce que je voudrois.

Madame de La Fayette ne se console point, malgré les agréments qu'elle trouve encore pour son fils [1] : son cœur est blessé au-delà de ce que je croyois. Elle a été remercier le roi, qui la reçut à merveille; et cependant elle n'y put durer : elle revint coucher à Paris. Madame de Vins m'est revenue à la pensée, comme à vous, sur ce séjour de Fontainebleau, où elle était si agréablement l'année passée. Elle a mille honnêtetés pour moi, et, en vérité, je suis touchée de son mérite et de son malheur; elle est plus tombée qu'une autre; elle ne peut plus souffrir tous ces pays où elle n'est plus; elle se renferme uniquement dans sa famille et dans

[1] M. de Molac étoit gouverneur des ville et château de Nantes.

[1] On a vu qu'il avoit obtenu un régiment.

des procès dont elle est bien plus accablée que jamais. Je crois que je lui étois assez bonne à Paris; je la mettois au premier rang de mes devoirs, et par mon inclination, et par l'état de sa fortune. Nous nous écrivons de vous; elle me mande qu'elle est notre entrepôt : je me tiens honorée de son commerce et de son amitié. Vous m'avez réjouie, en me parlant de ces Carmelites, dont les trois vœux sont changés en trois choses tout-à-fait convenables à des filles de Sainte-Thérèse, l'*intérêt*, *l'orgueil et la haine*.

Madame la dauphine dit qu'elle n'a vu à Paris que des têtes, et le haut des arbres des Tuileries : elle ne se brouille pas à la cour par un tel discours. Il y eut l'autre jour une extrême brouillerie entre le roi et madame de Montespan : M. Colbert travailla à l'éclaircissement, et obtint avec peine que Sa Majesté feroit *médianoche* comme à l'ordinaire : ce ne fut qu'à condition que tout le monde y entreroit. La belle Fontanges est retombée dans ses maux; le prieur (*de Cabrières*) va recommencer ses remèdes; s'ils sont inutiles, il pourra bien retourner à *ses fagots*. La Troche m'écrit de bonnes lettres; son fils est témoin de bien des choses; mais ce seroit une raillerie de vous envoyer des nouvelles, tandis que vous avez un frère et un beau-frère à la cour. Vous vous moquez de trouver que votre frère devroit me préférer, j'en serois bien fâchée; il est à propos qu'il ne manque point à cette sorte de devoir; il viendra me trouver quand le roi fera son voyage. Adieu, ma très chère; vous êtes trop aimable de préférer tous les riens et tous les discours de *Pilois* [1] que je vais vous mander, à toutes les nouvelles du monde : je vous le rends bien; les détails de Grignan me sont plus chers que toutes les relations de Fontainebleau.

Ne vous pressez point pour cette lettre de la princesse de Tarente, elle n'est peut-être pas encore à Vitré. La vision d'épouser le prince de Danemarck n'a pas duré long-temps; il est échoué beaucoup d'autres mariages depuis. Elle n'est que du trois au quatre avec madame la dauphine; il faut être son neveu ou sa nièce pour qu'elle compte cela pour quelque chose. Elle a eu seulement deux Bavière palatines dans sa maison, et deux électeurs palatins ont épousé des Hesses; mais cela n'est rien.

[1] Jardinier des Rochers.

741.

A la même.

A Nantes, lundi au soir 27 mai 1680.

Je vous écris ce soir, parce que, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin, et même je n'attendrai pas vos lettres pour y faire réponse : je laisse un homme à cheval pour me les apporter à la dînée; et je laisse ici cette lettre qui partira ce soir, afin qu'autant que je le puis, il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce. J'écris aujourd'hui comme Arlequin, qui répond avant que d'avoir reçu la lettre.

Je fus hier au Buron, j'en revins le soir; je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avait les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisoit une assez grande beauté; tout cela est pitoyable : il en a rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il a fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris, et qu'il n'eût que le seul *Larmechin* dans cette ville où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paroître, de perdre sans jouer; et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre; c'est un abyme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçoient par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes; tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où étoit Clorinde [1]? Ce lieu étoit *un*

[1] *Voyez* le chant XIIIe de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse.

luogo d'incanto, s'il en fut jamais : j'en revins donc toute triste; le souper que me donna le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir. Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président; vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve comme votre *Ragusse:* point du tout : c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harouïs; un petit de la Bunelaie fort joli, qui a été élevé avec le petit de la Seilleraye [1], que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat; cependant il l'est devenu par son crédit; et moyennant quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comtes de Nantes : il a de plus épousé une fille que je connois fort, que j'ai vue pendant cinq semaines tous les jours aux états de Vitré; de sorte que ce premier président, et cette première présidente sont pour moi un jeune petit garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoiselle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour moi de la campagne où ils étoient; ils ne me quittent point. D'un autre côté, M. de Nointel me vint voir samedi en arrivant de Brest : cette civilité m'obligea d'aller le lendemain chez sa femme; elle me rendit ma visite dès le soir; et aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paroissoit *la signora balena*. J'ai été de là dire adieu à mes pauvres sœurs (*de Sainte-Marie*) que je laisse avec un très bon livre. J'ai pris congé de la belle prairie: mon Agnès pleure quasi mon départ, et moi, ma très belle, je ne le pleure point : je suis ravie de m'en aller dans mes bois; j'espère au moins en trouver aux Rochers qui ne sont point abattus. Voilà toutes les inutilités que je puis vous mander aujourd'hui.

742.

A la même.

Aux Rochers, vendredi 31 mai 1680.

Quoique cette lettre ne parte que dimanche, je veux la commencer aujourd'hui, afin de dater encore du mois de mai; je crains que celui de juin ne me paraisse encore aussi long; je suis assurée, au moins, de ne pas voir de si beaux pays. Il y a un mois qu'il pleut tous les jours; ce sont vos prières qui nous ont attiré cet excès. Que ne laissez-vous un peu faire à la Providence? tantôt de la pluie, tantôt de la sécheresse, vous n'êtes jamais contents. J'en demande pardon à Dieu; mais cela fait souvenir de Jupiter dans Lucien, qui est si fatigué des demandes importunes des mortels, qu'il envoie Mercure pour donner ordre à tout, et pour faire tomber en Egypte dix mille muids de grêle, afin de ne plus en entendre parler. Je ne vous obligerai plus de répondre sur cette divine Providence que j'adore, et que je crois qui fait et ordonne tout : je suis assurée que vous n'oseriez traiter cette opinion de mystère inconcevable, avec les disciples de votre père Descartes; ce qui seroit vraiment inconcevable, ce seroit que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait : les gens qui font de si belles restrictions et contradictions dans leurs livres en parlent bien mieux et plus dignement, quand ils ne sont pas contraints ni étranglés par la politique. Ces *coupeurs de bourse* sont bien aimables dans la conversation; je ne vous les nommois point, parce qu'il me sembloit que vous deviniez le principal : les autres, c'est l'abbé du Pile et M. du Bois, que vous connoissez et qui a bien de l'esprit; le pauvre Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld dessous terre, comme une taupe. Mais voyez, ma très chère, quelle folie, et où me voilà! ce n'est point de tout cela que je veux vous parler, j'admire comme je m'égare.

Je veux vous conter comme je reçus votre lettre à la dînée, le jour que je partis pour Nantes, et que n'ayant que cette manière de vous entendre à mille lieues de moi, je me fais de cette lecture une sorte d'occupation que je préfère à tout. Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes : mais les pluies ont fait comme si deux hivers étaient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours été dans les bourbiers et dans les abymes d'eau; nous n'avions osé traverser par Château-Briant, parce qu'on n'en sort point. Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension; cette bonne Marbeuf vouloit m'avaler, et me loger, et me retenir; je ne

[1] Fils de M. d'Harouïs.

voulus ni souper, ni coucher chez elle : le lendemain, elle me donna un grand déjeuner-dîner, où le gouverneur, et tout ce qui étoit dans cette ville, qui est quasi-déserte, me vint voir. Nous partîmes à dix heures, et tout le monde me disant que j'avois trop de temps, que les chemins étoient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison ; ils étoient si bien comme dans cette chambre, que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau ; et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnoissions pas : tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas, plus hauts et bas qu'ils n'étoient ; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il falloit tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à *Pilois* ; il vient avec une douzaine de *gars* ; les uns nous tenoient, les autres nous éclairoient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parloient si extrêmement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués ; nous mangeâmes peu ; nous avons beaucoup dormi ; et ce matin, nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés. J'avois envoyé *Rencontre* afin de ne pas retrouver ma poussière depuis quatre ans ; nous sommes au moins proprement.

Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré, des Récollets, mademoiselle du Plessis en larmes de sa pauvre mère, et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, et que je suis demeurée un peu de temps dans ce bois avec mon ami *Pilois*. C'est une très belle chose que ces allées. Il y en a plus de dix que vous ne connoissez point. Ne craignez pas que je m'expose au sercin, je sais trop combien vous en seriez fâchée. Vous me dites toujours que vous vous portez bien. Montgobert le dit aussi ; cependant je trouve que la pensée de vous plonger deux fois le jour dans l'eau du Rhône ne peut venir que d'une personne bien échauffée ; je vous conseille au moins, ma chère enfant, de consulter un auteur fort grave, pour établir l'*opinion probable* que le bain soit bon à la poitrine. Je fus témoin du mal visible que vous firent les demi-bains ; c'étoit pourtant de l'avis de Fagon. Vous avez eu besoin d'avoir de la force pour soutenir l'excès de monde que vous avez eu : vingt personnes d'extraordinaire à table font mal à l'imagination. Voilà ce que Corbinelli appeloit des trains qui arrivoient ; il se trouvoit pressé dans la galerie, et ne saluoit ni ne connoissoit personne : en vérité, votre hôtellerie est toute des plus fréquentées ; c'est un beau débris que celui qui se fait dans ces occasions. Vous souvient-il, ma fille, quand nous avions ici tous ces Fouesnels, et que nous attendions avec tant d'impatience l'heureux et précieux moment de leur départ ? quel adieu gai nous leur faisions intérieurement ! quelle crainte qu'ils ne cédassent aux fausses prières que nous leur faisions de demeurer ! quelle douceur et quelle joie, quand nous en étions délivrés ! et comme nous trouvions qu'une mauvaise compagnie étoit bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part, au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang et vous fait respirer d'aise ! Vous avez senti ce délicieux état. Je vous gronderois de m'avoir écrit une si grande lettre de votre écriture, sans que j'ai compris que cela vous étoit encore moins mauvais que de soutenir la conversation. Celle de M. de Louvois avec M. de Vardes a fait du bruit ; on me la mande de Paris, et qu'il quitta les Grignan et les Montanègre pour cet exilé. On croit qu'il y a quelque ambassade en campagne, dont ses enfans sont fort effrayés par la crainte de la dépense. Je vois pourtant que M. de Grignan a été fort bien traité de ce ministre ; ce voyage ne pouvoit pas s'éviter : il a encore plus coûté à Montanègre [1]. Je trouve bien honnête et bien noble de ne point avoir paru fâché de son dîner perdu ; je ne sais comment on peut donner de ces sortes de mortifications à des gens qui jettent de l'argent, et qui se mettent en pièces pour vous faire honneur.

Madame de Coulanges me mande que madame de Maintenon a perdu une canne contre M. le dauphin ; c'est madame de Coulanges qui l'a fait faire : la pomme est une grenade d'or et de rubis ; la couronne s'ouvre, on voit le portrait de madame la dauphine, et au-dessous, *il più grato nasconde*. Clément avoit fait autrefois cette devise pour vous ; elle paroissoit une exagération de la

[1] M. de Montanègre commandoit en Languedoc, comme M. de Grignan en Provence.

manière dont vous étiez faite, et c'est une vérité toute faite pour cette princesse. Cette belle Fontanges est toujours assez mal. Mon fils dit qu'on se divertit fort à Fontainebleau. Les comédies de Corneille charment toute la cour. Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir que d'être obligé d'y être, et d'y avoir un maître, une place, une contenance; que pour moi, si j'en avois eu une, j'aurois fort aimé ce pays-là; que ce n'étoit que par n'en avoir point que je m'en étois éloignée; que cette espèce de mépris étoit un chagrin, et que *je me vengeois à en médire*, comme Montaigne de la jeunesse: que j'admirois qu'il aimât mieux passer son après-dîner, comme je fais, entre mademoiselle du Plessis et mademoiselle de Launaie, qu'au milieu de tout ce qu'il y a de beau et de bon.

Ce que je dis pour moi, ma belle, vraiment je le dis pour vous; ne croyez pas que si M. de Grignan et vous étiez placés comme vous le méritez, vous ne vous accommodassiez pas fort bien de cette vie; mais la Providence ne veut pas que vous ayez d'autres grandeurs que celles que vous avez. Pour moi, j'ai vu des momens où il ne s'en falloit rien que la fortune ne me mît dans la plus agréable situation du monde; et puis tout d'un coup, c'étoient des prisons et des exils. Trouvez-vous que ma fortune ait été fort heureuse? je ne laisse pas d'en être contente, et si j'ai des momens de murmure, ce n'est point par rapport à moi. Vous me peignez fort agréablement la conduite des regards de madame D..... ; c'est une économie envers ses amans, qui seroit digne d'Armide. Vous vous doutiez bien que M. Rouillé [1] ne retourneroit pas; j'en suis fâchée, et le serois encore plus si je ne croyois vos séjours de Provence finis. Ainsi vous aurez peu d'affaires avec lui; s'il y avoit quelque chose à démêler dans l'assemblée, M. le coadjuteur vous en rendroit bon compte, en l'absence de M. de Grignan.

Dimanche 2 juin.

Cette hôtellerie, ma fille, est bien différente de la vôtre; sous prétexte d'écrire, je n'ai vu que mes bois. J'ai lu cette *Réunion du Portugal*, qui m'a fort plu. Je n'ai pas encore choisi de lecture; je vous le manderai. Il pleut continuellement; quand la princesse seroit à Vitré, je ne quitterois pas mes Rochers, tant je suis rebutée. Le nom de son gendre, c'est d'Altenbourg. Je pris plaisir de l'écrire ridiculement, comme un nom allemand, en vous disant que vous ne connoissiez autre chose; c'est une mauvaise plaisanterie.

Il y auroit à parler un an sur l'état inconcevable et surprenant des cœurs de M. de La Trousse et de madame de Coulanges: j'espère que nous traiterons quelque jour ce chapitre, et plusieurs autres si vous voulez. Adieu, ma très belle, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

[1] Intendant de Provence.

A M. DE GRIGNAN.

Comment n'êtes-vous pas percé à jour, ou consumé, mon cher Comte, d'avoir été exposé tout l'hiver à la pointe et au feu de ces regards que votre chère épouse me représente si plaisamment? Une personne qui est occupée de cette conduite peut subsister partout; votre province même est plus propre à exercer ce beau talent que nulle autre; il y a toujours des passants et des étrangers; on mourroit fort bien dans celle-ci faute d'aliments. Je me réjouis de la visite que vous avez faite à M. de Louvois; il y a des choses que la dépense ne peut empêcher de faire. Montanègre a été plus exposé que vous. Je vous conjure d'empêcher ma fille de répondre à cette lettre, c'est un monstre d'écriture: je n'ai rien à faire, je me porte bien, et c'est mon unique plaisir de lui parler.

743.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 5 juin 1680.

Enfin, j'ai le plaisir, dans notre extrême éloignement, de recevoir vos lettres le neuvième jour, en attendant d'autres consolations. J'admire souvent l'honnêteté de ces Messieurs, dont parlent si plaisamment *les Essais de Morale*, et qui sont si honnêtes et si obligeants: que ne font-ils point pour notre service? à quels usages ne se rabaissent-ils pas pour nous être utiles? Les uns courent deux

cents lieues pour porter nos lettres, les autres grimpent sur les toits de nos maisons, pour empêcher que nous ne soyons incommodés de la pluie; quelques-uns font bien pis. Enfin c'est un effet de la Providence; et la cupidité, qui est un mal, est le fonds d'où elle tire tant de biens. J'ai apporté ici quantité de livres choisis, je les ai rangés ce matin : on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier; toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion, bon Dieu! quel point de vue pour honorer notre religion! l'autre est toute d'histoires admirables; l'autre de morale : l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Les romans sont méprisés, et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors : il seroit digne de vous, ma fille : la promenade en seroit digne aussi, mais notre compagnie, en vérité, fort indigne. Mon pot est étrange à écumer les dimanches [1]; ce qu'il y a de bon, c'est que chacun va souper à six heures, et c'est la belle heure de la promenade, où je cours pour me consoler. Mademoiselle du Plessis, en grand deuil, ne me quitte guère; je dirois bien volontiers de sa mère, comme de ce M. de Bonneuil : elle a laissé *une pauvre fille bien ridicule*; elle est impertinente aussi. Je suis honteuse de l'amitié qu'elle a pour moi; je dis quelquefois, y auroit-il par hasard quelque sympathie entre elle et moi? elle parle toujours, et Dieu me fait la grace d'être pour elle comme vous êtes pour beaucoup d'autres; je ne l'écoute point du tout. Elle est assez brouillée dans sa famille pour les partages, cela fait un nouvel ornement dans son esprit : elle confondoit tantôt tous les mots; et en parlant des mauvais traitements, elle disoit, ils m'ont traitée *comme une barbarie, comme une cruauté*. Vous voulez que je vous parle de mes misères, en voilà peut-être plus qu'il ne vous en faut. Toutes mes lettres sont si grandes, que vous devriez, selon votre règle, m'en écrire de petites, et laisser le soin de tout à Montgobert; ma fille, la santé est toujours un solide et véritable bien : on en fait ce qu'on veut.

[1] A cause de la compagnie qui grossissoit ces jours-là, et à laquelle madame de Sévigné se croyoit obligée de faire les honneurs des Rochers. Elle appeloit cela *écumer son pot*.

Madame de Coulanges me mande mille bagatelles, que je vous enverrois, si je ne voyois fort bien que c'est une folie. La faveur de *son amie* (*madame de Maintenon*) continue toujours : la reine l'accuse de toute la séparation qui est entre elle et madame la dauphine : le roi la console de cette disgrace; elle va chez lui tous les jours, et les conversations sont d'une longueur à faire rêver tout le monde. Je ne sais, ma très chère, comment vous pourriez croire que votre présence fût un obstacle à la fortune de vos frères; vous n'êtes guère propre à porter guignon. Vous n'avez point assez bonne opinion de vous; et pour le coin de votre feu, que vous dites qui empêcheroit peut-être le chevalier de faire sa cour, parce que cela le rendoit paresseux, je vous assure qu'il n'a fait que changer de cheminée, et que la fortune l'est venue chercher dans sa chambre, assez incommodé des chicanes de son rhumatisme. L'abbé de Grignan étoit désolé; il eût jeté sa part aux chiens; et tout d'un coup, par suite d'arrangements, trop longs à vous dire, on le nomme, on le choisit, et le voilà dans le plus agréable évêché qu'on puisse souhaiter. Portez-vous toujours bien, cette provision est bonne; que savons-nous? je regarde l'avenir comme une obscurité, dont il peut arriver des biens et des clartés à quoi l'on ne s'attend pas.

M. de Lavardin se marie [1], c'est tout de bon : et on dit que c'est madame de Mouci [2] qui inspire à madame de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils : c'est une ame tout extraordinaire que cette Mouci. Ce petit Molac épouse la sœur de la duchesse de Fontanges : le roi lui donne la valeur de plus de quatre cent mille francs. Mon Dieu, que vous dites bien sur la mort de M. de La Rochefoucauld, et de tous les autres! *On serre les files, il n'y paroît plus*. Il est pourtant vrai que madame de La Fayette est accablée de tristesse, et n'a point senti, comme elle auroit fait, ce qui est arrivé à son fils; madame la dauphine n'avoit garde de ne la pas bien traiter : madame de Savoie

[1] Avec Louise-Anne de Noailles, sœur d'Anne-Jules, duc de Noailles, maréchal de France.

[2] Marie de Harlai, femme de François Le Bouteillier de Senlis, marquis de Mouci, maréchal-de-camp, sœur d'Achille de Harlai, alors procureur-général, et depuis premier président du parlement de Paris.

lui en avoit écrit comme de sa meilleure amie.

Je suis fort aise que M. de Grignan soi' content de ma lettre : j'ai dit assez sincèrement ce que je pense; il devroit bien le penser lui-même, et renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier; il ne faudroit pas qu'elles dormissent, comme cette noblesse de Basse-Bretagne; il seroit à souhaiter qu'elles fussent entièrement supprimées. Adieu, ma très aimable et très raisonnable, j'admire et j'aime vos lettres; cependant je n'en veux point; cela paroît un peu extraordinaire, mais cela est ainsi : coupez court, faites discourir Montgobert : je m'engage à vous ôter le dessein de m'écrire beaucoup, par la longueur dont je fais mes lettres; vous les trouverez au-dessus de vos forces, c'est ce que je veux : ainsi ma poitrine sauvera la vôtre. Il me semble que vous avez bien des commerces, quoi que vous disiez; pour moi, je ne fais que répondre, je n'attaque point : mais cela fait quelquefois tant de lettres, que les jours de courrier, quand je trouve le soir mon écritoire, j'ai envie de me cacher sous le lit, comme cette chienne de feu MADAME, quand elle voyoit des livres.

744.

A la même.

Aux Rochers, 9 juin, jour de la Pentecôte 1680.

Vous êtes donc pour l'attention aux histoires, comme je suis pour le chapelet; vous ne savez de quoi traite Justin. La petite de Biais disoit qu'elle avoit vu quelque chose de la conversion de saint Augustin dans la fin de Quinte-Curce : vous pourriez fort bien en dire autant, et vous ne voulez pas que je dise: *ma fille a trop d'esprit*; puisque vous n'en êtes pas plus grasse pour être ignorante, je vous conseille de répéter les vieilles leçons de votre *père* Descartes. Je voudrois que vous pussiez avoir Corbinelli; il me semble que présentement il vous divertiroit. Pour moi, je trouve les jours d'une longueur excessive, je ne m'aperçois point qu'ils finissent : sept, huit, neuf heures du soir n'y font rien. Quand il me vient des *Madames*, je prends vitement mon ouvrage, je ne les trouve pas dignes de mes bois, je les reconduis; la dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper, et moi je vais me promener. Je veux penser à Dieu, je pense à vous; je veux dire mon chapelet, je rêve; je trouve *Pilois*, je parle de trois ou quatre allées nouvelles que je vais faire; et puis je reviens quand il fait du serein, de peur de vous déplaire.

Je lis des livres de dévotion, parce que je voulois me préparer à recevoir le Saint-Esprit; ah! que c'eût été un vrai lieu pour l'attendre que cette solitude! mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter; c'est lui qui *prie en nous par des gémissements ineffables*. C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela. Je le trouve bien janséniste, et saint Paul aussi; les jésuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte : *est-ce que je parle à toi*! et là-dessus ils font un bruit étrange, et réveillent les disciples cachés de ces deux grands saints.

Plût à Dieu que j'eusse à Vitré mes pauvres filles de Sainte-Marie (*de Nantes*)! je n'aime point vos baragouines d'Aix : pour moi, je mettrois la petite avec sa tante; elle seroit abbesse quelque jour; cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques : on accorde la gloire et les plaisirs. Vous êtes plus à portée de juger sur cela que personne du monde. L'abbaye pourroit être si petite, le pays si détestable, que vous feriez mal de l'y mettre; mais si cela n'est pas, il me semble en gros qu'elle seroit mille fois mieux là qu'à Aix, où vous n'irez plus[1]. C'est une enfant entièrement perdue, et que vous ne verrez plus, puisque M. de Vendôme sera gouverneur : elle se désespèrera. On a mille consolations dans une abbaye; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on va aux eaux, on est la nièce de *Madame*; enfin il me semble que cela vaut mieux. Mais qu'en dit M. l'archevêque? Son avis doit vous décider. Le vôtre me paroît bien mauvais sur tout ce que vous me dites de vous : à qui en avez-vous

[1] Madame de Sévigné se flattoit que M. le duc de Vendôme, qui étoit gouverneur de Provence, y commanderoit à l'avenir, et que M. et madame de Grignan viendroient s'établir à Paris et à la cour.

de parler si mal de votre esprit, qui est si beau et si bon? Y en a-t-il quelqu'un au monde qui soit plus pénétré de la raison et de ses devoirs? Et vous vous moquez de moi! vous savez bien ce que vous êtes au-dessus des autres; vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence, et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez : le papier ne manque non plus que la matière : mais pour tout dire en un mot, vous avez du fonds pour être tout ce que vous voudrez. Il y a bien des gens à qui l'étoffe manque, qui voient à tout moment le bout de leur esprit; ma chère enfant, ne vous plaignez pas.

Je reçois une lettre de madame de Vins; elle me dit de vos nouvelles, vous êtes notre lien; elle est abymée dans ses procès, et ne regrette cette sujétion que parce que cela l'empêche d'être à Pomponne. Elle est d'une sagesse qui me touche et que j'admire; elle me paroît triste, et aussi éloignée de désirer les plaisirs qui ne lui conviennent plus, que persuadée de la Providence qui l'a mise en cet état : elle ne cherche plus de douceur que dans sa famille. Je vous envoie un morceau d'une lettre de votre frère; vous y verrez en quatre mots l'état de son ame : il est à Fontainebleau. On me mande qu'on y est au milieu des plaisirs sans avoir un moment de joie. La faveur de madame de Maintenon croît toujours : celle de *Quantova* (*madame de Montespan*) diminue à vue d'œil. Cette Fontanges est au plus haut degré.

Madame de La Fayette me mande qu'elle est plus touchée qu'elle-même ne le croyoit, étant occupée de sa santé et de ses enfants : mais ces soins ont fait place à la véritable tristesse de son cœur; elle est seule dans le monde; elle me regrette fort, à ce qu'elle dit : j'aurois fait mon devoir assurément dans cette occasion unique dans la vie. Cette pauvre femme ne peut *serrer la file* d'une manière à remplir cette place.

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Elle me dit ce vers que j'ai pensé mille fois pour elle. Sa santé est toujours très mauvaise; cela contribue à la tristesse. Ses deux enfants sont hors de Paris; Langlade, moi, tous ses restes d'amis sont à Fontainebleau : madame de Coulanges s'en va. Madame de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux, je lui ferai vos compliments; elle m'écrit qu'elle est contente, et je vois que non : une belle-fille la dérange; je ne crois pas même qu'elles logent ensemble. Je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque de madame de Mouci; elle ne se plaindra point, mais elle pourra bien étouffer, je vois leurs cœurs. Madame de Lavardin me parle de Malicorne, où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste, je vois encore l'embarras du fils déchiré d'amitié, de reconnoissance pour sa mère, chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, sacrifié sottement à son nom et à sa maison : quand je serois à cette noce, je n'y verrois pas plus clair. En vérité, je prends intérêt à tous ces divers personnages, je fais des réflexions sur toutes ces choses dans mes bois. Je vois avec quelque sorte de consolation que personne n'est content dans ce monde : *ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme.* Si j'avois quelqu'un pour m'aider à philosopher, je pense que je deviendrois une de vos écolières. Je m'en vais prendre quelques livres pour essayer de faire usage de ma raison : je ne prendrai pas votre père Sénault; où allez-vous chercher cet obscur galimatias. Que ne demeurez-vous dans les droites simplicités de votre *père* (*Descartes*)? Il me faudra toujours quelque petite histoire; car je suis grossière comme votre frère : les choses abstraites vous sont naturelles, comme elles nous sont étrangères. Ma fille, pour être si opposées dans nos lectures, nous n'en sommes pas moins bien ensemble; au contraire, nous sommes une nouveauté l'une à l'autre. Je m'en vais prier Dieu qu'il me donne son Saint-Esprit, car je ne me charge guère de demander en détail : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Devroit-on dire autre chose? Quand je fais des reproches au petit marquis, c'est pour avoir le plaisir de songer que je le fais répondre brusquement; je n'ai point l'idée que rien ne le touche plus joliment que cet endroit, il n'est que trop sage et trop posé, il faut le secouer par des plaintes injustes.

745.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 12 juin 1680.

Comment! ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser! J'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons, quand on lui découvrit qu'il faisoit de la prose. Il est vrai que je me sens assez portée à faire honneur à la grace de Jésus-Christ. Je ne dis point comme la reine-mère dans l'excès de son zèle contre ces misérables jansénistes : *Ah! fi, fi de la grace!* Je dis tout le contraire, et je trouve que j'ai de bons garants. Puisque vous m'avez dit vos visions sur le sujet de la fortune de vos beaux-frères, je vous dirai sincèrement que j'avois peur que l'air d'une maison où l'on parle quelquefois de cette divine grace, ne fît tort à l'abbé de Grignan; Dieu merci, je n'ai point fait de mal, non plus que vous; et si je me tais maintenant, comme je le dois et le veux faire, ce ne sera plus par la crainte de nuire à personne. Vos jeunes prélats ne sont point du tout soupçonnés de *cette hérésie*. Je viens d'écrire au chevalier, il m'a parfaitement oubliée; comme il n'est point Grignan sur la paresse, son oubli tire à conséquence. C'est aujourd'hui, ma fille, que l'on commence votre grand bâtiment; du But fera des merveilles pour presser les ouvriers; il n'a pas été possible de commencer plus tôt, il y aura assez de temps.

Je vous envoie un billet de madame de Lavardin, où vous verrez tout ce qu'elle pense. Je serois tentée de vous envoyer une grande lettre de madame de Mouei, où elle prend plaisir de me conter tout ce qu'elle fait pour cette noce; elle me choisit plutôt qu'une autre, pour me faire part de sa conduite : elle a raison, ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier. Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait donner mille louis pour des perles; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter, les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié, qu'elle a choisis. Son cœur se venge par les bienfaits; sans elle, c'étoit une noce de village; elle a fait donner des terres considérables; et pour comble de biens, elle fera qu'ils ne logeront point avec madame de Lavardin. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures, qui ne convient point à de jeunes gens. Madame de Mouei m'étale avec plaisir toute sa belle ame, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière, et d'étonner par des procédés non communs, est, ce me semble, la source de bien des vertus. Elle me mande que si j'étois à Paris, elle seroit contente, parce que je l'entendrois; que personne ne comprend ce qu'elle fait, qu'au reste, je pâmerois de rire, de voir les convulsions de madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme *ces filles de Loudun*, je comprends que c'est une assez plaisante scène. La marquise d'Uxelles m'écrit aussi fort agréablement. Ces veuves font des merveilles. Madame de Coulanges m'assure qu'elle part le 20 pour Lyon; elle me mande mille bagatelles. Cette ville va devenir la source de ce qu'il y aura de plus particulier à la cour; mais pensez-vous qu'elle daigne leur donner de cette bonne marchandise?

Il vint ici l'autre jour un Augustin indigne, très indigne, à qui je ne répondis sur ses magnifiques ignorances, (car il avoit un ton de prédicateur), qu'avec un *cotal riso amaro*; et comme il continuoit, je me sentis extrêmement tentée de lui jeter un livre à la tête. Je crois que c'est ainsi que madame de Coulanges répondra aux dames de Lyon. Vous aurez le petit Coulanges; il a renoncé à M. de Chaulnes et à la Bretagne, pour Lyon et pour Grignan. Je serois bien de cet avis, ma très chère; un de mes grands desirs seroit de m'y trouver avec vous tous : ah! que j'aimerois à souper à Rochecourbières, et que la musique de M. de Grignan, et ces beaux endroits de l'opéra qui me font toujours rougir les yeux, et cent fois répétés par vos échos, me feroient un véritable plaisir! c'est, en vérité, une fort jolie partie. Vous êtes une très bonne et grande compagnie; c'est une ville que le château de Grignan. Il est vrai qu'à voir nos établissements et nos humeurs, il semble que l'on ait fait un *quiproquo*. Cependant à notre honneur, vous vous accom-

modez de votre place souveraine, exposée, brillante; la *pauvre femme!* et moi, de ma médiocre fortune, de mon obscurité et de mes bois. C'est qu'en vérité je sais bien d'où tout cela vient; il faut lever les yeux, après les avoir tenus long-temps à terre.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il fait » chaud dans le mail, il n'y a pas un brin de vent; » la lune y fait des effets les plus plaisants du » monde. » Je ne pus résister à la tentation; je mets mon infanterie sur pied; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étoient point nécessaires; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve mille *coquesigrues*, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci, par-là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés, qui ne montroient que la tête, des prêtres qui n'osoient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée, à l'exemple des anciens, comme disoit ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry, de donner cette marque de respect à la lune : je vous assure que je m'en porte fort bien.

Il m'est tombé des nues le plus beau chapelet du monde, c'est assurément parce que je le dis si bien: la balle au bon joueur. Ce chapelet de calambouc est accompagné d'une croix de diamants fort jolie, et d'une tête de mort de corail : il me semble que *j'ai vu ce chien de visage-là quelque part.* Expliquez-moi par quelle raison il est sorti d'où il étoit, et comment il a passé tant de pays pour venir jusqu'à moi; en attendant, je ne le dirai pas sans beaucoup rêver; il attirera encore plus de distractions que les autres : j'attends votre réponse là-dessus.

Savez-vous l'histoire de madame de Saint-Pouanges? On me l'a long-temps cachée, de peur que je ne voulusse pas revenir à Paris en carrosse. Cette petite femme s'en va à Fontainebleau; car il faut profiter de tout : elle prétend s'y bien divertir : elle y a une jolie place; elle est jeune, les plaisirs lui conviennent : elle a même la joie de partir à six heures du soir avec bien des relais pour arriver à minuit; c'est le bel air. Voici ce qui l'attend : elle verse en chemin, une glace lui coupe son corps de jupe, et entre dans son corps si avant, qu'elle s'en meurt. On me mandoit de Paris qu'elle étoit désespérée, et des chirurgiens, et de mourir si jeune. Voilà une belle aventure, si vous la savez c'est une folie de vous l'avoir mandée, mais c'est qu'elle me fait une grande trace dans le cerveau.

On disoit que madame de Nevers en faisoit une dans la première tête du monde (*le roi*), et qu'une autre tête plus petite (*M. le duc*) en étoit renversée; mais je ne trouve point que cela ait eu de suite. Le roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de madame de Fontanges est brillant et solide; mais que pourroit-on penser sur cette bonne amitié? J'ai reçu une lettre de M. de Pomponne du milieu de son oisiveté, dont je me trouve plus honorée que quand il étoit à Saint-Germain; c'est là où il est redevenu parfait comme à Fresne : ah! qu'il fait un bon usage de sa disgrace, et qu'il est en bonne compagnie! Il est vrai que je me serois assez bien accommodée de mon Agnès; je lui aurois du moins décrié son confesseur : il est pourtant moins dangereux que celui de madame de Tallard. Je n'aurois pas eu plus de peine à expliquer à cette belle le portrait que vous m'avez fait de vous, que j'en ai eu à y répondre. Ma chère enfant, vous avez du mérite et de l'esprit, et de la raison pour en faire cinq ou six personnes; c'est à vous d'employer cette étoffe : il est toujours beau de l'avoir. Je suis trop heureuse que vous soyez convaincue de mon amitié parfaite; vous faites bien de l'honneur à mon cœur d'observer, comme vous faites, ses allures naturelles; je voudrois aussi que vous m'entendissiez parler du vôtre, et que vous sussiez de quelle manière je compte sur le fond et sur la solidité de votre tendresse : que puis-je desirer de plus de la personne du monde que j'aime le mieux? Vos lettres sont lues et relues avec des sentiments dignes de la mienne. Vous m'occupez toute la semaine : le lundi au matin je les reçois; je les lis, j'y fais réponse jusqu'au mercredi; le jeudi j'attends, le vendredi matin en voilà encore; cela me nourrit de la même sorte jusqu'au dimanche; et ainsi les jours vont, en attendant tout ce que ma tendresse me fait espérer, sans savoir précisément comme tout se démêlera.

Mademoiselle du Plessis est dans son couvent; j'aime mieux mes figures nocturnes qu'elle. J'embrasse mon petit marquis, vous lui faites plus de bien que dix précepteurs.

746.

A la même.

Aux Rochers, samedi 15 juin 1680.

Je ne réponds point à ce que vous me dites de mes lettres; je suis ravie qu'elles vous plaisent; mais si vous ne me le disiez, je ne les croirois pas supportables. Je n'ai jamais le courage de les lire tout entières, et je dis quelquefois : Mon Dieu, que je plains ma fille de lire tout ce fatras de bagatelles. Quelquefois même je me repens de tant écrire, je crois que cela vous jette trop de pensées; et vous fait peut-être une sorte d'obligation de me faire réponse : ah! laissez-moi causer avec vous, cela me divertit; mais ne me répondez point, il vous en coûte trop cher : votre dernière lettre passe les bornes du régime, et du soin que vous devez avoir de vous. Vous êtes trop bonne de me souhaiter du monde; il ne m'en faut point : me voilà accoutumée à la solitude : j'ai des ouvriers qui m'amusent; le bon abbé a les siens tout séparés. Le goût qu'il a pour bâtir et pour ajuster va au-delà de sa prudence : il est vrai qu'il en coûte peu, mais ce serait encore moins, si l'on se tenoit en repos. C'est ce bois qui fait mes délices, il est d'une beauté surprenante : j'y suis souvent seule avec ma canne et avec *Louison* : il ne m'en faut pas davantage. Quand je suis dans mon cabinet, c'est une si bonne compagnie, que je dis en moi-même : ce petit endroit seroit digne de ma fille; elle ne mettroit pas la main sur un livre qu'elle n'en fût contente : on ne sait auquel entendre. J'ai pris *les Conversations chrétiennes*; elles sont d'un bon Cartésien qui sait par cœur votre *Recherche de la vérité*, qui parle de cette philosophie et du souverain pouvoir que Dieu a sur nous, de sorte que nous vivons, nous nous mouvons et nous respirons en lui, comme dit Saint-Paul, et c'est par lui que nous connoissons tout. Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence; s'il n'y est pas, je le quitterai humblement, renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'éclairée quand je ne le suis pas. Je vous assure que je pense comme *nos frères*; et si j'imprimois, je dirois : *je pense comme eux*. Je sais la différence du langage politique à celui des chambres : enfin Dieu est tout-puissant, et fait tout ce qu'il veut, j'entends cela, il veut notre cœur, nous ne voulons pas le lui donner, voilà tout le mystère. N'allez pas révéler celui de nos filles de Nantes; elles me mandent qu'elles sont charmées de ce livre que je leur ai fait prêter. Vous me faites souvenir de cette sottise que je répondis pour ne pas aller chez madame de Bret.... *que je n'avois qu'un fils*; cela fit trembler vos prélats. Je pensois qu'il n'y eût en gros que le mauvais air de mon *hérésie*, je vous en parlois l'autre jour; mais je comprends que cette parole fut étrange. Dieu merci, ma chère comtesse, nous n'avons rien gâté, vos deux frères ne seroient pas mieux jusqu'à présent, quand nous aurions été *molinistes*. Les *opinions probables*, ni la *direction d'intention* dans l'hôtel de Carnavalet, ne leur auroient pas été plus avantageuses que tout le libertinage de nos conversations. J'en suis ravie, et j'ai souvent pensé à toute l'injustice qu'on nous pourroit faire là-dessus. Je ne comprends rien du tout à M. de La Trousse, ni à madame d'Épinoi, ni à ce laquais qui a volé; je me ferai instruire, et vous enverrai la lettre. Vous verrez que cette bonne Lavardin est toute désolée; qui pourroit s'imaginer qu'elle ne fût pas transportée de marier son fils? C'est pour les sots ces sortes de jugements; tenons-nous-en à croire fermement que personne n'est heureux. Ce petit Cheverni me le paroît assez; voyez comme il a bien su se tirer de la misère. Votre pauvre frère est bien propre à n'être jamais heureux dans ce monde-ci : quant à l'autre, s'il faut en juger selon les apparences, je ne vois point jusqu'à présent qu'il soit dans le bon chemin. M. de Châlons est dans le ciel; c'étoit un saint prélat et un honnête homme : nous voyons partir tous nos pauvres amis.

Je mandois l'autre jour à madame de Vins que je lui donnois à deviner quelle sorte de vertu je mettois ici le plus souvent en pratique, et je lui disois que c'étoit la libéralité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses sommes depuis mon arrivée : un matin, huit cents francs, l'autre mille francs; l'autre cinq; un autre jour trois cents écus : il semble

que ce soit pour rire, ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer : que fait-on ? il faut bien leur donner. Vous croyez bien que je n'en prétends pas un grand mérite, puisque c'est par force : mais j'étois toute prise de cette pensée en écrivant à madame de Vins, et je lui dis cette folie. Je me venge de ces banqueroutes sur les lods et ventes. Je n'ai pas encore touché ces six mille francs de Nantes : dès qu'il y a quelque affaire à finir, cela ne va pas si vite. Je vis arriver l'autre jour une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis, les manches tailladées : ah ! Seigneur, quand je la vis, je me crus bien ruinée : elle me doit huit mille francs. M. de Grignan auroit été amoureux de cette femme, elle est sur le moule de celle qu'il a vue à Paris. Ce matin, il est entré un paysan avec des sacs de tous les côtés; il en avoit sous ses bras, dans ses poches, dans ses chausses; car en ce pays c'est la première chose qu'ils font que de les délier; ceux qui ne le font pas sont habillés d'une étrange façon; la mode de boutonner le justaucorps par en bas n'y est point encore établie : l'économie est grande sur l'étoffe des chausses; de sorte que depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais : Ah, mon ami! vous voilà bien chargé, combien apportez-vous ? Monsieur, dit-il, en respirant à peine, je crois qu'il y a bien ici trente francs : c'étoient tous les doubles de France qui se sont réfugiés dans cette province avec les chapeaux pointus, et qui abusent ainsi de notre patience.

Vous m'avez fait un grand plaisir de parler de Montgobert : je crus bien que ce que je vous mandois sur son sujet étoit inutile, et que votre bon esprit auroit tout apaisé. C'est ainsi que vous devez toujours faire, ma fille, malgré tous les chagrins passagers : le fond de Montgobert est admirable pour vous; le reste est un effet du tempérament indocile et trop brusque : je fais toujours un grand honneur aux sentiments du cœur; on est quelquefois obligé de souffrir les circonstances et dépendances de l'amitié, quoiqu'elles ne soient pas agréables. J'enverrai un de ces jours à Montgobert de méchantes causes à soutenir à Rochecourbières : puisqu'elle a ce talent, il faut l'exercer. Vous aurez M. de Coulanges qui sera un grand acteur; il vous contera ses espérances; je ne les sais pas : il craint tant la solitude qu'il ne veut pas même écrire aux gens qui y sont. Grignan est tout propre à le charmer : il en charmeroit bien d'autres : je n'ai jamais vu une si bonne compagnie, elle fait l'objet de mes desirs : j'y pense sans cesse dans mes allées, et je relis vos lettres en disant, comme à Livry : Voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disoit, il y a huit ou neuf jours; car enfin c'est elle qui me parle, et je jouis ainsi de *cet art ingénieux de peindre la parole et de parler aux yeux, etc.* Vous savez bien que ce ne sont pas les bois des Rochers qui me font penser à vous; je n'en suis pas moins occupée au milieu de Paris; c'est le fond et le centre; tout passe, tout glisse, tout est par-dessus ou à côté, et ne fait que de légères traces à mon cerveau. J'ai oublié mon Agnès, elle est pourtant jolie; son esprit a un petit air de province. Celui de madame de Tarente est encore dans le grand air. Les chemins de Vitré ici sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi et de M. de Chaulnes; tous les paysans de la baronnie y seront lundi. Adieu, ma très chère : quand je vous dis que mon amitié vous est inutile, ne comprenez-vous point bien comme je l'entends, et où mon cœur et mon imagination me portent ? Pensez-vous que je sois bien contente du peu d'usage que je fais de tant de bonnes intentions ? Dites-moi si vous ne mettrez point la petite d'Aix avec sa tante, et si vous ôterez Pauline d'avec vous : c'est un prodige que cette petite, son esprit est sa dot; voulez-vous la rendre une personne toute commune ? Je la mènerois toujours avec moi, j'en ferois mon plaisir, je me garderois bien de la mettre à Aix avec sa sœur [1] : enfin, comme elle est extraordinaire, je la traiterois extraordinairement.

[1] Marie-Blanche, sœur aînée de Pauline, étoit aux filles de Sainte-Marie, à Aix, où dans la suite elle entra en religion.

747.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 19 juin 1680.

Quel temps avez-vous, ma chère enfant? il me semble que vos parties de Rochecourbières font voir qu'il est fort beau. Pour nous, c'est une pitié, il fait un froid et une pluie contre toute raison. J'ai une robe de chambre ouatée, j'allume du feu tous les soirs, et *la Carthage* de mes bois est interrompue : cela ne nuit pas à me faire trouver les jours aussi longs que ceux du mois de mai : mais ne me souhaitez personne, je ne voudrois que ce que je puis avoir. Cette furie à la Saint-Jean ne peut pas durer long-temps; je reprendrai mes amusements, mes livres et mon écritoire : vos lettres très aimables me font une occupation que j'aime beaucoup mieux que tout ce que vous pouvez imaginer. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout, *des oui, des voire*, des *lanternes* où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces *Conversations chrétiennes* dont je vous ai parlé, je suis très persuadée que vous connoissez ce livre; c'est toute la philosophie de *votre père* (*Descartes*) accommodée au christianisme; c'est la preuve de l'existence de Dieu, sans le secours de la foi. Je vous ai entendue parler si souvent sur tout cela, et Corbinelli, et La Mousse, que je me ressouviens avec plaisir de tous vos discours; cela me donne assez de lumières pour entendre ce dialogue : je vous manderai si cette capacité me conduira jusqu'à la fin du livre.

Vous faites un merveilleux usage de vos *Métamorphoses*, je les relirai à votre intention : si j'avois de la mémoire, j'aurois appliqué bien naturellement le ravage d'Erisichton dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que mon fils a fait au Buron[1] qui est à moi. Je crois qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux, et qu'enfin il se mangera lui-même. Vous n'êtes point si malhabile que lui; car encore voit-on le sujet de vos mécomptes : vos dépenses excessives, la quantité de vos domestiques, votre équipage, le grand air de votre maison, dépensant à tout, assez pour vous incommoder, pas assez au gré de M. de Grignan. Il ne faut point avoir de commerce avec *les amis* de M. de Luxembourg pour voir ce qui cause vos peines. Mais pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou; il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie, pas un cheval pour suivre le roi et M. le dauphin à la chasse, n'osant jouer un louis; et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous en seriez surprise. Je le compare aux cousins de votre pays, qui font beaucoup de mal, sans qu'on les voie ni qu'on les entende. En vérité, ma fille, je n'ai pas donné toute mon incapacité à mes enfants; je ne suis nullement habile, mais je suis sage et docile : vous feriez mieux que moi, si vous n'étiez dans un tourbillon qui vous emporte, sans que vous puissiez le retenir. J'espère donc, comme vous, que peut-être ce même tourbillon vous amènera à Paris : cette espérance me soutient le cœur et l'ame : vous avez des ressources, et si vous vous portez aussi bien que vous dites, je ne vois rien qui puisse traverser votre retour.

[1] Les enfants de madame de Sévigné lui avoient abandonné cette terre pour le montant des reprises matrimoniales qu'elle avoit droit d'exercer.

748. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 19 juin 1680.

J'ai été un mois à Nantes pour des affaires. Je ne suis ici en repos que depuis quinze jours. Je vous demande de vos nouvelles, mon cher cousin, et de celles de l'aimable veuve. Comment vont ses affaires? On m'a mandé que vous en vouliez recommencer une avec madame de Monglas; n'admirez-vous point qu'on en puisse avoir sur des tons si différents? La dernière pourroit bien n'être pas la moins bonne. Je me plains d'être ici quand vous êtes tous deux à Paris. Nous sommes assez bien concertés quand nous sommes ensemble. Il s'en faut beaucoup que la conversation ne languisse; Corbinelli y tient bien sa place. Je suis ici dans une fort grande solitude; et pour n'y être pas accoutumée, je m'y accoutume assez bien. C'est une consolation que de lire. J'ai ici une petite bibliothèque qui se-

roit digne de vous; mais vous seriez bien digne de moi, et si nous étions voisins, nous ferions un grand commerce de nos esprits et de nos lectures. j'en reviens toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plu. Il n'étoit pas aisé de comprendre qu'une demoiselle de Bourgogne, élevée à la cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne; mais elle a si bien disposé de la suite, que je l'honore toujours, et que je regarde avec respect toute sa conduite. Celle qu'elle a eue pour vous est bien douloureuse : je la sens peut-être plus que je ne devrois, mais enfin il faut se soumettre à ce qui est amer, comme à ce qui est doux.

Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides.

Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennuis, et vous me donnerez de la joie, et de la lumière à mon esprit. Je vous embrasse, le père et la fille, tous deux très aimables.

---

749. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 26 juin 1680.

Il est plaisant que vendredi dernier je me sois plaint à notre ami Corbinelli que vous ne m'ayez pas encore écrit, Madame, depuis que vous êtes en Bretagne, et que le lendemain j'aie reçu votre lettre. Quand vous auriez été à Paris, mes reproches ne vous auroient pas fait aller plus vite.

La *veuve heureuse* poursuit vivement l'appel de son beau-père. J'ai fait toute la peur à madame de Monglas, et lorsqu'elle attendoit la honte de paroître en public manquer de bonne foi; je lui viens de faire dire par la comtesse de Fiesque, qu'après les sentiments que j'avois eus pour elle, je ne lui voulois jamais faire de mal. Je ne sais comment elle recevra cela, mais je sais bien pourquoi je l'ai fait.

Cheverni a épousé la petite Saumery, à qui son père a donné cent mille francs, et le roi soixante mille écus pour récompenser feu Monglas des avances qu'il avoit faites quand il étoit maître de la garde-robe. Mon ami Saint-Aignan avoit des intentions pour la petite Saumery; il est bien fâché que Cheverni lui ait été préféré.

Vous avez raison, ma chère cousine, de dire qu'il faut se soumettre aux ordres de la Providence. Nous serions bien fous si nous raisonnions sur sa conduite; cependant je ne prétends pas l'offenser quand je dis que je voudrois bien qu'il lui eût plu de me faire passer ma vie avec vous, ou du moins dans votre voisinage. Pour les maux que cette Providence m'a faits en ruinant ma fortune, j'ai été long-temps sans vouloir croire que ce fût pour mon bien, comme me le disoient mes directeurs. Mais enfin, j'en suis persuadé depuis trois ans; je ne dis pas seulement pour mon bien en l'autre monde, mais encore pour mon repos en celui-ci. Dieu me récompense déjà en quelque façon de mes peines par ma résignation; et je dis maintenant de ce bon maître ce que dans ma folle jeunesse je disois de l'amour.

Il paye en un moment un siècle de travaux;
Et tous les autres biens ne valent pas ses maux.

Je suis trop heureux de croire, plus que je n'ai jamais fait, que ceux qui me connoissent me jugent digne des grands honneurs et des grands établissements. Pour ce que pensent de moi ceux qui ne me connoissent point, je ne m'en tourmente guère, et j'espère que bientôt les sentiments des uns et des autres sur mon sujet me seront fort indifférents en l'autre monde. Je souhaiterois seulement un peu plus de bien que j'en ai, pour pouvoir mettre mes enfants en état de ne m'être point à charge. J'espère qu'il m'en viendra pour cela; mais, en tous cas, un peu de résignation, et un peu de philosophie m'en consoleront bien vite. Cependant je fais des pas du côté du roi, et quoique cela marche lentement, il fait du chemin. Sur ce que je lui fis dire il y a quelque temps, que je ne lui demandois ni grace ni retour pour moi, mais que je le suppliois, en considération de mes services, de donner quelque chose à mes enfants, il répondit qu'il le feroit volontiers aux occasions; et comme mon ami (*M. de Saint-Aignan*) lui demanda s'il vouloit bien qu'il me dît cela de sa part, il y a

un mois que je lui écrivis la lettre dont je vous envoie la copie, en lui envoyant en même temps un fragment de mes mémoires, depuis la bataille de Dunkerque jusques à ma prison, qui sont de six années. Il y a trouvé son compte, et moi le mien. Je voudrois que vous pussiez lire ces Mémoires, ils vous amuseroient dans votre solitude. Il me paroît que vous vous y ennuyez; mettez-y ordre, ma chère cousine; occupez-vous fortement, pour éviter l'ennui; rien n'est si dangereux pour la santé que de s'ennuyer.

J'ai fait vos amitiés à votre nièce, elle les reçoit avec une tendresse et une reconnoissance infinie.

750.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 21 juin 1680.

Le mauvais temps continue, ma chère fille; il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour le repentir du temps, qui enfin veut changer de conduite, et l'on se trouve noyé. Cela nous est arrivé deux ou trois fois; et pour être un peu mieux garantis que par des casaques et des chapeaux, nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de *vernillonneterie*, et une autre au bout de *l'infinie*, où l'on pourra se mettre à couvert de tout, et causer, et lire, et jouer : ces deux petits parasols ou paraplnies seront un agrément et une commodité, et ne nous coûteront presque rien. Voilà les grandes nouvelles de nos bois; je serois tentée de les faire mettre dans le *Mercure galant*. Vous m'en parlez vraiment d'une façon trop plaisante; je vous remercie de l'endroit que vous m'avez envoyé : si je croyois y retrouver encore la belle mademoiselle de Sévigné, et la fête sur les galères que M. de Vivonne n'a point donnée à madame la comtesse de Grignan, je ferois la dépense de l'acheter; mais, craignant aussi de n'y pas voir des relations de vos fêtes nocturnes de Rochecourblère, je me contenterai de l'emprunter à Vitré. Je ne sais comment vous pouvez dire que la devise ne fût pas aussi juste pour vous que pour madame la dauphine : j'entre dans votre pensée; il faut quelqu'un qui ait bien du fonds d'esprit : je ne veux pas vous louer : mais c'est précisément pour vous, et c'est une jolie chose de dire qu'il y ait plus de charme au dedans qu'au dehors; ne soyez donc point ingrate au bon Clément; jamais rien ne sera si joli. Je rétracte ce que j'avois dit en courant et sans y penser; vous me faites voir que j'ai tort d'avoir voulu badiner sur ce comte d'Oldenbourg; ne sommes-nous pas, comme vous dites, accoutumées à des noms aussi allemands? celui-là pourtant ne pouvoit être de vos amis, étant toujours en Suède; mais pour le nom, il n'étoit point barbare : ce fut ma plume qui voulut faire cette méchante plaisanterie. Mais en voici bien une autre : mes femmes-de-chambre me voyant occupée de ce beau chapelet, ont trouvé plaisant de m'écrire la lettre que je vous ai envoyée, et qui a si parfaitement réussi, qu'elles en ont été effrayées, comme nous le fûmes une fois à Fresne, pour une fausseté que cette bonne Scuderi avoit prise trop âprement : vous en souvient-il? Elles ne virent donc vous envoyer cette lettre, partagées entre pâmer de rire et mourir de peur. Comment, disoit Hélène, se moquer de sa maîtresse! mais, disoit Marie, c'est pour rire, cela réjouira madame la comtesse. Enfin elle ont tant tortillé autour de moi, que, m'ayant trouvée dans un bon moment, elles ont tâté et trouvé le terrain favorable, et m'ont avoué qu'elles avoient fait écrire cette lettre par Demonville; elles m'ont dit qu'elle étoit encore toute mouillée; que je devois bien la reconnoître pour une fripponnerie, plutôt que de vous l'envoyer; que depuis trois nuits elles ne dormoient point, et qu'enfin elles me demandoient pardon. Voyez si vous ne retrouvez pas votre mère à ces sottes simplicités, qui nous ont tant diverties à Livry, et que je souhaite qui vous réjouissent encore. Vous n'avez donc plus qu'à me mander pourquoi vous m'avez envoyé ce beau chapelet que j'ai méconnu; et moi je vous en remercierai aussitôt. Si je voulois, je vous citerois M. de La Rochefoucauld, qui étoit aussi aisé à tromper que moi; mais il avoit tant d'autres sortes de mérites, que je n'en puis pas faire une consolation, ni une comparaison. Avez-vous lu la gazette de Flandre? voici qui va vous dé-

goûter de la sagesse humaine, puisque même après la mort on n'est point exempt des injustices de la fortune. « M. de La Rochefoucauld, *dit cette gazette*, a laissé un écrit où il dit que Gourville l'a » toujours utilement et fidèlement servi, et qu'il se » repent bien de n'avoir point laissé à sa prudence » le soin de négocier le mariage de son petit-fils » avec mademoiselle de Louvois, parce qu'il y a » été trompé. » Je ne pense pas qu'il y ait une plus ridicule chose ; de quelque lieu qu'elle vienne, elle est bien diabolique.

On me mande que les conversations de Sa Majesté avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir, qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix, que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte ; qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours. Mon amie (*madame de Coulanges*) me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font.

Madame de La Sablière est dans ses Incurables, très bien guérie d'un mal[1] que l'on croit incurable pendant quelque temps, et dont la guérison réjouit plus que nulle autre. Elle est dans ce bienheureux état; elle est dévote et vraiment dévote; elle fait un bon usage de son libre arbitre; mais n'est-ce pas Dieu qui le lui fait faire? n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir ? n'est-ce pas Dieu qui l'a délivrée de l'empire du démon ? n'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur ? n'est-ce pas Dieu qui la fait marcher et qui la soutient ? n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le desir d'être à lui ? c'est cela qui est couronné; c'est Dieu qui couronne ses dons. Si c'est cela que vous appelez le libre arbitre, ah ! je le veux bien. Nous reprendrons saint Augustin : je reviens à mon amie.

Elle mène madame de La Fayette chez cette aimable dévote; peut-être que c'est le chemin qui fera sentir à madame de La Fayette que sa douleur n'est pas incurable. Elle m'a paru jusqu'ici fort insensible à toutes les autres choses, et même à son fils; mais que sait-on ce qui nous attend ? c'est ce que je me dis sur le sujet du mien. Comment voulez-vous que je le marie? le voilà attaché à sa grosse cousine de V.... Il m'en parle très plaisamment ; c'est bien par là qu'on marche à la fortune. Voyez ce petit menin de Cheverni, avec sa petite mine chafouine, et son esprit droit et froid, il a trouvé le moyen de se faire aimer de madame de Colbert, il épouse sa nièce : soyez bien persuadée que vous lui reverrez bientôt toutes ses belles terres dégagées, toutes ses dettes payées, et que le voilà hors de l'hôpital, où il étoit assurément. Mais on ne se refond point ; tout cela va comme il plaît à la Providence; je vois si trouble dans la destinée de votre frère, que je n'en puis parler. Je ne vois point les petits-enfants qui me viendront de ce côté, je vois les vôtres tout jolis, tout venus, et je vois que votre santé est meilleure ; voilà ce qui me charme ; mais je vous conjure, ma très chère et très bonne, de ne point abuser de ce mieux, et de craindre de retomber dans vos maux.

Je n'ai rien à vous répondre sur ce que dit saint Augustin, sinon que je l'écoute et je l'entends, quand il me dit et me répète cinq cents fois dans un même livre que tout dépend donc, comme dit l'apôtre, « non de celui qui veut, ni de celui qui » court, mais de Dieu qui fait miséricorde à qui » il lui plaît ; que ce n'est point en considération » d'aucun mérite que Dieu donne sa grace aux » hommes, mais selon son bon plaisir, afin que » l'homme ne se glorifie point, puisqu'il n'a rien » qu'il n'ait reçu. » Et tout un livre sur ce ton, plein de passages de la sainte Écriture, de saint Paul, des oraisons de l'Église ; il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu, parce que nous ne sommes plus sous l'empire du démon, et que nous sommes élus de toute éternité, selon les décrets du Père Éternel avant tous les siècles. Quand je lis tout ce livre, et que je trouve tout d'un coup : *Comment Dieu jugeroit-il les hommes, si les hommes n'avoient point de libre arbitre ?* en vérité, je n'entends point cet endroit, et je suis toute disposée à croire que c'est un mystère; mais comme ce libre arbitre ne peut pas mettre notre salut en notre pouvoir, et qu'il faut toujours dépendre de Dieu, je n'ai pas besoin d'être éclaircie sur ce passage, et je me tiendrai, si je puis, dans l'humilité et dans la dépendance. Si vous avez le livre *de la Prédestination des saints*, lisez-le, ma fille, vous en verrez beaucoup plus que je ne vous en dis. Nous avons ici une petite hu-

[1] Une grande passion pour M. de La Fare.

guenote qui dit que les enfants morts sans baptême vont droit en paradis sur la foi de leurs pères. Ah! mademoiselle, vous vous moquez de moi; comment vous voulez qu'un enfant d'Adam, qu'une partie de cette masse corrompue, voie et connoisse Dieu? il ne faut donc point de rédempteur, si l'on peut aller sans lui dans le ciel. Voilà, mademoiselle, une grande hérésie; j'étonnai un peu ma petite huguenote; je lui abandonnai les abus et les superstitions, je ne la poussai point sur le Saint-Sacrement, je me contentai d'assurer que je mourrois volontiers pour la réalité de Jésus-Christ. Je lui demandai pourquoi elle ne vouloit pas invoquer les saints, puisque parmi les huguenots ils se recommandent aux prières les uns des autres. Enfin, je me réveillai beaucoup par cette dispute, sans cela j'étois morte; car cette fille étoit venue avec une madame de La Hamélinière, dont le mari est votre parent. Cette femme est une espèce de beauté que vous avez vue une fois à Paris; elle a un amant, à bride abattue; elle est deux ou trois mois chez lui : elle s'en va à Paris, à Bourbon, familièrement avec lui, et partout avec son équipage : elle est présentement ici, avec six beaux chevaux gris, qui sont à M. le marquis : c'est aussi le cocher et le carrosse de M. le marquis : elle en parle sans fin et sans cesse. Elle n'est pas souvent chez son mari, dont les terres sont en décret; car votre cousin s'est ruiné, comme un sot, dans son château. Cette femme, qui n'a point d'affaires, ne cherche qu'à faire des visites; elle vient de vingt lieues loin, et tombe ici, comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins. Me voilà d'abord à me cacher dans ces bois, comme vous savez, pour différer mon martyre; enfin, il fallut revenir, j'ai trouvé cette grande et belle femme que je ne connois quasi point, avec une troupe qui ressembloit à celle de madame de Chevigni à Fresnes, une petite fille, une demoiselle toute bouclée, c'est la huguenote, et une autre *guimbarde*. Me voilà d'abord dans ces belles humeurs de dire, malgré moi, des rudesses, une chaise qu'on va rompre, une cérémonie de guingois : *Ne voudriez-vous pas, madame, que je passasse devant vous?* Enfin, on soupe; et pour interrompre la continuité ridicule de mes bâillements, je m'amusai à disputer contre cette fille, et cela me réveilla. Il y a trois jours que cette femme est plantée ici, je commence à m'y accoutumer; mais j'espère que, n'étant pas assez habile pour être charmée de la liberté que je prends de faire tout ce qu'il me plaît, de la quitter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, elle s'en trouvera offensée; ainsi je me ménage les délices d'un adieu charmant, qu'il est impossible d'avoir quand on a une bonne compagnie : voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu; je vous assure au moins que je ne le retiendrai pas. Je vous conjure, ma très-chère, de ne point répondre à tout ceci; je me divertis à causer, et c'est tout ce que je veux.

Mademoiselle du Plessis est à son couvent; si vous saviez comme elle a joué l'affligée, et comme elle voloit la cassette, pendant que sa mère expiroit, vous ririez de voir comme tous les vices et toutes les vertus sont jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces; car je trouve des ames de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu, comme naturellement les chevaux trottent. La main qui jette tout cela dans son univers, sait fort bien ce qu'elle fait, et tire sa gloire de tout, et tout est bien. M. de La Garde vous en dira sur ce ton plus que moi; il est trop plaisant, il m'a écrit une grande lettre d'amitié, il me dit qu'il s'en va vous voir; je ne crois pas qu'il ait fini son affaire : si vous me demandiez ce que c'est, j'en serois bien empêchée.

751.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 26 juin 1680.

Quand je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains; nous avons fait deux admirables feux devant cette porte; c'étoit la veille et le jour de Saint-Jean : il y avoit plus de trente fagots, une pyramide de fougère qui faisoit une pyramide d'ostentation; mais c'étoient des feux à profit de ménage, nous nous y chauffions tous; on ne se couche plus sans fagot; on a repris ses habits d'hiver; cela durera tant qu'il plaira à Dieu. Vous n'êtes point sujets à ces sortes d'hivers; dès que votre bise est passée, le chaud reprend le fil de son discours, et Rochecourbière n'est pas interrompu. Savez-vous

comme écrit Montgobert? elle écrit comme nous; son commerce est fort agréable. Elle me parloit la dernière fois d'un déjeûner qu'elle devoit donner dans sa chambre, où vous deviez survenir; tout cela est tourné plaisamment. Faites-la écrire pour vous, ma très chère, et reposez-vous en me parlant; cela me fait un bien que je ne puis vous dire. Je donne à examiner cette question à Rochecourbière, *si cette joie que j'ai de ne guère voir de votre écriture, est une marque d'amitié ou d'indifférence.* Je recommande cette cause à Montgobert : c'est que je suis toujours charmée de la confiance, et c'en est une que de croire fermement que j'aime mieux votre repos que mon plaisir, qui devient une peine, dès que je me représente l'état où vous met cette écritoire.

Je fais ici des promenades qui me font sentir l'amertume de votre absence, plus tristement encore que vous ne pouvez sentir la mienne au milieu de votre république; car assurément la compagnie de Grignan est si bonne et si grande, qu'elle doit vous donner plus de dissipation que le milieu de Paris. Votre petit bâtiment est achevé; on vous en mandera des nouvelles. En voulez-vous savoir de madame de La Hamélinière? elle a été ici sept jours entiers; elle ne partit qu'hier, après que j'eus pris ma médecine. J'envie bien les chevaux gris qu'elle fit paroître dans ma cour : la familiarité de cette femme est sans exemple; elle s'en retourne chez M. le marquis de La Roche-Giffard, d'où elle venoit; elle a son équipage; elle ne parle que de lui. La scène est à vingt lieues d'ici, mais cela ne l'embarrasse pas. Votre bon cousin ne laisse pas de l'adorer, et d'adorer aussi M. le marquis. On parleroit long-temps là-dessus; les choses singulières me réjouissent toujours. Je vous assure que je fus fort touchée du plaisir de voir partir ce train; j'étois dans mon lit, mais je fus très bien instruite du bruit du départ; je ne souhaite point qu'il me vienne d'autres visites : j'ai mille petites choses à faire, et j'ai à lire, car il ne faut point parler de lire avec cette compagnie-là. Je m'en vais reprendre *mes conversations* toutes pleines de *votre père* (*Descartes*). Mais une bonne fois, ma très chère, mettez un peu votre nez dans le livre *de la Prédestination des Saints*, de saint Augustin, et *du Don de la persévérance* : c'est un fort petit livre, il finit tout. Vous y verrez d'abord comme les papes et les conciles renvoient à ce Père qu'ils appellent le docteur de la grace : ensuite les lettres des saints Prosper et Hilaire, où il est fait mention des difficultés de certains prêtres de Marseille, qui disent tout comme vous; ils sont nommés *Semipélagiens* [1]. Voyez ce que saint Augustin répond à ces deux lettres, et qu'il répète cent fois. Le onzième chapitre *du don de la persévérance* me tomba hier sous la main, lisez-le, et lisez tout le livre, il n'est pas long; c'est où j'ai puisé mes erreurs; je ne suis pas seule, cela me console; et en vérité, je suis tentée de croire qu'on ne dispute aujourd'hui sur cette matière avec tant de chaleur que faute de s'entendre.

Je serois fort heureuse dans ces bois, si j'avois une feuille qui chantât : ah! la jolie chose qu'une feuille qui chante! et la triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot, et où les hiboux prennent la parole! je suis une ingrate, ce n'est que les soirs, et j'y entends mille oiseaux tous les matins. Vous n'en avez point où vous êtes, et vous ne faites qu'observer, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent; votre terrasse doit être une fort belle chose : j'y suis souvent avec vous, et mon imagination sait bien où vous trouver dans cette belle et grande principauté.

Il me paroît que mon fils est à Fontainebleau, sans être à la cour. On me mande de plusieurs endroits qu'il est toujours dans une grande *grande maison*, où il paroît qu'il se trouve bien, puisqu'il n'en sort point. Vous savez que ce n'est pas ainsi qu'on fait sa cour; on ridiculise cette conduite fort aisément. Voilà le voyage de Flandre assuré; si les *dauphins* (*les gendarmes*) y vont, c'est une dépense à quoi l'on ne s'attendoit pas.

Le chevalier m'a écrit une très bonne et honnête lettre. J'ai fait réparation à M. d'Evreux; je n'ai plus rien à demander à ces Grignan-là : pour l'aîné, c'est une autre affaire; tant qu'il aura ma fille si loin de moi, j'aurai toujours bien des choses à démêler avec lui. Il me semble que vous devez avoir maintenant M. l'archevêque, et que vous êtes plus disposée que jamais à jouir de

[1] Le concile d'Orange, tenu en 529, condamna les erreurs des semipélagiens. Ces hérétiques croyoient que l'homme pouvoit par ses propres forces, mériter la foi, et la première grace nécessaire pour le salut.

cette bonne et solide compagnie. Vous voilà donc privée de celle de M. Rouillé; vous le regretterez; mais ce n'est plus votre affaire, du moment que le lieutenant-général cède la place au gouverneur (*M. de Vendôme*). Je sens présentement le plaisir de voir le coadjuteur à la tête de cette assemblée avec un nouveau gouverneur et un nouvel intendant; il y fera des merveilles, et cela me paroît de la dernière importance pour vous. L'étoile est changée, le sort est rompu pour les Grignan, et peut-être pour l'aîné; ni bonheur, ni malheur, rien n'est de longue durée en ce pays-là; j'en excepte les prisonniers et les exilés, qui sont hors du commerce.

Madame de Vins m'écrit qu'elle a un plaisir sensible du cercle que nous faisons; vous lui parlez de moi, elle vous en parle; je lui parle de vous, elle m'en parle: ainsi, nous tournons autour d'elle; elle me dit cela fort agréablement. Elle est à Pomponne, où elle apprend la philosophie de *votre père*. Le hasard a fait que Corbinelli, par moi, leur a donné un homme admirable pour enseigner le droit au fils aîné: cet homme sait tout, c'est un esprit lumineux, c'est une humeur et des mœurs à souhait: ils sont charmés de cet homme; cette belle marquise en fait son profit: elle est bien heureuse d'être aussi raisonnable qu'elle est, et de n'être point sujette à se pendre. Madame de Mouci me mande qu'elle est persuadée que madame de Lavardin ne s'accommodera jamais avec les jeunes gens: elle les attendoit ce jour-là: ils revenoient de la cour: elle étoit toute troublée de ce dérangement; c'est qu'elle est toute renfermée en elle-même: je connois une autre mère qui ne se compte pour guère, elle a raison; et qui est toute transmise à ses enfants, et ne trouve de vraie douceur que dans sa famille: cette mère, en vérité, aime bien parfaitement sa chère fille: ce partage n'est pas à la mode de Bretagne. On me mande que M. de Cheverni, qui est Clermont, afin que vous ne vous y trompiez pas, sera dans deux ans un des plus grands seigneurs de France: c'est ainsi que la fortune se joue. Je ne sais plus ce qu'est devenu le mariage de M. de Molac; je suis fort aise qu'ils n'aient point eu cette petite de Pomponne; ils l'auraient assommée pour lui apprendre à devenir la fille d'un disgracié. Dieu vous conserve les bonnes et solides pensées qu'il vous donne: vous parlez si sagement de tous les plaisirs et de tout ce qui n'est point en votre puissance, que la philosophie chrétienne n'en sait pas davantage: *j'en connois de plus misérables* [1]. Vous êtes en vérité, et bien aimable, et bien estimable, et bien aimée, et bien estimée.

---

752. *

A la même.

Aux Rochers, dimanche 30 juin 1680.

Ce mois-ci ne m'a pas paru si immense que l'autre: c'est que je n'ai pas vu tant de pays: je me suis renfermée dans ces bois où l'imagination n'est pas si dissipée. J'y fais bien des réflexions, et sur le Saint-Esprit que j'y souhaite sans cesse, plus persuadée que jamais qu'il souffle comme il lui plaît et où il lui plaît, et sur plusieurs autres sujets qui ne trouvent que trop leurs places. Mes pensées sont fort semblables aux vôtres sur le chapitre de mon fils; les sentiments qu'il a, de l'humeur et de l'esprit dont il est, et dans la place où il se trouve, sont aussi difficiles à deviner que ceux de madame de Lavardin, qui paroît baignée dans l'excès de la joie à tous ceux qui ne la connoissent point: ce sont des jeux de la Providence, qui nous fait connoître en toutes choses la fausseté de nos jugements. Il n'y a point d'agrément que mon fils ne trouvât dans le pays où il est; je suis persuadée que le chevalier lui feroit tout les biens du monde, s'il étoit assez heureux pour se servir de tous ses avantages. Quelle envie effrénée n'auroit-il point d'être là, s'il n'y étoit pas! Vous savez le dessous de ces cartes, vous êtes bien plus sage, vous, ma fille, qui tâchez de trouver bon ce que vous avez, et de gâter tout ce que vous n'avez pas: voilà une philosophie qu'il auroit fallu acheter bien cher à l'encan de Lucien. Vous vous dites que tous les biens apparents des autres sont mauvais; vous les regardez par la facette la plus désagréable; vous tâchez de ne pas mettre votre félicité dans ce qui ne dépend

[1] Dernier vers du fameux Sonnet de Job, par Benserade, dont madame de Sévigné se fait l'application. Temps heureux et que l'on ne sauroit trop regretter, où la cour et la ville se divisoient pour deux sonnets! On sortoit des troubles de la fronde.

pas de vous. Je me fais une étude de cet endroit d'une de vos lettres; il n'y a point de lecture qui puisse m'être si utile, quoique je sois un peu honteuse de vous trouver plus sage que moi. Mon fils me mande qu'il s'en va jouer au reversis avec son jeune maître (*monsieur le dauphin*); cela me fait transir: deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent fort aisément : ce *n'est rien pour Admète, et c'est beaucoup pour lui.* Si, avant que de jouer, on pensoit qu'on peut les perdre, et qu'il les faut payer le lendemain, je crois qu'on ne s'engageroit pas à de telles parties : mais on s'imagine qu'on les gagnera, et voilà souvent comme on se trompe. Si Dangeau est de ce jeu, il gagnera toutes les *poules*, c'est un aigle. Il en arrivera tout ce qu'il plaira à Dieu, comme des six mille francs que je devois toucher à Nantes : il est sorti une chicane du fond de l'enfer qui me rejette je ne sais où. Je vois par plusieurs lettres que la vie retirée et compassée de la jeune princesse (*la dauphine*) n'est point dans son goût : sans la facilité de son esprit et sa complaisance extrême, cela pourroit s'appeler contrainte : que savons-nous encore ce qui se passe dans cette place la plus belle de l'univers? Celle de *Danaé* (*madame de Fontanges*) est une autre merveille : il est vrai que la pluie d'or est fort abondante : nulle de ses sœurs n'approche de sa beauté, mais les établissements n'en seront pas médiocres.

Madame de Mouci ne me paroît pas chercher d'autre avantage que celui d'être la plus admirable et la plus romanesque personne du monde. Ne connoissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question? C'est justement tout comme. Elle se plaît à faire des choses extraordinaires, et je ne voudrois pas jurer qu'au lieu de se trouver à la noce, elle n'allât à Malicorne consoler la douleur de madame de Lavardin. Il n'y a rien qui mérite plus de réflexions que l'état de cette mère, dont la tête est marquée entre les bonnes : voyez par quels sentiments la Providence veut troubler son bonheur. Je vous remercie de lui avoir écrit. Où est donc Montgobert? Elle vous laisse écrire une grande lettre où vous ne me dites pas un mot de votre santé, et vous savez ce que c'est pour moi que cet article.

Nous en faisons toujours un de madame de Vins: c'est une aimable créature, j'y pense souvent, elle me témoigne bien de l'amitié, et me parle de vous avec une véritable tendresse : elle n'est vraiment point un fagot d'épines : elle est fort bonne à ses amies, et fort sensible à leurs intérêts. Sa destinée est triste : elle n'étoit pourtant pas sans dégoûts au milieu de la cour, et vous la plaignez trop d'être dans sa famille; c'est sa pente naturelle, elle y est fort accoutumée : la solidité de son esprit lui est d'un grand secours présentement. Ne vous mande-t-elle point l'usage qu'elle en fait, et comme elle apprend votre philosophie? Son mari a donc payé le tribut aux yeux de madame D.... Vous lui donnerez des leçons sur la manière d'en être jalouse : je ne plains point les dames de cette humeur; elles trouvent à subsister partout. Guitaud m'écrit de trois lieues de Fontainebleau, où il est allé *morguer* la cour, et voir tous les Caumartin et toute la noce dans une belle maison de la nouvelle mariée : ils y ont été trois jours.

Il est heureux, notre ami (*M. de Pomponne*), il est dévot; ah! que vous en parlez bien! qu'y pourrois-je ajouter, sinon que nous sommes des exemples de la misère et de l'impuissance humaines? L'éternité me frappe un peu plus que vous; c'est que j'en suis plus près : mais cette pensée n'augmente pas du moindre degré mon amour de Dieu; je suis pleinement persuadée de tous les malheurs et de tous les chagrins répandus à pleines mains dans ce monde : Corbinelli le croit aussi. Il me faisoit l'autre jour une belle question : *Lequel est le plus heureux, ou un pauvre amant dans une grande incertitude d'être aimé, ou un autre dans une entière certitude de l'être?* Je lui dis que le premier étoit le plus heureux, voyant bien qu'il vouloit badiner et dire que tout le monde est également heureux et malheureux. Je ne sais si M. de Luxembourg seroit de cet avis; je pense qu'il sent bien le mal qu'il y a d'être exilé et disgracié; il n'a guère fait de provisions jusqu'à présent pour soutenir un malheur comme le sien.

Je viens de trouver une lettre de madame de Coulanges que je n'avois pas lue; je la méconnoissois, elle me mande qu'elle s'en va à Lyon, qu'elle ne veut point passer par Fontainebleau, qu'elle a pris son esprit de province; que le roi fut l'autre jour trois heures chez madame de Maintenon qui avait la migraine; que le père de La Chaise y vint, que madame de Fontanges pleure tous les jours de

n'être plus aimée; les grands établissements ne la peuvent consoler : voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions. Vous savez que le cardinal d'Estrées va à Rome pour la régale, sur laquelle le pape a écrit au roi une lettre, comme l'auroit écrite saint Pierre. On dit que Sa Majesté se lasse de M. de Paris[1] et de sa vie : il sera quitté comme les maîtresses. Mais cela est plaisant, ma bonne, de vous dire des nouvelles; mais n'en ayant point d'ici à vous mander, je cause avec vous sur celles que je reçois. En voici pourtant d'assez considérables : Madame de Tarente arrive. M. et madame de Chaulnes seront dans huit jours à Rennes. M. de Chaulnes a ordonné qu'on raccommodât le chemin d'ici à Vitré; de sorte qu'il y a tous les jours cent et deux cents hommes, et le sénéchal à leur tête, soutenu des avis de nos cochers, pour nous faire *un chemin comme dans cette chambre.*

Il entra hier ici un garçon de Vitré, c'est-à-dire, qui en venoit; je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges. M. de Grignan l'a vu à Aix. Il me montra un papier imprimé de tout ce qu'il sait faire du feu, il a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris : entre mille choses qui sont toutes miraculeuses, et que je ne comprends pas que l'on souffre à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite qui est bientôt faite : ce fut de lui voir couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne tout allumée, et dans sa main; il n'en étoit non plus ému que si c'eût été de l'eau; sans mine, sans grimace, sa langue aussi belle après cette légère opération qu'auparavant. J'en avois fort entendu parler; mais de voir cela si familièrement dans ma chambre, me donna un extrême étonnement. Cela prouve votre philosophie, ma chère enfant, et qu'assurément le feu n'est point chaud, et ne nous cause le sentiment de chaleur que selon la disposition des parties; mais comprenez-vous qu'il y ait une sorte de liqueur dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne ou du plomb sur la langue, avaler de l'huile bouillante, et marcher sur des barres de fer toutes rouges? Que deviendront les épreuves d'innocence de nos siècles passés? Je crains même que nos miracles n'en souffrent auprès des mauvais esprits. Mais n'y a-t-il pas eu de tout temps de vrais miracles et des tours de passe-passe?

Madame la dauphine se met à courir les bêtes dans les forêts; il ne sembloit pas qu'elle voulût faire tant de chemin pour les attraper : vous voyez comme les goûts changent : cela fait qu'on parle un peu de MADAME; sans cela, il n'en étoit plus question : mais la chasse réunira peut-être ces deux branches de Bavière, si naturellement mal ensemble. J'ai recommencé mon petit livre; il me divertit et m'occupe fort agréablement; je suis bien persuadée que vous le connoissez. Je vous embrasse, ma fille, et vous dis adieu, toujours à mon grand regret. Malgré toutes les obscurités de votre destinée, j'espère que nous nous retrouverons cet hiver. Vous dites que vous ne savez que faire de mes louanges, vous en êtes chagrine; ce n'est pas ma faute, je me serois contentée de les penser, si vous ne m'étiez venue dire pis que pendre de vous, sans aucune considération de l'intérêt que j'y prends; j'ai repoussé l'injure, et je me suis résolue une bonne fois à vous dire vos vérités.

---

755. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 1er juillet 1680.

Je veux me réjouir avec vous de l'espèce de commerce et de liaison que vous conservez avec le roi. Je crois que vos lettres lui font plaisir; c'est dommage qu'il ne se donne celui de voir et de parler à l'homme du monde qui seroit le plus capable de le divertir, et le plus digne de le louer. Vous y perdez beaucoup; il y perd encore davantage dans le dessein qu'il a de faire durer sa gloire autant que l'univers. Votre dernière lettre est fort bonne : vous n'en sauriez faire d'autres.

Vous avez très-sagement fait de ne vouloir point de seconde affaire avec madame de Monglas. La destinée de son fils est heureuse. N'admirez-vous point sur qui les fées prennent plaisir de souffler.

[1] François de Harlai, archevêque de Paris. Ce nouveau trait, dirigé contre M. de Harlai vient à l'appui de ce qui a été dit dans la note de la lettre 746.

Monglas le père meurt ruiné, et vous verrez son fils dans trois ans un des plus riches seigneurs de la cour.

Vous avez fait une jolie promenade à Versailles. Notre ami Corbinelli m'a fait le récit, le plus plaisamment du monde, de la jalousie, de l'agrément de sa maîtresse et de la vivacité de sa conversation. C'est tout ce que je pouvois espérer de mieux, n'ayant pu être de cette agréable partie.

754.***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

Ce 6 juillet 1680.

Dans le besoin que j'ai d'avoir commerce de lettres avec mes amis pendant mon exil, j'aime autant l'entretenir avec le roi qu'avec d'autres. Je serai même content de n'avoir pas régulièrement des réponses de lui, pourvu qu'il donne quelque chose à mes enfants entre ci et un ou deux ans.

Madame de Monglas a reçu mes honnêtetés avec la joie et la reconnaissance qu'elles méritoient, et m'a fait dire qu'elle n'aura pas de repos qu'elle ne m'ait satisfait. Je serai agréablement surpris si cela arrive, car je ne m'y attends pas. L'alliance de M. Colbert n'avancera guère Cheverni, à mon avis; ce ministre n'emploie son crédit que pour lui, ou tout au plus pour ses enfants.

Le cardinal d'Estrées s'en va à Rome pour apaiser le pape sur la régale. On parle du voyage de Flandre pour le roi, en juillet; on dit que MONSEIGNEUR sera le général de ce pays-là, et M. le prince son lieutenant-général. MONSIEUR, dit-on, demeure à Saint-Cloud: on dit qu'il y a eu quelque aigreur entre le roi et lui, où madame la dauphine et madame de Maintenon sont mêlées.

M. de Beauvais va en Pologne à la place du marquis de Béthune, que l'on en retire.

Les affaires de madame de Bussy avec sa cousine la duchesse d'Estrées vont le mieux du monde; sa fille de Rabutin et elle se la renvoient tour-à-tour. Quand la duchesse est à Paris, la *Rabutine* avance l'estimation des biens en Picardie; et quand elle court en ce pays-là, madame de Bussy obtient des arrêts contre elle à la grand'chambre. Tout le monde commence à connoître que la maison de Manicamp est ruinée par le partage de madame de Bussy, et par les créanciers.

755.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 3 juillet 1680.

Je vous plains, ma très-chère, des compagnies contraignantes que vous avez eues. Les hommes n'incommodent pas tant que la princesse que vous attendiez. La nôtre (*madame de Tarente*) est arrivée dès lundi; mais je la laisse reposer jusqu'à demain. Quand je considère votre château rempli de toute votre grande famille, et de tous les survenants, et de toute la musique, et des plaisirs qu'y attire M. de Grignan, je ne comprends pas que vous puissiez éviter d'y faire une fort grande dépense, ni que ce soit un lieu de rafraîchissement pour vous.

Je reçois toujours des lettres fort noires de mon fils, appelant ses chaînes et son esclavage, ce qu'un autre appelleroit sa joie et sa fortune. Si j'avois voulu faire un homme exprès, et par l'esprit, et par l'humeur, pour être enivré de ces pays-là, et même pour être assez propre à y plaire, j'aurois fait à plaisir M. de Sévigné: il se trouve que c'est précisément le contraire; ce n'est pas la première fois qu'on se trompe. Ce serait à moi à crier miséricorde, si je n'avois du courage: c'est moi que cette charge accable, sur-tout depuis qu'il a pris ici de tous les côtés tout ce qu'il a pu; mais je me tais, et je voudrois au moins que, pour prix de tout le dérangement qu'il me fait, il fût content dans la place où il est. Son chagrin m'en donne plus que tout le reste; n'en parlons plus. Je l'attends ici incessamment; car s'il peut se contenter de paroître à la tête de la compagnie quand le roi le verra, il volera ici avec une soif nompareille de revoir son cher pays, *dulcis amor patriæ*: voilà ce que les Romains souhaitoient à leurs citoyens. Vous avez très-bien deviné: Montgobert ne me dit point qu'elle soit mal avec vous, vous m'en dites la raison, on ne se vante point d'avoir tort. Elle me dit mille folies, comme à l'ordinaire, sur les trains et les plaisirs que vous avez. Je suis fâ-

chée que ce *vieux carrosse*, où il faut toujours refaire quelque chose, se trouve dans l'amitié et dans les anciens attachements; je croyois au contraire que le passé répondoit de l'avenir, et que c'étoit pour *l'autre* que ces *dégingandements* étoient réservés : l'amour-propre fait quelquefois de plaisants effets. La pensée qu'on préfère quelqu'un, la crainte de n'être pas aimée, l'envie de surmonter, tout cela forme un mélange de diverses passions qui fait grand mal à la pauvre raison. Je vous conjure, ma fille, de me mander pourquoi ce beau chapelet vous a tout d'un coup plus incommodée qu'à l'ordinaire, et par quelle impatience vous avez voulu l'envoyer devant vous à Paris. Que vouliez-vous qu'il y devînt sans vous et sans moi? On a fort bien fait de l'envoyer ici, j'en serai moins longtemps ingrate, car je vous en remercie comme d'un présent digne de la reine, et comme l'ayant toujours souhaité, pour quand vous n'en voudriez plus.

Vos terrasses sont bien différentes des extravagantes figures de nos bois. Si vos promenades étoient à la main comme les nôtres, vous en feriez le même usage : Livry doit vous le persuader; vous y profitiez si bien de ces beaux jardins qui s'offroient sans cesse à vous, et que vous ne refusiez point. Je comprends le plaisir que vous avez en de causer avec M. de Vins; il en sait autant, comme vous dites, que ceux qui ne veulent pas dire ce qu'ils savent. Son aimable femme m'a écrit une grande lettre toute pleine des amitiés de M. de Pomponne et des siennes. Elle a été voir votre bâtiment, dont elle est satisfaite : je crois qu'il faudra songer à soutenir un peu plus solidement la cheminée de la salle : cela est plaisant que Bruan n'y ait pas pensé; et que votre réflexion de Provence l'ait redressé. Cette pauvre de Vins est accablée de procès, et toujours affligée de n'être point à Pomponne. Il seroit difficile de trouver dans tout le monde une personne plus sage et plus raisonnable. Elle se défend fort d'apprendre la philosophie, par la seule raison qu'elle n'en a pas le loisir; car elle est bien loin d'estimer l'ignorance. Vous vous vantez d'être *Agnès* et de ne rien faire dans votre cabinet : il me semble pourtant que vous êtes une substance qui pensez beaucoup; que ce soit du moins d'une couleur à ne vous point noircir l'imagination. Pour moi, j'essaie d'éclaircir *mes entre chiens et loups* autant qu'il m'est possible. Ce que vous dites de madame de Mouci est admirable; son étoile est d'être utile à M. de Lavardin; et son étoile à lui, c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche comme tout réussit aux élus. Je vous envoie un billet de madame de Lavardin; peut-être qu'elle se trouvera mieux qu'elle ne pense de la société de ces jeunes gens : les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine. C'est en badinant que je vous ai parlé des frayeurs que me donnoit l'accident de madame de Saint-Pouanges. Je ne suis pas pis que j'étois; n'est-ce pas assez pour en être honteuse? J'essaie plutôt de m'en corriger que de les établir, et je me fais toujours de nouvelles leçons de la Providence : mais c'est quelquefois aussi par ces prévoyances qu'on est garanti des malheurs où les autres tombent par leur imprudence, et tout cela seroit des chemins par où s'accomplissent ses ordres. Enfin vous ne me jetterez point mes livres à la tête; car je ne suis que comme j'étois. Je comprends fort bien *ces Conversations cartésiennes*; il me semble que je vous entends tous. Il y a un endroit *de la Recherche de la vérité*, contre lequel Corbinelli a écrit; on y dit « que Dieu nous donne » une impulsion à l'aimer, que nous arrêtons et » détournons par notre volonté. » Cela paroît bien rude qu'un Être très parfait, et par conséquent tout-puissant, soit ainsi arrêté au milieu de sa course. Il y a bien de l'esprit dans *ces conversations*; je mêle cette lecture de cent autres; mon cabinet seroit digne de vous, je ne puis le louer davantage. Adieu, ma très belle, j'embrasse toute votre aimable compagnie, et vous, ma fille, très tendrement et très *cordialement*: c'est un mot de ma grand'-mère (*Madame de Chantal*).

756.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 7 juillet 1680.

Le petit Coulangess'en va à Lyon avec sa femme, et de là à Grignan : il me promet de faire une description exacte de toute votre personne. Il m'écrit fort plaisamment sur la vie triste, réglée et saine

de Bourbon, dont il a pensé mourir; il tâche un peu de s'en remettre à Paris par les veilles, les ragoûts et les indigestions qu'il cherche avec soin : il est étonné d'avoir pu résister à l'exactitude de cette vie : du reste, le pauvre petit homme est assez chagrin, il vous en contera beaucoup. Je vous envoie en original un morceau de la lettre de sa femme; il me semble que ce qu'elle mande est curieux. Je vous prie qu'elle ne sache point que je vous envoie ses lettres; elle vous en écriroit autant, mais on n'aime point que cela tourne. Il y a long-temps que je vous aurois repris cette humeur de retraite si admirable, si j'avois été à Paris; cependant on m'en dit trop pour ne vous pas faire voir au moins que j'ai changé de sentiments comme vous. Il est certain qu'il falloit jeter des vivres dans cette place qui ne pouvoit plus subsister. L'amie de mon amie (*madame de Maintenon*) est la machine qui conduit tout. Mais croyoit-on qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie? Et quel sujet auroit-elle de se plaindre, à moins qu'on ne l'eût conté avec malice? Vous verrez pourtant cette lettre. Celle de madame de La Troche m'assure que la tiédeur est extrême pour celle qui va quatre pas derrière (*madame de Fontanges*); la jalousie de celle qui va quatre pas devant (*madame de Montespan*) est plus vive sur la confiance et sur l'amitié qu'on a pour *l'autre*, que pour *cet éclair de passion* qui fait voir un mérite et un esprit fort médiocre : on triompheroit de cela; mais sur l'esprit, sur la conversation, il faut mourir de chagrin; on a beaucoup de rudesse pour *elle*.

Mais que dites-vous de ce mariage de la princesse de Conti, sur qui toutes les fées avoient soufflé? J'ai vu ma voisine [1], je ne lui donnerai point d'autre titre. Elle me fit beaucoup d'amitiés, et me montra d'abord votre lettre; elle entend fort bien un petit endroit où vous parlez de son cœur, comme si vous l'aviez vu : elle dit qu'elle est venue ici pour vous faire réponse. Sa fille est transportée de joie; elle est en Allemagne, ravie d'avoir quitté le Danemarck, charmée de son mari et de ses richesses. Elle s'est un peu précipitée de se marier avant les signatures de toute sa famille : la mère est en colère, mais je me moque d'elle. Au reste, elle m'a conté qu'on avoit choisi un homme de la cour[2], pour danser avec la bru[3]. Cet homme de la cour dansoit si bien, on le trouvoit si bien fait, on en parloit si souvent, il étoit habillé de couleur si convenable, qu'un jour le père dit en le rencontrant : « Je pense que vous voulez donner de la jalousie à mon fils, je ne vous le conseille pas. » C'en est assez, on ne danse plus : il y a mille bagatelles encore qu'on ne peut écrire. Cette voisine parle fort plaisamment de sa nièce (MADAME), qui a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, et ne sait ce que c'est : la tante le sait bien; nous rîmes de ce mal qu'elle ne connoît point du tout, et qu'elle sent d'une manière si violente. C'est un patron rude et qui se tourne selon son caractère; c'est la fièvre qu'elle a; comme quand le petit de La Fayette disoit qu'il étoit tout je ne sais comment, et faisoit des visites; c'est qu'il avoit un accès furieux. Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal dans ce lieu-là : elle se soucie peu de ce qui se passe chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce, et pour se plaindre à cet aîné[3]. Je ne puis vous dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment, et plaisamment.

On parle de la guerre; voilà ce qui me déplaît. M. le prince va à Lille; il ne marche pas pour rien. On croit pourtant que le roi ne sera pas plutôt en chemin, que le roi d'Espagne abandonnera la qualité de duc de Bourgogne[4], et que tout fléchira le genou. Voilà bien des choses, ma pauvre enfant, dont nous n'avons que faire; mais on cause. Ce n'est point le livre *de la Recherche de la vérité* que

[1] Madame la princesse de Tarente étoit de retour à Vitré, où elle résidoit ordinairement. Les Rochers ne sont qu'à une lieue de Vitré.

[1] Le duc, depuis maréchal de Villeroi. (*Voyez* la lettre du 28 juillet suivant.)

[2] Madame la dauphine.

[3] Madame de Tarente croyoit que MADAME aimoit le roi. (*Voyez* aussi la lettre du 28 juillet suivant.) Il est difficile de ne pas voir là le caractère romanesque de la princesse de Tarente. MADAME dit dans ses *Fragments de lettres originales* : « Le » roi auroit été mon propre père, que je n'aurois pu » l'aimer davantage, et je me plaisois beaucoup à » être dans sa compagnie. »

[4] Cette prétention venoit de ce que Marie de Bourgogne avoit épousé Maximilien d'Autriche. L'Espagne y renonça. (*Voyez* l'Histoire de Louis XIV, de Reboulet, t. II, p. 287, in-4.)

je lis; bon Dieu! je ne l'entendrois pas; ce sont de petites *conversations* qui en sont tirées, et qui sont très bien expliquées. Je suis toujours choquée de cette impulsion que nous arrêtons tout court: mais si le père Malebranche a besoin de cette liberté de choix qu'il nous donne, comme à Adam, pour justifier la justice de Dieu envers les adultes, que fera-t-il pour les petits enfants? il faudra revenir à l'*altitudo*. J'aimerois autant m'en servir pour tout, comme saint Thomas qui ne marchande point, *ma basta*.

Vos beaux-frères sont en bon chemin, je sens tous les jours cette joie. Je crois que vous aurez bientôt les évêques: l'assemblée du clergé est finie. On sacrera M. d'Evreux à Arles, du moins il le disoit ainsi. Le chevalier m'a fait une fort honnête réponse. Mademoiselle de Méri dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être en elle qu'est la sécheresse, comme la piqûre n'est pas dans l'épine. Je viens de lui écrire encore un petit billet pour l'assurer que je ne suis point sèche, et qu'il eût été plus sec de ne point se soucier de ses plaintes, que de lui vouloir ôter bonnement ces impressions.

Nous mourons de chaud: je crains vos tonnerres, ils sont plus éclatants que les nôtres: je songe à votre petite fille qui en fut brûlée; il y en eut une aussi à Livry. A propos de Livry, on y étoit, l'année passée, assassiné de chenilles; celle-ci, ce sont des voleurs qui assassinent les passants dans la forêt. Le père Païen fut volé l'autre jour, et battu outrageusement; on ne croit pas qu'il en réchappe. Si je vous revoyois encore une fois aux Rochers, il me semble que le goût que je vous connois pour la solitude vous feroit aimer les deux cellules admirables que j'ai faites dans ces bois. Le bon abbé fait bâtir, sans oser élever son bâtiment, pour des raisons solides; mais enfin, il a de toutes sortes d'ouvriers. Mon fils a eu un accès de fièvre; il espère qu'elle sera, comme l'année passée, dans la règle des vingt-quatre heures. On me mande qu'il est toujours avec la duchesse de V..... Vous savez comme on aime cette conduite en ce pays-là, et combien elle est ridiculisée. Ce qui est de vrai, c'est que votre frère n'aime point du tout la duchesse, et que c'est pour rien qu'il prend un air si nuisible. J'embrasse M. de Grignan et mesdemoiselles de Grignan, que j'aime et honore; je suis ravie de savoir qu'elles me conservent dans leur souvenir. Je baise les petits marmots; et pour vous, ma très belle, que vous dirai-je? car voilà toutes les paroles employées: c'est que les sentiments que j'ai pour vous sont beaucoup au-dessus: il me semble que vous le savez.

757.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 10 juillet 1680.

Je n'avois point encore tâté du dégoût et du chagrin de n'avoir point de vos lettres; j'admirois comme depuis mon départ je n'avois passé aucun ordinaire sans en avoir; cette douceur me paroissoit bien grande, je la sentois, et j'en parlois souvent: mais j'en suis encore plus persuadée que jamais par le chagrin que cette privation me fait souffrir. Le bon du But, qui prend plaisir et qui se vante tous les jours de poste de me donner cette joie, ne m'a point écrit du tout, n'osant faire son paquet sans ces nouvelles de Provence si nécessaires à mon repos. Je n'ai donc reçu que des lettres de traverse; il faut, ma chère enfant, que votre poste de Lyon ne m'en ait point apporté, car j'ai un commis fort soigneux, et du But qui ne l'est pas moins. Je tâche à me faire entendre ce que je vous disois en pareille occasion; je sais tout ce qui peut causer ce retardement: je compte que j'aurai vendredi deux de vos paquets ensemble; mais ce vendredi est long-temps à venir: depuis le lundi matin jusqu'au vendredi, ce sont cinq jours d'une excessive longueur; et vous savez mieux que personne comme on est peu maîtresse de ses craintes et de ses imaginations; elles ont ici toute leur étendue; rien ne brouille, ni ne démêle ces émotions; on ne peut s'amuser à envoyer savoir chez tous ceux qui sont dans votre commerce s'ils ont reçu leurs lettres: on pense à la grande chaleur du pays où vous êtes, à la fièvre qui peut survenir dans le moment qu'on y pense le moins: enfin, ma chère belle, on a beaucoup de peine à gouverner son imagination; et le moyen de se mettre au-dessus de cette sorte de peine?

Madame la princesse de Tarente fut ici lundi toute l'après-dînée: elle m'avoit fait une collation en

viande; je lui rendis; c'est une sotte mode: c'est la longueur des jours qui nous jette dans cet embarras : je pense que cela ne durera pas. Elle me conta cent choses de sa fille, et de toutes les parties du monde; mais ce sera pour une autre fois, je ne saurois tant discourir aujourd'hui: je suis fâchée de n'avoir point de lettres de ma fille. Le bon abbé vous assure de ses services, et se porte très-bien: pour moi, ma petite, dès que j'aurai de vos nouvelles, je me porterai parfaitement bien ; je n'ai aucun mal que celui ne n'avoir point de vos lettres, mais je le trouve bien grand : j'espère qu'en recevant ceci vous vous moquerez de moi, comme je prends quelquefois la liberté de me moquer de vous ; il faut nous excuser à la pareille, ma chère enfant, et souffrir cette peine attachée à notre amitié.

758.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 14 juillet 1680.

J'ai reçu enfin, ma fille, vos deux lettres à la fois; ne m'accoutumerai-je jamais à ces petites manières de peindre de la poste ? et faudra-t-il que je sois toujours gourmandée par mon imagination? La pensée du moment où je saurai le oui ou le non, d'avoir ou de n'avoir pas de vos nouvelles, me donne une émotion dont je ne suis point du tout la maîtresse; ma pauvre machine en est tout ébranlée; et puis, je me moque de moi. C'étoit la poste de Bretagne qui s'étoit fourvoyée pour le paquet de du But uniquement; car j'avois reçu toutes les lettres dont je ne me soucie point. Voilà un trop grand article : ce même fond me fait craindre mon ombre toutes les fois que votre amitié est cachée sous votre tempérament ; c'est la poste qui n'est pas arrivée : je me trouble, je m'inquiète, et puis j'en ris, voyant bien que j'ai eu tort. M. de Grignan, qui est l'exemple de la tranquillité qui vous plaît, seroit fort bon à suivre, si nos esprits avoient le même cours, et que nous fussions jumeaux. Mais il me semble que je me suis déjà corrigée de ces sottes vivacités, et je suis persuadée que j'avancerai encore dans ce chemin où vous me conduisez, en m'assurant, comme vous faites, que le fond de votre amitié pour moi est invariable. Je souhaite de mettre en œuvre toutes les résolutions que j'ai prises sur mes réflexions; je deviendrai parfaite sur la fin de ma vie : ce qui me console du passé, ma très chère, c'est que vous devez me connoître un cœur trop sensible, un tempérament trop vif, et une sagesse fort médiocre. Vous me jetez tant de louanges au travers de mes imperfections, que c'est bien moi qui ne sais qu'en faire ; je voudrois qu'elles fussent vraies et prises ailleurs que dans votre amitié. Enfin, ma fille, il faut se souffrir ; et l'on peut quasi toujours dire, en comparaison de l'éternité : *Vous n'avez plus guère à souffrir*, comme dit la chanson. Je suis effrayée de voir comme la vie passe : depuis lundi j'ai trouvé les jours infinis à cause de cette folie de lettres ; je regardois ma pendule, et prenois plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche; et cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout arrive.

J'ai reçu un dernier billet de mademoiselle de Méri, tout plein de bonne amitié; elle me fait une pitié étrange de sa mauvaise santé; elle a bien vu qu'elle n'avoit pas toute la raison, c'est assez. Je ne comprends pas que mes lettres puissent divertir ce Grignan : il y trouve si souvent des chapitres d'affaires, des réflexions tristes; que fait-il de tout cela? il est obligé de sauter par-dessus, pour trouver un endroit qui lui plaise, cela s'appelle des *landes* en ce pays-ci : il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la *prairie*. Vous avez ri de cette personne blessée dans le service (*madame de Fontanges*); elle l'est au point qu'on la croit *invalide*. Elle ne fait point de voyage, et s'en va bien tristement dans notre voisinage de Livry. A propos, le bon Païen est mort des blessures que lui firent ses voleurs. Nous avions toujours cru que c'étoit une illusion; quoi! dans cette forêt si belle, si traitable, où nous nous promenons si familièrement! voilà pourtant qui doit nous la faire respecter : nous trouvions plaisant qu'elle fût la terreur des Champenois et des Lorrains.

On me mande qu'il y a eu quelque chose entre le roi et MONSIEUR ; que madame la dauphine et madame de Maintenon y sont mêlées; mais qu'on ne sait encore ce que c'est. Là-dessus je fais l'entendue dans ces bois, et je trouve plaisant que cette nouvelle me soit venue tout droit, et que je vous l'aie envoyée : ne l'avez-vous point sue d'ailleurs ? Madame de Coulanges vous écrira volontiers tout

ce qu'elle saura ; mais elle ne sera pas si bien instruite. M. le prince est du voyage ; et cette jeune princesse de Conti, qui est méchante comme un petit aspic pour son mari, demeure à Chantilly auprès de madame la duchesse [1] : cette école est excellente, et l'esprit de madame de Langeron doit avoir l'honneur de ce changement.

Vous aurez bientôt vos deux prélats et le petit Coulanges qui veut aller à Rome avec le cardinal d'Estrées. Vous êtes une si bonne compagnie à Grignan, vous y avez une bonne chère, une si bonne musique, un si bon petit cabinet, que dans cette belle saison, ce n'est pas une solitude, c'est une république fort agréable; mais je n'y puis comprendre la bise et les horreurs de l'hiver. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire, que vous êtes belle ; car votre beauté et votre santé tiennent ensemble. Je suis trop loin pour entrer dans un plus grand détail; mais je ne puis manquer en vous conjurant de ne point abuser de cette santé, qui est toujours bien délicate. Montgobert ne me mande point qu'elle soit mal avec vous : elle me conte la jolie vie que vous faites, et me dit des folies sur ce chapelet : mes filles ont été ravies de votre approbation, elles trembloient de peur; mais, voyant que vous êtes fort aise qu'elles se moquent de moi : Bon, bon, dit *Marie*, nous allons bien tromper madame. Il est vrai que jamais il n'y eut une telle sottise. Vous pouvez croire, après cela, que si quelqu'un entreprenoit de me prouver que vous n'êtes point ma fille, il ne seroit pas trop impossible de me le persuader.

Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin ; voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures : comme le potier, il en choisit, il en rejette ; ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice ; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté : c'est la justice même, c'est la règle; et, après tout, que doit-il aux hommes? que leur appartient-il? rien du tout. Il leur fait donc justice, quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve par son fils. JÉSUS-CHRIST le dit lui-même : « Je connois mes brebis, je les » mènerai paître moi-même, je n'en perdrai au- » cune, je les connois, elles me connoissent. Je » vous ai choisis, *dit-il à ses apôtres*, ce n'est pas » vous qui m'avez choisi. » Je trouve mille passages sur ce ton, je les entends tous; et quand je vous le contraire, je dis : c'est qu'ils ont voulu parler communément, c'est comme quand on dit que *Dieu s'est repenti, qu'il est en furie* : c'est qu'ils parlent aux hommes, et je me tiens à cette première et grande vérité qui est toute divine, qui me représente Dieu comme Dieu, comme un maître, comme un souverain créateur et auteur de l'univers, et comme un être enfin très parfait, selon la réflexion de *votre père* (*Descartes*). Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire point de conséquences ridicules, et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de graces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. Je hais mortellement à vous parler de tout cela; pourquoi m'en parlez-vous? ma plume va comme une étourdie. Je vous envoie la lettre du pape ; seroit-il possible que vous ne l'eussiez point? Je le voudrois. Vous verrez un étrange pape: comment? il parle en maître ; diriez-vous qu'il fût le père des chrétiens? Il ne tremble point, il ne flatte point, il menace ; il semble qu'il veuille sous-entendre quelque blâme contre M. de Paris (*de Harlai*). Voilà un homme étrange; est-ce ainsi qu'il prétend se raccommoder avec les jésuites? et ne devoit-il pas plutôt filer doux, après avoir condamné soixante-cinq propositions? J'ai encore dans la tête le pape Sixte (*Quint*) ; je voudrois bien que quelque jour vous voulussiez lire cette vie; je crois qu'elle vous arrêteroit. Je lis l'*Arianisme*, je n'en aime ni l'auteur (*Maimbourg*) ni le style, mais l'histoire est admirable; c'est celle de tout l'univers ; elle tient à tout ; elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances. L'esprit d'Arius est une chose surprenante, et de voir cette hérésie s'étendre partout le monde; quasi tous les évêques embrassent l'erreur, et saint Athanase soutient seul la divinité de Jésus-Christ. Ces grands événements sont dignes d'admiration. Quand je veux nourrir mon esprit et mon ame, j'entre dans mon cabinet, et j'écoute *nos frères*, et leur belle morale, qui nous fait si bien connoître notre pauvre cœur. Je me promène beaucoup, je me sers fort souvent de mes petits cabinets; rien n'est si nécessaire en ce pays, il y pleut

[1] Anne de Bavière.

continuellement : je ne sais comme nous faisions autrefois; les feuilles étoient plus fortes, ou la pluie plus faible ; enfin je n'y suis plus attrapée.

Vous dites mille fois mieux que M. de La Rochefoucauld, et vous en sentez la preuve. *Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force* [1]. Il auroit été bien surpris de voir qu'il n'y avoit qu'à retourner sa maxime pour la faire beaucoup plus vraie. Langlade n'est pas plus avancé qu'il étoit dans le pays de la fortune; il a fait la révérence au pied de la lettre, et puis c'est tout : cet article étoit bien malin dans la gazette. Langlade est toujours fort bien avec M. de Marsillac.

Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru ? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette ? Ah ! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de la Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion ; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouoit, les ennuis, les *ne savoir plus que dire ;* enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même, et, sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit, elle les gouverne tous : ses amis vont la voir, elle est toujours de très bonne compagnie. La Fare joue à la bassette : voilà la fin de cette grande affaire qui attiroit l'attention de tout le monde : voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme ; elle n'a point dit les bras croisés, *j'attends la grace* : mon Dieu, que ce discours me fatigue ! hé ! mort de ma vie ! la grace saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs; tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. Comme j'espère que vous ne ferez pas imprimer mes lettres, je ne me servirai point de la ruse de *nos frères* pour les faire passer. Ma fille, cette lettre devient infinie ; c'est un torrent retenu que je ne puis arrêter ; répondez-y trois mots ! conservez-vous, reposez-vous ; et que je puisse vous revoir et vous embrasser de tout mon cœur, c'est le but de mes désirs. Je ne comprends pas le changement de goût pour l'amitié solide, sage et bien fondée ; mais pour l'amour, ah ! oui, c'est une fièvre trop violente pour durer. Adieu, ma très chère et très *loyale*, j'aime fort ce mot : ne vous ai-je point donné du *cordialement* ? nous épuisons tous les mots. Je vous parlerai une autre fois de votre hérésie.

[1] M. de La Rochefoucauld a dit : *Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison.* (Maxime XLII.)

739.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 17 juillet 1680.

Je souhaite plus que jamais de vous revoir : tout ce qui est trouble maintenant s'éclaircira : vous aurez toute votre famille dans le mois de septembre. Mademoiselle de Grignan donnera un branle à vos résolutions; mon Dieu, que j'honore sa vertu ! Je vois avec chagrin que les ombres sont encore répandues sur le procédé de Montgobert : que je la plains ! ne sauriez-vous parler ensemble ? il me paroît que c'est le dénouement ordinaire de ces sortes d'embarras. Quand vous vous possédez, vos paroles ont une force extrême, j'en ai vu et senti l'effet ; essayez de ce remède, ma très chère, prenez-vous en bonne humeur, attaquez tout cela,

moquez-vous en, réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes les fausses imaginations qui la dévorent, divertissez-vous à détruire la prévention, exercez votre pouvoir, rendez la paix à une pauvre personne, qui assurément n'est troublée que parce qu'elle vous aime, et ne lui laissez point penser tout crûment qu'on la sacrifie à une autre. Il n'y a que des moments à prendre pour faire réussir le conseil que je vous donne : on est quelquefois empêtrée dans son orgueil ; c'est une belle charité que d'en tirer une créature qui ne sent peut-être pas son tort. On est quelquefois si aveugle qu'on ne voit goutte ; voilà une vérité bien surprenante, que les aveugles ne voient pas clair ; cependant vous m'entendez. Ce que vous disiez l'autre jour sur l'humeur et sur la mémoire étoit parfaitement bon ; il est vrai que ce sont deux choses que l'on n'honore point assez.

J'ai aussi dessein de vous convaincre d'être hérétique : non, ma fille, quand vous devriez en enrager, la mort de Jésus-Christ ne suffit point sans le baptême : il le faut d'eau, de desir ou de sang : c'est à cette condition qu'il a mis l'utilité que nous en devons retirer : rien du vieil homme n'entrera dans le ciel, que par la régénération en Jésus-Christ. Si vous me demandez pourquoi ? je vous dirai, comme saint Augustin, que je n'en sais rien; et pourquoi encore, étant venu pour sauver tous les hommes, il en sauve si peu, et se cache pendant sa vie, et ne veut pas qu'on le connoisse, ni qu'on le suive ? je n'en sais encore rien du tout ; mais ce qui est certain, c'est que, puisqu'il l'a voulu ainsi, cela est fort bien, et rien ne pouvoit être mieux, sa volonté étant assurément la règle et la justice : mais parlons de Rochecourbière, je ne veux pas vous en dire plus qu'à ma petite huguenote. Vous avez fait une jolie débauche avec ce M. de Seppeville [1] que je connois. Le chevalier *de La Coustille* seroit assez digne d'être Breton : vous me le dépeignez après votre vin de Jusclan, comme j'en vois ici après le vin de Grave. Je voudrois bien les remercier d'avoir bu ma santé ; la vôtre fut bue avant-hier chez la princesse de Tarente : c'étoit dans son parc, il y avoit bien du monde ; ce fut encore de ces grandes collations de viandes, qui me mettent au désespoir, à cause des conséquences. Je lui demandai à qui elle en avoit donc de se vouloir ruiner, et moi aussi, en fricassées, au lieu de penser à retourner à Paris ? Nous rîmes fort. Elle dit toujours qu'elle va vous écrire, elle taille ses plumes : car son écriture de cérémonie est une broderie qui ne se fait pas en courant : nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D. et à tous nos L.

Madame de Coulanges m'écrit au retour de St-Germain; elle est toujours surprise de la sorte de faveur de madame de Maintenon. Enfin nul autre ami n'a tant de soin et d'attention que le roi en a pour elle; et, ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connoître un pays tout nouveau, je veux dire, le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte : il en paroît charmé. Mon amie est toujours enchantée de madame la dauphine : elle a eu de grandes distinctions d'agrément et de familiarité; mais elle est dégoûtée du monde, cela ne la touche point, elle s'en va à Lyon : il y a comme cela des temps dans la vie, où l'on ne trouve rien de bon. Madame de Fontanges est partie pour Chelles : assurément je l'irois voir si j'étois à Livry. Elle avoit quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y étoient avec elle; mais tout cela si triste qu'on en avoit pitié; la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse; méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'a pas : votre prieur de Cabrières a fait là une belle cure ! Je ne pense pas qu'il y ait un exemple d'une si heureuse et si malheureuse personne. Mon amie vit prendre le tabouret à mademoiselle de Brancas [1]. Madame la dauphine n'est point aise du voyage : elle dit qu'on ne peut pas devenir grosse en marchant toujours.

On parle du siége de Strasbourg : quelques-uns croient qu'il n'y aura point de guerre.

[1] Le marquis de Seppeville, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la reine.

[1] Marie de Brancas, mariée, le 5 juillet 1680, à Louis de Brancas, duc de Villars, son cousin-germain. Le duc de Brancas avoit dix-sept ans. Le dernier éditeur l'a confondu avec son père Louis-François, mort en octobre 1679, que madame de Montespan, dans la vue d'écarter la plus dangereuse des rivalités, essaya de faire épouser à madame de Maintenon.

Il est vrai que votre clergé est séparé : ce seroit à vous à me le dire[1]. Ils ont tous écrit une lettre au pape, où ils disent que, bien loin que les évêques se plaignent du roi, ils le regardent comme le protecteur de l'église. Cette réponse en l'air contentera bien le pape! Ils parlent de la régale de M. de Pamiers et de M. d'Alet : qu'on réponde aux priviléges de ces deux diocèses. Je crois bien que ce petit freluquet d'Alet[2] ne se plaint de rien : mais l'ombre de son saint prédécesseur, et M. de Pamiers[3] ont-ils signé cette flatteuse lettre? nous en verrons la réponse. J'espère que j'aurai été la première à vous envoyer la lettre du pape, et que vos prélats n'auront pas en cette attention.

On me mande encore que cette Heudicourt est à la cour, laide comme un démon, avec un bâton dont elle se soutient à profit; elle relève d'une maladie; il n'y en a guère que l'on ne dût préférer à celle qu'elle a, d'aimer ce pays-là : quelle folie, en l'état où elle est! Le roi alla l'autre jour à Versailles avec madame de Montespan, madame de Thianges et madame de Nevers toute parée de fleurs. Madame de Coulanges dit que *Flore étoit sa bête de ressemblance.* Mon Dieu! que cette promenade me paroîtroit dangereuse pour un homme qui prendroit goût à la liberté!

Vous m'avez bien décriée auprès de mesdemoiselles de Grignan; j'admire que l'aînée ait été assez généreuse pour m'écrire, sitôt après la connoissance d'une telle sottise : il est vrai, ma fille, qu'il n'y a rien d'égal, et que la première chose qui saisit mon imagination la mène si loin, que cela compose souvent une loge des Petites-Maisons : et, quand je reviens à moi, comme d'un sommeil, j'en suis plus étonnée que les autres. M. de Marsillac a été dire adieu à madame de La Fayette; ils se remirent à pleurer comme le premier jour : il n'y a rien de faux à ces deux personnes. L'homme se tourne à Dieu, et fait crier les petites-maîtresses; ce sont des chemins comme nous disions l'autre jour. Adieu, mon enfant, adieu, ma très belle, car vous l'êtes, si vous vous portez aussi bien que vous dites. Vous voulez donc que je reçoive dans mon cœur cette espérance de vous retrouver avec un visage, avec de la force, sans douleur, sans chaleur, sans pesanteur; quoi! toutes ces incommodités auront eu leur cours et leur fin? Je dirois comme le petit Coulanges : *il faut que j'y touche, vrai Dieu! c'est sa bouche et son teint de lis,* etc.; mais prenez garde de ne pas mettre tout cela dans les neiges et les glaces de l'hiver : vous savez ce qu'il vous en a coûté, et que c'est le commencement de tous vos maux.

Il est vrai que je hais plus la contrainte que vous ne la haïssez. Je fais venir à mon goût, si je puis, sinon j'échappe à la cérémonie. Cette *madame* qui n'aimoit pas à marcher, je la quittois fort bien deux ou trois heures; je la retrouvois pâmée de rire avec mes femmes-de-chambre; il ne lui en falloit pas davantage : c'est une sotte belle femme qui ne sait point deux choses : son adieu me fut agréable.

Madame de Coulanges perce à jour votre pauvre frère par ses épigrammes; elle dit qu'il auroit grand besoin d'une ingrate pour se remettre un peu; mais il les sait si bien choisir qu'il n'en trouve jamais. Il a le don, comme vous dites, de rendre mauvaises les choses meilleures. Son séjour de Fontainebleau ne lui a pas servi, au contraire.

[1] Il s'agit ici de l'assemblée du clergé de 1680, dans laquelle se trouvoient M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, et l'évêque d'Arles. En se séparant, les prélats écrivirent au pape, le 10 juillet 1680, une lettre par laquelle ils exprimoient le déplaisir que leur avoit causé le bref menaçant que Sa Sainteté avoit adressé au roi le 29 décembre 1679, relativement à la régale. (*Voyez* la lettre des évêques de France dans l'*Histoire de Bossuet* de M. le cardinal de Bausset.)

[2] Louis-Alphonse de Valbelle succéda à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, célèbre par son savoir, ses vertus et sa piété, mort le 8 décembre 1677.

[3] François-Étienne Caulet, un des plus grands prélats de ce temps, mort le 7 août 1680. La *Régale* étoit un droit en vertu duquel les rois de France jouissoient des revenus des sièges vacants, et conféroient les bénéfices qui en dépendoient, jusqu'à ce que les nouveaux pourvus eussent fait enregistrer leur serment de fidélité. Plusieurs églises de France n'étoient pas soumises à cet usage, et le roi, par une déclaration de février 1677, l'étendit à tous les sièges. MM. d'Alet et de Pamiers refusèrent d'obéir; le roi nomma aux bénéfices vacants qui dépendoient de leur collation. Ils lancèrent des excommunications qui furent cassées sur l'appel, et eux-mêmes appelèrent au Saint-Siège. Le pape Innocent XI, au lieu de se constituer médiateur, s'établit juge du différent; il cassa les ordonnances des métropolitains, et il écrivit au roi avec la chaleur qu'il auroit pu mettre si la France avoit paru disposée à suivre le funeste exemple que l'Angleterre avoit donné dans le siècle précédent.

760.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 21 juillet 1680.

Je n'aime point que vous disiez que vos lettres sont insipides et sottes : voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous ; vous n'avez qu'à penser et à dire, je vous défie de ne pas bien faire ; tout est nouveau, tout est brillant, et d'un tour noble et agréable. Reprenez sur moi le trop de louanges que vous me donnez, mettez-les de votre côté, si vous voulez être juste : mais si vous avez envie de me plaire, continuez à me faire écrire par *la Pythie* ou par une autre, et donnez-moi toujours la joie de vous imaginer bien couchée et bien à votre aise sur votre petit lit. Ne craignez point la paresse, ma belle ; vous savez bien qu'il n'est pas aisé de commettre ce péché, puisque, selon un casuiste de notre connoissance, « la paresse est une tristesse » de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, » comme seroit de s'affliger de ce que les sacre- » ments sont la source de la grace. » Cette définition vous met fort à couvert ; ainsi, ma fille, soyez bien ce que nous appelons *improprement* paresseuse ; c'est le plus sûr moyen de me faire goûter sans mélange le plaisir de vous voir guérie de toutes les incommodités dont vous étiez accablée. Mon fils me fit l'autre jour une assez méchante plaisanterie : il me manda qu'il avoit perdu au reversis deux cent soixante louis, et avec des circonstances si vraisemblables, que je n'en doutai point : j'en fus fort fâchée : il me rassura par la même poste ; c'est cela qui est bien insipide, car à quel propos donner cette émotion ? Je songeai en même temps que cela se trouve vrai quelquefois en des lieux qui me sont encore plus sensibles ; on formeroit, ma chère enfant, une autre grande amitié de tous les sentiments que je vous cache. Le petit Coulanges vous aidera à manger vos perdreaux ; il m'a promis de vous regarder, de vous manier, et de me faire un procès-verbal de votre aimable personne. Vous ferez des chansons, vous m'en enverrez, et j'y répondrai par de mauvaise prose.

La bonne princesse me vient voir sans m'en avertir, pour supprimer la sottise des fricassées : elle me surprit vendredi ; nous nous promenâmes fort, et au bout du mail, il se trouva une petite collation légère et propre, qui réussit fort bien. Elle me conta les torts de sa fille de n'avoir point rempli son écusson d'une souveraineté : je me moquai fort d'elle, je la renvoyai en Allemagne pour tenir ce discours ; et dans le bois des Rochers, je lui fis avouer que sa fille avoit très bien fait. Elle est si étonnée de trouver quelqu'un qui ose lui contester quelque chose, que cette nouveauté la réjouit. Le roi et la reine de Danemarck vont voir ce comte d'Oldenbourg dans sa comté : il défraie toute cette cour, et sa magnificence surpasse toute principauté. Je vois les lettres de cette comtesse, que je trouve toutes pleines de passion pour ce mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. « Eh, madame ! que pouvez-vous lui souhaiter de » plus, puisqu'avec cela, elle est riche et con- » tente ? » Il semble que j'aie une pension pour soutenir l'intérêt de cette fille.

On me mande que madame de Fontanges est toujours dans une extrême tristesse : la place me paroît vacante, et elle, une espèce de roué, comme la Ludres ; elles ne feront peur à personne, ni l'une ni l'autre. Je crois M. de Pomponne plus heureux que M. de Colbert-Croissi, mais cet exemple est rare : ce qui est vrai, c'est ce que vous dites : rien n'est complètement bon. Mon fils tâche d'accommoder encore la sotte affaire de Corbinelli, et veut me l'amener ici sur la fin d'août : c'est une pensée fort en l'air ; mais si cela est, nous vous manderons bien des *coquesigrues*. Mademoiselle du Plessis m'est revenue de son couvent ; que voulez-vous que je vous dise de plus ? La jeune marquise de Lavardin est allée au voyage dans le carrosse de la reine, avec madame de Créqui : elle est de la maison : c'est son frère[1] qui sert et qui commande la maison du roi. M. de Lavardin est avec le prince de Conti, et la douairière avec ma-

[1] Anne-Jules, duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps du roi. Le comte de Noailles, son père, avoit succédé dans cette charge au marquis de Chandenier. Il fut créé duc en 1663, et le roi l'autorisa, en 1667, à se démettre de son duché en faveur de son fils. Celui-ci avoit la survivance, et il entra dans l'exercice de la charge de capitaine des gardes à la mort de son père, arrivée le 5 février 1678.

dame de Monci et ses autres amies, ravie, de l'absence de sa jeunesse.

Vous me souhaitez, ma fille, quand vous avez bien de la musique et de la joie, vous avez raison, *c'est l'humeur de ma mère;* et moi, entre huit et neuf dans ces bois, je dis : Ah! que ma fille seroit aise ici! Tout cela est naturel, et de penser souvent à ce que l'on aime. On dit que le roi laissera les dames à Lille, et s'en ira je ne sais où avec M. le prince. Si les Hollandois étoient de la ligue, je crois qu'il se divertiroit encore à les foudroyer; mais sans cela, on ne comprend point qu'il voulût rompre une paix qui lui coûte tout le reste de la Flandre, qu'il étoit à la veille de soumettre. Vous me dites une chose qui me plaît extrêmement, *il est plus poli d'admirer que de louer;* c'est une jolie maxime : mais, pour moi, j'ai peine à les séparer, et je ne puis m'empêcher de faire souvent l'un et l'autre, quand je parle de ma chère comtesse.

---

761. *

A la même.

Aux Rochers, mercredi 24 juillet 1680.

Vous me représentez votre cabinet à peu près comme l'habit d'Arlequin : cette bigarrure n'est pas dans votre esprit; c'est ce qui me fait vous souhaiter mon cabinet qui est rangé avec un ordre admirable, et qui vous conviendroit fort bien, car je ne vous ai jamais vue changer d'avis sur les bonnes choses. Je vois d'ici votre belle terrasse des Adhémar, et votre clocher que vous avez paré d'une balustrade qui doit faire un très bel effet, jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise. Le bon abbé en est fort content; toute sa sagesse ne le défend point des tentations d'embellir une maison. J'admire souvent l'endroit de son esprit là-dessus, et j'en tire mes conséquences pour la thèse générale des petites-maisons.

Je n'ai été qu'une pauvre fois à votre belle lune. Je vous assure que quand je prends la résolution de lui rendre mes devoirs à l'exemple des anciens, il n'y a non plus de froid ni de serein que sur votre terrasse : je me conduis fort sagement, et crains beaucoup d'être malade : je vous souhaite la même crainte. La princesse (*de Tarente*) est une espèce de médecin : elle a fait son cours en Allemagne, où elle m'assure qu'elle a fait des cures à-peu-près comme celles *du Médecin malgré lui.* Elle a fini ses fricassées et moi les miennes; nous avons ri de cette folie, et voilà comme je suis sortie de cet embarras. Je lui montrai l'autre jour votre chapelet; elle le trouva digne de la reine, et comprit la beauté de ce présent, dont je vous remercie encore. Je le garderai fidèlement, et je ne sais s'il n'est point plus à vous dans mon cabinet qu'il n'y étoit dans le vôtre. Cette princesse vous écrit de sa belle écriture; elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée.* Mettez-moi quelque chose dans une de vos lettres, que je puisse lui montrer. Celles de madame de Vaudemont[1] sont pour le style, comme le caractère de la princesse. Ah! que la vision de Brébeuf est plaisante! c'est justement cela, tout est *Brébeuf*[2]; cette application frappe l'imagination, elle est juste et digne de vous. Il est vrai qu'il y a des gens dont le style est si différent d'eux-mêmes,

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, femme de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont.

[2] Voici un échantillon du style de Brébeuf, tiré d'une lettre écrite à mademoiselle de Scudéri, qui est restée inédite. Il paroît que Pélisson avoit donné des éloges au traducteur de la Pharsale. « Made- » moiselle, je meurs de honte d'avoir été malade, » lorsque je me sentois indispensablement obligé à » vous remercier de toutes les belles choses que j'ai » trouvées dans votre lettre, et j'ai une confusion » si grande de m'être laissé prévenir à vos civilités, » et d'avoir tant différé à vous les rendre, que j'ai » peine à me pardonner mon indisposition, et à » ne faire pas d'une fièvre de huit ou dix jours une » faute inexcusable.... Je me souviens, Mademoi- » selle, de l'obligation que vous a l'interprète de » Lucain, je sais que c'est à votre recommandation » seule que ce divin génie, qui produit toujours et » qui ne s'épuise jamais, a trouvé le secret de le » faire vivre près de trois mille ans avant sa nais- » sance, et qu'un art si ingénieux et si admirable » peut encore le faire vivre près de trois mille ans » après sa mort. Un esprit de cette force a pouvoir » sur tous les temps, aussi bien que sur tous les » pays, le passé et l'avenir en relèvent également; » et comme j'ai osé croire enfin, sur la foi de mes » amis qu'il a pensé à moi quand il a parlé du *tra-* » *ducteur de la Pharsale*, je me persuade aisément » qu'en ces trois paroles il a mis au moins trente » siècles entre moi et ce fâcheux genre de trépas » qui tue encore après qu'on n'a plus de vie....., » etc. »

qu'on ne sauroit les reconnoître. Quand je lisois d'Hacqueville, je le croyois la tendresse et la douceur mêmes; quand on le voyoit, l'une et l'autre étoient si bien cachées sous la droiture de sa raison et sous la dureté de son esprit, que c'étoit un autre homme. Pour madame de Vins, c'est toujours elle-même : elle m'a écrit une aimable et grande lettre; elle me mande qu'elle fait un jeu merveilleux avec vous et avec M. de Grignan de sa jalousie. Il me paroît que vous lui avez appris le commerce de l'amitié, comme madame de Maintenon à la personne que vous savez (*au roi*). Cette belle Vins va loger à l'hôtel de Pomponne; elle ne les verra pas plus souvent pour cela. Je vous avoue que je comprends le plaisir de loger avec les gens qu'on aime : sans cela on ne trouve point d'heures sûres pour les voir agréablement : il me paroît que vous êtes de cette opinion. M. de Rennes a passé ici comme un éclair, il y soupa; nous causâmes fort tout le soir sur le sujet de madame de Lavardin : je ne sais point retenir les gens; il disparut à trois heures du matin.

Mon fils me parle de la grosse cousine d'une étrange façon : il ne désire qu'une bonne cruelle pour le consoler un peu : une ingrate lui paroît une chimère : voilà le style de madame de Coulanges, c'est celui dont il se sert; et en parlant de quelque argent qu'il a gagné avec la cousine, il me dit : *Plût à Dieu que je n'y eusse gagné que cela!* Que diantre vent-il dire? Il me promet mille confidences; mais il me semble qu'ensuite d'un tel discours il doit dire comme l'abbé d'Effiat : *Je ne sais si je me fais bien entendre.* Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour.

Votre petite d'Aix me fait pitié d'être destinée à demeurer dans ce couvent perdu pour vous[1] : en attendant une vocation, vous n'oseriez la remuer, de peur qu'elle ne se dissipe, cet enfant est d'un esprit chagrin et jaloux, tout propre à se dévorer. Pour moi, je tâterois si la Providence ne voudroit pas bien qu'elle fût à Aubenas, elle seroit moins égarée. J'embrasse le petit garçon, je pense souvent à lui et à Pauline, mais tout cela en chemin faisant pour aller à vous, car vous êtes le centre de tout. Je me réjouis avec M. de Grignan de la beauté de sa terrasse; s'il en est content, les ducs de Gênes ses grands-pères[1] l'auroient été : son goût est meilleur que celui de ce temps-là. Si son lit de velours rouge est dans son alcôve, elle n'est pas moins noble que le reste de la maison; ces vieux lits sont dignes des Adhémar : c'est malgré soi qu'on discontinue les *Carthages*. Madame de Coulanges est partie pour être, dit-elle, votre voisine : elle me dit un fort joli adieu, elle conte même plusieurs bagatelles, mais ce n'est pas de la cour. Le petit Coulanges vous réjouira. On improuve fort cette lettre du clergé, n'en déplaise à M. le coadjuteur. On croit M. de Paris interdit, il ne dit plus la messe : il faut un sacrilége au peuple pour remettre le prélat en bonne réputation.

Adieu, ma très belle, je vous dirai donc que je vous aime, sans crainte de vous ennuyer, puisque vous le souffrez en faveur de mon style; vous faites grace à mon cœur en faveur de mon esprit, n'est-ce pas justement cela?

762.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 28 juillet 1680.

Il faut donc que j'aie oublié de vous dire que celui qui danse si bien, *et qu'on trouvoit qui dansoit si bien*, c'est le duc de Villeroi : j'avois dessein de vous le nommer l'ordinaire d'après. Vraiment, ma fille, je suis ravie que mes lettres, et les nouvelles de mes amies que je vous redonne, vous divertissent comme elles font. La prudence de ceux qui vous écrivent est la véritable cause du bon succès de mon imprudence : s'ils vouloient n'être point si sages, ils vous en diroient bien plus que moi. Mais enfin vous avez été contente de mes fagots; c'est une fort plaisante chose que de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour; elles avoient le style des gazettes; car il y avoit aussi des articles de Copenhague et d'Oldenbourg : en un mot, je vous mande tout.

Il est certain qu'il y a une ame et un mouvement d'esprits, dans le pays que vous savez, qui pourroient suivre les traces des mères et des grand'

[1] Des filles de Sainte-Marie d'Aix.

[1] A cause de Marguerite d'Ornano, petite-fille et nièce des maréchaux de ce nom, et mère de M. de Grignan.

mères, si l'on n'étoit fort appliqué à détourner ce cours. La vivacité est grande, ainsi que l'envie de plaire, et l'on ne compte pour rien le manque de beauté: c'est une petite circonstance dont il ne paroît point qu'on soit blessée, ni qu'on le sente le moins du monde. Tout cela fournit vraisemblablement aux conversations infinies, et remplit l'interrègne. Vous me couvrez le momon par votre raisonnement contraire au mien sur le voyage de M. le prince. Je n'ai plus de si bons commerces: madame de Coulanges est partie; elle m'a dit adieu fort joliment: elle me conte deux ou trois folies de la Rambure et de la Rane, et s'en va, dit-elle, devenir votre voisine, souhaitant de reprendre avec vous le chemin de Paris. M. de Coulanges s'en va avec elle, et puis chez vous. Il me mande que ce jour-là même qu'il m'écrit, l'abbé Têtu donne un dîner à mesdames de Schomberg, de Fontevrauld et de La Fayette, sans en avoir mis madame de Coulanges, et que je juge par-là de la disgrace de mon amie: *tanto t'odiaro, quanto t'amai*, voilà mon jugement. La pauvre Troche est tout affligée de son bon oncle de Varennes, qui est mort à Bourbon; elle ne m'écrit plus de nouvelles: ainsi je m'en vais vous écrire aux dépens de la princesse de Tarente: elle me pria jeudi de dîner avec elle; demain je dois lui donner une très bonne collation qui finira tout. J'avois encore une fricassée et une tourte sur le cœur; et, ne pouvant pas l'égaler en bien des choses, je veux du moins me donner le plaisir de ne rien lui devoir sur nos collations. Elle parle de vous avec une estime qui me plaît; elle recevra très bien vos compliments, et sera charmée que vous preniez, aussi bien que moi, le parti de sa fille. Elle n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à l'ignorance de son état; elle dit que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connoît*: voulez-vous que je dispute contre elle[1]? J'ai mandé à mademoiselle de Grignan l'histoire tragique du père Païen: si, au lieu de raisonner avec ce voleur, et de le vouloir convertir, il lui eût dit: Hélas, monsieur! c'est que je me promène; peut-être seroit-il encore à Notre-Dame-des-Anges, mais il ne savoit pas cette invention: le bon abbé ne l'a dite qu'à nous. Le père Païen étoit botté, crotté; ce discours ne lui convenoit pas comme à nous. Il est vrai qu'on ne peut avoir été plus exposées, ni mieux conservées par la divine Providence; nous avons passé de beaux jours *in questa diletta parte, al cielo sì cara*. La plus grande violence que nous y avons vue, c'est celle qu'on fit à *Marion*: vous prépariez souvent votre esprit à de plus grands malheurs; vous en souvient-il? mais vous n'avez jamais été assez heureuse pour éprouver votre vertu et votre courage. Enfin, ma très chère, le proverbe le dit: *Il est bien gardé qui Dieu garde*. Je ne sais point comme il a gardé votre frère dans ses précieuses amours; vous m'en direz votre sentiment: il s'en va en Flandre: je suis extrêmement persuadée qu'il reviendra ici le plus tôt qu'il pourra. Je m'occupe depuis quelque temps à courir l'Arianisme, c'est une histoire étonnante; il n'y a que l'auteur et le style qui m'en déplaisent beaucoup: mais j'ai un crayon, et je me venge à marquer des traits que je trouve trop plaisants, et par l'envie qu'il a de faire des applications des ariens aux jansénistes, et par l'embarras où il est d'accommoder les conduites de l'Église dans les premiers siècles avec les conduites d'aujourd'hui: au lieu de passer légèrement là-dessus, il dit que l'Église, *pour de bonnes raisons*, n'en use plus comme elle faisoit: cela réjouit. Pour votre père Malebranche, je ne l'entends que trop sur cette belle *impulsion*; j'aimerois mieux me taire que de parler ainsi: on voit clairement qu'il ne dit point ce qu'il pense, et qu'il ne pense point ce qu'il dit, pardonnez le jeu de paroles; mais c'est tellement cela que j'ai voulu dire, que je n'ai pu l'éviter. Vous êtes donc désaccoutumée de philosopher, mais non pas de raisonner. Il y a des philosophes qui ne le sont point, et dont la *pantoufflerie* ne vous déplairoit pas. Je ne vous plains point où vous êtes; c'est moi qui me plains d'être si loin de vous dans un temps de ma vie où je n'en ai guère à perdre. Le bon abbé voudroit bien boire de ce vin qui lui donneroit dix ans de vie; cette pensée l'a réjoui, et par la pensée du vin de Jusclan, et par celle de rajeu-

[1] Ainsi madame de Sévigné ne croyoit pas à ce que lui disoit la princesse. Il est encore plus difficile d'y croire aujourd'hui. La haine que MADAME ne cessa de porter à madame de Maintenon ne peut être considérée comme l'effet de la jalousie. Elle paroissoit avoir à se plaindre des dispositions peu favorables que Madame de Maintenon avoit inspirées pour elle à la dauphine, et une personne de son rang est peut-être celle qui pardonne le moins une élévation aussi extraordinaire que celle de l'*amie* de Louis XIV.

nir. Il étoit l'autre jour tout couvert de bouquets à l'honneur de sa fête : nous nous souvînmes des jolis vers que vous fîtes l'année passée à pareil jour; qu'ils étoient jolis ! Il espère vous voir encore dans sa jolie abbaye, à la merci des voleurs et des loups, et de tout ce que *Marion* espéroit dans sa jolie abbaye; quoiqu'il ait soixante-quatorze ans, il se porte très bien; vous en dites autant de vous, Dieu le veuille; je ne souhaite rien avec tant de passion. Adieu, ma chère enfant, je suis tendrement à vous, qui êtes les délices de mon cœur et de mon esprit.

765.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 31 juillet 1680.

Il est vrai, ma fille, que nous sommes un peu ombrageuses : une poste retardée, une lettre trop courte, tout nous fait peur. N'envoyons point nos gronderies si loin, faisons-les à nous-mêmes, chacune de notre côté; épargnons le port de toutes les raisons que nous savons fort bien nous dire; et faisons grace à ces sortes de vivacités en faveur d'une amitié qui est plus séparée que nulle autre que je connoisse : j'admire quelquefois comme il a plu à la Providence de nous éloigner. La princesse de Tarente s'accommode bien mieux de l'exil de la sienne (*sa fille*); elle a un commerce assez bon avec elle. Je lui donnai lundi une aussi belle collation que si j'eusse payé ma fête : j'eus un peu recours à mes voisins, et j'eus quatorze perdreaux; c'est encore une rareté en ce pays; tout le reste fort bon, fort propre. La bonne Marbeuf y étoit : elle n'a été qu'un jour ici, et deux chez la princesse : elle s'en retourne à Rennes auprès des Chaulnes, qui ont envoyé demander si nous voulons de leurs respects; la princesse a mandé ce qu'elle a voulu en son langage; moi, j'ai mandé que non, et que j'irois avec cette princesse leur rendre mes devoirs, et que même elle leur donnoit en pur don cette visite, n'ayant nul dessein d'attirer ici l'éclat qui les environne. Elle est ravie que, tout en riant, je la défasse d'un tel embarras. Nous avons juré à table de ne plus nous jeter dans de tels soupers. Elle avoit amené cinq ou six personnes, j'avois mes voisins qui avoient chassé : j'ai fermé le temple de Janus; il me semble que voilà qui est fort bien appliqué : ce sont vos *Carthages* qui m'ont engagée dans cette application. Montgobert me mande que vous êtes plus forte que vous n'étiez, et me confirme assez ce que vous me dites de votre santé : elle me parle de vos fêtes et me paroît fort gaie. Jamais votre château n'a été si brillant; mais je serois bien empêchée s'il me falloit trouver une place pour y souper dans cette saison : je ne sais que Rochecourbière, la terrasse et la prairie. Je me souviens d'y avoir fait grand'chère, et surtout des ortolans si exquis, que j'étois pour leur graisse comme vous étiez à Hières pour la fleur d'orange. Nous ne sentons rien ici de vos chaleurs; les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte. Il arriva ici l'autre jour le fils d'un gentilhomme d'Anjou, que je connoissois fort autrefois. Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée; je suis ravie de cette figure; mais, hélas ! dès qu'il ouvrit la bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il disoit, et moi quasi à pleurer. Il a une teinture de Paris et de l'opéra, il chante, et il est familier, et il vous dit bravement : *Quand on n'a point ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix*[1] ? Je recommande ces paroles à la musique de M. de Grignan.

On m'a envoyé la lettre de messieurs du clergé au roi; c'est une belle pièce, je voudrois bien que vous l'eussiez vue, et les manières de menaces qu'ils font à Sa Sainteté. Je crois qu'il n'y a rien de si propre à faire changer les sentiments de douceur qu'il semble que le pape (*Innocent XI*) ait pris, en écrivant au cardinal d'Estrées qu'il vînt, et que par son bon esprit il accommoderoit toutes choses. S'il voit cette lettre, il pourra bien changer d'avis. J'ai d'abord remarqué le nom de M. le coadjuteur avec tous les autres : il a été nommé plus agréablement, quand on m'a mandé de deux endroits que la harangue qu'il avoit faite au roi avoit été parfaitement belle et bien prononcée.

[1] Les paroles de l'opéra sont : *Quand on obtient ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix?*

Je sens que mon fils a besoin de patience; il a trouvé sous le dais des sortes de malheurs qui doivent bien guérir des vanités humaines; la perfidie et la méchanceté s'en sont mêlées; enfin tout ce qui peut faire souhaiter une cruelle, comme dit madame de Coulanges : je crains que tout cela ne fasse plus d'un mauvais effet. Il est parti, et pour l'achever, il a su par madame de Coulanges que M. de La Trousse avoit dessein de demander que sa charge fût assurée à Bouligneux, en lui faisant épouser sa fille : vous jugez bien que cela coupe la gorge à votre pauvre frère; car le moyen qu'il pût demeurer à cette place? Et comment la quitter, quand l'espérance de monter seroit ôtée? Nous verrons, s'il est possible, que M. de La Trousse ne nous donne point quelque porte un peu moins inhumaine pour sortir d'un labyrinthe où il nous a mis. Vous pouvez penser comme cette véritable raison d'être embarrassé de sa charge, augmente l'envie que mon fils avoit de s'en défaire, quand rien ne l'obligeoit à y penser.

Si la Providence veut l'ordre, et si l'ordre n'est autre chose que la volonté de Dieu, il y a donc bien des choses qui se font contre sa volonté. Toutes les persécutions que je vois contre saint Athanase et contre les orthodoxes, les prospérités des tyrans, tout cela est contre l'ordre, et par conséquent contre la volonté de Dieu : mais n'en déplaise à votre père Malebranche [1], ne feroit-il point aussi bien de s'en tenir à ce que dit saint Augustin, que Dieu permet toutes ces choses, parce qu'il en tire sa gloire par des voies qui nous sont inconnues? Saint Augustin ne connoît de règle ni d'ordre que la volonté de Dieu : et si nous ne suivons cette doctrine, nous aurons le déplaisir de voir que rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre tout s'y passera contre la volonté de celui qui l'a fait : cela me paroît bien cruel.

Mais écoutez, ma fille, une chose qui est tout-à-fait dans l'ordre : c'est que j'ai donc fait faire deux brandebourgs admirables pour la pluie, l'un au bout de la grande allée du côté du mail, et l'autre au bout de l'*infinie*. Il y a un petit plafond, j'y fais peindre des nuages, et un vers que je trouvai l'autre jour dans le *Pastor fido* :

Di nimbi il cielo s'oscura indarno

[1] Le père Malebranche dit que *tout ce qui se fait dans la nature, c'est par la nature de l'ordre.*

Si vous ne trouvez cela bien appliqué et bien joli, j'en serai tout-à-fait fâchée. Cherchez-moi, je vous prie, un autre vers sur le même sujet pour le bout de l'*infinie*. Madame de Rarai est morte; c'étoit une bonne femme que j'aimois; j'en fais mes compliments à mesdemoiselles de Grignan, pourvu qu'elles m'en fassent aussi : voilà un petit deuil qui nous est commun; j'en ferai mon profit à Rennes, ce petit voyage ne dérange rien du tout à notre commerce. Adieu, ma très aimable et très chère; vous aimez donc mes fagots? en voilà. Il faudroit que celui qui ordonne les déjeûners à sept heures du matin, ordonnât aussi qu'on eût de l'appétit. Que vous seriez aimable si, par vos soins, je vous retrouvois en meilleur état que je ne vous ai laissée! il me semble que je vous en aurois toute l'obligation, et que vous vous portez assez souvent comme vous voulez.

764.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 4 août 1680.

Vous m'engagez à vous faire de grandes lettres, dans l'assurance que vous me donnez que, quand elles sont de cette taille, vous les trouvez hors de portée, et que la réponse devient l'ouvrage d'une personne moins délicate que vous. Cependant, ma fille, comme l'étoffe me manque quelquefois, je vous conjure, grandes ou petites, de vous mettre sur votre petit lit, en repos, et de causer ainsi avec moi, afin que mon imagination ne soit point blessée de vous coûter l'incommodité d'écrire. Il me semble, ma très chère, que vous devez m'en aimer mieux, quand vous êtes couchée bien *paresseusement* : c'est là ma fantaisie. J'aime tant votre repos, que je voudrois inspirer à ceux qui ordonnent de vos repas d'ôter la nécessité de se lever le matin et d'avoir chaud : il ne faut pas que les plaisirs deviennent des fatigues, ni que les chasseurs règlent la vie des dames sur l'heure de leur appétit. Je trouve cette vision fort plaisante, de faire quelqu'un le maître du temps, du lieu et des mets de *vos croustilles* : si mon château étoit aussi beau et aussi dignement rempli que le vôtre, je vous imi-

terois dans cette conduite. L'étoile de la mangerie s'est mise en ce pays malgré moi, je m'en suis plainte à vous, car nous mangeons si sérieusement et si fort, comme du temps de nos pères, que l'on ne sent que l'ennui de la dépense.

La princesse de Tarente me mena jeudi avec elle chez une fort jolie femme de Vitré, qui m'en avoit priée aussi, car il me semble que vous me prenez pour un escroc ; c'étoit à une petite maison de campagne, et ce fut le plus beau et le plus grand repas que j'aie vu depuis long-temps. Toutes les bonnes viandes et les beaux fruits de Rennes y étoient en abondance ; les tourterelles et les cailles grasses, les perdreaux, les pêches et les poires, comme à Rambouillet. Nous fûmes surprises, et nous comprîmes qu'il n'est question que d'avoir de l'argent, chose dont nous étions déjà toutes persuadées, la princesse et moi. Nous allons demain à Rennes; on fait de si grands préparatifs pour nous recevoir, que je ne voudrois pas jurer que nous ne fussions nommées dans le *Mercure galant*. Notre commerce ne sera point du tout dérangé de ce petit voyage. Vous savez si cela m'est nécessaire. Pour vous, ma belle, vous louez trop mes lettres : ce qui me vient sur notre amitié ne peut être que fort naturel, et même je retranche beaucoup sur ce sujet. Vous m'auriez bien étonnée de me renvoyer ce que je vous ai dit de madame de La Sablière ; ce n'est pas qu'il ne m'eût été nouveau, car j'écris vite, et cela sort brusquement de mon imagination. Mais ne nous mettons point cela dans la tête ; j'ai pensé mille fois à vous redire, dans mes lettres, des endroits et des tours si bons et si agréables des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes. M. de Grignan y trouveroit son compte; il ne verroit point de ces endroits affreux que vous êtes obligée de lui cacher pour me conserver l'honneur de son estime. Il diroit bien, ce me semble, comme la reine-mère : *Fi, fi, fi, de la grace.* Je n'oserois lui confier ce que j'ai fait écrire sur le grand autel de ma chapelle : il croiroit tout-à-l'heure que je conteste l'invocation des saints; mais enfin, pour éviter toute jalousie, voici ce qu'on y lit en lettres d'or :

Soli Deo honor et gloria.

Cela ne me brouille point avec la princesse de Tarente [1]. Je voudrois bien me plaindre au père Malebranche des souris qui mangent tout ici : cela est-il dans l'ordre ? Quoi ! de bon sucre, du fruit, des compotes ! Et l'année passée, étoit-il dans l'ordre que de vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt *(de Livry)* et de nos jardins, et tous les fruits de la terre ? Et le père Païen, qui s'en revient paisiblement, à qui l'on casse la tête, est-il dans la règle ? Oui, mon père, tout cela est bon ; Dieu sait en tirer sa gloire ; nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai : et, si vous ne mettez la volonté de Dieu pour toute règle et pour tout ordre, vous tomberez dans de grands inconvénients. Je supplie M. de Grignan d'excuser cette apostrophe au bon père, que je suis persuadée qui se moque de nous, quand il dit ces choses-là, d'autant plus qu'il y a plusieurs endroits dans ses livres où il dit précisément le contraire.

Je vous mandai, la dernière fois, mon avis sur cette lettre du clergé: je suis ravie quand je pense comme vous. Le mot de *fantôme* qu'ils combattent grossièrement s'est trouvé au bout de ma plume comme au bout de la vôtre, et ils lui donneront cent coups après la mort. Cela me paroît comme quand le comte de Gramont disoit que c'étoit Rochefort qui avoit marché sur le chien du roi, quoique Rochefort fût à cent lieues de là. En vérité, ceux que nos prélats appellent *les jansénistes* n'ont pas plus de part à ce qui leur vient de Rome; mais leur malheur, c'est que le pape est un peu hérétique aussi. Ce seroit là un moulin à vent digne de leur faire tirer l'épée. Votre comparaison est divine de cette femme qui veut être battue [2] : « Oui, *disent-ils*, je veux qu'il me batte ; de quoi » vous mêlez-vous, Saint-Père ? nous voulons » être battus. » Et là-dessus ils se mettent à le battre lui-même, c'est-à-dire, à le menacer adroitement et délicatement. « Que s'il pense leur » rendre le droit de régale, il les obligera à prendre des résolutions proportionnées à la prudence » et au zèle des plus grands prélats de l'église, et » que leurs prédécesseurs ont su, dans de pareil» les conjonctures, maintenir la liberté de leurs » églises, etc. » Tout cela est exquis ; et, si j'a-

[1] Madame de Tarente étoit de la religion protestante qui n'admet point l'invocation des saints.

[2] *Voyez* le rôle de *Martine*, scène II du premier acte du *Médecin malgré lui*, de Molière.

vois trouvé cette juste comparaison de la comédie de Molière, dont vous me faites pâmer de rire, vous me loueriez par-dessus les nues. Je vous ai mandé combien j'avois été ravie d'entendre célébrer le nom de M. le coadjuteur sur un autre ton qu'au sujet de cette lettre; sa harangue fut admirable; j'ai senti ce plaisir à-peu-près comme vous l'avez senti vous-même. Mais n'admirez-vous point la bonté du clergé, de n'avoir point voulu que M. de Paris et M. de Rheims, ces deux pauvres prélats *in partibus*, payassent aucunes décimes ordinaires ni extraordinaires? Ce fut M. d'Alet qui fit sa cour, en se récriant pour M. de Paris. Ce nom présentement n'est plus trop chaud, il a soufflé dessus. M. d'Alet, courtisan adulateur, qui joue, qui soupe chez les dames, qui va à l'opéra, qui est hors de son diocèse, tout cela nous frappoit d'abord; mais voilà qui est fait, on s'accoutume à tout[1].

Si vous lisez l'Arianisme, vous serez étonnée de cette histoire; elle vous empêchera de rêver : vraiment, vous y verrez bien des choses contre l'ordre; vous y verrez triompher l'Arianisme, et mettre en pièces les serviteurs de Dieu; vous y verrez l'*impulsion* de Dieu, qui veut que tout le monde l'aime, très rudement repoussée; vous y verrez le vice couronné, les défenseurs de Jésus-Christ outragés : voilà un beau désordre; et moi, petite femme, je regarde tout cela comme la volonté de Dieu qui en tire sa gloire, et j'adore cette conduite, quelque extraordinaire qu'elle me paroisse; mais je me garde bien de croire que si Dieu eût voulu que cela eût été autrement, cela n'eût pas été. Mon Dieu, ma fille! c'est bien moi qui vous prie de ne pas confier tout ceci à vos échos, ce sont des furies d'écrire qui renverseroient toute votre famille; je voudrois même que vous le cachassiez à M. de Grignan. Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler : c'est le cours des esprits que je ne puis arrêter. Corbinelli, avec sa philosophie, n'a jamais osé approcher de ceux qui sont en mouvement pour vous aimer; ce sont des traces qu'il respecte, et qu'il trouve ineffaçables.

Le bon abbé vous assure toujours de son amitié, et vous répond de toute sûreté, l'année qui vient, dans la forêt de sa jolie abbaye, où j'espère que nous nous reverrons. Vous êtes donc habile, ma chère enfant, vous vous connoissez en musique, et vous savez pourquoi vous êtes bien aise. En vérité, j'aurois une extrême joie d'être à Grignan, c'est bien l'*humeur de ma mère*: il me semble que j'y tiendrois assez bien ma place; mais Dieu, qui sait que je dois commencer à faire des réflexions et des méditations d'une autre couleur, me jette dans des bois plus conformes à mon état. Adieu, ma très chère et très aimable, vous voulez que je croie que vous m'aimez; j'en suis persuadée, et je vous aime conformément à cette pensée, jointe à la tendresse la plus naturelle qui fut jamais.

[1] M. de Valbelle avoit succédé à Nicolas Pavillon, l'un des prélats de France qui s'étoient prononcés avec le plus de force contre le formulaire et contre l'extension de la régale; la régularité austère de M. Pavillon formoit un grand contraste avec le caractère léger de son successeur, que madame de Sévigné appelle un *petit freluquet*.

765.

A la même.

A Rennes, mardi 6 août 1686.

Oui, j'ai tort, c'est moi qui suis hérétique; j'offense vos amis les jésuites, et vous n'attaquez que le baptême : il n'y a point de comparaison. Vous souvient-il du *Tartufe* et de *Scaramouche hermite*, dont l'un fut défendu, et l'autre joué sans aucune difficulté? et vous souvient-il de la réponse de M. le prince au roi[1]? *A l'applicazione, Signora.* Mais vraiment, j'ai bien d'autres choses à vous dire que des passages de saint Paul : j'ai à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à madame la princesse de Tarente.

M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment; c'étoit à une grande lieue d'ici. Un peu après, madame de Marbeuf, deux présidents, des

[1] Je voudrois bien savoir, dit le roi à M. le prince, pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent mot de celle de *Scaramouche*. La raison de cela, répondit M. le prince, c'est que la pièce de *Scaramouche* ne joue que le ciel et la religion, et que celle de Molière les joue eux-mêmes.

amis de la princesse, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes, MM. de Coëtlogon, de Tonquedec, Beaucé, de Kercado, de *Crapado*, de *Kiriquimini* : sériensement *uno drapello eletto*. On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit : on avance, on entend des trompettes, des tambours : un peuple qui mouroit d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez ma dame de Chaulnes. Nous la trouvâmes accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom; la plupart étoient les femelles de ceux qui étoient venus audevant de vous. J'oubliois de vous dire qu'il y avoit six carrosses à six chevaux, et plus de dix à quatre. Je reviens aux dames : Je trouvai d'abord trois ou quatre de mes belles-filles, plus rouges que du feu, tant elles me craignoient. Je ne vis rien qui ne pût m'empêcher de leur souhaiter d'autres maris que M. votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes; ce fut un manége étrange : la princesse me montroit le chemin, et je la suivois avec une cadence admirable; sur la fin, on ne se séparoit plus de la joue qu'on avoit approchée; c'étoit une union parfaite, la sueur nous surmontoit : en sorte que nous étions entièrement méconnoissables, lorsque nous remontâmes en carrosse pour venir chez madame de Marbeuf, qui a fait ajuster et meubler sa maison si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à-peu-près ce que nous fîmes. Pour moi, je changeai de chemise et d'habit; et, sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grand'maternité fut soutenu à merveilles. Nous retournâmes chez madame de Chaulnes, après qu'elle fut venue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les soirs la même chose. L'après-souper se passa en jeu, en conversation : mais ce qui me causa du chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, donner deux échec et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très délicieusement; je me suis éveillée matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose, du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté, et enfin, vous en conclurez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant, je vous ai vue dans votre petite Provence accompagnée d'autant de dames; et M. de Grignan, suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. Je fis réflexion que vous receviez là votre cour, et que je viens ici faire la mienne : c'est ainsi que la Providence en a ordonné.

Je ne vous conseille point de mettre un cadre à cette peinture; il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connois le prix des miennes que par vous : on peut dire de celles-ci comme de celles de Rubens, il y a bien de la vérité : du reste, si nous voulons nous mettre dans les cadres, mon cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre : je ne barbouille que de misérables narrations, et vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un pinceau que j'aime et que j'estime. M. de La Garde m'écrit, en me disant adieu pour Provence; il s'en va regarder une personne que je voudrois bien voir : j'examine et j'admire souvent de quel cœur et de quelle manière je désire. Il m'assure que M. le chancelier (*Le Tellier*) a approuvé le procédé de M. de Grignan à l'égard du premier président[1], et que la cour ne balancera pas. Vous êtes présentement les deux doigts de la main; s'il abusoit de cette réconciliation, je vous conseillerois de vous rebrouiller, afin de jouir de la seule chose qu'il peut rendre bonne, qui est son absence : vous pourriez même avoir tort bien long-temps, sans que l'on pût s'en douter, tant il a bien établi la mauvause opinion qu'on a de lui.

Vous croyez bien que je suis dans tous vos sentiments : mais je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, et vous assurer, *credi a me pur che l'ho provato*, que l'on dit quelquefois bien des choses qu'on ne pense pas; et quand on les penseroit, seroit-ce la marque de ne point aimer? tout au contraire, si l'on faisoit l'anatomie de ces sortes de discours pleins de colère et de chagrin,

[1] M. Marin, premier président du parlement d'Aix.

ou y trouveroit beaucoup de véritable tendresse et d'attachement. Il y a des cœurs délicats : quand cela se trouve avec un esprit sec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalousie. Voilà ce que ma conscience m'a obligée de vous dire; faites-y quelque réflexion; je n'entrerai dans aucun autre détail de deux cents lieues loin.

Mercredi matin, 7 août.

Dîner, souper en festin chez M. et madame de Chaulnes; avoir fait mille visites de devoirs et de couvents, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur, c'est ce que nous fîmes hier. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop : je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai, en pièces de quatre sous; que je jette et que je dissipe à tort et à travers; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien : on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds. Justement comme je pensois à vous, j'entends derrière moi un homme qui disoit assez haut : *Je n'ai jamais vu si bien danser que madame la comtesse de Grignan.* Je me tourne, je trouve un visage inconnu; je lui demande où il avoit vu cette madame de Grignan? c'est un chevalier de Cissé, frère de madame Martel, qui vous a vue à Toulon avec madame de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau[1], vous dansâtes, vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme; mais je voudrois que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on venoit me découvrir dans le secret de mon cœur, lorsque je m'y attendois le moins. Adieu, ma chère enfant, il faut que je dîne chez M. de Rennes : ce sont des festins continuels. Ah, mon Dieu! quand pourrai-je mourir de faim et me taire? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

[1] M. Martel commandoit la marine à Toulon, en 1672, et il y reçut madame de Grignan comme une reine de France.

766.

A la même.

A Rennes, samedi 10 août 1680.

Me voici encore à dépenser, comme je vous disois l'autre jour, mon pauvre esprit en petites pièces de quatre sous. Il n'y a pas un grain d'or à tout ce qu'on y dit : la raison, la conversation, la suite dans un discours, sont entièrement bannis du tourbillon où je suis. J'aurois suivi la princesse de Tarente qui partit hier, sans que le premier président, qui est le contraire du vôtre, et à qui je devois, en bonne justice, faire une visite jusqu'à Vannes, arrive ce soir; de sorte que je veux le voir, lui parler, et partir demain, si je puis, ou tout au plus tard lundi matin. Ce sera avec une joie sensible que je retrouverai le repos et le silence de mes bois. Mais, ma chère enfant, parlons de vous; je suis fort aise que vous vous divertissiez, et j'approuve fort vos soupers et vos fêtes : mais ce petit dérèglement s'accommode-t-il avec votre délicatesse? Montgobert me fait une jolie petite peinture du souper qu'elle a ordonné; elle m'envoie les vers d'Apollon, je crois que cela étoit digne de Fresne. Il y a bien de l'invention à mettre toute cette musique à un si bon usage, et à faire sortir le char et les chevaux de l'écurie, plutôt que de les faire venir du ciel. En vérité, c'est grand dommage que je n'aie ma part de tant de plaisirs; vous faites bien au moins de me les dire. Mon petit marquis m'en écrit fort joliment. Ce sont mesdemoiselles de Grignan qui ont répandu cette joie dans votre château. Vos réflexions sont plaisantes sur la destinée de mademoiselle de Noailles et de madame de Saint-Géran : les jugements sur les apparences sont si souvent renversés, que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume point.

On nous mande qu'au sacre de M. le coadjuteur de Rouen (*M. Colbert*), il y avoit trente-six évêques, et six qui n'étoient pas encore sacrés; il n'y en avoit guère davantage au concile de Nicée. M. et madame de Chaulnes m'ont fort priée de vous parler d'eux : je ne puis assez me louer de leur amitié; *a fructibus....* comme disoit M. de Mont-

bazon. Adieu, ma très belle, je vous aime et je vous le dis fort naturellement; vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur. Il me semble que je causerai mieux aux Rochers qu'ici.

Madame de Beaucé célèbre toujours mademoiselle de Sévigné; vous ne sauriez être oubliée dans les lieux où je suis. Tous les Tonquedec sont ici. Je voudrois que vous vissiez combien il faut peu de mérite et de beauté pour charmer mon fils; son goût est infâme : c'est ce qui me fait toujours croire qu'il ne nous aime point : il n'y a guère d'humilité à ce discours, mais il faut que cela passe.

767.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 août 1680.

Je suis enfin dans le repos de mes bois, et dans cette abstinence et ce silence que j'ai tant souhaités. Je quittai lundi ce tourbillon, passant tous ceux que j'ai jamais vus : car comme il étoit plus resserré, il en étoit plus violent. Je trouvai ici votre lettre, qui me mit doublement en peine, et pour ce pauvre comte, et pour vous; car votre santé n'est pas en état de soutenir ses douleurs. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré *votre épingle du jeu* : ce n'est plus une question de savoir si la piqûre est dans l'épingle, ou dans le bras de M. de Grignan; les médecins ont décidé : mais je vois que, pendant qu'avec beaucoup d'esprit et de complaisance, ils appellent son mal *arthritis* en grec, vous le nommez grossièrement *la goutte* en françois. Vous me contez fort plaisamment le martyre que vos soins lui firent souffrir, et avec quelle hardiesse vous allâtes lui appliquer votre eau de la reine de Hongrie : c'étoit précisément ce qu'il ne falloit point faire; c'est la plus mauvaise chose du monde aux nerfs attaqués des douleurs de la goutte ou du rhumatisme; car ce sont des frères, et ce dernier a seulement une brisure de cadet, parce qu'il ne revient pas comme cette cruelle goutte; mais pour l'humeur et les douleurs, c'est la même étoffe. Vous fûtes donc l'injuste exécutrice de la juste volonté de Dieu; je souhaite de tout mon cœur que ce mal commencé si bizarrement, et si fort comme le mien, n'ait point de suite, je l'espère, car je ne me fusse pas promenée le lendemain sur la plus belle terrasse du monde. Reposez-vous donc, ma pauvre bonne, et dormez, et mangez, et ne m'écrivez point : voilà où Montgobert feroit des merveilles; quand vous auriez écrit trois lignes, elle prendroit la plume et diroit tout, et ma fille se donneroit quelque repos. Je vous assure que si vous ne pouvez être tranquille d'un côté, sans être arrachée de l'autre, je suis encore bien plus que vous dans ce violent état : vous voyez trop mes raisons pour que j'aie besoin de vous les expliquer; et du côté du cœur, mes balances sont bien différentes des vôtres, on met beaucoup de raison et de reconnoissance pour tâcher de faire le poids; et cela me fait souvenir de ce qu'on demande quelquefois, lequel pèse plus de cent livres d'or, ou de cent livres de plume? c'est tout de même; mais l'un est bien plus cher que l'autre.

Je vous prie de bien remercier M. l'archevêque (*d'Arles*) de l'honnête et aimable lettre qu'il m'a écrite : il se souvient de moi, il vous parle : ah! que ne peut-on courir à Grignan pour lui témoigner sa reconnoissance, et par occasion vous embrasser, et vous *posséder* un peu, comme on dit en ce pays! L'ennuyeuse chose que d'être si peu spirituelle, que de ne pouvoir point faire un pas sans son corps! vous m'allez dire que l'esprit fait assez de chemin, et qu'on pense, et que c'est toute la même chose. Oh! non, ma belle, cela est bien différent : je ne serai point contente, que mon corps et mon ame n'aient ensemble le plaisir de vous voir. J'en ai un bien doux et bien uni depuis deux jours : c'est de me taire et de jeûner. Je n'avois jamais senti ce besoin de remettre les esprits dans sa tête, comme dans ce voyage de Rennes. J'étois en butte à tous les soins, à toutes les civilités, à toutes les amitiés de ces Chaulnes; et j'avois encore à repousser, à répliquer, à me défendre moi seule contre cent autres. Je vous dis que je ne m'étois jamais trouvée à telle fête. Toute la Bretagne étoit là : vous savez qu'il ne s'échappe guère de Bretons; elle est toujours toute pleine, rien ne se répand, rien ne se perd, rien ne se déborde; c'étoit donc une chose étrange. Il y vint, le dernier jour, deux petites nièces de *votre père* (*Descartes*) : l'une ressemble à madame de Saint-Géran comme deux gouttes

d'eau; l'autre est une fort belle brune : je suis si prévenue en leur faveur, qu'il me sembloit qu'elles dansoient le passe-pied tout autrement que les autres; elles ont bien de l'esprit dans les yeux. Il y avoit une autre vraie nièce : celle-là sait quasi aussi bien que vous sa philosophie[1]. Je vis aussi deux neveux : mais le plus plaisant, c'est un jésuite bridé entre les menaces de la société, et son inclination naturelle pour la mémoire de son oncle : de sorte que ce pauvre père *mange toujours des pois chauds*, comme disoit M. de La Rochefoucauld : il n'oseroit prononcer une seule parole distincte. Je ne parle que de Rennes : oh ! devinez pourquoi, comme dit la chanson. Adieu, ma fille; vraiment il s'en faut bien que je ne vous haïsse.

768.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 18 août 1680.

Vous m'avez attendrie, ma chère enfant, en me parlant de mademoiselle de Grignan[2]; j'ai senti mon cœur touché de son courage et de sa vertu : mais pourriez-vous douter de mon estime pour une si belle action, parce que je crois qu'elle vient de Dieu ? c'est par cette raison même que je l'admire, et que je révère mademoiselle de Grignan plus que les autres : je la regarde comme un vase d'élection, comme une créature choisie et distinguée, comme une ame remplie de la grace de Jésus-Christ, et cette séparation me paroît une faveur si particulière, que je la considère avec respect, et je ne puis enfin envisager l'état de mademoiselle de Grignan sans envie.

Voici un changement par l'arrivée de M. de Vendôme. Il y a dix ans que vous êtes gouverneur[1]; c'est une belle place, et peu de gens ont joui si long-temps d'un tel interrègne : on ne le sent point pendant qu'il dure, et ce n'est que la privation qui fait voir ce qu'on a perdu. Je serois fâchée de ne vous avoir point vue dans votre royaume; M. et madame de Chaulnes ont réveillé mes idées sur la beauté de ces souverainetés : ce sont des rôles qui plaisent plus ou moins, selon qu'on est disposé. C'étoit une chose bien agréable en Provence que d'avoir réuni l'autorité du roi avec le nom de Grignan. Je ne sais si les Provençaux donneront bien à bride abattue dans la nouveauté. Ce qui me console de votre éclipse, c'est que le séjour d'Aix vous étoit ruineux, et que vous avez beaucoup plus de liberté. C'est un rôle que vous avez joué fort dignement dix ans de suite; vous n'êtes plus présentement que ce que vous souhaitiez d'être : vos réflexions ne vous manqueront pas dans cette occasion. Vous souvient-il comme nous craignions que M. de Marseille ne voulût gouverner ce jeune prince ? Voyez où le voilà[2]. C'est M. le coadjuteur qui est à cette place : j'ai extrêmement senti le plaisir et l'utilité de l'y voir[3] : rien n'est si bon pour vous. Je tirai l'autre jour à Rennes, du milieu du tourbillon, une heure de conversation avec M. de Chaulnes. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vif et passant, et brillant, à cause de ces vaisseaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie.

Vous voulez, ma très chère, que je croie que vous n'avez plus de feu secret; ah ! Dieu le veuille, et que cette poitrine soit tranqnille, comme vous le dites. La santé de M. de Grignan est bientôt re-

[1] Catherine Descartes, nièce du philosophe. On a conservé une lettre mêlée de prose et de vers qu'elle écrivit à mademoiselle de La Vigne sur la mort de son oncle, et une pièce de vers intitulée l'*Ombre de Descartes*, adressée à la même personne. On n'a que peu de détails sur sa vie : on sait seulement que de continuelles études lui donnèrent la pierre et qu'elle mourut de cette maladie en 1706. Fléchier écrivoit à madame de Marbœuf : « A l'égard de ma» demoiselle Descartes, son nom, son esprit, sa » vertu, la mettent à couvert de l'oubli, et toutes » les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne, » je songe que je l'y ai vue et que vous y étiez. »

[2] Louise-Catherine Adhémar de Monteil, fille ainée de M. de Grignan et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme.

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant-général pour le roi en Provence, y commandoit depuis 1670, en l'absence de M. le duc de Vendôme, qui en étoit gouverneur.

[2] M. de Marseille étoit depuis peu évêque de Beauvais, et venoit d'être nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne pour la seconde fois.

[3] Il s'agissoit de la place de président à l'assemblée des états de Provence, que M. de Marseille (*Toussaint de Forbin*) avoit occupée avant M. le coadjuteur d'Arles.

venue; vous avez trouvé ce qu'il y avoit à dire de *l'épingle;* j'ai tourné tout autour, sans avoir eu l'esprit de le dire : ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes. Vous avez donc oublié les vers que vous fîtes pour la fête du bon abbé; et moi j'ai aussi oublié les miens : cela est assez bien de part et d'autre. Vous finissiez un sixain pour mademoiselle d'Alerac, en lui faisant dire :

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur,
Et je la veux garder pour faire une autre fête.

Cela est de la force *de la touffe ébouriffée.* Vous me représentiez, l'autre jour, cette belle fille, de manière à faire croire que la fête sera toute des meilleures : je le souhaite pour le bien de toute la maison, et que *Guentrandi* puisse beugler : *Que chacun se ressente,* etc. Montgobert me mande qu'elle étoit l'autre jour si poursuivie de musique, qu'elle ne savoit plus où se ranger : nous voudrions bien nous trouver dans cet embarras. Je vous garderai fidélité, ma très belle, et pendant votre absence, je pourrai me vanter de n'avoir eu aucun plaisir. Je trouve Montgobert assez joliment avec vous, puisque vous parlez ensemble, et que vous l'allez voir : il ne vous manque rien que de l'amitié. Quel aveuglement que cette passion qui fait que Montgobert voit *Magdelon* en vous! je la plains infiniment; car ce n'est assurément, ni par malice, ni par plaisir qu'on se laisse dévorer par cette impitoyable furie, qui gâte, qui corrompt, et qui change tout. *Magdelon*[1] vous sert toujours bien, j'en suis fort aise, et qu'elle ait retrouvé une santé que nous avons vue en pitoyable état.

Il y a sept jours que je suis revenue de Rennes, et que je me repose l'esprit. Je n'avois point voulu que la princesse vînt ici : je lui avois fait valoir nos dévotions de jeudi, comme elle me faisoit valoir les siennes, où elle fait plus de jeûnes et de retraite que nous n'en faisons pour notre réalité. J'ai donc été en solitude, j'ai songé en quel état étoit ce bon abbé; il y a un an; et tous vos soins aimables que je dois mettre sur mon compte, et quels secours je tirois de vos conseils; et cet Anglois et ce cardinal (*de Retz*) qui mourut, ce me semble, de la maladie de l'abbé. Hé, mon Dieu! que l'esprit fait de chemin, et que l'on pense de choses, quand on pense toujours! cette vie ne m'ennuie point, tant que je ne pourrai pas espérer d'être avec vous. Mais revenons : je fus donc hier voir cette princesse; elle fut ravie de votre compliment; elle s'est imaginé qu'elle vous aimoit passionnément, et cela devient une vérité : elle a du moins une très juste estime de votre esprit et de votre personne. Je crois que la comtesse d'Oldenbourg, au fond de l'Allemagne, vous devra en Provence sa réconciliation avec sa mère. A propos de mère, j'attendois mon fils, parceque Corbinelli, en me disant que son procès l'a retenu, me disoit que mon fils m'apprendroit le détail de ses raisons. Je croyois donc le voir à tout moment dans ces bois : mais devinez ce qu'il a fait. Il a traversé je ne sais par où, et s'est enfin trouvé à Rennes, où il me mande qu'il sera jusqu'au départ de M. de Chaulnes. Il me paroît qu'il a voulu faire cette équipée pour mademoiselle de Tonquedec : il sera bien embarrassé, car mademoiselle de La Coste n'en jette pas sa part aux chiens. Le voilà donc entre l'orge et l'avoine; mais la plus mauvaise orge et la plus mauvaise avoine qu'il pût jamais trouver. Que voulez-vous que j'y fasse? c'est en pareil cas que je suis toujours résignée. Je trouve le coadjuteur admirable de parler avec tant de justice de cette lettre du clergé. Vous perdez dans cette occasion tout le mérite de votre prudence : vous avez beau vous taire, ma fille, on ne vous distinguera point. Si vous avez fait des imprudences, elles ont si peu nui à messieurs vos beaux-frères, que je ne vous conseille point de changer. Je suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux, ne sont-ils pas les maris des épigrammes? ce sont de si jolis ménages, quand ils sont bons : vous y songerez encore, avant que de les chasser entièrement. Le bon abbé voudroit bien se trouver à Grignan pour conférer avec M. l'archevêque, et avoir encore l'honneur de le voir. Je voudrois bien y être aussi : c'est sur ces séparations si terribles que je ne suis pas soumise comme je le devrois. Je regrette ce que je passe de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour vous retrouver, comme si j'avois bien du temps à perdre. Adieu, ma belle, je vous aime trop pour entreprendre de vous le dire.

[1] *Magdelon* étoit visiblement l'objet de la jalousie de mademoiselle de Montgobert.

769.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 21 août 1680.

Je commence ma lettre par le compliment que l'on doit à tous les Grignan sur la mort de ce bon vieux évêque d'Evreux. Cette mort que l'on n'a point souhaitée ne laisse pas de venir fort à propos : le chevalier y gagne mille écus, et voilà ce jeune prélat en pleine possession d'un des plus beaux bénéfices de France. L'union de votre famille ne me permet pas de douter que *Condé*[1] ne soit une de vos maisons de campagne. M. de La Garde connoît les agréments de cette terre, elle est grande, elle est belle et noble, et l'on trouve l'invention de vivre pour rien en ce pays-là. Enfin tout est bon dans cet établissement.

Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense; c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse. Il y a de l'enchantement à la magnificence de votre château et de votre bonne chère : votre *débris* est une chose étonnante; et quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je m'y perds; cela me paroît une sorte de magie noire, comme la gueuserie des courtisans : ils n'ont jamais un sou, et font tous les voyages, toutes les campagnes, suivent toutes les modes, sont de tous les bals, de toutes les courses de bague, de toutes les loteries, et vont toujours, quoiqu'ils soient abymés : j'oubliois le jeu qui est un bel article : leurs terres diminuent, il n'importe, ils vont toujours. Quand il faudra aller au-devant de M. de Vendôme[2], on ira, on fera de la dépense; faut-il faire une libéralité? faut-il refuser un présent? faut-il courir au passage de M. de Louvois? faut-il courir sur la côte? faut-il ressusciter à Grignan l'ancienne souveraineté des Adhémar? faut-il avoir une musique? a-t-on envie de quelque tableau? on entreprend et l'on fait tout. Mon enfant, je mets tout cela au nombre de certaines choses que je ne comprends point du tout, mais comme je m'intéresse beaucoup à celle-ci, j'en suis fort occupée, et je m'y trouve plus sensible qu'à mes propres affaires : c'est une vérité; mais n'appuyons point dans nos lettres sur ces sortes de méditations on ne les trouve que trop dans ces bois, et la nuit quand on se réveille. Je vois que vous ne songez dans vos lettres qu'à me divertir : il faut suivre votre exemple: vous retourniez donc à votre *vomissement* en finissant votre dernière : vraiment je n'ai jamais vu un si vilain chapitre traité si plaisamment. La vilaine bête! mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres, et de venir, de quinze lieues loin, rendre tripes et boyaux en votre présence? Vous avez bien le don cette année d'attirer les visites : on ne pouvoit pas se défier de celle-là; elle me fait un peu souvenir de ma *madame* de La Hamélinière, dont je ne connoissois pas le visage. Vous aurez celui du petit Coulanges, vous aurez vu *ce petit chien de visage-là quelque part* : au travers de sa gaieté, vous lui trouverez de grands chagrins; mais ils ne tiennent pas contre son tempérament. Je suis bien fâchée que le vôtre ne soit point rétabli; ce n'est point être guérie que d'avoir toujours l'humeur qui vous faisoit mal à la poitrine; quand elle voudra, elle reprendra chemin : elle est dans vos jambes, vous avez des douleurs; des inquiétudes, elles sont enflées les soirs : j'admire votre patience de souffrir ces douloureuses incommodités, sans y chercher du remède; j'avoue ma foiblesse, et combien je m'accommode peu des moindres maux; si j'étois en votre place, j'aurois obéi ponctuellement à La Rouvière; j'essaierois mille petits remèdes inutiles pour en trouver un bon; et mon impatience, et mon peu de vertu, me feroient une occupation continuelle de l'espérance d'une guérison.

Madame la princesse de Tarente est charmée de votre souvenir; elle trouva hier fort plaisant le récit que vous faites du bon usage de l'eau de la reine de Hongrie pour la piqûre de M. de Grignan, et comme en françois vous appelez *la goutte* ce que les médecins appellent poliment *arthritis*. Il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Elle me conta qu'en Danemarck il y avoit un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté, mais c'étoit dans une étrange occasion qu'il avoit rencontré cette épingle : il n'en souffla pas, et

[1] Maison de plaisance des évêques d'Evreux.

[2] M. de Vendôme étoit attendu en Provence pour y commander.

deux mois après la gangrène s'y mit; il fallut faire des incisions : je voulois qu'elle nous le fît mourir tout d'un train. Mais enfin, si M. de Grignan s'étoit blessé de la même manière, voyez ce que diroit Pauline de votre jalousie. Mon fils est toujours à Rennes, faisant des merveilles auprès de *Sylvie*, c'est le nom de baptême de la *Tonquedette* : je n'ai jamais vu un garçon si malheureux en *fricassée*: vous avez vu que la dernière dont il vous a parlé n'étoit point *dans de la neige*. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, et madame de Coulanges, m'assurent fort que nous trouverons cet hiver quelque moyen de le tirer de la place où il est, dont le dégoût seroit insupportable, si M. de La Trousse répandoit froidement dans le monde le dessein qu'il a pour M. de Bouligneux. Je vous avoue que j'ai pensé aussi méchamment que vous au goût qu'il trouveroit à donner ce coup mortel à son petit subalterne [1] : nous avons le malheur de lui déplaire, et de n'avoir jamais eu nulle part à son amitié : la vôtre, ma très chère, me consolera de tout. J'espère que vous me la conserverez quasi aussi bien que M. de Grignan conserve ses perdreaux; c'est une plaisante vision que de lui voir défendre à ses chasseurs de sortir, quand il a le plus de monde à sa table; c'est signe que le reste est fort bon. Madame de Vins m'a écrit une grande lettre toute pleine de bonne amitié et de conversation, comme si nous étions à Livry ou dans votre chambre à Paris; elle me conte qu'elle a entendu blâmer M. de Grignan sur l'affaire de ce pauvre Maillanes, comme s'il l'avoit abandonné; elle se garde bien de le condamner sans l'entendre, et moi aussi. Les fautes que peut faire M. de Grignan dans le cours de sa vie ne seront jamais que contre lui et sa famille, et nullement contre ses amis. Le saint évêque de Pamiers est mort; voilà l'affaire de la régale finie, et voilà encore un nom bien chaud à prendre : mais puisque nous nous sommes accoutumés à M. d'Alet (*Valbelle*); nous souffrirons M. de Pamiers, et puis M. d'Angers [2], et puis nous n'aurons plus rien à craindre. Ces cinq (*évêques*) à qui l'on vouloit faire le procès seront devant le grand juge qui les aura traités avec plus de bonté qu'on a fait en ce monde-ci. Je veux un peu parler à mesdemoiselles de Grignan : vraiment, mesdemoiselles, cela est fort honnête de vous jeter dans le vert et le bleu aussitôt que vous apprenez la mort de notre pauvre cousine (*madame de Rarai*); j'en ai bien mieux usé, j'ai porté un petit deuil à Rennes; je n'avois point de bel habit de couleur; et ce petit deuil qui m'a été d'une commodité nompareille, a fait voir à toute la Bretagne mon bon naturel. Adieu, mes belles; j'ai, en vérité, bien envie de vous embrasser; si vous conservez un peu d'amitié pour moi, je vous assure que ce n'est pas en pure perte. Pour mon cher comte, je l'embrasse et m'afflige avec lui de cette maudite épingle : nos pauvres machines sont sujettes à bien des misères.

[1] M. de Sévigné étoit sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes-dauphin, dont M. de La Trousse étoit capitaine-lieutenant.

[2] Henri Arnauld mourut dans un âge fort avancé le 8 juin 1690.

770.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 25 août 1680.

N'allez pas vous imaginer que l'écriture me fasse mal, ni vous en venger en écrivant aussi; laissez continuer la bonne *pythie*, et reposez-vous. Pour moi, je ne me laisse point accabler, je commence par ma Provence; je cause avec ma chère fille : cela me console et me plaît, le reste va comme il peut: *paga lei, pago il mondo*. Il y a long-temps que je n'écris plus à mon fils, et de long-temps je ne lui écrirai; je l'attends ce soir; il a toujours été à Rennes; nous parlerons ensemble de toutes ses affaires, et je vous manderai où nous en sommes; vous parlez sur cela comme une personne qui s'y intéresse. M. de La Trousse auroit pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes; il falloit parler avec nous, et se taire avec les autres. Il n'a pas tenu à Corbinelli que M. de La Trousse n'ait fait de mon fils ce qu'il vouloit faire de Bouligneux, mais Corbinelli n'a trouvé que des épines et des improbations : il n'a pas le don de donner des sentiments, non plus que d'en ôter; il n'a jamais essayé de détourner le cours des *esprits* qui courent à vous

aimer, *non mi tocear* : il est trop habile pour n'avoir pas connu que c'est une chose impossible ; il est bien loin d'inprouver les *traces* que vous avez faites dans mon cerveau.

Je ne vous réponds point sur les hérésies dont vous m'accusez : j'ai un tableau de la Sainte Vierge sur mon autel, un crucifix et mon écriteau, je n'en veux pas davantage, et je crois tout simplement et en un mot que l'ordre est la volonté de Dieu : quand les choses vont comme elles doivent aller, c'est sa volonté, je ne connois point d'autre ordre : quand elles sont surprenantes et extraordinaires, c'est sa volonté : quand ses ouvrages sont beaux et parfaits, et quand ils sont monstrueux et horribles, tout est dans cette volonté; l'on n'est donc pas moins que l'autre dans l'ordre de sa providence. M. de La Garde vous dira le reste.

Madame de Vins me mande, comme à vous, qu'elle a gagné son procès; et l'abbé de Pontcarré me disoit positivement que madame de Lesdiguières l'avoit gagné aussi : voilà qui est bien heureux. M. et madame de Chaulnes le seront beaucoup s'ils perdent une mère qui ne les aime point, et qui leur laisse vingt mille écus de rente : ils s'en vont à Paris. Je suis persuadée que vous aurez la visite de vos prélats, et que vous serez au nombre des plaisirs qu'ils veulent accorder avec leur gloire. Vous ne verrez rien à votre destinée que lorsque votre famille sera tout ensemble. Personne ne sent mieux que moi les désunions de l'absence; l'usage des pensées et de l'écriture me sert au besoin ; mais cependant, ma fille, je vous avoue grossièrement que j'ai une très sensible envie de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur. Il y a bientôt un an que je vous ai quittée, et ce fut comme hier[1] que le petit marquis fit une grande perte. Le loisir de la campagne fait des almanachs perpétuels, et des bouts de l'an de tous les jours considérables : je pense que ces deux-là le sont pour nous. Adieu, ma très aimable enfant, reposez-vous toujours en m'écrivant, et ne négligez point une santé qui m'est si chère.

[1] Jour de la mort du cardinal de Retz. Ce passage vient encore confirmer le sens qui a été adopté dans la lettre 737. Rien ne pouvoit être plus *funeste* à la famille de madame de Grignan et sur-tout à son fils, que la mort imprévue du cardinal de Retz.

771.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 août 1680.

Oui, assurément, ma très chère, je suis fort aise que vous alliez vous coucher au lieu de m'écrire : et, quelque amitié que j'aie pour vos lettres, vous savez que j'aime encore mieux votre repos et votre santé. Mon fils arriva un peu après que mes lettres furent parties, il amena M. de Rennes, un marquis ami de M. de Lavardin, et un abbé Charrier, fils de notre bon ami de Lyon. Le prélat n'a été qu'un jour ici : il est allé avec ce marquis au Maine, où M. et madame de Lavardin l'ont prié d'aller; l'abbé nous est demeuré avec votre frère.

Ma fille, il y a des femmes qu'il faudroit assommer à frais communs ; entendez-vous bien ce que je vous dis là? oui, il faudroit les assommer : la perfidie, la trahison, l'insolence, l'effronterie, sont les qualités dont elles font l'usage le plus ordinaire; et l'infâme malhonnêteté est le moindre de leurs défauts. Au reste pas le moindre sentiment, je ne dis pas d'amour, car on ne sait ce que c'est, mais je dis de la plus simple amitié, de charité naturelle, d'humanité; enfin ce sont des monstres, mais des monstres qui parlent, qui ont de l'esprit, qui ont un front d'airain, qui sont au-dessus de tous reproches, qui prennent plaisir de triompher et d'abuser de la foiblesse humaine, et qui étendent leur tyrannie sur tous les états; comptez combien il y en a dans ceux de Bretagne; nous y voyons le clergé, la noblesse et le tiers : voilà justement ce que je veux dire; mettez un cadre à toutes ces belles peintures, et vous en ferez le portrait d'une dame que je ne veux pas nommer; et plût à Dieu qu'elle fût seule dans le monde! Mais enfin il y a des gens si malades que ce sera un bonheur et un miracle si on n'est point obligé d'en venir aux extrémités. On trouve de la consolation à se plaindre avec moi de ces sortes de malheurs; et, en vérité, j'y entre et je les comprends, ce me semble, mieux que personne.

Mon fils m'a rendu compte d'une conversation qu'il eut avec M. de La Trousse, le croyant, sur la parole de Branças, tout sucre et tout miel ; mais

les nuages couvrirent bientôt la surface de la terre; dès que mon fils commença à parler, le temps se brouilla, et, de période en période, on vint à demander pourquoi on s'étoit engagé dans cette charge. Cela m'a fait souvenir d'Hermione, quand elle demande à Oreste, après qu'il a tué Pyrrhus par son ordre, *qui te l'a dit?* Oreste, à cette parole, devint furieux. Je pense que votre petit frère auroit fait comme lui, si l'ange qui le garde ne l'avoit soutenu; enfin nous verrons. Il est certain que rien ne presse, pourvu qu'il ne répande point le bruit des desseins de La Trousse, qui ne sont quasi pas formés pour Bouligneux; ce qu'il faudroit tâcher de faire, c'est d'avoir quelque vue pour la présenter à M. de Louvois; et sortir de cette place à la faveur d'un autre établissement dont il seroit plus aisé de se défaire. Voilà ce que je puis vous dire de nos affaires: je souhaite bien passionnément que les vôtres se tournent d'une manière à faire que bientôt je puisse vous embrasser; c'est là le but de toutes choses.

On me mande que la reine est fort bien à la cour, et qu'elle a eu tant de complaisance et tant de diligence dans ce voyage, allant voir toutes les fortifications, sans se plaindre du chaud ni de la fatigue, que cette conduite lui a attiré mille petites douceurs. Je ne sais si les autres ont aussi bien fait. Madame la dauphine disait l'autre jour, en admirant Pauline de *Polyeucte* : *eh bien, voilà la plus honnête femme du monde qui n'aime point du tout son mari.* Comment se porte le vôtre que vous aimez et que j'aime aussi? comment va l'*épingle?* Ne m'embrasse-t-il encore aujourd'hui que de la main gauche? Pour moi, je me sers de mes deux bras, mais légèrement, de peur de le blesser. Adieu, ma très chère et très aimable : vos lettres nous ont servi d'un grand amusement. Nous remettons votre nom dans son air natal; croyez, ma fille, qu'il est célébré partout où je suis, il vole, il vole jusqu'au bout du monde, puisqu'il est en ce pays.

M. DE SÉVIGNÉ.

J'ai trouvé ici une de vos lettres, ma petite sœur, et j'ai vu en même temps celle que vous avez écrite à ma mère; j'en ai pensé mourir de rire, malgré les terreurs dont j'ai été frappé deux ou trois jours; elles commencent un peu à se dissiper, et j'espère que si ma maladie n'a pas un beau nom en grec, elle pourra au moins se nommer en françois, sans faire rougir personne. L'épingle de M. de Grignan, et la tendresse avec laquelle vous lui avez fait crier les hauts cris pendant deux nuits, et le beau nom d'*arthritis*, dont on a baptisé une goutte fort ordinaire, tout cela nous a paru digne d'un cadre; mais que dites-vous de la peinture que ma mère vous fait des femmes qu'il faudroit étouffer entre deux matelas? Elle est vraiment d'après nature, et nous espérons aussi qu'elle aura son cadre. L'étoile de M. d'Evreux l'a défait de son vieux prédécesseur; celle du chevalier devient de jour en jour plus favorable : je commencerois à trembler si l'un des deux vous avoit épousée; mais celle de M. de Grignan me rassure; je crois pouvoir y résister quelque temps; et, quoiqu'on dise que le bien arrive d'ordinaire avec la goutte, comme il ne s'agit encore que de l'*arthritis*, cela me met l'esprit en repos. Je vous remercie du sérieux intérêt que vous prenez à mes affaires, elles sont dans une situation bien dangereuse; la Providence en disposera. Adieu, ma belle petite sœur, je vous embrasse et M. de Grignan aussi. Je me porte fort bien au moins.

772.

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 1er septembre 1680.

Je vous rends graces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monsieur; j'avois su par M. de Cressy que vous aviez passé par Liesse pour voir madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous et d'elle, et le bon homme est charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter le plaisir du beau temps et du repos.

Si madame de Coligny vient à Paris cet hiver, je la rencontrerai, ou pour mieux dire, je la chercherai souvent au palais, où elle va faire merveilles pour M. son fils, je crois que j'y passerai aussi mon hiver, étant résolu de plaider à outrance, et d'emporter un arrêt. Je crois que je m'accoutumerai

à ce maudit genre de vie, quand je verrai que madame votre fille fera la même chose; l'indignation nous aidera à subsister. C'est un plaisir de pouvoir haïr ses juges ou sa partie.

Je ne désespère pas encore d'aller à Bussy; on m'a parlé d'accommodement, nous avons pris huit jours pour le faire. J'aurai gagné à la poursuite de ce procès un talent de chicane dont il n'y a que vous et madame de Coligny qui puissiez me défaire. Je l'espère fort, et je le desire encore davantage.

773.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er septembre 1680.

Vous avez soin de votre santé, ma belle, c'est assez pour me donner du repos. Je remercie Montgobert de l'attention qu'elle a de m'en dire des nouvelles; elle me témoigne de l'amitié par cette exactitude, et elle paroît bien persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. Son commerce me plaît, et m'est entièrement nécessaire; elle gagneroit beaucoup que vous vissiez ce qu'elle me dit si naturellement, et encore plus, si vous saviez comme moi dans quelles inquiétudes elle étoit de votre maladie de l'année passée : Dieu tournera tout cela comme il lui plaira dans votre esprit. Je trouve que vous êtes bien obligée à madame de Vaudemont de son souvenir tendre et appliqué; mais il faut avoir autant de foi qu'elle en a, pour se disposer, ainsi qu'elle a fait, à vous faire recevoir cette bénédiction : cela me paroît comme la poudre de sympathie : elle a traité son ame, et c'est vous qui devez être guérie; si elle avoit fait un sacrilège, vous en seriez plus malade; je souhaite extrêmement, pour le bien de son ame et pour celui de votre corps, que votre santé justifie la pureté de sa conscience. Je ne trouve guère de remède plus difficile que celui-là; nous n'en avions point encore vu où la foi, l'espérance et la charité fissent le corps de la médecine. Je voudrois bien pouvoir user de cette recette; je vous assure que ce ne seroit point pour guérir mes mains, je crois qu'elles le sont; et si elles ne l'étoient point, je m'en aperçois si peu, que c'est de ce mal qu'il faudroit dire que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Belle comparaison, ma fille, de vos maux avec les miens! Je vous ai parlé de ceux de mon fils, ils peuvent devenir étranges, il croit cependant qu'il est hors d'affaire; il mange et dort toujours très bien; il se persuade fort aisément, et peut-être fort témérairement, que tout cela n'est rien.

M. du Plessis, et la fille de M. de Launaie qui est mariée, jouent souvent à l'hombre avec mon fils. Nous avons bien des ouvriers, cela nous occupe, et tant que le petit été qui nous est revenu durera, nous ne serons pas à plaindre. Quand nous voulons lire, M. du Plessis y tient aussi bien sa place qu'à l'hombre; il a bien de l'esprit, et entend fort finement tout ce qui est bon. Nous avons trouvé un ami qui pourra nous estimer les terres que madame d'Acigné nous offre, et nous tirer de toutes nos affaires avec celui que madame d'Acigné nommera de son côté : si nous réussissons, nous n'aurons pas perdu notre voyage. Cet ami est le fils de M. Charrier de Lyon, que nous connoissons; il a une abbaye en Basse-Bretagne; et voilà comme les choses se trouvent par hasard dans une visite, lorsqu'on y pense le moins.

Seroit-il possible que M. de Vendôme ne vînt point encore cette année? Le bien qui vous en reviendroit est si peu comparable à la dépense que vous faites, dès que vous repassez la Durance, que je pense qu'il vaudroit autant que cela fût fini : j'espère que la Providence tournera votre destinée d'une autre manière. Vous avez fort bien répondu à M. de Coulanges; c'est un plaisant homme de vouloir tant regarder dans l'avenir des autres, après avoir si peu vu dans le sien. J'ai envie que vous l'ayez; il vous réjouira le cœur, quoique souvent le sien soit affligé. Brancas s'en va à Lyon voir madame de Coulanges; il s'est imaginé qu'il avoit à faire à Avignon; il vous verra. Il est de mon idée sur la perfection de l'amour; je n'en ai jamais vu de meilleur, et d'autant plus qu'il n'est combattu d'aucun scrupule : car enfin, Brancas a mis Dieu de cette confidence, et veut avoir tous les samedis de quoi l'entretenir : il reçoit tous les dimanches la bénédiction, avec foi, espérance et charité, pour madame de Coulanges. Vous le verrez à Grignan rêver à elle : il n'y a qu'à savoir donner

le tour à ces attachements les plus sensibles. Vous me direz que le corps n'y a point de part, ah! je le crois : mais il n'est question que du cœur, et le sien est entièrement occupé : vous me diriez encore que je fais le procès à bien d'autres, je l'avoue; mais ils sont au moins persuadés de leurs égarements; et lui, il se baigne dans la confiance. Ma fille, ne lui faites point la guerre trop ouvertement sur tout ceci; les vérités sont amères, nous n'aimons pas à être découverts. Il me semble que nous serions quelquefois tentés de lui dire; comme le comte de Gramont disoit à Langlée : *Vous croyez parler au roi*. Nous dirions volontiers aussi, quand Brancas veut tromper : *Vous croyez parler à Dieu*. Vraiment je suis folle, voyez un peu où je me jette.

Je fais mes compliments aux héritiers de ce bon homme *Évreux*. On dit en ce pays que le jeune aspire encore à Marseille; est-il possible qu'il ne soit pas content, et que pouvant accorder la résidence avec la cour, c'est-à-dire, la gloire et les plaisirs, il aime mieux se rendre le *dom courrier* de Marseille à Paris, comme son prédécesseur? Si l'évêché vaut mieux, il le dépenseroit par les chemins; enfin, chacun a sa manière de penser. Ce que je sais en général du clergé, c'est qu'ils ont beaucoup paru cette année, et qu'ils ont traité le pape, comme M. *de Rome*, fort familièrement. Cette guerre est encore meilleure que les autres; et les évêques, qui se disoient autant de vérités que d'injures, comme vous dites, valoient bien les cordons bleus qui se battoient. Vous savez tous ceux qui sont tombés malades en revenant du voyage. MADEMOISELLE est bien étonnée d'avoir la fièvre tierce. La Troche me mande toujours de bons petits détails; c'est son fils qui garde M. le dauphin. Nous aurions entendu de notre abbaye (*de Livry*) les triomphes, les fanfares et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse. On dit que *la belle beauté*[1] a pensé être empoisonnée, et que cela va droit à demander des gardes; elle est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette petite *violette qui se cachoit sous l'herbe*, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule. Adieu, ma très chère, j'admire de quoi je vous entretiens, c'est pour détourner mon imagination du chapitre de votre santé, dont je me sens occupée, et dont je vous parlerai jusqu'à l'importunité : mais j'espère que Dieu vous redonnera cette santé; et si j'étois aussi sainte que madame de Vaudemont, je l'en prierois incessamment.

[1] Madame de Fontanges.

M. DE SÉVIGNÉ.

Il ne sera pas dit que l'on cachète une lettre à mon nez, sans que je vous donne quelque légère *signifiance*. Boujour ou bonsoir, ma petite sœur, selon l'heure que vous recevrez cette lettre. Nous passons ici notre temps tout doucement : c'est l'aversion que j'ai conçue avec beaucoup de raison contre *les dais* (*de duchesses*), qui me fait aimer la simplicité de la campagne et l'horreur de nos bois. Je passe souvent devant l'arbre où j'ai écrit : *ahi memoria!* jugez si mes rêveries sont agréables.

774.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 4 septembre 1680.

Il me semble, ma fille, que vous m'enviez d'avoir vu toute la famille de votre *père* Descartes à Rennes; il est vrai que vous en étiez plus digne que moi; s'ils m'eussent prise pour une personne capable d'entendre leur philosophie, je n'aurois pas manqué de leur chanter : *Point de saveur, de son, ni de lumière* : mais ne pouvant pas bien répondre à leur prose, je n'osai les attaquer par vos vers : je les dis à Nantes à l'abbé de Bruc qui en fut ravi, et les voulut par écrit. Il y avoit une nièce à Rennes, à qui l'on seroit fort aise de persuader qu'elle est la moitié d'un tout, dont on ne croit être que la moindre partie. Corbinelli eût été amoureux de tout cela, et du jésuite encore. Je vous ai conté tous ces fagots comme ceux des Rochers, et comme vous me contez quelquefois les vôtres; que pourrions-nous conter si nous ne contions des fagots? Il est vrai qu'il y a *fagots et fagots*, et que les vôtres sont meilleurs que les miens.

Je ne croyois point que ce bon *Evreux* se fût

cassé la tête ; je pensois qu'il étoit mort de vieillesse. On peut dire de cette vie comme de celle du père de Rodrigue :

En arrêter le cours,
Ce n'étoit que hâter la parque de trois jours.

Cependant ces trois jours ont débredouillé le chevalier ; c'est le premier bien qu'il ait reçu, et la première mort qui lui ait été bonne. Le roi chasse le malheur de toutes façons par ses bienfaits, les étoiles deviennent heureuses auprès de ce soleil : voici qui devient bien poétique ; mais enfin disons en prose que vos frères sont bien placés en attendant mieux.

Nous avons senti le bout de l'an de la maladie du bon abbé : mais ce n'a pas été sans beaucoup de reconnoissance de tous les soins que vous aviez de lui ; je la partage, et je sais ce qu'il y avoit sur mon compte. Votre petit frère franchement ne se porte pas trop bien ; il est trop heureux d'être ici en repos ; pour moi, je ne le crois point en sûreté : je crois que c'est une consolation pour lui de pouvoir se plaindre avec moi, et je suis fort aise aussi de pouvoir, au travers de mes gronderies, lui être bonne dans cette bizarre occasion. Vraiment il auroit mieux valu être *fricassé dans la neige* [1] que dans une sauce de si haut goût. Il me semble que vous ne voulez pas trouver cette aventure assez extraordinaire ; et songez que la personne aimée, c'est-à-dire, haïe, n'en est pas plus émue, ni plus embarrassée que si l'on se plaignoit d'un rhume de cerveau. Cela me paroît punissable, et je ne sais comme M. de La Reynie, qui entend si bien la police, n'a point donné ordre à ces sortes de trahisons.

J'espère, ma fille, que je serai informée du premier moment que vous verrez changer de forme à votre destinée ; je comprends que vous n'y voyez encore rien ; mais cela peut se fixer en un instant. Je crois, ma très chère comtesse, que vous êtes persuadée que je ne souhaite pas moins que vous de vous recevoir et de vous embrasser ; et si nous ne pouvons pas trouver l'invention d'anéantir l'air qui nous sépare, il faudra que tout simplement, comme du temps de nos pères, nous fassions beaucoup de pas chacune de notre côté ; ils me seront bien doux, quand ce sera pour vous rencontrer. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan ; pour me confondre, il n'a qu'à se bien porter. Nous songeons tous les jours à lui dans ce mail, et avec quelle bonne grace il iroit en passe en deux coups et demi. Je prie mon petit marquis de ne point négliger ce jeu, ni tout ce qui sert à être aimable : il n'y a pas trop de tout ; je l'embrasse, et je baise la belle Pauline ; je n'ai garde d'oublier mesdemoiselles de Grignan ; mais vous, ma fille, il me semble que je ne vous dis rien ; je vous conseille pourtant de prendre pour vous tout ce que vous pourrez imaginer de meilleur.

M. DE SÉVIGNÉ.

Je voudrois bien vous dire quelque chose qui pût répondre au style de cette lettre ; mais cela m'est impossible par plusieurs raisons : je suis de plus en fort méchante humeur, ma mère vous en touche un petit mot en passant. Je ne vois que M. de La Reynie qui puisse me faire justice de la trahison qu'on m'a faite : si j'y avois contribué, je me condamnerois ; mais qui croiroit qu'une personne qu'on voit assise chez la reine traiteroit son homme comme cela m'a traité, et qu'elle offriroit pour toute consolation des remèdes aussi bizarres que ceux qu'elle me propose ? Je croyois que mon dégoût pour sa figure, joint à la froideur de mon procédé, me sauveroit ; mais malheureusement, mon naturel n'a été que trop bon, et j'ai confondu d'une manière bien cruelle les mauvais bruits qui couroient de moi. Avouez, ma belle petite sœur, que voilà un beau détail ; mais le moyen de parler d'autre chose que de ce qui touche si sensiblement ? Je ne vous embrasse point, je vous baise encore moins ; ce n'est pas que peut-être je ne me porte fort bien ; mais peut-être aussi je me porte fort mal ; l'alternative est fâcheuse, et *peut-être* est *gaillard*, comme disoit notre ami. Je suis très humble serviteur de M. de Grignan.

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur rempli d'iniquité.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Que peut-on dire à un aveu si sincère ? En vérité, je suis fort effrayée de ce *peut-être* sur lequel

[1] Ninon de Lenclos avoit dit autrefois de M. de Sévigné *qu'il étoit fricassé dans la neige.*

nous vivons. La Providence sait bien ce qui en arrivera. Adieu, ma très chère et très bonne.

775.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 8 septembre 1680.

C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement, que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes. Vous souvient-il des raisonnements que nous faisions sur la perte de Charleroi, lorsqu'il y avoit plus de quinze jours que Montal étoit entré dans cette place qu'il avoit secourue ? J'ai eu des craintes aussi bien fondées pour vos meubles, qui étoient sous vos yeux, j'en suis fort aise; le jour viendra, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes; on tire de si loin, qu'il est impossible de tirer droit. J'attends avec une grande impatience cette décision qui doit faire honneur à toutes vos prophéties. Votre petit frère cherchera à se marier ailleurs; nous avons eu de grandes terreurs; Dieu merci, elles sont devenues paniques, et il en sera quitte pour de petits anodins : ce n'étoit rien que ce qu'il avoit; ce n'étoit qu'un peu de gale, qui étoit le reste de la chaleur de quelques médecines un peu vigoureuses qu'il avoit prises à Paris; en vérité, c'est une grande joie que d'être sorti de cette peine. Vous avez quitté vos bains, ma fille : c'est une chose admirable que le soulagement sûr que vous en recevez pour vos coliques, sans que votre poitrine y trouve rien à redire. Je suis ravie quand je vous vois reprendre le fil de votre repos, et vous bien restaurer; car le bain affoiblit un peu. Montgobert me fait toujours un fort grand plaisir en me parlant sincèrement et en détail de votre santé : elle m'en paroît si aise, et je la reconnois si bien là-dessus, qu'en vérité j'ai peine à croire que ce vers de Corneille lui soit bien appliqué :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir?

Elle n'est point démonstrative; je croirois plutôt qu'elle pourroit dire : *Qu'importe de mon humeur, de mon chagrin, de ma jalousie, si mon cœur fait son devoir ?* J'ai reçu deux de ses lettres à la fois, elle me devoit la suite du bain : elle me conte les folles lettres que vous écrivîtes tous, l'autre jour, à M. de Coulanges : cela étoit plaisant : elle me dit aussi les infinités de trains qui vous arrivent de tous côtés; il n'y a pas moyen d'imaginer que tout cela puisse coucher sous un même toit; je crois que vous y aurez encore un supplément de trois beaux-frères : le chevalier m'écrit d'une manière à me le persuader. C'est une plaisante solitude que la vôtre; la nôtre commence à se gâter, mon fils réveille tout : cette bonne princesse fait ses galeries de Vitré ici, et vous jugez bien que nous lui rendons plus chaud que braise : elle joue à l'hombre avec mon fils et M. du Plessis; et, pour m'amuser, elle me fagote un reversi; cela fait une société. Cependant, pour entretenir l'air de la solitude, au moins par le nom, j'ai fait dresser une allée aussi longue que la grande, qui s'appelle *la solitaire* : elle est si belle, si bien plantée, que mon fils devroit baiser les pas que j'y fais tous les jours; mais comme elle contient douze cents pas, et que ce seroit un exercice un peu violent avec un sang aussi échauffé que le sien, je lui fais crédit de cette reconnoissance. Je me suis servie de votre nom pour obliger la princesse à ne plus assassiner de reproches sa pauvre fille, de trois cents lieues de loin; à force de lui parler du bonheur de cette personne, et de lui demander ce qu'elle vouloit donc, j'ai si bien fait, qu'elle lui écrit des douceurs et des bontés, et qu'elle les trouve même dans son cœur; car la grandeur et les richesses sont jointes au mérite personnel de son mari : je lui ai conseillé de l'aller voir l'année qui vient, et enfin j'ai fait des merveilles. Elle vous dit mille et mille douceurs, et trouve que nous faisons toutes deux parfaitement bien de nous aimer.

J'ai tout dit sur la visite de Brancas à madame de Coulanges : n'ayez pas peur qu'il la fasse comme celle qu'il nous fit à Livry; sa rêverie ne le porte point à se faire du mal; il s'imaginera bien plutôt, étant à Lyon, qu'il est à Avignon, et oubliera d'y aller. J'ai aussi répondu par avance à l'article de M. de Pamiers. Nos pensées se croisent souvent. Ce pauvre Sanguin est mort; c'étoit un bon et honnête homme, sa famille est désolée; voilà une place de cordon bleu : si cette charge [1]

[1] La charge de premier maître-d'hôtel du roi, que

n'alloit pas à son fils, plût à Dieu que M. de Grignan pût l'avoir ! il seroit bien propre à lui conserver le grand air qu'elle a toujours eu; c'est la meilleure place pour subsister qu'il est possible. Vous ne sauriez m'empêcher de rêver à tout cela dans ma *solitaire*; elle donne d'un côté dans une grande place au bout du mail, plantée à quatre rangs, qu'on appelle le *cloître*; et de l'autre, dans le labyrinthe; elle est la plus belle de mes allées, ou du moins la plus nouvelle : c'est donc là où je vous donne cette belle charge; sérieusement, songez-y, et voyez si, avec l'étoffe que vous avez, vous ne pourriez point placer cet aîné, qui feroit si bien les honneurs de la maison. Je jette cette pensée dans cette lettre; le port même n'en sera pas augmenté : c'est la seule place où l'on peut rétablir ses affaires en mangeant aussi bien que le roi. Je ne vous parlerai point du tout de M. de Vendôme, il viendra ou il ne viendra pas : vous m'apprendrez ce que la destinée a réglé là-dessus. Il me semble que vous ne vous attendiez pas au souvenir de cette belle reine de Portugal[1]; ce n'est pas du moins le vôtre qui l'a réveillée. Corbinelli m'a mandé la joie qu'il avoit eue de recevoir une lettre de vous, à l'occasion de *cette majesté*. Vous l'assurez, dit-il, que malgré vos silences, *votre père commun* (*Descartes*), et votre mère, j'ai pensé dire *peu commune*, font une liaison entre vous et lui : il est ravi que la reine de Portugal lui ait attiré l'honneur de votre souvenir. Il nous écrit ici des lettres trop plaisantes; il est content de mon fils, parce qu'il est entré dans son affaire : il nous en conte les suites d'une fort plaisante manière. M. de Montespan est devenu son protecteur : il ne parle que de mettre deux mille pistoles de dédit pour celui qui se révoltera contre les arbitres, et de cent mille francs pour pousser l'affaire, s'il la faut plaider : voilà un style qui nous est inconnu, et qui se ressent beaucoup de cet air de la Garonne. Il y a deux arbitres d'épée, Montespan et Montluc[2], et deux de robe, de Harlay et Sainte-Foi, dont le nom, disoit madame Cornuel, est comme celui des Blancs-Manteaux qui sont habillés de noir. Tout cela échauffe notre ami, et son esprit en a retrouvé toute sa vivacité, de sorte que ses lettres font mourir de rire. Adieu, ma très chère enfant, la lettre où vous m'apprendrez les décisions que je désire me donnera une autre sorte de joie bien plus sensible. Je laisse la plume à votre petit frère, qui va sans doute commencer par vous dire :

Après les fureurs de la guerre,
Chantons les douceurs de la paix.

M. DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai, ma belle petite sœur, que ma joie est parfaite; mais ma mère commence à être fâchée de ce qu'elle n'aura point d'occasion de me témoigner sa reconnaissance pour le soin que j'eus d'elle, il y a cinq ans; je lui en fais crédit du meilleur de mon cœur. Elle se trouve assez bien de moi, à ce qu'elle me dit : pour moi, je suis ravi d'être avec elle, et cette joie toute seule suffiroit pour me rafraîchir le sang. Adieu, ma belle petite sœur; il entre un gros monsieur de Vitré, qui fait que je vous quitte à la hâte, pour recevoir bien sérieusement son ennuyeuse visite.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je salue en tout respect, et pourtant avec beaucoup de tendresse, M. l'archevêque (*d'Arles*); Dieu vous le conserve, écoutez-le bien pendant que vous l'avez. Mesdemoiselles de Grignan ne seront point oubliées, ni la belle *Paulinette*, ni mon cher petit marquis. Ah ! justement il faut l'abbé de Lanion à la place de M. de Pamiers : n'en êtes-vous pas contente ?

776.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 11 septembre 1680.

Je n'eusse jamais cru qu'une lettre qui m'apprend que vous viendrez cet hiver à Paris, et que je vous y verrai, pût me faire pleurer; c'est pourtant l'ef-

M. de Sanguin avoit achetée de M. le maréchal de Bellefonds, et qui a passé successivement aux descendants de M. de Sanguin, marquis de Livry.

[1] Marie-Françoise-Elisabeth, fille puînée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, reine de Portugal.

[2] Il n'y en avoit qu'un d'épée, Montluc étoit de robe.

fet qu'a produit la joie de cette assurance, jointe à la beauté des sentiments de cette sage et sainte fille[1]; non ce n'est pas toujours de tristesse que l'on pleure; il entre bien des sortes de sentiments dans la composition des larmes. Vous vous êtes souvent moquée de moi, en me voyant émue de la beauté de certains sentiments, où je ne prenois nul intérêt : il m'est impossible de n'en être pas touchée : jugez donc ce que je suis pour le discours si tendre et si sage de mademoiselle de Grignan : quelle résolution! quel courage! il me semble qu'il faut compter sur ce qu'elle dit : il y a long-temps qu'elle médite sur cette déclaration; elle pense ferme; comme vous disiez; ce qu'elle a résolu est immanquable : vos prophéties sont bonnes; je ne savois où vous preniez de si grandes assurances. Vous voilà donc décidée, ma chère fille, par la plus grande affaire et la plus avantageuse qui pût arriver à votre maison : c'est un coup de partie, et c'est dans ces occasions qu'il faut faire un voyage *in omni modo*. Dites-moi bien cette suite et tous vos desseins, afin que je tâche d'y conformer les miens.

Je ne savois point du tout la manière dont étoit mort ce vieux *Evreux :* c'est une chose effroyable : vous avez raison de dire que j'en serai frappée. Vraiment, ma fille, je le suis, et je vois Dieu qui tourne les volontés de ce bon homme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être déchiré et massacré, et tiré enfin à quatre chevaux : voyez par combien de circonstances on voit la destinée s'opiniâtrer à vouloir premièrement qu'il se remette en équipage à quatre-vingts ans; des chevaux neufs, point de postillon, les avertissements de tout le monde; point de nouvelles, il faut qu'il périsse, il faut qu'il soit déchiré, il faut que MM. de Grignan en profitent. Ma fille, je parlerois d'ici à demain. Je trouve encore qu'on n'est point heureux à demi; voyez comme le chevalier sera bien établi, et quel contre-coup pour sa maison et pour son nom.

Il y a du déchaînement au débordement des visites qu'on vous fait cette année; c'est comme par gageure : deux tables de douze couverts chacune dans cette galerie; c'est moi qui en suis cause, en vous parlant de celles de M. de Chaulnes. Cela me paroît dans un tel excès, que quand vous me dites qu'on ne dépense rien à Grignan! ah! il est vrai que je ne manquerai pas de le croire. Nous savons bien ce que c'est que ces abymes de toutes provisions; et le jeu, comment vous en tirez-vous? Je me représente toujours ces petites pluies qui mouillent fort bien. Ma fille, il y a des gens qui sont nés pour dépenser partout, comme il y en a qui se cassent la tête; il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer; ils attirent le monde, la dépense, les plaisirs, comme l'ambre attire la paille; il faut bien s'y résoudre, et monter dans le carrosse à quatre chevaux sans postillon : mais, Dieu merci, mon enfant, vous ne périrez point; et c'est à présent qu'on peut dire, un bon mariage paiera tout. Ne vous figurez point que cela puisse manquer après le pas qui est fait; laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination dans la certitude d'une si grande affaire : pour moi, je vous le dis franchement, j'en suis transportée; mon père disoit qu'il aimoit Dieu quand il étoit bien aise; il me semble que je suis sa fille. N'avez-vous pas vu le remue-ménage des évêques? *Frelu-quet* ne tâtera pas de Marseille; c'est un Bourlemont qui ne vous fera ni chaud ni froid : si vous me demandez où il *demeure*, je vous dirai que c'étoit l'année passée devant la reine, aux Carmelites. Croyez-vous que don Côme se brouille pour la régale à Pamiers? Et l'abbé Le Jay[1], ne sera-ce pas une belle lumière de l'église? La Mousse me mande tout en colère qu'il gouvernera son diocèse *en jouant*, tant il a de facilité dans l'esprit. On soupçonne madame la dauphine d'être grosse. La faveur de madame de Maintenon est toujours au suprême. Le roi n'est que des moments chez madame de Montespan, et chez madame de Fontanges qui est fort languissante. M. de Rennes, qui a repassé par ici en revenant de Lavardin, m'a conté qu'au sacre de madame de Chelles[2], les tentures de la couronne, les pierreries au soleil du Saint-Sacrement, la musique exquise, les odeurs, et la quantité d'évêques qui officioient, surprirent tellement une manière de provinciale qui étoit là, qu'elle s'écria tout haut : N'est-ce pas ici le Paradis? Ah! non ma-

[1] L'aînée des demoiselles de Grignan, qui vouloit embrasser la vie religieuse.

[1] Nommé à l'évêché de Cahors.

[2] Sœur de Madame de Fontanges.

dame, dit quelqu'un, il n'y a pas tant d'évêques. Peut-être que vous mettrez ce petit conte avec celui que je fis malheureusement un soir dans votre petite chambre; il n'importe, il est tout chaud, il faut qu'il passe.

Je vous conjure de dire à M. l'archevêque tout ce que vous jugerez à propos de mes sentiments, dont vous pourrez répondre. Je veux la même chose pour M. de Grignan, et pour sa fille céleste, et même pour la terrestre[1]. J'embrasse les marmots : car il ne faut rien oublier. Montgobert me mandoit l'autre jour que Pauline lisoit auprès d'elle les lettres de Voiture, et qu'elle les entendoit comme nous.

777.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 15 septembre 1680.

Que mon cœur vous a d'obligation! et que vous l'avez mis à son aise, en lui donnant la liberté de vous espérer cet hiver! J'ai relu bien des fois cette aimable lettre que je souhaitois si tendrement; et je disois, c'est mon enfant qui me parle, et qui m'assure qu'elle vient à Paris un peu après la Toussaint : c'est une douceur incroyable que de trouver dans sa poche une telle consolation.

Vous m'étonnez du secret que fait cette fille toute sainte à madame du Janet, de ses belles et bonnes intentions : il est si naturel de parler de ce qu'on desire, et dont le cœur est plein, que c'est déjà se mortifier que de garder le silence en cette occasion; c'est son humeur d'en user ainsi; elle en parle uniquement à son père, parce que c'est lui qui règle le temps d'un séjour, qu'elle seroit fâchée qui fût plus long. Elle veut bien s'ôter la douceur de communiquer ses desseins, ils n'en sont que plus affermis dans son cœur.

Je ne vois point d'ici ce qu'est devenue toute cette presse qui surmontoit votre château : il me semble que je vous avois laissée dans la rue des Orfèvres à la foire Saint-Germain, sur les quatre à cinq heures du soir : mais enfin il faut croire que, puisque vous étiez sur votre petit lit, vous aviez trouvé le moyen de fendre la presse. Montgobert ne m'a point écrit, et vous me parlez fort légèrement de votre santé : il falloit me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire, ne vous laissera pas au moins comme vous étiez. C'est un malheur étrange que ce qui vous est bon pour un mal, vous en fasse un autre, cela modère les joies que l'on peut avoir d'ailleurs. Nous avons présentement une compagnie avec laquelle nous faisons un grand usage de notre raison et de notre raisonnement : vous savez comme je sais bien écouter, *grace à Dieu, et la vôtre* comme on dit en ce pays : j'ai perdu, à force de vous écouter, la grossière ignorance sur bien des choses : c'est un plaisir qui se fait sentir dans les occasions. Nous avons eu ici une petite bouffée d'hombre et de reversi : le lendemain *altra scena*. M. de Montmoron arriva; vous savez qu'il a bien de l'esprit; le père Damaie qui n'est qu'à vingt lieues d'ici; mon fils, qui, comme vous le savez encore, dispute en perfection; les lettres de Corbinelli, les voilà quatre; et moi, je suis le but de tous leurs discours; ils me divertissent au dernier point. M. de Montmoron sait votre philosophie, et la conteste sur tout : mon fils soutenoit *votre père*, le Damaie le soutenoit aussi, et les lettres s'y joignoient; mais ce n'est pas trop de trois contre Montmoron : il disoit que nous ne pouvions avoir d'idées que de ce qui avoit passé par nos sens; mon fils disoit que nous pensions indépendamment de nos sens : par exemple, *nous pensons que nous pensons;* voilà grossièrement le sujet de l'histoire : cela se poussa fort loin et fort agréablement; ils me réjouissoient beaucoup. Si vous aviez pu vous mêler dans cette dispute par vos lettres, comme Corbinelli par les siennes, vous auriez fortifié le bon Sévigné. Au reste, il est toujours fort incommodé, quoiqu'il se croie en sûreté : je le crois aussi; mais il est malade des remèdes, aussi bien que vous; il en a fait dont il n'avoit pas besoin; ils ont agi sur son sang, et l'ont mis dans un tel mouvement, qu'il en est survenu de ces effroyables élevures qui donnent du chagrin à ceux qui les ont et à ceux qui les voient;

[1] La seconde des filles de M. de Grignan, nées de son premier mariage. On l'appeloit mademoiselle d'*Alerac*.

mon fils est donc bien heureux d'avoir un peu de temps pour se reposer.

J'admirois hier comme il est aisé de nous consoler du jeu par quelque chose de meilleur, et comme nous prenions patience aussi, quand nous dépensons, comme je disois à Rennes, notre pauvre bien en pièces de quatre sous. Mais, sans vouloir nous contrefaire, car je hais les mauvaises copies des meilleurs originaux, je vous dirai que mon âge et mon expérience me font souhaiter comme un besoin de n'être pas toujours dissipée, et de remettre souvent des esprits dans ma pauvre tête: c'est, en vérité, ce que je fais tous les jours dans mon cabinet, ou dans ces bois. Il me semble que vous voulez savoir quelle étoit cette petite compagnie qui nous a fait jouer; c'étoit une assez jolie femme de Vitré, qui a couché ici trois nuits: elle aime à jouer, et nous avions rassemblé les Launaies, et nous ne cessions de jouer.

Mademoiselle de Grignan emploie bien mieux son temps: qu'elle est heureuse! en relisant plus exactement votre lettre, je vois qu'elle parle confidemment de ses desseins à madame du Janet, et que c'est de la conversation qu'elle a eue avec M. de Grignan, qu'elle ne lui parle point: j'admire assez qu'on dise l'un sans l'autre: mais enfin elle sent la douceur de parler avec cette bonne et sage personne de ce qui la touche sensiblement. J'honore plus que jamais la conduite de la Providence, quand je songe qu'elle me fait profiter des pas que vous allez faire; et je commence dès à présent à jouir de ce bonheur à venir.

Je vous demande mille pardons; je trouve un petit livre de madrigaux[1], le plus joli du monde: il faut que je travaille cet hiver à les remettre bien avec vous. C'est un plaisir, ma belle, que de n'avoir point de mémoire: nous relisons Sarasin, et je suis aussi aise que la première fois; *des petites Lettres*, tout de même; ce sont des lectures nouvelles, nous y en ajoutons encore, selon nos fantaisies, sans beaucoup de règle, mais avec bien du plaisir: votre frère est d'un grand commerce sur ces sortes d'amusements. J'ai voulu tâter *des Préjugés*[2] que je trouve admirables; et ce qui donne le prix à tout cela, ma très aimable, c'est que toutes ces choses me conduisent droit à vous: c'est une grande douceur d'être assurée qu'on se retrouvera. Hélas! il y a un an que je ne fais que vous dire adieu, cela me fait mal. Je ne donne point au passé un si bon air que vous; au contraire, je m'en fais une amertume, je le regrette, j'en usois du moins ainsi jusqu'à l'assurance de vous revoir: présentement je lui pardonne en faveur de l'avenir, puisque le voilà éclairé par l'espérance, qui me rend contente de tout.

[1] Les madrigaux de la Sablière.

[2] Ouvrage de M. Nicole, intitulé: *Préjugés légitimes contre les Calvinistes.*

778.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 18 septembre 1680.

J'étois avant-hier chez la princesse, à qui je dis ce que vous lui conseillez pour Paris: elle y est fort disposée, d'autant plus que la voilà dans un deuil épouvantable. Le père[1] de MADAME, qui est son beau-frère, est mort: un gros Allemand le dit à MADAME à-peu-près de cette sorte, sans aucune précaution. Voilà MADAME à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit à s'évanouir, je n'en crois rien: elle me paroît incapable de cette marque de foiblesse: c'est tout ce que pourra faire la mort que de fixer tous ses esprits.

Savez-vous bien que Langlade les a eus fixés d'une telle manière, que sa femme fut emportée de sa chambre, et lui mis sur la paillasse avec toute la contenance d'un mort? Il passa un médecin par pur hasard; la scène est en Poitou: ce médecin voulut le voir, tout de même que celui dont vous me parlâtes au sujet de cette dame qu'il ressuscita. Il observa ce pauvre corps, il y trouva encore quelque chaleur, il lui donna des remèdes dont on se moquoit, et enfin il en vint à l'émétique, et l'on écrit à madame de La Fayette qu'on est persuadé que Langlade en reviendra. Voilà une histoire qui ressemble fort à celle que vous savez. Ce seroit une perte pour madame de La Fayette, qui trou-

[1] Charles-Louis, comte palatin du Rhin, électeur de l'Empire, mort le 7 septembre 1680.

ve encore quelque douceur aux restes de ses amis.

On me mande qu'on parle de M. de Silleri pour gouverneur de M. de Chartres, et de madame de La Sablière pour mesdemoiselles de Nantes et de Tours; je n'en crois rien du tout : il seroit grossier de dire pourquoi, il y a trop de raisons. Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier : ils appellent tout bas madame de Maintenon, madame de *Maintenant*; ce jeu de paroles n'est pas indigne du château que vous habitez. Cette dame de Maintenon ou de *Maintenant* passe tous les soirs depuis huit jusqu'à dix avec Sa Majesté. M. de Chamarande la mène et la ramène à la face de l'univers.

Je vois avec grand plaisir les saintes dispositions croître dans votre sainte fille, et son impatience s'accorde fort avec la mienne. Ne respectez-vous pas beaucoup cette créature? n'est-ce pas un trésor de grâce, et une prédestinée? On ne peut plus vivre avec elle comme avec une autre; cette distinction du ciel attire celle de la terre. Vous me manderez sans cesse vos desseins : je trouve que M. de Vendôme a grande peine à déclarer les siens.

J'admire votre amitié d'être si attentive au mal de MADEMOISELLE, et de ne vouloir pas que ceux qui sont nés en 1627 prennent la liberté d'être malades. Vous avez été plus en peine de cette princesse que toute sa noble famille; et son malheur est tel, qu'il faut encore que ce soit moi qui vous en remercie. Je le fais aussi pour le soin que vous avez de penser à nous défaire de notre charge, *qui nous charge*. Quand nous parlons d'entrer dans une autre, c'est dans l'extrémité, et en cas que nous soyons obligés d'en parler à M. de Louvois, parce qu'on ne croit point en ce pays-là qu'un homme puisse vivre ni respirer, s'il n'y est engagé; mais le but de nos desirs seroit de nous débarrasser entièrement de cette glu, qui fait une contrainte et un engagement dont on voudroit être tiré, du moins pour quelque temps; de sorte que si vous trouviez quelqu'un qui voulût effectivement d'une très jolie charge, et dont la jeunesse s'accordât d'ici à quelques années avec le titre de subalterne, ce seroit la chose du monde la plus heureuse pour nous. Si vous êtes destinée, ma fille, à nous faire ce plaisir, vous pourrez vous vanter d'avoir donné à votre frère le plus sensible qu'il ait jamais eu. La pensée d'être abandonné de M. de La Trousse le fait sauter aux nues, et la seule espérance de ce neveu de Brancas épanouira sa rate.

Vous nous donnez l'exemple d'une philosophie admirable :

Ainsi de vos desirs toujours reine absolue,
Les plus grands changements vous trouvent résolue.

Voilà deux vers à retenir, et où la Providence devroit nous conduire bien naturellement. Si je ne suis dans cet état bienheureux, ce n'est pas faute de la méditer souvent, et d'observer toutes ses démarches, qui me confirment de plus en plus qu'elle est *regina del mondo*, et qu'elle se sert de nos opinions pour nous mener à ses fins éternelles. Nous répétons un peu nos vieilles leçons, le père Damaie et moi nous sommes ravis de l'avoir : nous trouvons plaisant de voir aux Rochers le père prieur de Livry; il a fait vingt lieues pour nous voir : nous voulons que sa visite soit au moins de huit jours : il vous salue très humblement : il a une grande idée de votre bel et bon esprit, et même de votre bonté; il trouve que vous en avez toujours eu pour lui. Je lui fais dès aujourd'hui votre réponse; car quand elle viendra, il y aura quinze jours qu'il sera retourné à sa cure. Cela donne une effroyable idée de son éloignement, et l'on a besoin de l'espérance qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps où nous serons ensemble; comment donc n'aimerois-je pas la Providence? Ce qu'il y auroit de bon, ce seroit de s'y soumettre sans murmurer quand elle en dispose d'une autre manière. Je ne croyois pas que le cardinal d'Estrées fît le voyage de Rome; mais puisqu'il le fait, notre petit Coulanges fait assez bien d'aller avec lui : j'ai été de cet avis, sachant toutes les couleuvres qu'il avale à Paris : je crois qu'il n'en rompra pas le voyage de Grignan. Nous approuvons fort votre préparation pour cette bénédiction de la Flandre; elle est bien meilleure que celle des bons prêtres de ce pays, à qui l'on répond toujours, quand on leur entend dire, *Domine, non sum dignus*, comme vous fîtes si à propos aux Filles-Bleues, *ha, qu'il a raison!* Je m'en souviens comme de la plus plaisante chose du monde. Adieu, ma très chère, n'oubliez pas que je vous aime avec une tendresse et une inclination si naturelle, que je ne suis pas plus moi-même, que ces sentiments sont transfor-

nés en moi : je ne trouve point cette période bien nette, mais elle est assez vraie.

779.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 22 septembre 1680.

Vous êtes si philosophe, ma très chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous ; vous anticipez sur nos espérances, et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on désire, pour y voir la séparation : il faut mieux ménager les biens que la Providence nous prépare. Après vous avoir fait ce reproche, je veux vous avouer de bonne foi que je le mérite autant que vous, et qu'on ne peut être plus effrayée que je ne le suis de la rapidité du temps, ni plus sentir par avance les chagrins qui suivent ordinairement les plaisirs. Enfin, ma fille, c'est la vie toujours mêlée de biens et de maux : quand on a ce qu'on desire, on est plus près de le perdre ; quand on en est loin, on songe qu'on se retrouvera ; il faut donc tâcher de prendre les choses comme Dieu les donne ; pour moi, je veux sentir l'aimable espérance de vous voir, sans aucun mélange.

Vous êtes bien injuste, ma très chère, dans le jugement que vous faites de vous ; vous dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en vous connoissant davantage on ne vous aime plus ; c'est précisément le contraire : d'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis ; mais quand on vous connoît, on vous adore et l'on s'attache entièrement à vous ; si quelqu'un paroît vous quitter, c'est parce qu'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être pas aimé autant qu'on le voudroit : j'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur, ainsi chacun s'en prend à soi de ce léger refroidissement ; et comme il n'y a point de plainte, ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir, pour se retrouver bons amis.

Vraiment, ma fille, vous avez bien renchéri sur ce que je vous avois dit de Brancas ; ce que vous en dites est la plus plaisante chose du monde et la plus vraie : c'est justement ce qu'il a toujours fait entre ses amis, il aime que le bien se communique, et il veut faire une liaison de Dieu avec madame de Coulanges, et lui donner cette jolie femme pour amie, comme il l'a donnée au cardinal d'Estrées ; car il n'a jamais eu de patience qu'il n'en ait fait un de ses commensaux. Cette vision me frappe, et me fait rire plus qu'une autre ; car je le connois, et voilà son style. Il est vrai qu'autrefois il étoit furieux contre ses rivaux ; mais il veut bien donner à son amie ce qui vient de son choix : il n'aime pas que ce soit elle qui choisisse. Vous vous souvenez des inquiétudes sur le sujet de Tréville. Enfin, je ne vois dans cette confusion de sentiments que beaucoup d'amitié sur un fonds d'inclination rebordé de passion. Si vous avez Brancas, n'allez pas lui conter tout ceci ; escarmouchez soulement avec lui, selon que vous le verrez disposé.

J'ai envie de lire Térence ; j'aimerai à voir les originaux dont les copies m'ont fait tant de plaisir. Mon fils me traduira la satire contre les folles amours, il devroit la faire lui-même, ou du moins en profitre : si l'état où il est ne le corrige pas, je ne sais ce qui le pourra faire. Nous lisons des livres de controverse : il y en a un[1] qui répond aux *Préjugés*, et auquel je voudrois que M. Arnauld eût répliqué ; mais je crois qu'on le lui a défendu : on aime mieux laisser sans réponse un livre qui peut faire tort à la religion, que d'en voir un qui pût justifier pleinement les jansénistes des reproches qu'on leur fait : je vous en parlerai une autre fois. On m'avoit promis la harangue du coadjuteur, je ne l'ai point eue ; mon fils et bien d'autres m'ont dit qu'elle étoit admirable. Mais parlons un peu de votre santé ; n'êtes-vous point effrayée de ces jambes froides et mortes ? Est-il possible que dans le pays des bains chauds vous trouviez le moyen de laisser périr vos pauvres jambes, que vous ne sentez que par des douleurs ? N'y a-t-il point de lavages qui puissent vous ramener les esprits à ces parties comme abandonnées ? Trouve-t-on cette incommodité de peu de conséquence ? Le bain ne vous y a point fait de bien, faut-il en demeurer là ? Est-il possible qu'on

[1] C'est la *Défense de la Réformation*, par le ministre Claude, contre les *Préjugés légitimes* de Nicole.

puisse s'accommoder de gré à gré avec des maux si désagréables et si dangereux? Vous me dites de me purger; ah! ma belle, il n'y a que deux jours que je pris une sotte bête de médecine, dont je commence à me remettre, car elle avoit ému une parfaite santé: je prends de cette eau de cerises, et plût à Dieu que l'on pût faire un commerce de santé, je vous donnerois beaucoup de la mienne sans m'incommoder? Bonjour, ma très chère, je suis tout occupée de vous, de votre amitié, de votre santé, et du plaisir que j'aurai de vous embrasser bientôt. S'il n'y a qu'un moment qu'Adam a péché, il n'y a qu'un jour jusqu'à celui que je vous embrasserai de tout mon cœur. Je suis trop heureuse de l'espérer, et je ne veux point gâter cette joie par des noirceurs et des prévoyances ingrates envers Dieu.

Mon fils vouloit vous écrire, et vous mander qu'il traduira ce que vous lui ordonnez, et qu'il profitera de vos conseils. Il m'a fait voir ces petits ouvrages de La Fontaine; je ne sais comme je ne vous l'ai point mandé. Il est vrai que ceux qui ont vu cette belle beauté *prunier*, ont peine à se persuader qu'elle vienne directement du troisième ciel, je pense qu'on auroit plus de peine que jamais à se l'imaginer. On dit que les visites ne se font plus que pour l'amour de Dieu; c'est le contraire du temps passé. Il vouloit causer avec vous, ce pauvre garçon; mais il est si abattu aujourd'hui qu'à peine peut-il parler.

780.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 25 septembre 1680.

Vous ne songez, ma chère fille, qu'à m'ôter mes craintes sur l'état de votre santé; je crois même que vous cachez à Montgobert: je reçois tous ces ménagements comme des marques de votre amitié; mais la mienne n'en est guère moins agitée; et ce qui augmente l'empressement que j'ai de vous voir, c'est pour ne point penser en aveugle sur des vérités qui me sont si sensibles. Mettez-vous à ma place, et vous trouverez que tous mes sentiments sont bien naturels. On me mande que le chevalier se porte quasi bien; je crois que son voyage ne sera guère retardé. Parlons du vôtre, tâchez de ne point vous mettre dans le mauvais temps, et faites provisions de forces pour un si long trajet: il me semble que vous ne vous trouvez point trop mal des voyages que vous faites. Madame la princesse de Tarente, qui, à propos, vous fait mille et mille amitiés, dit et assure qu'elle ne se porte jamais si bien que quand elle fait le tour du monde; elle a été deux fois en Danemarck; n'est-ce pas ce qui s'appelle voyager? Je veux vous faire deux ou trois questions. Mademoiselle de Grignan a-t-elle envie de revoir Paris? Ou si tout d'un coup elle se met où elle veut être? Où veut-elle être? Est-ce Saint-Étienne ou les Carmelites qu'elle choisit[1]. Son zèle est-il mitigé ou à la rigueur? N'amenez-vous pas votre fils? Je vous fais toutes ces questions agréablement dans mon loisir, et vous m'y répondrez dans le vôtre. Faites-moi conter par la *Pythie* toute la république qui va s'assembler à Grignan. Nous avons toujours un temps parfait; nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire; car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarasin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer; au contraire, nous donnons quelquefois dans *les Morales* de Plutarque, qui sont admirables, *les Préjugés*, les réponses des ministres, un peu d'alcoran, si on vouloit; enfin, je ne sais quel pays nous ne battons pas: le peu de temps qui nous reste sera bientôt passé. Qu'il plaise à Dieu de vous donner de la santé, voilà tout ce que je desire et tout ce qui touche mon cœur. Mon fils vous dit mille tendresses, vous êtes tous deux si vieux et si cassés, que je passe ma vie à vous garder. Faites bien tous nos compliments à toute la grande et bonne compagnie qui est autour de vous. Madame de Coulanges m'a écrit que vous reveniez à Paris, et qu'elle en étoit ravie. Sa lettre est fort jolie, elle attend Brancas: il faut se taire

[1] Ce fut aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, où des raisons de santé ne lui permirent pas de rester long-temps; mais quoiqu'elle ait été depuis dans le monde, elle y prit le parti du célibat et de la retraite, pour ne s'occuper que des exercices de la plus haute piété jusqu au 19 février 1735, jour de sa mort.

après ce que vous avez dit de cette liaison qu'il veut faire. Mademoiselle de Scuderi vient de m'envoyer deux petites tomes de *conversations*, il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman.

---

781. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 septembre 1680.

Je suis parti le 10 juillet de Paris, et je ne suis arrivé ici que le 2 de ce mois, parceque j'ai été voir ma fille avec de Rabutin[1] à Laon; j'ai été à Notre-Dame-de-Liesse avec elle, et je l'ai laissée à Selles chez notre cousin de Rabutin, auprès de Rheims, pour achever de faire faire l'estimation des biens de Manicamp, que le lieutenant-général de Rheims doit faire avec d'autres experts.

En arrivant ici avec ma fille de Coligny, elle reçut nouvelles que son fils étoit fort malade à Autun; nous y courûmes, et nous venons de le ramener en bonne santé. Voilà, ma chère cousine, un compte exact que je vous rends de notre conduite, comme à ma bonne amie. Mandez-moi quand vous retournerez à Paris, et quelles nouvelles vous avez de madame de Grignan. Je ne vous fais pas de compliments sur la prison de monsieur votre fils, cela est si général que ce n'est pas une peine. Le marquis de Bussy[2] est à la cour; pour moi, je ne sens plus mes maux; la longueur de ma disgrace m'a rendu indifférent sur tout ce qui regarde ma fortune, et je ne songe plus qu'à bien vivre et me réjouir. Je fais travailler ici à des commodités qui manquent à ma maison, qui est d'ailleurs assez belle. Puisque Dieu l'a voulu, j'aime autant la vie douce et tranquille que je mène depuis quelques années, qu'une plus agitée : j'ai fait assez de bruit autrefois; les uns en font au commencement, les autres à la fin de leur vie : les uns n'en font jamais, les autres en font toujours, tout cela est égal à la mort. Mais je m'aperçois que voici bien des moralités : qu'importe, pourvu qu'il y ait du bon sens.

[1] Marie-Thérèse de Rabutin, depuis marquise de Montataire.

[2] Amé-Nicolas de Rabutin, fils aîné du comte de Bussy.

---

782. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 28 septembre 1680.

Je vous attendois à la remise, et en effet, mon cher cousin, vous avez battu bien du pays. Je ne saurois m'accoutumer à entendre que c'est tout de bon que madame de Bussy et son beau *chanoine* fassent estimer et vendre le bien de Manicamp; cette conduite ne plaira guère à l'autre *chanoine*. Je vois bien par cette affaire qu'il n'y a qu'à se mettre les choses bien dans la tête pour y réussir.

J'ai une grande joie que ce pauvre petit Coligny se porte bien, et que vous soyez enfin en repos dans votre château à philosopher, et à moraliser utilement : car on ne peut point penser comme vous faites, sans être bien armé et bien fortifié contre les cruelles opiniâtretés de la mauvaise fortune. Dans cinquante ans tout sera égal, et les plus heureux, comme les autres, auront passé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous. J'ai peur que monsieur votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison; il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis; que n'êtes-vous un garçon, madame de Coligny, vous feriez des merveilles à la cour; mais la Providence vous a destinée pour la chère et douce consolation d'un père illustre et malheureux; jouez donc votre rôle, comme chacun fait le sien. Faites bien des réflexions de votre côté, comme nous en faisons du nôtre, et continuons de nous aimer malgré nos éloignements. Pour moi, je suis accoutumée à aimer de deux cents lieues loin : jugez si vous n'êtes pas assurés de moi. La *Provençale* se porte assez bien; elle ne voit encore rien d'assuré pour son retour, je crois que le mien sera sur la fin de l'année. Nous avons ici les mêmes amusements que vous avez chez vous. Rien n'occupe plus doucement que de faire ajuster sa maison et ses jardins; mais vous n'avez rien à faire à votre belle situation de Chaseu. Je n'oublierai jamais vos prairies et vos moutons, non plus que votre bonne compagnie et votre bonne réception.

Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce, je suis toujours tout à vous. J'oubliois de vous dire que mon fils n'a point été du nombre des prisonniers; le voilà qui vient de retourner ici, il vous fait mille compliments et à madame de Coligny.

---

783. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

Aux Rochers, ce 4 octobre 1680.

La peine que vous avez, ma chère cousine, à croire que madame de Bussy puisse faire vendre le bien de la maréchale d'Estrées, vient de ce que vous croyez que celle-ci a plus d'esprit que l'autre; et en effet, il en pourroit être quelque chose; elle sait mieux vivre et mieux parler, mais cela ne paye pas les dettes d'une maison, et madame de Bussy sait mieux les affaires, parce qu'elle s'y est plus appliquée.

C'est un bon moyen pour mépriser la fortune que d'être malheureux et que de penser à la mort. Mon fils a mis sur la chaleur des Rabutins une dose de la férocité de Rouville, qui le rend, m'a-t-on dit, assez incompatible pour le commerce du monde. Cependant je ne désespère pas que cela ne change, car il a de la raison et de l'esprit; mais s'il ne remet pas la fortune dans notre maison, comme vous en avez peur, et comme cela pourroit bien être, je crois que ce ne sera pas un coup sûr de dire que c'est faute de mérite; au contraire, et sur cela prenez garde aux gens heureux de ce siècle-ci; vous trouverez que la fortune n'est pas délicate en ses inclinations. Ma fille dit qu'elle pourroit être un joli garçon, qui feroit fort parler de lui, sans être plus heureux que M. de Chantal ni que moi.

Pour des réflexions, nous en faisons autant qu'une grande oisiveté en peut permettre; et pour de l'amitié pour vous, je vous assure qu'on n'en peut avoir plus que nous n'en avons. Je crois aussi que vous nous aimerez toujours bien; au moins si ce temps dure, la familiarité n'engendrera point le mépris entre nous. Voilà toute la consolation que nous pouvons tirer d'une si longue absence.

Je me réjouis de la meilleure santé de madame de Grignan. Je demande pardon à la Providence, ma chère cousine, mais j'ai grand'peine à trouver bon que les plus jolies personnes ne soient pas toujours les plus heureuses et les mieux portantes. Je suis encore à Bussy, où je fais des ajustements qui finissent la maison; elle vous plairoit fort si vous la voyiez maintenant. Je pars pour Chaseu dans huit jours, et j'y serai jusqu'à l'hiver, que je passerai à Autun : écrivons-nous toujours; pour moi, je ne reçois aucune lettre qui me fasse tant de plaisir que me font les vôtres.

Adieu, notre très chère cousine et tante; nous disons très chère, beaucoup plus encore pour le mérite que pour la rareté, et nous nous aimerions autant quand nous nous verrions tous les jours.

784.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 septembre 1680.

C'est une république, c'est un monde que votre château; je n'y ai jamais vu cette foule. Montgobert me parle de *quintille*, je ne sais ce que c'est; mais, quoique nous soyons dans une solitude en comparaison, nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un trictrac, un hombre, un reversi. Nous avons présentement madame de Marbeuf, qui est bonne à tout; elle est commode et complaisante. La princesse éclaire ces bois comme la nymphe Galatée; elle est en deuil de son beau-frère, l'électeur palatin; il faudroit que toute l'Europe se portât fort bien, pour qu'elle ne fût pas sujette à perdre ses parents. Nous avons des gens de Vitré que vous ne connaissez non plus que *la solitaire*; enfin je ne sais comme tout cela va, mais je sais bien que je n'en souhaite pas davantage, et que je voudrois avoir plus de temps pour lire et pour me promener. La *solitaire* est justement où vous dites; mais elle est si droite et si bien plantée qu'elle vous surprendroit. Il est temps cependant que je prenne d'autres pensées. Quand je songe qu'au bout de mon voyage je vous retrouverai, cela me paroît si heureux, que j'ai peur qu'il n'arrive quelque dérangement. La fièvre du chevalier n'a-t-elle pas été la plus désobligeante du monde? J'ai senti le chagrin que vous en auriez. Il m'écrit qu'il sera

bientôt en état de partir, et qu'il a été guéri, et M. d'Evreux aussi, par notre Anglois : son remède a fait des merveilles cette année ; M. de Lesdiguières en a été guéri comme par miracle, et mille autres. Je mande au chevalier que je me réjouis d'autant plus de sa santé, que je trouve ce voyage nécessaire pour lui. Je suis persuadée que tout se rangera, aussi bien que vos compagnies de Grignan, qui me paroissent comme dans ce tour de jetons où l'on donne à un roi neuf gardes de chaque côté ; on fait sortir quatre gardes, il en a toujours neuf ; on en fait entrer quatre, il en a toujours neuf. Vous voilà justement : tout est plein quand vous n'êtes que vous, tout est logé quand il y en a trois fois autant. Dieu conserve chez vous, ma chère enfant, cette grace de multiplication si nécessaire aux dépenses excessives et aux revenus bornés.

Je suis étonnée que vous ne sachiez encore rien de M. de Vendôme, ni d'un intendant ; cela viendra tout d'un coup. Ce que je vous mandois de cet échange de la charge de votre frère, étoit une pensée de madame de La Fayette, lorsque nous songions à nous tirer d'affaire par M. de Louvois ; car il est certain que c'est toujours par quelque changement que l'on entre en propos avec ce ministre ; mais c'est l'extrémité que d'en venir là : il faut essayer premièrement de se défaire de la charge, et consulter nos amis.

J'espère que nous arriverons tous à Paris, où nous parlerons de toutes choses. Mettez-vous seulement en état de marcher sans incommodité : voilà ce que vous devez faire avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Je ne sais quand on dansera ce ballet ; vraiment, ce sera une belle pièce ; vous croyez bien que, pour moi, je dirai : ce n'est pas là un ballet comme celui où dansoit ma fille ; il y avoit telle et telle : elle y faisoit un petit pas admirable sur le bord du théâtre, et, là-dessus, je conterai tout le ballet : mais vous-même, ma belle, je crois que, sans radoterie, vous pourrez dire qu'il ne fait point souvenir du vôtre, et qu'il y avoit quatre personnes avec feu MADAME, que des siècles entiers auront peine à remplacer, et pour la beauté, et pour la belle jeunesse, et pour la danse : ah! quelles bergères et quelles amazones! il me semble que tout le monde s'excuse de ce ballet : la duchesse de Sully soutiendra l'honneur de la danse, mais non de la cadence ; il y a eu bien de affaires dans sa famille ; madame de Verneuil parloit du baptistaire, M. de Sully des affaires et des procès qu'elle a à solliciter ; enfin madame la dauphine a si bien commandé, qu'il a fallu obéir. Adieu, ma chère enfant, vous ne devez avoir aucune inquiétude pour ma santé, elle est très parfaite ; et plût à Dieu que je pusse penser la même chose de vous ! Je ne sens point le serein ; j'ai de petits cabinets qui sont des *brandebourgs* fort commodes ; on y lit, on y cause, on laisse tomber les traits du serein, et puis on rentre dans ce mail que je ne crois pas moins sûr qu'une belle et grande galerie.

785.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 2 octobre 1680.

J'ai bien senti le chagrin et le dérangement que vous feroit la maladie du chevalier ; je savois plus tôt que vous que sa fièvre diminuoit, et que l'Anglois le guérissoit, comme il a guéri tous ceux qui se sont adressés à lui : voici une grande année pour sa réputation. Dieu merci, ma fille, voilà qui est fini : l'abbé de Pontcarré me mande que le chevalier et M. d'Evreux sont sans fièvre ; et les projets qui paroissoient un peu dérangés vont reprendre le fil de leur discours. Je suis fâchée du voyage de M. de Grignan ; il sera revenu quand vous recevrez cette lettre ; mais je ne puis m'empêcher d'en parler. Quelle bombe tombée au milieu des plaisirs et de la tranquillité de votre automne! c'est en vérité, quitter beaucoup que de quitter votre château, et toute la bonne compagnie, et la bonne chère, la musique ; il n'y a point de religieux à qui l'obéissance donne plus de mortification. Ces Messinois, qui font plus de peur que de mal aux autres, vous font, comme vous dites, bien plus de mal que de peur : et quelle dépense ! et qu'elle vient mal à propos ! Je vois tous ces contre-temps avec autant de chagrin que vous ; et je vous conduis au travers de tout cela jusqu'au jour qu'il me paroît que tout aura repris sa place : je ne crois point que vous puissiez vous bien porter que cela ne soit. Vous êtes trop vive pour trouver du repos et des nuits tranquilles avec des sujets d'agitation. Je vous ai vue mettre cuire des pensées, et rêver profondé-

ment pour des sujets qui le méritoient moins. Je suis persuadée que vous n'aurez point M. de Vendôme ; mais cela ne doit point vous empêcher de partir ; vous attendrez à Paris M. de Grignan, comme vous avez fait quelquefois. Vous avez plus de raison que personne de ne vous pas exposer par le mauvais temps ; pour nous, mon enfant, nous laisserons passer les fêtes de la Toussaint, et puis nous prendrons notre jour.

Je vous ai fait cinq ou six questions touchant mademoiselle de Grignan, vous m'y répondrez. Cette sainte fille est l'objet de mon admiration : vous dites qu'elle se conduit toute seule ; ah, ma fille ! qu'elle a un bon directeur ! laissez-la faire, abandonnez-la à sa conduite, et croyez, selon ce que j'en puis juger, que jamais une conscience n'a été mieux dirigée. Ce sont des prodiges de grace que ces sortes de vocations : je suis attendrie de cette haute vertu. Madame de La Fayette me mande que tout le monde tombe de la fièvre, comme si l'on étoit au siége d'une ville, d'où l'on tirât plusieurs coups de mousquet sur la tranchée ; il n'en meurt point, voilà la différence qu'il y a.

J'ai dit à madame la princesse de Tarente tout ce que la Providence et vous avez entrepris pour madame sa fille ; je crois qu'étant toutes deux contre elle, vous la confirmerez dans les bons sentiments où elle me paroît : elle vous dit mille douceurs. Elle vouloit me demander de quoi vous vous méliez de vouloir qu'elle aimât sa fille ; je lui ai dit que c'est que vous ne pouviez souffrir qu'il y eût une fille au monde qui pût être assez malheureuse pour être privée de la tendresse d'une mère comme elle : ce discours a fort bien réussi.

Vous savez bien que madame de Ludres, lasse de bouder sans qu'on y prît garde, a enfin obtenu de son orgueil, si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension, et vingt-cinq mille francs pour payer ses pauvres créanciers, qui, n'ayant point été outragés, souhaitoient fort d'être payés grossièrement sans rancune. On dit qu'elle est toujours belle. Mon Dieu, ma fille, que je vous gronderois de bon cœur, d'être si aise d'être maigre ! Si c'est par résignation, il y a bien du mérite ; mais par goût, vous n'êtes point raisonnable. Je voudrois bien, moi, que vous fussiez grasse et forte, et enfin qu'il plût à Dieu de vous redonner votre santé, avec toutes ses circonstances et dépendances.

Il n'est pas naturel, ma fille, que je ne vous dise pas ce qui vient d'arriver tout-à-l'heure. Vous connoissez mes chevaux, ils sont fort beaux ; celui qui s'appelle le *favori* étoit au travail, on lui faisoit le poil de l'oreille, ne vous en déplaise, il s'est mis en furie ; on a voulu lui rendre sa liberté, il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur : en le voyant mort, j'ai dit, comme M. de Monthazon : *Voyez ce que c'est que de nous* ; et je vous le conte, mon enfant : j'ai soutenu ce malheur en grande femme tout-à-fait, et je n'en irai pas moins à Paris.

786.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 6 octobre 1680.

Je vous ai suivie, ma très chère, dans tous vos jours d'inquiétude : l'éloignement est cruel dans ces occasions ; on se tourmente quand il faudroit se réjouir ; et, Dieu merci, nous n'avons point encore été en état de nous repentir de nous être réjouis quand il auroit fallu s'affliger. La maladie de vos Grignan a été des plus communes sans aucun accident ; ils ont pris du remède de l'Anglois, comme si vous aviez été leur garde, ainsi que vous l'étiez du pauvre bon abbé ; le remède leur a fait des merveilles comme à lui : ils sont sans fièvre : on me mande qu'ils songent à partir incessamment ; il ne seroit question que de savoir tout cela pour être en repos ; mais on est loin, on est livrée à toutes ses imaginations : la poste n'arrive pas tous les jours, et on est agitée quand elle arrive ; je connois parfaitement toutes ces sortes de peines. Une santé aussi délicate que la vôtre, tant de coliques si fréquentes, si douloureuses, un abattement et une maigreur qui ne résisteroient point à une fièvre comme celle que vous eûtes l'année dernière ; il ne faut pas croire que tout cela ne puisse donner de mauvaises heures ; je les éloigne tant que je puis, mais elles sont plus fortes que moi, et savent bien prendre leur temps. Les réflexions que vous faites sur le mécompte éternel de nos projets sont fort raisonnables ; pour moi, c'est ma plus ordinaire méditation, et à tel point que je me console

des inquiétudes qui viennent brouiller la joie de vous voir bientôt à Paris, par la crainte que j'aurois de quelque accident imprévu, si cette joie étoit toute pure et toute brillante : je me la laisse donc obscurcir, comme vous disiez l'autre jour, afin qu'à la faveur de quelques tribulations, je puisse en approcher avec plus de sûreté. Votre automne, qui devoit être si agréable, n'a-t-elle pas été troublée comme d'un orage, au milieu du plus beau temps du monde? Mais il me semble que tous ces nuages passeront, et que l'air deviendra serein; tous vos plaisirs ne sont que reculés; M. de Grignan reviendra de Marseille, et vos Grignan de Paris. Je ne sais point du tout l'affaire du coadjuteur, qui lui coûtera peut-être de l'argent; cela seroit en quelque sorte plus mauvais que la fièvre : il n'y a point de remède anglois contre cette nécessité de payer, comme il y en a contre la fièvre.

Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer : il faut que vous ayez une belle patience pour lui entendre dire ses fades et fausses maximes. Je vous assure que, quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, et j'étois quelquefois un peu mortifiée qu'il me fût comme défendu de causer avec vous sur une matière que j'aime, sachant bien qu'au fond de votre ame vous étiez dans les bonnes et droites opinions. Je n'aurois jamais cette tranquillité avec un bon père. J'en trouvai un à Vichy; dès la première visite, nous fûmes brouillés, et ses eaux en furent tellement troublées, qu'il fut contraint d'aller à Saint-Mion pour se rafraîchir. Puisque vous lisez les Épîtres de Saint-Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas vous en dire davantage.

Parlons de votre pauvre frère. Un coquin de chirurgien de Paris, après lui avoir fait bien des remèdes, l'assure qu'il est guéri, et ne lui ordonne que du petit-lait pour le rafraîchir. Votre frère en prend dans cette confiance, et cependant il perd un temps qui est bien précieux; il s'est trouvé enfin dans un état à mandire ce diantre de petit-lait : en sorte qu'il a vu cet homme que je vous ai dit qui est habile, et qui le traite actuellement selon le mérite de ce mal, sans néanmoins le séquestrer. Nous espérons qu'avec du temps sa santé se rétablira; nous le consolons, nous l'amusons, madame de Marbeuf, une jolie femme de Vitré, et moi : quelquefois nos voisins jouent à l'hombre avec lui; il est fort patient, et s'amuse fort bien par le jeu et par les livres, dont il n'a pas perdu le goût. Vous m'allez dire : *Mais, ma mère, ne se doute-t-on point du mal qu'il a? — Ah! oui, ma fille, assurément; cela n'est point difficile à voir.* Mais il prend patience; et ce qui est plaisant, c'est que le *dais* lui ôte la honte qu'il trouveroit insoutenable, si ce malheur lui étoit arrivé sur le rempart : en effet, quand il songe, et quand, et comment, et qui, et sous quelle apparence d'amitié on a abusé de sa jeunesse, il jette à croix et à pile qu'on le sache et qu'on ne le sache pas; comme si les douleurs en étoient moins sensibles, le mal moins fâcheux, et l'offense moins grande envers le Seigneur; c'est bien là qu'il faut dire, *l'opinione regina del mondo.* Enfin, ma fille, ce pauvre petit frère vous feroit pitié si vous le voyiez, il est toujours dans la douleur; je crois que je ne trouverai jamais une si belle occasion de lui rendre les soins qu'il a eus de moi; Dieu ne veut pas que je sois en reste avec lui.

M. le prince est bien malade; la France pourroit bien perdre ce héros. Mon fils vous fait mille amitiés; il est ravi de penser que nous vous aurons cet hiver, et il ose espérer comme moi que ce voyage sera plus favorable que les autres, où vous avez toujours eu des agitations. Si vous étiez bonne, vous me donneriez le plaisir de savoir que vous irez en litière jusqu'à Lyon, et que même, jusqu'à Montélimart, vos muletiers suivront le grand chemin, sans s'aller extravaguer dans des précipices, où, pour épargner un quart de lieue, madame de Coulanges pensa périr mille fois : vous m'ôteriez, par cette conduite, cette frayeur des bords du Rhône, dont mon imagination est frappée. L'abbé de Pontcarré me mande que le fils de M. Morant, conseiller d'état, est nommé intendant en Provence; c'est un fort galant homme, dont je crois que vous serez contents : ce Morant est le propre neveu de madame de Leuville, l'amie de M. de Grignan. Je vous trouve fort heureuse d'être avec M. l'archevêque (*d'Arles*), et d'avoir souvent de bonnes conversations avec lui : vous faites des réflexions bien solides; j'en fais un peu aussi de mon côté : et le moyen de ne pas méditer sur ce qu'on voit tous les jours? Assurez bien ce bon patriarche de mes respects pleins de tendresse.

787.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 9 octobre 1680.

Que je vous plains de vous livrer aussi cruellement que vous faites à vos inquiétudes! Vous n'avez pas, en vérité, assez de force pour les soutenir. Vous vous échauffez le sang, vous vous creusez les yeux et l'esprit, vous croyez et craignez tout ce qu'il y a de pis. Hélas! ma chère enfant, vous aurez vu le lendemain que vos pauvres frères ne sont plus malades : ils ont pris du remède anglois, comme les autres, et, comme les autres, ils ont été guéris. Il n'y a que vous à plaindre, par la sensibilité de votre cœur et par la vivacité de votre imagination : j'ai senti et prévu toutes vos peines. Le chevalier doit être parti présentement, et vous devez avoir retrouvé votre repos et votre santé. J'admire la belle précaution qu'on prend de vous cacher le véritable état d'une maladie, pour vous le laisser apprendre par une lettre qui ne s'adressoit pas à vous, et qui en disoit plus assurément qu'il n'y en a eu. Oh, Dieu soit loué!

Je vous conjure de n'avoir point de nouvelles douleurs pour votre petit frère; il n'est pas bieu, il va beaucoup souffrir; mais comme il a le courage et la force de vouloir être guéri, et qu'il n'y a aucun péril, je vous prie, ma belle, de n'être point en peine de lui ni de moi; son mal ne se gagne point à causer et à lire : il se trouve si heureux d'être ici, qu'il n'a jamais voulu écouter la proposition que je lui ai faite de partir tout-à-l'heure pour Paris : lui, en litière, à cause des douleurs de sa tête; moi, en carrosse. Il se représente une séparation si horrible à Paris, qu'il ne peut l'envisager, ce n'est pas ici la même chose; il a beaucoup de confiance à l'homme qui le traite; il a abandonné huit ou dix jours de mauvais temps, pour être ensuite comme s'il avoit été lavé sept fois dans le Jourdain : je vous manderai la suite de toute cette belle aventure : M. de La Rochefoucauld, qui écrivoit les choses extraordinaires, n'auroit pas oublié celle-là. C'est mon fils qui dit à Paris son malheur à madame de La Fayette, et à dix ou douze de ses bonnes amies : que dites-vous de ce petit secret entre quinze personnes? pour moi, je n'ai jamais été plus étonnée que de voir comme il traite légèrement cette affaire; je pensois qu'il falloit mourir plutôt que d'en ouvrir la bouche : mais voyant mon fils si sincère, je le suis aussi.

Madame de Vins me mande que M. de Vendôme et M. Morant s'en vont en Provence : voilà qui va fixer les résolutions de M. de Grignan, en lui faisant voir la fin d'une carrière où il a couru si noblement, et d'une manière à mériter des récompenses : Dieu le veut peut-être, que savons-nous? M. d'Hautefort est mort : voilà encore un cordon bleu qui fait place aux autres. Il n'a jamais voulu prendre du remède anglois, disant qu'il étoit trop cher; on l'assuroit pourtant qu'il en seroit quitte pour quarante pistoles; il dit en expirant : *C'est trop.* MONSEIGNEUR a été guéri par le remède de *Philippe;* et que deviendra la faculté? Montgobert me mande que vous irez à Paris : je m'en vais la remercier de cette bonne nouvelle, et lui dire que j'en suis vraiment bien aise. Le mal de votre frère, en me faisant une petite tribulation, m'ôte cette crainte que me donne toujours une joie sans nuage. Adieu, ma très chère, portez-vous bien, reprenez des forces, mangez, dormez, restaurez-vous. Madame de Marbeuf est encore ici, elle vous fait mille compliments; elle ne veut point quitter mon fils qu'*ellene l'ait vu pendu*[1] : c'est la meilleure amie du monde. Ce pauvre comte avoit bien affaire de courir encore à Toulon, à Marseille, prendre bien de la peine, et dépenser son argent; et puis, aller au-devant de M. de Vendôme : il me semble que je me noie, j'en ai par-dessus la tête.

788.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 13 octobre 1680.

Mon fils est dans un état très digne de pitié; il est tellement maigre, desséché, abattu, et sa barbe si longue, que vous ne le reconnoîtriez pas : cepen-

[1] *Voyez* la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui de Molière.*

dant, dès qu'il ne sent point de douleur, il joue à l'hombre, il cause, il prend plaisir à être dorloté, et il semble qu'il touche à sa guérison. Quand je pense en quel état on se trouve, *pour qui? pour une ingrate*: mais c'est encore pis; car c'est pour *une Sylvie* que l'on n'aime point du tout, et que l'on n'a jamais aimée. Madame de Coulanges m'en dit une chose plaisante; elle assure que c'est une joie *publique* que la guérison de cette personne: elle m'écrit une fort jolie lettre: elle se propose, comme on fait toujours, de jouir cet hiver de votre voisinage, et de réchauffer toute votre ancienne amitié. Vous avez M. de Coulanges; je suis assurée que vous en êtes fort aise; vous ne devez pas perdre cette occasion de faire une pièce à M. de Grignan: la vision est bonne de mettre Coulanges dans quelque caisse, ou dans l'étui du théorbe de l'abbé Viani; car de le montrer tout simplement comme un autre, cela n'est pas possible. J'avoue que j'étois d'avis qu'il fît le voyage de Rome: mille circonstances le rendoient agréable; j'avois aussi quelques petites raisons que je retrouverois bien encore, s'il en étoit besoin; mais ce seroit ranger des troupes en bataille quand il n'est plus question de combattre. Je suis ravie que Coulanges ait suivi vos conseils, ils sont meilleurs que les autres; je serai fort aise de le revoir. Madame de Coulanges n'avoit point de raison particulière pour souhaiter qu'il fît ce voyage; car il ne l'incommode point du tout.

Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert, ou plutôt de son cœur? N'est-ce pas cela dont je vous répondois? je connoissois ce fond; il étoit caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions; et tout cela étoit de l'amitié, et de l'attachement, et de la jalousie; et quand vous disiez:

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir?

je disois tout le contraire; je souhaitois toujours de ces conversations heureuses, où tout contribue à se rapprocher; il n'y a pas un ton, pas une parole qui ne fasse un bon effet. Je vous en ai parlé, il n'étoit pas temps; il y a tant de choses qui ont leur temps, et qui ne sont pas *cuites*. Je suis étonnée que Montgobert ne m'ait pas mandé cette bonne nouvelle, sachant l'intérêt que j'y prends. Vous voyez qu'il ne faut pas toujours juger sur les apparences: vous avez cru qu'il n'y avoit plus de fond dans ce cœur-là, et vous voyez ce qu'il y avoit. Vous trouverez peut-être la même chose dans celui de votre voisin [1]: j'ai remarqué des sentiments bien tendres dans ce pays-là; je suis fâchée que vous n'ayez point encore trouvé ce moment heureux où l'on parle si bien; cette amitié n'étoit point faite pour dire: *je t'aime, je ne t'aime plus*: cela devroit être tout uni, tout solide. La froideur qui est entre vous et lui, est d'autant plus dangereuse, qu'elle est cachée sous des fleurs; elle est couverte de beaucoup de paroles de bienséance; il semble que ce soit quelque chose, et ce n'est rien: voici le portrait que vous en faites vous-même, *un retranchement parfait de toutes sortes de liaisons, de communications et de sentiments*. Ah, la belle amitié! ah, la belle amitié! Je dirois comme le maréchal de Gramont: *Si je vous fais embrasser, messieurs, je ne vois rien qui vous empêche de vous couper la gorge*. Tout cela changera quand le moment sera venu: j'attends celui de vous revoir avec impatience. J'ai encore madame de Marbeuf: nous nous trouvons fort bien d'elle, elle fort bien de nous; et cependant elle veut s'en aller; c'est qu'on ne peut durer, quand on est bien: elle écrit à M. de Coulanges les prospérités de mademoiselle Descartes, à qui madame de Chaulnes donne une pension: elle est savante comme son oncle et comme vous.

789.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 16 octobre 1680.

Votre lettre me déplaît beaucoup; elle est pourtant trop longue, elle vous a fatiguée; mais à cela près, elle a bien tenu sa place dans nos tranquilles amusements, et l'auroit bien tenue aussi dans le milieu de Versailles, si j'y étois: il y a de certaines choses que les objets ni les distractions ne peuvent jamais effacer. Vous parlez encore de cette médecine; il faut que vous ayez eu une extrême né-

[1] La baronnie de La Garde est voisine du comté de Grignan; et c'est de M. de La Garde que madame de Sévigné veut parler ici.

cessité d'un rabat-joie, pour en avoir fait un de ce mot, que je n'avois mis que pour vous dire qu'un remède si doux et si sage ne valoit pas la peine de s'y mettre : car j'aime l'émotion du polycreste ; et on l'avoit supprimé, à cause du chaud. Enfin, ma belle, je me porte à merveilles, et me trouve très bien de mon eau de lin. Vous pouvez m'apprendre bien des choses ; mais je ne recevrai, ni de vous, ni de personne, des leçons pour la confiance et la sincérité dans le commerce de l'amitié : vous voyez bien sur quel ton je le prends. Je serois incapable de vous cacher une incommodité, si je l'avois : je n'aime point à vous tromper ; et vous, ma fille, en usez-vous de même ? me parlez-vous de toute la chaleur que vous avez dans la poitrine ? J'ai reçu de Montgobert des consolations extrêmes ; elle m'a confirmé ce que vous me disiez, et m'a quelquefois redressée ; en sorte que j'ai pris une entière confiance en ce qu'elle m'a dit. Mais comment peut-elle faire présentement pour ne me pas dire la joie qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous ? j'étois fâchée de vos dispositions pour elle, et de siennes pour vous ; et je vous répondrois toujours de son cœur : j'en voyois clairement le fond, et de quoi il étoit couvert et embarrassé : je connois tant tous ces mélanges. Avouez-donc que je ne m'étois pas trompée, et qu'il est impossible de vous aimer médiocrement ; mais que ces retours sont doux, et qu'on a quelquefois de plaisir à pleurer ! je crois que de votre côté vous êtes revenue de toutes vos opinions. Vraiment je suis en colère contre Montgobert de n'avoir pas pensé à moi, dans ce premier moment, pour me faire part de sa joie. Quand j'ai lu l'impossibilité où vous êtes de pouvoir écouter encore mademoiselle de Grignan sur ses grandes résolutions, les larmes m'en sont venues aux yeux : qu'est-ce donc que cette émotion et ce mouvement du cœur, pour une chose qu'on loue, qu'on approuve, et dont on est bien aise ? son courage touche d'admiration et de tendresse pour elle : on l'admire, on la regarde comme une personne distinguée par des graces particulières. Dites-moi ce que vous croyez là-dessus, apprenez-moi le plan de votre voyage, et soyez persuadée de toute la joie que j'aurai de vous recevoir ; mais quand j'ai envie de la tempérer, je ne vais pas chercher fort loin ; l'inquiétude que me donne mon fils n'est que trop bien fondée ; et parce que son mal à la tête et ses douleurs continuent malgré la quantité de remèdes qu'il a déjà pris, je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source de tous les biens et de tous les maux, il ne l'a jamais voulu, croyant que ce n'étoit rien, et prenant une grande confiance à cet homme dont je vous ai parlé : je n'ai point de pouvoir sur mes enfants. Le médecin dit qu'il n'a jamais vu un mal comme celui-là ; mais si le caractère de ce mal est tout nouveau, la source où il a été pris doit être bien ancienne. Mon fils se trouve heureux d'être en repos ici ; il s'est promené aujourd'hui ; il joue quelquefois à l'hombre ; nous lisons, nous causons : il me trouve bonne, et, par mille raisons, je suis ravie de le pouvoir consoler. Il me prie de vous faire bien des amitiés ; il veut toujours vous écrire, et toujours le mal et la douleur l'en empêchent : dès qu'il a un moment de relâche, il est gai et plein d'espérance ; je vous manderai la suite de tout ceci, qui peut-être s'éclaircira tout d'un coup agréablement.

Vous avez toujours notre petit Coulanges, vous êtes vraiment trop jolie sur votre sac de pommes, au pied d'un figuier, avec un bon panier de figues et de raisins devant vous : cela est admirable, pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant foible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte. Il est vrai que M. de Coulanges m'a promis de vous épier, de vous observer, et de me dire tout ; mais je trouve que dans sa première lettre il a déjà pris le train de me flatter. Mon fils pâmoit de rire l'autre jour, au travers de toutes ses misères, au sujet de mademoiselle du Plessis, qui est insupportable de vanité, depuis le mot de vous que je lui ai attiré ; mademoiselle du Plessis donc disoit une impertinence au-dessus de l'ordinaire ; moi, je pris aussi un ton au-dessus de l'ordinaire, et je dis : *mais que cela est sot! car je veux vous parler doucement.* Mon fils m'empêcha de continuer ce beau discours ; et c'est dommage, car il promettoit beaucoup ; je crois que cela ne vaut rien du tout à écrire : mais cela se présenta follement à la rate de votre pauvre frère. Adieu, ma chère petite.

[1] Espèce de sel purgatif.

790.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 20 octobre 1680.

Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez dire, *ma mère est à Paris.* Je pars demain matin, et je mène mon fils, pour trouver un soulagement sûr dans cette grande ville; on peut dire de Paris:

Et comme il fait les maux, il fait les médecines.

Tout le reste est ignorant. Notre bon et honnête et sincère médecin nous a déclaré que l'humidité du cerveau de ce pauvre enfant étoit cause qu'il n'osoit hasarder les remèdes nécessaires; il nous conjure d'aller chercher des gens plus habiles et plus hardis que lui: il sait parfaitement bien traiter les maux ordinaires: mais l'incident de cette fluxion sur le cou lui paroît si extraordinaire, qu'il nous chasse, et nous assure que le voyage ne nous fera aucun mal. Nous partons enfin; mon fils est tout disposé à cette fatigue, et envisage son arrivée à Paris comme le commencement de ses espérances. Voilà de quoi il est question depuis deux jours; nous faisons en un moment ce qu'à peine nous eussions fait en un mois, et la Providence ne veut pas que ce soit pour vous que je précipite mon retour, c'est au plus pressé que je cours, et ce n'est qu'à travers l'application que j'ai à conduire notre pauvre malade à bon port, que j'entrevois la joie de vous voir et de vous embrasser. J'arriverai avant la Toussaint; en sorte que j'aurai tout le temps de ranger votre appartement pour vous y recevoir. Vous dites que vous vous portez bien; j'ai besoin que cela soit ainsi: je ne pourrois pas soutenir de voir mes deux enfants malades: vous étiez gaie quand vous m'avez écrit: il n'y a rien de plus joli que votre jalousie; vous en faites une application admirable et qui m'a divertie. Adieu, adieu, ma très chère, je m'amuse ici à causer, j'ai mille affaires; je m'en vais aider au bon abbé, et signer quelques billets. J'ai reçu les adieux de la très bonne et très obligeante princesse, et de tout le pays, qui me chasse depuis long-temps; mais les volontés n'étoient pas tournées; il y a un temps pour tout. J'ai retenu madame de Marbeuf qui étoit avec la princesse: elle nous est d'un très grand secours. Les chemins sont fort beaux; Dieu nous conduira, je l'espère. Nous prenons le bon parti, et nous ne doutons point que nous ne trouvions à Paris une guérison parfaite: on nous a refusé ici de l'entreprendre, à force de nous honorer; et comme ailleurs nous n'avons pas le même malheur, nous partons avec joie, et j'admire comme le hasard a rangé cette nécessité de partir avec l'envie que vous avez que je vous reçoive: je ne croyois pas que tout cela se dût tourner ainsi.

791.

A la même.

A Malicorne, mercredi 23 octobre 1680.

Nous voilà donc en chemin avec un desir et un besoin extrême d'arriver à Paris; nous n'avons point de temps à perdre pour soulager ce pauvre garçon: ses douleurs à la tête, et l'émotion continuelle qui vient de ses douleurs, avec une barbe à *la Lauzun*, le rendent entièrement méconnoissable: nous ne sommes occupés que du soin de le faire arriver heureusement; tout cède à cette application, et toutes nos journées en sont dérangées; comme il ne s'endort qu'à la pointe du jour, on ne part qu'à huit ou neuf heures, et l'on arrive où l'on peut. Il nous fut impossible hier d'arriver à Sablé; nous demeurâmes dans un pouillier à deux pas de celui où je suis si bien il y a cinq ans. Ne soyez nullement en peine: il ne faut à mon fils qu'un bon traitement, et ce sera ce Jourdain dont je vous parlois l'autre jour: mais en attendant, son état fait pitié. Vous dites que vous ne parlez de la Providence que quand vous avez mal à la poitrine; et moi, je fais mal à la mienne quand je suis sur ce chapitre; je ne trouve rien sur quoi il y ait tant de choses à dire, à observer et à examiner; et pourquoi n'en pas parler comme de la physique? Pourquoi ne dites-vous plus, comme l'année passée, que nos craintes, nos raisonnements, nos décisions, nos conclusions, nos volontés, nos desirs, ne sont que les

exécuteurs de la volonté de Dieu? Cela n'est-il point inépuisable et curieux à démêler? Il seroit difficile de vous dire tout ce qui s'est passé depuis deux mois aux Rochers; les confiances à un homme qu'on croyoit habile, les aveuglements, les léthargies pour ne point agir, la paresse, l'amour d'être chez soi, l'inutilité de mes paroles, quand les esprits n'étoient pas disposés; comme on étoit loin d'écouter les conseils de nos amis qui nous chassoient, et ce qui m'empêchoit aussi d'aller à bride abattue contre l'envie de demeurer, tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers sentiments, qu'il n'y a personne dont la poitrine ne fût échauffée à vouloir seulement les conter; tout cela me paroissoit comme une machine que la Providence conduisoit avec mille ressorts et mille cordes dont je voyois le démêlement. Enfin, tout d'un coup, tout a changé du blanc au noir: on a eu horreur de ce qu'on estimoit, on a desiré Paris comme on le détestoit, on a vu l'état où l'on étoit; on m'a écoutée, et l'on a vu ma sincérité; nous avons tout déménagé en deux jours, et nous voici dévorés du desir d'arriver et de nous baigner dans le Jourdain, car c'est proprement cela. Nous aurons bien à discourir sur ce sujet, ma fille; car encore que cette précipitation ne soit pas pour vous, j'en profiterai pour vous bien recevoir. Je vous assure qu'il n'y a aucune expérience de physique qui soit plus amusante que l'examen, et la suite, et la diversité de tous nos sentiments; ainsi, vous voyez bien que *Dieu le veut* peut être paraphrasé en mille manières. Vous êtes admirable de vouloir que je dise à M. l'archevêque le déplaisir que vous avez de son départ; vous me faites trop d'honneur, et à mes pauvres lettres; je suis ravie cependant que vous me trouviez bonne quelquefois à certaines saucces. J'avois oublié madame de La Ville-Dieu: la bonne personne est-elle morte après son agonie? J'ai su le départ de M. de Vendôme et de votre intendant; j'ai dit tout comme vous. Adieu, ma chère enfant, il faut se coucher, nous ne nous sommes point promenés; nous partons demain, nous n'avons pas le temps de nous reposer. Mon abbé et ce pauvre garçon vous font mille amitiés. C'est au travers de toutes les épines que vous voyez, que j'espère parvenir sûrement à la joie de vous recevoir et de vous embrasser de toute la tendresse de mon cœur.

792.

A la même.

A Paris, mercredi 30 octobre 1680.

J'arrivai hier au soir, ma très chère, par un temps charmant et parfait: si vous êtes bien sage, vous en profiterez, et vous n'attendrez point l'autre lune, de peur des pluies et des mauvais chemins. Je n'avois jamais vu ceux de Bretagne en cette saison, vous savez pourquoi je suis venue sans perdre un moment: je vous écrivis de Malicorne de quelle façon nous amusions les douleurs et la fièvre de mon pauvre fils; nous avons enfin réussi, par un bon gouvernement, à le remettre dans son naturel; plus de fièvre, plus de douleurs, assez de force; il n'y a plus qu'à le guérir de cette santé: et non pas à le ressusciter; c'est à quoi nous allons travailler. Je trouvai ici le chevalier à mon arrivée; nous causâmes fort; il me dit des choses particulières et très agréables; vous les apprendrez, car peut-être n'a-t-il point osé les écrire. Je suis ravie qu'il soit dans cette maison: je voudrois qu'il y pût demeurer: du moins il ne quittera pas le quartier, il y aura sa plus grande affaire: cette pensée doit rendre votre voyage bien doux. Vous me priez de vous recevoir avec une joie sincère; vraiment, ma fille, je voudrois bien savoir où vous voudriez que j'en prisse une autre. Nous avons vu, le chevalier et moi, votre appartement; vraiment il sera joli, et vous en serez contente. Je le suis fort de la belle et nette explication de madame de La Ville-Dieu: cela s'était brouillé dans ma tête, en voilà pour toute ma vie. Elle emmènera Pauline: nous aimerions bien mieux que vous l'amenassiez avec vous; eh, bon Dieu, que nous en serions aise! M. de La Garde me mande que Pauline avoit suivi mon conseil de l'année passée, qu'elle avoit cousu sa jupe avec la vôtre, et tout cela d'une grace et d'un air à charmer: je ne verrai jamais tout cela; vous m'en consolerez, mais, en vérité, il ne faut pas moins que vous. Je comprends votre colère de n'avoir pas dit adieu à M. l'archevêque: hélas! à quoi pense-t-on quand on quitte une personne de cet

âge [1]? Tout ce qui ressemble à une séparation éternelle fait bien mal au cœur.

Les chansons de M. de Coulanges sont fort jolies; il falloit que votre hôtellerie fût bien pleine pour avoir suffoqué sa vivacité : ah! c'est trop de monde à-la-fois : pour moi, je n'y pourrois pas résister avec toutes mes vertus populaires. En vérité, je suis ravie de penser que vous ne vous ruinerez cet hiver ni à Aix, ni dans votre auberge : l'état de mon ame est délicieux de voir votre retour aussi sûr qu'il le peut être. Je serois trop aise si la situation de ce pauvre garçon ne troubloit ma tranquillité. M. le coadjuteur est parti; il a fait régler la manière dont M. de Vendôme [2] traitera M. de Grignan; il faut le savoir une bonne fois; et quand on obéit au roi, on ne peut être mal content. J'achèverai ce soir ma lettre, je vous dirai ce que j'ai vu et entendu.

J'ai vu toutes mes pauvres amies. Madame de La Fayette a passé ici l'après-dînée entière, elle se trouve fort bien du lait d'ânesse : il ne m'a pas paru que madame de Schomberg ait encore pris ma place; il y a bien des paroles dans cette nouvelle amitié. Ne vous souvient-il point de ce que nous disions du plaisir que l'on prenoit à étaler sa marchandise avec les nouvelles connoissances? Il n'y a rien de si vrai; tout est neuf, tout est admirable, tout est admiré; on se pare de ses richesses, on se loue à l'envi; il y a bien plus d'amour-propre dans ces sortes d'amitiés que de confiance et de tendresse: enfin, je ne crois pas être tout-à-fait jetée au sac aux ordures. Montgobert m'écrit des merveilles de son raccommodement; il me paroît que désormais rien n'est capable de la séparer de vous : il me sembloit que je voyois ce fond, et que c'étoit dommage qu'il fût couvert d'épines et de brouillards.

Vous avez donc été à cette visite, et vous avez passé, sans que rien ne vous en ait empêchée, sur les bords des précipices; vous m'amusez d'une prairie, mais le chevalier m'a conté comme il se jeta un jour à votre litière, et vous en fit descendre par force, parce que vous alliez périr : pour moi, je ne puis comprendre ce plaisir; et que vous soyez aise de rêver et d'attacher vos yeux sur cette horreur qui vous met à une ligne de la mort. Pourquoi vous piquez-vous, ma fille, d'être plus intrépide que le chevalier? Est-il besoin de joindre cette sorte de mérite avec les autres qualités plus convenables que vous avez? J'admire bien ceux qui vous y laissent aller : c'est laisser une épée entre les mains d'un furieux, que de laisser un précipice à votre hardiesse. L'épine se joignoit au chevalier pour me conter cette effroyable histoire : *ce que Dieu garde est bien gardé*, voilà tout ce que j'ai à dire. La gaieté et les chansons du petit Coulanges sont d'une grande utilité dans de telles visites. Madame de Coulanges m'écrit des douceurs extrêmes, et pour vous, et pour moi. Mesdames de La Fayette donc, de Lavardin, d'Uxelles, de Bagnols, ont causé des nouvelles du monde. Mademoiselle Amelot fut mariée dimanche, sans que personne l'ait su, avec un M. de Vaubecourt, tout battant neuf; homme de qualité peu riche, dont la mère est de Châlons. Tout a été bon plutôt que de nous ennuyer encore cet hiver de sa langueur passionnée. Adieu, mon enfant, nous sommes occupés de vous bien recevoir. Voici encore une occasion où l'éloignement va nous faire dire bien des choses à contre-temps. Vous me souhaitez ici, vous croyez que je passerai l'hiver en Bretagne; j'en ai vu l'heure et le moment; mais enfin me voilà, me voilà, ma très chère, et je vous avone que j'en suis ravie.

[1] M. l'archevêque d'Arles étoit alors âgé d'environ soixante-dix-sept ans.

[2] Il s'agissoit du cérémonial entre M. de Vendôme et M. de Grignan, à l'arrivée de M. de Vendôme en Provence.

793.

A la même.

A Paris, vendredi jour de la Toussaint 1680.

Je viens de mander à madame de Coulanges que je suis toute décontenancée d'être à Paris dans cette saison, *et que je ne m'y suis jamais trouvée à une telle fête* : si M. le coadjuteur veut prendre cette sottise [1], je la lui donne de tout mon cœur. Madame de Coulanges m'écrit qu'elle a reçu une de vos lettres tellement jolie et plaisante, qu'elle ne peut se lasser de la lire; et vous avez le courage

[1] M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, aimoit à jouer sur les mots.

de me mander, par le même courrier, que votre style est fade, et ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de cette dame qui écrivit à M. de Coulanges dans ma lettre. Vous méritez bien d'être grondée quand vous dites de ces choses-là.

Si vous voulez que je vous parle librement et selon la droite raison, M. de Grignan devroit vous faire partir, sans attendre qu'il ait achevé son cérémonial pour l'arrivée de M. de Vendôme : cela vous jettera dans le mois de janvier, et c'est pour en mourir. M. de Vendôme s'arrête par-tout, il sera quelques jours à Orléans, cinq ou six à chasser avec l'archevêque de Lyon; et vous voyez bien qu'à le recevoir, le mener à Aix, revenir ensuite, ce sont des tours infinis; et ce n'est pas vous ménager que de retarder votre départ. Voilà ce que mon attention pour votre santé me fait vous écrire; je souhaite que tout cela soit aussi inutile et aussi mal à propos que la plus grande partie des choses que l'on dit de loin, et que vous ayez déjà pris votre jour pour partir, quand vous lirez cette lettre, comme je reçois à Paris vos craintes que je ne passe l'hiver en Bretagne.

Mon cher comte, après vous avoir embrassé malgré vos infidélités, c'est à vous que j'adresse ce discours. Votre amitié doit vous donner les mêmes soins et les mêmes pensées qu'à moi.

On dit que madame de Schomberg nous quitte et va demeurer au faubourg Saint-Germain. C'est une très plaisante chose que les préparatifs que l'on fait pour observer la nouvelle liaison de mesdames de Schomberg et de La Fayette. L'abbé Têtu prétend que cette liaison fera enrager madame de Coulanges, et il l'aime encore assez pour en être ravi. Brancas en est désespéré; il étoit sur le sujet de madame de Schomberg, comme s'il étoit encore à l'hôtel de Rambouillet. Si madame de Coulanges pouvoit se venger par une amitié et une liaison avec vous, cela feroit le plus plaisant effet du monde : pour moi, je ménage mes entrées, pour récompense de mes anciens services. Ce que nous croyons, Corbinelli et moi, c'est qu'il ne manquera rien que de l'amitié à toute cette préparation. Adieu, ma chère enfant, il est tard; je me suis laissé accabler de visites; vous vous moquez toujours de mes prévoyances : et je suis suffoquée quand j'attends à l'extrémité.

794.

A la même.

A Paris, mercredi 5 novembre 1680.

Je vous conseille toujours, ma fille, de partir le plus tôt que vous pourrez : si vous attendez que M. de Grignan ait rempli tous ses devoirs, il ne faut point penser à venir cet hiver. Il me semble que l'amitié qu'il a pour vous le doit obliger à prendre toute autre résolution que celle de vous exposer au froid et aux mauvais chemins; je ne comprendrai jamais une autre conduite. Vous êtes bien née pour n'avoir jamais un moment de joie et de tranquillité, puisque vous passez légèrement sur votre séjour de Paris, pour vous occuper de votre retour à Grignan. Voilà une sorte de *dragon* dont on n'a jamais accoutumé de se charger, quand on est encore au milieu des agitations d'un départ. Pour moi, ma chère enfant, je ne sais ce qui vous oblige de penser à quitter Paris, quand vous y serez une fois; votre logement y sera commode, votre bail renouvelé pour quatre ans, votre dépense réglée; et si vous voulez éviter, c'est-à-dire, M. de Grignan, les dépenses extraordinaires, vous trouverez que c'est le seul lieu où vous pouvez reprendre haleine : la dépense d'Aix est une furie; je me figure que vous êtes un peu revenue de cette économie de Grignan, où vous trouviez que vous pouviez vivre pour rien; cela s'appelle rien, rien du tout; vos trois tables fort souvent dans la galerie, et toutes les visites et les trains; toujours nourrir bêtes et gens. chose qu'il n'y a plus que vous au monde qui fassiez; toute cette fameuse auberge, tout ce concours de monde me paroît, quoi que vous disiez, un fleuve qui entraîne tout. Enfin, ma fille, je n'ose penser à ce tourbillon, et il me semble que vous allez vous reposer ici : attendez du moins que vous ayez confronté les dépenses pour envisager votre retour; il est question d'arriver, c'est ce que je souhaite de tout mon cœur. Mademoiselle de Méri est fixée; elle s'arrangera tout à loisir, rien ne la presse; elle voit bien que je suis plus aise qu'elle soit ici, quand elle y peut être, que de l'aller chercher plus loin; c'étoit pour la faire décider que je vous en écrivois; car quand on

ne peut se résoudre, la vie se passe à ne point faire ce qu'on veut. Elle est bien mieux qu'elle n'étoit, elle parle; elle est capable d'écouter; nous causons fort tous les soirs. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi! qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me mène loin! je crois, en vérité, que personne n'a plus de facilité que moi dans le commerce de la vie civile; je voudrois que vous vissiez comme cela va bien, quand notre cousine veut : elle me témoigna l'autre jour qu'elle savoit en gros les malheurs de mon fils, et qu'elle eût bien voulu en savoir davantage; je me tins obligée de cette curiosité, et je lui contai tout le détail de nos misères, ainsi que de plusieurs autres choses; voilà ce qui s'appelle vivre avec les vivants : mais quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement; quand on croit avoir pris les tours les plus gracieux, et que toujours ce n'est pas cela, c'est tout le contraire; qu'on trouve toutes les portes fermées sur tous les chapitres qu'on pourroit traiter; que les choses les plus répandues se tournent en mystère; qu'une chose avérée est une médisance et une injustice; que la défiance, l'aigreur, l'aversion, sont visibles et sont mêlées dans toutes les paroles: en vérité, cela serre le cœur, et franchement cela déplaît un peu. On n'est point accoutumé à ces chemins raboteux; et, quand ce ne seroit que pour vous avoir enfantée, on devroit espérer un traitement plus doux. Cependant, ma fille, j'ai souvent éprouvé ces manières si peu honnêtes; ce qui fait que je vous en parle, c'est que cela est changé, et que j'en sens la douceur; si ce retour pouvoit durer, je vous jure que j'en aurois une joie sensible, mais je vous dis sensible; il faut me croire quand je parle, je ne parle pas toujours. Ce n'a point été un raccommodement, c'est un radoucissement de sang, entretenu par des conversations douces et assez sincères, et point comme si on revenoit toujours d'Allemagne. Enfin je suis contente, et je vous assure qu'il faut peu pour me contenter: la privation des rudesses me tiendroit lieu d'amitié en un besoin : jugez ce que je sentirai si vous pouvez faire que l'honnêteté, la douceur, une superficie de confiance, la causerie, et tout ce qu'on a enfin avec ceux qui savent vivre, puisse être désormais établi entre elle et moi. Je trouve que la froideur et l'indifférence sont bien marquées entre M. de La Garde et vous, par l'affectation de ne point venir à Grignan quand vous êtes seule, et par celle de prier toute la famille d'aller à La Garde, hormis vous. Je suis très fâchée de cette séparation, après avoir été si bien et si agréablement ensemble : nous en parlerons.

Je reçois votre lettre du 30 octobre; c'est fort bien fait d'avancer toujours ses troupes; je n'ai plus qu'à vous dire, ma fille, qu'il est vrai que je suis ici. Je pris la résolution de partir avec précipitation; elle a parfaitement réussi. Vous me parlez de la campagne comme d'une solitude; oui Livry, oui les Rochers; mais Grignan, je ne vous le passerai jamais sous ce nom; c'est une cour, c'est un mouvement perpétuel, et vous vous reposerez ici. J'approuve fort les fêtes et les jours gras dans notre forêt : vous savez comme j'en usai l'année passée. Il me semble que M. de Vendôme abuse bien de votre patience; il s'amuse et se divertit partout. Vous ne savez point encore si M. de Grignan sera nécessaire à cette première assemblée; mais ce qui est assuré c'est que s'il est obligé d'y être, vous ne devez pas l'attendre, quelque différence qu'il y ait entre venir seule ou être conduite par lui : l'inconvénient seroit encore plus grand d'avoir à craindre le mauvais temps et les mauvais chemins. Nous faisons achever tout votre appartement; bientôt il n'y manquera plus que vous. Adieu, ma très chère enfant; venez gaiement, songez que votre voyage est un coup de partie pour votre maison; mais ne vous chargez point de *dragons*, et croyez que, pour cette fois, vous n'y résisteriez pas. Enfin, ma fille, je vous recommande la personne du monde qui m'est la plus chère : ayez un peu de considération pour vous sous ce titre, quoique tant d'autres raisons encore dussent vous y obliger. Le chevalier est à Versailles : M. le dauphin et madame la dauphine ont encore la fièvre : il faut que les menins fassent leur devoir. Toutes vos amies ont fort bien fait pour moi. Je ne sais point de nouvelles : si j'étois aux Rochers, je ne vous en laisserois pas manquer. Il me paroît que le zèle de mademoiselle de Grignan ne se peut contenir sans être communiqué :

A peine tout son cœur peut suffire à l'amour.

Elle en fera une agréable confidence à l'abbé de La Vergne.

795.

A la même.

A Paris, vendredi 8 novembre 1680.

Je fais de mes hôtes[1] un usage bien différent de ce que vous pensez. Je suis bien fâchée de n'avoir pas songé, dès les Rochers, à vous rassurer là-dessus : je suis fort aise de les avoir; je passe tous les soirs plus d'une heure et demie à causer avec mademoiselle de Méri; elle déménage avec un loisir et une persuasion si visible, que rien ne la presse, que l'on peut croire qu'elle en est contente, quoiqu'elle ne le dise point. C'est une plaisante étude que celle des manières différentes de chacun. Quant au chevalier, c'est une joie pour moi que son retour de Versailles; nous causâmes hier au soir deux heures chez mademoiselle de Méri : il ne peut présentement quitter son jeune maître qui est considérablement malade. L'Anglois (*le chevalier Talbot*) a promis au roi sur sa tête, et si positivement, de guérir MONSEIGNEUR dans quatre jours, et de la fièvre et du dévoiement, que, s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera par les fenêtres : mais si ses prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour tous les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple comme à Esculape. C'est dommage que Molière soit mort; il feroit une scène merveilleuse de Daquin[2], qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins qui sont accablés par les expériences, par les succès, et par les prophéties comme divines de ce petit homme. Le roi lui a fait composer son remède devant lui, et lui confie la santé de MONSEIGNEUR. Pour madame la dauphine, elle est déjà mieux; et le comte de Gramont disoit hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas[3].
Daquin ne lui résiste pas;
La dauphine est convalescente :
Que chacun chante, etc.

On ne parle à la cour que de cela. Le chevalier me conta mille choses qui sont fort amusantes, et qui ne s'écrivent point. Je vous assure que c'est un grand avantage que d'être placé dans ce pays-là, et que cela donne une familiarité et des occasions qu'on ne trouve point quand on s'en retire. Je ne sais point vos desseins; mais nous voyons que M. de Vendôme n'est pas fort pressé d'arriver en Provence : il est encore à Orléans où il court le cerf; il veut s'arrêter à Lyon; et, s'il faut que M. de Grignan soit à l'assemblée, comme je le crois, et qu'il vous renvoie votre carrosse, vous voilà dans le mois de janvier; et peut-on vous aimer, et envisager votre voyage en ce temps-là? Je pense qu'il faut toujours mettre la santé avant toutes choses: nous sommes encore étrangement blessés de votre retour au mois de mai : il n'y a qu'un *dom Courrier* qui puisse soutenir ces fatigues; je suis persuadée que vous en connoîtrez l'impossibilité; mais pourquoi le penser et le dire? Enfin c'est se ruiner que de faire tant de dépenses de louage de maisons, d'ajustements et de ballots pour trois mois : il semble que vous preniez plaisir à gâter le voyage du monde le plus agréable et le plus utile pour votre maison. Si vous me demandez de quoi je me mêle, de vous gronder ainsi; je vous répondrai que je me mêle de mes affaires, et que, prenant à votre personne et à vos intérêts une part aussi intime que celle que j'y prends, je trouve que tous ces arrangements et dérangements ruineux sont les miens. Voudriez-vous, ma chère enfant, achevez de vous abymer à Aix, ou vous dessécher cet hiver à la bise de Grignan? Je suis, en vérité, fort occupée de toutes ces choses; mais, quelque envie que j'aie de vous embrasser, je vous conseillerois de ne point venir, si vous n'étiez ici qu'un moment; je ne crois pas que le bon sens puisse décider d'une autre manière. Nous verrons si la santé de mon fils ne chan-

[1] Mademoiselle de Méri et M. le chevalier de Grignan étoient tous deux logés à l'hôtel du Carnavalet, à l'arrivée de madame de Sévigné à Paris.

[2] Premier médecin du roi.

[3] Parodie du chœur de la scène Ire du Ve acte d'*Alceste*. Coulanges en avoit fait une autre parodie. Voici les vers de Quinault :

Alcide est vainqueur du trépas;
L'enfer ne lui résiste pas;
Il ramène Alceste vivante.
Que chacun chante;
Alcide est vainqueur du trépas.

[1] M. de Janson, ancien évêque de Marseille, alors évêque de Beauvais.

gera rien à ses dispositions; j'en doute du moins pour sa charge, car elles sont dans son cœur depuis long-temps. Tous les événements d'ici-bas sont des jeux de la Providence; je la regarde faire, et je médite sans cesse sur notre dépendance et sur la variété de nos opinions: mais les sentiments du cœur sont plus profonds, et j'en juge ainsi par les miens: la tendresse que j'ai pour vous, ma chère bonne, me semble mêlée avec mon sang, et confondue dans la moelle de mes os: elle est devenue moi-même, je le sens comme je le dis.

N. B. Madame de Grignan revint à Paris peu de temps après cette lettre. La mère et la fille ne se séparèrent plus, jusqu'au mois de septembre 1684, époque à laquelle madame de Sévigné partit pour les Rochers.

---

796. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, 28 décembre 1680.

Ma fille de Sainte-Marie a mandé à sa sœur que vous étiez à Paris, Madame, et madame de Grignan avec vous. Je m'en réjouis, car notre commerce en sera plus fréquent; et il n'y a guère de choses au monde que j'aime mieux que lui. Mais, à propos de cela, Madame, je vous apprends que je vais associer le roi à ce commerce: je dis le roi, ne vous en déplaise. Vous avez su que je lui avois envoyé un manuscrit au mois de juin dernier. Il y a pris un tel goût qu'il l'a gardé, et m'en a fait demander un autre. Celui donc que je vais lui envoyer au jour de l'an prochain, est depuis 1673 jusqu'à la fin de 1675, qui sont les trois ans de votre vie où vous m'avez le plus et le mieux écrit. Comme le roi a bien de l'esprit, il sera charmé de vos lettres. Il en verra aussi quelques-unes de madame de Grignan, qui ne lui déplairont pas. Je vous montrerai cela à mon premier voyage de Paris, et je vous étonnerai quand je vous ferai voir que, tout exilé que je suis, je parle aussi hardiment au roi que si j'étois son favori.

---

797. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 janvier 1681.

Bonjour et bon an, mon cher cousin. Je prends mon temps de vous demander pardon après une bonne fête, et en vous souhaitant mille bonnes choses cette année suivie de plusieurs autres. Il me semble qu'en vous adoucissant ainsi l'esprit, je vous disposerai à me pardonner d'avoir été si long-temps sans vous écrire, et à cette jolie veuve que j'aime tant, et dont je disois encore hier tant de bien; si vous saviez, mon cher cousin, et ma chère nièce, toutes les tribulations que j'ai eues depuis trois ou quatre mois, vous auriez pitié de moi; je vous les conterai quelque jour, car elles ne sont pas d'une manière à les pouvoir écrire. Je partis de Bretagne le 20 d'octobre, qui étoit bien plus tôt que je ne pensois, pour venir à Paris. Un mois après j'eus le plaisir d'y recevoir ma fille; mais ce n'étoit pas elle qui me faisoit venir. Je l'ai trouvée mieux que quand elle est partie; et cet air de Provence qui la devoit dévorer, ne l'a point dévorée: elle est toujours aimable, et je vous défie de vous voir tous deux et de parler ensemble sans vous aimer. J'ai toujours pensé à vous, et j'ai dit mille fois: Mon Dieu! je voudrois bien écrire à mon cousin de Bussy; et jamais je n'ai pu le faire. Pour moi je crois qu'il y a de petits démons qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour se moquer de nous, et pour nous faire sentir notre foiblesse; ils ont eu contentement, et je l'ai sentie dans toute son étendue. Nous avons ici une comète qui est bien étendue aussi; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les plus grands personnages sont alarmés, et croient fermement que le Ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète. On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il falloit honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paroissoit une grande comète qui leur faisoit peur. Il eut la force de se moquer d'eux, et il leur dit plaisamment que la comète lui faisoit trop d'honneur. En vérité, on devroit en dire autant que lui; et l'orgueil humain

se fait trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir. Tout mon silence ne m'a pas fait oublier les charmes de vos traductions. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce. Mandez-moi de vos nouvelles. Cependant nous allons reprendre, notre ami Corbinelli et moi, le fil de notre discours.

---

797 *bis*. *

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 11 janvier 1681.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, Madame, ainsi je ne vous dirai rien de ce que je vous écrivois, et je ne ferai que répondre à votre lettre du 2 de ce mois. Nous irons savoir d'original, madame de Coligny et moi, au mois d'avril prochain, les peines que vous avez eues en Bretagne. Cependant je vous dirai que je suis ravi que la belle Provençale se porte mieux, parce que la devant aimer, comme ce m'est une nécessité, j'aurai plus de plaisir en la trouvant plus belle.

Je crois comme vous qu'il y a de petits démons qui nous veulent empêcher de faire notre devoir, mais qu'ils trouvent des gens plus fragiles les uns que les autres; sans vous faire de reproches de votre paresse à m'écrire, Madame, je leur résiste mieux que vous.

La comète qu'on voit à Paris se voit aussi en Bourgogne et fait parler les sots de ce pays-ci comme ceux de celui-là. Chacun a son héros, qui, à son avis, en doit être menacé, et je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croiront que la comète a annoncé au monde la mort de Brancas[1]. Je trouve, comme vous, Madame, que le cardinal Mazarin eut l'esprit assez fort de se moquer en mourant des flatteurs qui lui disoient que le Ciel présageoit sa perte par la comète qui paroissoit alors. Votre nièce de Coligny admire la fermeté du cardinal en cette rencontre; et en effet, il faut bien de la force pour dire en mourant les choses qu'on diroit en bonne santé.

La foiblesse de craindre les comètes n'est pas moderne, elle a eu cours dans tous les siècles, et Virgile, qui avoit tant d'esprit, a dit qu'on ne les voyoit jamais impunément. Peut-être ne l'a-t-il pas cru, et que, comme il étoit un des flatteurs d'Auguste, il a voulu lui persuader qu'il croyoit que le Ciel témoignoit par ces signes l'intérêt qu'il prenoit aux actions et à la mort des grands princes. Pour moi, je ne le crois pas; je pense que tout au plus une comète marque l'altération des saisons, et qu'elle peut ainsi causer la peste ou la famine.

[1] Charles, comte de Brancas, chevalier de l'honneur de la reine, mourut le 8 janvier 1681. Il fut enterré aux Carmelites de la rue Saint-Jacques.

798.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 janvier 1681.

Je trouve plaisant que nous nous soyons réveillés en même temps chacun de notre côté. Je crois que c'est le même jour et que nos lettres se sont croisées. J'ai remarqué que cela arrive souvent. Mais, mon cousin, vous me mandez une chose étrange; je n'eusse jamais deviné le tiers qui est entre nous. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé? Toute mon espérance, c'est que vous les aurez raccommodées. Croyez-vous aussi que mon style, qui est tout plein d'amitié, ne se puisse point mal interpréter? Je n'ai jamais vu de lettres, entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, et ce seroit faire une grande injustice à la vérité et à l'innocence de notre ancienne amitié. Je serois ravie de voir tout cela : mais le moyen? Je suis assurée, quoi que je dise, que vous n'avez rien fait que de bien, et c'en est un fort grand de pouvoir divertir un tel homme, et d'être en commerce avec lui. Pour moi, je crois qu'une dame de mes premières amies, qui passe réglément deux heures dans son cabinet, pourroit bien lire avec lui vos mémoires, et vous seriez heureux, du goût et de l'esprit qu'elle a, d'être en si bonne main. Que sait-on ce que la Providence nous garde? Je me réjouis qu'elle ait donné une aussi belle terre que Lanty à notre heureuse veuve.

Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié et de son fidèle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, et que j'estime infiniment aussi. Embrassez-la pour moi, et recevez tous les deux les compliments de ma fille. Elle voudroit bien que vous revinssiez, pendant qu'elle est ici. Sa santé est d'une délicatesse qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu, mon cher cousin. Notre Corbinelli est toujours tout à vous. Nous vous écrirons ensemble. Dites-nous toujours des nouvelles de votre commerce (*avec le roi*). Je jurerois bien que j'ai deviné, car on dit que ces gens dont je viens de vous parler, lisent ou écrivent ensemble quelque chose.

---

799. **

De comte DE BUSSY à madame DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 17 janvier 1681.

Con licentia signora, nous nous sommes bien moqués de votre crainte, votre nièce et moi; le roi admirera vos lettres, ma chère cousine, et croira par tout ce qu'il verra de notre commerce, que le nom de Rabutin, que nous portons tous deux, et l'agrément de nos esprits, font toute notre liaison. Je vous montrerai cela quand nous nous verrons, et vous serez ravie de voir que ne croyant réjouir que votre parent et votre ami, vous ayez diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde.

Je n'ai pas touché à vos lettres, Madame; Lebrun ne toucheroit pas à un ouvrage du Titien, où ce grand homme auroit eu quelque négligence. Cela est bon aux ouvrages des médiocres génies d'êtres revus et corrigés. J'ai supprimé seulement de certaines choses qui, quoique belles, ne seroient peut-être pas du goût du maître. Enfin, ma chère cousine, soyez persuadée que je ne vous ai point fait de méchante affaire à la cour, et qu'en y donnant encore plus d'estime de votre esprit qu'on n'y en avoit, je n'ai point diminué celle de votre vertu. Du reste, je vous assure que si j'étois à la place du roi en cette rencontre, je voudrois être au moins votre ami, et avoir un commerce de lettres avec vous, et que toute votre famille se sentît de l'estime et de l'amitié que j'aurois pour vous.

Vous croyez qu'une de vos premières amies lit mes *mémoires* avec le roi; je le crois aussi, et je le souhaite, car j'estime infiniment son cœur et son esprit. Je serois bien fâché que madame de Grignan ne fût plus à Paris quand j'irai; mandez-le-moi et trouvez bon que nous lui fassions ici mille amitiés. Il y a long-temps que nous n'avons eu des nouvelles de notre ami Corbinelli. Adieu, ma chère cousine; la baronne de Lanty, votre nièce, vous embrasse mille fois.

---

800. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 3 avril 1681.

Faisons la paix, mon pauvre cousin. J'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer. On dit que ma nièce ne se porte pas trop bien. C'est qu'on ne peut pas être heureuse en ce monde: ce sont des compensations de la Providence, afin que tout soit égal, ou du moins que les plus heureux puissent comprendre par un peu de douleur et de chagrin, ce qu'en souffrent les autres qui en sont accablés. Je n'aurai point de foi à votre voyage du mois d'avril, tant qu'elle ne sera pas en état de venir avec vous.

Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Cela se dit-il? Vous me le manderez; car je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume. Cela donc vous auroit remis en train d'être moins malheureux: mais je crois que ma nièce de Sainte-Marie le sauroit, et qu'elle me l'auroit dit. Monsieur votre fils n'a rien gagné aussi: mais nous avons encore toutes nos espérances pour le gros lot, le roi l'ayant redonné au public. Je ne sais si vous savez que madame de Fontanges est dans un couvent, moins pour passer la bonne fête, que pour se préparer au voyage de l'éternité. Le voyage de Bourbon est rompu. Mais je ne fais que de misérables répétitions: monsieur votre fils vous mandera tout assurément. La cour a voulu l'appeler M. de Bussy. Le nom de Rabutin est demeuré avec

celui d'Adhémar que vouloit prendre le chevalier de Grignan, et que Rouville seul a empêché de prospérer; il faut l'attache des courtisans pour les noms. Je voudrois bien que vous eussiez donné au vôtre tous les ornements que vous lui deviez donner. Celui d'Estrées est comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maison.

Il ne faut point s'attacher à des pensées tristes et inutiles: il vaut mieux croire, comme notre ami Corbinelli me le prêche tous les jours, que Dieu règle toutes choses comme il veut qu'elles soient, et que la place que vous tenez dans l'univers, telle qu'elle est, ne pouvoit point être dérangée. Le père Bourdalone nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut que Dieu nous donne lui-même qui soit estimable. Cela console et fait qu'on se soumet plus doucement à sa mauvaise fortune. La vie est courte, c'est bientôt fait; le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paroître. Voilà des moralités de la semaine-sainte, et toutes conformes au chagrin que j'ai toujours quand je vois que, hors vous, tout le monde s'élève: car au travers de toutes mes maximes, je conserve toujours beaucoup de foiblesse humaine.

Adieu, mon cher cousin, adieu, mon aimable nièce; aimez-moi toujours, et me mandez de vos nouvelles; je laisse la plume à Corbinelli.

De M. DE CORBINELLI.

J'avois l'imagination pleine de l'affaire que vous savez; si vous l'aviez oubliée, c'est celle de ma nièce. Un rayon d'espérance de l'accommoder vient d'éclaircir cette imagination dans ce moment; sans cela, je ne vous aurois point écrit aujourd'hui.

Viendrez-vous ici ce mois d'avril? Ah! que j'en serois aise! j'ai cent réflexions à faire sortir de ma tête, qui n'en sortiront jamais qu'en votre présence. Amenez la divine marquise, c'est-à-dire par *divine*, madame votre fille, et par *marquise*, madame de Coligny. Si elle vient plaider, je lui apprendrai le droit; car je suis résolu de lui apprendre quelque chose, et il n'y a rien que cela que je sache mieux qu'elle. Un homme dit l'autre jour à M. le chancelier (*Le Tellier*) de ma part, que je plaignois fort un roi conquérant qui ne vous avoit pas pour historien. Adieu, monsieur; peu de gens sont dignes de vous admirer autant que le font les vrais honnêtes gens, encore moins autant que je le fais, et encore moins autant que vous le méritez.

---

801. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 avril 1681.

Je vois bien, madame, qu'il faut que je vous fasse compliment sur un nouveau rhumatisme à vos mains; car vous ne seriez pas, sans cela, trois mois sans me faire réponse, et même une réponse qui ne me paroissoit pas vous devoir être indifférente. Ce qui me fait pourtant encore un peu douter de la fluxion, c'est l'oubli, à quoi je sais que vous êtes assez sujette les hivers à Paris, et je vous avoue que je suis fort embarrassé à choisir ce que j'aimerois mieux que vous eussiez ou un rhumatisme ou de la tiédeur pour moi. Ce seroit vous aimer bien en cette rencontre, ma chère cousine, que de vous souhaiter du mal, et je crois que je m'y résoudrois plutôt qu'à votre négligence. Mais venons aux nouvelles. Si je croyois assurément que vous m'eussiez négligé, je ne vous dirois rien de mon commerce avec qui vous savez, avec *chose*, comme disoit sottement Sauvebeuf du roi d'Espagne; mais dans le doute où j'en suis, je vous dirai qu'on s'en trouve bien et qu'on demande la suite. Il y a sur cela des détails que je ne puis vous écrire, je vous les dirai bientôt à Paris.

Je vous écris avec bien de la joie de la promotion de mon ami le comte d'Estrées: c'est un maréchal celui-là, qui n'a eu de recommandation que son mérite. Il a de la naissance, de l'esprit, de la valeur, et de longs services.

Les affaires se brouillent fort avec le pape; je pense pourtant qu'il n'y aura point de sang répandu. Madame de Grignan se porte-t-elle bien? Il me vient une légère appréhension que ses incommodités ne vous aient empêchée de m'écrire; mandez-moi de ses nouvelles et de celles de notre cher Corbinelli? N'a-t-il point quelque nouveau procès? C'est-à-dire ne veut-on point faire pendre

quelqu'un; car je sais que son fort dans la chicane est sur le criminel.

---

802. **

Du même à la même.

A Chaseu, ce 12 avril 1681.

Il est plaisant, madame, que nous ne nous écrivions plus qu'en coups fourrés; votre lettre est du 3 et la mienne est du 5. Après trois mois d'attente à nous marchander, nous nous portons de même temps ou peu s'en faut. Il est certain que si ma fille étoit malade, je ne la quitterois pas; mais, comme je crois qu'elle se va bien porter, nous irons ensemble à Paris, ou j'irai sans elle, et je la laisserai à Lanty. L'incommodité qu'elle a eue n'est pas capable de lui ôter la qualité *d'heureuse veuve*; au contraire, elle en connoîtra mieux le prix de la bonne santé, après avoir passé par de petites tribulations. Je n'avois garde d'avoir un lot à la loterie du roi, à moins qu'elle n'eût été comme celle que fit le cardinal de Mazarin, où personne n'avoit mis de ceux à qui il envoya des lots.

Si ce temps dure, un chemin sûr aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. Je crois que comme il dit aux malades qu'il touche : *Le roi te touche, Dieu te guérisse*, il dit aux demoiselles qu'il aime : *Le roi te baise, Dieu te sauve.*

J'envoyai mon fils à l'armée sous le nom de Rabutin; mais comme à la cour on l'appela Bussy, parce que je n'y étois pas, j'ai consenti que ce nom lui demeurât. Pour les ornements dont vous eussiez souhaité que j'eusse embelli ce nom-là, c'est une matière si souvent rebattue entre vous et moi, et sur laquelle je vous ai témoigné tant de repos d'esprit et tant de philosophie, que j'ai peine à croire que vous ne vous regardiez en cela plus que mon intérêt; mais je vous dirois encore une fois que j'ai souhaité d'être maréchal de France, que j'ai fait tout ce qu'il falloit pour le devenir, et que lorsque j'ai vu que la fortune ne le vouloit pas, je me suis accommodé à son caprice. J'ai voulu sur cela ce qui lui plaisoit; c'est une plaie qui est entièrement fermée, et je me soucie aujourd'hui si peu du titre de maréchal, qu'avec ce que j'ai fait à la guerre pour le mériter, je voudrois avoir dix mille livres de rente plus que je n'ai, et ne m'appeler que baron.

Savez-vous, madame, qui sont ceux qui doivent être toujours fâchés quand on élève des gens aux grands honneurs de la guerre? Ce sont des personnes de naissance qui n'y ont jamais été, car il dépendoit d'eux d'y aller. Mais quand un homme de qualité a fait beaucoup plus qu'il ne faut pour être maréchal de France, et que des ennemis puissans lui ont fait perdre tous ses services pour des bagatelles, il a d'abord du chagrin; mais comme chrétien et comme homme de courage, il prend patience, et il se console en sa propre vertu. Faites l'application, madame, et trouvez bon après cela que je vous dise que quand je vois faire un maréchal de France indigne, j'en ris sous cape : quand il le mérite, je lui rends justice, fût-il mon ennemi, et j'en suis bien aise s'il est de mes amis, comme le maréchal d'Estrées.

Vous me dites de si belles choses sur la brièveté de la vie, et sur le mépris des honneurs qui durent si peu, que je ne comprends pas que vous vouliez d'un autre côté que j'aie du chagrin de n'être point maréchal. Non, madame, je n'en aurai point, et je vous en ai dit mes raisons. Si je voulois épuiser cette matière, j'irois bien plus loin : mais je vous garde encore quelque chose, en cas que vos foiblesses vous reprennent une autre fois.

---

803. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 28 avril 1681.

Vous avez reçu une de mes lettres, mon cousin, dans le temps que j'ai reçu la vôtre; cela arrive souvent. Je ne réponds rien à vos reproches, ils sont justes; vous avez raison de croire que mes mains sont malades puisque je ne vous écris point. Vous en seriez encore plus étonné si vous saviez que je pense très souvent à vous, et que j'ai plus d'amitié pour vous et pour l'aimable veuve, que vous n'en

avez peut-être pour moi. Nous examinerons ces vérités et ces contrariétés quand vous dînerez ici avec Corbinelli. De la façon dont vous me parlez de votre voyage, à peine recevrez-vous cette lettre en Bourgogne, et je devrois déjà donner les ordres pour votre repas. A tout hasard, je veux vous dire encore la joie que j'aurai de vous voir tous deux, et de vous conter que l'autre jour je soupai avec le maréchal d'Estrées chez la marquise d'Uxelles; je lui dis ce que vous me mandez de lui et de sa nouvelle dignité, et je n'oubliai pas : *c'est un maréchal de France*, *celui-là*. Je trouvai que cette louange d'un homme tel que vous lui faisoit un plaisir sensible; son amour-propre me pria de vous remercier, d'une manière à me persuader qu'il avoit beaucoup d'estime pour vous, et qu'il étoit fort aise de celle que vous avez pour lui. Je m'acquitte avec plaisir de ce compliment, qui n'est point un compliment. Je suis conciliante : j'aime à rapprocher les bonnes dispositions que le temps et l'absence effacent quelquefois à tel point qu'on ne se connoît plus.

Je suis très convaincue que *chose* (*le roi*) lit et relit, et s'occupe fort de vos occupations; la personne[1] qui est dans ce commerce est toute propre à lui donner du goût pour ce qui est bon. La belle *Madelonne* me prie de vous faire des amitiés et à la belle veuve. Le bon Corbinelli n'oseroit partir que vous ne soyez arrivé, et nous serons ravis de vous embrasser, et de causer avec vous, Monsieur et Madame.

---

804. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 6 mai 1681.

Je ne vous passe point le *peut-être* de mon amitié au-dessous de la vôtre et je crois vous traiter favorablement quand je vous dis que vous m'aimez autant que je vous aime. Mais je consens que nous remettions cette supputation au premier dîner que vous me donnerez avec notre ami Corbinelli. Je ne pense plus aller si vite à Paris que j'avois cru; les affaires de ma fille de Coligny me retiendront ici plus long-temps que je n'avois pensé, ainsi vous aurez bien du loisir à vous préparer à ce repas que vous nous voulez donner.

Si je n'avois fait autre chose que de vous mander ce que je vous ai écrit du maréchal d'Estrées, il auroit fait tout ce qu'il auroit dû en vous priant, Madame, de me faire le compliment que vous m'avez fait de sa part, mais je lui écrivis d'abord, comme à mon ami, une fort honnête lettre et fort honorable pour lui, et mon fils qui la lui rendit, me vient de mander qu'il lui avoit dit l'autre jour, à Versailles, qu'il vous avoit priée de me remercier de la part que je prenois à son élévation.

Comme je ne suis pas de ces gens qui disent : *Chouet est un fort honnête garçon*, parceque *Chouet* m'auroit traité d'altesse; aussi ne dirois-je pas après cela que *Chouet* seroit un coquin! quand il ne m'auroit pas rendu ce qu'il me doit. Par la même raison, je crois toujours que le comte d'Estrées est un digne maréchal de France, mais qu'il ne sait pas vivre, quand il ne fait point de réponse à un tendre et à un honnête compliment que je lui ai fait. La tête lui a t-elle tourné comme elle fit à Créqui? Il seroit moins excusable que lui, car il étoit mon ami particulier, et Créqui ne l'étoit pas. A-t-il oublié qu'en 1674, lui faisant un compliment sur le combat qu'il gagna, et lui disant que je ne doutois pas que le roi ne lui rendît justice, en le faisant maréchal, il me répondit qu'il ne le méritoit pas, mais qu'enfin s'il recevoit cet honneur, il y avoit dix ans qu'il n'eût pas cru passer devant moi à cette dignité. Il y a plus de trois mois que le roi a lu ces lettres, et il pourroit bien être que j'aurois fait souvenir sa majesté de lui, mais en un mot, il a grand tort d'en user ainsi avec moi, et je crois que l'éclat de ses honneurs ne vous éblouira pas, au point de ne vous laisser pas juger que j'ai raison de me plaindre de lui en cette rencontre.

Chose (*le roi*) me vient de faire demander la suite de mes mémoires, et je la lui vais envoyer; j'ai une grande impatience de vous montrer tout cela, non seulement pour la part que vous prenez à ce qui me touche, mais encore pour celle que vous y avez.

Notre veuve et moi embrassons mille fois vous et la belle *Madelonne*. Si le bon Corbinelli peut nous attendre, il nous obligera fort; mais s'il ne se

[1] Madame de Maintenon.

peut empêcher de partir, je demande qu'il vienne passer à Lanty où nous allons dans quinze jours.

---

805. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 26 mai 1681.

Je blâme le maréchal d'Estrées, mais c'est leur fantaisie de vouloir qu'on les traite de *monseigneur*, et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire. Si vous eussiez pu prévoir cela, il eût fallu éviter de lui écrire, comme bien des gens le font présentement, car de cette manière on n'offense point sa gloire ou celle de son ami. Le maréchal d'Humières fit mieux avec M. de Grignan; celui-ci l'ayant appelé *monsieur*, il lui fit réponse en badinant qu'il avoit tort de ne le point appeler *monseigneur*, et que, malgré l'imprimé de M. de Montausier, pour faire voir que les lieutenants-généraux dans les provinces ne devoient pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France, il étoit persuadé qu'ils le devoient, et qu'à Paris ils videroient ce différent. En effet ils en disputent toujours, mais sans aigreur, comme de bons et anciens amis, et ils s'écrivent toujours en badinant sur cela; encore est-ce quelque chose de mieux que de demeurer tout silencieux et tout froid dans les premiers jours qu'on entre dans cette dignité.

Si je trouve le maréchal d'Estrées, je lui en dirai mon sentiment, et si je découvre que votre disgrace ait quelque part à ce procédé, je lui en ferai quelque honte. Il faut qu'il récompense cet endroit par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans les occasions. Nous traiterons ce chapitre-là à ce dîner que je vous prépare, avec notre ami Corbinelli qui ne partira pas si tôt.

Je serai fort aise de voir ce que vous envoyez à *chose* (*au roi*), c'est un amusement digne de lui et de la personne qu'il honore de son amitié. Mais est-il possible qu'on n'en vienne point enfin à vous dire de chanter pour sa gloire, et qu'on n'ait pas soin de vous et de vos enfants. Je le souhaiterai toujours, mon pauvre cousin : c'est tout ce que je puis faire.

La belle *Madelonne* vous dit bien des amitiés et à cette veuve que j'aime de tout mon cœur et que j'embrasse avec vous, car on vous aime tous deux *par indivis*, est-ce le mot?

---

806. ***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Dijon, ce 15 juin 1681.

Je vous demande pardon, Madame, si je ne vous ai pas fait réponse plus tôt à la lettre, par laquelle vous me mandiez que c'étoit la fantaisie de ces maréchaux, qu'on les appelât *monseigneur*, et qu'on feroit mieux de ne leur pas écrire. Premièrement, je vous dirai que je croyois que MM. de Créqui et d'Estrées avoient plus de raison qu'ils n'en ont, je pensois que les honnêtetés qu'ils avoient faites à mon beau-frère de Toulongeon et à mon fils venoient des égards qu'ils avoient pour moi; et cela m'engagea de les remercier.

Pour Estrées, la longue amitié qui étoit entre lui et moi m'avoit obligé de lui faire un compliment sur sa maréchaussée, et j'ai été bien plus surpris et bien plus fâché de la gloire impertinente de celui-ci que de celle de l'autre; j'ai été tout prêt de lui écrire une lettre du style dont j'écrivis à Créqui; mais enfin, la première chaleur passée, j'ai voulu faire encore un pas pour essayer de ne pas perdre un ancien ami. Je vous envoie la copie de la seconde lettre que je lui ai écrite; je vous en manderai la suite.

Je ne sais si je ne vous ai point mandé que MM. de Bellefonds, d'Humières, de Navailles, de Schomberg et de Lorges, qui sont aussi glorieux que d'autres, me font réponse comme si j'étois de leur corps, et je crois ces messieurs-là assez honnêtes gens, quand ils m'écrivent, pour être un peu honteux d'être maréchaux de France plutôt que moi.

Je ne doute pas que *chose* (*le roi*) ne fasse quelque chose pour mes enfants, et je ne doute pas que vous n'en soyez bien aise. Adieu, ma chère cousine, votre nièce et moi vous embrassons mille fois.

Le procédé de M. d'Estrées me tient fort au cœur

et je ne le puis digérer. Je crois que ma disgrace a beaucoup de part à sa sotte gloire, et que s'il me parloit avec sincérité, il me diroit : — Il est vrai que nous étions amis autrefois, que vous étiez bien plus ancien lieutenant-général que moi, et que vous étiez il y a vingt ans bien plus en passe d'être maréchal de France; mais,

Ne me reprochez pas ce qu'autrefois je fus;
Le roi m'a distingué, je ne vous connois plus.

---

807. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 24 juin 1681.

Je vous loue, mon cousin, de n'être pas monté sur vos grands chevaux pour vous plaindre du maréchal d'Estrées; vous n'avez que trop perdu de vos anciens amis, vos enfants vous demandent grace pour ce qui vous en reste, dont le secours peut leur être nécessaire dans l'état où ils sont. Vous auriez même été fâché de vous être plaint sur un ton rude, quand vous verrez qu'il vous fait une très honnête réponse. Je l'ai vu depuis peu, il m'a fait par avance les excuses qu'il vous fera, et il ne vous dira point :

Le roi m'a distingué, je ne vous connois plus;

Au contraire il vous dira :

Je rends graces aux dieux de n'être pas Créqui,
Pour conserver le cœur de mon ami Bussi.

Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire, par le plaisir que je pris de lui dire ce que vous me mandiez de lui sur sa nouvelle dignité; j'ai donc vu mieux qu'un autre l'estime qu'il fait de votre estime; vous verrez sa réponse, et pour vous faire aimer la modération de votre seconde lettre, il faut que vous soyez persuadé que si elle avoit été autrement, elle auroit mis le tort de votre côté, car il arrive souvent qu'ayant toute la raison pour soi, on est blâmé pour la manière rude dont on la fait valoir.

Que dites-vous du retour de M. de Luxembourg? Le roi pouvoit-il lui faire une plus éclatante réparation que de se remettre à sa garde? Quand on passeroit sa vie à méditer les changements qu'on voit à la cour tous les jours, on n'y comprendroit rien. J'en souhaiterois un pour vous; quelque avantageux qu'il vous fût, il ne surprendroit pas tant le public que celui de M. de Luxembourg.

Vous trouverez encore ici la belle Madelonne et le bon Corbinelli; venez donc vitement, car mon dîner est tout prêt, et,

. . . . . Souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

C'est le *Lutrin* qui nous apprend cette grande vérité.

---

808. ***

De la même au même.

A Paris, ce dernier de juin 1681.

Voilà la réponse du maréchal d'Estrées; il m'a dit mille honnêtetés sur votre ancienne amitié, mais je crois que vous jugerez comme moi qu'elle est d'une trop bonne trempe, pour avoir besoin d'être cultivée par le commerce des lettres; ainsi vous conserverez sans peine cet ancien ami. Il y a des gens qui les gâtent; j'ai vu, ce qui s'appelle vu, de mes deux yeux, une lettre de M. de Fenquières et une du marquis de Pianes, qui le traitent de *monseigneur*, ayant été lieutenants-généraux d'armée, et Feuquières ambassadeur de plus.

J'ai dit au maréchal d'Estrées tous ceux de ses confrères qui vous répondoient, vous ne les traitant que de *monsieur*; mais enfin ne peut-on point savoir comme en doivent user ceux qui ont les mêmes dignités que vous avez eues? Non, rien ne se décide en France, tout se tourne en chicane et prétentions. Que chacun les garde, mon cousin, et que les plus sages évitent de se faire des ennemis ou de perdre leurs amis. Pour vous, vous avez tant de raisons et tant de gens de votre côté, que votre bon droit ne peut jamais périr.

La belle Fontanges est morte : *sic transit gloria mundi.*

809. ***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 4 juillet 1681.

Feuquières et Pianès n'ont jamais servi de lieutenants-généraux d'armée, Madame, et je doute que l'ambassade de Danemarck, qu'a eue Feuquières, le doive dispenser de traiter de *monseigneur* les nouveaux maréchaux de France, quand il leur écrit. Je n'entre point dans l'examen de toutes les charges qui, n'étant point offices de la couronne, laissent à ceux qui les possèdent le privilége ou la chimère de ne pas écrire *monseigneur* aux maréchaux de France; mais je décide nettement que les anciens lieutenants-généraux d'armée que le caprice de la fortune a laissés pour élever leurs cadets à la maréchaussée, ne leur doivent pas écrire *monseigneur*, et que ces cadets, devenus maréchaux, seroient ridicules de le prétendre. Ce n'est pas que tous les anciens lieutenants-généraux sachent maintenir leur rang; j'en connois un brave et de grande qualité qui étoit lieutenant-général commandant un corps d'armée, dans le temps que Créqui étoit à l'Académie, qui le traita de *monseigneur*, quand il fut fait maréchal de France. On a beau avoir du courage, si l'on n'a pas de bon esprit, on fait mille bassesses aux occasions.

Le retour de M. de Luxembourg à la cour est surprenant au dernier point; il n'y a rien de pareil dans l'histoire de France. J'admire la bonté du roi en cette rencontre; je n'en aurois pas eu une aussi grande, si j'avois été en sa place. Si j'avois fait arrêter un homme d'aussi grande qualité, officier de ma couronne, et capitaine de mes gardes, sur des soupçons de poison et de sortiléges, je ne le ferois pas mourir, ni même rester en prison, si les juges le trouvoient innocent, mais je ne m'en servirois pas, et surtout auprès de ma personne. La politique vouloit qu'on laissât M. de Luxembourg chez lui toute sa vie; il faut que le roi en ait usé autrement par un principe d'une conscience fort délicate.

Pour moi, je ne suis pas si heureux que M. de Luxembourg, suivant les maximes du monde, mais je le suis plus suivant les maximes de l'évangile; car les adversités sont les marques certaines de l'amour de Dieu; rien ne fait plus retourner à lui que la mort de madame de Fontanges.

810. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 19 août 1681.

J'ai trouvé madame de La Boulaye toute pleine de chaleur pour vous, dans ce qui s'est passé entre vous et son gendre; elle vint céans me parler des lettres que M. de Roussillon avoit écrites au maréchal de Bellefonds, et avec tout l'esprit et avec toute l'intelligence imaginable, elle m'a conté les ordres que son gendre vous donnoit de ne rien demander à ce M. de La Rivière, et ceux que vous lui donnez aussi d'apprendre à écrire à un homme comme vous. Ses yeux et son rire m'ont assurée qu'elle trouve cette petite affaire tout comme elle est. Cela me mit dans la disposition de lui promettre ce qu'elle me demandoit, qui est d'être *la maréchale de France* de cette querelle avec M. de Roussillon. En effet, j'en veux être la maîtresse, elle se doit passer en riant, ou par insensible transpiration. Je vous conjure de tourner ainsi le chagrin que vous pourrez avoir contre M. de Roussillon, qui ne me paroît ni habile, ni digne de notre colère; nous avons assez de notre procès pour le présent. Écrivez-moi de manière que je puisse montrer votre lettre à madame de La Boulaye, qui, en vérité, mérite bien que vous soyez content d'elle; elle écrira aussi à son gendre, qui est fâché de la sottise qu'il a faite; de sorte qu'étant tous deux disposés par nos lettres, vous n'aurez qu'à vous embrasser à la première rencontre. Envoyez-moi la copie de vos deux lettres, car on ne les dit jamais avec la force et l'agrément qu'ont les originaux.

De M. DE CORBINELLI.

J'ai bien ri, Monsieur, des ordres que vous donnez à votre lieutenant de roi. Il n'y a souvent qu'à empiéter sur les charges pour les exercer; continuez de vous tenir en cette possession, et tâ-

chez d'ordonner aussi quelque chose à ses confrères, vous vous trouverez insensiblement lieutenant-général en Bourgogne, sans que cela vous ait rien coûté.

---

811. ***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Montbart, ce 21 août 1681.

J'ai toujours eu beaucoup d'estime et de respect pour madame de La Boulaye, Madame; mais la manière dont vous me mandez qu'elle a pris ce qui s'est passé entre son gendre et moi me touche à un point, qu'elle n'aura jamais d'ami plus assuré ni plus fidèle. Elle a raison de rire de ma réponse; pour être sage et fière, elle n'en est pas moins plaisante. Si ce coquin de La Rivière s'étoit adressé aux maréchaux de France comme il a fait à M. de Roussillon, ils lui auroient répondu que, ne voyant point de raison de croire qu'un homme comme moi eût querelle avec un homme comme lui, pour l'affaire dont il s'agit, ils ne trouvoient pas lieu de s'entremettre. Que, pour l'assassinat dont il disoit que je le menaçois, c'étoit l'affaire des parlements, et, s'ils eussent cru devoir me mander quelque chose en cette rencontre, ils l'auroient fait par une lettre en forme de conseil; car ils sont sages, et savent bien qui je suis; ils savent de plus qu'étant exilé, il n'appartient qu'au roi de me faire marcher.

Pour ce que vous me mandez, que vous voulez être le *maréchal de France* de l'affaire de M. de Roussillon et de moi, je vous dirai que vous avez tout pouvoir. Vous me demandez la copie de nos lettres, les voici :

Lettres de M. DE ROUSSILLON *à M.* DE BUSSY.

A la Boulaye, le 26 juillet 1681.

« C'est par vos amis, Monsieur, que je viens » d'apprendre que vous avez des démêlés avec » M. de La Rivière. Je vous ordonne donc de » n'en venir à aucune voie de fait, directement » ni indirectement, sur peine des ordonnances » du roi, et en mon particulier, je vous en prie. » J'en dis autant, par cette lettre qui lui servira » de défenses, à M. votre fils, dont je vous charge » et dont vous répondrez, comme étant auprès de » vous.

» Au reste, Monsieur, soyez persuadé que je re» garde vos intérêts comme je dois, et que je suis » plus que personne du monde, votre serviteur » très humble et obéissant. »

ROUSSILLON.

Réponse de M. DE BUSSY *à M.* DE ROUSSILLON.

A Montbart, ce 30 juillet 1681.

« Je n'ai de démêlé avec aucuns gentilshommes, » Monsieur, ainsi vous n'avez rien aujour» d'hui à voir sur mes actions par l'autorité de » votre charge. Quand un paysan m'offense, je » lui fais donner des coups de bâton, et cela re» garde la justice des parlements; si j'avois une » querelle, Dieu et le roi m'empêcheroient de me » faire justice à moi-même.

» Vous m'ordonnez, dites-vous, de n'en venir » à aucune voie de fait, et moi, je vous ordonne » d'apprendre à parler, quand vous écrivez à un » homme comme moi. Voilà ce que j'ai présente» ment à vous dire, à quoi j'ajouterai seulement » que quand vous me ferez un compliment comme » un ami qui sait parler et vivre, je vous en re» mercierai, Monsieur, et je vous dirai que je suis » votre serviteur très humble et très obéissant. »

BUSSY-RABUTIN.

---

812. ***

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 10 septembre 1681.

J'apprends, Monsieur, que vous avez été incommodé, et en même temps que vous ne l'êtes plus, ainsi je n'ai pas eu le loisir d'être affligé; vous n'êtes guère accoutumé aux maladies, ni par conséquent au plaisir de recouvrer la santé; ce sont des états nouveaux pour vous, qui vous apprennent les changements les plus importants de la vie.

Je me réjouis de la résolution de madame de Coligny de mourir plutôt que d'achever l'affaire qu'elle avoit commencée; je la trouve si en colère par ce que j'ai vu d'elle depuis peu, que j'ai peur qu'elle ne succombe à la tentation d'écrire la rage où elle est à ce coquin; j'en approuve le motif, mais non pas l'exécution; j'aime sa gloire, et je la trouverois blessée de mander à ce misérable qu'elle le méprise : le silence en ces rencontres est, à mon gré, plus offensant que le discours.

De madame DE SÉVIGNÉ.

C'est qu'on aime à dire ce qu'on pense, c'est pour se soulager qu'on écrit, et, si cela contribue au repos de l'ame, je le conseille, et je suis en cette rencontre contre notre cher Corbinelli : sa fermeté tient un peu du barbare. Comme dans la scène d'*Horace* et de *Curiace*, notre ami prend sur lui, pour ne jamais blesser la gloire, et moi je demande permission à la gloire de prendre un peu sur elle pour me donner de la paix et de la tranquillité. On se trouve fort soulagé quand on a mis sur une feuille de papier tout ce qu'on a sur le cœur.

J'ai lu la lettre de M. de Roussillon et votre réponse avec un plaisir extrême, je les ai admirées chacune selon son mérite. Notre ami en a été ravi comme moi; il n'y a pas un mot dans la vôtre qui ne porte, on ne voudroit ni en ôter ni en mettre un seul. C'est la pièce la plus parfaite de nos jours; je l'ai montrée à quelques-uns de nos amis, qui en ont été charmés.

Madame de Montglas a marié sa fille de la maison de Clermont, avec cent mille francs, à un provincial appelé Thomassin. Ce provincial a une espèce de moulin qui s'appelle Saint Paul. Cela donne lieu d'appeler cette jeune femme madame la comtesse de Saint-Paul, qui est le nom du dernier prince cadet de la maison de Longueville. Cette fausseté fait un éclaircissement perpétuel de la vérité, qui est la chose la moins bonne à dire. Quand la belle *Madelonne* épousa un provincial, c'étoit un Grignan, c'étoit un grand seigneur, il n'y avoit point d'illusion; mais cette pauvre petite Cheverny n'auroit-elle pas été mieux dans quelque province voisine, dans une maison de connoissance et qui n'auroit pas eu un si grand, ou un si petit nom? Enfin les gens sages font toujours bien, et les fous toujours des folies.

De M. DE CORBINELLI.

Je reviens à vous pour vous dire que votre lettre à M. de Roussillon m'a fort réjoui; elle lui doit apprendre que ses provisions ne lui donnent aucun droit d'être incivil. On me dit hier que le roi à qui on avoit montré votre lettre en avoit bien ri; peut-être que ceux qui la lui firent voir, en avoient espéré autrement; si cela est, *douleur aux vaincus.*

815.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 novembre 1661.

Je ne croyois pas, Monsieur, qu'il y eût d'autres affaires, quand on achète une charge, que de chercher de l'argent; mais je vois qu'il y a encore la manière de le donner et de le recevoir. Vous serez bientôt hors de ces embarras, avec l'envie que vous avez de contribuer toujours à tout ce qui peut vous donner du repos. Mon Dieu! que ce goût est raisonnable et digne de vous, et que le choix que fait votre compagnie, quand il faut parler et montrer ce qu'elle a de bon, est juste aussi! Si l'on juge d'elle par ce qu'elle fait paroître, on la mettra au-dessus de nos parlements. Il me semble que je vois M. et madame de Verneuil vous dire des douceurs, et recevoir agréablement les vôtres. Quand cette princesse vous parlera de moi, répondez bien qu'on ne peut être à elle plus entièrement que j'y suis. Vous avez une sœur de madame de La Troche qui est aimable; l'aînée vous tiendra compte de tout ce que vous ferez pour elle. J'ai fait des compliments pour vous au chevalier de Grignan, il les a reçus admirablement bien; il fit valoir au prince le silence et la discrétion de votre départ, rien ne manque aux sentiments et au zèle de celui qui prend vos intérêts : mais quand on est emmanché à gauche, on ne peut répondre de rien. Ce que vous me mandâtes l'autre jour d'un certain discours qu'il a fait à un certain homme, me fait vous exhorter

encore à conserver en vous la noble tranquillité que je vous ai toujours vue sur le succès de cette affaire. Nous ne revînmes qu'hier de Livry : la beauté du temps, et la santé de ma fille qui s'y est quasi rétablie, nous y faisoit demeurer par reconnoissance. Dans les deux mois que nous y avons été, je n'ai pu y faire demeurer notre *ami* plus de douze jours. Il y a ici mille petites affaires à quoi il est accoutumé : je ne sais point ses desseins sur son départ, je me doute quasi que la bonne compagnie qui est chez M. de Vardes pourra l'empêcher d'y aller sitôt. Je vous assure que je profiterai avec plaisir de cette disposition, mais je n'y contribue que de mes souhaits. Je vous prie de nous mander comme M. de Vardes se trouvera de cette troupe de Bohêmes, je ne saurois m'ôter cette vision. Nous aurions cent choses à vous dire sur le gendre : en un mot, il nous sembloit l'autre jour que si Homère l'avoit connu, il en auroit bien fait son Achille pour la colère. Nous avons ici un nouveau prince et une nouvelle princesse ... (*Le reste manque.*)

---

814. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 28 décembre 1681.

Ma nièce de Sainte-Marie me vient de mander que vous vous portez bien, et que vous avez recouvré votre santé à Chaseu; je n'en ai jamais douté, c'est le plus aimable lieu que j'aie jamais vu, et si l'on peut y ajouter la circonstance d'y être payé sans chicane du terme de la Saint-Martin, je mets votre terre au-dessus de toutes celles que nous avons en Bretagne.

Au reste, mon cousin, *selon le courage* de ma nièce de Coligny, *dites-lui bien.....* la tranquillité de sa vie, au prix de l'éclat que fera cette sorte d'affaire, et des peines qu'elle sera obligée de prendre pour y réussir; mais il se faut tirer d'un si mauvais pas, et quand avec un bon conseil on a pris cette résolution, j'approuve fort qu'on ait la force de la soutenir; elle a besoin de vous, mon cousin, et vous trouverez l'un et l'autre un grand secours dans votre amitié; chacun saura faire son personnage, et tous vos parents et vos amis seront fort attachés à faire leur devoir; elle me vient d'écrire fort raisonnablement sur le chagrin qu'elle a eu contre sa sœur de Sainte-Marie, dont elle revient honnêtement. Elle est bien votre fille de toutes façons, non seulement par cette bonne pâte dont vous l'avez faite, mais par le bel et par le bon esprit qu'elle a. Je l'embrasse de tout mon cœur, et je la conjure de prendre sa part à tout ce que je vous écris; c'est toujours *par indivis* que je vous parle. Voilà un étrange mot; je l'ai entendu dire et je ne sais si je l'applique bien; en tout cas, je suis en pays de connoissance; et, avec toutes vos lumières, je suis persuadée que personne n'auroit pour moi plus d'indulgence que vous; je suis dans une telle confiance là-dessus, que, bien loin d'être effrayée de vos esprits, il me semble que vous voyez tout ce que je pense, et je néglige quelquefois de m'expliquer comme je ferois avec d'autres. Cela peut rendre mes lettres moins intelligibles, mais je suis charmée de cette commodité. J'ai vu une lettre à un de vos amis, par laquelle il me paroît que vous êtes bien content de Dieu; il me semble que vous en parlez comme d'un ami qui en a bien usé avec vous. Pour moi, je crois qu'il aime votre cœur franc et sincère, et qu'en votre faveur il se relâchera un peu des règles qu'il a données aux autres. Car tout l'évangile commande l'humilité et l'abaissement, et vous ferez si bien qu'il vous permettra de conserver votre hauteur; ce sera une distinction faite pour vous seul, dont vous lui serez encore plus redevable. Cela me fait souvenir de ce que vous disoit votre oncle, le grand prieur de France, en mourant : « Ils disent que j'ai l'attrition. » Il en parloit comme d'une crise.

---

815. ***

De madame DE GRIGNAN *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 15 février 1682.

Si j'étois en état d'entreprendre un aussi long voyage que celui des *Incurables*, depuis le Marais, j'aurois été une des premières personnes que vous auriez vues, et je vous assure, Monsieur, que mes

sentiments me demandoient cet empressement; vous voulez bien que j'y supplée par ce billet et que je vous supplie de me croire autant dans vos intérêts que pas une de vos parentes et de vos amies.

La comtesse DE GRIGNAN.

816.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Paris, 17 avril 1682.

Si vous êtes alarmé de l'apparence de mon oubli, croyez, Monsieur, que c'est une fausse alarme, et que les apparences sont trompeuses; vous ne vous laissez point oublier : Rochecourbière, Livry, et tous les jours qu'on vous a vu, sont de fidèles garants de ce que je vous dis, et je suis assurée que vous le croyez, et qu'étant si éclairé sur toutes choses, l'humilité chrétienne ne vous empêche pas de connoître ce que vous valez. Voilà donc une vérité, on ne peut point vous oublier : nous avons dit cent fois notre *ami* et moi : mais, écrivons donc à ce pauvre *scélérat*, et en remettant toujours on se trouve embarrassé dans ces misérables *apparences*. Il me paroît que Montpellier en a beaucoup donné au jubilé. Vous connoissez Corbinelli sur l'horreur qu'il a de ces sortes de dehors qu'il appelle des trahisons : je ne sais point précisément comme il a fait en cette occasion, je n'ai osé le questionner; mais il y a long-temps que, considérant l'extrême respect qu'il a pour ce saint mystère, et avec quelle rigueur il en conçoit les préparations, dont il ne veut rien rabattre, je suis tentée de lui dire, *basta la meta:* car enfin si tous les fidèles suivoient ses idées là-dessus, il ne faudroit plus penser à l'exercice extérieur de la religion. Voilà ce que Dieu lui inspire; et, soit lumière, soit abandonnement, il faut qu'il arrive quelque changement en lui pour déranger ses opinions. M. de Vardes lui a fait la même question que vous me faites sur son jubilé : il y a fort honnêtement répondu, et lui a donné d'un *probet autem semetipsum homo*, qui peut être cause de grandes réflexions. Voilà tout ce que je vous puis dire : vous connoissez le terrain et vous l'aimez; car, en vérité, plus on connoît ce cœur-là, et plus on l'admire. Il me paroît que le départ s'approche, je le vois avec douleur; mais que savons-nous ce que la Providence garde à M. de Vardes? Voilà M. de Bussy revenu après dix-huit ans, il a vu le roi qui l'a reçu parfaitement bien : voici un temps de justice et de clémence; on prend plaisir à faire non-seulement ce qui est bien, mais ce qui est parfaitement bien; ainsi je ne doute pas que le tour de ce pauvre exilé ne vienne, et tout le monde le croit tellement, que si quelque chose peut encore lui faire tort, c'est ce bruit commun. Vous me dites la plus plaisante vérité qu'on puisse entendre, en m'assurant que ces jeunes gens rapporteront de Languedoc toute la politesse qui leur manquoit ici : ils me paroissent comme les Allemands qu'on envoie à Angers pour apprendre la langue; ils étoient Allemands sur le savoir vivre, et hormis que de l'apprendre hors de la cour se présente ridiculement, il est fort aisé de comprendre qu'ayant eu pendant six mois un aussi bon maître que M. de Vardes, ils y auront plus profité qu'ils n'avoient fait pendant toute leur vie. Ce retour laisse un vide que notre *ami* remplira fort agréablement; vous nous apprendrez le succès de cette colique d'économie dont la tendresse paternelle doit être la sage-femme. Si vous entendez cette période, à la bonne heure; si elle vous paroît obscure, mettez-le sur le compte du pompeux galimatias que vous nous avez si bien inspiré. Le zèle de M. le chevalier de Grignan est toujours dans toute sa ferveur pour l'affaire que vous savez, il attend les occasions de le mettre en usage : les objections que je vous avois faites ne viennent pas de lui, et j'y avois répondu : en un mot, il est tel que vous l'avez laissé. Il y a des gens qui perdroient beaucoup, s'ils étoient sujets au changement. La santé de ma fille n'est pas de même, elle est bien mieux qu'elle n'étoit quand vous êtes parti; son visage vous feroit souvenir de celui que vous avez vu à Grignan. M. de Grignan et ses filles et son fils, et notre bon abbé, tout cela est comme on le peut souhaiter. La dévotion de mademoiselle de Grignan est augmentée et augmentera encore, car elle puise dans une source qui ne tarit jamais. Celle des amitiés de madame de Verneuil pour moi est à-peu-près de cette magnificence : elle m'a paru avec ce don de persévérance que nous avons l'une pour l'autre depuis plus de trente ans. Cette liberté

de parler ainsi d'une princesse, et l'antiquité de cette date, m'obligent de finir cet article : je vous dis donc adieu, Monsieur, après vous avoir supplié pourtant de ne pas tant louer le roi sur cette dernière action que nous vous avons mandée, que vous en oubliez toutes les autres; célébrons toujours son grand nom *sur la terre et sur l'onde*, et l'admirons dans toutes les occasions. Tout l'hôtel de Carnavalet vous aime, et vous estime, et vous embrasse; je fais mille baise-mains à madame votre femme et à votre aimable fille. Dites-nous un peu comme vous êtes avec notre *ami* : le temps change tant de choses, que je demande toujours ce qu'il opère, persuadée qu'il ne lui faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries.

817.

Au même.

A Paris, 22 mai 1682.

J'ai revu le marquis de Toiras, Monsieur, que vous m'avez envoyé; je l'ai trouvé digne de votre estime et de celle de tous ceux qui le connoîtront. Vous me dites du bien de sa personne et des qualités qui sont attachées à son nom : c'est moi qui le dis aux autres; ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison : ce sentiment m'est inspiré dès ma plus tendre jeunesse, et j'ai appris par la même tradition que le maréchal auroit épousé ma mère, si la mort traîtresse et désobligeante n'eût emporté ce héros. Ainsi, Monsieur, prenez d'autres sujets d'exercer le pouvoir que vos opinions auroient sur les miennes : car dans cette occasion vous avez trouvé fait ce que vous vouliez m'inspirer. Nous avons revu aussi M. et madame de Rohan. Ha! qu'ils sont maigres! ils nous donneroient une méchante idée de la bonne chère de M. de Vardes, si nous ne la connoissions, et que nous ne connussions aussi la sécheresse de leur tempérament. En vérité, ils sont revenus comme ils étoient partis. Adieu, Monsieur, je vous conserve ici, ou pour mieux dire votre mérite se conserve tous les cœurs; il n'y en a pas un qui ait perdu la moindre chose de tous les desirs de vous servir. Pour moi je ne change jamais de goût pour des amis comme vous; on en trouve peu, et je vous mets avec notre cher ami, pour être dignes tous deux de la tendre amitié de ceux qui vous l'ont promise.

M. DE CORBINELLI.

Je dis, mon ami, la même chose de M. de Toiras, et j'y ajoute qu'il m'a paru tout confit en douceur, en honnêteté, et son extérieur répondant à ses bonnes qualités intérieures qui se manifestent à tout moment dans ses discours. Je l'ai enfin trouvé, par tout ce que j'ai vu, tel que vous me l'avez dépeint, dont je suis, en vérité, fort aise pour lui et pour tous ceux qui l'aiment, c'est-à-dire, entre autres, pour vous. Madame de Rohan m'a dit que vous étiez demeuré en froideur avec M. son père. Rien ne peut-il vous réchauffer pour lui, après l'exemple que je vous donne de ce que j'ai fait pour elle? Je l'ai vue donc, je lui ai offert mes services, et nous vivrons comme si de rien n'eût été, comme l'on dit. Je fais mon compte de vous aller voir environ vers la Saint-Jean. J'ai donné congé à mon hôte, et je quitte mon logis; ainsi je me dispose à fuir..., c'est-à-dire le monde d'ici, qui est le précis de toutes les malédictions. Que dites-vous de la conversion de Gourville? M. de Tournay me l'offrit l'autre jour comme une nouvelle importante à tous les serviteurs de Dieu. Réjouissez-vous en cette qualité, en me gardant ma part pour quand il plaira à Dieu de faire la mienne: *converte nos, Deus.* Adieu, mon cher ami; je suis toujours à outrance le droit où je commence à me former assez pour tenir ma place dans votre classe. Mes compliments à votre aimable famille. On commence à reparler de la paix, dont on a des pressentiments fondés sur de bons pronostics.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je fais mes compliments à madame votre femme et à son aimable fille; je vous exhorte à vous réchauffer pour notre ami à l'exemple de l'autre : c'est trop d'être le seul exilé dans le monde, et de perdre un ami comme vous.

818.

Au même.

A Paris, ce 28 juillet 1682.

Vous allez entendre une belle et admirable histoire, remarquez-en bien toutes les circonstances. M. le prince de Conti s'étant expliqué d'être mal content de M. le chevalier de Lorraine, parce qu'il avoit dit que M. le prince de La Roche-sur-Yon étoit amoureux de madame sa femme, trouva à propos de lui dire, il y a deux jours, dans les jardins de Versailles, qu'il lui vouloit faire l'honneur de se battre avec lui, parce qu'il l'avoit offensé par des discours, etc. M. le chevalier de Lorraine le remercia de cet honneur qu'il lui vouloit faire, et vouloit se justifier d'avoir parlé; après quoi le prince lui dit qu'il pouvoit prendre pour second M. de Marsan, qui s'approcha s'entendant nommer, et se mit volontiers de la partie, en priant M. le prince de Conti de vouloir lui donner M. le comte de Soissons, qu'il y avoit long-temps qu'il étoit ennemi de leur maison. La proposition fut acceptée : voilà la partie bien liée, le lieu pris, l'heure marquée, le secret recommandé. Ne croyez-vous pas être au temps de feu M. de Boutteville. Chacun s'en va de son côté; mais le chevalier de Lorraine alla droit chez MONSIEUR, à qui il conta toute cette petite histoire, et MONSIEUR un moment après la confia au roi. Vous pouvez penser tout ce qu'il dit à son gendre; il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. Tout cela n'a pas eu de suite. Le public a voulu trouver que le chevalier de Lorraine devoit refuser sur-le-champ plutôt que de consentir, et puis aller tout dire; mais les gens du métier ont trouvé qu'un refus auroit attiré des paroles fâcheuses du prince, et quelque menace peut-être dure à digérer, et puis on a ce paquet-là sur le nez; et c'est un homme à courre; ainsi on a approuvé sa conduite; d'autant plus que le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon. Que dites-vous de cette affaire? comment vous paroît-elle emmanchée? Hélas! si cette sainte princesse revenoit ici-bas, et qu'elle trouvât son cher fils avec de telles impétuosités, ne croyez-vous pas qu'elle retourneroit sur ses pas, de douleur et d'affliction? Vous causerez de cela avec M. de Vardes. Plût à Dieu que la naissance d'un duc de Bourgogne que nous attendons, nous le pût ramener!

Je suis toujours ravie du commerce que vous avez avec le contraire de gauche; vous me faites aimer Serignan, sans que je le voie jamais; je lui ai fait dire en l'air que nous étions bien proches par vous, et que j'avois pour lui une estime aussi particulière que son mérite. Il est fort vrai que madame de Calvisson n'a point été voir madame de Noailles; je n'oserois dire ce que j'ai trouvé de cet orgueil; notre *ami* est son ami, mais il ne me persuadera pas que son mari ayant fait tous ses devoirs, le corps de réserve soit d'une bonne politique. Celle du nouvel intendant de Lyon seroit bien mauvaise, s'il n'estimoit (comme il doit) M. votre frère: en tous cas, il sera averti de son devoir.

Le jeune fils du comte de Roye, âgé de seize ans, étant à Rome avec M. le duc de La Roche-Guyon [1] et M. de Liancourt, ses cousins, a reçu un si bon petit rayon de la grace efficace, qu'après une instruction fort sérieuse, il a fait son abjuration entre les mains du pape, il a eu l'honneur de communier de sa main. Cette aventure est heureuse, et pour ce monde et pour l'autre : toute la famille en est au désespoir.

Il y a des fêtes continuelles à Versailles, hormis de l'accouchement de madame la dauphine: car les médecins ne pouvant lui faire d'autre mal, se sont si bien mécomptés, qu'ils l'ont saignée dans la fin du troisième mois, et dans le huitième, tant ils sont enragés de vouloir toujours faire quelque chose. Il me semble, monsieur, qu'il y a long-temps que je parle; cette réflexion vient un peu tard, je vous en plains, et vous supplie d'entendre tout ce que je pense d'estime et d'amitié faites tout exprès pour vous. Notre bon abbé vous rend mille graces de vous souvenir de Livry. Tous ces hôtes vous font des complimens plus ou moins sérieux. M. de Grignan est parti pour Provence, mon fils est encore en Flandres. [2]

[1] Il y a ici La Roche-*Sur-Yon* dans les éditions originales, mais c'est évidemment une faute.

[2] L'original de cette lettre a été donné à M. le

819.

Au même.

A Paris, 7 août 1682.

Madame la dauphine est accouchée avant-hier jeudi à dix heures du soir d'un duc de Bourgogne: votre ami vous mandera la joie éclatante de toute la cour, avec quel empressement on la témoignoit au roi, à M. le dauphin, à la reine; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des muids, quels cris de *vive le roi*, quelles cloches sonnées à Paris, quels canons tirés, quels concours de compliments et de harangues, et tout cela finira.

820

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Livry, 20 octobre 1682.

Je suis ici dans ce petit lieu que vous connoissez, Monsieur. Ce fut la plus forte des raisons qui m'obligea de vous y mener, car je voulois absolument que, quand je vous écrirois à Livry, votre imagination sût où me prendre. Vous me voyez donc présentement: il y a cinq semaines que je suis avec ma fille, souvent avec mon fils, avec mon bon abbé, avec mademoiselle de Grignan, avec le petit Grignan et quelques jours le chevalier. Si vous saviez, Monsieur, comme tout cela est bon en ménage, vous comprendriez aisément le peu d'impatience que j'ai de retourner à Paris; cependant il faudra faire comme les autres à la Saint-Martin. Notre *ami* (*Corbinelli*) nous manque, il a été fort incommodé, il craint notre serein: la presse est un peu sur les logements; toutes ces raisons le font demeurer à Paris. Mais vous ne pourriez pas le reconnoître; sachez, monsieur, qu'il a pris une perruque comme un autre homme. Ce n'est plus cette petite tête frisottée, seule semblable à elle; jamais vous n'avez vu un tel changement: j'en ai tremblé pour notre amitié; ce n'étoient plus ces cheveux à qui je suis attachée depuis plus de trente ans; mes secrets, mes confiances, mes anciennes habitudes, tout étoit chancelant, il étoit plus jeune de vingt ans, je ne savois plus où retrouver mon *ancien ami*; enfin je me suis un peu apprivoisée avec cette tête à la mode, et je retrouve dessous celle de notre bon Corbinelli. Si vous aviez été ici, nous aurions bien joué toute cette pièce ensemble; je suis assurée que vous auriez été aussi surpris que moi. C'étoit bien autre chose que cette garde-robe et ces points magnifiques que M. de Vardes lui avoit donnés. A propos, il le fait chef de son conseil, il profite de ses études sur le droit, et le met à la tête de ses affaires; il gagne beaucoup à cette disposition, et, en vérité, on se trouvera toujours fort bien de notre *ami*, à quelque sauce qu'on le mette. Celui qui est toujours chassé de vos Etats me fait une extrême pitié. Il y a de certains dégoûts qui sont insupportables; ses malheurs prennent le train de ne finir jamais, et il n'a plus la consolation d'avoir des camarades, il est seul dans le monde qui n'ait point trouvé de moment heureux. Vous verrez M. de Noailles dans un état bien contraire; c'est une belle place que celle qu'il va tenir: on dit qu'il a ordre de ne donner la main qu'aux lieutenants de roi et aux évêques; rien pour les barons ni pour les grands seigneurs. Mandez-moi comment se passera cette scène, et en particulier ce qui regardera vos intérêts ou les agréments que vous pourra donner l'estime et l'amitié d'un aussi honnête homme. Madame de Calvisson a trouvé à propos de ne point aller voir madame la duchesse de Noailles, elle a été seule de cet avis. Je ne sais comment elle l'entend; mais jamais un trait d'orgueil n'a été si mal placé, ni si mal reçu de tout le monde. Ne me citez pas, si l'envie vous prend d'en parler comme les autres;

comte de Grave, qui l'a remis à M. de Walpole: ce dernier desiroit avoir une lettre en original de madame de Sévigné. Horace Walpole appeloit madame de Sévigné *Notre-Dame de Livry*. L'auteur d'un voyage fait en Angleterre, en 1810 et 1811, dit avoir vu chez lui, à Strawberry-Hill, l'encrier de madame de Sévigné. Il est difficile d'ajouter foi à ces sortes de curiosités lorsqu'elles ont passé par autant de mains.

vous me direz aussi comment se comporte notre Carcassonne (*M. de Grignan*). Adieu, Monsieur, adieu, le plus aimable ami du monde; je ne puis vous dire avec combien d'empressement tous ceux qui sont ici me prient de vous faire des amitiés : ne les entendez-vous point d'où vous êtes ? Vous seriez assez content présentement de la santé de ma fille; son plus grand défaut étoit cette délicatesse qui nous faisoit trembler. Mon Dieu ! que tout est fragile dans cette vie ! et que nous entendons mal nos intérêts de nous y attacher si fortement ! J'ai envoyé votre lettre à notre *ami* : nous ne savions ce que vous étiez devenu; mais Dieu merci, vous étiez occupé fort honorablement; je m'en réjouis.

---

821. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 14 août 1682.

Je vous demande pardon, Madame, d'avoir ouvert votre paquet; je me doutois bien qu'il y avoit quelque chose dedans pour moi, et après avoir ouvert mes lettres, j'ai eu la curiosité de voir les vôtres. Notre cousine princesse écrit de bon sens; à la vérité son mari ne lui a pas encore appris à parler bon françois, et je crois même qu'il ne lui en apprendra pas davantage, car il n'en sait guère plus qu'elle. Il faut avouer qu'elle est bien contente de notre cousin; ne croyez-vous pas, Madame, que ce qui augmente sa joie, c'est de savoir maintenant qu'elle n'est pas trompée ? car je ne doute pas que sa bonne mine et le grand mérite qu'elle lui crut, ou qu'elle lui sut, ne lui aient fait croire un peu légèrement tout ce qu'il lui dit de sa naissance.

---

822. *

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 août 1682.

Vous avez très bien fait d'ouvrir le paquet de notre cousine allemande. J'aime le sens de sa lettre; mais n'admirez-vous pas avec quel style notre cousin sait charmer les princesses; il faut qu'il ait quelque autre savoir faire; quoi qu'il en soit, j'aime son étoile.

---

823. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 octobre 1682.

Nous voici revenus à nos dieux pénates, Madame; ils ne nous garderont pas long-temps, car nous serons à Paris à la fin de novembre, où je crois que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas à quoi nous nous occupons ici, c'est à peu près aux mêmes choses que vous vous occupez à Bourbilli quand vous y êtes.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaseu voir votre tante qui se porte à merveille et qui a toujours un esprit qui ne se sent point des foiblesses de son corps. Adieu, Madame, j'aurois encore cherché quelques sornettes à vous dire, si un petit fermier n'entroit dans ce moment dans ma chambre avec un petit sac; je vous quitte donc pour lui, Madame, quoiqu'il ne soit pas si aimable que vous, mais c'est qu'il m'apporte de quoi vivre, et je veux vivre pour vous aimer.

---

824. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 23 décembre 1682.

Si l'on vous faisoit, mon très injuste cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerois pas de revenir à Paris. Vous jugez témérairement : vous dites que je ne vous ai point écrit sur le mariage de ma nièce de Rabutin. J'espère bien que notre ami Corbinelli, avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac. Sachez donc, mon beau monsieur, pour vous confondre,

que je vous avois écrit dans la lettre de notre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon.

Cependant je vous dirai que l'amour fait ici des siennes. Le comte de Soissons a déclaré son mariage avec mademoiselle de Beauvais. Le roi a fort bien reçu cette nouvelle princesse. Elle parut belle et modeste. On dit qu'elle est mariée il y a deux ans et demi, et que de peur que la jouissance ne refroidît les feux du futur, elle n'a accordé aucune faveur que le lendemain des vingt-cinq ans, qui fut justement vendredi dernier; sur cela il y a beaucoup à dire, et nous pourrons bien raisonner sur ce sujet, quelque jour que vous dînerez ici à votre retour, si elle a bien ou mal fait : car enfin quand un homme de cette qualité donne à une demoiselle la plus grande marque d'amour qu'il lui puisse donner, en l'épousant, est-on deux ans et demi sans lui faire voir autre chose qu'une parfaite et unique ambition, soutenue d'une grande défiance et d'une extrême froideur? Pour moi, je me souviens d'un vers de l'Arioste, dont j'ai ri autrefois : Angélique avoit couru les quatre coins du monde, seule avec Roland, et on assure le lecteur qu'elle étoit aussi entière que quand elle étoit sortie de chez son père, et l'auteur dit :

Forse era ver, ma però non credibile.

Quoi qu'il en soit, elle a réussi, voilà ce qui ne se peut contester.

Le roi a donné au comte de Soissons vingt mille livres de pension, car madame de Carignan (*sa grand'mère*), dans le dernier désespoir, le déshérite, et il y a déjà long-temps que sa mère a lancé l'exhérédation sur lui. D'un autre côté le marquis de Richelieu a enlevé mademoiselle de Mazarin de Sainte-Marie de Chaillot. Elle court avec son amant, qui, je crois, est son mari, pendant que son père va consulter à Grenoble, à la Trappe et à Angers, s'il doit marier sa fille. Le moyen de ne pas perdre patience avec un tel fou! Cependant quoique tous les parents consentent au mariage, le Mazarin ne laisse pas de pousser les informations. M. de Marsan épousa hier madame d'Albret. Je pense que l'amour n'étoit pas de cette fête. Nous attendons madame de Montataire, elle est fort bien mariée. Ma fille a été bien malade; elle est guérie et moi avec elle; car nous sentons, vous et moi, tous les maux de nos filles. J'embrasse la vôtre, et vous aussi, pourvu que vous me fassiez de grandes réparations.

De M. DE CORBINELLI.

Ma lettre perdue étoit fort ample, et du style sublime, les sujets traités plus que superficiellement, et moins qu'à fond, tels qu'on les soutient dans des lettres qui doivent être gardées. Vous devez une réparation à madame de Sévigné qui avoit écrit au bas de cette espèce d'*opéra*. Il manque à la nouvelle qu'elle vient de vous mander du mariage de M. de Marsan, que le roi lui fit savoir le soir de ses noces qu'il avoit destiné l'appartement de madame sa femme, et sa place de dame du palais à une autre. Si vous revenez bientôt, nous recommencerons nos poursuites, et je serai toujours, moi, mon esprit, mon zèle, ma chicane et ma pratique à votre service et à celui de madame de Coligny que j'honore parfaitement.

---

825. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er jour de l'an 1683.

Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir accusée injustement; il est vrai que vous n'avez point eu tort, vous m'avez écrit, mais je ne l'ai su que par ce que vous venez de me mander. Ma fille de Sainte-Marie me mande que M. de Corbinelli m'avoit écrit, mais elle ne me dit pas que vous m'eussiez écrit dans cette lettre. Si les vôtres ne m'étoient fort chères, je n'aurois pas été si vif, quand j'ai manqué d'en recevoir : mais enfin, je vous demande pardon encore une fois; me voilà rampant à vos pieds.

Mademoiselle de Beauvais a eu une très bonne conduite; et ce qui me le fait dire affirmativement, c'est qu'elle a réussi; nous devons des louanges aux bons succès : c'est la moindre chose que puisse faire la fortune que d'attirer l'approbation aux folies qu'elle rectifie; je ne dis pas cela pour Beauvais, elle s'est conduite habilement; et, pour répondre à ce que vous dites qu'elle a témoigné à son amant

de l'ambition et de la défiance pour tout l'amour dont il lui donnoit des marques, je vous dirai que c'est par-là qu'elle a entretenu son amour, et que, sans le pouvoir qu'elle a eu sur elle, il ne l'auroit jamais épousée. Ce n'est pas que je ne sois sur sa résistance aux empressements vraisemblables de son amant, deux ans et demi durant, du sentiment de l'Arioste :

Però, non credibile.

Si le comte de Soissons a fait une perte considérable pour avoir épousé Beauvais, c'est un sot; mais d'ordinaire ces colères maternelles passent, et l'on a après cela sa maîtresse avec tout le bien qu'on devoit avoir. Avec toute la folie de Mazarin, si le roi ne s'en mêloit pas, le marquis de Richelieu et sa maîtresse passeroient mal leur temps; je crois cette *Angélique* aussi chaste que la première. Je pense comme vous, Madame, que l'amour ne s'est pas trouvé aux noces de madame d'Albret et de M. de Marsan. Celui-ci ne fait point de cas de la compagnie de ce dieu dans ces sortes de cérémonies, où on l'appelle d'ordinaire : il n'avoit pas déjà songé à le convier à la noce de la maréchale d'Aumont, s'il l'eût achevée.

Je trouverai assurément ma fille de Montataire à Paris quand j'y retournerai. Je suis fort content de son établissement, son mari le doit être fort aussi. Je me réjouis de la convalescence de madame de Grignan, et par conséquent de la vôtre. Prenez un peu plus garde à votre santé désormais; vous ne sauriez croire le soin que nous prenons de la nôtre; ma fille de Coligny et moi. Je viens de lui dire votre embrassade; pour moi, je me tiens pour embrassé, s'il ne faut, pour mériter de l'être, que vous demander mille pardons avec la plus grande contrition du monde.

A M. DE CORBINELLI.

Je suis bien fâché de la perte de votre lettre pour l'amour d'elle-même, sans compter qu'elle m'auroit empêché de faire une injustice à ma cousine, dont je viens de lui faire une ample réparation. Je ne croyois pas que madame d'Albret voulût épouser M. de Marsan sans le consentement du roi; cependant elle a ses raisons; elle a mieux aimé avoir un rang considérable pour sa vie, qu'une pension et une place de dame du palais pour un temps.

826.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M. le président* DE MOULCEAU.

A Paris, vendredi 9 janvier 1683.

J'en serois bien fâchée, Monsieur, que notre commerce finit avec le temple de Montpellier; et tout ce que vous dites en cet endroit, en faisant les honneurs de vos lettres, et croyant que c'est une menace de m'assurer de leur continuation, est si peu sincère, que j'aurois fort envie de vous en gronder; et le joli tour que vous y donnez, ne vous garantiroit pas de mes reproches, si je ne voulois vous dire que celle que vous écrivez à mon fils m'a fort réjouie. La netteté du commencement m'a représenté nos folies, et la beauté des vers m'a fait regretter que vous n'ayez pas continué tout de bon. Si vous avez suivi ce dessein, faites-nous-en part; ces deux vers latins que vous expliquez sont fort justes, et en un mot, nous estimons et vos vers et votre prose, et tout ce qui vient de votre esprit. Mon fils est toujours votre adorateur, ma fille vous admire et vous estime au dernier point; je prétends que vous savez comme je suis avec vous, et que vous voyez clairement qu'il n'y a point de famille où l'on fasse plus de justice à votre mérite. Vous la faites à M. de Carcassonne en le louant comme vous faites. Le pauvre chevalier est ici depuis six semaines, accablé de son rhumatisme; il reçoit plusieurs visites de gens emmanchés de toutes les façons; ceux qui le sont à gauche, font voir au moins que leur goût est droit. Vous nous avez renvoyé M. de Noailles en très mauvais état; il a un dévoiement si considérable, qu'il semble qu'il ait mangé lui seul tout ce qu'il a dépensé à Montpellier; enfin il a été contraint de quitter le bâton, ce bâton l'objet de son amour, ce bâton qu'il est revenu prendre de si loin, ce bâton qui fait la récompense de tous les autres services : il faut croire qu'il est bien mal, quand il le donne lui-même à M. de Luxembourg. Vous m'en dites beaucoup de bien en me parlant

de la distinction et de l'épanouissement qu'il a eus pour vous : je voudrois que sa générosité l'eût obligé de rendre à notre *ami chagrin* la visite qu'il lui a faite. N'est-ce pas vous à qui j'ai entendu dire qu'il faut respecter les malheureux? Il ne faut pas douter que cela n'ait augmenté le chagrin. Je le plains infiniment de l'avoir laissé prendre possession de son ame, et d'avoir surmonté la philosophie, même chrétienne; mais je le plains encore plus, si votre cœur est encore fermé pour lui; un ami comme vous seroit une véritable consolation dans tous ses maux. Notre *ami* (*Corbinelli*) est tout occupé ici de ses affaires, il y fait des merveilles, il est devenu le meilleur avocat de Paris, et cette qualité lui est survenue pêle-mêle avec la perruque et le brandebourg; de sorte qu'on auroit plus deviné de le prendre pour un capitaine de cavalerie, que pour un homme d'affaires. Voilà comme l'extérieur nous trompe. Si M. de Vardes ne l'avoit point jeté dans cette sorte d'occupation, sa reconnoissance et son inclination le menoient droit à vous; son cœur est toujours dans la perfection de toutes les vertus morales; elles seront chrétiennes, quand il plaira à cette chère Providence, que nous adorons toujours : il me paroît qu'elle vous traite bien par les sentiments qu'elle vous donne. Adieu, mon cher Monsieur : nous aurions bien des choses à dire, ce sera peut-être quelque jour; que sait-on? Notre ami a fait son petit pot à part pour vous écrire : tant pis pour lui; il ne saura point que je me donne le plaisir de vous assurer ici de ma sincère et fidèle amitié.

---

827. ***

Du comte DE Bussy *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Notre ami vous dira mon arrivée en cette ville, Madame, je l'ai supplié de vous faire mille compliments de ma part, en attendant que je vous les aille faire moi-même; je n'aurois pas tant tardé, si je n'avois eu un rhumatisme dans les reins qui m'oblige de garder le lit; je souffre ce mal avec moins de patience qu'en aucun autre temps, parce qu'il m'ôte le plaisir de vous aller voir et madame de Grignan, que vous voulez bien qui trouve ici les assurances de mes très humbles services.

---

828. *

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 mars 1683.

Hélas! que je vous plains, mon pauvre cousin, d'avoir un rhumatisme quand vous auriez tant besoin de toute votre santé pour agir dans *nos* affaires : je les nomme ainsi. J'irai vous voir demain avec mon fils. Je n'envoyois point chez vous, parcequ'il me sembloit toujours que je vous verrois entrer dans ma chambre, m'embrasser, et dîner avec moi. Ma fille est toujours touchée de votre souvenir; elle vous fait mille amitiés.

829.

Au président DE MOULCEAU.

A Paris, ce 26 mai 1683.

N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans? Voilà le temps que notre Providence avait marqué; en vérité, on n'y pensoit plus, il paroissoit oublié et sacrifié à l'exemple. Le roi, qui pense et qui range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes seroit à la cour dans deux ou trois jours; il conta qu'il lui avoit fait écrire par la poste, qu'il avoit voulu le surprendre, et qu'il y avoit plus de six mois que personne ne lui en avoit parlé. Sa Majesté eut contentement; il vouloit surprendre, et tout le monde fut surpris : jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression, ni un si grand bruit que celle-là. Enfin, il arriva samedi matin avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet[1] comme on le portoit en 1665. Il se

[1] C'étoit une casaque bleue, brodée d'or et d'argent, qui distinguoit les principaux courtisans. Le

mit un genou à terre dans la chambre du roi, où il n'y avoit que M. de Châteauneuf : le roi lui dit que, tant que son cœur avoit été blessé, il ne l'avoit point rappelé, mais que présentement c'étoit de bon cœur, et qu'il étoit aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le roi fit appeler M. le Dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan : M. de Vardes le reconnut et le salua : le roi lui dit en riant : « Var- » des, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne » salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout » oublié, il faut que Votre Majesté me pardonne » jusqu'à trente sottises. — Eh bien, je le veux, » dit le roi, reste à vingt-neuf. » Ensuite le roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être » éloigné de vous, non seulement on est malheu- » reux, mais on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. Tous les courtisans lui ont fait des merveilles. Il est venu un jour à Paris, il m'est venu voir; j'étois sortie pour aller chez lui : il trouva ma fille et mon fils, et je le trouvai le soir chez lui : ce fut une joie véritable : je lui dis un mot de notre *ami* Corbinelli. « Quoi, Madame! » mon maître! mon intime! l'homme du monde à » qui j'ai le plus d'obligation! pouvez-vous douter » que je ne l'aime de tout mon cœur? » Cela me plut fort. Il loge chez sa fille, il est à Versailles. Le cour part aujourd'hui, je crois qu'il reviendra pour rattraper le roi à Auxerre[1] : car il paroît à tous ses amis qu'il doit faire le voyage, où assurément il fera bien sa cour, en donnant des louanges fort naturelles à trois petites choses, les troupes, les fortifications et les conquêtes de Sa Majesté. Peut-être que notre *ami* vous dira tout ceci, et que ma lettre ne sera qu'un misérable écho; mais à tout hasard je me suis jetée dans ces détails, parce que j'aimerois qu'on me les écrivît en pareille occasion, et je juge de moi par vous, mon cher Monsieur; souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais non jamais avec vous. On dit que M. de Noailles, votre digne et généreux ami, a rendu de très-bons offices à M. de Vardes, il est assez généreux pour n'en pas douter. M. de Calvisson est arrivé, cela doit rompre ou conclure notre mariage. En vérité, je suis fatigué de cette longueur, je ne suis pas en humeur de parler bien, que de M. de Vardes, et toujours M. de Vardes; c'est l'évangile du jour[2].

roi, ne pouvant multiplier le nombre des chevaliers de ses ordres, avoit imaginé cette distinction pour dédommager quelques courtisans qu'il n'avoit pu comprendre dans la promotion de 1661. Il adopta pour sa personne un justaucorps bleu bordé d'or et d'argent, et il accorda, par des brevets signés de lui, la permission d'en porter de semblables. On a conservé le diplôme qui en fut délivré au prince de Condé, le 4 février 1665. Il est imprimé à la suite des Œuvres de Louis XIV, t. VI, p. 375. La forme de cet ajustement étoit changée depuis la disgrace de M. de Vardes, car mademoiselle de Montpensier (*Mémoires*, t. VI, p. 206, édition de 1730) dit qu'on en prenoit de nouveaux tous les ans. MONSEIGNEUR, à l'exemple du roi son père, donna des justaucorps particuliers à ceux de ses familiers qui l'accompagnoient à la chasse du loup. (*Mémoires de Dangeau*, 23 mars 1668, t. I, p. 225.)

[1] Le roi faisait un voyage en Bourgogne et en Alsace; il partit de Versailles le 26 mai 1683, et arriva le 30 à Auxerre.

[2] Les entrées qu'avait M. de Vardes, comme capitaine des cent-suisses, lui furent rendues au mois de juillet 1685.

850.

Du comte DE BUSSY *à M.* DE CORBINELLI.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Ma fille de Coligny et moi, nous aimons fort à être partout avec vous, Monsieur, mais nous vous souhaiterions bien davantage ici; car nous ne vous partagerions avec personne : et vous êtes encore meilleur tout entier qu'à moitié. Cependant je vois bien qu'il nous en faudra passer jusqu'aux rois, et d'ici là quelquefois nous écrire. J'ai été huit jours à Fontainebleau à me reposer; de là je suis venu ici en brancard; car je ne saurois encore m'asseoir. Du reste, je suis en la meilleure santé du monde, et faisant quatre repas par jour comme un écolier. Mandez-moi des nouvelles, et si nous prendrons la Flandre cet hiver, ou si nous attendrons l'été qui vient.

831.

Du même à madame DE SÉVIGNÉ.

A Lanty, ce 10 octobre 1683.

Si je n'avois écris à notre ami Corbinelli, Madame, je saurois bien que vous mander; mais vous vous fréquentez trop pour me sauver sur le *duplicata*. Il vous dira donc ce que je lui mande; et moi, je vous dirai, à vous seule, que les soins que vous m'avez rendus pendant ma maladie m'ont tellement réchauffé pour vous, qu'il n'y a que l'amour plus fort que ce que je sens; mais ce que je sens sera assurément plus durable que l'amour, car j'aurai pour vous, toute ma vie, la plus tendre amitié qu'on aura jamais.

832.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 23 octobre 1683.

Que vous êtes heureux, mon pauvre cousin, d'être dans vos châteaux, et de reposer votre corps aussi bien que votre esprit, qui ont été si agités dans votre dernier voyage! J'ai été plus sensible à tous vos maux que je ne vous l'ai dit; et pour les soins de votre maladie, je suis trop heureuse que vous en soyez content; car pour moi je ne *la* suis pas, et j'aurois voulu vous marquer encore plus souvent combien je suis affligée de cette augmentation de chagrin. Il y a des temps dans la vie bien difficiles à passer : mais vous avez du courage au-dessus des autres; et comme dit le proverbe : *Dieu donne la robe selon le froid*. Pour moi, je ne sais comme vous m'avouez dans votre rabutinage. Je suis une petite p ule mouillée, et je pense quelquefois : mais si j'avois été un homme, aurois-je fait cette honte à ma maison, où il semble que la valeur et la hardiesse soient héréditaires? Après tout, je ne le crois pas, et je comprends par-là la force de l'éducation. Comme les femmes ont permission d'être foibles, elles se servent sans scrupules de leurs priviléges; et comme on dit sans cesse aux hommes qu'ils ne sont estimables qu'autant qu'ils aiment la gloire, ils portent là toutes leurs pensées, et cela forme toute la bravoure française, plus ou moins, selon les tempéraments. Voilà un discours qui s'est trouvé assez inutilement au bout de ma plume; mais je m'en vais vous en consoler en la laissant à notre ami Corbinelli, qui vous dira tout ce qu'il sait de nouvelles, après que j'aurai embrassé le père et la fille de tout mon cœur, en les conjurant d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie.

De M. DE CORBINELLI.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la peinture que vous fait madame votre cousine de sa foiblesse et de votre force. Je suis bien aise que vous ayez recouvré votre santé : c'est un chemin bien court pour aller à la joie, malgré tous les embarras de la vie, qui ne prennent leur force que de la disposition de nos tempéraments.

Je ne sais pas beaucoup de nouvelles. Je vous dirai pourtant que les Flamands suprirent l'autre jour notre garde, et tuèrent quelques cavaliers. La victoire des chrétiens sur les infidèles commence à paroître plus grande de beaucoup depuis quelques jours. Voici ce qu'on m'en a dit d'assez bonne part : que les Turcs furent si consternés sur la nouvelle que les Polonois avoient joint l'armée de l'empereur, et que le roi de Pologne (*Jean Sobieski*) y étoit en personne; que le grand visir, pour désabuser les principaux chefs de ses troupes, prit un officier hongrois dont il crut être assuré, et lui promit de grandes récompenses, s'il pouvoit entrer dans le camp des chrétiens, et voir si le roi de Pologne y étoit. Cet officier avoit servi les Polonois contre le Turc, de sorte qu'il fut reconnu dans le camp et mené au roi qui l'interrogea. Ce prince, ayant appris son dessein, lui dit qu'il lui donnoit la vie à condition qu'il s'en retournât dire de sa part au grand visir, que s'il le vouloit attendre, il lui donnoit sa parole royale qu'il l'iroit attaquer un tel jour. Cet officier retourna, et dit au visir ce qu'on l'avoit chargé de dire. Le grand visir se présenta en bataille au jour nommé, se mit à la tête de son aile droite, donna la gauche au pacha de Bude

contre lequel se trouva le roi, qui, après peu de résistance, le rompit. Le visir se sauva avec un grand corps au quartier des Tartares, et dit à ce celui qui les commandoit, qu'il le prioit de faire son devoir, et que le pacha de Bude avoit trahi sa patrie et sa religion. Le chef des Tartares lui répondit qu'il n'y avoit plus de salut pour eux que dans la fuite, et il lui en donna l'exemple aussitôt. Le roi les suivit une partie du jour, et étant revenu de la poursuite des infidèles, il entra dans la tente du visir, où il commença par écrire à la reine sa femme, et lui manda qu'il lui écrivoit d'un lieu plus grand et mieux bâti que Varsovie, et beaucoup plus magnifique; qu'il y avoit pris le grand étendard de Mahomet et qu'il y coucheroit cette nuit: ce qu'il fit, et le lendemain il entra dans Vienne, où le peuple le reçut à genoux comme un Messie, et ne voulant pas le laisser sortir. On dit qu'il y avoit dans le camp des Turcs cent mille tentes, cent cinquante pièces de canon, pour trois mois de toutes sortes de munitions, et un million d'or en espèces. Le roi de Pologne a envoyé cet étendard au pape, qui, dit-on, veut faire dresser une statue à ce roi au milieu de la ville, avec cette inscription:

AU LIBÉRATEUR DE LA CHRÉTIENTÉ.

853.*

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 28 octobre 1683.

Vous êtes foible, Madame, parce qu'on vous a élevée à la foiblesse. Si vous aviez été nourrie dans la pensée que votre honneur consistoit à tuer les hommes, comme vous l'avez été dans celle qui consiste seulement à ne les pas aimer, je suis assuré que vous seriez aussi brave qu'une amazone. Mais avec tout cela les femmes ont de la fermeté aux occasions, aussi bien que les hommes, et quand vous vous défiez de votre courage, c'est que la fortune ne vous a pas mise à l'épreuve. Vous n'avez jamais eu d'adversités, et cela fait que vous ne savez pas toutes les vertus dont vous êtes capable. Pour moi, Madame, je crois que j'étois né aussi foible que vous, mais la profession de guerre que j'ai faite dès ma tendre jeunesse, et celle d'être malheureux toute ma vie, m'ont tellement endurci, que je ne sens plus ce qui abat la plupart des autres hommes.

Le père et la fille vous accordent la prière que vous leur faites d'être toujours l'un à l'autre la consolation de leur vie, et vous assurent outre cela qu'ils n'aiment rien plus que vous.

A M. DE CORBINELLI.

Ma chère cousine n'est pas si foible qu'elle dit, Monsieur, c'est une flatterie qu'elle me fait, en s'abaissant pour me relever. Vous avez raison, Monsieur, de croire que la plupart de nos chagrins viennent de notre mauvaise santé, aussi bien que de nos affaires. Les miennes ne sont pas en meilleur état qu'il y a trois mois, cependant je suis gai, parce que je me porte mieux; les affaires pourront s'échauffer en Flandre, on n'y fait encore qu'escarmoucher. Il n'y a rien eu de considérable à la levée du siége de Vienne, que la levée du siége. Les Allemands n'ont pas répondu à la chaleur du roi de Pologne. Je crois qu'il a fait un grand butin; mais il auroit défait l'armée ottomane, si on l'avoit voulu suivre.

854.**

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 décembre 1683.

Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, vous m'excuseriez d'avoir été si long-temps sans vous écrire. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui est en Bretagne, et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, dont le père est conseiller au parlement, et riche de plus de soixante mille livres de rentes. Il donne deux cent mille francs à sa fille: c'est un grand mariage en ce temps-ci. Il y a eu beaucoup de choses à ajuster avant que d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous souhaite, mon cher cou-

sin, le même embarras, et je vous promets en ce cas de recevoir vos excuses de ne m'avoir point écrit depuis long-temps, comme je vous conjure de recevoir les miennes. On m'a dit que madame de Bussy étoit encore à Paris. Cependant j'avois ouï dire qu'elle vous alloit trouver. Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce, je vous laisse tous deux avec notre cher Corbinelli, après vous avoir embrassés de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous en dire autant pour elle.

De M. DE CORBINELLI.

Je me réjouis que votre santé soit revenue à sa perfection, Monsieur, continuez d'en avoir soin. Le conseil d'Espagne a résolu de nous déclarer la guerre, à ce que la reine d'Espagne a mandé à MONSIEUR. On raisonne à outrance sur cette fierté fanfaronne d'une nation que nous avons insultée tant de fois impunément, qui le peut être encore de même, après que le prince d'Orange a été renvoyé des États, à qui il demandoit des commissions pour seize mille hommes. Les politiques disent que c'est un coup de désespoir aux Espagnols qui n'est pas sans habileté, et qu'ils ne veulent pas être chargés de la garde du reste de la Flandre, qui ne leur est d'aucune utilité, et ne leur sert qu'à leur attirer des affaires; qu'ainsi les Hollandois et les Flamands entreront dans la guerre, et défendront les intérêts communs, auquel cas ils auront bien fait d'engager la guerre; ou ils refuseront d'y entrer, et l'Espagne sera bien aise de leur donner un maître, et d'être déchargée de la garde de provinces qui n'ont plus que la peau sur les os. Voilà comme on raisonne ici sur cette audace inespérée.

835.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1683.

Comme j'ai marié des filles, Madame, je me doute de l'embarras qu'on a de marier un garçon, et je vous excuse, en cette considération, de ne m'avoir pas fait plus tôt réponse. Deux cent mille francs ont été de tout temps un bon mariage; mais il est vrai qu'en ce temps-ci la somme est plus considérable qu'elle n'étoit il y a vingt ans. S'il ne s'agissoit que de signer, je souhaiterois le même embarras que vous avez eu, et que vous me souhaitez, mais les suites me le font craindre. Madame de Bussy n'est pas sortie de Paris; j'avois résolu qu'elle viendroit avec moi en Bourgogne, mais quand j'ai fait réflexion que je devois revenir si promptement, je remis sa sortie à une autre fois.

A M. DE CORBINELLI.

Si le conseil d'Espagne voit qu'il ne puisse pas endurer plus d'outrages de nous qu'il n'a fait sans perdre sa réputation, il aura raison de se faire honneur de la rupture : il faut sauver sa réputation aussi bien que ses terres. Le raisonnement des politiques me paroît fort bon, et assurément il sera juste par le succès.

836.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 16 décembre 1683.

Enfin, après tant de peine, je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour signer à son contrat de mariage. Voilà deux petites lettres d'honnêteté que je vous prie de faire tenir à ma tante de Toulongeon et à mon grand cousin. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyois mon fils hors d'état de pouvoir prétendre à un bon parti, après tant d'orages et tant de naufrages, sans charges et sans chemin pour la fortune; et pendant que je m'entretenois de ces tristes pensées, la Providence nous destinoit, ou nous avoit destinés à un mariage si avantageux, que, dans le temps où mon fils pouvoit le plus espérer, je ne lui en aurois pas desiré un meilleur. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sachant où nous allons, prenant pour mauvais ce qui est bon, prenant pour bon ce qui est mauvais, et toujours dans une entière ignorance. Auriez-vous jamais cru aussi que le père Bourdaloue,

pour exécuter la dernière volonté du président Perrault, eût fait depuis six jours aux jésuites la plus belle oraison funèbre qu'il est possible d'imaginer? Jamais une action n'a été admirée avec plus de raison que celle-là. Il a pris le prince[1] dans ses points de vue avantageux; et, comme son retour à la religion a fait un grand effet pour les catholiques, cet endroit manié par le père Bourdaloue, a composé le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui ait jamais été prononcé.

857.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 décembre 1683.

Je vous envoie la procuration que vous me demandez, Madame; je viens d'envoyer à madame de Toulougeon la lettre que vous lui écrivez. Pour celle de mon beau-frère, elle n'étoit pas dans votre paquet; mais je lui ferai voir votre lettre, et je ne doute pas qu'il ne fasse réponse à celle qu'il n'a pas reçue. Les réflexions que vous faites sur les ténèbres où nous marchons sont les plus justes du monde. Il est vrai qu'il semble que Dieu donne des succès contraires à nos craintes et à nos espérances, exprès pour confondre la prudence humaine, et, quand même il fait réussir ce que nous avons souhaité, il le fait souvent par des moyens contraires à ceux que nous avons employés, pour nous montrer qu'à lui seul appartient l'honneur des événements, et que notre raison n'est qu'une bête. J'ai éprouvé cela en mille rencontres, mais particulièrement depuis deux ans. Ce que je fais, c'est de prier Dieu de m'aider dans la conduite de mes desseins. Je m'aide bien moi-même, mais après cela je compte sur lui, et ne compte que sur lui. Voilà, je crois, Madame, comment vous en avez usé, et c'est ce qui vous a fait réussir dans l'établissement de M. votre fils. Je comprends que l'oraison funèbre de feu M. le prince, entre les mains du P. Bourdaloue, a été un chef-d'œuvre. Envoyez-la-moi, je vous en supplie.

[1] Henri II de Bourbon, prince de Condé, et père du grand Condé, mort le 26 décembre 1446.

858.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 1er mars 1684.

Il est vrai que j'ai tort de ne vous avoir pas mandé la conclusion du mariage de mon fils, mais cela même me servira d'excuse : demandez à notre ami Corbinelli ce que c'est que d'avoir affaire avec des Bas-Bretons; il n'y a point de tête qui n'en soit renversée, et l'on ne peut pas songer à M. de Moulceau quand on fait un contrat dans la généralité de Ploermel : cette dernière pensée chasse absolument l'autre; votre souvenir ne peut pas demeurer dans une mémoire chargée de tous les incidents qui ont accompagné notre mariage, jusqu'au jour de la bénédiction nuptiale. Elle fut donnée le 8 de l'autre mois, et dès ce moment je me mis à respirer et à songer qu'il y avoit au monde l'antipode de notre beau-père, qui s'appeloit M. de Moulceau. Cette pensée m'a redonné la vie, et votre lettre est venue tout à propos, pour répondre à ce qu'on pensoit de vous. Notre Corbinelli a eu part aussi à mon tourbillon : car le pauvre homme n'en est pas à couvert; il a beau se parer de sa philosophie, il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout-à-fait; enfin, il a été dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, le médecin de mon ame. Il a donc cette excuse, sans compter celle d'être un jeune avocat, qui veut se signaler par la perte de trois ou quatre procès de ses meilleurs amis, dont il a été le conseil. Ce pauvre M. du Housset en sait des nouvelles, en attendant mon cousin de Bussy. Je vous rendrai compte de ce dernier; car si par hasard il le gagnoit, il seroit l'homme du monde le plus riche, puisqu'il auroit l'habileté de faire voir qu'un mariage qu'on croyoit bon, n'est qu'une pure imagination, et n'a jamais été.

Vous me rendez un fort bon compte de M. de Vardes; mais renvoyez-le-nous, nous avons besoin de son mérite. Je n'approuve point qu'il ait quitté notre quartier, il est allé se planter au fond du faubourg Saint-Germain, et y traîne notre *ami*

Il a quitté ici tous ses anciens amis ; il est vrai qu'il s'éloigne aussi de ses enfants, mais nous devons emporter la balance. Le Pont-Rouge a commencé à nous venger, il est parti pour Saint-Cloud, et n'a point soutenu la fureur des débâclements qui l'ont ravagé. Jamais il ne s'est vu un hiver si terrible; votre beau pays n'en a pas été exempt; et si M. le cardinal de Bonzi a trouvé des hommes morts sur le chemin de Montpellier à Lyon, les courtisans en ont trouvé plusieurs sur le chemin de Versailles; et nous autres bourgeois, nous n'avons pu empêcher qu'il n'y en ait eu la nuit dans les rues, glacés et morts, et plusieurs pauvres et de petits enfants : c'est ainsi qu'il plaît à la Providence de faire sentir sa main de temps en temps. Il faut, je crois, Monsieur, parcourir un peu l'hôtel de Carnavalet, et vous faire les amitiés de tous les appartements.

Ma fille se porte bien, elle ne sait encore si elle ira en Provence, ou si un procès qu'elle a la tiendra ici.

La destinée de mademoiselle d'Alerac paroît encore incertaine, nous croyons pourtant que le nom de Polignac est écrit au ciel avec le sien. Si mademoiselle de Grignan vouloit, elle nous en diroit bien la vérité; car elle a dans ce pays céleste un commerce perpétuel.

Le petit marquis est un petit mérite naissant qui ne se dément point : le bon abbé est toujours le *bien bon* : les autres Grignan sont toujours dignes de votre estime. Je me suis embarquée insensiblement à cette longue kirielle. Adieu, Monsieur, il ne faut pas abuser de vous. Je vous conjure de faire mes compliments à madame votre femme; je n'oublierai jamais tout ce qu'elle me conta un jour ici dans la pureté de son langage et la vivacité de votre climat, et la réponse qu'elle fit à Versailles.

Il me semble que je vois dans mon almanach que j'irai en Bretagne, mais ce ne sera pas sans vous dire adieu encore plus de deux fois.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

M. DE CORBINELLI.

Plus de deux fois quand c'est trop d'une : quelle abomination ! quel abandonnement ! J'ai vu ce matin votre président Bocaud, qui m'a fait l'honneur de me voir, il m'a conté qu'il a quatre enfants, et tout cela m'a renouvelé les affaires du pays : nous avons raisonné de celles de Hollande et d'ici. Mais que faites-vous là abymé dans votre présidence? revenez avec M. de Vardes. Je me jette toujours dans l'*avocasserie*, et je ferai perdre autant de procès pour y réussir, qu'un bon médecin fait perdre de vies avant qu'il en sauve une. Adieu, mon cher, je meurs d'envie de vous assassiner à Rambouillet, ou que vous m'y assassiniez.

839.

Au comte DE BUSSY.

Ce 15 mars 1684.

Aurois-je bien été saignée ce matin ? Il me semble que j'ai senti quelque légère foiblesse. Il faut que ce soit vous ou moi; et comme je me porte bien présentement, je veux croire que vous êtes de même. Ainsi je vous attendrai mardi paisiblement avec ma nièce (*madame de Coligny*), pour examiner à fond notre beurre de Bretagne.

840.

Au président DE MOULCEAU.

A Paris, le 1er juin 1684.

Je ne suis point en Bretagne, monsieur, je suis encore à Paris, et j'y serai encore quelque temps. Je m'amuse à regarder le dénouement de plusieurs affaires qui décident du départ de ma fille. Si elle s'en va, je la suivrai de près, c'est-à-dire en prenant une route contraire. Si elle ne s'en va point, je ferai la belle action de la quitter, parce que mille raisons me forcent d'aller en Bretagne. Voilà ce qui me regarde, ce qui touche notre amitié; et notre commerce ne vous déplaira pas, puisque je déclare qu'en quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous un souvenir digne de la jalousie de notre *ami*, et que je prétends que nous ne soyons point deux mois sans savoir des nouvelles les uns des autres; ainsi nous trouverons le moyen de rapprocher les deux bouts de la France. J'ai fait

voir à madame de Villars tout ce que vous me mandez de M. le maréchal de Bellefonds. Cette action vous a paru plus grande qu'à nous : c'est l'effet de la perspective. Nous vous donnons Luxembourg pour sujet d'admiration et de méditation. Cette conquête ne perdra rien de son prix en s'éloignant. Le roi revient samedi triomphant à son ordinaire; M. de Vardes l'a prévenu, il honore Paris de sa présence, et il est toujours le bon parti de la conversation. Vous savez que nous avons perdu madame de Richelieu, véritable dame d'honneur au pied de la lettre; elle est regrettée universellement : on ne sait encore qui occupera cette belle place. Je ne m'amuserai point à vous conter le remue-ménage de tous les évêques, cela blesse et fait mal au cœur. Adieu, l'aimable *scélérat :* écrivez-moi donc de temps en temps, et adressez vos lettres ici : on me les fera toujours tenir. Voilà notre très cher jaloux, plus digne que jamais d'être aimé de nous tous; j'y comprends M. de Vardes qui fait fort bien son devoir.

M. DE CORBINELLI.

J'ai attendu la fin de cette lettre pour commencer la preuve de ma tranquillité sur vos amours. Je l'ai lue tout entière, et comme je tirois mes lunettes, elle m'a demandé si c'étoit un poignard. Vous voyez par-là que l'on me veut causer des inquiétudes, et que l'on n'en prend point; vous direz l'un et l'autre peut-être avec Corneille, qu'on en a d'autant plus qu'on s'efforce davantage de les cacher. Je l'avoue, et ne me tiens qu'à mon imagination sur ce point. Peut-être si on la fondoit dans un creuset, on en tireroit plus de dix onces du mal dont je crois être guéri. Mais pourquoi guérir d'un mal agréable et causé par deux sujets si dignes? J'ai lu votre lettre du 10 avec plaisir : sur quoi je vous dirai que j'en veux toujours à la jurisprudence, et que j'en sais assez pour faire perdre le procès à tous mes amis : ce qui peut arriver à ma louange par l'ignorance palpable des tribunaux, où c'est se mettre en passe de tout perdre que de parler raison, règle, ordonnances et lois. M. de Vardes est ici plus délicieux que jamais, et joignant les perfections humaines et la sagesse de l'honnête homme à celle d'un bon chrétien. Adieu, mon ami, la jalousie me reprend. Je vous quitte en vous assurant que jamais un homme amoureux à mourir, n'a tant aimé son rival.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je hais ce rival, mais c'est de m'effacer et d'écrire si bien dans ma mauvaise lettre. Le poignard changé en lunettes me fait souvenir de cet asssassinat que vous aviez dessein de faire un soir à Rambouillet : on seroit heureux si l'on pouvoit passer sa vie avec les gens qui nous plaisent, et dont l'esprit et l'humeur nous charment. Je me souviens encore de Livry. Je me garderai bien de perdre l'espérance de vous y revoir quelque jour. Et pourquoi non ? Notre bon abbé se porte à merveille; il vous fait des compliments très sincères. Ma fille, ses belles-filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est agréable. Voilà ce qui me restoit à vous dire, Monsieur, en vous demandant pour moi ce que je demande pour les autres.

841.

De madame DE GRIGNAN *au président* DE MOULCEAU.

Le 13 juin 1684.

On m'a mandé de Languedoc que j'y avois un procès, que l'on y poursuivoit vivement M. de Grignan, et que les commissaires étoient d'étranges gens. Je les ai bien maudits, monsieur, et puis j'ai su que vous étiez un des plus importants : c'est donc *à* vous à qui j'ai donné tant de malédictions, et vous auprès de qui j'ai cherché des protections pour adoucir votre rigueur; et faire entendre la justice de ma cause. C'est à M. d'Argouges *à qui* j'ai l'obligation d'avoir appris que ce commissaire odieux, et ce M. de Moulceau, tant estimé, n'étoient qu'un. Toute la colère allumée contre le premier a disparu à ce nom, et les armes me sont tombées de la main comme de celles d'*Arcabonne* quand elle reconnoît Amadis. C'est à M. de Moulceau que j'adresse cette citation de l'opéra; vous jugez bien, monsieur, qu'en qualité de com-

missaire, je ne vous citerois que des lois. Il y en a une bien établie dans le monde, et surtout parmi les honnêtes gens, c'est de ne point les condamner sans les entendre : voilà, monsieur, en quoi consiste la grace que j'ai à vous demander. Aujourd'hui les gens de M. le prince de Conti nous demandent une terre que nous possédons depuis trois cents ans. Je sais par M. de Corbinelli que c'est un furieux titre qu'une possession de trois cents ans; nous vous demandons, monsieur, le loisir de rassembler nos preuves pour vous convaincre du peu de droit de M. le prince de Conti, et de la bonté du nôtre. Nos gens d'affaires sont ici pour un procès qui m'y arrête : dès qu'ils seront de retour ; ce qui sera dans peu, ils vous étaleront nos pancartes, et vous conviendrez que nous ne résistons à un si grand prince, que par la nécessité où l'on est de conserver un bien très légitimement acquis. Il faut sentir une grande justice de son côté, monsieur, pour ne vous pas craindre, quand il est question de M. le prince de Conti; et j'avoue que l'on ne peut se croire plus en sûreté que j'y suis, sachant ce que je sais de l'affaire, et vous connoissant comme je vous connois pour le plus juste, le plus éclairé juge, le plus estimable et le plus aimable ami du monde. Je demande pardon de cette douceur à votre dignité de commissaire, et fais ma protestation qu'elle n'est point en vue de vous corrompre, mais de rendre honneur à une vérité que je pense souvent et ne vous dis jamais; il me semble pourtant que vous devez m'entendre quelquefois par ma mère, et me donner part aux protestations qu'elle vous fait de temps en temps de vous honorer infiniment.

La comtesse DE GRIGNAN.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Ma fille a fort bien dit, mais elle a oublié de vous dire que M. d'Argouges lui a dit en ma présence qu'elle vous dit de sa part de lui donner du temps; songez donc que c'est M. d'Argouges qui vous en prie, mais n'y songez qu'en cas que la considération de cette comtesse de Grignan eût besoin de ce secours. Je vous avoue que j'ai en envie de rire, quand j'ai vu que ce commissaire où il nous renvoyoit, étoit ce cher ami que nous aimons et que nous estimons si parfaitement. Madame la duchesse d'Arpajon est nommée dame d'honneur. C'est madame de Maintenon qui a rempli cette place, cette place qu'elle avoit refusée. Le roi a dit que madame de Rochefort étoit trop jeune, et a dit à madame la dauphine que madame d'Arpajon avoit une parfaite beauté, une parfaite réputation, qu'elle étoit douce, complaisante, sûre, qu'il ne connoissoit pas par lui-même toutes ses bonnes qualités, mais par quelqu'un à qui il se fioit autant qu'à lui-même. La voilà donc transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, en état de bien marier sa fille. C'est ainsi que la Providence a rangé cette grande affaire que M. de Louvois vouloit faire retomber à mademoiselle de La Motte, M. de Créqui et la voix publique, à la duchesse de Créqui. Voilà qui est fait, et c'est l'ouvrage de madame de Maintenon, qui s'est souvenue fort agréablement de l'ancienne amitié de M. de Beuvron et de madame d'Arpajon pour elle, du temps qu'elle étoit madame Scarron.

La jeune duchesse de Ventadour est dame d'honneur de MADAME : la jeunesse n'a point fait de tort à celle-là; elle fait les délices du Palais-Royal; MONSIEUR en a parlé comme s'il étoit honoré qu'elle eût bien voulu cette place. Enfin, notre *ami* a si bien fait à force de raisonner, de conclure, d'écrire et de philosopher, que M. de Bussy perdit hier son procès tout du long. Sa fille, obligée à reconnoître le mari et l'enfant, est condamnée à donner cent francs d'aumônes. Ce procès mettra notre ami en vogue. Bussy bondit dans les nues, sa fille est forcenée dans son lit. Dieu l'a ainsi réglé de toute éternité. *Amen.*

La marquise DE SÉVIGNÉ.

842.

De madame DE SÉVIGNÉ *au marquis* DE SÉVIGNÉ *son fils.*

A Paris, ce 5 août 1684.

Il faut qu'en attendant vos lettres, je vous conte une fort jolie petite histoire. Vous avez regretté mademoiselle de....; vous avez mis au rang de vos malheurs de ne l'avoir point épousée; vos meilleures amies étoient révoltées contre votre bonheur; c'étoient madame de Lavardin et madame de La

Fayette qui vous coupoient la gorge. Une fille de qualité, bien faite, avec cent mille écus! ne faut-il pas être bien destiné à n'être jamais établi, et à finir sa vie comme un misérable, pour ne pas profiter des partis de cette conséquence, quand ils sont entre nos mains? Le marquis de.... n'a pas été si difficile, le voilà bien établi. Il faut être bien maudit pour avoir manqué cette affaire-là; voyez la vie qu'elle mène; c'est une sainte, c'est l'exemple de toutes les femmes. Il est vrai, mon très cher, jusqu'à ce que vous ayez épousé mademoiselle de Mauron, vous avez été prêt à vous pendre; vous ne pouviez mieux faire, mais attendons la fin. Toutes ces belles dispositions de sa jeunesse, qui faisoient dire à madame de La Fayette qu'elle n'en auroit pas voulu pour son fils avec un million, s'étoient heureusement tournées du côté de Dieu; c'étoit son amant, c'étoit l'objet de son amour; tout s'étoit réuni à cette unique passion. Mais comme tout est extrême dans cette créature, sa tête n'a pas pu soutenir l'excès du zèle et de l'ardente charité dont elle étoit possédée; et, pour contenter ce cœur de Madeleine, elle a voulu profiter des bons exemples, et des bonnes lectures de la vie des SS. Pères du désert, et des saintes pénitentes. Elle a voulu être le *Don Quichotte* de ces admirables histoires; elle partit, il y a quinze jours, de chez elle à quatre heures du matin avec cinq ou six pistoles, et un petit laquais; elle trouva dans le faubourg une chaise roulante, elle monte dedans, et s'en va à Rouen toute seule, assez déchirée, assez barbouillée, de crainte de quelque mauvaise rencontre; elle arrive à Rouen, elle fait son marché de s'embarquer dans un vaisseau qui va aux Indes; c'est là où Dieu l'appelle, c'est où elle veut faire pénitence; c'est où elle a vu, sur la carte, les endroits qui l'invitent à finir sa vie sous le sac et sur la cendre; c'est là où l'abbé Zozime[1] la viendra communier quand elle mourra. Elle est contente de sa résolution, elle voit bien que c'est justement cela que Dieu demande d'elle, elle renvoie le petit laquais en son pays, elle attend avec impatience que le vaisseau parte; il faut que son bon ange la console de tous les moments qui retardent son départ; elle a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille; elle dit à toute heure:

Ça courage, mon cœur, point de foiblesse humaine.

Il paroît qu'elle est exaucée, elle touche au moment bien heureux qui la sépare pour jamais de notre continent; elle suit la loi de l'évangile, elle quitte tout pour suivre Jésus-Christ. Cependant on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient point dîner; on va aux églises voisines, elle n'y est pas; on croit qu'elle viendra le soir, point de nouvelles; on commence à s'étonner, on demande à ses gens, ils ne savent rien; elle a un petit laquais avec elle, elle sera sans doute à Port-Royal-des-Champs, elle n'y est pas; où pourra-t-elle être? On court chez le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; le curé dit qu'il a quitté depuis long-temps le soin de sa conscience, et que la voyant toute pleine de pensées extraordinaires, et de désirs immodérés de la Thébaïde, comme il est homme tout simple et tout vrai, il n'a point voulu se mêler de sa conduite; on ne sait plus à qui avoir recours: un jour, deux, trois, six jours, on envoie à quelques ports de mer, et par un hasard étrange, on la trouve à Rouen sur le point de s'en aller à Dieppe, et de là au bout du monde. On la prend, on la ramène bien joliment, elle est un peu embarrassée.

J'allois, j'étois; l'amour a sur moi tant d'empire.

Une confidente déclare ses desseins; on est affligé dans la famille; on veut cacher cette folie au mari, qui n'est pas à Paris, et qui aimeroit mieux une galanterie qu'une telle équipée. La mère du mari pleura avec madame de Lavardin, qui pâme de rire, et qui dit à ma fille: Me pardonnez-vous d'avoir empêché que votre frère n'ait épousé cette *infante?* On conte aussi cette tragique histoire à madame de La Fayette, qui me l'a répétée avec plaisir, et qui me prie de vous mander si vous êtes encore bien en colère contre elle; elle soutient qu'on ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle. On n'ose en parler à mademoiselle de Grignan, son amie, qui mâchonne quelque chose d'un pèlerinage, et se jette pour avoir plus tôt fait, dans un profond silence. Que dites-vous de ce petit récit; vous a-t-il ennuyé? N'êtes-vous pas content? Adieu, mon fils;

[1] Fameux solitaire du sixième siècle, qui venoit communier tous les ans sainte Marie égyptienne, la nuit du jeudi au vendredi-saint, dans un désert sur les bords du Jourdain. (Voyez la *Vie des pères du désert.*)

M. de Schomberg marche en Allemagne avec vingt-cinq mille hommes : c'est pour faire venir plus promptement la signature de l'empereur[1]. La gazette vous dira le reste.

843.***

A mademoiselle DE SCUDÉRI.

Lundi, 11 septembre 1684.

En cent mille paroles, je ne pourrois vous dire qu'une vérité qui se réduit à vous assurer, mademoiselle, que je vous aimerai et vous adorerai toute ma vie ; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite. J'en fais souvent le sujet de mes admirations, et du bonheur que j'ai d'avoir quelque part à l'amitié et à l'estime d'une telle personne. Comme la constance est une perfection, je me réponds à moi-même que vous ne changerez point pour moi ; et j'ose me vanter que je ne serai jamais assez abandonnée de Dieu, pour n'être pas toujours tout à vous. Dans cette confiance, je pars pour Bretagne où j'ai mille affaires, je vous dis adieu, et vous embrasse de tout mon cœur : je vous demande une amitié toute des meilleures pour M. de Pelisson, vous me répondrez de ses sentiments. Je porte à mon fils vos *conversations*, je veux qu'il en soit charmé, après en avoir été charmée.

844.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Étampes, ce mercredi 13 septembre 1684.

Vous croyez bien, ma chère belle, que malgré tous vos excellents conseils, je me suis trouvée, en vous quittant, au milieu de mille épées, dont on se blesse, quelque soin qu'on prenne de les éviter. Je n'osois penser, je n'osois prononcer une parole; je trouvois partout une sensibilité si vive, que mon état n'étoit pas soutenable. J'ai vécu de régime selon vos avis : enfin, je fais tout du mieux que je puis; je me porte très bien, j'ai dormi, j'ai mangé, j'ai vaqué au *bien bon*, et me voilà. J'ai fait répéter les raisons de mon voyage, je les ai trouvées si fortes, que j'ai reconnu ce qui avoit formé ma résolution ; mais comme la douleur de vous quitter me les avoit un peu effacées, j'ai besoin encore qu'elles me servent pour soutenir votre absence avec tranquillité ; je n'en suis point encore là, je suis agitée de l'envie de vous retrouver : n'oubliez pas ce que vous m'avez dit là-dessus. Je suis ravie de songer que vous êtes à Versailles : je crois que la diversité des objets vous aura soutenue, mieux que n'ont fait, à mon égard, ceux de Chartres et d'Étampes. J'espère que votre voyage sera heureux; comment pourroit-on vous refuser? Je vous recommande votre santé : c'est une grande consolation pour moi, que de songer à ces bonnes petites joues que je vous ai laissées ; conservez-les-moi. En vérité, je n'ose appuyer sur rien, tout me fait mal ; c'est une plaisante chose à une substance qui pense, que de n'oser penser. Je remercie les beaux yeux de mademoiselle d'Alerac, des larmes qu'ils ont répandues pour moi : mais, mon Dieu ! quels remerciements n'aurois-je point aussi à vous faire de tant de tendresse, de tant de douleur? Ah ! il faut passer cela bien vite : croyez, en un mot, que mon cœur est à vous, que tout vous y cède, et vous y laisse régner souverainement.

845.

A la même.

A Amboise, ce samedi au soir 16 septembre 1684.

Je n'ai point de vos nouvelles, ma très chère, et c'est la chose du monde que je souhaite le plus présentement. Je vous ai écrit d'Étampes et d'Orléans[1] je vous envoyois l'excuse du bon abbé du

[1] Il s'agissoit d'une trève conclue à Ratisbonne, et qui fut publiée à Paris le 5 octobre suivant.

[1] La lettre écrite d'Orléans ne s'est pas retrouvée parmi les originaux.

Pile : lui seul nous étoit bon, car pour madame de Pont, dont je vous avois parlé, et qui a bien de l'esprit et du mérite, mon oncle l'abbé en eut une telle frayeur, qu'il ne vivoit plus. J'allai donc le matin la voir, elle cause en perfection ; je lui fis entendre ce qui m'empêchoit de la prier de s'embarquer avec nous ; elle l'entendit joliment, et voyant combien il falloit peu languir avec elle, j'eus peur à mon tour d'être obligée d'avoir de l'esprit, treize ou quatorze heures durant, dans mon carrosse qui est devenu bateau, et je préférai l'ennui à la contrainte. Je trouvai encore M. de Duras dans cette hôtellerie d'Orléans, il s'en va à Duras ; et nous partîmes très seuls, le bon abbé et moi, pour venir coucher à Saint-Dié, n'ayant pu gagner Blois. Nous eûmes un peu de vent contraire, et arrivâmes délicieusement au clair de la lune. Il n'y avoit point de logis, tout étoit plein de l'équipage de M. le duc : son écuyer m'entendant nommer, me donna honnêtement sa chambre ; je l'en ferai remercier par madame de La Fayette. Nous sommes partis ce matin : j'ai voulu arrêter à Blois, pour savoir si, par hasard, je n'y trouverois point une de vos lettres, il n'y en avoit point. Nous n'avons point voulu passer Amboise ; nous avons essuyé dans le bateau à cent pas de ce pont, un petit orage qui étoit assez poétique ; mais nous nous sommes tapis contre le rivage, et nous devions payer par là l'excès du beau temps d'hier au soir et d'aujourd'hui. Nous entendrons demain la messe, et nous irons à six lieues au-delà de Tours ; car je veux éviter les festins et les honnêtetés de Dangeau ; quand on a un *bien bon*, on n'est pas si portative. Hé bien, ma chère enfant, que dites-vous de ce fade récit ? Croyez-vous qu'il y ait quelqu'un de mieux instruit que vous de ce qui se passe sur la rivière de Loire ? Telle est ma destinée de ne pouvoir plus vous mander que des misères : mais vous les aimez, quand elles vous apprennent que je me porte parfaitement bien ; point de vapeurs : enfin, je vis en votre absence ; j'en suis honteuse, car je ne devrois point soutenir le véritable déplaisir que je porte avec moi, de vous avoir quittée dans un lieu où je dois être naturellement avec vous ; cela me serre le cœur, et il faut avoir bien pris sur moi-même pour entrer comme j'ai fait, dans des raisons qui m'ont chassée : tout cela s'est tourné, je ne sais comment. N'allez-vous point à Livry ? Allez-y, je vous en prie, songez-y à moi ; mais avec cette fermeté et cette philosophie qui vous font gouverner si sagement vos pensées : pour moi, je ne saurois vivre avec tant de régime : et nulle chose ne peu m'empêcher de vous voir et de vous regretter toujours, et d'être sensiblement touchée, et de votre amitié, et de la mienne. Je trouve que je perds dans ma vie un temps qui me devoit être bien précieux, j'y ai été un peu trompée ; et puis, je vous avoue que mes affaires m'ont fait peur. Ah, ma belle ! que j'aurois besoin de vous pour me réjouir, et pour soutenir mon courage ! La beauté de cette rivière fait ma principale occupation : j'ai lu toute la vie de madame de Montmorency, elle se laisse lire. Adieu, ma chère Comtesse : je veux faire mes lettres courtes, et je ne puis ; voyez de quelles bagatelles celle-ci est pleine. Envoyez faire une amitié à M. et à madame de Coulanges, et des compliments à l'hôtel de Chaulnes, s'il y en a encore un. Mon marquis m'a-t-il oubliée ? comment êtes-vous avec le coadjuteur ? et le chevalier ? et M. de Grignan ? Vraiment, vous avez bien des choses à me dire ; mais surtout de vous, et de votre santé, et de votre voyage (*de Versailles*). Je trouverai tout au moins de vos nouvelles à Angers.

---

846. †*

A la même.

A Saumur, ce lundi au soir 18 septembre 1684.

Toujours le vent contraire, ma chère bonne, depuis que je vous ai quittée ; c'est un mouvement si violent pour moi, que tout se fait à force de rames : cela m'a arrêtée un jour plus que je ne pensois, en sorte que je n'arriverai que demain à Angers, qui sera justement huit jours après mon départ : je crois que j'y trouverai mon fils. Je vous écrirai de cette bonne ville. Je verrai demain, avant que de partir, ma nièce de Bussy, dont les tourières ont aboyé sur moi, que je n'étois pas encore abordée. La beauté du pays a fait mon seul amusement : nous sommes quatorze et quinze heures, le *bien bon* et moi, dans ce carrosse, tournant même le dos à notre *cabane* qui nous amuseroit : mon car-

rosse est tourné autrement que la dernière fois. Nous attendons notre dîner comme une chose considérable dans notre journée; nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges. J'ai lu, mais j'étois distraite, et j'ai compté les ondes plutôt que de m'appliquer encore aux histoires des autres; cela reviendra, s'il plaît à Dieu. Songez, ma chère mignonne, que je vous écris à tout moment, que je vous ennuie avec confiance de l'ennuyeux récit de mon triste voyage, et que, depuis huit jours, je n'ai pu recevoir un seul mot de vous. Toutes nos journées ont été dérangées, mais j'espère recevoir demain de vos nouvelles à Angers; j'en ai une extrême envie, vous le croyez bien, ma très chère bonne, et qu'ayant été contrainte de penser sans cesse à vous, je n'ai pas manqué de repasser sur tous les sujets que j'ai de vous aimer, et d'être persuadée de votre tendresse; et qu'ainsi la mienne est toute chaude et toute renouvelée; le Providence l'a ainsi ordonné; toute société nous a manqué : il y auroit bien des choses à dire sur les plaisirs ou la contrainte qu'on en recevroit. Notre *très bien bon* est content et en parfaite santé, et moi aussi : il vous embrasse; parlez de moi à toute votre famille; et votre santé, ma chère, est-elle parfaite? Je saurai demain tout cela, et votre voyage de Versailles. Nous vous embrassons tous deux.

---

847. †

A la même.

A Angers, ce mercredi 20 septembre 1684.

J'arrivai hier à cinq heures au pont de Cé, après avoir vu le matin à Saumur ma nièce de Bussy, et entendu la messe à la bonne *Notre-Dame*. Je trouvai, sur le bord de ce pont, un carrosse à six chevaux, qui me parut être mon fils; c'étoit son carrosse et l'abbé Charrier qu'il a envoyé me recevoir, parcequ'il est un peu malade aux Rochers : cet abbé me fut agréable; il a une petite impression de Grignan par son père et par vous avoir vue, qui lui donna un prix au-dessus de tout ce qui pouvoit venir au-devant de moi : il me remit votre lettre écrite de Versailles, et je ne me contraignis point devant lui de répandre quelques larmes, tellement amères que je serois étouffée, s'il avoit fallu me contraindre : ah! ma bonne, et très aimable, que ce commencement a été bien rangé! vous affectez de paroître une véritable *Dulcinée;* ah! que vous[6] l'êtes peu! et que j'ai vu au travers de la peine que vous prenez à vous contraindre cette même douleur et cette même tendresse qui vous fit répandre tant de larmes en nous séparant. Ah! ma bonne, que mon cœur est pénétré de votre amitié! que j'en suis bien parfaitement persuadée, et que vous me fâchez, quand, même en badinant, vous dites que je devrois avoir une fille comme mademoiselle d'Alerac et que vous êtes imparfaite! Cette Alerac est aimable de me regretter comme elle fait; mais, ne me souhaitez jamais rien que vous; vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. Ah! quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés! Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai jamais douté du fond; mais vous me comblez présentement de toutes ces richesses, et je n'en suis digne que par la très parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au-delà de tout ce que je pourrois vous en dire. Vous me paroissez assez mal contente de votre voyage (*de Versailles*) et du dos de madame de Brancas; vous avez trouvez bien des portes fermées; vous avez, ce me semble, fort bien fait d'envoyer votre lettre. On mande ici que le voyage de la cour est retardé; peut-être pourrez-vous revoir M. de Louvois : enfin, Dieu conduira cela comme tout le reste. Vous savez bien comme je suis pour ce qui vous touche : vous aurez soin de me mander la suite. Je vien[5] d'ouvrir la lettre que vous écrivez à mon fils; quelle tendresse vous y faites voir pour moi! quels soins! que ne vous dois-je point, ma chère bonne? Je consens que vous lui fassiez valoir mon départ dans cette saison : mais Dieu sait si l'impossibilité et la crainte d'un désordre honteux dans mes affaires, n'en ont pas été les seules raisons. Il y a des temps dans la vie, où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience, de ne pas pousser les choses à l'extrémité. Voilà le fond et la pure vérité, et voilà ce qui a fait marcher le *bien bon*, qui est en vérité fort fatigué d'un si long voyage. J'allai hier descendre chez le saint

évêque (*Henri Arnauld*) : je vis l'abbé Arnauld, toujours très bon ami, et content de votre billet honnête. Ils me rendirent le soir la visite ; et je vis entrer, un moment après, mesdames de Vesins, de Varennes et d'Assé : la dernière vous reverra bientôt. Adieu, ma chère bonne mignonne, je vais dîner chez le saint évêque. J'aime la belle d'Alerac, dites-le-lui et parlez de moi à ceux qui sont auprès de vous, et qui s'en souviennent. Allez à Livry, et si vous y pensez à moi, comme vous me le dites en vers et en prose, croyez qu'il n'y a point de moment où je ne pense à vous, avec une tendresse vive et sensible qui durera autant que moi.

A Angers, ce jeudi 21 septembre.

Je pars, ma bonne, pour les Rochers : je ne puis monter en carrosse, sans vous dire encore un petit adieu. J'ai dîné, comme vous savez, avec ce saint prélat : sa sainteté et sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est un homme de quatre-vingt-sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend, que par l'amour de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui ; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité de l'esprit de ses frères ; c'est un prodige, je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux. J'ai été toute l'après-dînée au Roncerai et à la Visitation. Mademoiselle d'Alerac, votre demoiselle de Sennac a fait la malade et ne m'a pas voulu voir. Ces bonnes Vesins, d'Assé et Varennes ne m'ont point quittée, et m'ont fait une grande collation ; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, et le saint prélat, et l'abbé Arnauld : nous ne faisons point comme cela les honneurs de Paris. J'aurai, ma chère bonne, de vos lettres aux Rochers, et je vous écrirai ; mon Dieu, ma chère Comtesse, aimez-moi toujours !

---

848. †

De M. DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 24 septembre 1684.

Je juge, ma belle petite sœur, de votre chagrin par la joie que j'ai présentement. J'ai ma mère et le *bien bon* ; ils sont tous deux en très bonne santé, malgré la fatigue du voyage. Je comprends l'inquiétude que vous aurez pendant leur absence ; je n'entreprends pas de vous rassurer, mais vous pouvez compter que tout ce que les soins et l'application peuvent faire sera employé pour la conservation d'une vie si précieuse. Je vous pardonne de me porter envie présentement ; mais il étoit juste qu'elle partageât un peu entre nous deux les plaisirs qu'elle donne par sa présence : ne m'en haïssez pas, ma belle petite sœur, et, à mon exemple, aimez vos rivaux : c'est ce que madame de Coulanges a reconnu en moi, à ce qu'elle dit, et ce que j'ai toujours senti dans mon cœur pour vous. Mon oncle m'a donné ce matin le joli présent de ma *princesse* [1] ; nous avons été une demi-heure, l'abbé Charrier, lui et moi, à vouloir ouvrir ce petit flacon : nous avons tant fait par nos *tournées*, que nous avons fait tourner le bouchon ; il y avoit un peu de peine au commencement, mais comme nous nous relayions tous trois l'un après l'autre, il tourne présentement avec beaucoup de facilité. Ma mère nous a donné une autre manière de l'ouvrir, qu'elle a trouvée bien plus aisée qu'elle n'étoit avant que y eussions apporté nos soins, et il en arrive une grande commodité ; c'est que l'eau de la reine de Hongrie en sort toute seule, sans qu'on ait la peine de l'ouvrir. Adieu, ma très chère et très aimable petite sœur ; mille remerciements à ma divine *princesse* ; que je m'ennuie qu'elle ne soit pas encore *vicomtesse* [2], et que je serai aise quand cette métamorphose sera arrivée ! Je fais une oraison très dévote et jaculatoire à *sainte Grignan* [3], et vous embrasse de tout mon cœur.

De madame DE SÉVIGNÉ ***.

Je vous ai tant écrit, ma bonne, que je ne fais ici que vous embrasser tendrement ; je meurs d'envie

[1] Mademoiselle d'Alerac.

[2] Il étoit question en ce temps-là du mariage de mademoiselle d'Alerac avec Gaspard, vicomte de Polignac ; mais cette affaire s'étant rompue, M. de Polignac épousa Marie-Armande de Rambures en 1688, et mademoiselle d'Alerac fut mariée, en 1689, avec Henri-Emmanuel Hurault, marquis de Vibraie.

[3] Mademoiselle de Grignan l'aînée qui vouloit se faire carmelite.

de savoir de vos nouvelles; j'ai bien eu des lettres, mais pas une de vous; votre belle-sœur me prie de vous dire mille choses que vous imaginez aisément.

849.

De madame DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, mercredi 27 septembre 1684.

Enfin, ma fille, voilà trois de vos lettres. J'admire comme cela devient, quand on n'a plus d'autre consolation : c'est la vie, c'est une agitation, une occupation, c'est une nourriture; sans cela on est en foiblesse, on n'est soutenue de rien, on ne peut souffrir les autres lettres; enfin, on sent que c'est un besoin de recevoir cet entretien d'une personne si chère. Tout ce que vous me dites est si tendre et si touchant, que je serois aussi honteuse de lire vos lettres sans pleurer, que je le serai, cet hiver, de vivre sans vous. Parlons un peu de Versailles; j'ai fort bonne opinion de ce silence; je ne crois point qu'on veuille vous refuser une chose si juste dans un temps de libéralités : vous voyez que tous vos amis vous ont conseillé de faire cette tentative; quel plaisir n'auriez-vous pas si, par vos soins et vos sollicitations, vous obteniez cette petite grace! Elle ne pourroit venir plus à propos; car je crois, et cette peine se joint souvent aux autres, que vous êtes dans de terribles dérangements. Pour moi, je suis convaincue que je ne serois jamais revenue de ceux où m'auroit jeté un retardement de six mois : quand on a poussé les choses à un certain point, on ne trouve plus que des abymes; et vous êtes entrée la première dans ces raisons : elles font ma consolation, et je me les redis sans cesse.

Nous menons ici une vie assez triste; je ne crois pas cependant que plus de bruit me fût agréable. Mon fils a été chagrin de ces espèces de clous : ma belle-fille [1] n'a que des moments de gaieté, car elle est tout accablée de vapeurs; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon; elle est d'une extrême délicatesse; elle ne se promène quasi pas; elle a toujours froid, à neuf heures du soir, elle est tout éteinte, les jours sont trop longs pour elle, et le besoin qu'elle a d'être paresseuse, fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne : cela me fait un extrême plaisir. Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. Je me promène seule, mais je n'ose me livrer à l'entre-chien et loup, de peur d'éclater en cris et en pleurs; l'obscurité me seroit mauvaise dans l'état où je suis : si mon ame peut se fortifier, ce sera à la crainte de vous fâcher que je sacrifierai ce triste divertissement : présentement c'est à ma santé, et c'est encore vous qui me l'avez recommandée; mais enfin, c'est toujours vous. Il ne tient pas à moi qu'on ne sache l'amitié tendre et solide que vous avez pour moi, j'en suis convaincue, j'en suis pénétrée : il faudroit que je fusse bien injuste pour en douter : si madame de Montchevreuil a cru que ma douleur surpassoit la vôtre, c'est qu'ordinairement on n'aime point sa mère comme vous m'aimez. Pourquoi vous allez-vous blesser à l'épée de voir ma chambre ouverte? Qu'est-ce qui vous pousse dans ce pays désert? C'est bien là où vous me redemandez. Vous m'avez fait un grand plaisir de me parler de Versailles : la place de madame de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais : vous n'aurez pas oublié au moins de lui faire remonter quelques paroles par madame de Montchevreuil. Je ne veux point d'aide pour la chaise de M. de Coulanges; laissez-moi faire, je bats monnoie ici. Je suis fort aise que notre mariage n'aille plus à reculons, et que M. le coadjuteur et vous soyez toujours liés par mes deux joues; conservez-moi les vôtres, ma très aimable, conservez votre santé; ne vous fatiguez plus tant, ayez pitié de moi; j'aurois bien de la peine à soutenir plus de tristesse que je n'en ai.

La mort de madame de Cœuvres est étrange et encore plus celle du chevalier d'Humières : hélas! comme cette mort va courant partout et attrapant de tous côtés. Je me porte parfaitement bien; je fais toujours quelque scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine. Nous attendons les ca-

[1] Jeanne-Marguerite de Brehant, mariée le 8 février 1681 à Charles, marquis de Sévigné.

pucins : cette petite femme-et fait pitié, c'est un ménage qui n'est point du tout gaillard : ils vous font tous deux mille complimens. On ne me presse point de donner mon amitié ; cela déplait trop ; point d'empressement, rien qui chagrine, rien qui réveille aussi, cela est tout comme je le souhaitois. Corbinelli est trop heureux des bontés que vous avez pour lui ; je l'envie bien présentement : voilà ce que lui vaut mon amitié. Le *bien bon*, qui veut que je vous dise bien des choses pour lui, calcule tout le jour et se porte bien. Adieu, ma chère enfant ; que puis-je vous dire qui approche de ce que je sens pour vous ! On m'envoie les gazettes ; vous songez à tout, vous êtes adorable. Vous parlez de mes lettres, je voudrois que vous vissiez les traits qui sont dans les vôtres, et tout ce que vous dites en une ligne ; vous perdez beaucoup à ne les pas lire. Je vous demande un compliment à M. de Cœuvres et à madame de Monci sur son action héroïque qui met en peine pour sa santé. Vous devriez écrire joliment à M. de Lamoignon de votre part et de la mienne, sur la douleur qu'il a eue de voir mourir son ami entre ses bras.

850.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 1er octobre 1684.

Quoique ma lettre soit datée du dimanche, je l'écris aujourd'hui samedi au soir : il n'est que dix heures, tout est retiré ; c'est une heure où je suis à vous d'une manière plus particulière qu'au milieu de ce qui est ordinairement dans ma chambre : ce n'est pas que je sois contrainte, je sais me débarrasser : je me promène seule ; et quoi que vous disiez, ma très chère, je serois bien oppressée si je n'avois pas cette liberté. J'ai besoin de penser à vous avec attention, comme j'avois besoin de vous voir ; et si mes épées pouvoient un peu s'émousser et ne pas me percer, comme je vous le mandois d'Etampes, ce temps qui vous est destiné seroit nécessaire à ma santé, comme il l'est présentement au soulagement de mon cœur. Je vous disois une vérité amère, c'est que vous me quittâtes dans un état où toutes mes pensées étoient autant de pointes aiguës : je ne savois comment faire pour m'en garantir ; car on est extrêmement exposée aux coups, quand on se fait des blessures de toutes ses pensées. Mais revenons, ma fille : je vous écris donc en paix et en repos ; et quoique je sois avec vous, je sens toujours fort tristement notre séparation : c'est aujourd'hui le huitième jour que je suis ici : me voilà bien avancée. L'abbé Charrier est la seule personne avec qui je puisse parler de vous : il m'entend, je lui dis combien je vous aime ; rien ne peut tenir sa place quand il sera parti : il entre dans mes sentiments, il est surpris des vôtres, et que les distractions de Versailles et de Paris ne vous aient point encore consolée. *Vous me regrettez comme on fait la santé*, mais je ne suis pas de votre avis : vous avez mieux senti mes cinq ou six visites par jour, et la douceur de notre société, que l'on ne sent le plaisir de se bien porter : vous ne jugez pas équitablement de votre amitié. Pour moi, ma très chère, je n'ai rien sur mon cœur, il n'y a moment que je n'aie été sensible au plaisir d'être avec vous : tous mes retours de messe, tous mes retours de ville, tous mes retours de chez le *bien bon*, tout cela m'a donné de la joie : enfin, je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, j'ai coupé dans le vif, et le temps que j'ai passé heureusement avec vous n'avoit rien diminué de la vivacité de mes sentiments, cela est vrai. N'admirez-vous point où mon cœur me jette et m'égare ? Je suis toute seule, je suis tout attendrie ; cette disposition ne se rapportera point avec celle que vous aurez en recevant ma lettre ; mais il n'importe, ma chère comtesse, il faut que vous ayez cette complaisance pour moi. Est-il possible que j'aie pu tant écrire sans avoir encore dit un mot de mademoiselle de Grignan ? Je suis plus fâchée de cette fuite [1] que je n'en suis surprise : elle nous portoit tous sur ses épaules ; tous nos discours lui déplaisoient ; elle a bien se-

[1] Mademoiselle de Grignan étoit allée à Gif dans une abbaye de bénédictines, sans avoir communiqué son dessein à personne. Cette abbaye fondée dans le XIIe siècle par Maurice de Sully, évêque de Paris, n'existoit plus au moment de la révolution ; on avoit depuis long-temps interdit aux religieuses de prendre des novices ; madame de Ségur en a été la dernière abbesse. Quoique cette abbaye fût voisine de celle de Port-Royal, il paroît qu'elle ne partageoit pas les mêmes opinions.

coué le joug du père Moret[1]; mais n'en pas dire un mot au coadjuteur, cela est étrange; a-t-elle emmené *Cocole?* Qu'est devenu *Champagne?* Qui est-ce qui l'a menée?

Je crains bien que notre mariage ne se rompe par les raisons d'intérêt que vous me dites; ce ne sera jamais de mon consentement; et si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc qui ne viendra point, mademoiselle d'Alerac a bien l'air d'en être la victime et la dupe: je souhaite la santé du coadjuteur par plusieurs raisons; celle-là est la seconde. Où sont ces petits oiseaux qui s'en étoient envolés au Puy? Vous me direz la suite. Que je vous plains, ma fille, d'avoir à rebâtir votre château! quelle dépense hors de saison! Il vous arrive des sortes de malheurs qui ne sont faits que pour vous; je les sens peut-être plus encore que vous ne les sentez. Si la Providence vouloit vous récompenser, cela seroit aisé en donnant une bonne volonté à celui à qui vous avez demandé du secours. Vous m'affligez de me dire que le grand-maître (*le duc du Lude*) a une côte rompue; enfin, sa chasse s'est tournée contre lui, comme la messe de cette pauvre marquise de Cœuvres s'est tournée contre elle. Il y a dix endroits dans votre lettre qu'il faudroit envoyer à Fontevrauld, s'ils étoient mêlés avec des louanges de l'abbé Têtu. Vraiment, c'est une folie que le bien que vous dites de mes lettres: je vous le dis sincèrement, je ne comprends point quelle est votre pensée. Il est vrai que dans le bateau, ne pouvant lire de plus longues pièces, je me jetai sur cette oraison (*funèbre*); je la trouvai convenable, et je crus qu'on ne pouvoit mieux dire de madame de Richelieu; car ce n'étoit pas de M. de Turenne dont il étoit question. J'en écrivis un mot à madame de La Fayette; et l'amour-propre de l'abbé Têtu, qui ne néglige pas les petits profits, en *tourne une affaire* jusqu'à Fontevrauld. Vraiment, vous n'avez qu'à me répondre pour me faire taire: je n'en serois point étonnée, si c'étoit à votre esprit que je voulusse parler; mais c'est à votre cœur, qui me répond encore mieux. Vous finissez par une douceur peu commune et trop aimable: *je suis pour vous comme la santé;* c'est-à-dire *le plaisir des autres plaisirs.* Venez me parler de mes fagots après de telles pensées, je me connois, et vous savez que je ne m'égare point.

Voilà où je demeurai hier au soir: il est dimanche, il faut envoyer nos paquets: le soleil et le bruit ne m'ont rien ôté des sentiments que j'avois dans le silence et dans l'obscurité. Mon fils vient de partir pour Rennes; il veut être assuré que ses clous ne sont rien. Sa femme est autour de moi, entendant très bien la partie que je fais avec elle de ne la voir d'aujourd'hui. J'ai passé la matinée dans ces bois avec mon abbé Charrier; elle y va présentement, et je vais écrire: je vous assure que cela est fort commode. Elle a de très bonnes qualités, du moins je le crois; mais dans ce commencement, je ne me trouve disposée à la louer que par les négatives: elle n'est point *ceci*, elle n'est point *cela*; avec le temps je dirai peut-être, elle est *cela*. Elle vous fait mille jolis compliments: elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement, elle *n'est donc point empressée*: je n'ai que ce ton jusqu'ici: elle ne parle point breton, elle n'a point l'accent de Rennes.

J'approuve fort de ne mettre autour de mon chiffre que, *Madame de Sévigné*. Il n'en faut pas davantage: on ne me confondra point pendant ma vie, et c'est assez. Je serai fort aise d'avoir ce petit amusement[1]; M. de Coulanges songe déjà au bois doré; ainsi la dépense est bien médiocre, je n'ai pas besoin que vous m'aidiez. Mon Dieu, ma chère, qu'il fait beau! et que je vous plains de n'être point à Livry, puisque je vous ai donné ma folie pour la campagne! vous savez pourtant que je ne l'ai jamais mesurée avec le plaisir d'être avec vous: ma plus grande passion pour Livry ne portoit que deux jours en votre absence; et puisqu'une fois mademoiselle d'Alerac nous fit tous revenir le premier jour d'octobre, je ne vous quitterois pas quand vous gardez notre coadjuteur. Enfin, Dieu a disposé de ma destinée; et dans peu de jours j'aurai plus de campagne que je n'en voudrai. Je mets sur mon compte toutes vos bontés pour Corbinelli; il n'est pas de mauvaise compagnie, non plus que madame de La Fayette: joignez-vous à ces deux personnes, et jugez combien je dois être gâtée sur le bon goût: je le suis bien aussi. Je n'ai encore vu

[1] Célèbre directeur de l'Oratoire.

[1] Il s'agissoit d'une chaise de tapisserie que madame de Sévigné s'amusoit à travailler, pour en faire présent à M. de Coulanges.

ni princesse (*de Tarente*) ni Marbeuf; la princesse est en dévotion, la Marbeuf pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison; je la vis un enfant l'autre voyage; elle étoit devenue aimable, elle revenoit d'ici et de Vitré, elle est expirée en trois jours d'une vapeur de fille; on l'a toujours saignée du bras: cela peut figurer avec madame de Cœuvres. Adieu, très parfaitement aimée. Je baise le rhétoricien (*le marquis de Grignan*), que je défie, malgré sa rhétorique, de me persuader que je ne l'aime pas fort tendrement.

---

851. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 4 octobre 1684.

Je m'attendois bien, ma bonne, que vous iriez bientôt à Gif; ce voyage étoit tout naturel: j'espère aussi que vous m'en direz des nouvelles, et de l'effet de cette retraite pour le mariage, et de l'opiniâtreté de M. de Montausier à demander des choses inouies. Tout ce qui se passe à l'hôtel de Carnavalet est mon affaire plus ou moins, selon l'intérêt que vous y prenez. Vous me parlez si tendrement de la peine que vous fait toujours mon absence, qu'encore que j'en sois fort touchée, j'aime mieux sentir cette douleur que de ne point savoir la suite de votre amitié et de votre tristesse. La mienne n'est point du tout dissipée par la diversité des objets; je subsiste de mon propre fonds et de la petite famille. Mon fils doit à mon arrivée de lui avoir écarté beaucoup de mauvaise compagnie, dont il étoit accablé: j'en suis ravie, car je ne suis point docile, comme vous savez, à de certaines impertinences; et, parce que je ne suis pas assez heureuse pour rêver comme vous, je m'impatiente, et je dis des rudesses. Dieu merci! nous sommes en repos; je lis, du moins j'ai dessein de commencer un livre que madame de Vins m'a mis dans la tête, qui est *la Réformation d'Angleterre*. J'écris et je reçois des lettres, je suis quasi tous les jours occupée de vous. Je reçois vos lettres le lundi, jusqu'au mercredi j'y réponds; le vendredi j'en reçois encore, jusqu'au dimanche j'y réponds: cela m'empêche de tant sentir la distance d'un ordinaire à l'autre. Je me promène extrêmement, et parce qu'il fait le plus parfait temps du monde, et parce que je sens par avance l'horreur des jours qui viendront; ainsi je profite avec avarice de ceux que Dieu me donne. N'irez-vous point à Livry, ma bonne? Le chevalier ne sera-t-il point bien aise d'aller s'y reposer après ses eaux? Le coadjuteur est guéri: tout vous y convie: je vous défie de n'y point penser à moi. Je me porte très bien, ma chère bonne; mais vous, ne me ferez-vous point le plaisir de me dire sincèrement comme vous êtes, et si ce côté que je crains tant ne vous fait point souffrir; je vous demande cette vérité. Si vous aviez besoin d'un petit deuil, je vous en fournirois un: M. de Montmoron mourut il y a quatre jours chez lui, d'une violente apoplexie en six heures: c'est une belle ame devant Dieu: cependant il ne faut pas juger. J'ai vu la princesse qui parle de vous, qui comprend ma douleur, qui vous aime, qui m'aime, et qui prend tous les jours douze tasses de thé; elle le fait infuser comme nous, et remet encore dans la tasse plus de la moitié d'eau bouillante: elle pensa me faire vomir. Cela, dit-elle, la guérit de tous ses maux: elle m'assura que le landgrave[1] en prenoit quarante tasses tous les matins; — non, Madame, ce n'est peut-être que trente; — non, c'est quarante; il étoit mourant, cela le ressuscite à vue d'œil; — enfin, il faut avaler tout cela. Je lui dis que je me réjouissois de la santé de l'Europe, la voyant sans deuil; elle me répondit qu'elle se portoit bien, comme je pouvois le voir par son habit, mais qu'elle craignoit d'être bientôt obligée de prendre le deuil pour sa sœur l'électrice[2]; enfin je sais parfaitement les affaires d'Allemagne: elle est bonne et très aimable parmi tout cela.

Voilà une lettre pour M. de Pomponne: ma bonne, que suis aise qu'il ait cette abbaye! que cela est donné agréablement, lorsqu'il est en Normandie, ne songeant à rien! *Non ti l'invidio, no, ma piango il mio*, c'est-à-dire, ma chère bonne, n'y aura-t-il que vous qui n'obtiendrez rien, croyez-vous, ma bonne, que vos affaires ne tiennent pas une grande place dans mon cœur?

[1] Charles landgrave de Hesse-Cassel, son neveu.
[2] Charlotte de Hesse-Cassel, femme de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, électeur de l'empire. Elle mourut le 16 mars 1686.

Je crois que j'y médite plus tristement que vous; mais, ma chère bonne, profitez de votre courage qui vous fait tout soutenir, et continuez de m'aimer, si vous voulez rendre ma vie heureuse; car les peines que me donne cette amitié sont douces, tout amères qu'elles sont. Mille baise-mains à tous les Grignan qui sont auprès de vous, et à cette belle *princesse* (*mademoiselle d'Alerac*). J'écris à mon marquis, mon fils est encore à Rennes, sa femme me prie de vous assurer, etc. Envoyez la lettre à M. de Pomponne.

852.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 8 octobre 1684.

Ah, ma chère enfant! vous avez été malade! C'est un mal fort sensible que d'avoir une amygdale enflée; cela s'appelleroit une esquinancie, si on vouloit. Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer; mais la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ravage, m'empêche de rire, quand il se jette ainsi dans votre gorge. Le voyage de Gif vous a beaucoup fatiguée; vous souvient-il de celui de Lambesc avec madame de Monaco? Je crois que vous n'avez pas été si malade; mais enfin, l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard, la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours. Remettez-vous, ma fille, conservez-vous, reposez-vous, et ne vous amusez point à écrire des volumes, ni à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir; si vous vous en faisiez une loi, je me résoudrois à ne vous écrire qu'une page.

A M. le chevalier DE GRIGNAN.

Que je vous suis obligée, Monsieur, de lui avoir ôté la plume de la main! Malgré toutes ses méchantes plaisanteries, je vous conjure de l'empêcher d'écrire encore plusieurs jours, et de la soulager de ce qu'elle voudra me faire savoir, en me l'écrivant vous-même dans sa lettre : par exemple, parlez-moi un peu plus intimement de la sainte fille, de la raison qui lui a fait perdre patience; de ce que disent M. de Montausier et mademoiselle d'Alerac, et comme notre mariage se trouvera de cette retraite : vous voudrez fort bien causer avec moi sur tout cela. Je vous recommande la santé de ma fille : ne la croyez point quand elle veut se coucher bien tard, et s'éveiller bien matin, et prendre sans cesse du thé, du café : je vous assure, Monsieur, que cette vie est bien mauvaise pour un sang aussi brûlant que le sien. Souvenez-vous de l'état où nous l'avons vue; n'abusons point du retour de sa beauté; elle a un mal de côté qui trouble souvent mon repos : on ne sent point de douleur où il n'y a point de mal; faites-la souvenir de la pervenche : qu'elle ne l'abandonne pas tout-à-fait, ne fût-ce que par reconnoissance. Allez à Livry prendre du repos; et faites que je puisse m'assurer qu'étant avec elle, vous serez la force majeure qui l'empêchera de se faire du mal.

A madame DE GRIGNAN.

Ceci vous ennuie un peu, ma très chère; mais je vous dirai, *est-ce que je parle à toi?* Quand ce ne seroit que pour moi, conservez-vous : je n'ai point la force de soutenir votre absence et votre mauvaise santé. Je suis assurée que vous n'aurez plus de bonnes joues à me présenter : rien ne change tant que ces sortes de maux douloureux, et de bonnes saignées : je ne puis vous parler d'autre chose. J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles : mais si M. le chevalier n'est votre secrétaire d'ici à quelque temps, je ne vous écrirai plus. Mon fils revient aujourd'hui de Rennes : en son absence, j'ai causé avec sa femme; je l'ai trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes nos affaires du temps passé, comme une personne, et mieux que toute la Bretagne; c'est beaucoup que de n'avoir pas l'esprit *fichu*, ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. Je vous obéis mal, quand vous voulez que je sois toujours exposée; j'ai besoin d'être de certaines heures avec vous; et cette liberté, quoique triste, m'est agréable. Il est vrai que, quoi que je fasse, les jours ont ici toute leur étendue, et quelque chose encore au-delà. Pour le mois de septembre, il me semble qu'il a duré six mois, et je ne comprends point qu'il n'y ait que quinze jours que je suis ici.

853. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche 5 novembre 1684.

Non, ma chère bonne, je vous promets de ne me point effrayer de vos maux; je vous conjure de me les dire toujours comme ils sont. Vous voilà donc obligée de vous guérir de vos remèdes; cette troisième saignée fut bien cruelle, ensuite de la seconde qui l'étoit déjà, et vos médecines mal composées; car nos capucins sont ennemis du polycreste : vous avez été bien mal menée, ma pauvre bonne, de toutes les façons : je croyois que ce fût Alliot[1]; mais il y a presse à s'en vanter, car M. de Coulanges me mande de Chaulnes, où M. Céron est allé en poste pour madame de Chaulnes qui étoit très mal, que c'étoit Céron qui avoit eu l'honneur de vous traiter; qu'il vous avoit fait saigner trois fois, et que votre mal étoit fort pressant et fort violent : c'est à vous à me dire la vérité de tout cela, car je n'y connois plus rien. Vous m'avez fait passer votre mal de gorge pour une chose sans péril, et vos saignées faites après coup fort mal à propos; enfin, ma bonne, quoi qu'il en soit, consolez-vous, et guérissez-vous avec votre bonne pervenche bien verte, bien amère, bien spécifique à vos maux, et dont vous avez senti de grands effets : rafraîchissez-en cette poitrine enflammée; et si, dans cet état qui passera, vous êtes incommodée d'écrire, comme il y a bien de l'apparence, prenez sur moi comme sur celle qui vous aime le plus, sans faire tort à personne et sans façon et sans crainte de m'effrayer; faites-moi écrire par M. du Plessis[2], mettez une ligne en haut et une en bas; car il faut voir de votre écriture, et je serai ravie de penser que, toute couchée et tout à votre aise, vous causerez avec moi, et que vous ne serez point contrainte, deux heures durant, dans une posture qui tue la poitrine. Je vous serai trop obligée d'en user ainsi, et je le prendrois pour une marque de votre amitié et de votre confiance. Pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille par notre abbé Charrier; il craint de le casser, c'est ce qui nous embarrasse, car pour moi, ma bonne, je ne l'ai pris que pour vous, et si M. de Chaulnes ou M. de Caumartin, ou madame de Pomponne, vouloient vous en prêter, les Capucins le rendroient cet été, aux états, aux deux premiers au double, et je le rendrois à madame de Pomponne. J'en ai très peu; ce baume est souverain, mais ce n'est pas pour un rhumatisme, il en faudroit des quantités infinies; c'est pour en mettre huit gouttes sur une assiette chaude, et le faire entrer dans l'endroit de votre côté où vous avez mal, et le frotter doucement, jusqu'à ce qu'il soit pénétré à loisir, et puis un linge chaud dessus : ils en ont vu des miracles; ils y souffrent autant de gouttes d'essence d'urine mêlées. Voilà ce qui est pour vous, en très petit volume, comme vous voyez; vous me manderez au plus tôt si vous voulez que j'envoie ma petite bouteille, ou si vous voulez en emprunter; c'est un baume précieux, qui me le seroit infiniment s'il vous avoit guérie et que je n'ai pris que pour vous : mais, ma bonne, ne négligez point votre côté.

Vous avez écrit une parfaite lettre à ces bons Capucins, nous l'avons lue avec un grand plaisir; je leur envoie à Rennes, où ils tirent du tombeau la pauvre *petite personne*; ils seront ravis et honorés et glorieux de la recevoir, et je vous enverrai soigneusement leur réponse. Pour nos santés, ma bonne, je vous en parlerai sincèrement; la mienne est parfaite, je me promène quand il fait beau, j'évite le serein et le brouillard; mon fils le craint, et me ramène. Ma belle-fille ne sort pas, elle est dans les remèdes des capucins, c'est-à-dire des breuvages et des bains d'herbe, qui l'ont fort fatiguée sans aucun succès jusqu'ici : en sorte que nous ne sommes point en train ni en humeur de faire des promenades extravagantes. On en est tenté à Livry; et l'été, quand il fait chaud et qu'on voit une brillante lune, on aime à faire un tour : mais ici nous n'y pensons pas, nous allons entre deux soleils. Le bon abbé est un peu incommodé de sa plénitude et de ses vents : ce sont des maux auxquels il est accoutumé : les Capucins lui font prendre tous les matins de la poudre d'écrevisse, et assurent qu'il s'en trouvera fort bien : cela est long, et en attendant il souffre un peu. Pour moi, je n'ai plus de vapeurs; je crois

[1] Pierre Alliot, médecin ordinaire du roi.
[2] Le gouverneur du marquis de Grignan.

qu'elles ne venoient que parce que j'en faisois cas : comme elles savent que je les méprise, elles sont allées effrayer quelques sottes : voilà, ma bonne, la *vraie* vérité de l'état où nous sommes. Celui où vous me représentez mademoiselle d'Alerac est trop charmant, c'est une petite pointe de vin qui *rousille* et réjouit toute mon ame : il ne faut pas s'étonner si elle en a eu une présentement; on la sent quelquefois si peu, que c'est comme si on n'en avoit pas. Je suis persuadée que M. de Polignac en a deux à proportion par la reconnoissance qui se joint à son amour. Il me paroît que les articles se règlent mieux à Paris que chez M. de Montausier : c'est là que les difficultés se doivent aplanir; mais ce que je ne comprends pas, c'est la première apparition de M. de Polignac; que vouloit-il dire avec son sérieux, avec sa visite courte et cérémonieuse? Devoit-elle être de cette froideur? Ne falloit-il point expliquer avec grace et chaleur cette longue absence, ce long silence? Et comment, après avoir si mal commencé, peut-on finir si joliment? Vous me faites de toute cette scène une peinture charmante, dont je vous remercie, car vous savez l'intérêt que j'y prends. Est-il allé à Dunkerque? et où est cette belle Diane? Le bon abbé remercie M. du Plessis de l'honneur qu'il a fait à son canal; cela lui paroît un coup de partie pour cette pièce d'eau; c'est comme une exécution vigoureuse dans les justices qui ne sont pas bien établies : après cela on n'en doute plus : aussi, après cette espèce de naufrage, la sécheresse, la bourbe, les grenouilles feront tout ce qu'il leur plaira; nous serons toujours un canal où M. du Plessis a pensé se noyer. Nous avons eu ici une St-Hubert triste et détestable; mais il ne faut pas juger ici du temps que vous avez là-bas : vous avez chaud à Livry, vous êtes en été : la Saint-Hubert aura peut-être été merveilleuse à Fontainebleau, et nous avons des pluies et des brouillards : nous avons pourtant eu de beaux jours; il faut prendre le temps comme il vient, car nous ne sommes pas les plus forts. Il me prit hier une folie de craindre le feu à l'hôtel du Carnavalet, c'est peut-être une inspiration; ma bonne, redoublez vos ordres qu'on n'aille point à la cave aux fagots, comme on y va toujours avec une chandelle sans lanterne, et qu'on prenne garde en haut au voisinage du grenier au foin : vos gens n'y perdroient rien, et nous en serions ruinés. Voilà une jolie fin de lettre et bien spirituelle; mais elle ne sera peut-être pas inutile, *Clairotte* et *Lépine* sont sages. Ma bonne, je vous demande en vérité pardon de cette prévoyance, mais quand les jours ont *vingt-quatre heures*, et qu'on n'a pas beaucoup d'affaires, on pense à tout. Je suis très fâchée que le rhumatisme du chevalier *ouvre* de si bonne heure; Vichi ne lui a pas réussi cette année : je souhaite que nos Capucins fassent mieux; faites-lui mes amitiés, je vous en prie. Je vous crois à Paris, et bien près d'être à Fontainebleau : mais, ma bonne, irez-vous en un jour? Ayez pitié de vous, songez à ne pas augmenter vos maux, cela est préférable à tout. Il n'y a nulle affaire et nulle raison qui vous doive obliger à vous hasarder : ma chère bonne, c'est bien véritablement ma santé et ma vie que je vous recommande : c'est une étrange amertume à digérer ici que la crainte de vous voir dangereusement malade : il n'y a pas le moyen de soutenir cette pensée jour et nuit, ayez donc pitié de moi.

Hélas! que pensez-vous que m'ait fait cette mort de madame de Luynes[1]? C'est une tristesse dont on ne peut se défendre : et que faut-il donc pour ne point mourir? Jeune, belle, reposée, toute tranquille et tout en paix, elle avoit payé le tribut de l'humanité l'année passée par une grande maladie, et la voilà morte un an après; c'est un étrange point de méditation. M. de Chaulnes en est affligé, dites-lui quelque chose : madame de Chaulnes a été bien mal; ils ont tant d'amitié pour moi et pour vous, ne les négligez pas. Adieu, ma chère bonne, je ne vous puis dire assez combien je vous aime; allez-vous si tôt ne plus aimer madame de Coulanges, après avoir tant bu ensemble à Clichy et à Livry? La d'Escars me parle d'une cordelière dans ma chaise de tapisserie; ma bonne, vous n'avez qu'à ordonner, tout me plaira, j'en attends les deux bras, cela me divertira. Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est charmée de vous et de votre esprit. Le *bien breton* vous salue tendrement. Mon fils et sa femme vous font beaucoup d'amitiés et de compliments; j'écris à mon marquis, mais il me semble que vous devez être à Fontainebleau.

[1] Anne de Rohan, morte le 29 octobre, âgée de quarante-quatre ans.

854. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 novembre 1684.

J'ai envie, ma chère bonne, de commencer à vous répondre par la lettre que m'a écrite le maréchal d'Estrades; il me conte si bonnement et si naïvement toutes les questions que vous lui avez faites sur mon sujet, et je vois si bien tout l'intérêt que votre amitié vous fait prendre à la vie que je fais ici, que je n'ai pu lire sans pleurer la lettre de ce bon homme : mais, ma chère bonne, quand je suis venue à l'endroit où vous avez pleuré vous-même en apprenant le sensible souvenir que j'ai toujours de votre aimable personne, et de notre séparation, j'ai redoublé mes soupirs et mes sanglots : ma chère bonne, je vous en demande pardon, cela est passé; mais je n'étois point en garde contre ce récit tout naïf que m'a fait ce bon homme, il m'a prise au dépourvu, et je n'ai pas eu le loisir de me préparer. Voilà, ma chère enfant, une relation toute naturelle de ce qui m'est arrivé de plus considérable depuis que je vous ai écrit : mais il s'est passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sensible, si naturel, si vrai et si vif, que je n'ai pu vous le cacher : aussi bien, ma bonne, il me semble que vous êtes assez comme moi, et que nous mettons au premier rang les choses qui nous regardent, et le reste vient après pour arrondir la dépêche. Vous dites que je ne suis point avec vous, ma bonne; et pourquoi? hélas! qu'il me seroit aisé de vous le dire! si je voulois salir mes lettres des raisons qui m'obligent à cette séparation, des misères de ce pays, de ce qu'on m'y doit, de la manière dont on me paye, de ce que je dois ailleurs, et de quelle façon je me serois laissé surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avois pris, avec une peine infinie, cette résolution. Vous savez que depuis deux ans je la diffère avec plaisir, sans y balancer : mais, ma chère bonne, il y a des extrémités où l'on romproit tout, si l'on vouloit se roidir contre la nécessité; je ne puis plus hasarder ces sortes de conduites *hasardeuses* : le bien que je possède n'est plus à moi; il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie : voilà ce qui m'a arrachée, ma bonne, d'entre vos bras pour quelque temps; vous savez avec quelles douleurs! je vous en cache les suites, parceque je veux me bien porter, et que je tâche de me les cacher à moi-même : mais cette espérance dont je vous ai parlé me soutient, et me persuade qu'enfin je vous reverrai; et c'est cette pensée qui me fait vivre. Je suis ici avec mon fils, qui est ravi de m'y voir manger une partie de ce qu'il me doit; cela me fait un sommeil salutaire, et souffrir la perte de tout ce que ses fermiers me doivent, et dont apparemment je n'aurai jamais rien. Je crois, ma chère bonne, que vous entrez dans ces vérités qui finiront, et qui me feront retrouver comme j'ai accoutumé d'être : je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur, que l'on soulage en causant avec une *bonne*, dont la tendresse est sans exemple. J'ai quasi envie de ne vous rien dire sur ma santé; elle est dans la perfection, et j'aime M. de Coulanges plus que ma vie, de vous avoir montré ma lettre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations; le style qu'on a en lui écrivant ressemble à la joie et à la santé. Ce que vous mandoit mon fils des capucins étoit pour vous mettre l'esprit en repos, en cas d'alarme; mais cette alarme est encore dans l'avenir et entre les mains de la Providence; car jusqu'ici toutes nos machines n'ont rien de détraqué : la vôtre, ma bonne, n'a pas été si bien réglée : vous avez été considérablement malade, et si j'en avois eu autant, vous n'auriez pas cru si simplement ce que je vous aurois mandé, que j'ai cru ce que vous m'avez écrit.

Le temps continue d'être détestable, les postillons se noient; il ne faut plus penser à recevoir régulièrement les lettres; attendez-les en repos, comme je fais; il n'y avoit pas un grand chapitre à faire de Fouesnel, c'est un triste voyage tout uni; j'en disois un mot au petit Coulanges : je trouve que votre amitié avec sa femme continue fort joliment, il n'en faut pas davantage; son mari est trop joli et trop aimable, il nous écrit des lettres charmantes. Il vous a mise dans la folie de la *Cuverdan*; mais nous ne savons si c'est une vérité ou une vision, car il dit qu'elle est fille de *Caput*, lequel *Caput* étoit une folie de son enfance, dont il étoit grippé au point qu'on lui en donna le fouet étant petit, parcequ'on craignoit qu'il n'en devînt fou avec madame

que n'ouvriez-vous notre lettre à M. de Grignan? Mon fils l'a commencée tout de suite après vous avoir écrit; je vins ensuite, en fort bonne santé; nous lui disions beaucoup d'amitiés, et nous lui en parlions encore davantage. Je suis ravie que vous aimiez mon portrait, mettez-le donc en son jour, et regardez quelquefois une mère qui vous *adore*, c'est-à-dire, qui vous aime infiniment et au-dessus de toutes les paroles. Je plains le chevalier, et l'embrasse; je lui recommande sa santé et la vôtre. Les tableaux du *bien bon* ne sont pas toujours à leur place, ils parent la chambre. Il vous mande que, s'il y a de la fumée, vous ouvriez de deux doigts seulement la fenêtre près de la porte comme il faisoit; sans cela vous serez incommodés.

Bonjour, mon marquis, belle d'Alerac, recevez toutes nos amitiés; vous avez fait très sagement de ne pas empêcher *Gautier* d'entrer chez Bagnols; on se corrige quelquefois. Madame de Marbeuf est arrivée, elle est tout-à-fait bonne femme: mais, ma bonne, ne croyez pas que je ne m'en passasse fort bien. La liberté m'est plus agréable que cette sorte de compagnie: je la mettrai à mon point; il faut avoir des heures à soi; elle vous fait mille et mille compliments; en voilà beaucoup, répondez-y en deux lignes dans ma lettre, et plus de *Cuverdau*.

On lit à la suscription:

Pour ma très aimable bonne.

Et plus bas: Je suis fâchée de la peine que vous avez d'écrire le dessus de vos paquets; cependant, cela fait respirer d'abord.

855.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 novembre 1684.

Tant pis pour vous, ma fille, si vous ne relisez pas vos lettres; c'est un plaisir que votre paresse vous ôte, et ce n'est pas le moindre mal qu'elle puisse vous faire; pour moi, je les lis et les relis, j'en fais toute ma joie, toute ma tristesse, toute mon occupation: enfin, vous êtes le centre de tout et la cause de tout. Je commence par vous: est-il possible qu'en parlant au roi, vous ayez été une personne toute hors de vous; ne voyant plus, comme vous dites, que la majesté, et abandonnée de toutes vos pensées? je ne puis croire que ma fille bien-aimée, et toujours toute pleine d'esprit, et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état. Il est question enfin d'obtenir: je vous avoue que par ce que vous a dit Sa Majesté qu'elle vouloit faire quelque chose pour M. de Grignan, je n'ai point entendu qu'elle voulût avoir égard à l'excessive dépense que M. de Grignan a faite en dernier lieu; mais cette réponse du roi m'a paru comme s'il vous avoit dit: *Madame, cette gratification que vous demandez est peu de chose; je veux faire quelque chose de plus pour Grignan*; et j'ai entendu cela tout droit comme une manière d'assurance de votre survivance, qu'il sait bien qui est une affaire capitale pour votre maison. Je n'ai donc plus pensé au petit présent, et je vous ai mandé ce que vous aurez vu dans ma dernière lettre. C'est à vous, ma très chère, à me redresser, et je vous en prie; car je n'aime point à penser de travers sur votre sujet.

Madame de La Fayette m'a mandé que vous étiez belle comme un ange à Versailles, que vous avez parlé au roi, et qu'on croit que vous demandez une pension pour votre mari. Je lui répondrai négligemment que je crois que c'est pour supplier Sa Majesté de considérer les dépenses infinies que M. de Grignan a été obligé de faire sur cette côte de Provence, et voilà tout.

Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier et de sa belle-mère; elle ne doit pas être une Phèdre pour lui. Si vous aviez relu cet endroit, vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant: il y a quelque chose de l'histoire de *Joconde*, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre, est une chose admirable. La conduite de Madame d'Aumont est fort bonne et fort aisée: elle doit fermer la bouche à tout le monde, et rassurer M. d'Aumont. Voilà de grandes affaires en Savoie. Je ne puis croire que le roi n'ait point pitié de madame de Bade, quand elle lui représentera l'âge de sa mère, qu'elle laisse abandonnée de tous ses enfants; je ne croirai point qu'elle parte que sa mère ne soit partie; il est vrai que cette bonne mère est si furieuse, qu'on ne sauroit s'ima-

giner qu'elle ne soit pas toujours à la fleur de son âge. Madame la princesse de Tarente la recevra à Vitré. Pour madame de Marbeuf, elle est de ses anciennes connoissances; elle a été des hivers entiers à souper et jouer à l'hôtel de Soissons : vous pouvez penser comme cela se renouvellera à Rennes. J'ai conté à mon fils ce combat du chevalier de Soissons : nous ne pensions pas que les yeux d'une grand'mère pussent faire encore de tels ravages. Je ne songe point à vous parler de la levée du siége de Bude : cette petite nouvelle dans l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler. Je crois que madame la dauphine prendra le soin d'en être fâchée : son frère s'est tellement exposé, et a si bien fait à ce siége, qu'il est douloureux qu'un tel électeur soit contraint de s'en retourner.

Notre *bien bon* est enrhumé de ces gros rhumes que vous connoissez; il est dans sa petite alcôve, nous le conservons mieux qu'à Paris. Pour ma belle-fille, elle a fait tous les remèdes chauds et violents des capucins, sans en être seulement émue. Quand il fait beau, comme il a fait depuis trois jours, je sors à deux heures, et je vais me promener *quanto va;* je ne m'arrête point, je passe et repasse devant des ouvriers qui coupent du bois, et représentent au naturel ces tableaux de l'hiver : je ne m'amuse point à les contempler; et quand j'ai pris toute la beauté du soleil en marchant toujours, je rentre dans ma chambre, et je laisse l'entre-chien et loup pour les personnes qui sont grossières : car pour moi, qui suis devenue une demoiselle pour vous plaire, voilà comme j'en use et en userai, et souvent même je ne sortirai point. La chaise de Coulanges, des livres que mon fils lit en perfection, et quelques conversations, feront tout le partage de mon hiver, et le sujet de votre attention, c'est-à-dire de votre satisfaction; car je suis vos ordonnances en tout et partout. Mon fils entend raison sur le mercredi : en vérité nous serions bien tristes sans lui, et lui sans nous; mais il fait si bien, qu'il y a quasi toujours un jeu d'hombre dans ma chambre; et quand il n'a plus de voisins, il revient à la lecture et aux discours sur la lecture; vous savez ce que c'est aux Rochers. Nous avons lu des livres in-folio en douze jours, celui de M. Nicole nous a occupés; la vie des pères du désert, la réformation d'Angleterre; enfin quand on est assez heureux pour aimer cet amusement, on n'en manque jamais.

856.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 29 novembre 1684.

Je vous vois, je vous plains, vous avez envie de m'écrire, vous avez bien des choses à me dire; mais madame de Lavardin, qui ne s'en soucie point du tout, dîne à dix heures pour ne point vous manquer; puis madame de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh! pour celui-là, il devoit vous faire oublier votre écriture et votre écritoire; enfin, voilà l'heure qui presse; *tout est perdu si je n'écris point à ma mère;* et vous avez raison, mon enfant, il faut que nécessairement j'en reçoive peu ou prou, comme on dit; il faut que je voie pied ou aile de ma chère fille; et nul ordinaire ne se peut passer sans qu'elle me donne cette consolation : c'est ma vie, c'est manger, c'est respirer; mais ce qu'il faut faire, quand vous êtes attrapée comme samedi, c'est ce que vous avez dit : écrivez deux pages, et, sans finir, envoyez-les-moi, et achevez le reste à loisir : j'entendrai fort bien cette manière de précipitation; et je vous prie même, ma très chère, de ne point vous suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies; songez que je cause, et que je ne suis point du tout accablée de visites; j'ai tout le temps qu'il me faut, et au-delà, et c'est par pitié de vous que je les finis; car si j'en avois autant de moi, je ne les finirois point : laissez-moi donc discourir tant que je voudrai, et ne vous amusez point à parcourir les articles; parlez-moi de vous, de vos affaires, de ce que vous dites à ceux que vous aimez; tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne; et c'est justement cela qui me touche, et qui fait ma curiosité et mon attention. Vous avez à me redresser sur Versailles : ne souffrez point que je sois de travers sur votre sujet. Madame de La Fayette vous en parle-t-elle! Dites moi aussi ce qu'est devenue cette *Guadiana;* il me semble qu'elle est longtemps sans reparoître. Vous me faites un grand plaisir d'avoir chassé la princesse *Olympie* de l'hôtel de Carnavalet, je n'aime point cette personne; j'aime bien mieux une bonne petite prestance, qui

est toute propre à représenter *la duchesse* de Grignan : c'est ainsi que Coulanges vous nomme dans ses lettres, tout sérieusement, sans hésiter, ni sans dire quelle mouche l'a piqué ; j'en ai ri, et je voudrois que cette folie vous portât bonheur. Il est enragé après cette pauvre *Cuverdan*, c'est une furie, et c'est une injustice dont il rendra compte à Dieu ; car cette pauvre femme dit mille biens de lui ; et, tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments : le voilà qui rit et se moque de moi ; je n'en suis point la dupe, point du tout ; je ne suis point aveuglée, point du tout ; mais je trouve que chacun a ses défauts ; et que celui qu'elle a n'est qu'une incommodité en comparaison de ceux qui ont les parties nobles attaquées : cependant je suis une friponne, et je pâme de rire des folies et des visions de Coulanges ; mais je n'y réponds point, parce que je craindrois qu'un crapaud ne me vînt sauver sur le visage, pour me punir de mon ingratitude. Je n'ai jamais vu des soins et des amitiés comme ceux de M. et de madame de Coulanges pour moi, c'est le parfait ménage à mon égard ; leurs lettres sont agréables d'une manière fort différente. Je fus hier dîner chez la princesse ; j'y laissai la bonne Marbeuf ; voici comme votre mère étoit habillée, une bonne robe de chambre bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie, et cette jupe violente, or et argent, que j'appelois sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées ; j'étois, en vérité, fort bien ; je trouvai la princesse tout comme moi, cela me rassura sur l'oripeau. Dites-moi un mot de vos habits ; car il faut fixer ses pensées et donner des images. Nous causâmes fort des nouvelles présentes. La princesse de Bade vient par Angers, dont elle est ravie, elle a un cuisinier admirable, mais elle est bien aise de ne le pas mettre en œuvre dans de grandes occasions. Vous me demandiez l'autre jour des nouvelles de quelqu'un : je vous en demande de Corbinelli ; il y a plus de quinze jours que je n'ai vu de son écriture, il y avoit plus de trois semaines que je n'en avois vu auparavant : il abuse de la liberté d'être irrégulier : son neveu revient-il ? Je lui ai conseillé de le mander. Vous pouviez, sans aucun scrupule, lire la lettre de madame de Vins ; je crois fort aisément que vous ne l'avez point lue, elle me devoit une réponse, et dit que ne vous ayant point vue, et n'ayant rien à me dire de vous, elle ne trouvoit pas qu'elle dût m'écrire pour ne me parler que d'elle : quand vous lui écrirez, faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pomponne : je suis en peine de la maladie de M. le dauphin ; le chevalier mande qu'il se porte mieux. Adieu, ma très chère et très aimable, je ne puis me représenter d'amitié au delà de celle que je sens pour vous ; ce sont des *terres inconnues*.

857.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 13 décembre 1684.

On a beau m'assurer qu'il n'y eut hier justement que trois mois, qu'en vous disant adieu, je répandis tant de larmes amères ; non, ma chère Comtesse, je ne le croirai jamais : je vous le dis sérieusement, je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation ; tout est renversé dans ma tête, je ne sais plus où j'en suis.

Douze mille francs du roi eussent été fort bons pour passer l'hiver avec vous ; mais ce placet avoit reçu quelque difficulté : il a fallu trouver sur soi cette partie casuelle, et c'est ce qui se fait en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils, et réservant tout mon revenu pour le paiement de mes dettes : ce sommeil m'étoit d'autant plus nécessaire que je n'avois pas d'autre ressource ; mais il en coûte cher à mon cœur, et plus cher que je ne puis vous le dire.

Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paroître à Versailles toute fraîche, toute pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étois curieuse de son nom, et que je m'attendois à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour : je trouve tout d'un coup que c'est une rivière[1], qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante

[1] La rivière d'Eure dont une partie fut prise environ à dix lieues au-delà de Chartres (à Pontgoin), pour la faire passer à travers les terres par un aque-

mille hommes; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que madame de Maintenon fait au roi, de la chose du monde qu'il souhaite le plus. Je ne connoissois point le nom de cette rivière; mais quoiqu'il ne soit pas fameux, ceux qui sont sur ses bords ne laisseront pas d'être étonnés de son absence : ce n'est point ce qu'on a accoutumé de craindre dans un tel voisinage ; et les géographes seront aussi embarrassés que ceux qui n'eussent point trouvé le mont Pélion et le mont Ossa, quand Mercure les eut dérangés : cette considération l'obligea, comme vous savez, à les remettre en place ; mais Sa Majesté n'aura pas tant de complaisance pour ces messieurs.

Il me paroît que M. de Montausier ne ménagera guère la maison de Polignac, de faire rompre par son opiniâtreté un mariage si engagé et si assorti. M. de La Garde m'en écrivit l'autre jour, dans votre sentiment, trouvant fort mal de traiter ainsi des gens de cette qualité, et d'un si grand mérite à l'égard de mademoiselle d'Alerac et de M. de Grignan : je suis assurée que bien des gens seront de cet avis. Si vous trouvez madame de Lavardin, vous ferez bien de continuer à lui parler confidemment de cette affaire. Quant à moi, qui ne vois dans l'avenir aucun due pour consoler mademoiselle d'Alerac de ce qu'elle perd, je pense que son bien ne tentera personne, et que l'espérance de celui de sa sœur n'est qu'une vision et une chimère, qu'on fera servir à la détourner d'une alliance si convenable et si belle. Vous croyez bien, après cela, que les grands partis ne voudront pas risquer la même destinée : le refus sera sûr, et le sujet du refus extrêmement incertain, et tout-à-fait dans les idées de Platon. On se persuade aisément que la crainte de ne point voir cette jolie fille établie ne touche guère M. de Montausier (*oncle de mademoiselle d'Alerac*), et qu'il envisage sans horreur tout ce qui en peut arriver : mais je vous avoue que j'en serois affligée, et que je prends un véritable intérêt à cette dernière scène. Vous m'apprenez toujours des morts qui me surprennent ; ce grand Simiane, il étoit bien sujet à la gravelle ; il en est guéri, tout cela va bien vite. Vous apostrophez l'ame de mon pauvre père, pour vous faire raison de la patience de quelques courtisans; Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère si opposé ! Vous vous fatiguez à m'écrire et à répondre à tout : ah, mon Dieu ! laissez-moi dire, je n'ai que cela à faire. Vous vous moquez de la sainte liberté établie entre Corbinelli et moi : cela est très-bon ; notre amitié n'en est ni moins vraie ni moins solide : je ne dis pas que vous ne m'écriviez point ; je dis qu'il ne faut point vous accabler. Par exemple, je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami, je ne l'en aime pas moins : il me conte des fagots forts jolis, je lui en rendrai samedi, et je prends sur lui avec confiance. Dites-moi le sentiment du chevalier sur Polignac ; plût à Dieu que nos pensées fussent les mêmes! Je vois votre habit de Versailles, mais à Paris, faites-moi voir ma fille : je la prie d'aller, quand elle pourra, chez la pauvre duchesse de Chaulnes, qui est un peu sur le côté, de son mal d'estomac. Il a fait un temps assez beau depuis deux jours ; nous en jouissons, mais en courant : je défie le rhumatisme de m'attraper; j'aime le temps bas : mais quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer. J'approuve assez la petite dame entre deux Capucins. Adieu, je vous embrasse de toute la véritable tendresse de mon cœur.

858.

A la même.

Aux Rochers, vendredi 15 décembre 1684.

Voilà le petit *Beaulieu*[1] qui s'en va faire l'entendu cet hiver à Versailles : il est bien heureux, il vous verra dans six jours, cette pensée réveille mes douleurs, et me touche sensiblement. Il vous porte les trois actes que vous avez vus, et qui sont con-

duc à Maintenon, et de là être conduite à Versailles. Ce fut la guerre de 1688 qui, jointe aux maladies causées par le remuement des terres, fit discontinuer les travaux du camp de Maintenon. Ce projet était gigantesque. L'aqueduc de Maintenon devait avoir plus de seize cents arcades, dont quelques-unes devoient être deux fois plus élevées que les tours de Notre-Dame de Paris. Ce qui est resté de ces aqueducs fait au château de Maintenon une fort belle décoration.

[1] Ancien valet-de-chambre de madame de Sévigné.

formes au modèle que M. d'Ormesson m'a envoyé. Si vous voulez les revoir très bien signés de mon fils, vous pouvez ouvrir les paquets et les recacheter, pour les donner à *Beaulieu*, avec mes lettres, qu'il aura soin de rendre à leur adresse. Votre frère a fait cette signature de fort bon cœur et de bonne grace ; il n'a rien pris des manières du pays : il a été ravi de revoir cette promesse de vingt-quatre mille francs, qui est une dette que le *bien bon* a sur moi, et à quoi mon fils s'étoit obligé, pour vous dédommager : il en a toujours eu le dessein, et il se trouve trop heureux que l'abbé lui rende cette promesse, et qu'il vous ait fait un autre présent d'un effet, dont à peine mon fils avoit connoissance, quoique ce fût de son propre bien, et dont, par conséquent, la privation ne lui sera jamais sensible. Il en a remercié le bon abbé, comme on remercie un bon père, qui a couronné toutes ses œuvres par avoir fait son mariage, comprenant fort bien que sans cela il étoit absolument rompu. On redresse les esprits à force de causer et de faire entendre la raison. Enfin, voilà qui est fait, et il ne se peut rien de mieux, ni pour vous, ni pour le repos de ma vie, et cela passe jusqu'après moi, où je ne vois et ne laisse que la paix entre mes enfants et entre mes amis intimes : c'est où j'en voulois venir, et je n'ai pas perdu mon voyage.

Je vous envoie aussi ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume tranquille ; je ne pus jamais l'avoir entière, les Capucins n'en ont plus : c'est avec ce baume qu'ils ont tiré la *petite personne* des douleurs de la néphrétique. Ils vous prient de vous en frotter le côté, c'est-à-dire, dix ou douze gouttes avec autant d'esprit d'urine, il faut que cela soit chaud, et qu'il pénètre et s'insinue dans le mal : ils prétendent que cela est divin, comme pour le grand mal de gorge. Je voudrois de tout mon cœur que vous n'en eussiez point de besoin : mais n'étant pas assez heureuse pour l'espérer, je vous conjure d'en essayer. Votre santé me trouble souvent ; je suis impatiente de savoir comme cette colique sans colique s'est passée : parlez-moi de vous le plus souvent que vous pourrez. Je vous conseille de laisser là les étrennes ; cela est bon, quand on est ensemble, pour en rire : je pleurerois bien, si je voulois, ma chère bonne, en songeant que nous n'y sommes pas.

859.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 27 décembre 1684.

Sans savoir vos définitions, ni vos preuves sur l'amitié, je suis persuadée que je les trouve naturellement en moi : ainsi je n'ai pas balancé à donner ce baume si précieux à la meilleure partie d'un tout, dont je ne suis que la moindre. Si j'étois dans le cas de prévoir qu'il pourroit m'être nécessaire, cela seroit encore mieux ; mais j'avoue bonnement que je n'ai plus aucune néphrétique, et que je n'en ai jamais eu qui méritât un si grand remède ; gardez-le donc bien soigneusement. Je comprends l'émotion que le petit *Beaulieu* vous a causée ; cela est naturel ; j'ai bien passé par ces sortes de surprises. Il vous a conté ma sagesse, il est vrai que je ne me jette point dans les folies d'autrefois : insensiblement il vient un temps qu'on se conserve un peu davantage. Il fait un soleil charmant : on se promène comme dans les beaux jours de l'automne. J'ai bien pensé à vous à cette nuit de Noël ; je vous voyois *aux Bleues*, pendant qu'avec une extrême tranquillité nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout-à-fait tourné du côté de la dévotion : il est savant, il lit souvent des livres saints, il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri de ces sortes de pensées chrétiennes ; la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler en cet état. Sa femme entre dans ses sentimens : je suis la plus méchante, mais pas assez pour être de contrebande. Il a lu avec plaisir l'endroit où vous paroissez contente de lui : vous dites toujours tout ce qui peut se dire de mieux ; et vous êtes si aimable, que je ne puis trop sentir la douleur d'être éloignée de vous : ce que nous envisageons encore, nous fait peur ; vous croyez bien que cette peine n'est pas moindre pour moi que pour vous : mais il faut que je trouve du courage ; un séjour trop court me seroit inutile, ce seroit toujours à recommencer, il faut avaler toute la médecine. Voici ce qui me tient lieu de vos douze mille francs ; c'est qu'étant ici où je ne dépense rien, et mon fils se trouvant trop heureux

de me payer de cette sorte; j'envoie à Paris mon revenu; sans cela qu'aurois-je fait? Vous ne comprenez que trop bien ce que je vous dis; mais j'y ai pensé mille fois. Qu'auriez-vous fait vous-même sans le secours que vous avez eu? Vous devez être assez près de votre compte présentement; on est bientôt venu de Lyon à Paris par le temps qu'il fait. Le retour de M. de Grignan doit finir la destinée de mademoiselle d'Alerac : il n'a tenu qu'à elle, ce me semble, de couper l'herbe sous le pied de mademoiselle de La Valette : ce Laurière n'étoit-il pas proposé par madame d'Usez? J'approuve bien de supprimer les étrennes, c'est de l'argent jeté; celles que vous me donnerez, ma chère comtesse, sont inestimables, et viennent d'un cœur qu'on ne peut trop aimer, ni admirer. Je suis si persuadée de la sincérité de vos souhaits pour ma santé et pour ma vie, que je ménage l'une et l'autre comme un bien qui est à vous, et que je ne puis altérer sans vous faire une injure : il y a bien peu de gens dans le monde de qui une mère puisse avoir cette permission : vous voyez donc, ma chère enfant, que vous ne perdez rien de vos héroïques et tendres sentiments. Il vous faudroit vraiment cent mille écus, comme au comte de Fiesque[1] : mais ce ne seroit pas encore assez. Je mandois l'autre jour, que je plaindrois plus le comte de Fiesque quand il les auroit, que je ne le plains quand il est à pied enveloppé dans son honnête pauvreté. Vous me dites une étrange aventure de Termes; la vie de cet homme est une extraordinaire chose : on me mande pourtant que le roi n'a pas trouvé bon qu'on ait répandu ce bruit. Je vous prie de voir quelquefois cette duchesse de Chaulnes : comme elle n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la ferveur d'une novice, et me mande qu'elle ne cherche que les gens avec qui elle peut parler de moi; qu'elle alloit chez madame de La Fayette, et qu'elle vous verroit au retour de Versailles; enfin, j'ai fait aimer une ame qui n'avoit pas dessein d'aimer. Je remarque comme vous voulez que ce soit toujours pour votre fils que tout se fasse, ne pensant point à vous; et moi, dans tout ce que je fais, je ne vois que vous; et j'aime parfaitement l'avance de beaucoup d'années que j'ai sur vous, comme une assurance que, selon les règles de la nature, je conserverai mon rang : il m'est doux de penser que je ne vivrai jamais sans vous.

Je suis contente des papiers que je vous ai envoyés; vous pouvez les ouvrir tous sans scrupule : il ne me paroît pas que vous ayez jamais rien à démêler avec votre frère, il aime la paix, il est chrétien, et vous lui faites justice, quand vous trouvez que vous avez lieu d'être aussi contente de lui, que vous l'êtes peu de son beau-père; jamais il n'a pensé qu'à vous dédommager; c'est une vérité : enfin, ma très chère, je vois la paix dans tous les cœurs où je la désire. Au reste, ma chère Comtesse, gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi, ni pour Châtelet : faites comme moi, soyez dans l'exacte neutralité : la princesse prend intérêt à Saint-Remi, mon fils à Châtelet, à cause de madame de Tisé : il n'y a rien à faire qu'à leur laisser démêler leur fusée; peut-être même que l'affaire sera jugée à ce parlement, et sortira des mains des maréchaux de France. Adieu, ma très aimable, ordonnez bien des choses à *Beaulieu*, il s'en va demeurer à Versailles : il peut être assez heureux pour vous rendre mille petits services, usez-en comme s'il étoit à vous. Je vous demande une chose, si vous m'aimez, ne me refusez pas, je vous en conjure : n'allez point à Gif avec M. de Grignan; c'est un voyage pénible et cruel dans cette saison, vous savez qu'il vous en coûta trois saignées pour un mal de gorge que cette fatigue vous causa. Je prie M. de Grignan d'être pour moi et de vous ménager; c'est la première grace que je lui demande en l'embrassant à son arrivée auprès de vous.

860.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 31 décembre 1684.

Votre lettre m'est venue trouver jusqu'ici, mon cher cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre tante[1]. En vérité, j'ai senti la force du sang; j'ai

[1] Jean-Louis-Marie, comte de Fiesque, à qui le roi fit payer par les Génois cent mille écus pour les prétentions qu'il avoit contre eux.

[1] Françoise de Rabutin, veuve d'Antoine de Tou-

regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère et de son brave et illustre frère. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous qui avez à part votre mérite et vos belles actions, et qui seriez le sujet des regrets de ceux qui vivroient assez longtemps pour vous perdre, je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans. Ainsi, mon cher cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre tante. Elle donc poussé sa passion dominante jusqu'à la fin. Vous me peignez fort plaisamment les manières dont elle s'est ménagée, pour éviter de s'engager, au cas qu'elle revînt au monde, et pour empêcher M. d'... d'aller chez elle. Cela m'a fait souvenir du soin qu'elle prit de me venir voir à Montjeu, de peur que je n'allasse chez elle. Ce que vous me mandez de plus agréable sur son sujet, c'est qu'elle étoit charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de consolation à mon cousin de Toulongeon. Je crois qu'il arrivera trop tard, et que sa consolation est de la même date que la vôtre.

Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été. J'y suis fort agréablement avec mon fils et sa nouvelle épouse. Je crois que vous ne retournerez pas plus tôt que moi : mais il ne faut pas laisser que de s'écrire de temps en temps. La belle Madelonne est demeurée à Paris. C'est ce qui fait ma peine : mais ainsi l'ont ordonné les destinées. Celle de notre cher ami (*Corbinelli*) sera toujours de vous servir jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'est un ami qu'on ne sauroit trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurois donnés à ma nièce de Coligny, quand elle auroit dû voir M. de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé son joli garçon auprès de vous? Il vous tiendra compagnie. Adieu, mon cher cousin. Soutenez toujours votre courage qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après quatre-vingt-six ans. Mon fils et sa femme vous assurent de leurs très humbles services, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

longeon, seigneur d'Alonne, gouverneur de Pignerol; elle étoit fille de madame de Chantal.

861.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 janvier 1685.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous; mais cette vérité, dont tout le monde convient, ne me toucheroit pas autant qu'elle le fait, si vous n'étiez aussi à mon égard la fille la plus tendre et la plus charmante qui ait jamais été. Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce, et qui en fasse mention avec ses amis, comme vous faites? Jamais la santé d'une mère n'a été célébrée de si loin que la mienne : je me suis bien trouvée en effet du dîner de l'hôtel de Chaulnes, j'espère bien me louer du dîner de ce soir, où je suis ravie de me trouver avec M. de Lamoignon[1] : j'avois envie de vous le nommer, pour voir comme vous profitiez du voisinage; mais voici un souper qui me répond de tout; je serois fâchée que M. de Coulanges vous fît l'affront de vous refuser. J'avois encore heureusement de la divine *sympathie* : mon fils vous dira le bon état où je suis : il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée, a fait mine de se révolter; mais ce n'étoit que pour avoir l'honneur d'être guérie par la poudre de sympathie : vous pouvez donc compter sur une véritable guérison, je me suis fort bien gouvernée : quand j'ai marché, c'étoit pour être mieux; quand il n'y a ni feu ni enflure, il ne faut pas se laisser suffoquer la jambe en l'air dans une chaise. Je songe à ma santé préférablement à tout; c'est ce qui m'a fait éviter les mauvaises nuits, et quitter ce qui m'auroit peut-être guérie en me faisant malade. Je me suis conduite selon que je me sentois bien ou mal; le baume tranquille ne faisoit plus rien, c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie. Enfin, si, avec le secours de cette poudre que Dieu

[1] Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, fils de Guillaume de Lamoignon, premier-président.

m'a envoyée par vous, je puis une fois marcher à ma fantaisie, je ne serai plus digne que vous ayez le moindre soin de ma santé; mais après en avoir parlé un an, disons un mot de la vôtre. Madame de La Fayette me fait entendre combien vous vous moqueriez des médecins, si cette *sympathie* guérissoit vos côtés : ma fille, seroit-ce une chose possible? Qu'en disent Josson et Alliot? Ce seroit bien alors que je regarderois ce remède comme un présent du ciel. Vous devez songer très-sérieusement toutes deux à ce qui peut vous guérir de ce mal : ne me laissez rien ignorer là-dessus. Mais quelle douleur pour cette *triomphante* Choiseul! quel hiver cette maladie vient lui couper par le milieu! on dit qu'elle se promena toute la nuit à la gelée, aimant mieux mourir que d'avoir ce mal; tout ce que vous me mandez sur cela est extrêmement bon à demeurer entre nous. Je vous recommande l'opéra; vraiment, vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits qui vous feront pleurer, quand vous les entendrez avec attention : pour moi, j'ai un respect infini pour les choses consacrées par les anciennes approbations.

Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si honnêtement mise devant la vôtre : il trouve que M. de Montausier est gouverné par des gens bien rigoureux et bien mal intentionnés. Ce que vous a dit Favier est admirable; vous en saurez bien profiter, vous êtes en bon lieu pour prendre les meilleurs conseils. Voici une année de grande conséquence pour toutes vos affaires, et où la présence de M. de Grignan sera bien nécessaire. Comme Dieu ne veut pas que je sois témoin de tous ces dénouements, et que je ne puis faire d'autre personnage que de souhaiter, et de tenir les mains élevées vers le ciel, croyez que je m'en acquitterai de mon mieux, et que voici le lieu du monde où l'on veut le moins faire de mal à votre fils. Vous nous faites un grand plaisir de continuer de nous instruire de tout ce qui se fait : je ne vois encore rien de notre mariage. J'ai pensé profondément à me venger de l'épigramme du chevalier : mais j'ai trouvé plus commode de m'imaginer qu'il ne m'avoit encore rien dit de si obligeant. Je fus jeudi voir la princesse de Tarente; elle a ramené madame de Marbeuf avec une fluxion sur la poitrine et une grosse fièvre : cette pauvre femme m'écrit trois lignes d'une main tremblante; j'apprends qu'elle s'opiniâtre à ne voir aucun médecin, à n'être point saignée, et à ne boire que de la tisane : nous verrons comme cela réussira; et, selon l'événement, nous louerons ou blâmerons sa conduite : je suis persuadée qu'elle en réchappera. Je viens de lire la lettre que vous écrivez à mon fils; j'en suis touchée, et j'admire la manière dont vous fondez vos raisons de m'aimer; on ne peut être plus adorable dans le commerce de l'amitié : gardez-moi bien tous ces trésors, afin qu'un jour j'en puisse jouir encore plus agréablement. Votre belle-sœur est bien loin de craindre les hémorrhagies; elle voudroit un remède qui lui pût faire connoître qu'elle a du sang dans les veines. Elle est toujours une jolie femme qui prend un grand plaisir à me faire parler de vous, et qui admire la vivacité de l'amitié que vous avez pour moi.

862.

A la même.

Aux Rochers, lundi 29 janvier 1685.

Je reçois aujourd'hui à quatre heures du soir votre lettre du samedi, qui étoit justement avant-hier; cela est d'une diligence qui feroit une espèce de consolation à toute autre absence que la vôtre : mais, ma chère enfant, il est impossible de ne pas entrer tendrement comme vous dans le malheur d'être tous séparés, étant tous aussi bien ensemble que nous y sommes, et nous entendant aussi parfaitement : vous ne sauriez douter que cet endroit ne me soit sensible. Je vous dirai demain le bon état où sera ma jambe, et j'espère qu'après-demain mon fils vous apprendra ma guérison; j'en suis si persuadée, que, sans notre scrupuleuse exactitude, voyant que tout ne va que deux jours plus tôt ou deux jours plus tard, nous aurions chanté victoire dans nos lettres. Ma jambe est comme l'autre, plus de rougeur, plus de fluxion, plus de douleur; n'est-ce pas une cruauté de vous faire languir après une chose qui nous est assurée? Parlons, ma très-chère, de la journée *des monstres:* elle est tout admirable et toute prodigieuse. Nous avons ri aux larmes de vos trois visites: la première est une véritable peinture,

dont je me représente parfaitement l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations; si vous revoyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet : enfin nous avons le regret de sentir mieux que vous le charme de vos lettres. La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller, est encore une description rare et qui est au naturel ; vous pouviez ajouter à la figure de madame de Bussy, l'air que lui donnoit le toupet et la fontange de cette modeste personne, dont il sembloit que les meubles vinssent d'être jetés par les fenêtres : il faut avoir bien de la force dans l'imagination pour rappeler le souvenir des noms au milieu de tout cela. Mais notre souper[1] d'hier au soir, ma fille, il me semble qu'il étoit fort beau, fort bien servi ; je m'y trouvai[2] avec la fleur de mes amis ; je serois bien fâchée que la colique de M. de Lamoignon l'eût empêché d'y venir. M. de Coulanges m'en a fait peur; mais non, tout a été parfait, et l'on a chanté *gaudeamus, mes frères.* Ce petit Coulanges vaut trop d'argent, je garde toutes ses lettres. On me mande que le roi veut donner un meilleur air au Palais-Royal, et veut éloigner *la maîtresse et l'amant*, et Coulanges m'écrit là-dessus que sa femme dit : « Le roi a trop de piété pour vouloir ôter tout ce qui » fait la bénédiction de la maison de MONSIEUR. » Comme je ne l'ai point entendu répéter vingt fois, je vous avoue que cela m'a paru fort plaisamment tourné. Madame de Lavardin est fort contente d'une visite que vous lui avez faite ; j'en suis ravie, et je vous en remercie bien plus que de celle que mon nom vous a fait faire. Madame de Lavardin est bonne à consulter sur tout ; je suis assurée qu'elle vous consolera des trois monstres que vous aviez vus : j'aime de tout mon cœur cette bonne et ancienne amie.

Mardi 30.

Notre huile n'a pas beaucoup avancé depuis vingt-quatre heures ; il ne faut point que votre poudre s'en offense ; il n'est point question qu'elle guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse.

[1] Voyez la lettre précédente.

[2] Madame de Sévigné se transportoit en esprit partout où elle s'imaginoit pouvoir trouver madame de Grignan.

J'ai lu avec bien du plaisir une lettre de Corbinelli, où, par votre ordre, il me rend compte d'une dispute fort agréable, qui fut jugée avec beaucoup de justice par l'abbé de Polignac[1] : il me paroît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité. Est-il possible que vous ne puissiez point faire souvenir l'abbé de Polignac de la mère que vous avez en Bretagne ? l'a-t-il tout-à-fait oubliée ? Il est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il étoit enseveli. Madame de Marbeuf a eu le courage de se tirer d'une fluxion sur la poitrine et de la fièvre continue, n'ayant voulu voir aucun médecin, ni être saignée.

Mercredi 31 janvier, à huit heures du soir.

Mon fils vous écrit de son côté, et je pense que, sans nous être consultés, nous vous manderons les mêmes choses : car nous écrivons sur la vérité. Ma plaie est plus près de guérir qu'hier ; et si vous vous pouvez me pardonner cette rebellion à la poudre de sympathie, et que vous vouliez bien nous accorder quinze jours au lieu de quatre, la poudre aura son effet ordinaire. L'autre jambe est toute guérie, cela est fini, tout va bien ; ayez l'esprit en repos, et passez-nous seulement notre lenteur.

---

863. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche matin, 4 février 1685.

Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne, vous pouvez compter que vous m'avez guérie : il est vrai que nous pensions au commencement que ce seroit une affaire de quatre jours : nous nous sommes trompés, voilà tout, et en voilà quinze; mais enfin la cicatrice fait une fort bonne mine de vouloir s'avancer; et, pour la presser encore davantage, nous ôtons l'huile, avec votre permission, car nous avons suivi vos ordres exactement, et nous mettons de l'onguent noir que vous avez envoyé, et qui ne nuira pas à la poudre de sympathie, pour

[1] Melchior de Polignac, depuis cardinal.

fermer entièrement la *boutique;* ôtez-vous donc de l'esprit tout ce *grimaudage* d'une femme blessée d'une grande plaie, elle est très petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère; rectifiez votre imagination sur tout cela, ma jambe n'est ni enflammée ni enflée. J'ai été chez la princesse (*de Tarente*); je me suis promenée; je n'ai point l'air malade; regardez donc votre *bonne* d'une autre manière que comme une pauvre femme de l'hôpital, je suis belle, je ne suis point pleureuse comme dans ce griffonnage; enfin, ma bonne, ce n'est plus par-là qu'il me faut plaindre, c'est d'être bien loin de vous, c'est de n'être que *métaphysiquement* de toutes vos parties, c'est de perdre un temps si cher. Comme on pense beaucoup en ce pays, on avale quelquefois des amers moins agréables que les vôtres. Je reprends des forces et du courage, et j'en ai, ma bonne, quoi qu'en veuille dire le chevalier : voilà l'état de mon ame et de mon corps. Je vous dis les choses comme elles sont, ma chère bonne; et il faut que je sois bien persuadée de votre parfaite amitié pour vous faire cet étrange détail au milieu de Versailles, où vous êtes assurément. Ma bonne, la tendresse que j'ai pour vous est toute naturelle, elle est à sa place, elle est fondée sur mille bonnes raisons; mais celle que vous avez pour moi est toute merveilleuse, toute rare, toute singulière, il n'y en a quasi pas d'exemple, et c'est ce qui fait aussi cette grande augmentation de mon côté qui n'est que trop juste. Madame de La Fayette vous a vue, elle me mande que vous causâtes fort ensemble, qu'elle est *engouée de vous*, c'est son mot; que vous êtes parfaite, hormis que vous êtes sensible : voilà votre défaut, elle vous en gronda; voilà comme mes amies reçoivent vos visites et sont contentes de vous; car madame de Lavardin m'en écrivit encore une grande feuille, tout cela vous fait souvenir de moi, ma très chère; et cette bonne duchesse de Chaulnes..... Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans ma chambre, que je les ai tous reconnus. Ma bonne, j'ai été triste de n'être point à ce souper pour vous faire les honneurs de mon appartement : la compagnie étoit bonne et gaie, M. de Coulanges ne trouva pas assez de *haut-goût* ni de *ragoûts* pour son goût usé et débauché; cela étoit trop héroïque pour M. de Troyes et pour lui : il avoue pourtant que le repas étoit beau et fort gai. Hélas! ma santé n'est pas digne d'être si souvent et si bien célébrée! Il me paroît que M. de Lamoignon connoît bien le mérite de la bonne femme *Carnavalet*: vous ne sauriez trop ménager un tel ami. Je suis ravie de la joie qu'ils ont de cette place du conseil, mais je suis affligée de cette cruelle néphrétique qui accable ce pauvre homme à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel. Je trouve bien plaisant tout le petit tracas de l'hôtel de Chaulnes : je ne crois point la duchesse jalouse; je doute que cette belle amitié qu'elle a pour moi lui permît de m'en faire confidence. Le petit Coulanges est fort plaisant sur tout cela; j'admire comme lui *sainte Friquette*, et comme il y a des gens qui ont une sorte d'esprit pour venir à leurs fins, où d'autres ne sauroient faire un pas. Je vous remercie de vos nouvelles : je ne vois point d'où vient la disgrace de Flamarens à l'égard de MONSIEUR; je ne crois pas que notre bon maréchal d'Estrades [1] fasse de grandes intrigues dans cette cour très orageuse.

Dieu conserve votre santé comme vous me la dépeignez, ma bonne; je crois les bouillons de chicorée fort bons, j'en prendrai : ne négligez point vos amers, c'est votre vie. Je doute que vous vous serviez de la poudre de sympathie pour votre côté; vous n'avez point encore voulu essayer du baume (*tranquille*). Je vous ai mandé que la Marbeuf s'est ressuscitée; voilà une succession qui vous est échappée. Je ne puis souffrir que Rhodes [2] ait vendu sa charge si ancienne dans sa maison. Vous aurez donc le plaisir de voir le doge, et de n'avoir point cette guerre [3]; c'est comme si la république venoit; mais qui peut résister aux volontés de Sa Majesté? Il me semble que j'aurois encore été aujourd'hui à votre dîner chez Gourville; toute la *case* de Pomponne ne m'auroit pas chassée. Jamais, ma chère

[1] Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France, venoit d'être fait gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume.

[2] Charles Pot, marquis de Rhodes, vendit sa charge de grand-maître des cérémonies de France à Jules Armand Colbert, marquis de Blainville. M. de Rhodes étoit le cinquième de sa maison qui avoit exercé cette charge.

[3] Le doge de Gênes (François-Marie-Impériale Lercaro) accompagné de quatre sénateurs, étoit attendu en France pour faire sa soumission au roi au nom de la république. Ce fut le 15 de mai suivant qu'il eut sa première audience de Louis XIV.

Comtesse, vous n'avez passé un hiver qui me convînt tant; j'envie et je regrette vos plaisirs, mais bien plus celui de vous voir, ma bonne, et d'être avec vous, et de jouir de cette chère amitié qui fait toutes mes délices.

A cinq heures du soir.

Mon fils vient de voir ma jambe; en vérité; ma bonne, il la trouve fort bien; il vous le va dire, et, hors la promptitude de quatre jours, on ne peut pas dire que je ne sois guérie par la *sympathie*. Mon fils vient de mettre cet onguent noir pour faire la cicatrice, car il n'y a plus que cela à faire; et nous gardons précieusement le reste de la poudre pour quelque chose de plus grande importance; croyez, ma chère bonne, que je ne m'en dédirai point, c'est vous qui m'avez guérie; l'air du miracle n'y a pas été, voilà tout. Je viens de me promener; ôtez-vous de l'esprit que je sois malade ni boiteuse, je suis en parfaite santé. Je me réjouis de celle du chevalier, c'est toujours beaucoup d'en avoir la moitié, il n'étoit pas si riche l'année passée. Votre belle-sœur vous prie de mander s'il y a quelque chose de changé à la façon des manteaux et à la coiffure; elle vous révère. J'embrasse M. de Grignan tendrement. Le *bien bon* est tout à vous deux; il n'écrit jamais de moi, parceque ce sont des affaires et des calculs qui lui font oublier sa pauvre nièce. Je demande au marquis et à mademoiselle d'Alerac s'ils savent bien quel est le mois de l'année où les Bretons boivent le moins. Cela est curieux. Et ce M. de Carcassonne qui sera député : quand viendront les prélats?

Ma chère bonne, je baise vos deux bonnes joues, et vous embrasse avec une extrême tendresse; ne soyez plus du tout en peine de moi.

De M. DE SÉVIGNÉ.

A cinq heures du soir, dimanche.

Le *pieux Enée* vient de panser sa mère; la poudre de sympathie n'a point fait son miracle, mais elle nous a mis en état que l'onguent noir, que vous nous avez envoyé, achèvera bientôt ce qui reste à faire. Ainsi la sympathie et l'onguent noir auront l'honneur conjointement de cette guérison tant souhaitée. Si vous avez bien envie d'embrasser le *senor Marquez*, vous le pouvez faire tandis qu'il a encore un nez et des oreilles : une autre fois qu'il n'expose pas si témérairement ses membres. Adieu, ma petite sœur; je fais toujours mille compliments remplis de contrition à M. de Grignan, et vous supplie de sauver ma *princesse* (*mademoiselle d'Alerac*) des fureurs du *Troyen*.

864.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 7 février 1685.

Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui seroit pourtant encore mieux, seroit de n'avoir point de tristesse. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux; elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies : j'y mets présentement de l'onguent noir qui est admirable; et je suis si près d'être guérie, que vous ne devez plus penser à moi que pour m'aimer, et vous intéresser à la solide espérance que j'ai actuellement. Je n'ai pas un moment de fièvre, je suis tout comme une autre, je mange sagement; quand il fait beau, je me promène; on veut que je marche parceque je n'ai point d'inflammation; j'écris, je lis, je travaille, je reçois vos lettres avec tendresse et empressement : voilà, ma très aimable, comme je suis, sans rien déguiser; les *grisons* vous sont inutiles, je vous dirai toujours la vérité : j'aime trop à n'être point trompée sur votre sujet, pour en vouloir user autrement avec vous. Je suis présentement dans ma chambre, le soleil brille autour de moi, et je ne voudrois pas jurer que je ne fisse un tour de mail. Redressez donc votre imagination, ma chère Comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir : laissez là cette pauvre femme pleurante, et *le pieux Enée* à ses pieds; tout cela est faux, je vous assure. Mais conservons nos jambes tant que nous pourrons; elles sont difficiles à apaiser, quand une fois elles sont fâchées. Je voulus l'autre jour me purger avec ces bouillons du frère Ange; je m'en étois bien trouvée; cela ne fit que m'émouvoir : je me suis demandé pardon et je me laisse rapaiser, résolue de ne jamais attaquer une parfaite santé : les légères médecines sont

cruelles. Je finis, et je vous laisse au milieu du beau tourbillon où je vous crois : je suis assurée que vous ne m'y oubliez non plus que dans votre chambre ; et de qui pourroit-on dire la même chose? Mais aussi peut-on mieux sentir que je fais tous les charmes de votre amitié?

---

865. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 février 1685.

Je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire, ma chère bonne, et quoique je sache que vous êtes à Versailles, que je croie et que j'espère que vous vous portez bien, que je sois assurée que vous ne m'avez point oubliée, et que ce désordre vient d'un laquais et d'une paresse, je n'ai pas laissé d'être toute triste et toute décontenancée; car le moyen, ma bonne, de se passer de cette chère consolation? Je ne vous dis pas assez à quel point vos lettres me plaisent, et à quel point elles sont aimables, naturelles et tendres; je me retiens toujours sur cela par la crainte de vous ennuyer. Je relisois tantôt votre dernière lettre, je songeois avec quelle amitié vous touchez cet endroit de la légère espérance de me revoir au printemps et comme après avoir trouvé les mois si longs, cela se trouveroit proche présentement; car voilà tous les préparatifs du printemps; ma bonne, j'ai été sensiblement touchée de vos sentiments et des miens qui ne sont pas moins tendres, et de l'impossibilité qui s'est si durement présentée à mes yeux; ma chère comtesse, il faut passer ces endroits, et mettre tout entre les mains de la Providence, et regarder ce qu'elle va faire dans vos affaires et dans votre famille.

Mon fils et sa femme sont à Rennes depuis lundi, ils y ont quelques affaires. Je trouve cette petite femme si malade, si accablée de vapeurs avec des fièvres et des frissons à tous moments, des maux de tête enragés, que je leur ai conseillé de s'approcher des Capucins; ils viendront peut-être de Vannes où ils sont, ou bien ils écriront; ce sont eux qui ont mis le feu à la maison par leurs remèdes violents : mon fils achève avec l'essence de Jacob, deux ou trois fois le jour; il faut que tout cela fasse un grand effet: il vaut mieux être dans une ville qu'en pleine campagne. Je suis donc ici très seule; j'ai pourtant pris, pour voir une créature, cette petite jolie femme dont M. de Grignan fut amoureux tout un soir. Elle lit quand je travaille, elle se promène avec moi; car vous savez, ma bonne, et vous devez me croire, que Dieu, qui mêle toujours les maux et les biens, a consolé ma solitude d'une très véritable guérison. Si on pouvoit mettre le mot d'*aimable* avec celui d'emplâtre, je dirois que celui que vous m'avez envoyé mérite cet assemblage; il attire ce qui reste, et guérit en même temps; ma plaie disparoît tous les jours. Il me semble que le dernier que vous m'avez envoyé est meilleur. Enfin cela est fait, si je n'en avois point fait du poison, par l'avis de sottes gens de ce pays, il y a long-temps que celui que j'ai depuis trois mois m'auroit guérie. Dieu ne l'a pas voulu, j'en ressemble mieux à M. de Pomponne, car c'est après trois mois : on veut que je marche parce que je n'ai nulle fluxion, et que cela redonne des esprits et fait agir l'*aimable* onguent; remerciez-en M. de Pomponne. Jusqu'ici la foi avoit couru au-devant de la vérité, et je prenois pour elle mon espérance; mais, ma bonne, tout finit, et Dieu a voulu que c'ait été par vous. Mon fils s'en plaignoit l'autre jour; car c'a été lui qui au contraire m'a fait tous mes maux, mais Dieu sait avec quelle volonté! Il partit lundi follement, en disant adieu à cette petite plaie, disant qu'il ne la reverroit plus, et qu'après avoir vécu si long-temps ensemble, cette séparation ne laisseroit pas d'être sensible. Je n'oublierai pas aussi de vous remercier mille fois de toute l'émotion, de tout le soin, de tout le chagrin que votre amitié vous a fait sentir dans cette occasion : quand on est accoutumée à votre manière d'aimer, les autres font rire. Je suis fort digne, ma bonne, de tous ces trésors par la manière aussi dont je les sais sentir, et par la parfaite tendresse que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous touche à dix lieues à la ronde. Parlez-moi un peu de votre santé, mais bien véritablement, et de vos affaires. N'avons-nous plus d'amants? Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe. La Marbeuf est transportée d'une lettre que vous lui avez écrite;

elle m'attire si fort que j'en suis honteuse; elle veut vous envoyer deux poulardes avec mes quatre, je l'en gronde, elle le veut; vous en donnerez à M. du Plessis, et vous direz à Corbinelli d'en venir manger avec vous, comme vous avez déjà fait, car que ne faites-vous point d'obligeant et d'honnête? Ma bonne, je finis, j'attends vendredi vos deux lettres à-la-fois, et je suis sûre de vous aimer de tout mon cœur.

La princesse vient de partir d'ici; dès qu'elle a su que mon fils, qui est encore mal avec elle, étoit parti pour Rennes, elle est courue ici d'une bonne amitié. Le *bien bon* vous est tout acquis, et moi à votre époux et à ce qui est à vous.

---

866. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche 25 février 1685.

Ah! ma bonne, quelle aventure que celle de la mort du roi d'Angleterre la veille d'une mascarade!

Au marquis DE GRIGNAN.

Mon marquis! il faut que vous soyez bien malheureux de trouver en votre chemin un événement si extraordinaire.

Rodrigue qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit?

Lequel vous a le plus serré le cœur, ou le contretemps, ou quand votre méchante maman vous renvoya de Notre-Dame? vous en fûtes consolé le même jour; il faut que le billard et l'appartement et la messe du roi, et toutes les louanges qu'on a données à vous et à votre joli habit, vous aient consolé dans cette occasion, avec l'espérance que cette mascarade n'est que différée. Mon cher enfant, je vous fais mes compliments sur tous ces grands mouvements, mais faites-m'en sur toutes mes attentions mal placées; j'avois été à la mascarade, à l'opéra, au bal, je m'étois tenue droite, je vous avois admiré, j'avois été aussi émue que votre belle maman, et j'ai été trompée.

A madame DE GRIGNAN.

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne: vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et comme vous dites, plus vivement que pour soi-même: j'ai tant passé par ces émotions! C'est un plaisir, quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie: on ne sauroit passer les yeux sur lui comme sur un autre, on s'arrête. Madame de La Fayette me mande qu'elle avoit écrit à madame de Montespan qu'il y alloit de son honneur que vous et votre fils fussiez contents d'elle: il n'y a personne qui soit plus aise que madame de La Fayette de vous faire plaisir. Je ne suis pas surprise que vous ayez envie d'aller à Livry; bon Dieu! quel temps! il est parfait; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle *brandebourg* qui me pare; ma jambe est guérie, je marche tout comme une autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne, il faudroit mourir, si j'étois prisonnière par ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener. Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras: j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde. La princesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une foiblesse qui me faisoit grand'peur. Dites à ce *bien bon* combien vous êtes ravie de sa santé. La princesse est le meilleur médecin du monde; tout de bon, les Capucins admiroient sa boutique: elle guérit une infinité de gens; elle a des compositions rares et précieuses dont elle nous a donné trois prises qui ont fait un effet prodigieux. Le *bien bon* voudroit vous faire les honneurs de Livry; si c'est le carême, ma bonne, vous y ferez une mauvaise chaire; mais songerez-vous à l'entreprendre avec votre côté douloureux? On ne me parle cependant que de votre beauté; madame de Vins m'assure que c'est toute autre chose que quand quand je suis partie. Vous parlez du temps qui vous respecte pour l'amour de moi: c'est bien à vous à parler du temps! Mais que c'est une plaisante chose

que nous n'ayons pas encore parlé de la mort du roi d'Angleterre ! Il n'étoit point vieux, c'est un roi, cela fait penser que la mort n'épargne personne : c'est un grand bonheur si, dans son cœur, il étoit catholique, et qu'il soit mort dans notre religion. Il me semble que voilà un théâtre où il se va faire de grandes scènes; le prince d'Orange, M. de Monmouth, cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques : nous verrons ce que Dieu voudra représenter, après cette tragédie; elle n'empêchera point qu'on ne se divertisse encore à Versailles, puisque vous y retournez lundi. Vous me dites mille amitiés sur la peine que vous auriez à me quitter si j'étois à Paris; j'en suis persuadée, ma très aimable bonne; mais cela n'étant point, à mon grand regret, profitez des raisons qui vous font aller à la cour; vous y faites fort bien votre personnage; il semble que tout se dispose à faire réussir ce que vous souhaitez. Les souhaits que j'en fais de loin ne sont pas moins sincères ni moins ardents que si j'étois auprès de vous. Hélas! ma bonne, j'y suis toujours, et je sens, mais moins délicatement, ce que vous me disiez un jour, dont je me moquois; c'est qu'effectivement vous êtes d'une telle sorte dans mon cœur et dans mon imagination; que je vous vois et vous suis toujours : mais j'honore infiniment davantage, ma bonne, un peu de réalité.

Vous me parlez de votre *Larmechin*, c'est assez pour mon fils; vous vous en plaignez souvent; il est peut-être devenu bon; parlez-en à *Beaulieu*, et qu'il en écrive à mon fils, j'en rendrai de bons témoignages. Celui qu'il avoit étoit bon, il s'est gâté; il ne gagneroit que ses gages, quarante ou cinquante écus, point de vin ni de graisse, ni de levure de lard. Je crois que mon fils ne plaindroit pas de plus gros gages pour avoir un vrai bon cuisinier; je craindrois que celui-là ne fût trop foible. Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine ! Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent tant de gens? Est-ce une table que la vôtre pour en occuper seulement deux? L'air de *Lachau* et sa perruque vous coûtent bien cher. Je suis fort mal contente de ce désordre; ne sauriez-vous en être la maîtresse? Tout est cher à Paris, et trois valets-de-chambre ! Tout est double et triple chez vous. Je vous dirai comme l'autre jour, vous êtes en bonne ville, faites des présents, ma bonne, de tout ce qui vous est inutile. N'est-ce point l'avis de M. Enfossy. M. de Grignan peut-il vouloir cet excès? Ma chère bonne, je ne puis m'empêcher de vous parler bonnement là-dessus. Après cette gronderie toute maternelle, laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement, persuadée que vous n'êtes point fâchée. Ma bonne, il faut que votre mal de côté soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles; songez au moins que le maigre vous est mortel, et que le mal intérieur doit être ménagé et respecté. Bien des amitiés aux grands et petits Grignan. Je veux vous dire ceci. Vous croyez mon fils habile, et qu'il se connoît en sauces, et sait se faire servir; ma bonne, il n'y entend rien du tout. *Larmechin*[1] encore moins, le cuisinier encore moins : il ne faut pas s'étonner si un cuisinier qui étoit assez bon, s'est entièrement gâté; et moi, que vous méprisez tant, je suis l'aigle; on ne juge de rien sans avoir regardé la mine que je fais. L'ambition de vous conter que je règne sur des ignorants, m'a obligée de vous faire ce sot et long discours, demandez à *Beaulieu*.

867.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 février 1685.

Vous revoilà donc à Versailles, et votre mascarade sur pied : la mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval. On ne parle que de votre beauté : comme vous n'êtes pas encore à l'entre-deux âges, jouissez de ce joli visage qui vous faisoit tant d'honneur, même quand vous étiez malade; il ira bien loin, dans votre santé; c'est une agréable chose que la régularité des traits, les proportions, en un mot, la beauté. J'espère que vous me direz bien des nouvelles de mon enfant (*le petit marquis*) : j'ai été toute dérangée; j'avois été deux jours à Versailles, attentive à le voir danser, me tenant droite; il

[1] Valet-de-chambre de M. de Sévigné.

faut recommencer. Je crus être dimanche au souper de l'hôtel de Chaulnes, et ce fut un dîner lundi : enfin vous abusez de ma crédulité. Bon Dieu! la plaisante histoire, et plaisamment contée, que celle de Bouquet! quelle confusion à l'ancienne maison des Bouquet! la *bouquetière Glycera* n'en est-elle point offensée? Je vous avoue que je n'eusse jamais imaginé une telle aventure. Cette personne si fière, ce pauvre innocent qui ne savoit pas l'eau troubler; ce qui me ravit, c'est la récidive : mais ces grands frères sont bien importuns avec leurs grandes épées; dites-moi comment ils ont pu surprendre une promesse. Soyez sûre, ma fille, que je n'ouvrirai pas la bouche de tout cela : outre que vous m'en priez, et que c'est assez, c'est que j'en ferois scrupule.

L'histoire de cet abbé roué est affreuse; il étoit de fort bonne maison, demandez à Corbinelli. C'eût été une belle lumière de l'église! Il est vrai que quand on a lu la destinée de ce pauvre misérable, il faut prendre du sel de soufre, dont je me trouve fort bien : huit jours sous terre, la tête en bas, ah! j'étouffe; mais peut-on être huit jours sans manger? Il y a d'étranges étoiles : voyez que cet abbé a bien profité du vol de cette lettre-de-change : voilà de quoi nous sommes capables quand Dieu nous abandonne.

Le *bien bon* est tout-à-fait revenu de ses éblouissements : il ne voyoit goutte, il ne pouvoit se soutenir, j'étois tout effrayée. Je vous écrivis une lettre, que j'ai mise dans mon cabinet, et que je vous enverrai peut-être; ce sont des pensées que je vous jette, et dont vous ferez tel usage que vous trouverez à propos. J'en ferois un fort bon de la poudre de Josson, si la cicatrice de ma plaie avoit besoin de ce secours; mais je suis guérie, grace à Dieu, *et à la vôtre*, comme on dit ici : je me promène avec plaisir, et je récompense le temps perdu. Vous avez raison de louer l'abbé Polignac comme vous faites; il est vraiment très aimable, et c'est une tête bien organisée que la sienne : mais vous parlez bien légèrement de son frère; il me semble qu'il glisse des mains. Je plains fort M. et madame de Guitaud : une transaction disputée me fait transir; il n'y a donc rien de sûr. Vous soutiendrez la vôtre contre Aiguebonne, il est en malheur.

868.

A la même.

Aux Rochers, mercredi des cendres 7 mars 1685.

Me voilà, ma chère Comtesse, tout aussi avancée que vous et que mon marquis. Je fis mon lundi gras avec la princesse : un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi propre qu'il est possible; elle me parla de mascarade, je lui lus celle de vos petits Indiens, que vous contez fort joliment. Hier, je donnai à dîner à un pauvre *ami de la vérité*, fort bon homme, fort saint homme, fort anachorète, qui étoit supérieur du séminaire de feu M. d'Alet[1], qui a puisé dix ans dans cette source, qui a fermé les yeux, et baisé les pieds au saint prélat, et puis s'est retiré dans sa famille : il n'a parlé qu'à moi depuis deux ans qu'il est en ce pays : nous connoissons les mêmes gens, nous avons les mêmes amis, nous pensons les mêmes choses : c'est un saint; mais je ne suis pas sainte, voilà le malheur : j'ai été fort aise de passer ainsi le mardi gras.

Mon fils est encore à Rennes, et je suis ravie qu'il y soit, parce qu'il est ravi d'y être. Il ne vous diroit point plus vrai que moi sur ma jambe : je vous ai dit la pure et sincère vérité; quand ma petite dernière plaie a été fermée, il s'est jeté aux environs un feu léger, et des sérosités se sont répandues en six ou sept petites cloches qui se sont percées et séchées en même temps, à la faveur de votre eau d'arquebusade, dont je me suis souvenue, et qui en deux jours m'a remise en état de marcher : *la toile Gauthier* n'y étoit pas bonne; elle avoit fait ce qu'il falloit, et votre eau a fait le reste. On dit que cela est assez ordinaire aux longues plaies : il se jette des sérosités entre cuir et chair, et comme elles ne s'en vont plus par la plaie, elles prennent cette voie, et cela passe comme une flamme, surtout quand on a une eau de sa chère fille, qui se trouve à point nommé pour tout guérir : *C'est ainsi qu'en parlant je vous fais mes adieux;* après quatre mois de liaison et d'habitude, il falloit

[1] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, mort le 6 décembre 1677.

quelque séparation éclatante, c'est ce qui consomme la guérison : cela est ainsi, ma très chère, et je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours. Je suis assurée que vous voyez bien que je ne vous trompe pas; je me suis fort bien portée de ma médecine, elle a bien raccourci mes sérosités : trouvez-vous, ma fille, que je vous parle de moi en passant? mon silence vous donnera-t-il du soupçon? je veux vous croire aussi sur votre santé, je vous en souhaite une parfaite, et pour vous et pour moi : c'est une étrange chose dans mon cœur que le souvenir de vos maux passés, et la crainte de leur retour; Dieu vous en préserve, et moi aussi! Coulanges m'a mandé fort joliment votre dîner de l'hôtel de Chaulnes; c'est un style si particulier pour faire valoir les choses les plus ordinaires, que personne ne sauroit lui disputer cet agrément. Vous vous êtes mise en politique : vos derniers convives étoient justement ce qui s'appeloit autrefois *des importants*; vous me manderez comme se sera passé ce *gaudeamus* de conversation.

Notre petit homme a été admiré de tout le monde; madame de La Fayette et son fils m'en écrivent des merveilles : voici, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière, que si vous aviez donné à l'enfance ce qu'on y donnoit autrefois, vous n'y auriez pas trouvé votre compte; vous avez pris vos mesures selon sa destinée; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze ans, il faut done qu'on commence à le voir deux ans auparavant : on va parler de lui, il faut faire voir sa petite personne : il vous a cette obligation, et votre séjour à Paris est un arrangement de la Providence pour faire réussir ses desseins; sans vous, il eût été renfermé dans sa chambre; et vous aurez contribué par votre présence à la cour, et par la manière dont vous avez élevé votre fils, à son établissement et à sa fortune : il y a long-temps que je pense tout cela; mais principalement cet hiver, où il a paru fort agréablement : il s'est montré au roi, il a été bien regardé, sa figure plaît, et sa physionomie n'a rien de commun : il faut croire que si les paroles avoient suivi les pensées, vous en auriez entendu de fort agréables. Vous concevez sans peine la part intime que je prends à tout cela.

Ce que vous avez dit de l'abbé Charrier est fort vrai : il n'a pas les graces de son père; mais il a un esprit droit et juste, un bon sens et un bon cœur que je ne lui conseillerois pas de changer contre personne de Lyon [1], ni de Paris. Vous allez avoir bien des Grignan; M. de La Garde logera-t-il avec eux? il me mande qu'il vient : je ferois bien mon profit, comme vous, de cette bonne compagnie, mais je ne suis encore qu'à la moitié de ma carrière [2] : ce seroit une avance assez honnête que six mois, si nos arrangements se rencontroient justes : nous verrons ce que Dieu voudra faire de nous tous.

Il me semble que la mort du roi d'Angleterre devient plus philosophe et angloise que chrétienne et catholique. *Adieu, roi*, me fait quasi un nœud à la gorge : je trouve bien des pensées dans ce mot et une fermeté peu commune : il n'étoit point vieux; c'est quitter bien des choses dans le milieu de sa vie et de son règne, toujours agité, toujours débauché, et de *Caron pas un mot*. Adieu, ma chère Comtesse, mille amitiés à ce cher comte, et à ce maladroit vinaigrier, qui rouloit si mal la brouette. Le récit des mascarades m'a divertie; mais je n'y vois point M. le duc de Bourbon qui danse si bien. Je savois bien que le vieux Choiseul avoit une côte rompue; mais deux, c'est trop. Mon marquis, je veux vous baiser et me réjouir avec vous de vos prospérités. Un joli petit Indien, qui danse juste, qui lève la tête, qui est hardi, cette idée a fort plu à mon imagination.

869.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 11 avril 1685.

N'êtes-vous pas trop bonne, ma chère Comtesse, de me dire seulement un mot de Versailles? je vous admire dans ce tourbillon : vous me faites pâmer de rire, je vous vois avec le morceau au bec, allant au sermon; et puis toute touchée du sermon, vous passez à la comédie; cela est excellent, ma belle,

[1] L'abbé Charrier étoit de Lyon.

[2] Madame de Sévigné avoit résolu de passer un an aux Rochers pour l'arrangement de ses affaires; elle y étoit arrivée le 21 du mois de septembre précédent.

mais revenez vous reposer; quand on a un côté qui se fait sentir, c'est en abuser et le mettre en furie, que de faire trop de choses en un jour. Je vous demande votre conservation, comme vous me demandez la mienne : il vous est si aisé de juger de mes sentiments par les vôtres, que vous êtes coupable quand vous hasardez de me donner des chagrins infinis. Vous ne devez plus être inquiète de moi; c'est le temps qui m'empêche présentement d'exercer ma nouvelle jambe : je la traite encore comme une compagnie, je ne la mets pas à tous les jours : c'est une étrangère que je veux qui se raccoutume insensiblement avec moi : je ne lui propose rien d'extraordinaire, ni d'extravagant; quand elle a fait un grand tour, je ne lui demande point, comme je ferois à l'autre, si elle veut recommencer : j'ai enfin des égards pour cette nouvelle revenue.

J'ai fait vos compliments aux pères *Esculapes* [1]; je vous en avertis, ils en reçoivent de toute l'Europe : vous n'êtes point dans cette affaire, c'est pourquoi vous ne comprendrez pas la force de mes paroles. Ces bons pères, qui étoient comme des gens prêts à partir avec tache et ignominie, sont transportés d'être rétablis dans leur bonne réputation par le jugement de Salomon : car l'arrêt du roi paroît tel. Le duc de Chaulnes en est cru le premier ministre, et c'est une grande circonstance pour eux. Toute la province a dans les mains le *factum* des pères, et dans l'esprit, la persuasion de leur innocence, avec la joie de leur triomphe, et de tout ce qui le suit et qui le précède. Enfin, M. le duc, je me réjouis avec vous de la gloire qui vous en revient, parce que je vous aime et vous honore : ma fille vous répondra de cette vérité.

Que voulez-vous dire, ma chère enfant, avec vos songes? de quoi vous mêlez-vous de prendre ma pauvre personne pour l'objet de votre imagination agitée de bile noire? Vous me voyez dans un état affreux, et cela vous trouble, et vous fait sentir un mal que je n'ai pas : ah, ma belle! vous seriez bien rassurée si vous me voyiez présentement, demandez à la princesse. Ne voulez-vous point la remercier de la thériaque céleste qu'elle vous fait venir? je l'aurois fait, sans que souvent elle m'a demandé à voir l'endroit de vos lettres où il est question d'elle, et je n'aimerois pas à être confondue. Je viens d'écrire au petit Coulanges : ma fantaisie étoit de le prêcher sur sa mauvaise petite conscience, dont il ne fait tous les ans que diminuer la quantité, craignant toujours la plénitude, sans jamais ôter de la qualité; car je suis assurée qu'au bout de la semaine (*sainte*) à Bâville, son unique péché, qui est *gaudeamus*, sera tout aussi bien établi chez lui qu'auparavant : tout le monde est quasi de même; la différence, c'est que son habitude étant moins honteuse et moins mauvaise que celle de bien des gens, on prend plus aisément la liberté de le gronder. Je le prie de dire à M. de Lamoignon que j'accepte bien volontiers le rendez-vous de Bâville pour le mois de septembre avec vous.

Je voudrois que les abbés que vous avez nommés, le fussent déjà par Sa Majesté : leur temps viendra. Je trouve cette mode bien noble et bien agréable pour les gens de qualité, de ne plus vendre les charges d'aumônier : oh, que cela fera un beau séminaire! Je vous conjure d'envoyer prier l'abbé Bigorre de faire souvenir M. le cardinal de Bouillon de la petite aumône qui m'est remise tous les ans sur les aumônes du roi; c'est peu, mais c'est la vie d'une pauvre personne : je vous dirai où il faudra que cet argent soit envoyé.

[1] *Les Pères* dont il s'agit étoient connus sous le nom de *Capucins du Louvre*. Ils s'étoient rendus célèbres en Bretagne par les cures qu'ils y avoient faites, et M. le duc de Chaulnes les avoit pris sous sa protection.

870.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 15 avril 1685.

Voici la suite de mes sincérités. Vous avez, ma chère enfant, un esprit prophétique qui voit tout; et vous me faites frémir quand vous faites des songes affreux de moi. Vous dites que ma guérison n'est pas véritable, malgré cette journée si triomphante de Vitré, et tout le bon état où je vous ai dit que j'étois; car je ne vous ai jamais menti : tout cela ne vous persuade point, et je commence, en vérité, à croire que vous avez raison. Il y a quatre jours qu'il prit une fantaisie à ma jambe de s'enfler

et de jeter des feux et des sérosités selon qu'il lui plaisoit : je fus surprise, et tout ce qui étoit ici, de cette trahison; je me mis en repos, je la laissai faire; il me semble que ce soit une crise que la nature ait souhaitée : la jambe a bien coulé, les feux sont amortis, je trouve qu'elle se désenfle, et je suis persuadée que c'est une guérison; en effet, rien n'étoit capable de guérir ces duretés et ces roideurs de gras de jambe qu'une telle évacuation. J'en ai donc été fort contente, ainsi que de ma médecine. Cependant, nous envoyâmes prier les Capucins qui sont à Rennes de venir nous voir ici : mon fils les souhaite pour sa femme, qui va reprendre de leurs remèdes; et moi, pour faire quelques lavages que je sais qu'ils ordonnent, et qui sont admirables pour guérir en un moment. Ils nous ont mandé « que dans l'état de leurs affaires, » avec des ennemis et des envieux de tous côtés, » il leur étoit absolument impossible de quitter » leur couvent : qu'ils me conjuroient instamment » d'aller à Rennes; que dès qu'ils auroient vu ma » jambe, ils me guériroient; qu'ils osoient bien » m'en assurer : mais que, pour appliquer les herbes et les cataplasmes à propos, il falloit voir ma » jambe. » Et enfin, ils m'en pressent de si bon cœur, et madame de Marbeuf me donne une chambre si commode, que je m'y en vais demain. Il me semble que vous le voulez, que vous me le conseillez, que vous serez bien aise que je change d'air, et qu'étant traitée par des mains savantes, je puisse m'assurer d'une véritable guérison. Je m'en vais seule avec *Marie* et deux laquais, un petit carrosse et six chevaux. Je laisse ici mon pauvre *bien bon*, avec mon fils et sa femme : je reviendrai tout le plus tôt que je pourrai; car ce n'est pas sans beaucoup de regret que je quitte le repos de cette solitude, et le vert naissant qui me rajeunissoit : mais je songe aussi que d'être toujours trompée sur cette guérison, c'est une trop ridicule chose; et qu'enfin, il faut suivre vos conseils, il faut savoir s'il y a encore des loups dans les bergeries, et les en faire sortir. Il y a toute sorte d'apparence qu'il n'y en a plus, et que la nature très sage les a chassés par les dernières irruptions : mais j'en serai encore plus sûre quand les Capucins me l'auront dit. Cette petite plaie est fermée et point fermée : il faut une main maîtresse pour me tirer de cette longue misère, où je n'ai été soutenue que de l'espérance, qui m'a fait croire vingt fois ma guérison : voilà, ma très chère, à quoi je me résous, parce que je vois que vous le voulez absolument. Je vous entends d'ici m'approuver, et me dire que vous êtes lasse de me voir trompée, et toujours la dupe des apparences d'une guérison qui se moque de moi. Madame de Marbeuf est si transportée de m'avoir, elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre.

A M. DE GRIGNAN.

Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher Comte, que nous ne pensons pas qu'Adonis fût plus beau; du moins il n'étoit pas d'une si bonne mine que vous, et c'est là le *tu autem* des messieurs. Allez, allez à Livry, après avoir bien prié Dieu dans votre aimable et simple retraite, votre chère femme vous dira dans quel lieu ma destinée me fait passer ces jours saints; j'étois trop charmée de les passer dans cette solitude; Dieu ne l'a pas voulu. Votre petit beau-frère s'y plonge de tout son cœur, et prétend bien n'être pas triste et malheureux dans l'autre monde; il est fort occupé de ces pensées : Dieu les lui conserve, il viendra un temps où tout le reste nous paroîtra pour le moins bien inutile. Nous vous faisons nos compliments à tous sur la mort de ce pauvre chevalier de Buous[1], nous l'aimions extrêmement; il n'y avoit qu'à le connoître pour l'aimer; je ne vois plus mourir que des gens plus jeunes que moi, cela fait tirer des conséquences.

A madame DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. Rien n'est égal à la beauté de cette galerie de Versailles, cette sorte de royale beauté est unique dans le monde : je la vois d'ici, en prenant une partie pour le tout. N'avez-vous point dans tous ces beaux lieux rencontré les yeux de cette digne favorite (*madame de Maintenon*)? Quoi! dans un si grand espace, pas un pas pour aller à elle, ni elle pour venir à vous! Je ne vous dis point tous les bons succès que je vous souhaite,

[1] Il étoit de la maison de Pontevez, et cousin-germain de M. de Grignan.

à vous, ma chère enfant, et à toute la république des Grignan, qui sera bientôt rassemblée. On me mande que les mariages doubles de M. le duc de Bourbon et de M. du Maine[1] seront pour le mois de juillet, et que plusieurs dames se tourmentent pour les places de dames d'honneur. J'ai mandé à madame de La Fayette que je donne ma voix à madame de Moreuil pour la duchesse de Bourbon. Je vous demande des souvenirs à l'hôtel de Pomponne; je ne veux pas être oubliée dans cette maison. Je n'écrirai point aujourd'hui au petit Coulanges, il est à Bâville.

Ma jambe est si considérablement désenflée depuis hier, que si j'y pouvois prendre confiance, et que je ne fusse pas offensée de ses trahisons, je n'irois point du tout à Rennes : mais mon fils m'y envoie et tout le monde, et j'y vais; je compte revenir ici le lundi ou le mardi de Pâques; ce seroit même plus tôt, si les jours saints ne faisoient demeurer où l'on est. C'est à present qu'il faut tout espérer, mais je ne saurois me consoler de vous avoir tant trompée; c'étoit de bonne foi, et j'étois trompée moi-même la première, avec tout ce qui étoit autour de moi.

M. DE SÉVIGNÉ.

En un mot, ma belle petite sœur, nous sommes si fatigués, si importunés de la longueur du mal de ma mère, et de toutes les trahisons que sa jambe nous a faites, que moi-même je l'envoie à Rennes, où les Capucins du Louvre ne la perdront pas de vue. Sa jambe se désenfle et se guérit à vue d'œil; mais nous avons été si souvent attrapés, et cette guérison si souhaitée a si souvent fait comme le papillon de Polichinel, qu'enfin, pour terminer vos inquiétudes et les nôtres, et pour éviter tous les scrupules qu'on pourroit avoir, nous l'envoyons à la source de toute habileté. Vous savez que le parfait ménage demeure ici avec le *bien bon*.

[1] Le mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes se fit le 24 juillet 1685; mais celui de M. le duc du Maine avec mademoiselle de Bourbon n'eut lieu que le 19 mars 1692.

871.

De M. DE COULANGES *à madame* DE GRIGNAN.

A Bâville, ce 26 avril 1685.

J'étois fort en peine de vous, Madame, et de monsieur votre mari; je l'étois fort aussi de madame votre mère, dont je ne vois plus les *sacrés caractères;* enfin; mon attachement pour tout ce qui vous regarde commençoit à troubler le doux repos que j'ai ici, quand votre messager m'a rendu votre lettre. J'ai été fort aise d'apprendre de vos nouvelles, mais fâché en même temps que cette maudite fièvre soit venue aussi mal-à-propos rompre tous nos desseins. Ceux de M. de Lamoignon sont de passer ici encore toute la semaine prochaine, pour ne s'en retourner à Paris que le dimanche 6 de mai; pour moi, je vivrai au jour le jour, c'est-à-dire, que si je trouve quelqu'un qui veuille me ramener à Paris, je n'en perdrai point l'occasion, parceque je serai bien aise d'aller faire un tour à Versailles, et qu'il est bon même que je sache des nouvelles de M. de Seignelay, touchant le voyage de Languedoc; mais aussi, comme ce quelqu'un peut ne se point trouver, et que M. de Lamoignon proteste qu'il aimeroit mieux mourir que de me prêter une voiture, je pourrai très bien ne m'en aller à Paris qu'avec lui. J'écrivis hier à Versailles, pour qu'on me mandât quelques nouvelles de ce pays-là; et selon qu'elles seroient, il faudroit bien pourtant que je m'en retournasse à Paris, quand ce devroit être par la carriole de Dourdan, qui passe souvent au bout de l'avenue de Bâville. C'est là, Madame, tout ce que je vous puis dire de mon séjour en ce pays-ci : envoyez quelquefois un mot de vos nouvelles à l'hôtel d'Angoulême, et j'aurai soin de vous avertir aussi par quelque petit mot du parti que je prendrai. Je suis fort aise que M. de Chaulnes vende Magny; il y a long-temps que j'approuve qu'il s'en défasse. Voilà donc madame de Sévigné à Rennes entre les mains des Capucins; je prie Dieu qu'ils la guérissent; mais il me paroît bien cruel qu'elle se fasse une nécessité de demeurer en Bretagne, parceque l'abbé, par tous ses calculs, trouve que le

bien des affaires de sa nièce veut qu'elle y soit jusqu'au mois de septembre. Je vous assure que je suis dans une véritable inquiétude de son mal; vous m'obligerez fort de lui mander la part que j'y prends. La campagne est charmante; le rossignol et le vert naissant sont dans tout leur triomphe; il ne nous manque que des feuilles assez larges pour nous garantir des rayons du soleil; car le chaud est cruel : M. de Lamoignon ne s'en soucie point, il court les champs tout le jour, pendant que nous jouons à l'hombre, madame de Lamoignon et moi, avec quelque charitable personne, qui veut bien demeurer avec nous; et tous les soirs à son retour, *gaudeamus*. Adieu, ma divine Comtesse, madame de Lamoignon vous fait mille compliments; je ferai part ce soir de votre lettre à M. de Lamoignon.

872.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Rennes, dimanche 29 avril 1685.

Nous serons si sots, que nous prendrons la Rochelle[1]. Je serai assez malheureuse, ma chère enfant, pour me laisser guérir par les Capucins. J'ai aimé, j'ai admiré tous vos sentiments; je disois tout comme vous : si ma jambe est guérie après tant de maux et de chagrins, Dieu soit loué! si elle ne l'est pas, et qu'elle me force d'aller chercher du secours à Paris, et d'y voir ma chère et mon aimable fille, Dieu soit béni. Je regardois ainsi avec tranquillité ce qu'ordonneroit la Providence, et mon cœur choisissoit la continuation d'un mal qui me redonnoit à vous trois mois plus tôt; car vous jugez bien que pour ne pas suivre cette pente, il faut que la raison fasse de grands efforts. Je me fusse servie des généreuses offres de madame de Marbeuf, qui sont aussi sincères qu'elles sont solides, et je m'en servirois encore sans balancer, si ma jambe, comme par malice, ne se guérissoit à vue d'œil : vous savez ce que c'est aussi que de se charger de rendre ce qu'on prend si agréablement. Ainsi je vais aux Rochers observer la contenance de cette jambe, qui est présentement sans aucune plaie ni enflure; elle est tout amollie, et pour la figure elle est entièrement comme sa compagne, qui depuis près de six mois étoit *sans pareille*. La couleur n'est pas agréable, la lessive ne la blanchit pas, ni l'eau d'arquebusade; il y a encore quelques marques de *fructus belli*, qui dureront long-temps, mais ce n'est que les places des feux qui y ont passé. Je ne sais si c'est la sympathie des petites herbes qui me guérit à mesure qu'elles pourrissent en terre; j'avois envie d'en rire, mais les Capucins en font tous les jours des expériences : je voudrois bien savoir ce qu'en dit Alliot. Je ne sais donc si c'est la cérémonie de ces petits enterrements deux fois le jour, ou si c'est la lessive ou le baume; mais il est toujours vrai que je n'ai point été comme je suis, et que si cette guérison n'est pas véritable, je n'en irai chercher qu'auprès de vous. Voilà, ma chère bonne, des vérités dont je vous conjure de ne pas douter; mais vous me dites quelque chose en passant, comme si vous ne disiez rien, qui m'a fait une terrible impression : c'est que si je reviens pour cette jambe, vous ne courrez pas le risque de vous en aller de votre côté, pendant que je serai ici. Ma fille, que me dites-vous? ne me trompez point là-dessus, ce seroit pour moi une douleur insupportable : vous m'assurez que je vous trouverai au commencement de septembre, et que vous serez encore dans toutes vos affaires; pour moi, je presse et dispose les miennes sans y perdre un moment : j'ai une terre à raffermer, j'ai mille choses trop longues à dire : mais dans une telle extrémité, je ferois bien, pour vous voir et pour vous embrasser, ce que je voulois faire pour ma jambe; ainsi gouvernez-moi avec votre sagesse d'un côté, et votre amitié de l'autre. Vous savez mes affaires, vous savez combien je vous aime, vous savez aussi vos engagements, gouvernez-moi; et, à moins qu'il ne soit arrivé quelque changement dans vos affaires, songez à la quantité que vous en avez à finir, et qu'il n'y a plus que trois mois jusqu'à celui que nous souhaitons; car je compte que nous sommes au mois de mai : je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée. Il est vrai que vous devez bien me compter pour un de vos malades, puisque l'éloignement ne vous empêche pas d'être occupée de

[1] Discours des grands seigneurs au siège de la Rochelle, en 1628.

moi et de me donner des soins. Mais je suis fort en peine du chevalier; vous me représentez son mal d'une étrange manière; il est bien malheureux que les pilules, si salutaires à tout le monde lui soient si mauvaises; c'est cela qu'on doit appeler des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on étouffe : j'en suis vraiment affligée. La fièvre de M. de Grignan me paroît moins considérable; ne le faites point tant saigner, les médecins sont cruels. Mais vous, mon enfant, je ne puis croire que parmi tout cela vous soyez en parfaite santé : le printemps vous fait toujours quelque émotion : dites-moi dans quel état vous êtes; parlez-moi aussi sincèrement que je vous parle, et surtout ôtez-moi du nombre de vos inquiétudes. Celles de la duchesse du Lude sont trop bien fondées; vous me représentez son mari dans un étrange anéantissement : nos Capucins seroient bien loin de donner de la bouillie dans cet état, ils donneroient de bons cordiaux qui vont retirer une ame des portes de la mort. J'ai vu depuis peu la procureuse générale, autrement *la petite personne* que nous connoissons tant; elle est toujours fort aimable : nous fûmes fort aises de nous voir : je voudrois que vous l'eussiez entendue conter, mais plutôt son mari, car elle étoit morte, dans quelle extrémité la laissa le grand médecin de ce pays, et de quelle manière habile et miraculeuse les Capucins la retirèrent de cette agonie; c'est un récit digne d'attention : vous me direz, c'est qu'elle ne devoit pas mourir; je le crois plus que personne, mais je ne puis m'empêcher d'admirer et d'honorer les causes secondes dont Dieu se sert pour redonner la vie à une créature si près du tombeau. On peut appliquer à ces sortes de talents ce que le père Bossu dit si agréablement [1] du respect que les hommes devoient avoir dans les premiers temps pour ceux qui étoient visiblement protégés des dieux.

Ma fille, je m'égare, et je veux revenir à madame de Marbeuf, qui a lu avec un plaisir et une reconnoissance extrêmes ce que vous medites d'elle: c'est la personne du monde la plus sensible à votre estime; elle me fait passer ici de fort agréables jours : bonne compagnie, de la musique. Je fus avant-hier au cours avec un air penché, parce que je ne veux point faire de visites. J'en reçus une jeudi de la princesse de Bade, qui me conta tout ce que je savois déjà de sa colère, qui est comme celle d'Achille, et de son exil : je fus le soir chez elle, et comme je voyois qu'elle ne s'ennuyoit point, je l'écoutai trois heures : j'avois un siége sous le pied, car sans cette attention je craindrois de ne plus reconnoître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin. Voilà mes nouvelles; mandez-moi des vôtres, c'est ma vie. Je pars mardi au grand déplaisir de notre bonne Marbeuf; le *bien bon* languit de mon absence. J'embrasse délicatement vos pauvres malades; mais vous, ma très aimable, avec moins de façon, et une tendresse qu'il n'est pas aisé d'exprimer. J'écrirai des Rochers à mon petit Coulanges. Voilà les Capucins qui vous disent mille choses, et vous assurent de ma bonne guérison : ils sont persuadés que la poudre d'yeux d'écrevisse, dans la première cuillerée du lait du grand-maître (*M. du Lude*), feroit des merveilles; son état est digne de compassion.

---

873. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 13 juin 1685.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma bonne, que vous me traitez mal de croire que je puisse avoir regret au port du livre du carrousel; jamais un paquet ne fut reçu ni payé plus agréablement : nous en avons fait nos délices depuis que nous l'avons; je suis assurée qu'à Paris je ne l'aurois lu qu'en courant et superficiellement; je me souviens de ce pays-là, tout y est pressé, poussé; une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues, la comparaison du fleuve est juste. Nous sommes ici dans un lac : nous nous sommes reposés dans ce carrousel, nous avons raisonné sur les devises. Répondez à nos questions : la devise d'un chien qui ronge un os, faute de mieux, nous trouble tout-à-fait : nous serons cause que vous lirez ce livre. Je trouve bien plaisant la petite course dont les deux jambons de M. de Luxembourg font le prix : le *bien bon* s'est écrié sur cet endroit, et regrette de

[1] Dans son *Traité du Poème épique*.

n'être pas un des paladins. M. le duc de Bourbon étoit-il bien joli ? de bonne foi, comment paroissoit-il ? approche-t-il de la taille du marquis (*de Grignan*)? Ah ! j'ai bien peur que non : je m'y suis affectionnée : je suis triste de tant de grandeurs avec tant de disgrace du côté de la taille. On dit qu'il y aura encore une belle fête à sa noce, et des chevaliers plus choisis. Je dirai à madame de La Fayette ce que vous me mandez du sieu ; elle en sera ravie. Elle se plaint tendrement de ne vous voir plus, et dit que vous êtes partout belle comme un ange, et toujours cette *beauté* : je ne fais jamais retourner ce que vous m'écrivez que de cette manière, et jamais pour rien gâter.

Madame de La Troche me mande que madame de Moreuil entra mercredi dans le carrosse de Madame la dauphine, et que l'on croit que c'est pour être dame d'honneur de madame la duchesse (*de Bourbon*), parce que le roi a dit qu'il vouloit que celle qui *la* seroit y entrât par elle-même; et tout le monde juge que sans cela rien ne pressoit de lui accorder ce qu'elle demandoit depuis si longtemps. Je souhaite qu'elle ait cette place : vous savez que je lui ai donné ma voix depuis longtemps.

Pour des vapeurs, ma très aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre; je pris huit gouttes d'essence d'urine, et contre l'ordinaire, elle m'empêcha de dormir toute la nuit : mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour cette essence, je n'en ai pas eu besoin depuis. En vérité, je serois ingrate si je me plaignois des vapeurs : elles n'ont pas voulu m'accabler pendant que j'étois occupée à ma jambe; c'eût été un procédé peu généreux. A l'égard de la jambe, voici le fait : il n'y a plus aucune plaie il y a long-temps; mais l'endroit étoit demeuré si dur, et tant de sérosités y avoient été *recognées* par des eaux froides, que nos chers pères l'ont voulu traiter à loisir, sans me contraindre, et en me jouant, avec ces herbes que l'on retire deux fois le jour toutes mouillées : on les enterre, et à mesure qu'elles pourrissent, riez-en si vous voulez, cet endroit sue et s'amollit; et ainsi par une douce et insensible transpiration, avec des lessives d'herbes fines et de la cendre, je guéris la jambe du monde la plus maltraitée par le passé, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus aimable pour moi qu'une sorte de traitement qui est sûr, et qui n'est ni contraignant ni dégoûtant, et qui me donne tous les jours le plaisir de me voir guérir sans onguents, sans garder un moment la chambre. C'est dommage que vous n'alliez conter cela à des chirurgiens, ils pâmeroient de rire; mais moi je me moque d'eux.

Voulez-vous savoir où j'ai été aujourd'hui ? J'ai été à la place *Madame*; j'ai fait deux tours de mail avec les joueurs. Ah, mon cher Comte ! je songe toujours à vous, et quelle grace vous avez à pousser cette boule. Je voudrois que vous eussiez à Grignan une aussi belle allée : j'irai tantôt au bout de la grande allée voir *Pilois* qui y fait un beau degré de gazon pour descendre à la porte qui va dans le grand chemin. Ma bonne, vous voilà instruite de reste ; vous ne direz plus que je vous cache des vérités, que je ne fais que mentir ; vous en savez autant que moi.

Oui, nos Capucins sont fidèles à leurs trois vœux : leurs voyages d'Egypte, où l'on voit tant de femmes comme Ève, les en ont dégoûtés pour le reste de leurs jours. Enfin, leurs plus grands ennemis ne touchent point à leurs mœurs, et c'est leur éloge, étant haïs comme ils le sont. Ils ont remis sur pied une de ces deux femmes qui étoient mortes.

Parlons de M. de Chaulnes : il m'a écrit que les états sont à Dinan, et qu'il les a fait commencer le premier jour d'août, pour avoir le temps de m'enlever au commencement de septembre, et puis mille folies de vous : *Qu'il vous a réduite au point qu'il désiroit ; que vous êtes coquette avec lui, et que bientôt*..... Enfin, il est d'une gaillardise qui me ravit ; car, en vérité, j'aime ces bons gouverneurs; la femme me dit encore mille petits secrets. Je ne comprends point comme on peut les haïr, et les envier, et les tourmenter; je suis fort aise que vous vous trouviez insensiblement dans leurs intérêts. Si les états eussent été à Saint-Brieux, c'eût été un dégoût épouvantable : il faut voir qui sera le commissaire ; ils ont encore ce choix à essuyer : si vous êtes dans leur confiance, ils ont bien des choses à vous dire, car rien n'est égal à l'agitation qu'ils ont eue depuis quelque temps.

Pour M. Bruan, le *bien bon* dit que ce n'est point un homme à recevoir une pistole pour une conférence ; d'en donner deux, ce seroit trop ; il faut savoir de M. Le Cour, qui l'a souvent consulté, et

de M. de La Trousse, qui ne le paiera qu'à la fin de son bâtiment. A-t-il fait un devis? On donne plus ou moins selon la peine : il est difficile de dire précisément d'ici ce qu'il lui faut; pour moi, je vous conseille de nous attendre, ce n'est pas un homme qu'on paye jour à jour. Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez; si la sagesse ne faisoit point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magnificence des autres et à la qualité, on ne se laisseroit pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurois succombé sans le scrupule que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires : j'ai préféré de payer mes dettes, et je crois que la conscience oblige, non seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en plus faire de nouvelles. Ainsi je blâme, maternellement et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir : contentez-vous, ma chère bonne, de celui que vous avez; il convient à votre chambre qui est encore bien imparfaite; il est à vous par bien des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné que la glace; j'aurois été bien aise, il y a longtemps, de la faire ajuster comme vous avez fait. Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus grande qui seroit superflue et contre les bonnes mœurs que nous professons.

Je voudrois que Corbinelli ne vous eût point dit un mot du doge que je présente à M. le chevalier. On lui demanda ce qu'il trouvoit de rare et d'extraordinaire à la cour et à Paris; il répondit que c'étoit lui. — Monsieur, vous m'en voulez d'ailleurs, ou vous êtes malade, si vous ne trouvez cela juste et plaisant. Mais hélas! oui, mon pauvre monsieur, vous êtes malade : je serois fort bien avec vous, si vous saviez combien je suis touchée de la tristesse de votre état; j'en vois toutes les conséquences, et j'en suis triste à loisir; car ici, toutes les pensées ont leur étendue; elles ne sont ni détournées ni effacées. Concevez donc une bonne fois ce que je sens sur votre sujet; vous irez à Livry, vous y marcherez; au moins ne me parlez point d'être porté dans une chaise : un menin est bien étonné d'être si accablé au lieu de briller au carrousel. O Providence!

Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été; je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre du bel air, sans dépense, savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture, et d'envoyer le tout pour recevoir nos gouverneurs. Mon fils a un très bon tailleur ici. M. du Plessis nous donnera de l'argent du bon abbé, pour les rubans; car avec un petit billet que j'écrirai à *Gautier*, à qui je ne dois rien, il attendra mon retour; je vous prie aussi de consulter madame de Chaulnes pour l'habit d'été qu'il me faut pour l'aller voir à Rennes; car pour les états, ma chère bonne, je vous en remercie. Je reviendrai ici commencer à faire mes paquets pour me préparer à la grande fête de vous revoir et devous embrasser mille fois. Madame de Chaulnes en sera bien d'accord. J'ai un habit de taffetas brun piqué avec des campanes d'argent, un peu relevées, aux manches et au bas de la jupe; mais je crois que ce n'est plus la mode, et il ne se faut pas jouer à être ridicule à Rennes, où tout est magnifique. Je serai ravie d'être habillée de votre goût, ayant toujours pourtant l'économie et la modestie devant les yeux : je ne veux point de *Toupers*, rien que la bonne madame *Dio*; elle a ma mesure. Vous saurez mieux que moi quand il faudra cet habit, puisque vous serez informée du départ des Chaulnes, et je courrai à Rennes pour les voir; en vérité, je serois ingrate si je ne les aimois; tous les ingrats qu'ils ont fait en ce pays font horreur, et je ne voudrois pas leur ressembler.

On nous mande (ceci est *fuor di proposito*) que les Minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière qu'on voit clairement que Dieu n'est que la copie. On l'a montrée à M. de Meaux, qui l'a portée au roi, disant que Sa Majesté ne la doit pas souffrir. Le roi a été de cet avis : on a renvoyé la thèse en Sorbonne pour juger; la Sorbonne a décidé qu'il la falloit supprimer. *Trop est trop :* je n'eusse jamais soupçonné des Minimes d'en venir à cette extrémité. J'aime à vous mander des nouvelles de Versailles et de Paris, *ignorante!!!*

Vous conservez une approbation romanesque pour les princes de Conti[1]; pour moi, qui ne l'ai

[1] Les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon

plus, je les blâme de quitter un tel beau-père, de ne pas se fier à lui pour leur faire voir assez de guerre : hé, bon Dieu! ils n'ont qu'à prendre patience, et à jouir de la belle place où Dieu les a mis; personne ne doute de leur courage : à quel propos faire les aventuriers et les chevaux échappés? Leurs cousins de Condé n'ont pas manqué d'occasions de se signaler, ils n'en manqueroient pas aussi. Et *con questo* je finis, ma très aimable et très chère bonne, toute pleine de tendresse pour vous, dévorant par avance ce mois de septembre où nous touchons, car vous voyez comme tout cela va. Quand M. du Plessis se sera bien promené dans notre parc, il vous le donnera; il l'a reçu, et vous lui ferez comprendre et à mademoiselle d'Alerac nos grandes allées droites tout de travers.

Le *bien cher* vous aime comme il a toujours fait : il lui prend des furies d'envie de voir *Pauline*, qui me font rire. Votre frère, votre belle-sœur, que ne vous disent-ils point? Ils vous assurent que le *tranquille* ne se sert que de sa boîte pour guérir efficacement. Je ne crois pas que les pères viennent ici, ils sont trop occupés à Rennes; ils me disent de continuer toujours, en me jouant et en marchant, leurs aimables remèdes. J'embrasse mille fois encore ma chère bonne.

---

874. †

A la même.

Aux Rochers, dimanche 17 juin 1685.

Que je suis aise que vous soyez à Livry, ma très chère bonne, et que vous y ayez un esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris! Quelle joie de pouvoir chanter ma chanson, quand ce ne seroit que pour huit ou dix jours! Vous nous dites mille douceurs, ma bonne, sur les souvenirs tendres et trop aimables que vous avez du bon abbé et de votre pauvre maman; je ne sais où vous pouvez trouver si précisément tout ce qu'il faut penser et dire; c'est, en vérité, dans votre cœur, c'est lui qui ne manque jamais, et quoique vous ayez voulu dire autrefois à la louange de l'esprit qui le veut contrefaire, l'esprit manque, il se trompe, il bronche à tout moment; ses allures ne sont point égales, et les gens éclairés par leur cœur n'y sauroient être trompés. Vive donc ce qui vient de ce lieu, et entre tous les autres, vive ce qui vient si naturellement de chez vous!

Vous me charmez en me renouvelant les idées de Livry; Livry et vous, en vérité, c'est trop; et je ne tiendrois pas contre l'envie d'y retourner, si je ne me trouvois toute disposée pour y retourner avec vous à ce bienheureux mois de septembre; peut-être n'y retournerez-vous pas plus tôt : vous savez ce que c'est que Paris, les affaires et les infinités de contre-temps qui vous empêchent d'aller à Livry. Enfin, me revoilà dans le train d'espérer de vous y voir : mais, bon Dieu! que me dites-vous, ma chère bonne? le cœur m'en a battu : quoi! ce n'est que depuis la résolution de mademoiselle de Grignan de ne s'expliquer qu'au mois de septembre, que vous êtes assurée de m'attendre! Comment! vous me trompiez donc, et il auroit pu être possible qu'en retournant à Paris dans deux mois, je ne vous eusse plus trouvée! Cette pensée me fait transir, et me paroît contre la foi : effacez-la-moi, je vous en conjure, elle me blesse, tout impossible que je la voie présentement : mais ne laissez pas de m'en redire un mot. *O sainte Grignan*, que je vous suis obligée, si c'est à vous que je dois cette certitude!

Revenons à Livry, vous m'en paroissez entêtée; vous avez pris toutes mes préventions, je reconnois mon sang : je serai ravie que cet entêtement vous dure au moins toute l'année. Que vous êtes plaisante avec ce rire du père prieur, et cette tête tournée qui veut dire une approbation! Le *bien bon* souhaite que *du Harlay* vous serve aussi bien dans le pays, qu'il nous a bien nettoyé et parfumé les jardins. Mais où prenez-vous, ma bonne, qu'on entende des rossignols le 13 de juin? Hélas! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage, il n'est plus question, ni de chanter, ni de faire l'amour, ils ont des pensées plus solides. Je n'en ai pas entendu un seul ici; ils sont en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière; mais je n'ai pas tant battu de pays, et je me trouve trop heureuse

étoient partis pour aller servir en Hongrie, où ils se trouvèrent au combat de Gran, et firent des prodiges de valeur.

d'aller en toute liberté dans ces belles allées de plain pied.

Il faut tout de suite parler de ma jambe, et puis nous reviendrons encore à Livry; non, ma bonne, il n'y a plus nulle sorte de plaie, il y a long-temps; mais ces pères vouloient faire suer cette jambe pour la désenfler entièrement, et amollir l'endroit où étoient ces plaies, qui étoit dur; ils ont mieux aimé avec un long temps, me faire transpirer toutes ces sérosités par ces herbes qui attirent de l'eau, et ces lessives, et ces lavages; et à mesure que je continue les remèdes, ma jambe redevient entièrement dans son naturel, sans douleur, sans contrainte. On étale l'herbe sur un linge, on le pose sur ma jambe, et on l'enterre après une demi-heure: je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois. La princesse (*de Tarente*) qui est habile, est contente de ce remède, et s'en servira dans les occasions. Elle vint hier ici avec un grand emplâtre sur son pauvre nez, qui a pensé en vérité être cassé. Elle me dit tout bas qu'elle venoit de recevoir cette petite boîte de *thériaque céleste* qu'elle vous donne avec plaisir: j'irai la prendre demain dans son parc où elle est établie; c'est le plus précieux présent qu'on puisse faire; parlez-en à MADAME quand vous ne saurez que lui dire. On croit que madame l'électrice pourroit bien venir en France, si on lui assure qu'elle pourra vivre et mourir dans sa religion, c'est-à-dire, qu'on lui laisse la liberté de se damner. La princesse nous a parlé du carrousel. Je me doutois bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre, je vous l'ai mandé; je le disois à votre frère; il en étoit persuadé, mais nous avons cru qu'il suffisoit d'avoir fait cette réflexion, et qu'en faveur des Rochers, nous pouvions nous y amuser un peu plus que de raison. Nous nous souvenons encore fort distinctement comme tout cela passe vite à Paris; mais nous n'y sommes pas, et vous aurez fait conscience de vous moquer de nous. Parlons de Livry, vous couchez dans votre chambre ordinaire. M. de Grignan dans la mienne; celle du *bien bon* est pour les survenants, mademoiselle d'Alerac au-dessus, le chevalier dans la *grande blanche*, et le marquis au pavillon. N'est-il pas vrai, ma bonne? je vais donc dans tous ces lieux embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se souviennent de moi, je leur rends bien ce souvenir avec une sincère et véritable amitié. Je souhaite que vous y retrouviez tout ce que vous y cherchez, mais je vous défends de parler encore de votre jeunesse comme d'une chose perdue; laissez-moi ce discours; quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences. Je vous prie, ma chère bonne, de ne point retourner à Paris pour les commissions dont nous vous importunons, votre frère et moi: envoyez *Enfossy* chez *Gautier*, qu'il vous envoie des échantillons; écrivez à la d'Escars; ne vous pressez point, ne vous dérangez point; vous avez du temps de reste, il ne faut que deux jours pour faire mon manteau, et l'habit de mon fils se fera en ce pays: au nom de Dieu, ne raccourcissez point votre séjour; jouissez de cette petite abbaye pendant que vous y êtes et que vous l'avez. J'ai écrit à la d'Escars pour vous soulager, je lui envoie un échantillon d'une doublure or et noir, qui feroit peut-être un joli habit sans doublure, une frange d'or au bas; elle me coûtoit sept livres; en voilà trop sur ce sujet, vous ne sauriez mal faire, ma chère bonne. Nous avons ici une lune toute pareille à celle de Livry; nous lui avons rendu nos devoirs: et c'est passer une galerie que d'aller au bout du mail. Cette place *Madame* est belle, c'est comme un grand belvédère, d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici vers une forêt de M. de La Trémouille: mais cette lune est encore plus belle sous les arbres de votre abbaye; je la regarde, et je songe que vous la regardez: c'est un étrange rendez-vous, ma chère mignonne; celui de Bâville sera meilleur. Si vous avez M. de La Garde, dites-lui bien des amitiés pour moi; vous me parlez de Polignac comme d'un amant encore sous vos lois; un an n'aura guère changé cette noce. Dites-moi donc comme le chevalier (*de Grignan*) marche, et comme ce comte (*M. de Grignan*) se trouve de sa fièvre. Ma chère bonne, Dieu vous conserve parmi tant de peines et de fatigues. Je vous baise des deux côtés de vos belles joues, et suis entièrement à vous; et le *bien bon*, il est ravi que vous aimiez sa maison. Je baise la belle d'Alerac et mon marquis. Comment M. du Plessis est-il avec vous? dites-m'en un mot.

Mon fils et sa femme vous honorent et vous aiment, et je conte souvent ce que c'est que cette madame de Grignan: cette petite femme dit: « Mais, » Madame, y a-t-il des femmes faites comme cela? »

875.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 20 juin 1685.

Que je suis aise, ma fille, que vous jouissiez de la petite abbaye! le bon abbé en est ravi; il dit que vous y entendez mieux votre ménage, et que vous êtes plus habile que nous; en vérité, je le crois: mais on pleure à Bâville de ne vous avoir point: Coulanges m'en écrit les douleurs de M. de Lamoignon; il me parle du mois de septembre, et de la circonstance de vous y trouver: j'ai renoué cette partie plus que jamais, et je la vois tous les jours approcher avec beaucoup de plaisir, quoi qu'il m'en coûte; mais puisque c'est une dépense qu'il faut toujours faire malgré soi, il vaut mieux que ce soit en avançant vers quelque chose d'agréable, que de passer les jours tristement, sans espérance; voilà où j'en suis. Vous vous amusez fort joliment; il faut, comme vous voyez, quelque espèce de règle sans aucun vœu; c'est la règle qui empêche le désespoir de ceux qui sont en communauté et l'ennui de ceux qui n'y sont point: par elle on fait ce qu'on a à faire, et par elle on remplit le temps: le vôtre n'a rien de vide ni de languissant, et je crois qu'avec une si bonne compagnie, vous seriez longtemps à Livry sans vous ennuyer; c'est pourquoi je ne voudrois point vous en faire sortir pour nos commissions. Je me suis réjouie de voir Corbinelli à Livry avec les Polignac; il me semble que cela ne sent point la rupture, et que ce feu s'augmente à force d'être contesté. Nous avons ri de vos réponses courtes et vives aux demandes de mon fils: nous ne sommes pas si modestes que vous pensez, nous avons entendu finesse à deux principalement; mais la modestie nous a empêchés de vous en demander l'explication. J'ai compris aisément les disputes et les conversations de Corbinelli; mais vous devriez par amitié l'empêcher de scandaliser les foibles: je suis assurée qu'on l'accuse de vouloir faire une nouvelle théologie. Vous me faites pleurer du chevalier: quoi! il ne marche point! quoi, on le porte! j'en ai le cœur serré. Il y a un siècle qu'il n'a été à Versailles; cela est fâcheux par bien des raisons; dites-lui comme je sens son état. Celui de M. de Grignan ne me plaît guère; il durera aussi longtemps que sa bile noire sera en campagne: plût à Dieu que nos Capucins fussent à portée de le traiter! ce ne seroit pas une affaire. Une des deux femmes qu'ils ressuscitent est entièrement sur pied, l'autre est bien mieux; mais savez-vous comme ils trouvèrent cette dernière! affoiblie de douze saignées par les médecins, et fortifiée de ses derniers sacrements. Là-dessus ils travaillent, en disant toujours: elle ne mourra au moins que demain; et depuis un mois cette pauvre personne se croit guérie: je vous en manderai la suite; il faut que vous ayez cette complaisance en faveur de nos bons pères. Je leur écrivis l'autre jour que ma jambe suoit, ils me répondirent qu'ils le savoient bien, que c'étoit là le but de leurs remèdes, et que j'étois entièrement guérie: ils m'ont envoyé d'une essence qu'ils appellent de *l'émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout, et sent divinement bon. Je me fais violence pour me taire de ces gens-là: ils ont envoyé un dernier remède à ma belle-fille, après lequel ils n'ont plus rien à dire; mais comme ils ne sont point charlatans, et qu'ils ne promettent rien, ils ne sont point embarrassés quand ils n'ont point tout le succès qu'ils desirent: il est vrai que cela n'arrive pas souvent. Pour mes vapeurs, ma chère enfant, je n'en ai pas eu depuis; elles n'ont rien de commun avec ma jambe, et si elles me revenoient, je ne me tiendrois pas éconduite de l'esprit d'urine, pour n'avoir pas dormi une nuit; on a des dispositions qui empêchent quelquefois de dormir, sans l'esprit d'urine, et sans qu'on sache pourquoi. J'admire que vous vous portiez si bien: Dieu vous conserve et veuille bénir tous nos desseins et tous nos projets! Le bon abbé est fâché que madame de Chelles dégrade partout notre forêt dans un temps que vous l'honorez de votre présence. Faites bien toutes mes amitiés aux habitants de Livry; il est vrai que vous êtes le centre de bien des cœurs et de bien des pays, qui sont liés par vous: vous devez être bien aimée, quand vous aimez, et même quand vous n'aimeriez pas. N'ai-je pas raison d'avoir souhaité de jouir d'un bien dont le fonds étoit dans votre cœur? Le mien est à vous, il y a long-temps: vous en avez fait et en ferez toujours la véritable tendresse.

876.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 1er juillet 1685.

Si la fantaisie me prenoit de dire que je partirai le mois qui vient, je ne vois rien qui pût m'en empêcher; je soutiens que les trois ou quatre jours que l'on traîne d'ordinaire d'après le jour nommé, font justement mon compte. Voilà donc, ma très aimable, où nous en sommes venus à force d'aller, à force de desirer, à force de passer des jours les uns après les autres, tels qu'il a plu à Dieu de les donner. Je veux, à votre exemple, m'abandonner à la douceur d'espérer de vous voir et de vous embrasser le mois qui vient; je veux croire que Dieu nous permettra cette parfaite joie, quoiqu'il n'y eût rien au monde de si aisé que d'y mêler quelque amertume, si nous le voulions : mais il n'y aurait pas un moment de repos dans cette vie, et c'est une bonté de la Providence que nous fassions trêve aux tristes réflexions qui seroient en droit de nous accabler journellement, soit pour nous, soit pour nos intimes : il est donc question, ma très chère, de respirer et de vivre.

J'entre bien aisément dans les raisons de mademoiselle de Grignan pour ne point s'attacher à Gif : il est certain qu'après avoir été à l'école de saint Augustin, elle se trouveroit à l'école de Molina, et que ce changement ne seroit pas soutenable. Je vous approuve fort de souhaiter de la ravoir chez vous, comme le bonheur de votre maison et l'édification de toute votre famille. Ne pourriez-vous point faire dire à cette sainte fille que je l'honore toujours infiniment ? J'ai eu si long-temps le bonheur de vivre avec elle, que je voudrois bien n'en être pas oubliée entièrement. Nous causerons quelque jour sur la destinée des deux sœurs; il faut laisser faire Dieu, comme dit M. d'Angers (*Henri Arnauld*), et regarder sans cesse sa volonté et sa Providence; sans cela, il n'y a pas moyen de vivre en ce monde, et on ne finiroit jamais de se plaindre de toutes les pauvres causes secondes.

Voilà un morceau de lettre de la bonne Marbeuf, que je trouve tout à propos, pour vous faire juger, sans que vous puissiez vous en douter, de l'état de ma jambe. Il est vrai que cette longueur me donnoit du chagrin, et je mandois à mon amie que je croyois qu'on me flattoit : voilà une réponse toute naturelle, qui vous fait voir que nos Pères se moquent de moi : j'en suis ravie : je suis donc parfaitement guérie, puisqu'il y a six semaines et au-delà que je n'ai plus aucune plaie, ni approchant. Je marche tant que je veux; je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable, que si je ne la mettois sur ma jambe, je la mettrois sur mon mouchoir; si j'en ai besoin, je mettrai du sang de lièvre; mais je suis si bien aujourd'hui, que je crois que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne point la questionner à tout moment : je suis assurée que si j'étois à Paris je n'y penserois pas. Il me semble que c'est cette négligence que vous voulez présentement inspirer à M. de Grignan; vous trouvez qu'il se porte mieux, depuis qu'il a été à Versailles. Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoiqu'en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entraîné par le tourbillon des maîtres, il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : « On y est si caché et si en» veloppé qu'on a toutes les peines du monde à se » reconnoître pour le but des mouvements qu'on se » donne. » Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. Il faut donc chercher à s'éloigner directement de soi-même, et à porter son attention sur d'autres sujets. Les Capucins sont bien de cet avis, et ne répondent point quand on leur dit des bagatelles. Au reste, ils sont fâchés qu'on ait saigné M. de Grignan; ils disent que rien ne lui étoit si mauvais, et qu'ils seroient ravis de le traiter, s'ils étoient auprès de lui, mais que de loin ils ne veulent seulement pas dire leur avis. Ils sont grands observateurs de tous les moments, de l'humeur, des chagrins, de la physionomie : si vous en voulez davantage, faites agir M. de Chaulnes, il tient les bons Pères dans sa manche, comme vous tenez M. de Chaulnes dans la vôtre; je ne vois que ce chemin : pour moi, j'avoue que je n'y ai point de pouvoir; mais au moins plus de saignées. Ce n'est pas tout perdre que le Roi ait demandé des nouvelles de vos malades, cela console de pauvres courtisans qui ne pensent qu'à lui. Une des femmes que traitoient nos Capucins est morte, parcequ'ils n'ont pas eu l'esprit de lui refaire un poumon tout

neuf : elle avoit vidé plus de la moitié du sien quand ils la prirent ; aussi n'ont-ils jamais dit qu'ils la guériroient, mais qu'ils lui donneroient des jours, et feroient en sorte qu'elle mourroit doucement : ils ont tenu leur parole. Que je vous plains, ma fille ; obligée de quitter Livry ! vous revoilà accablée de mille choses. Je crois que vous aurez en un assez vilain temps depuis trois jours ; nous avons ici du froid et de la pluie glacée ; ce ne sont point de ces temps doux et humides qu'on doit avoir l'été. Vous aurez vu par mes lettres que mon fils ne nous dédira point, qu'il sera charmé d'être dans votre goût : sa femme a ri à pâmer de voir toutes les couleurs que vous ne lui donnerez point, en l'assurant d'une fort aimable garniture. Nous courons après notre livre du carrousel, que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez. Vous lui donnerez aussi telle coiffure que vous voudrez : vous êtes maîtresse de tout, pourvu que vous teniez un peu bride en main pour la dépense : *J'épouserai qui vous voudrez, pourvu que ce soit mademoiselle Hortense.* Pour moi, ma très chère, vous ferez tout ce qu'il vous plaira : vous savez mieux que moi s'il me faut un habit, vous êtes à la source. Coulanges me mande que nos états sont remontés au premier août ; vous êtes en lieu de faire précisément tout ce qu'il faut ; mais il est certain que je n'ai besoin de rien, si les gouverneurs ne viennent point à Rennes ; car je n'irai point aux états ; et je suis assurée qu'ils m'en dispenseront, et qu'ils ne voudront pas m'empêcher d'être juste au rendez-vous que vous m'avez donné.

877.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 8 juillet 1685.

Vous êtes trop bonne et trop aimable, ma chère Comtesse, vous prenez des peines infinies pour nos habits ; mais vous contez cet embarras si plaisamment qu'il n'y a pas moyen de vous en plaindre. Vous me faites plus *brave* que je ne voulois ; mais je prends la chose en patience, quand je songe que je serai à votre goût, que je serai à la mode, que je serai comme mesdames de Schomberg et de La Fayette, et qu'assurément je verrai madame de Chaulnes en quelque lieu qu'elle passe ; et mieux que tout le reste, c'est que je vous verrai aussi, et vous ferai honneur de ce que vous avez choisi pour moi. Mon fils est fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges. Nous avons ici un temps épouvantable : quand la pluie commence en ce pays, on est perdu. Madame de Chaulnes ne doit pas craindre les chaleurs, elle me paroît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire ; j'en suis ravie aussi, et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu. Je trouve que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout. M. de Coulanges m'écrit un vrai livre ; rien n'est plus digne d'attention et de curiosité que tout ce qu'il m'apprend ; il nous a mis en état de comprendre certaines choses qui se passeront dans les états, et dont nous n'aurions point su les raisons : en un mot, il nous a montré le dessous des cartes. Il vous a conté ses visions sur mon sujet ; elles sont venues à d'autres, et j'y ai déjà répondu [1]. Si vous voyez madame de La Fayette, dites-lui qu'elle cause avec vous sur toute cette imagination. Mandez-moi bien de vos nouvelles, de celles des voyages de la cour, de la santé de M. de Grignan ; c'est tout cela qui fait la règle de mon départ, et vous en serez la maîtresse. J'attends un homme pour mes affaires, après quoi je serai toujours prête à partir. Madame de Chaulnes me veut emmener : cette pensée ne seroit pas mauvaise, mais le moyen de ne pas aller à Chaulnes avec elle ? et je souffrirois trop de m'arrêter un moment. Nous verrons enfin, et nous aurons sans cesse des nouvelles l'une de l'autre.

Je serois surprise bien agréablement si les eaux de Vichi faisoient du bien à cent lieues de la grille : je crois que le chevalier en doute comme moi. Je voudrois être trompée ; et que M. de Grignan s'en trouvât bien ; sa maigreur, sa langueur, sa colique, sa bile répandue et cette disposition de fièvre me donnent une véritable inquiétude : il n'a point assez pris de quinquina : parlez-moi toujours de lui et du chevalier. La Garde est la grande santé.

[1] Ce passage paraît relatif à une proposition de mariage qui auroit été faite à madame de Sévigné par le duc de Luynes.

Enfin, ma fille, vous irez à Gif, et souvent à Versailles, où vous ferez peut-être mieux votre profit du deuil de M. de Saint-Andiol[1], que nous aux états, c'est-à-dire, mon fils qui commence à devenir si avare de moi, que je ne puis plus m'adonner à la contemplation, comme je faisois dans ces bois quelquefois, sans le voir à mes côtés. Ne soyez point en peine de ma jambe, les Capucins l'ont emporté sur moi; ils ont voulu la faire suer, elle a sué; j'en ai eu du chagrin, parceque je ne m'y attendois point : cela est passé, et nous sommes bons amis. Plût à Dieu qu'ils pussent traiter notre cher comte! j'y songe mille fois le jour. M. du Plessis (le nôtre) est un si joli homme, qu'il a ri comme nous de sa serge de Nîmes : vous dites tout cela fort plaisamment. Il ne prétendoit pas que ce fût vous qui sussiez l'austérité de son vêtement, il en meurt de honte, et vous demande mille pardons : il a de vous une idée que mes récits ont fortifiée, et qui vous représente à lui comme une divinité : il est fort de nos amis : j'ai reçu de lui mille consolations cet hiver passé. Nous avons ici, au lieu de sa sœur, une fille de Sainte-Marie; vous la croyez professe de la Visitation? non, elle n'a que quinze ou seize ans : son père l'amena ici ce carême, et l'y a laissée : elle est jolie, et nous l'aimons; sa fantaisie toute naturelle, c'est d'être le bâton de vieillesse du *bien bon*; elle en a des soins qui nous font rire, et qui sont trop plaisants.

Madame de La Fayette me manda il y a quelques jours, que madame de Moreuil étoit dame d'honneur de madame la duchesse; j'en suis en vérité fort aise. Je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos; ne l'oubliez point. Il me sembloit bien qu'elle n'étoit point entrée dans le carrosse de la reine : les règles anciennes qui donnoient ce droit aux filles sont abolies; nous avons changé tout cela, comme *le cœur à gauche*. Enfin, la voilà bien placée : son mari a-t-il quelque place dans cet hôtel de Condé? Mon fils m'a conté des merveilles de M. d'Angers (*H. Arnauld*) : il a quatre-vingt-huit ans : il porta le Saint-Sacrement sur ses épaules le jour de la fête (*Dieu*); la procession est d'un grand quart de lieue, il chanta tout de suite la grand'messe, et ne mangea qu'à quatre heures. Tout le monde étoit en admiration du miracle visible qui le soutient, *forza non ha, ma l'animo non manca*. Contez cela à M. de Pomponne : tous les ans c'est un nouveau prodige.

[1] Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andiol. Il avoit épousé, le 6 juin 1661, Marguerite d'Adhémar de Monteil, sœur de M. de Grignan.

M. DE SÉVIGNÉ.

J'en ai été témoin, de ce prodige, j'ai reçu la bénédiction de ce saint homme, et j'ai baisé sa main avec un plaisir extrême. C'est une chose admirable que la crainte qu'a tout son diocèse de le perdre, et de voir venir à sa place quelque *freluquet* qui ne songe qu'à plaire aux ennemis du prélat; au lieu que celui-ci ne songe qu'à leur pardonner tous les dégoûts dont ils prennent plaisir d'accabler sa vieillesse. Je parlerois long-temps là-dessus; mais il vaut mieux vous remercier, ma belle petite sœur, de toutes les peines que vous avez prises pour mon habit. Je vous avoue que je crains fort que vous n'ayez été prendre pour ma garniture de certaines couleurs vives et tranchantes : mon dessein étoit de supplier *ma princesse* (*mademoiselle d'Alerac*) de la choisir à son gré; et comme elle aime la pastorale, je lui aurois demandé un nœud couleur de rose et blanc, une veste blanche et une des plus jolies houlettes que l'on porte présentement. Est-il possible que les quilles et l'escarpolette soient dans une aussi grand décadence que vous les représentez? Si personne ne peut dignement remplir ma place à l'escarpolette, il faut au moins que M. de Polignac remette les quilles en honneur : je ne donne ma voix qu'à lui pour cela. Je suis très en peine de M. de Grignan; sa petite fièvre, sa tristesse et sa maigreur effraient ceux qui l'aiment et à qui l'on fait ce portrait de lui. Vous n'êtes point du tout dans les bons principes sur les vipères; vous croyez qu'elles dessèchent, et c'est précisément le contraire; votre belle-sœur l'éprouve ainsi tous les jours, et je l'avois moi-même éprouvé dès l'année passée. C'est à ces vipères que je dois la pleine santé dont je jouis, et que je ne me connoissois plus depuis des temps si funestes pour moi. Elles tempèrent le sang, elles le purifient, elles rafraîchissent au lieu d'échauffer et de dessécher, comme vous vous l'imaginez : mais il faut que ce soit de véritables vipères en chair et en os, et non pas de la

poudre; car la poudre échauffe, à moins qu'on ne la prenne dans de la bouillie ou de la crême cuite, ou quelque autre chose de rafraîchissant. Priez M. de Boissy de vous faire venir dix douzaines de vipères de Poitou dans une caisse séparée en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse; prenez-en deux tous les matins, coupez-leur la tête, faites-les écorcher et couper par morceaux, et en farcissez le corps d'un poulet: observez cela un mois, et prenez-vous-en à votre frère, si M. de Grignan ne redevient tel que nous le souhaitons tous: quittez votre fade bouillie de riz, et redonnez des esprits et de la vie à un pauvre homme exténué, et dont le défaut est d'être trop sujet à dormir. Ma mère vous dira bientôt, et trop tôt, combien nous en parlons tous les jours; vous l'allez revoir incessamment, et moi, par conséquent, je vais incessamment la perdre: ce qui augmente mon chagrin, c'est que les états vont tellement nous confondre les espèces, que je ne pourrai profiter du temps qu'elle sera encore en Bretagne; je ne compte que sur ce qui me reste entre-ci et l'arrivée de M. et de madame de Chaulnes; car après cela, ma mère sera comme partie pour moi, quoiqu'elle soit encore aux Rochers. Je commence donc dès à présent à sentir la douleur des adieux et de l'absence. Adieu, ma belle petite sœur; votre belle sœur vous fait mille tendres amitiés.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à la passade pour vous dire encore une fois que vous ne soyez point en peine de ma jambe, ni de ma santé. Il vaut mieux que j'aie eu des inquiétudes que les Capucins: leurs railleries ont dû vous rassurer. Ils ne m'avoient point dit que leurs lavages étoient pour faire transpirer; j'en fus étonnée et incommodée; ils en étoient ravis: cela est passé, et me revoilà simplement avec un linge trempé dans du sang de lièvre couru, pour redonner la force et toute la perfection. Cela est sec maintenant, et n'est point incommode; j'ai demandé pardon aux pères; nous avons badiné, et nous sommes fort bien ensemble. Adieu, la plus aimable de toutes les filles et de toutes les femmes.

---

878. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

. . . . . 1685.

Mayeul de Rabutin, le premier de cette maison, au moins de notre connoissance, accompagné d'une assez nombreuse noblesse, va trouver la postérité; je me suis mis dans la troupe pour faire le voyage avec lui, et j'ai cru, Madame, que vous aviez des raisons pour vouloir être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriez encore plus celle de son père si vous aviez l'honneur de le connoître. Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin étoit déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnois; mais il est certain qu'il étoit homme d'honneur, puisqu'il nous parolt comme garant de la foi d'un souverain.

J'aurois bien souhaité de trouver de plus grandes particularités de sa vie, et de vous pouvoir rapporter quelques-unes de ses campagnes, de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous découvrir s'il n'a point eu affaire à quelque infidèle aussi bien que ses descendants: je n'en voudrois pas jurer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que le changement plaît à votre sexe, et même le changement de bien en mal, plutôt que de ne pas changer; mais enfin, ne pouvant avoir de *mémoires* de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin étoit un homme de qualité.

Si les morts prennent encore dans l'autre monde quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amé[1] des Claude[2], des Christophe[3] et de quelques autres

[1] Amé de Rabutin, marié le 9 septembre 1421 à Claude de Travès.

[2] Claude de Rabutin, fils aîné de Hugues de Rabutin et de Jeanne de Montagu.

[3] Christophe de Rabutin, seigneur de Sully et de Bourbelly, fils de Claude de Rabutin.

de ses descendants ; mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience et d'autant plus qu'il voit en vous, Madame, tant de vertus et tant d'agréments de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison par une personne si extraordinaire. J'aurois moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, Madame, car celle-ci dépend de contrats qu'on peut falsifier, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France.

Au reste, Madame, je ne vois guère de généalogies qui ne commencent par une chimère; cela vient de ce que les gens ne trouvant que des sources ou honteuses, ou trop proches à leur gré, en inventent d'illustres ou d'éloignées ; pour moi qui, Dieu merci, n'ai pas eu sujet de mentir par l'une ou par l'autre de ces raisons, j'ai dit les choses comme je les ai sues, et le soin que j'y ai pris ne peut pas laisser un doute que je n'en aie sa la vérité ; si elle ne m'étoit pas assez honorable, je n'en aurois pas parlé plutôt que de me parer d'une fausse gloire.....

Enfin, Madame, il me semble que nous devons être contents de notre naissance; quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération : ces avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste, mais les regrets n'y font rien; nous pouvions naître simples gentilshommes, avec moins de bien que nous n'en avons ; consolons-nous donc, Madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison : je le savois confusément, quand j'étois mestre-de-camp-général de la cavalerie ; mais ma disgrace m'a donné le loisir de m'instruire à fond des particularités de ma naissance, et c'est d'ordinaire aussi dans l'adversité qu'on apprend à se connoître.

Depuis ma lettre écrite, Madame, j'ai fait réflexion que dans la généalogie que je vous adresse, je parle de vous à votre rang comme je parle des autres ; cela m'a paru d'abord extraordinaire, et il m'a semblé que je voulois vous apprendre ce que vous faisiez, et comment vous étiez faite. Cependant, en y songeant davantage, je ne l'ai pas trouvé trop mal, car je ne doute pas que votre modestie ne vous ait caché ce que tout le monde connoît en vous.

879. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juillet 1685.

Croiriez-vous bien, mon cher cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier par une lettre trop aimable et trop obligeante ? Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire, n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies et tournées d'une manière que si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus, vous réparez trop bien tout le passé, et d'une manière si noble et si belle, que je veux bien présentement vous en devoir de reste. Ma fille n'a pas eu le livre entre les mains, sans se donner le plaisir de le lire ; et elle s'y est trouvée si agréablement, qu'elle en a sans doute augmenté l'estime qu'elle avoit de vous et de notre maison, comme j'en redouble aussi de tout mon cœur mes remerciements. Mon fils n'est pas si content, vous le laissez guidon, sans parler de la sous-lieutenance qui l'a fait commander en chef quatre ans la compagnie des gendarmes de monseigneur le dauphin, et comme cette première charge l'a fort long-temps ennuyé, il a soupiré en cet endroit, croyant y être encore. Sa femme est d'une des bonnes maisons de Bretagne, mais cela n'est rien.

Venons à nos Mayeul et à nos Amé. En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau ; ce sont des vérités qui font plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires. Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source; et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons

la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête. Tout le reste est fort agréable ; c'est une histoire en abrégé, qui pourroit plaire même à ceux qui n'y ont point d'intérêt. Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée, et touchée d'une véritable joie que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, la connoissance de ce que vous êtes. Enfin, je ne puis assez vous remercier de cette peine que vous avez prise, et dont vous vous êtes payé en même temps par vos mains. Je garderai soigneusement ce livre. Je crois voir ma fille avant qu'elle retourne en Provence, où il me paroît qu'elle veut passer l'hiver. Ainsi, nos affaires nous auront cruellement dérangées. La Providence le veut ainsi. Elle est tellement maîtresse de toutes nos actions, que nous n'exécutons rien que sous son bon plaisir, et je tâche de ne faire de projets que le moins qu'il m'est possible, afin de n'être pas si souvent trompée ; car qui compte sans elle, compte deux fois. Qu'est donc devenu mon grand cousin de Toulongeon ? Où a-t-il lu qu'on ne fasse point de réponse à sa cousine germaine, quand elle nous console sur la mort d'une mère. J'ai vu son oraison funèbre ; elle est bonne, hormis que feu M. de Toulongeon n'étoit point capitaine *des gardes*, mais seulement capitaine *aux gardes*. Cette différence est grande et peut faire tort aux vérités.

Le bon abbé (*de Coulanges*) s'est trouvé fort honorablement dans notre généalogie : il en est bien content, et vous assure de ses très humbles services.

Quand je serai à Paris, nous vous écrirons, Corbinelli et moi. Adieu, mon cher cousin, ayez bon courage.

J'ai peur que vous ne soyez abattu, mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs, que je ne dois pas douter de vos forces.

---

880. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 août 1685.

Vous direz ce qu'il vous plaira, Madame, sur ce que je dis de vous dans notre généalogie : mais au fond vous savez que je dis vrai, et si je l'avois bien entrepris, je vous en ferois demeurer d'accord. Cependant je laisse le champ libre à votre modestie, et je ne vous demande autre chose sinon que vous croyiez que je suis persuadé, comme de mourir un jour, que vous êtes une des plus jolies et des plus aimables femmes que j'aie jamais connues. Quoique je n'aie jamais été flatteur, il y a eu des temps où ces louanges auroient pu être suspectes ; mais il faut me croire aujourd'hui.

Je suis ravi que la belle comtesse ait trouvé dans notre généalogie son compte avec moi, aussi bien que le bon abbé, mais je suis très fâché de n'avoir pas dit de M. de Sévigné tout ce que j'en sais, c'est-à-dire de n'avoir pas retouché à ce qui le regarde depuis qu'il étoit guidon ; laissez-moi faire et apportez seulement à Paris le livre que je vous ai envoyé. Je redirai bien de lui, moi son parent et son ami, ce que ses ennemis même ne pourroient s'empêcher de dire. Je n'oublierai pas même la maison et le mérite de madame sa femme.

Comme vous dites, ma chère cousine, je suis bien payé de la peine que j'ai prise, non pas par l'honneur qui m'en revient, mais par le plaisir que je vous ai donné, et par les remerciments que vous m'en faites. Nous avons en M. le duc à Dijon quinze jours, où j'ai été pour lui faire ma cour ; je l'ai faite agréablement.

Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que la Providence règle tout. Elle ne trouve pourtant pas mauvais que nous fassions des desseins ; elle veut même que nous nous aidions, mais aussi que nous ne nous confiions pas trop en nos forces. Je vous plains étrangement de votre séparation d'avec madame de Grignan après même dix mois d'absence. Votre grand cousin de Toulongeon n'a bougé de chez lui que pour venir deux ou trois jours à Dijon pendant les états, où il a fait ériger sa terre d'Alonne en comté sous le titre de Toulongeon ; ainsi donnez-vous bien de garde quand vous lui écrirez de mettre à la suscription de la lettre *à Alonne* ; je lui écrivis dernièrement. *A M. le comte d'Alonne à Toulongeon.* Il n'est point possible qu'il ne vous ait point fait de réponse ; il sait trop bien vivre pour y avoir manqué, et ce n'est que l'excès de la douleur de sa perte qui l'en a empêché.

Au reste, Madame, ne croyez point que les mal-

heurs m'abattent ; on s'endurcit pour de moindres que ceux qui me sont arrivés. Dieu me donne une force de corps et d'esprit qui me surprend, et qui feroit trembler mes ennemis, s'ils la connoissoient, sans connoître ma crainte pour le Seigneur.

881.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 juillet 1685.

Il est vrai qu'après vous avoir dit vingt fois, je suis guérie, et m'être servie un peu légèrement de tous les termes les plus forts pour vous persuader ce que je croyois moi-même une vérité, vous êtes en droit de vous moquer de tous mes discours ; je m'en moquerois la première, aussi bien que de mon infidélité, qui me faisoit toujours approuver les derniers remèdes, et maudire ceux que je quittois, sans qu'efin, enfin, enfin, comme vous dites du mariage de M. de Polignac, il faut que toutes choses prennent fin, et que, selon toutes les apparences, cet honneur soit réservé aux remèdes doux de la princesse (*de Tarente*), et de la femme parfaitement habile qui me vient panser tous les jours; jusqu'à ce petit médecin qui a nommé le mal et commencé les remèdes convenables, je ne faisois rien que pour animer, que pour attirer, que pour mettre ma jambe en furie. Ne raisonnez point sur un érysipèle qui vient d'un cours que la nature veut prendre, et que vous approuvez, parcequ'il ne fait pas mourir : ce n'est pas ici de même, tout a été accident, tout a été violenté; ma machine n'est point encore entamée ni dépérie, et jamais elle n'a paru mieux faite qu'en soutenant tous les maux qu'on m'a faits. Vous savez que je ne fais point la jeune, je ne le suis nullement, mais je vous assure que je pourrois encore dire, comme vous disiez à La Mousse, la machine se démanchera ; mais elle n'est pas encore démanchée. Je suis donc sous le gouvernement de cette princesse et de sa bonne et capable garde, qui lui fait tous ses remèdes, qui est approuvée des Capucins, qui guérit tout le monde à Vitré, et que Dieu n'a pas voulu que je connusse plus tôt, parcequ'il vouloit que je souffrisse, et que je fusse mortifiée par l'endroit le plus chagrinant pour moi, et j'y consens, puisqu'il le faut : je suis persuadée que Dieu veut maintenant finir ces légers chagrins; il y a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses, trempés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire, réchauffés trois fois le jour : ma jambe n'est plus du tout reconnoissable, elle est menue, molle, plus de sérosités, toutes les élevures séchées et flétries, plus de gras de jambe qui me tire : enfin, ma fille, tout ce qui étoit dans mon imagination et dans mes espérances est devenu vrai : mais je pense que j'ai profané toutes ces mêmes paroles pour des illusions; je n'y saurois que faire : voilà ce que je dois vous dire présentement; il n'y a plus de paroles nouvelles; *à fructibus.* Cette *Charlotte* me fait marcher et me dit : « Madame, vous pou-
» vez aller mercredi coucher *godinement* [1] à Fou-
» gères; le lendemain à Dol, il n'y a que six lieues;
» vous verrez madame de Chaulnes, cela vous di-
» vertira; vous avez besoin de vous réjouir un
» peu, et de quitter votre chambre, où vous m'avez
» accordé huit jours de résidence. » Voilà où j'en suis : elle m'ôte mes roses, qui m'ont fait tout le bien qu'on leur demandoit, elle me donne une légère petite espèce de pommade qui dessèche, elle me prie de bander ma jambe sans contrainte d'ici à quelques jours, et de me ménager un peu ; elle m'assure qu'avec cettte conduite je vous apporterai une jambe *à la Sévigné;* que vous aimerez d'autant plus que, l'une et l'autre étant moins grasses, elles visent à la perfection : en tout cas, j'ai ma *Charlotte* à une lieue d'ici : en voilà trop, ma chère enfant. Une de mes joies en retournant à Paris, ce sera de ne plus parler de moi, ni d'aucun de mes maux; j'étois dans la même envie quand j'y retournai après mon rhumatisme; mais s'il y a de l'excès à l'immensité de cet article, il est fondé sur l'excès de votre bonne et tendre amitié, qui ne sera point ennuyée de ces détails : je vous connois; car avec les autres qui n'ont point de ces fonds adorables, je sais couper court, et je n'ai pas oublié comme il faut parler sobrement de soi, et presque à son corps défendant.

[1] Mot du pays qui signifie *gaiement*. Ce mot semble être un dérivé de *godenot*, espèce de marmouset qui sert de *marmotte* aux joueurs de gobelets. (*Voyez* le *Dictionnaire comique* de Leroux.)

Or sus, verbalisons : voilà donc le bon homme Polignac [1] arrivé : pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air; puisque mademoiselle de Grignan balance, mademoiselle d'Alerac peut-elle balancer? Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous dites de votre esprit et de votre corps; ni l'un ni l'autre ne sauroient être épais comme vous les représentez; je les ai vus trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps : mais que dis-je, *commun?* ô plume étourdie et téméraire! c'est vous qu'il faudroit écraser, plutôt que celle que le coadjuteur outragea si injustement à Livry. Jamais le mot de *commun* ne sera fait pour vous; rien de commun, ni dans l'ame ni dans le corps : je reprends donc ce mot pour l'employer à tout le reste du monde qui n'en mérite point d'autre; je fais pourtant des exceptions, mais guère.

J'avoue ma foiblesse; j'ai lu avec plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie : si Bussy avoit un peu moins parlé de lui et de son héroïne de fille (*madame de Coligny*), le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet, sans en être plus glorieuse. Il vous traite fort bien : il me veut trop dédommager par des louanges que je ne crois pas mériter, non plus que ses blâmes. Il passe gaillardement sur mon fils, et le laisse inhumainement guidon dans la postérité; il pouvoit dire plus de bien de sa femme, qui est un des beaux noms de la province : mais, en vérité, mon fils l'a si peu ménagé, et l'a toujours traité si incivilement, que lui ayant rendu justice sur sa maison, il pouvoit bien se dispenser du reste : vous en avez mieux usé, et il vous le rend.

Madame de Lafayette m'a envoyé une relation de la fête de Sceaux, qui nous a fort divertis. Qu'elle étoit jolie! qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle! que tout est nouveau, galant, diversifié! je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin. La querelle de mesdames d'Heudicourt et de Poitiers est plaisante : ah! que cette dernière disoit vrai! *Vous êtes un plaisant visage de fête* : vraiment elle a raison; il faut dans une fête un visage qui ne gâte point la beauté de la décoration; et quand on n'en a point, il en faut emprunter, ou n'y point aller. Je voudrois que vous y eussiez porté le vôtre, il y en avoit peu de pareils.

[1] Louis-Armand, vicomte de Polignac.

On me parle d'une chaise que traînent des Suisses, et dans laquelle madame de Maintenon se mit avec madame la dauphine, puis madame la maréchale de Rochefort : je ne vois point notre bonne d'Arpajon [1]; lui feroit-on souffrir des dégoûts? J'en serois très fâchée. Madame de La Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle; elle pleure et regrette ce pauvre M. Valan, qui étoit, dit-elle, son médecin, son confesseur et son ami. Mais ne me trouvez-vous pas bien raisonnable de vous entretenir des nouvelles de Paris? Je ne savois pas que La Trousse fût à un camp sur la Saône. Mon fils est à Rennes; je lui ai envoyé la feuille qui est pour lui. Le petit Coulanges m'a mandé je ne sais quoi d'un très bon dîner qu'il a fait chez vous, où étoient, ce me semble, deux Provençales et M. de Lamoignon : il faut toujours me dire ces sortes de débauches. Je serai ravie de voir ces bons Chaulnes et le petit Coulanges; mais je vous assure que si je n'étois pas en état d'y aller, je n'irois pas; car je ne souhaite au monde que de guérir, afin de partir dans le très petit commencement de septembre. C'est vous, ma très chère, qui réglerez ce jour bien heureux suivant vos affaires de la cour; je suis persuadée que vous serez à Fontainebleau jusqu'au voyage de Chambord. A propos, notre coadjuteur sera-t-il archevêque d'Aix? On me le mande. Votre frère ne pense pas à quitter sa maison; ses affaires ne lui permettent point de songer à Paris de quelques années, il est dans la fantaisie de payer toutes ses dettes; et comme il n'a point de fonds extrordinaires pour cela, ce n'est que peu à peu sur ses revenus: cela n'est pas sitôt fait. Quant à moi, je n'aspire point à tout payer; mais j'attends un fermier qui me doit onze mille francs, et que je n'ai pu encore envisager, et rien ne m'arrêtera pour être fidèle au temps que je vous ai promis, n'ayant pas moins d'impatience que vous de voir la fin d'une si triste et si cruelle absence. Il faut pourtant rendre justice à l'air des Rochers; il est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant de la mer; ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à dix lieues d'ici. Ce n'étoit pas une affaire de me

[1] Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la Dauphine.

guérir, si Dieu avoit voulu que j'eusse été bien traitée.

Je ne souhaite nulle prospérité à M. de Monmouth; sa révolte me déplaît; ainsi puissent périr tous les infidèles à leur Roi[1] !

---

882. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 1er août 1685.

Je revins de mon grand voyage hier au soir, ma chère belle : je dis adieu à nos gouverneurs le lundi à huit heures du matin, les suppliant de m'excuser si je les quittois *avant que de les avoir vus pendus;* mais qu'ayant dix lieues à faire et eux cinq, je m'ennuierois trop à Dol le reste du jour; ils entrèrent dans mes raisons, et me dirent adieu avec des tendresses et des remerciements infinis. Je vous avoue que j'ai été ravie d'avoir fait ce petit voyage en leur honneur; je leur devois bien cette marque d'amitié pour toutes celles que j'en reçois. Nous vous célébrâmes, ils m'embrassèrent pour vous, ils prirent part à la joie que j'aurois de vous revoir dans peu de temps; enfin, ma bonne, rien ne fut oublié. M. de Fieubet étoit arrivé la veille, de sorte que nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers. Il me sembloit que j'étois à Dol dans un palais d'Atlante; tous les noms que je connois tournoient autour de nous sans que nous les vissions; M. le premier président, M. de La Trémouille, M. de Lavardin, M. d'Harouïs, M. de Charost, voltigeoient à une lieue ou une heure de nous, mais nous ne pouvions les toucher. Je partis donc le lundi matin, mais mon cher petit Coulanges voulut absolument venir passer huit jours avec nous ici, et mon fils n'a point perdu cette occasion de revenir avec lui; de sorte que les voilà tous deux joliment pour d'ici au 8 de ce mois. Ils iront passer les derniers quinze jours des états; et puis mon fils me revient embrasser, et me prie à genoux de l'attendre, et je pars dans le moment : cela va, ma bonne, aux premiers jours de septembre, et pour être à Bâville, le 9 ou le 10, sans y manquer. Voilà, ma chère bonne, ce que je compte, *s'il plaît à Dieu*, et je sens avec une tendresse extrême les approches de cette joie sensible : il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, des supputations que notre amitié nous faisoit faire; c'est un calendrier tout commun qui nous règle présentement. Nous avons encore trouvé ici le cher abbé Charrier, qui vous a vue, qui vous a trouvée belle, comme tout le monde, et toute pleine de sensibilité pour moi. Hélas! ma bonne, voulez-vous toujours être pénétrée de mon misérable naufrage? Il faut l'oublier, ma chère bonne, et regarder la suite comme une volonté de Dieu toute marquée : car, de songer que, d'une écorchure où il ne falloit que de l'huile ou du vin, ou rien, on y mette un emplâtre dont tout le monde se loue, et qui devient pour moi du poison, parcequ'on ne veut pas le lever; et que de cette sottise soient venus de fil en aiguille tous mes maux, toujours dans l'espérance d'être guérie, et qu'enfin ce ne soit que présentement que je sois guérie; il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement répandu pour me donner des chagrins trop bien mérités, et soufferts avec trop d'impatience. Je n'ai point eu, ma bonne, les douleurs, la fièvre et les maux que vous imaginez; vous ne me trouverez point changée, ma chère, demandez à mon petit Coulanges, il vous dira que je suis comme j'étois : ma jambe s'est fort bien trouvée du voyage, je n'ai point été fatiguée, ni émue; je me

[1] Le duc de Monmouth fut décapité le 25 juillet, trois jours après la date de cette lettre. Il étoit fils naturel de Charles II et de Lucie Walters. Doué de graces extérieures et d'affabilité, sa popularité lui avoit conquis la multitude et l'avoit rendu en quelque sorte le *duc de Beaufort* de l'Angleterre. Son caractère remuant et inquiet s'étoit déjà manifesté du vivant de son père contre lequel il n'avoit pas craint de conspirer, mais qui lui pardonna. A peine eut-il appris en Hollande que Jacques II étoit monté sur le trône, qu'il s'embarqua pour l'Angleterre avec une poignée d'hommes qui se grossit bientôt de quelques mécontents. Il s'annonça comme le fils légitime du feu roi, se fit couronner, et promit de soutenir la religion anglicane. Tant d'audace manqua de prévoyance; le duc perdit un temps précieux, et le roi Jacques s'étant entouré de troupes dévouées, un seul bataillon dissipa l'armée des rebelles.

On a prétendu qu'un homme qui ressembloit au duc fut exécuté à sa place, et que Monmouth a été le prisonnier connu sous le nom de *Masque de fer.* (*Voyez* la note de la lettre du 5 août 1703.

gouverne comme le veut ma pauvre *Charlotte*, qui m'est venue voir ce matin : elle est ravie de m'avoir guérie ; n'est-ce pas une chose admirable que je ne l'aie connue que depuis quinze jours ? tout cela étoit bien réglé. Elle me fait mettre encore des compresses de vin blanc, et bander ma jambe pour ôter toute crainte de retour, et je me promène sans aucune incommodité. Il est vrai, ma bonne, que je vous ai mandé toutes ces mêmes choses ; mais il faut bien qu'un jour vienne que je dise vrai : et vous savez bien, ma bonne, que je n'ai jamais cru vous tromper. J'ai la peau d'une délicatesse qui me doit faire craindre les moindres blessures aux jambes. Oh ! parlons d'autre chose, mon enfant. Je suis fâchée que vous n'ayez point été à cette noce, puisque vous le pouviez ; et pour la fête de Sceaux, je ne sais comme vous pouvez vous en consoler. Nous épuisons Coulanges, il nous conte mille choses qui nous divertissent ; nous sommes ravis de l'avoir, il nous a fait rire aux larmes de votre madame d'Arbouville dont vous êtes l'original. Je crois que votre dîner de Sceaux aura été moins agréable, par la contrebande que vous y rencontrâtes. Je voudrois bien pouvoir comprendre la délicatesse de conscience qui empêchera la signature de M. de Montausier et de sa fille[1] : cette opiniâtre aversion est une chose extraordinaire ; il me semble, ma bonne, que vous allez avoir bien des choses à me conter ; si vous voulez m'envoyer une copie de la lettre de M. de Grignan, vous me ferez un grand plaisir, elle sera pour moi seule : je suis persuadée qu'elle sera fort bien faite, et qu'elle fera son effet ; j'en conjure le Seigneur. Voilà donc le charme rompu, vous avez un ami riche qui vous donne des repas, ménagez bien cette bonne fortune. Celle de M. de Montmort n'est plainte de personne.

Vous me demandez, ma bonne, si ma plaie s'est rouverte ? non, assurément ; il y a trois mois qu'elle est entièrement fermée et guérie : j'ai voulu encore retourner sur ce triste chapitre pour ne vous pas laisser des erreurs. N'êtes-vous point surprise de la mort de cette grande Rarai ? n'étoit-ce pas la santé même ? Pour moi, je crois que le saisissement d'entendre toujours louer sa sœur, et de n'attraper des regards et des douceurs que comme pour l'amour de Dieu, l'a mise au tombeau. Le bon abbé est fâché que vous le croyiez si barbare ; il dit que sa malice ne va pas loin ; il a été ravi de me revoir. J'ai repassé par Rennes pour voir un moment cette bonne Marbeuf, et, en repassant par Vitré, la princesse ; de sorte que je m'en vais posséder mon petit Coulanges sans distraction. Je vous ai dit comme mon habit étoit joli, je vous le mandai de Dol. Je vous assure, ma très chère bonne, que ce petit voyage ne m'a donné que de la joie, sans nulle sorte d'incommodité. Je n'aime point que notre pauvre Grignan fonde et diminue ; ne lui faites-vous plus rien ? Est-il possible qu'en dormant et mangeant, il ne se remette point ? Je suis touchée de cet état. Pour celui du pauvre chevalier, je ne m'y accoutume pas. Quoi ! ce visage de jeunesse et de santé ? Quoi ! cet âge qui ne sort qu'à peine de la première jeunesse, est compatible avec l'impossibilité de marcher ! on le porte comme Saint-Pavin : ma bonne, je baisse la tête, et je regarde la main qui l'afflige ; il n'y a vraiment que cela à faire, toute autre pensée n'est pas capable de nous apaiser un moment : j'ai senti cette vérité. Mon fils vous fait mille tendres amitiés : sa perruque est à Dinan, il ne doute point qu'elle ne soit fort bien ; je voudrois que vous eussiez tout fait payer à M. du Plessis, il n'importe d'avoir payé *Levacher* ou non, c'est que nous avions peur que les fonds ne manquassent ; nous avons reçu toutes ces sommes et nous ne ferons point attendre *Gauthier*. Voilà un de nos fermiers venu, j'attends l'autre, et tout sera si bien rangé que je n'abuserai plus, ma bonne, ni de votre patience, ni de la mienne. J'aime celle du duc de Bourbon dans ce grand lit, avec sa petite épouse à dix pas de lui : il est vrai qu'avec de tels enfants, il ne falloit point douter que le *sablonnier* en passant sur le minuit, ne leur servît de garde. M. le prince et madame de Langeron étoient inutiles. J'ai pensé plusieurs fois à ce rang au-dessus de votre princesse : quelle noce ! quelle magnificence ! quel triomphe ! *Sangaride ce jour est un grand jour pour vous.* Nous causerons un jour de M. de Luynes[1] ; oh,

[1] Marie-Julie de Sainte-Maure, duchesse d'Uzez.

[1] Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, veuf d'Anne de Rohan, sa seconde femme, morte le 20 octobre 1684, se remaria le 23 juillet 1685 à Marguerite d'Aligre, veuve en mars 1684 de Charles Bonaventure, marquis de Manneville.

quelle folie! madame de Chaulnes le dit avec nous. Si madame de La Fayette avoit voulu, elle vous auroit montré une réponse, où je lui disois des raisons solides pour demeurer comme je suis[1]; elle et madame de Lavardin m'en ont louée : elle auroit pu m'en faire honneur auprès de vous, dont *j'estime* influiment *l'estime*.

Ah! que je vous approuve d'avoir vu M. le prince avec madame de Vins; que je suis assurée que vous avez été bien reçue, et qu'il a trouvé votre visite trop courte! Vous êtes quelquefois trop discrète de la moitié de beaucoup de différentes réflexions.

Je vous remercie de tous les baisers donnés et rendus aux Grignan : jetez-en toujours quelques-uns pour entretenir commerce; surtout j'en veux un pour moi toute seule sur la joue de M. de Carcassonne; il me semble qu'il y a long-temps que je n'ai eu de familiarité avec elle. Adieu, bonne, adieu, chère, adieu, très aimable; l'abbé Charrier en me contant comme vous êtes pour moi, m'a fait vous payer comptant votre tendresse, et le moyen de n'être pas sensible à tant de vraie et de solide amitié! celle de la princesse de Tarente étoit aveuglée, comme tout le reste; ce fut un hasard plaisant qui me fit connoître *Charlotte* : elle m'auroit guérie, il ne falloit pas que je le fusse.

M. DE COULANGES.

J'ai vu le temps que j'écrivois dans vos lettres un mot à madame votre mère, et présentement c'est dans les siennes que je vous écrirai un mot, un ordinaire encore tout au moins, car je m'en vais être ici huit bons jours à me reposer auprès d'elle de toutes mes fatigues. Elle vous a conté son voyage de Dol, qui a été très-heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans un étang, et moi avec elle; mais comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire sans nulle accident, et même sans qu'elle ait été mouillée; ainsi de cette chute ne craignez ni jambe affligée, ni rhume quelconque. Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers, je m'en vais bien les arpenter : mais il sera triste pourtant, après avoir bien fait de l'exercice, de ne pas trouver tout-à-fait l'ordinaire de M. de Seignelay, auquel je suis accoutumé. Vous avez donc été à Sceaux; vous ne pouviez jamais en être contente avec la compagnie qui y a été faufilée avec vous. Seroit-il bien arrivé que vous n'y auriez pas prononcé mon nom? Adieu, ma belle Comtesse; permettez-moi de vous embrasser très tendrement, et de faire mille compliments à toute la bonne *courée* des Grignan.

[1] Madame de Sévigné étoit demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans; et, si elle n'avoit pas eu la pensée de se remarier, ce n'est pas qu'elle n'eût été extrêmement recherchée.

883.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 8 août 1685.

Si vous pouviez faire que le premier jour de septembre ne fût point un samedi, ou que le *bien bon* n'eût point appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche au commencement d'un voyage, j'aurois été fort juste au rendez-vous : mais la règle du lundi, qui va de pair avec les ailerons de volaille et le blanc d'une perdrix, nous fera arriver deux jours plus tard. Je n'ose m'abandonner à toute la joie que me donne la pensée de vous embrasser; je la cache, je la mitonne, j'en fais un mystère, afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser : quand je dis la fortune, vous m'entendez bien. Ne disons donc rien, chère bonne, soyons modestes, n'attirons rien sur nos petites prospérités. Nous avons été fort surpris de la nouvelle que vous nous mandez : la princesse de Tarente n'en savoit rien; elle l'apprit hier ici, comme une vraie Allemande. Nous croyons que les exilés auront encore des camarades : mais quelle douleur au cardinal de Bouillon d'être mêlé avec l'idée qu'on a de ces petits garçons! quelle rage! Nous voulons nous imaginer qu'il y a quelque chose de la cour, et que plus d'une folie et d'une imprudence étoient dans cette malle de lettres. Je ne crois point que cette nouvelle passe si vite à Paris; on pourra s'en taire à Versailles : mais elle embrasse trop de gens pour ne pas répandre beaucoup de tristesse. Je ne comprends pas qu'on puisse être insensé et enragé dans une cour si sage et sous un tel maître. Coulanges est demeuré avec

mon fils : ils ne partiront que lundi, pour arriver la veille de la Notre-Dame, et ils ne seront que huit jours aux états. Mon fils reviendra me dire adieu : car quand je serois la cour, mon jour ne seroit pas mieux fixé.

M. DE COULANGES.

Me voici encore, je ne puis quitter la *mère-beauté*. Nous nous promenons sans fin et sans cesse, et sa jambe n'en fait que rire, et augmenter d'*embonpoint* et de beauté : mais monsieur votre frère est bien chaud au jeu; il nous fait souvenir à tout moment de M. de Grignan, qui n'est guère moins pétulant que lui, avec tout le respect qu'on lui doit. Nous eûmes hier ici la bonne princesse de Tarente; elle a bien moins de grandeur que madame la présidente de Cor....; il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit aussi jalouse de son rang que cette présidente, laquelle a pleuré comme un enfant, aux états, parce que le premier président de la chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil, aussi bien que son mari. Je viens d'écrire à toutes les présidentes à mortier de Paris, pour leur dire qu'elles ne connoissent point leurs privilèges, et qu'elles viennent les apprendre en ce pays.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Il faut que je raccommode ce bel endroit, où, pour louer la beauté de ma jambe, il vous assure de son *embonpoint* ; je vous dis, moi, qu'elle est de fort belle taille, et qu'elle ressemble en tout à sa compagne. Nous nous promenons le matin, cette heure me plaît, et le soir encore, sans que ma jambe en soit plus émue : si je mentois, Coulanges vous le diroit bientôt ; car nulle vérité ne demeure captive avec lui. Il est toujours trop poli, et tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne point qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie : il tourne en ridicule trop joliment toutes les sottises des états, et la gloire d'une présidente de Cor... que vous avez connue, et qui est effectivement une chose rare. J'ai vu votre folle Provençale, je trouve son accusation bien hardie ; vous m'en direz la suite. Le *bien bon* vous rend toutes vos amitiés; et votre pauvre frère, qui ne se porte pas trop bien encore, vous embrasse et vous prie de le plaindre. Il dit que le pays où je le laisse est moins propre à le consoler de moi que celui où je vous laissois; il a raison, ma très belle, et c'est ce qui augmente le prix de cette douleur et de cette tristesse, dont Versailles et Paris ne pouvoient vous guérir; ce sont pourtant de bons pays pour donner des distractions : mais votre amitié est d'une si bonne trempe, qu'elle ne se laisse point dissiper. Je n'ai rien oublié, ma fille, de tout ce qui doit m'obliger à vous aimer toute ma vie plus que personne du monde : il me semble que ce n'est pas encore assez dire.

884.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 4 juin 1685.

Voilà l'histoire de la maison de madame votre mère, que je lui ai promise, Madame. J'aurois attendu son retour de Bretagne pour la lui envoyer, si je n'avois été pressé par ma reconnaissance sur toutes les marques extraordinaires d'amitié que ma fille de Coligny a reçues de vous depuis quatre mois ; mais j'ai cru qu'en vous en rendant mille graces, je vous ferois plaisir de vous donner connoissance du mérite de vos grands-pères maternels. Il faut dire la vérité, Madame, il y a eu d'honnêtes gens parmi eux, et la fortune a mis dans les grands honneurs beaucoup de gens en France, qui ne les valoient pas. Quand je dis *honnêtes gens*, je n'entends pas exclure votre sexe, Madame; le mérite de madame votre mère est aussi extraordinaire que celui des Amé, des Claude, des Christophle et des Celse[1], et je n'en demeurerois pas à son éloge si je ne parlois à vous ; mais je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien non plus que pour le mal que j'en veux dire ; agréez donc, Madame, s'il vous plaît, que pour ne pas blesser votre modestie, je me contente de vous dire que personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

[1] Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, père de madame de Sevigné.

885.

De madame DE GRIGNAN *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 août 1685.

C'est en effet me témoigner une très grande reconnoissance, Monsieur, et fort au-dessus de ce que je mérite à l'égard de madame votre fille, de m'envoyer un ouvrage aussi beau que celui de votre généalogie. Je savois en gros votre bonne maison; mais j'aime à connoître en particulier chaque honnête homme de votre race. Vous nous avez supprimé votre éloge, de peur d'effacer Mayeul et sa postérité. Cette honnêteté que vous avez eue pour eux seroit louable, si nous n'y perdions trop. Je suis fort contente de l'épître dédicatoire et du portrait de ma mère : je l'ai bien reconnue dans celui-là. Je souhaiterois d'être telle que vous me représentez; mais je ne veux rien desirer, puisque vous m'avez fait grace, et que, par un effet de votre amitié, je tiens une si jolie place parmi les gens que vous immortalisez. C'est cela, Monsieur, qui s'appelle une obligation : aussi en serez-vous remercié par ma mère. C'est tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y suis sensible.

886. †

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 août 1685.

Ma bonne, vous m'avez fait sucer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étoient sur le bord de cette table [1]. Mon Dieu! que j'ai parfaitement compris votre embarras; et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez. Il m'a paru dans M. LE DUC un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disoit, de ne pas tout renverser : l'intérêt qu'on auroit pris en vous auroit fait dire comme lui; c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'étoit plus souhaitable que la conduite qu'avoit eue madame d'Arpajon [1]. Vous étiez écrite de la main du roi, vous étiez accrochée avec madame de Louvois; vous soupâtes en bonne compagnie; vous vîtes cette *divinité* dont vous fûtes charmée : enfin, ma belle, il falloit ce petit rabat-joie : mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne vois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé de voir vos lettres, que je n'ai pas cru devoir lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous auroit bien rapporté, s'il avoit été à Versailles, comme on auroit parlé de cette aventure; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroit, ni la grace moins bonne : vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée. Vous me conterez quelque jour ce que c'est que la gaieté de ces grands repas, et quel conte madame de Thianges destina à divertir la compagnie, car elle en sait plus d'un. Vous me représentez madame la princesse de Conti au-dessus de l'humanité : je ne crois personne plus capable d'en juger que vous, et je fais peut-être plus d'honneur que je ne dois à votre jugement, puisque vous faites passer mon idée au-delà de vous et de feu MADAME : mais ce n'est point pour la danse; c'est en faveur de cette taille divine, qui surprend et qui emporte l'admiration, et fait voir à la cour que *du maître des Dieux elle a reçu le jour*. Nous apprenons encore que monsieur et madame de Bouillon sont à Evreux, et qu'on a demandé au cardinal la clef de son appartement à Versailles; cela est bien mauvais; mais il a été si pleinement heureux toute sa vie, qu'il falloit bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux. Pour moi, ma chère bonne, si je ne tremblois point toujours sous la main de la Providence, je goûterois à pleines voiles les plaisirs de l'espérance; ce ne sont plus des mois que nous comptons, ce sont des semaines et bientôt des jours : croyez, ma chère bonne, que si Dieu le permet, je vous embrasserai avec une

[1] Au jeu du roi à Marly.

[1] Dame d'honneur de madame la dauphine.

joie bien parfaite. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi, car votre dernière est toute remplie de celles de Versailles; celle d'ici, c'est que mon pauvre fils a une petite *lanternerie* d'émotion, comme j'en eus cet hiver, qui l'a empêché d'aller aux états : il prend de la même tisane des Capucins, que vous connoissez, dont je me suis si bien trouvée, qu'il compte pouvoir partir demain avec M. de Coulanges; car enfin, il faut bien qu'ils soient au moins à la fin des états, et que le joli habit que vous avez si bien choisi, paroisse et pare son homme. Coulanges est toujours fort aimable; il nous manquera à Bâville, si quelque chose nous peut manquer.

Larmechin est marié à une très bonne et jolie héritière de ce pays; il devient Breton, et je ne fis jamais mieux que de faire revenir *Beaulieu*. Ma santé est parfaite, et ma jambe d'une bonté et d'une complaisance, dont M. de Coulanges s'aperçoit tous les jours; nous nous promenons matin et soir : il me conte cent mille choses amusantes. Je souhaite que vous n'ayez parlé qu'à moi des petites *trotteuses* que vous ne daignâtes regarder; vous aviez beaucoup de raison, mais l'orgueil ne sait point se faire justice. Je suis fort aise que vous ne me disiez rien de la santé de M. de Grignan, il me semble que c'est bon signe; je vous baise et vous embrasse très chèrement et très tendrement, ma très aimable bonne.

M. DE COULANGES.

Me voici encore ici; si je suivois mon inclination, il s'en faudroit bien que je ne partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des états; mais cependant je partirai, parce que je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh bien! vous avez bien fait des vôtres à Marly avec toutes ces pistoles jetées par terre? Je suis assuré que cette aventure me seroit revenue, si j'avois été à Versailles, et qu'on m'auroit bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie, que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues, et allez toujours votre chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. Adieu, ma très belle; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais : elle partira sans faute, de demain en trois semaines, pour vous aller trouver. J'ai passé ici une quinzaine délicieuse : on ne peut assez louer toutes les allées des Rochers; elles auroient leur mérite à Versailles, c'est tout vous dire.

---

887. †

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 août 1685.

Vous voyez bien, ma bonne, que nous ne comptons plus présentement que par les jours : ce ne sont plus des mois, ni même des semaines; mais hélas! ma très aimable bonne, vous dites bien vrai : pouvons-nous craindre un plus grand et plus cruel rabat-joie, que la douleur sensible de songer à se séparer presque aussitôt qu'on a commencé à sentir la joie de se revoir? Cette pensée est violente, je ne l'ai que trop souvent, et les jours et les nuits; et même l'autre jour, en vous écrivant, elle étoit présente à mes yeux, et je disois, hélas! cette peine n'est-elle pas assez grande pour nous mettre à couvert des autres? Mais je ne voulus pas toucher à cet endroit si douloureux, et présentement je la cherche encore, ma chère bonne, afin d'être en état d'aller à Bâville, et de vous y trouver. Je ne serai point honteuse de mon équipage, mes enfants en ont de fort beaux, j'en ai eu comme eux; les temps changent, je n'ai plus que deux chevaux, et quatre du messager du Mans : je ne serai point embarrassée d'arriver en cet état. Vous trouverez ma jambe d'une perfection à vous faire aimer *Charlotte* toute votre vie; elle vous a vue ici plus belle que le jour; et cette idée lui donne une extrême envie de vous renvoyer cette jambe digne de votre approbation et admiration, quand vous saurez d'où elle l'a tirée. Tout cela est passé, et même le temps du séjour du petit Coulanges : il partit lundi matin avec mon fils; j'allai les reconduire jusqu'à la porte qui va à Vitré. Nous y étions tous, en attendant nos lettres de Paris; elles vinrent, et nous lûmes

la vôtre; le petit Coulanges jurant qu'il y en avoit la moitié pour lui; en effet, vous ne l'aviez pas oublié; mais ils crurent, comme moi, que c'étoit pour rire que vous nommez Belesbat pour la *princesse;* il fallut repasser sur ces endroits, et, quand nous vîmes que M. Chupin le proposoit sérieusement, et que les Montausier et madame de Béthune l'approuvoient, je ne puis vous représenter notre surprise; elle ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition par mademoiselle d'Alerac. Nous convenons de la douceur de la vie et du voisinage de Paris; mais a-t-elle un nom et une éducation à se contenter de cette médiocrité? Est-elle bien assurée que sa bonne maison suffise pour lui faire avoir tous les honneurs et tous les agréments qui ne seront pas contestés à madame de Polignac? Où a-t-elle pris une si grande modération? C'est renoncer de bonne heure à toutes les grandeurs. Je ne dis rien contre le nom, il est bon, mais *il y a fagots et fagots*; et je croyois la figure et le bon sens de Belesbat plus propre à être choisi pour arbitre que pour mari, par préférence à ceux qu'elle néglige. Il ne faudroit point se réveiller la nuit, comme dit Coulanges, pour se réjouir comme sa belle-mère Flesselles d'être à côté d'un Hurault; enfin, ma bonne, je ne puis vous dire comme cela nous parut, et combien notre sang en fut échauffé, à l'exemple du vôtre, ma bonne. Il faut voir ce que Dieu voudra, car s'il avoit bien résolu que les articles de l'autre fussent inaccommodables, je défierois tous les avocats de Paris d'y trouver des expédients. Il faut des avocats passer à M. d'Ormesson; comme vous ne m'avez parlé que de l'agonie de sa femme, je n'ai osé lui écrire; parlez-moi de son enterrement, et j'entreprendrai de consoler son mari. Coulanges sait une chanson faite tout exprès pour lui chanter cet hiver. En l'état où étoit cette pauvre personne, peut-on souhaiter autre chose pour elle et pour sa famille? Ah! ma bonne, que la lie de l'esprit et du corps sont humiliants à soutenir, et, qu'à souhaiter, il seroit bien plus agréable de laisser de nous une mémoire digne d'être conservée, que de la gâter et de la défigurer par toutes les misères que la vieillesse et les infirmités nous apportent! J'aimerois les pays où par amitié on tue ses vieux parents, si cet usage pouvoit s'accommoder avec le christianisme.

Je ne doute point, ma bonne, que vous ne demandiez la réponse de votre lettre avec beaucoup de crainte et de tremblement; j'en tremble d'ici et de mille autres choses qui ont rapport à un endroit si important; je rêve beaucoup sur toutes ces affaires, mais comme vous y pensez bien mieux que moi, je vous épargnerai l'ennui d'entendre mes réflexions.

Nous sommes ici fort seuls; nos petits hommes soupèrent lundi en *gaudeamus* chez la Marbeuf. Votre frère n'est pas bien net de sa petite émotion; il va paroître avec son joli habit; c'eût été dommage qu'il eût été inutile, et celui de Coulanges qui auroit été trop court ou trop étroit. Que vous êtes plaisante quand vous voulez! ma chère bonne, je vous embrasse mille et cent mille fois. Dans moins d'un mois, vous serez tous embrassés aussi. Coulanges vous répondra sur madame de Louvois, et plût à Dieu que je pusse avoir l'honneur de la guérison du chevalier! *cette cure m'auroit bien donné de la peine*[1]; mais, en vérité, ses maux m'en ont beaucoup donné. Je tiens M. de Grignan guéri et je l'en remercie. Baisez les autres où vous voudrez, et recevez les amitiés du *bien bon*, et de la petite belle-sœur. J'ai eu des conversations admirables avec Coulanges sur le sujet qu'il a tant de peine à comprendre; ce sont des scènes de Molière. Je vous embrasse encore avec une tendresse fort naturelle et fort sensible. Quand viendra sainte *Grignan?*

888.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 août 1685.

Que vous semble du vingt-six, ma chère enfant? Il est encore meilleur que votre vingt-deux, et vous verrez comme tout le reste ira bien, s'il plaît à Dieu; s'il plaît à Dieu, car c'est là toute l'affaire. Dites-moi précisément le jour que vous irez à Bâville, afin que j'arrive le lendemain : ne venez point plus loin, reposez-vous, laissez-moi arriver, et ne vous fatiguez point. Si vous doutiez de ma

[1] Allusion à la scène VI du IIIe acte du *Médecin malgré lui.*

sincère et parfaite joie, je douterois de la vôtre : ne nous offensons point, redonnons-nous justice l'une à l'autre. Pour moi, de peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui puisse me déplaire. Je veux voir la noce de mademoiselle d'Alerac à Livry, dans cette même chambre; c'est une fête qui doit encore honorer cette forêt; je serai ravie d'en être. Pourquoi, ma belle, avez-vous été si peu à Versailles? C'est bien de la peine pour un moment. Je vois que vous êtes toujours contente de madame d'Arpajon; si nous avions choisi une dame d'honneur, il me semble que nous n'aurions pas pu en souhaiter une autre. J'aime vos Grignan de se déranger un peu pour moi : je suis leur *bonne*, comme à vous. Mon fils est revenu des états avec M. de La Trémouille, qui est reçu à Vitré comme le plus étranger des princes d'Allemagne. Je crois que les Rochers iront dîner à Vitré et que Vitré viendra souper aux Rochers. M. de Chaulnes pourra bientôt vous conter autant de choses que mon fils nous en conte ici; je doute que vous puissiez y avoir autant d'attention : mais en gros, M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés. M. d'Harouïs a sujet d'être content des états et de tous ses amis : en voilà assez pour vous mettre l'esprit en repos. Je ne sais qui pourra vous apprendre des nouvelles de Paris quand je ne serai plus ici; je vous en dirois beaucoup aujourd'hui, si je vous mandois tout ce que je sais : j'aime mieux remettre à Bâville. Je suis étonnée que notre petit Coulanges ne soit point alarmé de la colère de madame de Louvois; il prétend que ce ne sera pas une affaire de se justifier, et ne veut point écrire; il veut parler : mais cependant on se confirme dans tout ce qu'on croit; on se plaint, on dit des choses fâcheuses et dures, et l'on s'accoutume à ne plus nous regarder que comme des ennemis. N'admirez-vous point qu'il y ait des gens assez méchants pour accabler ce pauvre petit homme de mille choses, à quoi peut-être il n'a jamais pensé? Obtenez au moins qu'on l'écoute, et qu'on suive la règle de ne pas le condamner sans l'entendre. Il est à Chaulnes, d'où il vous écrira. Je ne parle plus de ma jambe, parceque je n'ai plus rien à dire, et que je jouis du plaisir d'être guérie, et de me promener soir et matin : vous en jugerez, et vous aimerez *Charlotte*. Cependant je vous embrasse de tout mon cœur, et je vais rêver à tout ce qui peut flatter le plus doucement mes espérances. Je sens que je commence à négliger d'écrire, j'aspire à quelque chose de meilleur, quoiqu'en vérité votre commerce, après vous, soit la plus agréable chose du monde.

Je voudrois bien que ce que je vous ai mandé de M. de La Trousse ne retournât point à sa source, ni dans notre quartier; vous voyez bien que j'ai raison, et que cela n'est bon que pour vous. Nous fûmes hier chez la princesse de Tarente, nous vîmes son fils; ah! qu'il a une belle taille, et qu'il est laid! Il n'est pas le premier qui soit ainsi [1]. Mon fils vous fait mille amitiés; il est guéri de sa petite fièvre, comme moi, par la tisane. Adieu, ma très aimable, je vous baise des deux côtés : n'êtes-vous pas toujours belle et grasse! j'espère le savoir dans peu, *si Dieu me prête vie.*

N. B. Jusqu'au 20 septembre 1687, on ne trouve plus de Lettres de madame de Sévigné à sa fille, l'une et l'autre ayant passé ensemble ce temps à Paris.

---

889. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 5 octobre 1685.

Il me semble que je suis votre voisine, mon cher cousin, et que présentement, si je voulois parler un peu haut, vous pourriez m'entendre. Je revins de ma Bretagne le 15 du mois passé. J'arrivai droit à Bâville, où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les Grignan. Il y a long-temps que je n'avois eu une plus parfaite joie. Si notre Corbinelli eût voulu être de la partie, j'aurois oublié Paris; mais son tour vint deux jours après, et vous pouvez juger de mes sentiments par l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente et du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le père Rapin et le père Bourdaloue y étoient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un et l'autre gagnent beaucoup à se faire connoître, chacun dans leur caractère. Nous parlâmes de vous; je leur appris l'heureux accommodement de ma nièce de Coligny; j'avois reçu sa

[1] Madame de Sévigné veut désigner par-là M. de Grignan, qui étoit bien fait sans être beau.

lettre et la vôtre avant que de partir des Rochers. Elle fut louée de son bon esprit, et admirée surtout de M. de Lamoignon qui croyoit la chose plus impossible que les autres. On ne peut jamais sortir trop tôt d'une si fâcheuse affaire. Je prends une part sensible à la joie qu'elle a d'être en repos auprès de vous, et à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce et agréable société ; soyez-vous l'un à l'autre la consolation des chagrins passés ; tâchez même de les oublier, et conservez cette merveilleuse santé, qui réjouit vos amis autant que vous croyez qu'elle feroit trembler vos ennemis, si la crainte de Dieu ne vous retenoit. S'il lui plaît de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux ; sinon aidez-vous de la philosophie et de la morale, où vos beaux et bons esprits vous feront trouver des consolations et des amusements. Je plains mon pauvre neveu, votre fils, d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force et de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi heureux mariage qu'à mon fils. J'ai rapporté notre *généalogie :* tout ce que vous me dites que vous y voulez ajouter est trop obligeant, mais rien ne vous presse. J'ai envoyé le même livre à madame de Holstein, par un gentilhomme son correspondant qui est à l'ambassadeur de Venise.

J'ai trouvé, en arrivant, la place du grand-maître de l'artillerie vide par la mort du duc du Lude. Cela doit toujours effrayer les contemporains; et peu après, comme vous savez, elle a été remplie par votre neveu d'Humières avec les agréments que va vous conter notre ami.

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand cousin (*M. de Tonlongeon*) est inutile; je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne.

De M. DE CORBINELLI.

Les concurrents s'étoient échauffés et travailloient avec une application effroyable à fortifier leurs espérances. Le maréchal de Créqui s'enveloppoit tous les jours de son mérite et de son alliance avec le ministre. Le duc de Villeroy avoit amassé quatre cent mille livres pour rembourser la veuve et les héritiers du défunt; ils faisoient tous deux une cour, Dieu sait quelle ! Ils s'entreprésentoient l'un à l'autre des airs de confiance qui..... *Le surplus manque, un folio du manuscrit ayant été déchiré.*

890.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 8 octobre 1685.

Je viens de recevoir votre lettre, Madame, qui m'a fort réjoui, non seulement pour ses agréments, mais encore parcequ'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Bâville sans moi. Quelle joie de me trouver avec vous et avec notre chère comtesse, chez un de mes meilleurs amis, et avec le bon P. Rapin, dans la liberté de la campagne, comme vous dites ! Je ne comprends pas que notre ami Corbinelli ne s'y soit point trouvé; il n'y a qu'une maladie ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi, si j'avois été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurois pas manqué de m'y rencontrer, et de m'en revenir ici sans aller à Paris, pour vous montrer l'extrême envie que j'ai de vous voir, en faisant cent lieues pour cela.

A M. DE CORBINELLI.

Le voyage du maréchal d'Humières en Angleterre l'a fait grand maître de l'artillerie ; ce n'est pas qu'il ait fait parler pour lui sa Majesté Britannique, car cela lui auroit fait donner l'exclusion plutôt que de lui servir ; mais le roi d'Angleterre a témoigné au roi, en général, tant d'estime et tant d'amitié pour Humières, que Sa Majesté a cru faire plaisir à ce prince en cette rencontre. J'en suis fort aise pour l'intérêt de mon parent et de mon ami.

Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur à Chatillon le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'abbesse plus que de supérieure de couvent : nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et, comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps, elle se plaignit à moi de votre indifférence pour elle; et, pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avoit raison.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand cousin (*de Toulongeon*) vous a écrit assurément, mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, et d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne; est-ce que depuis qu'elle est devenue plus belle que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux? Je lui apprends pourtant que j'ai deux mentons, et pas une de ces peaux qui lui faisoient peur il y a trois ans, et qu'en cet état, je l'aime de tout mon cœur.

---

891. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Livry, ce 28 octobre 1685.

Je suis ici, mon cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, le bon abbé et le plus beau temps du monde. Il y faudroit encore notre ami Corbinellli pour réchauffer et pour réveiller la société : mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis; il a des affaires; il aime sa liberté, et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier. Il étoit hier à l'agonie. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange. Avec le temps vous serez vengé de tous ceux dont vous vous plaignez. Il y en a un principalement dont la jeunesse est un peu difficile à user; mais qu'est-ce que le temps ne détruit pas? Vous vous portez très bien, et si Dieu est pour vous, qui sera contre? Vous savez, sans doute, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffoient les sentiments de la nature: si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cependant j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sincères; c'est qu'avec ce qu'il étoit frère, il étoit encore ami. Je suis ravie de connoître le mari et la femme; c'est grande raison qu'on les aime quand on les connoît. Je voudrois que vous eussiez pu augmenter la bonne compagnie de Bâville, elle eût été parfaite. J'aime toujours le P. Rapin; c'est un bon et honnête homme. Il étoit soutenu du P. Bourdaloue, dont l'esprit est charmant, et d'une facilité fort aimable. Il s'en va, par ordre du roi, prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très bons missionnaires jusqu'ici : les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable.

Madame DE GRIGNAN.

Je vous passe pour beau, Monsieur, et je vous ai traité comme tel en faisant réponse à la lettre que vous me fîtes la grace de m'écrire en m'envoyant votre généalogie. Quand j'aurois eu du penchant à vous mépriser, elle m'en auroit bien empêchée; mais, en vérité, Monsieur, j'en suis fort éloignée : j'aime votre esprit, et j'estime votre mérite comme je dois. Quant à votre personne, j'y prends un si grand intérêt, que je veux absolument savoir de quel régime vous avez usé pour faire deux mentons de ce que j'ai vu de peaux inutiles. M. de Grignan s'est jeté dans cette superfluité, et je serois bien aise qu'il redevint aussi beau que vous l'êtes, en suivant vos conseils.

Madame DE SÉVIGNÉ.

J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie et puisse jamais vous oublier. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce, vous êtes dans un état de paix, si vous attendez la mort, comme vous dites, *sans la desirer ni la craindre*. Quelle sagesse! et quelle folie aussi de s'en tourmenter, si ce n'est par rapport au christianisme, et aux dispositions qui sont nécessaires pour cette dernière action!

892. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1685.

Mon Dieu, Madame, que je voudrois avoir été à Livry aussi bien qu'à Bâville quand vous y avez été! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne, et tous tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On est trop dissipé à la ville. Quand je suis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je suis encore en esprit avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reste de la journée. D'ailleurs, comme je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aie eu une occasion d'en montrer, au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de paroître ce que je suis. Notre ami Corbinelli est comme moi; s'il est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parcequ'il a de grandes ressources. Il m'a mandé la mort du chancelier Le Tellier : mais je l'ai sue d'ailleurs. Je la trouve aussi heureuse que sa vie, mais enfin quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse, je l'aime mieux où il est que parmi nous. Celui qui le remplace est mon allié[1], et mon bon ami, et si j'avois occasion d'aller à son tribunal, il me feroit bonne justice. Pour mes ennemis, je vous le repète, Madame, je suis persuadé qu'un peu de temps m'en vengera; le plus jeune a plus de cinquante ans, mais la jeunesse n'y fait rien quand Dieu s'en mêle; et je puis, sans m'en faire accroire, espérer sa protection après la mort du chancelier et du Coigneux[2].

Je sus d'abord la mort de M. Voisin, et j'en fis compliment à notre ami. Je savois bien ce qu'il pensoit là-dessus, et je lui aurois parlé à cœur ouvert si je lui avois parlé tête à tête; mais je lui écrivis que je prenois à cette perte toute la part qu'il y pouvoit prendre. Il me manda en galant homme que quoique le Seigneur, en lui ôtant son beau-frère, ne lui eût pas ôté toute consolation, il avoit pourtant été plus touché de cette perte qu'il ne croyoit, par le genre de cette mort subite, par le spectacle et par la douleur extrême de toute sa famille. Voilà parler comme il faut d'un tel évènement, et non pas comme madame de Scuderi, qui me mandoit que, quoique M. de Lamoignon gagnât des millions à cette mort, il en seroit inconsolable. Je ne m'en dédis pas, Madame, les grandes successions étouffent les sentiments de la nature, à moins que le mort n'ait été notre intime ami. J'admire la conduite du roi pour ruiner les huguenots : les guerres qu'on leur a faites autrefois, et les Saint-Barthélemi ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloues, a été le coup de grace.

A madame DE GRIGNAN.

Je ne saurois disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, et que vous ne m'ayez fait plus d'honneur que je ne mérite, dans la réponse que vous m'avez faite; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé, quand vous ne m'avez rien fait dire dans la lettre que m'écrivit madame votre mère à son retour de Bretagne. Il est vrai que je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne maison que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'intérêt que vous prenez à ma personne, en voulant savoir de quel régime j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connoissance, et afin, dites-vous, que M. de Grignan remplisse les siennes avec ce remède, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilités qu'il ne rencontreroit pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles dames d'être gras, qu'à leurs amis; il faudroit à M. de Grignan un remède qu'il trouveroit assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse et lui aussi, Madame, si, vous aimant autant qu'il vous aime, il pouvoit toujours avoir deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre guères
Tant de biens tout à-la-fois.

[1] M. de Boucherat, nommé chancelier de France le 1er novembre 1685, étoit allié du comte de Bussy par le mariage de mademoiselle Boucherat, sa fille, avec M. de Harlay de Bonneuil, cousin de la comtesse de Bussy.

[2] M. Le Coigneux, second président du parlement de Paris, et frère aîné de François Le Coigneux de Bachaumont, renommé par le voyage de plaisir qu'il fit avec Chapelle.

893. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 24 novembre 1685.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois ; je ne sais si notre enragé de jaloux les auroit surprises; ce n'est pas pourtant son style, il auroit plus d'inclination à vous assassiner avec cette petite épée dont vous faisiez une fois un si plaisant usage au jardin de Rambouillet. Nous ne saurions oublier, ni vos folies, ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très souvent nous parlions de vous, avec tous les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes, sans vanité, qui ne sont pas indignes de le connoître. Vingt fois nous avons fait dessein de vous écrire des bagatelles; nous voulions vous assurer que la *rareté de la satisfaction* n'empêchoit point que vous ne fussiez toujours dans notre souvenir; et vingt fois ce démon qui détourne des bonnes pensées nous a ôté celle-là. Enfin, Monsieur, après avoir versé, avoir été noyée, avoir fait d'une écorchure à la jambe un mal dont je ne suis guérie que depuis six semaines, j'ai quitté mon fils et sa femme, qui est fort jolie, et j'arrive à Bâville chez M. de Lamoignon le 10 ou 12 septembre; j'y trouve ma fille et tous les Grignan qui me reçurent avec beaucoup de joie et d'amitiés. Pour achever mon bonheur, ma fille m'est encore demeurée cet hiver. J'ai retrouvé notre cher Corbinelli comme je l'avois laissé, un peu plus philosophe, et mourant tous les jours à quelque chose : son détachement me fait envie; en changeant d'objet, on en feroit un saint; il est cependant si bon, et si charitable pour le prochain, que je crois que la grace de Dieu se cache sous le nom de Cartésien. Il a converti plus d'hérétiques par son bon sens, et par ne les pas irriter par des disputes inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et sur-tout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons : c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée. Vous avez été surpris comme nous des autres nouvelles. Quelle mort que celle de M. le prince de Conti! après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a quasi pas! Il est le fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession, et sans avoir eu un seul moment, non seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connoissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré : elle a cent mille écus de rente, et a reçu tant de marques de l'amitié du roi, et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours, personne ne doute qu'elle ne se console. Le prince de la Roche-sur-Yon, qui n'a pas les mêmes raisons, est encore très affligé. Vous savez et vous approuvez sans doute toutes les places remplies. Mais ne semble-t-il pas, à voir comme je bats la campagne, que j'aie dessein d'oublier de vous parler du mariage de madame votre fille? les apparences sont bien trompeuses; car c'est l'endroit principal et favori dont j'ai été touchée par rapport à la sensible part que je sais que vous y prenez, Monsieur. En vérité, j'ai une véritable joie de son établissement, que je trouve fort honnête et fort agréable. Je connois le nom de notre amant, il est des premiers de la robe. Feu madame de Fresnes, célèbre par son bon esprit, disoit de ces sortes de familles, que c'étoit du velours rouge cramoisi, c'est-à-dire, une belle et solide et honorable étoffe. J'ai encore une joie particulière, c'est de savoir qu'ils sont contents, et que madame votre fille est parfaitement satisfaite : Dieu leur conserve ce goût, et à vous, Monsieur, celui de m'aimer toujours un peu, malgré toutes les distances et les absences; vous savez celui que j'ai pour votre mérite. Je n'ose m'étendre davantage, car voilà notre cher et furieux jaloux.

M. DE CORBINELLI.

Je croyois avoir étouffé ce vilain commerce, et que la crainte de mes extravagances vous eût ôté l'envie de faire de nouvelles protestations. Je m'étois heureusement imaginé que vous n'aviez ni écrit, ni reçu des lettres l'un et l'autre depuis dix mois, et je jouissois tranquillement de l'idée charmante d'un oubli parfaitement établi. J'étois ravi

de n'avoir plus à méditer un assassinat, ni tous les secrets de la magie noire pour vous séparer, et par malheur je me vois plus que jamais dans la nécessité d'user d'enchantement. Je vous donnerai avis de tous ceux que j'aurai pratiqués inutilement, afin que votre persévérance me réduise à consentir à la fatale nécessité de votre union. Voilà donc madame votre fille toute prête à vous faire grand-père, je n'envisage que cette qualité pour me consoler de l'amitié dont je viens de vous parler : cela seroit vraiment beau qu'un grand-père aimât une grand'mère! Revenons à madame votre fille : faites-lui bien mes compliments, et à madame sa mère, dans l'espérance qu'elle multipliera cette race, qui, à ma jalousie près, est digne de s'étendre depuis l'orient jusqu'à l'occident. Qu'elle fasse vitement un petit garçon, qui, du côté de la mère, sera vif, bon et aimable, et, du côté du père, représente le mérite d'une infinité de Girard qu'on honore ici encore plus que là. Voulez-vous un compliment pour la mort de M. le prince de Conti? je vous le fais : en voulez-vous un autre sur ma mission aux huguenots? je vous le fais; car c'est de vos inspirations que je tiens le goût de servir mon église. Tout ce qu'il y a de gens de qualité ici me prennent pour leur guide; la canaille ne s'accommode pas si bien des talents. Adieu, mon ami, je m'en vais à ma vigne.

894.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 19 décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parce que tout ce que nous desirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers, pour remplir la place du maréchal de Villeroi. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années;* au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est menin depuis deux jours. Plût à Dieu que notre garçon le pût être! Il faut en tout regarder la Providence; sans cela, on supporteroit avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon cher cousin, c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment mademoiselle de La Trousse, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portoit fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours.

---

895. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 janvier 1686.

Je sais, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez vous et notre ami Corbinelli à tout ce qui me touche, et c'est cela avec vos agréments qui fait que je vous aime de tout mon cœur.

Mais je veux adoucir votre tristesse, et pour cet effet vous dire que je ne suis point abattu, parce que Dieu, qui m'a donné un courage plus grand que mes peines, me donne une entière confiance en lui. Je l'ai remercié et j'ai reçu comme une grace particulière de sa bonté la promotion de M. Boucherat, mon bon ami et mon allié par son gendre M. de Harlay. Je l'ai encore remercié de la place où le roi a mis le duc de Beauvilliers, fils de mon intime ami et lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premières places de l'État sans me servir de quelque chose, moi et les miens. Il est trop parfait pour ne

pas remplir les devoirs de l'amitié aussi exactement qu'il fait ceux d'honnête homme et de bon chrétien. Avec de la patience et de la santé, je verrai la fin de mes maux, et personne n'a plus que moi de l'une et de l'autre.

La préférence de M. d'Antin à mon fils chez M. le dauphin ne me fait point de peine; en l'état où sont les choses cela doit être ainsi. Son temps viendra s'il plaît à la Providence. Comme vous dites, Madame, si l'on ne la regardoit et la brièveté de la vie, les malheureux seroient sans cesse au désespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a long-temps que je vois mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulièrement que je n'ai jamais fait: ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'alarmes. Je vous conseille d'en user ainsi, ma chère cousine; votre vertu vous est une raison de bien moins craindre que moi.

896.

De M. DE CORBINELLI *au président* DE MOULCEAU.

Du 20 février 1686.

Je n'ai jamais oublié, Monsieur, votre mérite distingué; ce mérite qui m'a fait dire avec autorité que vous étiez le plus illustre de tous les *scélérats*, et le plus *scélérat* des hommes les plus illustres du siècle. Le vulgaire ne comprendra rien à ce jargon; mais c'est assez pour vous faire ressouvenir que je ne vous ai pas oublié, ou, pour mieux dire, que votre mérite n'a pu l'être d'un homme qui l'a connu à fond. De vous dire pourquoi je ne vous ai pas écrit de temps en temps, ce seroit vous fatiguer inutilement; mais si quelque chose peut réparer le tort que je me suis fait par-là, c'est de vous assurer que j'ai tâché de ne pas me rendre indigne de vos bonnes graces par mes études, et entre autres d'avoir coupé Cicéron tout entier en fragments à-peu-près grands comme les maximes de M. de La Rochefoucauld, et d'avoir placé à côté des maximes en françois de mon style concis, sans affecter de traduire le latin. J'ai fait comme vous savez la même chose de tous les historiens latins; il me semble que tout cela peut me servir à vous faire ma cour, et vous faire voir que si je vais jamais à Montpellier, je ne serai pas moins digne de l'honneur de votre estime que je l'étois. Je voudrois bien vous entretenir des sujets qui remplissent les conversations à présent; mais que sais-je si vous aimez assez le monde pour le revoir dans des lettres? Tout ce que je vous puis dire, est que vous ne le reconnoîtriez pas, et que la France de ce côté-ci est plus différente de ce qu'elle étoit de votre temps, qu'elle ne l'est de la nation espagnole ou allemande.

Je vous prie de dire à M. de Courson que j'ai bien de l'impatience de le revoir logé en notre quartier, et d'assurer le *scélérat* que je me fais un grand honneur de l'honorer et d'être dans son souvenir, et enfin qu'il est autant dans le mien que si je lui avois écrit tous les ordinaires ou que j'eusse reçu de ses lettres. A propos, n'oubliez pas de lui dire que je passe ma vie à admirer celles de Cicéron, tant les familières que celles à Atticus. Je me promets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire.

---

897. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 25 février 1686.

Il faut que je vous fasse une petite amitié, mon cher cousin, que je n'irai pas chercher bien loin, en ayant la source dans mon sang. Après cet avant-propos, je vous dirai sur la conversation que j'ai eue avec le père Rapin, touchant vos affaires de la cour, qu'il me semble que M. votre fils doit tâcher de faire, par ses sollicitations, ce que vous demandez au père Rapin, que ce dernier feroit auprès du père de La Chaise fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que M. votre fils fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et

des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est, qui seroit admirable, mais qu'on ne sauroit inspirer. Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles. Cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié; si j'étois de ce pays-là (*la cour*) je serois sa gouvernante; mais j'y ai renoncé de bon cœur. Peut-être qu'il est fort bien, car il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. Ce que je sais, mon cher cousin, c'est l'intérêt que je prends à vous et à vos chers enfants. Je mets ma nièce de Coligny à la tête, et je l'embrasse tendrement et *rabutinement*. Ma fille vous fait mille compliments à tous deux.

898.***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 5 mars 1686.

Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez parlé au bon père Rapin mieux que je n'aurois fait moi-même; car, quoiqu'il soit mon bon ami, je suis assuré que ce que vous lui avez dit l'a encore animé davantage à s'employer pour moi auprès du père La Chaise. Cependant, si Dieu n'y met la main, tout cela sera inutile. Quand je dis si Dieu n'y met la main, je ne veux pas dire seulement s'il laisse agir les causes secondes, j'entends que s'il ne touche le cœur du roi, l'amitié du surintendant, l'amitié et l'alliance du chancelier, tout cela sera infructueux. Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence; aussi m'aidé-je autant qu'on le peut faire, et mon fils emploie mes placets, mes lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gâte point par ses manières la justice de mes demandes, je n'en voudrois pas jurer, car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être, enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela je n'en sache point qu'une grande adversité, un grand âge ou la mort, car les avis ne font rien contre l'impétuosité du tempérament.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma famille, et surtout de votre tendresse pour la pauvre Coligny; elle sent cela comme elle le doit, et tous deux nous vous aimons, vous et madame de Grignan, plus que tous nos parents ensemble.

899.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Paris, ce 3 avril 1686.

Il y a dix jours, Monsieur, que ma belle et triomphante santé est attaquée; un peu de colique composée de bile, de néphrétique, de misères humaines; enfin des attaques, quoique légères, qui font penser que l'on est mortelle : c'est ce qui m'a occupée assez sérieusement pour me faire une violente distraction, et m'empêcher de vous répondre. C'est tout ce que je puis dire pour vous donner une grande opinion de cette incommodité : car la pensée de vous répondre étoit assez forte pour ne pouvoir être surmontée que par quelque chose de considérable. Par bonheur, M. de Vardes m'a rendu notre *ami* dans ce même temps; de sorte que sa philosophie, déjà toute préparée pour les douleurs de M. de Vardes, n'a pas fait le moindre effort pour me persuader que les miennes n'étoient pas dignes d'occuper mon ame; et, en effet, en peu de jours, je me trouve en état de prêcher les autres, et je reprends doucement le fil de mon carême interrompu seulement par quelques bouillons. Je n'ai point douté, Monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrois écrire. Pour le P. Bourdaloue, ce seroit mauvais signe pour Montpellier s'il n'y étoit pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses dis-

cours, et je ne respirois que quand il lui plaisoit de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément, et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête qui pourroit causer tant de sacrilèges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence. M. l'abbé de Quincy, nommé à l'évêché de Poitiers, n'a pas cru sa poitrine assez bonne pour s'acquitter de ses devoirs de la manière qu'il le voudroit, et a remis cet évêché au roi. Cette action est belle et rare, elle a été fort louée : Sa Majesté a mis à sa place M. (l'*évêque*) de Tréguier, de notre Basse-Bretagne, député ici de la province, très saint prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui très canoniquement s'est consacré, aux dépens de sa poitrine fort large, à toutes les fatigues pastorales.

M. de Harlay et M. de Besons ont rempli les deux places vides du conseil, et M. de La Reynie et M. de Bignon sont devenus ordinaires. Ceux qui pourroient en avoir du chagrin, seront consolés alors qu'on y pensera le moins par la mort de quelque vieux doyen. Vous savez qu'il y a un carrousel, où trente dames et trente seigneurs auront le plaisir de divertir la cour à leurs dépens. Le pauvre Polignac, prêt à épouser mademoiselle de Rambures, a trouvé, sur la proposition d'être menin, que Sa Majesté n'avoit pas encore pardonné à madame sa mère, et le mariage a été rompu d'une manière désagréable. Mademoiselle de Rambures en a paru affligée ; il faut espérer qu'il sera plus heureux à la troisième. M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour. O trop heureux d'avoir une si belle femme ! Il faut en croire Molière. L'endroit le plus sensible étoit de jouir du nom de *Bavière*, d'être *cousin de madame la Dauphine*, de porter *tous les deuils de l'Europe par parenté* ; enfin, rien ne manquoit à la suprême beauté de cette circonstance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avoit signé partout *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon, et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis long-temps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelé que *Lowenstein*.

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne seroit point *Bavière*, ou qu'autrement ils ne seroient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision, c'est une chose plaisante que dès le *premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure ; pour moi j'avoue que tous ces mots qui viennent par la vanité, me font un malin plaisir. Ne me citez point, et croyez que je suis toujours une des personnes du monde qui vous estime et vous connoît le plus (c'est la même chose). Dites-nous quelquefois de vos nouvelles ; et si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, et M. de La Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très humble servante. Je voulois que notre Corbinelli mît là un mot, mais il m'est glissé des mains, je ne sais où le reprendre.

---

900. **

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 6 avril 1686.

Votre lettre, Monsieur, et la réponse de la fausse Créancé nous ont fort réjouis, madame de Sévigné et moi ; elles sont fort agréables. Ce qui nous a le plus surpris, c'est la tranquillité d'esprit d'où sortent ces jolies pensées et ces amusements, comme vous les appelez. Vous avez raison de dire que c'est par là que vous corrigerez les duretés de la fortune. Il faut pourtant ajouter que le tempérament et la disposition de l'esprit y contribuent beaucoup ; sans cela les duretés triompheroient des amusements. Je ne vous plains donc guère d'être à la campagne, puisque vous êtes avec vous, qui êtes la meilleure compagnie que vous puissiez avoir, et que vous n'êtes point dans l'agitation où je vois tous les courtisans.

Le P. Rapin nous dit hier que le P. La Chaise étoit bien disposé pour faire avoir une abbaye de trois ou quatre mille livres de rentes à M. votre fils.

De madame DE SÉVIGNÉ.

Un peu de rhumatisme, un peu de vapeurs du carême, m'ont empêchée de vous dire plus tôt, mon cher cousin, la vraie joie que m'a donnée celle qui m'a paru dans votre esprit, en voyant les jolies bagatelles qui vous ont diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendoit si charmant, si délicieux et si distingué des autres. Madame de Coligny m'a donné le même plaisir. L'un et l'autre avez été si long-temps accablés sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignois que ce beau sang ne fût changé; mais j'y retrouve, Dieu merci! le même feu dont je voudrois bien avoir la moindre partie. Conservez-le, mon cher cousin et ma chère nièce, et nous en faites part de temps en temps.

---

901. **

Du comte DE BUSSY *à M.* DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 25 avril 1686.

Pour répondre à votre lettre du 6 avril, Monsieur, par laquelle vous me mandez que la lettre et la réponse de la fausse Créancé vous ont fort divertis, madame de Sévigné et vous, je vous dirai que, quand je vous ai mandé que nous corrigions par ces amusements les duretés de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vînt seulement de notre philosophie. Je suis d'accord avec vous que sans le bon tempérament la mauvaise fortune nous empêcheroit bien de nous divertir. *Gaudeant bene nati.* S'il n'y avoit beaucoup de naturel en notre fait, nous ne vous aurions pas plu par nos badineries, et même nous ne les aurions pas faites; ce n'est pas que nous les trouvassions excusables, si nous étions encore dans les angoisses où nous avons été; mais ayant mis tout l'ordre que nous pouvions mettre dans nos affaires, ma fille et moi, le temps même les ayant bien adoucies, nous sentons comme un bonheur l'état d'être moins malheureux; et nous servant toujours de notre jugement et de l'application à la conduite de nos affaires, nous nous servons quelquefois de notre esprit pour nous réjouir et pour réjouir nos bons amis comme vous. La plupart des envieux et de ceux que le malheur a abattus condamneroient ces amusements, disant qu'on est ridicule de rire et de faire des vers quand on est dans l'adversité: dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord; dans une adversité adoucie, je le nie. Je crois la plupart des courtisans plus agités que nous, aussi ne font-ils guère de vers.

Je ne doute pas que le P. La Chaise ne fasse avoir bientôt une abbaye à mon fils. Cela est juste, il a du crédit, et je suis persuadé qu'il a de la bonne volonté pour nous.

Au reste, nous ne sommes pas les seuls en Bourgogne qui ayons de l'esprit. Un fort honnête garçon de Dijon, appelé Grammont, de mes amis de longue main, à qui j'envoyois tous nos *factums*, ayant su que ma fille s'étoit donné du repos, malgré l'injustice du Parlement, me vient d'écrire une lettre en vers que j'ai trouvée digne de vous.

A madame DE SÉVIGNÉ.

Ma fille de Montataire me vient d'apprendre votre rhumatisme, Madame, et que s'étant trouvée chez vous le jour qu'on vous alloit saigner, elle avoit offert son bras au chirurgien pour vous épargner la peine de la piqûre, et ne doutant pas que la décharge du sang de Rabutin ne vous soulageât, de quelque source qu'il sortît: mais vous crûtes que ce seroit violer les droits de l'hospitalité, et vous la remerciâtes de ses offres. Nous sommes ravis, ma fille et moi, de vous avoir un peu divertie. Je mande à notre ami que la tranquillité où nous nous sommes mis, dans une fortune qui n'est pas telle que nous la devrions avoir, nous a fait reprendre notre belle humeur. Je suis d'accord avec lui que notre tempérament a beaucoup de part au parti que nous avons pris. Nous rendons aussi grace à Dieu de nous avoir donné l'esprit d'être contents dans un moindre mal, comme la plupart des autres le sont dans un bien. Pour vous, ma chère cousine, vous n'avez que faire de souhaiter plus de feu que vous en avez; je ne vous souhaite que plus de santé encore et que vous nous aimiez toujours.

902.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Paris, lundi 29 avril 1686.

Vous aimez donc mes lettres, j'en suis ravie, Monsieur; en voici une qui en vaut cent. Il y a un mois que ma triomphante santé est un peu attaquée : un peu de colique, un peu de rhumatisme, un peu de chagrin par conséquent, tout cela me pourroit dispenser de vous écrire; mais j'aimerois mieux mourir qu'un autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti est enfin revenu à la cour; il est ce soir à Versailles, et le roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, après l'avoir exilé quelque temps pour lui donner le loisir de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. Sa Majesté fait des chevaliers à la Pentecôte, mais ce n'est qu'une promotion de famille : M. de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. du Maine, sans plus : tous les autres prétendants prendront patience, s'il leur plaît; ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées. M. le duc de La Vieuville est gouverneur de M. le duc de Chartres, Madame de Polignac qui n'est point mademoiselle d'Alerac, vint voir hier madame de Grignan. Elle étoit brillante, vive, tout entêtée de la grandeur de la maison de Polignac, en aimant le nom et les personnes, se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu fort généreusement et avec courage la première improbation du roi, et elle a pris son temps : elle a mis de bons ouvriers en campagne; et enfin, au lieu de les abandonner, comme les femmes du commun, elle s'est fait un point d'honneur de les remettre bien à la cour. Je vous réponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison : voilà ce que la Providence leur gardoit, et c'est ce qui nous empêchoit de pouvoir lire distinctement ce qu'elle avoit écrit pour mademoiselle d'Alerac. Adieu, Monsieur, aimez-moi, vous le devez. J'aime votre esprit, votre mérite, votre sagesse, votre folie, votre vertu, votre humeur, votre bonté, enfin, tout ce qui est en vous, et vous souhaite toute sorte de bonheur, et à cette jolie couvée qui est sous votre aile, et qui vous doit donner tant de plaisir et de consolation. Tout ce qui est ici vous salue, et notre *ami* ne sait rien de cette lettre précipitée. Je parlerai bien de vous avec Bourdaloue. Madame Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux; il n'auroit tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule.

903.

Au même.

A Paris, mercredi 1er mai 1686.

Je vous écrivis avant-hier avec une extrême joie, croyant que ce qui étoit répandu par tout Paris du retour du prince de Conti[1] à Versailles, fût une vérité; mais j'ai su que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose du monde que je hais le plus. Ce prince est simplement nommé pour être chevalier à la Pentecôte avec les trois autres, et ne reviendra qu'en ce temps et Dieu veuille qu'il y demeure ce jour-là. Voilà qui est bien triste, Monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle, mais je n'ai pas été seule trompée.

Tantæne animis cœlestibus iræ?

En récompense, vous saurez que mademoiselle de Grignan prend vendredi le grand habit des grandes Carmelites; je ne reprendrai point cette vérité.

Mademoiselle d'Alerac se fatigue et se ruine pour le carrousel : admirez les différentes occupations des deux sœurs. Je suis aise que vous soyez content de M. de La Trousse, Monsieur : cette gueule enfarinée, qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en étoit toute pleine.

[1] Monsieur ayant demandé le collier de l'ordre du Saint-Esprit pour le duc de Chartres, depuis régent, le roi voulut que le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc du Maine le reçussent en même temps.

904. **

Du comte DE BUSSY *à M.* DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 8 mai 1686.

Je ne sais, Monsieur, si vous savez l'histoire de Furetière, académicien, qu'une douzaine de ses confrères, qu'il appelle *jetonniers*, à cause de leur assiduité à l'Académie, destitua pour un prétendu vol de leur dictionnaire. L'abbé en demanda justice au roi, qui le renvoya au Parlement. On m'a envoyé deux *factums* qu'il a faits contre ses parties, qui, voulant toujours demeurer ses juges, ne se sont point encore défendues. Je suis fâché de son aventure, car il a de l'esprit; mais je suis fâché aussi de l'emportement qu'il a dans son dernier *factum* contre notre ami Benserade et contre La Fontaine : et c'est pour le redresser là-dessus que je lui écris la lettre dont je vous envoie la copie; j'ai cru devoir cela à la justice et à l'amitié; mandez-moi votre sentiment et celui de nos amies. Ne reviendrez-vous plus en Bourgogne, Monsieur? Si je vous tenois ici un mois de cet été, je suis assuré que vous ne regretteriez point Paris; et que même après cela, vous le trouveriez meilleur que si vous n'en étiez point sorti. Vous connoissez la situation de Chaseu; madame de Sévigné en fut charmée : je l'avois embellie depuis que vous n'y avez été, et j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y fut. Je me trouve mieux dans mon pays, où je suis fort distingué, que d'être confondu à Paris et abymé *à* Versailles.

Du comte DE BUSSY *à l'abbé* DE FURETIÈRE.

« J'ai lu vos deux *factums*, Monsieur, et j'ai » compati aux peines qui vous ont obligé de les » faire. J'ai été bien fâché de voir que vos con- » frères se soient tellement emportés contre vous, » qu'ils vous aient contraint d'user d'une repré- » saille aussi forte que celle que vous leur avez faite; » et comme dans toutes les querelles que j'ai ac- » commodées quand j'étois à la tête de la cavale- » rie, j'ai toujours condamné les premiers offen- » seurs, quoiqu'on leur eût fait quelquefois un » *paroli* d'injures, parcequ'on ne leur auroit rien » fait s'ils n'avoient pas commencé; je suis contre » ceux qui vous ont condamné sans vous entendre, » vous qui me paroissez avoir assez de mérite pour » devoir être entendu, quand vous leur auriez » paru encore plus coupable. Cependant il me » semble aussi que vous avez trop confondu ceux » que vous avez regardés comme vos parties. J'en » ai trouvé deux entre autres qui peuvent avoir » tort à votre égard, mais qui ne me paroissent pas » mériter le dénigrement que vous en faites. C'est » M. de Benserade et M. de La Fontaine.

» Le premier est un homme de naissance, dont » les chansonnettes, les madrigaux et les vers de » ballets, d'un tour fin et délicat, et seulement » entendu par les honnêtes gens, ont diverti le » plus honnête homme et le plus grand roi du » monde. Ne dites donc plus, s'il vous plaît, que » M. de Benserade s'étoit acquis quelque réputa- » tion pendant le règne du mauvais goût : car, » outre que cette proposition est fausse, elle seroit » encore criminelle. Pour les proverbes et les » équivoques que vous lui reprochez, il n'en a ja- » mais dit que pour s'en moquer. Enfin c'est un » génie singulier, qui a plus employé d'esprit dans » les badineries qu'il a faites, qu'il n'y en a dans » les poëmes les plus achevés.

» Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable » faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. » Il est vrai qu'il en a quelques uns où il y a des » endroits un peu trop gaillards; et quelque admi- » rable *enveloppeur* qu'il soit, j'avoue que ces en- » droits-là sont trop marqués; mais quand il vou- » dra les rendre moins intelligibles, tout y sera » achevé. La plupart de ses prologues, qui sont » des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre » de l'art; et pour cela, aussi bien que pour ses » *fables* et pour ses *contes*, les siècles suivants le » regarderont comme un *original* qui, à la naïveté » de Marot, a joint mille fois plus de politesse[1].

» Je connois extrêmement M. de Benserade, je » l'ai vu toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais vu

[1] Ecoutons La Bruyère sur La Fontaine : « Un » homme paroît grossier, lourd, stupide, il ne sait » pas parler ni raconter ce qu'il vient de voir; s'il » se met à écrire, c'est le modèle des bons contes, il » fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout » ce qui ne parle point; ce n'est que légèreté, que » bon naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. » (*Caractères*, Chapitre XII, *des Jugements*.)

» M. de La Fontaine : et je ne le connais que par » ses ouvrages : mais je les estime tous deux infi- » niment dans leurs manières différentes, et cela » m'oblige, Monsieur, de vous dire bonnement ce » que je pense en cette rencontre, qui est que ces » deux hommes sont si connus et si établis pour » gens d'un génie et d'un mérite extraordinaire, » que vous ne sauriez les vouloir mépriser sans » vous faire tort, et sans rendre suspectes les véri- » tés que vous pourriez dire contre les autres. En- » core une fois, Monsieur, je vous assure que je » n'ai jamais vu M. de La Fontaine, et que c'est » la justice seule et votre intérêt qui me font vous » parler ainsi. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison » dans votre défense, que j'ai augmenté l'estime » que j'avois déjà pour vous. Et ne pensez pas que » les remontrances que je viens de vous faire me » fassent prendre leur parti et les vouloir excuser » s'ils ont tort à votre égard. Je dirai, quand j'en » serai persuadé, que ce sont deux hommes de mé- » rite qui ont fait une injustice à un homme d'hon- » neur et d'esprit. Voilà comme je parle toujours, » ami de la vérité préférablement à tout le monde; » et vous me devez croire aussi quand je vous as- » sure que c'est sincèrement que je suis, etc. »

---

905. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 mai 1686.

Il est vrai que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de ma nièce de Montataire; elle me l'offrit de fort bonne grace; et je suis assurée que pourvu qu'une Marie Rabutin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avoit un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit; de sorte que l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi qui m'étois sentie autrefois affoiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avoit faite le matin, je suis encore persuadée que si on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauveroit la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée. Mais laissons le sang des Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps et de ne pas jouir avec reconnoissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner: c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si long-temps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament: *E me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avois déjà fait en basse note à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord: on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade, et des *fables* de La Fontaine; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied; il y auroit trop d'affaires à le réparer: et enfin, nous trouvions

qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme que condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des *Fables* de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. J'aimerois fort au contraire à connoître celui qui vous a loué si agréablement; notre cher Corbinelli vous dira mieux que moi l'approbation naturelle que nous avons donnée à ses vers; je lui laisse la plume après vous avoir embrassé et votre aimable fille. Croyez l'un et l'autre que je ne cesserai de vous aimer que quand nous ne serons plus du même sang. Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne.

M. DE CORBINELLI.

J'oubliai de vous mander, Monsieur, que madame de Grignan avoit lu ce que vous écriviez à madame de Créancé, et ce que madame de Coligny vous répondit pour elle, c'est-à-dire, admiré: car ce ne sont pas deux choses pour ceux que lisent ce que vous écrivez tous deux. Je dis la même chose de votre lettre à Furetière, et je pense que ce seroit gâter vos louanges que de les entreprendre en détail. C'est la faute que l'on fait sur celles du roi : on n'en voit plus que de triviales, c'est-à-dire, au moins qui sont usées; ce sont les mêmes superlatifs répétés depuis qu'il règne, et redits dans les mêmes termes; c'est toujours le plus grand monarque du monde, et un héros passant tous les héros passés, présents et futurs. Tout cela est vrai, mais ne sauroit-on varier les expressions; Horace et Virgile n'ont-ils point loué Auguste sans redire les mêmes choses, les mêmes pensées et les mêmes termes ? Il me semble qu'on ne sait point louer dignement, ni exposer la vérité avec les propres couleurs. C'est un chapitre que nous traiterons à Chaseu si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrois qu'on défendît aux faiseurs de panégyriques, de jamais employer le mot de *héros*, de *grand*, de *mérite*, de *sagesse*, de *valeur*; qu'on louât par les choses et point par les épithètes.

---

906. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 mai 1686.

Quand vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurois connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament étoit dans son naturel quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade et La Fontaine. Si je n'oblige le ridicule satirique de se dédire et de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espère au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme Furetière ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades désespérés qui ne sauroient guérir sans miracle. Mon ami Grammont estime autant Benserade et La Fontaine que nous faisons; mais voyez aussi la différence de son caractère avec celui de Furetière.

J'aime fort l'approbation de la belle comtesse, j'aime sa santé, j'aime même sa beauté autant que si j'y avois tout l'intérêt du monde. Ce qui étoit autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meilleure compagnie. Adieu, ma chère cousine; votre nièce et moi nous vous trouvons toujours la plus aimable femme de France. Jugez après cela combien nous vous aimons quand cette femme s'appelle Rabutin, et que nous sommes assurés qu'elle nous aime.

A M. DE CORBINELLI.

Il faut dire la vérité, Monsieur, ce qui a fait qu'on a mal loué le roi, c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, et la multitude de gens intéressés qui se sont mêlés de le louer pour en être récompensés. S'il n'y avoit eu que des Horace et des Virgile de notre siècle, ils se seroient bien gardés d'employer les mots de *héros*, de *grand*, de *mérite* et de *valeur*, et ils auroient loué le prince avec ces tours fins et délicats, dont un

éloge fait plus d'honneur que les panégyriques de tous les collèges du royaume. Mais je voudrois qu'il fût défendu de louer les rois sans être choisi pour cela, et qu'on traitât comme une satire une louange fade sur leur sujet; car un éloge de cette nature fait tort au jugement de celui qui le reçoit; il faut croire qu'on n'a qu'à le flatter pour lui plaire.

907.

Du même à la même.

A Chaseu, ce 25 juin 1686.

Il y a quatre jours que la marquise d'Épinac, revenant de Vichy, passa ici, et entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendoit, Madame, au mois de septembre prochain; j'en fus bien fâché parce que c'est une marque que votre santé n'est pas comme je la souhaite. Cependant, puisque vous deviez avoir besoin de ces eaux, je suis bien aise que ce soit dans le temps qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chère cousine, si vous devez effectivement aller à Vichy, et en ce cas revenez voir encore une fois la maison de vos pères à Bourbilly, et de là ici, d'où nous irons ensemble aux eaux. Votre nièce nous accompagnera sans besoin, et pour nous tenir compagnie seulement. Ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gaieté. Si la belle comtesse vouloit avoir cette complaisance pour vous de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joie seroit complète, et assurément les eaux auroient bien plus de vertu.

908.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juin 1686.

Il est vrai, mon cher cousin, que ce printemps j'avois quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichy, pour un rhumatisme que j'avois; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus un équipage, comme j'en avois un autrefois. Ce me seroit une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu! quelle compagnie, et de quels maux ne guéririez-vous point? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnoissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble si la belle comtesse avoit voulu être de la partie, et sur-tout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous et de notre temps. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi, je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. J'étois, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tomboit des mains dès que je voulois former une pensée et une lettre. J'avois pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous aviez écrite à madame de Toulongeon. Je l'ai lue et relue; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractère de finesse et de facilité qui fait toujours crier : *Es de Lope, ès de Lope.* Vous serez toujours aimable, mon cousin, c'est-à-dire en même temps que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus long-temps que vous pourrez; elles sont ordinairement ensemble : je vous les souhaite toujours. Quand je dis à vous, j'entends aussi à ma nièce de Coligny; je ne puis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serois ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand-père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

M. DE CORBINELLI.

Ce n'est point la chaleur, Monsieur, qui m'a empêché de vous écrire, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous que conjointement avec madame de Sévigné. Ce traité m'est avantageux, parce que mes lettres passent à la faveur des siennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci,

Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de MONSEIGNEUR? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes graces? Que tout est promenade, rendez-vous, billets doux, sérénades, et tout ce qui faisoit les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourroit vous mander tout ceci; cependant on ne vous mentiroit pas quand on vous diroit qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III; et si le maître n'y tenoit la main, il n'y auroit plus de maris jaloux à Versailles.

909.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Livry, ce 25 octobre 1686.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre : elle s'est présentée à moi comme si vous vouliez me faire quelque honte de mon silence, et me faire croire que j'ai été malade, pour rentrer en discours avec moi. Elle m'a fait souvenir d'une jolie comédie, où quelqu'un qui veut avoir un éclaircissement avec celle qui entre, lui fait croire qu'elle l'appelle, et rentre ainsi en conversation. Si vous avez eu le même dessein, je vous en rends mille graces, Monsieur, et je ne puis jamais comprendre comme, vous estimant comme je fais, me souvenant de vous avec tant d'agrément, en parlant si volontiers, ayant tant de goût pour votre esprit et votre mérite, *pour ne rien dire de plus, crainte des jaloux*, je puisse, avec toutes ces choses, si propres à faire un commerce, vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot : cela est épouvantable, mais qu'importe? demeurons dans ce libertinage, puisqu'il est compatible avec tous les sentiments que je viens de vous dire. J'ai vu M. de La Trousse, nous parlâmes de vous, un moment après nous être embrassés; je le trouvai, par ce qu'il m'a dit, fort digne de l'estime que vous paroissez avoir pour lui. Le coup est double pour le moins; je le trouvai tout instruit, et touché autant qu'on le peut être de tout ce que vous valez; il doit passer ici pour aller à La Trousse, je lui montrerai votre lettre, et je ne crois pas qu'elle l'oblige à changer d'avis. Vous avez présentement M. de Noailles : vous êtes si bien à cette cour, que je veux me réjouir avec vous du plaisir que vous aurez de voir un homme à qui vous avez inspiré une si forte estime. Je comprends le dérangement que vous fait celui de vos états; mais vous ne pouvez vous dispenser d'aller à Nîmes. Il faut que je vous parle de celui de mademoiselle de Grignan. Je suppose que vous savez qu'elle est entrée aux Grandes Carmelites il y a huit mois, et y a pris l'habit en cérémonie avec un zèle trop violent pour durer. Dans les trois premiers mois, elle s'est trouvée si accablée de la rigueur de la règle, et sa poitrine si offensée de la mauvaise nourriture, qu'elle étoit contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'a obligée de sortir, mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse, et une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses ont conservé pour elle une tendre et véritable amitié; et elle, qui n'a changé que d'habit, et point du tout de sentiment, n'a point la mauvaise honte de celles qui veulent changer de vie, et elle est présentement avec nous ici, tout comme à l'ordinaire, et nous donnant la même édification : elle demeure à Paris aux Feuillantines, où elle est pensionnaire comme beaucoup d'autres; elle y retournera à la Saint-Martin quand nous irons à Paris; et ce qui l'attache à cette maison, c'est le voisinage des Carmelites, où elle va quasi tous les jours, et y entre quand il y a quelque princesse : elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire, la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la règle, dont elle n'étoit point capable. C'est ainsi que Dieu l'a conduite et l'a repoussée doucement de ce haut degré de perfection où elle aspiroit, pour la soutenir dans un autre un peu au-dessous, qui ne peut être que très bon, puisqu'il lui donne la grace de l'aimer uniquement, qui est tout ce qu'il y a dans le monde à souhaiter. Mais cette même Providence lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtât à M. son père ce qu'elle vouloit lui donner par cette mort civile : elle lui a fait à sa sortie une donation entre-vifs, très bien conditionnée de quarante mille écus qu'il

lui devoit ; savoir : vingt mille écus en fonds, et vingt mille écus d'arrérages, et de quelques sommes prêtées. Ce présent a été estimé de tous ceux, non seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savoient que tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, alloit quasi tout entier à son père, et que de plus, M. de Grignan devra encore quatre-vingt mille écus à mademoiselle d'Alerac, en comptant le fonds du douaire de quarante mille écus. C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double paiement. Je vous avoue que j'ai été fort touchée de cette douceur faite si à propos, et j'admire que son bon naturel lui ait fait faire sans art la seule chose qui étoit capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle est présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. L'esprit seul auroit dû faire cet effet dans une autre personne; mais il vaut mieux que le cœur tout seul y ait eu part. Ma fille a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie. Le chevalier y a fait aussi des merveilles : car vous jugez bien qu'il a fallu aider, et donner une forme à toutes ces bonnes volontés. Enfin, tout est à souhait, mademoiselle d'Alerac même a fort bien compris la justice de ce sentiment. Je prie Dieu qu'il l'en récompense par un bon établissement dont la Providence nous cache tellement encore toutes les apparences, que nous n'y voyons rien du tout. N'est-ce point vous accabler, Monsieur? voilà un long récit, vous aurez une indigestion de Grignan. Pour vous divertir, parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce seroit avec douleur, si je n'avois à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible par des remèdes qui le purgeoient jusqu'au fond des os, enfin le pauvre enfant s'est trouvé dans une parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connoissez ; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avions des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connoissance, qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce qu'il passe sa vie à sa fantaisie. Nous avons vingt fois parlé de vous avec amitié et avec un goût extrême, et dit vingt fois : écrivons-lui, je le veux, je vous en prie ; et, sur le point de nous donner ce plaisir, un démon vient qui nous jette une distraction, et qui nous ôte cette bonne pensée. Que peut-on faire à ces sortes de malheurs, mon pauvre Monsieur? peut-être connoissez-vous le chagrin d'avoir de bonnes intentions sans les exécuter. Je crains que notre cher jaloux (*Corbinelli*) ne compte dans sa tête d'aller passer l'hiver avec vous : vous en serez bien aise, vous en rirez, et j'en pleurerai; car c'est une si intime confiance, et une si véritable amitié, que celle que j'ai pour lui, qu'on ne peut perdre la présence d'un tel *ami* sans s'en apercevoir à tout moment; mais M. de Vardes, qu'il est charmé de suivre, nous le ramènera comme il nous l'enlève. J'aime que cet attachement continue, vous y ferez fort bien, et je compte beaucoup pour notre *ami* le plaisir de vous revoir, et de se renouveler dans votre cœur. M. de Vardes ne m'a point assez conté ce que vous ne me dites point ; rien n'est sûr que de l'écrire soi-même, comme vous voyez. Je ne vous écris pas souvent ; mais vous m'avouerez que quand je m'y mets, ce n'est pas pour peu.

910.

Au même.

A Paris, vendredi 13 décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a plus d'un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance. Je ne sais ce qu'elle est devenue, elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux états : tant y a que vous ne m'avez point fait de réponse ; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle ; la mort de M. le prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le prince de Conti à la cour, par la bonté de M. le prince, qui demanda cette grace au roi un peu avant que de tourner à l'agonie, et le roi lui accorda dans le moment, et M. le prince eut cette

consolation en mourant ; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite; elle ne pourroit être plus grande, sur-tout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrace à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avoit de bon à prendre sous un si grand maître, dont il étoit chèrement aimé. M. le prince avoit couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand madame de Bourbon y tomba malade de la petite-vérole, afin d'empêcher M. le duc de la garder, et d'être auprès d'elle, parce qu'il n'a point eu la petite-vérole; car sans cela, madame la duchesse qui l'a toujours gardée, suffisoit bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression qui lui fit dire, comme il croyoit venir à Paris, qu'il alloit faire un plus grand voyage. Il envoya quérir le père Deschamps, son confesseur, et, après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse; et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place. Il arriva une chose extraordinaire il y a trois semaines, un un peu avant que M. le prince partît pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes, un fantôme, c'est-à-dire, un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha, il le vit toujours; son valet qui étoit avec lui, lui dit : *Monsieur, je vois ce que vous voyez.* Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes; il y va et trouva toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avoit pas été troublé, il y avoit plus de six mois. On conta cela à M. le prince, il en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire, et trembloit pour M. le prince, et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi peu capable de vision que le pourroit être notre *ami* Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. Depuis que cette lettre èst commencée, j'ai vu Briole qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance des larmes, c'étoit un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie; il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme par-tout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

911.

Au même.

A Paris, le jour des Rois 1687.

Je laisse à part tout ce que je pourrois répondre à vos réflexions morales et chrétiennes, et je crois même que ce ne seroit pas une réponse que j'y ferois, ce ne seroit qu'une répétition. Je vous rendrois vos paroles, et ma lettre ne seroit que l'écho de la vôtre, parce que je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion. J'aime donc bien mieux vous gronder et vous dire que vous êtes vraiment bien délicat et bien *précieux*, de vous trouver atteint d'une petite attaque de décrépitude, parce que vous êtes grand-père, et que madame votre fille a pris la liberté de vous en faire une autre. Voilà un grand malheur! Et à qui vous en plaignez-vous, Monsieur? à qui pensez-vous parler? et que feriez-vous donc, si vous en aviez une qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize

ans? Vraiment vous feriez une belle vie, et moi, je soutiens cet affront comme si ce n'étoit rien; je regarde ce mal, qui n'est point encore tombé sur moi, avec un courage héroïque; je me prépare à toutes les conséquences avec paix et tranquillité, et, voyant qu'il faut se résoudre et que je ne suis pas la plus forte, je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort. Je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant : nous en voyons tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbinelli et moi : le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de n'aller pas jusque-là. Voilà comme nous philosophons chrétiennement, et voilà comme nous vous prions de faire quand votre petite fille aura seize ans. Mais il y a bien du temps encore, et vous en savez plus que nous : c'est ce qui m'a fait presser de vous dire tout ceci, afin de profiter de cette même vieillesse pour vous faire un sermon, jugeant bien que si je perdois cette occasion, je ne la retrouverois jamais. Votre prince de Conti profite fort sagement de tout ce que M. le prince lui attire de bonté et d'agrément de Sa Majesté. Je suis quelquefois affligée que vous ne régniez point dans la maison de ce soleil levant. M. de La Trousse est heureux d'être aimé de *tuttiquanti*, comme vous me le représentez; mais sur-tout d'être aimé d'un *scélérat* comme vous; faites-lui mes amitiés, et à M. de Vardes que j'aime et honore toujours parfaitement. Je fais mes compliments à madame votre femme. Je suis ravie de lui plaire, et que l'admiration que j'ens toute naturelle pour la pureté de sa langue qu'elle avoit conservée en ce pays, ne m'ait point brouillée avec elle. Je remercie aussi madame votre fille, et me réjouis avec elle de vous avoir donné la qualité que je possède depuis si long-temps : et pour vous, Monsieur, croyez que si je n'avois pas un jaloux qui me contraint, je vous en dirois assez pour le faire enrager. M. de Grignan vient d'arriver : toute cette *case* vous est acquise, et notre pauvre bon abbé.

M. DE CORBINELLI.

Il me semble, Monsieur, que la qualité de grand-père est belle, à la considérer d'un certain côté; il naît une troupe d'enfants qui nous honorent, et qui souvent nous aiment mieux que nos propres enfants : de l'autre côté, ces grands-pères sont en peine d'un plus grand nombre d'inconvénients et de contre-temps qui arrivent, ou dans leur conduite, ou dans leur fortune. Mais le plus sûr est d'aimer les ordres du Ciel, et de s'y soumettre; c'est le seul moyen de les trouver plus doux. Je suis bien fâché de n'être pas à ces conversations des Récollets, et à ces conférences de M. de Greffeille avec vous et les bons esprits. Vous m'auriez perfectionné sur les matières de droit. J'aurois encore pris un grand plaisir d'apprendre à vos missionnaires l'art de ramener ces réformés, et de réparer les torts que la nation monacale nous a faits. Mais quoi! Dieu ne l'a pas voulu. La mort de M. le prince a édifié tout le monde; et vous autres comme nous : j'aurois voulu qu'il eût donné quelque signe de vie au public pour madame sa femme. Adieu; mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur, vous et votre chère famille, femme, fille et petits-enfants, particulièrement vous, comme mon rival, sans rancune.

---

912. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 15 janvier 1687.

Bon jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie : mais surtout plus d'enchantements; car, afin que vous le sachiez, le charme étoit double : il étoit jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de Corbinelli et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir; mais nous les faisions inutilement comme eux. Nous

ne mangions point à la vérité des saumons qui nous donnassent occasion de vous souhaiter : mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé, avoient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croiroit qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain? Mais non, l'enchantement étoit trop fort, il falloit une nouvelle année; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit; que vous cherchiez à vous amuser, et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre à mademoiselle de Ragny nous a réjouis, mais celle que vous écrivez à la petite dame de Paris, est encore au-dessus. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, et de la raison qui fit peut-être manquer M. de Montjeu aux droits de l'hopitalité : rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que vous aimiez les Toulongeon, les Ragny et tout Montjeu. Cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulongeon est bien aise d'être riche, de manger dans de la vaisselle d'argent, et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier que ma tante avoit payé les dettes de son fils, avant de mourir. J'en suis surprise et bien aise; car je craignois toujours l'avarice, et j'étois fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon cousin, nous en sommes, Dieu merci! bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sévigné et à Grignan, la met fort à couvert d'en être soupçonnée. Elle est toujours à Paris, occupée à plusieurs affaires. Elle a eu le plaisir de voir mademoiselle de Grignan faire une donation à monsieur son père de tout ce qu'il lui devoit, qui ne montoit pas à moins de quarante mille écus. Cette maison est un peu soulagée par ce présent, qui étoit un pesant fardeau pour elle; cette sainte fille ayant pris le voile blanc à vingt-cinq ans aux Carmelites, et en étant sortie par la délicatesse de son tempérament, qui n'a pu soutenir la règle, a voulu, en entrant pensionnaire dans un autre couvent, où elle fait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. Je crois que vous en aurez assez pour votre cousine, pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille, et comme elle s'est toujours intéressée à tout ce qui vous touche, j'ai cru que ce petit récit ne vous ennuieroit pas; elle vous fait mille baise-mains et à madame de Coligny; elle a écouté avec bien du plaisir vos lettres et la réponse de l'une de vos amies.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le prince. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque, une mort toute chrétienne; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisoient paroître comme en un jour de bataille; car on dit que dans ces occasions il étoit parfait; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne. Je me souviens à cette occasion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

De sa gloire la terre est pleine;
Comme le foudre on craint son bras;
Il a gagné mille combats,
Et l'on doute encor s'il n'est pas
Plus soldat qu'il n'est capitaine.

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le roi a regretté cette perte, et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes graces. M. le duc, à présent M. le prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il paroît affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui remplace ce malheur, et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, et dont l'allégresse publique persuade la sincérité de la douleur qu'on avoit eue de ses maux. Si vous nous voulez envoyer votre

lettre que vous avez écrite au roi, vous nous ferez plaisir.

---

913. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 janvier 1687.

Çà, Madame, continuons notre commerce puisque le charme est levé de part et d'autre : pour moi, je me presse de vous écrire pour assurer la crise. Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je vous dise qu'on n'est jamais mieux entré que vous dans les figures qu'on vous présente; et qu'on n'a jamais mieux répondu que vous ne faites sur le même ton qu'on vous a parlé. Après cela je commencerai par vous rendre mille graces des souhaits que vous faites que je sois plus heureux cette année que les autres. Votre nièce dit que cela peut arriver sans qu'il en coûte beaucoup à la fortune. Je suis bien aise que vous approuvieznos amusements, et, en effet, quand ils n'empêchent pas de songer au solide, on ne sauroit trop long-temps garder cet esprit-là.

M. d'Autun (*M. de Roquette*) a raison de nous aimer et de nous estimer; il voit bien que nous avons pour lui ces mêmes sentiments. Les Toulongeon sont fort aises d'être riches et tout le monde est fort aise aussi qu'ils le soient. Le bien qui leur est venu par la mort de leur mère leur sied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne, qui, par ordre du roi, s'appelle aujourd'hui *Toulongeon*, avec le titre de comté, va être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière qu'ils l'accommodent.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'a eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. Je ne m'en étonne pas, car lui peut-on refuser quelque chose? J'en suis ravi et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui a fait une grande grace de ne lui avoir pas donné une belle mère comme elle, parce qu'elle seroit aujourd'hui dans un couvent pour lequel sa vocation étoit très médiocre.

On m'a envoyé la lettre que M. le prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez : un héros chrétien; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensoit alors ce que lui mandoit autrefois Voiture.

La mort qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le feu, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois;
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit?

La convalescence du roi en si peu de temps, après une telle opération, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoie le compliment que je lui ai fait.

914.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

Le 27 janvier 1687.

Si cette lettre vous fait quelque plaisir, comme vous voulez me flatter quelquefois que vous aimez un peu mes lettres, vous n'avez qu'à remercier M. le chevalier de Grignan de celle-ci : c'est lui qui me prie de vous écrire, Monsieur, pour vous parler et vous questionner sur les eaux de Balaruc. Ne sont-elles pas vos voisines? pour quels maux y va-t-on? est-ce pour la goutte? ont-elles fait du bien à ceux qui en ont pris? en quels temps les prend-on? en boit-on? s'y baigne-t-on? ne fait-on que plonger la partie malade? Enfin, Monsieur, si vous pouviez soutenir avec courage l'ennui de ces quinze ou seize questions, et que vous vouliez bien y répondre, vous ferez une grande charité à un des hommes du monde qui vous estime le plus, et qui est le plus incommodé de la goutte. Je pourrois finir ici ma lettre, n'étant à autre fin; mais je veux vous demander par occasion comme vous vous por-

tez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous faisois sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité : je vous donnois mon exemple et vous disois : *Pæte, non dolet.* En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnoit le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons, on que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui de vingt ans, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure : mais c'est jour à jour que nous avançons; nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser. Vous avez été, sans doute, de la belle et bonne compagnie qui étoit chez le cardinal de Bouzi. Adieu, Monsieur, je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

---

915. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 14 février 1687.

Jouissons donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantements. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette pensée; car est certain que de mon côté j'en sentois les effets. Mais, mon cher cousin, que prétendez-vous de moi aujourd'hui ? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurois parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui en quatre jours; combien il a trouvé sa destinée courte; et combien il étoit en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venoit ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui; cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avoit rempli avec une tranquillité admirable tous les devoirs de chrétien, de bon sujet, de bon maître et de bon père de famille. Le maréchal de Créqui n'a pas été de même en toutes manières.

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi. Ce fut hier matin après une longue maladie; et trois heures après, le duc de Gèvres a eu son gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au roi, et il a obtenu le premier ce beau présent. Je viens de lire de mes yeux l'Almanach de Milan : *Le même jour 13 de ce mois, dans un tel signe, un grand gouvernement sera rempli, un frère ne pleurera pas la mort de l'autre.* Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le duc d'Estrées est mort à Rome; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, votre cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Le *chanoine* est inconsolable; et je crois que M. de Montataire lui doit donner, par générosité, quelque légère pension, et le laisser pleurer et mourir en paix. Vous voyez bien, mes pauvres enfants, que rien n'est si triste que cette lettre : si j'en écrivois souvent de pareilles, il vaudroit mieux être encore *enchantée.* Votre belle et bonne humeur, et cette gaieté si nécessaire et si salutaire n'y pourroient pas résister. Parlons d'un autre temps. J'ai trouvé sous ma main par hasard *Moreri* : j'ai cherché nos Rabutins; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce Mayeul vivoit en grand seigneur en 1147, il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle. Mais j'ai trouvé que ce seigneur de Montagu, que j'ai toujours cru prince du sang de nos ducs de Bourgogne, n'a pour titre que chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du duc; expliquez-moi cela, mon cousin.

Je consens avec le roi qu'Alonne soit devenue la comté de Toulongeon. Je voudrois ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin, il falloit pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la

Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et soutiendra dignement la grandeur de cette succession avec ce petit d'Andelot. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours bien joli? La belle Madelonne reçoit toutes vos amitiés avec une joie et une reconnoissance plus qu'à demi *rabutine*. On donnoit hier au maréchal de Lorges le gouvernement de Lorraine, je ne crois pas encore cette nouvelle bien assurée. Adieu, mon cher cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au roi : votre lettre est fort bonne; vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes. J'embrasse de tout mon cœur l'aimable Coligny.

---

916. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 février 1687.

Je ne suis pas surpris, Madame, que le maréchal de Créqui ait appréhendé la mort, quand il lui a fallu passer le pas; cela lui arrivoit quelquefois pendant sa vie. Pour M. le Prince, il a en l'esprit présent et ferme en mourant, comme il l'avoit le jour d'une bataille:

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Le duc de Créqui, qui n'a pas tant fait de bruit dans le monde que le maréchal, étoit un homme d'un bon gros sens, qui avoit les manières d'un grand seigneur; et je crois que son tempérament et sa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribue. Pour le duc de Gêvres, il est bien heureux; cette grace raccommodera sa maison, et lui fera mieux marier son fils qu'il n'auroit fait. J'admire comme vous la justesse de l'almanach de Milan, s'il est vrai que l'astrologue ait songé aux Créqui : mais je doute fort que les étoiles s'abaissent jusqu'aux mortels; comme disoit le cardinal Mazarin : « la comète me fait trop d'honneur. » Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples que les opérateurs tailloient, hachoient, découpoient il y a quatre ans, survive ses frères qui se portoient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame? Il y a quinze jours que l'aîné Créqui étoit duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Hesdin, de l'Ile de France et de Paris; tout cela est perdu par sa mort, hors la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il ne laisse qu'une fille. Son cadet étoit maréchal de France, et gouverneur de Lorraine et de Béthune; tout cela est perdu par sa mort, et son fils aîné est en disgrace. C'est donc Canaples qui est aujourd'hui le restaurateur de cette maison. Cependant il a soixante ans passés et n'a ni biens, ni santé, ni femme.

Je ne pense pas qu'on remplace (*à Rome*) le duc d'Estrées tant qu'on y tiendra le cardinal son frère; aussi bien celui-ci étoit-il l'ame de l'ambassade. Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissoit son mari, et que le bon homme la vieillissoit; si je l'avois épousée, comme c'étoit l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivroit-elle encore. En tout cas je serois en état de convoler en troisièmes noces, ce que Dieu ne veuille. Si la douleur faisoit sur le *Chanoine* (*François de Longueval*) le même effet que l'apoplexie sur la duchesse, non seulement le procès seroit fini, mais madame de Bussy pourroit avoir de quoi porter le deuil.

Mais n'admirez-vous pas comment la Providence renverse les desseins des hommes; pendant que je recherche mademoiselle de Manicamp (*depuis duchesse d'Estrées*), son père envoie à ma mère dans le dénombrement du bien qu'aura sa fille, la succession infaillible de sa cousine de Rouville qui est, dit-il, à Charonne pour être religieuse, et sur ce que nous découvrons que ce dénombrement ne contient que *billevesées*, nous rompons cette affaire, et six mois après j'épouse cette cousine de Rouville, laquelle, trente-cinq ans après, ou par procès, ou par succession, a tous les biens de la maison de Manicamp.

Il est vrai, ma chère cousine, que ma belle humeur ne résisteroit pas à la lecture de lettres pareilles à la vôtre du 14 de ce mois, si elles étoient fréquentes, à moins que je ne succédasse aux établissements de quelqu'un de ces *morts*. Moréri rapporte une charte de Mayeul en 1147, mais Guichenon en rapporte une autre du même Mayeul en 1113. Pour Claude de Montagu, père de Jeanne d'où nous sommes sortis, vous l'avez cru, dites-vous, jusqu'ici prince de la maison de Bourgogne;

il l'est aussi, et quand Moréri le nomme chevalier de la toison d'or et chambellan du duc, cela ne lui donne pas l'exclusion à la principauté. M. le Prince est bien grand-maître de la maison du roi son cousin. Si vous lisez Sainte-Marthe, il vous dira que Claude de Montagu fut le dernier prince de l'ancienne maison de Bourgogne, et un des principaux officiers de la maison du bon duc Philippe, qui étoit de la maison de France. Ne vous alarmez donc plus, ma chère cousine, et croyez assurément que Jeanne de Montagu, notre aïeule, étoit princesse.

Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulongeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. Le petit d'Andelot devient grand et toujours fort joli. Nous lui avons fait prendre le nom de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny, il en a le marquisat; et il ne me paroît pas que cet abbé, qui vient de prendre l'épée sous le nom de comte de Coligny, efface votre petit neveu. Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle comtesse, ni de vous le dire.

Dès que je sus la mort du maréchal de Créqui, je donnai le gouvernement de Lorraine au maréchal de Lorges; je ne sais si j'aurai bien deviné, mais enfin c'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs, mais qui n'a de solide que le bien que lui apportera la fille du *laquais* qu'il a épousée.

Le roi a bon esprit et juge bien de toutes choses; cependant les *bonnes* lettres que je lui écris ne m'attirent rien de bon de sa part. Dieu y pourvoiera s'il lui plaît. L'aimable Coligny vous embrasse et vous serre de tout son cœur.

---

917. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels; c'est celle de feu M. le prince qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame; tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à Saint-Louis; toutes ses victoires par des *basses-tailles* (*ou bas reliefs*), couvertes comme sous des tentes dont les coins sont couverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché.* Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre : mais ce *duplicata* ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avois osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content. Nous revoilà donc encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrémité, c'est-à-dire, de la mort à un mariage, et de l'excès de la cérémonie à l'excès de la familiarité, l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible. C'est du fils du duc de Gramont, âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je veux parler. On les marie ce soir à Versailles. Voici comment : personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent, qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera; on ne trouvera point un grand étalage de toilette; on ne les couchera point : on laissera le soin à la gouvernante et au

gouverneur de les mettre dans le même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se lèveront : le garçon ira à la messe et au dîner du roi, la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire; elle ira faire des visites avec sa bonne maman : elle ne sera point sur son lit, comme une mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites; et cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon cousin; et je prétends que cette peinture, dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un prélat qui étoit à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'étoit surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière. J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun. (*M. de Roquette.*) Il me paraît fort de vos amis : je le trouve très agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si long-temps et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le connoîtroit pas par lui-même. La Provençale vous fait bien des amitiés. Elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la comtesse de *Pimbêche*. Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Langheac. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce. Conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon : mais, quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

De M. DE CORBINELLI.

Je ne vous dis rien aujourd'hui, Monsieur, sinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un livre intitulé : *La vérité de la Religion chrétienne*, qui est à mon gré un livre parfait. Je finirai en vous assurant que je suis entièrement à vous et à votre divine fille.

---

918. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 mars 1687.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de feu M. le prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux (*Bossuet*), elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venoit de l'oraison funèbre de M. de *Turenne*. En effet on dit que M. de Meaux comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite[1].

Je trouve la noce des petites personnes fort jolie et fort commode; la mode en pourroit bien venir. Il est vrai que M. d'Autun est fort de mes amis et qu'il est fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Madelonne soit un peu chagrine de son procès; il faut être né tout sucre et tout miel pour n'être pas *pimbêche* quand on plaide.

A M. DE CORBINELLI.

J'aurai le livre intitulé *de la vérité de la religion chrétienne*, s'il se vend en France. Après l'extrémité où a été depuis peu ma fille de Coligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, et qu'ainsi elle ne mérite pas le titre de *divine* que vous lui donnez; cependant elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.

[1] La maison Bouillon venoit d'être enveloppée dans une disgrace générale, c'est ce qui a contribué à former l'opinion des contemporains à l'égard de Turenne et de Condé, et à faire juger défavorablement ce parallèle, qui devait mécontenter la cour et froisser les amours-propres.

919. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 5 avril 1687.

Ma nièce de Montataire m'est venue voir aujourd'hui, et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle, et par rapport à vous, mon cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse : hélas ! mes pauvres enfants, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable évêque (*M. de Roquette*). Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit priée de lui écrire; mais je vous déclare que je n'en ferai rien : je suis étourdie et accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hasard, au moment qu'il partoit, deux pièces toutes divines qu'il a faites, et à mesure que je les lisois, et que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc, s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent à ma foiblesse; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous et ma nièce avez souffertes.

Le roi s'en va le 20 à Maintenon, et peu de jours après à Luxembourg voir cette belle conquête. Il ira en onze jours, il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de mai. M. le Dauphin, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et plusieurs autres dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde. Adieu, mon cher cousin, je suis toujours tout à vous.

920. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 avril 1687.

Je songeois à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je voulois vous mander toutes mes alarmes sur les grandes et longues douleurs de ma fille de Coligny. C'a été une colique de rhumatisme qui l'obligea de se mettre au lit le 4 de mars dernier, dont elle n'a été hors de péril que le 1er d'avril; encore une fois, elle a souffert dans le corps des douleurs incroyables, et moi de mortelles angoisses dans l'esprit; mais enfin nous voilà hors d'intrigue. Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, combien nous sentons tous deux vos frayeurs pour nous. Jamais reconnoissance ne fut si tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable évêque quinze jours en ce pays-ci. J'allai dîner avec lui samedi; il me mit sur votre chapitre après dîner, dans un cercle de vingt personnes où étoient entre autres le comte et le commandeur d'Espinac, et un certain père Archange, capucin, un des plus grands prédicateurs que j'aie jamais entendus, et du plus agréable commerce pour la délicatesse de l'esprit, d'ailleurs un religieux parfait.

Mais pour revenir à M. d'Autun, il est aussi entêté de vous et de madame de Grignan, que vous de lui; j'ai même remarqué qu'il redouble d'amitié pour moi à cause des liaisons qu'il sait que nous avons ensemble. Après m'avoir dit mille choses sur le commerce qu'il avoit l'année passée avec vous, il me conta qu'il vous avoit dit qu'il aimeroit mieux avoir à faire une oraison funèbre, qu'à vous écrire. Il est parti aujourd'hui d'Autun; s'il avoit encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien aise, que j'aurois couru lui montrer ce que vous me dites de lui : mais je lui enverrai la copie.

Ne vous souvenez-vous point, Madame, que quand je vous envoyai notre généalogie, vous me fîtes de grands remerciements, et en même temps quelques petits reproches d'avoir laissé monsieur votre fils dans cette charge de guidon où il s'étoit tant ennuyé, et que je n'avois même rien dit de son mariage? Je m'en souviens, moi, et cela m'oblige de vous supplier de m'envoyer un petit *mé-*

moire du temps qu'il sortit de la charge de guidon; s'il passa par celle d'enseigne avant que de venir à la sous-lieutenance, et quand il s'en défit; quand il se maria, le nom et la maison de madame sa femme, et ce que vous jugerez à propos que je dise de tout cela.

N'allez pas me dire par un excès d'honnêteté que vous aimez mieux vous passer de voir tous ces articles dans notre généalogie que de me donner la peine de les dresser, car cela ne me coûte rien à faire, et je le veux avoir pour moi, quand vous n'en voudriez pas pour vous. Je vous enverrai ces articles écrits de ma main, et vous les ferez relier à l'endroit du livre que je vous marquerai.

Mon beau-frère de Toulongeon a failli mourir depuis huit jours. Il y avoit long-temps qu'il avoit la goutte aux genoux. Il s'avisa, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières pour qu'il leur fît faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. A la vérité ce charlatan ne leur fit pas faire d'enfants, mais en récompense il guérit mon beau frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête où il a de temps en temps des douleurs insupportables : c'est de cela qu'il vient d'être à l'extrémité; il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour.

La comtesse de Dalet[1] de la maison d'Estaing, votre ancienne amie, n'a pas été si heureuse que lui, car elle fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chère cousine.

---

921. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Paris, ce 25 avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'achèverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le prince, par le P. Bourdaloue. J'ai vu M. d'Autun qui a reçu votre lettre, et le fragment de celle que je vous écrivois. Je ne sais si celle étoit assez bon pour lui envoyer ici : ce qui est bon à Autun, pourroit n'avoir pas les mêmes graces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise; j'y arrivai en même temps, on me voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. La pensée d'être fâché de paroître guidon dans le livre de notre généalogie est tellement passée à mon fils, et même à moi, que je ne vous conseille point de rien retoucher à cela. Il importe peu que dans les siècles à venir il soit marqué pour cette charge, qui a fait le commencement de sa vie, ou pour la sous-lieutenance. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien. Mais il y a un petit Blanchefort[2] resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait, sage, honnête, poli, et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde. Il console fort les gens de l'absence de son frère, qui n'avoit nulle de ses bonnes qualités. Il fera peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune tout entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre duchesse d'Estrées auroit été changée si elle avoit été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de son aimable esprit; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Notre ami Corbinelli me montra l'autre jour un *factum* fait par Nuguet contre M. d'Autun; notre nouvelle amitié me défend de trouver plaisant ce que j'en lus, car je n'en lus que six lignes; mais si je l'avois vu deux mois plus tôt, j'en aurois ri de

[1] Gilberte d'Estaing, mariée, en 1645, à Gilbert Allyre de Langheac, comte de Dalet, père du marquis de Coligny, gendre du comte de Bussy.

[2] Nicolas-Charles de Créqui, marquis de Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui; il mourut sans avoir été marié, le 16 mars 1696.

tout mon cœur. Il y a un tour malin, mais spirituel, qui réjouit les indifférents.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte étoit : *Que le roi l'avoit pleuré, et dit à son peuple: Nous avons perdu un Prince qui étoit le soutien d'Israël.*

Il étoit question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grace et une éloquence qui entraîne, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur étoit solide, droit et chrétien. *Solide*, parceque dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avoit été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une étoit le refus de la souveraineté de Cambray, et de l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces déréglemens étoit droit, et qu'il étoit emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avoient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestoit intérieurement, et qu'il avoit réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les desirs continuels de plaire au roi, et de réparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parce que M. le Prince a dit dans ses derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avoit toujours conservé les principes; et cela supposé, parce que le Prince disoit vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques qu'il avoit consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paroissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte qu'on ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà ce qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de Meaux l'est déjà. Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. Turenne est un peu violent; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Langheac.

---

922. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 18 mai 1687.

Après avoir laissé ma fille en état de rétablir sa santé, je suis venu faire ici un tour, Madame. Dans huit ou dix jours j'irai à Forléans; ce sont des terres affermées; cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur. C'est proprement *glaner* ce que je fais; je ne sais si vous entendez ce mot; oui assurément, car que n'entendez-vous pas? Votre nièce va à Toulongeon changer d'air. J'ai reçu ici votre lettre du 25 avril, ma chère cousine, à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez auroit été bon à lire à l'hôtel de Condé du temps de Voiture; à plus forte

raison à l'hôtel de Guise : M. d'Autun en fera le cas qu'il doit partout où il recevra vos lettres.

Je n'approuve point ce grand désintéressement de M. votre fils sur notre généalogie ; cela fera plus d'honneur à sa postérité que l'on voie qu'il a été sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin, que seulement guidon : demandez-lui donc ses mémoires et me les envoyez.

Le jeune Blanchefort, que vous me mandez qui entre si bien dans le monde, fera peut-être parler un jour de lui. J'ai ouï dire à Passage qu'il le feroit son héritier, et il l'a fait; il lui a laissé vingt mille livres de rente. Cela aide bien un jeune gentilhomme qui vient à la cour avec un nom et de bonnes inclinations.

Vous avez eu raison, Madame, de ne point rire du commencement du *factum* de Nuguet, quoiqu'il fût plaisant; l'amitié nous doit donner de l'indignation contre ceux qui disent quelque chose contre nos amis; mais elle ne nous empêche pas d'y trouver de l'esprit, s'il y en a.

Vous me donnez une grande idée de l'oraison funèbre de M. le Prince par le P. Bourdaloue, en me disant que ce que vous m'en envoyez n'est que *croqué*. Bon Dieu ! quel est donc l'original, car la copie nous paroît très belle.

---

923. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce dernier de mai 1687.

Je demanderai à mon fils toutes les dates que vous me demandez sur le changement de ses charges ; il sait tout à point nommé ; pour moi, je confonds quasi toutes les années, parce qu'il n'y en a qu'une ou deux, dans mon imagination, qui aient mérité d'y demeurer et d'y tenir leur place ; j'écrirai en Bretagne.

Il faudroit n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*. C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres dont nous sommes l'exemple, quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais, et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre, qui pût nous tirer de la misère ; mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus.

Je soupirai en voyant le manoir de nos pères à Montelon ; mais Toulongeon soupiroit je crois encore davantage, en voyant la longue vie de sa mère, qui ne lui donnoit pas une assiette d'argent, ayant deux coffres pleins de la vaisselle de nos oncles. Pour moi, je me suis dépouillée avec tant de plaisir pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout, et les autres pour rien. Il me semble que vous êtes assez comme moi, quoique la mauvaise fortune vous ait tellement *maté* toute votre vie, que votre bon naturel n'a pas eu toute son étendue. Je crois que vous entendez le mot de *mater*, puisque j'ai bien entendu celui de *glaner*, et sur cela passons aux nouvelles.

Nous attendons le roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas prêt de partir. Le pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur. J'embrasse ma chère nièce, et on en sent mieux le prix en s'en éloignant un peu ; je dis un peu, car il lui seroit trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous par votre dernière lettre me plaît fort. Mon Dieu ! mon cousin, que vous avez d'esprit ! et quel dommage que vous n'ayez été heureux ! Car la prospérité qui fait toujours briller, nous auroit donné le plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auroient élevé votre maison ; mais vous

n'auriez pas eu lieu de réjouir si fort vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

De M. DE CORBINELLI.

Je suis d'accord de tout ce que dit madame de Sévigné, Monsieur; le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connoisseurs de ce pays-ci; et je pris l'autre jour la liberté de dire à M. de Meaux (*Bossuet*) qu'il auroit dû ne le pas pousser jusqu'à la comparaison de leur mort.

De madame DE SÉVIGNÉ.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déjà mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle étoit devenue la comtesse de *Pimbêche*. Voilà ce que font toujours les procès.

---

924. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juin 1687.

A mon retour de Forléans, de Bussy et de Dijon, j'ai trouvé ici votre lettre, Madame, qui m'a fait bien aise.

Je voudrois bien savoir quelles sont les deux de vos années qui méritent de demeurer dans votre mémoire; d'une autre que vous, je dirois que c'est l'année où vous fûtes mariée, et celles où vous devîntes veuve.

Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilly, parce que je suis sur les lieux, et que vous en êtes éloignée. Comme vous dites, Madame, on vit de ses revenus quand on les consomme soi-même; et transportés, ils ne reviennent presque à rien. Pour ce que vous me mandez, que quand on est engagé à la cour, il est comme impossible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que j'en demeure d'accord. Mais voulez-vous que je vous donne un remède à cela? Faites-vous exiler, Madame, la chose n'est pas si difficile qu'on pense; et vous userez vos denrées à Bourbilly.

Je crois comme vous que Toulongeon soupiroit au moins de la dureté de sa mère. Sa femme est jolie par son minois et par son esprit. J'aurois soupiré tout de bon pour elle si j'avois été plus jeune de vingt ans que je ne suis, et je ne saurois même m'empêcher d'en faire les façons. Mais pour revenir à la dureté de sa belle-mère, elle n'étoit pas imaginable. Elle s'amollissoit pourtant à mesure qu'elle tiroit à sa fin, c'est-à-dire, qu'elle leur donnoit de temps en temps quelques denrées; mais plutôt mourir que de leur donner sa vaisselle d'argent, car effectivement elle est morte sans le faire.

Ce que vous avez fait pour vos enfants, Madame, est de fort bon sens et fort humain, et même selon Dieu. En les établissant, vous vous êtes insensiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra.

Je suis comme vous, Madame, et je suis prêt d'achever de me dépouiller pour mon fils quand l'occasion s'en présentera. Pourvu que j'aie le vivre et le vêtement, je suis assez paré de ma réputation; et la fortune, qui m'a fait du pis qu'elle a pu, n'a pu m'abattre ni l'air, ni le courage. J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs, et que je ferai voir au moins par-là que je n'en étois pas digne. Cependant il est cruel de n'avoir point d'autre usage à mettre son esprit. Le roi est bien heureux, Madame, il est même digne de l'être; c'est un grand prince, et je l'aime fort; et dans ce sentiment-là, je ne saurois m'empêcher d'avoir peur que mes disgraces ne lui soient pas glorieuses. Je vous envoie une lettre que je lui écrivis il y a deux mois, et que mon ami Saint-Aignan lui rendit le vendredi saint. Vous m'avouerez, après l'avoir lue, qu'il faudroit être bien dur pour n'en être pas touché. J'attendrai encore quelque temps, après lequel si je n'ai aucune réponse, je ferai un petit voyage à la cour. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté. C'est le vin émétique pour moi.

Comme le pape est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le sauroit faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en

son chemin de ces saints opiniâtres : mais sa vie est si sainte, que les rois chrétiens se décrieroient s'ils se brouilloient avec lui. Il faut dire la vérité aussi, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Je crois comme vous, Madame, que votre nièce m'a retrouvé meilleur après son absence. Il y a long-temps que j'ai dit sur l'amour, et c'est la même chose sur l'amitié :

La longue absence en amour ne vaut rien,
Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
Il faut se voir et quitter par reprise ;
Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame; et, quoique nos lettres nous rapprochent quelquefois, je serois bien aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure de près que de loin. Votre nièce croit cela comme moi, et vous assure qu'elle n'aime, ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous.

---

925. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 17 juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami M. le duc de Saint-Aignan[1]. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le roi à genoux avec cette disposition que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux ans. Enfin tout a été prodigé en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissoit. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'auroit osé ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis long-temps. Il avoit un air et une manière qui paroît la cour. Quand la mode viendroit de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne, car il étoit assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce n'étoit pas moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait sur le cœur de Sa Majesté l'effet qu'elle a fait dans le nôtre ! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchants et des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des graces. Il est vrai que vos malheurs, quoique très grands, sont au-dessous de votre courage.

Je n'avois retenu de dates que l'année de ma naissance et celle de mon mariage; mais sans augmenter le nombre, je m'en vais oublier celle où je suis née, qui m'attriste et qui m'accable, et je mettrai à la place celle de mon veuvage, qui a été assez douce et assez heureuse, sans éclat et sans distinction; mais elle finira peut-être plus chrétiennement que si elle avoit eu de grands mouvements; et c'est en vérité le principal.

Adieu, mon cher cousin, je finis en vous embrassant et cette chère Coligny. Si nous sommes assez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une véritable joie, et nous vous ferons demeurer d'accord, que si quelquefois *un peu d'absence fait grand bien*, quelquefois aussi : *beaucoup d'absence fait grand mal*. La belle Provençale est contente et ravie que vous l'aimiez sous toutes sortes de noms. Elle vous supplie, père et fille, de continuer; elle le mérite par la manière dont elle est pour vous.

De M. DE CORBINELLI ***.

Je serois ravi, Monsieur, que vos affaires vous

[1] Il mourut à Paris le 16 juin 1687.

forçassent de venir ici, et de vous y voir hors du trouble que donne un procès désagréable. En attendant je vous fais mon compliment sur la mort du duc de Saint-Aignan. Vous y perdez un véritable ami, chose rare en tout temps, mais surtout en ce siècle.

---

926. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 juin 1687.

Vous avez eu raison, Madame, d'interrompre nos conversations pour me parler de mon cher ami. Pour moi j'en parle à tout le monde; mais je vous veux dire sur son sujet des choses que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions frères d'armes, comme vous dites, et cette amitié dura quinze ou seize ans, sans avoir de commerce ensemble. Il y a trente ans que nous nous rassemblâmes à la cour, lui premier gentilhomme de la chambre du roi, et moi mestre-de-camp-général de la cavalerie. Ce fut dès ce temps-là que mon ami, me trouvant persécuté de mauvais offices auprès du roi, commença à déclarer à Sa Majesté qu'il étoit mon ancien ami, et qu'il lui répondoit, non-seulement de ma fidélité à son service, mais de mon respect infini pour sa personne.

Un jour qu'on apporta au roi un sonnet horrible contre lui en présence des ministres, Le Tellier dit que ce pouvoit bien être moi qui l'eût fait. Le roi répondit : — Cela ne peut pas être, Saint-Aignan m'a répondu de Bussy ; et au sortir de là, Sa Majesté redit à mon ami cette conversation.

Quand j'eus cette cruelle affaire en 1664 à Fontainebleau, feue MADAME m'aida à en sortir, mais mon ami Saint-Aignan la seconda bien, et ce fut par son moyen que j'eus cette conversation avec le roi, dont je sortis si content.

Mes ennemis, enragés de me voir hors d'intrigue, redoublèrent leurs efforts pour me perdre; ils intéressèrent la reine-mère (*Anne d'Autriche*), qui dit un jour au roi, parlant de moi : « Est-ce, » mon fils, que j'aurai toujours devant les yeux un » homme qui ne fait autre chose que de me déchi- » rer ? » Sa Majesté lui répondit qu'il ne condamnoit pas les gens sans les entendre et sans être convaincu qu'ils étoient coupables. Cependant quelques jours après ce discours, le roi se démentit, et commença par me faire arrêter. Le jour que je fus mené à la Bastille, Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la suppliait très humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causoit ma disgrace regardoit sa personne, parce qu'en ce cas-là il ne lui parleroit jamais de moi; sinon qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étois en liberté. Le roi lui répondit que le roi Philippe second fit dire à son fils, en le faisant étrangler, que c'étoit pour son bien, et qu'il s'alloit perdre ; qu'il me faisoit mettre à la Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa point de semaines que Saint-Aignan ne dit quelque chose au roi sur mon sujet, et souvent avec une hardiesse pardonnable seulement à l'amitié qu'il avoit pour moi.

Toutes les fois que madame de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille.

Durant les seize années de mon exil, hormis une lettre que présenta M. de Pomponne au roi de ma part, et madame de Thianges une autre, mon ami lui en donna vingt, et après avoir obtenu pour moi quatre permissions de venir à Paris pour travailler à mes affaires pendant ces seize années, il n'a pas eu de cesse que Sa Majesté ne m'ait fait retourner à la cour.

Je ne vous dis pas les tournois qu'il a soutenus pour me défendre contre tout le monde, les premiers jours que je fus arrêté, et entre autres contre Humières qui lui parut le plus déchaîné. Mon ami lui dit : « Cela est bien vilain de parler contre » un homme qui est en prison, avec qui vous vi- » viez bien avant qu'il y entrât, et dont vous avez » épousé la nièce : je suis assuré que vous ne par- » leriez pas comme vous faites s'il étoit en liberté; » mais ne croyez pas, parcequ'il est arrêté, que » tout vous soit permis. Je suis ici pour faire taire » ceux qui ne l'aiment pas. » Humières fila doux, et lui répondit qu'il prenoit les choses d'un autre

sens qu'il ne les avoit dites. St-Aignan lui répliqua qu'il entendoit le françois aussi bien que lui, et le quitta. Vous croycz peut-être, Madame, qu'il s'est contenté de me servir de son crédit auprès du roi, et de me défendre contre mes ennemis. Point du tout. Il n'y a aucune marque d'amitié que je n'en aie reçue. Il a sollicité mes procès comme les siens. Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces, qui valoit quatre cents écus; c'est-à-dire, il me le prêta, et ne le voulut jamais reprendre; il m'a prêté de l'argent dont il m'a renvoyé la promesse, et je le lui dois encore; mais vous croyez bien que je le paierai à sa veuve dès que je le pourrai.

Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame: jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à estimer que lui. Car enfin, avec tout le mérite qu'il avoit à mon égard, il avoit de l'esprit, un courage extraordinaire, et un cœur comme le devroient avoir les rois.

Je suis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma lettre au roi à votre gré; feu mon pauvre ami me manda que Sa Majesté lui en parût touchée; jusqu'ici cela ne me paroît pas: *je verrai*... comme il dit lui-même. Adieu, ma chère cousine, je ne croyois pas pouvoir vous aimer plus que je ne fais; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laissé vide une partie de mon cœur que je ne saurois mieux remplir que de vous; les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous restent. Votre chère Coligny vous tient bien chère aussi; elle et moi nous aimons fort madame de Grignan, et nous ne le cédons pas même à madame sa mère, ni à M. son mari.

---

927. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même temps un cœur plein de tendresse et de reconnoissance qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elles sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y sont accoutumées, et qu'elles ne sauroient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions, qui mériteroient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un mot, je meurs de peur que toute votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant je ne ne veux point vous décourager, ni vous paroître un oiseau de mauvais augure. Vous allez voir des lumières plus vives mille fois que les miennes; notre cher évêque (*M. d'Autun*) est parti d'ici, vous le verrez bientôt; il connoît ce pays-ci, il vous aime; ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle*, de votre généreux ami. Elle fait connoître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers et de tous les autres. Pour moi je me fusse bien passée de vous le dire: c'est un redoublement de malheur d'en avoir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère nièce? les Italiens disent sagement: *Non ti invidio, No, ma piango il mio.*

Je ne sais si j'en demeure là, moi; car il me semble que non seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami Corbinelli me va gronder: je m'enfuis.

De M. DE CORBINELLI.

D'abord la lettre de madame votre cousine pa-

roit celle d'un oiseau de mauvais augure dont les gens fermes se moquent ; cependant c'est un récit en abrégé, mais véritable, des mœurs du pays dont elle parle ; il est vrai que la fortune y fait si souvent des changements que les augures des oiseaux se trouvent faux bien souvent, on y aime quelquefois à surprendre, et à faire manquer les pronostics; d'où je conclus, Monsieur, que vous pourrez venir ici, et, en peignant au naturel la justice de vos prétentions, et donnant une idée vive et sensible de vos anciens services, vous pourrez obtenir quelque chose. Voilà ce que je vois dans l'avenir, soit par inspiration, soit par quelques lumières fondées sur l'expérience.

Je dînai hier chez le lieutenant-civil avec M. de Marillac, qui me demanda tout bas de vos nouvelles; je lui répondis du même ton que vous seriez bientôt ici, et nous en communiquâmes nos joies *en cartimini*, parce que, comme vous savez, *non erat hic locus*.

De madame DE SÉVIGNÉ.

Je prie Dieu, mon cousin, que ces moments heureux que vous prédit notre ami, arrivent; ils le seront pour moi infiniment. Quand vous serez ici épluchant des écrevisses, nous repasserons votre lettre au roi, dont certains endroits nous percent le cœur.

---

928. *

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 4 août 1687.

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé par ma dernière lettre que je faisois dessein de venir en ce pays-ci avec votre nièce de Coligny; il y a un mois que nous y sommes. Elle y est venue affermer ses terres; si elles avoient autant de revenu que de grandeur, ce seroit un Pérou. En lisant les vieux titres nous y voyons l'ancienneté de cette grande maison. Le premier pourtant que nous trouvons, qui est Humbert de Coligny, vivoit en 1132, et notre Mayeul de Rabutin vivoit en 1118; ils étoient contemporains, l'ancienneté est égale, les honneurs ne le sont pas. Il y a eu dans Coligny deux maréchaux de France, un cardinal, un duc et un amiral, et quel homme que cet amiral! Cependant sans être huguenot et sans faire la guerre au roi, je marche aujourd'hui sur ses pas, dans ses vieux châteaux. Nous serons encore en ce pays-ci jusqu'au mois d'octobre. J'y viens de perdre un de mes anciens amis : le pauvre Montauban, lieutenant-général pour le roi dans cette province, vient de mourir. On dit que Renty va le remplacer. On fait bonne chère à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairois assez si l'on y avoit commerce avec les autres gens, mais il n'y a point de poste, qu'à dix lieues d'ici. Il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est : sur ce que M. le Prince d'aujourd'hui avoit dit qu'on n'avoit rien fait qui lui plût sur le sujet de la mort de feu monsieur son père, et qu'il donneroit volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairoient, l'abbé Gaultier fit ceux-ci :

Pour exprimer tant de vertus,
Tant de combats et tant de gloire,
Mille écus! rien que mille écus!
Ce n'est pas deux sous par victoire.

Je ne sais s'il a eu les mille écus, mais il les mérite. Si vous aviez déjà vu ce madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir, si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre....

Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversations, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les états. Adieu, ma chère cousine, j'aime fort à vous écrire, mais je voudrois pourtant bien vous revoir; votre nièce en a, dit-elle, pour le moins autant d'impatience que moi.

---

929. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 6 août 1687.

Je ne doutois pas, Madame, que vous n'eussiez fait réponse à ma dernière lettre de Chaseu; je

viens de la recevoir: cependant je vous écrivis d'ici, il y a deux jours. Je suis bien aise que vous soyez contente de mon cœur sur le sujet de mon pauvre ami, et je vous confirme la donation de la place qu'il y avoit. Il est vrai, Madame, que je ne retrouverai jamais un Saint-Aignan entre le roi et moi; mais j'y aurai un Beauvilliers, un Noailles, un Gèvres, un d'Aumont, qui donneront au moins mes lettres à Sa Majesté quand je voudrai.

Pour l'inutilité que vous croyez du voyage que je prétends faire à la cour, cela ne me décourage pas. Il y avoit moins d'apparence de mon rappel, après dix-huit ans d'exil, qu'il n'y en a que le roi me donne quelque chose sur les appointements qu'il me doit, et surtout au déplorable état où sont mes affaires.

J'avois demandé vingt fois mon retour sans l'obtenir, l'heure n'en étoit point encore venue; le même prince qui refuse aujourd'hui une chose, et qu'il croit lui-même qu'il n'accordera jamais, l'accorde au bout de quelque temps; on n'a pas changé les paroles en lui demandant ce qu'il a donné, mais Dieu a changé son cœur; et je prétends si bien faire connoître au roi la singularité de mon état, qu'il ne croira pas que cela tire à conséquence d'accorder ma requête, et qu'il lui faudra une dureté faite tout exprès pour moi, pour me refuser. Que si mon étoile étoit assez maudite pour endurcir le cœur du prince le plus pitoyable du monde, j'ai pris mon parti sur la négative; mais je ne veux pas faire ce tort à Sa Majesté, de croire, sans faire une dernière tentative, qu'elle me refusera justice. Pour des lumières plus grandes que les vôtres, je n'en veux point chercher: quand je vous aurai entretenue deux heures, vous conviendrez avec moi que j'ai raison de faire ce voyage.

Je n'ai point vu la gazette; ainsi je ne sais ce qu'on a fait pour Boufflers ou pour les autres, mais je ne m'en soucie point du tout. Quand on fit Créqui, Bellefonds et Humières maréchaux de France, comme c'étoit au commencement de ma disgrace, et que je n'étois pas encore bien tué, je sentis vivement ces élévations. A la vérité la colue des huit maréchaux qu'on fit à la mort de M. de Turenne fut le coup de grace pour moi. Après cela tout ce qu'on fera de promotions me trouvera insensible; et, bien loin d'en être fâché, cela me consolera de n'être point dans un corps que l'on a rendu méprisable par le grand nombre et par le peu de choix; et les maréchaux de France que l'on fait présentement me font aussi peu de peine que que ceux que fit Henri IV, ou que ceux que fera M. le duc de Bourgogne.

Votre nièce, qui a présentement une grande douleur de dents, dit qu'elle est pour la santé ce que les Italiens sont pour la fortune, qu'elle n'envie pas ceux qui se portent bien, mais qu'elle se plaint seulement.

Le père La Tournelle est mort depuis quinze jours à Dijon. Après qu'il eut reçu tous ses sacrements, on lui demanda s'il ne vouloit pas que son confesseur demeurât auprès de lui pour lui aider à bien mourir. Il répondit que non, et qu'il s'étoit toujours si bien trouvé de faire ses affaires lui seul, qu'il feroit bien encore celle-là de même. Cela me paroît un peu trop ferme pour un chrétien, qui doit souhaiter plus que jamais de n'être pas seul en cette rencontre.

A M. DE CORBINELLI.

Vous me parlez de la cour, Monsieur, comme si je ne la connoissois pas; je sais les barbaries de ce pays-là et les caprices de la fortune, et c'est pour cette raison que je ne désespère pas d'y faire une affaire après vingt refus.

M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime davantage; le lieutenant civil (*Le Camus*) est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus.

A madame DE SÉVIGNÉ.

Encore une fois, Madame, je vous assure que je ne serai point abattu, s'il est possible que je ne trouve point le roi juste. Dieu ne m'a pas encore abandonné dans mes afflictions, j'espère qu'il m'assistera de ses graces jusqu'au bout.

930.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher cousin, qui m'ont donné quelque consolation,

car je suis accablée de tristesse ; j'ai vu mourir depuis dix jours mon cher oncle : vous savez ce qu'il étoit pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné : il a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon état; il a payé nos dettes; il a fait la terre où demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde; il a marié mes enfants : en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations, et une si longue habitude, font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avait quatre-vingts ans; il étoit accablé de la pesanteur de cet âge; il étoit infirme et triste de son état. La vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? Une continuation de souffrances! ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnoissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnoissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie; car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulongeon fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout-à-fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connoissent. Vous savez toutes les merveilles qu'on a faites sur les Turcs. Notre cousin de Vienne n'y étoit-il pas des plus avant? Je suis quelquefois en colère de ne l'entendre jamais nommer; n'est-il pas général de bataille? Je voudrois que votre grand garçon eût été à cette campagne contre les Turcs, où tous nos Français ont acquis tant d'honneur. Adieu, mon cher cousin, si vous venez ici nous causerons à l'infini. Je me repens de tout ce que je vous ai dit pour vous détourner de faire ce voyage; j'étois de méchante humeur de votre fortune qui n'est pas heureuse. Oubliez mes sots raisonnements, je vous prie, et venez avec toute la confiance que vous doivent donner vos longs services, et la grande justice de vos raisons. J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus, et je l'exhorte, autant qu'il est en moi à se bien porter, car, après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

De M. DE CORBINELLI.

Il est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé de la cour comme si vous ne la connoissiez pas, mais je vous en ai parlé, comme on fait aux plus vieux courtisans, quand ils en ont été dehors seulement huit jours. C'est un Protée qui change de face à tous moments. J'ai ouï dire à un officier de la cour des plus assidus, que quand il a été deux jours à Paris, il tâte le pavé quand il retourne à Versailles, comme s'il ne reconnoissoit plus le maître, ni ses ministres; on y change de maximes tous les huit jours pour le moins. Prenez donc tout ce que je vous ai dit sur ce pied là, et comptez qu'il n'y a rien de fixe en ce pays-là que la grandeur du roi, sa magnanimité, sa bonté, et sa piété.

J'entendis un sermon aux Jésuites le jour de Saint-Louis, dont je vous conterai le détail et les plus beaux endroits, et vous en serez surpris. C'est un Père de l'Oratoire, nommé La Roche, dont le cœur est de roche contre les fausses vertus. Adieu, Monsieur.

De madame DE SÉVIGNÉ.

Le madrigal de monsieur le Prince nous a paru, comme à vous, très joli, et la mort du vieux La Tournelle trop ferme. Comme vous dites, en ces rencontres, un peu d'aide fait grand bien.

---

931. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 13 septembre 1687.

La perte que vous avez faite de monsieur votre oncle, Madame, me touche sensiblement, et le peu de liaison qu'il y avoit entre lui et moi vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre chose que votre douleur qui m'afflige; comme vous dites, Madame, nous ne sommes pas ingrats vous et moi. Le sang et votre vie que vous avez passée avec monsieur votre oncle vous rendent sa perte bien plus sensible qu'à moi celle de mon cher ami Saint-Aignan. Dieu leur fasse miséricorde! je n'en doute pas, car l'abbé de Coulanges étoit un homme de bien, et le duc de Beauvilliers ne craint pas Dieu plus que faisoit M. son père.

J'ai été fâché comme vous de ne pas trouver dans les relations des combats d'Allemagne le nom de notre cousin (*Rabutin*); il est vrai qu'elles ne nomment presque personne, hors le duc de Bavière et le prince de Commerci qui viennent d'être blessés. Je viens de recevoir une lettre de nos cousines de Rabutin, datée de Vienne; elles me mandent que leur frère est à l'armée, et leur belle-sœur sur le point d'accoucher. Mon grand garçon ne pouvoit être à ces combats d'Allemagne, étant capitaine dans le régiment du roi; il n'y a dans ce pays-là de François que des volontaires.

Je suis bien aise que vous ne vous opposiez plus au dessein que j'ai d'aller faire un petit voyage à la cour; j'espère qu'il ne me sera pas inutile, mais au moins ne m'en sauroit-il arriver de mal, et je ne veux pas me pouvoir reprocher d'avoir rien négligé pour sortir d'affaire. Une chose encore qui me fait trouver plus de goût à ce voyage, c'est le plaisir que j'aurai de vous voir et de discourir de mille choses.

Vous avez raison de croire que la galanterie n'est plus que dans mon esprit; quand je ne songerois pas, comme je fais, à mon salut, je suis trop glorieux pour avoir de l'amour, sachant bien que je ne suis pas assez aimable pour être fort aimé, quand même l'âge ne rendrait pas ma passion ridicule. Il est vrai que mon amitié pour ma petite sœur est fort tendre.

Votre nièce a tellement pris à cœur les affaires de ses terres, qu'elle s'en est incommodée; elle a une fluxion sur un œil pour avoir trop lu de vieux titres; cela l'empêche de vous témoigner elle-même la part qu'elle prend à votre affliction; mais je vous assure qu'elle y est aussi sensible que moi. Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que nous nous aimerons toujours, nous ne saurions mieux faire.

A M. DE CORBINELLI.**

Je demeure d'accord avec vous, Monsieur, que quelque connoissance qu'on ait de la cour, pour peu qu'on en soit absent, on est désorienté quand on y retourne; mais cela n'embarrasse que ceux qui veulent s'y rétablir pour long-temps, car quand on n'y a affaire que pour trois semaines ou un mois, comme moi, on n'en craint pas les fréquents changements; au contaire, c'est mon compte, car après que cette cour aura passé par toutes les formes, qu'elle aura été capricieuse, dure, épineuse, ingrate, je trouverai quelque moment où elle sera douce, juste et reconnoissante; et ayant fait mes affaires dans ce temps-là, on ne m'y rattrapera plus.

J'ai bien envie de savoir comment le P. La Roche prêche contre les fausses vertus : je n'en trouve presque point d'autres dans le monde. Pour moi, je ne sais si j'ai des vertus, mais je sais bien que je n'ai rien de faux dans le cœur, non plus que dans l'esprit.

932.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Nevers, samedi 20 septembre 1687, à six heures du soir.

J'ai reçu votre lettre à la Charité, vous avez mal jugé de nos gîtes : nous ne savons ce que c'est que

Pont-Agasson, nous vînmes à Milly. Vous devez encore faire des excuses au temps que vous avez accusé de trahison : jamais, je dis jamais, il n'en fut un plus parfait, plus solide et plus sincère, car les brouillards du matin ne nous ont pas même laissées dans l'incertitude pour les chemins! c'est une chose extraordinaire que leur beauté : on n'arrête pas un seul moment, ce sont des mails et des promenades par-tout, toutes les montagnes aplanies, la rue d'enfer, un chemin de paradis; mais non, car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous n'avons cessé de leur donner des louanges. Si jamais j'allois à Lyon, Dieu me préserve d'une autre route! Nous voici à Nevers, nous pensions aller demain à Moulins; mais une dame Ferret, que nous connoissons, vient d'envoyer à madame de Chaulnes celui qui nous logera, pour accourcir notre voyage de deux jours : puisqu'au lieu d'aller à Moulins, et puis à Bourbon, nous allons demain droit à Bourbon, nous n'avons que dix lieues à faire, et voyez quelle avance; cela me plaît tellement, qu'outre l'attachement que j'ai de bonne foi pour madame de Chaulnes, qui n'auroit pas fait ce voyage sans moi, et la commodité infinie pour le petit bateau d'être attaché au grand, la certitude de ne pas perdre un moment, de vous voir revenir au-devant de nous, me fait préférer, pour cette fois, les eaux de Bourbon à celles de Vichi : je vous remercie mille fois de vos soins et de vos bons avis; l'eau de Bourbon ressemble tout-à-fait, quoi que l'on dise, à celle de Vichi : je suis toute portée pour la douche; il y a vingt-deux lieues d'ici à Vichi, je coucherai demain à Bourbon : tout contribue à me faire prendre ce parti; si vous étiez ici, vous me diriez : Allez à Bourbon, la Providence le veut. J'y vais donc avec plaisir, et même avec confiance : si j'avois consulté M. Fagon, il m'y auroit envoyée, et m'y voilà : rien n'est égal aux soins de madame la duchesse de Chaulnes pour moi; elle ne me dit rien, mais je vois la joie qu'elle a que nous soyons ensemble. Je ne suis pas surprise que Savigny [1] vous ait paru beau, c'est une situation admirable. S'il y a de vos lettres à Moulins, elles viendront à Bourbon. Je suis impatiente de savoir des nouvelles de la santé du roi, de celle de M. de Grignan, de ses affaires, des vôtres : rien ne peut me détourner de ces pensées. Je souhaite que vous ayez mandé à mon fils la route de M. de Chaulnes, afin qu'il aille au-devant de lui à Fougères. Mandez, je vous prie, de mes nouvelles à M. et à madame de Coulanges; je ne puis douter de l'intérêt qu'ils y prennent. Adieu, ma très aimable, je suis toute pleine et tout occupée de votre amitié et de l'attention que vous avez à ma santé.

[1] Terre à quatre lieues de Paris, qui appartenait alors à M. le marquis de Vins et qui a depuis appartenu au comte de Luc.

---

933. †

A la même.

A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

Nous arrivâmes hier au soir ici de Nevers, d'où je vous avois écrit. Il est vrai que nous vînmes hier en un jour, comme on nous l'avoit promis; mais quel jour! quelles dix lieues! nous marchâmes depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit fermée, sans arrêter que deux heures juste pour dîner; une pluie continuelle, des chemins endiablés, toujours à pied, de peur de verser dans des ornières effroyables; ce sont quatorze lieues toutes des plus longues; et tout cela ensuite de cinq journées délicieuses, éclairées du soleil, dans un pays et des chemins faits exprès; je crois être dans un autre climat, un pays bas et couvert comme la Bretagne, enfin, sombre forêt où le soleil ne luit que rarement. Nous y fûmes reçues par cette madame Ferret de Bretagne : nous sommes logées où étoient madame de Montespan, madame d'Usez, madame de Louvois. Nous avons bien dormi, nous avons vu les puits bouillants, nous avons été à la messe aux Capucins, nous avons reçu les compliments de madame de Fourci, de madame de Nangis [1], de mademoiselle d'Armentières [2] : mais nous avons un

[1] Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort, fille du maréchal de France; elle avait épousé, en 1676, le marquis de Nangis, son cousin germain.

[2] Henriette de Conflans, dite mademoiselle d'Armentières.

médecin qui me plaît; c'est Amiot, qui connoît et estime Alliot, et qui est adorateur de notre bon homme Jacob; il a été six mois avec lui à l'hôtel de Sully, pendant que M. de Sully se mouroit. Madame de Verneuil m'avoit fort priée de le prendre, je l'avois oublié; parlez-en, ma bonne, si vous voulez, à madame de Sully, et à M. de Coulanges; c'est son intime, il traitoit madame de Louvois : c'est un homme raisonnablement ennemi de la saignée, et qui approuve les Capucins; il m'assure que tous mes petits maux viennent de la rate, et que les eaux de Bourbon y sont spécifiques : il aime fort Vichi; mais il est persuadé que celles-ci me feront pour le moins autant de bien : quant à la douche, il me la fera donner si délicatement, qu'il ne veut point du tout me la donner. Il dit qu'il feroit convenir M. Alliot que le remède est trop violent, et plutôt capable d'alarmer les nerfs que de les guérir; qu'en purgeant les humeurs et recevant les sueurs que les eaux et les bains chauds me donneront, il prétend suffire à tout; il parle de bon sens, et me conduira avec une attention extrême; il vous mandera ses raisons, et vous rendra compte de tout. Parlez-en à Rodon; c'est un homme qui va s'établir à Paris, qui n'a pas envie d'y porter des reproches de ce pays-ci. Le mal de madame de Chaulnes n'est pas à négliger; ces eaux y sont bonnes; madame de Nangis a de ces sortes de coliques jusqu'à s'en évanouir. Nous sommes logées commodément, et l'une près de l'autre : mais on peut dire en gros de ce lieu,

Qu'*il* n'eut jamais du ciel un regard amoureux.

La Providence m'y a conduite par la main, en tournant les volontés, et faisant des liaisons comme elle a fait. Je vous consulte toujours intérieurement, et il me semble que vous me dites : Oui, ma bonne, c'est ainsi qu'il faut faire, vous ne sauriez vous conduire autrement.

Ah! mon Dieu, que je suis lasse de parler de moi! mais vous le voulez; Dieu merci, je m'en vais parler de vous; je reçois votre lettre du jeudi 18. Je vois, ma chère bonne, que vous allez à Versailles : je vois le sujet qui arrête M. de Grignan, et dans quelle conjoncture. Vous croyez bien que je ne suis pas assez ridiculement occupée de moi-même pour ne pas penser quasi continuellement à vous et à tout ce qui a rapport à vous : c'est une pensée habituelle; et vous auriez peine à me trouver un moment sans ce fond, qui est dans mon cœur; mais comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, mais par malheur bien inutilement; et comme il n'est pas à propos d'écrire ce qu'on pense, je ne vous en dirai rien, ma bonne. Je voudrois bien savoir comment se porte M. de Grignan, M. le chevalier, et comme vous êtes vous-même : je suis effrayée de la fièvre; je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi, nous en prions Dieu. Je vous remercie de votre sel végétal, je m'en servirai; vous êtes trop bonne et trop appliquée à votre pauvre maman; elles ne sont point accoutumées, les mamans, à ces aimables douceurs : je doute aussi que jamais on ait aimé sa fille de la manière dont je vous aime : quoi qu'il en soit, vous me rendez trop heureuse, et je dois bien souffrir tous les malheurs qui sont attachés à ces sortes de tendresses si sensibles.

Madame la duchesse de Chaulnes a des soins de moi dont vous seriez surprise : elle vous fait mille amitiés, et vous nomme à tout moment; la belle comtesse se trouve naturellement dans ce qu'elle me dit, soit en promettant, en espérant, en menaçant; enfin, ce nom est toujours avec nous. M. de Chaulnes m'écrit vos chagrins sur les nuages qui vous paroissoient le lendemain de notre départ, il a besoin lui-même que le temps s'éclaircisse. S'il faisoit fort beau et que monsieur le chevalier, toujours trop obligeant, voulût donner un cheval à M. du Plessis pour aller un moment à Livry, voir comme se fait une réparation qui doit être faite, il me semble, ma bonne, que cela seroit assez bien, à moins que vous n'y alliez bientôt vous-même. Adieu, chère bonne, je vous recommande toutes mes pauvres petites affaires. Je suis inquiète des fièvres que je crains que vous ne preniez à Versailles; on mande ici que tout en est plein. Dieu vous conserve, ma chère bonne! j'embrasse le marquis (*de Grignan*); un souvenir à M. et à madame de Coulanges; s'ils ont envie de savoir de mes nouvelles, ils n'ignorent pas où il faut en demander. Je sais que madame de Coulanges va s'établir à Brevannes, quel plaisir d'être à la campagne! j'en aurai grand besoin au sortir d'ici.

M. Jacques est ici tout transporté de l'amour de Grignan; sa fille est encore à Paris logée chez lui; je vous en donne avis, et en lave mes mains. En-

voyez, ma bonne, ces petits billets à la poste de Bretagne. Bonjour, cher Corbinelli. Mon petit train est à vos pieds; n'est-il pas trop plaisant? je vous jure que nous sommes ravis de le tenir.

---

934. **

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 24 septembre 1687.

Toutes vos réflexions sur les vicissitudes de la cour, Monsieur, sont très judicieuses, et comme l'espérance anime ceux qui la composent, on ne peut manquer d'y venir avec confiance, quand on considère les changements qui y arrivent tous les jours. Je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur, quand je songe à la justice qu'il y auroit de vous donner, depuis tant d'années, des restes d'appointements qui raccommoderoient le méchant état de vos affaires. Le roi donna, il y a quelque temps, deux cent mille francs au contrôleur général pour achever de payer la charge de président à mortier; c'est une pure gratification: jugez ce que fera Sa Majesté quand ce même contrôleur général lui représentera que vous recevrez l'acquit d'une dette comme un grand bienfait. Que si tout cela n'aboutissoit à rien, nous dirons que Dieu, qui donne et qui ôte tout avec justice, parceque tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit votre propre que très improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jeté dans la politique, je repasse des fragments d'histoire, et de tout ce que je lis je me forme l'idée d'Horace, et je dis comme lui.

Delirant reges, plectuntur Achivi.

Si cette règle a une exception, comme il n'y en a point de générale, c'est à l'égard du roi, le modèle de ceux qui viendront, quoiqu'il n'en ait eu aucun parmi ceux qui sont passés. Adieu, Monsieur; mes compliments à la divine Marquise (*madame de Coligny*) que j'honore parfaitement. Madame de Sévigné est allée à Bourbon.

935.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 25 septembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du lundi 22; elle m'a donné un grand soulagement, ma très chère, en m'apprenant les bonnes et sages résolutions que vous avez prises pour cet hiver. Je comprends aisément que vous n'y manquerez pas d'affaires, vous y aurez un bon solliciteur, et un hôte bien agréable; je crains bien qu'il ne m'efface: c'est justement le contraire de ce que vous aviez l'hiver passé; il seroit difficile d'en soutenir souvent le poids; si vous pouviez le faire, ce seroit un grand plaisir. Mais je ne sais comme on peut inhumainement peser sur les gens qu'on doit aimer; je voudrois bien qu'il dépendît de moi de donner un meilleur exemple; si jamais je le puis, je vous assure que je n'y manquerai pas. Je vois bien les honnêtetés de Sa Majesté, mais je voudrois avoir appris autre chose: Dieu est le maître: vous m'avez fermé la bouche sur la plainte, en me faisant souvenir de qui on se plaint. Le quinquina a fait, à l'égard du roi, ses miracles ordinaires. Madame la maréchale de Rochefort mande à madame de Nangis la maladie de M. le duc de Bourgogne, dont elle paroît extrêmement inquiète.

Vous voulez savoir de mes nouvelles, elles sont tout-à-fait bonnes. Il y a deux jours que je prends des eaux, elles sont douces et gracieuses et fondantes; elles ne pèsent point: j'en fus étonnée et gonflée le premier jour; mais aujourd'hui je suis gaillarde; on les rend de tous les côtés, point d'assoupissement, point de vapeurs: si je continue à m'en trouver si bien, je ne me servirai point de celles de Vichi, que l'on fait venir ici en un jour; jamais union ne fut si parfaite entre deux rivales. On les fait réchauffer dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici, on les fait boire comme les autres; celles-ci reçoivent celles-là dans leur sein; c'est cela qui s'appelle précisément le même degré de chaleur; car les bouteilles y sont comme dans leur propre maison. J'étois dégoûtée du réchauffement de Paris avec de méchants fagots froids; mais la chaleur d'ici me plaît infiniment,

et l'on y fait la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé. Nous sommes les plus saines, madame de Chaulnes et moi ; madame de Nangis fait mourir de pitié de ses coliques d'estomac dont elle tombe en convulsions ; mademoiselle d'Armentières[1] dans une langueur qui paroît à son dernier période ; madame de Fourci, revenant de Vichi, et disant qu'elle vient achever de se guérir à Bourbon; et cette guérison, c'est qu'elle dort ou veut dormir trois heures après son diner, et que, pendant ce temps, ses jambes sont de laine ; elle ne se soutient que vers les quatre heures, et c'est tous les jours à recommencer, et elle est si contente, qu'elle en fait pitié. Le frère de votre Berthelot est dans un état déplorable, un reste affreux d'apoplexie : ce qu'il y a de plus fâcheux ici, c'est de ne voir que de ces sortes de malades; les bains en remettent quelques uns, et laissent les autres. Je me trouve si bien, par comparaison, que je ne devrois point quitter un lieu où je suis la plus heureuse. Madame la duchesse de Chaulnes est sur la même ligne; rien n'est pareil aux soins qu'elle a de moi; elle songe plus à ma santé qu'à la sienne ; et parcequ'elle m'a détournée de Vichi, c'est elle qui fait venir ici les eaux de Vichi, pour en prendre, si on le juge à propos : celles de Bourbon l'emportent de mille lieues, si on en croit les médecins d'ici; cependant nous verrons. Il est constant que ceux qui en ont pris s'en sont trouvés comme à Vichi. Madame Bel..... est ici : demandez aux Colbert ce que c'est que cette femme ; ses aventures et ses malheurs sont pitoyables; c'est elle qui s'est trouvée parfaitement bien de Vichi à Bourbon. Ne soyez point en peine de moi, ma chère Comtesse; Amiot se fait un grand honneur de nous gouverner, et seroit bien fâché d'en recevoir des reproches cet hiver. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur; tous ses intérêts sont les miens, je tiens à vous et à lui par mille chaînes. Je plains le chevalier de son état triste et accablant. Mon marquis, je vous aime. Je reviens à vous, ma très aimable; vous vous doutez bien à peu près de quelle manière je suis occupée de ce qui vous touche.

[1] Mademoiselle d'Armentières parvint cependant à l'âge de quatre-vingts ans; elle mourut le 14 avril 1712.

936. †

A la même.

A Bourbon, samedi 27 septembre 1687.

Il y a des heures où l'on peut écrire, ma chère bonne, celle-ci en est une. J'ai reçu votre lettre avec cette joie et cette émotion que vous connoissez; car il est certain que vous m'aimez trop : il y a ici une petite fille qui se veut mêler d'aimer sa maman ; mais elle est cent pas derrière vous, quoi qu'elle fasse et dise fort joliment ; c'est madame de Nangis. A ce propos, vous m'avez dit un mot dans votre autre lettre qui me fait sentir ce que fait mademoiselle d'Alerac; j'en ai compris l'horreur [1]; nous en parlerons, ma bonne, mais en attendant, il me semble que c'est mademoiselle de Grignan qui doit guérir cet endroit. Nous nous réjouissons de la santé du roi et de M. le duc de Bourgogne. M. le chevalier me fait une peine et une pitié que je ne puis pas vous représenter. Il y a ici des gens estropiés et à demi morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits; les uns sont contents, les autres non; une infinité de restes ou de menaces d'apoplexie : c'est ce qui tue. J'ai envoyé quérir des eaux à Vichi, comme M. Fagon fit pour sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui me plaît, et du même goût, et quasi de la même force qu'à Vichi; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en prendrai huit jours, comme le veut Alliot[2], et ne serai point *douchée*, comme le veut M. Amiot[3]; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas davantage ; envoyez-le, si vous voulez, à M. Alliot. Cependant j'irai mon train ; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, je prendrai des bains délicieux ; et, un peu avant que l'heure finisse, Amiot prétend y mettre un peu

[1] Mademoiselle d'Alerac venoit de quitter la maison de son père, et elle s'étoit retirée chez le duc de Montansier.

[2] Le médecin que madame de Sévigné avoit consulté à Paris.

[3] Le médecin qui la conduisoit à Bourbon.

d'eau chaude, qui fera sans violence la sueur que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester sur son pallier un homme qui a tous les jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté pour lui, et ne vous mettez en peine de rien du tout : ma très chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit : vous me reverrez dans peu de jours en parfaite santé ; je n'ai pas eu la moindre incommodité depuis que je suis partie. Je remercie Dieu de votre bonne santé; je le prie de vous conserver, et M. de Grignan que j'embrasse tendrement, et qu'il donne une dose de patience au-delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier. Il est bien nécessaire que vous en trouviez aussi, ma pauvre bonne, pour soutenir tout ce qui vous arrive *sans aucun secours*, après tant de justes espérances. Si on osoit penser ici, on seroit accablé de cette pensée, mais on la rejette, et on est précisément comme un automate. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des visites; nous allons par les rues; mais nous nous gardons bien d'avoir une ame, cela nous importuneroit trop pendant nos remèdes; nous retrouverons nos ames à Paris. J'embrasse la chère *Martillac*: j'ai bien soupiré de ne point aller à Vichi, et de ne point voir M. Ferrand, mais il étoit impossible; et je ne sais même comme j'aurois pu faire avec mon équipage, car les chemins sont devenus étranges de Moulins à Vichi; c'est vers Varennes; elle saura bien ce que je veux dire; Dieu fait tout pour le mieux. Nous attendons pourtant M. de Sainte-Maure et M. Mansart[1]; la plupart prennent la litière. Vous entretenez si bien tout le commerce de mes amies, que je n'ai qu'à vous prier de continuer, et d'aimer aussi le bon Corbinelli comme je l'aime: je lui souhaite ce bonheur, comme ce que j'imagine de meilleur pour lui. Adieu, aimable et chère fille, je vous assure que vous m'aimez trop. Voilà madame la duchesse de Chaulnes qui entre, qui me gronde, sans savoir bonnement pourquoi, et qui embrasse la belle comtesse. Tout Bourbon écrit présentement; demain matin tout Bourbon fait autre chose, c'est un couvent. Hélas! du serein! bon Dieu! où le pourrions-nous prendre? Il faudroit qu'il y eût de l'air : point de sauces, point de ragoûts; j'espère bien cet hiver jeter un peu le froc aux orties dans notre jolie auberge.

[1] Jules Hardouin Mansart, célèbre architecte : son plus bel ouvrage est le dôme des Invalides.

957.

A la même.

A Bourbon, mardi 7 octobre 1687.

Vous vous avisez de me gronder, au lieu d'entrer dans le plaisir de savoir que je me porte mieux que je n'ai jamais fait, et que j'ai été trop heureuse de m'épargner la peine d'aller à Vichi, puisque j'en ai fait venir les eaux qui m'ont purgée autant que je puis l'être; car il s'en faut bien que je n'aie le même besoin que j'avois il y a dix ans de cette lessive; il y a tout à dire. M. Mansart est ici; il ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichi; tous ceux qui en sont revenus tiennent le même langage. Il est vrai que pendant huit jours que j'ai pris ici les eaux de Vichi, elles m'ont très bien fait, mais j'ai pris ensuite celles de Bourbon pour m'adoucir et me consoler. C'est une opinion toute commune, que celles-ci, quand on n'a point beaucoup d'humeurs, sont douces et fondantes et consolantes, et qu'elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable. Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du monde avec le plus vilain et le plus étouffé. J'ai donc pris huit jours de Vichi et huit jours de Bourbon; j'ai pris dans l'intervalle de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je n'ai point eu la moindre vapeur; j'ai un très bon visage : j'ai pris en arrivant une médecine ordinaire; j'en prendrai encore une en partant : les eaux me purgent tous les jours sans violence, et les bains que je prends sont doux et tempérés. Si la douche m'étoit nécessaire, Amiot ne l'épargneroit pas. Vous grondez encore de ce que j'écris; hélas! ce m'est un plaisir, et j'aurois mille fois plus de peine à m'en passer : tout ce qui est ici écrit autant que moi. J'écris quatre lignes à madame de La Fayette; appelez-vous cela écrire?

Nous avons ici un temps parfait. Je suis transportée de joie que la santé de M. le chevalier lui permette d'aller achever nos tristes adieux à Livry : voilà tout ce que je souhaitois, ou de vous y trouver établie, ou en état d'y pouvoir aller. Nous arriverons à Paris le 19, selon notre arrangement; j'y veux embrasser madame de La Fayette et madame de Lavardin, et puis aller avec ma chère fille, à Livry, respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice : c'est là ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes; toute autre vie me feroit beaucoup de mal. Si vous revenez à Paris, ma très chère, pour me recevoir, vous pouvez penser que j'en serai ravie; mais évitez la fatigue de venir loin au-devant de nous; il s'agit seulement de se retrouver pour passer ensemble tout le temps qu'il plaira à Dieu. Je n'ose appuyer sur les arrangements qui me plaisent, de peur que la Providence ne soit pas du même avis. Il semble cependant qu'il y a des choses qui tout naturellement doivent aller leur chemin. J'espère que mon ami Corbinelli viendra nous voir à Livry; nous jouirons de ces derniers moments, jusqu'à ce qu'on nous en chasse par les épaules[1]. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? Au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée. Je vous demande bien des amitiés pour M. le chevalier; plût à Dieu qu'il se portât aussi bien que moi! Madame de Chaulnes prend ses mesures dès ici pour s'en aller à Chaulnes, trois jours après son arrivée; c'est un besoin qu'inspire la vie qu'on fait ici, chacun veut s'en reposer à la campagne. Madame de Nangis est allée à un château de son mari, à neuf lieues d'ici.

Vous parlez des bains de Vichi; ce n'est rien, il n'y en a point : ceux-ci sont admirables, et pour les néphrétiques, et pour mille autres maux. Je suis parfaitement contente de mon voyage, il m'a fait connoître le fond de mon sac : on trouve ici que mes craintes ont surpassé de beaucoup les petits maux que j'ai eus. Si vous m'aimez, et que les soins qu'on a de moi vous fassent plaisir, que ne devez-vous point à cette bonne duchesse de Chaulnes!

[1] L'abbaye de Livry étoit vacante depuis le 23 août 1687, par la mort de l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné.

958.

A la même.

A Bourbon, jeudi 9 octobre 1687.

Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, ma fille, quand vous m'avez écrit; je sais de quel fonds cela vient, et vous pouvez penser si je l'aime : mais l'injustice de votre improbation me donne du chagrin à mon tour. Vous ne cessez point, ni madame de La Fayette, de me blâmer de n'avoir pas quitté madame de Chaulnes à Nevers : premièrement, il n'a pas tenu à elle; mais je ne fis jamais mieux de ne le point vouloir. Les eaux de Vichi ne sont plus pour moi aussi nécessaires qu'elles m'ont été : j'en ai fait tout l'usage que je pouvois désirer, en les faisant venir, et en les tempérant par celles-ci : elles m'ont purgée autant qu'il le falloit, et celles de Bourbon, douces et fondantes, ont achevé un véritable état de perfection. J'ai pris du *crocus*, parceque je sais que quand il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de mal à son hôte; c'est le bon pain, comme disoit de Lorme. Il ne m'a point fait vomir, et m'a purgée doucement; c'est à cause que je ne suis point accablée d'humeurs, qu'on ne m'a point donné d'émétique. Je suis dans les bains balsamiques et charmants; je bois le matin, je n'ai aucune sorte d'incommodité; j'ai fait tous ces remèdes avec une règle et une mesure dont j'eusse été incapable, sans madame de Chaulnes. Elle ne songe point à rien précipiter : nous partons lundi, après trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos; rien ne peut être mieux compassé que tout cela : elle a une attention pour moi pareille à la vôtre; elle ne mérite que des remerciements, et vous la regardez comme ayant troublé et dérangé tous mes remèdes. Au nom de Dieu, ma fille, changez de sentiments, si vous êtes juste et si vous m'aimez; et faites qu'à Essonne, si vous y voulez venir, ce ne soit que joie de nous voir en parfaite santé, et que reconnoissance en particulier pour cette bonne duchesse. Nous n'allons même qu'en deux jours d'ici à Nevers, pour ne pas nous fatiguer; mercredi nous partons de Nevers, et le cinquième

jour, qui sera le dimanche 19, nous dînerons à Essonne, et coucherons à Paris. La fatigue et l'embarras me font peine pour vous; mais sans cela, vous pouvez juger si nous vous donnerons de bon cœur à dîner à Essonne. Amiot vous écrit : outre qu'il est fort bon médecin, il y a ici un petit apothicaire qui est la capacité, la sagesse et l'expérience mêmes. Ils disent tous deux, point de douche; ils croiroient faire un attentat d'attaquer et de mettre en alarme une santé comme la mienne; ils croiroient aviser les nerfs d'un désordre à quoi ils ne pensent pas; en un mot, ils sont d'une prudence et d'une conduite qui attire la confiance, par être les premiers à improuver leurs remèdes, quand ils ne conviennent pas. Vous dites que j'écris à tout le monde; je n'écris qu'à vous, ma chère bonne; car je n'appellerai point écrire, deux billets à madame de La Fayette, et quatre lignes en réponse à madame de Coulanges. Il faut à cette heure parler du beau temps; il est enchanté; c'est encore vous qui l'avez fait de vos propres mains; il fait un chaud qui fait croire que nous sommes au cœur de l'été; ces beaux jours vous feront aimer notre pauvre Livry; j'espère que vous y êtes; cette pensée me fait plaisir. Si vous vouliez m'y attendre, et m'envoyer seulement votre carrosse, j'irois dans un moment vous y trouver. Si vous vouliez venir me prendre à Paris, voilà encore un autre parti; vous pourriez aussi ne venir qu'entre Paris et Essonne; enfin, songez que tout ce qui vous fatigue le moins me consoleroit de ne pas vous embrasser si tôt : mais, si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne, épargnez-vous au moins de faire quatorze lieues en un jour; allez coucher le samedi à Savigny, et le dimanche, sans vous presser, venez dîner avec nous à Essonne. Madame de Chaulnes me prie de vous faire mille compliments; ce sont des véritables amitiés, puisqu'elle ne songe qu'à vous rendre un bon compte de ma pauvre personne. Nous avons eu mille relations de Bretagne, qui nous ont diverties : mais notre vrai plaisir, c'est de penser que nous partons lundi, après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon.

959.

A la même.

A Milly, samedi au soir 18 octobre 1687.

Je reçois votre lettre, je trouve par-tout des marques de votre souvenir et de votre amitié. Je vous ai écrit de la Maison-rouge, à six lieues d'ici; vous aurez vu que je ne vous oublions pas non plus, et que nous vous conseillons de ne point vous presser, et d'achever toutes vos affaires. Vous auriez eu peine d'engager madame de Chaulnes à passer par Fontainebleau; outre que c'est le plus long de deux lieues, c'est qu'elle y a tant de famille, qu'elle n'auroit pu s'y cacher. Pour moi, j'y aurois vu tout ce que je souhaite [1]. Je me porte si bien, et les esprits sont tellement réconciliés avec la nature, que je ne vois pas pourquoi vous ne m'aimeriez point. Notre voyage n'a été qu'une vraie promenade; nous n'avons eu aucune sorte d'incommodité : mais vous ne me parlez point de Livry, cruelle! me refuseriez-vous ce repos si nécessaire? Je vous attendrai lundi, puisque vous le voulez : je vous ferois de bien plus grands sacrifices; sans cela, je me serois contentée de voir mes deux amies, et je serois partie sur-le-champ pour Livry; mais je n'y penserai pas, et je vous attendrai avec l'impatience de vous embrasser. Si vous étiez aussi diligente que nous, je n'attendrois pas long-temps. J'espère que vous me renverrez demain *la Brie* à Essonne. Adieu, ma très chère : je suis ravie que vous finissiez toutes vos affaires; vous pourrez même y ajouter des plaisirs, et faire votre cour pendant que vous y êtes. Madame de Chaulnes vous embrasse et triomphe du bon état où elle vous rendra votre maman. Embrassez pour moi madame de Vins, et qu'elle ne vous enchante point, quoique ce fût une chose bien raisonnable d'y réussir.

N. B. La mère et la fille se réunirent jusqu'aux premiers jours d'octobre de l'année 1688.

[1] Madame de Grignan étoit alors à Fontainebleau où étoit la cour.

940.

De M. DE CORBINELLI *au président* DE MOULCEAU.

24 octobre 1687.

Votre lettre, mon cher *scélérat*, m'a fait un très grand plaisir; je l'ai lue et relue avec attention; j'y ai trouvé cette éloquence épistolaire qui charme ceux qui s'y connoissent. Or, je prétends être un des plus intelligents sur ce point. Si ma pratique répondoit à ma théorie, je défierois, vous et Cicéron, Pascal et Voiture, et tant d'autres. Il est certain que mon silence n'est point un oubli; je suis ordinairement plongé dans le premier, et toujours hors du second. Je parle de vous quand et tant de fois que je puis; la phrase n'est pas juste (il falloit dire comme vous l'eussiez dit). Je dis que vous avez plus d'esprit et d'agrément que tout le Languedoc ensemble, même au temps des états. Je disois la même chose il y a deux jours à notre premier président Nicolaï, qui m'a prié de vous prier de lui faire faire une douzaine de bouteilles d'eau de thym, persuadé que vous prendrez volontiers ce soin pour l'amour de lui. *La Faveur* fera bien ce bel ouvrage, et l'argent ne tient à rien, ou tout au plus à la peine de m'envoyer le mémoire.

Vous me demandez à quelle étude je m'occupe : à quoi je réponds, qu'après avoir lu quelque histoire et bien des livres de politique moderne, j'ai trouvé à m'occuper sur les propositions de Molinos; et comme on m'a assuré qu'elles sont conformes aux sentiments de sainte Thérèse et d'autres mystiques, j'ai lu le *Château de l'ame* et ses autres ouvrages; et en effet j'ai rencontré presque toute la doctrine de ce condamné. Je lirai dans peu le *Chrétien intérieur, par un solitaire*, fait, imprimé par Bernières, trésorier de France à Caen. De vous dire à quoi la théologie mystique me peut être utile, je n'en sais rien; mais enfin je défie tous les directeurs d'en savoir autant que moi seul, et de connoître les replis du cœur, par rapport à la sainteté chrétienne, aussi bien que moi; j'aimerois cependant mieux étudier les fiefs avec vous, quoique vous autres commissaires ne rendiez vos ordonnances que sur des principes bien douteux, et que vous présumiez toujours pour le fisc : *il n'y a point de terre sans seigneur*. En voilà un auquel on oppose qu'il n'y a aucune servitude sans titre; c'est aux demandeurs à prouver tout cela : est-il vrai ou faux? comme il vous plaira, commissaires *fieffés*.

Oui, M. de Vardes m'a conté ce qu'il avoit fait pour vous, ou pour mieux dire pour lui-même, étant certain qu'un homme qui agit pour vous, a le plus clair du profit. La cour nous l'entraîne, il y fait un très bon personnage : c'est un courtisan libre que le maître traite bien, à qui il parle toujours, et tout cela sans desir et sans prétention. Adieu, je fais ce que je puis pour empêcher madame de Sévigné de vous écrire; mais hélas! mes efforts sont superflus. Je vous prie de me mander s'il faut prononcer la lettre *r* finale d'un mot, avant ceux qui commencent par une consonne, comme avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers :

Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.

on se divise fort ici sur cette question. Adieu, mon cher *scélérat*, je ne vous oublierai qu'après ma mort : encore ne sais-je. Mes compliments à votre famille.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est point lui qui m'a empêchée de vous écrire rengainez votre petite épée de Rambouillet. Voici, Monsieur, une longue suite de bonnes ou méchantes raisons. Premièrement, il me souvient fort bien que je vous ai écrit la dernière, et que vous m'avez négligée et fait languir pour la réponse. Ensuite je suis entrée dans la tristesse de voir languir long-temps, et ensuite de voir mourir, il y a deux mois, mon cher oncle l'abbé de Coulanges, que j'aimois par tant de raisons, qui étoit mon père et mon bienfaiteur, à qui je devois tout le repos et tout le plaisir de ma vie, par le bon ordre qu'il avoit donné à mes affaires. Je l'ai pleuré amèrement, je le pleurerai toute ma vie, et non seulement l'abbé, mais l'abbaye, cette jolie abbaye où je vous ai mené, qui vous fit faire un joli couplet sur les chemins, et où mon fils, par un enthousiasme qui

nous réjouit, assis sur un trône de gazon, dans un petit bois, nous dit tout une scène de *Mithridate*, avec les tons et les gestes, et surprit tellement notre modestie chrétienne, que vous crûtes être à la comédie, alors que vous y pensiez le moins.

Un peu après la mort de ce cher oncle, je me résolus d'aller à Bourbon, où je ne voulois point aller, crainte de le quitter. J'ai fait ce voyage avec madame la duchesse de Chaulnes; je m'y suis guéri l'imagination, et la crainte que j'avois de certaines vapeurs que je croyois importantes, et qu'on m'a dit qui ne le sont point : vrai ou faux, je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage. Il y a six jours que j'en suis revenue; ma fille m'a dit que vous m'aviez écrit pour me réveiller : eh bien, mon cher Monsieur, me voilà réveillée. Vous dites aussi, car tout cela n'est que par ouï-dire, madame de Grignan n'ayant pas manqué de perdre la lettre; vous dites donc que vous avez une sentence qui dit qu'il est plus aisé de se séparer du monde, que de s'accoutumer à l'oubli de ses amis, n'est-ce pas? Sur cela, Monsieur, j'ai un beau champ pour vous rassurer, en vous disant de bonne foi que vous êtes l'homme du monde que j'oublie le moins. Quand on vous connoît, qu'on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit, et la bonté de votre cœur, il n'est pas aisé de vous effacer; vous faites une impression qui dure. Je parle de vous quand j'en trouve l'occasion; votre rival est toujours prêt : j'en parle encore à d'autres, à temps, à contre-temps : en un mot, Monsieur, ôtez de vos chagrins celui de croire qu'il soit aisé de vous oublier; dites à votre sentence qu'elle n'est plus capable de vous humilier par sa réflexion, et que je suis toujours pour vous tout ce que j'ai été et serai toute ma vie.

941.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 novembre 1687.

Je suis fort en peine de vous, ma chère cousine, depuis que notre ami m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurois plus tôt témoigné mon inquiétude, si je n'avois été dans le dessein d'aller à Fontainebleau, et de là à Paris, seulement pour vous voir. Cependant un grand rhume a rompu mon voyage; car, encore que j'en sois presque guéri, nous ne sommes pas dans une saison propre à voyager au sortir d'un rhume considérable. C'est ce qui m'oblige de vous supplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal étoit encore un rhumatisme sur cette main droite qui fut attaquée il y a huit ou dix ans, priez notre ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous aimai toute ma vie, ma chère cousine, et nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fussiez indifférente : mais je ne vous ai jamais tant estimée ni tant aimée que je fais aujourd'hui. Ce qui me le fait croire, c'est que je crains de vous perdre plus que je n'ai jamais fait. Que ferois-je au monde sans vous, ma pauvre chère cousine? Avec qui pourrois-je rire? Avec qui pourrois-je avoir de l'esprit? En qui aurois-je une entière confiance d'être aimé? A qui parlerois-je à cœur ouvert de toutes choses. Car la belle Madelonne, qui est de mes amies, n'est pourtant pas vous, et ne vous remplaceroit pas sur mon sujet. Son mari et sa famille remplissent tout son cœur et tout son esprit. Il ne me resteroit donc que votre nièce et notre ami; et bien loin de me consoler de vous, ils m'en feroient ressouvenir et vous regretter davantage. Ayez soin de vous, ma chère cousine, et joignez à l'intérêt que vous y avez la considération du repos de madame de Grignan, et de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eu de la philosophie pour me passer des honneurs et des établissements que je croyois m'être dus : mais je n'en aurois point pour me passer de vous; il me faudroit du christianisme tout pur.

942.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 13 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fût jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à per-

suader. Enfin, vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connoître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avois des obligations infinies. Je lui devois la douceur et le repos de ma vie; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportois dans votre société; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisoit comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abymes où M. de Sévigné m'avoit laissée, m'a rendue telle que j'étois, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très chrétiens, dont j'étois extrêmement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement: Dieu nous fasse la même grace! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais, voyant au quinzième ou seizième de septembre que je n'étois que trop libre, je me résolus d'aller à Vichi, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisoient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à madame la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et comme j'avois quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichi, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon: ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une ame: Vichi se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si bonne santé qu'on me l'a refusée, et l'on s'est moqué de mes craintes; on les a traitées de visions et l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon; notre jolie petite abbaye n'étoit point encore donnée; nous y avons été douze jours; enfin, on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très saint prélat. J'en sortis, il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre: je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté; car je sais, et c'est Salomon qui le dit: *Que celui-là est haïssable, qui parle toujours de lui.* Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale: mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serois fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serois ravie que vous me parlassiez long-temps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit: et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin et la belle Coligny. Je rends mille graces à madame de Bussy de son compliment: on me tueroit plutôt que de me faire écrire davantage.

943.

De M. DE CORBINELLI *au président* DE MOULCEAU.

Lundi 24 novembre 1687.

Je vous eusse fait réponse, mon ami, il y a trois ordinaires, sans que je voulois communiquer à M. le premier président des comptes votre lettre ; il étoit à la campagne, et ensuite à Versailles : enfin je lui ai dit vos intentions de lui faire présent de douze bouteilles de thym, de quoi il n'y pas été consentant d'abord ; mais comme je lui ai représenté qu'il pourroit vous revaloir ce présent par un autre, lorsque je vous y aurois fait consentir, il m'a donné les mains, et recevra la caisse, son valet-de-chambre s'étant chargé de la lettre d'adresse pour cela. Je doute que la caisse soit arrivée ; quoi qu'il en soit, je serai votre second facteur sur cette affaire quand elle sera consommée; et en attendant vous prendrez possession de son amitié, comme lui de la vôtre. En outre, je lui ai dit que vous étiez des amis de monsieur son père, et l'un des meilleurs de M. de Vardes, ce qui vous fait encore un nouveau titre auprès de lui. Il me mena à la réception d'un maître des comptes, mon allié, et j'entendis attaquer et défendre la loi : *Desiderium meum rationibus tuis non congruit, etc.* Il s'agit du dépôt, et notre premier président argumente à merveille. Je vous dis tout cela en passant, pour vous faire souvenir que j'aime toujours passionnément la jurisprudence ; mais elle ne m'a point empêché de lire tous les ouvrages de sainte Thérèse, dans lesquels je crois avoir trouvé toutes les propositions de Molinos. J'ai fait un recueil des maximes chrétiennes ou mystiques de la sainte, j'en ai conféré avec des cartésiens fort savants, qui tous croient que les équivoques qui tournent plus au paradoxe font brûler leurs auteurs, selon que leurs juges sont plus ou moins ignorants : or l'on tient pour assuré que ceux qui composent le tribunal de l'inquisition le sont au suprême degré. Le cardinal Petrucci les attend sous l'orme, et ils n'osent l'attaquer, parce qu'il a de l'esprit et du savoir, joints à une grande dignité. Je lirai deux ou trois mystiques après que j'aurai achevé le *Chrétien intérieur, fait par un solitaire,* et recueilli par le sieur de Bernières, trésorier de France. Tout cela, mon ami, ne m'avance en rien dans la dévotion, et seroit plus capable de me reculer; les distinctions d'oraisons vocales, mentales, de contemplation, d'union et de quiétude, ne servent qu'à embrouiller l'esprit, et ne signifient enfin que plus ou moins d'attention à la prière, et plus ou moins de charité, ce que je savois à merveille. Mais ce n'est point la science qui inspire la dévotion, c'est uniquement la grace de Dieu. Adieu, mon ami; ma jalousie va toujours en augmentant : je vous embrasse cordialement.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai jamais vu de tels rivaux; je crois qu'il faut dire d'eux comme des deux paladins : *O gran bonta de' cavalieri antichi!* Je vous demande pardon de ce dernier mot; mais votre union attire cette application.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre, elle me plaît comme tout ce qui vient de votre plume. J'ai parlé de vous avec M. de La Trousse; le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard : nous ne serions pas cousins, s'il n'avoit pas senti tout l'agrément et la solidité de votre mérite; il m'en paroît touché : il me semble que j'en ferois encore mieux mon profit que lui, si la Providence m'avoit mise à portée d'en faire un bon usage; mais hélas! nous sommes séparés par de grands espaces. Si ceux qui font élever ces palais avoient toujours été ainsi, ils n'auroient pas avalé tant de couleuvres en ce pays, qui ont été si malsaines qu'il a fallu ensuite avaler beaucoup de quinquina. Un autre de la même espèce a eu le même coup de poignard; c'est bien employé : voilà de plaisantes lumières à mettre sur le boisseau : il faudroit les mettre dessous, et qu'on ignorât toutes leurs actions : *ma tace,* je vous prie, car je ne veux point de tels ennemis. Enfin, quand je verrai M. de Vardes en lieu de remercier, je sais de quoi je me réjouirai avec lui, de l'honneur qu'il s'est fait, et du plaisir qu'il a eu de pouvoir, dans une si heureuse occasion, rendre justice à un ami comme vous : le nôtre me paroît tout confit en dévotion spéculative. J'espère toujours qu'en se jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera, et se trouvera tout empêtré dans ses méditations comme un oiseau dans de la glu. Il est certain toujours que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui paroît pas digne de

l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions et dans l'exercice de la charité du prochain. Il me semble que Dieu veut faire de lui quelque chose d'extraordinaire. J'ai toujours dans la tête de dire à Dieu, comme Polyeucte disoit de Pauline en parlant de son ame :

Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne;
Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne;
Avec trop de mérite il vous plut la former,
Pour ne vous pas connoître et ne vous pas aimer.

Pour vous, Monsieur, vous avez des graces de toutes les manières, et surtout, ce me semble, un don de persévérance qui est le tout, et qui rend votre vie uniforme, comme la véritable amitié qu'on a pour vous.

---

944. **

Du comte de BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1687.

J'ai bien de la joie, Madame, que vous soyez contente de ma dernière lettre; pour moi je suis ravi de votre réponse, car elle me tire d'une fort grande peine où j'étois de votre santé. Je craignois que la douleur de la perte que vous veniez de faire, jointe à votre rhumatisme, ne fût un dangereux mal pour vous; et la réflexion que je faisois sur ma crainte extraordinaire me paroissoit d'un méchant augure et augmentoit mes alarmes; ma peur me faisoit peur; enfin je n'ai eu que cela, Dieu merci! *Vivat!* ma chère cousine.

Vous vous récriez sur la longueur de votre lettre et sur ce que vous ne me parlez que de vous; je vous assure que vous ne me sauriez parler de chose qui me soit plus agréable. Ce que dit notre ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut songer combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raison pour ceux qui sont indifférents les uns aux autres, mais pour nous, deux choses nous doivent rassurer sur cela : l'une que nous prenons un grand intérêt à ce qui nous touche, et l'autre que nous racontons bien.

Mais est-il possible, Madame, que vous ne sachiez pas la mort de notre pauvre ami le P. Rapin? Il étoit le vôtre aussi bien que le mien; il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disoit pas par complaisance; elles étoient si véritables et si visibles, que je voyois bien qu'il en étoit persuadé. Il n'y avoit pas dans la *société de Jésus* un plus bel esprit ni un plus homme de bien que lui. Il m'envoya, quinze jours avant que de tomber malade de la maladie dont il est mort, l'éloge de feu M. le Prince, pour la composition duquel il m'avoit demandé, trois mois auparavant, tous les endroits considérables où j'en parlois dans mes *mémoires*, et je les lui envoyai. L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avoit pas été le maître. Je vous dirai, quand nous nous verrons, les raisons qui ont fait préférer à ce que je disois que j'avois vu, le témoignage des gazettes. Le pauvre Père cite à la marge mes mémoires en deux endroits, et en m'envoyant son livre il me fait de grandes excuses de ne m'avoir pas suivi partout. Je lui fis réponse qu'il avoit eu raison de servir à leur mode les gens qui l'avoient employé, mais que cela m'alloit rendre les histoires encore plus suspectes qu'elles ne m'avoient été jusques ici. S'il vous prenoit envie de voir cet éloge, vous le trouverez à la rue Saint-Jacques, *aux cigognes*, chez la veuve Cramoisy.

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé que je serois présentement à la cour et à Paris sans une fluxion; et, quoique je sois guéri, la saison, fort contraire aux sexagénaires convalescents, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'avril. Il faut vivre, ma chère cousine; la première et la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester, cela s'entend après le salut.

Puisque vous ne dites rien de la cour, je m'en vais vous en parler; je vous promets aussi de ne pas trouver mauvais que vous m'apprenicz ce qui se passera à Autun. Vous remarquerez donc que la scène est à Fontainebleau.

On me mande que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier (*M. Boucherat*) qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner le courtisan.

Madame de Montchevreuil ayant trouvé dans la chambre des filles de madame la Dauphine un livre intitulé : *L'Ecole des filles*, en alla faire des plaintes au roi, disant qu'elle n'en pouvoit plus

répondre. Sa Majesté lui répondit qu'il la déchargeroit de ce fardeau, et que la reine sa mère et la reine sa femme n'en ayant pu garder, il ne croyoit pas que madame la Dauphine le pût mieux faire qu'elles.

Le duc de Villeroi se cassa le bras en deux endroits à la chasse par la chute de son cheval. Le duc de La Rochefoucauld tomba aussi, et le gazetier de Hollande dit qu'il tomba sur la *mâchoire*. Sur ma parole ce gazetier a ouï parler de *l'alleluia*. M. le prince tomba aussi et se blessa légèrement.

Saintrailles, gouverneur et gentilhomme de la chambre de M. le duc, étant embarqué au jeu, le petit prince se déroba bien finement, et avec trois de ses amis qu'on ne nomme pas, se mit dans un fiacre qui les mena à Paris chez une *madame Chevalier*, célèbre par le métier qu'elle fait, où ils firent une grande débauche. Le roi l'ayant appris voulut faire chasser les complices de M. le Duc, et se plaignit fort à M. le Prince de la négligence de Saintrailles; il lui dit ensuite qu'il s'étonnoit qu'il fît entrer un homme comme celui-là dans son carrosse. M. le Prince lui répondit que monsieur son père y avoit fait toujours entrer les chevaliers de Rivière, les Lussan et les Briord; le roi lui répliqua qu'il y avoit une grande différence de ces gens-là à celui-ci. Je vois bien que Sa Majesté ne croit pas que ce Saintrailles ici soit le Xaintrailles de Poton, et je le tiens pour averti; cependant il est désigné successeur de la Tournelle dans l'élection de Bourgogne, si le discours du roi ne change ce choix.

Votre nièce est depuis un mois à Bussy, où je l'ai envoyée pour des affaires qu'elle et moi avons en ces quartiers-là; vous croyez bien qu'elles étoient pressées puisque nous nous sommes séparés. Elle y a mené son fils. Adieu, ma chère cousine, ayez bien soin de ma santé en votre personne; je vous promets de faire la même chose pour vous.

---

945. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre ne vous ennuieroit pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé, et ce sang dont je me trouvai un jour tout affoiblie, parce que vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondoient que, même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairoient pas. J'ai trouvé aussi fort bon tout ce que vous me mandez, jusqu'aux nouvelles de Fontainebleau, qui ne me sont plus indifférentes quand elles ont passé par vous. J'ai regretté le bon père Rapin. Je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, étoit ce qui m'attachoit principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le père Bouhours cependant, qui étoit son intime ami, et que j'accusois toujours d'avoir bu le sang du père Rapin, qui étoit plus pâle que la mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant, et qu'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*. Je voudrois dire *juger*; car c'est précisément cela qu'il fait. Il ramasse pour cet examen tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Souvent on est de son avis; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyois qu'il vous citeroit : mais il me paroît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce Père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connoître les injustes approbations, et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Nous verrons l'éloge de M. le Prince; les oraisons funèbres nous en ont tant parlé que nous nous laissons un peu reposer, et puis nous y reviendrons. Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli; car, encore que son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre évêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il seroit ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre abbé. Disposez-

le à me pardonner, en l'assurant que je l'attends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*, et de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny, pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Madelonne.

M. DE CORBINELLI.

Le père Bouhours auroit peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres et de celles de madame de Sévigné, que de celles de Balzac et de Voiture, pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours nous nous assemblerons chez M. de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentiments et ceux du public sur son livre; mais le jugement de ce qu'on appelle le monde en gros est ordinairement bien fade et bien grossier en ce siècle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, et où l'on n'a le loisir que de calculer et de courir après ses affaires. La misère étouffe l'esprit; il est trop occupé de besoins pour s'appliquer aux jolies choses.

Le même Père m'a prêté un livre qu'on a fait à Rome contre les *Quiétistes*, dont l'original est en italien, et celui-ci en est la traduction, belle, facile, noble et agréable, faite par le père B..... Il combat la doctrine d'un nommé Molinos, auteur de la secte de ces *Quiétistes*.

Mais pour revenir au livre du P. Bouhours, de *La manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, je vous dirai que les sentiments du public ne me préviendront ni ne m'entraîneront pas, car je sais que c'est d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes compliments, je vous prie, à madame de Coligny. Je trouvai l'autre jour madame de Montataire avec qui je ris beaucoup. Madame de Sévigné dit que nos âges sont incompatibles avec la joie, je crois qu'elle se trompe : il y a joie et joie. Les nôtres d'à présent sont plus solides que celles de nos jeunesses; et je suis persuadé avec Epicure que le discernement est nécessaire à la possession du plaisir. Je soutiens même qu'il est essentiel à la volupté. Ce chapitre est curieux, délicat et utile; mais, après tout, il n'y a de vraie joie que celle d'aimer Dieu, sur quoi je vous dirai en passant, que presque pas un de ceux qui en ont le plus écrit, ne savent ce que c'est que cet amour.

---

946. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 16 juin 1688.

Me voici enfin revenu à cette demeure que vous trouvez si belle, ma chère cousine, et dont l'agrément me paroît toujours nouveau. Vous ne sauriez vous imaginer avec quelle tranquillité j'y regarde les injustices qu'on me fait. Mon tempérament aide bien ma raison à m'en consoler; mais il faut rendre l'honneur à qui il est dû : sans la grace de Dieu, je ne serois pas dans l'état où je suis. Il est tout naturel de haïr ceux qui nous font du mal; cependant j'aime le roi, je lui souhaite du bien et je prie Dieu de tout mon cœur pour lui. Les gens vifs et qui ont du courage n'ont pas naturellement ces sentiments : il faut donc que cela vienne d'en haut. Cette tranquillité ne me laisse pourtant pas sans action; comme je ne me désespère pas dans ma misère, je ne m'attends pas aussi à des miracles pour en sortir : je m'aide dans l'espérance que Dieu m'aidera; et peut-être qu'enfin il bénira mes peines; mais, quoi qu'il fasse, je ne me lasserai point de ma résignation. Voilà l'état où je suis, ma chère cousine : mandez-moi le vôtre et celui de la belle comtesse; car après le vôtre et le mien, c'est celui où je m'intéresse le plus.

J'oubliois de vous dire que si Dieu ne me donne pas les commodités de la vie, il me donne au moins le bien sans lequel on ne sent pas tous les autres; il y a vingt ans que je ne me suis aussi bien porté que je fais. Nous nous en allons en Comté, votre nièce de Coligny et moi : je vous écrirai de là; cependant croyez bien toujours que je suis le plus tendre ami et le meilleur parent que vous aurez jamais. Je dis la même chose à la belle Madelonne. Je lui écrirai un de ces jours, et à notre cher Corbinelli que j'embrasse *con licentia, signora*.

947. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 15 juin 1688.

Nous ne savions ce que vous étiez devenu, mon cher cousin. Nous disions, Corbinelli et moi : Si c'étoit un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre; mais nous ne pouvions croire une chose si funeste d'un tempérament comme le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah! que c'est un grand bien, mon cousin! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles! Conservez-le donc autant que vous pourrez : c'est celui sans lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grace de Dieu est encore un fort bon secours; vous voilà bien soutenu : ceux qui paroissent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Demandez au roi et à M. de Louvois; le maître et le ministre sont tous deux chicanés par des retours de fièvres mal guéries par le quinquina, ce qui non seulement leur donne beaucoup de chagrin, mais en vérité à tout le monde pour la personne de Sa Majesté. Il a fallu pourtant qu'il soit revenu au quinquina qu'il avoit quitté, et il a déjà commencé à faire son effet. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre ame à leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celle de cette comtesse de Provence ou plutôt de *Pimbêche*, est fort agitée du commencement de ses sollicitations. Tous les Grignan sont arrivés de toutes parts pour la seconder. Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés, et à ma nièce de Coligny.

Je veux vous dire deux mots, ma chère marquise. Je vois bien que vous enlevez mon cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux. J'y voudrois toujours lire l'histoire de l'amiral et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie, en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprennd aisément mon cousin, l'amour que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvoit les livrer.

M. le duc de Valentinois a épousé mademoiselle d'Armagnac. Ma fille revient charmée de la beauté du spectacle : c'étoit mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable, et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des princesses, étoit portée par sa sœur encore plus belle et plus jeune qu'elle. Toute la beauté de la cour étoit réduite dans cette maison; car M. et madame d'Armagnac étoient admirables aussi en leurs espèces.

Adieu, mes chers parents. Si vous revoyez M. et madame de Toulongeon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très humble servante.

M. DE CORBINELLI.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à votre parfaite résignation aux décrets de la Providence; et votre lettre m'a servi à bien comprendre l'utilité de cette conduite. Votre exemple, joint à mes idées, me fortifiera de plus en plus à vous imiter. Il y a des rencontres où il est bien difficile de ne pas dire ce vers, tant de fois répété :

La constance est ici d'un difficile usage.

Mais on s'accoutume à tout. Plus je vis, et plus je trouve vrai ce paradoxe : *Que tous les hommes sont également heureux et malheureux.* Il m'est d'une grande utilité, depuis que je l'ai entendu comme il doit l'être. Pour cet effet, je pose un gueux de soixante ans à l'hôpital, avec des maux de tête violents qui le prennent réglément tous les deux jours : qu'il soit outre cela paralytique d'un côté, et sujet à une colique néphrétique. Je pose d'un autre côté un roi de trente ans, beau, bien fait, victorieux et sain de corps et d'esprit, et je disque le gueux est aussi heureux que le roi, ou qu'il n'est pas plus malheureux. Si cela est véritable, comme je le crois, personne ne doit se plaindre de son état. Faites la comparaison des biens et des maux de ces deux personnages, de leurs plaisirs et de leurs peines, et je suis assuré que vous serez de mon avis.

J'ai traduit depuis peu deux oraisons grecques sur deux versions latines, l'une d'Isocrate, et l'autre de Démosthène, pour juger de leur éloquence

par comparaison à celle des modernes : mais je trouve qu'il y a partout des perfections et des défauts, selon le goût des siècles.

---

948. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 5 juillet 1688.

Je reçus votre lettre du 15 de l'autre mois, Madame, en partant de Chaseu pour venir en Comté. Le voyage et le nouvel établissement m'ont empêché jusqu'ici de vous ôter de la cruelle incertitude où vous pourriez être, vous et notre ami, de ce que je serois devenu ; car enfin, quelque confiance que vous ayez en mon tempérament, il se peut démentir, et ma mauvaise fortune continuant, m'obliger non pas de m'aller pendre, mais ce qui seroit plus tôt fait, de me jeter par les fenêtres, pour peu que j'eusse à prendre les matières à cœur. Je suis ici à gogo, logé sur

Un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices.

Ne craignez pourtant rien, Madame ; je n'eus jamais tant d'envie de vivre, et quoi que j'aie dit au roi, ce n'est pas assurément pour la dernière fois de ma vie que je lui ai embrassé les genoux. Je les lui embrasserai encore si souvent que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse. Je suis ravi de sa convalescence et du secours qu'il a trouvé dans le quinquina ; Dieu veuille que dans trente ans il en ait encore besoin !

Je n'ai pas oublié les agitations que donne un grand procès, et cela me fait plaindre la belle comtesse. Je vous supplie de m'en apprendre le gain quand elle l'aura obtenu, car je lui en veux faire compliment. Elle est toujours dans mon estime et dans mon souvenir immédiatement après vous ; si je n'avois que trente ans elle seroit devant. Ma fille lui rend mille graces de l'honneur de son souvenir.

Nous sommes dans ces vieux châteaux de Coligny pour en affermer les terres. La modestie de l'amiral n'était pas si grande que vous pensiez, Madame ; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissoit : d'ailleurs on faisoit plus alors pour 10,000 francs, qu'on ne fait aujourd'hui pour 10,000 écus, et puis ce fameux rebelle partageoit les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie.

Le duc de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac ont joué un beau petit rôle depuis un mois ; peut-être ne les reverra-t-on plus de leur vie sur le théâtre ; mais ceux qui n'en sortent point et ceux qui n'y montent jamais, les premiers personnages et les allumeurs des chandelles, tout cela sera égal à la fin de la comédie. Il faut chercher autre chose que tout ce que nous voyons, et savez-vous bien, Madame, ce qui me confirme dans ces sentiments? C'est le second livre de *la vérité de la religion (d'Abbadie)*. Nous le lisons à présent, ma fille et moi, et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. Adieu, ma chère cousine, je vous aime de tout mon cœur.

A M. DE CORBINELLI.

Je suis très-aise, Monsieur, que vous approuviez mes sentiments touchant la Providence, car j'aime à penser comme vous, et surtout en fait de religion. Je suis de votre avis sur votre paradoxe ; c'est ce qui aide fort à me consoler de la différence extérieure qu'il y a, par exemple, du roi à moi, ne doutant pas que je n'aie le cœur moins agité que lui. J'ai bien envie de voir votre version d'Isocrate et de Démosthène. Vous croyez que les anciens et les modernes ont bien mal pensé : je le crois comme vous, mais je crois les modernes au-dessus des anciens.

---

949. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 13 août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin ; et, quoique je connusse des gens qui se seroient fort bien pendus

dans l'état où vous êtes partis d'ici, le passé me répondoit un peu de l'avenir. Il me sembloit,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point du tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité, vous avez raison; la vie est courte, et vous êtes déjà bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux : mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes; mais enfin c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous.

Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne, qui nous a dit des merveilles de notre cousin. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'étoit un *dragon* qui les persécutoit depuis six ans : mais à celui-là qui est détruit il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disois de la manière de la Providence? Il faudra donc nous dire adieu, ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi vraisemblablement que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la nièce de notre Corbinelli d'une étrange manière. Elle avoit emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis : un portier qui n'avoit jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux, il monte sur le siége; il va choquant, rompant, brisant, courant partout. Un cheval s'abat, le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main : le peuple s'assemble; un de ces hommes veut tuer Corbinelli; « Hélas! Messieurs, leur dit-il, vous n'en seriez pas » mieux, le cocher n'est point à moi, nous sommes » au désespoir contre lui. » Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace; mais il ne tire pas sa pauvre nièce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez elle le cœur serré au point que la fièvre lui prend le soir, et quatre jours après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connoissoient. La philosophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer; mais j'espère qu'enfin elle le consolera.

C'est à elle que je le recommande : car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse en cette rencontre quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher cousin, je lui laisse la plume, après vous avoir embrassé de tout mon cœur et mon aimable nièce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parceque comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrois bien embrasser le joli petit marquis de Coligny. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle est toujours flattée et reconnaissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle auroit la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale, et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère nièce. Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là.

De M. DE CORBINELLI***.

Il est certain, Monsieur, personne n'en a jamais

parlé comme lui : il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves, pour donner de la confusion aux docteurs. Pour moi, je me nourris de morale dont je me suis armé contre la mort de ma nièce; la piété a toujours été ma passion dominante, et je puis dire la seule. On dit que c'est une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obstacles ne me seront plus un obstacle pour aller en Bourgogne vous y voir; je le désire passionnément, sans oublier que madame de Coligny y aura sa part.

---

950. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Avez-vous cru, ma chère cousine, que M. d'Autun (*M. de Roquette*) seroit plus aise que moi du gain du procès de madame Grignan, pour lui en avoir donné la nouvelle et ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, et que les bâtisseurs de séminaires sont plus touchés de l'avancement de leurs ouvrages que de la prospérité du reste des mortels; pour moi qui n'ai point de bâtiment dans la tête, je suis plus sensible que lui à tout ce qui regarde mes amis.

Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même temps, l'arrêt de la belle comtesse et la pension de notre ami M. de Lamoignon. Je leur en écris à tous deux, mais j'en suis encore plus aise que je ne leur puis témoigner. La fortune qui me persécute depuis long-temps en ma personne se raccommode quelquefois avec moi en celles de mes amis; c'est toujours quelque chose. Enfin, votre nièce et moi sommes sur les fins du second tome de la *Vérité de la religion*; c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut : il ne me feroit pas quitter le monde comme il y a obligé le Charmel, quand je ne serois non plus marié que lui; mais il me le fera bien mépriser, et il m'en persuadera le détachement par l'esprit. Jusqu'ici je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu et j'en vois bien aujourd'hui la raison; c'est que la source m'en paroissoit douteuse; mais la voyant claire et nette dans le livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimois pas. Encore une fois, ma chère cousine, c'est un livre admirable; il me peint tout ce qu'il me dit, et, en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paroissoit incroyable. Madame de Coligny dit qu'elle gageroit qu'*Abbadie* ne mourra pas huguenot, ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé! et moi qui ne réponds de rien, je dis que si *Abbadie* meurt dans sa religion, cela me feroit croire que l'on se peut sauver dans les deux, et cela par la même raison de ma fille.

A M. DE CORBINELLI.

Que faites-vous, Monsieur? que lisez-vous, qu'écrivez-vous? Pour moi j'amasse mes matériaux pour l'histoire de mon héros; je vous montrerai ce que j'aurai fait sur cela quand nous nous verrons.

---

951. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 17 août 1688.

Je reçus hier votre lettre du 13 de ce mois, ma chère cousine, que je n'ai point trouvée ennuyeuse comme vous me le mandez. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celle-ci; cependant il y a des traits de maître en beaucoup d'endroits qui me contentent l'esprit, et tout le reste me touche le cœur. En un mot, j'ai été ravi de la recevoir et de la lire. Quand vous me dites que vous croyez bien que je ne me précipiterai pas, que la vie est courte et que je suis déjà bien avancé : que ce n'est pas la peine de m'impatienter : peut-on plus égayer une matière si triste? Quand vous me mandez, pour me consoler, que tout le monde a ses peines, que si je n'avois eu les miennes j'en aurois eu d'autres, et que tel est l'ordre de la Providence : cela n'est-il pas chrétien et du meilleur sens du monde? Quand après cela

vous me parlez de la transplantation romanesque de notre cousin d'Allemagne[1] par cette même Providence, et que vous ajoutez que cette bizarre et extraordinaire fortune, dont il n'a point été l'artisan, me doit empêcher de tirer aucune conséquence en sa faveur, ni de me faire aucun reproche, vous fortifiez agréablement les raisons que je me suis dites et que je me dis tous les jours pour n'être point fâché. Allez, ma chère cousine, vous êtes bien plus aimable que vous ne pensez.....

La mort de la petite Réville[2] est un coup particulier de cette Providence qui prend à tâche de sauver notre ami. Une plus longue vie de cette fille pouvoit engager son oncle dans des haines et dans une si grande avidité de biens, que cela auroit pu nuire à son salut. Cette aventure me l'a fait juger un prédestiné. Madame de Coligny dit que quand on dit jusqu'ici *je faillis à mourir de peur*, c'a été une exagération hyperbolique; mais aujourd'hui c'est une chose de fait. Elle vous rend mille graces de l'honneur de votre embrassade et pour elle et pour son fils. Je vous ai parlé dans ma derrière lettre si amplement d'*Abbadie* que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie.

A M. DE CORBINELLI.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soumission aux ordres de la Providence, pour soutenir la perte que vous avez faite de mademoiselle votre nièce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied qui vous fait encore mal; mais ce mal ne vous durera pas long-temps et vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, et vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne seroit que pour vous désaccoutumer des lieux où vous avez vu si longtemps cette pauvre fille. A votre retour à Paris il faudra changer de maison; pour le quartier, j'aime trop ma cousine pour vous en conseiller un autre. Madame de Coligny dit qu'elle ne quitteroit pour rien du monde sa part de votre séjour en Bourgogne.

[1] Louis de Rabutin, qui avoit épousé Dorothée, duchesse de Holstein.

[2] C'etoit la nièce pour laquelle M. de Corbinelli s'étoit engagé dans un procès.

---

952. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous verrez, mon cher cousin, par une grande lettre que je vous ai écrite, et que j'ai donnée à ma nièce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire tout entière que ma fille a remportée sur ses parties, tout d'une voix, et avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du parlement; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du prélat, et vous croirez qu'il n'est point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler, quand on observe tout ce qu'elle fait; car fort souvent aussi elle rend tant de gens malheureux qu'on peut dire comme à l'opéra :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent partout des raisons, et c'est, en vérité, grande sagesse; le contraire me paroît d'une folie et d'une inutilité pitoyable. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime, et à se rendre à la force de ses raisonnements. Après lui je vous souhaitois rendu, et voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel; mais je m'en tiens à vous deux pour croire que tout le transport que j'ai eu en lisant principalement le deuxième tome, est tout-à-fait bien fondé. Je crois que si ce livre m'avoit donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de

ma religion, je serois une vraie sainte; mais c'est toujours une grande avance et une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paroissoient fortes; mais après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit : on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et de la sainteté d'une religion qu'on n'avoit jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. Notre Montataire poursuit vivement *le chanoine* (*Françoise de Longueval*); mais il se débat si violemment dans son agonie qu'il les empêche encore de pouvoir aller à leurs châteaux, par les menaces continuelles des arrêts du conseil qui cassent fort souvent les arrêts du parlement les mieux donnés : aussi fait-il présentement ce qu'il veut faire, qui est de leur donner toujours de la peine, même en expirant.

Vous avez su que le jeune Villars, fils d'*Orondate*, revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négociations dont il s'est fort bien acquitté, a eu l'agrément pour la charge de commissaire-général de votre défunte cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au marquis de Montrevel. Il vend son régiment trente mille écus à Blanchefort. Ainsi voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On lève des troupes, et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection de Liège, et de n'avoir point emporté celle de Cologne. Le pape, qui en est présentement le maître, n'est pas bien disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en état de répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les premiers. Le temps nous en apprendra davantage. Mon cher cousin, et ma chère nièce, je vous recommande toujours à l'un et à l'autre la douceur de votre société. C'est un bien sur lequel la fortune n'a point de prise.

M. DE CORBINELLI.

Pour l'*Abbadie*, je suis ravi, Monsieur, que votre goût se rencontre avec le nôtre; c'est un bon signe pour nous, il a ses envieux et ses censeurs : mais qui est-ce qui n'en a point, ou qui n'en a point eu? Le pauvre M. de Vardes a une fièvre lente qui le dévore petit à petit, et qui nous inquiète. J'ai bien envie d'aller causer avec vous sur vos matériaux d'histoire, et sur toute sorte de matières semblables ou différentes.

953.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE GRIGNAN.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Je n'attendois pour vous écrire, Madame, que le gain de votre procès, et je voulois joindre aux assurances de la continuation de mon estime et de mon amitié pour vous, les marques de ma joie de vos prospérités. Pour peu que vous eussiez tardé à obtenir votre arrêt, l'impatience m'alloit prendre, car j'aime fort à vous parler, et encore mieux à vous faire parler. Mandez-moi donc contre qui vous plaidiez, et ce que vous avez gagné. Ce n'est pas pas un *factum* que je vous demande, c'est grossièrement le sujet de la pièce. Ma fille de Montataire, avec toute sa réputation, n'en sait pas tant que vous, Madame; car le *chanoine* (*madame de Longueval*) survit encore à toutes ses défaites, et vos parties ne respirent plus. Du temps que je vous appelois *la plus jolie fille de France*, il n'y a guère de bonnes qualités au monde que je ne crusse que vous eussiez, mais j'avoue que je ne prévoyois pas en vous le mérite du palais, et je crois même que vous ne vous en doutiez pas. Vous me paroissiez avoir le vol pour les cœurs et point du tout pour les procès; cependant je vois bien que quand on a de l'esprit on est capable de toutes choses. Pour moi, Madame, je le suis de vous admirer et de vous aimer toute ma vie.

954.

De madame DE GRIGNAN *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous me demandez qui sont les gens contre qui je plaidois, Monsieur? Je suis si lasse d'entendre nommer mes ennemis que je ne puis me résoudre à vous dire leur nom; je veux même l'oublier, et mon procès aussi. Il est vrai que je me suis acquis bien de l'estime parmi les procureurs, mais je ne puis atteindre jusqu'à madame de Montataire : elle demande et obtient, et je ne sais que me défendre. Cette différence dans le succès en met dans les réputations. Vraiment, Monsieur, vous vous êtes bien mépris quand vous me croyez le vol pour les cœurs, et non pas pour les procès, c'est Dieu merci tout le contraire. Ne me faites donc plus l'injustice de ne pas compter au nombre de mes perfections celles d'entendre la procédure à merveilles. Mais, Monsieur, dans le temps que j'espère jouir du repos que ma capacité m'a acquis, un bruit de guerre m'épouvante. J'ai un fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans; on dit que c'est le bel âge, non pas pour plaider, mais pour aller à la guerre; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus vieux pour soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y être pas exposé. Mais c'est un mal à quoi il n'y a point de remède. Au milieu du trouble comme du repos, je suis très sensible à toutes les marques de votre estime et de votre amitié, je vous en demande la continuation, et je vous assure que je vous honore et je vous aime fort.

955.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

Vendredi 3 septembre 1688.

Je vous mandois, Monsieur, l'arrivée de M. de Vardes à la cour après son exil. Je puis vous mander aujourd'hui son arrivée dans le ciel; car tout chrétien doit présumer le salut de son prochain, quand il est mort dans le sein de l'église avec tous ses sacrements. Ce pauvre homme, après une maladie de langueur, comme vous avez su, s'abandonna enfin à M. Sanguin. D'abord ses remèdes ressuscitants l'avoient comme ressuscité; mais la nature n'aidant point à ces cordiaux admirables, il est retombé, et depuis quatre jours il se défend contre la mort, tantôt à l'agonie, tantôt prenant du quinquina, puis retombant en telle sorte, que sa fille l'a quitté il y a plus de deux jours dans une foiblesse; et M. de Rohan fort inconsidérément mit son suisse rouge à la place du vert, et puis honteux de cette impudence, il remit le vert à la place du rouge, et puis à trois heures après midi il a pu remettre le rouge en toute sûreté : c'est à cette heure qu'il a passé avec beaucoup de peine, et parlant toujours. Il a écrit au roi, lui a demandé encore pardon, et ses bontés pour ses enfants. Je ne sais s'il a demandé le gouvernement ou le justaucorps bleu[1] pour M. de Rohan. Notre *ami* étoit sur un testament qu'il a rompu, et il ne l'a point remis sur le dernier. M. l'évêque de Mirepoix, qui le conduit au ciel, lui a demandé d'où venoit cette diminution, il lui a dit que depuis quelque temps Corbinelli se moquoit de lui : voilà qui ressemble bien au malheur de ce pauvre homme. Sa résignation s'accommode fort bien de tout cela; cependant il ne l'a pas quitté; il lui fit recevoir le saint viatique et l'extrême-onction, au retour d'une horrible foiblesse, et lui parla de Dieu divinement et simplement. Sa famille n'y étoit pas : M. de Vardes parut content et reconnoissant de ce service important; il avoit mené deux jours auparavant madame d'Omelas et sa famille dans une maison garnie, où elle vouloit aller. Il l'a vue aujourd'hui : elle pleure, mais sagement. Il a laissé la croix de l'Ordre que le grand-maître lui avoit donnée, à ses héritiers, messieurs de Roquelaure et de Foix; un gros diamant à la duchesse du Lude, parcequ'elle en a pour cinquante mille écus. Je ne sais point le reste; pour moi je le regrette, parcequ'il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. Adieu, aimable ami.

[1] Le gouvernement d'Aigues-Mortes valoit vingt-un mille livres de rentes; il fut donné à M. d'Aubigné, frère de madame de Maintenon; et le brevet de justaucorps fut donné au comte de Brionne.

956. *

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 15 septembre 1688.

Vous vous plaigniez, ma chère cousine, de ne point voir le nom de notre cousin dans les gazettes; vous allez avoir contentement. La gazette de Besançon, à l'article de Vienne du 26 août dernier, parle ainsi du siège de Belgrade : « Les assiégés » faisoient de continuelles sorties qui incommo- » doient beaucoup les impériaux, et dans l'une » de ces sorties le comte de Rabutin y a été blessé » à l'épaule d'un coup de mousquet, et le comte » Taxis, colonel des troupes de Bavière, d'un au- » tre coup de mousquet assez dangereux. » De la manière dont la gazette parle de la blessure du comte Taxis, celle du comte de Rabutin ne me paroît pas considérable. J'en écris à la duchesse-comtesse, et je m'en réjouis avec elle, comme d'une marque d'honneur qui servira à la fortune de son mari. Si nos commencements de guerre ont de la suite, nous ferons bien d'autres compliments à nos amis. Vous y aurez intérêt pour le petit de Grignan comme moi pour mon fils. Dieu nous les conserve, et nous aussi, qui, par nos charges de grands-pères, sommes autant exposés que les jeunes gens qui vont à la guerre. Voyez M. de Vardes : les gens tués à Belgrade ne sont pas plus morts que lui.

A M. DE CORBINELLI.

Vous me préparâtes à la nouvelle de la mort de M. de Vardes, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avoit une fièvre lente. Je ne pensois pourtant pas que cela allât si vite. Cet événement ne fait pas d'honneur au médecin hollandois, car ce n'étoit pas un mal extraordinaire. Je suis fâché de sa mort par la douleur que vous en aurez, mais j'en suis fâché aussi pour l'amour de moi. Nos disgraces arrivées et finies presque en même temps, nous avoient réchauffés l'un pour l'autre; et cela, avec une estime réciproque, me fait aujourd'hui sentir sa mort plus que je n'aurois fait il y a vingt ans. Dieu veuille avoir son ame! Mandez-moi, je vous supplie, comme il a fini, et après l'avoir honnêtement regretté tous deux, ne songeons plus qu'à ne le pas sitôt suivre.

A madame DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, ma chère cousine, pour vous demander pardon si je vous écris sur du carton; mon papier fin est fini, il n'y en a point d'autre en ce pays que de celui-ci. Je crois qu'il n'y a pas longtemps qu'on y écrivoit encore sur l'écorce des arbres.

957. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 22 septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne. Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. Je sentis la force du sang, et je la sens encore dans tout ce que dit la gazette de sa blessure. Vous êtes cause, mon cher cousin, que j'écris à cette duchesse-comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les jeux et les arrangements de la Providence. Elle veut que ce Rabutin d'Allemagne, notre cadet de toutes façons, par des chemins bizarres et obliques, s'élève et soit heureux; et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux homme de la cour de France. Oh bien! Providence, faites comme vous l'entendrez : vous êtes la maîtresse : vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit; car devant elle nous méritons toujours d'être punis. Je suis bien triste, mon cher cousin, notre chère comtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va dans huit jours; cette séparation m'arrache l'ame, et fait que je m'en vais en Bretagne! j'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je ne veux plus de Paris sans elle : je suis en colère contre le monde entier;

je m'en vais me jeter dans un désert. Eh bien! Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié? Nous donnerions des leçons aux autres; mais en vérité, il est bien douloureux d'exceller en ce genre : ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose. Vous savez la mort de votre ancien ami Vivonne? Il est mort en un moment, dans un profond sommeil, la tête embarrassée, et, entre nous, aussi pourri de l'ame que du corps. On a donné sa charge de général des galères à M. du Maine, quatre cent mille francs à madame de Vivonne, et après elle aux enfants du jeune Mortemart. Le roi va le 28 de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est encore caché. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort brouillé; il y a bien des nuages amassés; ce dénouement mérite qu'on ne le perde pas de vue. Adieu, mon cher cousin, je vous écrirai encore avant que de partir, et je vous embrasse tous deux.

M. DE CORBINELLI.

Le prince d'Orange ni ses alliés ne songent point à faire des entreprises sur nous. Ils ne songent qu'à l'Angleterre, ou à empêcher celles que nous voudrions faire sur eux, en nous montrant qu'ils ont de quoi se défendre, sans vouloir persuader qu'ils veulent attaquer. C'est ce que je souhaite dans les règles de la politique. On a envoyé à Rome pour préparer des accommodements et nous relâcher de toutes nos prétentions de régale et de franchise, à condition que le pape se relâchera du prince Clément de Bavière, et se contentera de la coadjutorerie, en souffrant que M. de Furstemberg soit électeur et évêque de Liége; la difficulté est que les confédérés d'Allemagne en conviennent. Adieu, Monsieur, je vous remercie de tout mon cœur des compliments que vous m'avez faits sur les deux morts qui m'ont affligé depuis deux mois. La mienne viendra quand il lui plaira. Je ne sais si elle m'affligera; mais je sais bien qu'elle ne me surprendra pas.

---

958. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 28 septembre 1688.

Tous ceux qui retournent de Vienne disent de notre cousin les mêmes choses que vous a dites M. de Villars, Madame. Lui et sa femme sont l'ornement de la cour de l'empereur. Ce que vous dites de la Providence sur cela est fort bien dit, quelque fertile que je sois en pensées et en expressions, je n'y saurois rien ajouter, sinon que je reçois toutes mes disgraces de la main de Dieu, comme des marques infaillibles de prédestination. La dernière fois que je vis le père La Chaise, il me dit, sur les plaintes que je lui faisois des duretés du roi, que Dieu me témoignoit par-là son amour. Je lui répondis que je le croyois; que je voyois bien qu'il me vouloit avoir, et qu'il m'auroit, mais que j'eusse bien voulu que c'eût été un autre que Sa Majesté qui eût fait mon salut.

Vous ne sauriez dire votre douleur sur la séparation de votre chère comtesse à personne qui la sache mieux comprendre que moi; j'ai été depuis douze ou treize ans plusieurs fois sur le point de mourir, parceque j'étois sur le point de quitter votre nièce : rien ne m'est si fortement demeuré dans la mémoire que ces sortes d'angoisses, qui sont les plus cruels tourments de l'esprit. Votre dépit contre Paris me paroît naturel. Pour moi, j'allois jusqu'à la haine contre les lieux où je l'avois vue, et je trouve bizarre qu'on ne puisse souffrir les endroits qui font ressouvenir des gens aimés qu'on n'y a vus et qu'on n'y voit plus. J'ai trouvé beau ce que vous dites qu'*il est douloureux d'exceller en amitié* : et Quinault qui l'a dit en vers ne l'a pas dit si fortement que vous :

N'aimons jamais, ou n'aimons guère;
Il est dangereux d'aimer tant.

Il faut dire comme vous : *Il est douloureux d'aimer tant.* La mort de Vivonne ne m'a ni surpris ni fâché; je m'attendois bien qu'une maladie contractée à Naples, négligée dans les commencements et peut-être renouvelée à Paris, l'empêcheroit de

vieillir. Pour la fâcherie, après une étroite amitié entre lui et moi, mes disgrâces me l'avoient fait perdre, et je l'avois assez méprisé pour ne lui en avoir fait aucun reproche; mais je le regardois comme un homme d'esprit et de courage qui avoit un fort vilain cœur.

Enfin voici bien du bruit. On va assiéger Philisbourg, et je crois le prendre; car puisque monseigneur le dauphin va faire cette expédition, il faut que le roi soit assuré d'un heureux succès; mais je ne comprends pas pourquoi sa majesté rompt avec l'empereur par cet acte d'hostilité, si ce n'est qu'il prévoit que l'empereur s'accommodant avec le Turc lui va déclarer la guerre, et qu'il veut avoir l'honneur de l'agression. Il y aura bien du sang répandu si cette guerre dure. Pour moi qui souhaite toujours les avantages du roi, quelque peu de sujet qu'il m'ait donné de le faire, je serai pourtant bien aise de voir des siéges et des combats, car, comme vous savez, les spectateurs sont cruels. Adieu, ma chère cousine.

A M. DE CORBINELLI.

Je ne doute pas que le prince d'Orange n'ait toutes ses pensées tournées du côté de l'Angleterre : au moins ne paroît-il pas jusqu'ici qu'il nous en veuille. Le roi n'attaqueroit pas Philisbourg, si le prince d'Orange se pouvoit encore joindre contre nous au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg. Il n'y a point d'accommodement à espérer avec le pape. Il ne veut entendre à aucune proposition à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg.

959.

De M. DE CORBINELLI *au président* DE MOULCEAU.

Mercredi 22 septembre 1688.

Rien, Monsieur, n'est mieux pensé, ni n'a jamais été mieux écrit que le raisonnement de votre lettre. Le monde d'ici improuve que M. de Vardes ne m'ait rien laissé; je suis ravi que ce sentiment soit conforme à celui qu'on a eu en Languedoc sur ce point. Je réponds à cela que je n'étois nullement serviteur, et encore moins l'ami du dernier Vardes; j'entends de celui qui avoit succédé au premier : il y avoit un an que le premier m'avoit honoré dans son testament; mais le dernier l'avoit fait déchirer vingt-cinq jours avant sa mort. C'étoient deux personnes de caractères différents en bien des choses, et surtout sur ce qui me regardoit. Si le premier avoit pu survivre au dernier, il se seroit moqué de son successeur sur ce chapitre, comme sur bien d'autres; il étoit comme tombé, non pas dans le délire, mais en extravagance. Son dessein étoit d'aller achever de vivre en Languedoc, et ce désir étoit devenu sa passion dominante, après lequel marchoit l'amour pour..... et la haine pour son gendre : elle étoit plus que *vatinienne*. Ces trois passions l'ont accompagné devant le tribunal de Dieu, où il n'a pu défendre la première que par la spiritualité de la seconde; pour la troisième, je ne sais dire autre chose que le mot de Juvénal, et je le dis de la part de Dieu : *Dic, Quintiliane, colorem*. Quelqu'un me dit quinze jours avant sa mort, qu'il avoit assuré qu'il ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel gendre. Je répondis que son gendre ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel beau-père. Je priai celui qui m'en parloit de le lui dire de ma part; et, entre nous, j'avois résolu de ne le plus voir, et de lui mander que, dès qu'il se plaignoit de moi, il jouiroit de mon absence, jusqu'à ce qu'il m'eût demandé pardon de ses plaintes. La mort a calmé cette tempête, et j'ai gagné par elle un repos auquel je ne m'attendois pas. On parle ici d'attaquer la donation qu'il a faite à madame d'Omelas; mais il n'y a nulle apparence de réussir, parceque, si d'un côté, la coutume réduit les donations sur le pied des testamentaires, et les déclare nulles quand elles sont faites pendant la maladie dont meurt le donateur; la même coutume les approuve quand elles ne sont faites que des acquêts. Adieu, mon ami, l'honneur de vos bonnes graces, sans préjudice des rancunes qu'inspire la jalousie.

Madame DE SÉVIGNÉ.

On n'a plus guère à dire quand on vient après quelqu'un qui a si bien dit; j'ai pourtant à vous redresser sur ce qu'on vous avoit dit que madame

d'Omelas avoit eu, outre la donation, de la vaisselle d'argent, et deux mille pistoles : cela n'est point vrai du tout. Au contraire, il voulut lui donner quelque argent pour s'en retourner : elle s'enfuit si brusquement d'auprès de lui, que, comme il étoit assez mal, on crut qu'elle couroit au secours et qu'il expiroit ; mais, dans la vérité, elle fuyoit une sorte de présent qui lui faisoit horreur avec ces circonstances. Je vous ai déjà mandé que cette personne avoit été trouvée aimable dans ce pays-ci : son accent, ses manières, ses naïvetés même, ont été prises en bonne part, et cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, que nos yeux ne sont point ceux qu'on devroit avoir, si nous regardions les choses comme des chrétiens ; mais la mode en est tellement passée, que les plus honnêtes femmes n'en ont pas même conservé les discours. Adieu, mon cher président, plaignez-moi ; ma fille s'en va en Provence, j'en suis accablée de douleur. Il est si naturel de s'attacher et de s'accoutumer à la société d'un personne aimable, et qu'on aime chèrement, et dont on est aimé, qu'en vérité c'est un martyre que cette séparation. Encore si nous pouvions espérer de nous revoir encore un jour à Grignan, ce seroit une espèce de consolation : mais hélas! cet avenir est loin, et l'adieu est tout proche. Nous reverrons donc bientôt ici M. de La Trousse. J'ai dit à M. de Carcassonne la joie que vous avez du bon succès de sa harangue au roi : il est vrai qu'elle fut belle et bonne comme lui. Vous savez que M. du Maine a la charge des galères qu'avoit M. de Vivonne : on donne quatre cent mille francs à madame de Vivonne. Vous savez toutes les nouvelles mieux que nous : c'est pourquoi je finis.

960.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 octobre 1688.

Voilà une pluie qui nous désole. Ma chère enfant, vous allez passer justement cette vilaine descente, ou montagne de Rochepot : que de chagrins on a, quand on aime avec attention! nous ne saurions vous aimer héroïquement, quoiqu'il y ait là-bas de l'héroïque[1] : on ne peut vous connoître, et s'attacher à vous, sans une extrême tendresse. Ce pauvre héros a toujours la goutte ; cela fait une véritable peine. Il y a des gens de bon esprit, comme Saint-Romain[2], l'abbé Bigorre, Croisilles[3], qui tâchent de l'amuser par les nouvelles publiques. Notre petit marquis n'aura point été à l'ouverture de la tranchée ; car M. de Vauban n'a pas voulu attendre MONSEIGNEUR, à cause des pluies : nous sommes toujours persuadés que dans peu de jours vous aurez l'esprit en repos. Le prince d'Orange s'est déclaré protecteur de la religion d'Angleterre, et demande le petit prince[4] pour l'y élever : voilà une très grande affaire ; plusieurs milords se sont rendus auprès de lui. Vous savez que La Trousse a pris Avignon. Madame de Coulanges qui crève d'argent, a prêté mille francs à mademoiselle de Méri, que nous attendons incessamment ici ; M. de La Trousse (*son frère*) voudra bien les lui rendre. Je vous remercie, ma très-chère, de trouver bon que l'abbé Bigorre vienne aussi ; sans ce soulagement, j'aurois été embarrassée, et me voilà fort bien. Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas ; j'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un esprit bien fait et d'un cœur admirable ; plus on connoît le chevalier, plus on l'estime, et plus on l'aime. Je n'ai pas besoin de lui demander si vous m'aimez : j'en suis persuadée par mille raisons ; mais sans le questionner, il me rend mille témoignages charmants : nous mangeons ensemble, et mangeons fort bien. La philosophie de Corbinelli viendra ce soir : il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras ; vive la sainte liberté!*

J'ai vu madame de Fontenilles, qui a perdu sa mère : c'étoient des torrents de larmes ; elle est abymée dans sa douleur : vous jugez bien que je la suivois de loin. Sa pauvre mère est morte dans l'horreur de la surprise, criant : Quoi! il faut donc

[1] C'est-à-dire dans l'appartement du chevalier de Grignan.

[2] Il avoit été ambassadeur en Suisse.

[3] Guillaume Catinat, seigneur de Croisilles, frère du maréchal de Catinat, et homme de grand mérite. Il avoit été capitaine aux gardes françoises, et avoit quitté le service pour sa mauvaise santé. Il mourut le 19 mars 1701, sans avoir été marié.

[4] Jacques, prince de Galles, né le 20 juin 1688 connu depuis sous le nom du *Prétendant*.

crever ici; et frémissant de la proposition des sacrements, elle les a reçus, mais plongée dans un horrible et profond silence : son fils et Alliot arrivèrent deux heures après qu'elle fut morte. Adieu, mon aimable enfant, nous ne saurions nous consoler de vous, chacun disant :

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Nous sommes entourés de vos portraits. La princesse est fort belle : mais nous voulons l'autre, qui est présentement dans le coton des boues de la Rochepot.

961.

A la même.

A Paris, lundi 11 octobre 1688.

J'ai reçu, ma chère fille, vos deux lettres de Joigny et d'Auxerre : le chemin de Joigny est insupportable aux yeux. Je vous vois partout, ma chère Comtesse, dans un déchirement de cœur si terrible, que j'en sens vivement le contre-coup. Vous auriez été assurément bien moins à plaindre ici; vous auriez eu plus tôt les nouvelles et les lettres de M. de Saint-Pouanges, qui promet à M. le chevalier d'avoir un soin extrême de votre fils : vous sauriez qu'un certain petit fort, qui pouvoit donner de la peine, a été pris avant l'arrivée de M. le dauphin[1]. Vous apprendriez que ce prince devant aller à la tranchée, M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants. Vous sauriez que c'est le régiment de Picardie, et point du tout celui de Champagne, qui a ouvert la tranchée, où personne n'a été blessé; et vous verriez enfin que toutes les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de manger, de dormir, d'aller, de venir, de parler, de raisonner et d'espérer de revoir bientôt l'objet de leur inquiétude. Je me désespère de ce qu'au lieu de faire comme les autres, vous vous êtes séparée toute seule, tête à tête avec un *dragon* qui vous mange le cœur, sans nulle distraction, frémissant de tout, ne pouvant soutenir vos propres pensées, et croyant enfin que tout ce qui est possible arrivera : voilà le plus cruel et le plus insupportable état où l'on puisse être. Ma chère enfant, si c'est chose possible, ayez pitié de vous et de nous; vous êtes plus exposée que votre enfant! suivez sur cela les conseils de M. de Grignan, de M. de Carcassonne et de M. le chevalier qui vous écrit. Je n'ai point voulu vous parler de l'endroit de la lettre que votre fils vous écrivoit : il n'étoit pas possible de le lire sans sentir un trait qui perçoit le cœur : mais il faut que cela passe, et ne pas toujours se creuser là-dessus. Ne soyez point en peine de ce que j'ai écrit à M. de La Garde : tout ira comme vous le souhaitez : il en augmentera seulement l'estime qu'il a pour vous, en voyant à quel prix vous mettez le plaisir de bien vivre avec votre famille; ôtez cet endroit de votre esprit. Mademoiselle de Méri est dans votre chambre : ce n'est pas sans émotion qu'on y entre, et qu'on trouve tout fermé : *Une migraine, une plainte.* Hélas! cette chère comtesse, comme elle remplissoit tout, comme elle brilloit partout. La philosophie de Corbinelli est dans cette chambre que vous savez; nous les voyons moins qu'à la place (*Royale*). Les nouvelles publiques occupent tout le monde; le bon abbé Bigorre y triomphe : il sera ici dans quatre jours. Je vous ai mandé que je mangeois avec M. le chevalier; et que la liberté régnoit partout : mais l'usage que nous en faisons, c'est de vouloir être souvent ensemble. Nous pensons si fort les mêmes choses, nos peines, nos intérêts sont si pareils, que ce seroit une violence de ne se pas voir.

Le frère de madame de Coulanges est mort : on dit que c'est le cordelier qui l'a tué; et moi je dis que c'est la mort. Je vis hier mes veuves, qui vous aiment et vous estiment tellement, que vous pouvez les compter pour être vos véritables amies : madame de La Fayette est tout de même. Son fils lui a mandé qu'il avoit été long-temps avec le vôtre, et qu'il avoit été contraint à Metz de le quitter : voilà tout.

Vous êtes toujours trop tendrement regrettée et

[1] Monseigneur devoit faire le siége de Philisbourg, ayant le maréchal de Duras pour commander sous ses ordres, et M. de Vauban pour la direction du siége. Le prince arriva le 5 octobre, à trois heures après midi, devant Philisbourg.

souhaitée dans cette petite chambre : le café y marche tous les matins ; et c'est si bien ma destinée d'être servie la dernière, que je ne puis pas obtenir de l'être avant le chevalier. Mais vous n'entrez point, ma très-belle, cela nous fait mourir. *La voyez-vous? non, hélas! ni moi non plus*[1]. On joue trop au naturel ce triste petit conte. Adieu, ma trop aimable, je ne puis être heureuse sans vous.

962.

A la même.

A Paris, mercredi 15 octobre 1688.

Nous attendons de vos nouvelles, ma chère fille ; nous vous suivons pas à pas. Vous devez nous avoir écrit de Châlons, et vous serez demain à Lyon : si vous ne le savez, je vous l'apprends. Je me repose en vous écrivant ; mes lettres de Bretagne sont si fatigantes, que je n'y veux plus penser ; je me tourne du côté de ma chère fille, et j'y trouve ma joie et ma tranquillité. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore long-temps dans l'inquiétude où nous sommes. Vous verrez par les lettres que le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué ; vous verrez les soins qu'on aura de lui, et vous apprendrez que MONSEIGNEUR a fait le tour de la place. On n'a point tiré : les tranchées sont si bien faites et si sûres, qu'il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos désirs. Mon Dieu, que vous dites vrai ! voici un étrange mois d'octobre ; je n'en ai jamais passé un tel : notre marquis n'avoit de chagrin dans les autres que d'avoir manqué un levreau, ou un perdreau, toujours par quelque accident ; mais nous ne vivons pas dans celui-ci : j'ai mes peines, j'ai les vôtres encore bien vivement. Je connois votre esprit et votre imagination impitoyable ; ma fille, il n'est pas possible de résister à une si longue souffrance.

On espère que le prince d'Orange a pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien. Il a parlé à ses milords, donné liberté aux moins affectionnés, et renouvelé l'attachement des plus fidèles ; a déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie à M. le comte de Roye : comme c'est un bon calviniste, cela contente ses sujets ; enfin, ma très-chère, que vous dirai-je? Vous ne m'écoutez pas, j'en suis assurée; vous ne pensez qu'à votre enfant, vous avez raison ; et nous espérons de vous donner dans peu de jours une parfaite joie, en vous apprenant la prise de Philisbourg, et la parfaite santé du marquis. Cependant, ma très-chère, conservez la vôtre, si c'est chose possible ; ne vous aimaigrissez point, ne vous creusez point les yeux et l'esprit : ayez du courage, je vous en conjure mille fois.

963.

A la même.

A Paris, vendredi 15 octobre 1688.

Il y a huit jours, ma chère enfant, que nous n'avons reçu de vos nouvelles : vous ne sauriez croire combien ce temps est long à passer. Je viens de chez madame de La Fayette, qui a reçu une lettre de son fils, du 11 de ce mois : il mande que notre enfant se porte bien. M. le chevalier vous dit tout ce qu'il sait ; il est au désespoir de ne pouvoir encore aller à Fontainebleau, vous en auriez plus tôt les nouvelles : mais il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu. Madame de Lavardin étoit affligée de Jarzé, qui en passant de la tranchée dans le quartier de MONSEIGNEUR, a eu le poignet emporté d'un coup de canon, on lui a coupé le bras à l'instant au-dessous du coude : voilà qui est assez triste pour un homme de son âge. Cependant, rien n'est pareil aux précautions de Vauban[1] pour conserver tout le monde. M. le dauphin va le premier à la tranchée. M. le duc et M. le prince de Conti font aussi fort bien et trop bien; mais on défend, sur peine de prison, aux volontaires de les suivre, et de

[1] C'est le refrain de plusieurs couplets de chansons de M. de Coulanges.

[1] Sébastien Le Prestre de Vauban, depuis maréchal de France.

quitter les régiments où ils sont attachés[1]. Ma fille, tout ira bien ; au nom de Dieu, conservez-vous, et donnez-vous la même patience que l'on prend ici : l'excès de l'inquiétude est inutile et dangereux. Nous fûmes hier nous promener à Vincennes, M. le chevalier et moi ; vous pouvez deviner aisément le cours de nos pensées et de nos discours : je vous écris dans sa chambre, il veut envoyer son paquet. Adieu donc, ma chère comtesse : je ne m'accoutume point à votre absence, et je vous aime toujours à ce degré où je crois que personne ne puisse atteindre.

964.

A la même.

Paris, lundi 18 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Châlons, ma chère fille, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été huit jours entiers sans en recevoir : ce temps est long, et le cœur souffre dans cette ignorance ; c'est ce qui fait que nous sentons vos peines dans l'éloignement des nouvelles de Philisbourg. Jusqu'ici votre enfant se porte fort bien; il y fait des merveilles; il voit et entend les coups de canon autour de lui sans émotion : il a monté la tranchée, il rend compte du siége à son oncle comme un vieil officier ; il est aimé de tout le monde : il a souvent l'honneur de manger avec MONSEIGNEUR, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir. M. de Beauvilliers en fait son enfant, et Saint-Pouange.... Enfin, vous verrez tout cela en détail, dans les lettres que M. le chevalier vous envoie ; je ne vous dis tout ceci que pour donner du prix à ce que je mande, en vous entretenant de la chose principale, et qui doit vous tenir le plus au cœur : après cela, je reviens à votre voyage. Ah ! la vilaine route ! Mon pauvre comte, vous devez en être bien honteux. Je savois bien que cette montagne de la Rochepot étoit un précipice caché derrière une petite haie de rien ; et le chemin tout plein de cailloux ; mais enfin, ce chemin qui est maudit, le voilà passé : nous reviendrons par l'autre, si Dieu le veut bien, comme je l'espère. Il nous paroît que vous vous embarquez aujourd'hui sur le Rhône, après avoir fait votre détour à Thézé[1]. Le temps est bien horrible ici : le chevalier est toujours très incommodé de la foiblesse de ses jambes : il n'a plus de douleurs, et c'est ce qui fait sa tristesse ; il a grand besoin de la force de son esprit pour soutenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir ; il ne peut aller à Fontainebleau, où il a mille affaires : je suis touchée de le voir comme il est; cependant il n'y paroît pas, son esprit agit et donne ses ordres partout. J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes ; il y a du miracle : tâchez de le continuer, ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger : mais est-on maîtresse de son imagination ? Je suis affligée que vous soyez amaigrie, je crains sur cela l'air de Grignan ; j'aime tout en vous, et même votre beauté, qui n'est que le moindre de mes attachements. Vous avez un cœur qu'on ne sauroit trop aimer, trop adorer ; cependant ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point celui d'une autre, ne nous trompez point, soyez toujours comme nous le voyons; rafraîchissez-vous à la Garde. Pour moi, je m'en vais vous dire hardiment ce que je pense; c'est que si l'état du château de Grignan, dont j'ai entendu parler, est tel que vous y soyez incommodée, et que les coups de pic sur le rocher y fassent l'air mortel de Maintenon[2], voici le parti que je prendrois, sans me fâcher, sans gronder personne, sans me plaindre ; je prierois M. de La Garde de vouloir bien que je demeurasse chez lui avec Pauline, vos femmes et deux laquais, jusqu'à ce que la place fût nette et habitable. C'est ainsi que j'en userois tout bonnement, sans bruit; cela empêcheroit d'ailleurs mille visites importunes, qui comprendroient qu'un château où l'on bâtit n'est guère propre à les recevoir. Vous voulez que je vous parle de ma santé et de ma vie : j'ai été un

[1] Le marquis de Grignan, qui faisoit sa première campagne en qualité de volontaire, fut attaché pendant le siége au régiment de Champagne, dont M. le comte de Grignan, son père avoit été colonel.

[1] Terre de la maison de Châteauneuf de Rochebonne.

[2] On sait que les terres remuées au camp de Maintenon causèrent beaucoup de maladies.

peu échauffée ; de mauvaises nuits, beaucoup de douleurs et de larmes ne sont pas saines, et c'est ce qui m'effraie pour vous : cela s'est passé entièrement avec des bouillons de veau ; n'y pensez plus. Ma vie, vous la savez : souvent, souvent, dans cette petite chambre de là-bas, où je suis comme destinée ; je tâche pourtant de ne point abuser ni incommoder : il me semble qu'on est bien aise de m'y voir. Nous parlons sans cesse de vous, de votre fils, de vos affaires. Je vais chez mesdames de La Fayette et de Lavardin ; tout cela me parle encore de vous, et vous aime, et vous estime : un autre jour chez madame de Mouci ; hier chez la marquise d'Uxelles. Il n'y a personne à Paris ; on revient le soir, on se couche ; on se lève ; ainsi la vie se passe vite, parce que le temps passe de même. Mademoiselle de Méri se trouve bien de nous, et nous d'elle. Nous avons l'abbé Bigorre, c'est le plus commode et le plus aimable de tous les hôtes. Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil (*M. Le Camus*), jusqu'à la Saint-Martin. Vous ai-je dit que nous allâmes nous promener l'autre jour au bois de Vincennes, le chevalier et moi ? Nous causâmes fort : je me promenai long-temps, mais tout cela tristement ; je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi.

Du même jour.

Ma lettre est cachetée, et je reçois, ma chère enfant, la vôtre *du bateau au-delà de Mâcon*. Tout ce que vous dites de votre amitié est un charme pour moi : si je ne sentois bien de quelle manière je vous aime, je serois honteuse, et quasi persuadée que vous en savez plus que moi sur ce chapitre. Vous pouvez vous assurer que je ne quitterai Paris, ni pendant le siége de Philisbourg, ni pendant que le chevalier sera ici ; je me trouve fort naturellement attachée à ces deux choses. Ne craignez point, au reste, que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais enfin on la mange. Pour votre idée, elle brille encore et règne partout ; jamais une personne n'a si bien rempli les lieux où elle est, et jamais on n'a si bien profité du bonheur de loger avec vous que j'en ai profité, ce me semble ; nos matinées n'étoient-elles pas trop aimables ? Nous avions été deux heures ensemble, avant que les autres femmes soient éveillées, je n'ai rien à me reprocher là-dessus, ni d'avoir perdu le temps et l'occasion d'être avec vous ; j'en étois avare, et jamais je ne suis sortie qu'avec l'envie de revenir, ni jamais revenue, sans avoir d'avance une joie sensible de vous retrouver et de passer la soirée avec vous. Je demande pardon à Dieu de tant de foiblesses ; c'est pour lui qu'il faudroit être ainsi. Vos moralités sont très bonnes et trop vraies.

Madame de Vins a été en peine de son mari ; elle en a reçu une lettre ; il est en sûreté présentement, *il est au siége de Philisbourg :* il avoit passé par des bois très périlleux, et l'on n'avoit point de ses nouvelles. Si l'air et le bruit de Grignan vous incommodent, allez à la Garde, je ne changerai point d'avis. Mille amitiés à tous vos Grignan ; je suis assurée que M. de La Garde sera du nombre. Comment trouvez-vous Pauline ? Qu'elle est heureuse de vous voir, et d'être obligée de vous aimer !

Je comprends mieux que personne du monde les sortes d'attachements qu'on a pour des choses insensibles, et par conséquent ingrates ; mes folies pour Livry en sont de belles marques. Vous avez pris ce mal-là de moi.

965.

A la même.

A Paris, mercredi 20 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Thézé ; vous nous en faites une aimable peinture. On ne croiroit pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le haut d'une montagne : la maîtresse du logis[1], toujours noble, jolie et digne d'être aimée. Vous avez bien fait de répondre pour Corbinelli ; on ne sort point de ses chaînes. Je soupçonne qu'avec tous ces beaux dehors, la pauvre femme n'est pas heureuse ; je la plains, et je hais ce qui en est cause. Mais parlons de vous, ma chère belle : vous avez passé ce diantre de Rhône si fier, si orgueilleux, si turbu-

[1] Thérèse Adhémar de Monteil, comtesse de Rochebonne, sœur de M. de Grignan.

lent; il faut le marier à la Durance quand elle est en furie : ah! le bon ménage! Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles de la Garde; votre jeunesse et votre santé résistent-elles toujours à vos *dragons*, à vos pensées, à vos cruelles nuits? C'est cela qui me tue; car je sais que rien n'est plus mortel. Mais vous êtes loin des nouvelles; vous avez donné trop d'espace à votre imagination. Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous, vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire; il écrit gaiement avec un esprit libre; il a monté deux fois à la tranchée, il a porté des fascines; il se porte très bien. Le chevalier est ravi, et lui a mandé : « Vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon camarade. » Cela le paye de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé; on ne croit pas que ce régiment (*de Champagne*) monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère Comtesse, quand nous vous manderons, *Philisbourg est pris, votre fils se porte bien*! Alors, s'il plaît à Dieu, vous respirerez, et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien : nous attendons de vos nouvelles avec tous les sentiments que donne la très parfaite amitié. J'embrasse M. de Grignan et les prélats qui sont auprès de vous, et M. de La Garde que voilà, et Pauline que voici. Eh! mon Dieu, vous êtes donc tous dans ce château? comment vous-y trouvez-vous? comment va la truelle? On entend d'ici Mansart[1] qui appelle le coadjuteur.

Nous tenons ici le prince d'Orange démâté; son eau douce s'est gâtée dans ses vaisseaux. Des vaisseaux qu'il envoyoit pour débaucher une partie de la flotte anglaise, auroient été bien battus, s'ils se fussent approchés; le vent en a égaré et séparé cinq ou six en revenant. Le roi (*Jacques II*) a tout réuni à lui, en lâchant un peu la bride pour la liberté de conscience; Dieu le protège jusqu'ici. Bonjour, ma très chère et très aimable; je ne sais que vous dire de mon amitié, les paroles me manquent, je les trouve trop petites.

[1] Premier architecte du roi.

966.

A la même.

A Paris, vendredi 22 octobre 1688.

Je commence par votre cher enfant; il n'y a rien, ma fille, de si aisé à comprendre que tous vos sentiments; et pensez-vous que nous ne les ayons pas? Mais nous avons un bonheur qu'il n'a pas tenu à nous que vous n'eussiez aussi; c'est que nous avons des nouvelles à tout moment, et vous languissez huit jours pendant que nous respirons. Nous savons aussi que M. le dauphin va souvent à la tranchée; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert de terre d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous que ces tranchées sont faites comme pour le fils du roi; on porte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être six occasions où le régiment de Champagne ne sera point. Voilà une lettre de M. du Plessis; vous voyez que le marquis a bien des gouverneurs autour de lui. Nous le trouverons tout autre, s'il plaît à Dieu. Je me rassure avec le chevalier, qui est persuadé que ce siége finira bientôt, et que Vauban étant le maître, et n'étant point pressé, rien ne l'empêchera de conserver les hommes encore plus qu'il n'a accoutumé de faire; et vous savez combien il est admirable dans le soin continuel qu'il en prend. MONSEIGNEUR est adoré; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesle[1]; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats; mande au roi du bien de tous les officiers, et le prie de les récompenser; il donne beaucoup, dit-il, parce qu'il trouve la misère grande. Le roi fait lire ses lettres publiquement. M. le chevalier triomphe, et dit : *Hé bien! ne vous l'avois-je pas bien dit? je n'en suis point surpris.* Enfin, ma fille, cette première campagne avec MONSEIGNEUR est d'une date bien considérable et d'une grande importance. Ah! je suis assurée que, malgré toutes vos peines, vous ne voudriez pas que

[1] Louis de Mailly, marquis de Nesle, mort à Spire de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Philisbourg.

votre enfant fût auprès de vous. La circonstance d'avoir autour de lui tous les officiers du régiment de son oncle doit vous être d'une grande consolation : je parlerois d'ici à demain.

Disons deux mots de votre amitié : vous m'aimez trop, j'en suis honteuse, non pas que je ne me sente quelque petit mérite d'un certain côté à votre égard ; mais c'est que pendant le siége de Philisbourg, il ne faut songer qu'à notre enfant. Laissez-moi donc là ; vous êtes trop vive, vous êtes trop bonne et trop aimable, j'en suis comblée ; et s'il y avoit un degré au-delà de ce que je sens, je ne pourrois pas vous le refuser ; mais, ma chère enfant, *quanto ti posso dar, tutto t'ho dato.* Ecrivez à votre frère ; il a fort bien fait, j'ai sa procuration : on l'admireroit, si vous ne gâtiez point le métier ; mais vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout ; il n'y a point un autre cœur comme le vôtre ; ne vous réglez donc pas sur vous, et écrivez-lui joliment après la prise de Philisbourg, sans aucune apparence de n'être pas contente de lui, car je le suis, et je dois l'être. Nous sommes toujours dans une grande amitié, le chevalier et moi ; ne soyez point jalouse, ma chère enfant, nous nous aimons en vous, et pour vous, et par vous. Je ne sais ce que vous voulez dire de votre humeur, vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a donné ; c'est un grand chapitre pour nos conversations. Il croit toujours aller à Fontainebleau ; mais il n'est pas encore trop bien assuré sur ses jambes ; il a pris une médecine dont il est content : je prends des bouillons de veau qui commencent à m'ennuyer : je suis dans une très parfaite santé ; Dieu conserve la vôtre, ma chère bonne ! Quoi que vous en disiez, je ne vous croirai que quand vous serez hors de toute inquiétude. Je pense que vous avez trouvé ce pauvre cardinal de Bouillon bien triste, malgré sa belle solitude ; il doit avoir été fort aise de vous voir ; je lui rends mille graces de son souvenir : je ferai demain toutes mes veuves contentes du vôtre. Nous allons dire adieu à madame de Mouci, qui va faire son voyage ordinaire ; elle me pria l'autre jour de vous embrasser pour elle. Madame de Lavardin sera ravie de la complaisance de M. de Rochebonne : cette affaire lui tenoit au cœur ; rien n'est plus raisonnable que de lui laisser le soin de ses petits neveux qu'elle aime. M. de La Garde m'a écrit comme un homme qui vous honore ; et qui est dans tous nos sentiments ; vous devez faire un grand usage de son bon esprit et de son amitié. Nous vivons fort bien avec mademoiselle de Méri ; fort bien aussi avec l'abbé Bigorre, que nous ne voyons pas assez. Corbinelli est avec le lieutenant civil en Normandie.

Hier un cerf tua le cheval d'un écuyer du roi, dont j'ai oublié le nom et le blessa considérablement. Le petit-fils de Saint-Hérem, qui couroit comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba, et fut trois heures sans connoissance : il est mieux. Adieu, ma chère fille, je suis tout entière à vous.

967.

A la même.

A Paris, lundi 25 octobre 1688.

L'impatience que nous avons, ma chère fille, de recevoir vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste, notre joie quand nous voyons que vous vous portez bien, malgré toutes vos peines, tout cela est digne des soins que vous avez de nous apprendre de vos nouvelles ; vous pouvez juger par le besoin que nous en avons, combien nous vous sommes obligés de votre exactitude ; je dis toujours *nous*, car les sentiments du chevalier et les miens sont si pareils, que je ne saurois les séparer. Mais parlons de Philisbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18 ; il se portoit fort bien ; vous verrez, par tout ce que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents : mais admirez les arrangements de la Providence ; la pluie l'a empêché d'être le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu, c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal-de-camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués ; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement : le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant. Le roi

a donné son régiment à M. du Maine, et en a promis un autre au fils du Bordage, avec mille écus de pension. Les princes et les jeunes gens sont au désespoir de n'avoir point été de cette fête, mais ce n'étoit pas leur jour. Il fallut tenir MONSEIGNEUR[1] à quatre; il vouloit être à la tranchée; Vauban le prit par le corps et le repoussa avec M. de Beauvilliers[2]. Ce prince est adoré; il dit du bien de ceux qui le méritent, il demande pour eux des régiments, des récompenses; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin. On ne croit pas que la place dure long-temps après ce logement. Le gouverneur malade, celui qui commandoit à sa place étant pris et mort, on espère que personne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure. Le chevalier me fait rire, il est ravi que le marquis n'ait point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit point distingué; en un mot, il voudroit qu'il fût tout-à-l'heure comme lui, et que sa réputation fût déjà toute parfaite comme la sienne; il faut avoir un peu de patience. J'espère, ma chère fille, que tout se passera désormais comme nous pouvons le souhaiter pour revoir notre enfant en bonne santé.

Vous avez été très bien reçue à la Garde; et enfin, à force de marcher et de vous éloigner, vous êtes à Grignan. Vous nous direz comment vous vous y trouvez, et comment cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa *machine* si belle et si délicate, dans un bon état, pendant qu'elle étoit si agitée: vous en faites une différence que votre *père* (*Descartes*) n'a point faite. Mais, ma fille, on meurt ici plus qu'à Philisbourg: le pauvre La Chaise[1] qui vous aimoit tant, qui avoit tant d'esprit, qui en avoit tant mis dans *la Vie de saint Louis*, est mort à la campagne d'une petite fièvre: M. du Bois en est très affligé. Madame de Longueval, ou le *chanoine*[2], est morte ou *mort* d'un étranglement à la gorge: elle haïssoit bien parfaitement notre Montataire[3]; je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets en l'autre monde; voyez comme la mort va, prenant partout ceux qu'il plaît à Dieu d'enlever de celui-ci.

Madame de Lavardin me fit hier cent amitiés pour vous, ainsi que madame d'Uxelles, et madame de Mouci, et mademoiselle de La Rochefoucauld, que nous avons reçue dans le corps des veuves: j'y mets aussi madame de La Fayette; mais comme elle n'étoit pas hier chez madame de Mouci, je la sépare: rien ne se peut comparer à l'estime parfaite de toutes ces personnes pour vous. Adieu, aimable et chère enfant; je parle souvent de vous avec plaisir, parce que c'est quasi toujours votre éloge. Nous sommes suspendus dans l'attention de Philisbourg et vos nouvelles: voilà les deux points de nos discours.

968.

A la même.

A Paris, mardi 26 octobre 1688.

Oh! quelle lettre, mon enfant, elle mérite bien que je sois revenue tout exprès pour la recevoir. Vous voilà donc à Grignan en bonne santé, et, quoique ce soit à cent mille lieues de moi, il faut que je m'en réjouisse; telle est notre destinée: peut-être que Dieu permettra que je vous retrouve

[1] MONSEIGNEUR fut nommé par les soldats *Louis-le-Hardi*, pendant le siége de Philisbourg (*Voyez* la Ballade de La Fontaine, tome Ier de ses *Œuvres mêlées*.)

[2] M. de Vauban écrivoit à M. de Louvois, le 23 octobre: « Il ne tient pas à MONSEIGNEUR qu'il n'aille » tous les jours à la tranchée; mais le canon y a été si » dangereux, que je me suis cru obligé de faire toutes » sortes de personnages pour l'en détourner. Je n'ai » osé vous mander que la seconde fois qu'il y a été » aux grandes attaques, un coup de canon donna si » près de lui, que M. de Beauvilliers, le marquis » d'Uxelles et moi, qui marchois devant lui, en » eûmes le *taintoin* un quart-d'heure, ce qui n'ar- » rive jamais que quand on se trouve dans le vent » du boulet. »

[1] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une vie de saint Louis fort estimée, et frère de M. de Saint-Martin, auteur de la traduction de don Quichotte.

[2] On connoissoit dans le monde madame de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sous le nom du chanoine; elle étoit sœur de la maréchale d'Estrées.

[3] Marie de Rabutin, marquise de Montataire, avoit eu de grands procès avec madame de Longueval.

bientôt, laissez-moi vivre dans cette espérance. Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnois, elle n'est point changée, comme disoit M. de Grignan; voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer. Elle vous adore; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrême : j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirois de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation; je la ferois travailler, lire de bonnes choses, mais point trop simples : je raisonnerois avec elle, je verrois de quoi elle est capable, et je lui parlerois avec amitié et avec confiance; jamais vous ne serez embarrassée de cette enfant, au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirois, et ne me ferois point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

J'aime fort que le chevalier vous dise du bien de moi; mon amour-propre est flatté de ne lui pas déplaire; s'il aime ma société, je ne cesse de me louer de la sienne : c'est un goût bien juste et bien naturel que de souhaiter son estime. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela étoit dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, et vous ne me cachez rien de la plus tendre et de la plus parfaite amitié qui fut jamais. Dieu vous en récompensera par celle de vos enfants, qui vous aimeront, non pas de la même manière, car peut-être qu'ils n'en seront point capables, mais au moins de tout leur pouvoir, et il faut s'en contenter. Vous me représentez le bâtiment de M. de Carcassonne comme un vrai corps sans ame, manquant d'esprits, et surtout du nerf de la guerre. Je pense que le coadjuteur n'en manque pas moins; hé, mon Dieu! que veulent-ils faire? mais je ne veux pas en dire davantage; il seroit à propos seulement que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée.

Le pauvre Jarzé est mort de sa blessure, à ce qu'on dit. Le siége de Philisbourg sera bientôt fini, et vous serez ravie que votre fils y ait été; c'est comme ce voyage de Candie. La marquise d'Uxelles est assez insensible à la joie d'une légère blessure que son fils a reçue; ils ne sont ni parents, ni amis; nous ne sommes pas assez heureuses ou assez malheureuses pour être de même. Cette marquise[1] a des soins de M. de La Garde, dont vous vous sentirez; elle a les lettres qu'on a écrites à l'ambassadeur de Venise, et qui sont admirables. Il a fait un temps horrible ces jours passés; mais comme il dérangeoit un peu les desseins du prince d'Orange, tout le monde en étoit ravi. Je ne crois pas que le chevalier fasse le voyage de Fontainebleau. Pour moi, si je fais un tour à Brévannes, afin de marcher un peu, ce ne sera qu'après le siége de Philisbourg, qui est plus long qu'on n'avoit pensé et qui m'occupe fort. Nous fûmes encore nous promener l'autre jour à Vincennes; cette solitude est aimable, car il n'y a qui que ce soit au monde. Jetez mes amitiés, mes compliments, mes embrassades, comme vous le jugerez à propos; je ne sais qui est avec vous, mais n'oubliez pas ma chère Pauline, préparez-la à m'aimer; je vous conjure de la baiser tout-à-l'heure pour l'amour de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation. Je ne saurois du tout m'accoutumer à ne plus trouver là-bas ma très aimable comtesse.

969.

A la même.

A Paris, vendredi 29 octobre 1688.

Nous attendons ce soir de vos nouvelles, et nous trouvons que nous sommes, vous et nous, tous les jours de la semaine occupés à nous écrire; nous nous reposons seulement le jour du Seigneur : toutes nos conversations sont de vous, et vous ne pouvez jamais être mieux louée que par ceux qui vous ont vue d'aussi près que nous, dans toutes les choses importantes que vous avez faites pour votre famille. Surtout le procès nous enchante; mais votre modestie arrête ma plume; pour nous dédommager, il faut dire, comme Voiture à M. le prince : *Si vous saviez avec combien peu de respect et de crainte de vous déplaire nous vous admirons ici à bride abattue, vous verriez que nous ne vous aimons pas*

[1] On a déjà observé que madame d'Uxelles étoit dans un commerce réglé de nouvelles avec M. de La Garde.

en aveugles : en sorte que vous ne perdez rien avec nous de toutes les bonnes qualités que Dieu vous a données. Nous vous prions de les inspirer à votre fille, vous ne sauriez rien faire de plus utile pour elle.

Il nous semble que si M. de Grignan doit faire quelque séjour à Avignon, vous ne feriez pas mal d'y aller avec lui, pour éviter les visites de votre arrivée, et pour ne point faire une double dépense: mais vous savez comme les conseils de loin sont téméraires : ainsi, ma très chère, tout ce que vous ferez sera assurément le mieux, M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas long-temps, je m'offre d'être son secrétaire.

Voilà des lettres de notre petit homme, du 22 octobre; vous devez beaucoup espérer du soin qu'on a de vous le conserver. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux volontaires a été punie[1] : il vaut mieux être sage. Ecrivez à M. Courtin; son fils est mort, et par les nôtres, qui lui ont donné les coups mortels, le croyant, la nuit, un des ennemis. Adieu, ma très chère et trop aimable : j'étois hier chez madame de La Fayette; madame la princesse y vint : on avoit conté auparavant qu'un courtisan avoit dit au roi : « Sire, vous prenez des » loups comme MONSEIGNEUR, et il prend les villes » comme votre Majesté. » Quand nous n'aurons plus Philisbourg sur les épaules, nous vous dirons des bagatelles : mais jamais je ne pourrai vous dire à quel point vous m'êtes chère. J'embrasse tous mes chers Grignan. Je trouve Pauline bien avancée d'avoir lu les *Métamorphoses* ; on ne revient point de là à *la Guide des pécheurs* : donnez, donnez-lui hardiment *les Essais de morale*. On voit à ses réponses qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez cela avec beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle que vous tournerez comme vous voudrez. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouïe souvent parler à votre fils, de la manière dont vous me la représentez, elle en profitera à vue-d'œil, et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu et selon le monde.

[1] MM. de Bouligneux et d'Amauzé furent envoyés au Fort Louis, pour s'être trouvés à l'attaque de l'ouvrage à cornes, malgré l'ordre de MONSEIGNEUR que les volontaires n'iroient qu'avec le régiment où ils sont incorporés.

970.

A la même.

A Paris, le jour de la Toussaint 1688.

Il y a long-temps que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches : Corbinelli en seroit ravi; moi, je les souffrirai, parceque je ne suis pas dans ma gaieté ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrois pas m'éloigner un moment des nouvelles, c'est ce qui fait, ma chère enfant, que je vous plains à l'excès d'être si long-temps à la merci de votre imagination, qui est la plus cruelle et la plus dévorante compagnie que vous puissiez avoir. M. de Vauban a mandé au roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête. On voulait croire que la place[1] seroit à nous aujourd'hui, et pour surprendre, et pour faire honneur au jour de la naissance de M. le dauphin[2]. Voilà des lettres de votre enfant, il revient de descendre la tranchée : MONSEIGNEUR y est tous les jours : le marquis est gaillard, il écrit joliment à *Martillac*, j'ai envie qu'elle soit auprès de vous. Je plains infiniment le chevalier, la goutte le chicane, tantôt à une main, tantôt à l'autre, et souvent des douleurs et d'assez méchantes nuits : je voudrois bien pouvoir adoucir ses maux; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux, qu'on ne fait, en vérité, qu'une pauvre représentation. Nous mangeons ensemble dans cette petite chambre : je suis destinée pour cette pauvre cellule : le café est tout-à-fait disgracié; le chevalier croit qu'il l'échauffe, et qu'il met son sang en mouvement; et moi en même temps, bête de compagnie, comme vous me connoissez, je n'en prends plus! le riz prend la place : je me garde le café pour cet hiver. Vous ne parlez point de votre santé : ah! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan! que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a

[1] Philisbourg capitula dès le 29 octobre; la garnison en sortit le 1er novembre.

[2] Né le 1er novembre 1661.

été désobligeante et incivile! ce n'étoit pas ainsi qu'il falloit vous recevoir! Je vous avoue que je tremble pour votre santé; la mienne est tout-à-fait remise, je dors mieux, ma langue n'est plus une méchante langue, elle est toute rendue à son naturel. Il y a des temps, et des jours, et des nuits difficiles à passer; et puis, sans pouvoir jamais être consolée ni récompensée de ce qu'on a perdu, on se retrouve enfin dans son premier état, par la bonté du tempérament : c'est ce que je sens présentement, comme si j'étois une jeune personne. J'ai en perspective de vous aller voir, et cette pensée me fait subsister. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre assemblée; vous serez donc, comme je le souhaitois, hors de l'air de Grignan; je vous proposois sans chagrin d'aller à la Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille! eh, bon Dieu! comment pourroient-ils ne vous pas aimer? quand ils feront réflexion à ce que vous êtes pour leur maison, à la manière dont vous vous y êtes transmise, et livrée, et abymée, et à tout ce que vous y avez fait de considérable; je prends à témoin M. de La Garde; joignez à cela qu'ils sont fort honnêtes gens, et que si l'on a quelquefois des humeurs et des chagrins, il faut que le moment d'après ils avouent que, par votre conduite et vos actions, vous avez acquis un droit sur tout ce nom. Je vois que le bâtiment du coadjuteur ira bien, il a du courage; mais celui du Carcassonne vous tourmentera tout l'été, c'est une chose cruelle. Voici un abord un peu violent, c'est un bonjour et des compliments sur Avignon; il faut que cela se passe. C'est un bonheur au moins de ne point voir de visages nouveaux.

L'abbé Bigorre est vraiment le meilleur ami et le plus aimable hôte qu'on puisse souhaiter, le chevalier s'en accommode fort bien. Mademoiselle de Méri trouve ici de la société; mais sa chambre[1] nous fait mourir. Que faites vous de Pauline? pourquoi ne la mèneriez-vous pas avec vous? Je l'ai dépeinte à madame de La Fayette, elle ne croit pas que vous puissiez ne point vous y attacher : elle vous conseille d'observer la pente de son esprit, et de la conduire selon vos lumières : elle approuve extrêmement que vous causiez souvent avec elle, qu'elle travaille, qu'elle lise, qu'elle vous écoute, et qu'elle exerce son esprit et sa mémoire.

Madame de Lavardin est bien aise que ce pauvre Jarzé soit hors de danger; sa mère et sa femme sont ici, à demi consolées de ce qu'il ne vivra plus que dans son château avec elles, et avec ses amis en province et à Paris. Je ne crois pas qu'on fasse aucun siége après Philisbourg : en vérité, c'est assez, comme vous dites, avant dix-sept ans[1]. Sanzei est à la guerre tout comme les autres. Adieu, ma très aimable, ah! ne croyez pas que nous puissions cesser de vous regretter, ni jamais nous accoutumer à ne vous voir plus briller dans cette maison.

[1] Mademoiselle de Méri étoit venue occuper la chambre de madame de Grignan.

971.

A la même.

A Paris, jour de la Toussaint 1688, à neuf heures du soir.

Philisbourg est pris, ma chère enfant, *votre fils se porte bien*. Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris*. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de MONSEIGNEUR est arrivé à Fontainebleau pendant que le père Gaillard prêchoit; on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis disoit vrai, quand il assuroit que le gouverneur faisoit faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siége, jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est une date admirable, c'est la première campagne de M. le dauphin : ne seriez-vous pas au dés-

[1] Le marquis de Grignan étoit né en novembre 1671.

espoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus! Ah! mon Dieu, ne parlons point de cela, tout est à souhait. C'est vous, mon cher comte, qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir; j'en fais mon compliment à notre coadjuteur, voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très belle; mais dormez sur notre parole : si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant : nous en sommes transportés, et je vous embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

972.

A la même.

A Paris, mercredi 3 novembre 1688.

Votre cœur doit être bien à son aise; vous ne recevrez plus de lettres qui ne vous assurent de la santé de votre cher enfant. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et les justes frayeurs d'un péril qui est passé : songez au plaisir qu'aura votre fils de bien faire sa cour, et d'avoir été à la première occasion où MONSEIGNEUR a commencé le personnage de conquérant : vous voyez mieux que moi tous les agréments de cette date. Il faut espérer que M. le chevalier sera en état d'aller à la cour; c'est un de vos malheurs que le dérangement de sa santé. Cette souris de douleur qui lui court à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, et l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyoit hier; cela est pitoyable; mais comme il n'y a rien de violent, s'il peut enfin aller à Versailles, c'est de lui, ma très chère, que vous recevrez de bons et de véritables services, soutenu de la présence du marquis, qui est un petit homme considérable, et qui a fait son devoir aussi bien que pas un dans cette campagne. Il est froid, il est hardi, il est appliqué, il s'amusa l'autre jour à pointer deux pièces de canon, comme s'il eût tiré au blanc à Livry.

A propos de Livry, pour vous faire voir qu'on est blessé par-tout, M. de Méli tira il y a quelques jours, comme il a accoutumé, dans notre forêt; son fusil lui creva dans la main, et la lui maltraita de manière qu'il a fallu lui couper le bras fort près du coude, tout comme à Jarzé : il est ici près chez madame Sanguin. J'ai cru qu'en faveur de Livry il falloit vous conter cette histoire. Celle du père Gaillard est plus agréable : il prêchoit le jour de la Toussaint; M. de Louvois vint apprendre que Philisbourg étoit pris; le roi fit signe, le père Gaillard se tut; et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant sur la fin Philisbourg, MONSEIGNEUR, le bonheur du roi, et les graces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleuroit. Le roi et la cour l'ont loué et admiré; il a reçu mille compliments; enfin, l'humilité d'un jésuite a dû être pleinement contente. Je goûte fort la réponse de M. de Vendôme pour M. d'Aix[1]; puisque ce gouverneur le veut bien, celui qui tient sa place doit le vouloir aussi. Madame de La Fayette me disoit encore avant-hier qu'elle fut charmée de la manière noble et indifférente dont M. de Grignan traita ce chapitre chez elle : vous voyez qu'il prenoit le bon parti, et que même il donna l'affaire à démêler à M. d'Aix lui-même. Cette manière fort adroite fait qu'il ne doit pas présentement avoir l'ombre d'un chagrin. Vous me direz un peu des nouvelles de votre assemblée.

Vos Suzes me verront ici; ils aiment comme vous madame de Lavardin. Le comte de Gramont veut à toute force M. de Gordes, M. de Langres[2] fait sur cela un fort bon personnage; il leur a livré son neveu : « Tenez, Monsieur, le voilà, faites-le » assez sage pour comprendre qu'il sera trop heu- » reux d'épouser mademoiselle votre fille; je ne » demande pas mieux, j'aime mon nom et ma mai- » son, travaillez. » Sur cela, le comte et sa femme vont causer avec ce garçon qui est à Chaillot dans une petite maison de M. Vivonne; ils s'entretiennent avec lui; mais ce garçon a souveraine-

[1] Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix.
[2] Louis-Marie Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres.

ment deux choses, une grande *défiance*, et une grande *incertitude*; de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment. Ils continuent pourtant leur entreprise; mais ils n'en viendront à bout que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent et de fixer le mercure. Il n'est pas si difficile d'arrêter la pauvre madame S... Ah! que je la plains à l'âge qu'elle a, avec dix enfans, d'être encore tourmentée des passions! c'est sa destinée. Adieu, ma très-chère bonne; voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres: si celle-ci vous ennuie, j'en suis fâchée, car je l'ai écrite de bon cœur, et *currente calamo*.

---

973. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 3 novembre 1688.

J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étois fait une suspension de toutes choses, à tel point que j'étois comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de La Souche, je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étois si attentive? c'est que ce petit marmot de Grignan y étoit. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence, et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles dont on ne sauroit être trop proche; et qu'enfin quinze jours durant, elle tourne le dos et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils, et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraie moi-même en vous écrivant ceci, et je suis assurée qu'aimant cette comtesse comme vous l'aimez (car vous savez bien que vous l'aimez), vous serez touché de son état. Il est vrai que Dieu la console de ses peines, par le bonheur de savoir présentement son fils en bonne santé. Elle sera six jours plus long-temps en peine que nous: et voilà les peines de l'éloignement. Voilà donc cette bonne place prise. MONSEIGNEUR y a fait des merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité; jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses, et écrivant des lettres au roi qui faisoient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne: voilà tout le Palatinat, et quasi tout le Rhin à nous: voilà de bons quartiers d'hiver: voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué: mais le vent est si bon catholique, que jusques ici il n'a pu se mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg est avec lui. C'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous. Les affaires de Rome vont toujours mal.

Mais qu'est-ce que j'ai ouï parler de deux mille fr. de pension à M. de Bussy, et assurance d'une place qui lui conviendra? Pour moi, je comprends que cela s'adresse à monsieur votre fils, et, en attendant que j'aie démêlé ce bruit, je vous en fais mes compliments, mon cher cousin, et à vous, ma nièce, et je me réjouis de ce commencement. Il n'avoit pas suivi MONSEIGNEUR; ce bien lui est venu lorsqu'il y pensoit le moins.

Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil. Je crois que vous savez que pour ôter toute inquiétude à madame de Montataire, le *chanoine* (*madame de Longueval*) a pris la peine de se laisser mourir: vraiment cela est d'une honnêteté dont je ne la croyois pas capable, car elle m'avoit assuré, il n'y a pas long-temps, qu'elle savoit bien qu'elle ne gagneroit jamais rien contre la Montataire, mais qu'elle aimoit mieux se tourmenter à l'excès que de la laisser en repos. Je souhaite qu'elle n'ait pas porté ce sentiment-là en l'autre monde.

Vous savez les nouvelles des morts et des blessés de Philisbourg: mais je vous apprends les morts toutes simples de mesdames de Mesmes[1] et de Château-Gontier[2], et puis nous irons après les autres; j'y pense toujours, mon ami.

[1] Marguerite Bertrand de la Bazinière, femme de Jean-Jacques de Mesmes, président à Mortier au parlement de Paris, étoit morte à la campagne à la fin du mois de septembre précédent. Elle avoit eu huit cent mille francs de dot en mariage.

[2] Louise-Girard, femme de Nicolas-Louis de Bail-

974.**

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1688.

Je savois si bien votre occupation à Philisbourg, Madame, que je ne vous ai point écrit depuis l'ouverture de la tranchée. Je comprends bien vos craintes pour le marmot de Grignan, et votre douleur pour l'absence de sa mère. M. d'Autun m'a dit que vous lui aviez écrit depuis quelques jours, et qu'il n'avoit pas trouvé dans votre lettre cette gaieté qui les rend d'ordinaire si agréables. Je lui dis que vos alarmes pour le petit de Grignan, et votre chagrin pour le départ de la belle comtesse, ne vous laissoient tout au plus que de la raison, mais une raison sans graces et sans ornements, et qui ressemhloit à ces beautés malades en qui l'on reconnoissoit encore quelques beaux traits. Je suis entré dans tous les chagrins et dans toutes les inquiétudes qu'a eus la belle Provençale sur votre sujet, et sur celui de son fils; mais enfin la voilà délivrée d'une partie de ses maux: avec un peu de patience, elle sortira de l'autre. J'ai bonne opinion du roi d'Angleterre, il est au moins aussi brave que le prince d'Orange; jusqu'ici il n'a pas été aussi malheureux que lui.

Au reste, ma chère cousine, la fortune s'est un peu raccommodée avec moi, ou pour parler plus chrétiennement, Dieu a touché le cœur du roi sur mon sujet. Je lui écrivis il y a six semaines, et le bon succès qu'a eu cette lettre mérite bien que je vous en envoie la copie. Il dit au duc de Noailles qui la lui présenta au sortir de son prie-Dieu. — Gardez-la moi pour ce soir. — Vous jugez bien, ma chère cousine, où il la lut. Mais enfin quatre jours après, il donna deux mille francs de pension au marquis de Bussy, avec promesse de la première place vacante qui lui conviendroit, et il donna à l'abbé de Bussy un prieuré de deux mille livres de rente.

leul, marquis de Château-Gontier, mourut le 17 septembre 1688, à l'âge de vingt-huit ans.

Madame de Longueval, comme vous dites, vient de délivrer madame de Montataire de beaucoup de peines, car madame de Bussy, qui est son héritière, ne fatiguera pas sa fille par la chicane. Nous savons tous les morts et tous les blessés de Philisbourg, mais nous ne savions pas celles de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier. Je ne m'en soucie non plus qu'elles ne se soucieroient de la mienne si elles m'avoient survécu. Je sais bien que nous irons après elles, ma chère cousine, j'y songe comme vous, mais je n'en suis pas plus triste.

975.***

De madame DE SÉVIGNÉ *à mademoiselle* DE SCUDÉRI.

Mardi. . . . . 1688.

Que voulez-vous dire de rare mérite, Mademoiselle? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre? j'en suis si persuadée, que si j'étois véritablement endormie, tous mes songes ne seroient que sur ce point. Mais croyez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très-souvent à vous comme il y faut penser: tout mon crime, c'est de ne point témoigner des sentiments si justes et si bien fondés; mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière comme dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle; elles ne sauroient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le contraire d'une hypocrite d'amitié: pourrait-on dire qu'on est une hypocrite d'oubli?

Je vous rends mille graces de vos livres; j'en avois ouï parler, je les souhaitois, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *conversations* et de cette morale ne finira jamais; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr; je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le-moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnoîtriez bien certainement.....

(*Le reste manque.*)

976.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1688.

Je pris hier une petite médecine à la mode de mes Capucins; c'étoit pour purger ma santé : elle ne fit aussi que balayer grossièrement, c'est leur fantaisie : je m'en porte en perfection. J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur. Ah! ma chère enfant, que tout cela est doux et aimable! que j'ai soupiré tristement de ne plus recevoir ces marques si naturelles de votre amitié! et ce café que vous prenez; et cette toilette qui arrive, et votre compagnie du matin, qui vous cherche et qui vous suit, et contre laquelle mon rideau me sert de cloison. En vérité, ma fille, on perd infiniment quand on vous perd : jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites; je vous le dis toujours, vous gâtez le métier; tout est plat, tout est insipide, quand on en a goûté. M. de La Garde m'en avoit parlé autrefois de cette manière, et j'avois cru, dans quelques occasions, que vous me cachiez cruellement tous ces trésors : mais, ma chère enfant, vous me les avez découverts; je connois votre cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour moi; c'est un bonheur dont vous voulez me consoler dans la fin de ma vie, et qui n'est traversé que par votre absence; mais, ma belle, ce fonds ne se dissipe point, et l'absence finira.

M. le chevalier m'étoit venu voir: il s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied; c'est un grand chagrin pour lui, et un grand malheur pour vous : à quoi ne vous seroit-il point bon à Versailles, et pour votre fils, et pour vos affaires? Il ne faut point s'arrêter sur cet endroit, Dieu le veut; sans cette pensée, que feroit-on? Mademoiselle de Méri voulut venir me garder; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir. Voilà comme notre pauvre hôtel est quelquefois un hôpital. L'abbé Bigorre est, en vérité, la consolation de tous les appartements : j'ai voulu vous dire tout ceci, en attendant vos lettres.

A cinq heures du soir.

Il fait un temps épouvantable. Vos lettres ne sont pas venues. Je suis dans la chambre du chevalier, je le garde, moi indigne : il est au lit; il vous écrira pourtant, car son mal est au genou : il croit à tout moment en être quitte. Nous causions tantôt de votre fils, nous l'attendrons ici. Il ne lui paroît pas que le marquis doive aller en Provence, ce seroit une dépense assez inutile : il vaut mieux qu'il profite cet hiver de sa belle campagne. Nous trouvions aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos coffres, et inutile au marquis; car il n'est guère question de gouverner à la cour, et encore moins à l'armée. C'est demain, ma chère enfant, que votre cœur sera épanoui, que vous apprendrez *que Philisbourg est pris, et que votre fils se porte bien.* On ne doute point ici que Manheim ne se soit point rendu sans se faire prier ni brûler par nos bombes. Dormez donc en repos, et commencez, le plus tôt que vous pourrez, à mettre en usage toutes vos bonnes intentions.

On dit que le prince d'Orange est embarqué, et qu'on a entendu tirer plusieurs coups de canon : mais il y a si long-temps qu'on dit la même chose, que je ne vous le donne pas encore pour assuré. Adieu, ma très chère et très aimable : plus on voit les sentiments de certaines gens, plus on est charmé des vôtres. Je ne parle pas de Bretagne; j'en suis contente : mais je vous conterai quelque jour une bagatelle d'ingratitude, que j'ai contée au chevalier, et à laquelle je ne penserai plus, puisque je l'ai dite. Madame de Castries sort d'ici, elle vous fait cent mille compliments sur l'heureux succès de Philisbourg; et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

977.*

A la même.

A Paris, lundi 8 novembre 1688.

C'est aujourd'hui que vous partez ma très chère Comtesse, nous vous suivons pas à pas. Voilà un fort

beau temps ; la Durance ne doit pas être si terrible qu'elle l'est quelquefois. Il est vrai que c'est comme par dépit que vous vous éloignez toujours de nous ; à la fin, vous vous trouverez sur le bord de la mer. Dieu veut qu'il y ait dans la vie des temps difficiles à passer ; il faut tâcher de réparer, par la soumission à ses volontés, la sensibilité trop grande que l'on a pour ce qui n'est point lui. On ne sauroit être plus coupable que je le suis à cet égard.

M. le chevalier est bien mieux. Ce qui est cruel, c'est que le temps qui lui est bon, est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angleterre; et ces jours passés il crioit et souffroit beaucoup, quand le vent et la tempête dissipoient la flotte du prince d'Orange; il se trouve malheureux de ne pouvoir accorder l'intérêt de sa santé avec le bien de l'Europe; car la joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme [1] est une Tullie. Ah! qu'elle passeroit bravement sur le corps de son père! Elle a donné procuration à son mari, pour prendre possession du royaume d'Angleterre, dont elle dit qu'elle est héritière; et si son mari est tué, car son imagination n'est point délicate, c'est M. de Schomberg [2] qu'elle charge d'en prendre possession pour elle. Que dites-vous de ce héros qui gâte si cruellement la fin d'une si belle vie? Il a vu couler à fond devant lui l'Amiral qu'il devoit monter; et comme le prince et lui alloient les derniers, suivant la flotte qui étoit à la voile par un temps admirable, quand ils virent tout d'un coup la tempête effroyable; ils retournèrent au port, le prince avec son asthme et fort incommodé, et M. de Schomberg avec bien du chagrin. Il n'est rentré avec eux que vingt-six vaisseaux; tout le reste est dissipé vers la Norwège, vers Boulogne. M. d'Aumont a envoyé un courrier au roi, lui dire qu'on avoit vu des vaisseaux à la merci des vents, et quelques marques de débris et de naufrage. Il y a eu une flûte périe devant les yeux du prince d'Orange, sur laquelle étoient neuf cents hommes. Enfin, la main de Dieu s'est visiblement appesantie sur cette flotte : il pourra en revenir beaucoup, mais de long-temps ils seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été grande, et dans le moment qu'on l'espéroit le moins; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup de la Providence. Je ne devrois point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines : mais comme nous le sommes aussi, et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume. Voulez-vous encore un petit mot des blessures qui arrivent ailleurs qu'au siége de Philisbourg? c'est le chevalier de Longueville. La ville étoit prise; MONSEIGNEUR venoit voir passer la garnison : ce petit chevalier monta sur le revers de la tranchée, pour regarder je ne sais quoi : un soldat, croyant tirer une bécassine, tire ce petit garçon qui en meurt le lendemain : voilà une mort aussi bizarre que sa naissance. Je vous ai mandé que Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis long-temps, le fusil lui creva dans la main, et qu'on a été obligé de lui couper, le bras comme à Jarzé : il en est mort enfin ici près chez madame Sanguin. Voilà une nouvelle pour le marquis, malgré le peu d'intérêt qu'il prend aujourd'hui à notre pauvre Livry : j'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez, flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne plus l'avoir. M. de La Bazinière est mort de la gangrène à la jambe, mais comme un Mars; il a bientôt suivi sa fille, dont il se plaignoit encore depuis qu'elle fut morte.

Je souhaite fort d'apprendre comment vous vous trouvez de vous être encore éloignée de moi. Vous ne devez pas regretter Grignan dans l'état où vous l'avez laissé. J'ai foi à l'envie qu'a le coadjuteur d'achever son bâtiment; mais j'en ai encore plus à la longueur infinie de celui de M. de Carcassonne : vous souffrez tout cela avec une patience admirable; on parleroit un an sur ce chapitre. J'ai écrit à M. de La Garde pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change : on ne sort point de vos mains,

[1] Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. Tullie, fille de Servius Tullius, roi des Romains, et femme de Tarquin, fit passer son chariot sur le corps tout sanglant de son père, qui venoit d'être assassiné.

[2] Frédéric-Armand, comte de Schomberg, maréchal de France, eut permission de se retirer du service du roi en 1685. Ce fut à cause de la religion protestante dont il faisoit profession. Il fut ministre d'état, et généralissime des armées de l'électeur de Brandebourg, et passa en Angleterre en 1688, avec le prince d'Orange.

ni de celles de Pauline, pour laquelle il me paroît avoir une véritable inclination. Je vous ai mandé que le café est tout-à-fait mal à notre cour ; mais, par la même raison, il pourra revenir en grace : pour moi, qui suis bête de compagnie, vous voyez bien que je n'y songe plus ; j'aurois cependant tort de m'en plaindre, jamais il ne m'en a donné aucun sujet. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est très bonne ; ne me plaignez que de n'avoir point ma chère fille, qui me fait une si aimable et si charmante occupation, et sans laquelle ma vie est toute creuse. Faites un compliment pour moi à M. d'Aix, afin de voir comme il se souviendra de moi. Je crois que M. de Vendôme ayant réglé l'affaire vous ne devez plus rien disputer ; il faut vivre en paix, et jouir de sa bonne et vive conversation : toute autre conduite est pour le divertissement des Provençaux, et ne vous est bonne, ni à la cour, ni dans la province. Madame de La Fayette trouve que M. de Grignan faisoit fort bien de traiter cette affaire avec la noble indifférence, qui lui parut chez elle ; cela fait qu'il n'a rien perdu. Elle le conjure, et M. d'Aix aussi, et vous, ma belle, de vivre en ce pays-là, en gens de la cour qui se sont vus, et qui se reverront à Versailles. Bien des amitiés à ce cher comte et à notre coadjuteur ; et si vous voulez embrasser Pauline pour moi, vous lui ferez un grand plaisir ; car je suis assurée qu'elle vous adore ; c'est la manière de vous aimer.

978.

A la même.

A Paris, mercredi 10 novembre 1688.

Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye (*de Livry*) me vont droit au cœur : il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu, est une branche de l'amitié que vous avez pour moi. Il est vrai que le chevalier nous fit un grand affront pour la dernière fois : malgré tout ce qu'il avoit signé sur ce joli séjour, il n'y avoit entre eux qu'une apparence d'honnêteté ; car dans le fond, il ne l'aimoit point ; et le serein de son côté ne le ménageoit guère : ainsi nous avions toujours ce sujet de le quereller ; mais, hélas ! ma chère enfant, cela n'est que trop fini pour jamais !

Je crois que la santé du chevalier lui permettra d'aller à Versailles ; ce sera un grand bonheur pour vous, et pour votre enfant, qui doit bientôt y revenir. Dormez donc, ma fille, car vous ne devez plus vous inquiéter : tout est à souhait, et pour la sûreté, et pour la réputation naissante du marquis. Le chevalier vous aura fait part de tout le bien que M. de Montégut [1] lui en mande. Voilà ce que vous desiriez : il est, avant dix-sept ans, un vieux mousquetaire, un volontaire qui a vu un fort beau siége, et un capitaine de Chevau-Légers : mais je trouve plaisant que c'est vous qui avez fait cette compagnie : sans vous, elle eût été épouvantable : vous êtes donc bonne à toutes sortes de choses, vous ne vous renfermez pas dans la parfaite capacité d'un procès.

Le pauvre Saint-Aubin est dans un desséchement qui le menace d'une fin prochaine ; je fus hier chez lui, une partie du jour, avec mademoiselle de Grignan ; et je m'en vais, après-dîner, à Brevannes, faire la Saint-Martin : il fait le plus beau temps du monde : madame de Coulanges m'y souhaite, il y a six semaines ; mais j'avois Philisbourg à prendre. J'y serai présentement quelques jours ; j'y recevrai vos lettres, et vous écrirai : je marcherai un peu, c'est en faisant de l'exercice que je reposerai mon corps et mon esprit de tout ce que j'ai souffert, et pour vous, et pour votre enfant. Je me porte parfaitement bien ; je me suis purgée, et le lendemain je donnai encore une dernière façon pour vous plaire. Je voudrois être assurée que vous fussiez aussi bien que moi, et que l'air de Provence ne vous dévorât point. Mandez-moi sincèrement votre état, et si, avec tant d'inquiétude et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort amaigrie. Madame de La Fayette vous prie d'aimer Pauline ; elle voit fort bien, dit-elle, que cette enfant est jolie, et veut comme madame de Lavardin, que vous ne refusiez point un bon parti ; elles vous embrassent toutes deux. Le marquis de Jarzé se porte bien, je le condamne à quitter la guerre, et à vivre doucement chez lui : qu'est-ce qu'un homme avec un bras gauche, qui tient la bride du cheval, sans avoir

[1] Capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le chevalier de Grignan.

rien de l'autre côté pour se défendre ? Je ne réponds point à tout ce que vous me dites sur l'écriture : pensez-vous que je prenne moins de plaisir que vous à notre conversation ? Je me repose des autres lettres, quand je vous écris. Je conjure M. de Grignan d'être toujours dans les bons sentiments où il est ; et M. le coadjuteur d'achever son bâtiment ; il me disoit ici que rien n'étoit d'un meilleur air pour la maison, que de bâtir pendant le procès : je n'en convenois pas; mais ce qui seroit sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y auroit à ne pas achever ce qui est commencé.

979.

A la même.

A Brevannes, jeudi au soir 11 novembre 1688.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère belle; voilà le vrai temps de commencer la campagne ; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. Je ne me repens pas d'être demeurée si long-temps à Paris, j'avois Philisbourg à prendre, et à tirer notre enfant de ce siége ; c'étoit assez d'affaires. Comme je n'ai plus aujourd'hui qu'à remercier Dieu et de sa santé et de votre repos, je viens faire mes actions de graces dans ce joli pays, j'y passerai quelques jours. Je crois que je portois malheur au chevalier, à force de lui souhaiter une bonne santé ; car dès que j'ai eu le dos tourné, il a eu la force d'aller dîner chez l'abbé Têtu ; j'en ai une véritable joie : je sais combien il souhaite d'aller à Versailles, et en voilà le chemin. Madame de Coulanges est encore plus aimable ici qu'à Paris ; c'est une vraie femme de campagne : je ne sais où elle a pris ce goût ; il paroît naturel en elle : *Fais ce que tu voudras* est la devise d'ici ; et il se trouve qu'on veut se promener beaucoup; car il fait fort beau : on lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère ; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon.

J'attends demain une de vos lettres ; ce n'est pas encore celle que je desire par-dessus les autres, qui est la réponse à la prise de Philisbourg ; je souhaite de voir votre cœur dilaté, et dans une paix dont il a été éloigné depuis deux mois. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc, ma chère Comtesse ; que tout cet extrême éloignement renouvelle la séparation ! Si vous aviez été tantôt romanesquement derrière une palissade, votre modestie auroit été bien embarrassée de tout ce que madame de Coulanges et moi nous disions de vous ; car je n'en saurois faire les honneurs. Adieu, ma très chère et très aimable : c'est une chose bien douloureuse que d'être si loin de sa chère fille. Je m'en vais acheter ce livre de M. Le Tourneux[1] *des Règles de la vie chrétienne*, il fait un grand bruit ; j'y trouverai peut-être la grace d'être plus soumise que je ne le suis aux ordres de la Providence.

Madame DE COULANGES.

Madame de Sévigné est une marâtre, Madame : elle n'a point été jusqu'à Philisbourg avec monsieur votre fils ; elle s'est contentée de coucher à la poste pour se trouver à l'arrivée des courriers. Je suis ravie de la véritable distinction qu'a eue ce joli *maillot*[2] que j'ai vu à Grignan : il s'en porte à merveille, et j'en ai une joie qui n'est pas tout-à-fait sur votre compte ; car j'aime et estime les bonnes et solides qualités. M. de Montgivraut m'a mandé qu'il vous avoit trouvée belle comme le jour ; j'ai peur que vous ne soyez pas si sensible à ce que je vous dis là, qu'à la gloire de M. votre fils ; cela est quelquefois bien joli d'être mère, mais ce n'est qu'à la fin des siéges. N'oubliez point que je vous honore beaucoup, Madame, je vous en supplie.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Voilà une jolie femme qui ne se peut taire de ce *maillot*, ni de sa mère : mais c'est une mode que de vous louer. Adieu, ma très chère.

Madame DE COULANGES *à M. le comte* DE GRIGNAN.

Ne prendriez-vous point aussi, Monsieur, quel-

[1] Ouvrage posthume de M. Le Tourneux, qui parut en 1688 ; il a été réimprimé plusieurs fois.

[2] Madame de Coulanges qui n'avoit vu le marquis de Grignan qu'enfant, l'appelle encore le *maillot*.

que intérêt à M. le marquis de Grignan? En cas que cela soit ainsi, permettez-moi de vous dire la joie que j'ai de son bonheur et de sa gloire : il n'y auroit pas moyen de se réjouir de l'un sans l'autre.

980.

A la même.

A Brevannes, lundi 15 novembre 1688.

Je commence cette lettre à Brevannes, et je la finirai à Paris, où je vais dîner avec madame de Coulanges. Elle va voir madame de Bagnols; et moi, ma chère bonne, le pauvre Saint-Aubin, qui est dans un desséchement dont il ne reviendra pas. Nous retournerons ce soir encore pour trois ou quatre jours; et cela s'appellera enterrer la synagogue, avec le premier président de la cour des aides (*Le Camus*), qui a une belle maison ici près, comme nous faisions autrefois à Livry. Je verrai M. le chevalier de Grignan, j'apprendrai de lui toutes sortes de nouvelles; il me donnera de vos lettres, nous n'en cûmes point jeudi; et, après avoir su comment il se porte, je reviendrai finir cette petite campagne. Je compte, ma chère fille, que vous êtes à Lambesc[1] depuis jeudi, jour de Saint-Martin : vendredi M. de Grignan aura fait sa harangue, je vous la demande; M. d'Aix[2] aura pris son fauteuil. Je me trouve toujours avec vous, en quelque lieu que je sois; mais parce que je ne suis pas philosophe, comme Descartes, je ne laisse pas de sentir que tout se passe dans mon imagination, et que vous êtes absente. Ne seriez-vous point de cet avis, quoique disciple de ce grand homme?

[1] A cause de l'assemblée des états qui s'y tenoit.

[2] Les archevêques d'Aix étoient premiers procureurs-nés du pays de Provence, et en cette qualité ils présidoient à l'assemblée des états, à moins que l'archevêque d'Aix ne fût en même temps cardinal, comme l'étoit M. de Grimaldi avant M. de Cosnac. Il est aisé de sentir qu'alors c'étoit à cause du cérémonial, et que ce fut pour cela que M. de Marseille et M. le coadjuteur présidèrent successivement à cette assemblée.

A Paris, à cinq heures du soir.

Je ne suis point retournée à Brevannes avec madame de Coulanges, ma chère Comtesse; parce que j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Voilà donc les miens finis pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir, tout autant qu'on peut l'être, au faubourg Saint-Jacques. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étois tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre, que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un désir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements; mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, tout au moins, quand on n'a pas été assez heureuse pour y vivre.

Je suis revenue ici, j'ai fait mes excuses à madame de Coulanges, qui ne pouvoit les avaler. M. le chevalier partit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la prise de Philisbourg : mais, ma très chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim, où notre enfant a couru beaucoup plus de risque; et soyez parfaitement aise qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà : vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. MONSEIGNEUR a fait mention au roi de cette contusion; et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles : je suis persuadée qu'il reviendra ce soir pour vous écrire, et vous mander comme il aura fait sa cour; et, après tout, s'il ne revenoit pas ce soir, ne soyez pas inquiète de votre enfant; car vous voyez clairement qu'il se porte très bien, et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qui lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très chère, remercie Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher comte : vous en avez sujet l'un et l'autre. Madame de Montche-

vreuil qui a perdu son fils, et madame de Nesle, qui perdra son mari, doivent bien vous porter envie. Voilà l'abbé Bigorre qui dit que le marquis de Nesle est mort : il vous fait ses compliments, aussi bien que Corbinelli, sur la contusion de votre enfant : la circonstance d'être à la cuisse est bien considérable. Adieu, mon aimable bonne, me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de campagne, où le beau temps et l'exercice me faisoient beaucoup de bien ; mais Dieu n'a pas voulu que j'aie eu plus long-temps ce léger plaisir.

981.

A la même.

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. Madame de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez madame de La Fayette : elle vouloit s'en réjouir avec moi; madame de La Fayette m'avoit priée de la même chose; elle me dit d'abord gaiement : « Hé bien, qu'est-ce que madame de Grignan » trouvera à épiloguer là-dessus? Dites-lui qu'elle » doit être ravie; que ce seroit une chose à achet» ter, si elle étoit à prix; et qu'en un mot elle » est trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de madame de Lavardin, et tous les compliments de madame de Coulanges, de la duchesse du Lude, des *divines* [1], de la duchesse de Villeroi et du père Morel [2], que je vis ensuite, parceque j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints desirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'extrême-onction, et ce fut une douleur pour lui ; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au-delà de tout ce qu'on voit : aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le père Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs, ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter, et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans aucune mauvaise odeur; point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours, point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place [1] où est morte madame de Longueville. Je contai tout cela à Tréville, qui étoit chez madame de La Fayette; il me répondit : *Voilà comme l'on meurt dans ce quartier-là.* Duchêne ne croit point que cela finisse sitôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis : mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit. Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces petits ruisseaux qui étoient devenus rivières; faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise où il n'y a plus de remède, dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de La Vergne [2], et à moi, si vous voulez; mais

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outre laise.

[2] Célèbre directeur de l'Oratoire.

[1] Dans une maison contiguë aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, qui avoit été occupée par madame de Longueville, où elle fit une mort très-chrétienne, le 15 avril 1676, après une pénitence de vingt-sept ans.

[2] M. l'abbé de La Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par sa piété que par sa naissance et par les talents de son esprit, fut entraîné dans sa

enfin, promettez-moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'étoit-ce pas Pauline qui étoit avec vous dans cette litière? hé bien! son petit nez vous déplaisoit-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerois à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins; point du tout, ma très chère, je ne me règle point sur vous. Votre frère est à la noce de mademoiselle de La Coste à Saint-Brieuc : M. de Chaulnes y étoit; sans ce gouverneur le marié s'en seroit enfui. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siége de Manheim : on m'assuroit si fort que ce ne seroit rien, que j'espérois de vous le faire passer insensiblement : mais, ma fille, c'en est fait, et si vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu desirer autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre[1] est tellement faite pour votre état qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez :

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

Vous y pourriez ajouter encore :

Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle,
Eh! la peur se corrige-t-elle?

Mais vous ne pourriez pas dire :

Je crois même qu'en bonne foi
Les hommes ont peur comme moi;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur. C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces jours le coadjuteur; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris; je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous : car ce ne seroit pas bon signe pour son esprit et pour sa raison que de vous être contraire. J'aime Pauline : vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel : je la vois courir par-tout, et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg; je la vois et je l'embrasse : aimez, aimez votre fille, c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde; mais aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir : il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur que vous devez lui en être obligée. Mon cher Comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon; c'est votre ouvrage que cette campagne : vous avez grand sujet d'être content : tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne : ce n'est point pour vous flatter, mais tout le monde dit du bien de votre fils : on vante son application, son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.

982.

A la même.

A Paris, vendredi 19 novembre 1688.

Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin. On vint me dire mercredi dernier, d'abord après ma lettre écrite, qu'il avoit reçu l'Extrême-Onction; j'y courus avec M. de Coulanges; je le trouvai fort mal, mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvois comprendre qu'il allât mourir : il avoit même une facilité à cracher qui donnoit de l'espérance à ceux qui ne savent pas que c'est une marque de la corruption entière de toute la masse du sang, qui fait une génération perpétuelle, et qui fait enfin mourir. Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnaissance en ce pauvre malade; et par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, sans autre verbiage. Je trouvai les deux hommes admirables qui ne le quittoient plus : on dit le *Miserere*; ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux; il avoit répondu à l'Extrême-Onction, et en avoit demandé la paraphrase à M. de Saint-Jacques : enfin, à neuf heures du soir, il me chassa, et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le père Morel y demeura, et j'ai su qu'à minuit le malade eut une horrible vapeur

litière comme il passoit le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684.

[1] Voyez la fable de Lafontaine, qui a pour titre le *Lièvre et les Grenouilles*, livre II, fable XIV.

à la tête : la machine se démontoit ; il vomit ensuite, comme si c'eût été encore un soulagement : il eut une grande sueur, comme une crise, ensuite un doux sommeil, qui ne fut interrompu que par le père Morel, qui, le tenant embrassé, tandis qu'il répondoit toujours avec connaissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement, et à prier Dieu pour lui : les cris de cette petite femme suffoqués et aplatis par le père Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette sainte maison. J'y fus le lendemain, qui étoit hier, il n'étoit point du tout changé, il ne me fit nulle horreur, ni à tous ceux qui le virent : c'est un prédestiné : on respecte la grace de Dieu, dont il a été comblé. On lut son testament; rien de plus sage, rien de mieux écrit : il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance ; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre, et pour mourir dans la céleste société des Carmelites ; il dit du bien de sa femme, dont il loue les soins et l'assiduité ; il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle ; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié; il me prie aussi d'avoir soin de sa femme ; il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plaît et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service qui s'est fait à Saint-Jacques, sans aucune cérémonie. Il y avoit beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu : la maréchale Foucault, madame Fouquet, M. et madame d'Aguesseau, madame de La Houssaie, madame Le Bossu, mademoiselle de Grignan, Bréauté et plusieurs autres : de là nous avons été aux Carmelites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques : cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges, elles chantent le *Libera;* et puis on le jette dans cette fosse profonde, où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité: de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible ; mais ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère ; ce sont des larmes de consolation et d'envie. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement : après avoir été la nièce du bon M. de Saint-Aubin, je suis devenue la mère de madame de Grignan ; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur, que Coulanges, qui nous écoutoit, disoit : *Ah! que voilà qui va bien! que la balle est bien en l'air!* Cette personne est d'une conversation charmante : que n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il alloit s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant, sur les remerciements qu'elles ont faits à Dieu de l'avoir conservé? Elle m'a mêlée encore dans tout cela ; enfin, que vous dirai-je, ma chère enfant? Je ne finirois point ; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes.

Je trouvai hier au soir M. le chevalier revenu de Versailles en bonne santé, j'en fus ravie : quand il est ici, j'en profite par la douceur de sa société : quand il est là, j'en suis ravie encore, parcequ'il y est parfaitement bon pour toute sa famille. Il m'a dit que la contusion du marquis avoit fait une nouvelle de Versailles, et le plus agréablement du monde. Il a reçu les compliments de madame de Maintenon, à qui MONSEIGNEUR mandoit la contusion : toute la cour y a pris part à ce bonheur : j'en ai eu ici tous mes billets remplis; et ce qui achève tout, c'est que M. le dauphin est en chemin, et le marquis aussi : si, après cela, ma fille, vous ne dormez, je ne sais, en vérité, ce qu'il vous faut. Le chevalier ne me dit tout le soir que de bonnes nouvelles; mais il m'est défendu de vous en rien écrire, sinon que je prends part aux bontés de la Providence, qui vient précisément à votre secours dans le temps que vous étiez sur le point de vous pendre, et que j'y consentois quasi. Adieu, ma très chère. Madame de Brancas[1] vient de me quitter; elle vous fait toutes sortes de compliments. Il y aura bientôt une grande nouvelle d'Angleterre, mais elle n'est pas venue.

[1] Marie de Brancas, fille du *Distrait*, femme de Louis de Brancas, duc de Villars.

983.

A la même.

A Paris, lundi 22 novembre 1688.

Je ne vous dis rien de ma santé, elle est parfaite; nous avons fait des visites tout le jour, M. le chevalier et moi, chez madame Ollier, madame Cornuel, madame de Frontenac, madame Maisons, M. du Bois, qui a un petit bobo à la jambe; et je disois chez les *divines*, que si j'approchois autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerois à cette agréable route la cessation de mille petites incommodités que j'avois autrefois, et dont je ne me sens plus du tout : tenez-vous-en là, mon enfant; et puisque vous m'aimez, ne soyez point ingrate envers Dieu qui vous conserve votre pauvre maman d'une manière qui semble n'être faite que pour moi. Je ne songe plus à cette médecine; elle m'a fait du bien, puisqu'elle ne m'a point fait de mal. Je mangerai du riz, par reconnoissance du plaisir qu'il me fait de conserver vos belles joues, et votre santé qui m'est si précieuse. Ah! qu'il faut qu'après tant de maux passés, vous soyez d'un admirable tempérament! peines d'esprit, peines de corps, inquiétudes cruelles, trouble dans le sang, transes, émotions, enfin tout y entre, sans compter les fondrières que vous rencontrez sans doute en votre chemin au-delà de ce que vous pensiez : vous résistez à tout cela, ma chère fille, je vous admire et je crois qu'il y a du prodige au courage que Dieu vous a donné. Cependant, vous avez un petit garçon qui n'est plus *ce maillot* comme vous écrivoit l'autre jour madame de Coulanges, c'est un joli garçon, qui a de la valeur, qui est distingué entre ceux de son âge. M. de Beauvilliers en mande des merveilles au chevalier; et sur ce qu'il dit, il n'y a rien à rabattre; ce petit homme n'est que trop plein de bonne volonté : nous sommes surpris comment ce silence et cette timidité ont fait place à d'autres qualités. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne : mais je pense que ce n'est pas à vous que ce discours doit s'adresser, et qu'on ne peut rien ajouter à vos sentiments sur ce sujet.

On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de La Rochefouchaud, c'est un grand évènement à Versailles. Il a dit au roi qu'il en étoit ruiné, et qu'il ne vouloit point tomber dans les injustices; et non seulement sa table est disparue, mais une certaine chambre où les courtisans s'assembloient, parcequ'il ne veut pas les faire souvenir, ni lui non plus, de cet aimable corbillard qui s'en alloit tous les jours faire si bonne chère. Il a retranché quarante-deux de ses domestiques. Voilà une grande nouvelle et un bel exemple.

Vous avez vu que je n'ai pas été long-temps à Brevannes, je vous ai dit la triste scène qui m'en a fait revenir. Le temps est affreux et pluvieux; jamais il n'y a eu une si vilaine automne. Vraiment nous ne craignons point les cousins, nous craignons de nous noyer. Votre soleil est bien différent de celui-ci. J'aime Pauline, je la trouve jolie, je crois qu'elle vous plaît fort; il me paroît qu'elle vous adore. Ah! quelle aimable maman elle est obligée d'aimer! Je dis d'elle comme vous disiez de la princesse de Conti, c'est une jolie chose que d'être obligée à ce devoir. Faites-lui apprendre l'italien; vous avez à Aix M. le Prieur, qui sera ravi d'être son maître. Je vois que la harangue de M. le comte a été fort bien tournée. Nous soupâmes samedi, M. le chevalier et moi, chez M. de Lamoignon, qui nous dit celle qu'il fait aujourd'hui aux avocats et aux procureurs; elle est fort belle. Faites bien mes amitiés à vos Grignan et un compliment, si vous voulez, à M. d'Aix. Que vous êtes heureuse de n'être point sur tout cela comme autrefois! vous avez vu en ce pays le prix qu'il y faut donner. Si vous n'êtes pas mal avec M. d'Aix, sa conversation est vive et agréable; et comme il est content, j'espère que vous serez en paix.

Voici une petite nouvelle qui ne vaut point la peine d'en parler, c'est que Franckendal s'est rendu le 18 de ce mois : il n'a fallu que lui montrer du canon, il n'y a eu personne de tué ni de blessé. MONSEIGNEUR est parti, et sera à Versailles d'aujourd'hui en huit jours, 29 du mois, et votre enfant aussi. Vous avez de ses lettres : oh! soyez donc tout-à-fait contente pour cette fois, et remerciez Dieu de tant d'agréments dans ce commencement. Adieu, ma très chère et très aimable : je veux vous dire que je fis deviner l'autre jour à la mère prieure (*les Carmelites*) votre occupation présente

après celle du procès; vous croyez bien qu'elle se rendit; c'est, lui dis-je, ma mère, puisqu'il ne faut rien vous cacher, qu'elle fait une compagnie de chevau-légers : je ne sais quel ton elle trouva à cette confiance, mais elle fit un éclat de rire si naturel et si spirituel, que toute notre tristesse en fut embarrassée : je n'oubliai point de conter votre parfaite estime pour tout le saint couvent. Cette mère sait bien mener la parole.

984.

Au même.

A Paris, mardi 25 novembre 1688.

Le chevalier partit hier pour Versailles, ma chère Comtesse, il veut être tout rangé pour recevoir M. le dauphin, et peut-être aller au-devant de lui avec le roi. Votre enfant est en marche aussi, avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qu'on pût souhaiter, si on l'avoit imaginée à plaisir; car vous croyez bien que nous n'y aurions pas oublié la contusion, sur quoi nous sommes accablés de compliments, et vous aussi : tenez, voilà tous ceux de mesdames de Lavardin, d'Uxelles, de La Fayette, de mademoiselle de La Rochefoucauld; mais tout cela si bon qu'il ne faut pas les confondre. Madame de Lavardin jure et proteste que le marquis a son mérite personnel, et que jamais rien n'a été si heureux pour lui que cette campagne. Nous causons souvent, le chevalier et moi, nous vous souhaitons bien de la santé et de la force pour soutenir tout ce que vous trouvez en votre chemin : ici on a bien des distractions; là, on n'en a point; on tourne toujours sur le même pivot : nous vous conjurons de penser à votre santé, préférablement à tout. Le café est disgracié ici, et par conséquent je n'en prends point : je trouvois pourtant qu'il me faisoit à Brevannes de certains biens, mais je n'y songe plus. Nous voulons vous persuader qu'il vous échauffe, joint à l'air que vous respirez; nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet. Je vous trouve accablée de lettres; tout le monde vous écrit, on vous attaque de tous côtés, et vous vous défendez contre dix. Jamais M. de..... [1] n'en fit tant que vous. Retranchez donc vos écritures, ma chère enfant, et commencez par moi; je prendrai pour une marque de votre amitié cette commodité que vous vous donnerez. Commencez la lettre, et après six lignes, donnez la plume à Pauline : voilà de quoi occuper sa vivacité. Vous ne savez que trop que rien n'échauffe tant la poitrine, que d'écrire sans fin et sans cesse comme vous faites. Je vous en donnerai l'exemple, quoique ce soit prendre sur mon cœur et sur mes plaisirs; mais je ne veux pas vous tuer par des conversations inutiles; ne parlez que de vous et de vos affaires dans vos lettres; car franchement, je prends trop d'intérêt à ce qui vous regarde, pour me résoudre à l'ignorer. Voilà, ma très aimable, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Vous savez ma vie, les jours passent tristement comme gaiement, et l'on trouve enfin le dernier : je vous aimerai, ma chère Comtesse, jusqu'à celui-là inclusivement.

985.

A la même.

A Paris, vendredi 26 novembre 1688.

Il y a une heure que je cause avec Soléri; il ne tient pas à lui, ma chère enfant, que je ne sois en repos sur votre santé; mais les chaleurs de votre sang ne paroissent point du tout, quand vous êtes belle et brillante dans cette galerie, ni quand vous faites votre compagnie de cavalerie; car c'est vous qui l'avez faite : et quoiqu'il y ait, comme vous dites, quelque espèce de honte de se connoître si bien en hommes, je vous conseille pourtant d'être fort aise d'avoir rendu un service si important à votre fils : il faut le mettre au rang de tous les agréments que la fortune a jetés sur lui depuis trois

[1] On dit que M. de. . . s'étant persuadé un jour qu'il avoit tué cinq hommes contre lesquels il s'étoit battu lui seul, demanda sa grace au roi; et que se promenant peu de temps après avec M. de La Feuillade, il le pria de lui dire le nom de deux hommes qui passoient : « Vous verrez, lui dit M. de La Feuil- « lade, que ce sont deux de ceux que vous tuâtes » il y a quelque temps. »

mois. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde ni dans la guerre; son courage, sa fermeté, son sang-froid, sa sagesse, sa conduite, ont été partout, et particulièrement à Versailles. Je vis hier au soir M. de Pomponne, qui venoit d'arriver; il en étoit plein et ravi du bonheur de cette première campagne; il me pria fort de vous en faire tous ses compliments, et ceux de madame de Pomponne. Madame et mesdemoiselles de Lillebonne, que je vis hier chez la marquise d'Uxelles, ne finissoient point, et vous font aussi mille tendres compliments. Tout est encore bien vif pour vous en ce pays-ci, ma chère Comtesse; c'est dommage que la mode ne soit point encore venue d'être en deux endroits, vous seriez, en vérité, bien utile ici à votre famille. Le hasard a fait que Valcroissant est à Salins, d'où il rend compte à M. de Louvois des chevaux de remonte qui y passent : il a certifié et attesté que ceux de M. le marquis de Grignan étoient tous les plus beaux : vous jugez avec quel plaisir il a dit cette vérité. Soleri juge qu'il ne retournera point auprès de vous qu'il ne puisse vous dire qu'il a vu et manié votre fils. MONSEIGNEUR sera ici demain; le marquis y sera mercredi, je vous avoue que je serai ravie d'embrasser ce petit compère, il me semble que c'est un autre homme : plût à Dieu que vous puissiez avoir le même plaisir!

Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos, un peu de tranquillité, s'il est possible; un peu de résignation aux ordres de la Providence, un peu de philosophie; vous prenez tout sur votre courage, et la santé en souffre : cela est bien aisé à dire; mais cependant on est insensiblement soutenue par tous ces appuis invisibles, sans lesquels on succomberoit. Je vous conjure surtout de ne point tant écrire : par exemple, le lundi et le vendredi, je n'écris qu'à vous; une lettre est peu de chose; mais vous ne sauriez jamais être de même; je ne me fatigue point, votre commerce est ma consolation, sans mélange d'aucune peine, et le mien est pesant, non pas pour votre cœur, mais pour votre santé.

Soleri m'a conté les empressements de recevoir M. de Grignan à Avignon, cela ne me surprend point, après ce que j'ai vu : cette charge a ses beautés et a ses grandeurs. On attend avec impatience les nouvelles d'Angleterre : le prince (*d'Orange*) est abordé : l'armée du roi est considérable, rien ne lui a fait faux-bond jusqu'ici; si cela continue, il avalera ce téméraire. Nous craignons le bonheur et la capacité de M. de Schomberg. Adieu, ma très aimable, je finis par pure malice et pour vous donner l'exemple, car je ne suis nullement fatiguée.

986.

A la même.

A Paris, lundi 29 novembre 1688.

J'ai été fâchée, ma fille, de cette colique sans colique; tous les maux de douleur me font de la peine : à ces sortes de coliques, il faut quelquefois se rafraîchir : les remèdes chauds mettent le sang en furie, et c'est cela qui fait les douleurs. *Mais, Seigneur*, comme dans Corneille, *vous ne m'écoutez pas;* vous n'avez pas bonne opinion de ma capacité, vous croyez être fort habile; je n'ai donc rien à vous dire, sinon de vous recommander votre santé en général, si vous aimez la mienne.

Vous êtes en peine de mes larmes sur Saint-Aubin; hélas! ne croyez point qu'elles m'aient fait aucun mal, c'étoient des larmes de douceur et de consolation qui ne m'ont point serré le cœur, ni renversé le tempérament : soyez donc en repos là-dessus, soyez-y aussi pour votre fils; vous avez fait, comme disoit en riant madame de La Fayette, vous avez trouvé à épiloguer sur cette contusion : mais après ce que vous mandoit le chevalier, après les lettres de du Plessis et de votre fils même, n'avez-vous pas dû penser comme tout le monde, que cette petite aventure étoit un vrai bonheur? Si c'étoit à la tête qu'il eût eu cette contusion, je vous pardonnerois d'avoir refusé cette joie, mais dans de bonnes chairs, où il n'a fallu que de l'eau de la reine de Hongrie; en vérité, vous êtes indigne des graces que Dieu a faites à votre enfant pendant toute cette campagne. Oh! soyez donc au moins en repos aujourd'hui : madame de La Fayette vient de me mander que son fils est arrivé, qu'il lui a dit mille biens du vôtre, et qu'il seroit

venu lui-même m'en donner des nouvelles, sans qu'il est allé à Versailles, où MONSEIGNEUR arriva hier au soir. Le bon petit marquis sera ici mercredi ou jeudi.

J'ai vu madame de Mornai; elle n'est point du tout affligée. Madame de Nesle l'est dans l'excès, et c'est un martyre pour elle d'être exposée dans la chambre de la *Bécasse*[1], où toute la France vient lui faire compliment; elle est immobile et pétrifiée. Madame de Maintenon la protège, et veut qu'elle soit aimée de cette famille; elle veut aussi qu'on reçoive toutes les visites, comme on faisoit autrefois. Je vous aurois bien conté des détails de ces deux visites: madame de Coulanges étoit avec moi; elle me mena par complaisance chez madame de La Cour des-Bois: c'est un prodige de douleur et d'affliction, disant des choses qui font fendre le cœur, et si naturelles et si touchantes qu'elle nous fit pleurer.

Je vous crois revenue à Lambesc; il est vrai que ces déplacements sont mauvais à tout. J'ai bien envie que vous soyez à Aix un peu en repos, et puis à Grignan. Je suis persuadée que vous vivrez bien avec l'archevêque (*M. de Cosnac*), puisque vous faites comme des gens qui se sont vus ailleurs: c'est à cela que je vous exhortois toujours. Adieu, ma très chère et très aimable; voilà un temps effroyable; il n'y a plus de moutons assez hardis pour oser demeurer dans notre prairie de Livry: je suis ravie que vous vous souveniez toujours de ce petit pays auquel je ne pense qu'en soupirant. Vous avez peut-être chaud, et vous êtes tourmentée des cousins; ah! ma fille! c'est signe que nous sommes bien loin l'une de l'autre.

987.

A la même.

A Paris, mardi au soir, 30 novembre 1688.

Je vous écris ce soir, ma fille, parce que je m'en vais demain, à neuf heures, au service de notre pauvre Saint-Aubin: c'est un devoir que nos saintes Carmelites lui rendent par pure amitié: je les verrai ensuite, et vous serez célébrée comme vous l'êtes souvent: de là j'irai dîner chez madame de La Fayette.

Vous me représentez fort bien votre fille aînée; je la vois, je vous prie de l'embrasser pour moi, je suis ravie qu'elle soit contente. Parlons de votre fils, ah! vous n'avez qu'à l'aimer tant que vous voudrez, il le mérite, tout le monde en dit du bien, et le loue d'une manière qui vous feroit plaisir; nous l'attendons cette semaine. J'ai senti toute la force de la phrase dont il s'est servi pour cette estime qu'il faut bien qui vienne, ou qu'elle dise pourquoi; j'en eus les larmes aux yeux dans le moment; mais elle est déja venue, et ne dira point pourquoi elle ne viendroit pas. La réputation de cet enfant est toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion, en pensant à ce qui pouvoit arriver; mais quand je vis que le chevalier en étoit ravi, quand j'appris qu'il en avoit reçu les compliments de toute la cour et de madame de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disoit que ce n'étoit rien: *Monsieur, cela vaut mieux que rien;* quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraîne, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon. Vous ne pouviez me parler plus à propos de nos dîners et de nos soupers: je viens de souper chez le lieutenant civil avec madame de Vauvineux, l'abbé de La Fayette, l'abbé Bigorre et Corbinelli. J'ai soupé deux fois chez madame de Coulanges toute seule. *Les Divines* sont éclopées: la duchesse du Lude a été à Verneuil; elle est maintenant à Versailles. MONSEIGNEUR y arriva dimanche; le roi le reçut au bois de Boulogne; madame la Dauphine, MONSIEUR, MADAME, madame de Bourbon, madame la princesse de Conti, madame de Guise, dans le carrosse. MONSEIGNEUR descendit, le roi voulut descendre aussi; MONSEIGNEUR lui embrassa les genoux; le roi lui dit: Ce n'est pas ainsi que je veux vous embrasser, vous méritez que ce soit autrement; et sur cela bras dessus et bras dessous, avec tendresse de part et d'autre, et puis MONSEIGNEUR embrassa toute la carrossée, et prit la huitième place. M. le chevalier pourra vous en dire

[1] C'est ainsi qu'on désignoit Jeanne de Monchi, marquise de Mailly, belle-mère de madame de Nesle.

davantage. Je crois que vous savez présentement avec quelle facilité le roi vous a accordé ce que vous demandiez pour Avignon : ainsi, ma très chère, il faut remettre à une autre fois la partie que vous aviez faite de vous pendre.

J'ai gardé ma maison : j'ai eu d'abord M. de Pomponne qui vous aime et vous admire, car vos louanges sont inséparables du souvenir qu'on a de vous. Ensuite madame la présidente Croiset, M. le président Rossignol; et nous voilà à recommencer vos louanges et votre procès. J'ai vu Saint-Hérem, qui vous fait mille compliments sur la contusion, et vous remercie des vôtres sur la culbute de son fils; il se trouvera fort bien de la marmite renversée de M. de La Rochefoucauld; cette abondance le faisoit mourir. Adieu, ma très chère et très aimable, je m'en vais me coucher pour vous plaire, comme vous évitez d'être noyée pour me faire plaisir. Il n'y a rien dont je puisse vous être plus obligée que de la conservation de votre santé. Je vous mandois hier, ce me semble, que vos chaleurs et vos cousins me faisoient bien voir que nous n'avons point le même soleil : il geloit la semaine passée à pierre fendre; il a neigé sur cela, de sorte que hier on ne se soutenoit pas; il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a un soleil au monde.

988.

A la même.

A Paris, mercredi au soir, 1er décembre 1688.

Je vous écrivis hier au soir, ma chère enfant, parce que je devois aller ce matin au service du pauvre Saint-Aubin, et de là dîner chez madame de La Fayette. J'ai vu son fils qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre, et même de M. du Plessis, dont j'ai été fort aise; car je craignois qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là : mais il m'a assuré qu'il y avoit fait des merveilles, laissant quelquefois le marquis quand il étoit à table avec une bonne compagnie, et en gaieté. *Je vois bien*, disoit-il, *qu'un gouverneur n'a que faire ici*; et tout cela d'un bon air. Vous allez recevoir des lettres de votre fils : il est à Metz, et ne sera ici que dimanche : cela vous fait-il quelque peine? Briole et Tréville sont venus chez madame de La Fayette; ils m'ont priée de vous les nommer. Briole nous a dit une lettre que M. de Montausier écrivit à MONSEIGNEUR après la prise de Philisbourg, qui me plaît tout-à-fait. « MONSEIGNEUR, je ne vous fais point de compli-
» ment sur la prise de Philisbourg; vous aviez une
» bonne armée, des bombes, du canon, et Vau-
» ban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous
» êtes brave : c'est une vertu héréditaire dans votre
» maison; mais je me réjouis avec vous de ce que
» vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant
» valoir les services de ceux qui font bien : voilà sur
» quoi je vous fais mon compliment. » Tout le monde aime ce style, digne de M. de Montausier et d'un gouverneur.

Nos Carmelites m'ont dit mille douceurs pour vous : la balle n'a pas mal été encore aujourd'hui; mais madame de Coulanges tenoit son coin. De là nous avons été voir cette petite femme, qui va être trop heureuse si elle a l'esprit de le sentir. Mon carrosse est venu me prendre à cinq heures chez madame de La Fayette; on m'a dit que M. le chevalier étoit revenu, et je suis courue ici : j'ai passé seulement chez M. de La Trousse qui est arrivé, et qui ne se porte point bien du tout : il est fort maigre. Adieu, ma très chère et très aimable; je n'ai point changé pour vous depuis hier au soir.

989.

A la même.

A Paris, vendredi 5 décembre 1688.

Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit, dont je vous envoie la liste. Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puissebles-ser aucun de vos camarades. On vous conseille aussi d'écrire à M. de Louvois, et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles à votre courrier vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la grace

que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remerciement. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrois faire : cette lettre sera sans préjudice de celles que doit écrire M. de Grignan. Voici les circonstances de ce qui s'est passé. Le roi dit à M. Le Grand[1] : Accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons[2] : vous remarquerez que le fils de M. Le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les règles ordinaires. Vous saurez aussi que le roi dit aux ducs qu'il avoit lu leur écrit, et qu'il avoit trouvé que la maison de Lorraine les avoit précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà qui est décidé. M. Le Grand parla donc à M. le comte de Soissons : ils proposèrent de tirer au sort, pourvu, dit le comte, que, si vous gagnez, je passe entre vous et votre fils[3] : M. Le Grand ne l'a pas voulu; en sorte que M. le comte de Soissons n'est point chevalier. Le roi demanda à M. de La Trémouille quel âge il avoit; il dit qu'il avoit trente-trois ans : le roi lui a fait grace des deux ans. On assure que cette grace, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devoit. Cependant il est le premier des ducs, suivant le rang de son duché[4]. Le roi a parlé à M. de Soubise, et lui a dit qu'il lui offroit l'ordre; mais que, n'étant point duc, il iroit après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention sur les registres de l'ordre, et de l'offre, et du refus, pour des raisons de famille; cela est accordé. Le roi dit tout haut : « On sera surpris de M. d'Hocquincourt[5], et lui le » premier, car il ne m'en a jamais parlé : mais je » ne dois point oublier que quand son père quitta » mon service, son fils se jeta dans Péronne, et » défendit la ville contre son père » : il y a bien de la bonté dans un tel souvenir. Après que les soixante-treize eurent été remplis, le roi se souvint du chevalier de Sourdis[1], qu'il avoit oublié; il redemanda la liste, il rassembla le chapitre, et dit qu'il alloit faire une chose contre l'ordre, parce qu'il y auroit cent et un chevaliers; mais qu'il croyoit qu'on trouveroit, comme lui, qu'il n'y avoit pas moyen d'oublier M. de Sourdis, et qu'il méritoit bien ce passe-droit : voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles : la cérémonie se fera le premier jour de l'an; le temps est court : plusieurs sont dispensés de venir, vous serez peut-être du nombre. Le chevalier s'en va à Versailles pour remercier Sa Majesté.

Nous soupâmes hier chez M. de Lamoignon; la duchesse de Villeroi y vint comme voisine : elle vous fait ses compliments et reçoit les vôtres. M. de Beauvais[2] y vint : le roi lui a dit qu'il étoit fâché de n'avoir pu lui donner l'ordre; mais qu'il l'assuroit que la première place vacante lui seroit donnée. Il y en a tant de prêtes à vaquer, que c'est comme une chose déjà faite.

M. et madame Pelletier ont été les premiers à vous faire des compliments, madame de Vauvineux, M. et madame de Luynes, et toute la France. Je m'en vais sortir, pour ne voir ce soir que la liste (*des visites*). Il n'y a rien de pareil au débordement de compliments qui se fait partout. Mais s'il y a bien des gens contents, il y en a bien qui ne le sont pas. M. de Rohan, M. de Brissac, M. de Canaples, messieurs d'Ambres, de Tallard, de Calvisson, du Roure, de Peyre, M. de Mailli, vieux seigneur allié des puissances; messieurs de Livry, de Cavoie, le grand-prévôt, et d'autres que j'oublie; c'est le monde. Adieu, ma très chère, je vous embrasse et vous fais aussi mes compliments, et à M. de Grignan, et à M. le coadjuteur. J'écrirai à M. d'Arles lundi, quand j'aurai vu le marquis. Je ne veux rien mêler dans cette lettre : seulement une réflexion, c'est que Dieu vous envoie des secours, et par là, et par Avignon, qui devroient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenoit encore.

[1] Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France.

[2] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons.

[3] Henri de Lorraine, comte de Brionne.

[4] Messieurs de la Trémouille ont le premier rang à la cour, parce qu'ils sont les plus anciens ducs; et messieurs d'Usez ont le premier rang au parlement, parce qu'ils sont les plus anciens pairs.

[5] Georges de Monchi, marquis d'Hocquincourt, lieutenant-général des armées du roi, fils de Charles de Monchi, maréchal d'Hocquincourt.

[1] François d'Escoubleau, comte de Sourdis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois et pays Chartrain.

[2] Toussaint de Forbin, évêque et comte de Beauvais, depuis cardinal, fut fait commandeur des ordres du roi, dans une promotion particulière du 29 mai 1689.

L'abbé Têtu vous fait toutes sortes de compliments. Madame de Coulanges veut écrire à M. de Grignan : elle étoit hier trop jolie avec le père Gaillard; elle ne vouloit que M. de Grignan; c'étoit son *cordon bleu* : c'est comme lui qu'elle les veut : tout lui étoit indifférent, pourvu que le roi, disoit-elle, vous eût rendu cette justice. Le chevalier en rioit de bon cœur, entendant à travers cette approbation, l'improbation de quelques autres.

998.

A la même.

A Paris, lundi 6 décembre 1688.

Votre dernière lettre a un air de gaieté et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connoître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire, le marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir : votre fils couche ce soir à Claie, vous voyez bien qu'il passera par Livry, et soupera demain avec nous. Le chevalier qui, en vérité, est un homme admirable en toutes choses, est revenu de Versailles : il a remercié le roi, tout cela s'est passé à merveilles. Vous prendrez votre cordon bleu le 2 de janvier, au beau milieu de la Provence où vous commandez, et où il n'y a que vous et M. d'Arles votre oncle. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté, lorsque vous y pensez le moins, sont infiniment agréables : les compliments même qu'on vous en fait de tous côtés ne sont point comme on en fait à d'autres; on a beau dire : *Ah! celui-ci, ah! celui-là*; je dis à moi-même là-dessus ce que je dis souvent sur beaucoup d'autres choses, *ce qui est bon, est bon*; vous ne perdez rien; et quand on songe à ceux qui sont au désespoir, on se trouve fort heureux d'avoir été dans le souvenir d'un maître qui considère les services qu'on lui rend, et qu'on lui veut rendre, et par soi, et par ses enfants. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant. Le chevalier a envie de l'envoyer dire ce soir à Claie à notre marquis, qui n'y sera pas insensible. Il veut aussi vous envoyer votre cordon bleu avec deux *Saint-Esprits*, parceque le temps presse : il croit que vous avez à Grignan la croix de votre grand-père [1]; si cela n'étoit pas, vous seriez embarrassée. J'avoue que si le chevalier ne m'avoit prévenue, je vous aurois fait cet agréable et léger présent; mais je lui cède en toutes choses. La grace est tout entière par la permission de ne point venir. Je suis chargée de cent compliments; madame de Lesdiguières fort joliment, madame de Mouci, madame de Lavardin, M. de Harlai, et je ne sais combien d'autres que je ne puis nommer; car ce sont des listes, comme quand vous gagnâtes votre procès. Ne croyez point, ma fille, que depuis trois mois vous ayez été en guignon : je commence par le gain de votre procès, par la conservation de votre fils, par sa bonne et jolie réputation, par sa contusion, par la beauté de sa compagnie que vous avez faite; et je finis par l'affaire d'Avignon, et par le cordon bleu : songez-y bien, il n'y a qu'à remercier Dieu. Il est vrai que vous avez eu des peines extrêmes : quitter votre enfant et les nouvelles, vous éloigner de lui dans le péril, c'est pour mourir : je l'ai trop compris; n'avoir pas le plaisir de sentir toutes ces joies avec ce pauvre petit morceau de famille que vous avez ici; nous partageons bien cette peine, et celle de ne pas voir ce petit compère que nous verrons demain, tout cela est sensible : mais enfin, ma chère enfant, telle est la volonté de Dieu, que les biens et les maux soient mêlés.

M. de Grignan a raison de triompher, de vous insulter sur cette première campagne de son fils : la pensée du contraire me fait suer. Quelle date! Philisbourg, MONSEIGNEUR. A seize ans une blessure, une réputation : M. de Beauvilliers, dont il étoit le fils : cette compagnie, le fruit de vos peines, qui est précisément la plus belle de l'armée! Mon cher comte, vous avez raison, c'est ma fille qui avoit tort : ne perdez pas cette occasion de triompher, vous entendez bien pourquoi.

Parlons un peu de votre santé, ma très-chère, la mienne est parfaite : point de main extravagante, point de leurre, point de *hi*, point de *ha*, une machine toute réglée. Ménagez votre poitrine, ne vous outrez pas sur l'écriture; vos bouillons de poulet

[1] Louis Castellane Adhémar de Monteil, reçu chevalier des ordres du roi, le 31 décembre 1584, lieutenant-général au gouvernement de Provence, étoit bisaïeul de M. de Grignan.

ont été placés au lieu du café, afin de vous rafraîchir : conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre fils, votre maison, votre mari, votre maman, vos frères; enfin, vous êtes l'ame et le ressort de tout cela.

Cet endroit où repose Saint-Aubin est au-dessous du chœur, à main droite en entrant, afin que vous n'alliez pas prendre Brancas[1] pour lui. Vous êtes trop honnête de porter le deuil de Saint-Aubin : hélas! un pauvre solitaire si obscur, mais si saint, cela ne fait pas grand bruit dans le monde. M. de Tréville s'enthousiasma l'autre jour chez madame de La Fayette, sur votre solide mérite, sur votre beauté; car nul autre visage ne lui fait oublier le vôtre. Madame de La Fayette le soutenoit, madame de Lavardin touchoit les grosses cordes, et les autres y vinrent aussi : enfin, ce fut une conversation naturelle, dont l'amour-propre doit être flatté; car ces gens-là ne jettent pas leurs louanges aux chiens. Adieu, ma très belle : pour aujourd'hui en voilà assez, je suivrai la conversation après-demain. Ne vous repentez point d'être honnête, et adorée de tous ceux qui vous voient : quand le procès ne vous auroit valu que cela, ce seroit beaucoup. Mais il me semble que vous étiez déjà fort polie, quand j'étois à Aix; enfin, vous êtes trop aimable : c'est une chose si peu noble que d'être glorieuse, que vous n'avez garde de donner dans ce défaut. Un mot, sans plus; nous avons remarqué comme vous, que ce petit marquis avec qui nous souperons demain, a toujours été occupé de sa compagnie, et jamais plein de lui-même : voilà ce qui s'appelle le point de la perfection.

[1] Charles, comte de Brancas, mort le 8 janvier 1681, étoit enterré aussi aux Carmelites.

991.

A la même.

A Paris, mercredi 8 décembre 1688.

Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriveroit que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étois pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grace; il me vouloit baiser les mains, je voulois baiser ses joues, cela faisoit une contestation : je pris enfin possession de sa tête; je la baisai à ma fantaisie : je voulus voir sa contusion; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le soir avec ce petit compère; il adore votre portrait, il voudroit bien voir sa chère maman : mais la qualité de guerrier est si sévère, qu'on n'oseroit rien proposer. Je voudrois que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en étoit en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avoit retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il étoit mort : mais, suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il étoit penché sur le comte de Guiche, avec qui il causoit. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et madame de Coulanges vinrent le voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite; il a été chez M. de Lamoignon : il cause, il répond; enfin, c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté comment il faut parler des cordons bleus; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on doit dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue : il a fort bien entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio[1], ne s'accommoderoit pas d'un silencieux; il a fort bien causé : il est, en vérité, fort joli. Nous mangeons ensemble, ne vous mettez point en peine; le chevalier prend le marquis et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis. J'approuve fort le bon augure d'avoir été préservé

[1] Le fils aîné de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, tué au siége de Charleroi, en 1693.

par son épée. Au reste, ma très chère, si vous aviez été ici, nous aurions fort bien pu aller à Livry : j'en suis, en vérité, la maîtresse comme autrefois; je vous remercie d'y avoir pensé. Je me pâme de rire de votre sotte bête de femme, qui ne peut pas *jouer*, que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille : elle devroit être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le blanc, comme j'en ai vu. Pauline n'est donc pas parfaite; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir : menez-la doucement : l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies. Toutes mes amies ne cessent de vous aimer, de vous estimer, de vous louer; cela redouble l'amitié que j'ai pour elles. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous. L'abbé de Guénégaud s'est mis ce matin à vous bégayer un compliment à un tel excès, que je lui ai dit : M. l'abbé, finissez donc, si vous voulez qu'il soit achevé avant la cérémonie [1]. Enfin, ma chère enfant, il n'est question que de vous et de vos Grignan. J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements, mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux; je ne pouvois du tout m'accoutumer à ne point vous trouver à tout moment : ce temps a été bien douloureux, votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin, je ne vous dirai plus, *il reviendra*; vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise, *le voilà*. Oh! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

Le marquis DE GRIGNAN.

Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou *bien quelqu'un des siens*. Me voilà donc arrivé, Madame, et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, madame de Coulanges et madame de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu; j'ai pris du café avec madame de Bagnols; j'ai été coucher chez un baigneur, autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation; je l'irai voir quand elle passera à Châlons. Voilà donc déjà une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement.

[1] C'est-à-dire avant le 1er de l'an 1689.

992.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 9 décembre 1688.

Vous voilà donc revenu de votre comté? Vous avez quitté les vieux châteaux de Coligny et de Cressia, pour revenir à vos belles maisons de Bussy et de Chaseu. Au reste, je vous remercie d'avoir si aisément compris l'occupation que j'avois pendant le siége de Philisbourg; il a fallu encore donner toute mon attention à Manheim et à Frankendal. J'ai même tremblé d'un éclat de bombe qui a aplati la garde de l'épée du petit Grignan sur sa hanche. Il falloit que ce coup fût bien mesuré; car entre la contusion et être tué, il y avoit fort peu à dire. Ainsi, mon cher cousin, c'étoit une affaire que de me tirer de tous ces embarras. Présentement je suis tout-à-fait en repos. Ce petit de Grignan est revenu; il a eu le plaisir, aussi bien que nous, de voir des marques du souvenir du roi, dans le nombre des chevaliers que Sa Majesté va faire le premier jour de l'an. M. de Grignan en est, quoique absent : mais comme il est à son devoir en Provence avec ma fille, il étoit justement où il falloit qu'il fût. Il a même la permission de ne point venir, qui est une grande peine (avec la santé délicate qu'il a présentement), et une grande dépense épargnée. Enfin, il y a eu un rayon de bonheur sur les Grignan, depuis le gain de ce procès, dont je crois que vous êtes bien aise; car vous aimez ma fille, et vous savez qu'elle vous aime aussi. Pour moi, mon cher cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous; j'aimerois à voir votre nom où il devroit être. Mais hélas! je dis mal; car c'étoit dès l'autre promotion que vous deviez être cordon-bleu. En vérité, mon cousin, il vaut mieux se jeter entre les bras du christianisme

ou de la philosophie, que de s'arrêter plus longtemps sur ce désagréable endroit. Cependant toutes les conversations sont si remplies de cette cérémonie prochaine, que nous en oublions quasi les affaires d'Angleterre, qui sont pourtant d'une conséquence extrême. N'admirez-vous point la destinée de M. de Schomberg, d'être attaché au prince d'Orange, le plus grand ennemi de tous les rois dont il a reçu de si grands bienfaits, et qu'il avoit servis avec tant de réputation?

De M. DE CORBINELLI **.

La promotion de tant de gens de guerre m'a fait songer à vous, Monsieur, qui, par votre charge et par vos services, aviez mérité une place dans cette chevalerie, dès l'autre promotion. Cependant vous pourrez grossir le nombre des mécontents, entre lesquels on nomme MM. de Rauty du côté de la terre, et de Tourville du côté de la mer. Il s'est plaint au roi, et a demandé pour s'en consoler une vice-amirauté vacante. Sa Majesté lui a permis de lui en parler souvent, mais rien autre chose. Pour moi, j'admire tout, et fais autant de réflexions qu'il m'en faut pour être content de ma destinée. Je vous souhaite la même disposition si vous ne l'avez pas, et qu'elle vous soit conservée si vous l'avez. J'oubliois de vous dire qu'il y a des lettres patentes pour donner à la terre et à la vallée de Montmorency le nom d'Enguien. Le fils de M. de Luxembourg, nommé, comme vous savez, le prince de Tingry, va s'appeler le duc de Montmorency.

De madame DE SÉVIGNÉ.

Madame de Mecklenbourg la première, et moi ensuite, nous ne pouvons souffrir ce changement. C'est une fantaisie de son frère. Il faudra donc dire des cerises d'Enguien, au lieu des cerises de Montmorency; une bonne nourrice de la vallée d'Enguien? Je ne m'y saurois accoutumer, mon cousin.

J'ai vu quelquefois notre ami M. Jeannin; il me paroît soulagé, et sa belle-fille aussi, de n'avoir plus ce fou à garder. J'ai vu ma nièce de Montataire; il me semble qu'il y a bien des créanciers à débeller avant que vous puissiez profiter de la succession; ce qui est de réel, c'est un commencement de subsistance pour vos enfants. Vous seriez trop heureux, mon cher cousin, si vous aviez en ce monde-ci tout le bonheur que je vous y souhaite: mais c'est le moyen d'en avoir dans l'autre que d'en être privé en celui-ci. Si vous voyez notre prélat (*l'évêque d'Autun*), faites-lui bien des compliments pour moi. Je vous embrasse vous et ma nièce.

---

993. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

Je vois bien que vous n'avez dû être en repos qu'au retour de MONSEIGNEUR, et que vos alarmes n'ont pas été sans fondement. A la vérité Dieu a récompensé vos peines par le choix de M. de Grignan pour être dans le nombre des chevaliers de l'ordre du roi. Son absence ne lui a pas nui: elle ne fait tort en cette rencontre qu'à ceux qui ne sont pas dans le service; et une marque de cela, est que la plupart des officiers d'armée qui ont été nommés ne sont point à la cour. C'est comme vous dites un grand agrément à M. de Grignan de ne pas être à la cérémonie: cela lui sauvera bien de la peine et bien de la dépense. Je vous assure, Madame, que j'en suis fort aise, et je ne me contente pas de vous le dire, je le témoigne aussi à la belle comtesse.

Pour moi, ma chère cousine, qui devrois être aujourd'hui le doyen des maréchaux de France, je ne sens guère la privation d'un honneur bien au-dessous de celui-là. Il y a vingt-six ans que je dis au roi qu'il ne donneroit pas l'ordre du Saint-Esprit à un gentilhomme qui eût quatre raisons tout ensemble pour le mériter: la naissance, les longs services à la guerre, une charge qui avoit toujours procuré cet honneur et que je n'avois jamais eu aucune grace de la cour. Je ne me contentai pas de lui dire cela, je lui donnai une liste des chevaliers qu'il fit, dans laquelle je justifiois la proposition que j'avois faite. Sa Majesté prévenue par mes ennemis n'y eut point d'égards: j'en fus fâché alors, mais les regrets en sont passés; le temps rend tout insensible, le mal comme le bien. Les chevaliers

nouveaux faits ne sentiront plus aussi le plaisir de l'être dans un an; ils y seront accoutumés comme d'être marquis et comtes, et moi-même, depuis vingt-six ans, je ne sens plus le chagrin de ne l'être pas. Il est vrai que tout ce bruit-ci rouvroit un peu mes vieilles plaies, mais je les ferme aussitôt avec le christianisme et la philosophie, et je me console de n'être pas chevalier de l'ordre aussi aisément que de plus grands honneurs manqués. Dieu m'a fait la grace de me donner toute la résignation qu'il m'a fallu pour tous ces malheurs, et ce qui m'aide encore à les mieux soutenir, c'est que je suis persuadé que le public sur cela me fera justice. Quand on est étonné avec raison que Livry, Sourches et Cavoie, qui ont trois grandes charges dans la maison du roi; que Chamilly, qui est dans le plus grand poste du royaume après avoir bien servi; que Genlis, ancien lieutenant général d'armée; que Tourville, après des actions éclatantes sur la mer; que Renty, seul lieutenant pour le roi dans une province nouvellement conquise; quand, dis-je, on est étonné que tous ces gens-là ne soient pas faits chevaliers de l'ordre, préférablement à Fromentau, dit La Vauguyon, à Villars, à Montbéron, à Maulevrier Colbert, à Chazeron et à Tessé; on doit être bien surpris que M. de Bussy ne le soit pas, et je suis assuré que les gens qui me connoissent le sont aussi. Je n'en demande pas davantage, ma chère cousine, car je ne veux que ce que je puis.

Je ne trouve pas étrange qu'on parle plus en France de la promotion qu'on va faire, que des affaires d'Angleterre. Il faut avoir bien de la pitié de reste, pour en donner aux malheurs des princes étrangers quand on en a besoin pour soi-même, et qu'on est occupé des soins de sa fortune. Quand le maréchal de Schomberg est dans les intérêts du prince d'Orange contre ceux des rois à qui il a tant d'obligation, c'est par un principe de religion qui dispense de la plus exacte reconnoissance.

A M. DE CORBINELLI.

Si je ne vous écrivois pas dans la même lettre que j'écrivis à madame de Sévigné, Monsieur, je vous ferois un duplicata de ce que je mande sur l'affaire des chevaliers, mais vous le verrez comme elle. Cependant je ne grossirai point le nombre des mécontents; je suis trop glorieux pour me plaindre.

A madame DE SÉVIGNÉ.

Madame de Mecklenbourg et vous avez raison, Madame, de condamner la fantaisie de M. de Luxembourg; cela ne lui donne aucun nouvel honneur; il pouvoit fort bien faire appeler son fils duc de Montmorency, tout cela sans compter l'inconvénient des cerises ni des nourrices.

Je ne doute pas que Jeannin ne soit plus content de n'avoir plus ce fou à garder, que fâché de voir sa branche de Castille perdue. Je ne compte pas pour beaucoup la succession de Manicamp; mais il n'en faut pas croire madame de Montataire qui est aujourd'hui notre partie. Mes enfants ont de quoi ne m'être plus tant à charge, mais ce n'est pas contentement; j'ai encore à demander au roi quelque chose dont je fais plus de cas que d'un ruban. Je suis persuadé que vous voudriez bien que je fusse tout ce que je devrois être; car outre que l'amour-propre y trouveroit son compte, vous m'aimez assurément, et sur cela j'ai toute la reconnoissance que je dois.

994.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 décembre 1688.

Je ne réponds à rien aujourd'hui; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le marquis est un peu crû, mais ce n'est pas assez pour se récrier : sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de bon sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus,

et laissez-moi la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant fardeau*. J'en suis affligée ; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes; et vous comprenez cela mieux que personne ; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manèges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir; il y a des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il seroit ridicule de paroître étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite, et y répondre : cela est tout-à-fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit, que Dangeau nous conroit l'autre jour; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin, je ne suis point désapprouvée par M. le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté; nous disons que c'est la paresse d'esprit qui ôte le goût des bons livres, et même des romans : comme ce chapitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne[1] est amoureux de la lecture; il n'avoit pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main; et Dieu sait si M. du Plessis et nous, faisons valoir cette passion si noble et si belle : nous voulons être persuadés que le marquis en sera susceptible : nous n'oublions rien, du moins, pour lui inspirer un goût si convenable. M. le chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer; il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires, dont vous ne sauriez trop le remercier. Il entre dans tout, il se mêle de tout, il veut que le marquis ménage lui-même son argent; qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile; c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de *grand seigneur*, de *qu'importe*, *d'ignorance et d'indifférence*, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres. M. le chevalier a un peu de goutte : il ira demain, s'il peut, à Versailles; il vous rendra compte de vos affaires. Vous savez présentement que vous êtes chevalier de l'ordre : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel, et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de monsieur son oncle[1]; cela ne sort point de la famille.

La Fayette vient de sortir d'ici; il a causé une heure d'un des amis de mon petit marquis : il en a conté de si grands ridicules, que le chevalier se croit obligé d'en parler à son père, qui est son ami. Il a fort remercié La Fayette de cet avis, parcequ'en effet il n'y a rien de si important que d'être en bonne compagnie, et que souvent, sans être ridicule, on est ridiculisé par ceux avec qui on se trouve: soyez en repos là-dessus; le chevalier y donnera bon ordre. Je serai bien fâchée, s'il ne peut pas dimanche présenter son neveu; cette goutte est un étrange rabat-joie. Au reste, ma fille, pensiez-vous que Pauline dût être parfaite? Elle n'est pas douce dans sa chambre : il y a bien des gens fort aimés, fort estimés, qui ont eu ce défaut: je crois qu'il vous sera aisé de l'en corriger ; mais gardez-vous sur-tout de vous accoutumer à la gronder et à l'humilier. Toutes mes amies me chargent très souvent de mille amitiés; de mille compliments pour vous. Madame de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimoit trop pour vous faire *un compliment*; mais qu'elle vous embrassoit de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan; voilà ses paroles. Vous avez grande raison de l'aimer.

Voici un fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, l'amie intime de madame de Maintenon, n'est plus à Saint Cyr ; elle en sortit il y a quatre jours, madame de Hanovre qui l'aime, la ramena à l'hô-

[1] François-Égon de La Tour, dit le prince d'Auvergne, il passa en 1702 de l'armée du roi, où il servoit en Allemagne, dans celle de l'empereur.

[1] M. l'archevêque d'Arles étoit commandeur des ordres du roi, de la promotion du 31 décembre 1661.

tel de Guise, où elle est encore. Elle ne paroît point mal avec madame de Maintenon ; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles ; cela augmente la curiosité de savoir quel est donc le sujet de sa disgrace. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage ; si cela vient à s'éclaircir, je vous le manderai.

995.

A la même.

A Paris, lundi 13 décembre 1688.

Je n'eusse jamais cru être bien aise de ne point voir M. de Grignan au premier jour de l'an ; cependant il est certain que M. le chevalier et moi nous sommes en repos de la permission que le roi lui donne de ne point venir. Vous ferez comme les autres qui sont absents, et vous prendrez votre cordon bleu quand on vous le dira ; mais je crois que vous serez obligés de venir achever ici la cérémonie de chevalier dans le cours de l'année prochaine, prendre le collier, prêter le serment, et achever ainsi la perfection d'un chevalier sans reproche. Nous en raisonnerons, mais cela se voit à vue de pays. Votre enfant fut hier à Versailles avec M. du Plessis, à qui je dirai toutes vos bontés et toutes vos douceurs. M. le chevalier n'a pu le mener ; c'est un malheur; il est pourtant assez bien, mais c'est dans sa chaise, je le gardois hier. Turi, Amelot, du Bellai, et d'autres hommes ne me chassèrent point; mais tout d'un coup voilà madame la duchesse d'Elbeuf[1] et madame Le Coigneux sa cousine : je tremblois que le chevalier ne fût fâché, il ne le fut point du tout ; elle mena la parole si bien, si vigoureusement, si capablement, qu'il en fut ravi pour une demi-heure.

Je reviens à ce petit marquis. Ne croyez pas que nous ayons été insensibles à la douleur de voir revenir cet enfant, sans vous retrouver au même endroit où il vous avoit quittée ; je ne vous ai point dit ce que je sentois, et ce que je savois bien que vous souffriez, je n'ai point appuyé là-dessus, et j'ai bien fait. Si vous aviez vu la violente contorsion de son épée, et le morceau de bombe qui l'a retournée sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heureux, et que Dieu l'a conservé visiblement par un coup si mesuré : vous adoreriez cette main toute-puissante qui l'a conduit si à propos pour vous et pour nous tous, car nous aimons parfaitement ce petit capitaine. Soleri nous avoit conté comme vous étiez occupée de sa compagnie ; mais ce que vous en mandez est bien plus plaisant et plus agréable, nous l'avons lu et relu : cette diversion vous a fait du bien. Ne soyez point en peine de la santé de votre enfant ; ni saignée, ni médecine, rien du tout ; un bon appétit, un doux sommeil, un sang reposé, une grande vigueur dans les fatigues ; voilà ce qu'un médecin pourroit lui ôter, si nous le mettions entre ses mains. Pour Sanzei, le voilà revenu ; il a été souvent à la tranchée : il ne s'est pas tenu dans les règles de mousquetaire ; il a mangé avec MONSEIGNEUR, et pourquoi non ! deux autres y avoient mangé. M. de Beauvilliers lui fit ce plaisir sur la fin, afin que cela ne tirât point à conséquence.

Madame de Bagnols nous a donné d'une douce langueur, souvent mêlée de larmes ; elle n'a point de rouge, elle est maigre ; elle conte souvent la cruelle et mortelle maladie de son ami, qu'elle prétend qu'un médecin a tué. Madame de Coulanges est assez négligée, fort tranquille. L'abbé Têtu a des vapeurs qui l'occupent et toutes ses amies ; ce sont des insomnies qui passent les bornes. Je vais à ma messe de communauté : les dames de onze heures ont pour pénitence la messe de M. le Prieur, qui dure une heure ; et je vais quelque fois à celle de la duchesse du Lude, qui vous fait cent mille amitiés : répondez-y quelque chose que je lui puisse montrer. Madame de St-Germain, madame de Villars, madame d'Elbeuf, enfin mille que j'oublie. Je refusai mercredi d'aller souper chez la duchesse de Villeroi ; je voulois dire adieu à Soleri : et jeudi chez la duchesse du Lude, parce qu'il pleuvoit à verse : vendredi je fus manger des œufs frais avec elle chez madame de Coulanges. Je vous manderai toutes mes actions : j'aime que vous aimiez ces pauvretés, cela nous rapproche de vous. Je vois souvent le chevalier ; cette chambre m'at-

[1] Françoise de Montault, fille de Philippe de Montault, duc de Navailles, pair et maréchal de France.

tire [1]; pas tant la Méri, quoique nous soyons fort bien ensemble. Vous êtes plaisante avec ce coadjuteur, il a une gaieté dont on s'accommode aisément; il paroît vous être attaché, ainsi que M. de Carcassonne : hé, mon Dieu, ne doivent-ils pas vous aimer passionnément? Que n'êtes-vous pas pour eux, pour leur nom, pour leur famille? toute livrée, toute dévouée, toute ruinée, toute détachée de votre famille, hors de votre maman; et pourquoi? eh! parce que vous m'avez donné tous vos sentiments : je porte votre livrée, et vous m'aimez.

Mon Dieu, ma chère enfant! que vos femmes sont sottes, vivantes et mortes! Vous me faites horreur de cette fontange [2]: quelle profanation! cela sent le paganisme, quelle sottise! ho! cela me dégoûteroit bien de mourir en Provence. Il faudroit du moins que vous me donnassiez votre parole qu'on n'iroit point chercher une coiffeuse en même temps qu'un plombier. Ah, vraiment! *fi; ne parlons point de cela.*

Les affaires d'Angleterre ne sauroient aller plus mal, et votre *madame* a bien l'air de ne *jouer* de long-temps. Je vous enverrai la feuille du bon Bigorre. Corbinelli est comblé de vos honnêtetés : mais ne vous tuez pas à répondre, vous seriez accablée : songez que je n'ai que vous; voilà ma seule lettre, *paga lei, pago il mondo.* Madame de Chaulnes vous fait cent amitiés, et point de compliments, par des raisons trop obligeantes. M. de Chaulnes écrit plaisamment : il a pensé périr en allant de Brest à Belle-Ile; il se repose à Rennes présentement : je lui ai toujours mille obligations. J'ai vu MADEMOISELLE avec la duchesse de Lesdiguières : la princesse dit qu'elle vous écrira; la duchesse vous dit des sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan.

Je ne sais encore rien de madame de Brinon, si ce n'est que le roi lui donne deux mille francs de pension : on dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle prêchoit fort bien comme vous savez : voilà le bon Gobelin à sa place, qui, pour la remplir, et celle qu'il a déjà, sera obligé de prêcher toute la journée. Vraiment, cette sottise que vous nous mandez de votre prédicateur, n'a jamais été imaginée, quoiqu'il y ait long-temps qu'on se mêle d'en dire : *Adam le bon papa, Eve la cruelle maman.* On ne peut vous donner le *paroli* de celle-là.

Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand-veneur (*M. de la Rochefoucauld*), a retranché celles de Marly; il n'y a plus que celles des dames. Madame de Leuville la mère me dit l'autre jour qu'elle ne donnoit plus à souper : enfin, on a bien des exemples à suivre.

Le roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence : il avoit un furieux saignement de nez : s'il avoit été où il avoit dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemarck, et son autre fille, qui est encore une *Tullie* et que j'appelle la *demoiselle de Danemarck*, sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange. On dit que le petit prince [1] n'est point à Portsmouth, où on le croyoit assiégé : sa fuite fera un roman quelque jour. On ne doute pas que le roi son père ne s'enfuie aussi. Voilà donc apparemment le prince d'Orange maître et protecteur, et bientôt roi, à moins d'un miracle. C'est là ce qui se dit à trois heures; peut-être que ce soir l'abbé Bigorre en saura davantage.

[1] C'étoit la chambre de madame de Grignan.

[2] C'étoit l'usage en Provence d'enterrer les morts à visage découvert; et les femmes qui avoient coutume de se coiffer avec des rubans, les conservoient encore dans leur bière.

---

996. *

A la même.

A Paris, mercredi 15 décembre 1688.

Me voici plantée au coin de mon feu; une petite table devant moi, labourant depuis deux heures mes lettres d'affaires de Bretagne; une lettre à mon fils que je renvoie à M. de Chaulnes pour les nouvelles, car il est à Rennes; et puis je vais me délasser et rafraîchir la tête à écrire à ma chère fille. Votre

[1] Jacques-François-Édouard, prince de Galles, né le 30 juin de cette même année.

renversement de phrase m'a donné du goût pour cette folie ; mais bon Dieu ! avec quel agrément finissez-vous cette période ? avec une tendresse trop aimable. Vous écrivez divinement, je suis sûre que vous n'y pensez pas, et tout ce que vous dites sur cela coule de source de votre cœur au bout de votre plume ; mais c'est cela qui n'a point de prix, et que je sens fort tendrement. Il est donc certain que je me repose en vous écrivant, et d'autant plus que voilà notre petit héros qui n'est point poétique, qui revient de Versailles, qui prendra la plume quand je voudrai pour vous conter ses faits et gestes de la cour, comme la renommée vous a conté ceux de Philisbourg et de Manheim.

J'approuve fort la réponse que vous voudriez que M. le dauphin eût faite à la lettre de M. de Montausier ; cela eût été parfait et digne du héros. On voit une médaille où l'on fait parler les ennemis : il y a un aiglon armé de la foudre, et pour légende ce vers d'Horace :

Tonantem credidimus Jovem.

Pour le deuil du pauvre Saint-Aubin, je ne trouve rien à dire à ce que vous avez fait, que de l'avoir pris dans un lieu si éloigné, et où ce pauvre garçon étoit si inconnu. Vous êtes trop bonne, et M. de Grignan trop honnête : ne manquez pas au moins de le quitter le premier jour de l'an : c'est là que madame la princesse de Conti a réglé le deuil de mademoiselle de Sanzei : M. de La Trousse fera de même. Je vois bien que les communions sont un peu fréquentes en Provence : pour moi, je le dis à ma honte, j'ai laissé l'immaculée Conception de la mère, afin de me garder tout entière pour la nativité du fils ; il est vrai qu'on ne sauroit trop s'y préparer. Mais voilà le marquis qui revient de là-haut ; je commence à chanter :

Le héros que j'attends ne reviendra-t il pas?

Le voilà donc avec ma plume que je lui remets.

Le marquis DE GRIGNAN.

J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges, pour le prier de me présenter au roi : il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de madame de Maintenon, pour le saluer quand il sortiroit. Je le saluai donc; il s'arrêta et me fit un signe de tête en souriant. Le lendemainj esaluai MONSEIGNEUR, madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, et les princes du sang chez eux : et je fus par-tout bien reçu. J'allai dîner chez madame d'Armagnac, qui me fit mille honnêtetés, et me chargea de vous faire ses compliments. De là je fus chez M. de Montausier, où je demeurai jusqu'à la comédie : on jouoit *Andromaque*, qui m'étoit toute nouvelle : jugez, Madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et aux couchers ; le lendemain, qui étoit hier, aux levers : je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier : je dînai chez M. de Montausier : après dîner, je fus voir madame d'Armagnac, et de là à *Sertorius* : et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin j'ai été aux levers; après cela M. de La Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle étoit faite, et M. de La Trousse a ajouté qu'elle étoit parfaitement belle. Voilà, Madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles. Permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pouvoir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser les deux mains, et aspirer à une de ses joues.

997.

A la même.

A Paris, vendredi 17 décembre 1688.

Je commence cette lettre dès le matin, et je l'achèverai ce soir, au cas qu'il plaise à la poste d'arriver à une heure raisonnable; je ferai enfin comme le chevalier. Nous avons une certaine envie de voir votre réponse au sujet du cordon bleu, dont la surprise a dû vous être agréable. Nous trouvons qu'il n'y a que vous dans cette occasion de distingués pour le commandement des provinces ; car le frère de la dame d'honneur, un menin, un ambassadeur, avoient des droits que vous n'avez pas. Les autres commandants sont des guerriers [1], et tous les autres très oubliés. Mais, ma chère belle,

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant-général au gouvernement de Provence et des armées du roi, ne servoit depuis l'année 1670 que comme employé

que nous sommes loin l'une de l'autre! il y a quinze jours que nous attendons cette réponse. M. de Lamoignon va passer ces fêtes à Bâville; il étoit hier chez le chevalier, et m'emmena souper avec lui. M. Amelot, qui est revenu de Portugal, et s'en va en Suisse, sans avoir quasi le temps de respirer, y soupa aussi; Coulanges y étoit : votre santé fut bue à la ronde, en vous regrettant toujours : on est bien loin de vous oublier ici, il n'est pas même besoin de ma présence. La duchesse du Lude est comme malade; elle vomit, elle garde sa chambre, et me parle toujours de vous. Madame de Coulanges et *les divines* sont occupées à consoler les vapeurs de l'abbé Têtu, qui sont trop fortes, et lui ôtent le sommeil. M. du Bois, dont la capacité sur la santé est infinie, traite aussi cet abbé; il vous rend mille graces des souvenirs obligeants que vous avez de lui. Je fus hier dans notre quartier rendre mille visites que je reçois pour votre chevalerie; entre autres, M. de Richebourg qui vous adore, et madame de Maisons qui est toute Grignan. Le marquis avoit été chez elle, et l'avoit très bien entretenue; il est fort façonné, je suis affligée que vous ne le voyiez point.

M. le chevalier est fort incommodé de sa haute réputation : on le prend pour témoin des vies et mœurs; ses amis s'en font honneur. Il se traîna hier chez monsieur l'archevêque de Paris, et lui dit qu'il avoit fait un effort pour venir devant lui, tâcher de détromper le monde de la fausse réputation de M. de Beauvilliers; il leva la main, et dit sérieusement ce qu'il en pensoit. Le main ne lui sécha point. Il en fera autant dimanche pour M. Dangeau. Il vous mandera ce soir tout ce que vous aurez à faire. J'en reviens toujours à dire, *ce qui est bon, est bon* : personne dans tout ceci ne perd, ni ne gagne : tout le monde se connoît, et il y en a quelques-uns qui sont embarrassés. On fait plusieurs vers et chansons : je ne veux rien écouter : mais voici ce que la comtesse (*de Fiesque*) cria tout haut l'autre jour chez MADEMOISELLE :

> Le roi, dont la bonté le met à mille épreuves,
> Pour soulager les chevaliers nouveaux,
> En a dispensé vingt de porter des manteaux,
> Et trente de faire leurs preuves.

sur cette frontière où il commandoit en l'absence de M. de Vendôme.

Et tout cela est fort bien. Madame de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe comme vous. M. de Broglio a le commandement de Languedoc, qu'avoit La Trousse : nous croyons que ce dernier aura mieux; la dépense qu'il faisoit dans cette province met le bouton bien haut à son successeur. Ma chère enfant, je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier; je me contente de m'intéresser aussi sensiblement que lui à ce qui vous touche, d'en discourir dans sa chambre au coin de son feu, de souhaiter que votre affaire d'Avignon soit bonne, et que votre voyage soit utile. Il y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissois ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulois; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite, pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton.

Voilà M. le duc de Coislin qui vient encore de prier le chevalier d'être son témoin, et M. l'évêque d'Orléans aussi [1] : enfin, c'est une approbation qu'on veut avoir à toute force. Il ne sera pas difficile de trouver, le mois qui vient, deux cordons bleus qui se battent; il y en aura une belle quantité. En voilà assez, mon enfant, jusqu'à ce soir. Vous ne vous êtes point trompée à la poésie de *Sapho* (*mademoiselle de Scuderi*); votre goût est juste et le sera toujours : le mien l'est fort aussi, quand je vous aime et je vous estime comme je fais.

Me voilà revenue de la ville. J'ai été remercier madame de Mecklenbourg de ses honnêtetés, et madame d'Elbeuf de sa visite; c'est vous qui m'attirez ces devoirs. Je ne sais rien de nouveau : les affaires d'Angleterre ne changent point d'un jour à l'autre. Vos lettres ne sont pas encore venues. Comme vous avez vu que du mercredi au vendredi je ne change pas d'avis pour vous aimer, je n'en change pas aussi du matin au soir : ainsi, ma chère enfant, je suis tout entière à vous, et je vous conjure de m'aimer toujours comme vous faites.

Ah! voilà justement votre lettre du 10 : je vous avoue que je l'attendois avec impatience, et que je voulois voir si votre joie et vos sentiments ressembloient aux nôtres, et je les trouve, Dieu merci,

[1] Pierre de Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, alors premier aumônier du roi, depuis cardinal et grand aumônier de France.

tout pareils. En vérité, vous devez être contents : tous les compliments qu'on vous fait sont même d'une manière toute propre à vous plaire et à vous flatter. Madame de Lavardin dit qu'elle vous aime trop pour vous rien dire en forme : enfin, tout est agréable pour vous, et ceux qui parlent, et ceux qui se taisent. Vous vous trompez, si vous croyez qu'on ne pense plus à cette promotion; tout est encore aussi vif, et les affaires d'Angleterre ne font qu'une légère diversion : en approchant même du jour de la cérémonie, cela redouble. M. de Charost venoit, on l'a renvoyé de vingt lieues d'ici : tous ceux qui commandent dans les provinces ne reviendront pas : jugez si le plus éloigné et le seul en Provence reviendra : soyez en repos, je vous l'ai dit, la grace est complète. Quelque fatigue que me donne mon gendre par les compliments, je serois bien fâchée d'être en Bretagne, je vous en assure : j'ai eu trop de plaisir de tout ce que j'ai vu et entendu sur cette affaire; j'en reçois vos compliments, ma chère Comtesse, vous n'y prenez pas plus d'intérêt que moi.

998.

A la même.

A Paris, lundi 20 décembre 1688.

Est-il possible, ma très chère, que j'écrive bien? cela va si vite; mais puisque vous en êtes contente, je n'en demande pas davantage. Vous aurez, avec un peu de patience, tout ce que vous désirez. M. de Grignan ne viendra point, et le roi vous donnera et vous enverra le cordon bleu, et la croix au bout. Si les autres absents sont faits chevaliers par un autre chevalier, comme on le dit, on demandera que M. l'archevêque (d'Arles) reçoive son cher neveu; sinon ce sera à votre premier voyage, et le cordon en attendant. Enfin, vous ferez comme les autres, et vous recevrez vos instructions.

Comment êtes-vous avec M. d'Aix? il m'a tant louée, à ce que vous me mandez, que je n'oserois vous dire que je voudrois qu'il ne fût point chagrin contre vous tous : mais en général, vous savez, et M. le coadjuteur aussi, combien l'on hait, en ce pays-ci, les démêlés des provinces; cela s'appelle *éplucher des écrevisses*. Pour votre enfant, M. le chevalier tâche de lui apprendre à être un homme avec une tête, lui faisant voir les grands inconvénients qui arrivent de n'en pas avoir. Il ne tiendra pas à nous qu'en votre absence il n'apprenne tout ce qu'il ne sait pas encore; et cependant il n'en est pas moins aimé, baisé et caressé, car c'est sa destinée d'être parfaitement aimé. Je soupai hier chez la duchesse du Lude avec madame de Coulanges, le premier président de la cour des aides, et la maréchale de Créqui. Cette dernière me fit plaisir, je vous l'avoue, en me disant, après bien des compliments pour vous, que votre fils s'étoit acquis bien de l'honneur dans cette première campagne; qu'elle le savoit d'un endroit non suspect, et que, non seulement pour la hardiesse et le sang-froid, mais pour la sagesse, il s'étoit distingué, s'étant retiré de certaines parties trop gaillardes, sans faire le Caton, ni sans se faire haïr; et que ces commencements étoient admirables; qu'on s'en réjouissoit avec vous et avec moi. Ces louanges en détail, et appuyées d'une personne qui n'est point flatteuse, m'ont paru dignes de vous être mandées.

Nous tînmes hier chapitre chez madame de Lavardin, toutes les veuves, et mademoiselle de La Rochefoucauld, reçue dans le corps, comme je vous ai dit; il sembloit que nous ne fussions assemblées que pour parler de vous et vous célébrer. Vous connoissez la solidité des tons de madame de Lavardin : nous y demeurâmes encore d'accord sur la chose présente, que chacun conservoit sa place, les grands sans être rabaissés, et les autres sans être rehaussés, au contraire.

M. de Grignan fait fort bien de triompher sur les louanges que je lui donne touchant cette première campagne de son fils : il n'en sait pas encore tout le prix; jamais il n'a mieux pensé : mais pourquoi entend-il des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? quoi! moi, je serois capable d'imaginer que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il n'a jamais pensé ne fût pas admirable! Je me plains à mon tour, et en attendant que cette querelle soit vidée, je l'embrassse de tout mon cœur. Voilà ce qui nous l'a gâté; car, malgré tant d'orages et de naufrages, on l'aime toujours.

Madame de Broglio croit qu'elle s'en va demeurer avec vous, parce qu'elle va en Languedoc.

Nous ne savons point encore la destinée de La Trousse, nous n'en sommes point en peine : il sera le plus joli de tous les chevaliers : je le verrai chez lui. Si M. de Grignan avoit été de la cérémonie, j'aurois souhaité de la voir pour être témoin de sa parfaite bonne mine.

Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses propres officiers : il n'a plus que M. de Lauzun qui ne le quitte point. Il y aura un parlement : on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange. Le petit prince est en sûreté jusqu'ici à Portsmouth. Que dites-vous de cette nation angloise ?

---

999. ***

A M. le président DE MOULCEAU.

A Paris, ce 22 décembre 1688.

Croiriez-vous bien, Monsieur, que M. l'archevêque, tel que vous le connoissez par tant de choses qui le rendent si distingué, et si digne d'être honoré et révéré de tous ceux qui le connoissent, m'ordonne de vous écrire pour vous recommander ses intérêts dans une affaire dont vous êtes le juge. En vérité, Monsieur, je ne sais comme je dois me prendre à vous faire cette sollicitation, sachant très bien que rien ne se peut ajouter aux sentiments de respect et de considération que vous avez pour lui, et que vous êtes disposé, autant qu'on le peut être, à lui rendre une bonne et favorable justice ; je ne vois donc pas que j'aie autre chose à faire ici, qu'à vous remercier par avance de la joie que vous aurez de le servir, et je vais lui écrire sans lui parler d'autre chose. Nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui : je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore long-temps ici ; mais il nous fera voir comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence, et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

1000. *

A madame DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 décembre 1688.

Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées, roulent si fort sur vous, et comme vous disiez, nous sommes tellement assemblés en votre nom, que nous ne pouvons souffrir de ne plus voir entrer cette chère Comtesse, que nous aimons si passionnément : je parle en communauté, car votre enfant sent fort bien votre absence et le malheur de ne vous point voir. Je lui dis sans cesse de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier : nous causons avec lui fort utilement ; il y a bien de petites choses qu'il faut encore lui apprendre pour le ménage de la société et de la conversation. Quand il retombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, je me souviens de la fable de *la chatte*[1] qui devint femme : elle s'échappoit quelquefois quand elle voyoit passer une souris : aussi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est enfant, car, de bonne foi, ne devroit-il pas entrer présentement à l'académie ? Et voyez tout ce qu'il a fait, il est assurément fort joli et fort changé : je l'embrasse fort souvent, vous êtes mon prétexte ; car je le prends quelquefois en trahison, et je lui explique d'où cela vient. Madame de La Fayette, chez qui son oncle l'a mené, en est fort contente : je le mènerai chez madame de Lavardin, qui n'a pas voulu vous faire un compliment par excès d'estime et d'amitié ; celles qui vous en ont fait vous aiment aussi ; tout est bon.

Vous aurez vos instructions, et votre cordon avec la croix comme les autres ; vous serez tous traités également, soit qu'un chevalier vous donne l'ordre, soit qu'on vous permette de le porter avant la réception, vous n'avez qu'à vous donner un peu de patience. La lettre du ministre n'est point du tout un congé : enfin, nous serions fâchés de voir

[1] Voyez la fable qui a pour titre *La Chatte métamorphosée en Femme*, par Lafontaine.

M. de Grignan dans les circonstances présentes; car tout est si brouillé du côté de l'Angleterre, que chacun demeure à son poste. Les contre-temps des lettres vous ont empêchés de prendre d'abord une bonne résolution. Vos prélats vous ont quittée: j'admire toujours également celui qui fait bâtir, et celui qui n'achève point son bâtiment; mais ce dernier est plus insupportable, ayant commencé, de ne pas vouloir achever, et de laisser tout ce désordre dans votre château; cela nous impatiente et donne la goutte: cette goutte n'est point considérable ni fort douloureuse; mais c'est une *lanternerie* et une foiblesse qui empêche d'aller à Versailles, comme si elle étoit plus considérable. Nous vous envoyons des vers de madame Deshoulières, que vous trouverez bien faits.

Vous ai-je dit que Sanzei[1] a une petite chambre en ce quartier? Il va quelquefois à Versailles, il mange chez madame de Coulanges; car, au lieu de votre bonne table où vous nous aviez si bien nourris, nous ne sommes plus que de petites miettes réunies; il aura une lieutenance de dragons: il a été à la tranchée comme les autres, il est content. Mais, sans vous flatter, les fées ont soufflé sur toute la campagne du marquis; il a plu à tout le monde, et par sa bonne contenance dans le péril, et par sa conduite gaie et sage: il n'y a qu'une opinion sur son sujet. Cette contusion étoit le dernier don de la dernière fée, car elle a tout fini; c'est ce qui s'appelle la plume de l'oiseau, ou le pied du cerf.

M. d'Avaux[2] doit être arrivé. L'abbé de Guénégand avoit pleuré madame de Mesmes avant qu'il se fût mis à bégayer. Madame de Fontenilles est à Sainte-Avoie, vis-à-vis de chez elle; elle y est quasi toujours avec ses frères. Madame de Saint-Géran[3] est accouchée d'une petite fille; cela ne valoit pas la peine de s'y mettre. Adieu, mon enfant, je vous embrasse tendrement.

[1] Il étoit fils d'une sœur de M. de Coulanges.

[2] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, nommé depuis ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, roi d'Angleterre, il revenoit de son ambassade de Hollande.

[3] Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de Saint-Géran, accoucha pour la première fois d'une fille, après vingt-un ans de mariage.

1001.

A la même.

A Paris, vendredi 24 décembre 1688.

Le marquis a été seul à Versailles, il s'y est fort bien comporté; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez madame d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers et à tous les couchers. Monseigneur lui a fait donner le bougeoir: enfin, le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements, ni une si bonne réputation; car je ne finirois point, si je voulois vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'aie rien à vous mander? Ecoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement, seront ici au premier jour. Le roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où cette reine arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez madame de La Fayette. Vous avez su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en Angleterre: il ne pouvoit faire un meilleur usage de son loisir: il n'a point abandonné le roi d'Angleterre, pendant que tout le monde le trahissoit et l'abandonnoit. Enfin, dimanche dernier, 19 de ce mois, le roi, qui avoit pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore, et une heure après, se releva, pour ordonner à un valet-de-chambre de faire entrer un homme qu'il trouveroit à la porte de l'antichambre; c'étoit M. de Lauzun. Le roi lui dit: « Monsieur, je vous confie la reine et mon fils; » il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en » France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connoît, qui a beaucoup de courage et de

mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disoit être à Portsmouth, et qui étoit caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine ; vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi ; et suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savoient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyoit mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeoit qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandois, qui ne regardoient seulement pas cette petite barque; et, ainsi protégée du ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au roi, qui conta toutes ces particularités; et en même temps on donne ordre aux carrosses du roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincennes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au-devant d'elle. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite. On vient de nous assurer que, pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor[1], pour courir la triste et cruelle fortune de ce roi : j'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout-à-fait enterré. Il avoit porté vingt mille pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma chère fille, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse; et ce qui l'achève, c'est d'être retourné dans un pays où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit par la rage qu'ils auront du coup qu'il leur vient de faire. Je vous laisse rêver sur ce roman, et vous embrasse, ma chère enfant, avec une sorte d'amitié qui n'est pas ordinaire.

[1] Saint-Victor n'avoit accompagné la reine que jusqu'au yacht sur lequel elle s'embarqua. Il retourna sur-le-champ à Londres pour rendre compte au roi de cette périlleuse mission.

1002.

A la même.

A Paris, lundi 27 décembre 1688.

Savez-vous bien, ma chère fille, que votre petit capitaine est sur le chemin de Châlons, pour aller voir cette belle compagnie que vous lui avez faite? Il partit le jour de Noël pour aller coucher à Claie, et faire, en passant, la révérence à Livry; il reviendra dimanche. Le chevalier a mesuré tous ses jours; M. du Plessis est avec lui, toujours véritablement comblé des marques de votre estime et de votre confiance : vous pouvez compter qu'il est entièrement à vous et à votre enfant, et qu'il y sera tant que vous voudrez. Il me paroît, avec son audace au chapeau et cette cravate noire, comme ce maréchal qui devint peintre par amour : c'est bien l'amour aussi pour votre maison qui l'a fait devenir guerrier : enfin, il a du courage, de la hardiesse, et de toutes sortes d'autres vertus, pour en faire tout ce qu'il vous plaira. Voilà son chapitre épuisé, celui du marquis ne l'est pas : vous le croyez gros, il ne l'est pas ; au contraire, sa taille est devenue plus fine par en bas; il est cru; mais en deux mois et demi, trouvez-vous que l'on croisse beaucoup? Il s'est passé tant de choses, ma chère enfant, depuis trois mois, qu'il nous semble qu'il y a trois ans. Enfin, le temps assurément ne va point comme quand nous étions ici ensemble. Soleri vous a représenté notre société, qui ne subsiste qu'en vous, et pour vous; car vous êtes notre véritable lien; et ce joli portrait..... mais il ne dit jamais un mot, cela nous ennuie; vous êtes bien plus belle que lui, sans vous flatter. J'ai fait voir ce matin à la duchesse du Lude votre page d'écriture ; elle en est bien contente : il lui falloit cela pour les amitiés qu'elle me fait tous les jours pour vous. Elle m'a menée après la messe chez l'abbé Têtu avec Alliot : cet abbé ne dort point du tout ; il est en vérité fort mal ; cela passe les vapeurs ordinaires, et on ne peut le voir sans beaucoup de pitié : madame de Coulanges et toutes ses amies en ont des soins infinis.

On ne parle que de la reine d'Angleterre : elle a prié qu'on la laissât un peu respirer à Boulogne,

jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi son mari, qui s'est sauvé d'Angleterre, sans qu'on sache encore où il est. Le roi a envoyé à cette reine trois carrosses à dix chevaux, des litières, des pages, des valets de pied, des gardes, un lieutenant et des officiers. Nous vous dirons tout cela dans la feuille du bon Bigorre. M. de Lauzun doit être bien content de cette aventure; il a montré de l'esprit, du jugement, de la conduite, du courage, et a trouvé enfin le chemin de Versailles en passant par Londres : cela n'est fait que pour lui. La princesse est outrée de penser que le roi en est content et qu'on le verra revenir à la cour.

M. le chevalier cause avec moi des affaires au sujet desquelles vous lui écrivez : je crois que vous le voulez ainsi; car vous savez ce que c'est que la confiance dans l'amitié. M. de Coignet avoit l'autre jour dans la tête de marier votre fils avec la petite de Lamoignon à qui M. Voisin donne cent mille écus, en attendant mieux : M. le chevalier aime cette pensée. M. de Mirepoix épouse la fille de la duchesse de La Ferté[1], avec cinquante petits mille écus mal payés; ce mariage s'est fait, on ne sait comment. Madame de Mirepoix donne son fils, qui est un grand parti, au plus médiocre de la cour. Je veux voir ce que dit sur cela madame du Pui-du-Fou[2].

La cérémonie (*des chevaliers*) se fera sans cérémonie à Versailles dans la chapelle. Elle commencera le vendredi à vêpres, et sera continuée le jour de l'an le matin, et le reste à vêpres. Le roi a ôté l'obligation de communier dans la cérémonie. Sa Majesté n'aura pas son grand manteau, il n'aura que le collier; les manteaux se prêtent; de sorte qu'il est vrai que plusieurs en sont *dispensés* présentement. Le roi est fort content de la manière dont M. de Monaco[3] a reçu l'ordre; il l'a dit tout haut, et cela embarrasse ceux qui l'ont refusé. Il y a bien de l'apparence que le même courrier qui portera le cordon à Monaco, le portera à M. de Grignan.

[1] Anne Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, ou Senneterre.

[2] Madeleine de Bellièvre, marquise du Pui-du-Fou, mère de Madeleine du Pui-du-Fou, marquise de Mirepoix, et de Marie-Angélique du Pui-du-Fou, seconde femme de M. de Grignan.

[3] Il consentit de prendre rang comme duc de Valentinois, et non comme prince de Monaco.

Il me semble qu'il est comme ces chiens à qui l'on dit long-temps *tout beau*, et puis tout d'un coup *pille*. La comparaison est riche : je crains qu'elle ne me fasse une querelle avec cet esprit pointilleux; il dira que je le traite comme un chien. Adieu, très chère et très-aimable; j'aurois encore cent choses à vous dire, mais c'est vous accabler.

1003.

A la même.

A Paris, mercredi 29 décembre 1688.

Voici donc ce mercredi si terrible, où vous me priez de négliger un peu ma chère fille; mais ignorez-vous que ce qui me console de mes fatigues, c'est de lui écrire et de causer un peu avec elle? Je me souviens assez de Provence et d'Aix, et je sais assez le sujet que vous avez de vous plaindre de l'élection (*des consuls*) qui fut faite le jour de Saint-André, pour approuver extrêmement que vous l'ayez fait casser par le parlement. J'ai vu le père Gaillard[1] qui en est fort aise; il parlera à M. de Croissi, et fera renvoyer toute l'affaire à M. de Grignan. On ne sauroit se venger plus honnêtement, et d'une manière qui doive mieux guérir et corriger de la fantaisie de vous déplaire. J'en fais mon compliment à M. Gaillard; je suis vraiment flattée de la pensée d'avoir ma place dans une si bonne tête; je ne saurois oublier ses regards si pleins de feu et d'esprit. Ne causez-vous pas quelquefois avec lui.

Je comprends, ma chère enfant, cet ouvrage de deux mois, que vous avez à faire cet hiver à Aix; il paroît grand et difficile, à le regarder tout d'une vue : mais quand vous serez en train d'aller et de travailler, étant tous les jours si accablée de devoirs et d'écritures, vous trouverez que, malgré l'ennui et la fatigue, les jours ne laissent pas de s'écouler fort vite. J'en ai passé de bien douloureux, sans compter les mauvaises nuits; et cependant rien n'empêchoit le temps de courir : ce qui

[1] Célèbre jésuite qui prenoit part à cette affaire par rapport à M. de Gaillard son frère, homme de mérite et de beaucoup d'esprit.

est de vrai, c'est qu'au bout de trois mois, on croit qu'il y a trois ans qu'on est séparé. Si vous voulez m'en croire, vous demeurerez fort bien à Aix jusqu'à Pâques; le carême y est plus doux qu'à Grignan. La bise de Grignan qui vous fait avaler la poudre de tous les bâtiments de vos prélats, *me* fait mal *à votre poitrine*[1], et me paroît un petit camp de Maintenon. Vous ferez de ces pensées tout ce que vous voudrez; pour moi, je ne souhaite au monde que de pouvoir travailler avec ma chère bonne, et achever ma vie en l'aimant et en recevant les tendres et *pieuses* marques de son amitié; car vous me paroissez *le pieux Enée* en femme.

J'ai vu Sanzei; je l'ai embrassé pour vous; il s'est mis à genoux; il m'a baisé les pieds; je vous mande ses folies comme celles de Don Quichotte: il n'est plus mousquetaire: il est lieutenant de dragons: il a parlé au roi, qui lui a dit que, s'il servoit avec application, on auroit soin de lui. Voilà où il lui seroit bien nécessaire d'être un peu *monsieur du pied de la lettre*. Vous ne sauriez croire comme cette qualité, qui nous faisoit rire, est utile à votre enfant, et combien elle contribue à composer sa bonne réputation; c'est un air, c'est une mode d'en dire du bien. Madame de Verneuil, qui est revenue, commença hier par-là, et vous fit ensuite mille amitiés et mille compliments. Je crois que mademoiselle de Coislin[2] sera enfin madame d'Enrichemont.

Madame de Coulanges, que j'ai vue ce matin chez la Bagnols, m'a dit qu'elle avoit reçu votre réponse, et qu'elle me la montreroit ce soir chez l'abbé Têtu. Vous voilà donc quitte de cette réponse; mais vous me faites grand'pitié de répondre ainsi seule à cent personnes qui vous ont écrit: cette mode est cruelle en France. Mais que vous dirai-je d'Angleterre, où les modes et les manières sont encore plus fâcheuses? M. de Lamoignon a mandé à M. le chevalier que le roi d'Angleterre étoit arrivé à Boulogne; un autre dit à Brest; un autre dit qu'il est arrêté en Angleterre; un autre, qu'il est péri dans les horribles tempêtes qu'il y a eu sur la mer: voilà de quoi choisir. Il est sept heures; M. le chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. Ce qui est très certain, c'est que la reine ne veut point sortir de Boulogne qu'elle n'ait des nouvelles de son mari; elle pleure, et prie Dieu sans cesse. Le roi étoit hier fort en peine de Sa Majesté Britannique. Voilà une grande scène; nous sommes attentifs à la volonté des Dieux,

Et nous voulons apprendre
Ce qu'ils ont ordonné du beau-père et du gendre.

Je reprends ma lettre, je viens de la chambre de M. le chevalier. Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci: on dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs. Il est à Calais; il est à Boulogne; il est arrêté en Angleterre; il est péri dans son vaisseau; un cinquième dit à Brest; et tout cela tellement brouillé, qu'on ne sait que dire. M. Courtin d'une façon, M. de Rheims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Les laquais vont et viennent à tout moment. Je dis donc adieu à ma chère fille, sans pouvoir lui rien dire de positif, sinon que je l'aime comme le mérite son cœur, et comme le veut mon inclination, qui me fait courir dans ce chemin à bride abattue.

1004.

A la même.

A Paris, vendredi 31 décembre 1688.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma fille, que toutes les incertitudes d'avant-hier, qui paraissaient pourtant fixées, par l'assurance que M. de Lamoignon nous donnoit que le roi d'Angleterre étoit à Calais, sont quasi devenues des certitudes qu'il est arrêté en Angleterre; et si ce n'étoit pas cette sorte de malheur, il seroit péri; car il devoit se sauver et s'embarquer quelques heures après la reine. Ainsi, quoiqu'on n'ait pas de nouvelles certaines qu'il est arrêté, il n'y a personne aujourd'hui qui ne le croie, et qui n'en soit

[1] La mère ne pouvoit exprimer plus laconiquement, ni avec plus d'énergie le mal qu'elle souffroit quand elle craignoit pour la poitrine de sa fille.

[2] Madeleine-Armande du Cambout de Coislin, mariée le 10 avril suivant à Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince d'Enrichemont.

persuadé. Voilà où tout le monde en est, et comme nous finissons cette année, et comme nous commençons l'autre, cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands évènements : il n'en arrivera aucun qui ne soit dans l'ordre de la Providence, aussi bien que toutes nos actions, tous nos voyages. Il faut se soumettre à tout, et envisager tout ce qui peut arriver; cela va bien loin.

Cependant, M. le Comte, c'est à vous que je m'adresse : hier les chevaliers de Saint-Michel, et à l'heure que je vous parle après vêpres, une grande partie de ceux du Saint-Esprit, et demain le reste. M. le chevalier vous mandera ce qu'on fait pour les absents. Il faut que vous fassiez votre profession de foi, votre information de vie et mœurs : on vous mandera tout cela; vous n'êtes pas seul, et en attendant, *tout beau* ! *tout beau* ! Hier M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de La Rochefoucauld; ce dernier lui dit : « Mon» sieur, vous passez devant moi, vous ne le devez » pas. » M. de Chevreuse lui répondit : « Monsieur, » je le dois, car je suis duc de Luynes. Ah ! mon» sieur, par ce côté-là, vous avez raison. » La gazette vous apprendra, mon cher Comte, que M. de Luynes a donné ce duché à son fils avec la permission du roi; et M. de Chevreuse, qu'on appelle M. de Luynes, a donné le duché de Chevreuse à son fils, qu'on appellera le duc de Montfort. Votre fils a des camarades bien titrés. On dit qu'on envoie des troupes en Bretagne avec M. de Momont, maréchal de camp, pour commander sous M. de Chaulnes; il y aura des camps dans toutes les provinces. Vous n'avez qu'à voir la carte, pour juger si nous avons besoin de nous tenir par-tout sur nos gardes : jetez un peu les yeux sur toute l'Europe. Madame de Barillon est fort en peine de son mari[1]; mais on dit, sans le savoir, car il ne vient point de lettres, qu'il est en sûreté, quoiqu'on ait abattu la chapelle du roi (*d'Angleterre*), et celle qui étoit dans la maison de l'ambassadeur; tout cela s'éclaircira : mais à qui est-ce que je parle? est-ce encore à ce Comte? Ma chère enfant, votre *madame*, qui a juré de ne pas toucher de cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille, ne jouera de long-temps; la pauvre femme! On tient le prince d'Orange à Londres, j'en reviens toujours là, c'est comme on fait dans toutes les conversations; car tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène. La reine est toujours à Boulogne dans un couvent, pleurant sans cesse de ne pas voir son cher mari qu'elle aime passionnément.

On ne parle non plus de madame de Brinon que si elle n'étoit pas au monde. On parle d'une comédie d'*Esther*, qui sera représentée à Saint-Cyr. Le carnaval ne prend pas le train d'être fort gaillard. Mon fils m'écrit toujours bien tendrement pour vous et pour M. de Grignan; il a sa part de la réverbération. Nous attendons vos lettres; mais peut-être n'y répondrons-nous que lundi. Nous avons de grandes conversations, M. le chevalier et moi, sur votre sujet, il se porte assez bien, et quand votre enfant sera de retour de Châlons, il compte le mener à Versailles. Voilà le bon Corbinelli qui s'épuise en raisonnements sur les affaires présentes, et qui vous adore. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse mille fois, et vous souhaite une heureuse année 89.

[1] Ambassadeur de France en Angleterre.

1005.

A la même.

A Paris, lundi 3 janvier 1689.

Votre cher enfant est arrivé ce matin; nous avons été ravis de le voir et M. du Plessis : nous étions à table; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner qui était déjà un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le marquis nous a dit de la beauté de sa compagnie ! il s'informa d'abord si la compagnie étoit arrivée, et ensuite si elle étoit belle : Vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles; *c'est une vieille compagnie* qui vaut bien mieux que *les nouvelles*. Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savoit pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous qui êtes la bonne connoisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de

Châlons [1] et madame de Noailles (*sa mère*) prirent part : il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan : mais quelle folie de vous parler de tout cela! c'est l'affaire du marquis.

Je voulois vous demander des nouvelles de madame d'Oppède, et justement vous m'en dites : il me paroît que c'est une bonne compagnie que vous avez de plus, et peut-être l'unique. Pour M. d'Aix (*M. de Cosnac*), je vous avoue que je ne croirois pas les Provençaux sur son sujet. Je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi. Il n'en faut pas tout-à-fait croire aussi M. d'Aix : cependant le moyen de penser qu'un homme *toute sa vie courtisan*, et qui renie chrême et baptême, qui ne se soucie point des intrigues des consuls, voulût se déshonorer devant Dieu et devant les hommes par de faux serments? Mais c'est à vous d'en juger sur les lieux.

La cérémonie de vos *frères* fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille graces de votre jolie réponse : j'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous a écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étoient profes avec de beaux habits et leurs colliers : deux maréchaux de France étoient demeurés pour le samedi. Le maréchal de Bellefonds étoit totalement ridicule, parceque par modestie et par mine indifférente, il avoit négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'étoit une véritable nudité. Toute la troupe étoit magnifique, M. de La Trousse des mieux; il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui étoit à côté assez long-temps derrière; de sorte que sa joue étoit fort découverte; il tiroit toujours ce qui l'embarrassoit, qui ne vouloit pas venir; cela fit un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étoient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer; plus on y tâchoit, plus on les brouilloit, comme les anneaux des armes de Roger : enfin toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui étoit tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de pages étant moins commodes que celles qu'il avoit d'ordinaire, sa chemise ne vouloit jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fit; car, sachant son état, il tâchoit incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement; de sorte que madame la dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire : ce fut une grande pitié; la majesté du roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'étoit vu, dans les registres de l'ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le roi dit le soir : « C'est tou- » jours moi qui soutiens le pauvre M. d'Hocquin- » court, car c'étoit la faute de son tailleur; » mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avois eu mon gendre dans cette cérémonie, j'y aurois été avec ma chère fille; il y avoit bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferoit, et c'étoit comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brilloit de cordons bleus; toutes les belles tailles, et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan. On m'a dit qu'on manderoit aux absents de prendre le cordon que le roi leur envoie avec la croix : c'est à M. le chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons-bleus épuisé.

Le roi d'Angleterre a été pris, on dit, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il est à Whitehall [1]. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, des milords à son lever; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange à Saint-James [2],

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal.

[1] Palais des rois d'Angleterre dans le faubourg de Westminster à Londres.

[2] Autre palais des rois d'Angleterre, voisin de Whitehall.

qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque! La reine d'Angleterre sera ici mercredi; elle vient à Saint-Germain pour être plus près du roi et de ses bontés.

L'abbé Têtu est toujours très digne de pitié; fort souvent l'opium ne lui fait rien; et quand il dort un peu, c'est d'accablement, parce qu'on a doublé la dose. Je fais vos compliments par-tout où vous le souhaitez; les veuves vous sont acquises, et sur la terre et dans le troisième ciel. Je fus le jour de l an chez madame Croiset; j'y trouvai Rubentel, qui me dit des biens solides de votre enfant, et de sa réputation naissante, et de sa bonne volonté, et de sa hardiesse à Philisbourg. Adieu, ma très chère et très aimable. On assure que M. de Lauzun a été trois quarts d'heure avec le roi : si cela continue, vous jugez bien qu'il voudra le savoir.

1006. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

J'ai vu avec plaisir, Madame, le nom de M. de Grignan dans la liste des chevaliers de l'ordre qu'on va faire. Celui-là ne m'a pas surpris, comme ont fait beaucoup d'autres. Je crois aussi, par la même raison, que vous avez été bien étonnée de n'y pas voir le mien. Je vous dirai sur cela, Madame, qu'après ce qui m'arriva à la promotion des chevaliers de l'ordre de 1662, je m'étois consolé de ne pas l'être. Cette dernière promotion a renouvelé mon chagrin, et ce qui l'a rendu même un peu plus cuisant, c'est que le roi venant de faire en vingt-quatre heures deux graces à mes enfants, sur la lettre que je m'étois donné l'honneur de lui écrire, cela avoit un peu relevé mes espérances pour les graces, et m'a rendu aujourd'hui plus sensible à la privation de celle-ci. Cependant comme je suis fait aux adversités, j'ai bientôt voulu ce que Dieu et le roi vouloient. Je vous dis tout ceci, Madame, parceque je sais l'intérêt que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche, ne doutant pas que si vous en avez été fâchée pour l'amour de moi, vous ne soyez bien aise de voir l'effet de ma philosophie et de mon christianisme. Pour moi, je vous dirai encore une fois que la justice qu'on a faite à M. de Grignan en cette rencontre m'a donné beaucoup de joie; et que je serois bien plus content, si c'étoit un honneur dont vous puissiez porter les marques aussi bien que lui, car personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

1007.

De madame DE GRIGNAN *au comte* DE BUSSY.

A Aix, ce 4 janvier 1689.

J'aurois été pour le moins aussi aise de voir votre nom sur la liste des chevaliers de l'ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de M. de Grignan, et je n'aurois pas été plus en peine de vos preuves que vous l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin qu'étant si ancien lieutenant-général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette charge. Je dois sentir cette peine par reconnoissance de la joie que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurois pas besoin d'y être poussée par-là, il me suffit de l'intérêt que je prends à vous et à tout ce qui vous touche. Ce que vous me mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence, et de l'usage que vous faites en ces rencontres de votre philosophie et de votre christianisme, me paroissent de si véritables biens et si dignes d'estime, que je ne sais pas si ce ne seroit point une matière plus raisonnable de vous faire des compliments, que de toutes les graces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant, comme ce n'est pas là coutume; je me contenterai de vous louer et de vous admirer, et je n'appuierai mes compliments que sur les graces que le roi a faites à messieurs vos enfants. Je vous en aurois parlé plus tôt si je l'avois su; mais je suis au bout du monde, et la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier à tous ceux qui n'entendent point parler de moi dans les occasions où ils savent bien que je ne

garderois pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais. M. de Grignan vous rend mille graces de votre compliment, et il vous fait les siens.

1008.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 janvier 1689.

Je menai hier mon marquis avec moi; nous commençâmes par chez M. de La Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se rhabiller, et en novice et en profès, comme le jour de la cérémonie : ces deux sortes d'habits sont fort avantageux aux gens bien faits. Une pensée frivole, et sans regarder les conséquences, me fit regretter que la belle taille de M. de Grignan n'eût point brillé dans cette fête. Cet habit de page est fort joli; je ne m'étonne point que madame de Clèves aimât M. de Nemours avec ses belles jambes. Pour le manteau, c'est une représentation de la majesté royale : il en a coûté huit cents pistoles à La Trousse, car il a acheté le manteau. Après avoir vu cette belle mascarade, je menai votre fils chez toutes les dames de ce quartier : madame de Vaubecourt, madame Ollier, le reçurent fort bien : il ira bientôt de son chef.

La vie de Saint-Louis m'a jetée dans la lecture de Mézerai; j'ai voulu voir les derniers rois de la seconde race; et je veux joindre Philippe de Valois et le roi Jean : c'est un endroit admirable de l'histoire, et dont l'abbé de Choisi a fait un livre qui se laisse fort bien lire. Nous tâchons de cogner dans la tête de votre fils l'envie de connoître un peu ce qui s'est passé avant lui; cela viendra; mais en attendant, il y a bien des sujets de réflexion à considérer ce qui se passe présentement. Vous allez voir par la nouvelle d'aujourd'hui comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange. Les politiques raisonnent, et demandent s'il est plus avantageux à ce roi d'être en France : l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils, ou d'avoir la tête coupée; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il le devient naturellement et sans crime. Ce qui est vrai, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être même nous la déclarerons les premiers. Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre angloise et hollandoise avec plus d'attention : il faut l'espérer, car ce seroit trop d'avoir des ennemis de tous côtés. Voyez un peu où me porte le libertinage de ma plume : mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands évènements.

Je vous conjure, ma chère fille, quand vous écrirez à M. de Chaulnes, de lui dire que vous prenez part aux obligations que mon fils lui a; que vous l'en remerciez; que votre éloignement extrême ne vous rend pas insensible pour ce qui regarde votre frère : ce sujet de reconnoissance est peu nouveau; c'est de le dispenser de commander le premier régiment de milice qu'il fait lever en Bretagne. Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là; il en a horreur, et ne demande que d'être oublié dans son pays. M. le chevalier approuve ce sentiment, et moi aussi, je vous l'avoue : n'êtes-vous pas de cet avis, ma chère enfant? Je fais grand cas de vos sentiments qui sont toujours les bons, principalement sur le sujet de votre frère. N'entrez point dans ce détail, mais dites en gros que qui fait plaisir au frère, en fait à la sœur. M. de Momont est allé en Bretagne avec des troupes, mais si soumis à M. de Chaulnes, que c'est une merveille. Ces commencements sont doux, il faut voir la suite.

Je trouvai hier Choiseul avec son cordon; il est fort bien; ce seroit jouer de malheur de n'en pas rencontrer présentement cinq ou six tous les jours. Vous ai-je dit que le roi a ôté la communion de la cérémonie? Il y a long-temps que je le souhaitois; je mets quasi la beauté de cette action avec celle d'empêcher les duels. Voyez en effet ce que c'eût été de mêler cette sainte action avec les rires immodérés qu'excita la chemise de M. d'Hocquincourt. Plusieurs pourtant firent leurs dévotions, mais sans ostentation, et sans y être forcés. Nous allons vaquer présentement à la réception de leurs Majestés angloises, qui seront à Saint-Germain.

Madame la dauphine aura un fauteuil devant cette reine, quoiqu'elle ne soit pas reine, parcequ'elle en tient la place. Ma fille, je vous souhaite à tout, je vous regrette par-tout, je vois tous vos engagements, toutes vos raisons; mais je ne puis m'accoutumer à ne point vous trouver où vous seriez si nécessaire : je m'attendris souvent sur cette pensée; mais il est temps de finir cette lettre tout en l'air, et qui ne signifie rien; ne vous amusez point à y répondre; conservez-vous, ayez soin de votre poitrine.

1009. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, le jour des Rois 1689.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin : c'est comme si je vous souhaitois la continuation de votre philosophie chrétienne; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il se faut soumettre. Avec cet appui, dont on ne sauroit se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grace; car c'en est une, ne vous y trompez pas; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources. Je ne veux donc plus repasser sur tout ce que vous deviez être et que vous n'êtes pas : mon amitié pour vous et pour moi n'en a que trop souffert; il n'y faut plus penser. Dieu l'a voulu ainsi, et je souscris à tout ce que vous me dites sur ce sujet. La cour est toute pleine de cordons bleus; on ne fait point de visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne sauroit venir plus à propos pour faire honneur au roi et à la reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce n'est pas à Vincennes, comme on disoit. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des rois, bien agréable pour celui qui protège et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asile. Voilà de grands objets et de grands sujets de méditation et de conversation. Les politiques ont beaucoup à dire. On ne doute pas que le prince d'Orange n'ait bien voulu laisser échapper le roi, pour se trouver sans crime maître d'Angleterre; et le roi, de son côté, a eu raison de quitter la partie plutôt que de hasarder sa vie avec un parlement qui a fait mourir le feu roi son père, quoiqu'il fût de leur religion. Voilà de si grands évènements, qu'il n'est pas aisé d'en comprendre le dénoûment, sur-tout quand on a jeté les yeux sur l'état et sur les dispositions de toute l'Europe. Cette même Providence qui règle tout, démêlera tout; nous sommes ici des spectateurs très aveugles et très ignorants. Le second tome de M. Lauzun est fort beau et digne du premier; il a eu l'honneur d'être enfermé une heure avec le roi. MADEMOISELLE en est très fâchée, et demande qu'au moins il ne se trouve pas où elle sera; je ne sais si on fera bien attention à sa colère. Il vaudroit mieux que tout d'un coup elle le revît à son ordinaire, que de le revoir, comme elle le fera assurément, après avoir fait bien des façons.

Vous ne doutez pas, mon cousin, que nous n'eussions maintenant de grands sujets de vous entretenir; mais il est impossible d'écrire. Adieu, je vous embrasse, ma chère nièce; je la plains d'être obligée de se faire saigner pour son mal d'yeux. Tenez, mon cher Corbinelli, prenez la plume.

M. DE CORBINELLI.

Je commence, Monsieur, comme madame de Sévigné, à vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire le repos de l'esprit et la santé du corps :

— *Mens sana in corpore sano,*

dit Juvénal, qui comprend tout le repos de la vie. J'ai été fâché de ne vous point voir dans la liste des chevaliers de l'ordre, comme d'une disposition dans le monde que Dieu auroit mise sans ma participation et sans mon consentement, c'est-à-dire que j'aurois changée si j'avois pu. Cette manière de philosophie sauve de ma colère imprudente toutes les causes secondes, et fait que je me résigne en un moment sur tout ce qui arrive à mes amis ou à moi. Je dis la même chose de la fuite du roi d'Angleterre, avec toute sa famille. J'interroge le Seigneur, et je lui demande s'il abandonne la religion catholique, en souffrant les prospérités du prince d'Orange, le protecteur des prétendus réformés, et puis je baisse

les yeux. Adieu Monsieur, adieu madame de Coligny, à qui je desire un fonds de philosophie chrétienne, capable de lui donner une parfaite indolence pour toutes les choses du monde : état capable de nous faire rois, et plus rois que ceux qui en portent la qualité.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je fais ici mille compliments à notre prélat (*M. de Roquette*). Donnez-le-nous un peu, il y a assez longtemps que vous l'avez.

1010. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 février 1689.

Je fais un peu tard réponse à votre lettre du *jour des Rois*, Madame, parceque j'étois à Dijon quand elle arriva ici. Je commencerai donc par vous rendre mille graces de vos souhaits, et par vous dire ensuite que je ne doute pas que je ne sois heureux cette année, au moins par mon courage et ma résignation. Quand le roi fit, il y a trois mois, deux graces en vingt-quatre heures à mes enfants, tout le monde m'en fit compliment. J'étois si peu accoutumé à des prospérités, que je ne savois que répondre. Pour les malheurs, je ne suis pas de même. Dieu, en me donnant la force de les soutenir, me mit dans l'esprit un fonds inépuisable de pensées pour en parler; et, de peur que mes tours et mes consolations ne s'usent à la fin, il détrône un roi à point nommé pour me fournir de la matière et pour me faire prendre patience. Il me persuade même que le prince qui le protège, qui est si heureux et si digne de l'être, n'a pas forcé la fortune en dormant, et que dans ses prospérités, il a moins de repos que ma misère ne m'en laisse. Je ne doute, non plus que vous, que le prince d'Orange n'ait bien voulu que le roi, son beau-père, se soit sauvé; il y a un fonds de christianisme à cela. Il n'est pas sûr qu'il devienne maître de l'Angleterre; je crois que les Anglois n'en veulent point. Voici de grandes affaires, et l'Europe n'a jamais été plus brouillée; qui voudroit assurer par où cela finira seroit bien présomptueux.

Le cordon bleu pare un homme, parce qu'on sait que c'est une marque d'honneur que le maître donne à ceux qu'il veut gratifier; mais des justaucorps en broderie pareroient plus la cour, et le roi d'Angleterre la trouveroit plus belle, s'il la trouvoit bien dorée, que s'il la voyoit avec des rubans bleus, qui ne font pas le même effet sur son esprit que sur celui des François.

Je viens d'écrire au roi d'Angleterre, et, pour vous faire comprendre que je ne me fais pas de fête mal-à-propos, il faut que vous sachiez que M. leduc d'York, étant venu au siége de Landrecies, en 1655, pour y servir de lieutenant-général, M. de Turenne demanda à Montpezat, à Roncherolles, et au Passage, comment ils en vouloient user avec ce prince, pour le rang de lieutenant-général; ils lui répondirent qu'ils savoient bien le respect qu'ils lui devoient, en toute autre rencontre; mais que lorsqu'il s'agisssoit d'un poste d'honneur, on ne le cédoit à personne. Il me demanda si j'étois son ancien, et, en ce cas, comment je voulois faire; je lui montrai ma commission, qui étoit quinze mois avant celle du prince, mais que je lui céderois le rang de bon cœur, quand il devroit être maréchal de France avant moi. M. de Turenne sourit, et me dit que je faisois mon devoir. M. le duc d'York, qui sut comment je m'étois distingué des autres, m'en remercia et me témoigna toujours depuis beaucoup d'amitié, et comme le marquis de Bussy lui fut présenté dernièrement à Saint-Germain, il lui demanda d'abord de mes nouvelles, et lui dit que j'avois servi à Landrecies avec lui. Voilà le sujet de ma lettre, dont je vous envoie la copie.

La fortune, qui est une grande folle, n'en a jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun; c'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi bien que pour le corps, que Dieu ait jamais faits; cependant nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé et le revoici sur l'eau; ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : — *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort.*—C'est son portrait.

Je ne pense pas que le roi ait beaucoup d'égards pour la colère de MADEMOISELLE, mais je pense encore moins qu'elle revienne jamais pour Lauzun; elle a eu le loisir de se désabuser, et je crois qu'elle

a bien honte maintenant de son attachement pour si peu de chose. Nous en dirons bien d'autres tête à tête, Madame.

J'ai reçu une lettre de la belle comtesse, par laquelle je connois qu'elle m'estime autant que si j'étois cordon-bleu. Je vois bien que le roi, ce grand prince qui a tant de pouvoir, ne sauroit me faire mépriser d'elle. Notre prélat (*M. de Roquette*) est à Autun malgré lui; nous en avons le corps, mais le cœur est à Paris.

A M. DE CORBINELLI.

Je commence aussi par vous remercier. Monsieur, comme j'ai fait, madame de Sévigné, et par vous assurer que, grace à Dieu, j'ai ce que Juvénal souhaite:

Mens sana in corpore sano.

J'ai été fâché, comme vous, de ne me pas voir sur la liste des chevaliers. Il est vrai que le roi a fait tout ce qu'il a pu pour m'en consoler par les gens indignes qu'il a honorés de son ordre; et, outre cela, moi qui mets tout en œuvre pour n'être pas fâché long-temps, je me suis dit que si, après toutes les injustices que tout le monde sait qu'on m'a faites, on m'avoit donné le cordon bleu, il auroit semblé au public qu'il ne m'auroit rien manqué que cela pour devoir être content.

Vous avez raison, Monsieur, d'être surpris de voir le roi d'Angleterre comme abandonné de Dieu, après qu'il s'est signalé pour son service. Cependant la Providence a ses raisons, et n'en manque pas, même quand les chrétiens perdent des batailles et des empires contre les infidèles. La marquise (*madame de Coligny*), ni moi ne sommes pas indolents; nous sentons tout, mais sans peines et sans altération: ainsi nous sommes plus heureux que mille autres gens.

1011.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 janvier 1689.

Je reçus votre lettre un jour plus tard que je n'ai accoutumé; nous en attendons encore aujourd'hui: mais comme elles arrivent le soir, nous n'y répondrons peut-être que dimanche ou lundi. Vous écrivez si bien, ma chère enfant, quand vous n'avez point de sujets, que je n'aime pas moins ces lettres-là toutes libertines, que celles où vous faites réponse. Enfin, c'est cela qui soutient le cœur pendant votre absence: je suis tellement comme vous pour trouver le temps infini depuis votre départ, que les trois mois me paroissent trois ans: ce n'est pas que j'aie vu tant de différentes choses que vous; mais c'est par la quantité de pensées, d'occupations et d'inquiétudes qui ont pris la place des objets. Enfin je vous ai regrettée, et je vous regrette encore tous les jours; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude. Ce douloureux jour de Charenton est encore tout vif et tout sensible. Vous m'aviez donné un rendez-vous chez le chevalier, où je n'ai pas manqué, et vous n'y étiez pas; votre portrait ne m'a point du tout consolée. Je suis présentement dans sa chambre; il a eu des douleurs à la main droite cette nuit; il les a encore. Il soupa la veille des Rois assez gaiement chez M. de Lamoignon, et la nuit même, ce mal lui prit: cela est trop pitoyable. Il fait tous les jours des projets pour Versailles, et n'est presque jamais en état de les exécuter; c'est votre malheur et le sien qui l'empêchent d'être en un lieu où il feroit une si bonne figure, et si utile pour sa famille et pour son neveu. Il a une patience et une résignation, que Corbinelli se vante de lui apprendre comme un maître. Nous ne le voyons guère, ce Corbinelli; tous ses amis le prennent, et je le laisse aller par amitié pour lui, car nous sommes sobres: quelquefois les soirs, il vient faire collation avec nous; il est de fort bonne compagnie, et vous rend mille graces d'avoir nommé son nom: le vôtre est bien dans son esprit au-dessus de tous les autres. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre; il vous enverra ce soir une belle feuille volante. Quand il est question de parler de l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre, et du prince de Galles, et de dire les détails de la réception que le roi a faite à ces Majestés, toute pleine de générosité, d'humanité, et de tendresse, vous jugez bien que la feuille doit être remplie.

J'attends avec impatience que vous m'appreniez que vous avez votre cordon. M. le Grand, M. de

Dangeau, M. de Châtillon, M. de La Rongère, ont porté les leurs à la reine d'Angleterre, en lui allant faire compliment : elle trouvera notre cour bien brillante de ce nouvel ornement. Je menai hier votre enfant chez madame de Lavardin, qui le reçut comme son petit-fils ; elle vous aime comme sa fille : de là nous fûmes chez madame de La Fayette; je trouvai M. de Villars[1] avec une mine toute pleine d'*Orondate* : je lui dis bien tout ce que vous m'aviez mandé pour eux. Je ne pense pas qu'on danse beaucoup cet hiver à Versailles.

Madame de Ricouart est veuve : elle est encore à la campagne, je la verrai à son retour; voulez-vous que je lui fasse un compliment? Il y a un air de n'en point faire qui vaut son prix : par exemple, madame de Lavardin m'a toujours dit qu'elle ne vous en faisoit point ; j'en ai trouvé plusieurs dans cette fantaisie, qui n'ont pas envie de vous fâcher. Ainsi, ma fille, sur ma parole tout est bon, et ceux qui ne vous accablent point, plus commodes que ceux qui vous assassinent ; car vos réponses sont sans nombre, et tiennent leur place dans la fatigue de vos écritures. Vous voulez donc que j'écrive à madame de Solre[2] ; eh, mon Dieu ! à quoi m'engagez-vous? Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi. Coulanges nous fit l'autre jour un fort plaisant conte; ce fut comme un enthousiasme. Il dit que le comte de Solre entra chez M. de Chauvri[3], suivi de deux crocheteurs ; qu'il fit mettre à terre deux coffres qu'ils avoient peine à porter : qu'il tira du premier qui fut ouvert une brassée de papiers, et lui dit, en les jetant sur la table : « Monsieur, ce sont les titres de trente-sept » chevaliers de la Toison-d'Or de ma maison » ; que M. de Chauvri tout embarrassé lui dit : « hé, » Monsieur ! il n'en faut pas tant, vous me brouil- » lez tous mes papiers ; je ne saurai plus retrouver » les preuves de monsieur un tel et de monsieur » un tel, car ces deux noms ne sont pas comme le » vôtre » ; que M. de Chauvri le pria d'en demeurer là ; et que le comte de Solre ne l'écoutant seulement pas, lui tira une grande liasse : « Monsieur, » *lui dit-il*, voici le contrat de mariage d'un de » mes grands-pères avec Sabine de Bavière. Hé, » Monsieur, hé Monsieur ! *dit M. de Chauvri*, en » voilà plus qu'il n'en faut. » Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et se faisant aider à le dérouler l'étend tout le long de la chambre, et lui fait voir qu'il remonte et finit deux de ses branches par des têtes couronnées ; et toujours M. de Chauvri disant avec chagrin : « Hé, Monsieur! » je ne retrouverai jamais tous mes papiers. » Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, autant elle étoit jolie à voir représenter. Voyez donc ce que vous voulez que j'écrive à cette femme toute pleine de toisons d'or : il faudra que nous nous réjouissions avec l'ordre du Saint-Esprit d'avoir un si grand sujet : je ne vous réponds pas que j'écrive. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des riens. Je suis auprès du chevalier, qui est tout assoupi dans sa grande chaise. Il me semble que je cause avec vous autant que je le puis : mais ne vous amusez point à répondre à tout ceci. Si j'étois avec vous, j'aimerois bien que vous trouvassiez quelque douceur à me parler de vos affaires, à quoi je pense si souvent, à quoi je prends tant d'intérêt. En attendant, ne donnez point aux Provençaux le plaisir de vous brouiller avec les archevêques et intendants, vous les feriez trop aises ; connoissez la vérité par vous-même ; et quoi qu'ils vous disent, faites-leur entendre que vous en parlerez à ces Messieurs, à eux-mêmes pour vous en éclaircir. Ah, que la crainte d'être nommés les feroit bien taire! car ils ne veulent que des *pètoffes*, sans se soucier de dire vrai, ni de vous servir. Si cet avis est bon, profitez-en : je crus voir à Lambesc que la joie des Provençaux étoit d'animer, de brouiller, et de se rendre nécessaires. Ah, fi ! quittez ce style de province et de Provence.

[1] Pierre, marquis de Villars, père du maréchal, étoit connu dans le monde sous le nom d'*Orondate*, à cause de sa bonne mine et de sa grande réputation pour le courage. Il avoit été ambassadeur en Savoie, en Espagne et en Danemarck.

[2] Anne-Marie-Françoise de Bournonville, femme de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy, comte de Solre, lieutenant-général des armées du roi.

[3] Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvri, généalogiste des ordres du roi, son père l'avoit été, et son fils le fut après lui.

[1] Expression de Gascogne, synonyme de *balivernes*, *sottises*.

1012.

A la même.

A Paris, lundi 10 janvier 1689.

Nous pensons souvent les mêmes choses, ma chère belle ; je crois même vous avoir mandé des Rochers ce que vous m'écrivez dans votre dernière lettre sur le temps. Je consens maintenant qu'il avance; les jours n'ont plus rien pour moi de si cher, ni de si précieux ; je les sentois ainsi quand vous étiez à l'hôtel de Carnavalet; je vous l'ai souvent dit, je ne rentrois jamais sans une joie sensible, je ménageois les heures, j'en étois avare : mais dans l'absence ce n'est plus cela, on ne s'en soucie point, on les pousse même quelquefois; on espère, on avance dans un temps auquel on aspire: c'est cet ouvrage de tapisserie que l'on veut achever; on est libérale des jours, on les jette à qui en veut. Mais, ma chère enfant, je vous avoue que quand je pense tout d'un coup où me conduit cette dissipation et cette magnificence d'heures et de jours, je tremble, je n'en trouve plus d'assurés, et la raison me présente ce qu'infailliblement je trouverai dans mon chemin. Ma fille, je veux finir ces réflexions avec vous, et tâcher de les rendre bien solides pour moi.

L'abbé Têtu est dans une insomnie qui fait tout craindre. Les médecins ne voudroient pas répondre de son esprit; il sent son état; et c'est une douleur: il ne subsiste que par l'opium : il tâche de se divertir, de se dissiper: il cherche des spectacles. Nous voulons l'envoyer à Saint-Germain pour y voir établir le roi, la reine d'Angleterre et le prince de Galles : peut-on voir un évènement plus grand et plus digne de faire de grandes diversions? Pour la fuite du roi, il paroît que le prince (*d'Orange*) l'a bien voulue. Le roi fut envoyé à Excester où il avoit dessein d'aller : il étoit fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étoient libres et ouvertes. Le prince n'a point songé à faire périr son beau-père; il est dans Londres à la place du roi, sans en prendre le nom, ne voulant que rétablir une religion qu'il croit bonne, et maintenir les lois du pays, sans qu'il en coûte une goutte de sang : voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons de lui ; ce sont des points de vue bien différents. Cependant le roi fait pour ces majestés angloises des choses toutes divines; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il est? La belle ame du roi se plaît à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit et l'embrassa tendrement; puis il courut au-devant de la reine, qui étoit descendue, il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta MONSEIGNEUR et MONSIEUR qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles étoit une cassette très riche avec six mille louis d'or. Le lendemain le roi d'Angleterre devoit arriver, le roi l'attendoit à Saint-Germain, où il arriva tard, parce qu'il venoit de Versailles; enfin, le roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui : le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux, le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure, le roi lui présenta MONSEIGNEUR, MONSIEUR, les princes du sang et le cardinal de Bonzi : il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison ; quand j'y viendrai, » vous m'en ferez les honneurs, et je vous les fe- » rai quand vous viendrez à Versailles. » Le lendemain, qui étoit hier, madame la dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princesses, car elles en eurent à la reine d'Espagne; et la reine mère d'Angleterre étoit traitée comme fille de France, je vous manderai ce détail. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre : ce dernier paroît vieilli et fatigué; la reine maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs! un beau teint un peu pâle; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit; tout cela compose une personne

qui plaît fort. Voilà de quoi subsister long-temps dans les conversations publiques.

Le pauvre chevalier ne peut encore écrire ni aller à Versailles, dont nous sommes bien fâchés, car il y a mille affaires; mais il n'est point malade; il soupa samedi avec madame de Coulanges, madame de Vauvineux, M. de Duras et votre fils chez le lieutenant-civil, où l'on but la santé de la première et de la seconde, c'est-à-dire, madame de La Fayette et vous: car vous avez cédé à la date de l'amitié. Hier madame de Coulanges donna un très joli souper aux goutteux; c'étoit l'abbé de Marsillac, le chevalier de Grignan, M. de Lamoignon; la néphrétique tient lieu de goutte; sa femme et *les divines* toujours pleines de fluxions, moi en considération du rhumatisme que j'eus il y a douze ans; Coulanges qui mérite la goutte. On causa fort: le petit homme chanta, et fit un vrai plaisir à l'abbé de Marsillac, qui admiroit et tâtonnoit ses paroles avec des tons et des manières qui faisoient souvenir de celles de son père, au point d'en être touché. Votre enfant étoit chez mesdemoiselles de Castelnau: il y a une cadette qui est toute jolie, toute charmante, votre fils la trouve à son gré, et laisse *la biglesse* à Sanzei: il avoit mené un hautbois, on y dansa jusqu'à minuit. Cette société plaît beaucoup au marquis; il y trouve Saint-Hérem, Jeannin, Choiseul, Ninon: il est en pays de connoissance. Il me semble que le chevalier ne songe pas trop à le marier, et que M. de Lamoignon n'est pas trop pressé aussi de marier sa fille. On ne sauroit parler sur celui de M. de Mirepoix [1]; c'est l'ouvrage de M. de Montfort; c'est comme un charme, toutes les têtes ne pensent plus comme elles faisoient: enfin c'est un homme fortement appelé à sa destinée: que voulez-vous qu'on y fasse?

M. de Lauzun n'est point retourné en Angleterre: il est logé à Versailles: il est fort content: il a écrit à MADEMOISELLE; mais dans la colère où elle est contre lui, je doute qu'il réussisse à l'apaiser. J'ai fait encore un chef-d'œuvre, j'ai été voir madame de Ricouard, revenue depuis peu, très contente d'être veuve. Vous n'avez qu'à me donner vos reconnoissances à achever, comme vos romans; vous en souvient-il? Je remercie l'aimable Pauline de sa lettre; je suis fort assurée que sa personne me plairoit: elle n'a donc pu trouver d'autre alliance avec moi que *madame*, cela est bien sérieux. Adieu, ma chère enfant: conservez votre santé, c'est-à-dire, votre beauté que j'aime tant.

[1] Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, épousa le 16 janvier 1689 Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, fille de Henri-François, duc de La Ferté, et de Marie-Gabrielle Angélique de La Mothe-Houdancourt.

1013.

A la même.

A Paris, lundi 10 janvier 1689, à dix heures du soir.

J'ai été voir madame du Pui-du-Fou, sur ce mariage [1]. M. de Montausier et madame de Lavardin y sont venus; j'ai dit à madame de Lavardin vos souvenirs; elle vous aime tendrement. Un moment après est arrivée une troupe toute brillante; c'étoit madame la duchesse de La Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite sœur des mêmes couleurs [2]; madame la duchesse d'Aumont; M. de Mirepoix, qui faisoit un contraste merveilleux. Quel bruit! quels compliments de tous côtés! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix, elle y a jeté son coussinet; et après avoir su assez en l'air que la proposition avoit été reçue, elle en a parlé au roi; cela finit et abrège tout. Le roi lui dit: « Ma- » dame, votre fille est bien jeune. Il est vrai, Sire, » mais cela presse, parceque je veux M. de Mire- » poix, et que dans dix ans, quand Votre Majesté » connoîtra son mérite, et qu'elle l'aura récom- » pensé, il ne voudroit plus de nous »: voilà qui est dit. Sur cela on veut faire jeter des bans, avant que les articles soient présentés; jamais il ne s'est vu *tant de charrettes devant les bœufs*. Madame d'Olonne [3] a donné un beau coulant; madame la ma-

[1] Catherine-Louise de Saint-Nectaire, mariée en juillet 1698 à François Thibaut, marquis de La Carte, depuis marquis de La Ferté.

[2] Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, sœur aînée de la duchesse de La Ferté.

[3] Catherine-Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne, sœur aînée de Madeleine d'Angennes, maréchale de La Ferté.

réchale de La Ferté brille; toute cette noce est contente. Madame de Mirepoix vous a écrit : madame du Pui-du-Fou est entraînée dans le tourbillon, on ne s'entend pas. Le jeune homme n'avoit jamais vu sa maîtresse; il ne sait ce que c'est que tout cela. Ma plume ne vaut rien, et je vous dis bonsoir, ma chère belle.

1014.

A la même.

A Paris, mercredi 12 janvier 1689.

Vous êtes retirée à cinq heures du soir; vous avez donc fait vos Rois à dîner : vous étiez en fort bonne compagnie, et aussi bonne qu'à Paris. Il ne tiendra pas à moi que l'archevêque (*d'Aix*) ne sache que vous êtes contente de lui : je le dis l'autre jour à madame de La Fayette, qui en fut fort aise; elle a dans la tête que vous ne preniez point tous deux l'esprit ni les pensées de Provence. Mais parlons du roi et de la reine d'Angleterre; c'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, qu'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis. Le roi le disoit l'autre jour, et que ce roi étoit le meilleur homme du monde, qu'il chasseroit avec lui; qu'il viendroit à Marly, à Trianon et que les courtisans devoient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la main à MONSEIGNEUR, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé MONSIEUR, qui en boude; elle a dit au roi : Dites-moi comment vous voulez que je fasse; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez : pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisois personne. Elle a été voir madame la dauphine qui est malade, et qui l'a reçue dans son lit. On ne s'assied point en Angleterre : je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mère[1]. On est fort occupé de cette nouvelle cour.

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des milords en prison; il est sévère, et il se fera bientôt haïr. M. de Schomberg est général des armées en Hollande, à la place de ce prince, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants. M. de Pomereuil en Bretagne. Dieu veuille que M. de Luxembourg n'y commande point de troupes; quelle douleur pour nos amis[1] ! nous en tremblons. Vous savez que le maréchal de Lorges s'en va en Guienne, Saint-Ruth sous ses ordres. Enfin, ma chère enfant, et dedans, et dehors, on sera également sur ses gardes. Voyez combien de troupes, et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à-la-fois.

Le chevalier est toujours dans sa chambre et dans sa chaise : il ne s'est pas bien trouvé d'être sorti le soir; cet état, qui le rend incapable d'aller à Versailles, lui donne un chagrin extrême; je voudrois bien pouvoir le consoler et l'amuser un peu; mais la noirceur de l'humeur de la goutte lui rend tout indifférent : je serois trop heureuse d'être bonne à quelque chose; mais je suis fort inutile, à mon grand regret. Je fais toujours vos compliments, je fais valoir vos souvenirs et vos douceurs : madame de Coulanges en est fort reconnoissante : elle vous dit mille choses honnêtes et polies. Elle est fort occupée de l'abbé Têtu, qui, en vérité, ne se porte pas bien; sa maladie s'appelle tout au moins des vapeurs noires, et une insomnie qui commence à résister à l'opium.

Votre enfant est fort joli, il étoit hier à l'opéra avec MONSEIGNEUR. Il a écrit à M. de Carcassonne; il lui écrira encore : l'amitié de cet oncle ne va pas toute seule; il y faut de *l'entretenement;* je prends soin d'en faire souvenir. Vous me représentez fort au naturel la sorte de laideur de vos mariés; il me semble, en vérité, que je suis à la noce. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gaillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants. Le mariage de M. de Mirepoix me paroît un effet de magie. Vous savez comme je suis pour vous, ma chère enfant.

[1] Henriette de France, fille de Henri IV, et femme de Charles I, roi d'Angleterre.

[1] M. et madame de Chaulnes. Les craintes de madame de Sévigné ne se réalisèrent pas, le maréchal d'Estrée fut envoyé dans les évêchés de Saint-Pol et de Cornouailles. M. de Chaulnes fut chargé de veiller sur le reste de la Bretagne.

1015.

A la même.

A Paris, vendredi 14 janvier 1689.

Me voici, ma chère fille, après le dîner, dans la chambre du chevalier : il est dans sa chaise avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne. Il a fort bien dormi, mais cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs : j'en suis touchée, et j'en connois le malheur et les conséquences plus que personne. Il fait un froid extrême, notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise : il neige, et gèle et regèle en même temps ; on ne se soutient pas dans les rues ; je garde notre maison et la chambre du chevalier : si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous prierois de me mander si je ne l'incommode point d'y être tout le jour ; mais, comme le temps me presse, je le demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien. Voilà un froid qui contribue encore à ses incommodités : ce n'est pas un de ces froids qu'il souhaite ; il est mauvais quand il est à cet excès.

J'ai fait souvenir à M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B..... ; cet homme sentira de loin comme de près votre reconnoissance. J'aime cette manière de n'avoir point de reconnoissances passagères : je connois des gens qui non seulement n'en ont point du tout, mais qui mettent l'aversion et la rudesse à la place.

M. Gobelin est toujours à Saint-Cyr. Madame de Brinon est à Maubuisson, où elle s'ennuiera bientôt : cette personne ne sauroit durer en place ; elle a fait plusieurs conditions, changé de plusieurs couvents ; son grand esprit ne la met point à couvert de ce défaut. Madame de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles (*de Saint-Cyr*) ; ce sera une fort belle chose à ce que l'on dit. Elle a été voir la reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle étoit fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine, elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au roi lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avois envié le bonheur de mon fils, qui ne sent point ses malheurs ; » mais à présent je le plains de ne point sentir les » caresses et les bontés de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens : son mari n'est pas de même ; il a bien du courage ; mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. Il est bon homme, et prend part à tous les plaisirs de Versailles. Madame la dauphine n'ira point voir cette reine ; elle voudroit avoir la droite et un fauteuil, cela n'a jamais été ; elle sera toujours au lit ; la reine la viendra voir. *Madame* aura un fauteuil à main gauche ; et les princesses du sang n'iront qu'avec elle, devant qui elles n'ont que des tabourets. Les duchesses y seront comme chez madame la dauphine : voilà qui est réglé. Le roi a su qu'un roi de France n'avoit donné qu'un fauteuil à la gauche à un prince de Galles ; il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi M. le dauphin, et passe devant lui. Il recevra MONSIEUR sans fauteuil et sans cérémonie. La reine l'a salué, et n'a pas laissé de dire au roi notre maître ce que je vous ai conté. Il n'est pas assuré que M. de Schomberg ait encore la place du prince d'Orange en Hollande. On ne fait que mentir cette année. La marquise (*d'Uxelles*) reprend tous les ordinaires les nouvelles qu'elle a mandées : appelle-t-on cela savoir ce qui se passe ! Je hais ce qui est faux.

L'étoile de M. de Lauzun repâlit, il n'a point de logement : il n'a point ses anciennes entrées : on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure ; elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps.

1016.

A la même.

A Paris, lundi 17 janvier 1689.

Voilà donc ma lettre *nommée*, c'est une marque de son mérite singulier. Je suis fort aise que ma relation vous ait divertie ; je ne devine jamais l'effet que mes lettres feront, celui-ci est heureux.

Si vous prenez le chemin de vous éclaircir avec

l'archevêque, au lieu de laisser cuver les chagrins qu'on veut vous donner contre lui, vous viderez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire *les rediseurs* : l'un ou l'autre est fort bon, et vous vous en trouverez très bien ; vous finirez, à la vérité, le plaisir et l'occupation des Provençaux : mais vous retranchez de sottes *pétoffes*. M. de Barillon est arrivé ; il a trouvé un *paquet* de famille, dont il ne connoissoit pas tous *les visages*. Il est fort engraissé. Il dit à M. de Harlai : « Monsieur, » ne me parlez point de ma graisse, je ne vous di- » rai rien de votre maigreur. » Il est vif, et ressemble assez par l'esprit à celui que vous connoissez. Je ferai tous vos compliments, quand ils seront vraisemblables ; je les ai faits à madame de Sully, qui vous en rend mille de très bonne grace ; et à la comtesse (*de Fiesque*), qui est trop plaisante sur M. de Lauzun, qu'elle vouloit mettre sur le pinacle, qui n'a encore ni logement à Versailles, ni les entrées qu'il avoit. Il est tout simplement revenu à la cour ; son action n'a rien de si extraordinaire ; on en avoit d'abord composé un fort joli roman.

Cette cour d'Angleterre est tout établie à Saint-Germain ; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plaît fort ; le roi cause agréablement avec elle ; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avoit desiré que madame la dauphine y allât la première ; elle a toujours si bien dit *qu'elle étoit malade*, que cette reine vint la voir il y a trois jours, habillée en perfection ; une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté : le roi alla la recevoir à son carrosse ; elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi ; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez madame la dauphine, qui fut trouvée debout ; cela fit un peu de surprise : la reine lui dit : « Madame, je vous croyois au lit. Mada- » me, dit *madame la dauphine*, j'ai voulu me lever » pour recevoir l'honneur que Votre Majesté me fait. » Le roi les laissa, parce que madame la dauphine n'a point de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place, dans un fauteuil, madame la dauphine à sa droite, MADAME à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes : on causa fort bien plus d'une demi-heure ; il y avait beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin, elle s'en alla ; le roi se fit avertir, et la remit dans son carrosse. Je ne sais jusqu'où la conduisit madame la dauphine ; je le saurai. Le roi remonta ; et loua fort la reine ; il dit : « Voilà comme il faut que soit » une reine, et de corps et d'esprit, tenant sa cour » avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avoit pour le roi son mari ; car il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de madame de R..... Celles de nos dames qui vouloient faire les princesses, n'avoient point baisé la robe de la reine, quelques duchesses en vouloient faire autant : le roi l'a trouvé fort mauvais ; on lui baise les pieds présentement. Madame de Chaulnes a su tous ces détails, et n'a point encore rendu ce devoir. Elle a laissé le marquis à Versailles, parce que le petit compère s'y divertit fort bien : il a mandé à son oncle qu'il iroit aujourd'hui au ballet, à Trianon : M. le chevalier vous enverra sa lettre. Il est donc là sur sa bonne foi, faisant toutes les commissions que son oncle lui donne, pour l'accoutumer à être exact, aussi bien qu'à calculer : quel bien ne lui fera point cette sorte d'éducation ? J'ai reçu une réponse de M. de Carcassonne ; c'est une pièce rare, mais il faut s'en taire ; j'y répondrai bien, je vous en assure : il a pris sérieusement et de travers tout mon badinage. Ah, ma fille ! que je comprends parfaitement vos larmes, quand vous vous représentez ce petit garçon à la tête de sa compagnie, et ce qui peut arriver de bonheur et de malheur à cette place ! L'abbé Têtu est toujours dans ses vapeurs très noires. J'ai dit à madame de Coulanges toutes vos douceurs : elle veut toujours vous écrire dans ma lettre ; mais cela ne se trouve jamais. M. le chevalier ne veut pas qu'on finisse en disant des amitiés, mais malgré lui je vous embrasserai tendrement, et je vous dirai que je vous aime avec une inclination naturelle, soutenue de toute l'amitié que vous avez pour moi, et de tout ce que vous valez : eh bien ! quel mal trouve-t-il à finir ainsi une lettre, et à dire ce que l'on sent et ce que l'on pense toujours ?

Bonjour, monsieur le Comte, vous êtes donc tous deux dans les mêmes sentiments pour vos affaires et pour votre défense ? plût à Dieu que vous eussiez toujours été ainsi ! Bonjour Pauline, ma mignonne, je me moque de vous ; après avoir pensé six semaines à me donner un nom entre ma *grand'mère* et *madame*, enfin, vous avez trouvé *madame*.

M. DE CORBINELLI.

Depuis que vous êtes cordon bleu, Madame, je n'ai trouvé que ce coin de lettre pour vous dire que j'en suis parfaitement aise; d'autant plus que madame de Calvisson me fait tous les jours pitié sur ce chapitre : à force de lui inspirer de la résignation, j'ai compris combien mon ouvrage étoit difficile, et combien par conséquent il étoit agréable de n'avoir que faire de moi en ces rencontres. Recevez donc mes hommages, Madame, et trouvez bon que je vous dise que jamais *misanthrope* philosophe ne l'a été moins que moi dans cette occasion, tant la joie me démontoit. A propos de *misanthrope*, c'est une secte qui a pris naissance au coin du feu de M. le chevalier; il en est le chef, et me fait l'honneur de me mettre dans cette honorable profession. Je vous en manderai le progrès, dès qu'il y aura de quoi vous amuser de l'histoire que j'en ai commencée. Faites-moi la grace de dire à M. le comte (*de Grignan*) mes sentiments sur le point de la chevalerie. J'oubliois de vous dire que le titre de mon livre est le *Misanthropisme;* mais madame votre mère soutient qu'il faut dire *la Misanthropie;* obligez-moi de décider cette difficulté, et vous aurez le premier exemplaire.

1017.

A la même.

A Paris, mercredi 19 janvier 1689.

Voilà ce mercredi, si défendu par ma chère Comtesse; mais elle ne veut pas comprendre que je me repose en lui parlant. Je regarde souvent votre aimable portrait, et je vous assure que je commence trop tôt et trop tendrement à desirer de vous voir, de vous embrasser, et d'entendre le son de votre voix; mon cœur est plein de ces desirs et de ces sentiments, et votre portrait les entretient sans les contenter. Madame de Chaulnes en fut charmée l'autre jour, et le loua d'un ton si haut, que vous devriez l'avoir entendu, quoique vous soyez bien loin; car je sais où vous êtes, et cette connoissance démêle un peu mon imagination, qui sait où vous prendre à point nommé; mais nous n'en sommes pas plus voisines. J'admire madame de Langlée d'être en Provence, sans être dans sa famille : il me paroît que vous n'êtes point contente du dîner que vous lui avez donné; elle est d'une délicatesse qu'il ne faut pas entreprendre de satisfaire.

Je vois que le bon esprit du chevalier ne trouve plus à propos d'aller à Avignon, et d'y faire de la dépense. Il y a vingt ans que vous brillez en Provence; vous devez céder à celle que vous êtes obligée de faire pour votre fils, et courir au plus pressé: le bon sens va là tout droit; et cette raison honnête à dire, est fort aisée à comprendre; elle n'a point l'air d'un prétexte, après tant de preuves de votre bonne volonté et de votre magnificence. Il faut céder à l'impossibilité; je crains que cette vérité ne soit point encore entrée dans l'esprit de M. de Grignan, et qu'en jugeant de l'avenir par le passé, il ne croie que, comme il a toujours été, il ira toujours : cette espérance est vaine et trompeuse. Nous avons beaucoup raisonné sur tout cela, M. le chevalier et moi. Cependant, ma chère fille, dispensez-vous de souhaiter la paix avec le pape, et retirez d'Avignon tout ce que le roi vous permet d'en tirer; mais profitez de cette douceur comme d'une consolation que Dieu vous envoie, pour soutenir votre fils, et non pas pour en vivre plus largement; car si vous n'avez le courage de vous retrancher, comme vous l'avez résolu, vous rendrez inutile ce secours de la Providence. Voilà, ma très chère, la conversation d'une maman qui vous aime aussi solidement que tendrement.

Nous attendons votre fils, il doit revenir ce soir de Versailles; il y a sept jours qu'il est parti avec notre duchesse de Chaulnes; j'ai fort envie de savoir comme il s'y est diverti, et quelle société il a eue. Nous lui avions bien recommandé d'éviter la mauvaise compagnie; nous sommes persuadés qu'il fait mieux quand il est seul, que quand il se croit observé de quelqu'un qui est avec lui. Je saurai comme il se sera comporté, par M. de La Fayette, qui y prend intérêt.

M. d'Avaux[1] vint me voir avant-hier; ma lettre étoit déjà fermée; il me parla fort de vous, vous honorant et vous aimant quasi autant qu'à Livry.

[1] Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

Il me demanda si vous aviez reçu votre cordon bleu ; je lui dis que vous ne l'aviez pas le 10 ; il me dit que les autres l'avoient, et que, comme on oublioit beaucoup de choses, il alloit mettre quelque ordre à ce retardement ; qu'il seroit ravi d'avoir à vous en rendre compte, et de se servir de cette occasion pour vous faire son compliment. Je suis fort aise qu'il ait pris ce soin ; s'il est inutile, tant mieux, s'il ne l'est pas, tant mieux.

Madame de Chaulnes me mena hier à la noce de madame de La Ferté ; j'y fus à cause de madame de Mirepoix [1], mais elle n'y étoit pas : ils sont déjà comme brouillés ; et la veille, on disputoit encore, parce que l'argent comptant n'étoit pas encore arrivé. J'y trouvai le marié, et cette enfant de douze ans, qui est toute disproportionnée à ce roi d'Ethiopie. C'est un mariage tellement improuvé, que je crois qu'on ne verra plus la mère. La duchesse de La Ferté leur tombera sur les bras ; elle l'a bien compté ainsi. Elle dit qu'elle s'est épuisée, qu'elle n'a plus que dix mille livres de rente ; qu'elle a voulu un gendre pour elle ; qu'elle s'est mariée à son gendre, et ne finit point de parler sur ce ton. Elle loue une grande maison dans cette rue Sainte-Croix ; elle dit que quand elle sera à Versailles, ils feront leur ménage ; ce ménage doit être de la bouillie pour la petite femme. Ils iront quelquefois manger chez la maréchale de La Mothe ; mais ce n'est point un établissement : tout cela fait prévoir la douceur de cette alliance.

Nous fûmes hier chez la marquise de Coislin, qui a perdu sa mère, la vieille d'Alègre. Nous fûmes chez l'amie de mademoiselle de Grignan : on voit à cette heure les affligés ; la cruelle mode ! et puis nous vîmes MADEMOISELLE, qui me gronda de ne l'avoir point vue ; j'aime bien à ne point me mêler dans ses impétuosités. Adieu, ma chère enfant ; ne redoublez point vos peines, redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions.

Du même jour, à sept heures du soir.

Voilà votre lettre. Le mauvais temps, qui glace votre Rhône et votre Durance, nous a fait un miroir de la Seine : il nous a transis, et a tellement gâté nos rues, que j'ai été huit jours sans sortir, si ce n'est pour faire des visites avec madame de Chaulnes, aux dépens de ses chevaux ; les miens ne vouloient pas se soutenir, et je ne leur ai rien proposé. J'étois souvent dans la chambre de M. le chevalier, qui se porte assez bien, et qui compte aller à Versailles après le voyage de Marly ; mais il le fait dire tout bas, car si la goutte l'entend, elle s'y opposera. Ce mauvais temps, qui devient plus doux aujourd'hui, a retardé nos lettres de vingt-quatre heures.

L'archevêque (*d'Aix*) a de grandes pensées ; mais plus il est vif, plus il faut s'approcher de lui, comme des chevaux qui ruent, et sur-tout ne rien garder sur votre cœur. Je comprends parfaitement l'impossibilité de ne pas donner à manger, comme vous faites, à trois, à quatre personnes ; c'est le moyen de les contenter tous, et de faire autant de faveur et moins de dépense. M. le chevalier, dans ses chagrins, est un peu trop austère et trop sévère ; s'il étoit là, il en useroit comme vous, j'en suis assurée. Faites une amitié à madame de Langlée, puisqu'elle se souvient de moi ; il est vrai que j'admirois bien le choix et le goût de ses habits. Je suis plus aise que je n'étois, que M. d'Avaux songe à votre cordon, puisqu'il semble qu'on vous ait oubliés.

Madame de Maintenon va faire jouer *Esther* à ses petites filles. Vous êtes trop plaisante d'avoir lu en public ma relation des chevaliers ; vous faites de moi et de mes lettres tout ce que vous voulez. Adieu, ma très aimable ; je suis comme vous m'avez laissée, hormis qu'au lieu d'avoir tous les jours une joie sensible et nouvelle de vous voir dans cette maison, je soupire souvent bien tendrement et bien douloureusement de ne plus vous y trouver. Je me doutois bien que vous seriez de notre avis sur votre frère.

1018.

A la même.

A Paris, vendredi 21 janvier 1680.

Le courrier n'est point encore arrivé, et je reviens sur votre dernière lettre, pour remplir celle-

[1] Madeleine du Pui-du-Fou, sœur de la seconde femme de M. de Grignan.

ci. Je n'ai jamais vu d'amitié si tendre, si solide, ni si agréable que celle que vous avez pour moi; je songe quelquefois combien cet état, dont je sens la douceur présentement, a toujours été la chose que j'ai uniquement et passionnément desirée. Vous méritez bien d'être aimée de votre fils, comme je vous aime, et comme vous l'aimez. Il ne vous dit point ce qu'il sent; il vous fit avant-hier une relation si simple, que je l'en grondai. M. le chevalier lui fit voir ce que vous lui écrivez de lui; vraiment, cela fait mourir de tendresse et de reconnoissance : a-t-on jamais vu un cœur comme le vôtre, et une maternité si parfaite? Vos prélats ont voulu juger, d'où ils sont, de l'effet de leurs lettres; en vérité, on en juge bien mieux d'ici, on a repoussé l'ombre même de la proposition [1]; mais soyez persuadée qu'on aura trouvé le neveu d'un bon appétit, et l'oncle, ou gouverné, ou ne sachant plus les choses de ce monde. Enfin, on ne sauroit plus mal imaginer, ni opiniâtrer plus mal à propos une affaire que l'a été celle-là; elle n'est bonne qu'à jeter dans l'abyme du silence : je me sais bon gré de l'avoir toujours vue comme elle est. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyoit qu'on vous avoit envoyé votre cordon; un rhume l'a empêché d'aller à Versailles : nous saurons par lui, si le courrier a été noyé, ou ce qui est arrivé. Il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf; mais je n'ai osé le faire, ni même le proposer.

Votre fils est occupé d'une mascarade pour dimanche au Palais-Royal; M. le duc de Chartres l'a envoyé prier : madame d'Escars nous en donne avis avec mademoiselle de Méri; vous connoissez le mouvement de ces grandes affaires. Il est allé chez madame de Bagnols avec Sanzei. On dit que le maréchal d'Estrées va à Brest; le prétexte de la mer rend cette nouvelle supportable; il va traverser toute la Bretagne, comme si on étoit au printemps, et lui au printemps de sa vie; ce sont d'assez grandes fatigues. Parlez-moi de l'humeur de Pauline; si elle n'a pas été bien élevée, c'est à vous à raccommoder toute cette cire, qui est encore assez molle pour prendre la forme que vous voudrez. J'ai vu M. de Barillon, qui est fort grossi, il m'a demandé de vos nouvelles : il avoit trouvé votre fils chez M. de Louvois; son petit visage lui parut si noble et si joli, qu'il demanda son nom, et le nom lui fit embrasser votre enfant cinq ou six fois, et le fit souvenir de père, de mère et de grand-mère. Adieu, ma chère enfant, je suis tellement à vous, que je ne puis assez vous le dire.

[1] Il s'agissoit de la dignité de commandeur des ordres du roi, que M. l'archevêque d'Arles, âgé de quatre-vingt six ans, avoit demandée en survivance pour M. le coadjuteur son neveu.

1019.

A la même.

A Paris, lundi 24 janvier 1689.

Enfin votre Durance a laissé passer nos lettres; de la furie dont elle court, il faut que la glace soit bien habile pour l'attraper et pour l'arrêter. Nous avons eu de cruels temps et de cruels froids, et je n'en ai seulement pas été enrhumée. J'ai gardé plusieurs fois la chambre de M. le chevalier; et, pour parler comme madame de Coulanges, il n'y avoit que lui qui fût à plaindre de la rigueur de la saison; mais je vous dirai plus naïvement qu'il me semble qu'il n'étoit point fâché que j'y fusse. Voilà le dégel; je me porte si bien, que je n'ose me purger, parceque je n'ai rien à désirer, et que cette précaution me paroît une ingratitude envers Dieu. M. le chevalier n'a plus de douleurs; mais il n'ose encore hasarder Versailles. Il faut que je vous dise un mot de Madame de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. de Barillon est ravi de retrouver toutes ses vieilles amies; il est souvent chez madame de La Fayette, et chez madame de Coulanges : il disoit l'autre jour à cette dernière : « Ah, Madame! que votre maison me plaît! j'y » viendrai bien les soirs, quand je serai las de ma » famille. » *Monsieur*, lui dit-elle, *je vous attends demain*. Cela partit plus vite qu'un trait, et nous en rîmes tous plus ou moins.

Votre enfant fut hier au soir au bal chez M. de Chartres; il étoit fort joli; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, au reste, que vous comptiez sur ses lectures; il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. Nous

sommes affligés qu'au moins il n'en ait point d'envie ; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder ; je ne sais ce que nous ne lui dîmes point, le chevalier et moi, et Corbinelli qui s'en échauffe : mais il ne faut point le fatiguer, ni le contraindre, cela viendra, ma chère bonne ; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant la guerre, il n'ait point d'envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, *et César à la tête de ses commentaires*. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il seroit trop parfait s'il aimoit à lire.

Vous m'étonnez de Pauline : ah, ma fille ! gardez-la auprès de vous ; ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion, que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses. Vous ferez bien mieux à Grignan, quand vous aurez le temps de vous y appliquer. Vous lui ferez lire de bons livres, l'*Abbadie* même, puisqu'elle a de l'esprit ; vous causerez avec elle, M. de La Garde vous aidera : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent.

Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête ; que le Saint-Père ne se relâche sur rien, et qu'on est très-persuadé que M. de Lavardin et le cardinal d'Estrées reviendront incessamment : profitez donc du temps que Dieu, qui tire le bien du mal, vous envoie [1]. La vieille Sanguin est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel. Il faut un compliment à M. de Senlis et à M. de Livry, mais non pas des lettres, car ils sont déjà consolés : il n'y a que vous, ma chère enfant, qui ne vouliez pas entendre parler de l'ordre établi depuis la création du monde. Vous dépeignez mademoiselle d'Oraison de manière qu'elle paroît aimable ; il faudroit la prendre, si son père étoit raisonnable : mais quelle rage de n'aimer que soi, de se compter pour tout ; de n'avoir point la pensée si sage, si naturelle et si chrétienne, d'établir ses enfants ! Vous savez bien que j'ai peine à comprendre cette injustice ; c'est un bonheur que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne, que M. le chevalier a fort approuvée, et qu'il appelle un chef-d'œuvre. Je l'ai pris à mon avantage, et comme je le tiens à cent cinquante lieues de moi, je lui fais part de tout ce que je pense ; je lui dis qu'il faut approcher de ses affaires ; qu'il faut les connoître, les calculer, les supputer, les régler, prendre ses mesures, savoir ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas ; que c'est cela seul qui le fera riche ; qu'avec cela rien ne l'empêchera de suffire à tout, et aux devoirs, et aux plaisirs, et aux sentiments de son cœur pour un neveu dont il doit être la ressource ; qu'avec de l'ordre on va fort loin ; qu'autrement on ne fait rien, on manque à tout, et puis, il me prend un enthousiasme de tendresse pour vous, pour M. de Grignan, pour son fils, pour votre maison, pour ce nom qu'il doit soutenir : j'ajoute que je suis inséparablement attachée à tout cela, et que ma douleur la plus sensible, c'est de ne pouvoir plus rien faire pour vous, mais que je l'en charge, que je demande à Dieu de faire passer tous mes sentiments dans son cœur, afin d'augmenter et de redoubler tous ceux qu'il a déjà : enfin, ma fille, cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impétueusement. M. le chevalier en eut les yeux rouges en la lisant ; et pour moi, je me blessai tellement de ma propre épée, que j'en pleurai de tout mon cœur. M. le chevalier m'assura qu'il n'y avoit qu'à l'envoyer, et c'est ce que j'ai fait.

Vous me représentez fort plaisamment votre *Savantasse* ; il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler. Si vous aviez du temps, il me semble que vous pourriez tirer quelque avantage de cette bibliothèque ; comme il y a de bonnes choses et en quantité, on est libre de choisir ce qu'on veut : mais hélas ! mon enfant, vous n'avez pas le temps de faire aucun usage de la beauté et de l'étendue de votre esprit ; vous ne vous servez que du bon et du solide, cela est fort bien ; mais c'est dommage que tout ne soit pas employé ; je trouve que M. Descartes y perd beaucoup.

Le maréchal d'Estrées va à Brest ; cela fait appréhender qu'il ne commande les troupes réglées, je crois cependant qu'on donnera quelque contenance au gouverneur, et qu'on ne voudra point lui don-

[1] Cette circonstance faisoit que M. de Grignan commandoit pour le roi dans le Comtat.

der le dégoût tout entier. M. de Charost est revenu un moment, pour se justifier de cent choses que M. de Lauzun a dites assez mal à propos, et de l'état de sa place, et de la réception qu'il a faite à la reine : il fait voir le contraire de tout ce qu'a dit Lauzun ; cela ne fait point d'honneur à ce dernier, dont il semble que la colère de MADEMOISELLE arrête l'étoile ; il n'a ni logement, ni entrées ; il est simplement à Versailles.

On craint que l'habileté de l'archevêque (*d'Aix*) ne vous surprenne ; mais je réponds que non, et que personne ne pèse plus ses paroles que vous sur les choses importantes. Madame de Coulanges m'a dit mille amitiés pour vous ; elle veut toujours vous écrire. Depuis que j'ai causé avec M. le chevalier, j'ai su que vous n'aurez votre cordon qu'après le chapitre du 2 février, parce que vos informations ne sont venues qu'après le premier jour de l'an ; ainsi, voilà qui est réglé. Il doit bien vous mander des nouvelles, car il a vu Dangeau, qui en sait beaucoup. M. de Chaulnes n'aura aucun chagrin ; le maréchal d'Estrées ne se mêle que de la mer et des côtes.

1020. *

A la même.

A Paris, mercredi 26 janvier 1689.

Corbinelli a été charmé de la peinture au naturel de votre *Savantasse* : vous parlez de peinture ; celle que vous faites de cet homme pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, *cela est du Titien*. Je soupai avant-hier chez madame de Coulanges avec ces bonnes duchesses [1] ; Barillon y étoit ; il but votre santé avec un air d'adoration pour mademoiselle de Sévigné et pour madame de Grignan ; il n'est point gâté de dix ans d'ambassade.

Madame d'Aeigné vint me voir hier ; elle me conta comme M. de Richelieu est un chevalier de la chandeleur, aussi bien que M. de Grignan, et plusieurs autres dont les preuves ou les attestations n'étoient pas venues avant le jour de l'an. Tilladet [1] sera chevalier ce jour-là, et les autres seront proposés au chapitre ; on vous envoie le cordon en même temps : voilà le vrai, et ce que nous n'avions pas su.

Vous vous lamentez sur ce pauvre chevalier, qui n'a plus de douleurs ; il fut hier tout le jour en visites avec son neveu ; il le mena chez le maréchal de Lorges, chez M. de Pomponne, chez la marquise d'Uxelles ; il pense à Versailles ; c'est ainsi qu'on dérange et qu'on déplace tous ses sentiments. Votre enfant se divertit ; il a été en masque fort joli. Ils sont fort bien, Sanzei et lui ; il ne paroît nulle aversion, nulle envie, nulle picoterie ; ils ne sont guère empressés chez ces petites filles [2], ils ne font que des enfances ; je ne sais comme ces petits garçons sont faits ; ils ne songent qu'à leurs équipages. Sanzei s'en va lundi en Poitou, pour tâcher d'avoir de l'argent ; il passera par Autri, et de là à son régiment de dragons, qui est à douze lieues de ses terres : voilà sa destinée ; il fera tout de suite sa campagne : Dieu les conserve, ces pauvres enfants ! Le vôtre a le plaisir d'entendre tous les jours louer sa compagnie, c'est-à-dire la vôtre [3] : tous ceux qui l'ont vue lui en font compliment. M. le chevalier pourra vous dire, comme moi, que M. de Lamoignon n'a nulle envie de marier sitôt sa fille [4]. On parle de plusieurs mariages ; il faut un peu attendre qu'ils soient avancés pour vous les dire.

M. le maréchal d'Estrées s'en va à Brest ; c'est la mer, c'est la marine, c'est les côtes ; il y aura des troupes. Dieu nous garde d'une échauffourée qui l'oblige à prendre seul le commandement. Nous espérons qu'on ne voudra pas donner un tel dégoût à notre gouverneur, et qu'on partagera les emplois ; la Bretagne est assez grande. Peut-être que le prince d'Orange n'aura pas le temps cette année de songer à la France ; il a des affaires en Angleterre

[1] Mesdames de Chaulnes et du Lude.

[1] Il avoit succédé au marquis de Vardes dans la charge de capitaine lieutenant des Cent-Suisses.

[2] Les demoiselles de Castelnau.

[3] C'étoit une compagnie de nouvelles levées, qui avoit été formée dans le comté de Grignan, et, en quelque sorte sous les yeux et par les soins de madame de Grignan.

[4] Madeleine de Lamoignon, mariée en 1693 à Claude Longueil, marquis de Maisons, depuis président à mortier au parlement de Paris.

et en Irlande, où l'on veut armer pour le roi : nos mers sont tout émues ; il n'y a que votre Méditerranée qui soit tranquille. Je ne sais à qui en ont vos femmes avec leurs vœux extravagants ; j'y voudrois ajouter de ne plus manger d'oranges, et de bannir l'oranger en arbre et en couleur : ce devroit être sur nos côtes que l'on fît toutes ces folies. Je crois, en vérité, que le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume. Le roi d'Angleterre appelle M. de Lauzun son gouverneur ; mais il ne gouverne que ce roi : car d'ailleurs sa faveur n'est pas grande. Ces majestés n'ont accepté de tout ce que le roi vouloit leur donner que cinquante mille francs, et ne veulent point vivre comme des rois : il leur est venu bien des Anglois ; sans cela ils se réduiroient encore à moins : enfin, ils veulent faire vie qui dure. Ils m'ont d'abord fait souvenir de mes chers romans ; mais il faudroit un peu d'amour sur le jeu. J'achève justement ici vos reconnoissances, comme j'achevois autrefois vos romans et l'amitié de vos chiens. La Chau s'en va ; j'envoie un petit Saint-Esprit à M. de Grignan : je veux qu'il vole jusque sur son justaucorps, justement dans le temps que le courrier, qui lui porte son cordon, arrivera. Je vous prie, mon cher Comte, de recevoir ce petit présent : c'est pour vous consoler de l'affront que vous fait quelquefois ma fille de me nommer au lieu de vous. Voilà d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une ombre, un souffle, un rien ; c'est le denier de la veuve, c'est ce qu'on donne quand on est le contraire de M. d'Oraison[1]. Il est vrai que je me suis livrée tout entière : j'en ai envisagé toutes les suites et les conséquences d'un seul côté, et je n'en ai point été ébranlée, et j'ai dit : Hé bien ! si on me manque, si on me ruine, Dieu fera peut-être de cette ingratitude le sujet de ma retraite et de mon salut ; et avec cette pensée, je ne me suis point repentie de tout ce que j'ai fait : votre amitié et votre cœur pour moi rendent ma vie trop heureuse ; mais, ma très-chère, vous êtes quelquefois bien loin, et je sens bien tendrement cette absence.

[1] André, seigneur d'Oraison et de Cadenet. Gabriel-Thérèse d'Oraison, l'une de ses filles, épousa, en 1704, M. le chevalier de Grignan ; ils n'eurent point d'enfants.

1021.

A la même.

A Paris, vendredi 28 janvier 1689.

Je suis ravie du commerce lointain que vous entretenez avec ce bon gouverneur[1], qui vous révère, et qui me donne mille marques de son amitié en toute occasion. Sa femme ne cesse de vous louer, de vous remercier de votre souvenir, et de me prier de vous dire mille douceurs de sa part, et mille amitiés à M. de Grignan. Elle est allée à Versailles ; elle verra la reine d'Angleterre ; elle me contera bien des choses, que je vous manderai.

On a déjà représenté à Saint-Cyr la *comédie* ou *tragédie* d'Esther. Le roi l'a trouvée admirable, M. le prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus, qui enlève. J'étois en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi : on dit que cela est fort bien. Madame de Caylus fait Esther, et fait mieux que la Champmêlé : si cette pièce s'imprime, vous l'aurez aussitôt. On veut y faire aller l'abbé Têtu ; il est, en vérité, fort à plaindre ; il n'y a point de jour qui n'augmente son mal : l'opium ne le fait plus dormir ; il ne sert qu'à le rendre un peu plus tranquille : cela fait grand'pitié, cependant il va et vient. Je lui ai dit tous vos soins : il m'a fort priée de vous en témoigner sa reconnoissance.

Le mariage de M. de Roucy[2] s'avance fort, j'en suis étonnée, *sans tabouret*. Mademoiselle de La Marck avec M. de Brionne ; étonnée encore, à cause de l'âge de la demoiselle, qu'on dit qui passe trente ans. On dit en l'air M. de Mortain et mademoiselle d'Usez[3] ; et M. de Crussol[4], et made-

[1] M. le duc de Chaulnes, qui étoit dans son gouvernement de Bretagne.

[2] François de Roye de La Rochefoucauld, comte de Roucy, épousa, le 8 février suivant, Catherine-Françoise d'Arpajon, fille du duc de ce nom et de Catherine-Henriette d'Harcourt.

[3] Louise-Catherine de Crussol d'Usez ne fut mariée qu'en novembre 1691, et ce fut avec Louis-François Le Tellier, marquis de Barbezieux.

[4] Louis, marquis de Crussol, puis duc d'Usez, mourut en 1693 sans avoir été marié.

moiselle de Ventadour[1] : je ne réponds point de tout cela.

Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, et tape du pied gauche : je lui demande : « Monsieur, quelles nouvelles savez-vous ? » qu'est-ce qu'il y a de vrai ? » Il me répond : *Dieu est Dieu, Madame, je ne sais que cela.* J'ai envie de n'en pas dire plus que lui, et de vous laisser, après vous avoir confié cette vérité.

M. de Charost est ici : il s'est parfaitement bien justifié de tout ce qu'avoit dit sous cape M. de Lauzun : il sera chevalier à la chandeleur. Le roi a ôté de Calais le vieux Courtebonne, qui est allé à Hesdin ; c'est le gouvernement de son fils : ses appointements sont conservés : on met à sa place Laubanie, bon officier, sous les ordres de M. de Charost, à qui le roi a fort adouci ce changement : il ne retournera que dans deux mois : tout le monde a ses tribulations ; je suis souvent en des lieux où l'on dit qu'il n'y a eu que celui qui commande en Provence qui n'en ait point, et qui ait une belle et agréable place. C'est dommage que cela ne s'accorde avec tout ce que l'on quitte ici ; mais cependant, il faut jouir de cette distinction, et de la paix, et du silence qui règne dans cette seule province. Je suis étonnée comme vous que vos femmes se *déguisent* et fassent des *vœux*[1] : c'est aux nôtres à trembler, à ne point *jouer*. Je n'ai jamais vu de craintes si dérangées. Adieu, ma chère enfant ; je ne vous dis point combien je vous aime, puisque vous le savez.

A huit heures du soir.

C'est trop long-temps vous faire espérer que madame de Coulanges vous écrira ; il faut qu'elle fasse voir qu'elle a quelque chose de plus que les bonnes intentions.

Madame DE COULANGES.

Madame de Sévigné ne veut jamais que je vous écrive. Madame, elle ne comprend point que l'on puisse être occupée de vous : je n'ai jamais vu une telle personne. Cependant, je vous avertis que si vous voulez faire votre cour, vous demandiez à voir *Esther* : vous savez ce que c'est qu'Esther ; toutes les personnes de mérite en sont charmées ; vous en seriez plus charmée qu'une autre. Ce n'est pas une affaire de venir de Grignan coucher à Versailles ; je m'y trouverai avec une extrême joie ; car, en vérité, je doute qu'on puisse vous désirer plus vivement que je fais. Voilà un avis que je ne puis manquer de vous donner, sachant très bien, Madame, que si on laissoit faire madame de Sévigné, elle vous oublieroit toujours. Je ne finirai jamais ce compliment sans embrasser M. de Grignan ; c'est un droit que je ne veux point perdre, je l'embrasserai toujours, malgré son Saint-Esprit. Voilà madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise, qui me prient de vous dire bien des choses de leur part. Le pauvre abbé Têtu a toujours des vapeurs ; j'ai la honte de faire de mon mieux pour le guérir sans y pouvoir réussir. M. de Coulanges dit qu'il ne peut se donner l'honneur de vous écrire, parce qu'il a mal au pied ; il croit avoir la goutte, il crie comme un enragé, et tout cela pour contrefaire M. le chevalier de Grignan.

1022.

A la même.

A Paris, lundi 31 janvier 1689.

Ah ! oui, assurément, j'ai la mine d'avoir été en peine de votre mal de gorge ; et je ne vous puis dire aussi combien cette lettre du 24, qui m'apprend votre guérison, me fait respirer à mon aise : me voilà donc en repos autant qu'on le peut être dans l'absence ! car j'avoue que l'imagination est cruelle, et abuse bien de notre foiblesse dans ce temps-là. Mais conservez votre santé, si vous m'aimez, si vous nous aimez, si vous voulez que nous nous portions bien : il semble que la mienne ne songe qu'à vous plaire, tant elle est de suite et parfaite. Je vais, sur votre parole, dans la chambre du chevalier ; cette pauvre petite chambre qui m'attire si

[1] Anne-Geneviève de Lévis fut mariée le 16 février 1691 à Louis-Charles de La Tour de Bouillon, prince de Turenne, tué à Steinkerque en 1692, et remariée le 15 février 1694 à Hercule Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan.

[1] Ces vœux consistoient à porter le blanc, le violet, le minime, etc., à se priver des spectacles, du jeu, etc.

naturellement, que j'habite depuis plus de dix ans, j'y suis encore fort bien reçue. Ce chevalier s'en va tantôt à Versailles; il se porte bien; j'en suis aise par mille raisons, et fâchée, parce qu'il m'ennuiera de ne le point voir: nous nous raillons, nous parlons de vous, et je suis ce qu'on appelle tombée des nues, quand il n'est pas ici. Il y a trois jours que votre fils est courtisan : le duc de Charost, qui est ici, et qui l'a vu, m'en dit hier beaucoup de bien.

Madame de Chaulnes a vu la reine d'Angleterre; elle en est fort contente : le petit prince, habillé comme un *godenot*, mais beau, gai, qu'on élève en dansant : voilà le vrai temps du bonheur des enfants. Les histoires qu'on relit à cause de cet évènement, ne sont pleines que de la perfidie des peuples. Le prince d'Orange n'est pas tout-à-fait content à Londres; il y a trois partis, celui du roi et des évêques, fort petit; celui du prince d'Orange, fort grand; et le troisième, des républicains et nonconformistes. Toute l'Irlande est au roi; il eût bien fait de s'y sauver : on ne l'aime pas tant que la reine. Il appelle M. de Lauzun son gouverneur; le gouverneur auroit besoin d'en avoir un : MADEMOISELLE triomphe. Le maréchal d'Estrées est parti pour Brest et pour la mer. On est fort content du service et de la vigilance de M. de Chaulnes; il court comme un homme de vingt-cinq ans.

Je ne trouve pas que votre voyage d'Avignon puisse jamais être mieux placé; le carême fait une bonne circonstance; l'air y est doux et gracieux; et de la façon que le pape vous considère, il vous laissera encore long-temps jouir de ce revenu. Il faut se moquer des nouvelles de *la place des Prêcheurs* [1]; l'enlèvement de la princesse d'Orange, et la prise de son mari, sont à faire rire; mettons-y le siége de Bois-le-Duc, qui n'étoit qu'une plaisanterie; tout est encore calme, on ne parle que de se divertir. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. Madame de Miramion [2] et huit Jésuites, dont le père Gaillard étoit, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin, c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étois dévote, j'aspirerois à voir jouer cette pièce. Madame la princesse de Conti a voulu louer l'opéra; c'est, dit-on, qu'il y a de l'amour, et on n'en veut plus.

M. de Charost a eu une admirable conversation avec le roi. Il me paroît que M. de Lauzun lui avoit rendu inutilement de mauvais offices; cela ne fait pas d'honneur à un homme que le roi sait que Charost a toujours aimé et servi comme un camarade. On ôte de Calais le vieux Courtebonne, craignant qu'à son âge il ne soit pas assez éveillé. Le roi le met dans Hesdin, le gouvernement de son fils; et met à Calais Laubanie, bon officier et alerte. M. de Charost dit au roi qu'il en étoit fort aise; qu'il joindroit son zèle à celui de Laubanie, des lumières et de l'expérience duquel il seroit ravi de profiter, et qu'ils s'uniroient pour le bien de son service. Le roi parut fort content de cette manière. M. de Charost retournera à Calais ce carême : en attendant il va être chevalier, et ne s'opposera point à la proposition qu'on fera au chapitre de M. de Grignan; après quoi le Saint-Esprit volera droit à vous.

Je ne sais ce que sont devenus tous les mariages que je vous avois mandés. Celui de M. de Mirepoix devient sombre. La duchesse (*de la Ferté*) dit : Je me suis épuisée, je ne saurois les nourrir, ni les loger. On lui dit : Pourquoi vous épuisiez-vous? Madame de Mirepoix dit : Je les prends et les nourris; la petite enfant pleure; enfin, je n'ai jamais vu épouser une poupée, ni un si sot mariage : n'étoit-ce pas aussi le plus honnête homme de France? Ma chère enfant, ne comparez votre cœur avec nul autre; Dieu vous l'a donné parfait, remerciez-l'en: vos humeurs étoient une vapeur, un brouillard sur le soleil; mais celles des autres sont gâtées dans le fond et dans leurs principes; ainsi vous ne servirez jamais d'excuse. Adieu, aimable et chère fille, n'écrivez point de si grandes lettres, cela vous tue, et je n'y consentirai jamais.

1023.

A la même.

A Paris, mercredi 2 février 1689.

C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été admis par le chapitre avec quel-

[1] C'est une place où l'on s'assemble à Aix le matin, et où se débitent les nouvelles les plus absurdes et les plus fausses.

[2] Dame célèbre par sa piété et par le grand nombre de bonnes œuvres et fondations qu'elle a faites.

ques autres traîneurs, et je ne saurois douter que le courrier ne parte demain pour vous porter votre cordon, ainsi qu'à M. de Monaco. Voici la glu à quoi tenoit l'aile de votre pigeon, c'est que vos actes de foi et informations de vie et mœurs n'arrivèrent que le propre jour qu'on tenoit le premier chapitre, et par conséquent trop tard. Vous faites trop d'honneur à Marie de Rabutin-Chantal de prendre son fait et cause : mais savez-vous que si Jeanne Frémiot [1] n'étoit dans le ciel, elle vous gronderoit ? Elle étoit fille de deux ou trois présidents; ho, ho, pour qui nous prenez-vous? et *Bersibi*, par sa mère. Quand on a eu un procès, il faut songer à ce que l'on dit.

Ne vous épuisez point, ma chère enfant, à m'écrire de grandes lettres; vous ne doutez pas qu'elles ne me soient agréables, mais cela vous tue; parlez-moi seulement de votre santé, de vos affaires, de vos desseins : ah, mon Dieu, que tout cela me tient au cœur! laissez-moi discourir, et ne vous amusez point à me répondre; renvoyez-moi sur certaines choses à M. le chevalier : enfin, je ne demande que votre santé et votre soulagement. Vous avez donc eu quelque peur des pauvres petites *chouettes noires* [2]; je m'en doutai, et j'en ris moi-même : vous trouverez qu'elles ont *l'air triste*; mais elles ne sont point *rechignées* [3], elles n'ont point *une voix de mégère* : et quand vous verrez ce qu'elles savent faire, vous trouverez qu'au lieu d'être de mauvais augure, elles font la beauté au moins de la coiffure.

La reine d'Angleterre a toute la mine, si Dieu le vouloit, d'aimer mieux régner dans le beau royaume d'Angleterre, où la cour est grande et belle, que d'être à Saint-Germain, quoique accablée des bontés héroïques du roi. Pour le roi d'Angleterre, il paroît content, et c'est pour cela qu'il est là. J'embrasse ma très aimable Comtesse, et ce Comte, à cause de la bonne fête, et cette bonne fête fait que je vous quitte; il faut aller à vêpres et au sermon. Je lis avec plaisir les *Règles chrétiennes* [1] de M. Le Tourneux; je n'avois fait que les envisager sur la table de madame de Coulanges, elles sont à présent sur la mienne.

[1] Grand'mère de madame de Sévigné, connue aujourd'hui sous le nom de la *Bienheureuse mère de Chantal.*

[2] C'étoit une mode de ce temps-là.

[3] *Voyez* la fable de l'*Aigle et du Hibou*, par La Fontaine.

[1] *Principes et règles de la vie chrétienne*, imprimés en 1688 pour la première fois.

1024.

A *la même.*

A Paris, vendredi matin 4 février 1689.

J'attendois hier M. le chevalier, qui m'avoit mandé qu'il reviendroit le soir avec votre enfant; qu'il vous avoit envoyé le brevet pour prendre votre cordon bleu; et que *demain*, qui est aujourd'hui, il vous enverroit le cordon avec la croix que le roi vous donne; me voilà donc contente. Gardez-le bien, cet aimable cordon, *ad multos annos*, parez-en votre bonne mine, et ne l'allez pas oublier pendant les trois heures que vous destinez tous les jours à être amoureux : c'est un ornement qui doit accompagner l'agrément de cette fidèle passion : ma fille m'en paroît si contente, que je puis entrer dans cette confidence. C'est insensiblement à vous que je parle, mon cher Comte, et je me trouve obligée à vous embrasser pour finir mon discours.

Je reviens à vous, ma chère fille. Il m'a semblé que M. le chevalier pouvoit bien être demeuré pour l'affaire de ce cordon, ou peut-être pour aller à Saint-Cyr, où madame de Maintenon fait aller tous les gens d'une profonde sagesse : par exemple, Racine lui parla de M. de Pomponne, elle fit un cri, et le roi aussi, et Sa Majesté lui fit ordonner d'y aller. Il y fut donc hier, cet illustre Pomponne; je ne finirai point cette lettre que je ne l'aie vu; et que le chevalier et votre fils ne soient arrivés : ainsi, ma chère belle, je ballotte. Nous soupâmes mercredi, madame de Chaulnes et moi, sur la véritable poularde de madame de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un petit débauché : il crie : on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point : mais tout cela se fait comme pour rire; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement.

Je dînai hier chez madame de La Fayette, avec Tréville et Corbinelli : c'étoit des perdrix d'Auvergne, et des poulardes de Caen. Son fils, qui est, comme vous savez, l'espion du marquis, me dit qu'il faisoit fort bien, qu'il avoit un bon air, qu'il voyoit bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables; qu'on l'aimoit fort, qu'on prenoit quelquefois la liberté de l'appeler le *petit matou*[1] : d'autres plus polis, à cause de sa jeunesse, *le minet*. Enfin, il me paroît que cela va fort bien : M. le chevalier me le mandoit aussi; tenez, voilà son billet : cette louange en l'air, toute naturelle, vous fera plaisir. Vous ne serez pas fâchée aussi d'apprendre ce que c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : « Monsieur, votre » compagnie est en fort mauvais état. — Mon» sieur, *dit-il*, je ne le savois pas. — Il faut le sa» voir, *dit M. de Louvois;* l'avez-vous vue? — » Non, Monsieur, *dit Nogaret*. — Il faudroit l'a» voir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai » ordre. — Il faudroit l'avoir donné : il faut pren» dre un parti, Monsieur; ou se déclarer courtisan, » ou s'acquitter de son devoir quand on est officier. » Il me paroît que tout cela perce à jour madame de Calvisson[2]; elle voit ce que c'est de négliger le service : et vous devez avoir une grande joie de la belle et bonne compagnie du marquis que vous avez faite, et de son exactitude, et de son *pied de la lettre*, et de son voyage à Châlons : voilà le paiement de vos peines et des siennes. C'est de M. le chevalier que je sais ce petit dialogue; mais, comme il dit qu'il ne vous mande pas ces sortes de détails, j'ai cru vous divertir de vous l'apprendre.

Madame de La Fayette, qui ne dort point, qui est dans une mauvaise veine de santé, vous fait mille amitiés. M. de Tréville assure votre esprit et votre visage de son admiration particulière. Madame de Lavardin met au premier degré de toutes ses louanges, la force héroïque que vous eûtes de partir en même temps que votre fils pour Philisbourg, enfin, ma chère enfant, votre modestie auroit eu beaucoup à souffrir.

M. de La Vieuvillle est mort : il a rompu le premier le nombre des chevaliers. Benserade dit qu'on ne sauroit *élever* des gouverneurs à M. de Chartres[1].

Vendredi à deux heures après midi.

Dans ce moment, ma chère fille, je vois entrer *Poirier* dans ma chambre, qui m'apporte votre cordon bleu. Voilà le billet que le chevalier m'écrit, et qui vous fera voir que ces messieurs ne s'ennuient point à Versailles; que le chevalier est ravi et transporté d'*Esther*, et qu'il juge à propos de vous envoyer votre cordon par la poste, comme on fera pour M. de Monaco. Je m'en vais de ce pas chez M. Orceau lui recommander ma petite boîte. M. le chevalier a bien fait son devoir à Versailles, et je m'en vais faire le mien, qui ne me laisse que la gloire de vous dire que *je n'ai pas mal* à vous faire recevoir ce bienheureux cordon. Mettez-le vitement sans cérémonie : quand vous serez reçu chevalier, vous ferez comme les autres. Je vous embrasse, ma chère enfant, de tout mon cœur, vous n'en doutez pas.

1025.

A M. DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 7 février 1689.

Bonjour, M. le cordon bleu, êtes-vous bien paré? avez-vous bonne mine? Il me semble qu'il vous sied fort bien. Je vous fais mon compliment, et vous embrasse avec cette nouvelle parure.

A madame DE GRIGNAN.

J'allai donc, ma chère enfant, après avoir fermé ma lettre, comme je vous mandois, chez mon ami Orceau, à la poste; il regarda ce cordon et cette croix : nous les remîmes dans la petite boîte, dont nous fîmes un paquet; j'écrivis le dessus, il y mit un mot de sa main qui est le sauf-conduit.

[1] Madame de Sévigné avoit appelé autrefois son gendre le *matou*.

[2] Mère de M. de Nogaret.

[1] Charles, duc de La Vieuville, mort le 2 février 1689, fut nommé le 28 février 1686, gouverneur de Philippe, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Il avoit succédé à Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France, qui, après avoir été fait gouverneur de ce prince en 1685, mourut le 26 février 1686; en sorte que M. le duc de Chartres perdit deux de ses gouverneurs en moins de quatre ans.

Ainsi finit l'histoire du cordon bleu qui m'a tant tourmentée.

Je fus de là chez M. de Pomponne, il revenoit de Saint-Cyr. Madame de Vins vous aura mandé comme madame de Maintenon le nomma, et comme il eut ordre du roi de venir le lendemain à cette belle tragédie. Le roi lui dit le matin qu'il étoit fort digne d'en juger et qu'il en seroit assurément content. M. de Pomponne le fut au dernier point : Racine s'est surpassé : il aime Dieu comme il aimoit ses maîtresses; il est pour les choses saintes, comme il étoit pour les profanes. La Sainte-Ecriture est suivie exactement dans cette pièce; tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité. Vous avez vu ce que M. le chevalier m'en a écrit; ses louanges et ses larmes sont bonnes. Le roi et la reine d'Angleterre y étoient samedi. Quand elle sera imprimée, je l'enverrai à ma chère fille : plût à Dieu qu'elle la pût voir!

Votre grande lettre m'a fait un grand plaisir, et répond fort bien à toutes les miennes; mais, mon enfant, elle est trop grande, quoiqu'elle soit écrite, et de l'esprit, et de la main, avec une facilité qui paroît. Je ne laisse pas d'être en peine de la quantité de lettres que vous écrivez, et de votre longue résidence dans ce cabinet, dont il faut que vous sortiez avec un grand mal au dos, un grand mal à la tête, un grand épuisement : ainsi le plaisir que je reçois en lisant vos lettres, est toujours mêlé de quelques peines, comme les autres choses de cette vie. Par exemple, Avignon, dont je ne parle point par vos mêmes raisons, Avignon est bon, et vient fort à propos pour votre enfant : c'est une providence paternelle, dont il faut remercier Dieu; et de l'autre côté, voilà le vent, le tourbillon, l'ouragan, les diables déchaînés, qui veulent emporter votre château; voilà une dépense de mille écus, à quoi on ne s'attend pas. Pourquoi ce démon n'a-t-il pas emporté le bâtiment dégingandé du *Carcassonne*? Où étoit le coadjuteur? Ah, ma fille! quelle furie! quel ébranlement universel! quelle frayeur répandue par-tout! vous dépeignez cette horreur comme Virgile; mais il n'y avoit là personne pour dire *quos ego*.... On a parlé ici de cette tempête. Un évêque de Languedoc dit à Coulanges qu'il craignoit pour le château de Grignan. Dieu vous préserve d'y passer jamais aucun hiver, tant qu'il y aura d'autres lieux et d'autres villes en France.

Je veux dire encore un mot de ce mariage, qui est tous les jours plus ridicule. La mère quitte la partie, parcequ'elle s'est, dit-elle, épuisée. Je trouve fort plaisant ce que dit le duc de La Ferté, il a raison : la sagesse et la morgue de M. de Mirepoix ne doivent point lui faire peur, puisqu'il est son gendre. Enfin le mariage de mademoiselle de Coislin et de M. d'Enrichemont paroît vouloir se finir; ils ont envoyé à Rome, c'est quelque chose. Mademoiselle d'Arpajon est fiancée aujourd'hui à Versailles avec M. le comte de Roucy : on veut qu'il ait dit à mademoiselle d'Arpajon : « Mademoiselle, » encore que vous soyez laide, je ne laisserai pas » de vous bien aimer. » Tous les autres mariages dont je vous ai parlé ne sont point sûrs. J'attends demain nos courtisans. Il faut espérer que votre enfant aimera quelque jour à lire : sans cette espérance, je serois affligée; c'est sa jeunesse qui l'occupe et qui lui prend tout son temps.

Vous me parlez de la Bretagne, et vous me dites toutes les raisons qui doivent me porter à y aller. Il est vrai que M. de Chaulnes m'écrit sans cesse pour me conjurer de venir avec madame de Chaulnes, qui s'en va ce carême avec deux carrosses; il me promet d'achever toutes mes affaires, et de me ramener après les états; en sorte que je ne puis jamais prendre mieux mon temps. Madame de Chaulnes me presse de son côté, comme vous pouvez le penser. J'ai d'ailleurs un véritable besoin de finir en ce pays-là deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qui me prie de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fait en Bretagne, qui ne sera que jusqu'après les états; car après cela il redevient Lyonnois, et m'offre de me mener à Grignan. Voilà, ma chère belle, l'état où je suis : mettez-vous en ma place, représentez-vous les circonstances et les occasions qui se présentent, et dites-moi votre avis, car je veux être approuvée de vous, et que vous pensiez avec quelque plaisir qu'après ce voyage nécessaire à mes affaires, je serai tout entière à vous, comme j'y suis véritablement par mon cœur et par mon inclination.

Pauline n'est donc pas parfaite : je n'eusse jamais cru que la principale de ses imperfections eût été de ne pas savoir sa religion : vous la lui apprendrez, ma fille, vous la savez fort bien, vous avez les bons livres, c'est un devoir : en récompense votre belle-sœur l'abbesse lui apprendra à

vivre dans le monde. Relevez vos idées pour M. de Lauzun, le roi lui a redonné ses entrées : c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, et qui fait enrager la princesse (*de Montpensier.*) Il avoit dit que Calais étoit en mauvais état, et que le gouverneur avoit mal reçu la reine. M. de Charost a fait voir l'un et l'autre très faux. J'ai vu Corbinelli chez madame de Coulanges; il a Molinos dans la tête. Je suis à vous, ma chère enfant; ce n'est point une manière de parler; je ne vois ni n'espère de douceur et de repos pour le reste de ma vie, que de votre tendre et fidèle et solide amitié. Adieu, ma chère enfant.

1026.

A la même.

A Paris, mercredi 9 février 1689.

Nos deux Grignan sont revenus, j'en suis ravie; il m'ennuyoit de leur absence. Votre fils est trop joli; je ne veux quasi point vous le dire, cela vous fait du mal. Il est tout accoutumé à la cour : il est charmé d'y être; il est aimé de tout le monde : M. le chevalier en est tout-à-fait content. Vous avez raison de préférer tant de bonnes qualités à la hauteur de sa taille : mais il n'est point petit, il sera tout au moins comme le chevalier; et sa figure est, en vérité, fort aimable et fort noble. L'abbé Têtu vous rend mille graces de vos bontés, il a porté ses vapeurs à Versailles; il a nommé mon nom à madame de Maintenon à l'occasion d'*Esther*: elle a répondu mieux que je ne mérite. J'irai à St-Cyr samedi ou mardi; je vous nommerai en vous plaignant de ne point voir cette merveille : on en aura tous les ans pour consoler les absentes.

Vendredi, 11 février.

Je vous ai mandé comme M. de Charost est content de son maître, et son maître de lui, et comme ce qu'avoit dit Lauzun n'a fait tort qu'à lui-même; cependant il a les entrées comme il les avoit; il les doit, à ce qu'on croit, au roi d'Angleterre. On continue à représenter *Esther* : madame de Caylus qui en étoit la Champmêlé, ne joue plus; elle faisoit trop bien, elle étoit trop touchante : on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites ames innocentes. J'irai voir cette pièce, je vous rendrai bon compte de tout. Le voyage de madame de Chaulnes en Bretagne n'est ni proche ni assuré : je vous manderai jour à jour ce qui m'en paroîtra.

Mademoiselle d'Arpajon est à présent madame de Roucy; il n'est point question de mademoiselle de La Marck avec personne. Le mariage des Coislin n'est pas encore fait, *c'est un enfant bien difficile à baptiser.* Vous me contez trop plaisamment votre malhonnête sermon; il n'en faut pas davantage pour mettre le feu dans un couvent : vous êtes sujets en Provence à d'étranges prédicateurs. Nous n'étions point en peine du retardement du courrier, mais nous admirons le hasard qui nous le faisoit manquer précisément le jour que nous souhaitons vos lettres avec plus d'empressement qu'à l'ordinaire; et là-dessus, M. le chevalier disoit : *Dieu est Dieu* [1].

Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire; vous le sentez bien, vous ne voulez pas le dire. Il faudroit un peu marcher, prendre l'air quand il est bon : il y a des heures charmantes; comme ici, par exemple, il fait un temps parfait : le mois de février est bien plus beau que le mois de mai. Il doit faire chaud à Aix : faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet, j'en étouffe.

Je soupai hier chez M. de Lamoignon, avec la duchesse du Lude revenue de la cour, madame de Coulanges, M. de Beauvais, et M. de Troyes [1]. Pendant le souper, mademoiselle de Méri déguisoit votre fils, avec trois vieilles jupes noires, si bien rangées, si plaisamment coqueluchonnées, que tout le monde l'attaquoit; c'étoit chez MONSIEUR, qui lui parla long-temps sans le connoître, et M. de Chartres aussi; il répondoit à tout fort plaisamment : cela lui apprend encore à être hardi, quoiqu'en vérité le chevalier vous dira qu'il l'est assez. Adieu, ma très chère et très aimable; vous irez à Marseille, vous y verrez à mon gré le plus beau coup-d'œil qu'on puisse voir. Je suis tout entière à ma chère Comtesse, et j'embrasse le père de Pauline et Pauline.

[1] Denis-François Le Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes; il mourut le 15 septembre 1732, à l'âge de 89 ans.

1027.

A la même.

A Paris, lundi 14 février 1689.

Vous appuyez trop sur nos inquiétudes : elles n'ont point été excessives; quand nous sûmes que personne n'avoit reçu de lettres de Provence, nous ne tirâmes aucune conséquence, sinon que le courrier n'étoit pas arrivé. Il est vrai que nous n'aimons pas votre mal de gorge, moins au serein d'Aix qu'ailleurs, et que nous avions quelque espèce d'envie de recevoir de vos lettres. Nous en reçûmes avec bien de la joie; il n'y a rien à tout cela que de bien naturel, et que vous n'eussiez senti pour nous. Vous nous disiez, ma fille, que vous aviez tort, que vous aviez fait une promenade à la pluie, dont vous aviez été incommodée : nous disons comme vous; et croyant sur votre parole que vous avez tort, nous vous grondons; sur cela vous nous grondez aussi, et nous vous regrondons. Nous sommes bien loin de ne pas vouloir que vous vous promeniez! ah, ma chère enfant! tout au contraire, promenez-vous, faites de l'exercice, respirez votre bel air, ne demeurez point toujours dans ce noir palais [1], ni dans ce trou de cabinet; allez, allez exercer vos chevaux, qui sans cela crèveroient comme vous; mais cachez-vous quand il fait froid et que vous avez mal à la gorge, et surtout ne vous repentez point de nous parler sincèrement de votre santé : nous aimons la vérité; ne nous trompons point, ma chère bonne. M. du Bois, qui est le médecin de madame de La Fayette et le mien, veut être le vôtre; il veut vous écrire pour vous ordonner une saignée du pied, et puis de votre bonne pervenche, qui vous restaurera et vous purifiera le sang : voilà, dit-il, la vraie saison et votre vrai remède. Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'état affreux de votre château, et par le désordre des vents, et par la fureur de M. le coadjuteur, aussi préjudiciable que le tourbillon : quelle rage est la sienne! quoi! bâtir et *débâtir*, comme vous dites justement qu'on voit faire aux petites filles à qui on donne un morceau de canevas! Il fait tout de même, il met votre maison sans-dessus-dessous, il en fait un petit camp de Maintenon, dont l'air ne sera pas moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vous devriez venir à Paris, ne sachant où vous mettre en sûreté. Je ne crois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'été dans un lieu si désagréable, et si peu propre à vous recevoir, et si contraire enfin à la santé. Je vous le dis, ma fille, tout comme je le pense, il faut vous sauver quelque part : mais que dit M. de Grignan de cette furie? Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'une pareille conduite, de venir renverser le château de ses pères, et de le rendre inhabitable. Je m'en vais en écrire à M. de La Garde, je suis assurée qu'il pensera comme nous.

Je ne veux point encore songer au départ de nos pauvres Grignan, cela me touche sensiblement, et j'admire comme vous la résolution de M. le chevalier : le Dieu des armées le soutiendra, car il ne lui faut pas un moindre appui. Madame de Chaulnes me mande que je verrai *Esther*; que madame de Coulanges viendra à Versailles avec moi, et qu'elle nous donnera son équipage, car je ne vais qu'à cette condition. Je rends donc la liberté à M. le chevalier, qui m'auroit menée après-dîner; il va faire sa cour, cette cour que je suis ravie qu'il puisse faire, et fâchée que ce soit en quittant cette petite chambre qui fait tout ce qui reste de supportable et de liant à ce triste hôtel de Carnavalet; sans cela chacun est dans son trou. Adieu, très chère et très aimable, je vous embrasse mille fois. Mon Dieu! que tous vos sentiments passent vite dans mon cœur! que tous vos intérêts sont véritablement les miens!

[1] M. de Grignan étoit logé à Aix dans l'ancien palais des comtes de Provence.

1028.

A la même.

A Paris, mercredi 16 février 1689.

Monsieur le chevalier est encore à Versailles, je l'attends ce soir. Le marquis dîna l'autre jour avec moi; je le fis fort causer, et j'en fus, je vous assure, très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit, qui ne sent point le

style de ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. Il me contoit les fatigues de son voyage de Philisbourg; elles furent extrêmes : le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre de pure lassitude; le marquis est vigoureux : il soutint avec bien du courage cette première épreuve. Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avoient passé autour de lui, et sa contusion; et tout cela sans ostentation, avec un air froid et reposé, et vrai, qui plaît infiniment. J'aime à parler à lui, je n'en perds point d'occasion : il soupa hier avec M. Turgot et quelques jeunes gens chez le petit La Martillière qui est si riche; il revint à minuit. Il est allé au marché aux chevaux, il est occupé de son équipage; il vous écrira ce soir; il vous aime et connoît votre extrême tendresse : vous ne faites rien pour lui à quoi il ne soit sensible autant que vous pouvez le souhaiter : il n'a pas même besoin d'être réveillé là-dessus.

Je dînai hier chez mademoiselle de Goileau, qui vous adore; c'étoit un dîner de beaux esprits : l'abbé de Polignac, l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli : ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de votre *père* Descartes; ils avoient bien de la peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre; ils vouloient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli crioient là-dessus : cela me divertissoit, et me faisoit souvenir grossièrement de ma chère petite Cartésienne que j'étois si aise d'entendre, quoique indigne. J'allai de là chez madame de La Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pomponne et M. de Barillon; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils assurent que le parlement d'Angleterre a élu le prince d'Orange pour roi, disant que celui-ci a quitté son royaume, et *rompu le traité du souverain avec ses sujets :* que sa fuite est *une abdication*, et qu'on veut rendre ce royaume électif : et, en effet, le parlement n'a point voulu de la princesse d'Orange pour reine. Voilà ce qui se disoit hier. M. le chevalier nous apportera des nouvelles de Versailles. Quelqu'un a dit, sur la froideur du roi d'Angleterre, que quand on l'écoutoit, on voyoit bien pourquoi il étoit ici.

Je n'irai que samedi à Saint-Cyr avec M. de Lamoignon et madame de Coulanges, qui m'a promis d'y revenir avec moi. Je vous rendrai compte de ce voyage. Madame de Chaulnes ne parle plus du sien; je sais seulement qu'elle sera fort aise de m'emmener : je lui laisse démêler toutes ses fusées. Je fermerai ma lettre ce soir, quand M. le chevalier sera arrivé. En attendant, je vous embrasse et suis tendrement à vous, ma chère enfant.

A huit heures du soir.

M. le chevalier n'est point arrivé. Je crois qu'il est bien aise d'attendre que tous les officiers généraux soient nommés, pour savoir où chacun servira. J'ai vu madame de Chaulnes et madame de Coulanges : elles sont ravies d'*Esther*. Cette première vous embrasse et vous aime, et veut m'emmener en Bretagne; elle vous en demandera la permission : mais comme elle est ici pour quelques affaires, elle ne partira pas sitôt. Madame de Coulanges vous a vengée de la maréchale d'Estrées [1]; elle lui dit, la voyant se taire sur les louanges d'*Esther :* « Il faut que madame la maréchale ait re» noncé à louer jamais rien, puisqu'elle ne loue » pas cette pièce. » La maréchale est enragée contre madame de Coulanges, qui vous prie de vous consoler de n'être pas louée de la maréchale, puisqu'elle ne loue point *Esther*.

1029.

A la même.

A Paris, vendredi 18 février 1689.

Monsieur le chevalier revint hier au soir assez bien; il a un rhume qui va et vient, et qui me paroît l'humeur de la goutte en paroles couvertes. Le marquis, après avoir donné ordre à son équipage, ira faire sa cour à son tour, et passer les trois jours gras à Versailles. Madame de Coulanges en est revenue, et de Saint-Cyr : elle y a été tout-à-fait bien reçue, et assise auprès de madame de Main-

[1] Marie-Marguerite Morin, femme de Jean, comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France.

tenon, et disant choses et louanges nouvelles. Elle y retourne demain avec moi; nous attendons la réponse, car la presse est devenue si extrême, que je ne croirai y aller que quand je serai partie. Je vous ai mandé le discours de madame de Coulanges à la maréchale d'Estrées; la scène se passa chez M. de Croissi : la compagnie fit un éclat de rire qui déconcerta la maréchale, et donna courage à madame de Coulanges, qui dit tout bas à M. de Charost : « Songez qu'elle n'a jamais voulu louer madame » de Grignan, non plus qu'*Esther*. » Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost. Madame de Coulanges nomma madame de Brissac [1] et vous : on l'approuva, et on dit *le pauvre homme!* La maréchale voulut louer l'esprit de madame de Brissac; madame de Coulanges dit : « Ah! pour l'esprit, madame de Gri- » gnan étoit au-dessus d'elle, comme les yeux de » madame de Brissac étoient au-dessus de ceux de » madame de Grignan. » Tout le monde applaudit, et la maréchale encore *débellée :* ensuite Canaples dit qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau que vous, et que madame de Mazarin étoit de cet avis, et qu'il lui avoit ouï dire vingt fois que, de tous les visages, il n'y en avoit point à sa fantaisie comme le vôtre; que vous avez toutes les graces et tous les agréments; on en convint; jamais la maréchale n'osa souffler, il fallut se taire; et ce lion muet, et *les pattes croisées*, comme celui que vous avez vu autrefois, parut un prodige si nouveau, que l'on ne pouvoit s'en taire, et on en faisoit des compliments à madame de Coulanges comme d'un miracle qui étoit réservé à sa vivacité. La maréchale s'est plainte doucement du reproche d'*Esther*, et que c'étoit pour lui faire une affaire. Madame de Coulanges est cependant une ingrate, car jamais la maréchale ne lui avoit arraché les yeux.

M. le chevalier vous a parlé d'Angleterre; on attend la nouvelle de ce qu'ils auront fait, après avoir dit que leur roi n'étoit plus roi dès qu'il avoit quitté le royaume : il faut savoir s'ils en auront élu un autre.

A neuf heures du soir.

Voici enfin, ma chère fille, la nouvelle d'Angleterre, qui est fort bonne pour nous. Le prince d'Orange n'est pas encore le maître : tout cela ne va pas si vite, et la guerre ne fera pas dans un moment, comme on le croyoit. Elle ne sera point si terrible cette année, nous sommes sur la défensive; mais vous aurez bien des transes, bien des frayeurs inutiles, et vous ne voudriez pas même en être distraite, vous ne voudriez pas qu'on vous détournât un moment des *dragons* que vous voulez qui vous dévorent : cet état m'en fait beaucoup qui me dévoreront aussi; mais nos *dragons* ne se mordront pas, car je vois, ma très chère, que je m'en irai en Bretagne avec madame de Chaulnes : toutes sortes de raisons m'y convient, hormis celles qui plairoient à mon cœur : il faut nécessairement que je donne ordre à une terre que j'ai en ce pays-là, et qui vient à rien si la capacité de l'abbé Charrier et ma présence ne la rétablissent. Il faut donc que j'aie le courage de prendre ce voyage sur moi, sur ma vie, sur ma tendresse qui me feroit courir tout naturellement à vous, ma chère Comtesse.

1030. *

A la même.

A Paris, lundi 21 février 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que nous voilà bien cruellement séparées l'une de l'autre, *aco fa trembla* [1]. Ce seroit une belle chose, si j'y avois ajouté le chemin d'ici aux Rochers ou à Rennes : mais ce ne sera pas sitôt : madame de Chaulnes veut voir la fin de plusieurs affaires, et je crains seulement qu'elle ne parte trop tard, dans le dessein que j'ai de revenir l'hiver prochain, par plusieurs raisons, dont la première est que je suis très persuadée que M. de Grignan sera obligé de revenir pour sa chevalerie, et que vous ne sauriez prendre un meilleur temps pour vous éloigner de votre château culbuté et inhabitable, et venir faire un peu votre cour avec M. le chevalier de l'ordre, qui ne le

[1] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, morte à l'âge de 38 ans, le 24 février 1684.

[1] Phrase provençale.

sera qu'en ce temps-là. Je fis la mienne l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisoit garder un siége auprès d'elle : vous voyez quel honneur. Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir : je me mis avec madame de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étoient mesdames d'Auvergne, de Coislin et de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étoient peut-être pas sons les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien : les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce : tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au roi combien il étoit content, et qu'il étoit auprès d'une dame qui étoit bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, » je suis charmée, ce que je sens est au-dessus des » paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de » l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; » mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont beau- » coup aussi : elles entrent dans le sujet, comme si » elles n'avoient jamais fait autre chose. » « Ah! pour » cela, reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avoit quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot : madame de Maintenon un éclair ; elle s'en alloit avec le roi : je répondis à tout, car j'étois en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez madame de Coulanges, à qui le roi avoit parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnoit une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier, je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. M. de Meaux (*Bossuet*) me parla fort de vous, M. le prince aussi : je vous plaignis de n'être pas là ; mais le moyen? on ne peut pas être partout. Vous étiez à votre opéra de Marseille : comme *Atys* est non seulement *trop heureux*, mais trop charmant, il est impossible que vous vous y soyez ennuyée. Pauline doit avoir été surprise du spectacle : elle n'est pas en droit d'en souhaiter un plus parfait. J'ai une idée si agréable de Marseille, que je suis assurée que vous n'avez pas pu vous y ennuyer, et je parie pour cette dissipation contre celle d'Aix.

Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne[1], en deux jours, par de grands vomissements : cela sent bien le fagot. Le roi le dit à MONSIEUR le lendemain, qui étoit hier : la douleur fut vive : MADAME crioit les hauts cris, le roi en sortit tout en larmes.

On dit de bonnes nouvelles d'Angleterre : non-seulement le prince d'Orange n'est point élu ni roi ni protecteur, mais on lui fait entendre que lui et ses troupes n'ont qu'à s'en retourner : cela abrège bien des soins. Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronie de Vitré : ils l'ont élu malgré lui pour être à leur tête : un autre seroit charmé de cet honneur ; mais il en est fâché

[1] Marie-Louise d'Orléans, fille de MONSIEUR et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme.

n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre par ce côté-là.

Votre enfant est allé à Versailles pour se divertir ces jours gras; mais il a trouvé la douleur de la reine d'Espagne : il seroit revenu, sans que son oncle le va trouver tout-à-l'heure. Voilà un carnaval bien triste, et un grand deuil. Nous soupâmes hier chez le *Civil* (*M. Le Camus*), la duchesse du Lude, madame de Coulanges, madame de Saint-Germain, le chevalier de Grignan, M. de Troyes, Corbinelli et moi; nous fûmes assez gaillards, nous parlâmes de vous avec bien de l'amitié, de l'estime, du regret de votre absence, enfin, un souvenir tout vif : vous viendrez le renouveler.

Madame de Durfort se meurt d'un hoquet d'une fièvre maligne. Madame de La Vieuville aussi du pourpre de la petite-vérole. Adieu, ma très aimable : de tous ceux qui commandent dans les provinces, croyez que M. de Grignan est le plus agréablement placé.

1031.

A la même.

A Paris, mercredi des Cendres, 23 février 1680.

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit; j'aime cette ville qui ne ressemble à nulle autre. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline! que cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ses surprises sont neuves! que je la crois jolie! que je lui crois un esprit qui me plaît! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite; avoit-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? vous n'êtes point juste : et qui est-ce qui n'a point de défauts? en conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point? où preniez-vous cette espérance? ce n'étoit pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige *prodigieux*, comme on n'en voit point. Il me semble que, si j'étois avec vous, je lui rendrois de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination, et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur a voulu vous dire de ma chère Pauline, que j'aime et que je vous prie d'embrasser tout à l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte, quand elle voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie, quoique agréable, vous aura fatiguée : en voilà trop pour vous, ma chère fille; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle pas de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

Vous songez toujours à moi trop obligeamment, vos raisonnements sont bons sur mon voyage de Bretagne, j'y penserai : et si madame de Chaulnes n'y alloit point; car que sait-on? il faut voir comme on règlera tous les commandements; si donc elle n'y alloit pas, je m'en irois, moi, de mon chef, à Nantes, où je ferois venir l'abbé Charrier : il n'est plus possible de laisser cette terre dans le désordre où elle est tombée. Nous avons du temps pour le moins jusqu'après Pâques; on ne songe point à partir le carême. Nous avons soupé dimanche dernier, comme je crois vous l'avoir dit, chez le Civil (*M. Le Camus*), où vous ne fûtes pas oubliée; le lundi ce fut chez M. de Lamoignon, avec Coulanges et l'abbé Bigorre, en familiarité : le mardi chez madame de Coulanges, avec madame de Chaulnes et *les divines* en toute liberté, retirées à onze heures. Ce matin, la messe des cendres, écrire en repos à sa chère fille : voilà la vie de votre pauvre maman, pendant que le chevalier et *le minet* sont à Versailles, où tous les plaisirs ont fini pour faire place à la vive douleur de MONSIEUR et de MADAME [1]. Cette pauvre reine d'Espagne, plus âgée d'un an que sa mère, est morte comme elle d'une étrange manière : elle tomba, le 10 de ce mois, dans des vomissements si extrêmes et si violents, que nul remède n'a pu la secourir; et jusqu'au 12 à midi qu'elle mourut, elle n'a pas eu un moment pour respirer. M. de Rabenac mande que rien n'est si digne d'admiration que son courage et sa fermeté, avec de grands sentiments de christianisme,

[1] Elisabeth-Charlotte, Palatine du Rhin, belle-mère de la reine d'Espagne.

mandant au roi qu'elle n'a point de regret à la vie, et qu'elle meurt de sa mort naturelle, quoique d'abord elle eût dit, comme feu MADAME, et se repentant comme elle de l'avoir dit : enfin, on ne parle point de poison ; ce mot est défendu à Versailles et par toute la France : mais la pauvre princesse est morte, et c'est une perte dans l'état présent des affaires. On parle étrangement de celles d'Angleterre : ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé prince d'Orange, et l'ont couronné : on croyoit le contraire il y a huit jours; mais ce sont des Anglois.

Madame de La Vieuville [1] est morte de toute sorte de venin, tout étonnée, sans doute, de se trouver sitôt auprès de son beau-père, aux Minimes (*de la place Royale*).

1032.

A la même.

A Paris, vendredi 25 février 1689.

Nos deux Grignan revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avoit pris congé, comme le roi l'avoit regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Il a eu l'honneur de partir le premier, et de montrer l'exemple : ce zèle d'un jeune novice sied fort bien ; il badine fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part sitôt; il répond qu'il a un colonel qui le chasse : le colonel [2] s'en défend très bien aussi, et je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant d'honneur et à peu de frais ; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir, et de faire le bon officier : il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Je deviens avare de ce petit *minet*, comme vous savez qu'on fait sur les derniers jours : il mange avec moi : je le mènerai dîner chez madame de Chaulnes et chez madame de Coulanges, pour leur dire adieu, et je ménagerai les sept ou huit jours que nous avons encore à être ensemble. Mais, ma chère enfant, ne prenez pas de si loin votre *escousse* pour être en peine : ne donnez point à votre imagination la liberté de vous inquiéter ; il n'est encore question de rien : votre enfant sera à sa garnison comme ici ; il n'y a que cinquante lieues de différence.

Parlez-moi donc de vous, ma chère belle : votre vie de Marseille m'a paru bien agréable. Pour moi, je vous avoue que je n'aurois pas l'esprit de m'ennuyer au milieu de tous les respects et des démonstrations sincères que vous recevez dans tout votre gouvernement : nous ne sommes jamais d'accord sur cela, M. le chevalier et moi. Je sais bien que toujours, ce seroit trop, et qu'il faut venir reprendre de la considération en ces pays-ci ; mais un temps de l'année, je vois bien des personnes à qui ces honneurs rendus par des gens de nom et de qualité, ne seroient point du tout désagréables : je les ai vus, et j'en étois surprise et touchée : mais chacun a son goût. Je parie pour le joli tourbillon de Marseille, avec les *chevaliers* [1], et l'opéra, et les diableries, et les étonnements de Pauline, contre les visites et les dames d'Aix. Mandez-moi quelles sont vos dames du palais, car il y a toujours des favorites.

On dit que le roi d'Angleterre s'en va en Irlande : ce bruit est répandu; je ne réponds de rien cette année; on ne fait que mentir. On prend aujourd'hui le deuil de la reine d'Espagne. J'achèverai ce soir cette lettre, après avoir reçu la vôtre.

Voilà votre lettre du 18, ma chère enfant : mais ne le dites pas à M. de Grignan, car il se moqueroit de moi ; j'ai été ravie de vous savoir arrivée à Aix : je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort long-temps, et qui me faisoit mal à l'imagination : vos lieues sont insupportables ; il y a aussi loin de Marseille à Aix, que de Paris à Meaux : oui, je le soutiens : je vous remercie donc de m'avoir dit que vous étiez arrivée. Vous avez été bien fatiguée d'aller souper chez l'archevêque, au lieu de vous coucher. Ma fille, vous

[1] Anne-Lucie de Lamothe-Houdancourt.

[2] M. le chevalier de Grignan.

[1] Quand madame de Sévigné fut à Marseille, en 1672, elle regardoit comme un des ornements de cette ville le grand nombre d'officiers de galère, presque tous chevaliers de Malte, qui venoient voir M. de Grignan.

ne mettez pas le pied à terre, votre tourbillon est violent. Je comprends le plaisir que vous faites à ce *Cordon-bleu* (*M. de Grignan*) de vous donner au public de si bonne grace : cette complaisance en mérite bien d'autres de sa part. Il craignoit ici que vous ne fussiez toujours cachée et chagrine, et je lui disois : « Ah ! Monsieur ! laissez-la faire, elle ne » sauroit faire mal, ni rien de ridicule. » Et en effet, la manière dont vous vivez est toute noble et toute pleine de bon esprit dans la place où vous êtes. Comment vous portez-vous de toutes ces merveilles? car il y a un peu de peines corporelles dans ces agitations. Je suis toujours résolue d'aller en Bretagne, malgré mon cœur, qui voudroit fort aller à vous ; mais je ne serois pas digne d'être votre mère : vous seriez une vraie Romaine avec votre amour de la patrie. Adieu, très chère, adieu, aimable. J'écrirois jusqu'à demain ; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole : mais il faut envoyer à la poste, il faut aussi ne pas vous accabler.

Le roi d'Angleterre a dîné ici chez M. de Lauzun. Il a été chez MADEMOISELLE après dîner. On dit qu'il s'en va en Irlande, et qu'il a donné l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun. Je ne réponds de rien cette année, que de vous aimer chèrement.

1033.

A la même.

A Paris, lundi 28 février 1689.

Monsieur le chevalier s'en alla hier après dîner à Versailles, pour apprendre sa destinée ; car, ne s'étant point trouvé sur les listes qui ont paru, il veut savoir si on le garde pour servir dans l'armée de M. le dauphin, dont on n'a point encore parlé. Comme il a dit qu'il étoit en état de servir, il est en droit de croire qu'on ne l'a pas oublié : en tout cas, ce ne seroit pas sa faute; il est bien tout des meilleurs.

C'est tout de bon que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande, où il est attendu avec impatience ; il sera mieux là qu'ici. Il passe par la Bretagne comme un éclair, et s'en va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée M. le dauphin le mèneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates; il porte cinq cent mille écus. Le roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté angloise lui disoit adieu, elle finit par lui dire, en riant, qu'il n'avoit oublié qu'une chose, c'étoit des armes pour sa personne : le roi lui a donné les siennes; nos héros de roman ne faisoient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis, et de tous nos paladins les plus célèbres; je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il étoit malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites : la générosité et la magnanimité ne vont point plus loin. M. d'Avaux [1] va avec lui; il est parti deux jours plus tôt. Vous allez me dire, pourquoi n'est-ce pas M. de Barillon[2]? c'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires de Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissi avec son fils : elle sera près du roi et des nouvelles ; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre; cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci ; M. le chevalier et la gazette vous le diront mieux que moi. Votre enfant m'est demeuré : je ne le quitte point ; il en est content : il dira adieu à ces petites de Castelnau; son cœur ne sent encore rien; il est occupé de son devoir, de son équipage ; il est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres. Il n'est encore question de rien; nous n'assiégerons point de place, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante, qu'elle fait trembler : jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied

[1] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, neveu de Claude de Mesmes, aussi comte d'Avaux, célèbres l'un et l'autre par la supériorité de leurs talens dans les négociations, et par les plus rares qualités de l'esprit et du cœur.

[2] M. de Barillon avoit été ambassadeur en Angleterre.

il n'y avoit que les rois de Perse; tout est nouveau, tout est miraculeux.

Je menai hier le marquis dire adieu à madame de La Fayette, et souper chez madame de Coulanges. Je le mène tantôt chez M. de Pomponne, chez madame de Vins et la marquise d'Uxelles; demain chez madame du Pui-du-Fou et madame de Lavardin; et puis il attendra son oncle, et partira sur la fin de la semaine; mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement. Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, tout aimable, toute jolie; je n'eusse jamais cru que son humeur eût été farouche, je la croyois tout de miel : mais, mon enfant, ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime; elle s'aime elle-même, elle veut plaire; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige; c'est quand on a de la raison; l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même de conscience : apprenez-lui à être habile; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

Esther n'est pas encore imprimée. J'avois bien envie de dire un mot de vous à madame de Maintenon, je l'avois tout prêt : elle fit quelques pas pour me venir dire un demi-mot; mais comme le roi, après ce que je vous ai mandé qui s'étoit passé, s'en alloit dans sa chambre, elle le suivoit, et je n'eus que le moment de faire un geste de remerciement et de reconnoissance; c'étoit un tourbillon. M. de Meaux me demanda de vos nouvelles. Je dis à M. le prince, en courant : *Ah! que je plains ceux qui ne sont pas ici!* Il m'entendit, et tout cela étoit si pressé, qu'il n'y avoit pas moyen de placer une pensée; vous croyez bien cependant que j'en mourois d'envie. Racine va travailler à une autre tragédie, le roi y a pris goût, on ne verra autre chose; mais l'histoire d'Esther est unique; ni Judith, ni Ruth, ni quelque sujet que ce puisse être, ne sauroit si bien réussir.

Madame de Chaulnes est à Versailles; peut-être ira-t-elle aider à sa belle sœur[1] à recevoir la reine à Poissi. Nous ne disons encore rien de Bretagne; il faut voir qui y commandera[1]. Vous êtes bien heureux que personne ne vienne vous aider à faire votre charge. M. de Grignan donnera la chasse à ces démons, qui sortent des montagnes, et vont s'y recacher. Il y en a beaucoup en Languedoc; M. de Broglio (*commandant*) et M. de Basville[2] courent après; ce sont comme des esprits, ils disparoissent; aussi vous voyez dans les provinces des armées qui ne seront pas les moins nécessaires.

Le roi d'Angleterre donna hier dans l'église de Notre-Dame l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun : on y lut une espèce de serment, qui en fait la cérémonie; le roi lui mit le collier à l'autre côté du nôtre; et un Saint-Georges qui vient du feu roi son père, et qui est enrichi de diamants, il vaut bien dix mille écus. Pendant que le roi d'Angleterre étoit chez MADEMOISELLE, M. de Lauzun alla chez madame de La Fayette avec cette parure; il ne lui dit rien : madame de La Fayette regardoit ce cordon bleu; et comme elle savoit qu'il n'avoit pas celui de Franec, elle ne comprenoit rien à cette mascarade; elle ne disoit mot, ni lui aussi. Enfin il se mit à rire, et à lui conter ce qui venoit de se passer. Il faut pourtant que le roi d'Angleterre croie lui être obligé, puisqu'il le traite si bien. Le roi dit à M. de Lauzun que cet ordre n'étoit pas une exclusion au sien : en ce cas, pour n'être pas croisé, il mettra l'ordre de France comme les autres[3], et gardera le Saint-Georges du côté droit avec un ruban bleu. L'étoile de ce petit homme est tout extraordinaire.

A huit heures du soir.

Je viens de chez M. de Pomponne; je l'ai entendu raisonner sur les affaires présentes : il trouve que toutes ces grandes montagnes s'aplanissent. L'affaire d'Irlande est admirable, et occupe tellement le prince d'Orange, qu'il n'y a rien à craindre sur nos côtes. Les seigneurs même qui ont élu, malgré eux, le prince d'Orange, ont fait leur protestation de la violence de la chambre basse, disant qu'on ne peut point élire un roi, que le royau-

[1] Charlotte d'Ailly, sœur de M. de Chaulnes, prieure de Poissi.

[1] De M. le duc de Chaulnes, ou de M. le maréchal d'Estrées.

[2] Intendant en Languedoc.

[3] C'est-à-dire, sous le justaucorps.

me se soit déclaré vacant par un jugement juridique. Tout cela est fort bon : on ne veut rien animer; or ne sera point de siége : si l'Espagne se déclaroit, on iroit plutôt du côté de Pampelune et de la Navarre, que du côté de la Flandre, parceque ce seroit un moyen presque sûr d'avoir celle-ci. Enfin, il paroît que nous sommes si forts et si puissants, que nous n'avons qu'à nous tenir à nos places et faire bonne mine. Entrez donc dans ces raisonnements, jusqu'à ce qu'au moins vous voyiez quelque chose de contraire, et ne vous mettez point sitôt en travail : c'est dommage de perdre vos douleurs. Je vous ai souhaitée à cette conversation. Je ne sais point d'autres nouvelles. M. le Chevalier viendra demain. Voilà l'abbé Bigorre qui me mande que le président Barentin est mort ce matin à sa place au grand conseil. Adieu, chère enfant, ne vous amusez pas à me répondre par une aussi grande lettre que celle-ci; songez que voilà bien des discours où vous n'avez qu'à dire, *amen*. J'ai mille amitiés de M. de Lamoignon pour vous, de M. de Lavardin, de madame de Mouci : tout brille encore de votre souvenir.

1034.

A la même.

A Paris, mercredi 2 mars 1689.

Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline : je vous gronde, ma chère enfant, de ne l'avoir pas envoyée joliment chez la bonne Langlée, pour y danser un peu avec mademoiselle d'Oraison : quel mal y avoit-il à lui donner ce petit plaisir? Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient, et même efface des beautés plus régulières. Je vous gronde aussi de lire toutes vos lettres en vous couchant; je sais bien qu'il n'est pas possible de les garder pour le lendemain; mais il faut compter de ne point dormir : car, outre que souvent il y a des choses fâcheuses par les réflexions, c'est que quand il n'y auroit que des pensées et des nouvelles, vous n'en seriez pas mieux; avant que tout cela soit dévidé dans l'imagination, la nuit est passée : ainsi comme vous savez que je dis vrai, ménagez-vous selon votre santé.

Je menai hier mon marquis chez madame du Pui-du-Fou : elle est bien vieillie. M. de Mirepoix, qui m'étoit déjà venu voir ici, y revint une seconde fois, et ne me parla jamais, dans l'une et l'autre visite, que de la considération qu'il avoit faite, en se mariant, sur l'agrément de la famille : la petite poupée meurt d'ennui dans cette noire maison. Je fus ensuite chez madame de Lavardin, à qui je fis valoir votre souvenir, elle embrassa dix fois votre fils; elle vous aime chèrement, ainsi que madame de Mouci[1] : mais cette dernière est dans le troisième ciel; elle a perdu une sœur religieuse qu'elle n'aimoit guère; je lui ferai vos compliments, et à son sage frère[2]. M. le chevalier arriva hier au soir : il se porte bien, il sera employé, il ne sait encore en quel pays : j'admire son courage. Votre enfant est fort aimable et fort joli; il se mêle déja de toutes ses affaires, il ordonne, il marchande, il suppute. c'est dommage que son père n'en ait usé de même. M. le chevalier doit vous mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : «Monsieur, je » vous vois partir avec douleur; cependant je sou- » haite de ne vous revoir jamais : mais si vous re- » venez, soyez persuadé que vous me retrouverez » tel que vous me laissez. » Peut-on mieux dire? Le roi l'a comblé de toutes choses, et grandes, et petites; deux millions, des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers. M. d'Avaux, qui fait en cette occasion la plus belle et la plus brillante figure du monde : oui, je ne vois personne qui ne trouve cet emploi digne d'envie, et d'un homme consommé dans les affaires, et capable de donner de bons conseils; si M. de Barillon ne sent cela, il est bien heureux. Je reviens aux petites choses, des toilettes, des lits de camp; des services de vaisselle de vermeil et d'argent, des armes pour sa personne, qui sont celles du roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande; celles qui vont avec lui sont considérables : enfin, la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. Le roi n'a point voulu que la reine soit allée à Poissi : elle verra peu de monde : mais le roi en aura soin,

[1] Marie de Harlay, femme de François Le Boutillier de Senlis, marquis de Mouci.

[2] Achille de Harlay, alors procureur-général et premier président au parlement de Paris, au mois de novembre suivant.

et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisoit fendre le cœur de tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements ; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protège la bonne religion, il faut vaincre ou mourir puisqu'il a du courage.

Vous ai-je mandé que le président de Barentin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours? Il tomba mort tout d'un coup; sa femme, qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure? Le bon homme La Troche est mort ; écrivez à sa femme. Madame de Nesle est accouchée d'un fils : je ne sais si cette *bécasse* [1] en est bien aise; car elle n'aime plus que le comte de Mailly, qui est allé conduire le roi d'Angleterre jusqu'à Brest : cet emploi auroit honoré un duc et un prince. M. de Duras est passé duc au parlement, et va commander la plus belle armée qu'il y ait jamais eu en France.

Je reviens de chez madame de La Fayette, où étoient M. de Pomponne, M. Courtin, M. de La Trousse, le duc d'Estrées : on a fort politiqué. M. d'Avaux est ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre : il a soin des troupes, des finances; enfin, c'est l'âme de l'entreprise, et l'homme de confiance. J'ai dîné avec votre enfant chez madame de Chaulnes, qui vous fait mille amitiés : nous ne partirons qu'après Pâques : ah! ma chère bonne, rien ne m'attire en Bretagne que mes affaires uniquement : mon fils ni sa femme ne sont plus aux Rochers : ils sont attachés à Rennes auprès de leur mère. Mon fils sera peut-être avec cette noblesse. La retraite et la solitude des Rochers ne sont plus aimables pour eux; ils y seront par complaisance, et je leur rendrai toute leur liberté au mois d'octobre. Je ne doute nullement que vous ne veniez à Paris cet hiver avec M. de Grignan ; et enfin je n'aurai plus qu'à être avec vous, en quelque lieu que vous soyez. Je crois la maxime de M. de La Rochefoucauld véritable, *les peines sont jetées assez également dans tous les états des hommes* : il y en a cependant qui paroissent bien pesantes. Adieu, chère enfant : vous me faites rire, quand vous dites que vous n'avez plus d'esprit : vous croyez n'en faire plus d'usage : mais si vous heurtiez tant soit peu à cette porte, vous trouveriez bien qui vous répondroit. Ne dites point de mal de vos lettres : il y a du tour et de l'esprit par-tout. Je vous embrasse mille fois.

[1] Jeanne de Monchi, grand'mère du marquis de Nesle, et mère de Louis, comte de Mailly.

1035.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

Mercredi 2 mars 1689.

Que de choses à dire, Monsieur! quel endroit dans l'histoire du roi, que la manière dont il a reçu le roi d'Angleterre; les présents dont il l'a accablé en partant pour aller en Irlande, des vaisseaux à Brest où il est présentement, des frégates, des troupes, des officiers, et le comte d'Avaux pour ambassadeur extraordinaire et pour conseil, et pour avoir soin des troupes et de l'argent; deux millions en partant, et dans la suite tout ce qu'il demandera! Mais après ces grandes choses, il lui a donné ses armes, son casque, sa cuirasse, qui lui porteront bonheur. Il a donné de quoi armer dix ou douze mille hommes. Mais pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance; des chaises de poste faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'argent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et enfin de tout ce qui peut s'imaginer; et en lui disant adieu et en l'embrassant, il lui a dit : « Vous ne sauriez dire que je ne » sois touché de vous voir partir; cependant je » vous avoue que je souhaite de ne vous revoir » jamais; mais si par malheur vous revenez, soyez » persuadé que vous me retrouverez tel que vous » me voyez. » Rien n'est mieux dit, rien n'est plus juste : jamais la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes; ainsi tous nos trois cent mille hommes sur pied, toutes nos armées si bien placées partout, ne serviront qu'à faire craindre et redouter le roi, sans que

personne ose l'attaquer. Voici un temps de raisonnement et de politique : j'aimerois bien à vous entendre parler sur tous ces grands événements.

Voilà le sentiment d'un bon tapissier sur les questions de madame votre femme; mais quoi qu'il vous dise d'une crépine d'or à deux taffetas, et qu'il y en ait ici, rien n'est si joli, si bien et si frais pour l'été, que de faire de ces beaux taffetas des meubles tout unis, et la tapisserie aussi. J'en ai vu à deux ou trois personnes, il n'y a rien de mieux, il faut tout retrousser comme il vous a dit, et tout plisser; pour l'autre meuble, il faut du damas ou de la brocatelle.

Pour notre *ami*, il vous rendra compte lui-même de ce qu'il fait, je ne le sais pas; depuis qu'il est logé ici, je ne le vois plus, et quand on lui en demande la raison, il répond *que je suis trop près* : cette plaisanterie est une vérité. Si quelquefois le matin je ne me trouvois à son passage quand il va à l'un des trois ou quatre dîners où il est tous les jours prié, je ne le reconnoîtrois plus; je suis contrainte de le souhaiter au faubourg Saint-Germain, afin de reprendre le commerce que nous avons depuis plus de trente ans. N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'il n'y a point de jalousie qui puisse trouver à mordre sur cette conduite, la vôtre en sera fort contente.

M. de La Trousse a pris du lait tout l'hiver, il est bien mieux : on croit qu'il commandera un corps séparé dans le Poitou. Il y a trois cent mille hommes sur pied, cinq ou six armées; mais personne n'est encore précisément assuré de son poste : celui de ma fille est en Provence, le mien cet été sera en Bretagne.

Le petit marquis a une belle compagnie dans le régiment de son oncle : et par-tout, Monsieur, je conserverai pour vous une véritable estime, accompagnée d'une amitié qui devroit faire trembler les jaloux.

M. DE CORBINELLI.

Je demeure à l'hôtel de Carnavalet, rien au monde que pour me venger de vous; mais ce qui vous surprendra, est que je ne la vois plus depuis que je demeure avec elle : j'espère que vous n'en croyez rien, parce que c'est une chose incroyable, et que vous mettrez ce point sous le titre d'une méchante finesse. Pour les nouvelles publiques, elles sont grandes et dignes de votre attention; mais comme je m'accoutume à imputer à Dieu tous les événements, je l'admire uniquement en toutes choses, et ne regarde que lui. Adieu, mon ami, je suis tout à vous, jaloux ou tranquille, n'importe.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Mille baise-mains à madame votre femme, je voudrois lui rendre un plus grand service.

Madame d'Omelas vient-elle? Ah! que je désapprouve le procès qu'on veut lui faire!

1036.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 4 mars 1689.

Il nous prend une inquiétude à M. le chevalier et à moi, depuis que nous savons l'heure que vous recevez nos lettres : c'est de comprendre, ma chère enfant, que, puisque vous les lisez avant de vous coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir trois fois la semaine. Avouez-nous la vérité, quand vous ne voudriez pas nous le dire, nous n'en croirions pas autre chose; car il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, supposé même qu'il n'y eût rien de fâcheux, ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande; il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous : si cela se joint à la vivacité de votre sang et à l'air subtil de votre Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément tous les jours de courrier. Cette pensée n'est que trop bien fondée pour me donner de l'inquiétude, et me faire admirer combien l'on peut faire de mal par l'amitié aux personnes qui sont les plus chères. Voilà un mal sans remède, et qu'il faut mettre entre les mains de Dieu, comme tout le reste.

M. de Lauzun a refusé, dit-on, d'aller en Irlande avec le roi d'Angleterre, et il a cependant laissé entendre qu'il iroit, si on vouloit le faire duc. Il est certain que les Majestés de Saint-Germain en avoient parlé : je ne sais si cette manière de convention ne fera point de mal à M. de Lauzun.

Votre cher enfant donne ordre encore aujour-

d'hui à toutes ses affaires. Il est fort gai; il partira demain par le plus beau temps du monde : quoique ce ne soit qu'un voyage, je ne saurois m'empêcher d'avoir le cœur pressé. Je vis hier Jarzé; il est gai, malgré son malheur [1] : il causa ici deux heures, et me raconta toute sa triste aventure. Le roi lui en a demandé le détail d'un bout à l'autre; cela est trop pitoyable : il a beaucoup souffert, et souffre encore à cette main qu'il n'a plus.

Nous venons de recevoir vos lettres du 25. Vous êtes bien fatiguée des mauvais sermons; vous avez grande raison, c'est un martyre : c'est là où votre grandeur est bien incommode; faut-il tous les jours représenter ? cela est cruel : j'en ferai vos plaintes au père Gaillard. Je vais quelquefois aux sermons à Saint-Gervais avec madame de Coulanges, qui n'en perd pas un : c'est le père Soanen, qui fait fort bien. Le père Gaillard [2] brille dans Saint-Germain de l'Auxerrois : mais où prendre de tels prédicateurs dans le pays où vous êtes ? Il n'y a pas à balancer sur votre retour à la Saint-Martin; car au lieu de retourner à Lambesc et à Aix, il faut que vous veniez défendre votre requête civile, vous seule pouvez l'entreprendre : songez à disposer toutes choses pour cela : de vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas; mais comme il y a long-temps que vous subsistez sur l'impossible, il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux; vous voyez bien qu'il ne faut pas laisser votre ouvrage imparfait. Je m'en irai avec cette douce espérance de vous revoir l'hiver : c'est une perspective agréable qui me consolera d'un voyage que je ne fais pas assurément pour mon plaisir.

Vous voulez donc que je croie que vous n'avez plus d'esprit, que vous ne savez plus écrire; vos lettres ne me persuadent pas : donnez-m'en d'autres marques, comme disoit Bussy. J'embrasse ma chère fille et sa fille : ah, mon Dieu ! voilà qui va bien loin ! ne vous faites jamais vieille, ni malade : vous savez où cela me jette. Le chevalier vous envoie *Esther*, dites-en votre avis.

Nous avons transi de l'horrible histoire de ce pendu : quelle affreuse mort ! voilà un homme bien appelé dans l'enfer : il faut dire, comme saint Augustin, *s'il avoit été d'avec nous, il seroit demeuré avec nous*. Cependant je voudrois qu'on lui eût donné quelques jours pour tâcher de le ramener : car c'est une chose bien terrible que de l'étrangler au milieu des blasphèmes.

[1] Le marquis de Jarzé eut le poignet emporté d'un coup de canon au siège de Philisbourg.

[2] Célèbre prédicateur jésuite.

1037.

A la même.

A Paris, lundi 7 mars 1689.

Si vous aviez vu partir votre cher enfant, vous auriez pleuré samedi aussi bien que nous; il n'y eut pas moyen de s'en empêcher : cependant, comme il n'est question de rien du tout encore, il fallut comprendre que c'étoit un voyage. Le marquis étoit joli, gai, se moquant de nous, et tout occupé de son équipage, qui est en fort bon état. M. du Plessis est avec lui; il en aura un soin extrême, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des officiers de son oncle. Tous les jeunes gens suivent le bon exemple de notre enfant : je vous conseille de vous fortifier comme les autres, et de croire que Dieu vous le conservera : vous avez besoin de courage pour achever l'affaire de M. d'Aiguebonne; il faut ôter cette épine du pied de votre fils. Vous pourrez voir encore une partie des choses que vous regrettez de n'avoir pas vues. Racine commence une nouvelle pièce pour cet hiver; c'est ou *Jephté*, ou *Absalon* [1]. Vous irez à Saint-Cyr, vous verrez recevoir chevalier M. de Grignan; vous trouverez tout au moins la reine d'Angleterre, qui vous consolera de ne point voir son mari; ainsi, ma chère enfant, vous n'aurez rien à regretter et, s'il plaît à Dieu, nous nous retrouverons aussi, après que nous aurons fait chacun notre tour. Je comprends que vous sentirez notre éloignement : nous le sentirons bien de notre côté, je vous en assure. Je regarde cette Bretagne comme un écart, comme un voyage où je suis forcée par mes affaires. Nous ne partirons qu'après Pâques. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise; enfin, nous verrons ce que la Providence nous garde.

[1] Ce n'étoit ni l'un ni l'autre; ce fut *Athalie*, la dernière pièce et le chef-d'œuvre de Racine.

1038.

A la même.

A Paris, mercredi 9 mars 1689.

Mademoiselle d'Alerac est aux Feuillantines pour quelques jours : il y a souvent de la froideur entre madame d'Usez[1] et elle; je crois pourtant qu'elle retournera à Versailles avec cette duchesse : la pauvre fille n'est pas heureuse; son étoile n'est pas si brillante que celle de mademoiselle de Coislin[2], qui semble présentement toute tournée du côté de M. d'Enrichemont : les articles furent signés lundi, mais avec protestation que, si on ne réformoit un article dans le contrat, le mariage étoit rompu. On ne voulut pas s'en retourner sans signer, de peur de faire rire le monde : on prit ce milieu, qui ne laisse pas d'être plaisant le jour que toute une famille est assemblée, et qu'ordinairement tout est d'accord : mais de Coislin a de grandes ressources pour les difficultés, cependant c'est cette fois que le courrier de Rome est parti.

La lettre de M. de Grignan m'a fait frémir, moi, ma chère enfant, qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice : quelle horreur de passer par-dessus, et d'être toujours à deux doigts de la mort affreuse! Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays dont les ours ne peuvent souffrir la demeure. Vraiment, mesdemoiselles de La Charce sont agréablement établies, voilà un joli château. Ce qui me fâche, c'est que je crains que ces *démons* (*les Huguenots*), qui disparaissent dès qu'ils ont peur et qu'ils voient M. de Grignan, ne reparoissent avec la même facilité aussitôt qu'il n'y sera plus; ce seroit donc toujours à recommencer. En vérité, ma chère fille, le roi est bien servi; on ne compte guère ni son bien ni sa vie, quand il est question de lui plaire : si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands saints.

Nous avons ri, le chevalier et moi, de la peine que nous eûmes à comprendre qu'à Marseille vous fussiez revenue chez vous pour prier Dieu, nous demandant l'un à l'autre : mais qu'a-t-elle voulu dire? entendez-vous cela? non; ni moi non plus; comme si vous eussiez été en délire, ou que vous eussiez dit une chose pour une autre : enfin, je n'ai jamais vu un aveuglement pareil; moi qui sais que vous avez toujours quelque mouvement pour le jour du Seigneur, j'étois tellement dépaysée par Marseille, par l'opéra, par cette foule de monde dont vous étiez entourée, que jamais je ne pus me remettre dans l'esprit votre régularité. En vérité, ma chère enfant, je pense qu'il faut vous demander pardon de cette injustice. Je vous plains d'être obligée d'entendre de mauvais sermons, c'est une véritable peine. J'en entends ici de fort bons; le père Soanen à Saint-Gervais, l'abbé Anselme à Saint-Paul, mais non pas tous les jours : c'est une contrainte que donne la place où vous êtes. J'avoue que quand elle oblige à communier, sans autre raison que cette représentation extérieure, je ne m'y résoudrois pas aisément, et j'aimerois mieux ne pas édifier des sottes et des ignorantes, que de mettre tant au jeu dans une occasion si importante; car je suis assurée que tous les premiers dimanches du mois, toutes les douze et treize fêtes de la Vierge, il faut en passer par-là. O mon Dieu! dites-leur que saint Louis, qui étoit plus saint que vous n'êtes sainte, ne communioit que cinq fois l'année. Mais sait-on sa religion dans vos provinces? tout est en *pèlerins*, en *pénitents*, en *ex voto*, en femmes *déguisées de différentes couleurs*. Que fait votre *folle* du roi d'Angleterre? L'Irlande ne lui permettra-t-elle pas de *jouer* un peu? M. du Bois est l'homme du monde qui en sait le plus sur notre religion toute défigurée : il est tout aussi mal content que moi de la furie du bourreau qui tourna son exécution en un combat singulier contre son pendu : il falloit bien se garder de le faire mourir dans les reniements; c'est une damnation trop visible et trop scandaleuse; il falloit, dit M. du Bois, le remettre en prison, lui donner de l'opium, le rapaiser, lui donner du temps, lui faire parler; on auroit eu ensuite la conscience en repos; mais c'en est fait.

Vous me parlez de Pauline comme ayant une vocation; vous la croyez du prix de la vôtre, selon l'estimation de feu M. d'Agen : cela pourroit bien

[1] Julie-Marie de Sainte-Maure, duchesse d'Usez, cousine-germaine de mademoiselle d'Alerac.

[2] Madeleine-Armande du Cambout, fille d'Armand du Cambout, duc de Coislin.

être; mais ne laissez pas de m'apprendre ce qu'elle vous en dit; et en quel lieu elle s'imagine qu'elle veut être; le coadjuteur sera fort propre à l'examiner. Il est vrai que je sens de l'inclination pour elle; seroit-ce parce qu'elle auroit quelque sorte de rapport avec vous par l'endroit même le moins parfait? Ce seroit la violence de mon étoile qui m'y porteroit; mais, outre qu'il est rare qu'on ait pour deux personnes le même penchant, je crains bien que si Pauline a des humeurs, elle n'ait pas comme vous une amitié solide et tendre qui fasse qu'on ne voie plus que ce qu'il y a de bon et d'exquis. Enfin, ma très chère, nous en jugerons quelque jour, s'il plaît à Dieu: en attendant, dites-moi comme elle est; je la croyois la douceur même, avec cette envie de plaire qui fait qu'on plaît.

Le nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun est une fausseté de cette année: cela courut deux jours ici: la vraisemblance entraînoit tout le monde: je la mandai à madame de Coulanges et à la duchesse du Lude; l'abbé Bigorre me la manda; mais M. de Lamoignon ne voulut point la recevoir; et cela n'étoit point vrai: je ne m'étonne pas qu'elle ait été reçue et crue en Provence. Vous avez *Esther;* l'impression a produit son effet ordinaire: vous savez que M. de La Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'approbation publique: vous en jugerez. Pour moi je ne réponds que de l'agrément du spectacle, qui ne peut pas être contesté.

La duchesse de Duras[1] alla dès le lendemain de ses noces, qui étoit hier, prendre son tabouret. Son mari s'en ira à son régiment: le père, à la tête de la plus belle armée de France, comblé d'honneurs; la mère à Besançon avec le poignard dans le sein; et la nouvelle duchesse chez sa mère, au vieux hôtel de Bouillon. Madame de Noailles vouloit aller en Roussillon avec son mari et la comtesse de Guiche[2], toutes deux grosses; mais on les arrête jusqu'après leurs couches. La duchesse de Gramont ira en Béarn. Je vous ai dit la beauté de l'emploi de M. d'Avaux, rien de plus brillant. Je suis à vous, ma chère enfant, je m'acquitte parfaitement à votre égard du précepte d'aimer mon prochain comme moi-même.

[1] Louise-Madeleine de La Mark.
[2] Fille de Marie-Françoise de Bournonville, duchesse de Noailles.

1039.

A la même.

A Paris, vendredi 11 mars 1689.

Monsieur le duc de Chaulnes a fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre: il avoit fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit: le roi poussa jusqu'au dernier à La Roche-Bernard, au-delà de Nantes; il embrassa fort M. de Chaulnes; il l'a connu autrefois. M. de Chaulnes lui dit qu'il y avoit une chambre préparée pour lui, et voulut l'y mener; le roi lui dit, je n'ai besoin de rien que de manger. Il entra dans une salle où les fées avoient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières, tout étoit de la même force, c'est-à-dire, beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table; le roi ne le voulut jamais et le fit souper avec lui, et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avoit point de prince d'Orange dans le monde. Il partit le lendemain, et s'embarqua à Brest le 6 ou le 7 de ce mois. Quel diantre d'homme que ce prince d'Orange, quand on songe que lui seul met toute l'Europe en mouvement! quelle étoile! M. de La Feuillade exaltoit l'autre jour la grandeur du génie de ce prince; M. de Chandenier disoit qu'il eût mieux aimé être le roi d'Angleterre; M. de La Feuillade lui répondit brusquement: « Cela est d'un » homme qui a mieux aimé vivre comme M. de » Chandenier que comme M. de Noailles. » Cela fit rire.

Je vous renvoie la lettre de M. de Grignan, elle me fait peur seulement de l'avoir dans ma poche: est-il possible qu'il ait passé par les horreurs dont il me parle? C'est grand dommage qu'il n'avoit pas *le superbe*, comme en allant à Monaco. Faites-lui mes compliments sur son retour *de deux doigts des abymes.* Comment suis-je avec le coadjuteur? Notre ménage alloit assez bien à Paris; dites-lui ce que vous voudrez, ma chère enfant, selon que vous êtes ensemble; et vous croyez bien que je ne veux point m'entendre avec vos ennemis.

1040.

A la même.

A Paris, lundi 20 mars 1689.

Il est quatre heures, ma chère fille, j'ai fait ma collation à onze; je souperai ce soir. Je reviens de solliciter Messieurs du grand conseil, où il plaît à M. Gui [1] de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de votre procès. J'avois avec moi le trop aimable Rochon [2], qui fait voir, par deux petits mémoires de sa façon, qu'il n'y a nulle contrariété d'arrêts. Il a parfaitement instruit mon bon M. Bailly; qui retourne demain, pour l'amour de nous, dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause; il n'en fera pas moins pour vous: cela crie vengeance. Nous nous partageons: M. le chevalier est de son côté avec Vaille; il répète pour les fatigues de la guerre, dont je suis persuadée qu'il se portera fort bien; car il ne fait que rire de celles-ci: il n'y a qu'à rire en effet. Si la justice est écoutée, on traitera la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement: si la requête est reçue, nous lâcherons nos *lettres d'état*, et vous viendrez cet hiver remporter cette victoire. Mais M. Gui court deux lièvres à la fois: le jour qu'il présenta une requête au grand conseil, il en présenta une autre à la quatrième; cela fait de l'indignation et de la colère. Tous vos grands amis font leur devoir parfaitement, M. le chevalier au-delà de tout ce qu'on peut dire.

A M. DE GRIGNAN.

Mon cher comte, je me réjouis de votre retour: vous avez été dans le pays des chèvres; car il n'y a que ces jolies personnes qui puissent gravir dans ces rochers; la pensée m'en fait mal. Je vous prie que ces *démons* (*les huguenots*) qui paroissent et disparoissent dans un moment, ne vous donnent pas souvent de pareilles peines. Vous en auriez bien moins à vous défendre ici de la furie de M. Gui, toujours soutenu de l'ignorance capable de madame de B.... que je trouvai l'autre jour tête pour tête, et qui ne se corrige point de dire des sottises: je demande pardon à M. le coadjuteur de parler ainsi de son ancienne amie; mais elle est si indigne de cette qualité, que je ne m'en contrains plus. Il ne faut point s'inquiéter de cette chicane; de quelque manière qu'elle tourne, elle ne peut vous faire de mal. Je vous embrasse, mon cher Comte.

A Madame DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. J'ai été ravie que vous ayez dit *amen* sur toutes les bagatelles que je vous mandois. Vous avez suivi mon conseil, je suis toujours plus aise de la confiance qui vous fait prendre sur moi quelques écritures de moins, que du plaisir de vous entendre, qui est toujours gâté par la pensée que cela vous tue. Je vois que madame de Chaulnes s'en ira après Pâques, et moi très commodément avec elle. Ne soyez en peine à mon égard que du redoublement d'absence, et du dérangement du commerce pour quelques jours.

Je vous ai mandé que la reine d'Angleterre alloit à Poissi: elle l'a voulu, mais le roi s'y est opposé. Je voulois courir après ma lettre, car je suis fâchée quand je vous mande des faussetés. La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun a couru insolemment dans tout Paris. M. de La Trousse est parti ce matin pour aller commander en Poitou, et dans le pays d'Aunis, sous les ordres pourtant du maréchal de Lorges. Je crois que le chevalier sera dans *une armée de France*: on appelle ainsi les armées qui ne sont pas sur le Rhin.

[1] Chargé des affaires de M. d'Aiguebonne, qui étoit en procès avec M. de Grignan.

[2] Chargé des affaires de M. de Grignan.

1041. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 16 mars 1689.

Il y a long-temps que je n'ai écrit à mon cher cousin. Ce n'est pas que je l'aie oublié; mais c'est une certaine chaîne de petites occupations, qui font qu'on remet toujours à faire ce qu'on veut pourtant faire une fois. Pendant ce temps-là le roi d'Angleterre est allé en Irlande; et si vous voulez lui rendre la visite à quoi vous vous êtes engagé, il faut que vous fassiez un trajet de mer. La lettre que

vous lui avez écrite est fort bonne, et j'ai vu avec plaisir sur quoi elle étoit fondée. Je me souviens de cette année (1655) où vous serviez avec lui. Benserade écrivoit à la reine d'Angleterre, de la cour qui étoit alors à Compiègne, que si M. le duc d'York continuoit à faire des actions de valeur comme il faisoit, il seroit bientôt maréchal de France. C'est votre pensée, mon cousin, et je ne m'étonne pas que souvent vous et Benserade ayez dit les mêmes choses.

Il est donc vrai que ce prince n'avoit pas oublié votre politesse envers lui, lorsque vous lui cédâtes de si bonne grace. Avez-vous jamais vu des malheurs comme les siens! Non, mais on en a lu, et rien n'est si extraordinaire que l'histoire d'Angleterre, les changements de rois leur sont familiers. Ce qui est à craindre pour lui, c'est la religion différente de l'anglicane, qui seroit toujours un grand embarras dans les réconciliations fréquentes qui s'y font après les plus grandes ruptures. Il est bien difficile de juger de tout ce que nous voyons.

Nos cousines de Rabutin d'Allemagne m'écrivirent l'autre jour, et à madame de Montataire, pour nous demander conseil, si elles ne devroient pas quitter leur frère, qui alloit présentement porter les armes contre le roi, pour le service de l'empereur. Nous n'avons su bonnement que leur répondre; il est si peu question de ces deux filles qui sont attachées à leur frère, et qui n'ont plus ni père, ni mère, ni établissement, que je suis persuadée qu'il n'y auroit aucun bruit dans le monde, si, en assurant leur subsistance, elles se tenoient où elles sont; les affaires de Sa Majesté n'en iroient pas moins bien. Cependant on n'aime point à donner de tels conseils; il les faut prendre de soi-même. Je ne sais ce qu'elles auront fait.

Il me semble que votre prélat ne se presse guère de venir en ce pays-ci; je me suis mis dans la tête qu'il veut laisser juger le procès de MADEMOISELLE et de M. le prince contre les testaments et donations de mademoiselle de Guise, où Son Altesse royale croit qu'il a eu beaucoup de part; quoi qu'il en soit, il faut une plus longue résidence que les autres fois, et ses amis de ce pays-ci sentent son absence. Je sens encore plus la vôtre, mon cousin; cependant je ne souhaite point ici un homme comme vous, en l'état où est votre fortune.

M. et madame de Grignan sont en leur place. M. de Grignan a fait un voyage d'une fatigue épouvantable dans les montagnes du Dauphiné, pour séparer et punir les misérables huguenots, qui sortent de leurs trous pour prier Dieu, et qui disparoissent comme des esprits, dès qu'ils voient qu'on les cherche, et qu'on les veut exterminer. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles donnent des peines infinies, et qui, au pied de la lettre, ne sauroient finir; car ils disparoissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. Il me semble qu'il n'y a rien de pareil dans votre Bourgogne. Pour moi, je crois que je m'en vais en Bretagne avec madame la duchesse de Chaulnes qui va y trouver son mari, lequel y fait des merveilles depuis six ou sept mois. Comme notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays, et de beaucoup d'autres hommes à proportion, il a levé en un moment un régiment de dragons le plus beau du monde. C'est du Cambout qui le commande. Il en fait encore un de milice de la même beauté. Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban est d'une grandeur et d'une magnificence surprenante. Vous m'allez demander quel personnage fait mon fils à tout cela; celui d'un anachorète au désespoir que la guerre ne vienne troubler son repos et sa solitude. Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu malgré lui pour être à leur tête au nombre de six cents et plus, et il n'a pas été en son pouvoir de refuser un choix si honorable. Voilà, mon cher cousin, le compte que je vous rends de ma famille, et de mes desseins. Je passerai cinq ou six mois en Bretagne où j'ai beaucoup d'affaires, et je m'en reviendrai avec la même duchesse de Chaulnes, après les états. Je pense que je ne saurois mieux faire que de me servir de cette occasion si commode et si agréable pour moi. Le portrait que vous faites de M. de Lauzun, pris dans un dicton populaire, est tout-à-fait plaisant et véritable. Ajoutez-y l'ordre de la Jarretière qui n'empêchera pas le cordon bleu, comme le roi a dit, et vous trouverez qu'il sera agréablement accablé des graces du Saint-Esprit et de la protection de saint Georges.

Adieu, mon cher cousin; conservez bien votre philosophie chrétienne, c'est une vraie richesse; et trouvez bon que j'embrasse ma chère nièce et vous, mon cher cousin, de tout mon cœur.

De M. DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, avec plaisir la belle et bonne lettre que vous avez écrite au roi d'Angleterre, et j'ai approuvé les réflexions que vous faites sur les aventures agréables ou fâcheuses qui se sont trouvées dans la vie de M. Lauzun.

Tout ce que vous m'écrivez me fait désirer quelque ouvrage historique de vous qui pût apprendre à la postérité tout ce qui s'est passé de notre temps. Faites au moins le récit de ce qui est arrivé en France et en Angleterre depuis l'arrivée du prince d'Orange dans cette île. Rapportez-y tous les raisonnements politiques qui ont été faits dans les manifestes des deux partis. Examinez-y la question, si c'est par un motif de religion que tous ces mouvements sont arrivés, et faites le panégyrique des deux rois.

Un Irlandois écrivoit dernièrement à un Anglois son ami, qui étoit à la cour de France, et le prioit de lui mander comment leur roi y avoit été reçu. L'Anglois ne lui répondit autre chose que ce verset du psaume : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je défie messieurs de Meaux (*Bossuet*), d'Autun (*Roquette*), Fléchier et Bourdaloue, ces grands panégyristes, de faire un plus bel éloge du roi que cela. J'eusse été ravi de vous revoir ici, Monsieur, pour rendre votre visite au roi d'Angleterre; mais, comme il est parti, nous en perdons l'espérance. Adieu, Monsieur; conservez moi l'honneur de vos bonnes graces, comme à l'homme du monde qui en connoît mieux le prix. Je dis la même chose à madame la marquise.

1042. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 mars 1689.

Si vous avez trouvé qu'il y avoit long-temps que vous ne m'aviez écrit, Madame, vous jugez bien que le temps m'a dû paroître beaucoup plus long qu'à vous. Vous interrompez des occupations agréables pour m'écrire, et moi je n'ai rien de meilleur à faire qu'à vous entretenir. Puisque le roi d'Angleterre n'a pas voulu m'attendre, je le laisserai courir; mais j'ai grand'peur qu'il ne puisse s'empêcher de s'impatienter de me voir, et qu'il ne me veuille épargner la peine de l'aller chercher en Irlande.

Je ne savois pas que Benserade eût écrit ce que vous me mandez à la feue reine d'Angleterre : ce n'est pas le premier bel esprit dans les pensées duquel je me suis rencontré; notre ami Corbinelli dit que je pense assez comme Horace, que je n'ai jamais lu.

Votre raisonnement est fort juste, Madame, sur les impossibilités vraisemblables que le roi d'Angleterre remonte sur le trône; cependant il n'y a point de haut et bas qu'on ne doive attendre de sujets qui coupent la tête à leur roi, et qui laissent ensuite régner ses enfants : il ne faut aujourd'hui que gagner deux ou trois batailles, et donner liberté de religion, pour être aussi bien établi que jamais.

Nos cousines de Rabutin ont tort de vous demander conseil sur l'embarras où elles sont, mais elles n'ont pas tort d'être embarrassées; car enfin vous savez la haine des Allemands contre nous; vous savez l'envie que toute la cour de l'empereur a eue de la fortune de notre cousin; on ne manquera jamais de dire que ses sœurs sont des espions qui mandent en France tout ce qu'elles savent de ce pays-là. Vous voyez ce qu'il a coûté à la reine d'Espagne d'avoir été Françoise en un pays étranger. Nos cousines feront donc bien de devenir si bonnes Allemandes qu'on ne les puisse soupçonner de songer jamais à revenir en leur pays.

Il y a des gens si mystérieux qu'on ne sauroit rien croire d'eux de ce qu'on voit; pour moi je pense que M. d'Autun (*M. de Roquette*) ne va point à Paris parcequ'il ne se porte pas trop bien, qu'il n'a peut-être guère d'argent, et que le roi n'aime point trop à voir des évêques hors de leur diocèse. Il y a long-temps que le séjour de la cour m'est insupportable, et d'ailleurs le roi ne se lasse point de me le rendre odieux; aussi ne me verra-t-il plus que pour jouer de mon reste sur ce que j'ai à espérer de lui. Paris même a tant de relation avec la cour, que je ne le saurois souffrir. Je voudrois passer le reste de ma vie à la campagne, dans un voisinage de mes bons amis, comme le vôtre, ma chère cousine; je me moquerois encore plus que je ne fais des offices de

la couronne et de l'ordre du Saint-Esprit; mais cela ne se pouvant pas, j'ai recours aux lettres qui me tiennent lieu de conversation.

Ce que vous me mandez des huguenots me fait souvenir des miquelets de Catalogne; ils m'ont fait enrager vingt fois en une campagne; je les voyois à cent pas de moi, et tout d'un coup je ne les voyois plus; ils se sauvoient par des rochers inaccessibles à tout autre qu'aux chèvres et à eux. Nous les tirions en volant, mais sans effet; ils étoient plus heureux que nous, car ils nous tuoient toujours des hommes et des chevaux.

Vous faites bien, Madame, de prendre la commodité de la duchesse de Chaulnes pour aller en Bretagne; on ne peut faire un voyage plus agréablement que vous ferez celui-là. Notre arrière-ban de Bourgogne ne sera pas si magnifique que celui de Bretagne. M. Toulongeon ne mènera pas celui de son bailliage, sa santé ne le lui sauroit permettre. Je ne sais, Madame, si M. de Pomponne ne vous a point conté qu'en 1674 les arrière-bans ayant été commandés, j'écrivis au roi que je ne croyois pas que Sa Majesté voulût que je marchasse avec la noblesse de mon pays, mais que je lui offrois de le suivre. M. de Pomponne, à qui j'avois adressé ma lettre, me manda que le roi lui avoit dit qu'après les grands postes que j'avois tenus à la guerre, il n'entendoit pas que je grossisse les arrière-bans : et à ce propos je vous dirai ce qui arriva ici il y a quatre jours.

M. de Toulongeon ayant fait imprimer deux cents lettres, par lesquelles il convoquoit la noblesse de son bailliage, il les signa, chargea le greffier du bailliage d'y mettre les suscriptions et de les faire tenir, et s'en retourna chez lui. Ce fat de greffier m'adressa une de ces lettres, et voici ce que je lui écrivis :

« Monsieur le greffier, votre ignorance me fait » vous excuser de m'avoir adressé une lettre d'ar- » rière-ban; mais, afin que vous ne fassiez plus à » l'avenir de pareilles bévues, il est bon de vous » apprendre que les gens comme moi ne vont plus » à la guerre que pour commander des armées. Ju- » gez par-là combien vous vous êtes *équivoqué*, et » combien mon frère de Toulongeon vous laveroit » la tête, s'il savoit votre méprise. »

Cette lettre est devenue publique à Autun, et a fait reparler de la lettre de M. de Roussillon. A propos de lui, son fils vient de mourir : je crois que cela lui fera des affaires avec madame de La Boulaye sa belle-mère.

Mais pour revenir aux arrière-bans, Madame, M. de Sévigné a été bien heureux d'avoir été choisi par la noblesse de son pays pour la commander; car il avoit beau vouloir être anachorète, il falloit qu'il marchât à l'arrière-ban comme un gentilhomme qui ne seroit jamais sorti de son pays, et cela lui eût été bien désagréable. Je me réjouis de ce choix, et je ne comprends pas comment il faisoit tant le difficile là-dessus.

La fortune a beau élever Lauzun, elle lui donneroit avec l'ordre de la Jarretière celui du Saint-Esprit, et encore celui de la Toison, que je n'en penserois jamais que ce que j'en pense. Cette folle ne sait pourquoi elle l'élève, et moi je sais bien pourquoi je le méprise.

Vous avez raison, Madame, de dire que ma philosophie chrétienne est une vraie richesse; il est certain que je ne saurois être pauvre, ne voulant que ce que Dieu veut; je suis riche de ma modération.

A M. DE CORBINELLI.

L'amitié que vous avez pour moi, Monsieur, vous fait trouver ce que je fais meilleur que les autres ne le trouvent. La postérité verra peut-être mes *mémoires*, mais je ne suis pas assez bien informé pour écrire d'autres histoires, et j'aime trop la vérité pour ne pas craindre de ne la pas apprendre exactement aux siècles à venir. La réponse de l'Anglois à son ami l'Irlandois est un fort bel éloge pour le roi, et cet Anglois a bien de l'esprit. J'ai grand'peur, pour l'intérêt du roi d'Angleterre, que je ne lui rende visite à Saint-Germain cette année. Au reste, Monsieur, madame de Sévigné s'en allant en Bretagne cet été, vous devriez bien en venir passer une partie avec nous.

1043.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 mars 1680.

Nous avons remporté ce matin la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de

vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons *combattu* et *battu* vos ennemis. M. Gui avoit lancé deux lièvres, l'un, en contrariété d'arrêts par une requête au grand conseil; l'autre, par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand conseil : sans cela, les juges eussent mis dessus, *viennent les parties*, et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge; on la ressasse, il arrive des incidents; et avec ce petit mot, qui ne paroît qu'une envie de connoître et de s'instruire, on fait le plus grand mal du monde à des gens qui ne veulent plus plaider, et qui croient être jugés : c'est à un de nos amis que vous devez ce premier avis. Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu; on l'assura que cette affaire n'étoit pas comme il l'a croyoit, et qu'il n'y avoit nulle contrariété : on lui dit qu'il falloit qu'il en fût mieux instruit : sur cela nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi; nous faisons voir, par les pièces mêmes de vos adversaires, que, comme les Juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parla divinement : on sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers; en trois jours on voit vingt-deux juges; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution, on réveille le dernier arrêt *tout d'une voix*, que vous obtîntes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore; tout est vif, on a de l'indignation pour cette affreuse chicane; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils veulent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout : car la requête civile tombe quasi toute seule. Après ce jugement, il n'est plus question du conseil, toute chicane est finie; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire que l'on pût remporter sous vos enseignes, et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin; nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis : en effet, après une heure, M. Bailly est sorti comme la colombe, et m'a dit, avec une mine grave : *Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez.* Je n'en ai pas fait de finesse à M. le chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon : nos cœurs ont été épanouis; ma joie vouloit briller : M. le chevalier m'a grondée; il m'a dit qu'il ne me mèneroit plus avec lui, si je ne savois me taire; c'est sa menace : j'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe; il m'a encore menacée; il m'a dit que qui ne savoit point dissimuler, ne savoit point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui dit à M. d'Aiguebonne qu'il avoit perdu son procès : je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot; il est accoutumé à ces succès. Je me suis souvenue d'avoir vu fuir autrefois devant moi madame d'Ourouer [1], mère de M. de Richelieu, dans le même tribunal où j'avois fait venir encore M. Bailly pour me porter bonheur. M. Gui nous est demeuré : il se consoloit en prenant du tabac. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui nous a fait plaisir. M. Gui avoit dit prudemment à Rousseau que l'arrêt que vous aviez obtenu il y a six mois n'avoit pas été digéré, qu'il avoit été donné par des enfants. Rousseau lui a redit fort plaisamment ce matin : Monsieur, voilà encore » vingt-deux enfants qui viennent de vous con- » damner tout d'une voix. » Cela me fait rire : mais la grande ame de M. le chevalier ne vouloit pas se prêter à ces bagatelles. Nous avons remercié tous nos juges quand ils sont sortis, variant, chacun de notre côté, notre reconnoissance en vingt façons. Enfin, nous sommes revenus dîner gaiement : il faut avouer la vérité; toute la république s'est assemblée pour nous recevoir; nous vous écrivons chacun de notre côté. M. le chevalier m'a chargé du récit de notre victoire, et à cinq heures et demie nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen, et quelques autres qui se sont signalés. Si vous voulez, ma très chère, que je vous parle sérieusement de M. le chevalier de Grignan, c'est que de bonne foi vous lui avez des obligations infinies : rien n'est égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues; à la force, à la puissance de ses sollicitations; à la chaleur

[1] Marie-Françoise de Guemadeuc, veuve de François de Vignerot, marquis du Pont-Courlai, et remariée à Charles de Grossove, comte d'Ourouer, qui fut assassiné dans son carrosse, en 1658.

qu'il inspire à ses amis, pour les faire entrer dans nos intérêts; à la considération qu'on a pour lui personnellement; aux peines qu'il prend, dont Dieu le récompense par une bonne santé. Enfin, ma fille, nous nous trouvons si bien et si heureux de vous rendre quelque service, que nous voulons faire un livre, qui aura pour titre, *les peines légères et salutaires de l'amitié*: nous le ferions imprimer, sans que nous craignons de ruiner le libraire par le peu de débit, tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité. Vous ne pouvez donc trop aimer, ni trop remercier le chevalier. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour.

Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur qui nous fit pleurer très tendrement hier au soir, M. le chevalier et moi, de l'état de M. l'archevêque (*d'Arles*), c'est que ne nous ayant point été confirmé ce matin par les lettres d'Arles, qui n'en disent rien du tout, nous avons espéré que ses foiblesses n'auroient pas encore les suites que nous appréhendons, et que la perte si sensible de ce grand et illustre prélat pourroit être retardée au moins de quelques mois. Vous dites fort bien, ma fille; c'est dans ce temps qu'il étoit *uniquement* à propos de demander ce qu'on a voulu demander *hors de propos*; mais il y a des gens qui ne veulent jamais avouer leur tort; Dieu les bénisse!

Madame de Vins nous a donné de bons avis, et nous a fait ce matin ses compliments, quasi sur le champ de bataille. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, madame de Coulanges, m'ont envoyé prier de vous faire les leurs. Adieu, chère enfant: je suis trop heureuse de m'être donné quelques mouvements pour vous: c'est une joie qui va droit au cœur. M. le comte, vous y avez votre part: je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

Que dit M. Gaillard [1] de cette victoire? Ah! je vois sa mine et ses yeux. Son frère fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois.

[1] Madame de Sévigné faisoit grand cas du mérite et de l'esprit de M. Gaillard, célèbre avocat du parlement d'Aix. Elle disoit, en parlant de lui, qu'il n'y avoit point de physionomie qui lui fût demeurée plus agréablement dans l'imagination que la sienne.

1044.

A la même.

A Paris, vendredi 18 mars 1689.

Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je serai affligée de la perte de M. l'archevêque [1]. Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le grand esprit, et le cœur parfait de ce grand prélat me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paroisse un grand vide dans votre maison, qui ne se remplira jamais; non, jamais, je ne crains point de le dire: il n'y a point d'esprits, ni de cœurs sur ce moule; ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentiments, vous m'avez fait bien de l'honneur, et je vous le rends en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons: cette louange doit passer; car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

Mon cher Comte, recevez ici mon compliment, vous avez été chèrement aimé de ce grand homme: il aimoit son nom, sa maison, il avoit raison; elle en vaut bien la peine. Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités si respectables: voilà cette première race passée; nous irons après, mon cher Comte. En attendant, je vous embrasse en pleurant, comme si j'avois l'honneur d'être de votre nom.

Cette douleur rabaisse la joie de notre petite victoire. Le chevalier voudroit bien pousser la requête civile qui ne toucheroit pas du pied à terre; mais je ne sais s'il en aura le temps; il ne faudroit pas la laisser à moitié; enfin, il ne sauroit mal faire. Il n'est plus question d'arrêt du conseil, point

[1] François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689.

de cassation d'arrêt, ni de contrariété; il n'y a qu'à dormir en repos jusqu'à cet hiver. Je suis ravie que nos lettres reçues le soir ne vous donnent point réglément de méchantes nuits trois fois la semaine : je vous en crois, ma chère enfant, et je chasse ce petit *dragon* qui m'importunoit. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener; j'ai mille affaires au Buron, c'est-à-dire à Nantes : il faut que je fasse encore ce voyage, je ne saurois mieux prendre mon temps; après cela nous verrons ce qu'il plaira à Dieu de faire de moi, et quand il voudra me redonner à vous. Je crois que nous partirons à Pâques tout juste. Le père Gaillard a prêché ce matin très parfaitement la Samaritaine; c'est le Bourdaloue de cette année.

1045.

A la même.

A Paris, lundi 21 mars 1689.

Je vous assure, ma fille, que M. de Beauvais [1], qui étoit ici l'autre jour, parut à M. le chevalier et à moi un vrai parent et ami des Grignan, regrettant et louant feu M. l'archevêque; et forçant enfin M. le chevalier de lui dire avec sincérité que puisque M. le coadjuteur n'avoit pas ce cordon, il étoit ravi que ce fût lui. Le père de La Chaise vint dire à M. de Beauvais, de la part du roi, que Sa Majesté lui donnoit le cordon de feu M. d'Arles, et qu'il le prendroit à la Pentecôte. Vous voyez que ce cordon étoit bien destiné.

Au reste, ma chère bonne, je suis bien aise de ne point aller seule sur la Loire, *dans le courant de l'eau sur un petit bateau*; d'autant plus que celui d'un valet-de-chambre, favori du roi d'Angleterre, qui portoit à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselle, robes-de-chambre, et mille commodités que le roi avoit données à ce roi anglois, a péri au pont de Cé, et que ce pauvre homme a été noyé; cela vous auroit fait peur. Je m'en vais donc en sûreté peut-être avant Pâques, madame de Chaulnes ayant dans la tête de passer la fête à Malicorne. Je tâcherai de retarder jusqu'à la semaine de Pâques; mais je n'en suis pas assurée. Elle doit vous écrire aujourd'hui pour vous faire ses compliments et parler du soin qu'elle aura de moi. Réjouissez-vous avec M. de Chaulnes de ce que nul gouverneur n'est traité comme lui; Revel, lieutenant-général, est sous ses ordres; et les troupes mêmes qui sont tout auprès de Brest, reçoivent l'ordre de ce gouverneur, pour obéir au maréchal d'Estrées, quand il en aura besoin. M. de Louvois a été charmé de sa bonne conduite, de sa vigilance, de son exactitude; il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise. M. de Chaulnes sera fort aise que vous le sachiez, et que vous lui en écriviez.

M. de Barillon est riche, gras, *vieux*, à ce qu'il dit, et regarde sans envie la brillante place de M. d'Avaux. Il aime la paix et la tranquillité au milieu de ses amis et de sa famille, dont il est content. Vous dites des merveilles sur *Esther*; il est fort vrai qu'il falloit des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion; la Champmêlé vous auroit fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmoit dans cette pièce : Racine aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là; c'étoit un hasard et un assortiment de toutes choses, qui ne se retrouvera peut-être jamais : car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je ne me souviens pas, ne sauroient rien faire de si beau. Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut espérer.

Le marquis de Castries s'est fort distingué dans une occasion [1] où le chevalier de Sourdis a été battu. On a fait des compliments à madame de Castries [2], le roi ayant dit au cardinal de Bonzi : « Sans la » fermeté de votre neveu, l'infanterie étoit perdue, » il a fait des merveilles. » Vous pouvez penser comme on est sensible à ces louanges. Adieu, ma belle. J'ai dit à M. de Pomponne que vous étiez jalouse de l'immortelle vie de M. d'Angers (*H. Arnauld*) : il me conta la vivacité de ce prélat, qui, hormis la vue, se porte très bien à quatre-vingt-douze ans passés. Un abbé de La Mothe, archi-

[1] Toussaint de Forbin Janson, évêque de Beauvais, depuis cardinal et grand aumônier de France.

[1] A la retraite de Nuys.

[2] Elisabeth de Bonzi, mère de Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, et sœur du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne.

diacre, celui qui avoit condamné les oraisons de M. Le Tourneux, et dit que l'église avoit toujours en horreur les traductions, est mort tout en vie en deux jours, lorsqu'il se vantoit de sa santé.

Votre enfant est appliqué à son devoir, à son métier; il est tel que vous pouvez le souhaiter, et par-dessus tout cela des principes de religion dont il faut remercier Dieu. C'est un grand bonheur que d'avoir des sentiments chrétiens.

1046.

A la même.

A Paris, mercredi 23 mars 1689.

Je ne reprends point du tout les louanges que j'ai données à la tragédie d'*Esther*; je serai toute ma vie charmée de l'agrément et de la nouveauté du spectacle; j'en fus ravie : j'y trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un roi, que j'entrois, avec un sentiment extraordinaire, dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides : j'étois touchée de toutes ces différentes beautés; ainsi, je suis bien loin de changer de sentiment; mais je vous disois que l'impression de cette pièce a produit son effet ordinaire, et s'est fait voir une *requête civile* contre les approbations excessives. Pour moi, qui l'ai lue encore avec plaisir, je pense que les critiques sont déboutés, comme le sera M. d'Aiguebonne de *la sienne*, si M. le chevalier a le loisir de la pousser. La victoire du grand conseil a été brillante et jolie, je crois que vous en serez satisfaite; j'ai de l'impatience de recevoir la lettre où vous m'en parlerez. M. de Lamoignon me disoit encore aujourd'hui que cet avantage remporté à la pointe de l'épée étoit plus considérable que nous ne pensions; je lui ai dit que point du tout, que nous avions senti ce plaisir dans toute son étendue. Il est fort occupé du grand procès de MADEMOISELLE, de M. le prince, et de toute la maison de Lorraine, qui sollicitent tout comme nous pourrions faire : c'est jeudi que M. de Lamoignon plaidera et donnera ses conclusions; l'affaire sera jugée à l'audience.

La lettre de votre enfant vous fera plaisir, elle est d'un homme satisfait, et qui a le cœur au métier. Le roi est si content de M. de Castries, qu'il l'a fait brigadier seul, sans conséquence : c'est ainsi qu'il faudroit faire; les récompenses toutes chaudes ont un prix merveilleux, cela excite et encourage l'émulation. Sa Majesté dit au cardinal de Bonzi (*son oncle*), que n'ayant aucune part à cette grace, il ne devoit point le remercier.

Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19. Le petit Mailly, qui l'a conduit jusqu'à Brest, est de retour. Adieu, ma très aimable; je crains de m'éloigner de vous, cela me fait mal; j'avale ce voyage comme une médecine : ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter; tout de bon, je pense quelquefois bien tristement, et quoique soumise à la Providence qui nous sépare, où en serois-je, si je ne vivois dans l'espérance de nous revoir?

1047.*

A la même.

A Paris, vendredi 25 mars 1689, jour de l'Annonciation.

Nous n'avons point reçu vos lettres, et nous ne laissons pas de commencer à vous écrire. Vous avez bien la mine d'avoir donné aujourd'hui un bon exemple; cette fête est grande, elle est le fondement de celle de Pâques, en un mot, la fête du christianisme, et le jour de l'incarnation de Notre-Seigneur; la Sainte Vierge y fait un grand rôle, mais ce n'est pas le premier. Enfin, M. Nicole, M. Le Tourneux, tous nos prédicateurs ont dit tout ce qu'ils savoient là-dessus.

Votre enfant m'a écrit une lettre toute pleine d'amitié : il a bien pleuré son bon oncle l'archevêque. On croit que son successeur[1] sera bientôt ici; il s'exercera, s'il veut, sur la requête civile : pour nous, nous avons gagné celle du grand conseil à la pointe de l'épée. Je dispute contre madame de Chaulnes; je voudrois bien ne partir qu'après Pâques. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, coadjuteur d'Arles, frère de M. de Grignan.

quitter encore! je sens cet éloignement ; *la raison dit Bretagne, et l'amitié Paris.* Il faut quelquefois céder à cette *rigoureuse*; vous le savez mieux faire que personne ; il faut donc vous imiter.

Ecoutez un peu ceci. Connoissez-vous M. de Béthune, le berger extravagant de Fontainebleau, autrement, *Cassepot* ? Savez-vous comme il est fait ? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle : enfin, comme un vrai *stratagême ;* tel que le voilà, il logeoit à l'hôtel de Lionne[1] avec la duc et la duchesse d'Estrées, madame de Vaubrun et mademoiselle de Vaubrun. Cette dernière alla, il y a deux mois, à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain; on crut que c'étoit le bonheur de sa sœur qui faisoit cette religieuse, et qu'elle auroit tout le bien. Savez-vous ce que faisoit ce *Cassepot* à l'hôtel de Lionne ? L'amour, ma fille, l'amour avec mademoiselle de Vaubrun; tel que je vous l'ai figuré, elle l'aimoit. Benserade disoit là-dessus comme de madame de Ventadour, qui aimoit son mari : « Tant mieux, si elle » aime celui-là, elle en aimera bien un autre. » Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce Don Quichotte ; et hier il alla, avec cinq ou six gardes de M. de Gesvres, enfoncer la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés: il entre avec un homme à lui dans ce couvent, trouve mademoiselle de Vaubrun qui l'attendoit, la prend, l'emporte, la met dans un carrosse, la mène chez M. de Gesvres, fait un mariage sur la croix de l'épée, couche avec elle; et ce matin, dès la pointe du jour, ils ont disparu tous deux, et on ne les a pas encore trouvés. En vérité, c'est là qu'on peut dire : *Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble.* Le duc d'Estrées crie et se plaint que Béthune a violé les droits de l'hospitalité. Madame de Vaubrun veut lui faire couper la tête. M. de Gesvres dit qu'il ne savoit pas que ce fût mademoiselle de Vaubrun. Tous les Béthune font quelque semblant de vouloir empêcher qu'on ne fasse le procès à leur sang. Je ne sais point encore ce qu'on a dit à Versailles. Voilà, ma chère bonne, l'évangile du jour; vous connoissez cela, on ne parle d'autre chose. Que dites-vous de l'amour ? Je le méprise quand il s'amuse à de si vilaines gens.

[1] Le duc d'Estrée habitoit l'hôtel de Lionne, ayant épousé en premières noces Madeleine de Lionne. Il devint veuf en 1684, et se remaria avec Madeleine Diane de Bautru de Vaubrun, fille du marquis de ce nom.

1048.

A la même.

A Paris, lundi 28 mars 1689.

Nous ne partons qu'après Pâques, ma fille, j'en suis fort aise. Madame de Chaulnes a pris congé pourtant ; le roi lui a dit bien des choses agréables pour M. de Chaulnes. Nous attendons vos lettres de demain avec une vraie impatience: nous avons envie de voir comme vous aurez reçu la nouvelle de notre *petite* victoire, que M. de Lamoignon veut qu'on appelle *grande*. Il y a quinze jours que nous sommes sur le rivage, et que nous vous voyons agitée des mêmes pensées et des mêmes craintes que nous avons eues. Nous serons ravis de vous voir aborder comme nous, et tous également sauvés de l'orage. Vous avez bien raison de dire que je ne fus point si aise de gagner mon procès de quarante-cinq mille écus : je ne le sentis point, en comparaison de celui-ci ; j'étois jeune, je ne sais ce que je pensois en ce temps-là : toutes mes affaires étoient loin de moi, vous m'êtes bien plus proche, et vos intérêts infiniment plus chers.

M. de Lamoignon a été mêlé de tous les côtés dans l'affaire de *Cassepot* et de cette Vaubrun. Il est parent de cette dernière, et de M. de Gesvres, qui, après avoir donné du secours à cette horrible action, courut à Versailles dire au roi, qu'étant ami de M. de Béthune, il n'avoit pu se dispenser de le servir : le roi le gronda, et lui dit qu'il ne lui avoit pas donné le gouvernement de Paris pour en faire un tel usage : M. de Gesvres demanda pardon ; le roi s'est adouci. Pour M. de Béthune, il peut s'en aller où il voudra ; mais si on le prenoit, et qu'on lui fît son procès, homme vivant ne le pourroit sauver. Toute la famille des Béthune tâchera de l'empêcher de se représenter. M. de Lamoignon a ramené la fille chez sa mère, qui pensa crever en la revoyant: la fille dit qu'elle n'est point mariée ; elle a pourtant passé deux nuits avec ce vilain *Cassepot*. On assure qu'elle est mariée depuis quatre mois et qu'elle l'a écrit au roi. Rien n'est si extravagant que toute cette affaire. Le duc d'Estrées est outré qu'un homme qu'il logeoit généreusement, ait ainsi blessé et ou-

tragé l'hospitalité. Ils se prirent de paroles, le duc de Charost et lui, c'étoit le jour de Notre-Dame : le duc d'Estrées poussoit un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageoit point les termes ; le duc de Charost pétilloit, et lui dit : « Monsieur, » si je n'avois point communié aujourd'hui, je vous » dirois et cela, et cela, et cela encore ; » et finit : « Car enfin, sans la belle Gabrielle, notre ami, vous » seriez assez obscur; vous avez eu sept tantes qu'on » appeloit les sept péchés mortels ; ce sont vos » plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montoit aux nues, et rien n'étoit si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire ; et nous disions hier au soir : Songez que voilà son style le jour de communion : qu'auroit-il fait un autre jour ?

Nous soupions hier chez l'abbé Pelletier, M. et madame de Lamoignon, M. et madame de Coulanges, M. Courtin, l'abbé Bigorre, mademoiselle Langlois et votre maman. Personne n'avoit dîné, nous dévorions tout : c'étoit le plus beau repas de carême qu'il est possible de voir ; les plus beaux poissons les mieux apprêtés, les meilleurs ragoûts, le meilleur cuisinier : jamais un souper n'a été si solidement bon. On vous y souhaita bien sincèrement ; mais le vin de Saint-Laurent renouvela si bien votre souvenir, que ce fut un chamaillis de petits verres, qui faisoit assez voir que cette liqueur venoit de chez vous. Vous n'avez pas de bons poissons, ma chère enfant, dans votre mer ; je m'en souviens, je ne reconnoissois pas les soles ni les vives ; je ne sais comment vous pouvez faire le carême ; pour moi, je ne m'en sens pas. M. de Lamoignon, avec sa néphrétique, n'a pas pensé à manger gras.

Voici un temps où je n'entends plus rien : quand il me déplaît, comme à présent, et que j'en désire un autre meilleur, et que je l'espère, je le pousse à l'épaule comme vous ; et puis quand je pense à ce que je pousse, et à ce qu'il m'en coûte lorsqu'il passe, et sur quoi cela roule, et où cela me pousse moi-même, je n'en puis plus, et je laisse tout entre les mains de Dieu : je ne trouve de soutien et d'appui, contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu et sa Providence : on seroit trop malheureux de ne point avoir cette consolation : *Si vous connoissiez le don de Dieu;* je me souviens de la beauté de ce sermon. J'en entendis un beau ce jour-là du père Soanen; la Samaritaine ne fut point déshonorée : quelle douleur de la voir défigurée par des prédicateurs indignes ! cela m'afflige. Tous ceux de cette année sont écoutés, quand le *grand Pan* ne prêche pas : ce *grand Pan*, c'est le grand Bourdalone, qui faisoit languir l'année passée le père de La Tour[1], le père de La Roche même[2], l'abbé Anselme qui brille à Saint-Paul, et le père Gaillard qui fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois. Adieu, très chère et très aimable ; ne vous amusez point à répondre à toute cette causerie ; songez toujours que je n'ai qu'une lettre à écrire : s'il en falloit écrire encore une, je m'enfuirois.

1049.

A la même.

A Paris, mercredi 30 mars 1689.

Ah ! Dieu merci, ma chère enfant, vous voilà arrivée, vous voilà sur le rivage avec nous. Vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude : vous en savez autant que nous présentement : mais je vous le dis sérieusement, vous mettez à trop haut prix les peines légères que j'ai prises, et les petits services que je vous ai rendus. Vous parlez d'obligation et de reconnoissance, comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous ignorassiez le plaisir de faire des pas pour ceux que l'on aime : les nôtres ont été trop bien payés par le succès ; c'étoit à nous à vous remercier de nous avoir donné cette occasion de réveiller notre zèle : vous mettez par-dessus cela des remerciements, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent dans la confusion : je ne sais si M. le chevalier en est aussi honteux que moi. Je ne sentois pas que ma narration fût vive, elle l'étoit toujours beaucoup moins assurément que les yeux de M. Gaillard : je vois sa mine *admirante* et spirituelle, qui ne laisse point croire que son admiration soit fille de l'ignorance, comme aux autres. Enfin, ma chère enfant, vous avez été contente de la peinture que je vous faisois de notre victoire. M. le chevalier vient de

[1] Depuis général de l'Oratoire.
[2] Célèbre prédicateur de l'Oratoire.

me conter que madame de Buri[1] revenant de Paris, madame la princesse de Conti lui demanda ce qu'elle y avoit fait. — Madame, j'y ai sollicité. — Et quel procès? — Ce procès contre messieurs de Grignan. — Quoi! vous poussez cette chicane : ah fi! peut-on recommencer, quand on a une fois perdu, comme vous avez fait? Ma fille! je demande pardon à la belle ame de M. le chevalier : j'avoue que ce discours fait plaisir à mon ame de bouc. Voilà comme cette Buri est à Versailles, vous savez comme elle est au grand conseil, et à la quatrième des enquêtes : ainsi vous pouvez juger qu'elle mérite l'écriteau que vous avez mis sur son dos, *néant*, comme sur sa requête. Elle sortoit de chez un juge lorsque j'y entrois : elle lui dit, en me voyant : *Monsieur, je vous laisse en bonnes mains*, avec un air qui me donna de l'émotion, et dans cet état j'eus la sagesse de me taire : j'avois bien pourtant certaines petites choses à lui dire, mais je ne dis rien. Si vous suivez le conseil de vos amis, vous rangerez vos affaires pour venir cet hiver achever ce qui reste, afin de n'y plus penser; car avec les arrêts que vous avez, il n'y a plus rien du tout à craindre; mais ce qui est fait est fait, et vous ajusterez ce reste avec la chevalerie de M. de Grignan, et un petit brin de cour; vous verrez votre enfant : tout cela ensemble vous fera prendre une bonne résolution. La comparaison que vous faites de M. Gui, qui a la rage de vouloir être condamné dans tous les tribunaux, avec ce fou qui essayoit toujours de ressusciter un mort, sans pouvoir en venir à bout, m'a bien humiliée : je vois le bon usage que vous faites de ce conte, qui périt entièrement un jour entre mes mains, en présence du chevalier : ce fut un grand malheur, car je trouve ce conte fort bon. Vous l'avez ressuscité, ma chère belle, et vous l'avez très bien appliqué.

On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport. Le prince d'Orange a tellement son asthme, que toutes les troupes qu'il assemble désertent, croyant qu'il va mourir : il y a sept régiments qui l'ont quitté pour aller en Écosse. Pour moi, je suis persuadée que le roi, c'est-à-dire, Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, et débronillera tous les nuages qui paroissoient si noirs et si prêts à fondre sur nous. Les Suisses sont tout radoucis; M. Amelot y fait des merveilles : cette nouvelle est grande. M. de Beauvilliers, M. de Lamoignon et Pâques, raccommoderont tous ces esprits furieux de cet enlèvement de mademoiselle de Vaubrun, que je vous ai conté : le public y gagnera de ne plus voir ce grand vilain *Cassepot*.

[1] Sœur de M. d'Aiguebonne.

1050.

A la même.

A Paris, vendredi 1er avril 1689.

Nous croyons toujours partir le lendemain des fêtes; j'ai toujours ma petite tristesse de m'éloigner de vous : je ne sais comme se tournera tout ce voyage. Je ne crois pas que je voie mon fils, qui est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la Basse-Bretagne. Il admire ce que lui fait le prince d'Orange, ce d'*Aiguebonne* de l'Europe, comme vous dites fort bien; et par quels arrangements ou dérangements il plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là.

Voilà vos lettres du 27. Vous êtes malade, ma chère enfant; vous dites quelquefois que votre estomac vous parle; vous voyez que votre tête vous parle aussi : on ne peut pas vous dire plus nettement que vous la cassez, que vous la mettez en pièces, qu'en vous faisant une grande douleur, toutes les fois que vous voulez lire, et surtout écrire, et qu'en vous laissant en repos dès que vous l'y laissez, et que vous quittez ces exercices violents, car ils le sont; cette pauvre tête, si bonne, si bien faite, si capable des plus grandes choses, vous demande quartier; ce n'est point s'expliquer en termes ambigus; ayez donc pitié d'elle, ma très chère, ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces, et à tous les paris de traverse qui arrivent chaque jour, et à madame de Vins, et trois fois la semaine : ce n'est pas vivre, c'est mourir pour nous; cela est fort obligeant. Quand je vous vois employer du grand papier en écrivant, il me semble que je vous vois montée sur vos grands chevaux : vous galopez sur le bon pied,

je l'avoue; mais vous allez trop loin, et je n'en puis plus souffrir les conséquences. Ayez donc pitié de vous et de nous : pour moi, s'il falloit, quand je vous ai écrit, récrire une aussi grande lettre, je vous l'ai déjà dit, je m'enfuirois. Si vous trouvez que je pousse un peu loin ce chapitre, c'est qu'il me tient au cœur par-dessus toutes choses.

J'espère que M. le chevalier, par M. de Cavoie, m'empêchera de payer *les intérêts des intérêts*, en payant dix-sept mille neuf cents livres, que j'ai dans ma poche par le secours de ma belle-fille : si cela est, je vous prierai de le bien remercier; le chemin est peu long pour une reconnoissance vive comme la mienne; mais c'est le plus digne du bienfait. Je serai ravie que M. de Grignan réponde de sa propre main à votre belle-sœur[1] : elle m'écrit mille douceurs et mille agaceries pour lui; c'est, dit-elle, un penchant qu'elle combat inutilement : enfin, il faut un peu badiner avec elle, c'est le tour de son esprit.

Votre enfant n'est point du tout exposé présentement; jouissez, ma chère bonne, de cette paix. Il y a eu, en d'autres endroits, de petites échauffourées : Chamilly a été un peu battu, et Gandelus blessé assez considérablement; mais Toiras a fait une petite équipée toute brillante, où il a battu et tué trois ou quatre cents hommes. Les affaires d'Angleterre vont bien; le crédit du prince d'Orange diminue tous les jours. Un plaisant a mis sur la porte de Whitehall[2] *Grande maison à louer pour la Saint-Jean*; cette sottise fait plaisir. L'Écosse et l'Irlande sont entièrement contre ce prince. Le roi d'Angleterre a été fort bien reçu en Irlande; il a assuré les protestants de toutes sortes de libertés et de protection, pourvu qu'ils lui fussent fidèles. C'est le mari de madame d'Hamilton qui est vice-roi. Il faut voir ce que deviendront toutes ces affaires : il me semble que c'est un gros nuage noir, épais, chargé de grêle, qui commence à s'éclaircir. Nous en avons vu de cette manière à Livry, qui se passoient sans orage : Dieu conduira tout. Adieu, ma chère belle : conservez-vous, faites écrire Pauline, pendant que vous vous reposerez dans votre cabinet.

[1] Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, marquise de Sévigné.

[2] Palais des rois d'Angleterre à Londres, situé au faubourg de Westminster.

1051.

A la même.

A Paris, mercredi 6 avril 1689.

Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de madame de La Fayette, et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir : après cela, épuisez-vous; jouez-vous à n'oser plus baisser la tête sans douleur, et forcez-vous, malgré elle, à écrire, et à lire, et vous trouverez bientôt que vous ne serez plus bonne à rien, car on devient une femme de verre. Comme ce mal ne vient que de l'excès de vos écritures, retranchez-les donc si vous nous aimez; mettez-vous sur votre lit de repos quand vous aurez envie de causer, et faites écrire Pauline; elle apprendra à penser et à tourner ses pensées : vous vous conserverez, et nous causerons ainsi avec vous, sans qu'il vous en coûte rien. Je voudrois que vous eussiez été saignée : quel inconvénient y trouviez-vous? cela vous eût débouché les veines, cela eût donné du jeu et de l'espace à votre sang : mais vous ne voulez pas. Cette chère pervenche pouvoit faire des merveilles dans cet état : je suis ravie que vous l'ayez trouvée à votre point; on diroit qu'elle est faite pour vous. Quand vous redevintes si belle, on disoit : mais sur *quelle herbe* a-t-elle marché? je répondois, sur de *la pervenche*. Je ne sais encore pourquoi vous vous êtes précipitée, ces jours saints, d'aller à Grignan sans votre mari. Rien n'étoit si joli que d'être *à Sainte-Marie*, et de n'être point sitôt dans cette poudre et ces bâtiments de Grignan. Il semble, à vous entendre, que M. d'*Arles* y soit; j'ai trouvé ce nom, pour ne dire ni M. le coadjuteur, ni M. l'archevêque; il y a bien de l'invention à cette découverte. Disons encore un mot de notre victoire du grand conseil; elle nous a donné une bonne opinion de nos conduites : pour dire le vrai, le succès a été joli et galant; tout étoit vif : c'étoit un ouvrage couronné que nous emportions l'épée à la main. Il n'y a que vous qui puissiez emporter la requête civile, quoique plus aisée, parceque nous voilà tous séparés dans un moment,

et qu'une personne seule ne doit pas s'en charger : pour moi, je ne l'entreprendrois pas sans mon *colonel* [1].

Il fait une pluie continuelle; je tâche à déranger et à retarder madame de Chaulnes de huit jours. Je donne demain mon argent au syndic de Bretagne; il le reçoit à compte du fonds et des intérêts : moi, je fais mes protestations, et je dis « que j'ai payé la somme que je dois sur l'inven- » taire, que je suis quitte, que je ne puis ni ne » dois payer *les intérêts des intérêts*, que cela est » usuraire. » C'est un procès que je voudrois qui fût jugé aux états : je crains qu'il ne le soit ici par les commissaires; je reculerai tant que je pourrai : mais ne parlons plus de cette affaire, elle m'a donné du chagrin : voilà qui est fait.

On ne sait ce qu'est devenu le courrier de M. d'Enrichemont. Mais M. de Brionne signe demain les articles de son mariage avec mademoiselle d'Épinay, grande héritière et de grande maison. Il me semble que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes pour nous : l'Irlande, l'Écosse, les Anglois, rien ne s'attache au prince d'Orange. Il est vrai, ma fille, que votre fils est trop aimable; c'est un bonheur et un malheur : mais *Dieu le conserve*, de ce ton que je connois qui sort de votre cœur, et qui pénètre le mien; car c'est le propre de la vérité. Adieu, ma chère enfant; je n'ai point de vapeurs, et cependant je ne veux point écrire plus long-temps : il est tard, il pleut, il faut envoyer nos lettres. Je vous demande seulement une chose, répondez-moi sincèrement; n'êtes-vous point chagrine, tout en riant, de votre jalousie? Comment êtes vous avec madame D... ? il me semble que vous n'avez fait aucun usage de son esprit, ni de sa conversation.

1052.

A la même.

A Paris, vendredi-saint 8 avril 1689.

Je n'attendois point vos lettres aujourd'hui, ma chère fille; je veux me retirer ce soir, je fais demain mes pâques : c'est vous précisément que je veux tâcher d'éloigner un peu de mon esprit. J'ai été ce matin à une très belle passion à Saint-Paul; c'étoit l'abbé Anselme; j'étois toute prévenue contre lui, je le trouvois gascon, et c'étoit assez pour m'ôter la foi en ses paroles : il m'a forcée de revenir de cet injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus; de l'esprit, de la dévotion, de la grace, de l'éloquence : en un mot, je n'en préfère guère à lui. Je voudrois qu'on ne vous traitât pas comme des chiens dans les provinces, et qu'on vous envoyât à-peu-près un homme comme celui-là. Le moyen d'écouter ceux que vous avez? cela fait tort à la religion.

Madame de Chaulnes veut s'en aller avant la *Quasimodo*. Je viens de faire certains petits arrangements qui seront admirables, en cas d'alarme, pour établir votre repos. Ne me reparlez point de ceci, en m'écrivant : M. le chevalier m'approuve, et c'est assez. Je laisse là ma lettre, j'y ajouterai ce soir quatre lignes; je m'en vais à ténèbres et de là à Saint-Paul.

Me voilà revenue, ma chère enfant, et je vous quitte; en vous priant de vous bien reposer, et de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries : sans cela, laissez-les tomber; écrivez-moi en petit volume, et portez-vous bien; c'est tout ce que je desire.

1053.

A la même.

A Paris, lundi 11 avril 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté Aix : vous me paroissez en avoir par-dessus les yeux. Vous êtes à Grignan, vous trouvez-vous mieux de cette solitude, avec tous les désagréments qui y sont survenus? Il me semble que cette envie d'être seule n'est, à la bien prendre, que l'envie d'être fidèle au goût que vous avez pour les désespoirs et pour la tristesse : vous auriez peur qu'une distraction ne prît quelque chose sur les craintes que vous voulez avoir pour votre cher enfant, dès qu'il sera

[1] M. le chevalier de Grignan, colonel du régiment de son nom.

dans le moindre péril : je ne pense peut-être que trop vrai ; mais ce seroit être bien cruelle à vous-même, de ne pas profiter au moins du temps que notre petit homme est en repos, pour y être aussi de votre côté, au lieu d'anticiper, comme il paroît que vous faites. Je crois que nous partons après-demain matin : je suis ridiculement triste d'un voyage que je veux faire, que je dois faire, et que je fais avec toute la commodité imaginable. Madame de Kerman[1] vient encore avec nous; c'est une aimable femme; un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande; nous nous reposerons à Malicorne; pouvois-je souhaiter une plus agréable occasion? Vous m'adresserez d'abord vos lettres à Rennes, et je vous manderai quand il faudra les adresser à Vitré : je serai bientôt lasse de ce tracas de Rennes; c'est pour voir M. de Chaulnes que j'y vais. M. le chevalier s'en va de ce pas à Versailles; je croyois *qu'il ne me quitteroit point qu'il ne m'eût vue pendue*; mais il a des affaires : je suis blessée de le quiter ; ce m'est une véritable consolation que de parler avec lui de vous et de toutes vos affaires; cela fait une grande liaison : on se rassemble pour parler de ce qui tient uniquement au cœur ; le chevalier est fort, moi je suis foible; il se passera bien de moi, je ne suis pas de même pour lui ; je rentrerai en moi-même, et je vous y trouverai; mais je n'aurai plus cet appui qui m'étoit si agréable et si nécessaire : il faut s'arracher et se passer de tout. Dites-moi vos desseins sur la requette civile; la confiez-vous à M. d'Arles? ne reviendrez-vous point vous-même la gagner? car pour nous, chacun s'en va de son côté : nous sommes contents d'avoir gagné notre petite bataille. Instruisez-moi de vous, ma très chère, et de ce qui vous touche, songez que M. le chevalier ne me dira plus rien; mais pour des causeries, c'est Pauline que vous devez charger du soin de me les écrire; vous savez que je ne crains rien tant que de vous accabler.

Les affaires du duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gesvres; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Bethune. Cette mademoiselle de Vaubrun a tant dit qu'elle n'étoit point mariée et qu'elle vouloit être religieuse, qu'on l'a mise aux Filles-Bleues de Saint-Denys. Le monde a gagné à tout cela que *Cassepot* n'est plus en France. Je ne sais point de nouvelles. Mademoiselle de Méry a été bien mal d'un vomissement de bile; elle a pris un petit brin de tartre émétique : elle s'en trouve fort bien. Adieu, ma chère enfant : conservez-moi cette chère amitié qui fait la douceur de ma vie : je ne veux point vous dire toutes mes tendresses ni toutes mes foiblesses.

[1] Marie-Anne du Puy de Murinais, marquise de Kerman.

Voyez la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui*.

1054.

A la même.

A Paris, mardi au soir 12 avril 1689.

Si vos lettres que j'attends arrivent ce soir, j'y ferai réponse en chemin, ou, tout au plus tard, à Malicorne. Nous partons demain matin, pour aller coucher à Bonnelle; les autres partiroient à huit ou neuf heures : madame de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. Vous savez comme en allant à Bourbon, j'eusse plus tôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger : ainsi je m'en vais remonter ma journée, et, par la facilité de mon esprit, je ne serai blessée de rien. Toute la sûreté, toutes les précautions qu'on peut désirer dans un voyage, je les trouverai dans celui-ci; et même je suis débarrassée du soin d'avoir peur, et de crier et de rougir : notre bonne duchesse se charge de tout, et je demeure avec une apparence de courage et de hardiesse, par comparaison à ce qu'elle fait voir de crainte et de timidité : on trouve ainsi le moyen d'attirer des louanges qu'on ne mérite pas. J'ai donné tous les bons ordres pour recevoir de vos lettres à Malicorne et à Vitré, et puis à Rennes : je vous écrirai dès que je le pourrai; mais ne soyez nullement en peine, si vous êtes quelque temps sans en recevoir; c'est que les postes et les temps ne se seront pas rencontrés juste. Je pars toujours avec la petite tristesse que je vous ai dite; le moyen de songer à l'état de vos affaires sans une vraie dou-

leur? La mort de M. l'archevêque (d'*Arles*) vous fait encore un accablement. Je crains, sans savoir pourquoi, que l'empressement d'être à Grignan ne vous ait fait un mal solide. Le chevalier étoit un peu fâché que vous fussiez partie d'Aix sans conclure votre emprunt; il y a des affaires qu'il ne faut pas quitter: elles échappent des mains dès qu'on s'en éloigne. Dieu nous fasse la grace de nous revoir dans quelque temps; Dieu nous conserve, ayez soin de votre santé: la mienne m'est considérable par l'intérêt que vous y prenez. J'ai fait ce matin encore certains adieux par rapport à vous: c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais. Adieu! ma très aimable Comtesse: je pleure; quelle folie! c'est que ce redoublement d'absence et d'éloignement me fait mal. Voyez M. de La Garde, soutenez-vous, ne vous laissez point accabler, servez-vous de votre courage, et mettez en œuvre les décrets de la Providence.

1055.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 13 avril 1689.

Je pars pour aller en Bretagne étrangler Pindref, s'il ne vous rend justice, mon cher cousin; sérieusement, je le ferai gouverner par quelques uns de ses amis, car je suis fort loin de lui, et la Bretagne, comme vous savez, est fort grande. Quand on demeure à soixante lieues les uns des autres, chacun chez soi, cela s'appelle, à l'égard des étrangers, être en Bretagne tous ensemble, comme dans une communauté: enfin, je vous en rendrai compte; j'emporte votre mémoire sur cette affaire.

Vous avez fort bien répondu au greffier d'Autun; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous m'obligeriez fort de me faire une réponse au lieutenant-général d'Auxois, qui me demande un homme pour l'arrière-ban. Je dis que j'ai donné le fonds de la terre de Bourbilly à ma fille en la mariant: si on me tourmente pour l'usufruit, je vous demande pardon, mon cher cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris: je montrerai les baux de mes maisons; je produirai mes quittances de bones et lanternes; je ferai même voir que j'ai rendu le pain bénit; enfin, mon cher cousin, je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents livres pour un homme d'arrière-ban. Au reste, voici un étrange commencement de guerre, où d'abord nous faisons paroître notre dernière ressource.

Mon fils, comme je vous ai déjà mandé, a été choisi par cinq ou six cents gentilshommes de son canton, pour être à leur tête quand il faudra marcher. C'est un honneur, je l'avoue; mais cette dépense, quand on a été dix ans à la guerre d'une autre manière, est fort désagréable.

J'ai vu ici M. Jeannin, mon ancien ami, et madame de Montjeu, que je trouve fort aimable. Madame de Toulongeon vaut son prix aussi. Amusez-vous avec ces jolies femmes, mon cher cousin, et conservez toujours une santé qui réjouit et donne de l'espérance à tout notre sang. Je ne sais ce que nos cousines allemandes auront résolu. On dit que la paix du Turc avec l'empereur n'est pas faite, et que le roi de Pologne veut faire la guerre à celui-ci; si cela est, les bords du Rhin seront libres. Dieu nous préserve! voilà bien des guerres en l'air.

J'embrasse ma chère nièce, et vous recommande toujours l'un à l'autre. Je vous conjure de faire mes adieux à M. d'Autun (*M. de Roquette*), je n'ai pas l'esprit de lui écrire: je l'honore et je l'estime toujours; répondez pour moi, mon cher cousin.

De M. DE CORBINELLI.

Je suis si chagrin, Monsieur, de voir partir madame votre cousine, que si je voulois vous écrire une longue lettre, ni vous ni moi n'y comprendrions rien; il vaut mieux que je coupe court, et que je me contente de vous dire que l'amitié a ses peines aussi bien que l'amour, et que sur ce chapitre je voudrois dire comme mademoiselle de Scuderi a dit sur celui-ci:

Vivre avec son Iris dans une paix profonde,
Et ne compter pour rien tout le reste du monde.

Je vous dirai seulement que j'ai reçu et admiré vos épigrammes de Martial, et qu'il me paroît que

vous reprenez un nouveau feu. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter votre style, qu'Horace et Petrone méritoient mieux que lui, et qu'ils préféreroient assurément à celui de tout autre traducteur.

Je vous envoie les nouvelles du jour; elles sont assez curieuses; c'est sans tirer à conséquence, car je n'en écris jamais, mais c'est pour étourdir mon chagrin sur le départ de madame de Sévigné. On vient d'apprendre que les Liégeois, qui avoient accepté la neutralité, se sont déclarés contre nous, et voici à quelle occasion. Le chevalier de Tessé, qui conduisoit à Bonne un grand convoi de poudre, bombes, et 100,000 écus, ayant eu avis que quelques troupes hollandoises l'avoient coupé, retourna sur ses pas, et, croyant être en sûreté à Liége, il s'y retira avec son convoi, comme dans une de nos places. Cependant les Hollandois ont si bien fait, qu'ils ont persuadé aux Liégeois de leur livrer ce dépôt, et par-là ils se sont déclarés contre nous de la manière du monde la plus infâme.

Le cardinal de Furstemberg vient ici; il est à Metz. Le maréchal d'Humières est à Philippeville, où il assemble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'est point faite, et Tékély vient d'avoir un grand avantage sur les Impériaux.... Le traité des Suisses est fait; ils promettent au roi et à l'empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre passage sur leurs terres, moyennant que le roi et l'empereur leur entretiennent chacun 1500 hommes pour garder leurs frontières....

1056. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 mai 1680.

Il y a un mois aujourd'hui que vous m'avez écrit, Madame, mais je vous ai voulu laisser arriver aux Rochers avant que de vous répondre. Je vous dirai donc que je m'attendois bien à votre secours contre Pindref, quand je vous écrivis, mais que votre lettre m'y fait encore mieux attendre; sur cela je suis en repos.

Vous ferez fort bien de vous exempter de donner six ou sept cents livres pour le service du roi, si vous le pouvez. Vous en avez autrefois assez donné à monsieur votre fils pour ce sujet. Essayez à passer pour bourgeoise de Paris, j'y consens, et à tout ce qui pourra vous empêcher de donner de l'argent; hormis à ne vous plus reconnoître pour ma chère cousine, car pour cela je paierois plutôt pour vous. Voici le troisième arrière-ban que j'aie vu en ma vie, mais les deux premiers furent convoqués à la fin des campagnes, après quelques méchants succès. Cet arrière-ban-ci est fort extraordinaire : c'est en déclarant la guerre qu'on le convoque; cela marque un excès de précaution.

Madame de Montjeu est une bonne femme et très aisée à vivre; j'aime fort à la voir souvent à Montjeu et à Dracy, mais elle a bien la mine de me donner rarement ce plaisir. Ma sœur de Toulongeon est plus jolie qu'elle de corps et d'esprit, et vraisemblablement sera ma voisine toute ma vie.

Le fort de la guerre sera en Flandre, parceque l'empereur sera occupé par le Turc et par Tékély. Les Liégeois ont fait une perfidie au roi qui n'a point d'exemple dans notre siècle; je m'en fie bien à lui pour en donner un de leur châtiment aux siècles à venir. Le roi ne se relâche point sur les secours qu'il a commencé de donner au roi d'Angleterre. Rien au monde n'est plus glorieux ni plus estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste.

Il y a huit jours que nous en passâmes deux à Toulongeon avec M. d'Autun; je lui fis vos adieux et vos excuses, qu'il reçut avec ses façons ordinaires; je vous assure, ma chère cousine, que ces manières-là sont fort incommodes. Il faut dire la vérité, M. d'Autun a bien conduit sa fortune, et la fortune l'a bien conduit aussi; il a eu l'amitié et la confiance de beaucoup de gens illustres; il a grand honneur à la réforme de son diocèse; il conte agréablement, il fait bonne chère, mais il n'est pas naturel, il est faux presque par-tout. Il n'a nulle conversation, nulle aisance dans le commerce; il contraint les autres parcequ'il est contraint; il est sur la régularité des devoirs comme étoit M. de Turenne sur sa principauté, toujours en brassières.

Adieu, ma chère cousine; je vous envoie une pièce nouvelle de M. Pavilon qui vous fera plaisir.

LE GENTILHOMME DE L'ARRIÈRE-BAN.

Dans ma maison des champs, sans chagrin, sans envie,
Je passois doucement la vie

Avec quelques voisins heureux
Peu guerriers et fort amoureux.
Ma bergère, mes prés, mes bois et mes fontaines,
Ou faisoient mes plaisirs, ou soulageoient mes peines.
J'allois à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venoit dans mon village :
J'entends quelques amis qui venoient bonnement
Me voir et manger mon potage.
Je les traitois fort sobrement,
Mes pigeons, mes poulets, tout leur sembloit charmant.
On parloit de l'amour, et jamais de la guerre.
Je plaignois le roi d'Angleterre,
Sans dessein de le soulager;
Je laissois aux héros le soin de le venger.
La gloire et les honneurs n'étoient point ma foiblesse:
Et je me piquois de noblesse
Seulement pour ne pas payer
La taille et les impôts que paye un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme;
Ce titre glorieux m'assomme;
Hélas! il me contraint en ce malheureux an,
De paroître à l'arrière-ban.
O vous, mon bisaïeul, de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étoient que l'aune et l'écritoire,
Qui viviez en bourgeois et poltron et prudent,
Reconnoissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils et mon père,
Ont-ils acquis pour moi ce qui me désespère?
Cette noblesse enfin qui, par nécessité,
Me fait être guerrier contre ma volonté?
Adieu mon cher jardin qui fîtes mes délices,
Adieu de mes jets d'eau les charmans artifices;
Adieu fraises, adieu melons;
Adieu coteaux, adieu vallons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,
Que vos échos disent sans cesse:
Notre maître, qui fut si doux,
Qui fuyoit la fatigue et qui craignoit les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses alarmes!

1057.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi, un peu tard, 13 avril 1689.

Non seulement, ma chère fille, nous ne sommes pas parties ce matin, mais nous ne partons pour la Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage de Nantes que fait M. de Chaulnes. Madame sa femme est donc venue ce matin me demander si je veux bien aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien qu'à jour nommé nous nous trouvions à Rouen, pour aller en Bretagne par Caen; je n'ai pas balancé : je suis tellement en l'air, et tellement partie de Paris, que je m'en vais me reposer à Chaulnes; madame de Kerman pense de même. Ainsi, voilà qui est fait, nous partons demain pour aller à Chaulnes : mais vous, ma chère belle, vous voilà à Grignan; j'entre dans vos inquiétudes et je les sens. Vous aviez grand'peur qu'il n'y eût point de guerre; et vous songiez dans quel endroit de l'Europe vous seriez obligée d'envoyer votre enfant. La Providence s'est bien moquée de vos pensées; toute l'Europe est en feu : vous n'aviez pas songé au prince d'Orange, qui est l'Attila de ce temps. On dit aujourd'hui une grande nouvelle, et qui feroit une grande diversion : le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur, par vingt sujets de plainte, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seroient pas fort à craindre. Enfin, ma fille, tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu. Ce petit garçon, déja tout accoutumé au métier, tout instruit, tout capable, ayant vu trois sièges avant dix-sept ans : voilà ce que vous ne pensiez pas, mais ce que Dieu voyoit de toute éternité. Dites-moi ce que c'est que la vocation de Pauline. Adieu, ma très aimable : songez que vous êtes une femme forte, que si vous n'aviez la guerre vous l'iriez chercher, que Dieu conserve votre fils, qu'il est entre ses mains, et que vous devez espérer de le revoir en bonne santé : songez de combien de périls il a tiré le chevalier, et que votre enfant marchera sur les pas de son oncle.

1058.

A la même.

A Chaulnes, dimanche 17 avril 1689.

Me voici à Chaulnes[1], ma chère fille, et toujours triste de m'éloigner encore de vous. J'attends vo-

[1] Chaulnes, en Picardie, entre Roye et Péronne; Le château a été presque entièrement abattu depuis la révolution. Le parc étoit remarquable par d'immenses charmilles qui étoient disposées avec tant d'art, qu'elles imitoient les différents ordres d'architecture.

tre lettre vendredi : quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de vos nouvelles trois fois la semaine! c'est justement cela que j'ai sur le cœur, et que j'appelois *ma petite tristesse*; vraiment elle n'est pas petite, et je sentirai cette privation. Monsieur le chevalier m'écrivit de Versailles un petit adieu tout plein de tendresse; j'en fus touchée, car il laisse ignorer assez cruellement la part qu'on a dans son estime, et comme on la souhaite extrêmement, c'est une véritable joie dont il prive ses amis. Je le remerciai de son billet par un autre que je lui écrivis en partant : il me mandoit que votre enfant ne seroit point d'un certain détachement, parce-qu'il n'étoit plus question de la chose qu'on avoit dite : cela me soulagea fort le cœur : et comme il vous l'aura mandé, vous aurez respiré comme moi. Je ne comprends que trop toutes vos peines; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés.

Je partis donc jeudi, ma très chère, avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont (*Sainte-Maxence*) dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais : mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore : enfin, l'hiver le 17 avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique, un grand parterre en face, des boulingrins vis-à-vis des ailes; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé le *solitaire;* un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate; de beaux meubles que je n'ai point vus; toutes sortes d'agréments et de commodités : enfin, une maison digne de tout ce que vous avez ouï dire en vers et en prose. Mais une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour moi, que si vous m'aimez, chose dont je ne doute nullement, il faut nécessairement que vous lui soyez fort obligée de toutes les amitiés que j'en reçois. Nous serons dans cette aimable maison encore six ou sept jours; et puis, par la Normandie, nous gagnerons Rennes vers le deux ou trois du mois prochain. Je vous ai mandé comme un voyage de M. de Chaulnes avoit dérangé le nôtre. Voilà, ma chère bonne, tout ce que je puis vous dire de moi, et que je suis dans la meilleure santé du monde : mais vous, mon enfant, comment êtes-vous? que je suis loin de vous! et que votre souvenir en est près! et le moyen de n'être pas triste?

Je reçois votre lettre du samedi-saint, neuvième avril. Ma fille, vous prenez trop sur vous, vous abusez de votre jeunesse; vous voyez que votre tête ne veut plus que vous l'épuisiez par des écritures infinies : si vous ne l'écoutez pas, elle vous fera un mauvais tour : vous lui refusez une saignée : pourquoi ne pas la faire à Aix pendant que vous mangez gras? enfin, je suis mal contente de vous et de votre santé. Vos raisons d'épargner le séjour d'Avignon sont bonnes; sans cela, comme vous dites, il étoit trop matin pour Grignan; le cruel hiver et les vents terribles y sont encore à redouter. Pour votre requête civile, nous voilà, M. le chevalier et moi, hors d'état de vous y servir; il croit s'en aller dans un moment : me voilà partie, ce n'est pas une affaire d'un jour; Hercule ne sauroit se défaire d'Antée [1], ni le déraciner de sa chicane en trois mois : c'est donc M. d'Arles qui sera chargé de cette affaire. C'est tout cela qui me faisoit dire que si vous eussiez pu venir cet hiver avec M. de Grignan, c'étoit bien le droit du jeu que vous eussiez fini entièrement cette affaire : votre présence y auroit fait des merveilles. Vous me parlez des esprits de Provence; ceux de ce pays ne sont point si difficiles à comprendre; cela est vu en un moment : mais vous, ma très chère, vous êtes trop aimable, trop reconnoissante : vraiment c'est bien de la reconnoissance que tout ce que vous me dites : je m'y connois; c'est de la plus tendre et de la plus noble qu'il y ait dans le monde : conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air : ne prenez rien du pays où vous êtes, conservez ce que vous y avez porté; et sur-tout, ma chère enfant, ménagez votre santé, si vous m'aimez, et si vous voulez que je revienne.

[1] Géant de Libye, fils de Neptune et de la Terre, étouffé par Hercule.

1059.

A la même.

A Chaulnes, mardi 19 avril 1689.

J'attends vos lettres : la poste arrive ici trois fois la semaine, j'ai envie d'y demeurer. Je commence donc à vous écrire, pour vous rendre compte de mes pensées; car je n'ai plus d'autres nouvelles à vous mander : cela ne composera pas des lettres bien divertissantes, et même vous n'y verrez rien de nouveau, puisque vous savez depuis long-temps que je vous aime, et comme je vous aime : vous feriez donc bien, au lieu de lire mes lettres, de les laisser là, et de dire : je sais bien ce que me mande ma mère ; mais, persuadée que vous n'aurez pas la force d'en user ainsi, je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête. L'air de Grignan me fait peur : un vent qui *déracine des arbres dont la tête au ciel étoit voisine, et dont les pieds touchoient à l'empire des morts* [1], me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma fille, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la déssèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté : toutes ces craintes me font transir, je vous l'avoue, et ne me laissent aucun repos. Je fus l'autre jour me promener seule dans ces belles allées; madame de Chaulnes étoit renfermée avec notre Rochon pour des affaires. Madame de Kerman est délicate, je répétois donc pour les Rochers; je portai toutes ces pensées, elles sont tristes : je sentois pourtant quelque plaisir d'être seule. Je relus trois ou quatre de vos lettres; vous parlez de bien écrire; personne n'écrit mieux que vous : quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez! cette lecture me toucha le cœur, et me contenta l'esprit. Voici une maison fort agréable, on y a beaucoup de liberté; vous connoissez les bonnes et solides qualités de cette duchesse. Madame de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paroître; elle est fort loin de l'ignorance des femmes, elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures : c'est dommage que son établissement soit au fond de la Basse-Bretagne. Quand vous pourrez écrire à M. et à madame de Chaulnes, je leur donne ma part; vous me ferez écrire par Pauline, je connois votre style, c'est assez. Je vous souhaite M. de Grignan; je n'aime point que vous soyez seule dans ce château, pauvre petite *Orithye* [1]! mais *Borée* n'est point civil ni galant pour vous, c'est ce qui m'afflige. Adieu très chère; respectez votre côté, respectez votre tête, on ne sait où courir. Je comprends vos peines pour votre fils, je les sens, et par lui que j'aime, et par vous que j'aime encore plus; cette inquiétude tire deux coups sur moi.

Corbinelli est toujours chez nous le meilleur homme du monde, et toujours abymé dans sa philosophie *christianisée;* car il ne lit que des livres saints.

[1] Voyez la fable du *Chêne et du Roseau*, par La Fontaine, fable XXII, liv. I.

[1] Orithye, fille d'Erecthée, roi d'Athènes, fut enlevée par Borée, roi de Thrace; ce qui donna lieu à la fable de l'enlèvement d'Orithye par le vent qui porte le nom de Borée.

1060.

A la même.

A Chaulnes, vendredi 22 avril 1689.

C'est dommage de partir d'un lieu si beau, si charmant, et où l'on reçoit vos lettres trois fois la semaine : vous savez que l'on souffre tout, hors le bien-être; il s'en faut pourtant beaucoup que je croie le trouver où vous n'êtes pas. Nous partons d'ici par un temps admirable, et qui nous a donné ici dimanche en trois jours toutes les beautés du printemps. Nous irons coucher à Amiens, et de là, par Rouen et la Normandie, nous gagnerons la Bretagne. Je vous écrirai de tous les lieux que je pourrai: je serai quelques jours seulement à Rennes, pour voir M. de Chaulnes, et puis je m'en irai aux Rochers; je ne pourrois soutenir long-temps la vie de Rennes. Mais comprenez-vous bien l'impatience que j'ai de recevoir vos lettres, et de savoir si vous avez été saignée, et comme cette bonne tête, qui

ne vous avoit jamais fait aucun mal, et dont vous vous louiez tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan? Que je hais ces sortes de vapeurs d'épuisement! qu'elles sont difficiles à guérir, quand le remède est de s'hébéter, de ne point penser, d'être dans l'inaction? c'est un martyre pour une personne aussi vive et aussi active que vous; hélas! comme vous dites, compter les solives, ou vous faire malade, est une étrange extrémité. Je rêve souvent à tout cela, je relis vos lettres à loisir; et, comme je n'ai rien du tout à faire, je cause avec vous, et je commence ma lettre avant que la vôtre soit arrivée; mais que ce loisir ne vous donne pas la pensée d'en faire autant : conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardois l'autre jour son écriture, elle ressemble tout-à-fait à la vôtre; son orthographe est parfaite; cela n'est-il pas joli? Enfin, ma chère Comtesse, servez-vous, je vous prie, de ce petit secrétaire que j'aime beaucoup. Pauline se façonnera fort en écrivant ce que vous pensez; rien ne sauroit être si bon pour elle, ni pour vous.

Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes, elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avoit pas de quoi boire. Louez-le un peu de son courage, car tout ce pays se moquoit de lui : il a fait vingt allées tout aux travers des choux dans un jeune bois qu'on ne regardoit pas, qui font une beauté achevée; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles. Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal; il se sent de la tristesse de mes rêveries. J'en sens vivement de ne plus causer avec le chevalier; cette liaison si naturelle m'étoit d'une extrême consolation. Je m'ennuie fort aussi de ne point savoir des nouvelles de mon marquis : que de sacrifices à faire à Dieu! je le regarde souvent dans tout ce qui arrive, et nous sommes tous bien foibles et bien tremblants sous la main toute-puissante qui remue l'Europe d'une telle manière présentement, qu'on seroit bien empêché de dire ce qui arrivera de ce nuage répandu partout.

Voilà votre lettre du 14 qui me donne de la joie: vous n'avez plus si mal à la tête, vous ne voulez pas qu'on dise *vapeurs*; mais que ferons-nous, si vous nous ôtez ce mot? car on le met à tout : en attendant que vous autres Cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir. Tâchez donc de vous guérir de ces maux, de ces étourdissements qui rendent incapable de tout. Ce mal de côté me donnoit bien du chagrin aussi; nous ne le connoissions plus depuis long-temps; reprenez votre aimable pervenche, mettez-la à votre point, et parlez-moi toujours de votre santé; la mienne est toute parfaite, malgré quelques chagrins qu'on ne sauroit éviter. J'ai admiré les bornes que vous voulez donner à ma vie : ce tour et cette expression sont dignes de votre tendresse : j'en sens tout le prix. Nous laissons ici le printemps dans ses charmants commencements : ce château est fort beau, mais l'élévation du vôtre le fait bien plus ressembler à un palais d'Apollidon.

1061.

A *la même.*

A Chaulnes, dimanche 24 avril 1689.

Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain. Madame de Chaulnes eut avant-hier au soir un si grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que madame de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on auroit saigné d'abord; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée, du papier brouillard par dessus; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre : en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure, et du mal de gorge, et des amygdales, que le lendemain elle *alla jouer à la fossette*, et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos. En vérité, ce remède est divin; conservez bien ce que vous en avez, il ne faut jamais être sans ce secours. Mais, ma chère enfant, je suis fachée de votre mal de tête! que pensez-vous me dire de ressembler à M. Pascal, vous me faites mourir? Il est vrai que c'est une belle chose que d'écrire comme lui; rien n'est si divin : mais la cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée

que la sienne, qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course! Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête : un certain point d'épuisement fait le même effet. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne : ah, que cela est fâcheux! Je crains déjà que vous ne soyez amaigrie et dévorée : ah! plût à Dieu que votre air fût comme celui-ci qui est parfait! Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui de Livry, tout maudit qu'il étoit quelquefois par de certaines personnes mal disposées pour lui. Que nous le trouvions doux et gracieux! que ces pluies étoient charmantes! nous n'oublierons jamais cet aimable petit endroit. Ma fille, il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, car elle est trop heureuse d'écrire tout ce que vous pensez, et d'apprendre à haïr sa mère, comme vous haïssez la vôtre. Elle voit que vous me déclarez que pour vous bien porter, il faut nécessairement que vous ne m'aimiez plus : que n'entend-elle point de bon et d'agréable depuis qu'elle écrit pour vous? Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant; qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite! est-ce qu'il y a de la pluie? et comparer celle de Provence[1] aux larmes des petits enfants qui pleurent de colère et point de bon naturel, je vous assure que rien n'est si plaisamment pensé; est-ce que Pauline n'en rioit point de tout son cœur? Que je la trouve heureuse! encore une fois! Vous n'avez point été saignée, ma chère enfant; je n'ose vous conseiller de si loin; la saignée peut n'être pas bonne aux épuisements. Vous êtes trop aimable d'aimer à parler de moi; je vaux bien mieux quand vous me contez, que je ne vaux en corps et en ame. Adieu, ma très chère enfant; je me suis fort reposée ici; plût à Dieu que votre santé fût aussi bonne que la mienne! mais qu'il est douloureux d'être si loin l'une de l'autre! il n'y a plus moyen de s'embrasser; à Paris ce n'étoit pas une affaire. Je voudrois que vos bâtiments se fissent, comme autrefois les murailles de Thèbes, par Amphion[2] : vous faites l'ignorante, je suis assurée que Pauline est en état de rendre compte de cet endroit de la fable.

[1] Il pleut rarement en Provence, quelquefois même point du tout, ou si peu pendant l'été, que la terre en est moins humectée qu'échauffée.

[2] Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope, fut regardé comme l'inventeur de la musique; les poëtes feignirent que les rochers le suivoient, et que les pierres, au son de sa lyre, se rangeoient d'elles-mêmes pour former les murailles de Thèbes.

1062.

A la même.

A Pecquigny, mercredi 27 avril 1689.

Nous partîmes de Chaulnes lundi, pour aller coucher à Amiens, où madame de Chaulnes est honorée et révérée comme vous l'êtes en Provence; je n'ai jamais vu que cela de pareil. L'intendant (*M. Chauvelin*) nous y donna un grand et bon souper maigre, à cause de saint Marc; hier à dîner en gras en perfection. L'après-dîner nous arrivâmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny[1] est étalé. C'est un vieux bâtiment élevé au-dessus de la ville, comme Grignan; un parfaitement beau chapitre comme à Grignan; un doyen, douze chanoines : je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme qui fait cent tours dans des prairies: voilà ce qui n'est point à Grignan. Il y a un camp de César à un quart de lieue d'ici, dont on respecte encore les tranchées; cela figure avec le pont du Gard[2]. Vous me dites : « Ma mère, que faites-vous » donc? est-ce que vous n'allez point en Bretagne? » Je vous répondrai : « Ma fille, nous irons : mais » comme M. de Chaulnes ne sera que le 9 du mois » prochain à Rennes, nous avons du temps, et nous » ne partirons d'ici que dans deux jours. » Ce retardement ne me fait point de mal; je prends d'ici mes mesures pour aller à Nantes au mois de juin

[1] Claire-Charlotte d'Ailly, fille unique et héritière de Philibert-Emmanuel d'Ailly, seigneur de Pecquigny, vidame d'Amiens, avoit épousé Honoré d'Albert, maréchal de France, et père de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, dont il est parlé dans cette lettre.

[2] Ce pont, d'une structure admirable, est un ancien ouvrage des Romains, dans le Bas-Languedoc sur le Gardon; il est bâti de pierres de taille d'une grosseur et d'une longueur surprenantes, et à trois rangs d'arches les unes sur les autres.

ou juillet : je n'espère aucune véritable joie dans tout ce temps, puisque je ne vous verrai point : ainsi, je vis au jour la journée, attendant et regardant du coin de l'œil un autre temps dont Dieu est le maître, comme de toutes les autres choses de ce monde. Mais je pense fort souvent à votre santé, à votre tête, à cet air impétueux qui vous mange : vous admirez la bonté des murailles de votre château, et moi j'admire la vôtre de vouloir bien vous exposer à cette violence. Adieu, ma très chère; madame de Chaulnes et madame de Kerman vous font mille compliments. Nous lisons; j'ai la *vie du duc d'Epernon*, qui tient presque un siècle; elle est fort amusante. Je vous aime, je vous embrasse, il ne m'est pas possible de vous dire avec quelle tendresse et avec quelle sensibilité.

1063.

A la même.

A Pecquigny, samedi 30 avril 1689.

Si j'en crois le vent, ma chère, je suis à Grignan; la bise en campagne n'y sauroit mieux faire : pour moi, je crois que nous allons entrer dans les rigueurs du mois de mai, que nous avons vues si souvent à Livry. Il y a trois jours que nous sommes dans cette belle maison, où la vue est agréable au dernier point; nous en partons dans une heure pour aller à Rouen, où nous arriverons demain, et j'y trouverai vos lettres; c'est une grande tristesse pour moi de n'en avoir point reçu depuis six jours; c'est tellement la subsistance de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque. Nous serions à Rouen il y a trois jours, si des affaires survenues à madame de Chaulnes, et une envie de n'arriver que le 9 de mai à Rennes, parceque M. de Chaulnes n'y arrive que ce jour-là de Nantes, ne l'eussent fait demeurer ici. Pour moi, je m'embarrasse peu d'être un mois en chemin; le seul dérangement de vos lettres me donne du chagrin; j'ai passé dix jours à Chaulnes fort doucement, ayant vos lettres trois fois la semaine. J'ai été à Amiens, j'ai vu le château de Pecquigny, j'écris en Bretagne, j'y donne mes ordres; je ne serai pas mieux à Rennes : il n'y a qu'aux Rochers où je serai dans une aimable solitude; mais cette douceur ne sauroit me manquer. Je ne sais présentement aucune nouvelle; j'ignore comment vous vous portez, si vous avez été saignée, si votre bise vous étonne toujours : je la crains infiniment pour vous, je vous l'avoue. Je ne sais point quelle part vous aurez prise au mariage de mademoiselle d'Alerac; je ne sais rien de M. le chevalier, ni de mon marquis, toutes ces choses me tiennent fort au cœur; j'espère que je serai savante demain à Rouen, d'où je vous écrirai encore; je ne vous écris aujourd'hui qu'afin que cette misérable lettre puisse partir lundi, et que vous n'ajoutiez point à vos inquiétudes celle de douter de ma santé qui est dans la perfection : je vous en souhaite une pareille : je me ménage pour l'amour de vous, je ne mange que ce qu'il me faut, que ce qui est bon, point deux repas égaux : madame de Chaulnes et madame de Kerman sont dans ce régime. Voyez, ma fille, si je suis persuadée de votre amitié, puisque je ne rabats rien de cet aimable ton qui me fait entendre que vous desirez ma conservation; ayez donc les mêmes égards pour moi, ma fille, ne pouvant douter que mes tons ne soient pour le moins aussi bons que les vôtres, et avec bien plus de raison. Adieu, ma chère enfant. J'aime en vérité Pauline, je me sens portée pour elle; il me semble que, dans plusieurs petits procès qu'elle a contre vous, je lui serois favorable. Madame de Chaulnes et madame de Kerman vous disent bien des choses honnêtes et obligeantes. C'est une liseuse que cette dernière, elle sait un peu de tout; j'ai aussi une petite teinture; de sorte que nos *superficies* s'accordent fort bien ensemble.

1064.

A la même.

A Pont-Audemer, lundi 2 mai 1689.

Je couchai hier à Rouen, d'où je vous écrivis un mot pour vous dire seulement que j'avois reçu deux de vos lettres avec bien de la tendresse. Je n'écoute plus tout ce qu'elle voudroit me faire sentir; je me dissipe, je serois trop souvent hors de combat, c'est-à-dire, hors de la société; c'est assez que je

la sente, je ne m'amuse point à l'examiner de si près. Il y a onze lieues de Rouen à Pont-Audemer; nous y sommes venus coucher. J'ai vu le plus beau pays; j'ai vu toutes les beautés et les tours de cette belle Seine pendant quatre ou cinq lieues, et les plus agréables pays du monde; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire; ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière: en vérité, cela est beau; je ne connoissois point la Normandie, j'étois trop jeune quand je la vis; hélas! il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyois autrefois; cette pensée est triste. J'espère trouver à Caen, où nous serons mercredi, votre lettre du 21 et celle de M. de Chaulnes. Je n'avois point cessé de manger avec le chevalier avant que de partir; le carême ne nous séparoit point du tout; j'étois ravie de causer avec lui de toutes vos affaires; je sens infiniment cette privation; il me semble que je suis dans un pays perdu, de ne plus traiter tous ces chapitres. Corbinelli ne vouloit point de nous les soirs, sa philosophie alloit se coucher, je le voyois le matin, et souvent l'abbé Bigorre venoit nous conter des nouvelles.

Je vous observerai pour votre retour qui réglera le mien: je vis au jour la journée. Quand je partis, M. de Lamoignon étoit à Bâville avec Coulanges. Madame du Lude, madame de Verneuil et madame de Coulanges sortirent de leurs couvents pour venir me dire adieu; tout cela se trouva chez moi avec madame de Vins qui revenoit de Savigny. Madame de Lavardin vint aussi avec la marquise d'Uxelles, madame de Mouci; mademoiselle de La Rochefoucauld et M. du Bois: j'avois le cœur assez triste de tous ces adieux. J'avois embrassé la veille madame de La Fayette, c'étoit le lendemain des fêtes, j'étois tout étonnée de m'en aller; mais, ma chère belle, c'est proprement le printemps que j'allois voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé; il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse, et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense.

J'embrasse Pauline, et je la plains de ne point aimer à lire des histoires; c'est un grand amusement; aime-t-elle au moins *les Essais de morale et Abbadie*, comme sa chère maman? Madame de Chaulnes vous fait mille amitiés; elle a des soins de moi, en vérité, trop grands. On ne peut voyager, ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ni plus à la grande, ni plus librement. Adieu, ma très chère belle; en voilà assez pour le Pont-Audemer, je vous écrirai de Caen.

1065.

A la même.

A Caen, jeudi 5 mai 1689.

Je me doutois bien que je recevrois ici cette lettre du 21 avril, que je n'avois point reçue à Rouen; c'eût été dommage qu'elle eût été perdue; bon Dieu! de quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse? Il est vrai, ma chère Comtesse, que l'affaire d'Avignon est très consolante: si, comme vous dites, elle venoit à des gens dans le courant de leurs revenus, quelle facilité cela donneroit pour venir à Paris! Vos dépenses ont été extrêmes, et l'on ne fait que réparer, mais aussi, comme je disois l'autre jour, c'est pour avoir vécu qu'on reçoit ces faveurs de la Providence; cependant, ma fille, cette même Providence vous redonnera peut-être, d'une autre manière, les moyens de venir à Paris: il faut voir ses desseins.

Il n'est pas aisé de comprendre que M. le chevalier, avec tant d'incommodités, puisse faire une campagne; mais il me paroît qu'il a dessein au moins de faire voir qu'il le veut et qu'il le desire bien sincèrement; je crois que personne n'en doute. Il a une véritable envie d'aller aux eaux de Balaruc; j'ai vu l'approbation naturelle que nos capucins donnèrent à ces eaux, et comme ils le confirmèrent dans l'estime qu'il en avoit déjà: il faut lui laisser passer ce voyage comme il l'entendra; il a un bon esprit, et sait bien ce qu'il fait. Mais notre marquis, mon Dieu, quel homme! nous croirez-vous une autre fois? Quand vous vouliez tirer des conséquences de toutes ses frayeurs enfantines, nous vous disions que ce seroit un foudre de guerre, et c'en est un, et c'est vous qui l'avez fait: en vérité, c'est un aimable enfant, et un mérite naissant qui prend le chemin d'aller bien loin; *Dieu le con-*

serve! je suis persuadée que vous ne doutez pas du ton.

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne*; voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte* et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grace de Dieu, me paroît être bottée à cru: il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et madame de Pomponne en usent ainsi avec *Félicité*[1], à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit: je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé madame de Vins[2] de la même manière, et ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et la solide sainteté de notre religion: voilà tout ce que je vous en dirai. Je crois que c'est votre exemple qui fait haïr les histoires à Pauline; elles sont, ce me semble, fort amusantes; je me trouve fort bien de la vie du duc d'Epernon par un nommé Girard; elle n'est pas nouvelle; mais elle m'a été recommandée par mes amies et par Croisilles, qui l'ont lue avec plaisir.

Un mot de notre voyage, ma chère enfant. Nous sommes venues en trois jours de Rouen ici, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants, ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité. Nous sommes arrivées ici ce matin, nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol, et puis à Rennes: M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses. Nous avons été sur les bords de la mer à Dive, où nous avons couché: ce pays est très beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles Églises; des prairies, des promenades, et enfin la source de tous nos plus beaux esprits[1]. Mon ami Segrais est allé chez messieurs de Matignon, cela m'afflige. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse mille fois. Vous voilà donc dans la poussière de vos bâtiments.

[1] Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne, qui fut mariée à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre d'Etat.

[2] Sœur de madame de Pomponne.

1066. *

A la même.

A Dol, lundi 9 mai 1689.

Nous arrivâmes hier ici assez fatiguées, et les équipages encore plus. C'est ce même lieu où je vins voir M. et madame de Chaulnes, il y a quatre ans. Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches; nous avons trouvé le bon évêque[1] de cette ville mort et enterré depuis huit jours; c'étoit l'oncle de Tessé, un saint évêque, qui avoit si peur de mourir hors de son diocèse, que, pour éviter ce malheur, il n'en sortoit point du tout; il y en a d'autres qu'il faudroit que la mort tirât bien juste pour les y attraper. Nous avons trouvé tous ses gens en pleurs. L'ombre de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très bon souper et de nous loger. Je voyois de ma chambre la mer et le mont Saint-Michel; ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier, et qui vous a vue si belle: je me suis souvenue avec tendresse de ce voyage. Nous dînâmes à Pontorson, vous en souvient-il? Nous avons été long-temps sur le rivage, à toujours voir ce mont; et moi à songer toujours à ma chère fille. Enfin, nous arrivâmes ici, où je défie la mort d'attraper l'évêque. Nous y avons trouvé un garde de M. de Chaulnes qui est occupé à recevoir toutes ces troupes qui viennent de tous côtés: c'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'en avoient point vu depuis les guerres du comte de Montfort et du comte de Blois; ce sont des larmes et des désolations. Nous nous reposons aujourd'hui. Mon fils est à Rennes avec sa femme: je logerai chez la bonne

[1] Jean-Renauld de Segrais, de l'académie françoise, étoit de Caen, ainsi que Malherbe, Huet, etc.

[2] Gabriel-Philippe de Froulay, évêque d'Avranches.

Marbeuf, quoiqu'elle ne soit pas trop bien avec ce duc et cette duchesse, parce qu'elle est toute dévouée à M. de Pontchartrain; mais il faut souffrir ce petit chagrin; j'irai toujours mon chemin, je ne suis mal avec personne. C'est pour causer, ma très chère, que je vous écris; car je n'ai ni réponse à vous faire, ni nouvelles à vous mander: je vous en écrirai de Rennes. Adieu, je me porte fort bien, je ne suis plus lasse; on voyage bien commodément avec cette bonne duchesse; elle vous aime et vous embrasse de tout son cœur.

1067.

A la même.

A Rennes, mercredi 11 mai 1689.

Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant; nous étions parties de Dol: il y a dix lieues; c'est justement cent bonnes lieues que nous avons faites en huit jours et demi de marche. La poussière fait mal aux yeux; mais trente femmes qui vinrent au-devant de madame la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avoit fait. Madame de Kerman en tomboit, car elle est délicate: pour moi, je soutiens tout sans incommodité. M. de Chaulnes étoit venu à la dînée, il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils dans le tourbillon, nous nous embrassâmes de bon cœur, sa petite femme étoit ravie de me voir. Je laissai ma place dans le carrosse de madame de Chaulnes, à M. de Rennes, et j'allai avec M. de Chaulnes, madame de Kerman et ma belle-fille, dans le carrosse de l'évêque; il n'y avoit qu'une lieue à faire. Je vins chez mon fils changer de chemise, et me rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper étoit trop grand. J'y trouvai la bonne marquise de Marbeuf chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit où j'ai dormi admirablement; une bonne femme qui est ravie de m'avoir, une bonne amie qui a des sentiments pour nous, dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer; elle ne peut soutenir long-temps l'agitation que donne l'arrivée de madame de Chaulnes: nous prendrons notre temps; je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan; elle a un goût pour lui qui nous fait rire [1]. Mon fils est toujours aimable; il me paroît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne: une santé parfaite, vif et de l'esprit; il m'a beaucoup parlé de vous et de votre enfant qu'il aime; il a trouvé des gens qui lui en ont dit des biens dont il a été touché et surpris; car il a, comme nous, l'idée d'un petit marmot, et tout ce qu'on en dit est solide et sérieux. Un mot de votre santé, ma chère enfant; la mienne est toute parfaite, j'en suis surprise; vous avez des étourdissements, comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des *vapeurs*? Votre mal aux jambes me fait de la peine: nous n'avons plus ici notre capucin, il est retourné travailler avec ce cher camarade, dont les yeux vous donnent de si mauvaises pensées; ainsi je ne puis rien consulter, ni pour vous, ni pour Pauline. Je vous exhorte toujours à bien ménager le desir qu'a cette enfant de vous plaire; vous en ferez une personne accomplie: je vous recommande aussi d'user de la facilité que vous trouvez en elle de vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte; aidez-vous de cette petite personne. Adieu, ma très chère et très aimable; je vous écrirai plus exactement dimanche.

1068.

A la même.

A Rennes, dimanche 15 mai 1689.

Monsieur et madame de Chaulnes nous retiennent ici par tant d'amitié, qu'il est difficile de leur

[1] Madame de Sévigné, belle-fille, n'avoit jamais vu M. de Grignan.

refuser encore quelques jours. Je crois qu'ils iront bientôt courir à Saint-Malo, où le roi fait travailler : ainsi nous leur témoignerons bien de la complaisance, sans qu'il nous en coûte beaucoup. Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez : elle m'a trouvée comme j'allois vous écrire, et m'a bien priée de vous mander à quel point elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous; il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend : quand ils avoient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paroissoit, ils vouloient le saluer, l'arme tomboit d'un côté, et le chapeau de l'autre : on leur a dit qu'il ne falloit point saluer; le moment d'après, quand ils étoient désarmés, s'ils voyoient passer M. de Chaulnes, ils enfonçoient leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardoient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite, ni à gauche; ils se laissoient rouer l'autre jour par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges : je ne sais comme faisoit Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France. Expédions la Bretagne : j'aime passionnément mademoiselle Descartes; elle vous adore; vous ne l'avez point assez vue à Paris; elle m'a conté qu'elle vous avoit écrit que, avec le respect qu'elle devoit à son oncle, *le bleu* étoit une couleur, et mille choses encore sur votre fils : cela n'est-il point joli? Elle me doit montrer votre réponse. Voilà une manière d'*impromptu* qu'elle fit l'autre jour; mandez-moi ce que vous en pensez; pour moi, il me plaît fort, il est naturel et point commun.

Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs, c'est un homme. Je trouve ici sa réputation tout établie, j'en suis surprise : enfin, *Dieu le conserve!* vous ne doutez pas de mon ton. Ah! que vous êtes plaisante de l'imagination que madame de Rochebonne ne peut être toujours dans l'état où elle est qu'à *coups de pierre!* la jolie folie! j'en suis très persuadée, et c'est ainsi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers; ceux-ci en feroient bien autant en cas de besoin : voilà une vision trop plaisante.

1069.

A la même.

A Rennes, mercredi 18 mai 1689.

Vous voilà donc saignée, j'en loue Dieu, mon enfant, et j'avoue que j'en suis soulagée : j'ai grande envie de savoir si votre tête en aura été débarrassée. Madame de Chaulnes, après avoir embrassé la belle Comtesse, lui mande qu'elle a des inquiétudes aux jambes tout comme elle, ce qui ne convient guère à la gravité des places où Dieu vous a mises toutes deux, et que si vous vous trouvez bien de la saignée, elle vous prie de me le mander; mandez-le-moi donc, ma très chère; car je serois bien aise que mon sang ne soit pas répandu inutilement.

Nous avons fort ri de ce que vous me priez, à la fin de votre lettre, de me purger, et justement je me disposois à prendre ma poudre et ma manne des Capucins, mais sans aucun besoin; seulement par les probabilités du carême, et du long temps que je n'avois pensé à me purger. Me voilà purgée comme vous êtes saignée; je m'en trouve fort bien. J'eus une grande compagnie sur le soir, M. et madame de Chaulnes, madame de Kerman, M. de Rennes, M. de Saint-Malo, M. de Revel, Tonquedec et plusieurs illustres Bretons et Bretonnes. Il me semble que je vous vois, quand je regarde madame de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées : car tout est mesuré, et pourtant dans la familiarité. *Je dîne dans un camp, et je soupe dans l'autre*, c'est-à-dire, le matin avec ma chère hôtesse (*madame de Marbeuf*) et le soir à l'hôtel de Chaulnes. Le duc est continuellement occupé; toujours des troupes à envoyer, à loger; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers, avec une table de dix-huit couverts, et une autre de dix; tout est splendide, comme dit le chevalier, et *tout va comme un bac dont la corde est rompue.* Madame de Chaulnes m'a remerciée de cette comparaison;

et m'a dit tout bas: Si j'avois des enfants, je ne ferois pas ainsi. Nous allons lundi aux Rochers pour nous reposer un peu; mon fils en a une vraie envie, sa femme en a besoin, et moi je ne respire que les bois des Rochers. Nous disons que nous en reviendrons à tout moment; Dieu conduira nos pensées et nos projets. Je viens de lire une jolie lettre que m'envoie mademoiselle Descartes; faites-y répondre par Pauline, et faites honneur à M. Descartes et à la religion: comme il faut nécessairement un miracle, il est aisé de le placer selon les besoins que vous en aurez. Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour mademoiselle Descartes [1], je me tourne naturellement de son côté, j'ai toujours des affaires à elle: il me semble qu'elle vous est de quelque chose, du côté *paternel* de M. Descartes; et dès-là je tiens un petit morceau de ma chère fille. Adieu, ma très chère et très aimable, portez-vous bien, et songez que je suis en parfaite santé. L'écriture de Pauline est devenue toute jolie; elle visoit sans vous aux pieds de mouche; ce ne sera pas le seul bien que vous lui ferez. Je suis affligée de n'avoir point gardé M. le chevalier dans ses derniers maux: il me paroît qu'il va suivre vos conseils et ceux de M. de Louvois; il ira aux eaux, et il fera fort bien. Notre marquis est toujours trop aimable.

M. de Lavardin [2] est parti de Rome pour revenir: vous aurez long-temps Avignon.

1070.*

A la même.

A Rennes, mercredi 25 mai 1689.

Je pars avec mon fils et sa femme pour aller aux Rochers. M. le duc de Chaulnes est parti pour aller courir dans cette Basse-Bretagne; et madame de Chaulnes s'en va dans une heure pour aller l'attendre à Saint-Malo; ils n'ont pas voulu que nous soyons partis plus tôt. Nous avons été quinze jours ici par pure complaisance; pour moi, je suis tellement accablée de visites et de devoirs, que, de bonne foi, je n'en puis plus. J'ai un véritable besoin de me reposer, et de me taire dans ces aimables bois des Rochers; j'y serai ce soir, et n'en abuserai point, car je songe toujours à vous plaire. Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes; ce sont des festins; c'est ici le pays de la bonne chère et de la bonne viande bien piquée, comme le pays du beurre de la Prévalaie. Je suis chargée de mille et cent mille amitiés de M. et madame de Chaulnes; ils vous auroient écrit tous deux, sans qu'ils sont accablés. Madame de Chaulnes avoit les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré: « Au moins mandez à la belle Com- » tesse que je vous laisse en bonne santé. » C'est, en vérité, une très aimable amie, et qui s'acquitte divinement de tous les personnages que la Providence lui fait faire. Il y a six semaines que je suis avec elle, il y a six semaines qu'elle ne songe qu'à me conserver, à me ménager, et à me donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte. Madame de Kerman est partie pour sa Basse-Bretagne; c'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités; vous l'aimeriez si vous la connoissiez. Madame de Marbeuf est fâchée de me quitter, quoique je sois une partie du jour sur ses bras; mais elle ne veut point me mettre à terre; elle comprend cependant le besoin que j'ai d'être aux Rochers. Je vous manderai quand j'irai à Nantes, et que mon fils sera à la tête de sa noblesse. Toute mon attention est de me ranger proprement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à *Beaulieu*, qui aura soin de contenter les plus altérés: j'ai besoin en petit volume de ce rafraîchissement comme les grands vaisseaux. Vous voulez que je vous parle de mes affaires, ma chère enfant, voilà où j'en suis, voilà mes desseins, je n'ai encore rien fait; je prendrai des mesures avec l'abbé Charrier pour Nantes.

M. le chevalier donnera ordre à toutes vos affaires les plus pressantes avant que de partir. Je prends part à la joie que vous aurez de le voir,

[1] On sait que madame de Grignan appeloit Descartes, son *père*.

[2] Il étoit ambassadeur extraordinaire à Rome, d'où il eut ordre de revenir, après avoir essuyé bien des tracasseries de la part du pape (*Innocent XI*), au sujet des franchises et de quelques autres griefs de la cour de France contre la cour de Rome.

et au soulagement que je suis sûr qu'il recevra des eaux de Balaruc. M. de Grignan reviendra triomphant, et ne méritera point d'être jeté par ces balustres emportés, qui font des brèches si propres au dessein que vous aviez. Mais voulez-vous toujours être la dupe de cette dépense? c'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours. Vous m'aviez fait peur, je croyois qu'elle avoit emporté tous les arbres, et par conséquent tous les rossignols; mais je vois avec plaisir qu'il en reste encore pour les faire chanter, et pour vous faire sentir et voir le printemps avec son vert naissant : vous avez même des pluies douces qui vous font souvenir de notre pauvre Livry. Votre couplet est fort joli; c'est un trésor que cet air que nous a donné *Arcabonne* [1]; on y travaille avec une facilité et un succès qui fait plaisir : je chante le vôtre, mais c'est intérieurement. Votre frère est tout dissipé; à peine ai-je pu lui parler et lui faire vos amitiés : il sera plus traitable aux Rochers. Madame de La Fayette me mande qu'elle a vu M. d'Aix, qui ne peut se taire sur votre mérite; elle croit que vous êtes le vrai lien de ce prélat avec tous les Grignan. Adieu, chère belle; il faut partir et entrer dans nos bois par cette porte de Vitré : il y a dix allées que vous ne connoissez pas, et mon fils doit me surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles. Il faudra quitter cette solitude pour aller à Nantes : c'est une fâcheuse nécessité.

Voici les nouvelles de Brest. M. de Château-Regnault a débarqué heureusement en Irlande ses troupes, ses armes et son argent. Milord Herbert a attaqué M. de Gabaret, qui tenoit la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Château-Regnault, après avoir mis à couvert le convoi dont il étoit chargé, est venu au secours de M. de Gabaret, ils se sont battus sept heures; les Anglois ont quitté la partie, et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports. Les François les ont suivis, et au retour ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandois qu'ils ont ramenés à Brest : cette prise est estimée un million d'écus.

[1] Voyez le monologue d'Arcabonne dans l'opéra d'*Amadis*, acte II, scène Ire. On en fit alors une infinité de parodies.

1071.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 1er juin 1689.

Pauline est trop heureuse d'être votre secrétaire; elle apprend, comme je vous ai dit, à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres; elle apprend la langue françoise, que la plupart des femmes ne savent pas; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendroit jamais, et en l'instruisant de tant de choses, vous faites si bien qu'elle soulage votre tête et la mienne; car mon esprit est en repos quand vous y êtes; l'ennui de dicter n'est point comparable à la contrainte d'écrire. Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille, et un si grand soulagement pour vous et pour moi.

Quand vous êtes persuadée de la perfection de ma santé, vous en faites tout ce qu'on en peut faire, qui est de craindre qu'elle ne puisse devenir mauvaise. J'y pense quelquefois, et ne me trouvant plus aucune des petites incommodités que vous connoissez, je dis avec étonnement, il faut pourtant s'attendre qu'un état si heureux doit changer; et sur cela je comprends qu'il faudra se résoudre, comme en toutes choses, à ce que Dieu voudra; qu'en me donnant des maux, il me donnera de la patience, et cependant je jouis de ce qu'il me donne présentement.

Le coadjuteur [1] a eu la colique; il a fait encore deux pierres. Je lui écris des bagatelles, je lui mande que ce n'est point pour accoucher que je lui prête mon appartement, qu'il devroit bien se contenter des deux enfants douloureux qu'il fit l'année passée, et dont je fus témoin et marraine; et ce qu'il veut faire de cette cruelle fécondité, de cette race maudite qui étranglera peut-être son père, si on ne l'adoucit, si on ne la ménage. Je plains infiniment M. le chevalier, et suis ravie qu'il soit persuadé des soins que j'aurois eus de lui dans ses maux. Je ne

[1] M. l'archevêque d'Arles, qu'elle appeloit encore le *coadjuteur*, par l'habitude où l'on étoit de le nommer ainsi avant la mort de M. d'Arles son oncle.

comprends pas qu'on puisse balancer à choisir les eaux de Balaruc ; j'étois présente quand on lui conseilla d'y aller, après lui en avoir dit les perfections; cela doit être décidé. De là, ma très-chère, il ira vous voir, et ce sera une grande joie pour vous et pour toute sa famille : vous parlerez de bien des choses, vous ne manquerez pas de sujets.

La vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix, me paroît fort plaisante. Je connois votre attention pour ces sortes de compagnies : je crois que vous en avez encore plus pour la bise, et qu'à la façon dont vous me la représentez, vous en souhaitez encore plus la fin que de la cour de vos dames : n'en doutez nullement, cet excès de terreur que vous sentez plus qu'à l'ordinaire, vient de cette tour abattue mal-à-propos; elle n'étoit point mise là pour rien; c'étoit un paravent, et elle rompoit, comme vous dites, la première impétuosité. Vous êtes à découvert, je suis en peine de vous, et, en vérité, M. d'Arles pouvoit bien se passer d'abattre les tours de ses pères. Je ne savois point qu'il eût eu tant d'agréments à Versailles : vous m'apprenez mille choses. Il veut donc avoir l'honneur de la requête civile : Rochon est revenu, c'est un bonheur. Le jugement de madame de Buri n'étoit pas trop mauvais sur l'affaire du grand-conseil; elle croyoit bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres, pour n'en jamais sortir : c'étoit un très bon retranchement pour la quintessence de la chicane; nous fûmes avertis par miracle, tout a été heureux dans cette affaire.

A propos de labyrinthe, celui des Rochers est fort joli, nos promenades sont assez aimables ; la folie de mon fils, c'est d'y souhaiter M. de Grignan, et de croire qu'il ne s'y ennuieroit pas. Nous lisons *les Variations* de M. de Meaux ; ah, le beau livre à mon gré ! le temps passe comme un éclair, quoique sans plaisir, et même avec des chagrins; il nous emporte.

Il y a six semaines qu'il n'a plu; nous avons eu de grandes chaleurs, et tout d'un coup sans pluie il fait froid, et nous avons du feu. Je vous ai dit que toute la noblesse de ces cantons, au nombre de cinq ou six cents gentilshommes, avoit choisi votre frère pour être à leur tête : cela passe pour un grand honneur ; mais ce sera une sotte dépense. Il n'a point encore d'ordre de partir ; nous souhaitons qu'on ne fasse point une sorte de campement si inutile.

1072.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 5 juin 1689.

J'ai reçu vos deux lettres à-la-fois, ma chère Comtesse, je suis bien aise d'avoir résisté à l'envie que j'avois de m'inquiéter. Martillac m'assure que vous êtes en parfaite santé, et que jamais des remèdes n'ont été faits plus à propos : ils vous ont guérie enfin de vos incommodités, il n'en faudroit pas davantage pour les remettre en honneur. J'ai perdu de vue les inquiétudes des belles jambes de cette duchesse de Chaulnes; elle m'écrit souvent, et ne m'en parle plus. Pour moi, ma chère enfant, je vous ai dit la perfection de l'état où je suis : cette médecine ne me fit ni bien ni mal ; je n'ai plus de vapeurs, je ne prends point d'essence de Jacob, car il ne faut rien faire quand on est bien, plus de sursaut la nuit, rien du tout à mes mains; enfin, il y a de l'ingratitude, vous intéressant à ma santé, comme vous faites, de ne pas remercier Dieu, et de croire que je vous trompe, quand je dis l'exacte vérité. Je suis étonnée de l'état où je suis ; et à votre exemple, je m'en fais quasi un *dragon* ; je songe qu'il n'est pas possible que cet état puisse durer long-temps, et qu'il faut s'attendre aux incommodités ordinaires de l'humanité : Dieu est le maître, je suis soumise à ses volontés. Il ordonne à M. le chevalier d'aller chercher des forces à Balaruc ; je suis persuadée qu'il ne sauroit mieux faire : vous serez fort aise de le voir à Grignan ; et cette pause lui fera autant de bien que les eaux : voilà une bonne et aimable compagnie que vous aurez : quand il plaira à la Providence que vous ayez encore votre mère et votre fils, je l'en remercierai comme d'une grace précieuse, mais que je n'ose envisager de si loin. Je trouve plaisant que madame de Bagnols, qui a laissé ce petit garçon enfant, le retrouve un homme de guerre, tout accoutumé, tout délibéré, tout hardi, qui se jette à son cou et qui l'embrasse : le voilà donc parfait; il ne lui falloit que ce degré de liberté et de familiarité; il étoit timide, il ne l'est plus : qu'il est aimable ! qu'il prend un bon chemin! *Dieu le conserve!* il faut toujours en revenir là. Ma-

dame de La Fayette écrira à M. de Boufflers : votre enfant ne trouve partout que des amis, d'abord ce sont les vôtres, et puis ce sont les siens. On me mande que M. le chevalier part aujourd'hui, j'en suis ravie.

Je demande pardon à Dieu, mais le retour de M. de Lavardin me donne une grande joie : je comprends tout le plaisir que vous fait Avignon, c'est la Providence qui vous donne un tel secours. Je suis tout occupée de vous et de vos affaires; je ne laisse pas de songer aux miennes, et d'y donner les ordres nécessaires : mais le principal, c'est d'être ici, et de laisser passer quelque argent; ce n'est pas sans peine qu'on en touche en ce pays; les troupes ruinent tout. On prend toutes les précautions possibles, comme si le prince d'Orange ne songeoit qu'à nous; et apparemment il n'y aura rien de vrai que la désolation de cette province. Mon fils est encore avec nous; nous tremblons que l'ordre de M. de Chaulnes ne le fasse partir incessamment à la tête de sa noblesse; cela s'appelle *colonel d'un régiment de noblesse;* c'est toute celle de Rennes, de Vitré, qui est de cinq ou six cents gentilshommes. A reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grace, et deviendront bientôt comme les autres : ce sont les commencements qui sont ridicules; je vous assure qu'il y en a à Vitré qui ont un fort bon air.

Ne croyez pas, ma fille, que je me sois brouillée avec M. et madame de Chaulnes pour loger chez madame de Marbeuf; je leur en parlai, ils le voulurent fort bien; outre que madame de Kerman étoit chez eux, c'est que je n'eusse pas eu un moment de repos dans cet appartement. J'étois à merveille chez cette bonne marquise; et j'ai si bien fait que je l'ai remise, comme elle doit être, avec M. et madame de Chaulnes, c'est-à-dire allant les voir; ils ont même oublié le passé pour l'amour de moi, et l'ont priée à manger. Son crime étoit d'avoir reçu M. de Pontchartrain chez elle, de lui avoir donné un souper magnifique, et d'avoir dit qu'on le regardoit comme le sauveur et le restaurateur de la province. Vous savez ce que c'étoit qu'un tel discours; elle le nie, et voilà qui est fini. Je suis fâchée que le rhume de Pauline l'empêche d'écrire pour vous : je suis accoutumée à voir son écriture, et à penser qu'elle vous soulage. Je ne vous ai point affligée de la lettre de mademoiselle Descartes, elle voulut vous l'envoyer; vous vous acquitterez galamment de cette réponse, c'est une jolie petite question à traiter; vous donnerez un air de superficie qui vous tirera aisément d'affaire.

Si le frère de madame du Bois-de-la-Roche avoit joint à sa langue parisienne les éclats de rire de sa sœur, vous n'y auriez pas résisté. Vous aurez Larrei; c'est, je crois, un fils de feu Lénet, qui étoit attaché à feu M. le prince, et qui avoit de l'esprit comme douze : j'étois bien jeune quand je riois avec lui. Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse : il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible, tout cède, tout fléchit, tout est aisé. Dans un autre caractère, avec bien moins de beauté, j'ai senti cet état et ses prospérités; mais comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style : on trouve qu'on a besoin de tout le monde : on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, il faut rétrécir son esprit d'un côté, et l'ouvrir de l'autre : pour moi, je trouve que l'esprit des affaires que vous avez est une sorte d'intelligence qui est cent piques au-dessus de ma tête, et je l'admire.

Il fait un temps affreux, une pluie, un vent, un froid : plus de promenades; envoyez-nous de votre chaud, de votre soleil; nous vous remercions de votre bise; c'est une trop grande compagnie.

1073.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 8 juin 1689.

Vous prenez, ma fille, une fort honnête résolution d'aller à votre *terre* d'Avignon; il est juste que des gens, qui vous donnent de si bon cœur ce qu'ils donnoient au vice-légat, aient la satisfaction de vous voir : vous ne pouviez pas mieux prendre votre temps; vous serez libre après cela, et vous ne sortirez plus de votre château que quand vous voudrez. Vous y aurez une assez bonne compagnie; mais vous l'aurez quand vous recevrez cette lettre : quoi! il est possible que vous ayez avec vous M. le chevalier! que vous êtes heureuse, et que je le trouve heureux aussi! mon tour ne viendra-t-il jamais?

Pour expédier le chapitre de la santé, je vous assure que la médecine que j'ai prise n'a été que pour satisfaire aux auteurs qui disent qu'il faut se purger de temps en temps; et il est vrai que je me porte si bien que j'en suis effrayée : il n'est pas naturel, en effet, de n'avoir aucune des incommodités que j'avois, je ne sais ce que la Providence me garde; en attendant, je ne prodigue point ma santé, je mange sagement, je n'ai plus la fantaisie du serein ni de la lune; je commence à me corriger de ces folies, et je trouve plaisant qu'à Livry j'en étois encore toute pleine, comme à vingt ans; cela n'est plus. Après avoir bien lu, bien causé, on se sépare : je vais me promener seule dans ces bois, et je relis vos aimables lettres avec un plaisir et un déplaisir sensible. M. le chevalier me fait grand-peur de l'état de M. de La Trousse; je vous prie de me mander ce que vous en saurez. Je crois, ma chère enfant, que cette lettre vous trouvera tous rassemblés à Grignan, et que vous n'aurez pas laissé Pauline à Aubenas : je serai fort aise de lui attirer vos bontés, et de savoir qu'elle est auprès de vous; je vous assure que la douceur et la raison auront tout pouvoir sur elle : quelle autre maniere pourroit être bonne à quelqu'un qui a de l'esprit, et qui ne songe qu'à se corriger et qu'à vous plaire? Nous avons encore mon fils; nous craignons ces tristes ordres pour aller en Basse-Bretagne faire uniquement de la dépense, sans autre profit que de nous ôter notre compagnie, notre liseur infatigable; cela nous met en colère.

Voilà un mémoire que madame de Marbeuf me prie instamment de vous envoyer, pour savoir s'il est vrai que le fils de M. de M..... soit si riche et si bien établi : pour moi, je suis témoin de la beauté de son château, de ses meubles et de sa vaisselle : elle me demande la grandeur de sa maison; je dis qu'elle est fort grande; et j'entends son château : il faudra passer cet endroit-là du mieux que l'on pourra, et dire tout le reste, qui est fort bon. Je serois ravie de servir ce bon et honnête homme qui me paroît de vos amis. Il semble qu'il veut se dépayser, et marier son fils dans notre Bretagne. J'y ferai de mon mieux, et mon fils aussi, dès que vous m'aurez répondu sur ce mémoire, et que je croirai vous faire plaisir. En voilà assez pour aujourd'hui, ma chère Comtesse; vous avez trop bonne compagnie pour lire et pour écrire de si longues lettres.

1074.

De M. DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

J'aimerois bien mieux avoir fait votre lettre à mademoiselle Descartes, je ne dis pas qu'un poëme épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle; j'en suis enchanté, et jamais Rohault que vous citez, n'a parlé si clairement. En mon particulier, je vous assure que si l'inquisiteur d'Avignon vous laisse la liberté, après que vous lui aurez expliqué votre doctrine, je la tiendrai pour orthodoxe, et même pour la seule raisonnable qu'on puisse avoir dans un mystère de foi : ne croyez pourtant pas que cette lettre que je loue de si bon cœur, et même que j'admire, soit sans défaut : elle en a un que j'ai eu bien de la peine à corriger, c'est une écriture aussi difficile à déchiffrer, que le sujet sur lequel vous raisonnez est difficile à comprendre : ce n'est plus de l'écriture, ce sont des figures, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; ce sont des hiéroglyphes d'une si grande et si belle variété, qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos; elle mène une vie douce, et si douce qu'elle pourroit être ennuyeuse; mais c'est à quoi il ne faut pas penser. Je vous embrasse mille fois, ma très belle petite sœur; faites-en autant de ma part à votre illustre époux, et bien des amitiés à Pauline.

1075.

De madame DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

Mon fils est ravi de votre lettre : savez-vous bien que je me mêle aussi de l'admirer? Je l'entends, je vous assure que je l'entends, et je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. Il y a long-

temps que dans mon ignorance je dis, mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère, selon la philosophie d'Aristote? s'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes; et il y a plus de sens à ce qu'il dit, jusqu'à ce qu'on en vienne à cet endroit qui finit tout. La bonne Descartes sera ravie; elle gardera le silence; je vous en réponds : et tout au plus, elle vous admirera avec un fort aimable cartésien, ami de mon fils, qui est fort digne de cette confidence. Soyez en repos, ma très chère, cette lettre vous fera bien de l'honneur, sans aucun chagrin. Nous sommes ici dans un parfait et profond repos, une paix, un silence tout contraire au séjour que vous faites à Avignon : vous y êtes peut-être encore aujourd'hui. Cette ville est belle, elle est, ce me semble, toute brillante; vous y aurez été reçue avec des acclamations : je vous ai toujours accompagnée dans cette fête, car vous y avez été de façon que c'est une fête perpétuelle. Je serai bien aise de recevoir votre première lettre d'Avignon; je crois que vous avez bien fait d'avoir cette complaisance pour M. de Grignan : quand il a raison, il ne faut point lui donner du chagrin; vous avez fort bien pris toutes vos mesures. Je plains fort M. de La Trousse : on me mande qu'il quitte tout pour penser à sa santé; il va à Bourbon, c'est bien loin de Barège, où il devoit aller.

Nous attendons avec chagrin qu'on nous enlève notre pauvre Sévigné pour aller commander ce régiment *de noblesse;* car nous ne parlons point *d'arrière-ban.* M. et madame de Chaulnes sont à Rennes; ils s'en vont bientôt à Saint-Malo; nous irons les voir à leur retour. M. de Chaulnes fit l'autre jour un mariage qui me plut, du petit du Guesclin avec une fort jolie fille et fort riche; quand il eut réglé les articles avec beaucoup de peine, il dit : Faisons le contrat : on y consentit; et puis il dit : Mais qui nous empêche de les marier demain? Chacun dit, mais des habits, mais une toilette, mais du linge; il se moqua de ces sottises. M. de Rennes donna la dispense de deux bans : le lendemain il étoit dimanche, on en jeta un le matin; ils furent mariés à midi l'après-dînée, la petite fille dansa comme un ange; elle avoit appris à Paris du maître et de l'air de madame la Duchesse : le lendemain c'étoit madame du Guesclin, ayant épargné vingt mille francs de frais de noces. C'est à M. de Grignan que j'apprends cette manière, pour quand il voudra marier quelqu'un dans son gouvernement: toutes les deux familles ont été ravies de cette épargne. Vous ne vous souciez point du tout de cette noce; mais comme j'y étois, je me suis dit, je la conterai quelque jour à ma fille : il y a du bon sens à se mettre quelquefois au-dessus des bagatelles et des coutumes. Adieu, ma très aimable, je me promène tous les jours avec vous; vous ne m'avez point vue, on faisoit trop de bruit à Avignon.

1076.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 juin 1689.

Quelle différence, ma chère Comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, tout à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici, toute médiocre, toute simple, toute solitaire? cela est dans l'ordre, et dans l'ordre de Dieu, et je ne saurois croire que, quelque coin d'anachorète que vous ayez, ces honneurs et ces respects sincères, par des gens de qualité et de mérite, puissent vous déplaire; j'aurois peine à le croire, quand vous le diriez : en vérité, il n'est point naturel de ne point aimer quelquefois des places qui sont au-dessus des autres. Quand je lis, dans la vie de ce vieux duc d'Epernon, quelles douleurs il eut d'être forcé à quitter son beau gouvernement de Provence, *toutes ces belles villes,* dit l'historien, *si grandes, si considérables;* combien M. de Guise s'en trouva honoré et content; quelle marque ce fut de sa paix sincère avec le roi; quelle joie il avoit d'y être aimé et honoré : je comprends que Dieu vous ayant donné la même place, avec tous les agréments, toutes les distinctions, et les marques de confiance que vous avez encore; en vérité, il n'y auroit pas de raison, ni de sincérité à trouver que c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. Je pense que tout ce qui doit donner du chagrin, ce sont les affaires domestiques et les dispositions cruelles; car, du reste, si on peut conserver un tel morceau à ce joli petit capitaine, c'est le mettre dans une belle place. Je vous vois dans une dépense si violente,

que si c'étoit pour plus longtemps, je vous dirois, comme à madame de Chaulnes, vous me paroissez dans *un bac dont la corde est rompue*. Mais voilà qui est fait; vous êtes présentement dans votre château, où, quoique vous n'ayez guère plus de temps à vous, vous ne serez pas dans un si terrible tourbillon, à la longue on n'y dureroit pas; il faut se reposer de toute manière : cependant, si on pouvoit régler la dépense dans cette aimable ville, que vous eussiez un hiver à passer en Provence, il seroit bien doux que ce fût sous un si beau soleil. M. de Caderousse en fait l'éloge par la vie qu'il y retrouve. La fille de madame de Castries est tout-à fait jolie, et madame de ..... très aimable, et chantant comme un ange : M. de Grignan devroit en être amoureux. La bassette m'a fait peur : c'est un jeu traître et empêtrant; cent pistoles y sont bientôt perdues, et votre voyage doit vous coûter assez sans cette augmentation. Mais voyez, je vous prie, quelle rage de n'avoir jamais pu me taire sur Avignon, ni sur vos grandeurs.

Mon fils doit aller à Rennes prendre les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ces *nobles* régiments. Il reviendra passer ensuite quelques jours avec nous; et puis, sans aucun péril, à douze ou quinze lieues d'ici, il s'en ira tenir une grande table; voilà le malheur. M. et madame de Chaulnes s'en vont à Saint-Malo. Corbinelli m'a fait rire des raisons qu'il vous a données de ne vous avoir point écrit : un desir extrême de vous écrire, joint à mille occasions, et une persuasion très forte qu'il le devoit; vous seriez bien difficile si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons. Il me mande que M. de Soissons[1] attaque vivement M. Descartes, sans autre raison que de plaire à M. de Montausier, car on prétend qu'il n'entend pas ce qu'il improuve. Mademoiselle Descartes en est fort indignée, après les compliments infinis qu'elle a reçus de lui à Paris, sur les éloges dus à son oncle et à l'immortalité de son nom; il y aura des gens qui répondront. Comment, dit Corbinelli, un homme qui attaque le jugement de M. le prince, de madame de Grignan et de M. de Vardes!

Je vous embrasse, ma chère belle; vous avez été dans un grand mouvement, tranquillisez-vous, je vous en prie : pour moi, je suis dans une telle règle, dans une si parfaite santé, que je ne comprends point ce que Dieu veut faire de moi. Je lis *le Traité de la soumission à sa volonté*[1], qui m'est toujours nouveau, et que je trouve toujours admirable. Qu'on est heureux d'aimer à lire! J'ai écrit au marquis : il n'y a point de bien qu'on ne dise de ce petit compère. Mille amitiés à tout ce qui vous environne. Êtes-vous là, M. le chevalier, n'êtes-vous point fatigué du voyage?

[1] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, étoit un des plus savans hommes de son temps, et un très-bel esprit. M. le duc de Montausier, gouverneur de Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV, l'avoit fait choisir pour être sous-précepteur de ce prince.

1077.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 19 juin 1680.

J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et les relis; elles réjouissent mon imagination et les silences de nos bois. Il me semble que j'y suis, je prends part à votre triomphe, je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore : je jouis enfin de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air : mais je ne joue point à la bassette, parceque je la crains. Je comprends néanmoins que cette vie si agitée vous peut fatiguer : vous avez veillé, et, en vérité, je meurs de peur que vous n'en soyez malade. Vous serez arrivée à Grignan, selon mes supputations, un jour plus tôt que M. le chevalier, qui étoit le 11 à Lyon, et en partit le dimanche 12; vous y serez le lundi, et lui le mardi; non vraiment; vous arriverez le même jour, chacun de votre côté : vous me manderez si je devine juste.

Madame de Vins a fait mes compliments à M. de Pomponne sur le régiment de son fils; et M. de Pomponne m'a écrit une lettre très aimable; tellement que c'est lui qui m'écrit sur la joie que j'ai de ce régiment. Mon fils vient de partir pour Rennes, il reviendra demain : mais dans huit jours il ira s'y

[1] C'est le second Traité du premier tome des *Essais de morale*.

établir avec toute cette *noblesse*, pour leur apprendre à escadronner, et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avoit si sincèrement quittée; il tiendra une table enragée : c'est là le *tu autem*, et *cui bono?* enfin, Dieu le veut. Nous serons seules; mais le beau temps revient à notre secours, et de bons livres, et de l'ouvrage, et de belles promenades. Ne vous amusez point, ma fille, à répondre à mes vieilles lettres, on ne s'en souvient plus : parlez-moi de vous et de tout ce qui est à Grignan. Je souhaite au chevalier une bonne santé, et qu'il se console de ses malheurs dans la douceur de votre aimable société et de toute sa famille : dites-moi ce qu'il aura pensé des bâtiments, et si celui du *Carcassonne* aura toujours les pattes croisées. J'embrasse le Comte, Pauline, et tous ceux qui veulent de mon souvenir.

1078.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 22 juin 1689.

Ah! la belle procession [1]! qu'elle est sainte! qu'elle est noble! qu'elle est magnifique! que les démonstrations de respect sont convenables! que tout l'extérieur y est bien mesuré, en comparaison de vos profanations d'Aix [2] avec ce *Prince d'amour* et ces *chevaux frust* [3]! Quelle différence! et que je comprends la beauté de cette marche, mêlée d'une musique et d'un bruit militaire, avec ces parfums jetés si à propos! cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, qui ne me surprend pas, mais qui est si à propos dans ces sortes d'occasions : enfin, tout me touche, tout me plaît dans cette cérémonie. Voilà justement la place des cordons bleus : cette sorte de parure est justement faite aussi pour les gens de la naissance et de la dignité de M. de Grignan; et vous dites une vraie sentence, en disant que l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des autres : c'est que ce n'est point de l'ostentation, ni de l'orgueil, et qu'on fait justice au vrai mérite. J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise : il y a si peu que la Pentecôte est passée, qu'il faut apparemment que la place que vous tenez demande ces démonstrations; car, sans cela, je ne vous croirois pas plus dévote que Saint-Louis, qui ne communioit que cinq fois l'année. On demanda aigrement à La Chaise [1] où il avoit pris cela : il fit voir un manuscrit d'un des aumôniers de ce roi, qui est dans la bibliothèque de Sa Majesté. Enfin, ma fille, vous savez bien mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science.

Vous êtes à Grignan; je souhaite que vous y dormiez mieux qu'à Avignon, où vous n'aviez pas ce loisir. Je crains, en vérité, que vous n'en soyez malade; parlez-moi toujours beaucoup de vous. J'ai bien envie de savoir comme se porte M. le chevalier, et en quel temps il ira à Balaruc. M. d'Arles veut aller à Forges : est-il toujours résolu de gagner la requête civile! M. Baron, un de vos juges, est mort; c'est une de vos raisons pour ne point laisser languir cette requête : il est vrai que la mort se mêle si inconsidérément par-tout, qu'il ne faut compter sur rien. Vous disiez fort bien, ne se désaccoutumera-t-on point de s'attacher à ces vilains mortels? ah, que c'est une grande imprudence! et cependant de quelles chaînes n'y sommes-nous point attachés! Vous m'avez fait rire, en me parlant, avec ce ton que je connois, de suivre pas à pas madame Cornuel; car je vous vois et je vous entends : si la santé peut donner de telles espérances, je puis les avoir : mais Dieu sait si je veux autre chose que sa volonté, l'inutilité des souhaits devroit toujours nous ramener à cette soumission. Je fais toujours la vie douce et tranquille que vous savez, une entière liberté, une bonne société, bien de la lecture, encore plus de promenades solitaires;

[1] La procession qui se fait à Avignon le jour de la Fête-Dieu.

[2] On peut voir une satire sur la procession d'Aix, dans un petit ouvrage latin intitulé : *Querella ad Gassendum.*

[3] On appelle ainsi des hommes qui font marcher et sauter ridiculement des chevaux de carton pendant la procession du Saint-Sacrement; c'est une nouvelle espèce de centaures. (*Note de l'édition de* 1734.)

[1] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une *vie de saint Louis*, très-estimée.

ainsi les jours se passent bien différemment d'Avignon, mais convenablement, selon la différence de nos destinées. Mon fils s'en ira dimanche à Rennes, où il tiendra une bonne table, et ce sera peut-être toute la guerre. M. et madame de Chaulnes sont à Saint-Malo : ils ont fort envie de me voir. Il semble que nous n'ayons plus tant de peur du prince d'Orange ; peut-être même que ces régiments *de noblesse*, car il faut parler correctement, n'iront pas plus loin que Rennes : ainsi toute la guerre tombera sur votre pauvre frère. J'embrasse tendrement ma très-chère Comtesse, et je dis, ce me semble, bien des choses à M. le chevalier. Quoi, il est à Grignan ! quoi, il n'est plus dans cette petite chambre ! quoi, il vous voit ! il cause avec vous ! que je le trouve heureux, malgré ses malheurs ? J'avois écrit à mademoiselle de Méri sur la maladie de son frère (*M. de la Trousse*) : elle me mande que depuis l'arrivée du frère de la Charité il est bien mieux ; que les esprits courent, et le sentiment est revenu à ses cuisses et à ses jambes, et qu'il vient à Paris en brancard.

Mademoiselle Descartes est dans une profonde admiration de la beauté et de la bonté de votre esprit ; elle trouve toute la Bretagne indigne de voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable, qu'elle appelle son maître, et qui vous admire au-delà de tout ce qu'il a jamais admiré. Il est vrai que votre lettre étoit parfaite, et d'un air qui ne sentoit point la crasse de la philosophie.

1079.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 juin 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté votre aimable Avignon : si ce séjour ne vous a pas plus ennuyée que le récit que vous m'en avez fait ne m'a donné de chagrin, vous en conserverez une agréable idée et une grande envie d'y retourner. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point, surtout votre frère, qui fut autrefois charmé, comme vous, de la beauté de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières[1] : mais ce que vous avez vu avec plus d'attention que lui, c'est la noble antiquité des églises, honorées, comme vous dites, de la présence et de la résidence de tant de papes ; la beauté du chapitre, qui représente autant de cardinaux par la magnificence des habits[2] : c'est une si grande singularité, que rien n'y peut ressembler en France. Pour les pénitents, je connois cette mascarade, qui ne laisse pas d'être belle : mais vous triomphez en parlant des juifs[3] : je sens de la pitié pour eux ; et je prie, comme l'Eglise, que Dieu leur ôte le voile qui les empêche de voir que JÉSUS-CHRIST est venu ; puisqu'ils n'ont pas été persuadés de cette vérité par la reine et par madame de Béthune, ils ne devoient pas l'être par vous. Quelle misérable et ridicule représentation de ce temple admirable ; de cette arche si précieuse, de ces lois si respectées ! mais d'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? C'est, sans doute, que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais, comme les vertus sentent bon. Cette haine qu'on a pour eux est une chose extraordinaire. *Esther* nous a pourtant redonné une jolie idée des jeunes juives : nos chrétiens n'auroient point eu d'horreur pour elles. Enfin, je me trouve poussée à vous reparler très inutilement de ce que vous m'avez conté, et peut-être très ennuyeusement pour vous : mais je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même des idées qui vous font comme un remerciement du soin et de l'amitié qui vous a obligée de m'en faire part.

Mais ne pourriez-vous jamais faire quelque autre voyage à Avignon, sans que vous y fussiez dans cette horrible agitation ? Ne pourriez-vous point jouir du repos qu'on trouve dans ce beau pays, et de la société des personnes raisonnables qui l'habitent ? N'y pourriez-vous point un peu mieux dormir, c'est-à-dire, *dormir* ; car vous n'en aviez point le temps ? Faudroit-il toujours s'occuper de cette ruineuse bassette ? Si tout cela pouvoit se changer, ce seroit une chose charmante, M. le chevalier même

[1] Le Rhône et la Durance qui se jette dans ce fleuve à une lieue au-dessous d'Avignon.

[2] Les habits de chœur des chanoines de la métropole d'Avignon sont rouges comme ceux des cardinaux.

[3] C'est à propos de la juiverie d'Avignon.

s'en trouveroit tout-à-fait bien; car l'air de Grignan est bien différent de celui d'Avignon: vous en avez emporté tous les cœurs; je n'ai point de peine à le croire. Pour moi, ma belle, je ne songe point encore au voyage de Nantes; j'y fais exécuter des gens qui me doivent: je serois peu propre à ces sortes de choses; j'ai un grand compte à faire avec le nouveau fermier, et c'est à quoi l'abbé Charrier me sera très bon: je vous remercie mille fois de tout ce que votre bonté vous oblige de lui dire pour l'amour de moi. Vous voyez bien, ma très chère, que ce que je dis de mon *moi* est aussi ennuyeux que le récit que vous me faites du *vôtre* est divertissant depuis quelque temps. Mon fils est à Rennes d'hier avec sa *noblesse*; mais quand il seroit ici, il ne voit jamais que les endroits de vos lettres que je lui montre; cela est sur ce pied-là; ainsi, contez-moi un peu vos dépenses et vos pertes d'Avignon: dites-moi si mademoiselle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif, et si le coadjuteur aura l'honneur de la requête civile. Je l'avertis que madame de La Faluère est à Paris; c'est à lui à la gouverner, et à l'empêcher de servir sa sotte amie[1]. Tous vos intérêts me sont si chers, et j'en suis tellement occupée, que je ne pense à tout le reste que superficiellement; mais je n'en suis pas moins parfaitement soumise aux ordres de la Providence, sans laquelle je ne compte jamais sur rien. Adieu, ma chère fille, la plus digne d'être aimée qui fut jamais. J'embrasse M. de Grignan, M. le chevalier et Pauline. Ma belle-fille vous fait ses compliments: elle a bien du soin de moi sans contrainte, et toujours *sainte liberté*. Voilà un billet de madame de La Fayette; vous verrez ce que dit Boufflers de notre enfant: je suis assurée que Brabantane ne lui jettera pas un cornet à la tête, en jouant au trictrac, comme au P. d'E..... qui lui riposta du chandelier: l'épée à la main, grand désordre, et le chevalier de Vasé tué en les séparant.

[1] Madame de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne.

1080.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 29 juin 1689.

Je ne puis vous dire à quel point je plains M. le chevalier: il y a peu d'exemples d'un pareil malheur: sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, qu'il n'y a ni maux passés, ni régime, ni saison, sur quoi il puisse compter. Je sens cet état, et par rapport à lui, et par rapport à votre fils qui y perd tout ce qu'on y peut perdre; tout cela se voit d'un coup d'œil, le détail importuneroit sa modestie: je suis remplie de ces vérités, et je regarde toujours Dieu qui redonne à ce marquis un M. de Montégut, la sagesse même; et tous les autres de ce régiment, qui, pour plaire à M. le chevalier, font des merveilles à ce petit capitaine. N'est-ce pas une espèce de consolation qui ne se trouve point dans d'autres régimens moins attachés à leur colonel? Ce marquis m'a écrit une si bonne lettre, que j'en eus le cœur sensiblement touché: il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut; il badine et me fait compliment sur la belle pièce que j'ai faite sur M. d'Arles: vous êtes bien plaisante de la lui avoir envoyée. Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer; toujours en l'air, jamais deux jours en repos: ils ont affaire à un homme[1] bien vigilant. Mandez-moi bien des nouvelles de M. le chevalier; j'espère au changement de climat, à la vertu des eaux, et plus encore à la douceur consolante d'être avec vous et avec sa famille. Je le crois un fleuve bienfaisant, avec plus de justice que vous ne le croyez de moi: il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose. Il est vrai que le Comtat d'Avignon est une Providence qu'il n'étoit pas aisé de deviner: mais détournons nos tristes pensées, vous n'en êtes que trop remplie, sans en recevoir encore le contre-coup dans mes lettres. Il faut conserver la santé, dont la ruine seroit encore un plus grand mal; la mienne est toujours toute parfaite. Cette purgation des Capucins, où il n'y a point de séné, me

[1] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France.

paroît comme un verre de limonade, et c'en est en effet : je la pris, pour n'y plus penser, parcequ'il y avoit long-temps que je n'avois été purgée; je ne m'en sentis pas. Vous faites trop d'honneur à ce remède; mon fils n'en sort pas moins le matin; c'est un remède pour ôter le superflu, bien superflu, qui ne va point chercher midi à quatorze heures, ni réveiller tous les chats qui dorment. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est guère possible de se mal porter. On se lève à huit heures; très souvent je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, on lit, ou l'on travaille, jusqu'à cinq heures. Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme : je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre, cela fait du divertissement; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son ame, songer à l'avenir; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper; je suis quelquefois un peu loin, je retrouve la marquise dans son beau parterre; nous nous sommes une compagnie : on soupe pendant l'entre-chien et loup : je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ces orangers; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer que vous ne connoissez point; je voudrois y être; mais il n'y a plus de raison : j'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelque temps avec vous. Il faut être bien persuadée de votre amitié, pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie. J'ai envoyé un morceau de votre lettre à mon fils, elle lui appartient : *quand c'est pour Jupiter qu'on change*, cet endroit est fort joli; votre esprit paroît vif et libre. Vous êtes adorable, ma chère fille, et vous avez un courage et une force et un mérite au-dessus des autres; vous êtes bien aimée aussi au-dessus des autres. Adieu, ma très chère et très aimable; j'espère que vous me parlerez de Pauline et de M. le chevalier. J'embrasse ce comte, qu'on *aime trop*.

Madame DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

Vraiment, ma chère sœur, je sais bien qu'en dire; oui, assurément, *on l'aime trop* [1]. Je n'oserois vous dire que j'aime beaucoup son fils, ma confusion seroit trop grande; je veux seulement le prier de ne me plus appeler sa tante; je suis *si petite* et *si délicate*, que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de madame de Sévigné n'est point du tout comme moi, elle est *grande et forte*; j'en prends un soin qui vous feroit jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al' dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom, et que ce n'est pas notre choix. Vous me ravissez, ma chère sœur, de me dire que madame de Sévigné m'aime; j'ai le goût assez bon pour connoître le prix de son amitié, et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. Nous avons pris part à votre triomphe et à vos grandeurs; mais je ne voudrois pas que M. de Sévigné les vît, cela le dégoûteroit de la vie tranquille, dont il n'est tiré que par un mauvais tourbillon de province qui nous coûtera cinq cents pistoles : pour m'en consoler, souffrez que je vous embrasse de tout mon cœur, je n'oserois dire M. de Grignan, car je n'ai pas encore mis tout-à-fait l'honneur sous les pieds.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Je voulois vous dire que je trouve fort bon ce que vous écrit ma belle-fille; mais, ma chère enfant, je reçois dans ce moment votre lettre du 18

[1] La prétendue passion de madame de Sévigné, belle-fille, pour M. de Grignan qu'elle n'avoit jamais vu, donnoit lieu à quelques plaisanteries aussi aimables qu'innocentes.

qui étoit demeurée à Vitré, quoiqu'arrivée sans doute avec celle du 16. Cette lettre m'apprend l'arrivée de M. le chevalier avec un mauvais visage et ne se soutenant point du tout, une poitrine malade; et savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre? J'ai pleuré comme vous tous; car je ne soutiens pas une telle idée, et je prends un intérêt sensible au chevalier, comme si j'étois de sa vraie famille. J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état, vos soins ont accoutumé d'avoir du succès; je le souhaite de tout mon cœur, et je vous conjure de l'en assurer. Dites-moi dans quelle chambre vous l'avez mis, afin que je lui fasse des visites. Que je plains Pauline et madame de Rochebonne d'avoir été à Aubenas pendant que vous étiez à Avignon! quelle horrible différence! ne partagez point votre reconnoissance sur la victoire du grand-conseil: en vérité, M. le chevalier et la considération qu'on a pour lui et vos amis ont tout fait; vous êtes trop bonne de vouloir me donner la joie d'y avoir fait mon personnage. Je souhaite un pareil succès à M. d'Arles. J'embrasse et j'aime passionnément ma chère Comtesse.

1081.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 3 juillet 1689.

Il y a aujourd'hui neuf mois, jour pour jour, dimanche pour dimanche, que je vous quittai à Charenton avec bien des larmes, et plus que vous n'en vîtes. Ces adieux sont amers et sensibles, surtout quand on n'a pas beaucoup de temps à perdre: mais pour en faire un bon usage il faudroit en faire un temps de privation et de pénitence; ce seroit le moyen de ne pas le perdre, et de le rendre au contraire fort utile: il est vrai que cette sainte économie est une grace de Dieu, comme toutes les autres, et qu'on ne mérite pas de l'obtenir. Il y a donc neuf mois que je ne vous ai ni vue, ni embrassée, et que je n'ai entendu le son de votre voix; je n'ai point été malade, je n'ai point eu d'ennui marqué; j'ai vu de belles maisons, de beaux pays, de belles villes; cependant je vous avoue qu'il me semble qu'il y a neuf ans que je vous ai quittée. Je n'ai point eu de vos nouvelles cet ordinaire, cela me donne toujours du chagrin. Madame de Lavardin me mande qu'elle dit à madame de Bury, au sujet du procès de Chabrillant, que cette dernière compte gagner: « Vous avez toujours de grandes espérances; mais » un de vos amis, très-habile, n'en juge pas ainsi. » Ah! dit-elle, c'est monsieur de Fieubet, mais je » ne l'en crois pas. » Et puis madame de Lavardin me dit que c'est M. d'Arles qui aura l'honneur de la requête civile: il sollicite donc, mais je ne voudrois pas, ce me semble, solliciter tambour battant dans une chambre, où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit. Nous faisons ici, ma chère Comtesse, la vie que je vous ai représentée: il fait un temps charmant: nous sommes tellement parfumés les soirs de jasmins et de fleurs d'orange, que par cet endroit je crois être en Provence. M. et madame de Chaulnes m'écrivent de Saint-Malo, et me parlent toujours de vous. Ecrivez à La Troche; elle ne se console point de votre oubli: je ne comprends point comment cela s'est passé, car vous êtes ponctuelle; il ne seroit pas possible que je ne vous eusse point mandé la mort de son mari, ainsi j'attends votre réponse.

1082.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 6 juillet 1689.

Je les ai reçus tout à-la fois ces aimables paquets, si nécessaires à mon repos. Vous m'affligez de me représenter M. le chevalier comme vous faites: je ne l'ai jamais vu avec de telles vapeurs, ni avec une poitrine si malade. Comment ne seriez-vous point touchée de le voir porter dans ces appartements? Vous m'en faites venir les larmes aux yeux: il y a long-temps que je fais de tristes réflexions là-dessus. Quel homme! à quel âge! où est-il? Où devroit-il être? Quelle réputation! quelle fortune étranglée, suffoquée! quelle perte pour votre fils! voilà de grands sujets de méditation, mais il faut y ajouter, c'est que Dieu le veut ainsi; à cela l'on n'a rien à dire, il faut baisser la tête et souffrir; nous ne sommes pas les plus forts. Vous me parois-

sez raccommodée avec le mot de *vapeurs*, que vous ne vouliez plus prononcer qu'on ne vous l'eût expliqué. Vous vous êtes relâchée en faveur du commerce qui seroit entièrement rompu si vous en aviez banni ce mot; c'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode, comme d'un *quinola* à *prime*. Ménageons donc les vapeurs du chevalier ; ne lui dites rien qui puisse le fâcher, point de contestation, point de dispute, son sang est trop aisé à émouvoir, il s'allume et circule violemment; c'est le fondement de tous ses maux.

Je suis trop obligée à toute votre bonne compagnie de se souvenir de moi et de me souhaiter. Je vous avoue que je me souhaite souvent aussi dans cette belle et grande maison, dont je connois si bien tous les habitants. Je fais mille compliments au nouveau venu : vous m'avez fait rire de l'équipage avec quoi il passa dans votre antichambre, fuyant la bise, et comme poursuivi par elle. Je crois que vous n'avez besoin que du secours de cette bise pour faire achever le bâtiment; quelle commodité! elle ne vous manquera pas dans le besoin; il ne faut pas des persuasions moins fortes. Mandez-moi bien la suite de tout ce qui se passe à Grignan ; c'est le théâtre où j'ai le plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe ; mais c'est tout pour moi. Quand je me représente la quantité de monde que vous êtes à Grignan, que c'est cela qui s'appelle être dans son château, à se reposer un peu des autres dépenses, je voudrois en rire, si je pouvois, et je dis : ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout : c'est sa destinée; et en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. Pour moi, ma chère bonne, je tombe toute plate, et quand je n'ai rien, je n'ai rien. Mes affaires de Nantes vont pitoyablement, tout s'est tourné en chicanes, en saisies, dont on se défend vingt ans durant. L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de cinquante lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire; c'est assez vous dire combien je dois lui être obligée. Nous sommes ici, comme je vous l'ai mandé, avec un temps charmant; le chaud est agréable aux Rochers; et je vous avoue que les trois heures que je suis dans ces bois toute seule avec Dieu, moi, vous, vos lettres et mon livre, ne me durent pas un moment; il y a quelque chose de doux et d'aimable à cette solitude, à ce profond silence, à cette liberté : il n'y a que vous que j'aime beaucoup davantage : voilà comme je suis présentement. Vous ne me dites rien de Pauline, et comment la trouve M. le chevalier. Répondez-moi, est-ce madame de Simiane de Vauréas, ou la présidente que vous avez avec vous? Parlez-moi sans cesse de tout cela, et des faits et gestes de M. d'Arles dans la quatrième des enquêtes, sans préjudice de ce que Rochon m'en dira; toutes ces choses composent mon vrai *moi*. J'ai été encore ravie d'entendre parler d'Avignon par Martillac, et de vos réponses aux harangues. Mon Dieu, ma fille, que dites-vous? Vous croyez donc que le Roi ou la province donne quelque chose à mon fils pour nourrir ou instruire cette *noblesse*; rien du tout, je vous assure; encore trop d'honneur.

Ne soyez point en peine de la lettre que vous avez écrite à mademoiselle Descartes; elle l'admire et la cache comme une personne qui a bon esprit, et qui sait les conséquences d'une telle confidence. je vous réponds qu'elle n'en parlera jamais qu'à un fort honnête homme qu'elle appelle son maître, et qui est aussi discret qu'elle.

A M. le chevalier DE GRIGNAN.

J'ai eu une sensible joie, Monsieur, au milieu du chagrin que me donne votre mauvaise santé, de voir de votre écriture : je vous remercie de cette complaisance : je vous trouve bien mieux par ce que vous me mandez, que par les relations de ma fille. J'avois encore cette ressource, comme vous dites; c'est qu'elle est si touchée des maux des personnes qu'elle aime, qu'elle n'en peut parler qu'avec des sentiments qui font une tristesse incroyable. Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie et Balaruc, vous remettront en meilleur état; je vous assure qu'il y a peu de choses au monde que je souhaite davantage. Vous me donnez une vraie joie en me parlant, comme vous faites, de la belle et bonne santé de madame de Grignan : je me fie fort à ce que m'en dit Martillac, mais j'aime encore mieux ce que vous m'en dites. Dieu la conserve cette pauvre femme si aimable et si digne d'être aimée, et lui donne un con-

rage capable de soutenir sa destinée, et tous les maux que sa tendresse lui fait souffrir !

1083.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 10 juillet 1680.

Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui; et je m'en vais donc causer avec vous tout en l'air, M. de Seignelai est à Brest présentement : je suis un peu fâchée de n'en pouvoir dire la raison, car il faut qu'il y en ait une. Je vous conseille fort de vous en tenir à tout ce que vous dit M. le chevalier sur les grands préparatifs de nos ennemis sur le Rhin. L'abbé Bigorre ne les craint point, ni pour lui qui est fort en sûreté, ni pour ses amis; ainsi, ma chère enfant, soyez en repos pour ce joli petit *colonel;* car vous y touchez du bout du doigt. Je crois que M. le chevalier, après ce que lui mande M. de Montégut, n'oseroit plus dire cette folie qui nous faisoit rire, *je connois un sot* : en vérité, ce n'est ni un sot, ni un enfant; et s'il a pris de la hardiesse dans ses manières ordinaires que nous trouvions trop modestes, et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien; enfin *Dieu le conserve;* voilà ma chanson ordinaire. Il me paroît, par un billet que Rochon vient de m'écrire, que M. d'Arles ne manque pas d'affaires. Les ennemis qu'il est obligé de combattre sont de ses amies : c'est madame Talon qui fait que M. Talon nous traîne en longueur, à la prière de madame de Bury; mais si cela va plus loin, M. d'Arles s'en plaindra au roi : l'autre est madame de La Faluère : au cas que, transportée de l'amour de madame de Bury, elle se relâchât, en faveur de son amie, du personnage qu'elle doit faire, ce prélat démêlera bien tout cela : le bon Rochon me prie fort de croire que tout ira bien. Je conviens que M. Gui ne parla point mal au grand-conseil, mais aussi je trouvai, sans prévention, que la vérité toute pure paroissoit bien plus dans le discours de Rochon; et cela est si vrai, que si M. le chevalier s'en souvient, il pourra vous dire que nous fûmes au désespoir de n'être pas jugés sur-le-champ et tout chaudement : c'étoit signe que nous étions persuadés qu'il avoit laissé les juges dans de bonnes dispositions, et que nous avions peur qu'elles ne fussent refroidies le lendemain : mais Dieu voulut nous donner le plaisir de cette victoire : je ne l'oublierai jamais : je la souhaite aussi complète à M. d'Arles.

Nous faisons toujours la même vie, et je m'accommode mieux que je n'eusse jamais cru, d'être trois ou quatre heures toute seule : j'étois si agréablement accoutumée avec vous, ma très aimable, et avec mes anciennes amies, que j'avois oublié que je susse faire de la prose : je suis ravie de m'apercevoir que j'en fais fort bien. J'ai commencé un livre de piété, que je trouve qui en fait encore mieux que moi : il est d'un M. Hamon[1] de Port-Royal, qui étoit un vrai saint, et qui a puisé dans les plus pures sources tout ce qu'il nous donne : c'est *un Traité de la prière perpétuelle*, joint à quelques autres traités : ce que j'en ai lu m'a paru admirable : la préface est de bon lieu, et l'approbation des trois docteurs est un éloge : quand ce livre vous viendra, recevez-le bien : M. de Grignan en sera content au dernier point. Je conjure M. le chevalier de me dire un mot de Pauline; je souhaite qu'elle lui plaise. Comment M. de Carcassonne s'accommode-t-il de ce frère dont il écrivoit des choses si plaisantes? Qu'a-t-il résolu sur son bâtiment? Pourvu qu'il mette la bise de son conseil, je suis très assurée qu'il y aura bientôt un troisième étage. J'ai ri encore de la vision de cet *équipage* que le chevalier emporte avec lui, pour gagner les anciens appartements de ses pères. Le parterre des vôtres est devenu si beau, si bien planté, si fort à la mode, si plein de fleurs et d'orangers, cette place *Coulanges* le rend si agréable, que vous ne le reconnaîtriez pas. Votre pauvre frère est toujours tristement et ruineusement à Rennes; M. et madame de Chaulnes à Saint-Malo. Je ne finirois point, ma chère fille, si je voulois vous dire à quel point je suis tendrement occupée de vous, de vos affaires, de votre amitié pour moi, de l'envie qu'il me semble que vous avez de me revoir avec vous, et de la consolation que cette pensée me donne; elle m'adoucit la fin de ma vie : mais tout beau, revenons un peu à la volonté de Dieu, dont il ne faut jamais s'é-

[1] Jean Hamon, médecin célèbre, et l'un des meilleurs écrivains de Port-Royal, mort le 22 février 1687.

loigner. Vous me fîtes l'autre jour un grand plaisir en me disant que vous n'étiez pas à portée d'être jalouse; que cette confiance est juste, et qu'elle est digne de la parfaite amitié que j'ai pour vous! je vous conjure de faire tous mes compliments. Votre belle-sœur est si loin de se lasser des relations d'Avignon, qu'elle me fit relire, il y a trois jours, *la procession et les Juifs*; elle aime tout cela, et moi tout ce que vous contez. Je vous embrasse tendrement, et ma chère Pauline. Mon goût s'est trouvé bien juste avec le vôtre sur le sujet d'*Esther*, ce fut un jour agréable pour moi.

1084.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 13 juillet 1680.

Je n'ai point reçu deux paquets ensemble, comme je l'espérois. Je suis bien assurée qu'il y en a un d'égaré du 28 ou du 30 juin : je serois fâchée s'il étoit perdu, et surtout si dans ce paquet j'avois perdu aussi la réponse que j'attends de vous sur le mémoire qui regarde M. de M... ; car on l'attend à Rennes avec impatience : je répondrois bien que vous ne contesterez point toutes les belles terres de ce mémoire; il me semble que ce M..... est fort riche, qu'il a de beaux meubles, qu'il est un fort bon et honnête homme : son fils est joli et bien fait, n'est-ce pas? Ce n'est point tout cela qui lui manque : si on me presse sur sa bonne maison, *je mangerai des pois chauds*, comme M. de La Rochefoucauld. Si votre réponse est dans le paquet perdu, redites-moi à-peu-près ce que je dois dire, de peur que votre silence ne donne du soupçon, comme à *Marie-Jeanne de Flandre*; je suppose que vous n'avez pas oublié ce conte de du Bellay.

Nous avons un temps de pluie et de vent qui me fait un peu triste, il dérange mes jolies promenades : mais je vois que M. Nicole ne veut point qu'on se plaigne du temps. Pour ma Providence, je ne pourrois pas vivre en paix, si je ne la regardois souvent; elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrège toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées; c'est-à-dire, elle devroit faire tout cela; mais il s'en faut bien que nous ne soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles. Ce que je crois, c'est que ceux qui ne la regardent jamais sont encore bien plus malheureux que ceux qui tâchent de s'en faire une habitude. Cette chère Providence va donc juger notre requête civile comme il lui plaira : ce qu'elle a voulu sur l'arrêt me répond quasi de la suite. J'y prends un intérêt aussi vif que la tendresse que j'ai pour vous est vive; c'est la même étoffe, et c'est cela sur quoi la résignation n'a pas assez de prise; tout le reste ne va pas trop mal : mais, mon Dieu, que cet endroit est sensible!

Quand je regarde en gros la longue absence où il me paroît que nous sommes condamnées, j'avoue que j'en frémis : mais en détail et jour à jour, il faudra la souffrir pour le bien de nos affaires; car mon voyage seroit quasi inutile pour le sujet qui me l'a fait faire, si je ne passois l'hiver en ce pays : je suis très persuadée que madame de Chaulnes l'y passera aussi, et je suivrai sa destinée. Pour vous, ma fille, vous comptez que vous pourrez vivre six mois hors de Grignan, et six mois *cachée* à Grignan : pouvez-vous appeler le séjour que vous y faites avec toute la splendeur qui en est inséparable, *être cachée?* Je veux que votre enfant vous aille voir, et je crois que je veux aussi que M. le chevalier joigne les deux saisons des eaux par un hiver en Provence : trouvez-vous que je dise mal? un retour dans l'automne ne gâteroit-il point tout ce qu'il auroit fait? Ne doit-il point abandonner une année entière à l'espérance de sa guérison, pendant qu'il y est? enfin, ma belle, je parle en l'air, selon mes petites lumières, mais je ne saurois avoir mauvaise opinion de Balaruc, après ce que j'en ai ouï dire à nos Capucins. Il est vrai que le voyage est long, c'est un malheur; mais combien de malades vont encore plus loin! vous me faites peur de l'esquinancie de votre fille aînée, c'est le mal du monde que je crains le plus : vous me dites qu'elle a de qui tenir; j'y songe souvent. Vous avez été bien échauffée à Avignon, vous n'avez point dormi : cette vie est admirable pour enflammer la gorge. Gardez bien votre baume tranquille, c'est un remède infaillible : je vous ai conté l'effet qu'il fit à madame de Chaulnes, elle n'avoit rien du tout; ne soyez jamais sans ce baume précieux, je vous en

conjure. C'est un étrange mal que celui de Pauline! elle doit être bien pâle; la pauvre enfant! il faut tâcher de la guérir. Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals, qui sont également bonnes pour les maux contraires; si l'expérience n'étoit pour ces eaux, je croirois cet endroit digne d'être dans la comédie des *Médecins* de Molière.

Vous me donnez une aimable idée de vos journées; quelle bonne compagnie! il est même agréable de n'être point tentée de quitter vos belles terrasses; c'est un bonheur pour les goutteux : ils ne se reprochent point de vous détourner de vos promenades : ils voient qu'on ne sauroit être mieux qu'avec eux de toute manière. Comment vos jours dureroient-ils plus d'un moment, puisque dans notre Thébaïde, ils ne laissent pas de courir? Comment va le silence de notre Carcassonne? Qu'a-t-il enfin produit! Qu'a-t-il prononcé? S'il a écouté la bise, il aura décidé : elle ne se sera pas expliquée en termes ambigus, et sa voix doit emporter toutes les autres [1]. Je ne connois point cette terrasse où vous êtes toujours; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise. Toutes vos vues sont admirables : je connois celles du Mont-Ventoux : j'aime fort tous ces amphithâtres, et suis persuadée, comme vous, que si jamais le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront point d'autre lieu que celui-là pour les voir commodément; et en même temps vous jouirez du spectacle le plus magnifique du monde, sans contredit.

Mon fils est allé à Saint-Malo voir un moment M. et madame de Chaulnes : il est avec M. de Pommereuil; il reviendra à Rennes. Nous espérons que toute cette *Noblesse* pourra bientôt être renvoyée : on la rassembleroit dans le besoin avec un coup de sifflet. Mon fils me prioit l'autre jour de vous dire mille amitiés pour lui; je lui fais les vôtres : sa femme est bien fâchée que vous laissiez vos beaux orangers d'Avignon à la merci de votre bise, et que vous disiez que vous ne vous en souciez pas; quelle parole! elle vous demande leur vie, et d'en avoir soin, ou bien de les lui envoyer, elle les mettra bien à couvert du mauvais vent. Je vous apprends que nous sommes ici tout entourées de fleurs d'oranger et de jasmins, et que nous en sommes tellement parfumées les soirs que par cet endroit je crois être en Provence. Je vous demande pardon, ma chère belle, de tant de discours inutiles; mon loisir est bien dangereux. M. le chevalier se moquera de moi, et il aura raison.

1085.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 17 juillet 1689.

J'ai reçu enfin la réponse sur le bien de M.....! elle est, en vérité, un peu trop sincère. Si on avoit toujours donné de pareils mémoires, quand il a été question de mariages, il y en a bien au monde qui ne seroient pas faits. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage : bon Dieu! quels endroits! mais que sont devenus tous ces beaux meubles, ces grands brasiers, ces plaques, ce beau buffet, et tout ce que nous vîmes à M.....? Je crus que c'étoit une illusion, et je vois que je ne me trompois pas : il faut que les affaires de M.... se sentent du temps, comme celles de tout le monde.

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère Comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie! quel beau soleil! et qu'avec une si bonne société il est aisé à chanter, *On entend souffler la bise, hé bien, laissons-la souffler!* Vous souffririez plus patiemment la continuation de nos pluies; mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades. Que dites-vous, mon enfant? Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner, et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous! elle en seroit, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme; nous sommes fort bien ensemble; mais nous avons un grand goût pour cette liberté, et pour nous retrouver ensuite. Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin, et par considération pour vous; avec tout autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste, ni plus naturel, et il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté* : je m'en accommode, et avec des livres le temps passe, en sa manière, aussi vite

que dans votre brillant château. Je plains ceux qui n'aiment point à lire : votre enfant est de ce nombre jusqu'ici ; mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connoître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire : je connois des officiers-généraux dont le style est populaire : c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense : mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent, tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien ; il y a long-temps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre, et comme il aura dix-huit ans, il faudra tout d'un trait songer à le marier, en avoir des petits, et puis le renvoyer : mais ne vous amusez point à mademoiselle d'Or.... ; c'est un lanternier que son père, dont le style et la mauvaise volonté me mettent en colère.

Il me semble que l'air et la vie de Grignan devroient redonner la santé à M. le chevalier : il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, *de ces paquets de chenilles*, qui lui donnoient la goutte ; point de froid, une bise qui prend le nom d'*air natal* pour ne point l'effrayer : enfin, je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs, de tenir contre tant de bonnes choses ; cependant il n'est que trop vrai qu'il en est tourmenté. Je suis ravie que Pauline lui plaise : je suis bien assurée qu'elle me plaira aussi ; il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux : ah, ah, qu'ils sont jolis ! je les vois. Et son humeur ? Je parie qu'elle est corrigée ; il a suffi pour cela de votre douceur pour elle, et de l'envie qu'elle a de vous plaire : mais de prétendre que cette enfant fût parfaite au sortir d'Aubenas, cela faisoit rire : je l'embrasse tendrement.

Je pleure que les pattes de M. de Carcassonne soient recroisées : hé, mon cher beau seigneur ! encore un petit effort, ne les recroisez pas sitôt, achevez votre ouvrage ; voyez celui de M. d'Arles, comme il est grand, comme il est haut, comme il est achevé. Voudriez-vous lui céder cet honneur, et laisser cet endroit du magnifique château de vos illustres pères, car il faut le flatter ; laisser, dis-je, cet endroit de ce magnifique château tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable et très incommode à votre frère ainé, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques ? dis-je bien ? ah ! mon cher seigneur ! prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles, qui, dans le milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu couronner son entreprise. Si M. de La Garde vouloit me soutenir et m'aider à *tourner* cette affaire, je crois que je n'en aurois pas l'affront ; mais je ne sais pas même comme je suis avec le prélat ; ainsi je me tais. Vous me faites un vrai plaisir de me dire que je suis quelquefois souhaitée de vos Grignan : cet ainé, qui écrit si bien, ne dira-t-il pas un mot à sa petite belle-sœur.

1086.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 17 juillet 1689.

Nous avons ici un grand corps de noblesse de beaucoup de provinces. Je vous ai déja mandé, mon cher cousin, que mon fils, à son grand regret, avoit été choisi par celle de tout ce canton. Comme ce chagrin est une espèce d'honneur à l'égard des particuliers, il n'a pu le refuser. Il est donc à Rennes tenant une grande table, dont il se passeroit fort bien, car cette dépense ne mène à rien. M. de Seignelai est à Brest pour hâter notre armement, qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Je suis persuadée qu'on congédiera toute cette noblesse, lorsque M. de Tourville aura une flotte : nous aurons alors de quoi faire baisser le pavillon à ces prétendus maîtres de la mer.

Je suis ici dans une vraie solitude, je pourrai faire quelque petit voyage à Rennes pour voir la duchesse de Chaulnes avec qui je suis venue en ce pays-ci : j'en repartirai avec elle. Si j'y pouvois avoir notre cher Corbinelli, je ne serois pas à plaindre ; vous savez le goût que j'ai pour son mérite et pour son esprit, vous l'avez aussi ; mais comme ses autres amis l'ont aussi, ils le retiennent à Paris. Adieu, mon cher cousin, et ma chère nièce, il n'y a point de bonheur que je ne vous souhaite à tous deux.

1087.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 août 1689.

M. de Sévigné a raison de regretter la dépense qu'il fait à la tête de sa noblesse ; c'est la plus inutile qu'il fera de sa vie. M. de Tourville a enfin joint notre flotte à Brest ; voilà nos côtes en sûreté et vos nobles désormais inutiles.

Le siége de Mayence est formé par M. de Lorraine avec cinquante mille hommes. Il peut prendre cette place, il peut la manquer; mais qu'il la prenne par un long siége, ou par des attaques vives, comme il a attaqué Bude, il ruinera son armée, parceque nous avons dans cette place près de dix mille hommes et le marquis d'Uxelles qui la défendra bien. Bonne est bombardée par l'électeur de Brandebourg. On me mande qu'il n'y a plus que douze maisons entières dans cette ville, et qu'on y a jeté seize mille bombes à deux louis chacune; voilà faire du mal bien chèrement.

Le marquis de Bussy est en Alsace dans le corps que commande M. de Choiseul, entre Strasbourg et Philisbourg. Je crois que ce corps-là joindra bientôt M. de Duras. Nous partons demain pour la Franche-Comté, votre nièce et moi; elle ne fait que d'arriver d'Auvergne où elle a été reçue du bon homme comte de Dalet et de sa parenté, comme elle le pouvoit souhaiter. Ils ont trouvé le petit de Coligny fort joli, et sont pleinement persuadés qu'il n'est pas mort. Je comprends bien que notre cher Corbinelli nous accommoderoit fort à nos campagnes; il y seroit admirable, puisqu'il l'est à Paris.

1088.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 20 juillet 1689.

Cette date vous surprend, ma chère enfant, et moi aussi; car je ne m'attendois point à sortir sitôt des Rochers, où je me trouvois fort bien; il est vrai que ce n'est que pour peu de jours; mais M. et madame de Chaulnes m'ont priée si instamment, si bonnement, de les venir voir ici, où ils viennent voir mon fils à la tête de cette *noblesse*, que madame la colonelle en étant priée aussi, comme vous pouvez penser, nous y vînmes dès le lendemain, qui fut hier : nous y avons trouvé mon fils. Je suis chez la marquise de Marbeuf en perfection : nous attendons ce soir ces bons gouverneurs, et demain j'achèverai ma lettre, et vous dirai des nouvelles de Brest. Je veux, ma chère fille, vous parler présentement de la jolie peinture de l'*Albane*, que vous me faites de ce petit Rochebonne; car c'est précisément cela, il me semble que je le vois, et je remercie madame de Rochebonne de vous avoir obligée à me faire ce portrait : il est charmant : mon imagination en a été toute rafraîchie : il me semble qu'il y en a un échantillon à l'un de ces trois garçons qui sont à Paris : enfin, voilà de fort jolis ouvrages; cela console d'en faire une douzaine, quand on en fait seulement un ou deux sur ce moule : si c'étoit une fille, *elle brûleroit le monde*, comme dit Tréville en parlant de votre beauté : mais l'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses finesses, sa petite rhétorique naturelle, c'est bien celle-là; je ne m'étonne pas si, après l'avoir grondé, vous vous êtes mise à l'aimer, à le manger; car il n'y a que cela à faire à un petit ange comme celui-là.

Mais parlons de cette *sagesse*[1], qui me paroît une *folie-mue*, comme une rage-mue : c'est un fond de rage muette, un chien ne paroît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage; ma chère enfant, c'est tout de même, qui ne croiroit que tout est bien réglé dans cet intérieur ? Qui ne croiroit qu'il est ravi de suivre ses premières pensées, qu'il y est tous les jours confirmé par le mérite, et même par la suite de ce qui peut arriver ! Quelle perspective ! quelle consolation de *laisser ainsi son bien* ! je demande pardon à la modestie : mais voici deux vers de *Polyeucte*[2] qui veulent que je les écrive :

Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
Qu'ait adoré la terre, et qu'ait vu naître Rome.

[1] C'est de M. de La Garde que madame de Sévigné entend parle ns ce moment.

[2] Vers de C eille, *Polyeucte*, acte IV, scène IV.

Quelle joie d'avoir un tel ou de tels héritiers[1]! quelle justice même, et dans quelle maison rejette-t-il ce qui en vient! Enfin, ma fille, je m'y perds; qu'est-ce donc que la sagesse? Qu'est-ce que l'amitié? Les a-t-on jamais vues sous de telles figures? Vous dites qu'il aime son château, je n'en crois rien; qu'il aime le chevalier, je n'en crois rien; si ce n'est, comme vous dites, qu'il aime le chevalier comme son château, et qu'il ne les aime point tous deux; mais qu'aime-t-il donc? Voilà une si monstrueuse pensée, que je suis à mille lieues de la concevoir: dites-m'en la suite, ne s'évanouira-t-elle point, comme celle du mariage[2]? Pour moi je ne crois point qu'il y ait un homme assez hardi pour songer à acheter cette terre: mais je ne finirois point; je veux seulement vous dire encore un mot de la dispute qui est entre vous. Il me paroît que vous êtes avec une douzaine de comtesses de Fiesque; vous savez qu'elle ne comptoit pour rien les petites terres, où il ne vient que du blé, et croyoit avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée, pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. Messieurs de la *Balustrade*, voilà comme vous êtes; cette comparaison décide, et je n'emploierai pas ma raison simple et droite, à vous persuader que de l'or vaut mieux que du vif-argent, et que madame Sarson, bonne fermière, est plus solide qu'un papillon. Je ne puis laisser ma lettre à un plus bel endroit. Je vais voir les bons Chaulnes.

M. de Pommereuil sort d'ici: il m'a si bien instruite sur Brest, qu'encore que vous en sachiez peut-être autant que moi, je veux vous le redire. M. le maréchal d'Estrées étoit embarqué dans son vaisseau, tous ses ordres donnés, plus rien sur terre; il a reçu un ordre du roi de revenir à Brest, et d'y demeurer à cause de l'importance de la place, et du besoin de sa présence. M. de Seignelai est embarqué; il est chargé de l'exécution de toute cette grande affaire; Château-Regnault[1] est avec lui; ils attendent le chevalier de Tourville[2], qui doit se joindre à eux, et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglois et hollandois dans une île nommé Ouessant, à huit lieues de Belle-Ile, qui veulent empêcher la jonction: vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire. M. de Seignelai me paroît comme Bacchus, jeune et heureux, qui va conquérir les Indes. On dit que le pape est bien malade. M. de Lavardin est arrivé à Paris; il craint de s'en retourner; et moi je crains autre chose[3]: ma chère enfant, il faut être préparée à tout: Dieu donne et ôte comme il lui plaît.

Jeudi.

Ces bons gouverneurs m'ont reçue à bras ouverts: nous soupâmes hier chez M. de Pommereuil avec quelques femmes, et Revel, et d'autres; nous y dînons encore aujourd'hui; ainsi l'a ordonné M. le commissaire du roi: madame de Chaulnes appelle cela un arrêt du conseil d'en-haut. Elle m'a parlé de vous, et dit aussi que vous ne voulez pas que je sois aux Rochers: croyez cependant que, hors l'hiver, rien ne m'est si agréable, ni si bon pour ma santé: c'est ici un dérangement, un bruit, un tracas qui m'importune. Je suis bien aise de venir voir ces Chaulnes pour quelques jours; j'y viendrai toujours avec joie; mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos me soutienne. Ce n'est pas ce bruit-ci qui me plaît; c'est un bruit qui est à moi, comme celui de l'hôtel de Carnavalet, ou celui du château de Grignan, si je suis jamais assez heureuse pour l'entendre; j'avoue, pour celui-là, que je m'en accommoderai parfaitement. Cette duchesse vous dit mille douceurs; M. de Chaulnes m'a conté mille bonnes ou mauvaises plaisanteries: telles qu'elles sont, je vous conjure

[1] Madame de Sévigné désigne ici M. le chevalier de Grignan et tous les Grignan. La terre de la Garde venoit de Louis-Adhémar de Monteil, baron de Grignan.

[2] On a déjà vu que le mariage de M. de La Garde (*Antoine-Escalin des Aimars*) ne s'étoit point fait. Madame de Sévigné espère qu'il en sera de même de la vente du marquisat de La Garde, qui en effet n'eut point lieu. Cette terre appartint ensuite à mademoiselle de Castellane, petite fille de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, qui fut légataire universelle de M. de La Garde (*son oncle à la mode de Bretagne*), mort en 1713.

[1] François-Louis Rousselet, comte de Château-Regnault, depuis vice amiral et maréchal de France.

[2] Anne-Hilarion de Cotentin, chevalier, puis comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France.

[3] On sait pourquoi madame de Sévigné craignoit la restitution du comtat venaissin.

d'y répondre; vous m'aimez trop pour ne me pas aider à payer des gens qui ont tant d'amitié pour moi. M. de Chaulnes aime bien aussi ce qu'il vous a mandé: *c'est un voyage à Rome, c'est aller à Grignan, c'est le roi d'Espagne*..... j'avois si chaud, que je n'entendois pas à demi. Il ne séparera pas encore si tôt cette *noblesse*; il a reçu des ordres de la laisser encore sur pied, sans aucun besoin : je la vis hier en escadron; elle a assez bonne mine. Mon fils en est bien fatigué : il n'a pas le temps de vous écrire; il vous fait mille sortes d'amitiés de tous vos souvenirs. Ne changez point votre adresse, j'ai donné ordre qu'on m'apporte ici vos lettres. Je ne quitte point de vue ma chère Comtesse, ni son château, ni tous ses habitants; faites-leur bien tous mes compliments, à chacun, selon l'amitié qu'il a pour moi; vous saurez varier les phrases : mais je vous conjure d'embrasser ma chère Pauline; je lui attire souvent de ces sortes de graces; aimez-la sur ma parole. Je suis tout à vous, mon aimable enfant : voilà un compliment où il n'y a point d'exagération, non plus qu'à tout ce que je pourrois vous dire de ma tendresse : vous me rendez trop savante sur ce sujet, pour croire que de certaines gens en aiment d'autres, quand je vois des effets qui ressemblent à la haine.

J'ai parlé confidemment à madame de Marbeuf de ce mémoire; elle ne laisse pas de trouver le parti fort bon; elle a raison.

1089.

A la même.

A Rennes, dimanche 24 juillet 1680.

On nous disoit ici que le pape étoit mort, et que M. de Lavardin ne faisoit que changer de chemise, et s'en retournoit : mais l'abbé Bigorre ne souffre pas cette nouvelle de travers; il assure qu'il n'est point mort. Ce bienheureux Comtat est une douceur et une grace de la Providence sur vous, qui me jette dans la reconnoissance pour elle. Vous en faites un fort bon usage; mais enfin vous bâtissez, cela se gagne. Pour mes affaires de Nantes, j'y donne de bons ordres, elles vont leur chemin, et je mettrai l'abbé Charrier en œuvre, quand il sera temps; le principal, c'est que je dépense très peu, et que j'envoie de petites lettres de change à Paris, qui sont tout aussitôt dévorées. Si je suis un peu de temps dans ce pays, je serai en état de respirer, car je ne respirois pas. Je serois bien fâchée, ma chère enfant, d'être capable de faire tout ce que je fais pour avoir de l'argent de reste; je craindrois l'avarice, qui est ma bête : mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion; j'ai plutôt lieu de croire que je suis dévorée de l'amour de la justice : ainsi, je vais sans crainte et sans honte dans le chemin de cette sainte économie que vous approuvez : elle ne m'a point encore mise en état de douter si c'est elle qui me fait agir; il y a trop peu que je suis dans un pays où je ne dépense rien.

Je ne vous dis point avec quelle joie, ni avec quelle amitié ces bons gouverneurs m'ont reçue, et quelle reconnoissance d'être venue des Rochers ici pour les voir. M. de Chaulnes a fait la revue de cette *noblesse*; ce régiment est fort beau et assez bien instruit. Mon fils recevoit toutes ces louanges avec un cœur qui me faisoit plaisir; et moi, je songeois que ce n'étoit pas pour être là que je l'avois élevé, et que j'avois commencé sa vie et sa fortune; et puis cette Providence me revient, car sans cela on n'auroit jamais fait à retourner sur le passé; c'est un écheveau qui ne finiroit point : voilà où l'on trouve de la force; Dieu me garde de tout ce qui pourroit renverser une si bonne philosophie. A propos, je reçus l'autre jour la visite de trois jolies femmes : ce sont les petites nièces de M. Descartes; leur tante (*mademoiselle Descartes*) ne leur a pas dit un mot de votre lettre, cela doit vous assurer de sa discrétion. Elles me contèrent mille choses qu'elles ont entendu dire de leur oncle, qui vous divertiront; mais je garde cela pour les Rochers. Il y a ici un M. de Ganges qui adore M. de Grignan, de sorte que c'est mon ami; son régiment (*de Languedoc*) est en ce pays : tout de bon, je voudrois que vous sussiez ce que c'est ici qu'un homme de Languedoc, qui connoît tous les Grignan, et qui est ami particulier de *M le Comte*.

Nous fîmes danser l'autre jour le fils de ce sénéchal de Rennes, qui étoit si fou, qui a eu tant d'aventures; le fils est fait à peindre : il a vingt ans : il a épousé à la hâte la fille d'un président à mortier de ce pays, parceque la première chose qu'elle

fit, après l'avoir envisagé, ce fut d'être grosse; de sorte qu'elle fut mariée, et accoucha six semaines après. Elle est ici, et croit que, pourvu que l'on voie son mari, on ne peut la blâmer : il est vrai qu'en le voyant danser, il faut être de l'avis de sa femme. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André[1]; tous ces maîtres lui ayant dit ; « Monsieur, nous n'avons rien à vous montrer, vous en savez plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais sur-tout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste, des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre : je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connoisseuse, vous auriez été fort divertie de l'agrément de cette sorte de bal. Madame de Chaulnes, qui a bien dansé dans son temps, en étoit hors d'elle, et disoit n'avoir rien vu qui ressemblât à cela. J'avois auprès de moi un homme qui a bien de l'esprit : que ne dîmes-nous pas pour justifier cette fille, et sur la perfection de ce ménage, du côté de la danse ?

Avez-vous bien compris, ma chère enfant, le dégoût du maréchal d'Estrées qui est allé jusqu'au Conquêt[2] ? M. de Seignelai est à sa place, et le maréchal est revenu à Brest. Il y a soixante-huit vaisseaux des ennemis à une île appelée Ouessant. Nous attendons le chevalier de Tourville qui doit se joindre à M. de Seignelai : nous ferons en tout soixante-huit vaisseaux. On croit que le vent qui amènera les vaisseaux du Levant sera contraire à ceux qui sont dans cette île : ainsi nous espérons toujours au bonheur de celui que nous servons. M. et madame de Chaulnes vous font mille et mille amitiés. Je crois être quelquefois avec vous à Avignon : deux grandes tables deux fois le jour, et une bassette dont on ne sauroit se passer. Le pays est un peu différent. Madame de Chaulnes a vu Avignon ; elle en étoit entêtée comme vous : elle n'en vouloit point partir : elle y fut reçue en ambassadrice : elle comprend les charmes de cette demeure ; Dieu vous la conserve !

Nous nous quitterons tous dans trois ou quatre jours : soyez-en bien aise, cette vie me tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue : tout ce qui va chez madame de Chaulnes vient ici; on n'a pas un moment, cela m'échauffe: ne les priez point de me tirer de ma solitude ; je serois malade de faire long-temps cette vie. Les Rochers sont tranquilles et tout propres à vous conserver votre chère mère pour vous revoir : on est accablé ici. On n'a point encore séparé ce régiment de *noblesse;* de sorte que mon fils ne reviendra point avec nous. Je songeai, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme *Baptiste* (*Lully*) disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'opéra, et qu'on chantoit à la messe : « Seigneur, je vous demande » pardon, je ne l'avois pas fait pour vous » : « Messieurs de l'arrière-ban, je ne l'avois pas fait pour » vous. » Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier, c'est lui qui m'a fait ce petit conte de *Baptiste*. Adieu, mon enfant, vous savez combien je vous aime : mon Dieu ! que voilà qui est simple et ordinaire, pour expliquer quelque chose de si peu commun et de si rare !

1090.

A la même.

A Rennes, lundi 25 juillet 1680.

Je pars demain à la pointe du jour, avec M. et madame de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours : voici, ma chère enfant, comme cela s'est fait. M. de Chaulnes me dit l'autre jour : « Madame, vous devriez venir avec nous à Vannes, voir » le premier président (*M. de La Faluère*) ; il vous » a fait des civilités depuis que vous êtes dans la » province, c'est une espèce de devoir à une femme » de qualité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, je meurs d'envie de m'en aller à » mes Rochers, dans un repos dont on a besoin » quand on sort d'ici, et que vous seul pouviez me

[1] Les trois plus fameux danseurs de l'opéra de ce temps-là.

[2] Petite ville maritime en Bretagne, à cinq lieues de Brest, avec un bon port et une bonne rade.

» faire quitter. » Cela demeure. Le lendemain, madame de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma » chère gouvernante, vous devriez venir avec nous; » il n'y a qu'une couchée d'ici à Vannes; on a quel- » quefois besoin de ce parlement : nous irons en- » suite à Auray, qui n'est qu'à trois lieues de là : » nous n'y serons point accablées : nous revien- » drons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous n'avez » pas besoin de moi, c'est une bonté : je ne vois » rien qui m'oblige à ménager ces messieurs; je » m'en vais dans ma solitude dont j'ai un véritable » besoin. » Madame de Chaulnes se retire assez froidement; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-être ils seroient bien aises de m'avoir : ils pourroient choisir, ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année. Tout cela passa vite dans ma tête, je vis que je ne faisois pas bien. Je me rapproche, je lui dis « Ma- » dame, je n'ai pensé d'abord qu'à moi, et j'étois » peu touchée d'aller voir M. de La Faluère[1]; mais » seroit-il possible que vous le souhaitassiez pour » vous, et que cela vous fît le moindre plaisir? » Elle rougit, et me dit avec un air de vérité : *Ah! vous pouvez penser.* « C'est assez, Madame, il ne » m'en faut pas davantage; je vous assure que j'irai » avec vous. » Elle me laissa voir une joie très-sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : Elle vient avec nous. Elle m'avoit refusé, dit M. de Chaulnes; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuseroit pas. Enfin, ma fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnoissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique, et que vous me l'auriez conseillé vous-même. Mon fils en est ravi, et m'en remercie : le voilà qui entre.

[1] Premier président du parlement de Bretagne.

M. DE SÉVIGNÉ.

Rien n'est si vrai, ma très belle petite sœur : madame de Chaulnes fut saisie du refus de ma mère : elle se tut, elle rougit, elle s'appuya : et quand ma mère eut fait sa réflexion, et lui eut dit qu'elle étoit toute prête d'aller, si cela lui étoit bon, ce fut une joie si vraie et si naturelle que vous en auriez été touchée. Je ne savois ce qui se passoit; je le sus peu de temps après : et indépendamment de ce qu'ils veulent faire tomber sur moi cette année, s'ils en sont les maîtres, il étoit impossible de manquer à cette complaisance, sans manquer en même temps à tous les devoirs de l'amitié et de l'honnêteté; de sorte que je vous prie de l'en bien remercier, ainsi que j'ai fait. Madame de Chaulnes a des soins de sa santé qui nous doivent mettre en repos.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reçois votre lettre du 16, elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante : j'ai ri toute seule de l'embarras de vos maçons et de vos ouvriers : j'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, et qu'un coup de marteau ne soit pas votre maître. Mon Dieu! que je serois heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie! rien ne peut m'ôter au moins l'espérance de m'y trouver quelque jour. Comme cette partie dépend de Dieu, je le prie de le vouloir bien, et je l'espère. Je n'eusse jamais cru que le beurre dût être compté dans l'agrément de vos repas, je pensois qu'il falloit que vous fussiez en Bretagne. Mais je ne veux jamais oublier la raison qui fait que vous mangez tant que l'on veut; c'est que vous n'avez point de faim. *Je mangerai tant que l'on voudra, car je n'ai plus de faim*: je vous remercie de cette phrase. Je vous assure que je suis bien lasse des grands repas; *je mangerois tant que l'on voudroit, s'il n'y avoit rien à manger*; voilà celle que je vous rends. Hélas! je suis bien loin de la tristesse et de la solitude de *l'entre-chien et loup*; je ne souhaite que de m'y retrouver; je ne fais rien que par raison et par politique. Voici une invention de me faire passer les jours avec une langueur qui me fera vivre plus long-temps qu'à l'ordinaire; Dieu le veut : je conserverai ma santé autant que je pourrai; je suis ravie de la perfection de la vôtre, et du meilleur

état de M. le chevalier. Ma chère enfant, je vous embrasse, et vous dis adieu. Nous n'étions pas encore assez loin. Voyez *Auray* sur la carte.

1091.

A la même.

A Auray, samedi 30 juillet 1689.

Regardez un peu où je suis, ma chère bonne, me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette : je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensois sur ce voyage : nous en partîmes mardi : rien ne peut égaler les soins et l'amitié de madame de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité, elle vient voir elle-même comme je suis logée. Et pour M. de Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut: « Non, Madame, cela ne lui fera point de mal, » voyez comme elle se porte : voilà un fort bon me- » lon, ne croyez pas que notre Bretagne en soit » dépourvue; il faut qu'elle en mange une petite » côte. » Et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes, c'est six ou sept lieues par jour; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons; nous trouvons partout les communautés, les compliments, et le tintamarre qui accompagnent *vos Grandeurs* : et de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau; ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de françois, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grace que s'ils dansaient des passe-pieds; c'est un plaisir de les voir. Je crois que c'étoit de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disoit qu'il étoit invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et madame de Chaulnes, M. de Revel et moi : un jour je fais épuiser à Revel la Savoie, où il y a beaucoup à dire, un autre la R.... dont les folies et les fureurs sont inconcevables; une autre fois le passage du Rhin : nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes : nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges; c'est la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on puisse voir : il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim; je disois à Revel : ah! que j'ai faim, on me donnoit un perdreau, j'eusse voulu du veau; une tourterelle, je voulois une aile de ces bonnes poulardes de Rennes : enfin, je ne m'en dédis point : si vous dites, *je mangerai tant que l'on voudra, parceque je n'ai point de faim*: je dirai, je mangerois le mieux du monde, s'il n'y avoit rien sur la table : il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de La Faluère me fit des honnêtetés au-delà de tout ce que je puis dire; il me regardoit, et ne me parloit qu'avec des exclamations : quoi, c'est là madame de Sévigné! quoi, c'est elle-même! Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savoient faire : c'est ici le pays des festins. Je causai avec ce premier président; il me dit tout naïvement qu'il improuvoit infiniment la requête civile, parce qu'ayant su par M. Ferrand son beau-frère, comme l'affaire avoit été gagnée tout d'une voix, il étoit convaincu que la justice et la raison étoient de votre côté. Je lui dis un mot de notre petite bataille du grand conseil : il admira notre bonheur, et détesta cet excès de chicane : je discourus un peu sur les manières de madame de Bury, sur cette inscription de faux contre une pièce qu'elle savoit véritable : sur l'argent que cette chicane avoit coûté, sur la plainte qu'elle faisoit qu'on avoit étranglé son affaire après vingt-deux vacations, sur la délicatesse de cette conscience, sur cette opiniâtreté contre l'avis de ses meilleurs amis. M. de La Faluère m'écoutoit avec attention et sans ennui : je vous en réponds : sa femme est à Paris. Ensuite on dîna, on fit briller le vin de Saint-Laurent, et en basse note entre M. et madame de Chaulnes, l'évêque de Vannes et moi, votre santé fut bue, et celle de M. de Grignan, gouverneur

de ce nectar admirable : enfin, ma belle, il est question de vous à l'autre bout du monde. Nous vîmes une fort jolie fille qui feroit de l'honneur à Versailles ; mais elle épouse M. de *Querignisignidi*, fort proche voisin du Conquêt [1], et fort loin de Trianon. M. de Revel est parti ce mâtin pour aller voir Brest, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir. Il trouvera M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à Brest ; il admirera l'armée navale, la plus belle qu'il est possible ; il partagera l'impatience de l'arrivée du chevalier de Tourville ; il apprendra au juste le nombre des vaisseaux de nos ennemis à l'île d'Ouessant, et reviendra dans quatre jours, content de sa curiosité, et nous dira tout ce qu'il aura vu ; ce sera de quoi *dévider*.

Madame de Chaulnes sort d'ici ; elle va vous écrire : outre le plaisir que je lui fais, elle a celui de croire qu'elle vous en fait un très sensible de m'ôter des Rochers, que vous lui avez représentés tout autrement qu'ils ne sont ; car l'air que vous voulez croire mauvais, y est très-bon : c'est un lieu qui me plaît, dont les promenades sont agréables, et dont la vie me convient et me charme. Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux ; mais j'aurois été encore plus malade ailleurs. Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers : quand cela est dit une fois, c'est pour toujours. Enfin, ma chère fille, c'est vous qui me faites faire cette campagne, la Providence le veut ainsi ; je m'en accommode, parceque j'ai l'esprit aisé, et que j'aime et dois aimer M. et madame de Chaulnes ; mais quand Dieu voudra que je retourne à ces Rochers que vous décriez injustement, je vous assure que j'en serai parfaitement contente.

Mandez-moi si en Provence, le parlement ne fait pas à l'égard du lieutenant-général comme au gouverneur ; et si deux présidents et six conseillers ne vont pas en députation au-devant de M. de Grignan, à une lieue d'Aix quand il y arrive [2]. Ici le premier président va chez le gouverneur, dès que celui-ci est arrivé, avec un autre président et six conseillers ; et puis le gouverneur rend la visite. J'ai trouvé à Vannes plusieurs de mes anciens amis du parlement. On ne peut recevoir plus de politesses qu'on m'en fait partout ; je trouve par-tout aussi des neveux de *votre père* Descartes. Je reçois votre lettre du 19. Les gouverneurs sont commodes : ils envoient des gardes, ils ont leurs lettres plus tôt que les autres. Je suis ravie d'avoir la vôtre, elle est très bonne, et toute pleine du souvenir et de l'écriture de tous vos Grignan que j'aime et honore comme vous savez.

[1] Le Conquêt est situé au fond de la Bretagne, dans un endroit appelé le bout du monde, *ad fines terræ*.

[2] Ce cérémonial ne s'y observoit qu'une fois, c'est-à-dire, lorsque le gouverneur ou le lieutenant-général venoient s'y faire recevoir en cette qualité. On en usoit dans la suite à peu près comme en Bretagne.

1092.

A la même.

A Auray, mardi 2 août 1689.

En attendant votre lettre, je commence toujours à causer avec vous. M. de Chaulnes se repent fort de vous avoir parlé du voyage de Rome, et de faire la paix avec le pape : il ne savoit point ce qui vous revient de cette querelle avec le saint-siége : il en est ravi, il entre dans vos sentiments, et ne dit plus d'autre oraison que la vôtre, *Dieu conserve le pape :* il assure que vous êtes son *bon génie :* qu'il vous parle toujours, et vous entend. L'autre jour il me dit : *Pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère? Y avez-vous mal ?* Je l'entends, et je lui réponds : *Non, ma fille, point du tout.* Cela nous fait un jeu et un souvenir continuel de l'amitié que vous avez pour moi. Je suis d'avis, ma chère enfant, qu'en badinant avec ce duc sur ce génie qui lui parle toujours, vous lui demandiez s'il ne lui a pas dit un mot sur la députation de votre frère, que vous souhaitez et que vous espérez, parceque voici précisément l'année où il peut lui faire ce plaisir : vous tournerez cela, ma belle, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet. Pour vous dire le vrai, c'est son affaire ; s'il est le maître, et que ce soit la fête de la noblesse de Bretagne, comme il semble que cela doit être, et non pas d'un courtisan, cela tombe droit sur mon fils.

Rien ne peut égaler les soins que ces gouver-

neurs ont de ma santé, ni les marques d'estime et de distinction que j'en reçois; j'en suis quelquefois embarrassée. Cette heureuse arrivée du chevalier de Tourville à Brest, nous fera retourner tout droit à Rennes, et puis aux Rochers; je vous avone que je le souhaite avec passion, et que si ma santé n'étoit pas à l'épreuve, elle seroit fort ébranlée par cette sorte d'agitation. Il faut qu'après avoir eu peur de la solitude des Rochers, et avoir été cause qu'on m'en a tirée, vous soyez cause qu'on m'y remette pour passer le reste de l'été, qui est la belle saison de ces bois, où, selon les apparences, je ne passerai jamais que celle-ci. Tout cela doit être dit en badinant; mais appuyez sur la reconnoissance des attentions qu'ils ont pour moi : j'admire que de deux cents lieues loin, c'est vous qui me gouvernez. Quittons la Bretagne, et parlons de Grignan, parlons de ces frères qui reviennent toujours au gîte : ce qui m'étonnoit, c'est que le *Carcassonne* en fût sorti : toute cette colère étoit enfantine, et lui faisoit dire des choses que le marquis ne diroit pas : M. le chevalier les écoutoit, et les lisoit bien plaisamment aussi; cela s'appelle donc, comment dites-vous, ma fille? des *effervescences* d'humeurs. Voilà un mot dont je n'avois jamais entendu parler; mais il est de votre *père* Descartes, je l'honore à cause de vous. On trouve ici à tout moment de ses neveux, de ses nièces, tous fort honnêtes et fort aimables.

Cette humeur n'est donc point tenace, elle laisse revenir à la raison; et le même cœur qui traitoit d'ennemi son propre frère, veut le mener présentement à Balarue avec une dépense qui feroit assurément l'étage qui manque à son bâtiment : mais le voilà bien; qu'il y demeure, qu'il l'aime, qu'il l'estime toujours, et surtout qu'il suive ses conseils, voilà le *tu autem*; je croirai que le cœur est revenu accompagné de la raison; tout en ira mieux; sans cela, je me moque de ces moments d'amitié qui ne laissent aucun crédit à ceux que l'on aime. J'ai été ravie de voir le souvenir de M. de Carcassonne; je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui; ce sera bien autre chose quand nous nous reverrons.

Pour M. de Grignan, je le défie de ne pas m'aimer, et sa chère femme aussi : toutes ces choses qui occupent son esprit, ne me font nulle peur; et puisqu'il tient encore à nous, comme il l'avoue, par ma belle fille, et qu'il aime mon fils comme s'il ne lui faisoit aucun tort, je l'assure aussi que je l'aime comme s'il m'aimoit beaucoup, et que je souhaite d'aller quelque jour à Grignan, comme s'il m'y souhaitoit passionnément. Que dit-il du bonheur de son maître? Cette grande affaire qui donnoit de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du chevalier de Tourville qui devoient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandois : cette grande armée qui devoit empêcher cette jonction, et qui étoit à une île très proche de Belle-Ile, a disparu, on ne sait où elle est allée : pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel.

Je suis très inquiète du voyage de M. de Grignan; quelle bombe jetée au milieu de vous tous et de votre tranquillité! je le plains par le chaud qu'il a fait, c'est voyager dans le soleil : quand je songe aux incommodités que nous avons eues en ce pays froid auprès du vôtre, je sue de penser aux îles d'Or [1]. En vérité, le roi mérite tout ce qu'on fait pour lui; mais il faut avouer aussi qu'il est bien servi : c'est l'idée que nous devrions avoir du service de Dieu, ou plutôt c'est ainsi que nous le devrions servir. Je n'aurai point de repos que vous ne me mandiez l'heureux retour de M. de Grignan. Hélas! vous dites bien vrai, ma fille : cette Providence dont nous savons si bien parler, ne nous sert guère dans les choses qui nous tiennent sensiblement au cœur : nous avons tort; mais nous n'éprouvons que trop notre foiblesse dans toutes les occasions.

Madame de La Fayette m'écrit qu'elle vous a demandé de vos nouvelles, de celles du chevalier, et de Pauline : son fils est fort bien à Brest. Il y a eu une sotte occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dangereusement blessé : s'il mouroit, je voudrois reprendre l'ancienne alliance par ce côté-là, et que le marquis épousât cette héritière si jolie. M. d'Arles est à Forges; je crois, comme vous, qu'il n'a été occupé que de vos affaires; voudroit-il bien nous le dire sans rire?

Vous ne m'avez point parlé cette fois de M. le

[1] Ce sont des îles sur la côte de Provence, qui sont comprises ordinairement sous le nom des îles d'Hières.

chevalier; je croyois qu'il voulût prendre les eaux dans l'automne et dans le printemps, et passer l'hiver dans votre doux climat : mais s'il ne le fait pas, je penserai toujours qu'il fait bien. Pour moi, je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris m'auroit fait surmonter des impossibilités; mais je vous assure que c'est cela que j'aurois eu précisément à combattre : point d'argent qu'à la pointe de l'épée, de petits créanciers dont je suis encore étranglée, des chevaux de carrosse à racheter; en sorte que j'ignore comme j'aurois pu faire sans m'exposer à me sentir toute ma vie de ce dérangement; au lieu qu'en suivant votre exemple, et passant l'hiver en ce pays, comme vous en Provence, j'aurai le temps de respirer : je crois ce régime aussi bon pour vous que pour moi. Cette lettre va partir : il n'est point arrivé de courrier de Brest : mais la nouvelle se confirme par des gens qui en sont venus; vous l'apprendrez de Paris. Adieu, ma chère Comtesse, je vous embrasse mille fois.

1093.

A la même.

A Auray, samedi 6 août 1689.

Tout brille de joie dans cette province de l'arrivée du chevalier de Tourville à Brest : M. de Revel a vu ce moment heureux : on l'attendoit si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étoient des ennemis; et quand il se fit connoître, ce fut une joie et une surprise agréable. Il avoit pris son parti avec capacité et hardiesse : il jugea que le vent qui le mèneroit à Brest obligeroit les vaisseaux qui étoient à cette île d'Ouessant, de sortir de ce poste, parcequ'il les repoussoit et les rompoit contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avoient été contraints de sortir, et ne savoit point ce qu'ils étoient devenus : il arriva à pleines voiles à la chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent. M. de Seignelai est dans son bord, faisant grande chère; le comte d'Estrées est son ami, et lui donne souvent à manger : mais le maréchal le voit peu; il est à terre, recevant les secondes visites, et tenant une table qui souvent n'est pas remplie : il n'y a rien à dire sur un état aussi violent. Les régiments de la Fère et d'Antin ont ordre d'aller en Normandie; celui de Kerman et deux autres de cette province s'en vont à Brest; deux régiments de dragons s'en retournent en Poitou. On va séparer la *noblesse* : voilà un air un peu plus tranquille. Nous allons un jour au Port-Louis, et puis à Vannes, parceque le premier président sera bien aise de voir M. de Chaulnes au parlement; il sera à une audience, et de là, nous retournerons à Rennes vers le 20 ou le 22, et puis à ces tranquilles Rochers : voilà notre plan, ma chère enfant; je suis ravie d'avoir donné cette marque d'amitié et de complaisance à nos gouverneurs : je leur devois bien cela, et ils me le rendent au double. M. et madame de Soubise sont allés trouver leur fils; à qui l'on dit qu'il faudra couper la jambe; vous savez dans quelle sotte occasion. On ne dit encore rien du camp de Boufflers : je ne songe qu'à celui-là : *Dieu conserve notre cher enfant* : le bon succès de Brest fait bien juger de tout le reste. Adieu, ma chère Comtesse, je vous embrasse tendrement. Vous prenez du café et du chocolat dans un pays bien brûlant, dans une canicule bien chaude : ayez soin de vous et de moi; car en vérité, il faut de si loin ménager ses inquiétudes et se conserver.

1094.

A la même.

A Auray, mardi 9 août 1689.

Nous croyons aisément, ma fille, que les chaleurs que souffrent M. de Grignan sont extrêmes, puisque nous en avons ici de très violentes, quoique voisins des bords de la mer. Vraiment, ce n'est pas ici de ces canicules de Livry, que nous trouvions *ridicules* : celle-ci est sans aucune pluie : nous suons tous les jours, et nous croyons que cela est admirable pour la santé. Nous allons demain au Port-Louis. Je donnerai votre lettre à M. de

Chaulnes; mais ce ne sera que demain, car il est aujourd'hui entièrement accablé. La plaisanterie de ce *génie* qui le pousse pour prendre soin de ma santé, nous fait encore rire : il a si bien retenu vos soins et votre attention pour la conservation de ma personne, que le souvenir nous en fait plaisir, et fait un commerce continuel avec vous. Il est, dit-il, combattu, quand je mange sagement, entre le plaisir d'être assuré de ma santé, et le déplaisir que vous n'ayez rien à lui dire; un ragoût, une salade de concombres, des cerneaux, et autres sortes de viandes, lui font une liaison avec vous, qui, toute superficielle qu'elle est, lui est fort agréable. Il vous consulte sur le Port-Louis. Il crut l'autre jour que vous vouliez qu'il retournât à Rennes : je lui donnai congé de votre part pour n'y être que le 18. Enfin, je vous assure que cette badinerie n'est encore ni fade, ni usée.

Vous savez tous nos succès de Brest, et que nous n'avons plus que trois régiments de Bretons, pour servir de contenance au maréchal d'Estrées à Brest. Quand notre flotte sera partie, le soin qu'on veut qu'il prenne de cette place ressemble assez à ce petit papier de *Trivelin*, où il y avoit eu cent pistoles. Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse de la maréchale d'Estrées[1]; le roi même en est si surpris qu'il lui en a fait compliment, et l'a louée d'une manière à l'obliger de continuer. M. de Seignelai se divertissoit fort à Brest quand Revel y étoit : il aime le comte d'Estrées, et dit que ce comte a bien voulu être son ami, mais que le maréchal a refusé de l'être. On n'a point encore eu ordre de mettre la flotte en mer. On nous mande que le siége de Mayence est levé; on espère des prospérités de tous côtés. On a fait un quatrain sur le pape, qui finit par souhaiter de ses reliques; pour moi, vous savez ce que je lui souhaite.

Le fils de M. de Soubise (*le prince de Rohan*) et Nogaret sont mieux de leurs blessures : vous savez tout cela, ma chère bonne, et nous souhaitons également que Dieu conserve notre cher enfant. Je ferai vos compliments à madame de Lavardin : mais un petit mot de vous à cette bonne mère seroit bien à propos; elle a cru perdre sa belle-fille qui a été à l'extrémité, et sa petite-fille et son petit-fils, de la rougeole la plus violente qui fut jamais. Je suis fort contente du mémoire sur le bien de M.....; je ne voulois point que vous ne fussiez point sincère; je voulois qu'il n'eût pas de si grandes dettes, et que tous ces beaux meubles que j'avois vus ne fussent pas si souvent en gage : mais l'amie à qui j'ai confié toutes ces vérités, n'en est point effrayée, et le croit toujours le meilleur parti que sa parente puisse avoir; en sorte que cette sincérité ne gâtera rien. Je souhaite fort des nouvelles de la santé de M. de Grignan. M. le chevalier n'est-il point à Balaruc?

Vous me faites une jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose : il est plaisant de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte. Je voudrois pourtant sauver l'amour de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit; car il faut toujours en venir à décréter cette fiche; et tout ce qu'on y gagne, c'est d'y paroître trop attachée : il y a long-temps que je gronde ces gardeuses; on ne fait autre vie en ce pays-ci. J'aime Pauline; tout ce que vous m'en dites me fait plaisir; je veux qu'elle se porte bien, et que ces eaux soient le remède universel à son mal, et à celui de Martillac. Adieu, mon enfant, je suis fort loin et fort près de vous : je n'entreprends point de vous dire avec quelle tendresse je vous aime; vous le devinez bien à-peu-près, non seulement par le goût naturel que vous me connoissez pour votre esprit et pour votre personne, mais par l'estime et l'admiration que j'ai pour votre cœur, où vous me donnez une si bonne place.

1095.

A la même.

A Auray, samedi 13 août 1689.

Il est revenu au gîte, ce paquet que je croyois perdu : j'avois grande raison de le regretter; il est rempli de tout ce que j'aime à savoir! je serois fâchée de n'être pas instruite de tous les hôtels que vous bâtissez, et des noms qui leur conviennent si fort.

[1] Marie-Marguerite Morin, maréchale d'Estrées.

Nous serons mardi à Rennes; notre retour est avancé de deux ou trois jours, à cause d'un courrier qui fait partir M. de Chaulnes pour Paris; on dit que c'est pour les affaires des états, nous le verrons: mais enfin il partira incessamment; je vous manderai ma destinée, et le jour que je retournerai dans ma tranquillité des Rochers. Mon fils et sa femme sont à Rennes. Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place dont la situation vous est connue; toujours cette belle pleine mer devant les yeux: si on les détournoit, on verroit le visage effroyable de M. de Mazarin[1]: de tant d'autres lieux où il pouvoit commander, il a choisi celui où il n'est pas le maître, car c'est son fils; et d'ailleurs cette place est dans le gouvernement de M. de Chaulnes. On ne sauroit donc faire un bon compte de l'extravagance de cet homme: c'est un fou: il est habillé comme un gueux; la dévotion est tout de travers dans sa tête. Nous voulûmes lui persuader de tirer sa femme[2] d'Angleterre, où elle est en danger d'être chassée, et peut-être pervertie, et où elle est avec les ennemis du roi. Il en revient toujours à dire qu'elle vienne avec lui; avec lui, bon Dieu! ah! disons avec Saint-Evremond, qu'elle est dispensée des règles ordinaires, et qu'on voit sa justification en voyant M. de Mazarin.

Nous allâmes le lendemain, qui étoit jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient; à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient. Un M. Le Bret, qui arrive de Siam, et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris, et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner; nous fîmes bien conter au mari son voyage, qui est fort divertissant. Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes; cela plaît assez. Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurois cherché une jolie étoffe pour une robe-de-chambre; mais j'eusse cru vous faire tort. Nous revînmes le soir avec le flux de la mer, coucher à Hennebon par un temps délicieux; votre carte vous fera voir ces situations: ce fut hier en sortant de cette ville que vint le courrier, dont vous entendrez parler. Au reste, ma très aimable, je comprends les douceurs que vous procure ce comtat, et avec quel plaisir vous envoyez de l'argent à Paris: cette justice devroit conserver la santé du pape; je tremble à tous les courriers: si Dieu vouloit que cette bonté de sa Providence durât quelques années, ce seroit la grace entière. Adieu, mon enfant, je suis pressée, on me fait du bruit, je vous écrirai de Rennes, et ferai réponse à deux de vos lettres.

[1] Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, étoit grand-bailli d'Haguenau, gouverneur de la haute et basse Alsace, des villes et château de Brisach, etc.

[2] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, nièce du cardinal, morte en Angleterre le 2 juillet 1699.

1096.

A la même.

A Rennes, mercredi 17 août 1689.

En vérité, ma chère fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hennebon; il portoit une lettre du roi, que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point, pouvez-vous faire un voyage à Rome? Il ne veut ni retardement, ni excuses, il prévient tout. Le roi mande. « Qu'il a résolu de l'envoyer à Rome, » parcequ'il n'a jugé que lui seul capable de faire » la plus grande chose qui soit dans l'Europe, en » donnant à l'église un chef qui puisse également » gouverner l'église, et contenter tout le monde, » et la France en particulier; qu'il a appris que le » pape ne peut pas vivre long-temps; que la satis- » faction qu'il a eue des deux autres exaltations que » M. de Chaulnes a faites[1], lui fait croire qu'il n'en » aura pas moins de celle-ci, qui est la plus importan- » te: qu'ainsi M. de Chaulnes parte incessamment » pour venir recevoir ses ordres; que les cardinaux » françois se tiendroient prêts: que le commande- » ment de la Bretagne demeurera au maréchal » d'Estrées; que le voyage de M. de Chaulnes ne » sera pas long; qu'il le fera revenir dès qu'il y

[1] M. le duc de Chaulnes alloit pour la troisième fois à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

» aura un nouveau pape. » M. de Croissi ajoute à tout cela : « Que le roi ne peut douter du succès » d'une affaire dont M. de Chaulnes sera le négo- » ciateur; que Sa Majesté sachant que ses affaires » ne sont pas en bon état, donnera ce qui sera né- » cessaire pour un voyage si précipité et si impor- » tant, et qu'il vienne, et que le voyage sera court » et si glorieux pour lui, qu'on ne sauroit douter » qu'il n'obéisse avec joie, et cependant qu'il n'en » parle point encore. » Voilà donc un assez grand mouvement dans notre petite troupe : M. de Revel et moi dans la confidence, nos bouches cousues; M. de Chaulnes, partagé entre le goût que son amour-propre trouve à ce choix, qui fait qu'on vient le chercher dans le fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les états, où il y aura de grandes affaires, et où il pourroit également servir le roi et la province. Pour madame de Chaulnes, à bride abattue elle pleure, elle soupire; une absence, un grand voyage, un âge assez avancé; elle compte pour rien de n'avoir pas un sou; elle ne chante que sur le ton douloureux des fatigues d'un grand voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois jours : on dit que le roi sera bien aise que M. de Chaulnes fasse un tour à la cour avant les états : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise chez l'évêque, que ce prélat lui dit : « Monsieur, je vous demande mes bulles. » Les autres : « Monsieur, nous nous réjouissons et » nous nous affligeons. » Il ne répond rien : il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président dans son compliment lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire : le duc est embarrassé, il répond en l'air : enfin, il sort de sa réponse, et revient se déshabiller et dîner. Madame de Chaulnes est accablée de compliments; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est : que le roi est le maître; enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. Nous dînons chez l'évêque, qui nous donne le plus grand et le meilleur repas du monde; nous en partons l'après-dîner qui étoit samedi, nous couchons le dimanche à six lieues d'ici; et le lundi 15, bon jour, bonne œuvre, nous arrivons à Rennes. J'ai entrepris dans le carrosse de ne faire voir à madame de Chaulnes que la beauté et la distinction de ce choix; j'ai arrêté ou voulu arrêter toutes les autres vues : il me semble que j'y ai réussi. Nous avons fait conter à M. de Chaulnes tous ses voyages de Rome; nous lui avons trouvé un si bon esprit, et tellement propre aux négociations de ce pays-là, où il est encore adoré, que nous avons approuvé l'ordre de Sa Majesté. Il m'a dit que si c'étoit pour faire la paix avec le pape, il auroit refusé, sachant combien il vous auroit desservie; mais qu'il vous supplieroit de considérer qu'il ne travailleroit contre vous que quand la mort auroit travaillé sur le pape; qu'ainsi ce seroit la mort, et non pas lui, qui feroit tout le mal; qu'il vous verroit; qu'il étoit ravi de penser qu'après toutes les folies qu'il vous avoit mandées sur le voyage de Rome, cela fût devenu vrai : ce chapitre fut long et gai. Madame de Chaulnes s'en va deux jours après lui, je crois qu'il part demain : cette duchesse veut m'emmener; elle dit que vous le voulez, elle est véritablement fâchée de me quitter : nous faisons des réflexions sur les dérangements que fait la Providence. Nous devions passer l'hiver en ce pays; je retournois un mois aux Rochers, je promettois d'aller au commencement d'octobre à Saint-Malo, puis aux états, puis un peu aux Rochers, puis à Rennes depuis le carême jusqu'après Pâques, et de tout cela il arrive que dans quatre jours M. et madame de Chaulnes ne seront plus dans cette province; que je m'en vais aux Rochers avec votre frère et sa femme, et que j'y passerai l'hiver plus agréablement qu'en nul autre endroit, n'ayant plus ces bons gouverneurs. J'envoie et j'enverrai un peu d'argent à Paris; cette retraite des Rochers c'est mon *Comtat (d'Avignon)*, et cette justice fera ma joie. J'aurai en perspective de vous retrouver l'année qui vient à Paris, c'est là mon espérance; et il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu; car je suis désabusée des projets des hommes. Je suis très persuadée que M. de Chaulnes, en parlant de la Bretagne au roi, proposera mon fils pour la députation, et je ne crois pas qu'on le refuse : je sais qu'il souhaite de nous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement : madame de Chaulnes en a autant d'envie que moi. Je vous conterai quelque jour de quelle manière honnête et tendre elle m'a toujours traitée : ainsi finit, ma

chère enfant, notre société et notre commerce avec ces bons gouverneurs. Je suis bien heureuse d'aimer les Rochers, et ceux qui en sont les maîtres, et la vie qu'on y mène. Me revoilà dans mon état naturel, dont je ne sortirai que pour vous.

J'avois remis à M. de Chaulnes votre réponse; il nous la montra; elle est fort jolie, et je ne comprends pas qu'une personne qui me loue de répondre si bien à des bagatelles, puisse croire que sa réponse à celles de ce duc doive être triste et fade : vous ne sauriez en juger ainsi, puisqu'on ne peut pas répondre d'une autre manière à ces sortes de choses, et que vous le faites avec toute la vivacité imaginable. Revel étoit bien étonné de ce style.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin[1], vous n'êtes pas la seule : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez : il ne tiendra point les états, parce qu'il ne voudroit pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées : il ne reconnoît que le gouverneur; de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.

Si vous voyez M. de Chaulnes, ou à Grignan, ou à Avignon, je vous demande, ma chère belle, un peu de témoignage d'amitié et de reconnoissance de tout ce qu'il a fait pour moi : c'est de cette façon que je vous prie de payer mes dettes. M. de Grignan sera ravi de lui faire les honneurs de son gouvernement; je sais ce que vous savez faire et dire, quand vous voulez : ainsi, en y ajoutant ma prière, j'ai l'esprit en repos.

1097.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 21 août 1689.

Me revoilà dans ces Rochers que vous craignez si fort, et qui n'ont pourtant rien de si affreux. Il n'y a plus en ce pays ni duc, ni duchesse de Chaulnes; ils m'ont laissée avec bien du chagrin : ils ont voulu me remettre où ils m'avoient prise[2], et je me suis fait une grande violence pour les refuser; mais mon voyage ne me servoit de rien s'il avoit été si court, et j'ai pris sur moi de le rendre utile, puisque j'y suis : en ces occasions, *le cœur voudroit Paris, et la raison Bretagne.* Enfin, ma fille, voilà qui est fait; il m'en a coûté des larmes en voyant partir cette bonne duchesse : elle ne voulut pourtant pas me dire adieu; mais j'étois éveillée, et je fus touchée de l'état où je la laissois; car vous saurez que toute la beauté de ce choix et de cette ambassade, qu'elle connoît parfaitement, ne lui ôte rien de l'inquiétude qu'elle a que ce grand voyage ne soit funeste à son mari : il a été deux fois à Rome; mais il a vingt-trois ans plus que la dernière fois qu'il en est revenu : c'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connoissez. Ainsi, ma très chère, je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le soir qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire : elle en partit hier bien matin, elle va à grandes journées, parcequ'elle veut trouver encore M. de Chaulnes, qui est aujourd'hui à Versailles; en sorte que ce voyage sera fatigant de toutes les façons. Quand elle sera à Paris, les objets, ses affaires, ses amies, pourront la consoler; mais elle étoit bien accablée ici. Je vous dirai en passant que Revel, qui est un connoisseur, est tout-à-fait content de ce désert, et de la diversité de toutes ces allées; il est parti ce matin. M. de Chaulnes a dit à mon fils que la députation seroit peut-être plus assurée par l'audience que le roi lui donneroit sur la Bretagne, que s'il y étoit demeuré pour tenir les états. Ainsi, nous attendons de ses nouvelles : si elles sont bonnes, comme il le souhaite autant que nous, ce sera mon fils qui me ramènera ce printemps à Paris : je vous jette les pensées qu'on nous a données, et Dieu sur tout. Quand on revient au maréchal d'Estrées qu'on a laissé à Brest, et qu'on a fait sortir de son bord où il étoit établi, pour lui faire voir partir la flotte sous la conduite de M. de Seignelai, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal, que le plus grand dégoût qu'un homme de cette dignité puisse avoir. Mais le roi, qui savoit bien ce qu'il vouloit faire de M. de Chaulnes, pouvoit penser qu'il donneroit au maréchal la consolation de commander à la place du gouverneur : cependant, comme il étoit impossible qu'en même

[1] M. de Lavardin étoit lieutenant-général au gouvernement de Bretagne.
[2] C'est-à-dire à Paris.

temps M. de Chaulnes commandât à Brest, et dans le reste de la Bretagne, M. le maréchal d'Estrées étoit fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés, où il avoit mis les deux régiments qu'il commandoit : cela n'avoit point l'air de prendre sur le gouverneur ; falloit en user comme on faisoit pour le service ; car on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes depuis qu'il est en Bretagne ; et si M. le maréchal d'Estrées s'étoit embarqué, on auroit laissé un officier-général à Brest pour la garde des vaisseaux qui sont toujours à la rade, et de ceux qui peuvent y revenir, ainsi qu'on doit l'y laisser pendant que le maréchal commandera en Bretagne et tiendra les états, et M. de Revel sous lui. Je vous ai déjà dit que M. de Lavardin ne connoîtroit point d'autre place présentement, que celle de commander à la place de M. de Chaulnes. Il a paru ici que l'humeur difficile du maréchal, dont on a instruit le roi, et qui fait que tous ceux qui lui sont subordonnés sont brouillés avec lui, avoit été la véritable cause de l'ordre qu'il reçut de la propre main du roi de se tenir à Brest : M. de Pommereuil, sans le vouloir, y a peut-être contribué en rendant un compte exact de ce qu'il voyoit : il est au désespoir du départ de nos gouverneurs ; il les aimoit, et s'accommodoit fort bien avec eux : ce n'est pas de même avec le maréchal : ils ne connoissent point, tous tant qu'ils sont, la manœuvre des états ; c'est ce qui fait espérer que M. de Chaulnes les fera à Versailles avec le roi et ses ministres, et les enverra tout réglés. Voilà nos raisonnements de province. M. de Pommereuil, qui est intendant de justice maintenant à cause des troupes, aura une commission particulière pour les états ; son gendre est second commissaire : il y en a toujours deux de cette manière pendant les états. Je pense, ma chère enfant, qu'en voilà sur ce sujet plus qu'il ne vous en faut, et que vous n'en desiriez : cette abondance est fondée sur ce que je n'ai point reçu votre lettre. Ne craignez point que je devienne anachorète ; mon fils m'en empêchera bien, et mille gens qui doivent venir le voir, peut-être trop. Il fait le plus beau temps du monde ; je m'en vais reprendre ma vie, mes lectures, mes promenades, point de serein : soyez en repos de votre chère maman qui se conserve pour vous ; conservez-vous pour elle. Je fais mes compliments à M. le chevalier sur la nouvelle dignité de M. de Beauvilliers : le roi est bien entré dans le goût du chevalier dans cette occasion. Sa Majesté fait ainsi trois messieurs de Beauvilliers d'un seul ; c'est justement ce qu'il y avoit à faire : saint Louis n'auroit pas mieux choisi. Cet abbé de Fénélon est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété : je m'en réjouis bien sincèrement avec M. le chevalier, que je crois à Balaruc. Les eaux font-elles toujours bien aux maux contraires de Pauline et de Martillac ? Et *la Compagnie des Indes*, qui joue et qui gagne, est-elle toujours en fortune ?

1098.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 24 août 1689.

On me mande de Paris qu'on attendoit M. de Chaulnes avec impatience ; il doit y être arrivé le dimanche 21 de ce mois. Le pape, notre cher Saint-Père, qui nous laissoit ce bienheureux Comtat, étoit, par les dernières nouvelles, à toute extrémité ; ainsi il aura fallu partir, et vous aurez bientôt M. de Chaulnes. Madame de Chaulnes, qui court à grandes journées par le temps brûlant qu'il fait, aura beau se presser, elle arrivera trop tard. On avoit dit que les cardinaux de Bouillon et Le Camus ne seroient pas du voyage ; mais cette nouvelle ne me paroît pas fondée.

On assure que M. de Lavardin vient tenir nos états ; j'en suis ravie pour l'amour de sa mère, qui étoit plus touchée qu'il ne paroissoit de ne lui voir aucune contenance : en voilà une, Dieu merci, toute naturelle, et dont la Bretagne sera fort aise. Si cela est vrai, M. le maréchal d'Estrées commandera, à la réserve seulement des états, et je ne vois plus de place pour M. de Revel. J'avoue que nous avons été bien exposées au mérite de ce dernier ; mais nous avons soutenu sa figure : tout ce que nous avons fait en sa faveur, c'est de comprendre qu'il a été fort aimé de plusieurs sortes de femmes, et nous nous sommes contentées d'en être les confidentes : son éloquence ne nous a point séduites, elle nous a diverties ; nous admirions quelquefois comme en ânonnant il ne laissoit pas de sortir heureuse-

ment de toutes ses périodes : les fureurs de la R...., pareilles à celles de Médée, sont admirables; les manœuvres de la Champmêlé pour conserver tous ses amants, sans préjudice des rôles d'*Atalide*, de *Bérénice* et de *Phèdre*, font passer cinq lieues de pays fort aisément : la guerre a eu son temps, le passage du Rhin, la bataille de Senef, des campagnes avec M. de Turenne, sans compter toute la Savoie: vous voyez bien que voilà de grandes provisions; mais je m'en vais le louer, c'est que dans tous ses discours nous l'avons trouvé *vrai et exempt de toute vanité*, de sorte que nous en sommes encore à demander s'il a une bonne réputation sur le courage, car il ne nous l'a point dit; et si M. le chevalier de Grignan vouloit me dire ce qu'il en pense, je suis encore toute prête à prendre l'impression qu'il voudra me donner. Nous nous faisions confidence, le marquis et moi, que nous écoutions le chevalier sur la réputation des courtisans comme un oracle, et que nous portions notre estime, ou le contraire, suivant ce que nous lui entendions décider. J'en suis encore là, je crois que le marquis y est aussi; en sorte que je le prie de me mander l'estime que je dois avoir pour M. de Revel. Il me semble que je suis fort décidée sur le mérite du marquis : il a une application et une envie de bien faire, qui nous en répondent; il n'y eut jamais de si heureux commencements: *Dieu le conserve, Dieu le conserve.*

Je serois transportée d'avoir un portrait de Pauline, apportez-en un avec vous, je suis assurée qu'elle me plaira; je me la représente assez bien, j'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied bien; et je la caresse et l'embrasse de tout mon cœur. Conservez-vous, ma chère Comtesse, pour votre maison, pour votre fils, pour votre mère. Je ne vous défends point les melons, puisque vous avez de si bon vin pour les cuire : M. de Chaulnes me les défendoit de votre part, et j'y consentois, parcequ'ils n'étoient pas bons : mais il me falloit permettre de suer; je revenois le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume; je me faisois essuyer, je me déshabillois, j'arrivois pour souper toute fraîche; je me moquois de moi la première, afin que les autres ne s'en moquassent pas; et de tout cela, je m'en porte tout-à-fait bien : il faisoit fort chaud : j'ai toujours été sujette à suer : je pense qu'il vaut mieux ne point changer de tempérament que d'en changer : je ne crois point que cela doive s'appeler *effervescence*; il me semble que mon pot n'en bouilloit pas plus fort, et qu'il n'étoit point besoin de l'écumer plus qu'à l'ordinaire. Je crois vous avoir dit comme M. de Chaulnes nous a parlé plusieurs fois tout bonnement de cette députation, disant que c'est son affaire, et j'en attends des nouvelles sur ce pied-là. Mon fils est allé faire une visite de plaisir à quatre lieues de Rennes. Il lut l'autre jour l'endroit de votre lettre où vous me disiez que vous vouliez m'avoir : « Oui, sans doute, je » le veux, je prétends vous avoir comme LES AU- » TRES. Adieu LES AUTRES. » Cela parut si plaisant qu'il en rit de tout son cœur. Comme LES AUTRES, parolt sec; et puis tout d'un coup *adieu* LES AUTRES.

Je souhaite bien passionnément que le mal de M. de Grignan soit passé, je vois vos inquiétudes qui ne sont pas médiocres, et c'est un miracle que votre santé puisse y résister. Le mariage de mademoiselle Le Camus avec le fils de madame de Maisons me paroît bon : M. d'Arles sera de cette noce, à son retour des eaux. J'embrasse bien tendrement ma chère Comtesse.

1099.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 28 août 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, et j'en recevrai demain deux à-la-fois; je ne sais que faire à ce mécompte qui arrive souvent : c'est une chose bien triste que cela se rencontre précisément lorsque j'attendois avec tant d'impatience des nouvelles de cette incommodité de M. de Grignan, que j'espère qui n'aura point de suite fâcheuse, mais dont je ne laisse pas d'être fort en peine; le temps paroît long depuis vendredi à midi jusqu'au lundi à la même heure. Je reçois une lettre de notre marquis, c'est pied ou aile de vous; cela me fait plaisir. Ce joli petit capitaine me dit que c'est du plus loin qu'il lui souvienne de m'avoir écrit; il me conte ses rai-

sons pour ne pas écrire si souvent qu'il le voudroit: il me parle de l'amitié de M. de Boufflers[1] pour lui et prétend que c'est à moi qu'il la doit; il me dit des nouvelles de son camp, de leurs espérances pour finir la campagne, en se joignant à quelque armée : mille douceurs à son oncle, à sa tante; un air dans son style qui se forme, et un si bon sens par-tout, que je dis plus que jamais qu'il n'y a qu'à heurter à la porte sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement. Et voyez un peu ce qu'il a répondu à cette porte de la guerre où l'on a heurté de si bonne heure : l'eussions-nous jamais cru que ce métier si pénible fût dans son goût? Une application, une vigilance, un desir de bien faire, une hardiesse, enfin tout : il semble que cela soit fait pour lui, c'est un aimable et joli enfant, *Dieu le conserve!* car je ne saurois jamais finir autrement.

Mais, ma chère fille, le bon Dieu n'a pas conservé ce pape si nécessaire à votre vie et à votre satisfaction : ce Comtat, qui s'est fait sentir dans toute sa bonté et son utilité, va disparoître. Je ne regarde en ceci que vos intérêts; car je laisse l'Europe et la politique, et je songeois que si Dieu eût voulu que le saint-père eût été, par exemple, aussi loin que M. d'Arles, voyez quelle bénédiction : mais nous ne sommes pas les maîtres, nous le sentons à tout moment; il faut se soumettre à cette main toute-puissante, et baisser la tête. M. de Chaulnes arriva dimanche 21 à Versailles, où l'on me mande qu'il fut très bien reçu de tout le monde, le Roi ayant donné l'exemple. Je ne sais point s'il aura eu le temps de parler des affaires de La Bretagne et de la députation; c'étoit son dessein, et c'est son affaire, puisque si c'est mon fils, on verra bien qu'il en a été le maître; si ce ne l'est pas, on verra tout le contraire, et ce n'est pas une chose indifférente pour lui : il nous en a toujours parlé tout bonnement de cette façon, et il n'a point avec nous la *bouffe* de gouverneur ni d'ambassadeur. Nous attendons des nouvelles de cette députation avec moins d'impatience que de la santé de M. de Grignan. Madame de Chaulnes doit être arrivée d'hier à Paris; et c'est justement aujourd'hui, ou hier samedi, que M. de Chaulnes doit être parti, cela sera bien juste. Le roi a donné cinquante mille francs à ce duc pour faire son voyage; cela est honnête, nous n'en espérions pas tant. Coulanges s'en va à Rome avec lui; il m'écrit un grand adieu, et me parle beaucoup de vous dans sa lettre. Ce voyage est agréable et dans une bonne saison. Ce bon pape est mort le 12; on en a donné avis au roi : la question, c'est qu'on attende l'ambassadeur et les cardinaux. Voilà, ce me semble, l'époque qui finira les malheurs du cardinal de Bouillon : mais le cardinal Le Camus n'est point du voyage; ma fille, d'où vient cela? J'en suis fâchée pour ses frères que nous aimons et qui nous aiment. M. de Lavardin tient nos états; il ne seroit pas fâché de nous donner cette députation. Je ne sais ce que fera le maréchal d'Estrées pendant les états; c'est le plus bel endroit de son commandement. Adieu, ma très aimable : je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles, mais je cause sur ce qui se présente. M. de La Garde est toujours si bien instruit par la marquise d'Uxelles[1], que vous en savez plus que ceux qui sont à Paris. Le marquis d'Uxelles tient un grand poste à Mayence[2]. Nous attendons ici des nouvelles de notre flotte; elle est en mer il y a long-temps.

Je ne sais plus où j'en suis à Grignan; je ne pourrois pas y jouer à colin-maillard; je ne sais plus à qui j'ai affaire. M. de Carcassonne a-t-il mené M. le chevalier à Balaruc? M. de La Garde est-il chez lui? Vous ferez tous mes compliments comme vous trouverez à propos. J'embrasse toujours sûrement M. de Grignan, et lui souhaite une parfaite santé. Je ne vous dis point, ma fille, tout ce que je vous souhaite, je me perdrois dans ces différents souhaits : je ne suis pas moins effrayée que vous de notre longue séparation; mais, ma chère enfant, Dieu le veut, et nos affaires. Mon fils, sa femme, cette maison qui est agréable, du monde quelquefois, des livres, des conversations,

[1] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France.

[1] Marie de Bailleul, marquise d'Uxelles, étoit mère de Nicolas du Blé, marquis, puis maréchal d'Uxelles.

[2] La ville de Mayence étoit assiégée par le prince Charles de Lorraine. Elle fut investie le 30 mai et la tranchée fut ouverte le 22 juin. Le marquis d'Uxelles commandoit dans cette place, et après avoir fait une vigoureuse défense, il fut obligé de capituler le 8 de septembre suivant, faute de poudre et de mousquets.

des promenades; et le carême à Rennes, tout cela se trouvera passé, et en même temps une partie de la vie : c'est ce qui est fâcheux à ceux qui ont déjà beaucoup vécu, mais il faut avoir du courage, quand il est impossible de faire mieux.

1100.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 31 août 1689.

Je trouve le meilleur air du monde à votre château; ces deux tables servies en même temps à point nommé me donnent une grande opinion de *Flame* [1]; c'est pour le moins un autre *Honoré* [2]. Ces capacités soulagent beaucoup l'esprit de la maîtresse de la maison; mais cette magnificence est bien ruineuse : ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre, je viens d'en voir la représentation; c'est dans le coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'on veut, que triomphe *Honoré*; je connois la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. Vous me faites souvenir de notre pauvre abbé de Pontcarré, en me parlant de ce Champigny; c'étoit son parent, ce me semble, hormis qu'il ne mangeoit pas tant, car le Troyen (*M. de Chavigny*) et le Papoul n'en savent pas davantage, et notre Pontcarré n'avoit que l'air de la table. Je disois autrefois de feu M. de Rennes [3] qu'il marquoit les feuilles de son bréviaire avec des tranches de jambon : votre Valence [3] ne mépriseroit pas cette sorte de signet; aussi son visage étoit une vraie *lumière* de l'église, et dès que midi étoit sonné, *Monseigneur* ne faisoit plus aucune affaire. M. de Grignan a été bien aise de voir dans son château son ancien ami Canaples, qui va aux eaux de Vals parcequ'il est à Paris; et M. d'Arles va à Forges, parcequ'il est dans le voisinage de Vals; tant il est vrai que, jusqu'à ces pauvres fontaines, *nul n'est prophète en son pays*; je le mande à M. d'Arles. J'aime ce que vous dites d'abord à Larrei, *est-ce vous?* Et sa réponse tout de suite, *non, madame, ce n'est pas moi*, promettroit une vivacité qui me le rendroit fils de son père, qui avoit bien de l'esprit, un peu grossier, mais vif et plaisant.

Revenons à ces bons Chaulnes; je vous ai conté la suite de ce courrier, qui vint à Hennebon, et comme le roi ne vouloit pas qu'on en parlât encore, et comme à Vannes tout le monde leur fit des compliments. Nous fîmes conter à ce duc en carrosse tout le manège de ses autres voyages à Rome; cela vous auroit divertie. On ne peut pas avoir plus de cette sorte d'esprit de négociation, les *mezzo termine* ne lui manquent jamais. Je le priai d'écrire tous ces détails, et je lui disois : ah, que c'est bien fait de vous envoyer là! Nous revînmes le 15 à Rennes; il en partit le 18 en chaise, il fut le dimanche 21 à Versailles : le roi le fit venir tout poudreux, et lui parla une demi-heure dans son cabinet. Dieu sait comme tous les courtisans l'embrassèrent, et même M. de Reims (*Le Tellier*) : un homme qui va à Rome ne lui est plus indifférent. Il partit samedi 27; il va par votre beau Rhône, vous le verriez avec une bonne lunette : les cardinaux le joindront à Lyon : il y a vingt-huit galères à Toulon pour les porter jusqu'à Livourne : Coulanges est du voyage. Vous avez bien fait d'écrire à ces bons gouverneurs : je suis ravie que vous les ménagiez, et je vous en remercie : c'est ainsi que je paye toutes leurs amitiés. Ils vouloient m'emmener à toute force : madame de Chaulnes m'en prioit d'une manière à m'embarrasser; mais Chaulnes n'est pas comme les Rochers, d'où je donne ordre à bien des affaires : de plus elle y sera peu; il faudra bien qu'elle jouisse du plaisir d'être très bien reçue à Versailles. Le roi et les ministres voient agréablement la femme d'un homme qui négocie la plus importante affaire qu'on puisse avoir, et qui n'est plus jeune, et qui court comme il y a vingt-trois ans [1] : on fait un bon personnage à Versailles dans

[1] Maître-d'hôtel de M. de Grignan.

[2] Maître-d'hôtel de M. de Chaulnes.

[3] Charles-François de la Vieuville, évêque de Rennes, mort le 29 janvier 1676.

[4] Guillaume Bochard de Champigny, nommé à l'évêché de Valence en 1687, et sacré en novembre 1693.

[1] Il y avoit un long intervalle de vingt-trois ans entre la première ambassade de M. de Chaulnes à Rome, et cette troisième.

ces occasions : M. de Chaulnes l'a fort priée de ne s'en point éloigner. Cette bonne duchesse a été en six jours à Paris : elle et son équipage ont pensé crever des chaleurs : je n'en trouve qu'en ce pays-ci, votre bise vous ôte la canicule. Madame de Chaulnes arriva deux jours avant le départ de son mari : elle m'écrit avec une amitié extrême : elle me mandera ce qu'aura fait M. de Chaulnes pour cette députation : je suis fort assurée qu'ils en ont tous deux plus d'envie que moi : c'est leur affaire, ils le sentent bien. Je vous dirai un de ces jours une amitié de cette duchesse, qui vous fera plaisir. Vous êtes un trop bon et trop aimable *génie* d'avoir écrit à M. de Chaulnes sur la députation ; votre frère vous en rend mille graces, et vous embrasse mille fois. Voilà bien parlé sur un même sujet, je vous en fais mille excuses, ma fille, c'est que dans une solitude, ces sortes de choses font de l'impression.

Nous eûmes pourtant lundi M. de La Faluère, et sa femme, et sa fille, et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici : ils furent contents de nos allées. Je ne sais que vous dire de notre flotte : depuis le secours que vous nous avez envoyé, et que cette puissance est en mer, nous n'en savons rien ici. Un homme qui a de l'esprit disoit l'autre jour à Rennes qu'il n'avoit jamais vu ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'*Actium* ; et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois : cela nous parut assez vrai. Mais que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états, qui sont réservés pour M. de Lavardin ? Il falloit bien lui donner cette contenance, parcequ'il est juste que tout le monde vive. Vous croyez bien que M. de Lavardin ne nous sera point contraire, si nous avons la députation. Je comprends que madame la maréchale[1] se soucie peu de toutes ces bagatelles, pourvu qu'elle soit à Marly et à Trianon. Adieu donc, ma très aimable ; je suis persuadée que vous régalerez bien notre bon duc à son retour de Rome. Je pleure le pape, je pleure le Comtat d'Avignon : *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté.* Mille amitiés à ce qui est auprès de vous : je crois deux Grignan à Balaruc. Bon Dieu ! quelle translation de madame de Noailles à Perpignan ! le moyen de se la représenter hors de Versailles, et sans être grosse ?

[1] Marie-Marguerite Morin, femme du maréchal d'Estrées.

1101.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 4 septembre 1689.

Il est vrai que je faisois la mystérieuse ; M. de Chaulnes nous avoit confié son secret en secret ; M. de Croissi lui mandoit de n'en point parler encore : ainsi je lui gardai fidélité jusqu'en Provence. Je soulignai pourtant, ce me semble, quelques mots qui doivent vous faire entendre que je vous en dirois davantage à la première occasion. Je vous mandai aussi comme nous trouvâmes notre mystère tout étalé à Vannes, et combien cela nous parut plaisant. Je vous ai conté la joie de M. de Chaulnes ; je vous ai dit que sa femme, fermant la porte à ce point de vue si brillant, ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de M. de Chaulnes : nous fîmes nos efforts pour la détourner de cette triste vûe, et pour l'attacher à la beauté et à la distinction de ce choix si bien marqué par la lettre du roi, et qui feroit tant de jaloux à Versailles. Enfin, nous épuisâmes nos rhétoriques, Revel et moi : M. de Chaulnes nous soutenoit : ceux qui disent qu'il balança ne le connoissent guère ; c'est un homme qui ne sait pas faire les choses de mauvaise grace, ni marchander avec son maître. Voici, en vérité, la réponse qu'il lui fit, je crois que ma mémoire pourra bien faire cet effort : « Sire, Votre Majesté commande, et j'obéis ; » je pars incessamment pour me rendre auprès » d'elle, et pour y recevoir ses commandements, » etc. » Voilà les difficultés qu'il a faites. Il partit, comme je vous l'ai dit, avec beaucoup de joie ; et laissa toute la Bretagne fort affligée. Madame de Chaulnes partit le lendemain d'ici, et fut en six jours à Paris : elle m'a écrit deux fois, et me mande que si elle n'avoit fait cette diligence, elle n'auroit point vu M. de Chaulnes ; qu'elle ne l'avoit vu qu'une heure, et qu'elle me manderoit des nouvelles de nos affaires. J'ai très bien fait, ma chère

enfant, de ne point aller avec elle; deux raisons, elle ne sera quasi point à Chaulnes, et quand elle y seroit, cette retraite ne m'est point naturelle comme celle-ci, où je suis avec mon fils, et où j'ai deux assez grandes terres qui peuvent m'obliger à demeurer quelque temps dans cette province: quand vous y ferez un peu de réflexion, je crois que vous trouverez que j'ai raison, et que si je fusse retournée, je rendois inutile mon voyage de Bretagne, par être trop court. Pour mon fils et sa femme, ils sont ravis d'être ici avec moi jusqu'au carême: je me propose alors d'aller à Rennes par complaisance pour eux, et parceque le temps du carême est plus triste à passer à la campagne que l'hiver: mais comme les choses peuvent changer, il ne faut point voir de si loin. Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde, des chaleurs dans la canicule, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château. J'espère pourtant bien y trembler comme les autres. Je ne sais où nous en sommes de notre députation: mon fils dit que son malheur tue le pape pour nous ôter M. de Chaulnes: et quand, au sortir du cabinet du roi, ce duc dit à M. de Lavardin, qui venoit tenir les états: « Monsieur, » je vous prie que M. de Sévigné ait la députation», le même malheur fait que ce n'est plus M. de Lavardin qui les tient, et que c'est M. le maréchal d'Estrées. M. de Lavardin étoit ravi d'avoir cette commission, et d'obliger mon fils; il y avoit bien de l'apparence que M. de Chaulnes avoit prévenu le roi, puisqu'il parloit si librement à M. de Lavardin. Mais le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre qu'elle lui ôtoit la principale fonction du commandement, laquelle étoit même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissi qu'il n'avoit point prétendu y comprendre les états; M. de Croissi avoua qu'il n'avoit point fait de distinction: le roi parut fâché; mais voyant que ce n'étoit point le maréchal qui avoit tort, il dit qu'il falloit donc lui mander qu'il les tiendroit, et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendroit pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. Voilà ce que me mande madame de Lavardin avec mille amitiés et regrets de ce que son fils ne sera point en état de servir le mien. Cependant madame de La Fayette m'envoie une lettre pour le maréchal d'Estrées, où elle le prie avec toute la force imaginable de donner cette députation à mon fils, dont elle lui dit mille biens; elle ajoute que son amitié pour moi la rend aussi vive sur cette affaire que s'il étoit question de son fils. J'ai accompagné cette lettre d'une autre, et Sévigné aussi; nous verrons ce que tout ce mouvement produira. Madame de La Fayette me mande que madame de Chaulnes est bien loin de s'endormir là-dessus; de sorte que je crois que si M. de Chaulnes a fait approuver au roi le choix de mon fils, cette bonne duchesse fera que M. de Croissi l'écrira à M. le maréchal d'Estrées, et cela finiroit tout. Voilà bien du discours, ma chère enfant; votre amitié vous expose à ce terrible détail; je n'ai pas eu le loisir de le faire plus court, comme dit un bel esprit; mais puisque vous voulez tout savoir, voilà, mon enfant, où nous en sommes, plus résignés à la Providence sur cette sorte de chose que vous ne sauriez vous l'imaginer. Nous ne le sommes pas tant sur la perte que vous ferez d'Avignon et de votre beau Comtat: quel séjour! quelle douceur d'y passer l'hiver! quelle bénédiction que ce revenu dont vous faites un si bon usage! quelle perte! quel mécompte! j'en ai une véritable douleur; *mon génie* en fera souvent des plaintes à notre bon duc de Chaulnes, à mesure qu'il accommodera les affaires et qu'il vous ôtera Avignon. Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter d'Auray à deux lieues de Grignan; car il est sur votre Rhône, et puis à Rome, d'où assurément il ne reviendra point sans vous voir: il n'en faut pas moins pour le consoler de n'avoir plus ce commerce qu'il aimoit tant avec cet aimable *génie*; rien ne fait mieux voir que les hommes se rencontrent: c'est à vous présentement à me dire des nouvelles de M. de Chaulnes. Je veux dire un mot de ma chère Pauline: ne vous avois-je pas bien dit que l'envie de vous plaire achèveroit de la rendre parfaite? Il ne falloit point la mener rudement, et vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit; j'en ai une sensible joie, et pour elle, et pour vous, qui aimerez cette petite personne, dont vous ferez une compagnie fort aimable. Adieu, mon enfant, je vous aime par bien des raisons, mais surtout parceque vous m'aimez; celle-là est bien pressante, et prend le lièvre au corps.

1102.*

A la même.

Aux Rochers, mercredi 7 septembre 1689.

Madame de La Fayette vient encore d'écrire à M. le maréchal d'Estrées, pour le prier de ne point s'engager, lui disant que ce n'est point une manière de parler, qu'elle a plus d'envie d'obtenir de lui ce qu'elle demande pour nous que si c'étoit pour son fils, et que tout étoit disposé à la cour pour faire réussir l'affaire dont il étoit question : c'est sur les avis de madame de Chaulnes qu'elle agit cette seconde fois. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, ni aux vues qu'elle a pour me faire plaisir ; c'est une bonne et solide et vigilante amie. Madame de La Fayette en est touchée, madame de Lavardin s'y joint fort agréablement ; de sorte que je n'ai que des remerciements à faire à ces trois personnes. Je vous manderai la suite.

Je suis persuadée que vous aurez eu tout au moins une lettre de ce bon duc : il va vite comme un oiseau. Sa femme n'a pas eu plus de peine que vous à faire son équipage ; Sa Majesté y a pourvu avec cinquante mille francs : je voudrois bien que vous en eussiez autant pour vous consoler de la mort du pape. Notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Ile, et M. de Seignelai revolé à Versailles ; car c'est aussi un oiseau, moins gros que le duc de Chaulnes. Vous voyez bien que cet homme ne disoit pas mal : il n'y a plus de combats de mer, ni de batailles depuis celle d'*Actium*. M. le maréchal d'Humières ne devoit pas vouloir prendre Walcourt[1] d'emblée : ces messieurs sont obligés à des succès ; sans cela on croit qu'ils ont tort. On dit que la maréchale mande que les amis qu'a perdus son mari en cette occasion, l'ont empêché de jouir de *sa victoire*. M. de Boufflers a fait une fort jolie action[2] : je crois que notre marquis en étoit ; il s'en porte bien, il n'y a qu'à remercier le Seigneur. Quelle émotion quand j'entends parler de M. de Boufflers ! M. de Revel est ici avec deux jolies dames de Rennes, de l'une desquelles on le dit amoureux : cette femme entend raillerie ; il ne me paroît point qu'elle veuille jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui passe : cela nous réjouit : ils seront ici trois ou quatre jours. Je ne suis point du tout de contrebande ; et si je voulois, je croirois être nécessaire à la conversation. Cette pauvre marquise de Marbeuf est à Rennes accablée d'un tel rhume, que je n'en ai jamais vu un pareil : je crois qu'on meurt fort bien de ceux là ; pour moi, j'ai une santé si parfaite que j'en suis quelquefois étonnée ; nulle sorte de ces petites incommodités ; il semble qu'il y ait de l'excès à ce bonheur ; je le reçois de la main de la Providence, comme j'espère recevoir le contraire quand il lui plaira. Je vous souhaite, ma chère enfant, un pareil état, et à M. de Grignan ; mon Dieu, que tout cela m'est cher ! N'avez-vous plus de ces épuissements, de ces maux de tête et de jambes ? Toute votre belle et jolie machine est-elle en bon état ? madame de Coulanges me mande qu'elle a mis la sienne sur le côté, à force de se baigner : elle s'en retourne à Brevannes avec un goût pour la solitude qu'elle-même ne comprend pas ; elle se plaint que vous avez fini la première un commerce qui lui faisoit tant de plaisir ; elle ne peut, dit-elle, s'en consoler qu'en espérant que vous voudrez bien le continuer, quand vous serez ensemble, parce qu'elle a observé avec chagrin que votre retour rompt absolument ce commerce, dont elle est toujours affligée ; enfin, ce sont des politesses infinies.

Voici un grand événement. Le comte de Revel est parti ce matin à la pointe du jour : il n'en a été qu'un ici ; les dames sont étonnées, et s'ennuieront. Il a dit à mon fils des raisons sérieuses ; c'est qu'il ne veut pas fâcher une autre jolie personne ; cela nous fait rire : généralement parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de La Rochefoucauld en a bien connu le fond.

Adieu, ma très chère et très aimable. On croit que notre parlement reviendra à Rennes, et sans doute celui de Guienne à Bordeaux ; on négocie, on marchande, argent fait tout. Je veux baiser Pauline, et me réjouir de ce qu'elle est digne de votre amitié.

[1] Quatre escadrons chargèrent et battirent sept escadrons ennemis qui soutenoient des fourrageurs. Ils les poursuivirent jusqu'au château de Walcourt, que le maréchal d'Humières attaqua, dans la persuasion qu'il ne résisteroit pas à l'impétuosité françoise; mais cette attaque n'eut aucun succès.

[2] Le marquis de Boufflers attaqua le 26 août, et emporta d'assaut Kocheim sur la Moselle.

1103.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 11 septembre 1689.

Si j'avois été avec vous ce jour que vous m'écriviez, ou que *mon génie* eût été à Grignan comme *le vôtre* étoit à Auray, je vous aurois dit : « Ma fille, » vous vous moquez d'attendre aujourd'hui ou de» main M. de Chaulnes, il est encore à Paris, il » n'en partira que demain 28, et vous ne l'aurez » que le 2 ou le 3 de septembre » : mais *mon génie* ne voyage pas comme *le vôtre*, et notre bon duc qui savoit si bien l'entretenir et lui répondre, ne prendroit pas le même soin du mien. J'avoue que je serois ravie que vous l'eussiez vu, et que c'eût été une chose plaisante de recevoir devant lui une lettre que j'écris en Bretagne auprès de lui, et où je parle de lui; car depuis long-temps toutes mes lettres en sont pleines. Enfin, ma belle, nous verrons comme tout ce passage si près de vous se tournera : je ne saurois croire qu'il n'y ait du moins quelque petit Coulanges, quelque lettre, quelque compliment, un mot, quelque souvenir. La bonne duchesse dit toujours : « Ah! » pour la belle Comtesse, M. de Chaulnes l'aime » bien, il l'estime, il est bien à son aise quand il » est avec elle. » Nous verrons ce que cela produira. Je voudrois bien que le soin qu'il a eu de mon fils, en priant M. de Lavardin de lui donner la députation, pût être approuvé de Sa Majesté; car pour le maréchal d'Estrées, il ne refusera point assurément madame de La Fayette. N'admirez-vous point comme ce changement si prompt, si surprenant, s'est fait précisément pour nous déranger! Nous en sommes encore à ne pas comprendre que ce duc eût parlé comme il a fait à M. de Lavardin, sans en avoir dit un mot au roi; nous n'en savons rien. Nous avons mandé à madame de La Fayette que nous trouvions assez naturel que M. de Lavardin dît à Sa Majesté ce que lui avoit dit M. de Chaulnes, croyant que M. de Lavardin tiendroit les états; que M. de Revel avoit approuvé cette pensée, et que nous la lui envoyions pour la rectifier. Je suis persuadée que madame de Chaulnes fera tout ce qui sera en son pouvoir; ainsi, je dors, et laisse démêler tout cela, vous savez bien où.

Je ne suis pas si tranquille sur les inquiétudes que me donne notre pauvre marquis; je trouve un si grand mouvement par-tout, qu'on peut croire que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire. Ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisoit battre à Walcourt. Ce marmot entrer l'épée à la main, et forcer ce château, et tuer ou enlever onze ou douze cents hommes? représentez-vous un peu cet enfant, devenu un homme! un homme de guerre, un brûleur de maisons: ma fille, ces pensées ne se soutiendroient pas, si on ne pensoit en même temps que Dieu le conservera, et que ce qu'il garde est bien gardé. En vérité, vous avez raison de dire que je ne suis pas indifférente pour cet enfant, ni pour vos affaires : ce n'est pas même s'y intéresser, ni les partager, c'est y être tout entière par-dessus la tête; et où serois-je donc? c'est ce qui m'occupe, et qui m'entretient, et qui m'émeut, et qui me fait sentir que je suis encore trop en vie.

Corbinelli est tout pétri dans le mystique il y a plus d'un an; je suis dans cette confidence : tous les dehors de la place sont tellement pris, qu'il ne peut souffrir d'autres lectures. Il a un Malaval[1] qui le charme; il a trouvé que ma grand'mère, et l'amour de Dieu de notre *grand-père* saint François de Sales, étoient aussi spirituels que sainte Thérèse. Il a tiré de tous ces livres cinq cents maximes d'une beauté parfaite : il va tous les jours chez madame Le Maigre, très jolie femme, où l'on ne parle que de Dieu, de la morale chrétienne, de l'évangile du jour; cela s'appelle des conversations saintes : il en est charmé, et il y brille : il est insensible à tout le reste. Il répond pourtant un peu à M. de Soissons[2] pour M. Descartes : il montre tout ce qu'il fait à madame de Coulanges, qui en est fort contente : plusieurs cartésiens le prient de continuer; il ne veut pas, vous le connoissez; il

[1] François Malaval, auteur de plusieurs ouvrages qui furent mis à l'*index* à Rome, comme suspects d'une spiritualité trop raffinée. L'article de Malaval est très-curieux dans le dictionnaire historique de Moréri. Qui croira néanmoins qu'un homme devenu aveugle à neuf mois ait pu acquérir autant de connoissances qu'on lui en attribue?

[2] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, avoit écrit contre la philosophie de Descartes.

brûle tout ce qu'il a griffonné : toujours vide de lui-même, et plein des autres, son amour-propre est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point : je ne m'étonne pas qu'on s'en accommode chez le lieutenant civil. Je ne sais s'il conduisoit ce mariage [1] : il est rompu : la mère en est inconsolable, le père ne s'en soucie pas, à ce qu'il dit, et la fille tient une contenance adorable dans cette occasion assez difficile. Corbinelli ne m'écrit pas, il n'a pas le temps : je ne sais ce que je ne donnerois point pour voir le corps de la place aussi bien pris chez lui que tous les dehors le sont; et voir ce que feroit la vraie dévotion dans un esprit aussi vif et aussi étendu; si j'étois digne de demander à Dieu cette grace, je le ferois de tout mon cœur.

Vous me parlez de M. de Beauvilliers et de M. de Fénélon, et de la perfection de tous ces choix : comme je vous en ai déjà parlé, ils sont divins. J'en ai fait mes compliments sincères à M. le chevalier : M. de Beauvilliers est bien digne d'être son ami.

Je vous ai mandé comme on négocie pour le retour du parlement. Mon fils est allé faire un tour à Rennes pour voir le fils de M. de Pommereuil qui est arrivé d'Alençon, dont il est intendant, il a sa belle femme avec lui : elle brûleroit Rennes si elle y étoit plus de quatre jours. Nos dames ont été ici trois jours après le départ infidèle et perfide de M. de Revel; sérieusement cela ne fit point plaisir, quoiqu'on dise qu'on ne s'en soucie point. Nous avons aujourd'hui un temps affreux, il semble que l'hiver veuille déjà commencer. Je songe, pour me sécher, à votre beau soleil d'Avignon, ah, mon Dieu! *ne parlons point de cela*; ce sera ce duc qui vous ôtera ce beau Comtat; il falloit bien le gronder : je n'ose penser au bien qui vous en revenoit, ni à ce que vous ferez sans ce secours. Conservez-vous, ma chère enfant; donnez-moi l'espérance de vous revoir en bonne santé; la mienne est toujours parfaite. Ma belle-fille vous dit mille douceurs : nous avons été seules, et nous avons pris courage, nous nous sommes fort bien passées de mon fils.

[1] Le mariage de mademoiselle Le Camus, dont il est parlé ci-dessus p. 591, ne se fit point avec M. de Maisons; elle épousa, en 1690, M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes de Paris.

1104.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 septembre 1689.

Je suis toujours attristée, ma fille, quand quelqu'une de vos lettres s'égare; cela me fait perdre le fil d'une conversation qui étoit toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement. Quand on est d'une société, comme je suis de celle de Grignan, qu'on y prend intérêt, qu'on y est attentive, la perte d'une lettre n'est pas une chose indifférente : mais que faire à tout cela? prendre patience, souffrir ces petites peines attachées à de plus grandes, tâcher, si Dieu le veut, de se revoir, de se retrouver, et ne pas prendre le parti trop violent du petit Rochebonne [1]; *il faut se quitter, il ne faut plus s'aimer*: c'est un petit emporté qui ne veut rien souffrir. Pour moi, je dirai, *il faut toujours s'aimer; quoiqu'on soit obligé quelquefois de se quitter.* J'aime l'idée que vous m'avez donnée de ce joli enfant.

Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes; il a donc passé à Grignan : votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers, que ce duc comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la braver et la défier. Vous m'apprendrez comment cette visite se sera passée; je suis persuadée que vous aurez eu Coulanges et *le défroqué* [2]. Je voudrois que ce dernier eût le pouvoir de raccommoder les entrailles. Comment, ma fille! ce M. de Grignan, à qui nous avons toujours cru de si bonnes entrailles, est attaqué précisément par cet endroit! nous ne choisissons pas, il faut se soumettre. Dieu ne m'a point encore marqué le chemin de ma décadence : je l'attends avec la grace de le supporter patiemment; car l'un ne

[1] M. de Châteauneuf de Rochebonne, neveu de M. de Grignan, tué le 11 septembre 1709 à la bataille de Malplaquet.

[2] C'étoit le médecin que M. de Chaulnes emmenoit avec lui, et l'un des deux capucins du Louvre dont madame de Sévigné a souvent parlé dans ses lettres.

va quasi jamais sans l'autre. Je suis assurée que vous aurez fort bien reçu ce duc, malgré le mal qu'il vous va faire. Je ne crois pas qu'il se soit amusé à répondre à *mon génie*, cumme il s'entretenoit avec *le vôtre* en Basse-Bretagne; il aura eu trop de joie et trop d'affaires à vous entretenir encorps et en ame: voilà, selon moi, le plus bel en droit de son ambassade. Vous aurez parlé de votre pauvre maman; il vous aura expliqué ce qu'il a fait pour notre députation; ce qui vous étonnera, c'est que nous n'en savons rien du tout; après ce qu'il dit à M. de Lavardin pour le prier de donner la députation à M. de Sévigné, tout est demeuré dans un silence que je ne comprends plus, ou plutôt que je crains de comprendre. Mais comme c'est l'affaire de ce duc de nommer le député, je ne puis douter jusqu'ici de sa bonne volonté, et encore moins de l'empressement de madame de Chaulnes: j'ai des raisons pour en être persuadée. Le parlement est remis à Rennes [1]: c'est un transport de joie incroyable: cette ville donne cinq cent mille francs au roi. M. de Coëtlogon [2] s'est intrigué dans toute cette affaire; je suis persuadée que c'est lui qui barre notre chemin par M. de Cavoie: je n'ai rien à dire, et je ne dis rien, sinon que nous ne sommes pas heureux; et que, par un pape mort à point nommé, des plaintes du maréchal d'Estrées, qui ôtent à M. de Lavardin les états qu'il devoit tenir, un parlement revenu dans ce moment, et un présent de cinq cent mille francs; cette suite et cet enchaînement de choses tout imprévues, font justement ce que vous jugez comme moi. Ma chère enfant, n'en soyez point plus fâchée que nous; nous avons du courage de reste: cela n'approche pas des endroits sensibles du cœur. M. le maréchal d'Estrées me mande qu'il me renvoie à ce qu'il a écrit à madame de La Fayette, pour savoir ce qu'il pense: enfin, nous verrons la suite, et le beau démêlement de toute cette intrigue. Mon fils s'en consolera par la résolution où il est de se dispenser de l'arrière-ban, qu'on lui avoit fait accepter, pour faire valoir la dépense que l'on fait à la tête de cette *noblesse:* en voilà trop. J'admire comme la plume va vite et plus loin qu'on ne veut.

Au reste, je crois, selon l'idée que je me fais de la personne et de l'esprit de Pauline, qu'elle est fort piquante et fort aimable, et mille fois plus que des beautés qui n'ont point ces accompagnements. Je m'imagine aussi que ce bon duc l'aura trouvée telle qu'elle est; et vous, mon enfant, telle que vous êtes; je ne suis point en peine de votre beauté dès que vous vous portez bien. J'ai mandé à madame de La Fayette que son fils devoit trembler d'épouser mademoiselle de Marillac, dont notre marquis étoit amoureux: ce mariage est très approuvé, la maison est fort bonne, l'alliance agréable, tous les Lamoignon, deux cent mille francs, des nourritures à l'infini. Madame de La Fayette assure tout son bien: elle n'en veut que l'usufruit; n'est-ce pas assez? elle est fort contente; le mariage ne se fera qu'après la campagne.

M. d'Arles m'a écrit amoureusement; il est content de Forges: il me mande que madame de Vins a gagné son procès; je lui écris pour m'en réjouir. Mon fils vous fait mille tendresses; il vous mande de lui tout ce que je vous ai mandé: il a vu à Rennes la beauté de la belle-fille de M. de Pommereuil: elle est tellement bègue qu'elle ne prononce rien; mais il faut dire, comme Molière: Qui est le sot mari qui seroit fâché que sa femme fût muette [1]? Vraiment, je ne suis ni bègue ni muette, c'est une fureur. Il faut que je vous dise encore que je suis très fâchée que vos fermiers commencent à vous payer aussi mal que les nôtres: cela joint à la privation du Comtat..... *Ne parlons point de cela*, non plus que des ravages du temps sur nos pauvres personnes, et enfin sur nos vies. Il falloit finir plus gaiement; je n'y saurois que faire, *dixi*.

1105.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 18 septembre 1689.

J'ai enfin reçu cette lettre du premier septembre; elle étoit allée à Rennes; c'est un voyage que mes

[1] Le parlement de Rennes avoit été transféré à Vannes en 1675, à cause d'une sédition qui eut lieu à Rennes cette année-là.

[2] René-Hyacinthe, marquis de Coëtlogon, étoit gouverneur de Rennes, et beau-frère de Louis d'Oger, marquis de Cavoie, grand maréchal-des-Logis de la maison du roi.

[1] Voyez la scène VI du second acte du *Médecin malgré lui*.

lettres font quelquefois : on met dans un sac ce qui devroit être dans l'autre, et le moyen de savoir à qui s'en prendre? mais la revoilà; j'aurois été bien fâchée de la perdre : elle me fait une liaison de conversation qui m'instruit de tout ce qui m'échappoit. Parlons vitement du récit de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite; un grand air de maison, une bonne chère, deux tables comme dans sa Bretagne, servies à la grande, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée : elle vous auroit étourdis, on ne se seroit pas entendu, vous étiez assez de monde sans elle. Il me paroît que *Flame* sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air : je vois tout cela, ma chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitois qu'on vous vît dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard. Il sait présentement ce que vous savez faire : vous voilà en fonds pour faire à Paris tout ce que vous voudrez; il a vu le maigre et le gras, la tourte de mouton et celle de pigeons. Coulanges a fort bien fait aussi son personnage; il n'est point encore baissé : je crains pour lui ce changement, car la gaieté fait une grande partie de son mérite. Il étoit là, ce me semble, à la joie de son cœur, prenant intérêt à la bonne réception, et transporté des perfections de Pauline. Vous l'accusez toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous; et vous me contiez des soupers pendant que j'étois ici, il y a cinq ans, qui vous avoient bien divertie. M. de Chaulnes m'a écrit; voilà sa lettre; vous verrez s'il est content de vous tous, et de la manière dont vous savez faire les honneurs de chez vous. Il vous a fait rire du *génie*; le *mien* n'a point parru à Grignan; on a d'autres affaires plus agréables que de l'entretenir : vous entendez bien à-peu-près ce qu'il eût voulu dire, et vous avez fait trop d'honneur à mon souvenir : vous m'avez nommée plusieurs fois, vous avez bu à ma santé. Coulanges a grimpé sur sa chaise; je trouve ce tour bien périlleux pour un petit homme rond comme une boule et maladroit; je suis bien aise qu'il n'ait point fait la culbute pour solenniser ma santé : j'ai bien envie de recevoir une de ses lettres. Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de *Flame*, à cette *arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. Cette musique étoit toute nouvelle; elle pouvoit faire souvenir de la ménagerie de Versailles. Enfin, vous êtes bien généreuse, comme vous dites, de recevoir si bien un ambassadeur qui va vous faire tant de mal : je suis assurée qu'il en est bien fâché. Madame de Chaulnes me mande qu'on croit qu'il y aura de grandes difficultés au conclave, et ensuite sur cette cruelle affaire des franchises; et je dis tant mieux.

Rome sera du moins un peu plus tard rendue.

Ce Comtat, cet aimable Avignon nous demeurera pendant que le Saint-Esprit choisira un pape, et que l'on fera des négociations. C'est bien dit, ma chère enfant; c'est ce jour que vous fûtes au bal au Louvre, toute brillante de pierreries; il les fallut rendre le lendemain : mais ce qui vous demeura étoit meilleur, et vous étiez plus belle ce lendemain, que vos revenus ne le seront dans les circonstances que nous prévoyons. Je dis sur cela, comme vous dites, dans vos oraisons funèbres, *ne parlons point de cela*. En vérité, il n'y paroissoit pas à Grignan, quand vous avez reçu cette Excellence : je ne sais comme cela se peut faire, ni comme on peut toujours si bien courir sans jambes : c'est un miracle que je prie Dieu qui dure toujours. Madame la duchesse de Chaulnes m'a envoyé la lettre que vous lui écrivez : je n'ai jamais vu savoir dire, comme vous faites, précisément tout ce qu'il faut; tout est à sa place et convient au dernier point. Enfin, ma fille, que vous dirai-je? je prends part à tout ce que vous avez si parfaitement bien fait : l'amour-propre, l'amitié, la reconnoissance, tout est content. Il me semble que vos frères ne sont partis qu'après vous avoir aidés à faire les honneurs de votre maison. Je ne vous dis rien de la députation; tout a été trop lent, trop long : nous en parlerons une autre fois.

Votre cher enfant se porte bien : vous savez qu'il a été par-tout l'épée à la main avec M. de Boufflers : ma fille, ce marmot! *Dieu le conserve*; je ne changerai point cette ritournelle. Mayence rendu; cette nouvelle nous a surprises : on étoit si aise de ce siége, que je me moquois toujours de M. de Lorraine. On dit que le marquis d'Uxelles en sort avec l'estime des amis et des ennemis. Je tremble que le

frère du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés : tous ses braves frères ne font pas vieux os ; il en est bien persuadé, si du moins on en juge par la manière prompte et légère dont il entendit ce que lui disoit M. Prat : il est accoutumé à recevoir de telles nouvelles. Je suis en peine du pauvre Martillac : que fait-on sans jambe dans une ville qui est prise d'assaut [1] ? quel bruit, quelle confusion, quel enfer ! j'en suis inquiète, je ne sais pourquoi. Je plains M. de La Trousse : nous disions fort bien, en lui voyant rajuster La Trousse : le pis qui puisse arriver, c'est de jouir de la dépense qu'il y fait ; ah ! nous disions fort bien et trop vrai.

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant, la voici : Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf ; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté : on dîne fort bien ; il vient un voisin, on parle de nouvelles; nous travaillons l'après-dînée, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que madame de Kerman me donna à Chaulnes ; à cinq heures on se sépare, on se promène, ou seule, ou en compagnie; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire ; cela nous amuse et nous occupe; nous raisonnons sur ce que nous avons lu : mon fils est infatigable, il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point ; quand il y en a, on est bien aise. Mon fils a des ouvriers, il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme, avec cette vie tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps : ah ! *ne parlons point de cela*; j'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures ; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir; ils s'en vont à dix heures; je ne me couche guère que vers minuit: voilà quelle est à-peu-près la règle de notre couvent; il y a sur la porte, *sainte liberté*, ou *fais ce que voudras*. J'aime cent fois mieux cette vie que celle de Rennes : ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour la nourriture de l'ame et du corps.

Du Plessis m'a écrit que sa chimère n'avoit montré que le bout du nez, qu'elle n'est pas encore sortie; mais qu'il est marié à une personne toute parfaite et conforme à son goût, qui a de l'esprit, de la beauté, de la naissance, et qui le met en état de n'avoir plus besoin de rien ; c'est de quoi vous me faites douter ; il me paroît pourtant écouter encore madame de Vins. Enfin, voici ces mots : *J'aime beaucoup plus cette femme-ci que la défunte*; cela convient à la douleur qu'il eut de la perdre : vous en souvient-il ?

[1] Madame de Sévigné n'ignoroit point que Mayence avoit capitulé, mais elle vouloit parler de l'attaque de la contrescarpe, qui fut vive et très-meurtrière.

1106.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 21 septembre 1689.

Non seulement je lis vos lettres avec plaisir, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires : ces lettres sont bien plus aimables et mieux écrites que vous ne pensez ; vous ne sentez pas vous-même le tour et l'agrément que vous y donnez. Il faut que je vous dise, ma chère Comtesse, que M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris. Il reçut votre lettre à Versailles; elle étoit toute propre à le réveiller : cependant en huit jours de séjour et trois conférences avec le roi, il n'a pas trouvé le moment de dire un mot en faveur de mon fils, ni même à M. de Croissi : il se contenta seulement de dire à M. de Lavardin qui étoit nommé pour tenir les états : « Monsieur, je » vous conjure que M. de Sévigné soit député. » Et le lendemain, sur les plaintes du maréchal d'Estrées, cela fut changé; aussi cette parole est demeurée fort en l'air. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi ; mais ce sera trop tard assurément : il y a des gens qui ne s'endorment pas, et voilà où nous en sommes. Si cette affaire dépen-

doit du maréchal d'Estrées, elle seroit très assurée : madame de La Fayette lui a écrit deux lettres d'une force qui l'engage puissamment; il demande seulement que, dans ce moment d'interrègne, il puisse entrevoir ce qui seroit agréable à la cour, et il conduit lui-même madame de La Fayette, laquelle, de son côté, fait agir notre duchesse, et met l'abbé Têtu entre elle et M. de Croissi : elle fait assurément des merveilles, et nous attendons l'effet de tous ses soins assez tranquillement pour la chose, mais blessés de la froideur et du silence de ce duc, dont les amitiés pour moi et pour mon fils, les vues, les avis, les manières, nous avoient fortement persuadés, avec toute la province, d'une distinction particulière. Voilà entre nous de quoi nous sommes affligés et tellement surpris, que, comparant ce qui s'est passé depuis leur départ avec tout ce qui s'est passé auparavant, nous perdons la raison; nous ne comprenons rien à cette horrible différence, et nous croyons que c'est un songe, de ces songes désagréables, qui font qu'on est ravi de s'éveiller et de retrouver la vérité. Nous vous manderons la suite : mais croyez qu'on ne peut être plus contents que nous le sommes du maréchal; il nous a écrit même, sans s'ouvrir autant qu'à madame de La Fayette, de la manière du monde la plus obligeante. Pour M. de Lavardin, il est vrai que c'étoit une jolie contenance que de tenir les états; mais c'étoit ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal : Sa Majesté saura bien consoler M. de Lavardin quand elle voudra.

Que dites-vous de Mayence? Le marquis d'Uxelles a manqué de poudre et de mousquets; il nous sembloit aussi que les secours étoient un peu lents : enfin, Dieu l'a voulu, comme il veut que votre enfant se porte bien. Il m'a écrit une fort jolie lettre, ce pauvre marquis, il badine avec moi, il appelle ma belle-fille *sa cousine;* il dit qu'ils n'ont encore rien fait, il se loue de M. de Boufflers; en un mot, on ne peut pas mieux répondre à cette porte du courage et de la valeur qu'il y répond; *Dieu le conserve*! Coulanges me paroît transporté de votre magnificence, de votre bonne chère, et de votre bon air, et de Pauline : vous êtes méchante, vous croyez qu'il est forcé par la vertu de l'exorcisme, je le crois; mais sans être dues, vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter : votre compagnie étoit parfaitement bonne, et votre cour fort honnête; rien ne se pouvoit ajouter à cette bonne et grande réception.

Ce M. Rousseau est un fou avec sa madame de La Rivière qui monte au ciel toute lumineuse : ce sont de leurs songes ordinaires et extraordinaires, à quoi ils font tant d'honneur, qu'ils ont pensé en être embarrassés; car ils prenoient pour des vérités bien sérieuses tout ce qu'il plaisoit à leur imagination de leur représenter. Pour moi, je ne rêve point quand je vous dis qu'une de mes lettres a été perdue ou égarée; je n'ai point été depuis le 17 jusqu'au 24 sans écrire à ma chère fille : je vous écrivis ici, où je vins avec madame de Chaulnes et M. de Revel, elle partit le samedi 20 à quatre heures du matin, et je vous écrivis le lendemain 21 d'août : ce n'est que pour gronder la poste que je me souviens de tout ce calcul; je ne m'en plains pourtant pas, car je reçois fort bien vos lettres. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avois trouvé vrai et loin de toute vanité, et à tel point, qu'après m'avoir conté et le passage du Rhin, et Senef, et d'autres choses de ses campagnes, je ne savois s'il étoit digne de louange ou de blâme. Il nous disoit qu'il étoit tombé d'abord dans le Rhin, qu'on l'avoit retiré par les cheveux, que son cheval étoit tombé dans un trou : enfin, il me contoit tout cela si je ne sais comment, que je le croyois noyé : cependant il me semble qu'il remonta bien vite, tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla assez joliment charger les ennemis, et dégager M. le prince qui venoit d'être blessé[1]. Cependant j'avois grand besoin de cet arrêt du conseil d'en haut, que m'envoie le chevalier[2], car c'en est un pour moi. Je suis obligée de dire, pour achever de louer Revel, qu'il ne m'avoit pas parlé avec cette négligence du combat d'Altenheim, et de la réputation de M. le chevalier.

M. DE SÉVIGNÉ.

J'avois pourtant assuré ma mère qu'on ne pouvoit être plus estimé sur la valeur et même sur la probité que l'étoit Revel : mais ce n'étoit qu'une très petite *sentence* d'un juge subalterne, en com-

[1] Le comte de Revel commandoit les cuirassiers au passage du Rhin, le 12 juin 1672.

[2] M. le chevalier de Grignan s'étoit fort distingué au combat d'Altenheim, arrivé le 2 août 1675.

paraison de *l'arrêt* du conseil, qui vient d'être donné par le chevalier *de la gloire*. Puisque nous sommes sur le chapitre de Revel, voici une petite histoire qui vous paroîtra entièrement *fuor di proposito*. Je vis un jour la R..... chez madame de Louvois jouer à la bassette; elle perdoit considérablement: enfin piquée jusqu'au vif, elle fit un gros *alpion*[1], et dit ces belles paroles: « Si je perds cet alpion, » je dirai de moi la plus grande infamie qu'on puisse » jamais dire. » Elle perdit; et pour tenir sa parole, elle apprit à la compagnie qu'elle avoit pris ce matin-là même, par avarice, un lavement qu'on lui avoit apporté la veille, ne voulant point avoir fait une dépense inutile. Voilà l'histoire, ma très belle petite sœur, en voici l'application: je suis piqué; j'ai perdu cette députation, sur laquelle on m'avoit fait compter malgré moi; et pour me venger, je vais vous dire de moi une infamie pire que celle de la R..... C'est que, malgré toutes les belles réflexions et la philosophie que la retraite et la solitude inspirent, je me suis trouvé tellement ému de l'oubli et de l'indolence de M. de Chaulnes, du dégoût que cela donne dans la province, de la joie que cela donne aux ennemis de M. de Chaulnes, et à ceux qui me haïssent à cause de lui, que j'ai encore actuellement toutes les peines du monde à m'en remettre. J'ai donc évité avec soin tout ce qui pouvoit m'y faire penser, et comme vos lettres étoient remplies d'amitié pour moi, et de l'intérêt que vous preniez à cette petite distinction, j'aurois mieux aimé mourir que de les lire; j'en faisois un poison. Voyez, ma belle petite sœur, si je puis vous marquer une plus grande confiance que de vous conter une telle petitesse après six ans de raisonnement et de bon sens: mais dites-moi aussi s'il y a quelque chose de comparable entre l'amitié et la chaleur que M. de Chaulnes témoigne depuis deux ans pour nous faire ce plaisir, et la singulière léthargie qu'il fait voir présentement, et le profond silence qu'il observe, après tant de paroles données si solennellement, qu'il ne se réjouissoit de quitter la Bretagne que parce qu'il alloit assurer et consommer cette affaire. Comment a-t-il pu vous aborder après cela? comment a-t-il pu écrire à ma mère? comment peut-il, enfin, se justifier d'avoir manqué aux plus grossiers devoirs de l'amitié? Auroit-on jamais cru que M. et madame de Chaulnes fussent devenus inutiles pour nous au sujet de la députation de Bretagne, et que madame de La Fayette et M. le maréchal d'Estrées fussent les seuls qui nous l'auroient fait avoir, si les mesures avoient été prises de meilleure heure? Je commence un peu à n'y plus penser; et présentement que je suis tout-à-fait sans espérance, je me trouve comme cet homme de Dijon, dont M. d'Ormesson nous a souvent conté l'histoire; il étoit sur la roue, et disoit à son confesseur: « Mon» sieur, il y a long-temps que je n'ai eu tant de re» pos d'esprit. » Il est vrai que je suis bien plus tranquille que je n'ai été depuis un mois, pendant que je croyois recevoir tous les ordinaires des lettres de M. Chaulnes; ma mère vous mandera ce que j'ai pensé là-dessus. Je suis sûr que c'est l'amour qui nous a joué ce mauvais tour; et c'est ce qui peut seul excuser cette conduite; car qui ne sait que tout doit céder au pouvoir de l'amour? c'est dommage seulement qu'on puisse l'attribuer à cette petite éraillée et ricaneuse de B. D. L. R. Je sais déjà où trouver à l'avenir une plus grande consolation que celle que je trouverai aux Rochers; c'est assurément auprès de vous et de M. de Grignan, dans votre beau château: si Dieu conserve la santé à tous vos Grignan, et que rien ne change aussi de ce côté, ni chez moi, ni dans la famille de madame de Mauron, je ne prévois rien qui puisse m'empêcher de vous aller voir à Grignan, sous prétexte d'aller aux eaux; et d'éviter par là un arrière-ban, dont je n'ai pu me dispenser cette année, à cause de la manière dont il me fut offert, et parceque M. de Chaulnes me dit lui-même de l'accepter dans les vues qu'il m'assuroit avoir pour moi. Ce sera donc vers le printemps, ou plutôt vers le commencement de l'été, que, selon toutes les apparences humaines, je vous verrai, ma très belle. Je crains seulement que dans ce temps-là M. de Grignan ne soit obligé d'être la lance en arrêt sur les côtes, et que cette circonstance ne m'empêche de le voir autant que je le souhaite. Je suis ravi que Pauline commence à faire des conquêtes: le petit Coulanges paroît la louer de bon cœur et de bonne foi. Votre fils me mande fort joliment qu'après avoir été à la prise de trois ou quatre villes, il a fort envie de venir s'exposer à l'air des Rochers. Adieu, ma très belle petite sœur; je

[1] *Alpion*, terme du jeu de la bassette, qui est le synonyme de *paroli* au jeu de pharaon.

salue et embrasse tous les illustres Grignan, sans oublier d'y comprendre M. de La Garde.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Il faut que tout cela passe, cela soulage. Vous croyez bien, ma chère bonne, que, si je le vois partir pour Bourbon et pour Grignan, je lui demanderai une place dans son carrosse. Il se trouvera à la fin que moi, qui ne lève point boutique de philosophie, je serai plus philosophe qu'eux tous. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions : c'est la soumission à ses ordres qui a fait souffrir héroïquement à mademoiselle Le Camus la rupture de son mariage. Seroit-il possible que l'air de disgrace du cardinal (*Le Camus*) en fût la raison? Je crois que cette éminence se contentera d'aller en paradis, et qu'il ne quittera point *ces canailles chrétiennes*[1]. Je ne puis jamais croire que des gens d'un très bon esprit puissent jouer longtemps la comédie; c'est trop prendre sur soi. Je sens les chagrins de toute cette famille. On croit toujours l'affaire du parlement de Rennes toute résolue.

1107.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 25 septembre 1689.

Je m'accommode assez mal de la contrainte que me donne M. de Grignan : il a une attention perpétuelle sur mes actions; il craint que je ne lui donne un beau-père : cette captivité me fera faire une escapade, mais ce ne sera pas pour *monsieur* le comte de Revel; oui, *Monsieur*, c'est non seulement *Monsieur*, mais c'est *monsieur le comte* de Revel. Nous ne savons ce que c'est dans cette province que de nommer quelqu'un *sans titre*[2] : cependant nous nous oublions quelquefois, et nous l'appelons *Revel*; mais c'est sous le sceau de la confession. Je ne veux point l'épouser, soyez en repos; il est trop galant. Vous voulez donc savoir, ma chère belle, qui sont *ses Chimènes*. Vous en nommez deux très bretonnes : en voici trois autres : une jeune sénéchale qui étoit ici, et qui n'est point parente de celle que vous avez vue; mademoiselle de K.... fort jolie, qui étoit à Rennes; et sur le tout, une petite madame de M. C.... *votre nièce*, car elle est petite-fille de *votre père* Descartes : elle a bien de l'esprit, et a toute la mine de croire que le feu est chaud, et qu'elle peut brûler et être brûlée. Cependant tout cela est si honnête que leur amant commun paroît s'ennuyer mortellement à Rennes. Il mandoit l'autre jour à M. de Louvois, que s'il avoit besoin pour quelque guerre d'hiver de l'officier du monde le plus reposé, il le faisoit souvenir de lui.

Parlons tout d'un train, ma fille, de la prévention de M. le chevalier; l'amitié fait-elle un tel aveuglement? Je crois la connoître; mais il me semble qu'elle se laisse toujours convaincre par la lumière : on n'en aime pas moins ceux qui ont tort; mais on voit clair. Quoi! une inconnue nommée *la raison*, soutenue de la vérité, heurtera à la porte, et elle en sera chassée comme de l'université de Paris, (vous avez vu le charmant ouvrage de Despréaux[1],) et on ne voudra pas seulement l'entendre, accompagnée de ses (*pièces*) justificatives! quoi, deux et deux ne feront plus quatre! Une gratification donnée par le maréchal de La Meilleraie, de cent écus en deux ans, qui n'a jamais été sur aucun état de pension, et qu'on ne savoit pas, fera un crime de n'être pas continuée, quand on dit : « Monsieur, il faudra voir aux États prochains; si » je m'étois trompé, cela seroit aisé à réparer. » Car pour celle du mort rayée et donnée aux États de 71, Coëtlogon n'en disconvient pas. Peut-on avoir tort quand on fait voir clairement toutes ces choses? Ah! si M. le chevalier avoit une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait la goutte et les héros, il la sauroit bien soutenir d'une autre manière que je ne fais. Mais peut-on, avec

[1] C'est à propos d'un prélat fort entêté de sa naissance, lequel prêchant un jour au peuple de son diocèse, le traitoit de *canaille chrétienne*.

[2] M. de Coulanges disoit que les enfants du parlement de Rennes naissoient tous *marquis et comtes*.

[1] Voyez l'arrêt burlesque donné en la grand' chambre du Parnasse en faveur des maîtres-ès-arts, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. *Œuvres de Boileau.*

un si bon esprit, fermer les yeux et la porte à cette pauvre vérité? Non vraiment, ma chère Comtesse, ce n'est point sur ce chapitre que M. le duc de Chaulnes a tort; c'est son chef-d'œuvre d'amitié; il en a rempli tous les devoirs, et au-delà: c'est avec nous qu'il a tort, et qu'il a un procédé qui m'est entièrement incompréhensible: telle est la misère des hommes; tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. Ce bon duc m'a encore écrit de Toulon: il ne cesse de penser à moi, sans y avoir songé un seul moment pendant huit jours qu'il a été à Paris; pas un mot au roi de cette députation tant de fois promise, et avec tant d'amitié et de raison de croire qu'il en faisoit son affaire; pas un mot à M. de Croissi, dont il emmenoit le fils, et qui auroit nommé votre frère: il dit une parole en l'air à M. de Lavardin: mais croyoit-il qu'il eût plus de pouvoir que lui pour faire un député? Nous étions persuadés que c'étoit après en avoir dit un mot au roi. Enfin, il part, il apprend que Lavardin ne tiendra point les États; il falloit donc écrire. Il va à Grignan, vous lui en parlez; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire, mais cela ne sort point; il m'écrit de Grignan et de Toulon, il ne m'en dit pas un mot. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi, mais ce sera trop tard; la place sera prise par M. Coëtlogon. Pour M. le maréchal d'Estrées, il ne s'est engagé qu'à madame de La Fayette avec une joie sensible, pourvu que la cour le laisse le maître; nous étions trop bien de ce côté-là; mais, ma fille, nous n'y songeons plus: M. de Cavoie aura la députation pour son beau-frère, et fera bien. La bonne duchesse a trop perdu de temps; elle est timide, elle trouvera les chemins barrés; tout le monde ne sait pas parler. De vous dire que je concilie ce procédé léthargique avec une amitié dont je ne saurois douter, non très assurément, je ne le comprends pas, ni mon fils non plus: mais notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne point nous plaindre; cela donneroit trop de joie aux ennemis de ce duc, ce seroit un triomphe. Nous sommes dans ces bois; il nous est aisé de nous taire; il peut arriver des changements pour une autre année: ainsi, ma chère enfant, nous sommes fort aises que vous l'ayez reçu si magnifiquement; nous ne romprons nous-mêmes aucun commerce; je dirai seulement le fait, et demanderai *à son excellence* comment elle a pu faire pour penser sans cesse à nous, et pour nous oublier et s'oublier elle-même. Nous n'irons point du tout aux États, et nous nous moquerons de l'arrière-ban, qui ne nous est bon qu'à nous donner du chagrin. Voilà nos sages résolutions: si vous les approuvez, nous les trouverons encore meilleures. Cependant nous sommes très-sensibles à la perte que vous allez faire de votre aimable Comtat; nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenoient, ni vous voir sans peine rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus. Je sens ce coup tout comme vous, et peut-être davantage; car vous êtes *sublime*, et je ne le suis pas.

A propos de sublime, M. de Marillac[1] ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité; il a un bon nom, il est dans le chemin de la guerre, et a tous les amis de sa mère qui sont à l'infini: le mérite de cette mère est fort distingué; elle assure tout son bien, et l'abbé[2] le sien. Il aura un jour trente mille livres de rente: il ne doit pas une pistole: ce n'est point une manière de parler. Qui trouvez-vous qui vaille mieux, quand on ne veut point de la robe? La demoiselle a deux cent mille francs, bien des nourritures; madame de La Fayette pouvoit-elle espérer moins? Répondez-moi un peu, car je ne dis rien que de vrai. M. de Lamoignon est le dépositaire des articles qui furent signés il y a quatre jours entre M. de Lamoignon, M. le lieutenant-civil, et madame de Lavardin qui a fait le mariage.

Mais que dites-vous de tout ce mouvement de magistrature? Je suis au désespoir que notre M. de Lamoignon n'ait point trouvé de place; cela est sensible pour lui et pour ses amis. Votre M. de Torcy est bien né coiffé: ah! et que vous l'auriez bien fait écrire d'une bonne encre! mais tout cela n'étoit point rangé pour nous faire profiter de la chaleur de cette amitié: Dieu ne le vouloit point, cela est visible, et nous n'y pensons plus. Voilà M. de Pontchartrain contrôleur général; je le croyois bien, mais pas sitôt: nous allons lui écrire; vous n'y manquerez pas, et à madame de Moucy; la

[1] René de Marillac, doyen des conseillers-d'état, marioit Marie-Madeleine de Marillac, sa fille, avec René-Armand Mothier, comte de La Fayette, fils puiné de Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, et colonel du régiment de La Fère.

[2] Louis Mothier, abbé de La Fayette, fils aîné de madame de La Fayette.

voilà sœur du premier président (*Ach. de Harlay*), elle n'en sera pas plus glorieuse.

Que Pauline est heureuse d'être auprès de vous! vous la repétrissez toute; c'est bon signe qu'elle prenne goût aux louanges que vous donnez à madame de Dangeau. Cette petite fille est capable et digne de tout ce que vous voudrez bien lui faire connoître : j'en ai jugé ainsi, dès que vous m'avez dit qu'elle avoit de l'esprit et une grande envie de vous plaire. Encore une fois, qu'elle est heureuse d'être avec vous, de vous regarder et de vous entendre! Coulanges m'en paroît charmé, et de vous, et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence : cette manière de faire les honneurs de la maison, a fait de profondes traces dans son cerveau, il vous reconnoît pour duc et duchesse de *Campo-Basso* pour le moins. Enfin, ma chère Comtesse, que ne faites-vous point, quand vous le voulez, et avec quel air, et quelle bonne grace? Mon fils a lu avec plaisir ce que vous lui mandez; il vous a écrit depuis peu ce qu'il pensoit; il trouve que je vous ai dit aujourd'hui tout ce qu'il pourroit vous dire; il vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. M. d'Aix n'est guère honnête de n'être pas venu nous voir; quelle folie de vouloir être premier président (*d'Aix*)! mais c'est qu'il est fou; par bonheur, ceux de qui cela dépend, ne le sont point. Si, malgré le bon parti que vous prenez de vouloir bien vivre avec lui, sa conduite vous déplaît, je vous conseille d'en écrire à madame de La Fayette; elle n'est pas persuadée qu'il puisse avoir raison contre vous, et il n'y a guère de choses qu'il craigne davantage, que de paroître extravagant à ses yeux. Je sens le mépris que l'on a pour votre parlement, en lui laissant le chef que nous connoissons : voyez un peu ce que sont devenus ceux qu'on a donnés à cette province, MM. d'Argouges, Pontchartrain, Boucherat; voilà des hommes; et non pas un cheval *marin* qui rue et fait cent folies. Je nommerai aussi La Faluère[1], dont tout le monde est content au dernier point. Adieu, mon enfant, je vous embrasse avec une tendresse infinie.

[1] Premier président du parlement de Bretagne, il avoit succédé à M. de Pontchartrain.

1108.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 septembre 1689.

Vous m'étonnez de me conter la sorte d'incommodité de M. de La Trousse; on m'avoit bien mandé que depuis la ceinture en bas c'étoit une espèce de paralysie : mais cette circonstance est affreuse, et le met hors de combat, c'est-à-dire, hors de toute société, et par conséquent sans consolation. C'est une infirmité que je ne comprends pas que les eaux de Bourbon puissent guérir : où va-t-on prendre que des eaux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster et à resserrer ce qui est relâché et insensible? Enfin, ma fille, voilà un mal des plus extraordinaires : je plains M. de La Trousse plus qu'il ne me plaindroit. Je souhaite que M. le chevalier se trouve aussi bien des eaux de Balaruc qu'on le lui fait espérer. Il faut qu'elles soient d'une grande force : quoi! c'est pour se baigner une heure et demie en trois jours, qu'on vient du bout du monde chercher ce remède; car on ne boit point de ces eaux : mandez-moi l'effet qu'elles font, et surtout si M. le chevalier y aura trouvé du soulagement. Ce voyage doit être court, si l'on ne se baigne que trois jours : si, après cela, le chevalier étoit en état de servir, vous auriez tous grande raison de souhaiter pour lui la guerre du Dauphiné; votre beau château seroit sa retraite et son lieu de repos. Voilà une lettre de Coulanges; vous y verrez qu'il est toujours fort entêté de votre magnifique réception et de Pauline.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a parlé à M. de Croissi, qui fera de son mieux, et qu'elle enverra une lettre de M. le duc de Chaulnes à M. de Pommereuil : tout cela est si mal bâti, que je ne compte plus sur cette affaire. M. de Pommereuil et le maréchal d'Estrées sont tout à nous; ce dernier ne souhaite que d'entrevoir si le nom de mon fils sera agréable à nommer : c'est ce que M. de Chaulnes devoit faire, ou madame de Chaulnes après le départ de son mari; c'est ce qu'il devoit écrire après qu'il eut appris à Lyon que M. de Lavardin ne tiendroit point les États. Enfin, je ne comprendrai

jamais cette léthargie après toute la suite de leur amitié; nous ayant dit cent fois, *c'est notre affaire plus que la vôtre.* Pour moi, je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon, aux soins duquel on attribue le retour du parlement, et le présent que fait la ville de Rennes, quoiqu'il n'y fasse rien du tout : car les volontés vont toutes seules : mais comme il est gouverneur de Rennes, il a un air de s'empresser, et ils ont été embarrassés de me mander cette raison chagrinante pour eux. Mais pourquoi donc recommander mon fils à M. de Lavardin? c'est à quoi je ne comprends rien, et à quoi je ne veux plus penser; sans pouvoir croire néanmoins qu'ils ne m'aiment plus : il y a de la timidité plus que de l'indifférence, et je vois que cette bonne duchesse est battue des furies. Ne vous ai-je pas dit que son mari m'avoit écrit de Toulon? Je lui ferai réponse à Rome, quand je verrai encore un peu plus clair à ce que j'aurai à lui mander : mais je ne veux point du tout me plaindre d'eux : ce seroit un mauvais personnage; tout est brouillé et caché sous le voyage de Rome : nous ne sentons aucune sorte d'humiliation à l'égard du public, et mon cœur les justifie, ne pouvant pas douter qu'ils ne nous aimassent mieux que M. de Coëtlogon.

Nous avons ici un abbé de Francheville, qui a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil; Montreuil le connoît. Il a passé sa vie à Paris, il vous a vue deux fois, vous êtes demeurée dans son cerveau, comme une divinité : il est grand Cartésien; c'est le maître de mademoiselle Descartes; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux; le sien me plaît et me divertit infiniment : il y a long-temps que je ne m'étois trouvée en si bonne compagnie. Il appelle mon fils *nate deâ*, et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de *la plebe degli dei*; pour moi, je ne me crois qu'une divinité de campagne : mais voulant rassurer M. de Grignan, qui peut craindre que je ne l'épouse, je l'avertis qu'une autre veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite, ayant refusé des présidents à mortier, c'est tout dire; et lui, après avoir été recherché de cette veuve, comme il devoit la rechercher, a enfin cédé à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye, pour n'avoir plus d'autre emploi que d'être un philosophe chrétien et cartésien, et le plus honnête homme de cette province. Il est toujours à son château, et sa femme jeune et bien faite ne croit rien de bon que d'y être avec lui. Il est venu voir mon fils et moi; et si nous sommes fort aises de causer avec lui, nous croyons qu'il est ravi de causer avec nous. Cet homme ne vous déplairoit pas; il s'appelle présentement M. de Guébriac; il est venu de quatorze lieues d'ici nous faire une visite; l'idée qu'il a de vous me fait plaisir : je ne pourrois guère m'accommoder d'un mérite qui n'auroit aucune connoissance du vôtre.

Ma chère Pauline, j'ai été ravie de revoir de votre écriture, je craignois que vous ne m'eussiez oubliée dans votre prospérité : c'en est une si grande pour vous, que d'être bien avec votre chère maman, et d'en être devenue digne, qu'une petite tête comme la vôtre pourroit fort bien en tourner. Je vous conseille de continuer l'exercice de toutes vos petites perfections, qui vous conserveront l'amitié de votre maman, et, en chemin faisant, l'estime de tout le monde. En vérité, ma fille, je suis fort aise que, pour votre amusement et pour l'honneur de ma prophétie, Pauline soit devenue aimable et douce, et comme vous la souhaitiez.

Je ne comprends pas que mademoiselle Le Camus puisse être moins bonne à épouser, parce que son oncle ne va point à Rome : quelle vision! l'a-t-on regardée comme nièce d'un ministre d'état? Il n'est qu'un cardinal d'un grand mérite, et un saint : il n'y a rien de changé à tout cela.

1109.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 2 octobre 1689.

Il y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu! que ce jour est présent à ma mémoire! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout

entière! voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant, sans le vouloir, et en solennisant ce bout de l'an de notre séparation.

Je veux vous dire, après cela, que votre dernière lettre est d'une gaieté, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui m'a charmée, parce qu'il est impossible de penser et d'écrire si plaisamment, sans être gaie et en parfaite santé. Parlons d'abord de M. le chevalier; je trouve son état très différent de celui où je l'ai vu : comment! je pourrois entendre frapper le pied droit! car pour le gauche, nous trouvions qu'il faisoit souvent l'entendu et le glorieux, quoiqu'il fût assez humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnoit autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle de voir ce pied-là redressé; car il s'en alloit dans cet air de M. de La Rochefoucauld, qui faisoit pleurer; et tout ce changement par trois quarts d'heure de bain dans cette eau salutaire, s'est fait en trois jours : le Mont-d'or, ni Barège, n'en savent pas tant. On est donc quitte en trois jours de ce remède. Assurez bien M. le chevalier de la joie sincère que j'ai du soulagement qu'il a trouvé dans l'usage de ces eaux admirables, en attendant que nous disions *guérison*. Vous louez beaucoup les soins de M. de Carcassonne, en les comparant à ceux que vous auriez de moi; j'en puis juger, il n'y en a jamais eu de si tendres, ni de si consolants. M. le chevalier trouva donc madame de Ganges[1] bien changée, cela est fort plaisant : elle avoit grand tort, en effet, de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en étoit faite : pour moi, je l'ai vue assez tournée sur ce beau moule, mais cent mille lieues au-dessous; car après le visage, tant de choses manquent, et de l'air, et de la grace, et de ce qui fait valoir la beauté, que cette ressemblance devient à rien. Si j'avois su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurois regardée tout d'une autre façon : mais cela est fait.

Parlons de votre madame de Montbrun; bon Dieu! avec quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme! Votre frère en est ravi, mais il ne vous le dira pas; il vous embrasse seulement, il est avec son honnête homme d'ami; et c'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter, pour venir impétueusement me redonner cette personne; le plaisant caractère! toute pleine de sa bonne maison qu'elle prend depuis le déluge, et dont on voit qu'elle est uniquement occupée : tous ses parents Guelphes et Gibelins, amis et ennemis, dont vous faites une page la plus folle et la plus plaisante du monde; ses rêveries d'appeler le marquis d'Uxelles, les ennemis; elle croit parler des Allemands, et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe; son étonnement à la vue de votre teint naturel; elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair qui composent le vrai teint : elle trouve bien plus honnête d'habiller son visage; et parceque vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paroissez toute négligée et toute déshabillée. MM. de Grignan sont bien habiles d'avoir trouvé son teint tout naturel : voilà comme sont les hommes; ils ne savent, ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils disent; j'en ai vu qui admiroient des beautés bien peu admirables.

Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit; vous avez vu M. de Báville, la terreur du Languedoc; vous y avez vu encore M. de Broglio[1]. Je crois notre Revel *le César*, et Broglio *le Laridon négligé*[2]. Ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le chevalier ne les a-t-il pas vus tous deux dans les chaînes de mademoiselle du Bouchet? Broglio étoit un si furieux amant, qu'il fut une des raisons qui la jetèrent aux Carmélites.

Au reste, ma belle, nous ne sommes plus fâchés contre nos bons gouverneurs; j'en suis ravie; j'étois au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce duc ne put pas dire un seul mot au roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé; Rome occupoit tout. Il parla à M. de Lavardin; il a écrit au maréchal d'Estrées : madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui se peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avoient l'un et l'autre de réussir; mais nous n'y pensons plus; et si, par hasard, la chose revenoit à nous, elle nous paroîtroit miraculeuse. Ce n'est pas le

[1] Belle-sœur de l'infortunée madame de Ganges. Le nom de celle-ci étoit Gevaudan.

[1] Victor-Maurice, comte de Broglio, commandoit en Languedoc. Il étoit frère de Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel.

[2] Voyez la fable de l'*Éducation*, par La Fontaine, fable XXIV, livre VIII.

plus grand mal que me cause la mort du pape; je suis véritablement affligée, quand je pense à la perte que vous allez faire par cette mort.

Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société, en me disant ce qui s'y passe; rien ne m'est si cher que ce qui vient de vous et de votre famillle. Je vous recommande votre belle santé; et de conserver votre jeunesse, et pour cause. Je suis fort aise de la goutte de M. de Grignan, j'en ris avec vous; voilà une belle consolation pour un pauvre homme qui crie; mais tout est moins mauvais que de méchantes *entrailles*. Dieu vous conserve tous! mes compliments, mes amitiés, mes caresses où elles doivent être; et pour vous, ma chère enfant, vous savez votre part, c'est moi tout entière.

1110.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 5 octobre 1689.

Je ne m'étois jamais avisée, ma fille, d'accuser certains fers qu'on met à la coiffure, de la longueur du visage; cet avis sera fort bon à donner à de certaines personnes que nous connoissons. J'avois ouï dire que c'étoit signe de bonne amitié; mais non, c'est que deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès: les unes en meurent; les plus heureuses n'ont que le visage allongé d'une aune, pâles comme des mortes: mais la jeunesse, qui revient de loin, se remet avec le temps. Je mettrois bien volontiers ce conte avec de certains que me faisoit autrefois la bonne princesse de Tarente; enfin il est bon de tout savoir.

Je ne doute pas que M. de La Garde, qui n'a jamais refusé de remède, ne se serve de celui de cette Madame dont vous me parlez. Vous le verrez la tête en bas, les pieds en haut, *tourner une affaire* [1] comme celle-là; je crois, en effet, que si on étoit long-temps dans ce régime, on n'auroit plus mal aux yeux; je n'ai rien à opposer au récit de cette visite.

Nous avons eu un fort honnête homme, bien du bon esprit, du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut, capable et digne de toutes sortes de conversations; il a été ici huit jours; un de ses beaux-frères y est venu, l'abbé de Marbeuf, qui ne gâte rien, un autre beau-frère du beau comte de Lis, qui gâteroit tout, s'il parloit: c'est un misanthrope intérieur, car son chagrin ne sort point; il est fort bien fait, et chante comme Beaumaviel, à s'y méprendre. Quand notre honnête homme fut parti, ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde: nous renouvelâmes la vérité que nous avions sentie en ce pays avec vous sur la bonne et sur la mauvaise compagnie; nous trouvâmes que la mauvaise étoit incomparablement plus souhaitable; elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse; et les gens qui plaisent, vous laissent comme tomber des nues: on ne sait plus comment reprendre le train de sa journée; enfin, c'est un grand malheur que d'avoir des gens raisonnables; mais ce malheur n'arrive pas souvent.

Vous me demandez des nouvelles de notre députation; nous ne voulons plus y songer. Madame de Chaulnes a parlé deux fois très bien à M. de Croissi. L'abbé Têtu est poussé par madame de La Fayette pour faire souvenir le ministre, et repasse si bien sur tout ce qu'a dit madame de Chaulnes, qu'on peut tout espérer de sa chaleur et des bons tons qu'il a pour ce qu'il entreprend. Madame de Chaulnes lui a laissé le soin de cette affaire, car elle n'est pas toujours à Versailles: madame de La Fayette fait des merveilles; M. le duc de Chaulnes a écrit au maréchal d'Estrées, qui ne demande pas mieux qu'à nous faire plaisir: voilà où nous en sommes. Pour moi, je crois que M. de Coëtlogon l'emportera par les raisons que je vous dis l'autre jour. Il y a encore MM. de Lannion et de Château-Regnault; nous regardons tout ce dénouement d'un œil et d'un cœur tranquilles. Je vous remercie d'avoir empêché M. le chevalier d'écrire à M. de Cavoie [1] pour cette affaire, cela seroit mal.

Mon fils a ri à pâmer de votre madame: il a ouï parler d'un certain visage long à Rennes; il veut

[1] On a déjà fait observer que c'étoit une expression familière à M. de La Garde.

[1] Beau-frère de M. de Coëtlogon.

savoir d'où cela lui vient; il est allé à Rennes voir le maréchal d'Estrées. Vous demandez, ma fille, ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux; hélas! ce qu'on en fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest; c'étoit la plus grande affaire du monde : ils sont tous sortis ensemble, ils ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant; après quoi ils sont revenus à Belle-Isle, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais rien eu de décidé sur mer depuis la bataille d'*Actium*, a tout-à-fait raison. Madame de Lamoignon étoit accouchée à Bâville d'un fils[1] : comme on l'envoyoit à Paris, le cocher qui le menoit a versé sur ce grand chemin, et ce pauvre enfant en est mort; que dites-vous d'avoir ou de n'avoir pas un bon cocher? Vous avez raison d'être bien aise de la diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan : Dieu conserve le dedans de cette place, et empêche les dehors d'être si terriblement insultés, car tout ce qui s'appelle douleur, est bien rude à souffrir : M. le chevalier ne m'en dédira pas. Mandez-moi toujours comme il se porte de son Balaruc, et en quel temps vos états de Languedoc commenceront; les nôtres commenceront le 20 de ce mois à Rennes. Adieu, ma très chère : ah! que de tout mon cœur j'irois bien me promener avec vous tous sur cette belle terrasse!

1111.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 9 octobre 1689.

Point de vos lettres, ma fille; je suis toute triste quand ce plaisir me manque : j'en aurai demain deux à-la-fois; il faut que je m'accoutume à ce chagrin, puisque la plainte est inutile. Je suis seule ici, mon fils est à Rennes, pour voir le maréchal d'Estrées, ma belle-fille, pour voir sa mère. J'aurai demain une femme de Vitré, que j'aime assez; vous l'avez vue une fois à Paris, elle est très raisonnable; ainsi je ne serai pas tout-à-fait seule. M. de Pommereuil a donné au maréchal d'Estrées la lettre de M. le duc de Chaulnes. Madame de Chaulnes a parlé deux fois tout de son mieux à M. de Croissi; l'abbé Têtu fait valoir les paroles et le souvenir de cette duchesse auprès du ministre : si, après cela nous n'avons notre députation, je dirai que M. de Chaulnes est à Rome; que M. de Lavardin n'a point tenu les états; que M. de Château-Regnault, M. de Coëtlogon, dans le service, ont été préférés; enfin, que Dieu n'a pas voulu, car nous avons fait de notre côté au-delà de toutes nos petites forces; et je ne m'amuserai point à haïr des gens que je suis assurée qui en sont aussi fâchés que moi : voilà un chapitre fini.

Que dites-vous de M. de Seignelai, ministre d'état à trente-six ans? Madame de Lavardin me mande des merveilles de madame de Mouci et de son frère[1], qui a défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce soit au monde, ni directement, ni indirectement; et, pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné, d'entrée de jeu, deux mille écus comptant, et a augmenté ses appointements, qui étoient de huit cents francs, d'une fois autant; il a traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations. Vous m'avouerez que voilà un beau et noble changement, et dont une belle ame, comme celle de ce magistrat, est bien flattée. Madame de Mouci, sa digne sœur, voyant sa dépense et sa table augmentées, lui donna, l'autre jour, pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, et ne veut pas que son frère la remercie, parce qu'elle dit qu'elle n'en a que faire, et que ce n'est rien du tout. Franchement, ma fille, voilà ce que j'envie, voilà ce qui me touche jusqu'au cœur, de voir des ames de cette trempe; c'est faire un bon usage des richesses, c'est mettre la vertu au premier rang : j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce détail d'une famille

[1] Il naquit le 25 septembre 1689, et fut nommé Charles-François; il mourut le lendemain.

[1] Achille de Harlay venoit d'être nommé à la place de premier président du parlement de Paris, où il étoit procureur-général. C'étoit un homme plutôt dur qu'austère, qui aliéna les esprits par son caractère absolu et par des réparties mordantes dont un magistrat doit surtout s'abstenir. Son ambition n'étoit pas encore satisfaite, il vouloit être chancelier.

que vous aimez. Je mandois aussi à madame de Mouci qu'il falloit écrire au roi, au parlement, à la France, à tous les plaideurs, pour se réjouir de voir un tel homme dans une telle place. Je suis assurée que ma lettre ne lui a pas déplu; mais on voit clairement qu'elle n'y veut pas répondre, et qu'elle ne se permet pas le moindre badinage; Dieu la bénisse et la conduise, puisqu'elle veut être en paradis dès ce monde; elle n'est plus d'avec nous, elle est bien heureuse.

On me mande que le marquis d'Uxelles a été fort bien reçu à la cour, que cette cour est à Fontainebleau, et que M. le duc de Bourgogne et son gouverneur (*M. de Beauvilliers*) ont la fièvre tierce; vous savez tout cela, ma chère comtesse. Si j'avois reçu votre lettre, j'y répondrois, et ne m'amuserois pas ainsi à battre ridiculement la campagne. S'il m'étoit venu une madame de Montbrun, je vous ferois des volumes infinis; mais tout est si uni ici, que la matière manque. Je crois que les États ne seront que le 25 à Rennes. Je ne sais pas encore précisément le temps que le parlement y reviendra. On a fait des créations d'un président et de quatre conseillers; on attend peut-être que ces charges soient remplies. M. de Bailleul a remis sa charge à son fils, M. de Mesmes exerce la sienne; me revoilà dans la gazette. Parlons de Grignan: comment se porte ce pauvre comte? où sont les ennemis? est-ce au-dedans ou au-dehors de la place? Il faut qu'il souffre que nous lui souhaitions des douleurs à son bras, pour sauver ses entrailles; mais nous voudrions bien que toute la place fût en bon état. M. le chevalier retournera-t-il à Balaruc? ce seroit une bonne provision pour cet hiver. Où est M. de Carcassonne? M. de La Garde a-t-il la tête en bas, les pieds en haut? Pauline est-elle coiffée, ou si ce n'est que quelquefois? et vous, ma fille, êtes-vous belle, c'est-à-dire, vous portez-vous bien? Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue; je sors de mes bois pour me promener avec vous: mais dans ce grand nombre de pensées, j'en trouve qui me font crier; car, comment s'imaginer qu'on ne travaille à Rome que pour vous ôter ce beau Comtat? ah! *ne parlons point de cela*. Embrassez-moi, aimez-moi, et croyez que je suis tout à vous, et qu'il y a un an, un an tout entier, que je ne vous ai ni vue, ni rencontrée.

1112.

De madame DE LA FAYETTE *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique; je n'ai point de tête: j'ai eu la fièvre; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède; l'on y a fait des merveilles de toutes parts; je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il étoit engagé il y a long-temps, et il l'a dit à tous ceux qui pensoient à la députation: il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains; ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit; vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois; les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera: tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage; vous venez à Malicorne, vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes: vous voilà à Paris; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant; à votre loisir, vous vous remettez chez vous. Venons au fait: vous payez une pension à M. de Sévigné; vous avez ici un ménage: mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent; car votre louage de maison va toujours; vous direz, mais je dois, et je paierai avec le temps: comptez que vous trouvez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit comme vous voudrez; ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est; on ne vous le dira pas; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues; il faut venir: tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas; et en un mot,

ma belle, il faut, ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin: nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite; il faut venir dès qu'il fera beau.

1113.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 octobre 1689.

Les voilà toutes deux; mais, mon Dieu! que la première m'auroit donné de violentes inquiétudes, si je l'avois reçue sans la seconde, où il paroît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos! cela ôte l'horreur d'une fièvre continue avec des redoublements et des suffocations, et des rêveries, et des assoupissements, qui composent une terrible maladie. Quel sang! quel tempérament! quelle cruelle humeur de goutte s'est jetée dans tout cela! Quelle pitié que ce sang si bouillant, qui fait de si belles choses, en fasse quelquefois de si mauvaises, et rende inutiles les autres! Enfin, voilà une grande tristesse pour vous tous; et pour vous particulièrement, dont le bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez. Me voilà encore bien plus avec vous à Grignan, quoique j'y fusse beaucoup, par le redoublement d'intérêt que j'y prends depuis cette maladie. On est exposé, quand on est loin, à écrire d'étranges sottises; elles le deviennent en arrivant mal-à-propos; on est triste, on est occupé, on est en peine; une lettre de Bretagne se présente; toute libre, toute gaillarde, chargée de mille détails inutiles; j'en suis honteuse: mais je vous l'ai dit cent fois, ce sont les contretemps de l'éloignement.

Je vous ai mandé comme je ne suis plus du tout fâchée contre M. et madame de Chaulnes. Il est certain, et mes amies me l'ont mandé, qu'il ne pouvoit parler des affaires de Bretagne, sans prendre fort mal son temps. Il recommanda mon fils à M. de Lavardin, croyant qu'il auroit la même envie que lui de nous servir, et cela étoit vrai. Il a depuis écrit à M. le maréchal d'Estrées, et cette lettre feroit son effet, si le roi n'avoit dit tout haut à tous les prétendants à cette députation, qu'il y avoit long-temps qu'il étoit engagé; madame de La Fayette me le mande, sans me dire à qui; on le saura bientôt. Elle m'ajoute que M. de Croissi a nommé mon fils au roi, qui ne marqua nulle répugnance à cette proposition; mais que le même jour Sa Majesté se déclara; et voilà ce qu'attendoit le maréchal, qui se soucie fort peu que le gouverneur de Bretagne perde ce beau droit, pourvu qu'il fasse sa cour. Madame de La Fayette lui a rendu tous ses engagements, et l'affaire finit ainsi. Mon fils est à Rennes, agréable au maréchal qu'il connoît fort, et qu'il a vu cent fois chez la marquise d'Uxelles, contestant hardiment Rouville; il joue tous les soirs avec lui au trictrac; il attend M. de La Trémouille, afin de rendre tous ses devoirs, et puis revenir ici avec sa femme; c'est le plus honnête parti qu'il puisse prendre. Je suis encore seule, je ne m'en trouve point mal; j'aurai demain cette femme de Vitré; elle avoit des affaires.

Il faut que je vous conte que madame de La Fayette m'écrit, du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, de sa part premièrement, puis de celles de madame de Chaulnes et de madame de Lavardin, me menaçant de ne me plus aimer, si je refuse de retourner tout-à-l'heure à Paris; et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin, point de raisonnements, il faut venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir, et puis elle continue; voici les moyens; j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils; madame de Chaulnes y fait trouver celui de M. le duc de Chaulnes; j'arriverai à Paris, je logerai chez cette duchesse; je n'achèterai deux chevaux que ce printemps, et voici le beau: je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre; et que je parte *tout-à-l'heure*. Cette lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre; j'y réponds aussi avec reconnoissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parce que j'en aurai

un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle ame et le beau procédé me presseroient plus que tous les sergents du monde; qu'au reste, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace: voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies. Je vous montrerai quelque jour cette lettre de madame de La Fayette. Mon Dieu! la belle proposition de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage, et de devoir mille écus! En vérité, ma chère enfant, j'aime bien mieux sans comparaison être ici : l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin; de près ce n'est pas de même. Mandez-moi si vous ne m'approuvez point : si vous étiez à Paris, ah! ce seroit une raison étranglante; mais vous n'y êtes point. J'ai pris mon temps et mes mesures là-dessus; et si, par miracle, vous y voliez présentement comme un oiseau, je ne sais si ma raison ne prieroit point la vôtre, avec la permission de notre amitié, de me laisser achever cet hiver certains petits paiements qui feront le repos de ma vie. Je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle, espérant qu'elle n'arrivera point mal-à-propos, et que M. le chevalier se portera aussi bien que je le souhaite.

Vous m'étonnez de me dire que M. de Chaulnes vous a paru tel que vous me le dépeignez. Je vous assure que pendant notre voyage, il étoit d'aussi bonne compagnie qu'il est possible : je ne sais si c'étoit votre *génie* qui lui donnoit de la vivacité; mais vous l'eussiez trouvé assurément comme je vous le dis; je ne le connois plus au portrait que vous m'en faites. Mon fils s'imaginoit que cette *ricaneuse* l'avoit prié de ne point parler pour lui; mais il voit bien qu'il s'étoit trompé.

J'ai été surprise de votre songe : vous le croyez un mensonge, parce que vous avez vu qu'il n'y avoit pas un seul arbre devant cette porte; cela vous fait rire, il n'y a rien de si vrai, mon fils les fit tous, je dis tous, couper il y a deux ans, il se pique de belle vue, tout comme vous l'avez songé, et à tel point, qu'il veut faire un mur d'appui dans son parterre, et mettre le jeu de paume en boulingrin, ne laisser que le chemin, et faire encore là un fossé et un petit mur. Il est vrai que si cela s'exécute, ce sera une très agréable chose, et qui fera une beauté surprenante dans ce parterre, qui est tout fait sur le dessin de M. Le Nôtre, et tout plein d'orangers dans cette place *Coulanges*. Vous deviez avoir vu cet avenir dans votre songe, puisque vous y avez vu le passé. Je garde vos lettres et votre songe à mon fils et à sa femme, qui seront ravis d'y avoir vos aimables amitiés.

Je ne suis point du tout mal avec M. et madame de Pontchartrain[1]; je les ai vus à Paris depuis que vous êtes partie : je leur ai écrit à tous deux; le mari m'a déjà répondu et à mon fils, très agréablement: je n'ai rien du tout de marqué à leur égard; car ce n'est pas un crime d'être amie de nos gouverneurs. Je rends au double toutes les amitiés de mon cher Comte, je salue et honore le sage La Garde, je donne un baiser à Pauline, et mon cœur à ma chère bonne. Dieu guérisse M. le chevalier, et que cette lettre vous trouve tous en joie et en santé. Dites-moi la chambre du chevalier, afin que j'y sois avec vous. L'abbé Bigorre me mande que M. de Niel tomba, l'autre jour, dans la chambre du roi; il se fit une contusion; Félix le saigna, et lui coupa l'artère; il fallut lui faire à l'instant la grande opération : M. de Grignan, qu'en dites-vous? Je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du roi, qui pique une artère.

1114.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 16 octobre 1689.

Quelle joie, ma chère enfant, que le quinquina ait produit ses effets ordinaires! Je vous avoue que je tremblois en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de M. le chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang! Vous avez grande raison de croire que je prenois un ex-

[1] Louis-Phélipeaux, comte de Pontchartrain, venoit de succéder à M. Le Pelletier, contrôleur-général des finances, qui avoit demandé la permission de se retirer. M. de Pontchartrain avoit été premier président au parlement de Bretagne.

trême intérêt à la suite de cette terrible maladie. Mais comme vous êtes le centre de toutes les conduites et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, car M. de Grignan s'en veut mêler aussi. Savez-vous bien que je suis encore plus surprise que la goutte ait guéri les entrailles de M. de Grignan, et que le beau temps ait chassé la goutte, que je ne suis étonnée que le quinquina ait guéri la fièvre? Vous pouvez donc vous applaudir du régime du riz qui est si adoucissant, et qui peut avoir fait tous ces miracles. Je n'ai garde de m'éloigner de Grignan, pendant que vous avez la joie de voir vos Grignan en si bonne santé; j'y prends trop de part. Je ne veux pas même aller à Paris, de peur de me distraire: c'est une chose plaisante que la manière dont madame de Lavardin m'en presse et m'en falicite tous les moyens, et de quels tons madame de Chaulnes se sert aussi; il semble qu'elle soit gouvernante de Bretagne; mais je lui ferai bien voir que c'est à présent la maréchale d'Estrées[1], et que je ne suis plus sous ses lois. En vérité, elles sont aimables, je ne crois pas qu'on puisse employer des paroles plus fortes, ni plus pressantes, ni trouver de plus solides expédients; et le tout parcequ'elles craignent que je ne m'ennuie, que je ne sois malade, que mon esprit ne se rétrécisse, que je ne meure enfin; elles veulent me voir, me tenir, me gouverner: M. du Bois s'en mêle aussi; cette conspiration est trop jolie; je l'aime, et je leur en suis très obligée, sans en être émue. Je veux vous garder leurs lettres vous verrez si l'amitié et la vérité n'y brillent pas.

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation; je n'en ai pas douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutoit pas non plus. Il avoit bon esprit, il voyoit le retour du parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paroissoit avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les États: tout parle pour lui, il fait une dépense enragée: c'est un bonheur que le voyage de Rome brouille et confonde tout cela; je doute que ce bon duc en corps et en ame eût pu l'emporter: ainsi Dieu fait tout pour le mieux. Mais quand j'ai accusé M. de Chaulnes de négligence, je n'étois pas moins pour lui dans *les pièces justificatives*: quoi, ma fille! vous toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperois à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parcequ'il auroit manqué d'activité dans une autre occasion! et cet endroit vous empêcheroit de voir les autres? Voilà une étrange justice! vous seriez bien fâchée que la quatrième des enquêtes eût jugé ainsi votre procès: moi misérable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation. Je sentis pourtant cet endroit en l'écrivant; mais je crus qu'il trouveroit son passe-port auprès de vous, et que vous vous souviendriez d'une chose que je dis souvent: *ce qui est bon est bon; ce qui est vrai est vrai*, cela doit être toujours vu de la même façon: s'il y a des facettes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières. Je crus encore que vous vous souviendriez que l'ingratitude est ma bête d'aversion; de bonne foi, je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve: mais je vois bien que vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose *de forcé* dans ce que je vous disois: je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette sotte générosité de province; je serois fâchée que vous me crussiez si changée: je trouvai ce beau sentiment si naturellement au bout de ma plume, que je vous en reparle fort naïvement, et je vous conjure qu'avec la même justice, vous soyez persuadée que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, *les justificatives* n'en sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats, en vérité; cela ne se doit point confondre, et même vous voyez présentement que ces bons gouverneurs n'ont pas tort.

Je ne suis pas encore revenue de mon étonnement au sujet de l'esprit de M. de Chaulnes, et du changement que vous me dites y avoir remarqué; en vérité, je ne le reconnois pas; il étoit tout un autre homme dans notre petit voyage; c'étoit votre *génie* qui le ressuscitoit, votre présence étoit trop forte, jointe avec les affaires de Rome: il en étoit accablé. Il y a un cardinal vénitien, nommé *Barbarigo*, évêque de Padoue, qui avoit plus de voix qu'il ne lui en falloit au scrutin pour être pape: mais l'*accessit* gâta tout; je ne sais ce que c'est; je vois bien

[1] Le maréchal d'Estrées commandoit en Bretagne en l'absence de M. de Chaulnes.

seulement que c'est quelque chose qui empêche qu'on ne soit pape: cependant il n'y en aura un que trop tôt ; je me promène souvent avec cette triste pensée.

J'aime tout-à-fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline ; elles lui conviennent fort , et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément , bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur *nez* mal-à-propos : si ce comte avoit voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste , Pauline auroit *brûlé le monde.* Cet excès eût été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux , et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre ; votre esprit *déroboit tout* , comme vous dites du sien ; voilà une louange que j'aime. Elle saura l'italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure que n'étoit la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaitement aimable fille que celle que j'avois : je vous avois bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez , par la seule envie qu'elle a de vous plaire ; elle me paroît fort digne de votre amitié. Me revoilà seule , mon fils et sa femme sont encore à Rennes ; ma femme de Vitré s'en est allée ; je suis fort bien , ne me plaignez pas. Mon fils attend M. de La Trémouille qui vient incessamment. Il est avec ce maréchal (*d'Estrées*), comme avec un homme dont il est connu : il joue tous les soirs au trictrac avec lui. Tout brille de joie, à Rennes , du retour du parlement , qui sera le premier de décembre ; les États s'ouvriront le 22 de ce mois ; le maréchal a des manières agréables et polies ; les Bretons en sont fort contents ; on aime le changement : voilà , ma très chère , tout ce que je sais. Ne soyez point en peine de ma solitude , je ne la hais pas ; ma belle-fille reviendra incessamment. J'ai soin de ma santé : je ne voudrois point être malade ici ; quand il fait beau , je me promène ; quand il fait mouillé , quand il fait brouillard , je ne sors point ; je suis devenue sage : mais vous, la reine et la *cause efficiente* de la santé des autres , ayez soin de la vôtre, reposez-vous de vos fatigues, et songez que votre conservation est encore un plus grand bien pour eux , que celui que vous leur avez fait.

Madame de Mouci a encore donné à son frère une belle tapisserie de ces Bellièvres , *de la décollation de S. Jean*, qui vaut deux mille pistoles. Qu'elle est heureuse de pouvoir faire de si beaux présents ! je trouve que M. de Grignan donne de fort bons ordres contre les *mal convertis.* Vous aurez donc M. de Vins dans votre voisinage ; son grand-père [1] y brilloit beaucoup autrefois. On dit ici que le roi d'Angleterre a battu M. de Schomberg : j'en douterai jusqu'à ce que la nouvelle en soit venue à Saint-Germain.

1115.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 19 octobre 1689.

Ho bien ! ma fille , soyez donc en colère contre M. de Chaulnes : pour moi , je ne le saurois ; vous me l'avez justifié, vos paroles sont efficaces sur mon esprit , je ne changerai point d'avis , et d'autant plus que son souvenir continuel , et de Grignan, et de Toulon , et de Rome d'où il m'écrit du 4, fait sur mon cœur comme s'il me graissoit la patte : je ne vois que des soins aimables ; et tout au plus , je disois au commencement , je n'ai jamais tant vu se souvenir d'une personne qu'on oublie. Mais présentement je vois sa politique , et je ne comprends pas que vous , MM. les Grignan , MM. les courtisans , sur-tout M. le gouverneur de Provence , vous puissiez trouver étrange qu'ayant vu plus tôt que nous que cette députation iroit à M. de Coëtlogon par mille raisons, il se soit contenté en partant de marquer simplement son intention à M. de Lavardin , et d'en écrire au maréchal d'Estrées. On conçoit aisément qu'il n'a pas voulu se montrer , ni se se faire un dégoût de ne pouvoir plus nommer un député , quand il est assez heureux pour cacher dans cette occasion le gouverneur de Bretagne derrière l'ambassadeur de Rome , et de brouiller tout par son éloignement. C'est un bonheur que ce soit M. de Coëtlogon , quand il n'y a point de part ! s'il n'eût pu l'éviter , c'eût été encore une couleuvre à avaler ; et je dis plus encore , s'il n'avoit point

[1] Hubert de Vins s'étoit rendu recommandable dans le parti de la ligue en Provence et en Dauphiné.

été ambassadeur, je crois qu'en bonne politique de courtisan, le roi étant engagé à M. de Cavoie, il eût fallu faire un fagotage de réconciliation, plutôt que de vouloir paroître dans son gouvernement avec un député qui l'eût été malgré lui. Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me paroît dans votre lettre que comme un effet de votre amitié à tous, et point du tout de vos réflexions : au nom de Dieu, mandez-moi si je vous persuade; pour moi, je trouve que je dis fort bien. Autrefois c'étoit la plus agréable chose du monde : M. le gouverneur choisissoit qui il vouloit, et le roi le recevoit sans aucune difficulté : ce beau droit s'est évanoui par degrés. M. de Charost y voulut donner atteinte le premier, et fit écrire MONSIEUR; et à cause de ce détour, il ne fut député, c'est-à-dire, son fils, que deux ans après : ensuite les ennemis se sont rendus puissants; on a pesé lourdement sur la Bretagne et sur le gouverneur. Gacé acheva de tout gâter par M. de Cavoie, et il fallut courir vitement à une paix plâtrée pour éviter cette mortification; et enfin, cette députation se confond cette année, et on la donne à un homme qui de bonne foi la doit avoir, qui ne l'a jamais eue; et M. de Chaulnes n'a point été forcé d'y consentir. Tout cela est dans les règles; ne faut-il point être juste, et se mettre à la place des gens? c'est ce qu'on ne fait jamais. Mon fils est joli; il a plus de qualité qu'il n'en faut : mais il a quitté le service, et on le faisoit valoir par l'arrière-ban. Cependant M. de Chaulnes espéroit donner un bon tour à toutes ces choses, à cause des circonstances qui font que la Bretagne est en faveur cette année. Dieu nous envoie un voyage de Rome à point nommé; on n'ose parler d'autre chose au roi que de Rome, toujours Rome; que voulez-vous qu'on fasse? c'est un arrangement de la Providence; c'est un cruel voyage pour nous, également mauvais pour mon fils et pour ma fille. Voici, ma chère enfant, qui est un peu long et ennuyeux, je le sens; mais il est dangereux de me mettre en train de parler : encore un mot, ce duc ne vous a-t-il point écrit de Rome? Madame de Chaulnes est transportée de joie; car non seulement il se porte bien, mais il a été reçu au bruit du canon comme ambassadeur, sans avoir renoncé aux franchises, dont l'ambassadeur d'Espagne a été enragé; il avoit sollicité tous les cardinaux pour l'empêcher. La cour est fort contente de cet heureux commencement, et le prend comme un présage de la suite. Un mot à cette duchesse sur cela seroit trop joli. Voilà le billet de l'abbé Bigorre; mais voyez comme je me corrige, oh! c'est tout de bon pour cette fois.

Je suis encore seule ici, je ne m'ennuie point; ma belle-fille reviendra dans quatre ou cinq jours. Mon fils est favori du maréchal, il trouve que la province ne l'a pas encore gâté; il joue au trictrac : Revel qui s'en va, le retient jusqu'à ce qu'il ait vu l'ouverture des états; il attend aussi M. de La Trémouille.

1116.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 23 octobre 1689.

Je suis toujours seule, ma chère enfant, et sans aucun ennemi; j'ai de la santé, des livres à choisir, de l'ouvrage et du beau temps; on va bien loin avec un peu de raison mêlée dans tout cela. Je vois, au travers de tout ce que mon fils et sa femme me mandent sur l'envie d'être avec moi, qu'ils sont ravis d'être à Rennes; et moi, dès ce moment, il me prend une véritable envie qu'ils y soient. Je leur défends de venir, je trouve même qu'ils ont raison; il y a très bonne compagnie à Rennes, tout y brille de joie; les Bretons ne sentent pas tous les millions qu'on va demander à la province, ils ne songent qu'au retour du parlement dans cette pauvre ville, et dans ce palais le plus beau de France; c'est où l'on tient les États; rien n'est plus magnifique : la curiosité y attire bien du monde aussi, pour voir des visages tout nouveaux, le maréchal d'Estrées, M. de Pommereuil, M. d'Eaubonne, M. de Lezonnet, au lieu de MM. de Chaulnes, de Fieubet ou de Harlay, d'Harouïs; les hommes aiment le changement. M. de La Trémouille passa, il y a trois jours, à Vitré; il y fut reçu à grand bruit, à cause de sa chevalerie : c'est une des occasions où l'on redouble les honneurs et même les relevances, selon le droit de certaines terres. Il a une *terrible* mine avec sa belle taille et ce cordon bleu; il n'y a que M. de Grignan qui puisse lui

être comparé, je dirois même par *la beauté*, si je ne craignois d'offenser ce comte; car il est certain que M. de La Trémouille le surpasse. Il m'a fait faire bien des compliments, et qu'il seroit venu me voir, sans que son équipage étoit fatigué; et moi, sans que je n'en ai point. L'abbé de Roquette est avec lui; il m'a écrit une lettre de bel-esprit, toute pleine de louanges et d'affection, comme auroit fait son oncle d'Autun. Ce fut hier qu'on ouvrit les États; je doute de la beauté des harangues. La noblesse aime que M. de La Trémouille les préside; elle n'aime point M. de Rohan, quoique de bonne maison; quand on le verra sans Saint-Esprit, ce sera un rabaissement; car du moins, il ne faut pas ne l'avoir point, c'est un démérite à un duc et pair.

Voilà bien parler de la Bretagne; vous en serez peut-être ennuyée : mais cela est naturel; ce sont des fruits de notre jardin; nous parlerons après de la Provence. Disons quelque chose du pape, en voilà donc un : si j'avois été à Paris, j'aurois été lui baiser la mule dans la chambre de l'abbé Bigorre : il y est peint en perfection. C'est le cardinal Ottobon, Vénitien, intime ami de M. et de madame de Chaulnes, et de madame de Kerman, dont il adoroit le mérite, joint à une beauté de dix-huit ans. Voilà l'homme à qui nous avons affaire; voilà ce due dans le démêlement des plus grands intérêts; le voilà qui vous ôte votre cher Avignon; je souhaite qu'il retrouve dans cette occasion tout le bon esprit que je lui ai vu, et je ne crois point qu'il doive en laisser derrière lui. Madame de Lavardin me mande que cet Ottobon est le plus honnête homme et le plus habile du sacré collège : mais il a soixante-dix-neuf ans; un esprit n'est-il point au-dessous de la barre de cet âge? Le pauvre bon abbé me dit que oui : feu M. d'Arles me dit que non[1]. Ainsi nous devons croire qu'étant choisi, il tiendra encore fort bien cette grande place. Pour moi, je penserois, comme Patrix, que ce n'est pas la peine de s'habiller en pape, non plus que de se rhabiller au retour d'une grande maladie qu'eut Patrix à cet âge. Madame de Chaulnes aura peur qu'on ne laisse à Rome son mari, tout porté pour le prochain conclave. Parlons de cette duchesse; voici un petit secret, vous allez l'aimer. Il faut qu'avant toutes choses vous croyiez que s'ils avoient pu, ils auroient été ravis de donner la députation à mon fils : on peut croire aisément qu'ils l'auroient mieux aimé que M. de Coëtlogon. On ne doit pas imaginer aussi qu'ils aient pu parler pour ce dernier, comme vous dites tous par exagération, puisque M. de Chaulnes a nommé mon fils à M. de Lavardin, qu'il a écrit au maréchal pour lui, et que madame de Chaulnes, soutenue de la vivacité de l'abbé Têtu, a parlé deux fois à M. de Croissi : cela paroît bien clair; mais voici la suite. Cette bonne duchesse, véritablement fâchée que la présence de M. de Chaulnes, avant son départ, n'eût pas fait pour cette députation ce qu'ils avoient tous deux espéré, s'est mis dans la tête, avec madame de La Fayette et madame de Lavardin, de me faire aller à Paris, ayant sur le cœur que c'est le défaut de cette affaire qui me retient en Bretagne, et que son absence de Rennes me jette aux Rochers; car si elle tenoit les états, elle compte bien que je ne l'aurois pas quittée. Toutes ces pensées l'agitoient, et donnoient une telle force à toute cette conspiration de mes amies, que j'en étois importunée; et en un mot, c'étoit madame de Chaulnes qui prêtoit ces mille écus, mais de si bon cœur et de si bonne grace, avec tant d'envie que cette offre eût son effet, que madame de La Fayette, très contente du cœur et de l'amitié de cette duchesse pour moi, me prie fort de ne point ravauder sur cette députation. Madame de Chaulnes continue de m'écrire que ce qui est différé n'est pas perdu; que mon fils est jeune; que bien des gens ont demandé dix ans, quinze ans, cette place, et que c'est son affaire, sans me rien dire des mille écus. Je m'en vais pourtant lui en dire un mot, puisque madame de La Fayette m'a confié ce secret : mais cette duchesse vouloit les mettre entre les mains de *Beaulieu*, afin que je les trouvasse tombés du ciel : tout cela ne m'a point tentée, ni dérangée; car ce sont ces manières qui me presseroient plus de m'acquitter que tous les sergents du monde. Je dis une vérité sur le malheur d'avoir des dettes : ceux qui nous pressent, sont pressants; ceux qui ne nous pressent point, le sont encore davantage. Voilà un long discours;

[1] Madame de Sévigné cite l'exemple de l'abbé de Coulanges, son oncle, mort le 23 août 1687, âgé de 80 ans; et celui de M. d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689, âgé de 86 ans, pour en conclure que l'esprit de ceux qui arrivent aux environs de 80 ans baisse plus sensiblement dans les uns que dans les autres.

mais j'ai voulu vous le confier à vous seule et vous faire voir le fond du sac, et d'elle, et de moi, et comme il est difficile de n'avoir pas bonne opinion du cœur d'une personne toute naturelle, qui songe à moi avec tant de suite et tant d'amitié; je vous conjure de ne point parler de tout ceci, cela nuiroit à l'avenir. Mes amies de Paris sont bien contentes des procédés de cette duchesse; voilà comme vont les choses de ce monde, et comme on juge quelquefois sans avoir vu les pièces justificatives. Je souhaite que vous n'ayez point d'ennui de lire tous ces détails; car j'avoue que j'aurois peine à m'en corriger, prenant un extrême plaisir à vous les conter. Je finis, ma très aimable belle, en vous embrassant avec une tendresse qui est unique en son espèce. Je ne parle point encore de mes projets; il me semble que je serai libre à la fin de l'été, il y a encore bien du temps : nous prendrons ensemble nos mesures, ayant le même dessein de nous retrouver.

1117.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 26 octobre 1689.

Je crois, ma chère fille, qu'à l'heure qu'il est vous n'avez plus votre beau Comtat. La première chose que le roi a faite avec ce nouveau pape, qui est entièrement selon son cœur, et au-delà de nos espérances, c'est de lui rendre cet admirable morceau, qui étoit si fort à votre bienséance : cette pensée fait la douleur de mon cœur. Voilà un petit détail de notre abbé Bigorre, que vous ne serez point fâchée de voir. M. de Chaulnes est trop heureux : on ne peut plus lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un pape. Celui-ci est si bon, que nous n'osions l'espérer; il est Vénitien : c'est celui qui répondit le quatre d'octobre au compliment de M. l'ambassadeur; et le six, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le fait pape : car cette exaltation a été faite brusquement à la françoise, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands. C'est le meilleur esprit du sacré collège; il n'a de défaut que quatre-vingts ans. Madame de Chaulnes en est transportée : le saint père a demandé de ses nouvelles et de celles de madame de Kerman, disant qu'il mourroit content, s'il les avoit vues encore une fois. Toute la France a été chez cette duchesse : je crois que vous lui aurez écrit un petit mot de cet heureux succès, et à ce duc aussi, quoiqu'il vous ôte Avignon. Voilà la chose du monde la plus heureuse pour lui : vous savez tout cela; mais on cause.

Vous avez présentement M. d'Arles; il m'a écrit de Paris, je lui ferai réponse à Grignan; et comme il me parle de son abdication[1], je n'hésiterai point à lui mander ce que j'en pense, quoique ce soit une chose faite, et qu'il me dise que M. de Pomponne et madame de Vins l'ont approuvée; il est si aisé d'escroquer des approbations, qu'elles ne doivent pas faire une autorité. Il me mande que cela n'étoit bon que pour M. de Grignan; je ne veux que cela pour le confondre : n'est-ce donc rien que d'être bon à son aîné, dans une place comme celle-là? Il n'aura qu'à voir combien cela fera plaisir à M. d'Aix, pour juger combien cela est mauvais à M. de Grignan. Et depuis quand un Grignan compte-t-il pour rien d'être utile à sa maison? Eux que vous dites qui en aiment jusqu'à la moindre goutte sous quelque figure que ce puisse être : n'ont-ils point assez marqué dans les occasions publiques qu'ils ne sont qu'un? D'où vient qu'il plaît à M. l'archevêque de se démentir, et de renoncer à cette belle et heureuse réputation. Je trouve, comme vous, qu'il faut être pointilleux pour être blessé d'un petit morceau de bois sur un banc, qui fait la différence des places, qui ne tombe, ni sur la personne, ni sur le nom, et qui n'est fondée dans cette *assemblée* seulement et pendant quelques jours, que sur les rangs de l'archevêque d'Aix et de l'archevêque d'Arles. Cela doit-il faire prendre la résolution de parler au roi, comme un homme qui a fait long-temps un sacrifice; dont le poids et le dégoût lui sont enfin devenus insupportables? Est-il possible que le roi soit entré véritablement dans cette peine, et qu'il n'ait point été surpris que l'honneur de le servir, qu'on avoit tant fait valoir

[1] Il s'agissoit de la place de président des états de Provence, que M. d'Arles avoit occupée après M. de Janson. Mais par la nomination de M. de Valence à l'archevêché d'Aix, M. d'Arles étant obligé de lui céder la place de président, il crut dès-lors ne devoir point assister à l'assemblée des états, pour ne s'y trouver qu'à la *seconde place*, suivant le rang de son archevêché.

en prenant cette place, ne puisse plus le soutenir contre un chagrin qui n'est que dans son imagination? Enfin, ma fille, je suis blessée de cette abdication, et je souhaite à celle-là le même repentir qu'aux autres, afin de nous venger. Mais je vous en dis tant, que j'y renverrai M. l'archevêque, s'il me fait l'honneur de vouloir que je lui dise mon sentiment sur ce qu'il me mande, et je ne lui ferai qu'une légère mention de cet article dans ma réponse.

Disons un mot de madame Reinié[1]. Quelle furie! ne crûtes-vous point qu'elle étoit morte, et que son esprit et ses paroles vous revenoient persécuter, comme quand elle étoit en vie? pour moi, j'aurois eu une frayeur extrême, et j'aurois fait le signe de la croix : mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à une personne qui meurt d'envie d'en donner, et qui en envoie quand elle peut? nulle personne arrivée à Grignan ne pouvoit tant m'étonner que celle-là; j'en fis un cri. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable : mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et de ces inondations de paroles, où l'on se trouve noyée, abymée? Je suis fort aise d'être instruite sur Balaruc; je l'ai vu sur la carte. C'est une chose bien triste, que M. le chevalier ne soit point soulagé, et que sa maladie ait gâté tout le bien que vous pensiez d'abord que les eaux avoient fait; je suis très sensible à ce malheur. Ces eaux sont d'une grande violence; je n'y voudrois confier aucun de mes membres, d'autant mieux que je n'ai plus aucun mal à mes mains. Je ne sais plus où se sont cachés tous ces petits maux extravagants : je crois quelquefois qu'il y a de la trahison, tant je suis parfaite sur le sujet de ma santé. Je vous trouverai bien à plaindre, quand vous vous séparerez tous : ce sera vraiment alors que vous voudriez n'avoir eu pour compagnie que madame Reinié, et une autre que j'avoue qui m'est insupportable aux yeux, tout comme à vous. Mais vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose : nous en avons un dans cette place *Coulanges*, qui est comme celui de La Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusque dans l'oreille. A propos de La Trousse, M. de La Trousse n'est guère soulagé des eaux de Bourbon.

Le lendemain du jour que je vous eus écris, je vis revenir ma belle-fille, à l'heure que j'y pensois le moins : elle quitta Rennes, malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi, préférant ce plaisir-là à tous les amusements des états. Cela me surprit, et m'auroit inquiétée, si je ne voyois clairement qu'elle en est fort aise, et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grace qu'elle a fait cette expédition. Du Mesnil a fait venir l'opéra d'*Atis* à Rennes; il n'est pas en si grand volume, mais il est fort joli. Ma belle-fille y a été une fois, elle en est contente, et plus encore d'être revenue ici : elle me dit : « Tout » le monde me tourmentoit à Rennes sur l'envie » que j'avois de revenir aux Rochers; mais, Mada- » me, quand je les ai fait souvenir que c'étoit pour » être auprès de vous, ils ont fort bien compris » que j'avois raison, surtout M. le maréchal d'Es- » trées, M. de Rennes, M. de La Trémouille, et » M. de Pommereuil. » Enfin, la voilà : j'ai cru que ce petit récit ne la brouilleroit pas avec vous. Pour mon fils, M. le maréchal n'a pas voulu le laisser venir : c'est le seul avec qui il cause de toutes choses. Il est au désespoir que mon fils ne soit pas député; il avoit une sincère envie de nous faire ce plaisir et à madame de La Fayette, qui l'en avoit prié. Il n'aime guère le choix de M. de Cavoie, intime ami de M. de Seignelai : vous voyez le reste.

Nos états furent ouverts samedi 22 : ce fut une foule, une presse, une confusion : mais enfin, le maréchal parla fort bien, mieux qu'on ne pensoit. Le premier président *de communi martyrum* : M. de Pommereuil fort vivement à sa mode, moins bien que Fieubet et de Harlay, qui enlevoient par la beauté de leurs harangues; et dans toutes, il fut dit des merveilles de M. le duc de Chaulnes, et de cette exaltation arrivée le même jour tout à propos. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda trois millions pour le roi; ils furent accordés sur-le-champ, quoiqu'en vérité on ne sache pas trop bien où les prendre avec le conflit de M. d'Harouïs : mais enfin, pour la bonne grace au moins, il ne peut rien s'y ajouter. Après avoir vu ces bons commencements, Revel est parti pour reprendre, comme il espère, son premier métier. Il passa ici lundi, il

[1] Marchande de Paris.

ne fit qu'y dîner, il alla coucher à Laval. Nous lui demandâmes quel genre de mort auroient choisi toutes ses maîtresses : il nous répondit fort bien qu'elles le choisiroient avec M. de La Trémouille et le comte d'Estrées, entre les mains desquels il les avoit laissées. Nous parlâmes de M. le chevalier : il me parut bien dégelé sur l'estime parfaite qu'il a de lui : il se vante de l'avoir vu en guerre et en marchandise; je l'assurai aussi qu'il n'aimoit pas un ingrat. Il espère qu'il ira en Allemagne avec le maréchal de Lorges : je lui recommandai le marquis de Grignan : il me dit que c'étoit lui qui demandoit sa protection, tant il étoit hors d'exercice. Quelle cruauté, ma chère bonne, si vous ne pouviez pas voir cet hiver, ce pauvre enfant! n'est-ce pas dix-huit ans qu'il a ce mois-ci? Les Allemands sont fâcheux avec leur guerre d'hiver.

Nous passons ici fort tranquillement nos jours, vous n'en doutez pas, mais fort vite, c'est ce qui surprend : de l'ouvrage, de la promenade, de la conversation, de la lecture; tout cela vient à notre secours. A propos de livres, vous dites des merveilles des derniers de M. Nicole; j'en ai lu des endroits qui m'ont paru très beaux : le style de l'auteur *éclaire*, comme vous dites, et nous fait rentrer dans nous-mêmes d'une manière qui découvre la beauté de son esprit et la bonté de son cœur, car il ne gronde point mal à propos, qui est la plus mauvaise chose du monde, et qui fait le moins ce qu'on veut. Je ne l'achetai point alors, c'étoit ce carême dernier; je me contentai du bon Le Tourneux [1]. Nous lisons un traité de ce saint homme de Port-Royal [2], *de la prière continuelle*, qui est une suite de certains ouvrages de piété, qui sont fort beaux : mais, mon enfant, celui-ci, qui est bien plus gros, est si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer. On est bien aise de voir qu'il y ait eu, et qu'il y ait encore des gens au monde, à qui Dieu communique son saint esprit et sa grace avec une telle abondance; mais, mon Dieu! quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré? Quelle tristesse de s'en trouver si loin et si près d'une autre chose! Ah! fi, ne parlons point de ce malheur; il en faut soupirer et gémir et s'en humilier cent fois par jour.

Il y a un mois que la nouvelle de la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays; elle fut mandée de Saint-Malo à M. de Louvois : mais comme elle n'a point été confirmée par un courrier à la reine d'Angleterre, on la croit fausse. J'embrasse ma très aimable Comtesse.

Madame DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

J'ai vu, ma chère sœur, tout ce que vous dites pour M. de Sévigné et pour moi. Il est demeuré à Rennes, et j'ai eu assez d'esprit pour ne pas balancer un moment à me rendre auprès de madame de Sévigné. Je suis sûre que vous ne désapprouverez pas mon goût, et que cette préférence ne me mettra point mal avec vous. Je ne vous parlerai point de la députation, nous avons épuisé cette matière : nous soutenons si bien cette petite disgrace, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions. Je suis ravie, ma chère sœur, que notre chambre soit toute prête à Grignan; je vous embrasse très tendrement : ne le voulez-vous pas bien? Si j'osois, j'embrasserois aussi M. de Grignan : mais l'amitié que j'ai pour lui est tellement vive, que je fais scrupule de tout.

Madame DE SÉVIGNÉ.

En vérité, je reprends la plume à regret, car elle disoit fort bien; ce n'est que pour vous embrasser encore une fois.

1118.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 30 octobre 1680.

Parlons de la douleur de toutes vos séparations; il y a long-temps que je les sens pour vous, et que j'ai dit que vous éprouveriez bien le malheur d'avoir eu une si bonne compagnie : mais vous avez

[1] Nicolas Le Tourneux, confesseur de Port-Royal, et si connu par le livre de l'*Année chrétienne* et par un grand nombre d'autres ouvrages importans.

[2] Jean Hamon, médecin de Port-Royal, auteur de plusieurs écrits pleins de lumières, d'onction et de piété.

changé d'avis. Je vous mandai cet été que M. le chevalier pourroit passer son hiver à Avignon ou à quelqu'autre lieu de Provence, pour jouir de votre beau soleil, et mettre un hiver si gracieux au bout des eaux de Balaruc, comme font bien des gens qui craignent les froids de Paris : vous me renvoyâtes bien loin, et vous me dites que c'étoit lui souhaiter le pis qui lui pût arriver ; que s'il y demeuroit, ce seroit signe qu'il seroit trop malade pour s'en retourner; que sans cela il iroit revoir ses amis et le monde. Dites-moi donc ce qui est arrivé, qui vous fait croire aujourd'hui qu'il feroit bien de passer l'hiver en Provence; car pour moi, je suis persuadée, comme vous, que les eaux n'ayant pas trop réussi, il passera bien tristement son hiver à Paris dans cette petite chambre, avec votre beau portrait qui ne dit pas un mot, quelque chose qu'on puisse lui dire; et je pense que si Dieu veut qu'il soit malade, et qu'il crie les hauts cris, en ce cas il doit vous regretter infiniment, car il n'est pas homme qui s'accommode des consolations médiocres; il faut espérer un état plus doux pour moi, j'eusse opiné à hâter du climat de Provence, cette année seulement, puisqu'il y étoit tout porté. Vous me manderez comme toutes vos séparations se seront faites.

Vous avez M. d'Arles, vous lui avez donné ma lettre : je suis plus aise que jamais de lui avoir dit librement mon sentiment sur son abdication. Il s'étoit vanté de l'approbation de madame de Vins : mais elle me mande qu'il lui a caché cette résolution, croyant bien qu'elle l'improuveroit à cause de M. de Grignan, et plusieurs choses encore sur ce ton; c'est donc ainsi que madame de Vins et M. de Pomponne l'approuvent. Vous ne m'avez point appris cette réponse du roi, dont vous étiez si curieuse; pour moi, je ne me dédis point de tout ce que j'ai dit sur ce sujet.

On assure que la première chose que M. de Chaulnes a faite le lendemain de l'exaltation, c'a été de rendre Avignon. Mon Dieu, ma fille, que cette pensée me touche et me trouble! c'est ma seule peine, et elle ne peut être mieux fondée que sur l'état où vous allez être. Quand je réfléchis et parle sur ce sujet, ce sont mes véritables affaires, je n'en connois point d'autres. Mais il faut épargner cette amertume dans les lettres, elle ne feroit que renouveler celle de votre cœur; cela échappe quelquefois. On dit que M. de Lorraine va mettre ses troupes en quartier d'hiver : nous en ferons autant; et si cela est, vous reverrez bientôt votre cher enfant ; je vous souhaite cette consolation.

La prise de Bonn, et la mort du baron d'Asfeld[1], ont donné du chagrin : le roi et M. de Louvois l'ont regretté, et loué hautement comme un homme capable de tout, et des plus grandes négociations. Celles de M. de Chaulnes pourroient être plus longues qu'on ne pense, étant le seul qui puisse inspirer à Sa Sainteté le véritable desir de donner la paix aux princes chrétiens; Sa Sainteté n'aime point du tout le cardinal d'Estrées que l'on croit qui reviendra à la cour. Nous verrons ce que Dieu a réglé : *Laissons-le faire*, dit le saint évêque d'Angers (*Henri Arnaud*) qui vient de faire sa visite à quatre-vingt-douze ans, avec le même bon esprit qu'autrefois. Adieu, ma chère enfant, pourquoi dites-vous que vous n'êtes plus belle? pourquoi êtes-vous allumée? pourquoi votre sang est-il en colère? le mien en est ému; vous êtes trop vive, vous êtes trop sensible, vos nuits se sentent de l'agitation des jours; tâchez de vous tranquilliser, servez-vous de votre courage, de votre philosophie, de votre christianisme, pour soutenir le fardeau des peines que la Providence vous destine; elle aide elle-même à les soutenir. Votre belle-sœur vous dit mille choses honnêtes et tendres; une de ses folies, c'est de me faire parler de vous. J'embrasse M. de Grignan : je ne sais plus où j'en suis des autres : je crains bien qu'à l'arrivée de cette lettre, tous les oiseaux ne s'en soient envolés. Nous avons eu ici quelque temps votre soleil; vous aviez nos pluies : mais depuis deux jours, je crois que tout retourne à sa place; ainsi, vous avez beau temps. Pauline m'a écrit une lettre charmante; elle me dit audacieusement qu'*elle ne craint point de détruire*, qu'au contraire, elle prétend surpasser les louanges que Coulanges lui donne, et qu'elle apprend l'italien, que vous êtes sa maîtresse, qu'elle lit le *pastor fido*;

[1] Frère aîné du maréchal et de l'abbé d'Asfeld. Il commandoit dans Bonn, où il fit une très-vigoureuse défense; et soutint un assaut où il fut blessé à mort; il se rendit le 12 d'octobre, et fit une capitulation honorable après vingt-sept jours de tranchée ouverte, et un blocus de plus de trois mois, pendant lequel les ennemis avoient ruiné cette ville par le canon et par les bombes avant que de l'assiéger dans les formes.

et puis me fait une question fort plaisante, la friponne! Vraiment, je la renvoie bien chez ses parents.

1119.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 2 novembre 1689.

Je reçois toutes vos lettres, ma fille, mieux que quand il faisoit beau. Cependant le ciel de votre Provence est dans un désordre qui fait peur; vous n'êtes point accoutumée à ces déluges; vous me représentez votre château dans un état qui me donne beaucoup de peine, et si vous n'avez pas sauvé tous vos beaux meubles, et surtout celui de votre cabinet, digne de Versailles, je serai bien affligée. Nous commençons à sentir les pluies; mais comme il y a encore de beaux rayons de soleil, j'en profite avec plaisir, parceque ce terrain est aussi sec et aussi agréable que celui de notre pauvre Livry: ainsi, je me promènerai souvent. Le commencement de votre lettre dit de grandes choses en peu de mots: Ottobon, *pape;* le Comtat *rendu;* le roi et M. de Chaulnes *triomphants;* et madame de Grignan *ruinée:* voilà l'endroit qui me fait bien du mal, et qui n'est que trop sensible à mon cœur; il faudra tâcher de mettre au moins une espérance à la place de cette solide consolation que sa majesté vous avoit donnée. Si le temps d'y travailler étoit à la fin de l'année qui vient, et que vous vinssiez tous deux à Paris, ce seroit bien mon compte, car la chevalerie se feroit en même temps. Mais je ne comprends point la pensée de M. de Grignan, *seul à pâques:* j'entends mieux celle de revenir passer l'hiver à Grignan, après l'assemblée, malgré la bise qui devient plus intraitable en ce temps-là: cela s'accommoderoit du moins avec la santé de M. le chevalier et avec vos affaires. Enfin, ma belle, vous êtes tous sages, votre conciliabule est assemblé, vous prendrez les bonnes résolutions: il faut s'en fier à de si bonnes têtes. J'ai grande envie que M. d'Arles vous ai dit ses raisons: je veux aussi qu'il voie ma lettre; nous sommes en assez bon ménage pour que je puisse lui dire mon sentiment sur un sujet dont il me parle le premier: ne lui laissez point mettre, je vous prie, madame de Vins au nombre de ceux qu'il a consultés, et qui l'approuvent. Vous avez trouvé les propositions de mes amies bien aimables; vous avez raison, elles l'étoient fort: mais c'est assez d'avoir eu le plaisir de voir leur cœur, leur amitié; car du reste, c'eût été faire peu d'honneur à mes premières résolutions, que de les changer et de vouloir m'accabler encore d'une dette de mille écus. En vérité, ma fille, il ne falloit faire sur cela que ce que j'ai fait, c'est-à-dire sentir leur bonté, et en avoir beaucoup de reconnoissance. Si je vous faisois une gazette de l'état de ma santé en détail, vous seriez persuadée que je tiendrai la parole que j'ai donnée à madame de La Fayette. Vous verriez dans l'article *de la vessie*, que tout ce pays est dans une parfaite tranquillité; que les peuples sablonneux qui avoient fait autrefois quelques entreprises, font à présent leurs efforts en d'autres pays lointains; qu'on a reçu des lettres des extrémités de ce royaume, qui portent que les jambes ne furent jamais, ni mieux faites, ni plus en état de servir; que les mains qui sont sur les frontières, ne sont plus sujettes aux fantaisies des nerfs leurs voisins, ni aux vapeurs qui leur donnent du secours; qu'enfin cet état seroit un pays parfait, si l'on y pouvoit trouver la fontaine de Jouvence: voilà tout le malheur. Après cette ridicule gazette que vous m'avez demandée, je crois que vous devez avoir l'esprit en repos de ma santé.

Il me paroît que vous faites une réparation à l'esprit de M. de Chaulnes; vous trouvez qu'il l'a si bon à Rome, que vous devez croire qu'il rêvoit, à Grignan, à toutes ces grandes affaires; ainsi, le voilà rétabli dans votre estime à cet égard: il faut qu'il le soit aussi sur le sujet des députations. Il n'avoit pas tort de les donner quinze ans durant, sans en parler au roi, comme avoit toujours fait le maréchal de La Meilleraie[1]. Cela est changé depuis quatre ou cinq ans, comme tout le reste. Quelles couleuvres n'a-t-il point avalées! vous l'avez vu. Il sait fort bien que ses bons amis ont détourné le chemin des députations; il le sent, et il a toujours dit à mon fils[2], hormis cette année,

[1] Il étoit gouverneur de Nantes et de Brest, et lieutenant-général de la haute et basse Bretagne.

[2] M. de Sévigné avoit quitté la cour en se retirant du service.

qu'il falloit présentement être courtisan, parceque les temps sont changés. Pour cette année, il avoit cru que la noblesse de Bretagne, et celui qui la commande, pouvoient être considérés. Il avoit raison de croire, au moins, que sa recommandation pourroit y faire quelque chose, soit en écrivant de la province où il servoit agréablement, soit en partant pour Rome. Sa timidité ou l'impossibilité de parler de Bretagne, l'a empêché de proposer la députation au roi; il n'a fait que la recommander à M. de Lavardin, et en écrire au maréchal d'Estrées : que sais-je encore, s'il n'a pas compris qu'il trouveroit M. de Coëtlogon sur son chemin, et s'il n'a pas craint de se commettre? Pour moi, je crois que voilà le fond du sac. Il est tellement vrai que l'on ne songe qu'à faire plaisir à la ville de Rennes, que par une conduite inouie, et dont je suis fort aise, on a donné la députation du clergé à M. de Rennes par une lettre de cachet: c'est une sorte de paquet qui n'étoit jamais entré dans la Bretagne pour une telle chose; car on suit le rang des évêques, et c'étoit cette année le tour de M. de Vannes ou de M. de Tréguier, qui sont si étonnés qu'ils ne savent où ils en sont : mais c'est assez d'être M. de Rennes : il en est tout étonné aussi, et demande s'il est bien vrai que ce paquet soit pour lui, car on n'en a jamais envoyé pour une députation : jugez si le gouverneur de Rennes ne devoit pas l'obtenir avec plus de justice. Madame de Chaulnes est si surprise de tout cela, qu'elle se rejette à Rome, et fait fort bien. Le roi lui dit la semaine passée : « Madame, M. de Chaulnes n'a pas été long-temps » à Rome sans faire parler de lui; il y a trouvé en» core de bons amis, il y a été fort bien reçu. » Elle lui répondit : « Sire! quand on porte les or» dres de Votre Majesté, on est toujours bien re» çu. » Toute la cour pensa l'étouffer de compliments et d'amitiés; j'espère que vous lui aurez écrit. Je crois comme vous, ma chère enfant, que M. de Chaulnes demeurera là pour un autre conclave, ou plutôt pour terminer avec ce pape qui l'aime, les grandes choses qu'ils ont à traiter ensemble, et celles qu'il a dessein de lui inspirer, ou dans lesquelles il veut tâcher de le confirmer pour la paix générale; c'est cela qui seroit un beau coup de filet. Si madame de Chaulnes et madame de Kerman étoient à Rome, elles seroient bien propres à le seconder. Mais ce pape hait autant le cardinal d'Estrées, qu'il aime l'ambassadeur, et l'on croit que cette éminence reviendra en France : si cela est, le retour de M. de Chaulnes en sera reculé. Je suis affligée, comme vous, que ce dernier pape qui nous laissoit Avignon, n'ait pas autant vécu que M. d'Angers, que M. d'Arles[1] : mais cette longue vieillesse vous eût été trop bonne; Dieu ne l'a pas voulu. Je vous avois mandé que M. de Chaulnes étoit entré comme ambassadeur dans Rome, *al dispetto* de l'ambassadeur d'Espagne, qui avoit travaillé auprès des cardinaux pour l'empêcher : mais de cinquante-six voix, il n'en eut que cinq.

Je ne donne point la mienne à M. de La Garde pour prêcher, ni pour gronder : je sais bien que Jésus-Christ, saint Paul et saint Augustin, ont prêché et exhorté; c'étoit à eux à le faire : ce dernier en dit de si bonnes raisons. Mais un pauvre pécheur revenu depuis trois jours d'un état pire que les nôtres, devroit se tenir dans le silence, pénétré de la miséricorde de Dieu sur lui, uniquement occupé de son bonheur, et de la sensible reconnoissance qu'il doit à son sauveur, de l'avoir séparé et distingué entre tant d'autres, sans aucun mérite, et par une grace toute gratuite : voilà de quoi son cœur doit être plein, et si la charité lui fait prendre intérêt à son prochain, que ce soit en gémissant devant Dieu, et en demandant pour les autres les mêmes graces dont il a été comblé. Telle étoit madame de Longueville, cette pénitente et sainte princesse : elle n'oublioit point son état, ni les abymes dont Dieu l'avoit tirée; elle en conservoit le sentiment pour fonder sa pénitence, et sa vive reconnoissance envers Dieu. C'est ainsi que l'on conserve l'humilité chrétienne, et que l'on fait honneur à la grace de Jésus-Christ. Cela n'empêche pas les réflexions, les conversations chrétiennes avec ses amis; mais point de sermon, point de gronderies, cela révolte et fait qu'on se souvient, et qu'on les renvoie à leur vie passée, parcequ'on voit qu'ils l'ont oubliée. Je suis étonnée que les gens de bon esprit tombent dans cette injustice; mais il ne faudroit s'étonner de rien, car que ne trouve-t-on point dans son chemin?

Notre marquis me paroît un petit homme qui

[1] Ces deux prélats ont vécu, l'un 95, et l'autre 86 ans.

sera bientôt en quartier d'hiver, comme les autres, et qui pourra vous aller voir : je le souhaite, ma chère enfant, c'est la plus grande consolation que vous puissez avoir : j'ai bien envie de l'embrasser, aussi bien que ma chère comtesse. Je suis fort aise que ce comte soit engraissé ; je le voyois toujours maigre, et j'en étois en peine. La peinture que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie.

1120.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 3 novembre 1689.

Monsieur de Chaulnes m'écrit fort tendrement et fort plaisamment : il me mande qu'il pourroit se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, sans la douleur mortelle qu'il a d'avoir été contraint d'offrir au pape le charmant Comtat : qu'il le fit de si mauvaise grace, qu'il crut que Sa Sainteté le refuseroit, mais qu'il fut assez malheureux pour être trompé, et que le pape le reçut, au contraire, avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avoit déja de ce présent. Enfin, ma fille, voilà qui est fait : *Dieu vous l'avoit donné, Dieu vous l'a ôté;* il faut soutenir cette privation comme tant d'autres. Je veux vous dire encore une fois que si vous êtes juste, vous comprendrez que ce duc ne nous a point trompés. Il nous disoit, avant ces derniers états, que les choses avoient bien changé, qu'il n'étoit plus le maître comme autrefois, qu'il falloit venir un peu montrer son visage à la cour : je vous ai dit sur quoi il se fondoit présentement. Il avoit quelque raison de croire qu'au moins, cette année sa sollicitation devoit être aussi bonne que celle d'un autre. Il en parla ainsi à M. de Rennes en passant à Malicorne, et je ne saurois douter de l'envie qu'il avoit de me faire plaisir, et à mon fils. Il ne crut pas à Versailles devoir parler de la Bretagne : il a dit un mot à M. de Lavardin, il a écrit à M. le maréchal d'Estrées, madame de Chaulnes à M. de Croissy, et M. de Cavoie a fait ce que vous savez. L'ambassadeur est heureux que tout le dégoût qu'il auroit pu avoir là-dessus, soit caché et confondu dans son absence, et nous ait fait en ce pays le même honneur ; car tout le monde à Rennes regarde mon fils comme le député que vouloit faire M. de Chaulnes ; et M. de Coëtlogon, comme celui qu'a fait son voyage de Rome : ainsi, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre, nous en sommes bien éloignés aussi. Je vous avoue que je ne connois plus, ni M. le chevalier, ni vous, ni vous autres, messieurs les grands seigneurs, ni messieurs les gouverneurs de province, de trouver que c'est une belle chose d'avoir ôté au gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés sans aucune dépendance, et de dire que M. de Chaulnes faisoit le roi : vraiment, il auroit eu grand tort de ne le pas faire, puisque tous les autres l'avoient fait. Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande province avoit bien d'autres prérogatives. M. de Chaulnes a suivi quinze ou seize ans les dernières traces du maréchal de La Meilleraie. Trouvez-vous bien noble et bien juste de se faire un mérite de dégrader ce beau gouvernement ! n'est-ce pas l'intérêt commun des grands seigneurs, des grands gouverneurs ? ne doivent-ils point se mirer dans cet exemple ? j'en connois deux ou trois qui l'ont vivement senti par rapport à eux, et ce ne peut pas être un de ce corps, qui se soit fait un tel divertissement. Hélas! ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître ? avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service : comptent-ils pour quelque chose leurs santés, leurs plaisirs, leurs affaires, leurs vies, quand il est question de lui obéir et de lui plaire ? et on leur plaindra un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province ! Et pourquoi veulent-ils être être aimés et honorés, et faire donc les rois ? n'est-ce pas pour le service du vrai roi ? est-ce pour eux? hélas ? ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour le venir regarder à Versailles, quand même ils devroient n'en être pas regardés, et on leur plaindra des grandeurs dont ils font un si bon usage! Mais, mon enfant, est-il possible que vous ne pensiez point comme moi ? M. de Grignan, venez donc à mon secours, soutenez-moi, c'est votre affaire : si vous m'abandonnez, je vous souhaiterai

toutes sortes de dégoûts dans votre Provence et, je louerai et admirerai ceux qui, par leur industrie, sauront vous mettre au rang des autres. Je ne veux plus parler; pourquoi aussi me faites-vous dire ce que je pense? C'est à vous, au moins, que je me fie; car ailleurs je ne trouve rien de si joli que de savoir ainsi mettre les grands à la raison. M. de La Rochefoucauld et M. de La Feuillade ne me feroient pas mon procès sur ce que je pense là-dessus.

Parlons de nos états. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit Fra-Paolo, au concile de Trente; la députation est venue dans une lettre de cachet à M. de Rennes : ces voitures sont également extraordinaires. M. le maréchal d'Estrées ne veut pas que mon fils le quitte d'un moment; il ne connoît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec lui; enfin il connoît si peu la Bretagne, que s'il n'y avoit trouvé un commensal de la marquise d'Uxelles, il auroit été dans le dernier embarras. Il fait une chère épouvantable, ce maréchal; il surpasse M. de Chaulnes : ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir, de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit; enfin, c'est à qui pis fera, à qui pis dira; il y a vingt tables quasi de cette furie; et l'opéra d'*Atis* que du Mesnil rend agréable, et des comédiens.

Que je suis fâchée, ma fille, de la mauvaise santé de M. le chevalier! quelle cruauté que cette fièvre! mon Dieu! que je le plains! Il fait bien de ne point venir à Paris dans cet état; que j'y aurois été décontenancée sans vous et sans lui! votre séjour en Provence a bien assuré le mien ici. Voici la lettre de madame de La Fayette, et celle de madame de Lavardin : pour celle de madame de Chaulnes, c'étoit un volume, elle ne finissoit point, d'autant plus qu'étant persuadée que c'est son absence qui me fait passer l'hiver aux Rochers, au lieu de Rennes, elle met sur elle tout ce qui pourroit m'y arriver; et elle avoit une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus, qu'elle ne se lassoit point de me conjurer de partir : mais, ma fille, voilà qui est fait, je me trouve très bien ici, sur-tout quand vous êtes à Grignan.

On me mande que le pape a assemblé ses amis pour finir l'affaire des franchises avec la France et avec toutes les couronnes, et une autre congrégation pour prendre les moyens de faire la paix générale dans la chrétienté. On croit que le cardinal d'Estrées reviendra, et que le cardinal de Bouillon pourroit bien demeurer pour les affaires de France. Moi, je suis persuadée que M. l'ambassadeur n'est pas près de revenir.

Sainte-Marie, mon vieux ami, lieutenant de roi de Saint-Malo, m'est venu voir. Il m'a dit qu'il vous avoit écrit pour une sollicitation; je vous conjure, qu'il soit content de vous : c'est un homme qui se mettroit en pièces pour moi, tout le monde l'aime en ce pays; il est la consolation de tous les exilés, de tous les prisonniers de Saint-Malo; en un mot, un petit Artagnan qui est fidèle au roi, et humain à ceux qu'il est obligé de garder. Il a mille bonnes qualités; il dit que c'est moi qui les lui ai données. Vous vous souvenez comme je l'ai converti, en lui donnant ma foi et ma parole que notre religion étoit meilleure que celle de Calvin. Je plaindrois bien M. de La Garde, s'il avoit oublié son premier état, auquel l'humilité chrétienne est attachée, aussi bien que la reconnoissance envers Dieu. M. Nicole est tout divin.

Mon fils est toujours à Rennes, sa femme a des soins infinis de me divertir. M. de Lanzun s'en va romanesquement en Irlande avec six mille hommes. Conservez-vous, ma très chère, et aimez-moi avec cette tendresse qui est faite tout exprès pour nous.

1121.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 9 novembre 1689.

Monsieur d'Arles a donc passé au travers de ces feux du Tasse, de ces grands fantômes, de ces hommes armés; car tout cela défendoit le passage[1],

[1] Voyez le chant XIIIe de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. L'imagination de madame de Sévigné étoit si riante, son esprit étoit si juste, si orné, que l'excellent usage qu'elle faisoit de ses lectures n'a rien de surprenant. Mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est qu'une mère soit assurée, comme l'étoit madame de Sévigné, de trouver dans une fille digne d'elle autant d'esprit et autant de goût qu'il en falloit pour bien entendre toute la finesse de certaines applications.

et n'a rien trouvé que des landes sèches et stériles, voilà qui est bien triste. Pour moi, j'espérois que nous y trouverions du bois pour faire la charpente de notre dernier étage, et qu'ainsi M. d'Arles verroit son appartement habitable, et M. de Grignan seroit hors de la nécessité de monter dans les gouttières, chose dont il me paroît désabusé depuis longtemps. Ainsi, ma belle, tout seroit fini; mais comment peut faire M. de Carcassonne de résister à la vivacité de M. d'Arles, qui prend le lièvre au corps en lui disant : Donnez-moi quatre cents écus, et rendormez-vous, et laissez-moi faire? Pour moi, je le crois en léthargie; il y a de la vapeur épaisse à ne pas répondre un seul mot à de si fortes raisons, et il faut assurément qu'on le secoue davantage, et qu'on le tourmente pour le réveiller. Je crois que M. d'Arles recevra à Grignan la lettre que je lui écris : répondra-t-il bien aisément sur cette noble fierté que je blâme; et qui lui fait sentir personnellement une préférence de siége, qui ne regarde que son bénéfice, et qui déshonore aussi peu l'abbé de Grignan, qu'elle honore l'abbé de Cosnac? Enfin, ma fille, ce sont des tours d'imagination, où l'on ne sauroit que faire.

J'ai trouvé la lettre que vous écrit M. de Chaulnes fort jolie : il vous paye de raison; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu. Mais le moyen de se résoudre à ne vous jamais voir? c'est ce qui l'a décidé; j'entre dans son sentiment. Madame de Chaulnes m'a envoyé, mais pour moi seule, dit-elle, une petite relation d'une conversation qu'a eue l'ambassadeur avec le pape : je trouve une présence d'esprit dans la réponse que lui fit le Saint-Père, et une vivacité qui m'a surprise, et qui fait bien voir qu'il a tout son esprit, et qu'il vivra encore bien longtemps. Je vous envoie cette relation; peut-être serez-vous bien aise de l'avoir. Cette duchesse me mande qu'elle souhaite que vous pardonniez à son mari le mal qu'il vous a fait, et que les armées prennent le chemin de vous envoyer bientôt votre enfant. Elle est affligée de la douleur de madame de Soubise, qui a enfin perdu le sien [1] après des souffrances incroyables; et de madame de Guénégaud, qui a non seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimoit plus que sa vie; elle n'a plus que l'abbé de Guénégaud, et un autre qui est prêtre aussi. Ainsi nous avons souvent des prévoyances pour l'avenir qui nous font des peines inutiles, parceque Dieu nous en prépare d'autres.

Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion; car ce sont des festins : le même jour dîner chez M. de La Trémouille, souper chez le premier président, dîner chez M. de Pommereuil, souper chez M. de Rennes; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo; ainsi tous les jours; comment vous en portez-vous? il y a vingt tables de cette force; *Tu manges tout mon bien.* Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort, et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond en colère qu'elle se trouve offensée de ce discours; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici; qu'elle connoît la vie des états, que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses; que si elle avoit la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en feroit autant; et tout cela si naturellement, que je lui en suis très obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de la voir ici. Nous lisons fort, et le temps se passe si vite, que ce n'est pas la peine de se tant tourmenter, au moins jusqu'à celui que je pourrai vous embrasser; car pour celui-là, j'avoue que je le souhaite ardemment. Adieu, il fait le plus beau temps du monde; je crois que le vôtre est encore plus charmant : nous sentons l'été de Saint-Martin, et vous, la canicule. J'embrasse et je baise mon aimable fille des deux côtés.

1122.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 13 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre; c'est toujours une tristesse pour moi, quoique je me sois mise au-dessus de la crainte que ce retardement me donnoit

[1] Louis, prince de Rohan, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, mort le 5 novembre d'une blessure qu'il avoit reçue au mois de juillet près du camp de Lessine en Flandre.

autrefois : c'est la fantaisie de la poste, il n'y a qu'à la souffrir ; mais comme je suis toujours à Grignan avec vous, je prends la suite de la conversation : c'est ce qui me fâche. Je ne sais si vous allez à l'assemblée avec M. de Grignan, ou si vous demeurez à votre château. Je suis en peine de la santé de M. le chevalier, et de l'effet du quinquina, redonné dans sa dose ordinaire : sa chaleur contre celle du sang du chevalier, me fait souvenir de ce qu'on dit quelquefois : *quand brave rencontre brave, brave demeure.* Nous espérons aussi que ce brave quinquina fera demeurer tout court ce brave sang ; Dieu le veuille ! il est bien difficile à dompter.

Dites-moi donc ce que vous avez fait de madame Reinié : parle-t-elle encore? avec quoi l'avez-vous fait taire ? Je ne veux point me lâcher la bride à vous parler de mon amitié tendre et sensible, de tout l'intérêt vif que je prends à tout ce qui vous touche de près ou de loin : comme tout cela se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, je le mets bien au-dessus de mes petites affaires, qui me paroissent de l'hysope en comparaison de vos grands cèdres. Le moyen de ne pas sentir tout ce que vous me dites sur ce voyage de Paris, dont vous enviez la proposition à mes amies ! J'étois bien forte pour leur résister, quand vous étiez à Grignan : si vous aviez été à Paris, il n'eût point été besoin de leurs offres; vous rompiez toutes mes mesures, je le sens : mais les ayant si bien prises sur les vôtres, il n'étoit pas aisé de me déranger. Voilà, ma chère enfant, de quoi je m'entretiens, et de quoi je subsiste, et de quoi je ne voulois pas vous parler, et dont je parle, en vous regardant comme la doueeur et la consolation de la fin de ma vie; Dieu et sa Providence surtout. On me mande la mort de l'évêque de Nîmes, si bon et si honnête homme : voilà encore notre Livry à donner ; je le souhaite à l'abbé Pelletier.

J'ai reçu une grande lettre de mon nouvel ami Guébriac, *loup-garou*, je vous l'aurois envoyée ; parceque son style qui est naturel, seroit assez aimable, sans qu'il me loue trop : de bonne foi, ma modestie n'a pu s'en accommoder : il est si étonné d'avoir trouvé une femme qui a quelques qualités, quelques principes, et qui a eu dans sa jeunesse quelques agréments, qu'il semble qu'il ait passé une vie toujours agitée de passions dans un coupe-gorge où il n'y avoit ni foi, ni loi, et où l'amour régnoit seul, dénué de toutes sortes de vertus : cela nous fait dire des choses plaisantes.[1] Il me prie de lui donner ma protection auprès de vous, pour vous supplier, en M. Descartes, de le vouloir véritablement instruire de cette *Cour d'amour* [1] dont il a entendu parler, et qu'il a prise pour une fable. Il est homme de cabinet et curieux ; il veut savoir cette vérité de la gouvernante de Provence, et si l'on se venoit à plaindre cette cour, si l'on rendoit des sentences, si c'étoient les femmes qui jugeoient : vous avez de beaux esprits d'Arles, et un M. le prieur de Saint-Jean à Aix, n'est-ce pas? qui vous dira la vérité de ce fait. Guébriac a trouvé cette feuille pour préface à un livre de *François-Barberin* qui en parle : je l'envoie à Pauline : peut-être entendra-t-elle cette prose comme le *Pastor fido.* Voilà une bagatelle, dont vous donnerez le soin à quelqu'un, sans vous en inquiéter. Si vous étiez à Aix, Montreuil feroit cette affaire pour son ancien ami, dont l'esprit est très différent du sien : mais enfin, vous ferez, sans vous peiner, tout ce que vous voudrez.

Ce bel abbé de Rohan [2], si beau et trop beau, est présentement le chef de la maison de M. de Soubise ; et ses bénéfices à son cadet [3]. Nos états finirent hier ; mon fils reviendra : il vous en mandera lui-même des nouvelles. La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule, à force d'être excessive ; il y avoit tous les jours soixante personnes à

[1] La cour d'amour n'étoit autre qu'une société de gens d'esprit des deux sexes qui s'étoit formée en Provence vers la fin du onzième siècle. Ils se communiquoient leurs ouvrages, et ils s'entretenoient sur différentes matières où l'amour avoit toujours part. Les brouilleries et les jalousies des amants étoient l'objet le plus ordinaire de leurs jugements; on y faisoit décider les disputes que les *tensons* faisoient naître sur ce sujet. Les *tensons* étoient une sorte de poésie que les *troubadours* et *trouvères* avoient mise en crédit, et où ils traitoient des questions curieuses et sur l'amour et sur les amants. Martial d'Auvergne donna dans la suite un recueil de pareils jugements, intitulé : *Aresta amorum*, et sur lesquels Benoît de Court, fameux jurisconsulte, fit paroître en 1533, un savant commentaire en latin.

[2] Hercules-Mériadec, prince et duc de Rohan-Rohan, devenu l'aîné par la mort de Louis, prince de Rohan, son frère.

[3] Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, depuis évêque de Strasbourg, cardinal et grand aumônier de France.

dîner et à souper chez lui, et un air de magnificence en toutes choses, dont M. de Chaulnes n'approchoit pas ; il en auroit été bien fâché. Adieu, ma très aimable chère, en voilà assez pour aujourd'hui : comment vous portez-vous en détail? votre côté, vos coliques, une petite *gazette*; la mienne est toujours comme vous l'avez lue. Ma belle-fille vous embrasse, et continue ses soins pour moi.

1125.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 16 novembre 1689.

Les voilà toutes deux; celle du 3 étoit allée à Rennes, sans savoir pourquoi : cette faute vient de Paris : je la reçus dimanche après avoir envoyé mes lettres. Je veux commencer par entrer dans le mouvement où vous êtes tous, et qui est si raisonnable, de savoir vitement si le compliment de madame de Maisons est bien fondé : elle nous a donné quelquefois d'assez méchantes nouvelles, je m'en souviens; quelquefois de bonnes aussi. Mais quand nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le chevalier tombera à son neveu, cela est si naturel et si aisé à croire, qu'il faudroit se faire violence pour en douter; vous-même qui êtes si habile à vous *dragonner*, vous aurez peine à trouver des sujets de désespoir dans une occasion où tout parle pour le marquis; des exemples, son nom, le mérite de père et d'oncle, le sien personnel, tout cela le met à la tête de cette belle troupe. Vous ne doutez pas, mon enfant, que je ne sois tout comme vous dans ce qui vous touche; vous ne sauriez trop m'en parler, ni trop me conter toutes vos pensées, ni tous vos raisonnements pour et contre, ni le dialogue de la crainte et de l'espérance : je suis de moitié de tout cela, c'est mon affaire, vous ne sauriez en douter. J'attends donc, comme vous, avec toute l'émotion que donne la véritable et tendre amitié.

Je sais maintenant ce qui est arrivé du moulin à paroles de madame Reinié. Je sais que vous êtes résolue d'aller à l'assemblée, et de revenir ensuite à Grignan. Me voilà instruite de la santé de M. le chevalier, à qui je demande pardon si je ne puis entrer dans son sentiment sur la démission de M. d'Arles. J'aurois fait valoir au roi cette *seconde place*, que je souffrirois par la seule raison de son service : mais dans le fond je n'en aurois pas été émue : j'aurois été ravie d'y soutenir et d'y servir mon aîné. Plus je me sentirois Grignan, et au-dessus de M. d'Aix par-tout ailleurs, plus j'aurois été insensible à ce moment de l'assemblée, dont la prérogative d'un archevêché sur l'autre fait la différence dans cette seule occasion [1]. Je vous avoue enfin que c'est là mon sentiment, et que je croyois que, par noblesse même et par hauteur, ce seroit celui de M. le chevalier; je me suis trompée : mais quelque estime que j'aie de son bon esprit, je ne changerai pas. Je loue d'ailleurs M. l'archevêque d'avoir le courage d'achever son bâtiment, et je l'admire d'avoir obtenu quatre cents écus de M. de Carcassonne.

Votre belle-sœur me prie de vous dire qu'elle se trouve trop heureuse d'avoir su vous plaire, comme elle a fait, en suivant son inclination dans une chose qu'elle a faite avec tant de plaisir. Vous augmentez bien par votre approbation la joie qu'elle a eue de faire ce qu'elle appelle son devoir. Elle n'a point senti l'absence de son mari; il étoit si près d'elle, elle avoit si souvent de ses nouvelles, elle savoit si bien qu'elle l'auroit bientôt, que nul chagrin n'a troublé la belle action qu'elle a faite. Vous parlez sur tout cela avec une amitié si naturelle et si tendre, que toute ma tendresse en est renouvelée.

Voilà donc votre Comtat rendu. Je voudrois que cette principauté d'Orange, qui se donne si sincèrement au roi vous pût récompenser de ce que vous avez perdu : mais il y a long-temps qu'elle est dans votre gouvernement, sans que vous en soyez mieux. Je suis ravie que vous ayez écrit à madame de Chaulnes. Ne trouvez-vous pas jolie la petite conversation qu'elle m'a envoyée, et que vous avez? On me mande que Coulanges est le favori du pape, que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, et qu'il tient une table comme aux états; voilà un air d'établissement. A propos, nos états finirent lundi : on a donné dix mille écus au maré-

[1] L'archevêque d'Aix est premier procureur-né du pays de Provence, et, en cette qualité il préside toujours à l'assemblée des états qui s'y tiennent tous les ans à Lambesc, petite ville à trois lieues d'Aix.

chal d'Estrées; il les a dépensés et au-delà. Les députations à M. de Rennes[1], à M. de Coëtlogon; *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.* Votre frère sera ici demain, il m'amène l'abbé Charrier, et mon fermier du Buron, qui est un gros monsieur, qui a part dans les fermes; madame de Marbeuf et encore d'autres : nous avons plus de peur de tout ce monde que de notre solitude. Assurément mon fils se donne la liberté de citer assez souvent les bons frères qui ordonnent le lit à part dans la canicule; les romans sont dans la grande règle en comparaison de ce fou de livre. Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans: je les ai eus avec tant d'autres personnes qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des effets bons et mauvais de ces sortes de lectures : vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi; je les aimois, je n'ai pas trop mal couru ma carrière; *tout est sain aux sains*, comme vous dites. Pour moi, qui voulois m'appuyer dans mon goût, je trouvois qu'un jeune homme devenoit généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenoit honnête et sage en lisant Cléopâtre. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers; mais elles ne feroient peut-être guère mieux, quand elles ne sauroient pas lire; ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait; on n'est pas aisée à gâter; madame de La Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très assuré, très vrai, très certain que M. Nicole vaut mieux; vous en êtes charmée : c'est l'éloge de son livre : ce que j'en ai lu chez madame de Coulanges, me persuade aisément qu'il vous doit plaire. Vous serez bien heureuse et bien digne d'envie, si Dieu se sert de cet aimable livre pour vous donner son amour : j'en retire au moins la grace d'être persuadée qu'il n'y a que cela de véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé, je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, dans lesquelles je comprends les histoires; autrement votre goût auroit les pâles couleurs. Nous lisons l'histoire de l'église de M. Godeau[2]; vraiment, c'est une très belle chose; quel respect cela donne pour la religion! avec *Adbadie*, on seroit toute prête à souffrir le martyre. Chaque chose a son temps *Corisque*, est bien jolie et bien friponne, *altri tempi, altre cure.* Aimez-moi toujours, ma chère, mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher.

[1] Jean-Baptiste de Beaumanoir, évêque de Rennes.
[2] Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence.

1124.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Vous me tirez d'une grande peine en m'apprenant que voilà notre marquis colonel du bon et beau régiment de son oncle; rien ne sauroit être plus avantageux pour lui; à dix-huit ans, il seroit difficile d'être plus avancé. Mais voilà vos inquiétudes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place qui emporte plus de dépense que celle de capitaine. Il faut payer M. le chevalier; combien est-ce? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés, les honneurs augmentent la dépense; on seroit bien fâchée que cela ne fût pas; on est bien embarrassée quand cela est; voilà parfaitement le monde. Votre colonel ne viendra-t-il point vous voir? il me semble qu'il en auroit le temps. J'ai bien envie de lui écrire, et de pouvoir mettre le dessus de sa lettre à ma fantaisie. Vous êtes donc ordinairement cent à Grignan, et quatre-vingts dans les grands retranchements; je trouve qu'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite-vérole; c'est un mal qu'on ne sauroit trop éviter. Vous m'avez donné une si terrible idée de la bise de Grignan pendant l'hiver, que j'en suis effrayée. Je crois que M. de Grignan se résoudra difficilement à ne point passer ces trois mois à sa bonne ville d'Aix : il faut quelquefois céder à l'impossibilité; mais que cette pensée est triste! et

que c'est un grand malheur de se trouver si épuisée! quand on auroit si grand besoin de ne pas l'être, voilà des objets bien sensibles, et sur lesquels je vous souhaite, comme à moi, tout le courage nécessaire. M. le chevalier vous donnera du sien; il en a tant dont sa goutte lui ôte l'usage, qu'il en a de reste, et le doit donner à ses bons amis. Mandez-moi toujours bien tous vos desseins et les siens.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a reçu de vous une fort jolie lettre. Madame de Lavardin étoit affligée, M. de Châlons se mouroit, et sa sainte mère[1] étoit abymée de douleur au pied du crucifix. M. de Senlis (*M. Sanguin*) et Villeneuve et tous les Sanguin sont dans la joie; ils ont notre petite abbaye (*de Livry*); ils ont donné un prieuré pour se libérer de la pension. Cela leur convient si fort qu'il me semble qu'elle est moins loin de moi, que si elle étoit à un autre; ce sont tous nos anciens voisins.

Mon fils est enfin revenu des états; il est fort aise d'être avec nous. Madame de Marbeuf est ici pour quelque temps, et l'abbé de Quimperlé (Charrier) qui ne songe qu'à me rendre service. Nous attendons notre fermier, avec qui nous ferons un beau compte sans argent. M. le comte d'Estrées[2] a soupé et couché ici; il est parti ce matin pour Paris, je l'ai trouvé fort joli, fort vif: son esprit est si noble, et si fort tourné sur les sciences, et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que s'il n'avoit une fort bonne réputation, et sur mer, et sur terre, demandez à M. le chevalier, je le croirois du nombre de ceux que le bel-esprit empêche de faire leur fortune; mais il sait fort bien ajuster l'un et l'autre aux dépens de ses nuits; car il les passe à lire: c'est trop: je voudrois que notre marquis eût seulement la moitié de cette inclination; ce seroit assez. C'étoit un plaisir d'entendre ce comte causer avec mon fils, et sur les poëtes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale; il sait tout, il n'est neuf sur rien; cela est joli. Les ignorants furent frondés, et les G. et les comtes de R. et de R. et leurs bons mots; cela nous fit fort rire: cette soirée fut agréable. Madame de Marbeuf vous fait mille tendres compliments; l'abbé Charrier dix mille respectueux. Votre M. d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente, qui était à l'abbé de Soubise; il vous dira qu'elle en vaut douze; rabattez la moitié. Je vous quitte, ma très aimable; votre frère veut vous écrire. Parlez-moi de votre *gazette* de santé; c'est cela qui est la source de mon repos, comme vous dites que la fontaine de Jouvence chez moi, seroit la source du vôtre; voilà une pensée que je trouve digne de votre amitié.

[1] Louise Boyer, duchesse de Noailles, mère de Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal.

[2] Victor-Marie, puis duc d'Estrées, vice-amiral et maréchal de France.

1125.

De M. DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignonne, ravi de la retrouver en parfaite santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des états, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère m'a gardé toutes vos lettres, qui ont encore pour moi les graces de la nouveauté; en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai, ni compliments, ni remerciements sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié. J'ai été tout consolé de n'avoir pas la députation, dès que j'ai vu que je ne n'avois pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme je le croyois. Vous savez que je me suis toujours plaint des contre-temps; celui qui m'est arrivé cette année, est tel qu'il étoit impossible de le prévoir; car il est certain que des trois puissances de la province, il n'y en a aucune qui ne fût vivement pour moi, et dont les intérêts ne fussent liés avec les miens au sujet de la députation; en sorte que c'étoit bien plus leur affaire que la mienne de la faire réussir. M. de Chaulnes, M. le maréchal d'Estrées, et M. de Lavardin, se sont également opposés à M. de Seignelai, à M. de Cavoie, et aux Coëtlogon; et tous trois vouloient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui le fût de leur main. J'étois le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux; c'étoit, en effet, leur dessein. Le maréchal d'Estrées a espéré,

tant qu'il a pu; il m'a défendu de me retirer des états, tant qu'il a espéré; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignoit tant, et qui étoit cependant inévitable depuis plus de quatre mois, à ce que j'ai appris. Vous croyez bien qu'étant ainsi avec lui, je n'ai pas eu de désagrément pendant les états. Je vous dis ceci en confidence; car il ne seroit pas à propos de publier l'extrême envie qu'avoit le maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les amis de ce ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui est entre eux et lui, soit connue dans tout le monde.

J'ai appris avec joie qu'enfin je vais être oncle d'un *colonel*, et peut-être serai-je au premier jour grand-oncle, non pas à la vérité d'un officier si considérable : je m'en consolerai, puisque cet affront ne peut m'arriver, qu'il ne tire à conséquence pour vous. Adieu, ma très belle petite sœur, je vais reprendre mon train ordinaire auprès de ma mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé, et je n'aurai pas beaucoup de mérite auprès de vous, pour peu qu'elle continue, comme elle est à l'heure que je vous parle.

1126.

De madame DE SÉVIGNÉ, *à la même.*

Aux Rochers, mercredi 23 novembre 1689.

Que je suis ravie, ma chère enfant, que vous ayez fait une petite course à Livry[1]! vous y avez tant de fois passé cette fête, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'y auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sanguin que nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont présentement les maîtres; et tous nos vieux meubles qui sont passés d'abbés en abbés, et qui demeureront long-temps en l'état où vous les connoissez; car cette abbaye va devenir un patrimoine dans cette famille. Vous avez un temps charmant; nous l'avons de même ici, un beau soleil, une douceur, madame de Marbeuf est contrainte de se promener, quoiqu'elle ne marche pas comme moi. Nous avons été deux jours, l'abbé Charrier et moi, à compter avec notre *monsieur* le fermier : il est fort honnête homme; mais comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abymes; je ne toucherai jamais rien des mille pistoles qu'il me doit; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état : ce sont d'étranges mécomptes, mais soyez-en consolée, ma fille, comme moi; cela ira mieux à l'avenir. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite vérole; c'est la chose du monde qu'on doit le plus éviter. Je ne serai point étonnée, si M. le chevalier, avec ses douleurs, à quoi l'air de Paris est si contraire, prend l'occasion de passer un hiver sous votre beau soleil, s'y trouvant tout porté : je m'étonnois plutôt que même en se portant bien après Balaruc, il ne voulût pas confirmer l'effet de ces bains par la douceur d'un climat qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux; ainsi, mon enfant, je suis bien loin de comprendre qu'il prenne le parti de vous quitter, seule comme vous êtes, et de quitter ce beau climat.

J'ai reçu des compliments de l'abbé Bigorre sur le régiment du marquis. Je viens d'écrire à ce jeune colonel, et la composition de cette lettre m'a donné assurément moins de peine que votre réponse à madame de Vaudemont ne doit vous en avoir coûté, si l'absence, jointe à un plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos galimatias, vous avez grande raison d'être tout essoufflée, de vous essuyer, et de dire *houf* comme *M. de La Souche;* mais vous ne seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenoit de vous entendre[1]: c'est pour badiner, au moins, que je dis tout ceci; car Dieu m'a toujours fait la grace de vous entendre parfaitement. Vous vous amusez à bâtir, à finir tous vos hôtels si commodes et si différents de ces autres bâtiments si fastueux et si mal finis; il y a bien plus de raison à ce que vous faites. Vous me demandez ce que nous lisons; dès qu'on a le moindre monde, on ne lit plus : mais avant les états,

[1] Madame de Grignan avoit songé qu'elle faisoit la Saint-Martin à Livry.

[1] Madame de Sévigné fait ici en passant la critique des lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles; et que n'auroit-elle point dit, si elle avoit prévu qu'un jour tous les différents styles fourniroient de fréquents exemples de ce même défaut, et qu'à force de vouloir mettre de l'esprit et du neuf partout, on se donneroit bien de la peine pour se rendre inintelligible?

nous avions lu avec mon fils de petits livres d'un moment. *Mahomet II* qui prend Constantinople sur le dernier des empereurs d'Orient; cet événement est grand, et si singulier, si brillant, si extraordinaire, qu'on en est enlevé; il n'y a que deux cent trente-six ans. *La Conjuration du Portugal*, qui est fort belle; *les Variations* de M. de Meaux; un tome de *l'Histoire de l'Eglise:* le second est trop plein du détail des conciles, il pourroit ennuyer; *les Iconoclastes* et *l'Arianisme* de Maimbourg; on hait l'auteur; son style n'est point agréable, il veut toujours pincer quelqu'un, et comparer Arius, et une princesse et un certain courtisan, à M. Arnauld, à madame de Longueville et à Tréville: mais au travers de ces sottises, ces endroits de l'histoire sont si parfaitement beaux, ce concile de Nicée si admirable, qu'on le lit avec plaisir; et comme il nous a conduits jusqu'à Théodose, nous allons nous consoler de tous nos maux dans le beau style de M. Fléchier [1]. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu retâté d'*Abbadie*, et nous l'allons reprendre avec mon fils qui le sait lire en perfection; ainsi, ma très chère, nous ne passons le temps que trop vite; il est présentement de grande importance pour moi. Si j'avois trouvé *cette source de votre repos*, je n'ai jamais rien vu de si joliment dit; si je l'avois trouvée, je jetterois le temps à pleines mains comme autrefois. Je suis plus touchée de celle que vous avez perdue, en perdant *le Comtat:* j'espérois qu'elle vous dureroit plus long-temps; c'étoit, comme vous dites, *une source de justice;* je voudrois qu'elle eût tenu à la santé de ce pape-ci, on ne parle que de sa bonne constitution et de sa vivacité.

J'avois lu par les chemins la vie du duc d'Epernon qui m'a fort divertie. Vous me manderez des nouvelles de Lambesc: hélas! cette pauvre madame du Janet sera-t-elle bien affligée? pourquoi son mari ne demeuroit-il pas paisiblement chez lui? qu'alloit-il faire *dans cette maudite galère?* la vie d'un homme est peu de chose; cela est bientôt fait dans toutes ces histoires; cela va si vite, et tous plus jeunes que moi: *ne parlons point de cela*, ma chère enfant, il ne faut qu'y penser. Mon fils vous fait mille amitiés, et sa chère femme, et madame de Marbeuf; et l'abbé Charrier mille compliments. Je suis bien obligée à cet abbé, il se charge de toutes mes affaires de Basse-Bretagne, qui ne sont pas petites, et que je ne pourrois point faire de Paris; et après tout cela, ma fille, je ne demande que la sensible joie de vous revoir et de vous embrasser de tout mon cœur.

[1] Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, auteur d'une *Vie de Théodose.*

1127.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 27 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, j'en ai toujours du chagrin sans en avoir d'inquiétude; je m'accoutume aux manières de la poste. Je suis bien de l'avis de M. Courtin; votre présence seroit très nécessaire à la cour pour votre fils: rien n'est si vrai, et c'est une des raisons qui fait murmurer contre l'impossibilité; c'est la cause de tous les dérangements et de tous les abymes. Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois, il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent? nous nous entendions bien. Mais ce petit colonel ne vous irat-il point voir? qu'est-ce qui peut l'en empêcher, après avoir fait son remerciement et sa cour un peu de temps? Vous m'instruirez là-dessus; vous ne me sauriez jamais trop parler sur tout ce qui vous touche: ce sont mes véritables intérêts.

Je serois bien aise aussi de savoir des nouvelles de Lambesc, et quelle humiliation M. d'Arles aura soufferte par ce bras de bois qui est sur son banc, et qui me paroît ne pas le toucher: je suis toujours dans le même sentiment. J'oubliai de mettre mercredi dans votre paquet, un billet de consolation que j'écris à cette pauvre madame du Janet. Je l'ai envoyé à Paris, il vous reviendra par Poirier: je me sens des ménagements pour la Provence, qui me font croire que j'y retournerai quelque jour. Madame de La Fayette me mande comme elle se fait brave pour la noce de son fils. Elle a mis sa petite chambre en cabinet: elle m'envoie son idée, envoyez-moi la vôtre: je ne sais comment vous êtes habillée, ni Pauline; si je vous voyois passer, je ne vous reconnoîtrois pas.

Nous lisons la vie de Théodose : mon fils la fait encore valoir, car vous savez comme mes enfants savent lire; c'est en vérité la plus belle chose du monde, et d'un style parfait : mais un tel livre ne nous dure que deux jours; je l'avois lu, il m'a été nouveau. Je serois fâchée, par exemple, que Pauline n'eût point de goût pour une si belle vie : les romans ne doivent pas gâter ces sortes de beautés, ou ce seroit mauvais signe. Madame de Marbeuf s'accommode de nos lectures, et nous nous accommodons de son jeu quand il y a des acteurs : c'est une très bonne et généreuse femme, qui sait aimer et qui vous adore. L'abbé Charrier est allé faire un petit tour à un bénéfice qu'il a auprès de Vitré; il reviendra : vraiment j'admire quelquefois les bontés de la Providence pour moi; il m'est si nécessaire dans les affaires que j'ai en Basse-Bretagne, que s'il étoit présentement à Lyon, comme il devroit y être naturellement, je ne sais ce que je ferois.

Madame de Chaulnes a reçu un bref de son ami le pape, le plus obligeant du monde. Les papes n'ont guère accoutumé de dire qu'ils doivent leur exaltation à quelqu'un : vous verrez que celui-ci ne marchande pas à dire qu'il la doit à M. l'ambassadeur, selon les intentions du roi. Je vous envoie une copie de ce bref : mon fils dit qu'il est mal traduit; mais le sens en est bon. L'abbé Bigorre m'a envoyé le portrait du Saint-Père; je ne doute pas qu'il ne vous l'envoie aussi; c'est une physionomie qui promet une longue vie; si notre Comtat eût été sur cette vie, il nous auroit duré long-temps : mais ce *malingre* mourir au bout de l'an! Vous faisiez pourtant un si bon usage de cette *source de toute justice*, que je croyois que le ciel vous la conserveroit : mais nous ne savons point les secrets de ce pays-là; ce qui est sûr, c'est qu'il faut s'y soumettre. Coulanges a fait son compliment au pape en italien; il étoit du cortège de la première audience, où M. l'ambassadeur étoit suivi par les rues de cent cinquante carrosses et d'une infinité de monde : ce fut une très belle chose; et, après avoir reçu du pape toutes sortes de bontés paternelles en public, il fut enfermé deux heures avec Sa Sainteté; ce qui fut dit est le secret que nous ne savons pas encore. Coulanges fit donc son petit compliment; le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaiement : il lui dit qu'il avoit entendu parler de madame de Coulanges, et qu'il falloit qu'elle allât à Rome avec madame de Chaulnes; cela ne tombera pas à terre. Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une folie qui ressemble tout-à-fait aux épigrammes de madame de Coulanges. Vous connoissez M. de La Trémouille, et sa belle taille, et sa laideur : il regardoit une autre jolie personne dont il faisoit l'amoureux, et tournoit le dos à celle-ci; au lieu d'en être embarrassée, elle dit vivement : *c'est à moi qu'il veut plaire assurément :* n'est-ce pas là madame de Coulanges? mais cela est joli par tout pays, quand cela se dit naturellement. Ma chère enfant, voilà bien des bagatelles dont je vous entretiens : nous aurions des choses plus solides à dire, mais elles sont tristes, et nous sommes bien loin; vous savez comme j'y suis sensible : en voilà assez pour un jour où je ne réponds à rien. Mandez-moi combien les maréchaux-de-camp vendent leurs régiments; car le roi a tout réglé. Adieu, ma très chère et très aimable; parlez-moi un peu de votre santé en détail, en *gazette*; car vous avez des pays, hélas! où il s'est fait autrefois de grands ravages : rendez-m'en compte; je ne pense point à ces temps-là sans émotion, ni sans reconnoissance envers Dieu.

1128.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 30 novembre 1689.

Que je vous suis obligée de m'avoir envoyé la lettre de M. de Saint-Pouanges! c'est un plaisir d'avoir vu, ce qui s'appelle vu, une telle attestation de la sagesse et du mérite de notre marquis, faite exprès pour ce siècle-ci : vous n'y êtes pas oubliée, je suis ravie d'avoir lu cette lettre, et je vous la renvoie avec mille remerciements. Pour moi, je crois que vous aurez permission de vendre la compagnie du marquis, et j'attends encore cette joie.

Je m'intéresse toujours à ce qui regarde M. le chevalier, non parce qu'il s'amuse à lire et à aimer mes lettres : je prends, au contraire, la liberté de me moquer de lui; mais parce que effectivement sa

tête est fort bien faite, et s'accorde à merveille avec son cœur : mais d'où vient, puisqu'il aime ces sortes de lectures, qu'il ne se donne point le plaisir de lire vos lettres avant que vous les envoyiez? elles sont très dignes de son estime; quand je les montre à mon fils et à sa femme, nous en sentons la beauté. Mon ami Guébriac tomba l'autre jour, sur l'endroit de la Montbrun; il en fut bien étonné; c'étoit une peinture bien vive et bien plaisante. Enfin, ma fille, c'est un bonheur que mes lettres vous plaisent; sans cela, ce seroit un ennui souvent réitéré. M. de Grignan ne vint donc point à mon secours dans celle où je parlois du beau chef-d'œuvre d'avoir ôté la nomination des députés au gouverneur de Bretagne, à ce bon faiseur de pape. Je suis assurée que M. le chevalier et vous-même, n'avez pu vous empêcher de trouver intérieurement que je disois vrai : le sang qui roule si chaudement dans les veines du chevalier, ne sauroit être glacé pour l'intérêt des grands seigneurs et des gouverneurs de province. Je veux espérer aussi qu'il sera revenu dans mon sentiment sur l'orgueil mal placé de M. l'*archevêque* d'Arles; car ce n'est pas M. l'*archevêque*; mais je me flatte peut-être vainement de tous ces retours : j'aimerois pourtant cette naïveté, si elle étoit jointe à tant d'autres bonnes choses, et que ce fût en ma faveur, j'en serois toute glorieuse. Parlons de sa goutte et de sa fièvre; il me paroît que cela devient alternatif, sa goutte en fièvre, ou sa fièvre en goutte, il peut choisir; et je crois que c'est, comme vous dites, celle qu'il a, qui paroît la plus fâcheuse; enfin c'est un grand malheur qu'un tel homme soit sur le côté.

Vous avez donc été frappée du mot de madame de La Fayette, mêlé avec tant d'amitié. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée : car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse*: je la vois, m'y voilà, et je voudrois bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit: Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience: prenez-la donc aussi, ma très chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter les larmes que votre raison doit condamner.

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies; j'avois à leur répondre, *Paris est en Provence*, comme vous, *Paris est en Bretagne:* mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrois pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraie; hélas! ma fille, c'est la plus douce chose du monde; je ris quelquefois, et je dis, c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disoit l'autre jour : Quittez vos *humides* Rochers; je lui répondis : *Humide* vous-même : c'est Brevannes qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait; un terrain sec, et une place *Madame*, où le midi est à plomb; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu comme présentement; il y a bien du monde qui ne m'incommode point, je fais mes volontés; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout. Madame de Marbeuf nous est fort bonne; elle entre dans tous nos goûts : mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle; je ne lui en fais point un secret, et il n'y a point de douceurs et de remerciements qu'elle ne vous rende pour les louanges que vous lui donnez. J'en donne beaucoup à l'amitié que M. Courtin vous témoigne; c'est un ami de conséquence, qui ne craint pas de parler pour vous, mais le temps est peu propre à demander des graces et des gratifications, quand on demande partout des augmentations considérables. Dites-moi quelles pensions

sont retranchées; seroit-ce sur M. de Grignan et sur un menin? J'en serois au désespoir. Vous allez voir M. du Plessis; il m'écrit et me fait comprendre que son ménage n'est pas heureux, et qu'au lieu d'être à son aise et indépendant, comme il l'espéroit, il n'a pensé qu'à sortir de chez lui : ainsi, le voilà avec M. de Vins et en Provence pour deux mois; il vous contera ses douleurs; il me paroît que c'est sur l'intérêt qu'il a été attrapé, j'en suis fâchée; mandez-moi ce qu'il vous dira. Vous devriez bien m'envoyer la harangue de M. de Grignan, puisqu'il en est content, j'en serai encore plus contente que lui. Mandez-lui comme je l'appelois à mon secours; et dans quelle occasion. Vous m'épargnez bien dans vos lettres, je le sens; vous passez légèrement sur des endroits difficiles, je ne laisse pas de les partager avec vous. C'est une grande consolation pour vous d'avoir M. le chevalier : c'est le seul à qui vous puissiez parler confidemment, et le seul qui soit plus touché que vous-même de ce qui vous regarde; il sait bien comme je suis digne de parler avec lui sur ce sujet : nous sommes si fort dans les mêmes intérêts, qu'il n'est pas possible que cela ne fasse pas une liaison toute naturelle. Je dis mille douceurs à ma chère Pauline, j'ai très bonne opinion de sa petite vivacité et de ses révérences : vous l'aimez, vous vous en amusez; j'en suis ravie; elle répond fort plaisamment à vos questions. Mon Dieu! ma fille, quand viendra le temps que je vous verrai, que je vous embrasserai de tout mon cœur, et que je verrai cette petite personne? J'en meurs d'envie; je vous rendrai compte du premier coup-d'œil.

1129.*

A la même.

Aux Rochers, dimanche 4 décembre 1689.

Je vous remercie de votre lettre du 24 novembre; elle est toute pleine de confiance et d'amitié, et me répond sur ce que je voulois savoir. Votre frère ne voit de mes lettres que ce que je veux lui montrer, et quand il me les demande, je lui dis : *Mon fils, il n'y a rien qui puisse vous divertir.* Il n'y pense plus; vraiment celle-ci est bien de ce nombre. Il y avoit ici, l'autre jour, des gens de bon sens, qui, à propos de ce régiment de votre fils, qu'ils avoient vu dans une gazette à la main, se mirent à dire tout de suite, que ce jeune colonel ne coûteroit guère ni à père ni à mère, et que ses deux oncles[1] si grands seigneurs, fourniroient bien à sa dépense; je fis une grimace intérieure, et je les laissai croire ce qui devroit être. Pour M. le chevalier, vous ne sauriez me surprendre en me parlant de son amitié et de sa bonté; cela est admirable, c'est donc lui qui vous veut donner de quoi le payer, le tour est rare : mais la difficulté, c'est de trouver de l'argent, quoique l'hypothèque soit bonne. Pourquoi M. de La Garde ne vous feroit-il point trouver cette somme si médiocre? Ma chère enfant, j'en veux à tout le monde : je trouve que l'on ne fait point son devoir. Plût à Dieu avoir encore quelque petite somme portative! il me semble que je vous l'aurois bientôt donnée; mais je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, à vous plaindre, à sentir vivement vos douleurs, et du reste, hélas! vous le voyez, et *vous ne voyez rien, ni moi non plus.* Je vous conjure de me dire la suite de tous ces chapitres si pressants et si importants : ne craignez point de m'affliger; je suis encore plus affligée quand je suis toute seule, et que je ne sais qu'en gros de quoi il est question. Votre assemblée ne dure donc plus que quinze jours, et nos états trois semaines; ils deviendront encore plus courts : car il n'est plus question que du don gratuit. M. d'Aix doit être bien content que M. d'Arles lui quitte la place : appelle-t-on cela de l'orgueil? c'en est un, au moins, qui contente fort celui de M. l'archevêque d'Aix, ces deux orgueils, dont l'un demeure, et l'autre s'en va, s'accorderont fort bien ensemble. Si M. d'Arles croit avoir attrapé M. d'Aix, il est toujours sûr de confondre ses ennemis à ce prix-là. Je ne sais si je serai en humeur d'écrire à M. d'Aix, sur son abbaye; elle n'est pas meilleure que mon compliment. Dites-moi bien la suite de tout ceci, et quand vous aurez trouvé de l'argent pour payer M. le chevalier de son propre bien : ah! que je

[1] L'archevêque d'Arles et l'évêque de Carcassonne, ce dernier n'étoit pas bon parent.

comprends ce sentiment! je ne suis pas trop contente du sage La Garde; je ne trouve pas qu'il pratique bien la générosité et la reconnoissance; je voudrois que ces vertus eussent leur semaine aussi bien que les autres. Mandez-moi aussi quand vous aurez la permission de vendre la compagnie du marquis.

Mais n'êtes-vous pas trop aimable de former l'esprit et d'être la maîtresse à danser de Pauline? vous valez mieux que Désairs; elle n'a qu'à vous regarder et à vous imiter. Est-elle grande? a-t-elle bonne grace? je la remercie de ne m'avoir point confondue avec toutes les autres grand'-mères qu'elle hait : je suis sauvée, Dieu merci. J'aime fort le régime et le préservatif que son confesseur lui a fait prendre contre le *Pastor fido* ; c'est justement comme la rhubarbe ou le cotignac que j'ai vu prendre à Pomponne, à madame de Pomponne, avant le repas; mais ensuite elle mangeoit des champignons et de la salade, et adieu le cotignac; à l'application, ma chère Pauline. Mais n'adorez-vous point votre chère maman? ne vous trouvez-vous pas trop heureuse de la voir, de la regarder, de l'écouter, de l'entendre? tous ces mots ont des degrés. Je ne sais, ma belle, où est M. de Grignan, ni vous, ni M. le chevalier; vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc; l'air de la petite-vérole me déplaît toujours. Faites mes amitiés, comme vous le pourrez; recevez celles de mon fils; sa femme ne veut vous écrire que quand vous aurez la permission de vendre votre compagnie, elle va au solide; elle est ravie de votre amitié et de votre approbation. Madame de Marbeuf est encore ici, et l'abbé Charrier; cette compagnie est justement comme il nous la faut; il vous font cent mille compliments. Nous avons de beaux jours, nous nous promenons, j'ai votre casaque que j'aime, qui me fait honneur et profit : on l'admire, on la loue : *c'est un présent de ma fille.* Ne vous représentez point que je sois dans un bois obscur et solitaire, avec un *hibou* sur ma tête; ce n'est point ce qu'on pense; rien ne se passe plus insensiblement qu'un hiver à la campagne; cela n'est affreux que de loin. Ma santé est toujours admirable, parlez-moi de la vôtre en détail.

1130.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 7 décembre 1689.

Je vous l'ai mandé, ma chère enfant, quand on est une fois rangé à la campagne, les mois de novembre et de décembre n'y sont point difficiles à passer. Cependant votre bise me fait une peur extrême : nous n'avons point ici de ces sortes de tempêtes. Je voudrois que vous ne perdissiez rien de la bonne compagnie que vous avez présentement, et que, si la santé de M. le chevalier doit être mauvaise cet hiver, il le passât avec nous plutôt que dans sa petite chambre à Paris; ce seroit une consolation pour vous et pour lui. Vous voilà donc résolue de passer l'hiver à Grignan, quittant la partie encore à MM. d'Aix, et faisant voir les raisons qui vous empêchent de tenir votre cour à Aix, trois ou ou quatre mois, comme avoit accoutumé de faire M. de Grignan. Mais n'espérez-vous point de voir votre fils cet hiver? Qui peut l'en empêcher? Vous en seriez ravie; je crains, comme vous, que vous n'ayez pas permission de vendre sa compagnie; cette nouvelle traîne trop. Nous admirions, l'autre jour, mon fils et moi, comme vous avez pressé et précipité heureusement sa vie, pour le faire tomber à propos dans l'état où il falloit qu'il fût pour avoir le régiment de son oncle; tout cela étoit bien compassé, et M. de Grignan a tout couronné en lui faisant faire la première campagne de Philisbourg, qui vous a tant coûté de larmes. L'académie, les mousquetaires, la compagnie même de chevau-légers, n'eussent point tant fait pour lui que ces trois siéges avec MONSEIGNEUR, et cette contusion si joliment et si froidement reçue, enfin, tout est à souhait jusqu'ici; Dieu soutienne et conduise le reste!

Madame de Vins m'a écrit sur ce régiment; elle en est ravie comme une vraie amie : elle me mande que M. de Vins a emmené M. du Plessis; je le savois et je vous l'avois mandé; vous le verrez : il vous dira ses ennuis. Il m'en a dit assez pour me faire voir qu'il a été trompé; c'est dommage : mais il ne faut pas se marier si légèrement. Nous avons de-

puis six jours un temps affreux. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, madame de Marbeuf, l'abbé Charrier et d'autres : cela est fort bien : quand ils seront partis, nous retrouverons nos livres avec plaisir. Ma santé est toujours parfaite, vous me parlez en l'air de la vôtre ; comment vont les épuisements, votre côté, vos coliques, enfin toute votre personne? Êtes-vous belle? car c'est cela qui décide. Adieu trop chère et trop aimable; croyez-moi, on n'a jamais vu une si naturelle inclination que celle que j'ai pour vous.

1151.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 11 décembre 1689.

Je commence par m'écrier sur le denier *six;* je n'en avais point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'avare dans la comédie de Molière. Je crois que vous avez voulu dire *six et quart* pour cent, qui est un denier dont j'ai entendu parler en Provence ; cela revient, ce me semble, au denier *seize;* mais le denier *six* est si usuraire, que je ne crois pas qu'un notaire en voulût faire le contrat ; c'est pour dix mille francs, seize cent soixante-six livres treize sous: cela n'est point dans l'usage ordinaire des emprunts : enfin, ma fille, j'ai besoin d'un éclaircissement là-dessus; car je ne puis vous croire au premier mot. Je conviens avec vous de toutes les raisons qui vous pressent plus que tous les sergents du monde, de payer M. le chevalier, non seulement d'une partie, mais des deux mille pistoles [1]: rien n'est plus juste, je suis toute conforme à vos sentimens sur ce point.

J'ai trouvé plaisant, comme vous, tout ce que nous avons pensé et senti sur notre petite abbaye. Ce tour d'imagination tout pareil est une chose rare; vous l'appellerez enfance, folie, foiblesse, tout ce que vous voudrez : mais il est vrai que ces Sanguin, ce Villeneuve, l'idée du vieux Pavin [2], ces anciennes connoissances se sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose, et que non seulement nous la leur avons prêtée, mais qu'elle est encore à nous par l'assurance d'y retrouver encore nos meubles, et les mêmes gens que nous y voyions si souvent. Enfin, mon enfant, nous étions dignes de cette jolie solitude par le goût que nous avions et que nous avons encore pour elle.

Vous me louez trop de la douce retraite que je fais ici; rien n'y est pénible que votre absence. S'il est bon quelquefois de faire valoir cette retraite pour donner du courage à de certaines gens, j'y consens: mais sans cela vous oubliez que Paris est en Provence pour moi, que tout m'est égal, que je ne pouvois pas mieux prendre mon temps : et que ce n'est pas de ce voyage-ci que je mérite des louanges, mais de celui où je vous laissai à Paris, que la bienséance, la politique d'une mère, et les derniers ordres du bon abbé pour rendre à mon fils les terres dont j'avois joui, me forcèrent de faire, il y a cinq ou six ans : c'est celui-là qui me fit une véritable peine, parceque je vous quittois; et j'en fus bien punie par être noyée et un an mal à la jambe. Présentement, ma belle, je dors pour la dépense, c'est-à-dire, un demi-sommeil, car j'ai toujours ma maison et mon petit ménage à Paris, et ne suis point à charge ici; mais tout cela est si médiocre, que je trouve le moyen de laisser passer quelques sommes qui soulagent mon cœur, et font l'usage que vous dites de toutes ces belles vertus dont vous faites tant de bruit. Quand j'aurai mis l'ordre que j'espère mettre dans mes affaires de Bretagne, je ne penserai plus qu'à vous aller trouver; je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, et peut-être qu'en ce temps vous penserez à y venir. Enfin, nous verrons ce que la Providence ordonnera de nos desseins : il faut vivre au jour la journée jusqu'à l'automne de 90. Voilà une année qui me surprend. Pour le voyage de mon fils et de sa femme à Bourbon, il me paroît une vision. Voilà, ma chère enfant, tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa *cousine* pour nous donner part de son exaltation. Il n'avoit point encore reçu notre lettre de compliment : il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire, *mon régiment;* que cela est un peu jeune,

[1] C'est-à dire du prix du régiment.

[2] Denis Sanguin de Saint-Pavin, un des poètes les plus agréables de son temps, mort en 1670.

mais qu'il n'a que dix-huit ans; il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées; je vous l'enverrois cette lettre, sans que je l'aime. Il semble que d'être *la bonne* d'un colonel, vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un capitaine de cavalerie; votre tendresse va trop loin, ma chère Comtesse; j'ai plus de courage que vous, et je voudrois l'être d'un colonel bien marié, quand il devroit avoir un enfant au bout de l'an, j'en serois ravie; il faut accoutumer son imagination à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet dans vos lettres certains endroits si tendres et si naturels, que j'en suis touchée d'une sensible reconnoissance, et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter; il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien, *Dieu le sait.*

Je vous ai parlé de madame de Coulanges; mais je n'ai pas si bien dit que vous : il est vrai que les indulgences ne doivent plus manquer à ce péché de madame de Coulanges : elle fera de ce nouvel ami (*Alexandre VII*) tout ce qu'on en peut faire; et ce sera pendant quelque temps *la meilleure pièce de son sac*, mais je vous rends vos paroles; *elle est son amie, vous le savez bien; vous ne me trahirez pas.* Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est tout-à-fait dans la bonne voie, et qu'elle tâchera de s'y mettre aussi, quand son fils sera marié. Mandez-moi, ma chère Comtesse, comment vous vous accommoderez de passer l'hiver dans votre château, sur votre montagne, avec votre ouragan, cela fait frémir. M. de Grignan aura grand regret à la douce société de madame d'Oppède. Pour moi, je suis tout doucement terre à terre dans ces bois; je suis quelquefois huit jours sans sortir de mon appartement : quand il pleut, quand il fait un vent de tempête je ne songe pas à sortir; quand il fait beau, on est comme en été par la beauté du terrain; depuis deux jours, le soleil est chaud et brille par-tout; il fait doux : voilà le temps où je me promène; enfin, vous approuveriez ma conduite, n'est-ce pas tout dire?

Nous avons eu depuis trois semaines une bonne et commode compagnie, c'est l'abbé Charrier et madame de Marbeuf. Ils s'en vont demain; ils vous font encore mille et mille compliments : j'eusse bien voulu que vous eussiez répondu aux premiers; mais vous ne pensiez pas qu'ils dussent être si long-temps ici. Le jeu réjouit tout une maison : je crains bien que le vôtre ne vous ait coûté de l'argent, et à M. de Grignan, par la connoissance que j'ai de votre malheur.

J'ai été surprise que votre Provence ait tant augmenté son présent au roi : quand M. de Grignan entra dans sa charge, elle ne donnoit que cent mille écus; elle a donné cinq cent mille francs dès la première année. On nous a envoyé de Paris un édit du roi pour la tontine. Sa Majesté, MONSEIGNEUR et MONSIEUR ont envoyé tous leurs meubles d'argent à la monnoie, cela fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce qui manquoit. Vous calculez dans votre désordre, ma fille, et vous tournez votre thème en plusieurs façons; c'est un coin du bon esprit du pauvre *bien bon* : il est toujours bien mieux de savoir ce qu'on fait, que de vivre en aveugle, et en sourd, et en muet. A propos de sourd, je vous prie que M. le chevalier craigne autant que moi cette sorte de mal de famille. A propos encore de famille, M. de Lamoignon a la survivance de la charge de M. Némond; c'est celle de feu M. le premier président; c'est le roi qui a fait ce miracle; car *Guillaume* croyoit que le mot de survivance le feroit mourir. Je suis ravie que notre aimable voisin[1] ait enfin retrouvé cette place, et ne demeure pas dans la sienne.

Votre enfant est dans un étrange lieu, *Kaysers-Lautern*[2]; quand ce seroit un mot breton, ce ne seroit pas pis. Il nous mande qu'il va se mettre à lire : il le faut, ma fille; c'est une vilaine chose que d'être ignorant : puisqu'il aime la guerre, il doit aimer tout naturellement les histoires qui en parlent : conseillez-lui d'employer utilement le temps qu'il sera dans cette étrange ville : mais ne vous ira-t-il point voir? je le souhaite fort pour votre satisfaction et pour son intérêt. Je serai aussi étonnée que vous, si nous le revoyons comme un brûleur de maison, avec un ton de commandement, *Dieu le conserve!* Je vous embrasse avec une véritable tendresse, et je fais tous mes compliments, toutes mes amitiés, toutes mes embrassades, comme il vous plaira de les distribuer.

[1] Chrétien-François de Lamoignon, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, étoit alors avocat-général, et fut ensuite président à mortier au parlement de Paris.

[2] Ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, sur la petite rivière de Lauter.

M. DE SÉVIGNÉ.

Je suis bien de votre avis, ma très-chère petite sœur : je vous assure que je ne songe plus à la députation, dès que pour l'avoir il faut redevenir ou courtisan, ou guerrier. Il n'étoit pas encore bien établi que, pour arriver à cette dignité, l'une de ces deux qualités fût absolument nécessaire; et du moment qu'elle l'est, je ne songe plus qu'à me tirer de la place où l'on m'avoit mis, et je rentre dans ma retraite plus profondément que jamais : mais je ne renonce pas au plaisir de vous aller voir, dont je suis plus impatient que je ne puis vous l'exprimer. Madame de Mauron[1] parle comme d'une chose résolue, de faire un voyage à Bourbon, et d'y mener sa fille et moi; ce voyage n'est point encore dans les projets de ma mère : nous verrons comme la Providence les arrangera aussi bien que les nôtres. Je suis très aise que vous soyez contente de votre belle-sœur; je vous assure que j'ai fort envié le plaisir qu'elle avoit de tenir compagnie à ma mère; et que je l'aurois préféré de bon cœur à la *forcenerie* des états. Nous avons fait nos compliments au nouveau colonel, qui nous a écrit aussi fort joliment pour nous donner part de sa nouvelle dignité : il en paroît entêté comme un homme de son âge doit l'être. Dieu sait combien je lui souhaite de prospérités; je lui en souhaite autant que de santé à M. son père, que j'embrasse très tendrement, et vous aussi, ma très belle petite sœur.

1152.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 décembre 1689.

Si M. le chevalier lisoit vos lettres, ma chère Comtesse, il n'iroit pas chercher, pour se divertir, celles qui viennent de si loin. Ce que vous me mandiez l'autre jour sur Livry que nous prêtons à M. Sanguin, lui permettant même d'y faire une fontaine; tout cet endroit, celui de madame de Coulanges, et dans vos amitiés même, tout est si plein de sel que nous croyons que vous n'avez point d'autre poudre pour vos lettres. J'admire la gaieté de votre style au milieu de tant d'affaires épineuses, accablantes, étranglantes. Vraiment, c'est bien vous, ma chère enfant, qu'il faut admirer, et non pas moi; je suis seule comme une violette, aisée à cacher, je ne tiens aucune place, ni aucun rang sur la terre, que dans votre cœur, que j'estime plus que tout le reste, et dans celui de mes amis. Ce que je fais est la chose du monde la plus aisée. Mais vous, dans le rang que vous tenez dans la plus brillante et la plus puissante province de France, joindre l'économie à la magnificence d'un gouverneur, c'est ce qui n'est pas imaginable, et ce que je ne comprends pas aussi qui puisse durer long-temps, surtout avec la dépense de votre fils qui augmente tous les jours. Comme ces pensées troublent souvent mon repos, je crains bien qu'étant plus près de cet abyme, vous ne soyez aussi plus livrée à ces tristes réflexions : voilà, ma chère Comtesse, ma véritable peine; car pour la solitude, elle ne m'attriste point du tout. Notre bonne et commode compagnie s'en est allée : j'ai chassé en même temps mon fils et sa femme; l'un devoit aller chez sa tante, l'autre à une visite pressée; je les ai envoyés tous deux chacun de leur côté; j'en suis ravie, nous nous retrouverons dans deux jours, nous en serons plus aises, et même je ne suis point seule : on m'aime en ce pays; j'eus hier deux hommes de très bonne compagnie, *molinistes*, je ne m'ennuyai point : j'ai mes lectures, des ouvriers, un beau temps; si ma chère fille étoit un peu moins accablée, avec l'espérance de la revoir qui me soutient, que me faudroit-il ?

J'ai écrit au marquis, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment; je le prie de lire dans cette vilaine garnison où il n'a rien à faire; je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et de connoître les gens qui ont excellé dans cet art; je le gronde, je le tourmente; j'espère que nous le ferons changer : ce seroit la première porte qu'il nous auroit refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est sa ruine : s'il joue peu, il perdra peu : mais c'est une petite

[1] Belle-mère de M. de Sévigné.

pluie qui mouille; s'il joue mal, il sera trompé : il faudra payer; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parcequ'on est ignorant; car même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille; ce seroit une très mauvaise chose, et pour lui, et pour vous qui en sentiriez le contre-coup. Le marquis seroit donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline qui est ravie de savoir et de connoître. La jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus : je voudrois que Pauline eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout, et qu'elle finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. *Davila*[1] est admirable : mais on l'aime mieux, quand on connoît un peu ce qui conduit à ce temps-là, comme Louis XII, François Ier, et d'autres. Ma fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier; c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutois bien que dans très peu de temps vous la rendriez très aimable et très jolie; de l'esprit, et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage.

Vous me dites que vous attendez M. de Vins à dîner : si vous n'avez point été avertie, vous aurez été bien étonnée de voir M. du Plessis derrière lui, il vous aura conté ses douleurs; il m'en a dit une partie, et fait espérer l'autre. Il me paroît trompé et dupé sur le bien, et une si grande envie de quitter cette *Doriméne*, que je pourrois devincr cette autre partie, quoiqu'il m'ait fort assuré que l'honneur est sain et sauf; Dieu le veuille! Voilà toujours une grande sottise : il y a des choses qu'il faut faire sérieusement et avec connoissance de cause, comme de se marier, par exemple. M. de La Fayette le fut avant-hier matin, lundi 12; il devoit revenir dîner chez sa mère, et souper et coucher chez M. de Marillac : en supposant donc, comme je le crois, qu'il y a une jeune comtesse de La Fayette, songez que vous entendrez dire à votre enfant : j'ai dansé toute la nuit chez madame de La Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux, j'ai couru avec cette petite folle de madame de La Fayette; votre imagination sera bien étonnée : elle est fort éveillée et fort jolie, cette jeune comtesse, et le marquis est son premier ami. La nôtre approuve et veut imiter tout ce que fait M. le chevalier : elle l'aime, elle l'estime, elle fait tous les frais de l'amitié; mais la misérable goutte du chevalier le rend glorieux et comme insensible à toutes les avances de mon amie. Voilà bien de la causerie, ma chère belle; je suis assurée que vous le voulez bien, et que vous n'êtes pas fâchée de m'avoir divertie cet après-dîner. Je vous recommande votre santé et suis à vous, comme vous dites; Dieu le sait!

[1] Auteur d'une histoire des guerres civiles de France, qui contient tout ce qui s'est passé de mémorable depuis la mort de Henri II en 1559, jusqu'à la paix de Vervins 1598.

1133.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 18 décembre 1689.

Noble dame, n'ai-je pas bien fait de vous envoyer le poulet apostolique du Saint-Père à madame de Chaulnes? Vous me faites apercevoir qu'il ne fait nulle mention du Saint-Esprit dans l'élection des papes; je n'y avois remarqué que le sincère aveu qu'il fait de devoir son exaltation à la France et à M. l'ambassadeur : cela seul, avec les louanges et l'amitié dont il honore notre duchesse, me paroissoit digne d'attention. Pour le Saint-Esprit, je ne crains point qu'il s'offense d'être si peu célébré dans le conclave; il sait bien, et nous aussi, que c'est toujours lui qui les fait : oui, assurément, nous autres disciples de la Providence, nous ne prenons point le change, et nous savons par combien de routes, par combien de mains, et par combien de volontés, il fait toujours ce qu'il a résolu. J'ai fort bonne opinion de la lettre que vous écrivez à M. Pelletier, sans en savoir le détail, ni le sujet; et je suis assurée que vous faites un fort bon usage de ce Saint-Esprit qui vous a ôté le Comtat. Votre enfant me paroît un officier de grande conséquence; sa place est digne d'envie, et surpasse ce que vous

pouviez espérer à l'âge qu'il a : tous les arrangements ont été si justes, si bien compassés, qu'il n'y a pas eu un moment de perdu ; nul contre-temps, toutes les circonstances agréables ; enfin, ma belle, si vous n'êtes pas contente, je ne sais ce qu'il vous faut, et cette compagnie que vous allez vendre, me semble couronner l'œuvre. Je crois que le marquis demeurera à Kaysers-Lautern : ces guerres d'hiver avancent quelquefois autant que des campagnes : on fait parler de soi ; le voisinage de Mayence est un poste de confiance ; vous avez écrit dans ce sens, puisque vous faites scrupule du courage que vous témoignez du coin de votre feu, c'est d'être avec M. le chevalier que vous vient cette humeur martiale; le pauvre homme me paroît bien les pattes croisées : aussi bien que ce lion, dont vous fîtes si bien votre cour à M. le Prince, il a donc aussi les pattes croisées ; mais je suis persuadée que dans cet état en hiver en Provence, à votre beau soleil, lui fera tous les biens du monde. Je sais du moins que les derniers qu'il a passés à Paris ont été bien cruels. Nous n'avons pas sujet de nous plaindre du nôtre jusqu'ici ; point de neige, point de verglas; un beau soleil : je me promène tous les jours; rien n'est défiguré dans ces bois : tout y est si bien planté, si bien rangé, qu'il me semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées, et qu'on s'y puisse promener. Je chantois l'autre jour :

Pour qui, cruel hiver, gardes-tu tes rigueurs?

J'étois ravie de savoir que ce n'étoit que pour vous : *mais attendons la fin*; car *du bout de l'horizon*, vous savez qu'il peut *venir avec furie le plus terrible des enfans du Nord*; vous n'en savez que trop de nouvelles:il vous a fait des ravages terribles; mais enfin, sous le nom de bise, jouissez toujours de son absence, c'est autant de pris. Vous me représentez, à la suite d'une promenade, une débauche de sommeil qui m'a fait grand plaisir ; car dans la quantité de pensées propres à vous agiter, je crains toujours que vous ne soyez éveillée à quatre heures du matin, comme je vous ai vue quelquefois ; cette chaleur de sang seroit bien mauvaise en Provence: je ne puis trop vous recommander votre santé, si vous aimez la mienne qui est toujours parfaite.

Je me doutois bien que M. du Plessis vous surprendroit derrière M. de Vins ; je vous attendois là pour être attrapée ; mais la barbe faite, avec de grosses bottes crottées, et un désassortiment tout-à-fait ridicule. Il m'écrit de Grignan ; il est charmé de vos bontés, de vos grandeurs, et de l'agrément de votre petite Pauline. Ah, que toute sa personne est assaisonnée ! que sa physionomie est spirituelle! que sa vivacité lui sied bien ! que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires! une taille libre, adroite; pour moi je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel, je vous prie de me le dire.

Que dites-vous de l'exemple que donne le roi de faire fondre toutes ses belles argenteries?Notre duchesse de Lude est au désespoir ; elle a envoyé la sienne ; madame de Chaulnes, sa table et ses guéridons ; et madame de Lavardin, sa vaisselle qui vient de Rome, persuadée que son mari n'y retournera pas : voyez si vous avez quelque chose à faire sur ce sujet. Je vous envoie une lettre de M. du Plessis, afin de fixer votre imagination : ne faites point semblant de l'avoir vue, ne lui en parlez point, mais renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, et non pas *sur la vache et le veau*. Le pauvre homme me fait grand'pitié : c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à se marier : *j'aimerois mieux boire.*

Pour ma lettre à madame du Janet, je ne comprenois pas pourquoi elle me revenoit ; la raison en est admirable : je garderai cette lettre pour la première fois que son mari mourra ; car je ne saurois lui dire autre chose. Vous me grondez de prendre ce que vous me mandez, trop au pied de la lettre ; cependant qui pourroit douter qu'un homme en Provence où vous êtes, pût se bien porter, quand vous m'assurez qu'il est mort? J'y prendrai garde une autrefois de plus près. Je vous ai corrigée, au moins, sur les commissions, je les fais dans le moment, et ce n'est pas comme du pauvre Janet, où il n'y a qu'une lettre de perdue. Ma chère enfant, je vous recommande ces temps difficiles ; donnez-vous du repos, si vous m'aimez. Mon fils et sa femme sont revenus, chacun de leur côté ; ils me paroissent si aises de me trouver ici, que c'est eux que je plains de m'avoir quittée. Ma belle-fille a mal à la tête, elle a versé dans son petit voyage, elle s'est cognée, et deux de ses belles juments qu'on avoit dételées, se sont échappées, on ne sait encore où elles sont : mon fils en est en peine : voilà un

petit ménage bien affligé. Ils vous parleront mercredi.

1154.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 21 décembre 1689.

Je recommence, ma chère comtesse, à l'endroit où je vous quittai dimanche. Les belles petites juments étaient échappées, elles coururent longtemps, comme fait la jeunesse quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouve à Vitré dans une métairie : ceux de Vitré furent étonnés de voir la nuit cette petite créature, tout échauffée, tout harnachée et vouloient lui demander des nouvelles de mon fils. Vous souvient-il du cheval de *Rinaldo* qu'*Orlando* trouva courant avec son harnois, sans son maître ? quelle douleur ! il ne savoit à qui en demander des nouvelles : enfin il s'adresse au cheval, *Dimmi, caval gentil, che di Rinaldo, il tuo caro signore, è divenuto.* Je ne sais pas bien ce que *Rabicano* répondit ; mais je vous assure que les deux petites bêtes sont dans l'écurie fort gaillardes, au grand contentement *del caro signore.*

M. DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai que c'est un assez grand contentement, que ces deux petites juments soient en bonne santé dans l'écurie ; et plus grand encore que votre belle-sœur, après avoir eu deux jours la tête fort étonnée, soit aussi tout-à-fait remise de sa chute : ces petits accidents sont bons pour faire sentir le bonheur d'en être sorti. Je trouve, ma très belle petite sœur, que vous n'êtes pas assez touchée de la grace que le roi vous a faite de vous donner votre compagnie à vendre. Voilà votre fils colonel sans qu'il vous en coûte presque rien : il aura un bon quartier d'hiver, et comme capitaine, et comme colonel ; en attendant quelqu'un qui veuille bien lui donner douze mille francs : il me semble que voilà tout ce que vous pouviez souhaiter sur ce sujet. Mais que pouviez-vous aussi désirer de plus avantageux pour Pauline que de la voir honorablement établie dans votre terre d'Avignon avec un amant qui l'adore, et qui a été le premier à chanter ses louanges, et à faire voler son nom jusque dans les pays étrangers. Adieu, ma très belle petite sœur.

Madame DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

Je vous jure, ma chère sœur, que je ne quitterai plus madame de Sévigné ; je tombe, je culbute, je me casse la tête dès que je ne suis plus sous sa protection : mais je suis bien plus sensible aux prospérités de mon joli *cousin* (*son neveu*) qu'à mes petits malheurs. Je souhaite à Pauline des jours filés d'or et de soie ; mais avec un autre que son amant de Rome.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Coulanges m'a écrit une fort grande et fort jolie lettre ; il vous aura écrit en même temps. Il m'a envoyé des couplets que j'honore ; car il y nomme tous les beaux endroits de Rome, que j'honore aussi : il est gai, il est content, il est favori de M. de Turenne ; comment vous fait ce nom ? il est amoureux de Pauline, il demande la permission au pape de l'épouser, et le prie de lui donner Avignon, qu'il veut faire rentrer dans votre maison ; elle s'appellera *comtesse d'Avignon.* Enfin, il dit que la vieillesse est autour de lui : il se doute de quelque chose par de certaines supputations ; mais il assure qu'il ne la sent point du tout, ni au corps, ni à l'esprit ; et je vous avoue à mon tour que je me trouve quasi comme lui, et ce n'est que par réflexion que je me fais justice.

Je suis plus en peine de votre santé que de la mienne. D'où vient, ma chère enfant, que vous avez des coliques qui vous obligent à garder le lit ? vous n'étiez point si mal à Paris ; ces eaux que Pauline a prises cet été ne seroient-elles point bonnes ? J'ai ouï dire à Bourdelot que les eaux de Forges, et des rafraîchissements qui font couler sont cent fois plus salutaires que les remèdes chauds, qui épaississent le sang, et mettent du chaud sur la chaleur. Voilà des réflexions dont vous vous moquerez peut-être ; mais songez-y, vous qui raisonnez mieux que les médecins, songez aussi au café ; ne croiriez-vous pas qu'il vous fût contraire ? c'est ce que mon amitié et mon ignorance, qui n'a pour elle que l'expérience, vous présente.

Je suis fort aise que M. le chevalier vous demeure

cet hiver; vous avez besoin de cette consolation. Ce n'est point parcequ'il voit mes lettres; c'est un goût de malade : ce n'est donc point pour lui faire ma cour; mais il a fait précisément de ses cent mille francs ce qu'il en devoit faire : c'étoit l'intention des fondateurs, de lui donner le moyen de pousser sa fortune, et de faire un bon usage des dispositions qu'il avoit pour la guerre. Il a rempli tous ses devoirs de ce côté, et pour la réputation au-delà de ce qu'on pouvoit souhaiter : cela soit dit sans le fâcher; il a retrouvé autant de bien qu'il en avoit mangé, et beaucoup moins qu'il n'en mérite : mais enfin il n'en seroit pas demeuré là, si Dieu ne l'arrêtoit tout court au milieu de sa course; et c'est de la tristesse de sa destinée qu'il faut plaindre le marquis; car si elle eût été aussi loin qu'elle devoit aller, notre enfant se seroit fort bien passé de tous les autres secours : mais il faut revenir à Dieu et se soumettre, et prendre sur vous comme vous faites.

M. le chevalier, je vous demande mille pardons de tout ce que je prends la liberté de dire; pourquoi lisez-vous mes lettres? *Est-ce que je parle à vous?*

Que dites-vous de tous ces beaux meubles de la duchesse du Lude, et de tant d'autres qui vont après ceux de Sa majesté à l'hôtel des Monnoies? Les appartements du roi ont jeté six millions dans le commerce; tout ensemble ira fort loin. Madame de Chaulnes a envoyé sa table avec ses deux guéridons et sa belle toilette de vermeil. L'abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnoies: ah! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins. Je viens d'écrire à M. de Lamoignon : j'avois voulu faire cette chicane, et me contenter d'un compliment; mais je m'en suis repentie.

Pour nos lectures, elles sont délicieuses. Nous lisons *Abbadie*[1] et l'*Histoire de l'Église*: c'est marier le luth à la voix. Vous n'aimez point ces gageures : je ne sais comme nous pûmes vous captiver un hiver ici. Vous voltigez, vous n'aimez point l'histoire, et on n'a de plaisir que quand on s'affectionne à une lecture, et que l'on en fait son affaire. Quelquefois pour nous divertir, nous lisons *les petites Lettres* (*de Pascal*) : bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement seroit digne d'elle, mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose; ah, mon Dieu! tant mieux; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères (*Jésuites*), quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et pour la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! c'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants : mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir. Adieu, ma très aimable; mandez-moi si le marquis n'aura pas un bon quartier d'hiver, c'est une consolation. Je crois que M. le chevalier n'abandonne pas tout-à-fait son régiment, et que M. de Montégut donne des conseils salutaires au jeune colonel.

[1] Auteur de *la Vérité de la Religion chrétienne.*

1135.

A la même.

Aux Rochers, samedi pour le dimanche jour de Noël 1689.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, plus de justice l'année qui vient que vous n'en avez eu pour moi dans la fin de celle-ci. Comment voulez-vous, en effet, que je devine l'état de M. de La Garde, si vous ne me le dites? je ne sais que depuis trois jours qu'il ne touche plus les dix-huit mille francs de ses pensions; je vous ai mandé que j'en étois affligée et surprise. Vous y ajoutez aujourd'hui que sa terre de dix mille livres de rente ne lui en vaut plus que deux : voilà une grande extrémité. Comment pouvois-je imaginer de telles diminutions, moi qui ai toujours vu M. le chevalier lui faire toucher et lui envoyer de grosses sommes de ses pensions? je ne sais point qu'elles soient retranchées; je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rente : je mets tout cela ensemble, et je dis, avec le peu de dé-

pense qu'il fait, voilà un homme bien riche, bien à son aise; il pourroit bien faire prêter quelque argent à ma fille, pour le donner à son ami le chevalier de Grignan; cette pensée n'est ni injuste, ni ridicule, quand on ne sait point ce qui est arrivé à ce pauvre homme. Voilà comme j'ai vu les choses, ayant bonne opinion encore de vos terres de Provence en comparaison des nôtres. Il faudroit que je fusse folle, et l'injustice même, pour vous avoir mandé ce que vous me reprochez, si j'avois su ce que je n'apprends que par vos deux dernières lettres. Voilà qui change entièrement mes pensées; je ne suis touchée présentement que de la véritable part que je prends à un état si affligeant, et de l'admiration que méritent tant de courage, et tant de résignation à la volonté de Dieu. Vous me dépeignez un véritable saint, une vertu toute chrétienne, et qui augmente infiniment l'estime que j'ai toujours eue pour lui. Il n'y eut jamais une si aimable dévotion que la sienne; et si j'ai un jour le bonheur de le voir, j'en aurai une joie sensible; mais encore une fois, le moyen de deviner? Vous me l'aviez encore représenté avec l'inquiétude de vouloir vendre sa terre: enfin, je serois plus digne d'être grondée qu'on ne le sauroit dire, si j'avois parlé comme j'ai fait, sachant ce que vous venez tout-à-l'heure de m'apprendre. Vous avez mal rangé vos dates, ma chère enfant; vous avez cru que les oiseaux portoient vos dernières lettres, ou vous avez oublié combien nous sommes loin l'une de l'autre. Faites-moi donc un peu de justice; et croyez que je n'aurois pas fait un si grand tort à la vertu et à l'état de M. de La Garde. Je prends cette occasion pour lui souhaiter les bonnes fêtes, et l'assurer bien sincèrement de mon ancienne amitié; il y a long-temps que je ne lui avois rien dit de particulier. Je vous trouve heureuse d'être une consolation à sa retraite; il vous en est une aussi. Je le croyois quasi toujours à La Garde; je comprends qu'on aime cette compagnie: mais quand vous me dites que vous vous accommodez mieux de la mauvaise que de rien, et que vous voulez que votre château soit plein, je ne vous connois plus.

Vous me faites une pitié extrême de la goutte de M. le chevalier. Balaruc ne l'a donc pas soulagé: voilà une grande tristesse: je lui souhaite une partie de la résignation de M. de La Garde; dites-lui combien je suis affligée de son état. Parlez-moi de votre santé: j'ai passé trop vite sur cette colique qui vous a fait garder le lit; seroit-ce cette colique qui ne fait point de peur, quoiqu'elle soit douloureuse? Une petite réponse, je vous en prie.

Coulanges m'a écrit les mêmes folies qu'à vous, et j'ai approuvé qu'en épousant Pauline, il fît rentrer dans votre maison cette belle terre d'Avignon, que vous avez si long-temps possédée: ah, qu'elle vous eût été bonne encore sept ou huit ans! On dit que le pape veut que le roi fasse publier qu'il désavoue l'assemblée de 82, où il y avoit deux Grignan, où l'on parla de l'infaillibilité; ce seroit une étrange affaire. Ce n'est pas de l'abbé Bigorre que cette nouvelle me vient; j'attends de ses lettres avec impatience. L'hôtel de La Rochefoucauld est à demi brûlé, le grand appartement, bien des meubles et des papiers. Madame de Lavardin en est affligée, et me mande aussi que madame de La Fayette est dans une si cruelle bouffée de colique et de mal de côté, qu'elle fait pitié: c'est une déplorable santé. Je tiens celle de M. de La Trousse fort mauvaise, quoi que l'on en dise.

Je salue et j'embrasse M. de Grignan; il y a long-temps que je ne l'ai vu. Il ne devoit pas moins à son *Alcine* qu'une visite dans son château enchanté; je souhaite qu'elle y passe l'hiver, afin qu'il n'ait point de regret à Aix. Nous sommes seuls ici avec des lectures si charmantes, que je vous plains de n'aimer point à lire; car je vous avertis, ma très chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous: je vous dis cette injure pour me venger de celle que vous m'avez faite.

Quand votre fils sera à Paris et à Versailles il saluera le roi, tous les ministres, toute la cour. Mon Dieu! quelque estime que j'aie pour lui, je lui souhaiterois un oncle seulement ce premier hiver, mais Dieu ne le veut pas. Je le loue de sa docilité; il nous a écrit fort joliment aussi de la joie toute naturelle de dire, *mon régiment*; en vérité, cette place est bien agréable à dix-huit ans: j'en fais mes compliments à M. de Grignan; c'est lui qui en est cause par cette première campagne de Philisbourg. Parlez-moi de ce cher comte que j'ai réclamé dans mes lettres, et qui m'a abandonnée. Mais, ma fille, votre cher enfant n'ira-t-il point vous voir? Mandez-moi quand vous aurez vendu votre compagnie. Mon fils vous fait mille amitiés; il est admi-

rable à lire infatigablement, et ne se lassant jamais de ce qui est beau, quoiqu'il l'ait lu et relu. Votre belle-sœur a *une souris* qui fait fort bien dans ses cheveux noirs : la plaisante folie ! Adieu, c'en seroit une d'écrire plus long-temps ; il faut songer à sa conscience, lire M. Le Tourneux, et se recueillir. Je vous embrasse, ma très chère, avec toute la tendresse que vous savez.

1136.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 décembre 1689.

Nous avons eu ici les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noel, j'étois au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil alla se plonger, et en même temps un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ou de la chapelle jusqu'à aujourd'hui que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades, car vous pouvez compter, ma très chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le temps est vilain, je suis au coin de mon feu, lisant, et causant avec mon fils et sa femme. N'avez-vous point remarqué, comme nous, que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire? il y a trois ou quatre ans que je l'entendis dire à Paris. L'abbé Têtu en avoit parlé à l'observatoire, et disoit qu'à cinq heures la nuit étoit fermée autrefois, et qu'à présent on lisoit encore à cinq heures. Nous avons tellement éprouvé cette vérité ici, où rien ne nous distrait, que tous les jours à cette heure-là mon fils lit encore, et le jour ne finit qu'à cinq heures et demie : voilà, ma chère enfant, un vrai discours pour remplir une lettre sans réponse. *Beaulieu* me mande qu'on attend notre marquis; je suis curieuse de savoir mille détails qui le regardent, et de confronter la différence d'un colonel avec notre petit mousquetaire.

On m'avoit mandé mille nouvelles de Rome, toutes fausses, selon les divers intérêts et la malice de chacun. Le courrier est enfin arrivé ; et au lieu de toutes ces prophéties, vous verrez que le pape consent à l'union de l'abbaye de Saint-Denis à Saint-Cyr, et donne le *gratis*, qui est de cent quatre-vingt mille livres : voilà une douceur qui ne sera pas peu sensible, qui embarrassera ceux qui veulent croire que l'ambassadeur est la dupe, et que le cardinal d'Estrées a raison de se défier de la bonne volonté du Saint-Père. Le commencement est pour nous : nous verrons la suite. Je jette quelquefois dans votre paquet les petits billets de l'abbé Bigorre, qui sait très bien les nouvelles de Rome; je crois que vous y consentez.

Madame de Coulanges me mande que la nouvelle madame de La Fayette étoit magnifiquement sur son lit dans une belle maison; la salle parée d'une belle tapisserie de garde-des-sceaux[1]; le lit de la chambre ajusté avec un vieux manteau de l'ordre, et une très belle tapisserie avec les armes ornées de bâtons de maréchal de France, et du collier de l'ordre; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, de glaces et de cristaux, suivant la mode présente; beaucoup de domestiques, de valets-de-chambres, de livrées; de beaux habits à la petite mariée ; enfin, un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles, que notre madame de La Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et si honorable alliance. La pauvre femme étoit très malade, pendant ce temps, d'une colique cruelle qui l'a jetée dans une grande foiblesse, ayant été saignée deux fois. Enfin, Croisilles me mande que la fièvre l'a quittée, et que ses amis et amies commencent à respirer.

J'ai une grande envie, ma chère enfant, de recevoir vendredi de vos nouvelles, et de celles de M. le chevalier, que vous m'avez représenté avec des douleurs intolérables : c'est toujours une grande scène pour moi que tout ce qui se passe dans votre château de Grignan. Je vous trouve heureuse d'avoir, cet hiver, une si bonne compagnie; je crois

[1] Michel de Marillac, trisaïeul de Marie-Madeleine de Marillac, marquise de La Fayette, fut garde-des-sceaux de France, et Louis de Marillac, frère du garde-des sceaux, étoit maréchal de France.

ce séjour convenable à vos affaires : vous n'aviez point encore passé d'hiver à Grignan ; vous ne sentirez point les fureurs de la bise au milieu de toute votre famille. Je reviens aux grandes erreurs dans lesquelles vous me laissiez sur le sujet de ce saint La Garde. Je le croyois avec vingt-huit mille livres de rentes bien venantes ; sa terre, *dix*, ses pensions, *dix-huit*; dans une extrême abondance : je trouvois qu'en cet état on peut bien donner du secours à ses intimes amis, dans une occasion si importante. J'étois même un peu chagrine de cette envie de vendre sa terre; et enfin de toute cette idée, il faut revenir à des pensions non payées, et à une terre qui ne vaut plus rien : on ne peut pas tomber de plus haut ni revenir de plus loin; je vous ai dit mon repentir d'avoir si mal jugé; j'aime, j'honore et j'admire le courage et la vertu de ce saint disciple de la Providence. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées, et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour : ce temps-ci est difficile à passer.

La belle duchesse du Lude a fait mettre tous ses beaux meubles d'argent en pièces et en morceaux chez elle ; *Beaulieu* les a vus : mais comme les morceaux en sont bons, elle en a touché vingt-sept mille écus, et s'est remeublée de toutes sortes de meubles de bois, de miroirs; de glaces ; enfin, pour deux mille écus de cette sainte pauvreté. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu, et le lendemain l'abbé de Marsillac et ses sœurs étoient dans un enrouement et une tousserie pitoyables : ils ont perdu pour vingt mille écus. Voilà bien des choses sans suite que je vous conte : je dirai mieux dimanche, car je parlerai de vous et de tout ce que vous manderez : en attendant, je pense fort souvent à ma chère fille, et je compte qu'elle m'aime.

1157.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 1er jour de l'an 1690.

Je n'ai point encore reçu le paquet du samedi 17, qui répondoit à celui du 7 : je sais très bien mon compte, et l'on ne sauroit me tromper sans me faire un grand tort et un véritable chagrin ; car c'est la suite d'une conversation que l'on interrompt. J'espère que cette lettre me reviendra, cela arrive souvent : en attendant, j'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante que vous me contez du pauvre Lausier. Votre récit a toute la force de la rhétorique : il suspend l'attention, il augmente la curiosité, et conduit à un évènement si triste et si surprenant, que j'en fus tout émue, et fis un cri qui fit peur à mon fils. Il vint voir ce que j'avois à crier ; il lut cet endroit de votre lettre ; il fut touché des mêmes sentiments que moi, et se mit à crier comme j'avois fait, et même un peu plus; car il connoissoit fort ce brave et honnête homme, et nous admirâmes ce que c'est que l'incertitude de l'heure et de la manière de notre mort. Toutes les circonstances de celle-ci conduisent à un étonnement particulier : ces périls continuels où il étoit exposé, ce dernier siége de Mayence où il étoit entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation où il se moque de celle du doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avoit donné, et auquel il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue, sans qu'aucun remède puisse le secourir, entre les bras de ses deux frères qui l'aimoient, et au milieu de la joie qu'ils avoient de le revoir : tout cela est si touchant et si marqué, qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si surprenante ; et en quelque lieu qu'on fût, elle seroit digne d'attention : mais nous avons les mêmes raisons que vous pour en être occupés, et pour revenir de tous chemins à ce triste évènement. Je m'en vais en écrire à ses pauvres frères : on ne fait autre chose; nous comptons que c'est le troisième frère qu'ils perdent.

Vous avez eu un temps bien charmant au milieu de votre hiver; temps où M. le comte ne peut s'empêcher d'aller à la chasse; temps où vous quittez vos malades; temps où vous préférez le plaisir de vous promener à celui de m'écrire : ah ! que vous faites bien : il ne faut point perdre ces jours enchantés. Nous en avons eu d'horribles; c'étoit un temps à garder le coin de son feu ; temps à ne pas mettre le nez dehors ; temps à ne voir goutte du brouillard, sans préjudice du verglas et de la gelée ; temps en-

fin, tout contraire au vôtre, et où pourtant mon fils avoit réuni cinq ou six de ses voisins qui jouoient et faisoient du bruit dans cette chambre. Mais voilà les beaux jours qui font mine de revenir, aussi bien que de croître : ils sont plus doux quelquefois au mois de février et de mars, qu'au mois de mai, dont nous avons été si souvent la dupe à Livry. Vous avez eu M. de Carcassonne : il avoit raison d'être surpris qu'un homme avec qui il venoit de déjeûner, et qui se portoit aussi bien que lui, fût tombé mort. M. le maréchal de Villeroi, dans un cas bien différent, ne vouloit point croire que M. de Genève[1] fût saint et canonisé, parce qu'il avoit dîné vingt fois avec lui à Lyon.

Les intérêts du denier *dix-huit* de Languedoc ne sont point excessifs : je me doutois bien que ce denier *six* devoit être expliqué ; on ne le connoît point ici. On sent en mille rencontres la nécessité et la disette d'argent; il y a des temps où l'on trouve en un moment des marchands, pour une marchandise comme celle que vous avez à vendre : présentement, si on trouve des marchands, ces marchands n'ont point de quoi payer. Je souhaite que vous ne trouviez point ces embarras : mandez-moi quand vous aurez conclu ce marché, et si le marquis a un bon quartier d'hiver. J'ai bien envie d'apprendre comme il se démêlera de tous les devoirs de Paris et de la cour; car vous y avez nombre d'amis qu'il doit voir. J'ai mandé à *Beaulieu* de me bien conter tout ce qu'il dira, fera, et comme il est de sa petite personne.

Je comprends l'abondance des paroles vaines et vagues, dont vous honorâtes l'adieu de madame l'abbesse. Que je suis aise qu'elle n'ait point emmené Pauline ! je songe souvent à cette aimable et jolie personne, avec tendresse.

1138.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 4 janvier 1690.

La voilà revenue, cette lettre du 17 : elle étoit allée faire un petit tour à Rennes, elle remplit le vide qui me faisoit perdre le fil de la conversation; j'aurois perdu aussi la plus belle instruction du monde sur cette *Cour d'amour*, dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa curiosité sera pleinement satisfoite ; il avoit reçu sur ce sujet mille autres rogatons qui ne valoient rien. Ah, que cet Adhémar est joli ! mais aussi qu'il est aimé! sa maîtresse devoit être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main; je doute comme vous, qu'elle ait pris le parti de se faire *Monge* (*religieuse*) : je trouve toute cette relation fort jolie; c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie, mêlé avec la poésie et le bel esprit, que je trouve digne de curiosité. On trouve par-tout vos Adhémar, vos Castellane, et la place de Grignan plus considérable du temps de Frédéric I, que du temps de Louis XIV. Mon fils a été fort aise de lire cette relation ; et sa femme encore plus; j'en remercie le prieur de Saint-Jean[1], et vous, ma très chère enfant.

Il y avoit encore dans le même paquet une lettre du marquis, qui nous a paru trop jolie ; mon fils et sa femme vouloient le baiser, le vouloient embrasser : ils souhaitoient sur-tout qu'il reçût votre permission d'aller à Paris; nous ne croyons pas possible qu'on puisse le refuser; son style tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obtenir; toutes ses petites raisons rangées sans exagération, mais mises simplement dans leur jour et dans leur place ; ce que disent ses amis sur sa demeure à *Kaysers-Lautern*, cette envie si juste et si naturelle de venir un peu montrer un colonel de dix-huit ans; et tout cela soumis, d'une manière touchante, à ce qu'il vous plaira d'en ordonner, nous a fait venir les larmes aux yeux d'amitié et de tendresse pour ce petit garçon, et nous a paru la plus élégante chose du monde. Mais ce qui est solidement bon, c'est cette assurance qu'il nous donne de préférer toujours la gloire à ses plaisirs; que s'il y avoit la moindre chose à faire, il ne penseroit pas à quitter; et l'on voit qu'il dit vrai, il n'y a rien à rabattre, rien n'est encore corrompu dans son cœur, tous ses sentiments sont neufs, toutes ses paroles ont leur force, la vérité règne dans tout ce qu'il dit; nous ne saurions assez louer cette lettre que je vous garderai soigneusement, ni assez estimer et ap-

[1] Saint François de Sales.

[1] L'abbé Viani, prieur de l'église de Saint-Jean à Aix.

prouver celui qui l'a écrite. Je le crois à Paris, où j'ai fort envie de savoir comme il se gouvernera, et encore plus à Versailles. Ah! mon Dieu! voilà où ce cher oncle seroit bien nécessaire; mais Dieu ne le veut pas: jamais une goutte n'a été si violente et si cruelle: quelle tristesse! n'a-t-il pas raison de regretter tout ce qu'il perd, et ce qu'il fait perdre à sa famille, car il n'est pas inhumain; et quelle patience pour souffrir sans cesse des maux insupportables, que vous ne sauriez comparer qu'à ceux de l'enfer, mais qui sont bien propres à mériter le paradis, s'ils sont regardés comme donnés par celui qui est le maître de toutes choses, et à qui nous devons être soumis!

Mais, mon enfant, pendant que nous sommes sur la tristesse, je vous dirai que les grosses larmes me sont tombées des yeux, quand je me suis représenté le spectacle de ce pauvre doyen[1] pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous côtés: ah, mon Dieu! quelle idée! le sang coule-t-il d'un corps mort? Oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang, hélas! qui ne demande pas *justice*, mais une grande *miséricorde*; et ce pauvre doyen, persuadé de sa religion, qui offre ce grand et saint sacrifice pour un pécheur dont le salut lui est cher, et dont la manière de mourir est affligeante; qui demande, en tremblant, miséricorde pour celui qui n'a pas eu le loisir de la demander un seul moment. Ma fille, je ne soutiens pas cette pensée; je crois qu'il n'y a que la distraction et la dissipation qui puissent empêcher qu'elle ne fasse le même effet à tout le monde. Plus ce pauvre doyen a de foi, plus il est à plaindre; mais il seroit bien plus à plaindre, s'il étoit au-dessus de la crainte des jugements de Dieu. Je me suis souvenue de la manière d'enterrer des Feuillantines: toutes ces saintes filles se prosternèrent trois fois, avant que de jeter ma pauvre cousine dans sa fosse; et par des cris et des prières touchantes, elles demandoient à Dieu qu'il eût pitié de cette misérable pécheresse; hélas, quelle pécheresse! Mademoiselle de Grignan y étoit, nous pensâmes tous fondre en larmes. Mais quelle fantaisie de dire tant de choses inutiles, et sur quel ton lugubre! je vous en fais mille excuses.

[1] Le doyen de la collégiale de Grignan.

Mon enfant, je reviens à vous. Je croyois que ce mot *Molinistes* souligné vous feroit entendre le contraire; j'étois un peu trop fine. Ces deux hommes qui vinrent me voir étoient de très bonne compagnie; nous ne disputâmes point du tout, nous étions d'accord, et nous eûmes le plaisir de traiter et de célébrer les plus grandes, les plus importantes et les plus anciennes vérités de notre religion. Nous lisons toujours *Abbadie* et l'*Histoire ecclésiastique*: cette dernière est l'effet de la persuasion de l'autre: cela est divin, et réchauffe la foi. Pauline n'en est pas là. Que c'est un joli bonheur que celui de Pauline de ne point rougir! c'a été, comme vous dites, le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse: j'ai vu que sans cette ridicule incommodité, je ne me fusse pas donnée tout entière pour une autre. C'est une persécution dont le diable afflige l'amour-propre: enfin, mon enfant, vous en quittiez le bal et les grandes assemblées, quoique tout le monde vous élevât toujours à la dignité *de beauté*; mais votre imagination étoit si frappée, que vous étiez hors de combat. La pauvre Pauline ne sentira pas beaucoup ce petit avantage: il me semble même qu'on ne rougit plus, comme en ce temps-là.

Beaulieu a été chez M. de La Trousse de ma part; il me mande qu'il prit son temps; que ses gens lui dirent qu'il n'avoit qu'à entrer, mais qu'à la porte il entendit qu'il disoit: *Qu'il n'entre pas, qu'on lui dise que je remercie madame de Sévigné de son compliment*, et fut renvoyé. Ma fille, tout ce que dit *Beaulieu* là-dessus, lui qui est bien reçu partout, à qui l'on demande en détail de mes nouvelles; comme il est offensé, comme il est en colère, comme il dit que c'est *le Saint-Esprit* qui le rend glorieux; mais qu'il ne falloit donc pas envoyer tous ces mulets et tout son train dans notre écurie pour y mettre le feu, comme chez M. de La Rochefoucauld; tout ce qu'il écrit là-dessus est la plus plaisante et la plus naturelle chose du monde, et l'a tellement grippé, que je ne sais point du tout comme se porte M. de La Trousse.

Je vous jette toujours mes petits billets de l'abbé Bigorre, quoique la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres vous instruisent: cela ne sauroit déplaire. Vous m'avez insensiblement engagée à conter à mon fils la consultation que vous fîtes avec Alliot sur le *souffre nerval*; il en est profondément

touché, et va vous en dire son sentiment; pour moi, je ne puis jamais oublier cette scène.

M. DE SÉVIGNÉ.

Assurément, ma petite sœur, il auroit pu vous arriver accident, si vous aviez eu à parler souvent de *Kaysers-Lautern*. Je ne sais pourquoi ma mère m'avoit caché votre aventure avec M. Alliot; jamais rien ne m'a tant réjoui. Cette parole, qui sort sérieusement de la bouche d'une femme qui consulte avec empressement sur la santé de son mari, se présente à moi d'une manière que je ne puis vous exprimer, et à quoi rien ne peut être comparé, que le récit plein de gravité que ma mère fit chez feu MADAME, de ce bal où M. de Monmouth avoit été; jamais rien ne nous a tant réjouis. Votre belle-sœur, en voulant répéter le nom de ce remède spécifique à tant de maux, l'appelle du *soufre nerveux*, vous ne sauriez disconvenir que celui-là ne soit meilleur que tous les autres. Ah! que je suis fâché qu'il soit entièrement hors d'usage pour M. le chevalier de Grignan! que je le plains! je vous prie, ma très belle petite sœur, de lui faire mille compliments pour moi, et d'embrasser à mon intention M. de Grignan, et la gracieuse Pauline; ne puis-je pas en user ainsi avec elle de deux cents lieues? Adieu, ma petite sœur; ma mère se porte parfaitement bien; nous la gouvernons de manière que vous n'aurez qu'à continuer et qu'à nous imiter, quand elle sera avec vous. Je fais mille et mille sincères compliments au très sage, très illustre et *très heureux* La Garde.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Et moi aussi, ma chère enfant. Les chagrins et les infirmités dont il est accablé ne m'empêchent pas de le croire *heureux*, quand je pense à l'usage qu'il en fait. Je le conjure de m'honorer toujours de son amitié: la diminution du revenu de sa terre m'étonne, elle est pis que les nôtres, quoiqu'elles soient fort mal. Les vôtres sont-elles tombées dans cette extrémité? mandez-le-moi. Faites-moi comprendre aussi que, quand M. de Grignan est avec vous, vous soyez cent ou quatre-vingts dans votre solitude. Vous dites qu'il faut à vos affaires un autre remède que celui d'être à Grignan, et j'en suis persuadée comme vous. Ma santé est parfaite, songez à la vôtre. Je ne serois guère étonnée, si, depuis un mois, vous ne faisiez que vous éveiller avant le jour; ce seroit à six heures et demie ou sept heures, j'en serois contente pour vous comme pour moi: mais à quatre ou cinq heures, c'est ce que j'appelle ne point dormir et s'échauffer le sang. Je crois, en effet, que c'est la bise qui vous demande, que faites-vous là dans mon palais dont je suis en possession? que n'êtes-vous à Paris, à Versailles, à Aix? la fumée qu'elle jette dans vos appartements est bien cruelle. M. de Carcassonne me paroît militaire comme l'archevêque Turpin.

La pauvre madame de La Fayette n'a point encore senti la douceur de son nouveau ménage: elle n'est pas encore hors de cette colique; c'est Croisilles qui m'écrit au lieu d'elle, sa mauvaise santé l'empêche bien d'être sensible à la douceur de la vie. C'est une femme aimable, estimable, et que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison; plus on la connoît, plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse, vous en souvient-il? quand elle parle de vous et de ces temps-là; elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connoît d'esprit et d'agréments; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison.

Madame de Motteville est morte; n'écrirez-vous point à son frère? je ne saurois blâmer M. d'Aix de tout ce qu'il dit pour s'excuser de ne point aller à Grignan, quand il est à la porte: *Qu'il est un malheureux, qu'il le faut plaindre*: hé bien! il a raison: mais si vous pouvez être contents de lui, je vous conseille de l'être; c'est un mauvais parti que d'avoir toujours des ennemis dont on fait ses plaintes à la cour. Adieu, ma chère enfant; je vous aime comme le mérite votre amitié, et toute votre personne, qui est entièrement selon mon goût.

A M. DE GRIGNAN.

Bonjour, mon cher Comte; vous voilà donc dans votre château qui étoit autrefois une place dont Frédéric inféodoit les gens. Il y a long-temps que la première pierre est mise; M. l'archevêque a dessein d'y mettre la dernière. N'êtes-vous point fâché de n'être point à Aix avec *Chimène?* non, car vous l'avez vu sur la montagne de Psyché. Vous êtes en

si bonne compagnie, que vous oublierez la bise et ses fureurs; mais je vous conjure que le marquis viennent vous voir ce carême. Mon fils vous adore toujours, et sa femme a une vraie galanterie avec votre portrait : elle mandoit l'autre jour à ma fille : « Je ne veux dire aucune douceur à M. de Grignan; je me sens une telle foiblesse pour lui, que » je me fais scrupule de tout [1]. » Voilà comme vous êtes dans ce petit coin du monde.

1139.

De M. DE CORBINELLI *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 6 janvier 1690.

Je vous souhaite cette année, Monsieur, aussi heureuse que vous le méritez, et je vous supplie de croire que la révolution de mille siècles me trouveroit dans ce sentiment. Je dis la même chose à madame de Coligny. J'ai lu avec plaisir les réflexions que vous faites sur les affaires publiques. Je voudrois que le roi eût vu la lettre que vous m'écrivez. J'ai trouvé le livre des *Pensées ingénieuses*, du père Bouhours, excellent; mais sans vous il ne le seroit pas tant de la moitié. Madame de Sévigné ne reviendra que l'été prochain. Je dînai hier chez M. de Lamoignon, avec Despréaux, Racine, et deux fameux jésuites. On y parla des ouvrages anciens et modernes; on opposa le seul Pascal à Cicéron, à Sénèque, et au divin Platon. La conversation eût été digne de vous. Pour moi, j'opposai *Fra-Paolo* à tous ces gens-là, et je n'en veux rien rabattre : bien des connoisseurs sont de mon sentiment.

1140.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

Aux Rochers, dimanche 8 janvier 1690.

Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin? elle convient à une solitaire comme moi; et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante et libertine, *et qui promène son oisiveté aux deux bouts de la terre*. La jolie vie! et que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'*elle vous ait fait querelle*. Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape; car je veux ajouter le Saint-Père pour la rareté; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition; mais sur-tout quel avantage de ne point vieillir! voilà le comble du bonheur. Vous vous doutez bien à-peu-près de certaines supputations de temps et d'années; mais ce n'est que de loin, cela ne s'approche point de vous avec horreur, comme de quelques personnes que je connois; c'est pour votre voisin que tout cela se fait, et vous n'avez pas même la frayeur qu'on a ordinairement, quand on voit le feu dans son voisinage. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. Ce dernier voyage de Rome est à mon gré la plus agréable aventure qui vous pût arriver; avec un ambassadeur adorable, dans une belle et grande occasion, revoir cette belle maîtresse du monde, qu'on a toujours envie de revoir! J'aime fort les couplets que vous avez faits pour elle, on ne sauroit trop la célébrer; je suis assurée que ma fille les approuvera; ils sont bien faits, ils sont jolis, nous les chantons. Je suis ravie de tout ce que vous me mandez de Pauline [1], que vous avez vue en passant à Grignan; je n'ai jugé favorablement d'elle que sur vos louanges, et sur la lettre toute naturelle que vous avez écrite à madame de Chaulnes, et qu'elle m'a envoyée. Ah! que j'aimerois faire un voyage à Rome, comme vous me le proposez! mais ce seroit avec le visage et l'air que j'avois, il y a bien des années, et non avec celui que j'ai présentement; il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice. Je crois que madame de Coulanges, quoique jeune encore, est de ce sentiment; mais dans ma jeunesse, j'eusse été transportée d'une pareille aventure; ce n'est point la même chose pour vous, tout vous sied bien : jouissez donc de votre privilége, et de

[1] Voyez l'apostille de madame de Sévigné (*belle-fille*) à la suite de la lettre 1117.

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane.

la jalousie que vous donnez, pour savoir à qui vous aura. Je ne m'amuserai point à raisonner avec vous sur les affaires présentes; toutes les prospérités de M. le duc de Chaulnes m'ont causé une joie sensible; vous craignez justement ce qu'appréhende ses amis, c'est que, étant seul capable de remplir la place qu'il occupe avec tant de succès et de réputation, on ne l'y laisse trop long-temps. Cet appartement dans votre nouveau palais donne de nouvelles craintes; mais faisons mieux, n'avançons point nos chagrins; espérons plutôt que tout se tournera selon nos desirs, et que nous nous trouverons tous à Paris. J'ai été transportée de votre souvenir, de votre lettre, de vos chansons; écrivez-moi par les voies douces et commodes; je prends la liberté d'envoyer celle-ci par madame l'ambassadrice; et je fais bien plus, mon cher cousin, car sous votre protection, je prends la liberté aussi d'embrasser avec une véritable tendresse, sans préjudice du respect, mon cher gouverneur de Bretagne et M. l'ambassadeur; toutes ses grandes qualités ne me font point de peur; je suis assurée qu'il m'aime toujours; Dieu le conserve et le ramène! Voilà mes souhaits pour la nouvelle année. Adieu, mon très cher, je vous embrasse, aimez-moi toujours, je le veux, c'est ma folie, et de vous aimer plus que vous ne m'aimez; mais vous êtes trop aimable, il ne faut pas compter juste avec vous.

1141.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 janvier 1690.

C'est entre vos mains, ma chère belle, que mes lettres deviennent de l'or: quand elles sortent des miennes, je les trouve si grosses et si pleines de paroles, que je dis, ma fille n'aura pas le temps de lire tout cela; mais vous ne me rassurez que trop, et je ne pense pas que je doive croire en conscience tout ce que vous m'en dites. Enfin, prenez-y garde; de telles louanges et de telles approbations sont dangereuses; je ne vous cacherai pas, au moins, que je les aime mieux que celles de tout le reste du monde. Mais raccommodons-nous, il me semble que nous sommes un peu brouillées: j'ai dit que vous aviez lu superficiellement *les petites lettres*, je m'en repens: elles sont belles, et trop dignes de vous, pour avoir douté que vous ne les eussiez toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les imaginaires*; c'est moi qui vous les prêtai; ah, qu'elles sont jolies et justes! je les ai lues et relues: sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser; je ne vois rien qui nous empêche de nous aimer; n'est-ce pas l'avis de M. le chevalier, puisqu'il est notre confident? Je suis, en vérité, ravie de sa meilleure santé; ce sentiment est bien plus fort que mes paroles. Mais revenons à la lecture; nous en faisons ici un grand usage; mon fils a une qualité très commode, c'est qu'il est fort aise de relire deux fois, trois fois, ce qu'il a trouvé beau, il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur, cela s'incorpore; il croit avoir fait ce qu'il lit ainsi pour la troisième fois. Il lit *Abbadie* avec transport, et admirant son esprit d'avoir fait une si belle chose[1]: dès que nous voyons un raisonnement bien conduit, conclu, bien juste, nous croyons vous le dérober de le lire sans vous; ah! que cet endroit charmeroit *ma sœur*, charmeroit *ma fille*! Nous mêlons ainsi votre souvenir à tout ce qu'il y a de meilleur, et il en augmente le prix. Je vous plains de ne point aimer les histoires; M. le chevalier les aime, et c'est un grand asile contre l'ennui; il y en a de si belles; on est si aise de se transporter un peu en d'autres siècles; cette diversité donne des connoissances et des lumières: c'est ce retranchement de livres qui vous jette dans les *Oraisons* du père Coton, et dans la disette de ne savoir plus que lire. Je voudrois que vous n'eussiez pas donné le dégoût de l'histoire à votre fils; c'est une chose très-nécessaire à un petit homme de sa profession. Il m'a écrit de *Kaysers-Lautern*; mon Dieu, quel nom! Il ne me paroît pas encore assuré de venir à Paris, il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, il me remercie des nouvelles que je lui mandois, il me conte tous les petits malheurs de son équipage. J'aime passionnément ce petit colonel.

Notre abbé Bigorre me prie fort de ne croire que lui sur les nouvelles de Rome. C'est un déchaînement de dire que le Saint-Père est *espagnol*, et

[1] Son livre de *la Vérité de la Religion chrétienne.*

que l'ambassadeur est la dupe : nous le verrons, cela ne se peut cacher ; *cette aigle éployée* nous fera voir de quel côté elle prend son vol. Pour moi, je prendrois patience, si votre Avignon vous revenoit; quelle joie de marier Pauline avec ce beau nom! cependant, il faut que le bien particulier cède au bien public.

J'ai envie de vous demander comment se porte M. de La Trousse ; vous savez que *Beaulieu* n'a pu m'en instruire. En récompense, je vous dirai que Corbinelli est plus mystique que jamais, il est au-delà de sainte Thérèse; il a découvert que ma grand'-mère [1], dans la cime de son ame, étoit toute distillée dans l'oraison; il m'a fait acheter un livre de Malaval, où mon fils ni moi n'entendons pas un mot. Enfin, il est toujours tel que vous le connoissez : il ne m'écrit point, ce goût nous est passé; je sais de ses nouvelles, et comme j'ai assez d'écritures, nous sommes convenus de ce silence, sans préjudice de notre amitié prescrite; vous savez qu'on ne s'en peut dédire.

Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance ; je vous avoue sincèrement qu'après les états où j'ai vu mademoiselle de Méri, je la crois immortelle ; et qu'ayant confiance à la sagesse et à l'application de madame de La Fayette pour la conservation de sa personne, il me semble qu'elle sortira toujours de tous ses maux : Dieu le veuille ; c'est une aimable amie, et bien digne d'être aimée et estimée. Parlons de ma santé ; c'est celle-là qui vous fait trembler ; Dieu me la donne jusqu'à présent d'une perfection qui me surprend moi-même, et qui me feroit peur, si je m'observois autant que vous m'observez. J'étois avant-hier dans ces belles allées ; il y faisoit beau comme au mois de septembre, je ne perds pas ces beaux jours : quand le temps commence à changer, je demeure dans ma chambre : voilà sur quoi je ne suis plus la même; car autrefois c'étoit un sot vœu de sortir tous les jours. Je crains déjà le départ de M. le chevalier et de M. de La Garde. Expliquez-moi un peu plus comme on a retranché la pension de ce dernier : cesse-t-on de payer sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? Je suis incommode ; mais il y a des choses sur quoi il faut un peu d'explication. Notre bon Berbisi [1] m'écrit des merveilles de vous et de vos grandeurs : un président et deux conseillers du parlement de Dijon ont été en Provence ; ils ont été affligés de ne vous point voir; mais ils ont rapporté toutes vos louanges à notre bon président, qui vous est entièrement dévoué. Ma belle-fille est à Rennes pour quelques jours à la prise d'habit d'une parente; elle en est assez fâchée ; elle a porté sa toilette (*à la Monmoie*) pour faire comme les autres. Votre frère me prie de vous faire mille amitiés. Je viens d'écrire à Coulanges; il est entêté du prince de Turenne : M. le chevalier, ne vous fâchez point, c'est pour dégrader ce nom, que je ne dis pas M. de Turenne tout court. J'embrassse chèrement ma très aimable Comtesse.

[1] Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, aujourd'hui sainte Chantal. Elle a laissé des lettres, dont M. J.-J. Blaise a publié une édition en 2 vol. in-8°, plus complète que les précédentes.

[1] Président à mortier au parlement de Dijon. La bisaïeule de madame de Sévigné étoit *Berbisi*, et mère de Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal.

1142*.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 11 janvier 1690.

Quelles étrennes, bon Dieu! quels souhaits! en fut-il jamais de plus propres à me charmer, moi qui en connois les tons, et qui vois le cœur dont ils partent? Je m'en vais vous dire un sentiment que je trouve en moi; s'il pouvoit payer le vôtre, j'en serois fort aise, car je n'ai pas d'autre monnoie : au lieu de ces craintes si aimables que vous donnent toutes ces morts qui volent sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous : vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de ces états; mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang

avec ma chère fille ; je ne puis vous représenter la véritable douceur de cette confiance. Que n'ai-je point souffert aussi dans les temps où votre mauvaise santé me faisoit craindre un dérangement? ce temps a été rigoureux ; ah ! n'en parlons point, *ne parlons point de cela*, vous vous portez bien, Dieu merci, toutes choses ont repris leur place naturelle, *Dieu vous conserve!* je pense que vous entendez mon ton aussi, et que vous me connoissez.

Je viens à M. le chevalier : je n'ai point de peine à croire que le climat de Provence lui soit meilleur l'hiver que celui de Paris. Tous ceux qui, comme des hirondelles, s'en vont chercher votre soleil, en sont de bons témoins. Mais en me réjouissant de ce qu'il sent cette différence, je m'afflige qu'il ait perdu mille écus de rente : et par où ? et comment? son régiment lui valoit-il cela? il le vendra donc au marquis? mais l'argent qu'il en recevra, en lui payant des dettes, ne diminuera-t-il pas aussi des intérêts? faites-moi ce calcul qui m'inquiète : je ne saurois me représenter M. le chevalier de Grignan à Paris, sans son petit équipage, si honnête, si bien troussé; je ne le verrai point à pied, ni mendier des places pour Versailles; cela ne peut point entrer dans ma tête : cet article est *interloqué*; ah, que ce mot de chicane est joliment placé! je ne m'en tiens pas non plus à vos soixante-quatre personnes sans les gardes : vous me trompez : ce n'est pas là votre dernier mot; il me faut une démonstration de mathématiques.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas entre le parti d'en faire quelque chose de bon, ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit vous fera suivre facilement la bonne route : tout vous convie d'en faire votre devoir, et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas. Pour vos lectures, ma chère enfant, vous avez trop à parler, à raisonner, pour trouver le temps de lire : nous sommes ici dans un trop grand repos, et nous en profitons. Je relis même avec mon fils de certaines choses que j'avois lues en courant à Paris, et qui me paroissent toutes nouvelles. Nous relisons aussi, au travers de nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre main; par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de M. Bossuet, de M. Fléchier, de M. Mascaron, du père Bourdaloue; nous repleurons M. de Turenne, madame de Montausier, M. le Prince, feu MADAME, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwell; ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit : il ne faut point dire, oh! cela est vieux; non, cela n'est point vieux, cela est divin. Pauline en seroit instruite et ravie : mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers. Je ne sais quel livre conseiller à Pauline : Davila est beau en italien : nous l'avons lu : Guichardin est long; j'aimerois assez les anecdotes de Médicis, qui en sont un abrégé; mais ce n'est pas de l'italien. Je ne veux plus nommer Bentivoglio[1]; qu'elle s'en tienne à sa poésie, ma fille; je n'aime point la prose italienne; le Tasse, l'Aminte, le *Pastor fido*, la *Filli di Sciro*, je n'ose dire l'Arioste, il y a des endroits fâcheux; et du reste; qu'elle lise l'histoire; qu'elle entre dans ce goût qui peut si long-temps consoler son oisiveté : il est à craindre qu'en retranchant cette lecture, on ne trouve plus rien à lire : qu'elle commence par la vie du grand Théodose, et qu'elle me mande comme elle s'en trouvera. Voilà, mon enfant, bien des bagatelles : il y a des jours qu'on destine à causer sans préjudice des choses sérieuses, à quoi l'on prend toujours un très sensible intérêt. Adieu, ma très aimable; nous vous souhaitons toute sorte de bonheur cette année, et *quanto va*.

1143. *

A la même.

Aux Rochers, dimanche 15 janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année; cependant la voilà déjà bien commencée; et vous verrez que de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée, et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs[2].

[1] Gui Bentivoglio, cardinal, auteur de l'*Histoire des guerres civiles de Flandres*, et de plusieurs autres ouvrages.

[2] Madame de Sévigné comparoit les douze mois

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amis de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan; et mes amies me prient de leur fixer, dès à cette heure, le temps de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis trop flattée de ces empressements, et sur-tout des vôtres qui ne souffrent point de comparaison. Je vous dirai donc, ma chère Comtesse, avec sincérité, que d'ici au mois de septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays; c'est le temps que j'envoie mes petites *voitures* à Paris, dont il n'y a eu encore qu'une très petite partie. C'est le temps que l'abbé Charrier traite de mes lods et ventes, qui est une affaire de dix mille francs : nous en parlerons une autre fois; mais contentons-nous de chasser toute espérance de faire un pas avant le temps que je vous ai dit : du reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective; vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrois fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y *circoncire* : mais enfin telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits; car je vous ai mandé une vérité qui est bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte Providence : c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse; ce sentiment est raisonnable, et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable.

Je vous plaindrai quand vous n'aurez plus M. de La Garde et M. le chevalier; c'est une très parfaitement bonne compagnie; mais ils ont leurs raisons, et celle de faire ressusciter la pension d'un homme qui n'est point mort, me paroît tout-à-fait importante. Vous aurez votre enfant qui tiendra joliment sa place à Grignan; il doit y être le bien reçu par bien des raisons, et vous l'embrasserez aussi de bon cœur. Il m'a écrit encore une jolie lettre pour me souhaiter une heureuse année : il me paroît désolé à Kaysers-Lautern; il dit que rien ne l'empêche de venir à Paris, mais qu'il attend les ordres de Provence; que c'est ce ressort qui le fait agir. Je trouve que vous le faites bien languir : sa lettre est du 2; je le croyois à Paris; faites-l'y donc venir, et qu'après une petite apparition, il coure vous embrasser. Ce petit homme me paroît en état que si vous trouviez un bon parti, Sa Majesté lui accorderoit aisément la survivance de votre très belle charge. Vous trouvez que son caractère et celui de Pauline ne se ressemblent nullement; il faut pourtant que certaines qualités du cœur soient chez l'un et chez l'autre; pour l'humeur, c'est une autre affaire. Je suis ravie que ses sentiments soient à votre fantaisie : je lui souhaiterois un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture; cela peut venir. Pour Pauline, cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais, que de ne point aimer à lire; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrasin, tout cela est bientôt épuisé : a-t-elle tâté de Lucien? est-elle à portée *des petites Lettres?* ensuite il faut l'histoire; si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler, je la plains. Quant aux beaux livres de dévotion, si elle ne les aime point, tant pis pour elle; car nous ne savons que trop que même sans dévotion, on les trouve charmants. A l'égard de la morale, comme elle n'en feroit pas un si bon usage que vous, je ne voudrois point du tout qu'elle mît son petit nez, ni dans *Montaigne*, ni dans *Charron*, ni dans les autres de cette sorte; il est bien matin pour elle. La vraie morale de son âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires, par les exemples; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre temps pour causer avec elle, c'est assurément ce qui seroit le plus utile : je ne sais si tout ce que je dis vaut la peine que vous le lisiez; je suis bien loin d'abonder dans mon sens.

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère; oui, justement, voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion, et de quoi il est question; je ne prendrai point le faux pour le vrai; je sais ce qui est bon et ce qui n'en a que l'apparence; j'espère ne m'y point méprendre, et que Dieu m'ayant déjà donné de bons sentiments, il m'en donnera encore : les graces passées me garantissent en quelque sorte celles qui viendront; ainsi je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli *le*

de l'année à un sac de mille francs, qui finit presqu'aussitôt qu'on a commencé d'y puiser.

mystique du diable; votre frère en pâme de rire; je le gronde comme vous. Comment, *mystique du diable!* un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les Saints et les Saintes de l'église! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement*, vous direz *philosophiquement*; qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain; qui est insensible aux plaisirs et aux délices de la vie; qui enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis à la volonté de Dieu! Et vous appelez cela *le mystique du diable*! Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami: cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, et qui pourroit surprendre les simples. Mais je résiste comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'mère (*sainte Chantal*), et du bienheureux Jean-de-la-Croix.

A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet; il me rendoit compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon: les acteurs étoient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit, à son goût, et les vieux, et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer; Corbinelli lui dit: Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant: « Ah! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le Jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit: « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit: « Mon Père, vous le voulez; hé bien! morbleu, c'est Pascal. — Pascal, *dit le Père tout rouge, tout étonné*, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, *reprit Despréaux*, le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. » Le Père répond: « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou: « Quoi, mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres, qu'*un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu*[1]? Osez-vous dire que cela est faux? » « Monsieur, *dit le Père en fureur*, il faut distinguer. » « Distinguer, *dit Despréaux*, distinguer, morbleu, distinguer, distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu »! et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie qui étoit demeurée dans la salle où l'on mange: ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation; mais moi qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris, et je crois que si vous la lisez avec vos bons tons, vous en serez assez contente. Ma fille, je vous gronde d'être un seul moment en peine de moi, quand vous ne recevez pas mes lettres; vous oubliez les manières de la poste, il faut s'y accoutumer; et quand je serois malade, ce que je ne suis point du tout, je ne vous en écrirois pas moins quelques lignes, ou mon fils ou quelqu'un: enfin vous auriez de mes nouvelles; mais nous n'en sommes pas là.

On me mande que plusieurs duchesses et grandes dames ont été enragées, étant à Versailles, de n'être pas du souper du jour des Rois: voilà ce qui s'appelle des afflictions. Vous savez mieux que moi les autres nouvelles. J'ai envoyé le billet de Bigorre à Guébriac, qui vous rend mille graces: il est fort satisfait de votre *cour d'amour*. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savoit combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrois son mépris. Ah! oui, je m'en souviens, je n'oublierai jamais ce voyage; hélas! est-il possible qu'il y ait vingt-un ans? Je ne le comprends pas, il me

[1] C'est ici une de ces fameuses disputes que Despréaux disoit avoir soutenues en plus d'un endroit au sujet de l'amour de Dieu, et peut-être celle qui lui fit naître l'idée de son épître à l'abbé Renaudot, qu'il ne composa qu'en 1696. (Voyez l'Epître XII de Despréaux, et la dixième *Lettre Provinciale*.)

semble que ce fut l'année passée; mais je juge par le peu que m'a duré ce temps, ce que me paroîtront les années qui viendront encore.

M. DE SÉVIGNÉ.

Je suis fort de votre avis, ma belle petite sœur, sur *le mystique du diable;* j'ai été frappé de cette façon de parler, je tournois tout autour de cette pensée, et tout ce que je disois ne me contentoit point. Je vous remercie de m'avoir appris à expliquer, en si peu de mots et si juste, ce que j'avois depuis long-temps dans l'esprit. Mais ce que j'admire le plus dans *ce mystique*, c'est que sa tranquillité dans cet état est un effet de sa dévotion : il feroit scrupule d'en sortir, parcequ'il est dans l'ordre de la Providence, et qu'il y auroit de l'impiété à un si simple mortel, de prétendre aller contre ce qu'elle a résolu : sur cela ne croyez point qu'il aille jamais à la messe, la délicatesse de sa conscience en seroit blessée. Puisque vous avez enfin permis à Pauline de lire les *Métamorphoses*, je vous conseille de n'être plus en peine au sujet des mauvais livres qu'on pourroit lui fournir. Toutes les jolies histoires ne sont-elles point de son goût? il y a mille petits ouvrages qui divertissent et qui ornent parfaitement l'esprit. Ne liroit-elle pas avec plaisir de certains endroits de l'*Histoire romaine?* a-t-elle lu l'Histoire du Triumvirat? les Constantins et les Théodoses sont-ils épuisés? Ah! que je plaindrai son esprit vif et agissant, si vous ne lui donnez de quoi s'exercer! Comme elle a, ainsi que son oncle, la grossièreté de ne pouvoir mordre aux subtilités de la métaphysique, je l'en plains; mais ne vous attendez pas que je l'en blâme, ni que je l'en méprise; j'ai des raisons pour ne pas le faire. Adieu, ma très aimable petite sœur.

1144.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 18 janvier 1690.

Vous craignez trop pour une santé qui n'a jamais été si parfaite qu'elle l'est; mais c'est cela même qui vous fait peur et qui vous fait trouver plus de sûreté dans la délicatesse des autres. Ma pauvre enfant, nous sommes tous mortels : mais j'admirois l'autre jour avec quelle vérité vous me disiez que ce n'étoit jamais par rapport à vous que vous craigniez cette mort, où nous sommes tous condamnés, que vous ne vous reveniez point dans l'esprit; cela est si extraordinaire, qu'après vous avoir admirée, je crains cette inapplication à vous, et vous conjure de songer à votre conservation, en faveur de ceux qui sont ravis d'avoir tant d'avance sur vous, parceque vous ne sauriez jamais les atteindre : ma pensée est plus juste et plus naturelle que la vôtre.

Seroit-il possible que vous ne trouvassiez point de marchands pour cette compagnie? ce seroit un grand embarras pour vous, pour M. le chevalier, et une grande marque de l'extrême misère. M. de Pomponne m'écrivit, comme un bon ami, au commencement de cette année; il me mandoit qu'il ne doutoit quasi point que je ne passasse ici l'hiver, les raisons pour y demeurer n'ayant jamais été plus fortes. Cependant il y a des bornes à tout, et j'en voudrois bien voir au soin que vous êtes obligée de prendre de *vos coqs d'Inde :* c'est grand dommage d'être si bons pour être ailleurs, et d'être obligés d'être là : avouons donc que ce temps-ci est fâcheux. J'ai bien envie que vous ayez votre enfant; vous l'avez laissé languir trop long-temps dans ce diantre de lieu si difficile à écrire : qu'il vienne droit à vous; il s'en retournera avec M. le chevalier. Quand je voyois ce dernier disposer de lui cet hiver, comme un autre homme; prendre des temps et des mesures pour partir, j'admirois qu'il eût oublié ce que c'est pour lui que l'hiver, et je me doutois qu'il ne seroit pas long-temps sans s'apercevoir qu'il avoit compté sans consulter la goutte. Il me fait une pitié que je me garderai bien de lui dire. Je comprends que les devoirs d'une maîtresse de maison vous détournent quelquefois de la qualité de *sa garde;* mais il faut remplir ses devoirs de tous côtés : c'est ce que vous faites fort bien. Je vous trouve fort heureuse d'avoir M. de La Garde; vous lui contez bien des choses que vous ne sauriez dire qu'à lui; c'est une grande douceur. Je le conjure de croire que les seules erreurs où vous m'aviez laissée, m'ont fait murmurer injustement : c'est un mérite que j'aime et que je révère il y a long-temps. Je voudrois bien que par hasard vous eussiez gardé la lettre que je vous écrivois sur cette députation, et où j'apostr

phois M. de Grignan pour me soutenir : je vous prierois de lui montrer cet enthousiasme. Je disois vrai cependant, et j'admire que vous puissiez trouver que si vous étiez à la place du roi, vous voudriez ôter cette nomination au gouverneur de Bretagne. Vous voyez pourtant que depuis Charles VIII aucun roi n'y avoit pensé; et sans un ennemi qui se veut distinguer par cette offense, on ne songeoit point à venir demander au roi le nom de celui que toute la Bretagne destine en pleins états pour venir rendre ses hommages à Sa Majesté. Est-ce une chose bien naturelle qu'un gouverneur dans sa province ne choisisse point les députés? les autres gouverneurs de Languedoc et d'ailleurs en usent-ils ainsi? Pourquoi faire cette distinction à l'égard de la Bretagne, toujours toute libre, toute conservée dans ses prérogatives, aussi considérable par sa grandeur que par sa situation? Enfin, notre grande héritière[1] ne méritoit-elle pas bien que son contrat de mariage fût fidèlement exécuté? Pour moi, je ne vois pas le tort que faisoit au service du roi cette conduite, pareille à celle des autres provinces: si j'étois à la place de Sa Majesté, j'aimerois mieux que l'on fît comme on a toujours fait, et que le gouverneur choisît en Bretagne un Breton pour venir faire les compliments de sa province. Mais M. de Grignan m'abandonne, et vous, ma fille; c'est, en vérité, ce que je n'eusse jamais cru, vous qui êtes en place de sentir ces dérangements; je croyois que vous feriez comme MM. de La Rochefoucauld, etc. Mais on étrangle mon affaire, on ne la regarde pas, on me juge sans miséricorde, on m'ôte mon principal juge; je vais m'inscrire en faux contre l'arrêt du parlement de Toulouse; voilà comme disoit Buri : oh! je vais m'en venger tout-à-l'heure : voici le fait. Il y a une personne qui a beaucoup d'esprit assurément; mais elle l'a si délicat et si dégoûté, qu'elle ne peut lire que cinq ou six ouvrages sublimes, exquis et d'un goût distingué. Elle ne peut pas souffrir tous les livres d'histoire; grand retranchement, et qui fait la subsistance de tout le monde : elle a encore un malheur, c'est qu'elle ne peut pas relire deux fois ces livres choisis qu'elle estime uniquement. Cette personne dit qu'on l'outrage, quand on dit qu'elle n'aime point à lire; autre procès à juger. Mais à propos de livres, ma chère Pauline, j'ai trouvé votre fait; c'est la vie du pape Sixte-Quint en italien; je l'ai lue avec bien du plaisir : voilà ce qui m'est revenu dans l'esprit. N'est-il pas vrai, ma fille, que ce livre la divertira? Mon Dieu, que je crois cette petite personne jolie et plaisante! que j'ai d'envie de la voir!

Nous avons depuis quinze jours un vent de tempête qui nous désole; je ne me promène point; et le jour que je vis périr dans ce nuage épais le soleil qui avoit brillé tout le jour, pouvois-je mieux faire pour votre service que de m'enfuir comme je fis? Vous êtes une ingrate, si par reconnoissance vous ne conservez votre santé. Voilà un remerciement de mon bon abbé Charrier : s'il n'avoit voulu vous écrire que comme à moi, vous aimeriez ses lettres naïves et naturelles; mais votre esprit sublime l'a embarrassé dans *un soleil*, dans *un atome* : ne laissez pas d'y répondre, payez pour moi, et assurez-le que *votre soleil* aura toujours beucoup de considération pour *son atome*, que vous verrez toujours en lui le fils de son père, et un homme à qui votre mère est fort obligée.

Votre frère ne voit de vos lettres que les endroits que je veux bien lui montrer : je n'ai qu'à lui dire, il n'y a rien qui puisse vous divertir, il n'y pense plus. Sa femme est encore à Rennes, prisonnière à cause des grandes eaux; elle en est au désespoir. Nous ne comparons point notre soleil au vôtre, nous savons notre degré, et que vos jours ne sont ni si longs, ni si courts que les nôtres. Adieu, ma chère belle, il me semble que vous savez, que vous sentez combien je vous aime, et que je ne dois point vous le dire : cependant on ne peut quelquefois s'en empêcher.

1145.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 22 janvier 1690

Mon Dieu, que votre état est violent! qu'il est pressant! et que j'y entre tout entière avec une vé-

[1] Anne, duchesse de Bretagne, fille et héritière du duc François II, et de Marguerite de Foix, épousa Charles VIII, roi de France, en premières noces, et en secondes, Louis XII, successeur de Charles VIII.

ritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont foibles et fades, dans de pareilles occasions! et qu'il est inutile de vous dire, que si j'avois encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle seroit bientôt à vous! je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérois! car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout-à-l'heure cinq mille francs de lods et ventes des terres de madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendois encore deux ans. Ainsi me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il feroit mieux son devoir que vos riches prélats, si le temps étoit comme autrefois; c'est-à-dire, qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce qui vous regarde. Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément votre jeune colonel; il m'en avoit parlé le premier, il y a quelque temps, plaignant et regrettant, tout comme nous, que M. le chevalier ne conduisît point ses premières années; rien n'eût été si bon qu'un tel maître: enfin, ma très chère, il n'y a que Dieu qui puisse arrêter une si grande quantité de choses fâcheuses dans les bornes de la résignation où vous me paroissez. Pour revenir à mon fils, il étoit en peine de voir un jeune enfant de dix-sept à dix-huit ans à la tête d'une si grosse troupe. Il se souvient assez du temps passé, pour savoir que c'est une affaire à cet âge que de commander d'anciens officiers; et ce n'en eût pas été une, s'il avoit eu son oncle pour l'établir: cet endroit est très fâcheux et très délicat. Ne pourriez-vous point lui donner quelque bonne tête pour le conseiller un peu? car enfin il est seul, et ne peut pas savoir, à son âge, un métier qui demande de l'expérience plus que tout autre. Je vous ai exhortée à faire venir le marquis droit à Grignan; que fera-t-il d'un carnaval à Paris et à Versailles, où l'on voudra le mettre de tout? vous imaginez-vous qu'il se démêle bien et de sa cour, et de tous les devoirs qu'il sera obligé de rendre? Je lui fais tort peut-être; mais il est bien jeune et peu accoutumé à cette sorte de manège: enfin je le trouve accablé de bien des choses plus fortes que lui. Je donne la plume à mon fils, et puis je reprendrai.

M. DE SÉVIGNÉ.

Voici l'oncle maternel, ma très chère petite sœur, qui vous écrit lui-même, et qui vous assure avec toute sorte de sincérité, que s'il avoit le bien qu'il devroit avoir, c'est-à-dire si les terres étoient du bien, et n'étoient pas purement des chansons, des illusions, etc., vous verriez par des marques essentielles combien je m'intéresse à ce qui vous touche: mais, ma très belle, je ne suis entouré que de gens que je puis faire mettre en prison, qui m'en prient tous les jours, qui sont logés dans les lieux qui m'appartiennent, qui prient Dieu pour moi, à ce qu'ils disent, et qui m'assurent en même temps que pour de l'argent je n'y dois pas songer: voilà mon état; cependant, si par quelque aventure fort possible, il m'arrivoit un remboursement d'une certaine somme dont on me parle, soyez persuadée que j'en ferois un usage qui seroit capable de réveiller les oncles paternels, qui, au milieu de quarante et cinquante mille livres de rente, vous voient gémir sans faire autre chose que prier Dieu pour vous, comme mes fermiers prient Dieu pour moi. Eh, mon Dieu! que ne négligent-ils un peu des bâtiments qu'ils quitteront plus tôt qu'ils ne pensent, et que ne songent-ils à aider le seul soutien de leur maison dans l'avenir? Si je parlois davantage sur ce sujet je serois en colère; je le quitte pour vous dire que votre enfant me paroît bien jeune, bien neuf, bien peu fait pour soutenir un aussi grand fardeau que celui dont il est chargé; un régiment de douze compagnies à dix-huit ans: sera-t-il doux? on lui passera la plume par le bec; sera-t-il rigoureux et hautain? mais qu'il prenne garde d'avoir raison invinciblement; car d'user d'autorité et d'avoir tort, fait retomber dans de grandes humiliations. S'il est obligé de faire quelque action de rigueur, c'est une grande extrémité; s'il évite cette extrémité, les conséquences en sont dangereuses, sur-tout avec *des moustaches* et *des chamois*. Enfin, je le plains, il est avancé de trop bonne heure, et cet avancement fait son malheur: il falloit, ou que M. le chevalier pût garder encore son régiment, ou que la Providence eût permis qu'il fût en état de servir, et de veiller par conséquent à la conduite de ce joli enfant! tous ces monstres, tous ces *dragons* disparoissent dès-lors, et ce n'étoient plus que des lis et des roses. Je souhaite, ma très belle, qu'il vous ar-

rive bientôt quelque sujet de joie que je puisse partager avec vous, comme je partage vos peines en ce moment. Je ne perdrai, je vous assure, nulle occasion de les adoucir, s'il m'est possible, et j'y mettrai plus d'empressement que d'autres n'y mettent de froideur, et peut-être de répugnance.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je trouve que mon fils dit bien. Cette place, qui a fait le sujet de notre joie, vous jette dans de grands embarras pour la soutenir. Mais, ma très chère, songez, car il y a des temps que l'on ne sauroit rien ménager, que Bourbilly est à vous : c'est un petit morceau qu'il était bon de garder pour la soif ; mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement. Avez-vous ménagé le bon président de Berbisi [1] ? écrivez-lui, peut-être qu'il vous fera trouver de l'argent sur cette hypothèque : mes signatures ne vous manqueront pas. Voilà tout ce que je puis vous dire, et la seule vue que je suis en état de vous donner. Vous avez beau me parler de votre santé ; il est impossible que vous dormiez avec tous ces *dragons*, et que votre sang ne se mette en colère et ne fasse des ravages cruels : j'en suis tout-à-fait en peine, et je plains aussi M. le chevalier ; quel état, et quel *surtout* que ce rhumatisme ! M. de Grignan me paroît la grande santé. Il est vrai que je croyois M. de La Garde chez lui, occupé de ses ouvriers : comment aurois-je pu deviner son état ? à moins que de le dire, cela ne s'imagine point. C'est cependant à cette circonstance que vous devez la douceur et la consolation de votre société : quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que de l'être ensemble. Je voudrois que vous puissiez savoir combien je sens, quoiqu'à deux cents lieues de vous, vos peines. Mais qu'on écrit ridiculement, quand on est si loin ! Je vous mande souvent des folies par le plaisir de causer avec vous, et je ne devine point que vous êtes entourée et accablée de mille sujets de tristesse ; j'en suis véritablement honteuse. Madame de La Fayette me parle de vous et de M. le chevalier dans tous ses billets ; elle ne se porte point bien, elle me prie de vous dire ses maux, et qu'elle n'a pas laissé d'être ravie du régiment de votre enfant ; sa petite belle-fille a été approuvée à Versailles, même de Sa Majesté ; elle ne se mêle plus de rien ; elle sent la douceur et le soulagement de cette nouvelle famille.

Si vous aviez vu la réponse de M. d'Aix, vous la trouveriez bien sérieuse, et d'un style qui ne lui ressemble point du tout, ni à la lettre que je lui avois écrite. La destinée de cet homme qui voulut mourir opiniâtrément au pied d'un arbre, est affreuse ; c'est du désespoir : il étoit arrêté là, comme par un pacte ; votre récit ne me fit point crier, il m'étonna, et me toucha d'une manière convenable au sujet. Vous êtes bien cruelle de vous souvenir de Montfermeil ; c'est sans contredit le plus ridicule endroit de ma vie ; n'en avez-vous point quelqu'autre dans l'imagination ? chassez celui-là, je vous prie ; c'étoit un sort qu'on avoit jeté sur moi. Adieu, ma très chère et très aimable ; je suis toute triste de vous : eh ! le moyen d'être autrement ? deux ans sans le revenu de votre charge, et tout ce que vous avez à soutenir, et vos arrérages, et Paris, et enfin tout. Ce grand édifice valoit bien la peine d'être entretenu, plutôt que d'en faire de nouveaux. Mandez-moi quand vous aurez trouvé un marchand pour votre compagnie. Vous dites que vous ne savez point de nouvelles : la marquise d'Uxelles n'écrit-elle pas toujours à M. de La Garde.

[1] Président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné.

1146.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 25 janvier 1690.

Que je vous plains, mon enfant, de lire de si mauvaises choses ! je vous plaindrois encore plus, si vous les *reteniez !* il seroit beau que vous fissiez comme à Sainte-Marie. J'ai su que les deux juments de M. de Sévigné avoient couru les champs ; cela nous avertit qu'il ne faut point laisser de jeunes personnes la bride sur le cou : sœur Pauline, voilà votre fait. J'ai appris que le soleil se coucha dans un furieux nuage, le 24 de décembre, chose étrange ! et que le brouillard fut fort épais, cela nous avertit, mes sœurs, qu'il ne faut point se promener en

cette saison. Voilà ce qui me revient dans l'esprit de cette belle lecture, et toute la morale qu'on peut en tirer.

Je trouve qu'il y a de l'aveuglement à votre goût; le mien est plus juste, quand j'aime votre style : on peut dire, sans vous louer fadement, qu'il est parfaitement bon, et que personne ne sauroit mieux écrire : je m'y connois, et je n'en dis pas davantage à cause de vos menaces. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête, pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre. Je trouve ces vers fort jolis, fort galants, sur un sujet nouveau : mon fils est tout-à-fait de cet avis; nous en enverrons une copie à notre ami Guébriac, qui en sera charmé : il l'a été de votre *Cour d'amour*. Encore un mot de nos lectures : nous lûmes hier le onzième livre du premier tome de la *Perpétuité de la Foi* de M. Arnauld! il répond à quelques injures et accusations du ministre Claude : bon Dieu! quelle justesse de raisonnement! quelle harmonie! comme cela étrangle son homme à tout moment! nous pensions à vous, trouvant que vous seriez transportée, que ce livre étoit digne de vous, et ce fut son éloge.

Je vous mandai la dernière fois la vue que j'avois, pour vous tirer de l'oppression où vous êtes; c'est une pensée qui doit vous être naturelle, et dont vous ferez l'usage que vous trouverez à propos : vous savez si je me ferai prier, quand vous aurez besoin de ma signature. Notre marquis doit être à Paris du dimanche 22. On me mande qu'il sera surpris de trouver en arrivant un ordre de Provence pour vous aller trouver; mais j'ai assez bonne opinion de lui, pour croire qu'il sera fort aise de vous aller voir; et quand cela ne seroit pas tout-à-fait, et que dix-huit ans lui donneroient quelque regret à carême prenant, je ne laisserois point par cette même raison de dix-huit ans de trouver fort à propos qu'il aille un peu instruire sa belle jeunesse dans le milieu de sa famille : il est dans une place où il n'est plus permis d'être enfant, et je me défie qu'il ne se mêle encore un peu de cette qualité avec celle de colonel. Il n'est pas *cuit*, comme dit madame de La Fayette; encore un petit bouillon au coin de votre feu, lui fera tous les biens du monde; et si Dieu veut qu'il retourne à Paris avec M. le chevalier, ce sera un très grand bonheur pour lui : ne le pensez-vous pas de même? vous aurez une extrême joie d'embrasser cet enfant? et vous avez raison. Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier; c'est peut-être bon signe. Je veux me réjouir avec lui de ce qu'après neuf filles, M. de Beauvilliers a eu l'esprit de faire enfin un garçon; il a suivi le conseil que vous donniez à Guitaud; s'il se fût dépité, et qu'il eût changé de cartes, il n'auroit pas eu un héritier : que cette folie est plaisante! Il nous en vint hier au soir une autre de vous qui fit rire mon fils de tout son cœur. Ce fut quand on dit un moment que d'Ormesson seroit chancelier, vous lui dites : « Mon » frère, je veux que ma mère l'épouse; elle sera la » chancelière *Seguier*; nous irons à *Chaville*. » On ne sauroit expliquer cette folie; mais elle fait rire à pâmer. Cet endroit fera un bel effet dans *les retenues* de vos lectures : je vous défie de le dire, et d'en tirer aucun profit pour *la communauté*. Je reviens à M. de Beauvilliers; si vous ou M. le chevalier avez encore à lui écrire, il me semble qu'un compliment que vous auriez reçu de Bretagne, et qui lui témoigneroit ma joie, seroit un chemin bien naturel, et le plus court, selon les supputations que nous faisons quelquefois. Adieu, ma chère belle : Dieu conduise cette belle lettre, et qu'elle arrive dans un temps où votre cœur soit un peu à son aise. Il a neigé extrêmement depuis deux jours; c'est la première fois que je me suis doutée que nous fussions en hiver. Ma belle-fille est encore à Rennes, assiégée par les neiges.

1147.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 29 janvier 1690.

Je n'ai point reçu de vos lettres, j'en suis triste et fâchée, sans en être surprise; je le suis bien plus quand je vois arriver les courriers par un si effroyable temps. Les eaux ont été si grandes, que ma belle-fille, lasse d'être arrêtée à Rennes, se hasarda de venir ici, et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas : au lieu d'être bien reçue, après cette belle action, elle fut grondée, elle jouoit à se

noyer; et nous qui savons ce que c'est, nous ne pouvons lui pardonner. Elle espère que ce péril où elle s'est exposée, lui servira pour se raccommoder avec vous de m'avoir encore quittée trois semaines de suite : mais elle en étoit si fâchée, que cela cela seul mériteroit quelque considération. Il y a dix ou douze jours que nous ne sortons point; mais s'il fait seulement deux jours de beau temps, nous retrouverons ces allées sèches, comme à Livry.

J'ai su plus tôt que vous que votre enfant étoit arrivé à Paris en bonne santé. S'il est vrai que le marquis attende votre réponse, pour se rendre à Grignan, le carnaval sera passé. Je vous envoie ce que m'écrit *Beaulieu* : comme cette sottise nous a fait rire, nous espérons qu'elle fera le même effet auprès de vous. Voilà encore des vers contre le jeu : mais je trouve toujours, à l'honneur de Dangeau, qu'il est excepté de cette règle quasi générale. Je voudrois bien que vous eussiez trouvé un marchand pour votre compagnie; on dit toujours qu'il y a des occasions où l'on ne s'aperçoit point qu'il n'y a plus d'argent en France; pour moi qui commence à croire le contraire, je souhaite qu'on ne s'en aperçoive point dans celle-ci. M. d'Arles seroit bien heureux de n'en point trouver pour bâtir : son conseil de conscience est bien large et bien commode s'il approuve ce dernier emprunt; on pourroit plutôt, ce me semble, dispenser de la résidence : mais ce qui sera parfait, et que j'espère des bonnes têtes de ce pays-là, c'est que l'archevêque accordera l'un et l'autre; il bâtira et ne résidera point; il empruntera, et ne rendra point. Ah fi! comme vous dites, des mauvaises têtes, cela gâte tout, et ruine même la société. Il n'a tenu qu'à vous que je n'aie plus tôt rendu justice à M. de La Garde; je vous en gronde; vouliez-vous que j'eusse le don de deviner? je raisonnois juste sur ce qui paroissoit : conservez-moi l'amitié de ce bon et saint homme : vous y êtes obligée. Vous ne m'avez point dit à quel jeu s'est ruiné le trésorier de votre province; car pour notre pauvre d'Harouïs[1], ç'a été par la passion outrée de faire plaisir à tout le monde; c'étoit sa folie; il trouvoit de l'impossibilité à refuser : je ne l'excuse pas; mais cela fait voir, au moins, que les meilleures choses du monde sont mauvaises, quand elles ne sont point réglées par le jugement; et ce défaut est si rare, que jamais il ne se trouvera une déroute pareille, ni fondée sur un tel abus de la vraie générosité. Vous êtes bien sage, ma fille, d'être demeurée à Grignan, c'est cela qui s'appelle avoir consulté son conseil de conscience. Ceux qui ont volé madame de La Fayette, n'ont pas consulté le leur : on a pris à ma pauvre amie, encore au lit les après dîners et languissante, cinq cents écus en louis d'or, qui étoient dans un petit cabinet, où personne n'entre que ses deux filles, son valet-de-chambre et son laquais; elle n'en peut soupçonner aucun : ils ont tous été interrogés, point de nouvelles, et elle demeure au milieu de ces quatre personnes, c'est ce qui fait son plus grand embarras; car la perte de cet argent ne lui fera pas une grande incommodité; ses enfants sont en état de le remplacer bien vite : mais de se voir servie par quelqu'un qui a pris si familièrement une telle somme, cela trouble une personne déjà accablée par tant de maux. J'ai su que M. de La Trousse ne sortoit point de sa chambre; appelle-t-on cela être guéri? *Beaulieu* célèbre l'honnêteté du marquis; il n'a pas encore pardonné à M. de La Trousse. M. du Bois[1] m'a envoyé son livre *de la véritable religion, et des Mœurs de l'Église catholique*, traduit de saint Augustin. Le nom de ce saint, et la réputation du traducteur, nous le feront lire, quoiqu'après *Abbadie*, *Pascal*, et *l'histoire de l'Église*, on soit prêt à souffrir le martyre; du moins nous le croyons, tant notre esprit est convaincu.

Je vous souhaite autant de santé qu'à moi : toutes mes petites ridicules incommodités ont disparu; elles reviendront quand il plaira à Dieu; mais je vous dis l'état où je suis présentement. Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches; nous sommes en fantaisie de faire bien écrèmer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café : ma chère enfant, c'est une très jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation ce carême. Du Bois l'approuve pour la poitrine, pour le rhume; et c'est, en un mot, ce lait *cafeté* ou ce café *laité* de notre ami Alliot. Voilà toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point, et *qui ne voit guère*, comme le pigeon de La

[1] Trésorier-général des états de Bretagne.

[1] Philippe Goibaud-du-Bois, de l'académie françoise, auteur de plusieurs traductions de saint Augustin et de Cicéron.

Fontaine[1]. Mais, ma chère Comtesse, je pense beaucoup à vous, j'en suis bien occupée, je suis bien sensible à ce qui vous touche, je suis toujours autour de vous à Grignan; je fais mes amitiés, mes compliments à tous les habitants, je garde M. le chevalier, je le plains, je fais de tristes réflexions sur son état, j'en sens toutes les conséquences; je cause avec ce comte, que j'aime plus qu'il ne s'aime lui-même; je m'amuse avec Pauline; je réfléchis avec M. de La Garde; je donne quelques coups de patte aux prélats; je soupire encore avec M. le doyen; j'attends mon marquis, et sur le tout j'aime passionnément ma chère fille; je loue sa bonne tête, sa bonne conduite, et je lui souhaite la continuation de son courage.

1148.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 1er février 1690.

Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles: mais au sortir de ces tempêtes, nous trouverons de grands jours et de beaux jours : ce qui tue, c'est que le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus : bon Dieu! quelle horrible mécompte, 90 et 91, et tant que les yeux peuvent aller[2]! jamais il ne fut une telle dissipation : on est quelquefois dérangé : mais de s'abymer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devroit point arriver. On ne sauroit parler de loin sur un tel sujet, car il faudroit des réponses, mais on peut bien en soupirer, et quelque douleur qu'on en ressente, on ne voudroit pas vivre dans l'ignorance; il me faut, comme vous dites, la carte et la clef de vos sentiments; il faut que j'entre dans vos peines, l'amitié le veut ainsi. Je comprends combien l'unique remède, qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la cour, et pour votre réputation dans la province : vous savez mieux qu'une autre que ce n'est point ainsi qu'il faudroit faire sa charge, si on pouvoit faire autrement, et que ce n'est point en se cachant dans son château que l'on passeroit l'hiver tout entier, sans voir par où l'on pourroit en sortir. Vous êtes bien heureuse, comme vous disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres : c'est un grand soulagement que d'en pouvoir parler, que de s'en consoler ensemble; mais je sens fort bien que dans l'état où vous êtes, il est entièrement impossible de lire; c'est aussi en badinant que je vous tourmente là-dessus : le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffre actuellement des maux sensibles? Je connois cet état, on relit vingt fois la même page, et je vous assure que bien que mon fils lise parfaitement, j'ai de si grandes distractions, et je fais de si fréquents voyages en Provence, qu'il ne m'est nullement difficile de savoir ceux que vous feriez, si vous vouliez vous opiniâtrer à quelque lecture. Tout ce que j'admire, c'est que Dieu vous conserve votre santé parmi tant de peines accablantes. Que je vous plains! et que l'état de vos affaires est préjudiciable à l'établissement de votre pauvre enfant! Le voilà enfin à Paris; il est vrai qu'il a été un peu *lendore* sur son départ de cette garnison. Mais le voilà faisant la cour à Versailles : on me mande qu'il espère vendre sa compagnie : cette raison est bonne. J'ai toujours quelque peine de me le représenter tout seul dans ces pays-là; je crois qu'après un peu de séjour, il ne songera qu'au plaisir de vous aller voir. Continuez, ma belle, à me parler de vous, sans craindre que cela m'ennuie; mon amitié s'accommode mieux de partager vos peines, que de les ignorer. Vous vous promenez dans vos bâtiments, et vous vous exposez à la bise et au soleil aussi imprudemment que si vous n'aviez pas *la sagesse*[1] à votre côté. J'ai fait voir à mon fils la feuille qui parle de lui, il vous en remercie. Il vous répond mille amitiés et mille folies sur un endroit où il est question de sa femme; mais je ne suis pas payée pour m'amuser à vous en entretenir. Rien n'est si plaisant que ce

[1] Voyez La Fontaine, fable des *deux Pigeons*, livre IX, fab. II :

. . . . . Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi.

[2] M. de Grignan avoit été obligé pour l'arrangement de ses affaires de céder les années 90 et 91 du revenu de sa charge, et il s'étoit retiré à Grignan pour y demeurer pendant l'hiver, au lieu de passer cette saison à Aix et à Marseille, ou de faire un voyage à la cour.

[1] C'est-à-dire, M. de La Garde.

que vous dites sur la mort du marquis d'Alluie, et les conséquences que vous en tirez pour aller à l'assaut; si j'en avois autant écrit, vous en feriez grand bruit, et ce seroit une des belles *retenues* de la Visitation. J'aime fort la lettre de Pauline; je n'ai pas le temps d'y répondre aujourd'hui : vous riez de m'entendre dire que je suis pressée; il est vrai que le loisir ne me manque pas ordinairement; mais nous avons ici deux hommes qui ont bien de l'esprit : l'un a été dix ans avec M. d'Alet, l'autre est avocat; nous voulons consulter celui-ci sur une affaire : ces deux hommes seroient bons à Paris, je m'en vais les entretenir. C'est aujourd'hui que le parlement de Rennes est entré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie. Je fais réponse à ma chère petite d'Adhémar[1] avec une vraie amitié; la pauvre enfant! qu'elle est heureuse, si elle est contente! cela est sans doute; mais vous m'entendez bien.

1149.**

Du comte DE BUSSY, *de M.* D'AUTUN, *et de mesdames* DE TOULONGEON, DE COLIGNY, *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 6 janvier 1690.

Une partie de vos amis et de vos parents, Madame, se trouvant ensemble pour faire les Rois, après vous y avoir souhaitée, se sont proposé de vous écrire. Pour vous parler sincèrement, ce sont gens qui ont quelque réputation d'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils sont bien aises de vous entretenir, ne pouvant ailleurs mieux trouver leur compte. Le nombre des agresseurs ne vous fera pas peur, Madame; car vous avez déjà vu, et vous êtes encore sur le point de le revoir, qu'une seule tête qui pense bien, qui prend de justes mesures, et qui, après cela, n'est contrariée de personne, vaut mieux que des confédérés.

Premièrement, Madame, nous sommes en peine de savoir si vous êtes de retour de Bretagne à Paris. Nous savons que vous y êtes allée avec madame de Chaulnes, et que vous en deviez revenir avec elle; cependant il nous est revenu que cette duchesse devoit aller trouver son mari; pas un de nous n'a cru que vous la voulussiez suivre en ce voyage, sachant, comme nous faisons, qu'un méchant homme n'amende point pour aller à Rome, et que

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Nous avons pensé qu'une femme de votre vertu y avoit encore moins affaire que lui : mais enfin, nous voudrions savoir ce que vous êtes devenue, car nous sommes gens pleins de curiosité pour les affaires du monde et encore plus pour les vôtres.

Avez-vous été bien aise de l'augmentation des monnoies? c'est-à-dire en bon françois, votre bourse étoit-elle bien garnie quand on a publié l'édit? La belle Madelonne passera-t-elle l'hiver à Paris? Vous ne sauriez nous parler de choses plus considérables pour nous que de ces deux choses-là, ni auxquelles nous nous intéressions davantage.

Pour vous parler maintenant de la vie que nous faisons, Madame, nous vous dirons que la plus grande partie de nous fait bonne chère, et que nous nous en sentons tous; qu'après cela, l'on se quitte pour songer chacun à ses affaires; mais qu'on ne passe pas un jour sans se rassembler pour avoir de petites conversations sur les nouvelles du monde, ou sur quelque sujet de morale ou de religion que l'on ne traite pas scolastiquement. Les étrennes nous ont occupés quelque temps; on s'en est donné réciproquement où la façon a été plus considérable que la matière.

Il faut dire la vérité, Madame, c'est passer doucement la vie; mais le mal est qu'on la passe, et que plus elle est douce, plus elle paroît courte. Cependant il faut prendre notre parti et travailler à quelque chose de plus solide que tous nos amusements. Nous y sommes bien résolus; les uns prennent pourtant les affaires plus à cœur que les autres. Il y en a parmi nous qui ne se pardonnent rien, il y en a de plus indulgents; vous connoissez les sévères, Madame, sans qu'on vous les nomme; vous connoissez les relâchés; mais quoiqu'ils diffèrent de sentiments pour les moyens de se sauver, ils s'accordent tous sur l'amitié, la tendresse, l'estime et le respect qu'ils ont pour vous.

[1] Marie-Blanche, fille aînée de madame de Grignan. Elle étoit religieuse aux dames de Sainte-Marie à Ix.

1150. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 5 février 1690.

Cette date vous présente d'abord un désert, une solitude. Mon fils y passe une partie de sa vie avec son épouse : ils ont tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre lettre m'a trouvée. Mais, mon cousin, avant de vous rendre compte de ce que je fais, il faut que je commence par l'Eglise, et que je rende mille graces à notre prélat (*M. d'Autun*) de l'honneur de son souvenir. J'en ai été véritablement touchée : j'avois pensé plusieurs fois à lui; je l'avois même écrit à M. l'abbé de Roquette qui est venu à nos états : mais j'en étois demeurée là; et me trouvant trop loin pour me faire entendre, je me contentois de conserver dans mon cœur tous les sentiments d'estime et de respect qu'on a infailliblement pour lui dès qu'on a l'honneur de le connoître. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre. Je vous laisse à juger, Monseigneur, quelle joie et quelle reconnoissance m'a données un souvenir si précieux.

Après que notre prélat a vu cet endroit, je suppose qu'il n'a pas le temps d'écouter le reste de cette lettre et qu'étant passé dans son cabinet pour des affaires importantes, je puis vous parler avec notre liberté ordinaire. Je ne vois auprès de vous que madame de Toulongeon et ma nièce, qui ne me font nulle peur, et la dernière personne dont je suis si sotte que je n'ai pu ni deviner, ni connoître son nom; peut-être que si vous me la nommiez, je ferois un grand cri, et je demanderois pardon; mais enfin je vous avoue que d'ici je ne sais qui c'est. Je ne laisserai pas de vous dire que je vous trouve en très bonne compagnie, et dans une telle société, il n'y a nul chapitre que vous ne puissiez traiter aussi bien que dans Paris. Nous avons aussi quelquefois de fort bonnes conversations ici.

Je vins en ce pays, comme vous savez, avec madame la duchesse de Chaulnes, il y a dix mois. J'étois souvent avec elle à Rennes, et elle me fit faire un joli voyage en Basse-Bretagne. Ce fut là où M. le duc de Chaulnes reçut ordre du roi de retourner incessamment à la cour, et puis à Rome. Cela renversa tous nos projets d'aller voir la flotte à Brest. Nous revînmes fort tristes à Rennes, et le 20 d'août ils partirent pour Paris. Madame de Chaulnes me vint dire adieu ici où elle coucha, et m'y laissa avec douleur. J'espérois qu'elle me ramèneroit comme elle m'avoit emmenée; la Providence en avoit disposé autrement.

Vous savez le reste de ce qui regarde le voyage de Rome, et pour moi je suis restée ici avec une partie de ma famille, dans une belle maison, au milieu de mes affaires; car j'ai deux terres en ce pays. Je n'ai rien gagné au rehaussement des monnoies : je n'ai point eu de vaisselle d'argent à revendre. La belle Madelonne est dans son château de Provence, et moi fort paisiblement dans celui-ci. Je crois que je retournerai à Paris à la fin de l'été. Voilà ma vie et mon projet, et Dieu sur tout.

Il n'y a rien que je souhaitasse plus fortement que d'être dévote, et occupée de la seule grande affaire que nous avons tous à faire. Nous faisons des lectures toutes divines; mais j'avoue qu'encore que mon esprit soit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, mon cœur n'est pas touché comme je le voudrois, et cet état nous fait sentir le besoin que nous avons de la grace du Seigneur. J'ai envie d'en demeurer là, mon cher cousin, puis-je finir à un plus bel endroit? Tout paroîtroit frivole après cela. Cependant le bon Dieu trouvera bon, s'il lui plaît, que je vous dise encore un mot de mon amitié qui ne s'est point relâchée, et qui durera autant que ma vie. Il me semble que je n'ai point assez embrassé les deux aimables dames qui sont auprès de vous.

1151. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 mars 1690.

Votre lettre du 5 février m'a fait un grand plaisir, madame, mais je l'ai trop attendue : ce n'est pas votre faute, c'est celle de la fortune qui nous sépare de trop loin. Je n'ai pas ici ma fille de Coli-

gny; il y a deux mois qu'elle est en Auvergne, pour recueillir la succession qui est échue à son fils par la mort du comte de Dalet, son beau-père. Je l'attends le 15 de ce mois, je voudrois que vous fussiez aussi près de revoir la belle Madelonne; cependant vous ne souffrez pas tant de son absence que moi de celle de ma fille, car M. votre fils et madame votre belle-fille, qui ont de l'esprit, vous remplacent la Provence; mais je ne suis pas si heureux; la solitude m'accommoderoit mieux que la compagnie que j'ai. Le voisinage de ma petite belle-sœur (*madame de Toulongeon*) me tire d'affaire de temps en temps, je recueille avec elle ce que j'ai semé; car je lui ai donné de l'esprit, et elle me le rend avec usure.

Quand votre lettre est arrivée, ma chère cousine, M. d'Autun (*M. de Roquette*) étoit à Lyon à une assemblée du clergé. Il vient d'en revenir; je lui ai envoyé votre lettre qui lui a fait un grand plaisir; il me mande qu'il va vous écrire. Le nom qui vous est inconnu dans la lettre que nous vous écrivîmes, est celui de l'abbé Senault, un des neveux de M. d'Autun, fort honnête garçon.

Je m'en vais à ce Pâques-ci faire un tour à Versailles : il me paroît honnête à moi d'offrir au roi mes services dans la conjoncture présente, quand je saurois encore plus assurément que je ne fais qu'il ne me prendra pas au mot; c'est toujours un acte de mes diligences. Je vous écrirai de ce pays-là.

Comme vous vous représentez à nous, il y a de la tiédeur dans votre fait, ma chère cousine; mais qui est-ce qui n'en a point? il n'y a que les impies et les saints; et il vaut encore mieux être comme nous, que dans l'extrémité du vice, ne pouvant parvenir à celle de la vertu; on a beau dire, je ne pense pas que Dieu nous revomisse.

Je ne vous parle pas des nouvelles du monde; cela m'engageroit à de trop grands raisonnements : je vous dirai seulement que le marquis de Bussy vient de partir d'ici pour se rendre promptement à Mont-Royal, où est le régiment de Mélac. Son frère l'abbé vient de soutenir en Sorbonne des thèses avec l'approbation générale, et sur-tout du père La Chaise, ayant traité le chapitre *de la grace* comme la société (*la compagnie de Jésus*) le pouvoir souhaiter. Il ne sera pas en âge compétent qu'il ne soit mitré.

Adieu, ma très chère cousine, ayez soin de votre santé, et pour cela tenez-vous l'esprit gai; voilà comme j'en use. Il y a long-temps que je serois mort, si j'avois pris les affaires à cœur; la raison m'a beaucoup aidé, le tempérament encore plus. Ces deux choses me paroissent assez bonnes en vous, et c'est ce qui me fait compter pour vous sur une longue vie, et de vous entretenir, de vous écrire et de vous aimer encore trente ans durant : après cela, ma chère cousine, je veux bien vous aller attendre en paradis.

1152.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche gras 5 février 1690.

J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement, aussi plaisamment, aussi follement que vous faites. Votre frère est pâmé de tout ce que vous dites de Corbinelli; et je trouve comme lui, trop plaisante la comparaison que vous faites des mystiques avec les faux monnoyeurs : les uns, à force de s'alambiquer l'esprit, font des hérésies, et les autres font de la fausse monnoie à force de souffler : s'ils méritent également la potence, je dis qu'avec votre sainte Thérèse, vous serez au pied de celle où mon ami sera pendu. Mais voici une querelle; c'est que je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que les *Imaginaires* [1] étoient *jolies*; je n'ai jamais dit ce mot. C'est *une supposition* : ce sont *des subtilités du sieur comte de Grignan*, comme disoit l'avocat qui plaida l'inscription de la Bury. Oui, je le soutiens, je n'ai point dit le mot de *jolies*; c'est une supposition de *la dame comtesse de Grignan* : j'ai dit *belles* et *très belles* : la justesse de leur raisonnement emporte cette louange, et c'étoit assez que vous les eussiez louées pour m'en donner cette idée. Ainsi vous

[1] Dix-huit lettres de M. Nicolle, appelées *Imaginaires et Visionnaires*, qui sans avoir tout l'agrément des *Petites Lettres*, les égalent peut-être en éloquence et en solidité.

voyez la mauvaise foi; mais je les relirai, et en tout cas, le *grand-conseil* ne me manquera pas.

Je suis contente de vos réponses à toutes mes questions, et je serois bien fâchée d'avoir la même aversion que vous pour relire : je lis et relis vos lettres avec tous les sentiments qu'elles méritent, selon les divers sujets, et quelquefois vous dites des choses si plaisantes, qu'il faut rire comme si on n'avoit point le cœur navré; enfin, je préfère cette lecture à tous les plus beaux livres du monde. Vous êtes étonnée que je ne pense à quitter ce pays qu'au mois de septembre; mais songez que je suis présentement dans le fort de mes affaires de Basse-Bretagne, et que le soleil qui remonte tous les jours, me fait toucher au doigt ce temps. Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande : mais vous riez trop timidement du *distinguo;* qu'avez-vous à craindre? n'ont-ils pas assez de bénéfices? J'entends votre réponse, le crédit *des autres* va surtout; hé bien! je le veux; mais faites au moins comme le père Gaillard, et comme chez notre voisin (*M. de Lamoignon*), où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. Enfin, ma chère bonne, vous aurez votre enfant, pourvu néanmoins que ce voyage du roi à Compiègne ne trouble point celui de Provence. Il fait sa cour; j'ai bien envie de recevoir de ses nouvelles : il a été voir joliment madame de La Fayette; il a été voir madame de Chaulnes, peut-on mieux faire? Je voudrois bien qu'il n'oubliât point madame de Lavardin, puisque vous aimez mes amies. J'ai entendu louer excessivement à votre *mystique* (*Corbinelli*) le livre de la *Fausseté des vertus humaines:* il l'avoit vu en manuscrit; il étoit ami de M. Esprit[1], et le consultoit sur ses ouvrages; il vous a dit mille fois que ce livre étoit excellent : mais vous ne l'écoutiez pas, non plus que les louanges de Rochon : l'heure de ces deux goûts n'étoit pas encore venue, il y a des temps pour tout. Je lirois bien volontiers ce livre sur sa parole. Nous venons de lire l'histoire de la prise de Chypre; la belle et l'agréable histoire! je craindrois seulement que Pauline ne fût pas assez instruite des affaires de l'Europe; mais si elle l'étoit, elle seroit charmée de cette lecture : c'est un parent de M. le contrôleur-général qui l'a traduite; mon fils l'a expédiée en quatre jours. Nous recommençons aujourd'hui notre carnaval, qui consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage; on jouera, on mangera; et si notre soleil se remontroit comme il fit hier, je me promènerois avec plaisir. On entend déja les fauvettes, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printemps : ce mois-ci est souvent plus doux que mai, à cause de votre bise qui nous tourmente. Il faut donc, malgré qu'on en ait, comprendre votre calcul de quatre-vingts personnes; je veux croire que, s'il y en avoit trop, M. le chevalier et M. de la Garde vous conseilleroient d'ôter le superflu; car dans ces années du siècle de fer pour vous, il faut aller doucement, pour ne pas creuser au moins de nouveaux abymes. Je vous plaindrai beaucoup, quand vous n'aurez plus ces deux Grignan; c'est une solide consolation que leur société et leur conseil. Je craindrois, comme vous, pour M. de La Garde, la glu du faubourg Saint-Jacques : sur cela, il n'y a rien à faire ni à prévoir, c'est l'affaire du Saint-Esprit. Je veux savoir qui est cette *maîtresse* de mon fils, que M. de Grignan a nommée si naturellement de ce nom, qu'elle ne méritoit peut-être pas; car nous l'assurons qu'il a cru être amoureux, et qu'il ne l'a jamais été. Je vous réponds qu'il ne connoît le véritable attachement du cœur que depuis qu'il est marié, ce qui fait le bonheur de sa femme et le sien.

[1] Jacques Esprit, de l'académie françoise, auteur du livre de la *Fausseté des vertus humaines.*

M. DE SÉVIGNÉ.

Ah! me voilà justement arrivé comme on parle de moi : je prends la plume, et j'interromps le discours, qui me paroît toujours trop long quand j'en suis le sujet. Je commence par vous dire, ma petite sœur, que toutes vos réflexions sur le *mystique du diable* sont charmantes : il néglige tout ce que le vulgaire appelle les premiers devoirs, va de plein vol se loger dans le septième appartement de Sainte-Thérèse, où il distille et souffle tout de son mieux : il en est encore à la fausse monnoie : nous verrons s'il parviendra un jour à la pierre philosophale. Quelle étoit donc cette *maîtresse* que M. de Grignan prenoit la liberté de nommer si familièrement devant M. d'Auch? Ne l'aviez-vous point dans l'es-

prit, quand vous écriviez que votre belle-sœur étoit allée faire un diable ou un ange, en allant faire prendre l'habit à une de ses cousines? Laissons les choses comme elles sont, ne parlons ni d'anges, ni de diables; les anges sont fort bien au ciel, le diable est aussi fort bien où il doit être. Laissons en paix de pauvres personnes qui font pénitence de notre malice à tous.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Voilà justement comme la chose s'est passée : on m'enlève ma plume, on me la rend, et je n'ai quasi plus qu'à vous embrasser de tout mon cœur, à vous remercier toujours des amitiés que je trouve dans vos lettres si aimables et si naturelles. Je n'ai point fait d'injustice à votre cœur, j'en sais le prix et la perfection, et si je vous ai donné un moment de chagrin, vous devez me le pardonner. Vous me paroissez changée pour M. du Plessis [1]; mandez-moi pourquoi, car je ne trouve point qu'il ait fait d'autre sottise que celle de se marier : c'est une chose qui ne se communique point, et qui ne l'empêcheroit pas de bien élever votre second fils : démêlez-moi donc ce qui vous fait changer d'avis; cela tireroit à conséquence pour madame de Vins. Le pauvre abbé de Pile est mort dans votre pays : il étoit allé prendre les eaux de Digne, pour des vapeurs qui n'étoient pas guérissables.

Mon cher Comte, vous me gâtez, vous me perdez, vous me louez, vous me ferez devenir une sotte femme, pleine de vanité, c'est tout dire. Nous vous aimons trop ici; mon fils se passeroit bien que sa femme fût si entêtée de vos perfections; nous lui contons innocemment vos airs, vos tons et vos manières, qu'elle n'entend que trop bien. Pour moi, je serois bien obligée à quelqu'un qui m'ôteroit la moitié de la sensibilité que j'ai pour vos intérêts.

1153.

A la même.

Aux Rochers, mercredi des cendres, 8 février 1690.

Toute chose cessante, ma fille, dites-moi tout-à-l'heure d'où vient que vous avez encore madame Reinié? est-ce que vous la faites venir parler à vous, comme de la rue Saint-Honoré à l'hôtel de Carnavalet? ou si le voyage de Paris à Grignan lui paroît comme celui de Paris à Livry? Je ne puis rien imaginer qui ait pu l'obliger à faire ce second voyage. La pauvre personne! vraiment, je ne m'étonne pas qu'elle est mal *tout par-tout* [1]. Mon Dieu! que Pauline est jolie! qu'elle est plaisante! que sa petite vivacité, que je vois d'ici, est aimable et divertissante! sans vouloir louer la qualité de contrefaire; il faut avouer que c'est la chose du monde qui réjouit le plus parfaitement : comme je suis persuadée que Pauline n'en fera point un mauvais usage, et que ce plaisir ne sera que pour sa famille, je suis fort aise qu'elle ait ce talent, et j'espère bien en avoir ma part, toujours sous-entendu *si Dieu le veut*. Son frère est assez bon singe aussi; mais il a bien d'autres affaires : il est occupé de son équipage; vous verrez ce que l'abbé Bigorre m'en mande, et combien il songe peu au carnaval; il est, en vérité, d'une sagesse et d'une solidité qui surprend. Il mange chez la Poirier, sans aucune façon, ni aucun excès de bonne chère; je voudrois qu'il allât quelquefois chez madame de Coulanges qui est seule; elle en seroit ravie. Mais que dites-vous de cette compagnie qu'on ne trouve point à vendre? est-il possible qu'une si bonne marchandise ne vous soit point enlevée? cela fait voir que c'est tout de bon qu'il n'y a point d'argent. Comment faites-vous donc pour l'équipage de votre enfant! quelle augmentation de dépense, et dans quel temps de sécheresse! cela force l'imagination. Je vous ai mandé tout ce que j'ai pensé sur ce sujet. Je crois que le marquis pourra vous aller voir; le voyage du roi à Compiègne n'est que pour la revue de sa maison. Je sais que la plus forte manière de faire voir qu'on ne paie point une pension, c'est de ne la point payer; mais ce que je demandois, c'est si c'étoit un mal général; car vous savez qu'on ne veut pas être seul misérable. Si vos chemins sont aussi gâtés en vos pays que dans celui-ci, je plains M. de La Garde : tout commerce est quasi rompu dans cette province.

Mais, ma chère Comtesse, comment vous por-

[1] Il avoit été de l'Oratoire avant de prendre soin de l'éducation du marquis de Grignan. Madame de Vins avoit jeté les yeux sur lui pour celle de son fils.

[1] Expression favorite de cette dame Reinié.

tez-vous? je vous ai laissée vous mitonnant dans votre lit, faisant la mignonne, souhaitant qu'on vous garde à votre tour, vous ne voulez pas me donner d'autre idée; cependant, ces colliques sont douloureuses, c'est une vraie maladie, vous avez mal *tout par-tout*, comme madame Reinié. Pauline est bien plaisante de se faire une tristesse de ce verset du *miserere*: c'est, en effet, une chose fâcheuse à dire, *que sa mère l'a conçue dans le péché*; l'affaire est digne de réflexion, et tire à de grandes conséquences. Je vois que cette petite imagination a bientôt fait ses rapports, et bien juste. Chacun a sa part et sa différente sorte d'esprit: si on y mettoit soi-même les doses, on y mettroit de tout; mais il faut se résigner sur cela comme sur le reste. Je trouve que le marquis est bien partagé, et sur-tout qu'il a du bon et du solide. Pour vous, ma chère belle, qui en avez reçu de tant de façons, vous seriez obligée en conscience d'en communiquer, si cela dépendoit de vous. Mais que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point? on changeroit ce qu'on en a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre; ce régalement feroit de grandes perfections; c'est dommage que ce n'est pas la mode, et que Dieu n'a pas été de cet avis. M. de Grignan trouveroit un grand débit de son esprit de justesse et d'agrément: il est certain qu'il a joué à nous brouiller ensemble; ce qu'il me disoit de vous est tellement vraisemblable, que je le croyois vrai.

Mais voici un sujet de brouillerie plus sérieux: vous dites que j'ai relu trois fois les mêmes romans, cela est offensant; ce sont de vieux péchés qui doivent être pardonnés, en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld, les plus belles histoires, etc. Il y a plus de bien que de mal à cette qualité docile, qui fait honneur à ce qui est bon, et qui est si propre à occuper agréablement certains temps de la vie. Enfin, ma fille, je vous la souhaiterois cette qualité; mais embrassons-nous; pourquoi nous charger d'une querelle qu'il faudra aussi bien qui finisse à Pâques? faisons la chose de bonne grace. Je demande à Pauline comme elle a passé son carnaval; car elle est dans l'âge où carême-prenant se fait sentir. Il y a eu ici des personnes bien raisonnables et bien commodes pour moi; on jouoit sans cesse, et j'avois ma liberté. Mais hier, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout d'un coup, celui qui sert sur table entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle que nous trouvons éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres, qui étoient aussi en mascarade; ceux qui tenoient les bassins pour laver, ceux qui donnoient les serviettes, tous les officiers, tous les laquais: c'étoit une troupe de plus de trente, si plaisamment fagotés, que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper; car nous ne savions qui nous servoit, ni qui nous donnoit à boire. Après souper, tout dansa: il y eut des *sonnoux*, on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes de village, tous les jeux des *gars* du pays. Enfin, minuit sonna, et nous voilà en carême: vous souvient-il, ma très aimable, des mardi-gras que nous avons passés ensemble, et où nous nous couchions si avant dans le carême? je suis charmée de vous retrouver dans tous les temps de ma vie, et c'est toujours avec une tendresse sensible. Adieu; tout vous aime ici, j'aime et honore tout ce qui est là.

1134.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 12 février 1690.

Je voudrois bien, ma chère Comtesse, que vous eussiez relu votre dernière lettre, et qu'elle vous eût parru comme à nous: les folies de Pauline vous auroient divertie une seconde fois; vous les contez si plaisamment, qu'elle n'y perd rien du tout. On voit une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout; et qui, avec les graces de sa jolie personne, ne frappe jamais à faux. Mon fils en est amoureux: il s'en fait une idée charmante et préférable aux plus grandes beautés; il la veut voir, il veut son portrait; et depuis l'endroit où vous parlez de ce carnaval qu'elle sent dans la moelle de ses os, il commence à rire de ce ton que vous connoissez, et lisant, et pâmant toujours, il arrive à bon

poit sans s'interrompre. Vous souvient-il quand votre frère lisoit cette comédie de votre fils et de Sanzei? on ne pouvoit s'empêcher d'en rire en le regardant. Il est donc entré, et sa femme, comme moi, dans cette jolie scène, sentant les beaux endroits; souffler le bassinet, l'épée demeurée par hasard dans la garnison; ce jeune officier qui étoit pourtant à la bataille de Rocroi[1], où il se distingua si agréablement par tuer le trompette qui avoit éveillé M. le prince trop matin: madame D...., son portrait, M. de Grignan; avouez, ma fille, que tous ces différents sujets, mis en œuvre par la vivacité de Pauline, ne pouvoient rien composer que de fort plaisant. Elle vous fait faire votre carnaval, malgré vous. Nous avons une grande confiance au goût de M. de Grignan: son rire doit attirer celui des plus délicats: la suspension de la goutte de M. le chevalier, qui trouve que minuit est la plus belle heure du jour, et votre rire qui vous fait malade; franchement, ce sont de grandes approbations pour Pauline.

M. DE SÉVIGNÉ.

Et moi, que puis-je dire après cela, ma petite sœur? voilà précisément tout ce qui me passoit par la tête. J'ai ri aux larmes de cette peinture que vous nous faites vous-même avec tant d'imagination et de vivacité. Cette gaieté, qui consiste, pour tout emportement, à manger du boudin au lieu de manger du bœuf, et à danser des danses qu'on ne sait point, est si fort de l'âge de Pauline, qu'on voit bien que cela est représenté au naturel: mais puisque ma mère a dit tout ce que je pensois sur les différentes scènes que cette jolie personne a jouées devant vous, et que je ne ferois que rebattre pauvrement ce qu'elle dit très agréablement, je vais vous dire très fortement ce qu'elle n'a fait qu'effleurer bien légèrement; c'est que du plus grand sérieux du monde, je vous conjure, et votre belle-sœur aussi, de nous envoyer, quand vous le pourrez, le portrait de Pauline. Il passe souvent des peintres qui viennent de Rome, il peut y en avoir de bons à Aix, enfin, nous vous demandons ce plaisir, avec toute sorte de tendresse et d'empressement. Toute personne qui décompose le sérieux de M. de Grignan au point que vous le représentez et qui suspend le supplice du malheureux *Sisyphe*, ne me paroît pas une mortelle. Mais pendant que ce capitaine, tantôt jeune homme, et tantôt vieux officier, contoit ses prouesses et ses bonnes fortunes, que disoit M. de La Garde? n'étoit-il pas ému comme les autres? Vous ne sauriez imaginer combien nous sommes entêtés des charmes de Pauline; parlez-nous-en toujours: elle étoit si petite quand je l'ai vue, qu'en vérité j'ai besoin que vous me disiez comme elle est aujourd'hui; ne connoissez-vous personne qui puisse m'en donner quelque idée? aidez-nous enfin, ma belle petite sœur, en ce que vous pourrez à cet égard.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Vous voyez que je n'ai point exagéré l'entêtement de mon fils; il vous le dit lui-même. Je suis assez curieuse aussi de savoir où étoit M. de La Garde? étoit-il couché? faisoit-il scrupule de voir cette comédie! il est pourtant le premier admirateur de Pauline. Pour ce portrait que mon fils demande avec tant d'empressement, je vous conseille de ne rien forcer; ce sera quand vous irez à Paris ou à Aix; la mesure sera celle du vôtre de Ferdinand; il figureroit avec celui de madame d'Enrichemont. Je trouve le pauvre marquis chargé de toutes les affaires de la maison; j'aurois eu peur qu'il ne les mît à terre, sans l'assistance de Vaille qui connoît tout le monde, qui le soulagera et le conduira fort bien chez les ministres; il lui aideroit bien aussi à vendre sa compagnie; c'est un vrai secours que celui d'un tel homme. Enfin, ma fille, tout réside, comme vous le dites, sur une tête de dix-huit ans, pendant que toutes les autres, qui sont en quantité, sont incapables d'agir par différentes raisons; Dieu le veut ainsi. Ce sera une chose fâcheuse, si le marquis ne peut aller à Grignan, et y puiser à la source de tous les bons conseils, dont il n'est pas possible qu'il n'ait besoin. J'ai une grande attention à toute cette suite, et à la réponse qu'on vous fera de la cour: je ne saisis je m'en souviens; mais il me semble que cette proposition ne plaisoit point. Quoi! M. d'Aiguebonne veut encore être battu: ce seroit le dernier degré de gloire pour le marquis, si ce coup de grace lui étoit destiné. Il faudroit, en ce cas, faire figurer le bon Rochon avec Vaille: mais

[1] Gagnée par le grand Condé, le 19 mai 1643.

je ne crois point que M. de Lamoignon vous fasse prendre ce parti ; il vous conseillera des *lettres d'état*, jusqu'à ce que vous veniez vous-même achever ce que vous avez si bien commencé, voilà mon opinion : en tout cas, mandez-moi bien sincèrement vos desseins, ils sont pour moi de la dernière importance.

Je vous gronde de vous inquiéter, quand mes lettres n'arrivent pas à point nommé : pourquoi croyez-vous plutôt que je suis malade, que de comprendre que toutes les rivières sont débordées! Tout l'hôtel de la Rochefoucauld est délogé, persécuté par l'eau, après l'avoir été par le feu; tout ce bas étage est un étang. L'eau est dans notre rue jusque chez M. Le Jai : ainsi, ma fille, il faut s'étonner quand les courriers arrivent. Mais vraiment tout ce que vous me dites là-dessus est si tendre, si naturel, si plein d'amitié; il y a un caractère de vérité dans toutes vos paroles, si touchant pour moi, qu'après avoir voulu vous corriger de vos inquiétudes, je suis contrainte de vous avouer que j'y trouve un plaisir bien sensible. Je ne sais pourquoi vous ne voulez faire aucun usage de la proposition de Bourbilly. J'entends la délicatesse de votre amitié; mais bien loin d'avoir quelque chose de funeste, et qui vous fasse penser à l'avenir, cela me feroit une vraie satisfaction en me faisant jouir pendant ma vie de la commodité que vous en pourriez recevoir; d'autant plus que m'en réservant le revenu qui, par le malheur des temps, m'est nécessaire, je ne vois point pourquoi, dans une occasion pressante, vous ne vous tourneriez point de ce côté-là, sur-tout ayant le bon Berbisi pour correspondant? Adieu, ma belle : je suis persuadée que personne ne sait aimer comme vous, je dirois, si ce n'est moi; mais la tendresse de la maternité est si naturelle, et celle des enfants si extraordinaire, que quand je fais ce que je dois, vous êtes un prodige. Je crois pourtant qu'il y a une dose de tendresse dans mon cœur, qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas ; ce qui me faisoit dire, il y a quelque temps, que je vous aimois d'une amitié faite exprès pour vous.

Le maréchal d'Estrées s'en va pour deux mois; il verra son frère le cardinal; il mariera tous ses enfants, disent nos Bretons, enfin nous n'aurons point de gouverneur. Je suis comme M. de Grignan, je voudrois que M. de Chaulnes vous mandât autre chose que des bagatelles; il y a bien des degrés entre vous chercher par mer et par terre, et les secrets de l'ambassade. Je gronderois Coulanges de quitter ce bon duc : cependant si son voyage étoit si long, il pourroit bien faire cette incivilité.

1155.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 février 1690.

Il sembloit, ma chère belle, qu'on n'avoit d'attachement que pour vous, qu'on ne songeoit qu'à vous plaire, et cependant il est sûr qu'on avoit dessein de plaire à d'autres : rien n'est plus aisé que de tromper ceux dont on n'est pas observé. Il faut avouer qu'on est bien honteuse, quand on a marqué des sentiments de repentir, croyant mourir, et qu'on se retrouve tout en vie, et non-seulement en vie, mais avec toutes les passions qu'on vouloit croire éteintes. C'est assurément un grand embarras, et ce qui doit faire craindre pour toutes les morts, dont nous ne saurions voir ce qui seroit arrivé, si la santé étoit revenue : mais Dieu le voit, c'est assez. On est souvent obligé de revenir à ce centre de toutes choses : n'êtes-vous pas toute plongée, mon enfant, dans le milieu des impossibilités dont vous êtes entourée? tout de bon, je vous admire; mais je ne veux point souffrir que vous fassiez de comparaisons de mes peines aux vôtres, je dois oublier mon état pour sentir uniquement ce qui vous touche, et je le fais aussi. Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, tout est exposé aux yeux du public; et je ne vous trouverois guère plus à plaindre, si on vous condamnoit sur-le-champ à faire de rien quelque chose : voilà ce qui me serre le cœur et qui m'occupe, je ne songe nullement à moi; car ce n'est rien, je ne suis obligée à rien; je me trouve dans un petit dérangement; un peu d'absence raccommode tout; une retraite honnête, agréable, convenable, qui seroit bonne au salut comme aux affaires, si je savois en profiter, qui se trouve heureusement dans le temps que vous êtes en Provence : avouez, ma très aimable, que je ne dois point souffrir d'autres maux que ceux que vous souffrez. Ainsi, ma chère

enfant, redressez vos pensées, et ne songez à moi que pour m'aimer : il y a long-temps que je suis payée et au-delà, par votre amitié sincère et par votre parfaite reconnoissance.

Je vous conjure de me donner la suite du roman, où je trouve que Pauline fait un fort bon personnage, puisqu'elle est bien avec la *princesse* sa mère, et qu'elle couche dans sa chambre. Ce fut une belle circonstance à son voyage de toute la France, que d'oublier l'Italie : nous la prions, la première fois qu'elle ira à Rome, de ne pas oublier de voir Paris en chemin faisant.

Beaulieu me mande que la compagnie est vendue, et le marquis m'écrit une petite lettre toute pleine d'amitié : il me paroît accablé de bien des affaires; et moi, toujours à regretter cet oncle, qui même ne se trouve pas à Paris dans un temps où il lui feroit tant de bien. Ce seroit un malheur que le marquis ne pût pas aller en Provence. Vous avez vu par cette lettre de madame de La Fayette, comme le pauvre M. de Montausier, après avoir été *esprit et corps*, penche présentement à n'être plus que *corps*[1] : cela me paroît fort bien dit. Hélas! cette chute de notre pauvre abbé, c'étoit justement n'être plus que *corps*. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que si je n'étois fort assurée que vous ne les refeuilleterez ni ne les relirez jamais, je craindrois tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms! et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant!

Corbinelli, à qui je n'ai point dit votre méchanceté, vous écrira par le marquis; il va dîner avec lui chez madame de Coulanges, il est toujours content de son esprit. M. du Bois me mande qu'il vous a envoyé son livre.

Mais écoutez un miracle : la maréchale de la Ferté est tellement convertie, qu'on ne sauroit l'être plus sincèrement; elle est entre les mains des bons ouvriers, elle ne trouve rien de trop chaud. Ninon en est étonnée, ébranlée, le Saint-Esprit souffle où il lui plaît : mais qu'il se répandoit bien abondamment dans les quatre premiers siècles sur cette naissante église! quelle infinité de martyrs! cette histoire de votre évêque de Grasse est tout-à-fait belle. Quels papes en ce temps-là! tous martyrs. Quels évêques! où en trouver aujourd'hui qui leur ressemblent?

On assure que le comte d'Estrées épouse mademoiselle de Croissi, et mademoiselle d'Estrées, M. de Torci[1] : voilà un beau mélange; c'est, je crois, pour cela que le maréchal d'Estrées est parti. Vous aurez le cardinal son frère dans votre Provence; mais vous ne le verrez pas. Il fait un temps délicieux, tous les oiseaux sont en campagne; je me promène, et je relis vos lettres avec une extrême tendresse; je serois bien fâchée de n'aimer point à relire.

1156.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 19 février 1690.

Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême; et ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité, vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé, que pour me faire obéir au commandement de l'église. Nous faisons ici une bonne chère, nous n'avons pas la rivière de Sorgue[2], mais nous avons la mer; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaie; je l'aime et le mange comme si j'étois Bretonne : nous faisons des beurrées infinies : nous pensons toujours à vous en les mangeant; mon fils y marque toujours toutes ses dents et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes : nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes; le soir un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards : enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : *Qu'on a de peine à servir la sainte église!* Mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait? c'est que vous haïssez le lait : car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du

[1] M. de Montausier mourut le 17 mai suivant, à l'âge de 80 ans.

[1] Ces deux mariages n'eurent point lieu.

[2] La rivière de Sorgue est fort poissonneuse, et coule dans le comtat Venaissin.

monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir; vous croyez le dénigrer, en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique : vraiment, c'est une grande louange, et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé.

Disons un mot des sermons; que je vous plains d'en entendre si souvent de si longs et de si médiocres! c'est ce que M. Nicole n'a jamais pu gagner sur moi que cette patience, quoiqu'il en ait fait un beau traité. Quand je serai aussi bonne que M. de La Garde, si Dieu me fait cette grace, j'aimerai tous les sermons; en attendant, je me contente des évangiles expliqués par M. Le Tourneux : ce sont les vrais sermons, et c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement. Nous lisons quelquefois des Homélies de Saint-Jean-Chrysostôme; cela est divin, et nous plaît tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des prédicateurs qui s'évertuent en faveur du parlement. Je me suis souvenue du jeûne austère que vous faisiez autrefois le mardi-gras, ne vivant que de votre amour-propre, que vous mettiez à toutes sauces; hormis à ce qui pouvoit vous nourrir; mais en cela même il étoit trompé, car vous deveniez quelquefois couperosée, tant votre sang étoit échauffé; vous contempliez votre essence, comme un coq en pâte; que cette folie étoit plaisante! vous répondiez aussi à La Mousse, qui vous disoit : *Mademoiselle, tout cela pourrira.* Oui, Monsieur, *mais cela n'est pas pourri.* Bon Dieu! qui croiroit qu'une telle personne eût été capable de s'oublier elle-même au point que vous avez fait, et d'être une si habile et admirable femme? il faudroit présentement vous redonner quelque amour, quelque considération pour vous-même : vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres. Un équipage, des chevaux, des mulets, de la subsistance; enfin, vivre au jour la journée; mais entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre; mon enfant, cela n'appartient qu'à vous, mais je vous conjure de songer à Bourbilly : c'est là que vous trouverez peut-être du secours, après l'avoir spéré inutilement d'ailleurs.

Madame de Chaulnes me mande que le marquis est fort joli, qu'il la va voir; elle ne croit pas qu'il ait le temps d'aller en Provence. Je crois la compagnie vendue; je l'ai su plus tôt que vous. Il est vrai que votre enfant est un bon gros garçon; mais il n'est point noir comme Boufflers : je ne puis souffrir cette comparaison, si ce n'est à courir le grand galop dans le chemin de la fortune. Ce marquis devroit bien vous faire un peu plus en détail le récit de son premier voyage de Versailles; c'est ce qu'on veut savoir, et si le roi ne lui a point fait quelque mine, ou dit quelque parole : c'est dans ces occasions qu'un père ou un oncle auroient été d'un grand secours. Voilà mon petit billet de l'abbé Bigorre : il nous fait plaisir; car il mande les nouvelles plus exactement que les autres. Si les femmes et les courtisans, qui trouvent que M. de Chaulnes est bien long-temps à pacifier toutes choses, étoient instruits de tout ce qui s'est fait depuis dix-huit ans contre Rome, ils penseroient que si l'ambassadeur en vient à bout, ce sera un chef-d'œuvre d'adresse et de bonheur. Il y a quinze ou seize chefs dont notre loisir nous a donné quelque connoissance : et qui sont, à-peu-près, de la même force que la suppression des filles de madame de Mondonville : M. de Grignan sait bien ce que c'est; mais on n'a pas le temps d'examiner ces bagatelles; on a plus tôt fait de blâmer, et de juger, et de s'impatienter. M. le cardinal d'Estrées est arrivé; je ne sais s'il prendra le parti de paroître ennemi de l'ambassadeur, nous verrons. Il passa au travers de Paris pour aller à Versailles et envoya un gentilhomme à madame de La Fayette : il est fort son ami. Les vers de votre Adhémar sont très jolis; ceux du jeu médiocres et bons, comme vous dites, pour des bouts rimés. En voilà de la Scudéri pour Coulanges; qu'en pensez-vous? on dit que c'est son adieu [1], et qu'elle s'en va doucement avec M. de Montausier. Il faut songer à ce voyage, ma chère enfant, quand on a déja tant vécu; rien n'y fait mieux penser que de lire, et de voir mourir une infinité de gens plus jeunes que soi : enfin, c'est la commune destinée. Mais que celle de B.... est bizarre de s'abymer à force de prêter à usure! la déroute de notre pauvre d'Harouïs est bien plus aisée à comprendre; passionnée de faire plaisir à tout le monde, sans me-

[1] Mademoiselle de Scudéri ne mourut qu'en 1701, à l'âge de 94 ans.

sure, sans raison : cette passion offusquant toutes les autres, et même la justice : voilà un autre prodige, mais c'est mourir d'une plus belle épée. Vous connoissiez le livre de M. du Bois, votre goût est exquis; cette lecture confirme encore la vérité de notre religion, je le trouve fort beau; je ne suis pas encore *aux mœurs de l'église* : je ne remercierai point M. du Bois; il est trop heureux que vous approuviez son livre, mais je remercierai M. de Grignan de la bonté qu'il a de vouloir bien demeurer avec vous et avec son aimable famille. Pour moi, j'y suis toujours, comme je vous ai dit, et j'y pense sans cesse dans ces bois, où le soleil brille comme en Provence, et où je relis vos lettres avec tant de plaisir.

1157.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 22 février 1690.

C'est un chef-d'œuvre en sa manière, que la lettre que vous avez écrite à l'abbé Charrier; elle étoit vraiment difficile, car le sujet vous manquoit un peu : mais vous avez si bien employé l'abbé de Quimperlé, madame de Sévigné, le fils de M. Charrier, et madame de Grignan, qu'il n'y a pas un mot qui ne porte, et qui n'y soit nécessaire. Je suis persuadée que vous n'avez point senti toute la justesse de ce billet, il vous est échappé; mais je lui rends l'honneur qui lui est dû, j'en suis ravie; il ne pouvoit venir plus à propos pour m'aider à remercier ce bon abbé d'une affaire très importante qu'il vient de terminer pour moi en Basse-Bretagne : je croyois le payer en lui envoyant votre aimable lettre.

Parlons de vous, ma chère belle : vous ne me dites plus rien *du premier ministre*, cette affaire doit pourtant avoir de la suite. Comment avez-vous fait pour l'équipage de votre enfant? je sais plus tôt que vous que sa compagnie est vendue. Je ne crois point qu'il ait le temps de vous aller voir, j'en suis affligée pour vous et pour lui. On me mande que c'est un gros garçon, et qu'il ne faut passonger à la taille de son père : on m'en dit du bien, il est honnête, il est joli; mais c'est un malheur, qu'à ce premier avènement à la cour, à ce premier coup-d'œil, le petit colonel n'ait été soutenu d'aucun des siens : pour moi, je crois qu'ayant vu qu'il étoit chargé de tout, il aura fait des merveilles.

M. de Chaulnes m'écrit de Rome une grande lettre d'amitié, et se plaint que je l'abandonne bien dans sa solitude; je lui mande que c'est que je n'ai pas le loisir de lui écrire, que je suis accablée d'affaires, et autres sottises. Vous verrez par mon petit billet de Bigorre que nous avons lieu d'espérer l'heureux succès de ces grandes et difficiles négociations, et que ce qu'on pourroit appeler impossibilité à l'égard d'un ambassadeur moins accoutumé que celui-ci aux manières de Rome, s'aplanira infailliblement en sa faveur : vous verrez au moins que le roi est content, et qu'il paye bien son ambassadeur. Le cardinal d'Estrées a vu madame de La Fayette, il revient de Turin; cela fait un grand sujet de conversation; mais je crois que Rome n'aura pas été oubliée : on dit que cette éminence parle du pape, et qu'il ne prononce pas le nom de M. de Chaulnes; cela me paroît difficile, comme de jouer à ce jeu où il ne faut dire ni oui, ni non.

Est-il vrai que M. du Plessis soit retourné à Paris? vous ne m'avez point dit ce qui vous a fait changer sur son sujet : j'ai vu que vous en étiez contente. Vous êtes trop aimable des soins et des attentions que vous avez pour votre maman; je me porte toujours très bien, la sobriété du carême est salutaire : envoyez-nous de vos belles truites de Lisle [1], nous vous enverrons d'un beurre qui vous réjouira le cœur. Je fais mille amitiés à M. de Grignan; je me flatte que s'il étoit ici, il seroit tenté de marcher par la diversité des allées qui l'amuseroient. Adieu, très chère; je ne puis vous dire combien je vous aime, ni combien votre amitié est nécessaire à la douceur de ma vie.

1158.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 février 1690.

Je n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait, le pauvre La Chau; mais il n'est pas possible de lire

[1] Petite ville du comtat Venaissin.

ce que vous mandez de la douleur si vive et si naturelle de sa pauvre femme, sans avoir le cœur touché, et en même temps les larmes aux yeux. Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvoit empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver; on lui conseille de ne se point exposer; on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau: non, il n'écoutera rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous : la mort l'attend sur le Rhône, à un certain endroit, il s'y trouvera, il faut qu'il y périsse. Mon Dieu! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé. Tout le monde se retrouve dans cet accident et dans la douleur de cette femme : comme nous sommes exposés à de pareilles détresses, c'est notre intérêt qui nous fait pleurer, quand nous croyons pleurer le malheur des autres. Le christianisme veut que l'on pense d'abord au salut de ce pauvre homme, mais sa femme sera fâchée ensuite d'avoir perdu quatre mille francs : si le corps mort ne reparoît point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au-delà d'Arles, en des bords écartés, la Providence disposera de cet or cousu dans cet habit mouillé, comme du reste.

Je loue fort la résolution de ne point faire venir votre marquis; c'est le plus sûr : ce voyage est une dépense, une fatigue uniquement pour contenter votre tendresse; prenez encore tout cela sur vous avec tant d'autres choses, et attendez plutôt qu'il soit brigadier ou maréchal-de-camp, que de le faire courir présentement. *Beaulieu* me mande qu'il est accablé d'affaires, et qu'il s'y donne tout entier. Est-il possible qu'il ait vu madame de La Fayette avant madame de Vins? Je le blâme tout-à-fait, et j'en suis jalouse comme vous; car très-souvent je me trouve à votre place : toutes sortes de raisons doivent le faire courir chez madame de Vins : elle m'écrivit l'autre jour qu'elle avoit une vraie envie de le voir, et d'observer la différence et le passage de l'enfance à la jeunesse. Il a été chez Madame de Lavardin; il aura le temps d'y retourner.

Voilà donc un voyage tout précipité de M. de Grignan : il est bien difficile que ces courses n'arrivent souvent, quand on commande seul dans une province, soit pour le service du roi, soit pour conserver l'honneur de sa charge. Vous n'êtes jamais bien entrée dans cet intérêt que pour M. de Grignan, cela est assez naturel, mais cet exemple devoit s'étendre plus loin. Parlons de M. le cardinal de Forbin; le courrier qui a porté la nouvelle de sa promotion, est arrivé en sept jours; M. de Beauvais fut transporté de joie. Le roi est content au dernier point de son ambassadeur; il y a bien de l'apparence qu'il fera tous les miracles qui sont à faire à Rome. Madame de Chaulnes m'écrit d'un style triomphant; elle est gaillarde, elle a raison. Il faut cependant écrire à ce nouveau cardinal; c'est ce que je viens de faire : je suis persuadée que vous n'y manquerez pas. *Point d'ennemi*, ma chère enfant : faites-vous une maxime de cette pensée, qui est aussi chrétienne que politique; je dis non seulement *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis* : vous en avez senti la douceur dans votre procès : vous avez un fils, vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse jamais vous servir. On se trompe; voyez comme madame de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions; elle a cent bras, elle atteint partout; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient bien tous les jours de s'être formé un esprit si liant; c'est une obligation qu'elle a à M. de La Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. Je suis sûre que depuis quelques années vous êtes dans ce sentiment.

Vous m'expliquez parfaitement madame Reinié: la plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affaires, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout-par-tout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense, et de plus gagner un rhumatisme! car *figurez-vous qu'elle a des douleurs* TOUT-PAR-TOUT; et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite.

J'aime fort l'amitié de Pauline pour M. Nicole; c'est signe qu'elle le lit avec attention : ce goût me donne la meilleure opinion du monde de son esprit; j'aime aussi la colère où elle est que les évêques ne se battent pas à qui l'aura. Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier tome du roman *de la princesse, de l'infante, du premier ministre*, aussi joli que celui que nous avons vu [1], et puis nous planter là?

[1] C'étoit une relation en forme de roman, de ce qui se passoit dans l'intérieur de la maison de M. de Grignan.

Je ne le souffrirai point; je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la princesse*, j'ai bien peur qu'elle ne soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a *du ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la Sibylle* follement et témérairement dissipées et jetées en l'air pendant dix ans. Enfin, je crains que toutes vos bonnes intentions ne servent de rien, comme je l'ai vu tant de fois depuis vingt ans : il faut une suite à cette histoire, qui n'est que trop sérieuse par rapport à vos affaires. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'amant forcené de la princesse *Truelle*. Je voudrois bien savoir qui étoient ces confidents *du premier ministre* et *de la favorite*, qui recevoient les courriers. Dites-moi si vous êtes toujours contente de *Flame*[1] : c'est un personnage bien considérable dans votre grande maison. Je vous demande des nouvelles du voyage de ce comte, et si le trésorier fera selon ses intentions : voilà, ma très-chère, bien des questions; je vous en fais des excuses. Vous êtes trop aimable d'aimer mes lettres : quand vous en recevez trois à-la-fois, vous dites que vous êtes riche; mais quelle fatigue ! elles sont d'une longueur qui devroit vous empêcher d'y répondre si exactement. Adieu, ma chère belle : comment vous portez-vous du carême? pour moi, je m'en trouve fort bien. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons; car nous ne tâtons que de ceux de M. Le Tourneux et de Saint-Jean-Chrysostôme. Nous avons un fort aimable temps, plus d'hiver, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps.

1159.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

Aux Rochers, le 18 mars 1690.

Je fais courir cette feuille après trois autres que je vous écrivis, il y a trois jours, pour vous dire, mon cher cousin, que je suis bien imparfaite; c'est une vérité que je veux établir à Rome comme à Paris. J'ai lu plusieurs fois votre aimable lettre; la dernière fut en me promenant dans ces bois, le silence me fit trouver encore plus de goût, à vos chansons, à votre prose, à votre sérieux, à votre badinage. Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de *santissimo;* à ces beaux jardins, *où l'art et la nature font éclater leurs miracles divers*. Je songeai à cette boule[1], où vous étiez grimpé avec vos jambes de vingt ans, et à l'avantage qu'ont les hommes au-dessus des femmes, dont tous les pas sont comptés et bornés; et combien je me promènerois de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule. Je trouve le madrigal de mademoiselle de Scudéri très joli, très flatteur; et puis je vous trouve heureux d'avoir l'abbé de Polignac (*depuis cardinal*) dans votre société; je suis ravie de son souvenir; c'est un des hommes du monde dont l'esprit me paroît le plus agréable; il sait tout, il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance, qu'on peut souhaiter dans le commerce. Je crois vous en avoir parlé autrefois de cette manière, du temps que nous traitions ensemble le mariage de son frère avec mademoiselle de Grignan[2]. Au retour de ma promenade, je vous écrivis avec bonne intention de vous parler de lui, et je l'oubliai; que dites-vous de cette misère, mon pauvre Coulanges? Il ne faut plus se fier à rien, et moins à soi-même qu'aux autres; depuis ce jour, je me gronde, je me fais froid, je ne veux plus me promener seule; je me trouve indigne de ma confiance, et n'ai trouvé de consolation qu'à vous prier de me raccommoder avec moi, en disant à cet aimable abbé de quelle manière je l'oublie, et de quelle manière je me souviens de lui. Voilà ce que j'avois à vous dire, en vous conseillant d'en faire votre ami plutôt que votre rival, et de m'aimer toujours autant que je vous aime, si vous le pouvez.

[1] Maître d'hôtel de M. de Grignan.

[1] La boule qui surmonte la coupole de l'église de Saint-Pierre de Rome. Coulanges y monta comme un jeune homme le 9 février 1690.

[2] Françoise-Julie Adhémar de Monteil, depuis marquise de Vibraye.

1160. *

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, ce 26 avril 1690.

Enfin, voilà cette pauvre dauphine [1] morte bien tristement, bien saintement. La Troche m'en mande mille détails qu'on aime à savoir; comme elle veut répondre à votre lettre, peut-être vous en dira-t-elle quelque chose. Le roi et MONSIEUR la virent mourir; elle demanda mille pardons au roi de son peu de complaisance, elle voulut baiser sa main, il l'embrassa, les sanglots l'avoient empêché de parler à M. le dauphin qui ne fut pas long-temps dans la chambre [2]. En bénissant ses enfants, elle dit « et vous aussi mon petit Berry, quoique vous » soyez cause de ma mort »; et il se trouve que cela n'est pas et qu'elle n'avoit aucun mal dans tous ces lieux-là : je voudrois qu'on pût lui dire combien elle s'est trompée [3]. Le roi et toute la cour sont à Marli pour quinze jours. Elle a donné quarante mille livres à Bessola, et l'a fort recommandée au roi, un diamant à MADAME, une bague de cinquante louis à la maréchale de Rochefort : on ne porte le deuil que six mois. Je suis folle, ma pauvre bonne, de vous dire toutes ces choses qu'on vous mande comme à moi. J'ai été accablée de lettres sur cette mort; il me sembloit que tous mes amis et amies eussent peur que je ne l'ignorasse, c'étoit comme une conspiration. Je ne sais qui sera chargé de son oraison funèbre [4], pour moi je n'y trouve que trois points : M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou, M. le duc de Berry, et c'est un assez grand panégyrique pour une dauphine.

[1] Marie-Anne-Christine Victoire de Bavière, épouse de Louis, dauphin de France, mourut le 20 avril 1690, à 7 heures et demie du soir.

[2] Le roi, MONSEIGNEUR et toute la maison royale restèrent dans la chambre de madame la dauphine jusqu'à sa mort.

[3] Madame la dauphine étoit persuadée qu'elle mouroit des suites de sa dernière couche, les gens de l'art n'attribuèrent cependant pas sa mort à cette cause.

[4] Fléchier prononça l'oraison funèbre de cette princesse, le 15 juin 1690 dans l'église de Notre-Dame.

1161. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 31 mai 1690.

Il y a six semaines que je suis en ce pays-ci, Madame, c'est-à-dire à Paris en passant et d'ordinaire à Versailles; il y a pourtant huit jours qu'une colique me ramena ici. J'ai été chercher deux fois notre ami Corbinelli sans le trouver, mais il faut vous entretenir de ma fille et du sujet de son voyage.

Premièrement, je vins descendre chez ma fille de Montataire, qui vient d'aller en Picardie avec son mari et son frère l'abbé pour un reste de l'affaire de Manicamp; ils en reviendront dans quinze jours. Pour votre nièce de Coligny qui a hérité des terres de Dalet et de Malintras par la mort de son beau-père, elle vient d'arriver ici sous le nom de la *comtesse de Dalet*. Voici les raisons qui lui ont fait prendre ce nom : depuis trois cents ans les aînés de la maison de Langheac se sont toujours appelés les comtes de Dalet, et cela est tellement établi dans cette famille que si son mari vivoit, il auroit pris ce nom-là. De plus il y a une petite Lassay qui a quinze ans, et qui vient d'épouser Coligny fils de Coligny de Hongrie; il seroit désagréable à votre nièce que pour les différencier l'une de l'autre, on dît : Est-ce la vieille? Est-ce la jeune? MADEMOISELLE (*de Montpensier*) en apprenant ce changement me disoit hier cette raison. Votre nièce a même trouvé un exemple de pareille chose en arrivant ici. La comtesse de Carouges devenue veuve depuis six mois, avoit pris le nom de comtesse du Tillières à la mort de son beau-père, qui vient d'arriver.

Pour revenir donc à cette nouvelle comtesse de Dalet, je vous dirai qu'elle est venue ici mettre le comte de Dalet son fils au collège de Louis-le-Grand. Pour moi je suis venu offrir mes services au roi, dans un temps où je vois que les arrière-bans deviennent des troupes réglées. Il me reçut agréablement, sans me prendre au mot, car où me mettre? Toutes les places sont occupées par des officiers de la couronne, et par des gens de bureau.

Sa Majesté a trop d'honnêteté pour me dégrader en me faisant obéir à quelqu'un d'eux, moi le plus ancien lieutenant-général des armées de France. Mais je voudrois bien, chemin faisant, l'obliger de reconnoître mes bonnes volontés par quelque petite grace, qui sans lui faire mettre la main à la bourse ne laissât pas de m'accommoder; c'est à quoi je travaille, et si Dieu le veut cela sera, si non j'y consens; jamais vous n'avez ouï parler d'une résignation pareille à la mienne : cela est bon pour la santé aussi bien que pour le salut. Si je vous voyois, ma chère cousine, je vous dirois les moyens dont je me sers pour parvenir à mes fins, je ne puis vous les écrire.

Pour vous parler maintenant des affaires générales, je vous dirai que je vis agoniser la pauvre madame la dauphine; que le roi pleura fort en ce moment; mais que si je voulois être long-temps regretté par quelqu'un, je ne voudrois pas que ce *quelqu'un-là* eût toutes les affaires de l'Europe sur les bras. Rien ne fait tant oublier les morts que les vivants. Croyez bien, ma chère cousine, que si les courtisans d'Alexandre penchoient la tête pour se conformer à ses manières, ils ne pleuroient pas devant lui, quand il n'étoit pas triste.

Monseigneur est arrivé en bonne santé sur le Rhin, bien résolu de battre son beau-frère, et je crois que cela pourra bien arriver; car un prince à qui la Providence ôte à point nommé un ennemi de dessus les bras, comme M. de Lorraine, doit attendre d'elle toutes sortes de prospérités. M. de Luxembourg a passé l'Escaut pour faire contribuer, ou pour brûler tout ce qui ne voudra pas le faire.

On croit que l'accommodement de M. de Savoie se fera; qu'il nous donnera la citadelle de Turin et Verrue, trois régiments d'infanterie et deux de dragons, faisant quatre mille hommes; qu'après cela Catinat entrera dans le Milanais pour y faire ce que M. de Luxembourg va faire en Flandre.

Les affaires d'Irlande vont assez bien, il n'y a que le roi Jacques qui gâte tout, et qui montre tous les jours par sa conduite qu'il mérite ses disgraces.

Mandez-moi ce que vous faites, quand vous reviendrez ici, c'est-à-dire la belle Madelonne; car je crois que vos mesures sont prises pour n'y pas revenir l'une sans l'autre. Adieu, ma chère cousine; la comtesse de Dalet, son fils et moi vous embrassons mille fois.

1162. **

Du même à la même.

A Versailles, ce 2 juin 1690.

Je vous écrivis de Paris ayant-hier, Madame, je vous écris aujourd'hui de Versailles; c'est que je parlai hier de vous toute l'après dîner avec un de vos amis et des miens, qui m'est d'une grande ressource dans ce pays-ci. C'est Termes; Madame, il y a long-temps que nous nous connoissons, mais nous n'avions jamais parlé de vous. Je me mis sur votre chapitre, et que ne lui dis-je point. Il me laissa tout dire, et quand il me crut épuisé, il me conta les huit jours qu'il fut aux Rochers et la suite du commerce qu'il a eu à Paris avec vous; il me témoigna même l'obligation qu'il vous avoit de la manière dont vous aviez parlé de lui quand il étoit à la Bastille, et de ce que vous fîtes taire mademoiselle de Méry qui n'en parloit pas si bien, quoiqu'elle dût être dans ses intérêts plus que vous. Après être convenu avec moi que vous étiez la femme de France du plus agréable commerce, il me dit mille biens de la belle Madelonne, et il vous définit si bien toutes deux que je connus qu'il vous avoit fort examinées. Il faut dire la vérité, Madame, c'est un joli cavalier que Termes; il y a vingt ans que c'étoit un dangereux rival; mais de l'heure qu'il est, c'est un des plus honnêtes hommes de France.

Il n'y a rien de nouveau ici que la mort de Calvo, qui laisse vacant le gouvernement d'Aire et dix mille écus de pension du roi.

Sa Majesté nous a conté ce matin, à son lever, qu'un des cadets qui sont à Luxembourg, amoureux d'une fille pour l'épouser, étoit mort de regret de ne l'avoir pas pu.

[1] Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes fut compromis dans l'affaire des poisons.

[2] M. de Calvo mourut le 29 mai 1690. Il s'étoit singulièrement distingué par sa belle défense de Maëstricht, en 1676. En récompense de cette belle action, le roi lui faisoit une pension de 20,000 fr.

1163. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juin 1690.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin, une grande de Paris, et une petite de Versailles. J'aurois fait réponse à la première si j'avois su où l'adresser; car le cœur me disoit, je ne sais pourquoi, que vous n'étiez point chez votre gendre de Montataire; enfin, je sais maintenant où vous prendre, et je m'en vais répondre à tout. Je commence par approuver extrêmement le changement de nom de ma nièce. Il y a des exemples; mais s'il n'y en avoit point, je voudrois qu'elle fût la première à le donner. Toutes les raisons que vous dites sont très bonnes, celle sur laquelle MADEMOISELLE appuie doit décider; toutes les fois que ce qui nous distingue n'est pas à notre avantage, il faut quitter la partie et laisser à cette Coligny de quinze ans son beau nom, en lui ôtant le plaisir d'y en ajouter encore un plus beau, qui seroit celui de jeune. Soyons donc madame la comtesse de Dalet; ce nom est beau et bon: ma nièce est bien heureuse d'en avoir à choisir, et à changer de cette beauté. Si j'avois en mon particulier à souhaiter quelque chose en cette rencontre, ce seroit que, pour la facilité de la prononciation, vous voulussiez me permettre, comme faisoit ma vieille amie mademoiselle d'Estaing de manger l'article et au lieu de faire dire rigoureusement, *madame la comtesse de Dalet*, vous voulussiez bien vous contenter de *la comtesse Dalet*.

Ma chère nièce, si je puis obtenir cette grace, personne ne soutiendra mieux que moi la justice de ce changement où le public s'oppose toujours, et je vous en serai très obligée. Pour parler sérieusement, rien ne pouvoit être mieux; voilà votre fils dans le nom naturel de sa maison; il en a les terres; quand on est d'une aussi grande naissance, il ne faut rien déranger, et ne prendre le nom des mères que quand on y est obligé, comme vous l'étiez. Vous devez, ce me semble, avoir beaucoup de plaisir et d'attention à l'éducation de ce joli garçon, Il doit être grand présentement; et si vous et M. votre père ne lui avez donné de l'esprit, vous en répondrez au tribunal des honnêtes gens.

Je reviens à vous, mon cousin, je suis sujette à m'égarer. Je ne suis point surprise que le roi ait reçu avec bonté les offres de vos services: il connoît bien le fond du cœur de ses François, et ne doit pas douter du vôtre; mais il n'y a plus de place pour vous que celle qu'il n'a pas plu à la Providence de vous donner. Je suis ravie que vous soyez dans la bonne maxime de vous soumettre à ses volontés: sans cette vue, les malheureux seroient des enragés, des forcenés; et avec cette soumission on demeure un fort honnête homme en ce monde-ci, et on a droit d'espérer un solide bonheur dans l'autre. Ainsi, mon cousin, on gagne beaucoup, et je suis tellement frappé de la nécessité de cette doctrine, que je vous en aime mieux d'être dans ces sentiments. Je souhaite cependant que vous obteniez ce que vous avez demandé. Je ne vous réponds rien sur toutes les nouvelles dont vous me parliez il y a quinze jours; il est inutile et ridicule de raisonner de loin; d'un jour à l'autre les affaires changent. J'en use avec madame de Lavardin comme je fais avec vous, et je la paie ainsi de la bonté qu'elle a de m'écrire toutes les semaines.

Ma fille est en Provence avec son mari. Son fils est à la gueule du loup, comme le vôtre: il est à la tête du régiment de Grignan. Cette place l'auroit contenté dans dix ans, jugez de la joie de l'avoir à dix-sept. Je suis tranquillement dans cette solitude, où j'ai eu l'honneur et le plaisir de voir M. de Termes. Ces endroits de la vie ne s'oublient point. Il y a bien ici des beautés présentement qui n'y étoient pas en ce temps-là, et il y en avoit alors qui n'y sont plus. Je suis de votre avis sur ce que vous me dites de lui. Je le trouve dans le passé et dans le présent, comme vous le trouvez. Quand j'ai pris son parti dans les occasions, j'étois juste et je le serai toujours pour lui. Je suis ravie qu'il se souvienne de moi agréablement, je suis bien de même pour lui. Vous êtes très heureux d'être en si bonne compagnie; celle que j'ai ici ne vous déplairoit pas. Mon fils a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé qui réveille le mien. Sa femme en a beaucoup aussi, sur-tout une intelligence vive qui surprend, et qui fait croire qu'elle a passé sa vie dans le monde, quoiqu'elle ne soit jamais sortie de cette province. jugez si je puis être mieux. Cependant je compte

d'être cet hiver à Paris, et de vous aimer toujours, mon cher cousin, par bien des raisons. En voici une :

Marie DE RABUTIN.

M. DE SÉVIGNÉ.

Ma mère vous dit beaucoup de bien de moi, Monsieur; je n'en suis point fâché parce que je suis à cent lieues de vous, et que rien ne vous empêchera de le croire si vous le voulez. Mais elle ne vous dit pas, Monsieur, que personne ne vous honore plus que je fais et ne souhaite plus ardemment que moi, que la fortune vous rende enfin justice, et vous fasse obtenir et jouir encore long-temps des graces et des honneurs que vous méritez.

1164. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 2 juillet 1600.

Il y a huit jours que j'ai reçu votre lettre, Madame, mais j'étois à Versailles avec une espèce de goutte qui bien qu'elle ne m'ôtât pas la liberté d'écrire, m'ôtait celle d'écrire avec la gaieté d'esprit que je veux avoir avec vous. Je suis venu ici pour la reprendre et j'espère d'y parvenir. Ma fluxion est fort diminuée, et à un homme de l'humeur dont je suis, un moindre mal est un bien. Votre lettre même qui est plus vive que la précédente m'anime et me convie à vous écrire gaiement; j'ai trouvé plaisant l'endroit de votre lettre où vous me dites : « Je ne savois où vous adresser ma lettre, car le » cœur me disoit, je ne sais pourquoi, que vous n'é» tiez point chez votre gendre de Montataire. » Jamais négative n'a été si affirmative que ce *je ne sais pourquoi*, et il est bien plus finement dit[1].

Votre nièce de Dalet est ravie de l'approbation que vous donnez à son changement, et la liberté qu'elle vous laisse de supprimer la particule *de* est la moindre chose, dit-elle, qu'elle voulût faire pour vous témoigner sa reconnoissance. Son fils est joli par sa taille et par sa figure; je suis de votre avis pour lui faire prendre le nom de Langheac qui est le sien. Je le menai l'autre jour à MADEMOISELLE, qui le trouva fort à son gré; il a naturellement de l'esprit et un esprit naturel, nous l'avons cultivé; c'est à la cour et au monde de l'achever de peindre.

Je n'ai encore rien fait pour mes affaires, des paroles et rien d'effectif, rien de solide : on ne se presse dans ce pays-ci que pour ce qui regarde les confédérés. J'ai toujours ma ressource qui ne manquera pas au besoin : la résignation et la persévérance. Vous avez raison de ne rien répondre sur les nouvelles qui ne sont plus souvent les mêmes quand vous les recevez; et j'ai raison aussi de laisser à madame de Lavardin le soin de vous en informer.

Je vous trouve fort heureuse, ma chère cousine, d'être dans une agréable maison, à la campagne, avec M. votre fils et madame votre belle-fille; vous ne seriez pas si bien à Paris avec eux; vous jouissez où vous êtes plus tranquillement les uns des autres : mais pour peu que votre bonheur soit complet, il ne faut pas que vous croyiez que vous seriez mieux ailleurs; et c'est un état où il est difficile de parvenir. Adieu, ma chère cousine; je voudrois bien être en *quart* avec vous trois aux Rochers pour huit jours; que ne dirions-nous pas!

A M. DE SÉVIGNÉ.

Quand je crois madame votre mère sur le bien qu'elle me dit de vous, Monsieur, je n'ai aucun mérite à son égard, par ma complaisance. Il y a longtemps que j'ai connu que vous aviez de l'esprit, et la retraite où vous êtes depuis quelques années vous a dû acquérir d'agréables connoissances. Il y a dix ans que vous étiez bon à voir quelquefois, vous êtes aujourd'hui bon à l'user, c'est-à-dire tous les jours. Plût à Dieu que nous fussions voisins! Je comprends dans mon souhait madame votre mère aussi bien que madame votre femme; si cela étoit je me consolerois plus aisément que je ne le fais des graces et des honneurs qui me manquent et que vous me désirez. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je suis assurément votre, etc.

[1] Bussy avoit fait un assez long séjour chez madame de Montataire en 1687 et 1688. Il paraît que réciproquement le gendre et le beau-père eurent de la peine à s'accommoder l'un et l'autre.

1165. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 12 juillet 1690.

Je veux vous écrire, mon cousin, sur la bataille qu'a gagnée M. de Luxembourg, c'est un sujet de discourir fort naturel. Ne trouvez-vous pas que Dieu prend toujours le parti du roi, et que rien ne pouvoit être ni plus glorieux à la réputation de ses armes, ni mieux placé que cette pleine victoire? ces grandes nouvelles donnent toujours beaucoup d'émotion aux intéressés, ou qui ont peur de l'être. Le petit de Grignan, qui étoit dans le corps que commande M. de Boufflers, a pu être de ceux qui ont été détachés pour aller joindre M. de Luxembourg. J'ai encore deux ou trois jeunes gens à qui je prends intérêt. Jusqu'à ce que j'aie démêlé ce qu'ils sont devenus, le cœur me bat un peu; et puis je n'ai plus que la pitié générale pour tous ceux qui ont péri à cette bataille. Je suis très fâchée de la mort du pauvre Jussac; cette sorte de mort est non seulement violente, mais encore violentée; car il étoit comme retiré et madame de Montespan le fit venir par force à la cour, et puis à la guerre, où avec un tel prince, qui prend goût au métier et qui ne trouve rien de trop chaud, il ne devoit pas apparemment faire de vieux os; cela est arrivé comme je crois qu'il le prévoyoit bien lui-même, et c'est dommage; dans de certains âges le repos est ce qui convient le plus. J'ai été fâchée de Villarceaux: il y a des circonstances à sa mort qui me paroissent terribles. Je plains aussi les pauvres mères, comme madame de Saucour et madame de Calvisson. Pour les jeunes veuves, elles ne sont guère à plaindre; elles seront bien heureuses d'être leurs maîtresses ou de changer de maîtres. Je prends part à la gloire du roi, et au bon effet de cette nouvelle répandue dans l'Europe, dont nous sentirons les effets en plus d'un endroit. Je suis amie et servante de M. de Luxembourg et de madame sa sœur (la princesse de Mecklenbourg), à qui je viens d'écrire. Enfin, mon cousin, vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que je n'ai pas manqué d'affaires depuis quatre ou cinq jours: et en vérité, ces émotions sont nécessaires de temps en temps à la campagne; sans cela on oublieroit aisément qu'on a une âme. Le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie. Dieu merci, me voilà bien ressuscitée, et jamais l'eau de la reine d'Hongrie n'a fait un plus grand effet.

Mandez-moi si monsieur votre fils y étoit. Il étoit bien dans le nombre de mes jeunes garçons où je prends intérêt. Après cet article, je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez; il me semble que c'est l'élection de la noblesse de Bourgogne. Hélas! elle devroit s'offrir à vous sans être demandée, mais Dieu ne vous conduit pas, mon cher cousin, par les chemins agréables. Ils en seront plus sûrs; et, après tout, la vie est bientôt passée. Si nous étions bien sages, nous n'aurions qu'une seule affaire en ce monde, qui seroit celle de notre salut. Vous avez un ami tout parfait, tout admirable, que j'honore et que je révère infiniment, qui ne me dédiroit pas de cette vérité. Il est inutile que je vous le nomme: je vous défie de le confondre avec les autres. Je vous remercie, ma chère nièce, de votre complaisance. Je me doutois bien que, pour une syllabe de plus ou de moins, nous ne nous brouillerions pas. Si M. d'Autun est à Paris, je vous conjure de lui faire mes très humbles compliments. Adieu, mes chers parents, je vous recommande l'un à l'autre et je vous embrasse tous deux de tout mon cœur. Mon fils vient de partir pour aller voir le maréchal d'Estrées, sans cela il vous diroit bien des choses, croyez sur ma parole qu'il est fort votre serviteur.

1166. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris ce 16 juillet 1690.

On ne parle déja plus de la bataille de Fleurus, Madame, et voulez-vous savoir pourquoi? C'est qu'on parle d'une bataille navale gagnée par la flotte du roi sur les Anglois et sur les Hollandois. Elle n'est pas si complète que la première: mais aussi ne coûte-t-elle pas si cher. Avez-vous jamais ouï parler de tant et de si longues prospérités, ma

chère cousine? et ne trouvez-vous pas qu'il faut ajouter aux attributs de Louis-le-Grand, le Victorieux et le Bien-servi, encore celui de Louis-le-Fortuné?

Les trois ou quatre jeunes gens à qui vous vous intéressez fort, où n'étoient pas à Fleurus, ou n'y ont point été blessés. Mon fils est à Mont-Royal, dans un corps que MONSEIGNEUR en retire pour le mettre dans son armée. Je suis d'accord avec vous, Madame, sur le sujet de Jussac, que quand on a interrompu la cour ou la guerre quelques années, il n'y faut plus retourner. J'en ai toujours vu de méchantes suites, sur-tout à la guerre; où quand on se sauve d'un coup de mousquet on succombe sous les fatigues que l'âge ne permet plus de supporter. Tout le monde plaint les Villarceaux père et fils; et sur ce sujet, on remarque combien la Providence se joue de la conduite des hommes. Villarceaux le père refuse le cordon bleu, pour le faire avoir à son fils, et par cette action mérite l'estime générale. A la vérité, c'est ce cordon bleu qui fait tuer son fils. Il le montra pour s'attirer par-là des égards et des respects de ceux qui l'avoient pris. Ceux-ci disputant entre eux à qui auroit un prisonnier de cette conséquence, le tuèrent, ne se pouvant accorder. Je connois trois jeunes dames veuves de cette bataille avec lesquelles il faudroit se réjouir de la mort de leurs maris, et deux dames qu'il faudroit consoler de la vie des leurs, réchappés de leurs blessures. Les Dieux d'hymen et d'amour sont incompatibles, il y a long-temps. Les Hollandois qui avouent notre victoire, car il y en a parmi eux qui n'en demeurent pas d'accord, disent que M. de Luxembourg s'est donné au diable pour gagner ce combat. Vous dites plaisamment, ma chère cousine, que ces grandes nouvelles sont de temps en temps nécessaires à la campagne; et que sans les émotions qu'elles donnent on y oublieroit aisément qu'on a une ame et que le repos qu'on y a est si grand qu'il vise à la léthargie. Il est vrai que la scène y languit trop, et qu'on y mourroit, si de pareils évènements ne ranimoient. Pour ce qui me regarde, ma chère cousine, je vous dirai que je pars de la cour pour Chaseu, fort content du traitement que j'ai reçu du roi, et de ses promesses. Il s'est passé en trois mois que j'ai presque toujours été à Versailles des choses dont le détail seroit trop long à écrire, mais que je vous apprendrai un jour et que vous trouverez assez singulières. Vous vous moquerez peut-être de moi, ma chère cousine, quand vous saurez qu'à mon âge je me réjouis, et que je compte sur les promesses qu'on me fait. Sur cela je vous dirai que si je voulois être fâché, j'en pourrois venir à bout, sans en aller chercher bien loin des sujets; mais que je veux être content; et comme je vous ai déja dit, ces sentiments contribueront à ma santé et à mon salut. Cet ami, que vous honorez et que vous révérez tant, les approuve, et, se portant fort bien, marche au ciel par des voies toutes contraires aux miennes; car il est comblé de graces et de prospérités. Il faut dire la vérité; personne aussi n'en est plus digne.

M. d'Autun est ici, s'il me vient dire adieu, je n'oublierai pas de lui faire vos compliments. Trouvez bon aussi, ma chère cousine, que je fasse les miens à M. de Sévigné, et que je vous assure que personne, sans excepter lui, ne vous aime plus que je fais.

1167.***

De madame DE GRIGNAN *à M.* DE POMPONNE.

A Grignan, 18 juillet 1690.

Qu'il est aisé, Monsieur, de se représenter la sensible joie que vous donne la gloire que vient d'acquérir le chevalier de Pomponne! Quel bonheur qu'il soit échappé au péril qu'il a couru, et qu'au lieu de vous coûter des larmes, vous goûtiez le solide plaisir de l'estimer autant que vous l'aimez, et de le voir distingué et loué du roi et de toute la France! C'est une agréable lecture pour vous, Monsieur, que celle des relations et des gazettes, dans lesquelles vous voyez qu'il ne sera jamais parlé de la bataille de Fleurus, sans que M. votre fils soit nommé avec l'éloge que mérite celui qui en a commencé le bonheur et donné l'exemple de la plus brillante valeur. Je puis vous assurer, Monsieur, que je n'ai point encore lu cette action et tout ce qu'il a fait dans la suite de la bataille, sans avoir les larmes aux yeux, en songeant à ce que vous et madame de Pomponne sentiriez en l'ap-

prenant. Je n'ai point songé à lui, car il a la mine de ne pas compter pour beaucoup de n'être point mort, et d'avoir fait tout ce qu'on peut faire de beau. Mais pour vous, Monsieur, qui en connoissez mieux le prix, trouvez bon que je vous dise que j'entre dans vos sentiments avec une tendresse qui vous feroit plaisir et qui vous doit persuader, à quel point je m'intéresse à ce qui vous touche, et combien parfaitement je vous honore.

M. le chevalier de Grignan se fait un grand plaisir de parler de M. votre fils, comme il le mérite; je me suis volontiers chargée de vous faire ses compliments. Je suis assurée que vous les croyez sincères, et que d'ailleurs vous êtes persuadé qu'il est bon juge des mérites de la guerre. M. de Grignan est si loin d'ici, Monsieur, que je ne vous dirai rien de lui, sinon que nous sommes comme vous savez dans les mêmes sentiments sur ce qui vous regarde.

La comtesse DE GRIGNAN.

1168.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 13 août 1690.

Je reçus une lettre de vous quand vous partîtes de Paris, mon cousin, qui étoit une espèce d'adieu. Au travers de tout votre courage, et de la bonté de votre tempérament qui se défait aisément de toute mélancolie, il me paroissoit que n'ayant pas obtenu ce que vous demandiez à la cour, il vous en étoit resté au fond du cœur quelque léger chagrin. Il n'en falloit pas davantage pour m'en donner plus qu'à vous, à moi qui n'ai pas tant de force d'esprit. Je pense que dans une conversation nous aurions fait des réflexions que l'éloignement met hors de portée de faire.

Je viens de recevoir des lettres de Paris, parmi lesquelles on me mande que le prince d'Orange n'est pas mort et qu'il n'y a que M. de Schomberg. Nous aurions été plus aises de la mort de celui-ci, si on ne nous avoit fait attendre à l'autre; mais ce sera pour une autre fois. Les armées de Flandre sont si proches, qu'il semble qu'elles aient encore envie de se battre: celles d'Allemagne se regardent, le Rhin entre-deux. Il faut tout recommander au Dieu des batailles, qui sera le Dieu de la paix quand il lui plaira. C'est toujours là-haut que je consulte l'avenir, et que je tâche d'y conformer mes desirs. Adieu, mon cher cousin; adieu, mon aimable nièce.

1169. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 septembre 1690.

Je n'ai point encore répondu à votre lettre du 13 août, Madame, parceque je ne la reçus qu'à la fin du mois, et que depuis le maladie du petit Dalet nous a fort occupés: il est à présent hors de péril.

Vous me mandez qu'au travers de mon courage et de la bonté de mon tempérament, il vous a paru quelque léger chagrin de n'avoir pas eu ce que je demandois. Je vous répondrai, ma chère cousine, que pour être philosophe chrétien et d'un heureux tempérament, je n'en suis pas moins sensible; mais que ma résignation et ma fermeté me remettent bientôt en mon naturel. Cela me fait croire que vous avez deviné mon chagrin; vous avez cru que j'en avois, parceque j'en devois avoir, et que vous en auriez eu si vous aviez été en ma place. Je vous avoue que j'en ai eu d'abord un instant; mais je vous nie, ma chère cousine, qu'il vous ait paru. Le refus de ce que je demandois fut accompagné de si bonnes excuses, et de si bonnes raisons de ne pouvoir faire ce que je demandois, que ces manières me parurent des graces qui tireroient à conséquence, et en effet on n'en demeura pas là, et on passa jusqu'aux promesses de faire quelque autre chose qui me remplaceroit ce que je demandois.

Ainsi, ma chère cousine, j'étois content du roi quand je vous écrivis, et, comme je vous ai déjà dit, ce fut la chose que j'avois demandée et que je n'avois pas reçue, et non pas mes paroles, qui vous firent croire que j'étois fâché. Si vous n'avez

pas brûlé ma lettre vous pouvez voir que je dis vrai.

C'est du prince d'Orange encore plus que de M. de Lauzun qu'on peut dire : *je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort;* mais enfin voilà qui est fait, on n'en doute plus ; et tous les parieurs pour sa mort ont perdu.

Si MONSEIGNEUR n'a donné la bataille à son beau-frère (l'électeur de Bavière), il n'en est pas loin; nous attendons à toute heure la nouvelle de quelque grande action de ce côté-là. Catinat vient d'en faire une belle contre M. de Savoie ; il mettra la robe en honneur.

de madame de Bury? Cette amende payée au roi et à M. de Grignan, n'est-ce pas le plus grand plaisir de la victoire ? n'est-ce pas prendre le canon et le bagage, mettre les ennemis en fuite pour jamais, et coucher sur le champ de bataille ? Voilà, Monsieur, l'idée que j'ai de votre triomphe. Jugez si dans mon cœur je n'en chante pas un *Te Deum*, et si je ne vous en donne pas toutes les louanges qui vous sont dues. J'y joins, Monsieur, mes très humbles remerciements et mille compliments si vous le trouvez bon pour madame votre femme.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

1170.***

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE LAMOIGNON.

Aux Rochers, ce dimanche 27 août 1690.

La même raison, Monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien. Comment voulez-vous que j'attaque un homme qui a tous les jours des harangues à faire, et qui ne fait jamais ce qu'il veut ? Je me flatte que vous voudrez lire mes lettres, et vous ne le pouvez pas; ainsi, Monsieur, ce sont vos raisons qui font mon excuse. Mais que vous dites une grande vérité quand vous êtes persuadé que malgré ces apparences je ne vous oublie pas ! Non, certainement, Monsieur, je ne vous oublie pas; on ne peut en être plus éloigné, ni vous honorer, et si j'ose dire, vous aimer d'une manière plus digne de vous : car il y a une certaine sorte d'attachement pour votre personne qui n'est fait que pour ceux qui en connoissent tout le mérite; je prétends être de ce nombre, et en même temps je me donne une grande louange. Vous me la pardonnerez, Monsieur, aussi bien que la faute que je suis sur le point de faire, qui est d'oublier de prendre part à la joie que vous donne la victoire que M. de Carcassonne vient de remporter sur l'infatigable M. d'Aiguebonne. N'étoit-ce pas votre affaire ? N'étoit-ce pas sous vos étendards et par vos ordres que ce prélat combattoit? N'est-ce pas vous qui avez inspiré à M. Talon ce grand amour de la justice, au préjudice de tous les droits de l'amitié

1171.

De madame DE LA FAYETTE *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 septembre 1690.

Vous avez reçu ma réponse, avant que j'aie reçu votre lettre. Vous aurez vu par celle de madame de Lavardin et par la mienne que nous voulions vous faire aller en Provence, puisque vous ne veniez point à Paris; c'est tout ce qu'il y a de meilleur à faire; le soleil est plus beau, vous aurez compagnie, je dis même, séparée de madame de Grignan, qui n'est pas peu; un gros château, bien des gens: enfin, c'est vivre que d'être là. Je loue extrêmement monsieur votre fils de consentir à vous perdre pour votre intérêt; si j'étois en train d'écrire, je lui en ferois des compliments: partez tout le plus tôt qu'il vous sera possible; mandez-nous les villes par où vous passerez, et à peu près le temps; vous y trouverez de nos lettres. Je suis dans des vapeurs les plus tristes et les plus cruelles où l'on puisse être; il n'y a qu'à souffrir, quand c'est la volonté de Dieu.

C'est du meilleur de mon cœur que j'approuve votre voyage de Provence ; je vous le dis sans flatterie, et nous l'avions pensé, madame de Lavardin et moi, sans savoir en façon du monde que ce fût votre dessein [1].

[1] C'est ce que madame de Sévigné appeloit l'*approbation de ses docteurs.*

1172.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Grignan, vendredi 10 novembre 1690.

Où pensez-vous que je suis, Monsieur? n'avez-vous pas su que j'étois en Bretagne? notre Corbinelli doit vous l'avoir mandé. Après y avoir été seize mois chez mon fils, j'ai trouvé qu'il seroit fort joli de venir passer l'hiver ici avec ma fille. Ce projet d'un voyage de cent cinquante lieues, parut d'abord un château en Espagne; mais l'amitié l'a rendu si facile, qu'enfin je l'ai exécuté depuis le 3 d'octobre jusqu'au 24, que j'arrive au port de Robinet, où je suis reçue à bras ouvert de madame de Grignan, avec tant de joie, d'amitié et de reconnoissance, que je trouvai que je n'étois pas encore venue assez tôt, ni d'assez loin. Après cela, Monsieur, dites que l'amitié n'est pas une belle chose! c'est elle qui me fait penser très souvent à vous, et souhaiter de vous revoir encore une fois ici en ma vie. Nous y serons tout l'hiver et tout l'été: si vous ne trouvez un moment pour nous venir voir, je croirai que vous m'avez oubliée. Vous ne reconnoîtrez pas cette maison, tant elle est embellie, mais vous y retrouverez les maîtres toujours tout pleins d'estime pour vous, et moi, Monsieur, avec une amitié capable de faire enrager notre *ami* (*Corbinelli*), et très digne que vous fassiez cette visite.

1173. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 13 novembre 1690.

Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y serois allée: mais sachant qu'elle passeroit l'hiver dans ce beau pays, je me suis résolue de le venir passer avec elle, jouir de son beau soleil, et retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné seize mois à mon fils, il étoit bien juste d'en donner quelques-uns à ma fille; et ce projet, qui paroissoit de difficile exécution, ne m'a pas coûté trop de peine. J'ai été trois semaines à faire ce trajet en litière, et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos; et enfin j'ai été reçue de M. de Grignan et de ma fille, avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnoissance si sincères, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point du tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher cousin. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne: mais j'étois si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici. Nous apprîmes l'autre jour la mort de M. de Seignelai. Quelle jeunesse! quelle fortune! quels établissements! Rien ne manquoit à son bonheur: il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. Ce qui nous a surpris, c'est qu'on dit que madame de Seignelai renonce à la communauté, parceque son mari doit cinq millions. Cela fait voir que les grands revenus sont inutiles quand on en dépense deux ou trois fois autant. Enfin, mon cher cousin, la mort nous égale tous; c'est où nous attendons les gens heureux. Elle rabat leur joie et leur orgueil, et console par-là ceux qui ne sont pas fortunés. Un petit mot de christianisme ne seroit pas mauvais en cet endroit; mais je ne veux pas faire un sermon, je ne veux faire qu'une lettre d'amitié à mon cher cousin, lui demander de ses nouvelles, de celles de sa chère fille, les embrasser tous deux de tout mon cœur, les assurer de l'estime et des services de madame de Grignan et de son époux qui m'en prient, et les conjurer de m'aimer toujours: ce n'est pas la peine de changer après tant d'années.

1174. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1690.

Vous ne pouviez mieux faire, Madame, que d'aller en Provence, et de voir cette belle *Madelonne* sur les lieux. Après avoir séjourné seize mois en Bretagne, il étoit temps de vous dépayser. Je crois qu'en toute saison il fait meilleur en Provence, mais particulièrement l'hiver, et sur-tout pour nous autres gens de rhumatisme, c'est-à-dire, gens d'arrière-saison, et en un mot qui avons cinquante ans passés. Je voudrois bien m'aller chauffer avec vous auprès de la belle comtesse. Il y a vingt ans que j'aurois dit dans un madrigal : *m'aller chauffer à ses yeux*, ou si vous voulez *brûler à ses yeux;* je ne dis plus aujourd'hui que *m'aller chauffer à son soleil.* Ce n'est pas qu'elle me trouvât encore de rhumatisme dans la tête, j'ai toujours une tête de Provence, mais cela ne regarde que l'agrément des conversations.

Au reste, ma chère cousine, je ne suis pas surpris que vous ayez été bien reçue à Grignan. Il n'y a personne au monde qui ne fût ravi de passer sa vie avec vous, et par-dessus tout cela, vous êtes une bonne mère aussi vive et aussi agréable qu'une sœur le pourroit être.

Vous avez fort bien fait de m'avertir de votre changement de pays; je vous aurois écrit aux Rochers, on auroit renvoyé la lettre à Paris pour la remettre à la poste de Provence, et avant qu'elle y fût arrivée vous seriez revenue à Paris; voyez combien votre avis nous sauvera de temps. Vous m'avez un peu fait attendre votre réponse, ma chère cousine; vous pouviez m'écrire des Rochers que vous alliez à Grignan, mais vous avez voulu finement cacher votre marche.

Pour revenir maintenant à la mort de M. de Seignelai, je ne sais que vous dire, vous m'avez tout pris, cependant j'ajouterai qu'il a donné deux cent mille francs par testament à sa femme, et cent mille écus à son dernier fils, et que toutes dettes payées il laisse quatre cent mille livres de rente. J'ai toujours eu des pressentiments qu'il ne vivroit pas long-temps, car je ne lui ai jamais rendu de visite ni même parlé à lui... Je viens de faire compliment sur cette mort à M. de Beauvilliers. Mais à propos de la cour, je me réservois toujours à vous dire tout ce qui s'y étoit passé sur mon sujet quand je vous reverrois à Paris, où je prétends aller cet hiver; mais puisque je ne vous y trouverai pas, je vous en vais dire une partie. Vous savez, ma chère cousine, que j'offris mes services au roi en arrivant à Versailles et qu'il me reçut agréablement, mais vous ne savez pas que j'écris à madame de Maintenon, et que la prière que je lui fis de m'assister auprès du roi l'obligea de parler en ma faveur à Sa Majesté; car deux jours après cette lettre écrite, le roi fut changé du blanc au noir sur mon sujet. Il seroit trop long de vous dire les raisons qui m'empêchèrent après cela de réussir dans le dessein que j'avois : il suffit que vous sachiez, qu'au solide près, je reçus tous les agréments imaginables de la part du maître et toutes les bonnes paroles de faire quelque chose pour moi.

Comme je fus prêt à partir de la cour, je voulus payer le roi de toute la bonne chère qu'il m'avoit faite, et voici ce que je lui donnai en main propre comme il alloit chez madame de Maintenon, en lui disant : « Sire, j'ai tant d'envie de servir Votre » Majesté de quelque manière que ce soit, qu'en » voici une nouvelle que je lui offre, qui peut-être » ne lui déplaira pas. » Le roi tendit la main, et en prenant mon mémoire, il me dit : « Je le verrai, « Monsieur. »

Du comte DE BUSSY *au* ROI.

« SIRE,

» J'ai offert à Votre Majesté mes très humbles » services en arrivant à la cour, si elle ne juge pas » à propos de m'employer à la guerre, j'ai d'au- » tres services à lui offrir, c'est d'écrire sa vie, et » sans lui demander pour cela autre chose que des » *Mémoires*, j'y travaillerai chez moi et j'appor- » terai de temps en temps à Votre Majesté ce que » j'aurai écrit, pour qu'elle voie si elle en sera sa- » tisfaite.

» Je sais bien, Sire, que des personnes d'esprit » et de mérite sont chargées de cet ouvrage; mais » quand beaucoup de gens écriront l'histoire de » Votre Majesté, cela n'en diminuera pas la gloire,

» et peut-être que mon nom, ma profession, le » rang que j'ai tenu dans la guerre, ma manière » d'écrire, et l'état même de ma fortune, donne- » ront du mérite à ce que j'aurai écrit.

» Il n'y a proprement que les princes, Sire, qui » puissent bien écrire leur histoire : César qui eut » plus de loisir et moins d'ennemis sur les bras » que vous, écrivit lui-même ses guerres, et ne » s'en voulut fier à personne. L'empereur Canta- » cuzène écrivit sa vie aussi bien que celle de l'em- » pereur Adronic son prédécesseur. La princesse » Anne Comnène écrivit l'histoire de l'empereur » Alexis son père.

» Mais quand les princes ne se sont pas trouvés » en état de travailler eux-mêmes à ces sortes d'ou- » vrages, ils y ont employé les principaux officiers » de leurs armées ; Ptolémée un des capitaines d'A- » lexandre et qui succéda à l'un de ses royaumes, » fut l'historien de son maître : le sire de Joinville, » sénéchal de Champagne, celui de saint Louis ; » Philippe de Comines, celui de Louis XI ; MM. du » Bellay, ceux de Louis XII, M. d'Aubigné, celui » de Henri IV, et moi, Sire, qui ai l'honneur d'a- » voir été mestre-de-camp-général de votre cava- » lerie et d'être aujourd'hui le plus ancien lieute- » nant-général de vos armées, sans excepter les of- » ficiers de la couronne, je serai, s'il vous plaît, il- » lustre aux siècles à venir par l'histoire que j'aurai » écrite de Votre Majesté.

» Je me ferai le reste de mes jours un plaisir de » m'occuper d'un si grand sujet, et ce me sera une » espèce de consolation de n'avoir pas les honneurs » pour lesquels j'ai travaillé si long-temps, quand » je songerai que la postérité en aura plus de foi » pour tout le bien que j'aurai dit de vous.

» Il n'a pas tenu à moi, Sire, que je ne vous aie » conquis des villes, gagné des batailles et érigé » des statues ; mais si je suis assez heureux pour » écrire votre vie, je vous rendrai un service qui » ne vous coûtera pas tant que tout cela, et qui fera » plus d'honneur à votre mémoire.

» Votre Majesté, Sire, dit que j'ai de l'esprit, » je le croyois un peu de moi-même, mais votre » témoignage me rassure contre l'amour-propre » dont je me défiois, et il fait que je n'en doute » plus. Cela étant, Sire, servez-vous-en au plus » noble usage où l'esprit humain puisse être em- » ployé, qui est d'écrire les actions du plus grand » prince que le ciel, à mon avis, ait jamais fait » naître. »

Le lendemain à la même heure et au même endroit, dès que le roi me vit, il me dit : « Je reçois » les offres que vous me faites, mais il faut atten- » dre un autre temps où l'on soit moins occupé. » Je lui répondis que je serois toujours prêt, quand il lui plairoit.

Lisez cette lettre et la relisez, ma chère cousine, elle vous plaira encore plus la seconde fois que la première, et je crois que vous trouverez qu'il n'y a personne en France que moi qui ait droit de parler ainsi, ou qui, s'il le peut, le puisse faire aussi noblement.

Pour vous expliquer maintenant pourquoi je disois au roi qu'il avoit dit que j'avois de l'esprit, il faut que vous sachiez, ma chère cousine, que le jour que l'académie vint faire son compliment au roi sur la mort de madame la dauphine, nous nous trouvâmes une douzaine d'académiciens à son dîner, comme vous pourriez dire M. de Paris (*M. de Harlay de Champvalon*), le duc de Coislin, Dangeau, l'abbé de Choisi, quelques autres et moi. Le roi qui aime à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il eût à songer à être de l'académie, lui qui se piquoit d'avoir de l'esprit. — « Moi, Sire, lui ré- » pondit-il, je ne m'en pique point, mais ces Mes- » sieurs me feroient peut-être grace, et puis je » ne pense pas qu'il faille aussi avoir tant d'esprit » pour cela. » — « Comment, lui répliqua le roi, » il ne faut pas avoir tant d'esprit ! voyez M. l'ar- » chevêque, voyez M. de Bussy et ces autres Mes- » sieurs, si ces gens-là n'ont guère d'esprit.

1175. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY-RABUTIN.

A Lambesc, ce 1er décembre 1690.

Je suis fort aise, mon cher cousin, que vous approuviez le trajet que j'ai fait de Bretagne en Provence : quand je n'y aurois cherché que le soleil, il mérite bien cette peine ; on ne peut venir de trop loin pour passer un hiver en ce pays-ci ; c'est assu-

rément la plus agréable chose du monde. J'y trouvai la belle Madelone, qui est une circonstance qui vaut bien pour moi toute la douceur du printemps.

Nous avons lu ensemble, admiré et approuvé les dernières offres que vous avez faites au roi. Le style en est noble, particulier pour vous, et ne peut convenir à nul autre; vous avez fort bien rassemblé tout ce qui doit honorer l'emploi que vous demandez; il me paroît si bon pour celui dont vous voulez parler, que ce devroit être lui, ce me semble, qui vous le devroit demander; car, comme vous dites, quelque grand que soit le sujet, vous avez toutes les qualités nécessaires pour le rehausser encore et pour rendre incontestables toutes les merveilles que vous en direz. Je suis fâchée que la circonstance d'être bien malheureux soit la plus considérable; il est fâcheux de prouver à nos dépens toutes les vérités que vous persuaderez aux siècles à venir. Cet endroit est neuf et surprend, et nous appréhenderions seulement qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés, pour laisser à ce que vous diriez toute sa force, si nous n'étions persuadées que la justice l'emportera toujours sur l'intérêt particulier.

Enfin, mon cher cousin, vous me direz la suite de ce commencement, dont je vous suis très obligée de m'avoir instruite; personne assurément n'y prend tant d'intérêt que moi. Je crois que je vous ai porté malheur; mon cœur auroit été trop sensible à tous les honneurs qui devroient rehausser et faire briller notre illustre et vieille chevalerie. Dieu m'a voulu punir en vous humiliant; mais vous n'êtes pas humilié, votre courage vous soutient; c'est moi seulement qui suis foible et sotte.

Il y a long-temps que vous devez croire que le maître et tous ses courtisans sont persuadés que vous avez bien de l'esprit; si cette marchandise entroit dans le commerce, vous en auriez dû trafiquer pour avoir du bonheur et de la fortune; mais elle est souvent de contrebande. Quoi qu'il en soit, Dieu a conduit votre vie et vous fait la grace d'être soumis à ses volontés: c'est tout ce que vous pouvez desirer présentement, et je croirois volontiers que cette ré-ignation viendroit un peu de notre grand'-mère (*sainte Chantal*).

Nous allons passer l'hiver à Grignan très paisiblement. M. de Grignan ira à Paris quand il sera remis d'une fièvre et d'une colique très violente qu'il a eues depuis dix jours; il vous fait mille compliments, et ma fille bien des amitiés. Pour moi, mon cher cousin, vous savez comment je suis pour vous, il est trop tard pour changer. N'est-il pas vrai, ma chère nièce? Vous devez répondre pour moi et vous assurer aussi que je vous aimerai toute ma vie. Si vous voulez m'écrire quelquefois, vous mettrez la suscription de vos lettres à moi, à *Grignan par Montélimart*. Elles viendront et me donneront beaucoup de joie.

1176. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1690.

Je viens de recevoir votre lettre du premier de ce mois, Madame, qui nous a fort réjouis, votre nièce et moi. Notre sang s'est ému en la recevant, mais notre proximité seule n'a pas fait notre émotion; nous avons de plus proches parents que vous, de qui nous ne serions pas si aises de recevoir des nouvelles. C'est comme *agréable* encore plus que comme *cousine* que nous aimons à vous lire.

Je vous trouve effectivement fort heureuse de passer l'hiver en Provence, avec la belle comtesse que vous aimez chèrement; je ne pense pas que, si vous n'étiez qu'à cinquante lieues d'ici, je me pusse empêcher d'aller demeurer quinze jours avec vous deux. Madame de Dalet (*madame de Coligny*) dit qu'elle ne m'y laisseroit pas aller seul.

Je crois, comme vous me le mandez, que les offres que j'ai faites au roi sont bien pensées et noblement écrites, et j'aurois presque envie de vous dire à toutes deux, de même que je le lui ai dit, que depuis votre approbation je suis plus hardi que je n'étois à m'estimer. Mais si j'ai en cela quelque mérite, ma chère cousine, on ne peut pas le mieux remarquer, ni le louer avec plus d'esprit que vous ne le faites.

Vous me mandez que l'endroit où je dis au roi que ce me sera une espèce de consolation de n'avoir pas les honneurs pour lesquels j'ai travaillé si long temps, quand je songerai que la postérité en aura

plus de foi pour tout le bien que j'aurai dit de lui; que cet endroit, dites-vous, est neuf et surprenant, mais que vous craindriez qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés du roi, pour laisser à ce que je dirois toute sa force; il est vrai, ajoutez-vous, que vous êtes persuadée que la justice l'emportera toujours dans son cœur sur son intérêt particulier.

Pour moi, ma chère cousine, je ne suis pas rassuré seulement par la même raison que vous; je crois encore que le roi craindra que la postérité ne trouve que l'ingratitude est capable de gâter la plus belle ame du monde; assez assuré qu'il est de la créance qu'auront les siècles à venir de la vérité de sa gloire. Je n'ai garde de vous supprimer la suite de tout ceci, s'il y en a, mais assurément il y en aura, car j'en ferai une moi tout seul, quand le roi ne voudroit pas en être de moitié. Si je n'ai d'autre pouvoir, au moins aurai-je celui de me plaindre.

Il est certain, ma chère cousine, que ma résignation n'est pas naturelle, à moi né vif, prompt et sensible. Il n'y a que Dieu qui puisse donner autant de patience que j'en ai; je crois que Saint François de Sales et notre grand'mère de Chantal n'ont pas seulement demandé à Dieu toutes mes disgraces, mais encore l'esprit de les souffrir comme je fais. Je ne vous plains pas vous et la belle Madelonne d'être demeurées seules à Grignan. Si vous perdez pour un temps la conversation d'un gendre agréable, il vous la remplacera par des nouvelles, et puis c'est une nouvelle scène. Je vous supplie qu'il sache que je suis bien son serviteur; et la belle comtesse, que je ne laisserois pas de l'aimer fort quand elle ne seroit pas votre fille. Pour ce qui nous regarde vous et moi, ma chère cousine, je ne dis pas comme vous qu'il est trop tard pour changer; car il se pourroit que cela voulût dire qu'on changeroit si on y avoit songé plus tôt. Pour moi, je ne change pas seulement parce que je me trouve bien comme je suis,

Chi ben sta non si muove;

mais je commencerois à vous aimer, si j'étois encore à commencer :

Je le ferois encor si j'avois à le faire.

De la comtesse DE DALET.

Je suis ravie d'être la caution de mon père et de vous, ma chère tante; et en un besoin je paierois volontiers pour l'insolvable.

1177.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

Lambesc, le 1er décembre 1690.

Où en sommes-nous, mon aimable cousin! Il y a environ mille ans que je n'ai reçu de vos lettres. Je vous ai écrit la dernière fois des Rochers par madame de Chaulnes; depuis cela, pas un seul mot de vous. Il faut donc recommencer sur nouveaux frais, présentement que je suis dans votre voisinage; que dites-vous de mon courage? il n'est rien tel que d'en avoir. Après avoir été seize mois en Bretagne avec mon fils, j'ai trouvé que je devois aussi une visite à ma fille, sachant qu'elle n'alloit point cet hiver à Paris : et j'ai été si parfaitement bien reçue et d'elle et de M. de Grignan, que si j'ai eu quelque fatigue, je l'ai entièrement oubliée; et je n'ai senti que la joie et le plaisir de me trouver avec eux. Ce trajet n'a point été désapprouvé de madame de Chaulnes, ni de mesdames de Lavardin et de La Fayette, auxquelles je demande volontiers conseil, de sorte que rien n'a manqué au bonheur ni à l'agrément de ce voyage; vous y mettrez la dernière main en repassant par Grignan, où nous allons vous attendre. L'assemblée de nos petits états est finie; nous sommes ici seuls, en attendant que M. de Grignan soit en état d'aller à Grignan, et puis, s'il se peut, à Paris. Il a été mené quatre ou cinq jours fort rudement de la colique et de la fièvre continue avec deux redoublements par jour; cette maladie alloit beau train, si elle n'avoit été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina; mais n'oubliez pas qu'il a été aussi bon pour la colique que pour la fièvre; il faut donc se remettre. Nous n'irons à Aix qu'un moment pour voir la petite religieuse de Grignan, et dans peu de jours nous serons pour tout l'hiver à Grignan, où le petit colonel (*le marquis de Grignan*), qui a son régiment à Valence et aux environs, viendra passer six semaines avec nous. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite; je commence à soupirer douloureu-

sement de le voir courir avec tant de rapidité ; j'en vois et j'en sens les conséquences. Vous n'en êtes pas encore, mon *jeune* cousin, à de si tristes réflexions.

J'ai voulu vous écrire sur la mort de M. de Seignelai ; quelle mort ! quelle perte pour sa famille, et pour ses amis. On me mande que sa femme est inconsolable, et qu'on parle de vendre Sceaux à M. le duc du Maine. O mon Dieu, que de choses à dire sur un si grand sujet ! Mais que dites-vous de sa dépouille sur un homme que l'on croyoit déjà tout établi[1] ? Autre sujet de conversation ; mais il ne faut faire à présent que la table des chapitres pour quand nous nous verrons. M. le duc de Chaulnes nous a écrit de fort aimables lettres, et nous donne une espérance assez proche de le voir bientôt à Grignan ; mais auparavant il me paroît qu'il ne seroit pas impossible d'envoyer enfin ces bulles si longtemps attendues, et trop tôt chantées ; qui n'eût pas cru que l'abbé de Polignac les apportoit ? Je n'ai jamais vu un enfant *si difficile à baptiser* ; mais enfin, vous en aurez l'honneur, vous le méritez bien après tant de peines ; venez donc recevoir nos louanges. Je n'ose presque vous parler de votre déménagement de la rue du Parc-Royal pour aller demeurer au Temple ; j'en suis affligée pour vous et pour moi ; je hais le Temple autant que j'aime la Déesse (*madame de Coulanges*) qui veut présentement y être honorée ; je hais ce quartier qui ne mène qu'à Montfaucon, j'en hais même jusque à la belle vue dont madame de Coulanges me parle ; je hais cette fausse campagne, qui fait qu'on n'est plus sensible aux beautés de la véritable, et qu'elle sera plus à couvert des rigueurs du froid à Brévannes[2], qu'à la ruelle de son lit dans ce chien de Temple ; enfin, tout cela me déplaît à mourir, et ce qui est beau, c'est que je lui mande toutes ces improbations avec une grossièreté que je sens, et dont je ne puis m'empêcher. Que ferez-vous, mon pauvre cousin, loin des hôtels de Chaulnes, de Lamoignon, du Lude, de Villeroi, de Grignan ? comment peut-on quitter un tel quartier ? Pour moi, je renonce quasi à la Déesse ; car le moyen d'accommoder ce coin du monde tout écarté avec mon faubourg Saint-Germain[1] ? Au lieu de trouver, comme je faisois, cette jolie madame de Coulanges sous ma main, prendre du café le matin avec elle, y courir après la messe, y revenir le soir comme chez soi ; enfin, mon pauvre cousin, ne m'en parlez point : je suis trop heureuse d'avoir quelques mois pour m'accoutumer à ce bizarre dérangement ; mais n'y avoit-il point d'autre maison ? et votre cabinet, où est-il ? y retrouverons-nous tous nos tableaux ? Enfin, Dieu l'a voulu, car le moyen, sans cette pensée, de vouloir s'en taire ? Il faut finir ce chapitre, même cette lettre.

J'ai trouvé Pauline tout aimable, et telle que vous me l'avez dépeinte. Mandez-moi bien de vos nouvelles ; je vous écris en détail, car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié. Je vous envoie cette lettre par M. de Montmort, intendant à Marseille, autrefois M. du Fargis, qui mangeoit des tartelettes avec mes enfants ; si vous le connoissez, vous savez que c'est un des plus jolis hommes du monde, le plus honnête, le plus poli, aimant à plaire et à faire plaisir, et d'une manière qui lui est particulière ; en un mot, il en sait assurément plus que les autres sur ce sujet ; je vous en ferai demeurer d'accord à Grignan, où je vais vous attendre, mon cher cousin, avec une bonne amitié et une véritable impatience.

[1] M. de Pontchartrain, alors contrôleur des finances et depuis chancelier de France en 1699.

[2] Maison de campagne que madame de Coulanges avoit en ce temps-là.

1178.

De madame DE GRIGNAN *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 17 décembre 1690.

Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur ; moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers, et du couchant à l'aurore ; il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises, et d'être auprès de son enfant, *tout comme Niquée voyant son amant*. Vous avez donc donné votre approbation à son voyage, mon cher cousin, je vous en remercie ; je donne la mienne à

[1] A cause de madame de La Fayette, qu'elle alloit voir souvent et qui demeuroit au faubourg Saint-Germain.

votre retour en récompense. Vous ne me mandez que vos espérances d'avoir votre congé, et M. le duc de Chaulnes m'en apprend la certitude; les mains vides sont sans appas, et je voudrois bien qu'il apportât des bulles; il me semble que c'est votre affaire autant que la sienne; la part que vous y avez prise par votre chanson célèbre vous engage à sortir honorablement de cette affaire. Ne vous chargez point de celle d'apporter un chien à Pauline, nous ne voulons aimer ici que des créatures raisonnables; et de la secte dont nous sommes (*de Descartes*), nous ne voulons pas nous embarrasser de ces sortes de *machines* : si elles étoient montées pour n'avoir aucune nécessité malpropre, à la bonne heure; mais ce qu'il en faut souffrir nous les rend insupportables; vous serez assez bien reçu, sans avoir besoin de faire des présents pour gagner le cœur de votre future épouse; il vous est très fidèle, et rien ne vous empêchera de finir la noce, que l'absence du père, qui médite un prompt départ, et qui seroit parti, il y a six semaines, sans une maladie assez considérable; mais, mon cher cousin, songez-vous bien qu'à votre retour vous ne serez plus voisin de l'hôtel de Chaulnes, que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans la perfection où ils étoient? J'ai eu une véritable peine de l'inconstance de madame de Coulanges; vous m'en consolez, en me faisant envisager qu'elle pourroit vous faire trouver dans le Temple des sociétés délicieuses; mais après tout, ni M. le cardinal de Bouillon, ni MM. de Vendôme, ne sont d'un grand secours dans cette grande maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux; il faut donc chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans [1] vous retournerez à Rome; vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous continuez. J'ai bien de l'impatience de voir toutes vos poésies de Rome; apportez-moi, si vous pouvez, celles de M. le duc de Nevers; elles sont d'un goût si relevé et si singulier, qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement. Quoi! vous êtes admis dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage! Je vous admire d'avoir osé attaquer le caprice du mari, et la délicatesse de la femme; je savois bien qu'elle étoit adorable : mais je vous avoue que je ne croyois pas que ce fût pour vous, ni que les louanges que vous lui donnez lui convinssent. Il ne vous falloit pas une moins délicieuse société, pour vous tenir lieu de tout ce que vous avez perdu, en perdant M. le prince de Turenne et M. le cardinal de Bouillon. Le bruit court que ce dernier est plus triste à Paris qu'à Rome : son neveu et lui ont pourtant été bien reçus. N'avez-vous pas été bien affligé de M. de Seignelai? Il y a de belles réflexions à faire sur cette tragique destinée; son cabinet, mon cher cousin, est encore plus dérangé que le vôtre. Que madame de Seignelai est à plaindre, et qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'étoit attachée, et dont elle n'avoit pas imaginé d'être jamais séparée! aussi n'est-elle pas consolable, à ce qu'on nous mande. Vous ne me direz pas, du moins par une lettre, tout ce que vous avez pensé sur cette mort : le public en dit assez. Je vous fais mes compliments sur ce que je viens d'apprendre que votre neveu (*le comte de Sanzei*) est capitaine de dragons; j'y prends un véritable intérêt; c'est un chemin pour être colonel; et quand il sera parvenu à ce degré, il sera plus à son aise. Adieu, mon cher cousin, jusques au revoir. J'échauffe mes chambres autant que je puis; mais en sortant de Rome, tout vous paroîtra à la glace jusques à nos conversations, pour peu que vous en ayez eu avec M. et madame de Nevers. Je suis tout à vous, et vous embrasse. Tout ce qui est ici, vous dit, *ora pro nobis* [1]. Ma mère vous écrit.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Il n'y a pas de quoi glaner après ma fille; elle a en vérité tout dit, et mieux que je n'eusse pu faire. Je ne vous dis plus que nous sommes ensemble, et que nous vous recevrons ensemble; que je suis ravie d'avoir fait ce voyage, et que vous l'ayez approuvé, comme les bonnes têtes; que la manière dont on m'a reçue, et dont je suis aimée, mériteroit que je fusse encore venue de plus loin. Je vous ai mandé toutes ces choses-là il n'y a pas dix jours; j'écrivis aussi à notre gouverneur; je lui soutins qu'il étoit cause de ce voyage en quittant notre Bre-

[1] Madame de Coulanges avoit fait un bail de 35 ans.

[1] Allusion à ce que M. de Coulanges appeloit ses *litanies*, c'étoit l'énumération qu'il faisoit dans ses lettres de toutes les personnes qui étoient à Grignan.

tagne, et en me donnant l'envie de venir au-devant de lui, et d'avoir cet avantage sur madame de Chaulnes, en sorte que je n'avois pu y résister. Je vous disois aussi combien je hais ce *Temple* égaré, séparé, mal placé; la déesse aura beau chanter : *Venez tous dans mon temple*, je n'irai pas souvent, quoique je le desire toujours. Enfin, mon intérêt sur cet éloignement de quartier me rend si injuste que j'en hais la belle vue, et cette campagne toujours étalée, qui conte tous les secrets et tous les charmes du printemps, comme toutes les horreurs de l'hiver; en mille ans, vous ne me feriez pas aimer cette fausse campagne, et j'aimerois quasi autant me retirer, avant la fin du bail, dans ma terre de la Visitation[1], que d'y demeurer trente-cinq ans. Je n'ai donc plus qu'à vous dire, mon très cher, que je n'ai point reçu cette lettre dont vous me parlez, où le cardinal de Bouillon et l'abbé de Polignac avoient écrit; je la regrette fort; j'y aurois fait au moins une prompte réponse. Je me réjouis que Sanzei soit capitaine, il ira son chemin, je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours. Je ne suis jamais surprise que vous soyez aimé; mais j'admire votre bonheur de l'être de M. et de madame de Nevers, rien n'est meilleur, chacun en son espèce.

1179.

De madame DE SÉVIGNÉ *au même.*

A Grignan, le 10 avril 1691.

Nous avons reçu une lettre, du 31 mars, de notre cher ambassadeur; elle est venue en sept jours : cette diligence est agréable; mais ce qu'il nous mande l'est encore davantage; on ne peut écrire plus spirituellement. Ma fille prend le soin de lui répondre, et comme je la prie de lui envoyer le Saint-Esprit en diligence, non-seulement pour faire un pape[2], mais pour finir promptement toutes sortes d'affaires, afin de nous venir voir; elle m'assure qu'elle lui enverra la prise de Nice en cinq jours de tranchée ouverte, par M. de Catinat, et que cette nouvelle fera le même effet pour nos bulles. Vous nous direz, mon cher cousin, si nous jugeons bien. Nous avons reçu cette épître de M. de Nevers au petit Le Clerc de l'académie; elle est accompagnée d'une de vos lettres, elles nous font toujours un plaisir extrême; le paquet est venu fort doucement, nous ne savons pourquoi; il n'y a ni rime, ni raison à la conduite des postes. Cette épître de M. de Nevers nous a paru jolie, fort agréable, *es de Lope;* enfin, tout ce qui vient de lui a un caractère si particulier et si bon qu'on ne peut souffrir les autres. Les deux derniers vers de la chanson qu'il a faite pour vous, ont charmé ma fille, en qualité de Cartésienne, en parlant des bons vins d'Italie :

> Sur la membrane de leurs sens
> Font des sillons charmants.

Il faudroit tout louer; par exemple, est-il rien de plus plaisant dans son épître, que cette chanterelle humaine tirée au plus haut point; et cette autre extrémité de cent croches, en roulant en bas jusqu'au fond des abymes? cette peinture est tout-à-fait jolie, et cet opéra, dont il parle, très bien ridiculisé; ce que nous ne comprenons pas, c'est la raison pourquoi il a mis cette épître sous le nom de son fils, *cui bono?* quelle finesse! un style qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, où l'on ne sauroit se méprendre, sur un sujet qui ne blesse personne; si vous ne nous expliquez cela, nous en serons malades.

Mais parlons de votre affliction d'avoir perdu cet aimable ménage (*le duc et la duchesse de Nevers*), qui a si bien célébré votre mérite en vers et en prose, tandis que vous avez si bien senti l'agrément de leur société. La douleur de cette séparation est aisée à comprendre : M. de Chaulnes ne veut pas que nous croyions qu'il la partage avec vous; il ne faut pas qu'un ambassadeur soit occupé d'autres choses que des affaires du roi son maître, qui, de son côté, prend Mons avec cent mille hommes, d'une manière tout héroïque, allant par-tout, visitant tout, s'exposant trop. La politique du prince d'Orange, qui prenoit tranquillement des mesures, avec des princes confédérés, pour le commencement du mois de mai, s'est trouvée un peu déconcertée de cette promptitude; il menace de venir au secours de cette grande place; un prisonnier le dit ainsi au roi, qui répondit froidement : *nous som-*

[1] C'est-à-dire dans le lieu où elle avoit dessein de se faire enterrer, si elle mouroit à Paris.

[2] Alexandre VIII étoit mort le 2 février précédent.

mes ici pour l'attendre. Je vous défie d'imaginer une réponse plus parfaite et plus précise. Je crois donc, mon cher cousin, qu'en vous mandant encore dans quatre jours cette belle conquête[1], votre Rome ne sera point fâchée de vivre paternellement avec son fils aîné. Dieu sait si notre ambassadeur soutiendra bien *l'identité du plus grand roi du monde,* comme dit M. de Nevers.

Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan étoit allé à ce siége de Nice, comme un aventurier, *vago di fama.* M. de Catinat lui a fait commander plusieurs jours la cavalerie, pour ne le pas laisser volontaire; ce qui ne l'a pas empêché d'aller par-tout, d'essuyer tout le f u, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air; mais quelles fascines, toutes d'orangers, mon cousin, de laurlers-roses, de grenadiers! ils ne craignoient que d'être trop parfumés. Jamais il ne s'est vu un si beau pays ni si délicieux; vous en comprenez les délices par ceux d'Italie. Voilà ce que M. de Savoie a pris plaisir de perdre et de ruiner: dirons-nous que c'est un habile politique? nous attendons ce petit colonel, qui vient se préparer pour aller en Piémont; car cette expédition de Nice n'est que *peloter en attendant partie*; il ne sera plus ici quand vous y passerez; mais savez-vous qui vous y trouverez? mon fils, qui vient passer l'été avec nous, et qui vient au-devant de son gouverneur sur les pas de sa mère.

A propos de mère et de fils, savez-vous, mon cher cousin, que je suis, depuis dix ou douze jours, dans une tristesse dont vous seul êtes capable de me tirer, pendant que je vous écris? c'est de la maladie extrême de madame de Lavardin la douairière, mon intime et mon ancienne amie; cette femme, d'un si bon et si solide esprit, cette illustre veuve, qui nous avoit toutes rassemblées sous son aile; cette personne d'un si grand mérite est tombée tout d'un coup dans une espèce d'apoplexie; elle est assoupie, elle est paralytique, elle a une grosse fièvre; quand on la réveille, elle parle de bon sens; mais elle retombe: enfin, mon enfant, je ne pouvois faire dans l'amitié une plus grande perte; je la sens très vivement. Madame la duchesse de Chaulnes m'en apprend des nouvelles, et en est très affligée; madame de La Fayette encore plus; enfin, c'est un mérite reconnu, où tout le monde s'intéresse comme à une perte publique: jugez ce que ce doit être pour toutes ses amies. On m'assure que M. de Lavardin en est fort touché; je le souhaite, c'est son éloge que de regretter bien tendrement une mère à qui il doit, en quelque sorte, tout ce qu'il est. Adieu, mon cher cousin, je n'en puis plus; j'ai le cœur serré; si j'avois commencé par ce triste sujet, je n'aurois pas eu le courage de vous entretenir.

Je ne parle plus du Temple, j'ai dit mon avis; mais je ne l'aimerai ni ne l'approuverai jamais. Je ne suis pas de même pour vous; car je vous aime, et vous aimerai, et vous approuverai toujours.

Madame DE GRIGNAN.

Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare; celle de M. et de madame de Nevers vous abandonne; mon cher cousin. Hélas! que je vous plains! je me souviens pourtant qu'ils furent votre consolation à la perte que vous fîtes de M. le cardinal de Bouillon et de l'abbé de Polignac; comme vous les avez recouvrés, ne pourront-ils point à leur tour vous consoler de M. et de madame de Nevers? Pour moi, je crois qu'ils n'y manqueront pas, dès que le conclave sera fini; car auparavant, le commerce qu'on veut établir avec le Saint-Esprit seroit un peu troublé par le vôtre. Ma mère vous dit tout ce qu'il faut vous dire sur les vers de M. de Nevers; il est vrai qu'il a des expressions et des peintures d'une imagination trop plaisante: j'aimerois bien à réjouir la mienne d'un recueil de ses ouvrages. Mais que dites-vous de trouver à Grignan un si bon morceau de la Bretagne, ma mère et mon frère, que M. de Chaulnes a laissés aux Rochers, et qu'il retrouvera à Grignan? ils sont ravis d'espérer de lui en faire les honneurs; vous jugez bien ce que c'est pour moi qu'une telle compagnie; je veux croire qu'elle vous y arrêtera, et que, trouvant tant de parents sur votre chemin, vous ne pourrez vous résoudre à passer plus loin; je vous assure que je le souhaite fort, et que, sans prétendre vous tenir lieu de madame de Nevers, je ferai bien tout de mon mieux pour vous amuser, et pour vous marquer combien vous êtes aimé et considéré dans ce château. Adieu, mon très cher, votre maîtresse[1] vous attend avec une impatience tout amoureuse.

[1] La ville de Mons se rendit au roi le 9 avril, après 16 jours de tranchée ouverte.

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane.

1180.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Je sentois bien que je vous étois quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, depuis que je suis ici : je ne savois bien précisément ce que c'étoit, mais vous me le dites : c'est justement que je suis votre voisine, mon cher cousin; j'aime passionnément cette nouvelle alliance; je l'avois sentie, et mise dans le nombre des raisons agréables qui me forçoient d'y venir, mais je n'avois pas eu l'esprit d'en faire un nom. Vous êtes donc mon voisin, tant que vous serez à Rome; car si jamais nous nous retrouvons dans Paris, sur-tout dans votre *Temple*, nous ne serons plus que cousins. Vous voyez que j'ai reçu toutes vos lettres, quelquefois vite, quelquefois bien lentement, sans que je puisse savoir pourquoi. Ma fille croit que vous n'avez point reçu quatre vers qu'elle fit sur-le-champ, dans la joie du gain de son procès, sur la *pimbèche* fureur de madame de Bury, parceque vous ne m'en dites rien. J'ai vu la petite feuille, qui marque toujours la profonde sagesse de notre duchesse de Chaulnes, je n'en suis point surprise.

Nous sommes aises d'avoir la réponse de du Charmel à M. de Nevers; c'est une très bonne et très solide prose, et d'un homme content de son état. Les vers chrétiens de l'abbé Têtu sont fort beaux aussi, et d'un vrai pénitent. Pour moi, je ne suis point blessée qu'on se baigne dans la joie de la bonne conscience : quand on a reçu des graces de Dieu à pleines mains, comme M. du Charmel, et qu'on est pénétré de la reconnoissance d'une telle distinction, j'aime assez qu'on l'avoue, et qu'on en fasse honneur à la bonté de celui à qui on les doit. Cela se peut voir par un autre côté; mais ce n'est pas celui qui se présente à moi : ainsi j'aime la manière naïve dont il peint la douceur et la tranquillité de son ame. A force de prêter ces beaux vers de M. de Nevers, qui ont attiré cette réponse, je les ai égarés; en sorte, mon cher cousin, que je vous prie de me les rapporter, quand vous aurez fait un pape. J'approuve fort que vous demandiez votre congé dans le même temps; car si vous tardiez un moment, le nouveau pape mourroit encore, et, comme vous disiez, ce seroit toujours à recommencer. Mais ces bulles, ne faut-il point que vous les apportiez? Enfin, de quelque manière que ce soit, vous serez les très bien venus.

Je vous ai mandé que nous attendons mon fils, il doit partir le 18 ou le 20 de ce mois. Nous sommes fâchées de la longueur de votre conclave; cela vous empêche de voir et d'entendre le cardinal Le Camus, et de m'en parler; c'est l'homme du monde dont j'ai les plus grandes idées, et que je serois le plus aise de voir, j'en aurai au moins tout ce que vous en attraperez. Je crois que ma fille écrit à sa princesse infortunée [1]; je comprends aisément le débris de son premier visage; il ne seroit point à cet excès, si elle ne s'étoit point mise dans de si méchantes conditions, et qu'au lieu de tous ces Espagnols qui la tourmentent, elle se fût mise sous la protection d'un bon roi de France, victorieux par-tout, aimé du ciel, qui confond et qui dissipe d'une manière charmante tous ces grands politiques assemblés à la Haye, autour de ce faux roi d'Angleterre; c'étoit pour saper et pour détruire cette grande puissance, qu'ils étoient tous ensemble; et par l'évènement, c'a été pour voir prendre de plus près la belle et importante ville de Mons. Je vous assure, mon cher cousin, que si M. et madame de Vaudemont ne s'étoient point attachés à tous ces gens-là, ils s'en porteroient mille fois mieux, et que la princesse ne seroit point si maigre. Pour nous, qui chantons tous les jours des *Te Deum*, qui avons pris Nice et toute cette belle côte, nous nous portons fort bien; nous chantons la chanson italienne de M. de Nevers; notre musique là possède, et nous vous en régalerons à votre passage. Je prétends que vous me donnerez aussi toutes vos chansons, comme vous en avez donné quelques unes à madame de....; car présentement elles sont éparpillées dans toutes vos lettres, comme les feuilles de la Sibylle; elles sont toujours d'un goût admirable pour nous, et vous vous êtes encore perfectionné en vous frottant à M. de Nevers. Personne ne sait mieux que nous les charmes et la beauté de sa maison de Frênes; elle manquoit à votre bonheur, vous verrez quelles ressources de promenades différentes et d'agréments nouveaux.

[1] Madame la princesse de Vaudemont.

De Madame DE GRIGNAN.

Vous n'avez qu'à vous imaginer, mon très cher, que je vous dis les mêmes choses que ma mère, et vous trouverez que j'écris fort bien, et que le surplus ne seroit pas fort délicieux, après qu'elle a traité si légèrement et si vivement tous les chapitres. Il faut pourtant que je vous dise deux mots sur le sujet de ma princesse (*madame de Vaudemont*). Quoi! ce n'est plus ce même joli visage, dont j'ai gardé si précieusement le portrait! c'est dommage, en vérité, qu'il ait disparu. Voilà le beau chef-d'œuvre des Espagnols, de martyriser les gens, en sorte qu'ils ne sont plus connoissables. Je mets la contrainte dans laquelle vous me mandez que vit cette pauvre femme à Rome au rang des cruautés de l'inquisition. Elle m'a priée, en m'écrivant par vous, de lui faire réponse à Bruxelles : ce commerce est à peu près comme celui qu'on auroit à Québec; mais quoiqu'il ne soit pas fort prompt, je vous assure qu'il est fort tendre de ma part, et que je ne saurois m'empêcher d'entrer vivement dans les peines de cette aimable personne. Mais j'ai interrompu ma mère.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Je m'en vais donc achever ma lettre, en vous embrassant des deux côtés avec cette belle passion que vous savez que j'ai pour vous. Je salue avec un respect infini M. le cardinal de Bouillon; je suis très humble servante de M. le cardinal de Janson. Je dis à M. l'abbé de Polignac tout ce que vous savez que je pense de lui. Vous distribuerez aux autres mes compliments, comme vous le jugerez à propos.

1181.

De la même à M. le duc DE CHAULNES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Mais, mon Dieu, quel homme vous êtes, mon cher gouverneur! on ne pourra plus vivre avec vous; vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre ambassadeur d'Espagne? Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'empereur sur les franchises? Ce pauvre Sbirre, si bien épousseté en est une belle marque; enfin, vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous reconnoîtrons plus. Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises : vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siége de Namur : point du tout; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes; c'est la défaite des *fontanges* à plate couture; plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières* : les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire; on fait usage de ses cheveux, comme on faisoit il y a dix ans. Ce changement[1] a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne sauroit vous représenter. Chacun raisonnoit à fond sur cette matière, et c'étoit l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée a fait un traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces : dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer; et cependant je baise très humblement les mains de Votre Excellence.

Vous aurez la bonté d'excuser, si ce que j'ajoute ici n'est pas écrit d'une main aussi ferme qu'auparavant : ma lettre étoit cachetée, et je l'ouvre pour vous dire que nous sortons de table, où, avec trois Bretons de votre connoissance, MM. du Cambout, de Trévigni, et du Guesclin, nous avons bu à votre santé en vin blanc, le plus excellent et le plus frais qu'on puisse boire; madame de Grignan a commencé, les autres l'ont suivie : la Bretagne a fait son devoir; à la santé de M. l'ambassadeur, à la santé de madame la duchesse de Chaulnes : *tope* à notre cher gouverneur, *tope* à la grande gouvernante : Monsieur, je vous fais raison, enfin, tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges, c'est à lui de répondre.

[1] Ce changement ne dura pas.

1182.

De la même à M. DE COULANGES.

A Grignan, le 23 juin 1691.

Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou, cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne; quoi, vous criez! vous vous plaignez! vous ne dormez plus! vous ne mangez plus! vous ne buvez plus! vous ne chantez plus! vous ne riez plus! quoi, la joie et vous ce n'est plus la même chose! cette pensée me fait pleurer; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri; je l'espère, et je le souhaite. Ces jolis couplets que vous avez envoyés à madame de Nevers, malgré votre goutte, ne sont point assurément les derniers que vous aurez faits; ils sont très dignes de vous en attirer d'autres. Vous devez avoir reçu nos lettres du 15 mai, qui vous auront fait voir qu'enfin, enfin, nous avons reçu toutes les vôtres, et même celle-ci répond à deux, car nous vous devons la réponse du 20 mai et du 12 juin. Voilà donc notre compte, je serois bien fâchée, d'en avoir perdu aucune des vôtres; outre leur prix que vous savez que j'estime, elles ont quasi toujours été accompagnées des ouvrages de M. de Nevers, dont j'ai fait un petit recueil, que je ne donnerois pas pour bien de l'argent. Je ne sais pourquoi vous ne recevez point nos lettres, et encore moins pourquoi vous ne faites point un pape; à voir comme vous vous y êtes pris d'abord, je croyois qu'il n'y eût rien au monde de si aisé; mais nous voyons, au contraire, qu'il n'y a rien de si difficile; je crois qu'à la fin il faudra que le Saint-Esprit s'en mêle; oh, dépêchez-vous donc de l'en prier, car nous avons une extrême envie de vous voir. M. de Chaulnes mande à ma fille que la chose du monde à quoi l'on songe le moins dans le conclave, c'est à faire un pape, et qu'il lui en mande par-là tout le secret; toute sa lettre est parfaitement agréable. Mon fils avoit une si forte envie d'obéir à ce duc, que sans ma fille, je crois qu'il auroit péri dans cette entreprise, non point pour Rome, mais pour voir cet illustre ambassadeur, et vous aussi, mon cher cousin; mais madame de Grignan a décidé en maîtresse de la maison, et en Provençale, qui connoît mieux que nous la force du soleil d'Italie en ce temps-ci. Revenez donc nous voir, mon cher voisin, venez nous embrasser. Je consens à tout ce que fait madame de Coulanges pour son *Temple*; elle n'en aura pas si souvent notre encens; mais elle l'en estimera peut-être davantage. Vous dites tant que vous n'êtes pas le fait de votre jeune maîtresse, que si elle trouvoit un autre mari, je crois qu'elle le prendroit. Dites à M. l'ambassadeur qu'il vous lise ce que je lui mande du charmant voyage que notre duchesse de Chaulnes à fait à Marly. Faites tous mes compliments, vous savez mieux que moi où il les faut faire.

1183. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 mai 1691.

Qu'êtes-vous devenue, ma chère cousine, je vous ai écrit le 10 décembre dernier, je n'ai pas ouï parler de vous depuis ce temps-là; pour moi : je n'ai bougé d'ici, où, à des rhumatismes près, je me suis assez bien porté. Si vous m'aviez fait réponse, mes réflexions ne m'auraient pas empêché de vous répliquer; le rhumatisme n'a pas été jusqu'à l'esprit. J'écrivis au roi le jour de l'an dernier; seulement pour entretenir les bonnes coutumes, car je ne lui demandois rien, au contraire je lui *donnois* mille souhaits, et une partie de mes vœux a déjà été exaucée dans la prise de Mons.

Comme vous savez qu'il est difficile que je demeure sans rien faire, je m'occupe présentement à quelque chose de conséquence, je ne puis vous mander ce que c'est; mais si vous venez à Paris cette année, je vous le dirai, je vous le montrerai. Avant que je sois en ce pays-là, cela sera entre les mains des premières gens du monde.

Votre nièce de Dalet est en Auvergne depuis deux mois avec son fils; elle vient de régler les paiements de ce que lui devoit son beau-frère de Langheac, et leurs prétentions respectives. Enfin elle a mis un bon ordre à ses affaires en cette province-là. Je l'attends ici tous les jours : après

quoi nous irons, elle à Coligny et moi aux états de Bourgogne, et puis j'irai la rejoindre pour aller moi seul à Fontainebleau, le temps que le roi y sera, et elle à Chaseu. Madame de Bussy est ici, son fils aîné est en Allemagne. L'abbé est à Paris avec sa sœur de Montataire, celle-ci démêle encore un reste de la succession de Maulcamp.

Je vous conte tout ce qui regarde ma famille, ma chère cousine. Dites-moi maintenant des nouvelles de la vôtre : comment vous vous portez; quand vous serez à Paris; si la belle Madelonne y retournera avant vous, si M. de Grignan est encore à la cour, où est son fils, où est le commandeur? Enfin tout ce qui concerne votre famille, après cela mandez-moi des nouvelles de votre famille de Bretagne.

Adieu, ma chère cousine; une autre fois nous parlerons des affaires du monde; je ne suis aujourd'hui que dans l'humeur de parler de nos enfants.

1184. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 12 juillet 1691.

J'ai reçu votre lettre du 20 mai; vous l'aviez adressée chez moi, à Paris, à la pauvre *Beaulieu*, que vous connoissiez. Sachez, mon cousin, que cette jeune femme et son mari, qui étoit un joli homme, sont morts tous deux à six mois l'un de l'autre. Je regrette fort cette perte, car ils me servoient fort bien. Je n'ai pu m'empêcher de vous parler de ces pauvres gens-là. Aussi bien cette lettre est destinée à vous parler de moi, et à vous dire de mes nouvelles, dont vous voulez que je vous instruise en bonne amitié.

Il y a huit mois que je suis ici. Je vous mandai le courage que j'avois eu d'y venir de Bretagne : je ne m'en suis pas repentie. Ma fille est aimable; comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très beau et très magnifique. Cette maison a un grand air; on y fait bonne chère, et on y voit mille gens. Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y voir le maître de la maison malade d'une fièvre, dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est. Enfin, il est guéri. Il a fait un voyage à Aix, où l'on a été ravi de le revoir. D'un autre côté, mon fils est venu encore de Bretagne prendre des eaux en ce pays, où la bonne compagnie, qu'il augmente fort par sa présence, lui fait plus de bien que tout autre remède. Nous sommes donc ici tous ensemble. Il y a une jeune petite Grignan (*Pauline de Grignan*) que vous ne connoissez pas, qui tient fort bien sa place. Elle a seize ans; elle est jolie, elle a de l'esprit; nous lui en donnons encore. Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien; car je trouve que les jours vont si vite, et les mois et les années, que pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir. Le temps vole et m'emporte malgré moi, j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand'peur; vous devinez à-peu-près pourquoi. Le petit Grignan a passé l'hiver avec nous; il a eu la fièvre ce printemps; il n'est que depuis quinze jours retourné à son régiment, qui, heureusement, n'étoit pas à Coni. Ainsi, on ne l'accusera pas d'y avoir fui.

Il est encore dans les secrets de la Providence de savoir quand nous partirons pour Paris. On ne peut pas vous parler plus à bride abattue que je viens de faire de tout mon *moi*, comme dit M. Nicole : mais vous le voulez. Revenons à vous, mon cousin. Vous avez, je crois, été à vos états; j'ai attendu à vous répondre qu'ils fussent finis. Je ne sais ce que vous faites, je m'en doute pourtant; je serai fort aise d'en savoir davantage quand nous nous verrons. Vos garçons sont à leur devoir; madame de Bussy se repose chez elle; ma nièce de Coligny très contente d'avoir donné ordre à ses affaires, c'est la source du repos. Ma fille est fort occupée de celles de sa maison où elle fait des merveilles. Le chevalier de Grignan est à Paris, tout incommodé de la goutte. Vous avez dessein d'aller faire votre cour à Fontainebleau, vous ferez fort bien. Vous seriez bien heureux de plaire à S. M. de quelque manière que ce pût être. Je reçus votre lettre du 10 décembre au mois de février; elle étoit si vieille, que je ne crus pas y devoir faire réponse; je vous en demande pardon, car je ne vous en aime pas moins.

Voici donc une lettre toute propre à nous remettre sur les voies, et à reprendre le fil interrom-

pu de notre commerce. Je vous plains d'avoir eu un rhumatisme! je ne connais que trop ce mal. Nous avons vu la jolie épigramme de *Mons et Merveille*. Nous avons de bons correspondants à Paris. Il est question maintenant de vous faire les compliments de notre troupe. M. et madame de Grignan, la petite fille qui sait votre mérite, mon fils qui est votre ancien serviteur et admirateur, tout cela vous honore et vous assure de ses très humbles services: pour moi, je ne puis jamais cesser de vous aimer.

J'ai vu ici M. de Larrei, fils de notre pauvre ami Lenet avec qui nous avons tant ri; car jamais il ne fut une jeunesse si riante que la nôtre de toutes les façons. Il m'étonna en me contant comme son père avoit dissipé tous ses grands biens, et qu'il n'en avoit rien eu; je ne le croyois pas.

J'embrasse ma chère nièce; j'adresse cette lettre à madame de Montataire, ne sachant où vous prendre présentement. Vous me direz où vous serez jusqu'au temps de Fontainebleau. Adieu, mon cher cousin. Je demande pardon à votre bel esprit de cette lettre toute terre-à-terre; mais il en faut quelquefois de cette façon.

1185.

De la même à M. DE COULANGES.

A Grignan, le 24 juillet 1691.

Les bons comptes font les bons amis; j'ai reçu toutes vos lettres, mon cher *voisin*, celle du 20 mai, celle du 4 juin dont vous étiez en peine, et cette dernière du 4 juillet, avec l'épître que M. de Nevers vous a envoyée de Gênes, et enfin tout ce qu'a fait ce duc, vrai fils d'Apollon et des Muses. Vous me demandez si je ne garde pas toutes ses œuvres; vraiment oui, je n'en ai perdu aucune; elles ont fait notre divertissement, et tout celui des personnes qui passent ici, et qui en sont dignes. Cette dernière épître est d'une force que Pauline n'y entendoit presque rien; mais nous avons eu le plaisir de nous trouver capables de lui expliquer ce qu'elle n'entendoit pas. Pour la description du dîné, elle est à la portée de tous les bons convives, et l'eau en est venue à la bouche de M. de Grignan, du chevalier de Saint-André, de mon fils, et de nous aussi; car je n'ai jamais vu un si bon repas; je viens de le mettre parmi les autres merveilles de ce duc. Pour finir l'article des lettres, quand vous aurez reçu celle du 25 juin et celle-ci, vous les aurez toutes.

Venons maintenant à la vôtre, dont le commencement m'a pensé faire pleuré; et le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les parties et les jointures de votre petit corps; que vos nerfs sont affligés, que vous ne remuez ni pied ni patte? c'est pour nous faire mourir; mais voir aussi qu'il sort de tout cela un couplet de chanson sur ce triste état, accompagné d'un autre couplet le plus plaisant et le plus joli du monde, et sur une chose que vous voyez tous les jours, mon pauvre cousin, vous jugez bien que cela nous soutient le cœur, et nous fait voir que le principe de la vie n'est point attaqué. Cette goutte vous a donné seulement quelques pensées noires, et vous a fait entrer dans l'avenir par le côté le plus triste qui pût se présenter à vous; mais cet état si violent et si contraire à votre humeur n'a pas eu le loisir de faire aucune impression.

Malgré la Saint-Pierre passée, et la prédiction des médecins, voilà donc un pape fait, et les cardinaux sortiront du conclave sans qu'il leur en coûte la vie; au contraire, ils retrouveront leur santé et leur liberté. Ce n'est pas la première fois que MM. de la Faculté se sont trompés. M. le duc de Chaulnes nous écrit une lettre du 15, par le courrier qui porte la nouvelle de l'exaltation; il ne songe qu'à nous venir voir; il sera quinze jours avec nous: et quoique le pape [1] soit Napolitain, il prétend que l'affaire des bulles est si bien disposée, que ce sera le coup de *partance*, et le *boute-selle* pour venir à Grignan; cette espérance nous donne bien de la joie, et abrège fort la part que je voulois prendre

[1] Le cardinal Antioche Pignatelli fut élu pape le 12 juillet 1691. Ainsi fut terminé le conclave qui avoit duré cinq mois entiers. Le nouveau pape prit le nom d'Innocent XII. « C'est, dit Coulanges, un » homme de soixante et seize ans et demi, de bonne » complexion, grand et robuste, qui a passé toute » sa vie dans les emplois de la cour de Rome, génie » médiocre, mais homme de bien et bon gentil- » homme.... Il a de bonnes et nobles inclinations, » est charitable envers les pauvres, sans parents, » ferme et désintéressé. » (*Relation des conclaves.*)

à tous vos tristes almanachs; voilà qui est fait, mon cousin, vous êtes guéri, vous êtes parti; vous arrivez ici, je vous embrasse mille fois. Parlons un peu de la table du cabinet de M. l'ambassadeur, de ce chaos de lettres, de ces abymes de poches, de cette confusion de papiers, qui fait que, comme dans l'enfer, quand une pauvre lettre y est une fois jetée, jamais elle n'en sort. Ce fut un beau miracle de retrouver la mienne; mais c'étoit celle de ma fille, dans laquelle j'avois écrit : elle a voulu s'offenser d'être ainsi perdue et confondue; mais je l'ai apaisée le mieux que j'ai pu, en l'assurant que M. l'ambassadeur avoit lu ce qu'elle lui mandoit avec la dernière attention, et que c'étoit sur mon écriture qu'il n'avoit pas daigné jeter les yeux; et cela est vrai, puisqu'il disoit que je ne lui avois point écrit; elle répond, mais puisque c'étoit ma lettre, pourquoi la jeter dans ce chaos? A cela je ne sais que répondre, M. l'ambassadeur y pensera, s'il lui plaît. Il est vrai que mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites; car elles ont des tons, et ne sont pas supportables, quand elles sont ânonnées ou épelées; quoi qu'il en soit, mon cher cousin, vous leur faites cent fois plus d'honneur qu'elles ne méritent.

1186. ***

De madame DE COULANGES *à M.* DE COULANGES.

A Paris, ce 23 juillet 1691.

Vous me paroissez très peu édifié de tout ce que vous voyez à Rome et vous avez, je crois, raison; mais où vous ne l'avez pas, c'est de dire qu'il n'est pas bon pour la religion de voir de près toutes ces choses. Il ne faut pas confondre tant de rares merveilles, c'est-à-dire qu'il faut séparer la religion des abus. La religion est pure et sainte, mais les hommes ont des passions, et ils prennent le prétexte de la religion pour les satisfaire. Ces abus-là sont plus ordinaires où vous êtes, parceque les intérêts sont plus considérables; ainsi au lieu de dire : il est bien dangereux d'être à Rome pour conserver la foi; il faut admirer la corruption des hommes qui font servir les choses les plus saintes pour satisfaire leur ambition. La religion a raison, les hommes ont tort; cela est bien ancien et ne fait découvrir que ce que l'on a toujours vu. Saint-Pierre seroit encore plus étonné que vous, s'il étoit témoin de tout ce que vous voyez, mais sa charité lui feroit plaindre les hommes sujets à tant de passions, et si peu appliqués à les vaincre par les sentiments que doit inspirer la religion.

M. de Louvois est mort subitement. Quelle mort, mon Dieu! et quel sujet de réflexions! mais elles se font dans l'imagination seulement, car si elles passoient dans le cœur et dans la volonté, nous quitterions tous le monde comme Santenas qui s'est fait moine à la Trappe. J'irai demain passer le jour chez madame de Louvois; il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur; mais je ne les en plains pas moins, et je pense que suis plus obligée à M. de Louvois de ce qu'il n'a rien fait pour moi, que je ne l'aurois été du contraire; du moins si l'on doit mesurer la reconnoissance sur leur bonheur.

On ne peut tenir à trop peu de choses en ce monde, c'est trop de tenir à soi. Toutes les places qu'occupoit M. de Louvois sont presque remplies. Pour moi je sens le plaisir de n'espérer ni de craindre dans la plupart des événements : les honneurs et les biens de ce monde ne méritent guère d'être recherchés; mais l'on parle souvent de cette façon et l'on se conduit d'une autre.

Si vous aimiez autant la solitude que moi, je vous mènerois en lieu où elle ne seroit point troublée; mais il faut remplir ses devoirs préférablement à suivre ses goûts, quand même ils seroient bons; ainsi, à votre retour, je vous logerai à Paris au milieu de vos amis et amies, si vous le desirez. Pour moi j'avoue que je crois me peu soucier du monde; je ne m'y trouve plus propre par mon âge; je n'y ai point, Dieu merci, de ces engagements qui y retiennent malgré qu'on en ait : j'ai vu tout ce qu'il y a à voir, je n'ai plus qu'une vieille figure à lui présenter, plus rien de nouveau à lui montrer ni à y découvrir. Eh! que veut-on faire de recommencer tous les jours des visites, se troubler d'événements qui ne nous regardent point; alerte sur les voyages de Marly, les traiter solidement, se retirer pour en parler avec un air de solidité qui fait rire les gens qui voient cela tel qu'il est? Mon cher Mon-

sieur, il faudroit songer à quelque chose de plus solide! M. de Barillon qui vient de mourir en a été persuadé : Dieu lui a fait de grandes graces; c'est ce qui doit consoler ses amis, dont en vérité je ne puis douter que je ne fusse du nombre. Hélas! on ne songe plus à la cour à M. de Louvois; ce qui fait qu'on en étoit si occupé fait qu'on l'oublie sitôt. C'est le monde, ce monde que je ne crois plus aimer : Dieu veuille que je ne me trompe pas?

Je meurs d'envie de m'en retourner à ma petite maison de Brevannes, qui me va échapper au premier jour; il faut être assez peu attaché à toutes choses pour soutenir les petits chagrins sans les sentir.

1187.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 20 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très subite de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place; dont *le moi*, comme dit M. Nicole, étoit si étendu; qui étoit le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange; non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? non, en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome; rien n'est plus différent que leur mort : mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachoient tous deux à la terre.

Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave; mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire qu'un homme d'un très bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyoit dans cette grande ville : il en conclut qu'il falloit que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations, faites donc comme lui, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminoient à choisir entre les prêtres celui qui paroissoit avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette fin leur fît fuir ni refuser une place où la mort étoit attachée, et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire, pour vous persuader qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et dans sa durée, ne peut être une imagination des hommes. Les hommes ne pensent pas ainsi : lisez saint Augustin dans *sa vérité de la religion*; lisez l'*Abbadie* [1], bien différent de ce grand saint; mais très-digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne : demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre. Ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si légèrement; croyez que, quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser : j'ai lu ceci en bon lieu : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et aime tout ce que Dieu fait?* Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin.

1188.

De la même au même.

A Grignan, le 14 août 1691.

Venez çà que je vous embrasse, que je vous caresse, et que je vous dise que ma fille, dont vous estimez tant l'approbation, est charmée des deux

[1] Auteur d'un livre sur la *Vérité de la religion chrétienne*. Il étoit protestant.

petits couplets que vous avez faits sur le Saint-Père :

Son nom, ses armes sont des pots,
Une Carafe étoit sa mère.

Je ne crois pas que rien puisse être si plaisamment imaginé, ni si bien mis en œuvre; nous en avons tous été ravis. Mais, mon cher cousin, M. le duc de Chaulnes, dans sa lettre du 20 juillet, ne nous dit pas un mot de M. de Louvois[1]; il me semble qu'on doit à cette mort quelques exclamations. Il espère beaucoup de ce nouveau pape, quoiqu'il ne soit pas l'œuvre de ses mains; tout notre intérêt, c'est qu'il nous donne des bulles, et que vous veniez bientôt nous revoir : il me semble que nous touchons ce jour du bout du doigt, tant le temps passe vite. Vous trouverez mon fils à Marseille au-devant de vous; il doit bien cette civilité à notre gouverneur, pour réparer de n'avoir pasété jusqu'à Rome.

J'ai bien envie de savoir comme vous aurez trouvé le retour de M. de Pomponne dans le ministère; nous en avons ici une très sensible joie; M. et madame de Grignan n'en doutoient point, par un esprit tout prophétique : pour moi, je le desirois trop pour vouloir seulement les écouter; et quand madame de Vins manda cette nouvelle à ma fille, j'en fus si surprise et si transportée, que je ne savois ce que j'entendois; je compris, enfin, que c'étoit une vérité très agréable pour moi et pour tout le monde; car vous ne sauriez croire l'approbation générale de ce retour. J'ai fait mes compliments à madame de Chaulnes et à notre ambassadeur sur le choix de M. de Beauvilliers; voilà encore un étrange homme dont le roi augmente son conseil; cela est parfait comme tout ce que fait le roi : il est le plus habile homme de son royaume, et travaille sans cesse, et suffit à tout; il n'y a qu'à prier Dieu qu'il le conserve. M. le dauphin entre dans tous les conseils : n'approuvez-vous pas encore cette conduite! c'est proprement l'associer à l'empire : il n'y a partout que des sujets d'admiration. Si votre bon pape vouloit faire la paix, ce seroit un ouvrage bien digne de lui, et qui nous mettroit en état de louer, d'un esprit plus tranquille, toutes les merveilles que nous voyons. Adieu, mon cher cousin, vous savez comme je suis tout à vous. MM. de Barillon et Jeannin sont morts, nous mourrons aussi.

N. B. *Ici finissent les lettres de madame de Sévigné et de madame de Grignan à M. le duc de Chaulnes et à M. de Coulanges pendant le séjour que ces derniers firent à Rome.*

[1] M. de Louvois étoit mort le 16 juillet, il n'est pas surprenant que M. de Chaulnes ignorât cette nouvelle à Rome le 20.

1189.

De madame DE LA FAYETTE *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 septembre 1691.

Ma santé est un peu meilleure qu'elle n'a été, c'est-à-dire, que j'ai un peu moins de vapeurs; je ne connois point d'autre mal : ne vous inquiétez pas de ma santé, mes maux ne sont pas dangereux; et quand ils le deviendroient, ce ne seroit que par une grande langueur et par un grand desséchement; ce qui n'est pas l'affaire d'un jour. Ainsi, ma belle, soyez en repos sur la vie de votre pauvre amie; vous aurez le loisir d'être préparée à tout ce qui arrivera, si ce n'est à des accidents imprévus, à quoi sont sujettes toutes les mortelles, et moi plus qu'une autre, parceque je suis plus mortelle qu'une autre; une personne en santé me paroît un prodige. M. le chevalier de Grignan a soin de moi, j'en ai une reconnoissance parfaite, et je l'aime de tout mon cœur. Madame la duchesse de Chaulnes me vint voir hier; elle a mille bontés pour moi : mon état lui fait pitié. Ma belle-fille a eu une fausse-couche huit jours après être accouchée; il y a assez de femmes à qui cela arrive; c'est avoir été bien près d'avoir deux enfants; sa fille se porte bien; ils n'en auront que trop. Notre pauvre ami Croisilles[1] est toujours à Saint-Gratien; il me mande qu'il se porte fort bien à sa campagne : il faudroit que vous vissiez comme il est fait, pour admirer qu'il se vante de se porter fort bien : nous en sommes véritablement en peine, le chevalier de Grignan et moi. L'abbé Têtu est allé faire un voyage à la campagne : nous le soup-

[1] Frère du maréchal de Catinat.

çonnons, madame de Chaulnes et moi, d'être allé à la Trappe. La bonne femme madame Lavocat est bien malade; il y a aussi bien long-temps qu'elle est au monde. Je suis tout à vous, ma chère amie, et à toute votre aimable et bonne compagnie.

L'on vient de me dire que M. de La Feuillade[1] était mort cette nuit; si cela est véritable, voilà un bel exemple pour se tourmenter des biens de ce monde.

1190.

De la même à la même.

A Paris, le 26 septembre 1691.

Venir à Paris pour l'amour de moi, ma chère amie! la seule pensée m'en fait peur; Dieu me garde de vous déranger ainsi; et quoique je souhaite ardemment le plaisir de vous voir, je l'achèterois trop cher, si c'étoit à vos dépens. Je vous mandai, il y a huit jours, la vérité de mon état, j'étois parfaitement bien; et j'ai été, comme par miracle, quinze jours sans vapeurs, c'est-à-dire, guérie de tous maux. Je ne suis plus si bien depuis trois ou quatre jours, et c'est la seule vue d'une lettre cachetée, que je n'ai point ouverte, qui m'a ému mes vapeurs. Je ressemble comme deux gouttes d'eau à une femme ensorcelée; mais l'après-dîner je suis assez comme une autre personne: je vous écrivis, il y a un mois ou deux, que c'étoit ma méchante heure, et c'est à présent la bonne; j'espère que mon mal, après avoir tourné et changé, me quittera peut-être; mais je demeurerai toujours une très sotte femme, et vous ne sauriez croire comme je suis étonnée de l'être; je n'avois point été nourrie dans l'opinion que je le pusse devenir. Je reviens à votre voyage, ma belle, comptez que c'est un château en Espagne pour moi, que de m'imaginer le plaisir de vous voir; mais mon plaisir seroit troublé, si votre voyage ne s'accordoit pas avec les affaires de madame de Grignan, et avec les vôtres. Il me paroît cependant, tout intérêt à part, que vous feriez fort bien de venir l'une et l'autre; mais je ne puis assez vous dire à quel point je suis touchée de la pensée de revenir uniquement à cause de moi. Je vous en écrirai plus au long au premier jour.

[1] François d'Aubusson, duc de La Feuillade, pair et maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, et père du dernier maréchal de ce nom.

1191.

De la même à la même.

A Paris, mercredi 10 octobre 1691.

J'ai eu des vapeurs cruelles, qui me durent encore, et qui me durent comme un point de fièvre qui m'afflige. En un mot, je suis folle, quoique je sois assurément une femme assez sage; je veux remercier madame de Grignan pour me calmer l'esprit; elle a écrit des merveilles pour moi à M. le chevalier de Grignan.

A madame DE GRIGNAN.

Je vous en remercie, Madame, et je vous prie d'ordonner à M. le chevalier de Grignan de m'aimer; je l'aime de tout mon cœur: c'est un homme que cet homme-là. Ramenez madame votre mère; vous avez mille affaires ici; prenez garde de voir vos affaires domestiques de trop près, et que les maisons ne vous empêchent de voir la ville. Il y a plus d'une sorte d'intérêt en ce monde. Venez, Madame, venez ici pour l'amour des personnes qui vous aiment, et songez qu'en travaillant pour vous, c'est me donner en même temps la joie de voir madame votre mère.

A madame DE SÉVIGNÉ.

Mon Dieu! ma chère amie, que je serai aise de vous voir! vraiment je pleurerai bien; tout me fait fondre en larmes. J'ai reçu ce matin des lettres de mon fils l'abbé, qui étoit en Poitou, à deux lieues de madame de La Troche. Un gentilhomme d'importance, gendre de madame de La Rochebardon, chez qui madame de La Troche est actuellement, vint dire adieu à mon fils, et c'est là qu'il apprit la

mort de La Troche [1], par la gazette, s'il vous plaît; car je n'en avois point parlé à mon fils, qui me fait une peinture de la désolation de ce gentilhomme d'avoir à donner chez lui une telle nouvelle, ce qui m'a rejetée dans les larmes; j'y retombe bien toute seule. M. de Pomponne croyoit madame de La Troche riche; je lui ai écrit, et il m'a mandé que la duchesse du Lude l'avoit détrompé, et qu'ils avoient présenté un placet pour elle. Croisilles sort d'ici, il m'est venu voir de Saint-Gratien; je lui ai fait vos compliments; il est fort bien. Ma petite-fille est louche comme un chien, il n'importe; madame de Grignan l'a bien été; c'est tout dire. Me voilà à bout de mon écriture, et tout à vous plus que jamais, s'il est possible.

1192. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 9 août 1691.

L'absence de ses bons amis est un grand mal, Madame, sur-tout quand elle dure long-temps: mais quand avec cela le commerce est difficile, comme est celui de Provence ici, cela fait enrager. Je vous écris le 20 mai, vous me faites réponse le 12 juillet et je la reçois le 8 août; voilà qui est bien languissant pour des gens aussi vifs que nous sommes. Je suis bien fâché de la mort du pauvre Beaulieu, quand ce ne seroit que parcequ'elle est cause que j'ai attendu plus long-temps le plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Au reste, ma chère cousine, la peinture que vous me faites de la vie que vous menez en Provence me donne une grande envie d'être avec vous. Je voudrois avoir eu une raison d'aller prendre les eaux, comme a eu M. de Sévigné; car vraisemblablement ce n'est pas pour un mal fort douloureux, puisque vous vous trouvez respectivement de bonne compagnie les uns aux autres. Je m'en vais vous dire aussi ce que j'ai fait depuis trois mois. J'ai passé tout le mois de juin auprès de M. le prince; vous en savez la raison. Il n'y a jamais eu tant de noblesse aux états de cette province que cette année. Le prince a eu pour moi tous les égards que je pouvois souhaiter, et huit jours avant qu'il partît de Dijon, je lui donnai le mémoire que je vous envoie. Comme je savois qu'il ne s'engagoit pas de si loin, je lui dis en lui donnant ce mémoire que je le suppliois de le lire à son loisir, et que je ne lui en demandois de réponse que quand il lui plairoit. Depuis que je le lui eus donné, il ne me dit rien sur ce sujet, mais il redoubla de caresses et d'agréables traitements: ainsi je crois que pourvu que je vive jusqu'en 1694, je serai élu; voilà toute mon ambition.

Quand on n'a pas ce que l'on veut,
Il faut avoir ce que l'on peut.

Pendant le temps que nous avons fait notre cour au prince qui, par parenthèse, a de l'esprit, après le roi, plus que toute la maison royale, il y avoit huit ou dix bonnes tables ouvertes; nous avions des comédies, des promenades et des concerts tous les jours. Un jour que nous dînions chez l'abbé de Fontenay, élu du clergé, nous nous trouvâmes l'évêque d'Autun, le président de Berbisy et moi les uns auprès des autres; nous bûmes à votre santé; nous vous souhaitâmes fort et dans la chaleur de nos desirs, le prélat nous proposa de vous écrire et de vous mander entre autres choses qu'il vous anathématiseroit, si vous ne veniez à Bourbilly; le président, qu'il donneroit arrêt contre vous; et comme ils me pressèrent de dire ce que je ferois, moi, je leur dis que je me servirois de prières et jamais de menaces contre vous, même en riant.

M. d'Argouges, notre intendant, fils du conseiller d'état, est un homme agréable, qui a fort bien fait l'honneur de la province à M. le prince; sa femme assez jolie, de fort bonne humeur, a de l'esprit. J'y soupois réglément tous les jours avec cinq ou six des plus jolies femmes de la ville et cinq ou six des plus honnêtes gens de la suite du prince. J'y manquai deux fois parceque les veilles m'avoient fort enrhumé. L'intendante qui ne se payoit pas de mes raisons, proposa un soir, sur les deux heures après minuit, de venir faire un charivari à Briord et à moi, qui étions logés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils vinrent donc avec quatre tambours et six trompettes à nos fenêtres, et après une heure de

[1] Tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691. M. de La Troche étoit lieutenant des chevau-légers de M. le dauphin.

cette sérénade, ils se retirèrent sans avoir pu m'éveiller. Je l'appris le lendemain de M. le prince, à qui on l'avoit déjà conté. Voici ce que j'écrivis sur cela à l'intendante.

Ce mardi matin, 20 juin.

« Il y a vingt-cinq ans, Madame, que si vous » aviez été au monde, faites comme vous êtes, vous » n'auriez pas eu besoin de tambours ni de trom- » pettes pour m'ôter le repos, et ce n'auroit pas été » avec ces sortes d'instruments que j'aurois essayé » de troubler le vôtre. Cependant, Madame, je » vous avertis que vous avez perdu vos peines, car » je n'ai jamais mieux dormi que cette nuit. »

Eh bien! ma chère cousine, ce billet vous plaît-il? Vos Provençaux, à soixante ans passés, en écrivent-ils d'aussi galants? Ma foi! il est bien vrai que bon cheval ne fut jamais rosse!

Je trouve comme vous que les jours, les semaines, les mois et les années vont fort vite; mais cela ne me fait pas tant de peur qu'à vous: la nécessité de mourir m'en console; si quelqu'un s'en sauvoit, j'en serois au désespoir. La mort de M. de Louvois doit faire prendre patience à tout le monde. Il y a tant de choses à dire sur ce sujet qu'une lettre n'y peut suffire. Venez à Paris le plus tôt que vous pourrez. J'espère d'y être en octobre prochain; si je vous trouve, comme je le souhaite, je vous montrerai des choses nouvelles, et la fortune d'ici-là nous fournira de la matière à raisonner ensemble.

Je rends mille graces à M. et à madame de Grignan de l'honneur de leur souvenir. J'aime la petite-fille qui a du goût pour moi, et je l'en estime davantage. Pour M. de Sévigné, il y a long-temps que je lui ai trouvé d'heureux commencements. Je crois que vous et lui l'avez bien achevé, de sorte que ce que nous sommes l'un à l'autre lui et moi, la reconnoissance de l'amitié qu'il m'a toujours témoignée, et le mérite que j'aime et que j'estime par-tout où je le rencontre, m'attachent fortement à lui. Pour vous, ma chère cousine, qui m'assurez que vous ne pouvez jamais cesser de m'aimer, vous m'obligez infiniment par cette assurance.

Je ne connois pas Larré, on dit qu'il a du mérite à la guerre. Son père (*Lenet*), avec qui nous avons tant ri, avoit de l'esprit, point de jugement ni de probité; il étoit né sans biens, il en avoit volé à Bordeaux, en servant feu M. le prince; il en mangea une partie et M. le prince lui reprit l'autre. Adieu, ma chère cousine, mon bel esprit pardonne aisément votre lettre toute terre-à-terre que vous la croyez.

1195. **

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 27 octobre 1691.

J'ai reçu, mon cher cousin, à la fin de septembre, la lettre que vous m'écriviez de Coligny au mois d'août; notre commerce est si dégingandé, que n'espérant point le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à-dire, à Paris et à Versailles, pour vous faire réponse. Cependant j'ai bien envie de ne me point amuser à cette exactitude, et de passer légèrement sur tout ce que vous me contez de vos états, sur vos espérances éloignées, sur votre lettre à l'intendante, et de venir tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, qui est la pension que le roi vous a donnée, dans un temps où vous aviez l'honnêteté de n'oser quasi lui demander. Cette circonstance m'a plu: car encore que la grace soit considérable: il ne faut pas oublier les agréments dont elle est accompagnée. Je ne sais pas tout le détail, et je vous le demande: mais il me semble que j'entrevois que M. de Beauvilliers a bien fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, et celui de bon ami, qui n'est pas moins estimable, et qui n'en sauroit être séparé. Le cœur me disoit que vous sentiriez tôt ou tard le prix d'une amitié si précieuse; et j'ai une joie sensible de ne m'être pas trompée. Il faut aimer tout ce que Dieu fait. Il n'a pas voulu que votre fortune fût telle que, selon toutes les apparances, elle devoit être; il faut s'y soumettre, et je crains d'avoir été plus sensible que vous à cette privation. Il faut accepter et recevoir ce qu'il lui plaît de vous donner dans un temps où vos malheurs rendent ce bienfait digne de beaucoup de reconnoissance. Il faut donc remercier Dieu, le roi, et votre admirableami: c'est ce que je fais intérieurement, mon cher cousin, avec tous les

sentiments qui m'ont rendue trop sensible à tous les maux de votre vie. Voilà le compliment trop sincère que vous recevrez de moi. En voici d'autres, qui, pour n'être pas intéressés, n'en sont pas moins agréables; c'est de M. de Grignan, c'est de ma fille, de mon fils, et de M. de Coulanges, qui revient de Rome. Ils vous assurent tous de leur joie, et de la part qu'ils prennent à la vôtre. Pour moi, j'en ferai de tout particuliers, si cette douceur en répand sur tout le reste de votre vie; si vous êtes content; si elle vous met désormais à couvert des justes chagrins que vous aviez, et des peines humiliantes d'avoir toujours à demander; et enfin si vous passez dans un véritable repos ce que Dieu vous donnera de temps pour le servir; je l'en remercie de tout mon cœur, et je vous souhaite sa grace; car après toutes les morts que nous avons vues depuis peu, et dont nous parlerions un an si nous voulions, il n'est pas possible de n'en pas souhaiter une chrétienne à ceux que l'on aime.

Voilà, mon cher cousin, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Nous disions que la dernière lettre que je vous écrivis étoit toute terre-à-terre; celle-ci commence de la même façon; car pourquoi se réjouir que vous ayez un nouvel attachement pour ce corrupteur du genre humain, que Voiture a si bien décrié? Mais elle finit d'une manière si relevée en vous souhaitant les biens éternels, que j'ai peur qu'on ne puisse m'accuser d'avoir donné dans le sublime.

Où est ma nièce de Dalet? Où est cette Marie de Rabutin? (*Madame de Montataire*) Je les embrasse toutes deux, et j'adresse ma lettre chez cette dernière, ne croyant rien de plus naturel.

1194. ***

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 5 novembre 1691.

Pour répondre à votre lettre du 27 octobre, Madame, je vous dirai que, pour peu que vous tardiez à venir ici, vous ne m'y trouverez plus, dont je serai bien fâché; mais enfin, ne voulant point passer l'hiver à Paris, je ne veux pas attendre le mauvais temps pour m'en retourner.

Vous me demandez le détail de ce qui s'est passé à Fontainebleau, sur le sujet de ma pension; il est trop long pour vous le dire; il faut que je vous voie pour vous l'apprendre. Tout ce que je vous dirai, c'est que mon ami Beauvilliers n'y a aucune part; au contraire, c'étoit lui qui me décourageoit et qui m'obligea de me désister le 15 octobre, parlant au roi: et je reçus la grace le 16. Mais voulez-vous savoir de qui je la tiens? de Dieu, du père de La Chaise et de madame de Maintenon. Je ne sais pas si le roi y apporta de la résistance, mais je sais qu'il ordonna à M. de Pontchartrain de m'expédier mon brevet, et que quand je remerciai Sa Majesté, elle me dit les plus honorables paroles qu'elle pourroit dire à un prince du sang à qui elle feroit une grace.

Mais, ne cesserez-vous jamais, Madame, de reparler de la fortune que, suivant toutes les apparances, je devois faire? Je vous ai déjà dit plusieurs fois que les regrets en étoient passés et que je ne trouve ni assez chrétien, ni d'un esprit comme le vôtre, de porter impatiemment les adversités et de se rafraîchir la mémoire de choses désagréables, sur-tout dans le temps où je reçois une grace que je n'ai garde d'empoisonner par de fâcheuses idées. Laissons donc là toutes les pensées des malheurs passés; ne songeons qu'aux graces présentes et à en jouir long-temps. C'est cela qui est de bon sens, Madame, quand on ne laisse pas d'ailleurs de songer à la mort et à son salut.

Je reçois comme je dois les compliments de M. de Grignan, de la belle Comtesse, de M. votre fils et de M. de Coulanges. Pour vous, ma chère cousine, vous devez être contente sur mon sujet, si, pour l'être, il ne faut que bien savoir que je le suis. Oui, ma chère cousine, je le suis, en ne regardant même que moi; mais je le suis encore bien davantage quand je regarde les morts de MM. Louvois, de La Feuillade et de La Trousse, tous trois plus jeunes et mille fois plus heureux que moi. Je rends graces à Dieu de toutes mes adversités qui m'ont fait retourner à lui et de ce qu'en me donnant le loisir de faire pénitence, il me donne le moyen d'achever ma vie commodément, et de soutenir le rang où il m'a mis dans le monde.

Votre nièce de Dalet (*madame de Coligny*) est à Clermont où elle achève avec son beau-frère de Langheac les affaires qui lui restaient avec lui, qui étoient de toucher vingt mille francs qu'il lui de-

voit. Votre filleule (*madame de Montataire*) est à Manicamp où elle bâtit. Je l'attends ici à la Saint-Martin. Le marquis de Bussy arrivera ici d'Allemagne cette semaine; son frère l'abbé est auprès de moi. Je ferai savoir aux dames l'honneur que vous leur faites de vous en souvenir, et je finirai cette lettre par vous dire, ma chère cousine, que personne ne vous aime plus chèrement que je fais.

1195.

De madame DE LA FAYETTE *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 janvier 1692.

Hélas! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais; en un mot, je n'ai repos ni nuit, ni jour, ni dans le corps, ni dans l'esprit; je ne suis plus une personne, ni par l'un, ni par l'autre; je péris à vue d'œil; il faut finir, quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise. L'horrible froid qu'il fait m'empêche de voir madame de Lavardin. Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée.

1196.**

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 27 janvier 1692.

Nous sommes arrivés ici, mon cher cousin, à la fin de l'année, assez tot pour faire que M. de Grignan ait été reçu chevalier, mais pas assez tôt pour avoir l'honneur et le plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je me souvenois du vers de l'opéra :

J'aurois beau me presser, j'arriverai trop tard.

En effet, vous étiez parti dans le temps que vous me l'aviez mandé, et je sais par ma nièce de Montataire, que vous êtes dans vos châteaux, ou à Autun, jouissant en repos de la grace que le roi vous a faite. Cette douceur vous étoit nécessaire; et quoi que je vous aie dit mal-à-propos, et très inutilement sur les comparaisons de ce qui pouvoit être avec ce qui étoit, j'ai fort senti cette dernière disposition de la Providence, dont je devrois adorer tous les arrangements; faisant profession comme je fais d'être sa très humble servante. C'est, en vérité, une sottise de me mêler quelquefois de retourner sur le passé. Je lui en demande pardon, à vous aussi.

Mandez-moi de vos nouvelles : quelle vie vous faites : si ma nièce de Dalet et madame de Toulongeon ne servent pas toujours à la rendre heureuse : si votre esprit ne se rétrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets qui le mettent en mouvement? Nous trouvions, ma fille et moi, que nous étions un peu gâtées; mais nous commençons à nous remettre, et nos amis nous veulent bien reconnoître. Pour vous, mon cousin, je me réponds à moi-même de vous, et j'ai su qu'à Fontainebleau vous étiez fort bien; et quand vous n'êtes pas à la cour, je m'en fie bien à ma nièce de Dalet d'exercer votre vivacité en exerçant aussi la sienne. Je vous ai trop souvent recommandés l'un à l'autre pour craindre pour vous les deux accidents qui arrivent aux autres. J'ai senti la force du nom, dans le plaisir que m'a fait ma nièce de Montataire, de s'être enfin rendue dame et maîtresse de tout le bien de Manicamp. Il est donc vrai qu'il y a des grands procès qui finissent, et qu'une fille qui n'a été mariée qu'avec des prétentions, ce qui est la chose du monde qui donne le moins de subsistance, se trouve présentement un très solide et un très bon parti. J'ai su aussi que M. votre fils a eu une pension, et l'abbé un petit bénéfice, en attendant mieux; mon cœur a fait son devoir dans toutes ces occasions. Toute la cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de M. de Chartres et de mademoiselle de Blois. Il y aura un grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux et trois cents pistoles. C'est ce qui fait qu'on ne croit point à leurs misères, qui sont pourtant bien véritables. Mais les François ont des ressources dans leur envie de plaire au roi, qui ne trouveroient point de créance dans ce qu'on nous en pourroit dire, si nous ne le voyions de nos propres yeux. Nous verrons donc tous les jeunes et vieux courtisans parés selon leur âge, et toujours

magnifiquement. Je ne vous parlerai point des bulles, nous sommes contents présentement qu'on en donne à tous ceux qui n'ont point été de l'assemblée du clergé de 1682. Ceux-là demeureront à être pourvus une autre fois. C'est toujours beaucoup qu'il y en ait trente qui vont faire leur devoir dans leurs diocèses, du moins il ne tiendra qu'à eux.

M. de Grignan et ma fille vous assurent de leurs très humbles services. Ils ont ici une petite fille, qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des Grignan, qu'elle est en vérité fort jolie. Vous en jugerez peut-être quelque jour. Je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours autant que je vous aime. J'embrasse ma chère nièce (*de Dalet*).

1197. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 janvier 1692.

La gazette m'avoit appris l'arrivée de M. de Grignan à la cour, et cela m'avoit fait espérer, Madame, que vous ne seriez pas demeurée en Provence vous et la belle comtesse; vous me faites grand plaisir de m'en assurer vous-même. J'eusse été bien plus aise que vous fussiez arrivées plus tôt; mais la Providence, comme vous dites, ne l'avoit pas réglé ainsi. Ce sera pour l'automne que je ne vous manquerai pas, quand j'irai faire ma cour à Fontainebleau.

Je n'ai fait que passer à Bussy et je n'ai point été à Autun, parce que l'évêque est à Paris; je passe l'hiver à mon Chaseu, avec la tranquillité d'un philosophe chrétien, qui jouit de toutes les commodités de la vie. Vous êtes trop bonne de m'avoir demandé pardon de m'avoir groudé de n'être pas assez heureux. Si vous tombez quelquefois, ma chère cousine, personne ne se relève plus vite ni de meilleure grace que vous.

Ma fille de Dalet est revenue depuis six semaines d'Auvergne où elle a fait toutes les affaires qu'elle y avoit avec son beau-frère de Langheac, c'est-à-dire qu'il l'a payée de vingt mille francs qu'il lui devoit, outre les terres de Dalet et de Malintras qu'elle a bien affermées. Son fils est ici qui achève ses études pour entrer au mois de septembre à l'académie.

Je n'ai point vu les Toulongeon depuis mon retour en ce pays-ci; ils sont à Autun et je suis à bout de mes fleurettes pour la petite dame, mais comme il faut toujours que je m'amuse de peur que mon esprit ne rétrécisse (puisque *rétrécir* y a) voici à quoi il se mit hier au large. Il y a en ce pays-ci une jeune fille de la maison de Damas qui n'est pas riche quoique héritière; le petit comte de Dalet la trouve jolie, depuis un an, il m'a prié quelquefois de lui faire des couplets de chanson pour elle. On vient d'accorder son mariage avec le comte de Ragny qui, le lendemain de la passation du contrat, est parti pour Paris. Aussitôt je fis ce madrigal pour le petit comte qui l'envoya à la demoiselle.

Quand j'appris votre mariage,
Iris je n'eus pas le courage
De m'en réjouir avec vous;
Mais quand j'ai su que le futur époux
S'abandonnoit aux malheurs de l'absence,
J'ai repris quelque espérance,
Et sur cela je me suis dit :
On ne sait qui meurt ni qui vit.

Je ne sais si je me flatte, mais cela ne me paroit pas encore d'un homme trop enrouillé; vous en jugerez, ma chère cousine.

Les deux procès de Rouville et de Manicamp étoient les deux meilleurs procès du monde; cependant pour les mettre à bout, il falloit de l'argent, du crédit et des soins, et c'est ce qu'a fait ma fille de Montataire.

Je croyois que vous saviez la pension du marquis de Bussy; il y a déjà du temps, car il y a déjà trois ans qu'il l'a, et les deux bénéfices de l'abbé. Je serois bien ingrat si je n'aimois le roi : mes enfants et moi jouissons de quinze mille livres de rente de ses bienfaits. Il m'eût fait plaisir et je puis dire justice de me donner autrefois des honneurs, mais je trouve aujourd'hui l'argent plus solide.

Les mariages des filles naturelles du roi avec ce qui est à la tête des légitimes de la maison royale sont des marques assurées de la grandeur de ce prince et du respect qu'on a pour lui. Quand je songe que mademoiselle de Blois pourra être reine de France, je ne trouve point d'exemple de pareille chose dans l'histoire.

Je suis très humble serviteur de M. et de madame de Grignan et de la petite Grignan *mitigée*; j'ai

bien envie de la voir; mais j'achèterois chèrement le plaisir de passer huit jours avec vous, je ne sais pas encore si j'aurois pu tout dire. Nous vous aimons toujours chèrement, votre nièce et moi; je m'étonne que vous ne me disiez rien de notre ami Corbinelli; il a pu vous dire que nous avons été deux heures ensemble à mon dernier voyage de Paris.

1198. *

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 12 avril 1692.

Je crois, mon cousin, que vous n'avez pas attendu ma réponse pour être assuré de mon approbation sur les jolis ouvrages que vous m'avez envoyés; la vôtre vous répondoit de la mienne, et ce seroit un malheur pour moi, si sur ce point nous avions deux avis différents. Le madrigal est fort galant, vous avez pris en volant le voyage du futur époux de cette jolie fille, et cela vous a donné une agréable pensée. Pour le bout rimé de ma nièce, il seroit digne du gouverneur de M. le duc de Bourgogne; c'est tout ce qu'on peut dire sur l'éducation d'un jeune homme. On ne sauroit lui donner de plus nobles et de plus solides leçons. Je m'en réjouis avec ce jeune garçon, qui a tant de beaux noms, qu'il ne lui sera pas permis d'être médiocrement honnête homme avec une mère et un grand'père qui savent si bien comme il faut être. Je ne vous dis point que vous me paroissez l'un et l'autre avoir autant d'esprit que vous en eûtes jamais : vous le savez bien; je souhaite que vous trouviez la même chose de ma fille et de moi. Si vous venez ici cet automne, mon cher cousin, j'aurai une véritable joie; mais il se passera bien des choses entre ci et ce temps-là. Voilà des armées de tous côtés; on dit que le tombeau de M. de Louvois fait des miracles, il fait voir un aveugle qui est notre ami Choiseul, dont le public a une véritable joie, et il fait marcher des gens qui avoient des jambes rompues, qui sont le maréchal de Bellefonds et Montrevel. C'est en vérité un plaisir que de revoir de si bons sujets sur la scène; celle-ci est grande, le roi sera lui-même à la tête de l'une de ses armées; les dames qui doivent être de ce voyage sont déjà nommées, les ministres suivront aussi. Dieu veuille bien conduire cette guerre pour la gloire du roi et pour le bonheur de la France!

Je ne vous parle plus du mariage de M. du Maine, et de mademoiselle de Charolois; après celui de M. de Chartres, rien ne mérite notre attention. Je me réjouis, mon cher cousin, de la douceur que vous trouvez dans les bienfaits du roi, cela donne une aisance à votre vie qui vous fait philosopher plus agréablement. Je ne vous dis rien du père Bouhours, vous ne savez pas le premier mot de toute la vérité de cette histoire. Le père Bourdaloue a prêché encore mieux que jamais à la Salpêtrière. Pour réparer ma faute de ne vous avoir rien dit de notre ami Corbinelli, le voilà qui va vous en parler lui-même.

M. DE CORBINELLI.

Quoique je sois enrhumé, Monsieur, de manière à être bouché sur toutes les choses d'esprit, j'ai trouvé les vers que j'ai vus fort jolis; mais il me semble que vous nous avez promis de nous faire voir votre discours sur les malheureux de mérite; j'en meurs d'envie. Notre ami le père Bouhours m'a envoyé ce matin *les nouvelles remarques sur la Langue*. Je vous y ai trouvé très agréablement cité, comme un homme dont l'autorité devoit régler le langage. Je ne vous dis point de nouvelles. Il n'y en eut jamais tant sur les préparatifs de toutes parts à une campagne mémorable, et dont il n'y auroit que vous digne d'être l'historien, n'en étant pas le chef. Adieu, Monsieur. Si vous étiez tout ce que je voudrois, vous seriez peut-être au-dessus de tout ce que vous désirez. Je suis très obéissant serviteur de madame de Dalet.

1199. **

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 avril 1692.

Je reçus hier votre lettre du douze, Madame; je commençois à être en peine de votre santé, et quand

je voulois me flatter sur cela, je pensois qu'après avoir été long-temps hors de Paris, les amis que vous y avez retrouvés, ne vous laissoient pas le loisir d'écrire à vos amis de province. Pour moi qui n'ai rien de meilleur à faire que de vous entretenir, je ne vous ferai pas attendre ma réponse. Je vous dirai donc, ma chère cousine, que je suis ravi que vous trouviez que je ne baisse point; outre qu'il y a du plaisir d'avoir de l'esprit et d'en avoir la réputation, c'est un bon signe aux vieilles gens pour la santé; quand la tête est encore bonne, cela tire à conséquence pour le corps.

Au reste, ma chère cousine, si vous souhaitez d'avoir notre approbation pour vous et pour la belle comtesse, vous devez être contentes toutes deux. Personne au monde ne vous estime plus et ne vous aime plus tendrement que nous faisons, ma fille et moi. Vous savez que je ne suis pas flatteur: la lettre que je viens de recevoir de vous nous plaît d'un bout à l'autre. N'allez pas croire que vos louanges nous aient aveuglés ou corrompus; je louerois une satire contre moi, si elle étoit bien faite, et je condamnerois un panégyrique en ma faveur, s'il ne valoit rien.

J'irai cet automne à Fontainebleau et de là à Paris, quand vous seriez encore en Provence. Jugez, ma chère cousine, si le plaisir de vous voir me fera changer de dessein; j'en meurs d'envie, j'ai mille choses à vous dire et à vous montrer. En attendant, je vous dirai que je viens de faire une version du cantique de pâques, *ô filii et filiæ*, car je ne suis pas toujours profane. Vivonne, le comte de Guiche, Manicamp et moi fîmes autrefois des *alleluia* à Roissy qui ne furent pas aussi approuvés que le seroient ceux-ci; aussi nous firent-ils chasser tous quatre. Je dois cette réparation pour mes amis et pour moi à Dieu et au monde.

Ce n'est pas la mort de M. de Louvois qui a fait rentrer dans le service Bellefonds, Choiseul et Montrevel: c'est la plus grande guerre, qu'aura jamais roi de France sur les bras, qui fait revenir ces gens-là et qui en mettra bien d'autres dans l'emploi si elle dure. Vous avez raison, ma chère cousine, de dire que la scène va être bien remplie; on me mande que l'armée de Flandre sera de cent mille hommes de pied et de cinquante mille chevaux: le roi la commandera en personne.

J'ai fait mon compliment à M. le prince sur le mariage de mademoiselle de Charolois, il l'a fort bien reçu. Je ne sais qu'en gros la calomnie contre le père Bouhours: vous me ferez plaisir de m'en apprendre le détail.

A M. DE CORBINELLI.

Pour un homme que le rhume accable, Monsieur, je ne vous trouve pas trop bouché. Le père Bouhours m'a envoyé ses *nouvelles remarques sur la langue*; il me fait bien de l'honneur de citer mon autorité sur le langage.

Je crois cette campagne de conséquence; il y a, comme vous dites, de grands préparatifs de toutes parts. J'en serai l'historien en quelque endroit; pour un des acteurs, je ne le serai ni je ne voudrois l'être: je me porte bien, mais je ne conserverois pas cette santé dont je fais plus de cas que de tous les autres biens, si je rentrois dans le service. Adieu, Monsieur, soyez bien persuadé que je vous aimerai toujours de tout mon cœur.

1200. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame la comtesse* DE DALET.

A Paris, ce 31 octobre 1692.

Il m'est apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon, bien fait, un air noble; et dans le peu de paroles qu'il a dites je parierois qu'il a bien de l'esprit, et que vous et mon cousin avez pris soin de son éducation et de former ses mœurs. Voilà le vrai âge de le mettre à l'académie, je n'ai pu l'y mener, je l'irai voir au premier jour. En attendant, je lui ai donné deux jolis camarades de fort bonnes maisons de Bretagne, fort sages et fils de deux personnes que j'aime fort, qui ont bien du mérite et qui sont venues loger tout auprès de l'académie pour être les gouverneurs de leurs enfants: ils le seront aussi du vôtre, quoiqu'il en ait un qui me paroît un fort honnête homme et qui sait vivre: il a été à la guerre et a fait plusieurs bonnes éducations. Vous êtes bien heureuse, ma chère nièce, d'avoir fait une si bonne rencontre, c'est une marchandise qu'on ne trouve pas bien aisément. J'aurai l'œil sur

tout cela et je vous en rendrai compte. Mandez-moi si les biens de votre enfant ne sont pas considérables, car il me semble qu'étant riche, d'un si grand nom, il doit être grand seigneur, et il faut tâcher de le marier sur ce pied-là.

Je reviens à mon pauvre cousin dont la santé ne lui a pas permis de venir cet hiver à Paris. Vous avez fort bien fait, M. le Comte, de ne point apporter ici une santé languissante; vous vous remettrez par le repos de votre château et vous nous retrouverez tous encore au printemps. Je loue fort ma chère nièce de ne vous point quitter; c'est dans ces occasions qu'on a besoin de sa famille, et dans cette famille de ceux qu'on aime le plus. Je vous conjure de me mander l'état d'une santé où je prends tant d'intérêt par toutes sortes de raisons.

Adieu ma chère nièce, adieu mon cher cousin, je vous recommande toujours l'un à l'autre et à tous deux de m'aimer, comme je le mérite, par l'amitié que j'ai pour vous.

Nulle recommandation n'est nécessaire à un nom comme celui de votre fils; il n'y a qu'à le nommer, mais j'irai pour me faire honneur d'être sa tante.

1201.

Du comte DE BUSSY *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 décembre 1692.

Les petits contes ne vous déplaisent pas, ma chère cousine. En voici un que Théophile a écrit en latin, qui m'a paru assez bon pour être traduit, et pour vous réjouir. Guéri, grace à Dieu, de l'amour et de la fortune, je suis trop heureux de m'occuper de petites choses. Je trouve même qu'il n'y a que cela de bon pour la douceur de la vie; car les bagatelles ne coûtent rien ni au corps ni à l'ame; et quoique je sois persuadé par mon expérience, et sur-tout depuis cinq ou six ans, que l'ouvrage du salut est seul capable de contenter le cœur, il faut que j'amuse encore mon esprit. Dieu qui m'a fait naître gai, veut bien assurément que je me réjouisse, et surtout quand ce ne sera qu'aux dépens de Larisse et de Glison. Votre nièce est de mon avis. Elle et moi vous embrassons, et la belle comtesse aussi, de tout notre cœur. Je recommande à notre ami Corbinelli de lire le latin de mon petit conte, et de vous faire valoir mon françois.

1202.

De madame DE SÉVIGNÉ *au comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 décembre 1692.

Votre petit conte, mon cousin, est si modestement habillé, qu'on le peut louer sans rougir; mais les réflexions de votre lettre nous ont fait autant de plaisir que le conte. Vos raisonnements en douze lignes, justes, solides et badins, font bien reconnoître votre heureux caractère, et nous font dire avec notre ami Corbinelli, que vos traductions honorent les originaux; mais qu'il n'appartiendra jamais à personne de vous traduire dignement : il n'y a qu'à vous souhaiter, et à ma chère nièce, de jouir longues années tous deux d'une vie si douce, qu'elle devroit faire envie même à ceux qui vous plaignent. N'est-il pas vrai, ma nièce? Vous ne m'en dédirez; et vous m'aimerez toujours tous deux, s'il vous plaît.

1203.

De M. DE COULANGES *à mademoiselle* DE GRIGNAN.

A Paris, ce 10 mai 1694.

Je me sens très honoré, charmante Pauline, que vous ayez bien voulu vous adresser à moi pour me faire le confident de votre amitié pour madame la duchesse de Villeroi; elle a assurément reçu votre lettre avec tous les sentiments que vous pouvez desirer; et vous en auriez déjà la réponse, sans la mort cruelle de madame de Barbesieux [1], qui a jeté

[1] Catherine-Louise de Crussol d'Uzès, morte le 4 mai 1694, de la petite vérole; on ne la fit point sortir du château de Versailles, malgré l'usage établi. Et d'un autre côté la duchesse d'Uzès sa mère

dans une affliction sensible tous ses parents et tous ses amis. La petite duchesse [1] en a pensé mourir de douleur, mais mourir au pied de la lettre, je la vis trois heures avec des vapeurs si terribles et si nouvelles pour elle, qu'elle nous fit peur : à l'heure qu'il est, sa douleur est dans les règles ordinaires; mais c'est une plaie que je crois qui saignera longtemps dans la famille. M. l'Archevêque de Reims[2] dit qu'il ne conseillera jamais à M. de Barbesieux de se remarier, par l'impossibilité de trouver une femme aussi parfaite; mais pour moi, je lui conseillerai le contraire, s'il veut bien en prendre une[3] de ma main; car je connois un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables, qui peut très aisément lui faire oublier ce qu'il a perdu, et le rendre le plus heureux de tous les hommes. Après avoir bien pleuré et lamenté trois jours dans sa petite maison de Lestang, il s'en retourna samedi au soir à Versailles et à son devoir. La duchesse de Villeroi est venue ici passer quelques jours auprès de sa mère[4]; pour moi, je m'en vais demain, avec mes foibles pieds, porter mes mauvais bras à Saint-Martin, où je serai quelque temps avec le cardinal de Bouillon; je voudrois bien que l'air de Saint-Martin pût remettre mes épaules dans leur devoir; mais il fait une sécheresse et un diable de vent tout propre à rendre malade, bien loin de guérir : avez-vous le même temps à Grignan? C'est enfin demain le départ de madame de Sévigné et de M. le chevalier de Grignan; voilà des hôtes qui ne vous déplairont assurément point; plût à Dieu que je pusse les accompagner! mais ce qui est différé n'est pas perdu; je crois fermement encore que je m'y retrouverai quelque jour, dans l'admiration de toutes vos grandeurs; car ce chapitre d'un côté, tous ces écussons en manteau ducal de l'autre, ce château magnifique, ces appartements si bien meublés, toutes ces tables dans la galerie, tout le monde qui va et vient, et ce comte et cette comtesse, qui remplissent si bien ce château, et qui y font si bonne chère à leurs amis, sont, en vérité, pour moi, *la gloire de Niquée*, ni plus, ni moins, et un séjour qui convient à tous mes goûts; attendez-moi donc, adorable Pauline, et soyez persuadée que vous ne pouvez jamais voir arriver personne à Grignan, qui vous honore et qui vous estime plus que je fais.

Je ne doute pas que madame de Coulanges ne vous dise elle-même des nouvelles de sa santé, qui est beaucoup meilleure qu'elle n'a été.

Madame DE COULANGES.

Depuis que vous êtes partie, Mademoiselle, rien ne fait du bruit ici que vos lettres; mais je suis lasse que vous fassiez plus de bruit que de besogne; vous ne pouvez jamais savoir ce que c'est que de vous regretter, et vous êtes bien heureuse. Je vous fais des compliments sur la tragique mort de madame de Barbesieux; j'en fais aussi à madame de Grignan; et j'ai bien de la bonté de penser à elle, sans me plaindre de ce qu'elle m'ôte aujourd'hui madame de Sévigné. Je vous avoue que je ne m'imagine de consolation pour moi que d'aller à Grignan, où j'espère que vous me recevrez mieux que la première fois que je fis ce voyage; vous n'y parûtes point. Adieu, Mademoiselle, je vous serai sensiblement obligée, si vous faites souvenir M. et madame de Grignan de la manière dont je les honore : je me réjouis avec vous de ce que je ne suis pas morte, vous auriez perdu une personne bien attachée à vos charmes.

1204.

Du même à madame DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 mai 1694.

Il y aura demain justement quinze jours que vous partîtes d'ici; il est donc temps, ma très aimable gouvernante, de vous écrire à Grignan, et

ayant demandé avec instance que Duchesne, médecin des enfans de France la vît, le roi ne voulut pas le permettre. (*Journal de Dangeau*, 26 avril et 1er mai 1694.)

[1] Marguerite Le Tellier, sœur de M. de Barbesieux, duchesse de Villeroi. Son mari avoit pris depuis son mariage le titre de duc, on l'appeloit auparavant le marquis d'Alincourt (*Journal de Dangeau*, 25 février 1694.)

[2] Charles-Maurice Le Tellier, oncle de M. de Barbesieux.

[3] C'est de Pauline de Grignan que M. de Coulanges veut parler, et la même à qui cette lettre s'adresse.

[4] Anne de Souvré, marquise de Louvois.

de vous assurer que vous y êtes la très bien venue. Nous avons eu de vos nouvelles de Moulins, et jusque-là, le voyage avoit été heureux : je souhaite qu'il ait continué de même, et qu'à l'heure présente, hors de toutes vos fatigues, vous jouissiez de la vue de tant de personnes que vous aimez, et de tous les charmes inséparables du château magnifique où vous êtes. Pour moi, je vous dirai que je partis pour Saint-Martin le même jour que vous partîtes d'ici; et comme vous n'êtes point ennemie des détails, je vous rendrai compte de tout ce que j'ai fait depuis ce temps-là; je fus à Saint-Martin jusqu'au samedi, je ne vous dirai pas, en toute joie et en toute liesse; car jamais je ne fus plus triste ni plus abattue, sans savoir pourquoi, ni de plus mauvaise compagnie; Saint-Martin, aussi bien que le cardinal, sont toujours pour moi d'un agrément sans pareil; mais enfin, cette épaule, ce bras gauche et cette main, qui ne sont point sans douleurs et qui me chicanent toujours, m'ont jeté dans une pesanteur et dans un abattement dont je ne reviens point; c'est ce qui me fait résoudre de songer absolument à ma santé; et pour cela depuis huit jours, je me suis abandonné à la saignée et à beaucoup de médecines réitérées, dont je ne sens point encore tout l'effet que j'en attends; mais il faut espérer que m'étant mis dans mon devoir, ma bonne nature s'y remettra aussi. Voilà donc où j'en suis, mon adorable gouvernante; j'ai été fort visité pendant tous mes remèdes, et je ne saurois trop courir, quand je me porterai bien, pour aller remercier tous les gens qui s'intéressent à ma santé. Je suis encore plus heureux qu'une infinité d'autres gens accablés de fièvres, de pourpre, et de mille autres maux. M. de Harlay, gendre de M. le chancelier, est assez considérablement malade; la présidente Le Coigneux l'est aussi; mais qui l'est d'une très cruelle façon, c'est la pauvre mademoiselle de Sanzei, qui court risque de tomber dans le mal de la feue duchesse de Gramont, si Dieu n'y met la main. L'on prétend que les parfums et les jonquilles, dans un temps où ces odeurs sont mortelles, l'ont jetée dans l'état où elle est. On a jusqu'ici qualifié son mal d'un rhumatisme dans les entrailles; il n'y a sorte de remèdes qu'on ne lui ait faits, jusqu'à la saigner trois ou quatre fois du pied en deux jours; enfin, elle est dans des agitations et des convulsions si violentes, qu'elle n'a plus de repos qu'en prenant de l'opium, dont on lui fait faire un trop fréquent usage; en un mot, les médecins paroissent bien empêchés pour remédier à un mal si extraordinaire. Madame de Coulanges vient d'envoyer Saint-Donnat à mademoiselle de Sanzei, et son retour nous apprendra ce qu'il faut espérer de la guérison de cette pauvre fille; le malheur est qu'il ne pourra pas la secourir long-temps, car il part incessamment. Madame de Poissy est accouchée d'un garçon : faites vos compliments à tout ce qui s'appelle Maisons et Lamoignon. On marie fort M. de Barbesieux par la ville; mais il est constant qu'il est encore si affligé, qu'il ne songe point à se remarier; je veux toujours espérer, par tout ce que j'entends, qu'il préférera un mérite solide à tous les trésors périssables, quand il sera obligé d'en venir à de secondes noces. M. de Barillon épouse aujourd'hui mademoiselle Doublet. Le chevalier de Bezons se maria aussi hier. Savez-vous qui se marie encore, s'il n'est déjà marié? M. le marquis de Grignan, et l'on débite que c'est mademoiselle de Saint-Amand qu'il épouse ou qu'il a épousée; c'est à vous, Madame, à nous éclaircir sur ce fait; vous avez du moins un avantage, qu'on a très bonne opinion de tout ce que vous ferez ou aurez fait; de bel et bon argent, et en quantité, voilà qui est un grand secours, dans le temps où nous sommes principalement. Tous les guerriers prennent congé dans la semaine prochaine; la solitude sera grande à Versailles et dans les bonnes maisons. M. et madame de Chaulnes s'en vont jeudi; eux et madame de Coulanges se sont raccommodés de fort bonne grace; et il n'est plus question entre eux de la *pétoffe*, dont vous avez vu les commencements. Je m'en vais chez la maréchale de Villeroi, qui s'est fait saigner aujourd'hui du pied, par précaution seulement; et tous les Louvois ne manqueront pas de s'y trouver. Ce sera jeudi prochain la procession de la châsse de sainte Geneviève; l'archevêque et madame de Lesdiguières n'ont pas été les plus forts pour l'empêcher cette année. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse avec une tendresse infinie.

1205.

Du même à la même.

A Paris, le 23 juin 1694.

Il y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles; à qui en avez-vous, ma chère gouvernante? croyez-vous qu'elles nous soient indifférentes! non, en vérité, nous vous aimons tendrement, et tous les habitants de ce royal château où vous êtes. J'arrive de Versailles, où j'ai été huit grands jours à faire une fort jolie vie avec tous mes amis et amies. J'y ai laissé mademoiselle de Sanzei dans le doux et agréable chemin de la convalescence : elle vous est très obligée de toute l'inquiétude que vous avez eue de son mal, qui a été fort douloureux, en vérité, et fort périlleux; mais enfin, jeunesse revient de loin; et désormais, dans de certains temps principalement, elle ne s'abandonnera pas volontiers à tous les parfums dont elle est entourée, quoiqu'elle s'en prenne plus à une promenade qu'elle fit sur l'eau qu'aux jonquilles. Mais une bizarre aventure qui m'est arrivée à Versailles, a été la mort de mon petit laquais qui chantoit, et que bien connoissiez. J'arrivai à Versailles le jeudi au soir; la nuit il fut pris d'une grosse fièvre, et d'un grand mal de côté; et il lui survint encore tant de fâcheux accidents, qu'il mourut le lundi sur les dix heures du matin : mais pourquoi ne seroit-il pas mort? M. le duc de Sully et M. de Rebenac sont bien morts; madame de Verneuil et la duchesse de Lude, qui alloient à à Sully à leurs journées, n'ont été que jusqu'à Montargis; et la duchesse (*de Sully*) qui avoit pris la poste, est arrivée tout juste pour les derniers moments; elles sont toutes de retour ici. La duchesse est à Saint-Denis aux filles de Sainte-Marie. Le fils unique de la belle madame du Fresnoi est mort aussi; enfin, l'on ne voit qu'enterrements, et l'on ne parle que de gens malades. La princesse d'Enrichemont, maintenant duchesse régnante de Sully, a la petite vérole, et madame de Berringhen la rougeole; mais je suis bien moins en peine d'elles, que de madame de Coulanges, qui a perdu son temps et son argent avec Saint-Donnat. Les douleurs de colique sont revenues de plus belle; l'enflure de son estomac et de son ventre est devenue si considérable, que la maladie dont elle est menacée n'étant point équivoque, elle s'est mise depuis trois jours, avec l'approbation de toutes les bonnes têtes qu'elle a consultées, entre les mains de Carette qui lui fait prendre des médecines et des eaux de Saint-Mion, dans lesquelles elle fait tomber sept gouttes d'une liqueur qui fait tous les miracles dont vous avez entendu parler. Madame de Coulanges a été assez mal de ces remèdes les deux premiers jours; mais aujourd'hui elle se trouve beaucoup mieux; je souhaite fort, comme vous pouvez le croire, que ce mieux continue, et que nous la tirions bientôt d'affaire; vous ne sauriez croire combien son mal me donne de chagrin, et combien il m'envoie de tristes vapeurs à la tête dont je ne me vante pas. Vous apprendrez, sans doute aujourd'hui, par plus d'un endroit, les nouvelles de Bretagne; la flotte ennemie s'est présentée devant Brest, et a voulu faire une tentative : mais douze cents hommes qui étoient descendus, ont été si violemment repoussés, qu'on ne croit pas que la flotte hasarde une seconde descente; ils ont tous été tués ou noyés, et l'on prétend qu'un milord considérable, chef de l'entreprise, y a péri tout des premiers : Langeron a fait des merveilles en cette occasion. Je ne doute pas que cette tentative des ennemis n'ait donné par plus d'une raison de l'inquiétude à nos amis, qui sont toujours à Saint-Malo; mais s'il est vrai que la flotte ait levé l'ancre, comme on dit, ils n'auront point le dégoût de voir venir les troupes de Normandie à leur secours; Dieu veuille qu'ils n'en aient aucun besoin; car comme nous connaissons le mari et la femme, *le diable seroit bien aux vaches*. L'abbé Têtu est toujours fort extraordinaire: il a loué une maison dans la rue neuve Saint-Paul. Voilà, ma belle gouvernante, toutes nos nouvelles, au moins les miennes; car je ne sais jamais que fort grossièrement le sujet de la pièce. La maréchal de Villeroi qui est ici, sachant que je venois de vous écrire, m'a prié de vous dire toujours mille belles et bonnes choses de sa part; elle est très assidue auprès de madame de Coulanges qu'elle aime de plus en plus, et dont elle est en peine; je n'ai jamais vu une meilleure femme, ni plus digne d'être honorée et aimée. Je fus hier chez madame Lesdiguières, qui me fait enfin espérer son portrait; mais il ne sera pas avec ses accompagnements, comme celui qui se débite

dans les tabatières : quelque charitable personne ne vous en auroit-elle point envoyé quelqu'une à Grignan? Il n'est rien de plus scandaleux que ces sortes de boîtes, et l'on en cherche les peintres avec attention pour en faire justice. Adieu, ma très aimable gouvernante.

1206.

Du même à madame DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 28 juin 1694.

Faites, faites votre mariage; vous avez raison, et le public a tort, et très grand tort. Si j'avois su que madame de Coulanges vous eût parlé de tous les dits publics, je me serois bien gardé de les répéter; et si la lettre que vous lui avez écrite fût arrivée deux heures plus tôt, je me serois bien gardé encore de traiter avec vous ce chapitre; tout ce que vous nous avez écrit à l'un et à l'autre sur ce sujet, est admirable, très vrai, et sans aucune réplique : chacun sait ses affaires; *l'un a dételé le matin, l'autre l'après-dinée*, et quiconque dételle, mérite louange; c'est une marque d'esprit et d'un grand savoir-faire; prenez donc le parti qui vous convient; mais voulez-vous mettre le public dans son tort? faites-vous donner une si bonne et grosse somme en argent comptant, que vous vous mettiez à votre aise : un gros mariage justifiera votre procédé; tirez, comme je vous le dis, le plus d'argent comptant que vous pourrez; car voilà la précaution qu'il faut prendre en pareil cas; le public dit, et il n'a pas tort, qu'il ne faut jamais compter avec les financiers sur les biens à venir; et le public est persuadé, et il a raison encore, que la paix faite, on les pressera tant, qu'on en ruinera beaucoup; prenez donc bien toutes vos mesures, et consolez-vous d'une mésalliance, et par le doux repos de n'avoir plus de créanciers, dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux, qui ne doivent rien à personne, et par la satisfaction de donner quelquefois dans le superflu, qui me paroît le plus grand bonheur de la vie. Voilà, ma belle madame, tout ce que j'ai à vous répondre. Vos lettres sont admirables, et c'est un meurtre de n'en pouvoir faire aucune part au public; mais comme il n'en profiteroit pas, je conviens avec vous du silence; ce seroient précisément *des marguerites devant des pourceaux*. Je n'ai pu cependant m'empêcher de discourir de tout cela avec la maréchale de Villeroi, qui a bon sens et bon esprit, qui aime tendrement tout ce qui s'appelle Grignan; qui vous estime et vous aime aussi, qui se sent obligée de l'attention que vous avez de lui faire faire des compliments, qui me prie à tout moment de vous les rendre au centuple, et sur de bons tons, et qui, enfin, est déchaînée comme vous contre le public qui se déchaîne toujours sans savoir pourquoi. Elle approuve toutes vos raisons, elle vous loue sans fin et sans cesse, et vous conseille d'aller votre grand chemin. Aujourd'hui, comme vous le dites fort bien, on parle d'une chose; et demain on n'en parle plus; et quand vous présentez au public une jolie marquise de Grignan, et qu'il sera persuadé que vous en avez beaucoup de bien, il ne vous fera pas plus votre procès qu'à tous les gens de la première qualité, qui vous ont montré ce chemin, et qui ne croient pas, à l'heure qu'il est, en avoir la jambe moins bien tournée. Voilà qui est dit, je ne vous en parlerai plus.

Madame de Coulanges vous a mandé de ses nouvelles, qui ne sont point encore trop bonnes; elle eut avant-hier une très mauvaise nuit; mais les remèdes qu'elle prend, ne peuvent pas la guérir sur-le-champ, il faut bien se donner quelque patience. Qui en mourra assurément, c'est l'abbé Têtu, qui ne peut souffrir ni la personne, ni la conversation de Carette, et à tel point, qu'il a désertéla maison de madame de Coulanges, parceque Carette la vient voir tous les jours, et passer avec elle des temps infinis. Madame de Coulanges est bien de même goût que l'abbé, mais quand il y va de la vie, *il sait bien peu faire, qui cela ne sait faire :* et l'abbé qui veut être le maître par-tout, admire madame de Coulanges, et trouve mauvais, entre cuir et chair, qu'elle ne se défasse pas de Carette, puisqu'il lui déplaît; l'abbé a trouvé mauvais encore qu'elle eût mis un oranger chargé de fleurs dans sa galerie : en un mot, il est bien extraordinaire; et je crains que la transmigration qu'il fera, sans doute, quelque jour au sortir du quartier de Saint-Paul, où il se va loger, ne soit au quartier des incurables, pour adoucir le mot de la retraite par où il finira vraisemblablement. Je n'ai point entendu parler des Chaulnes depuis l'affaire de Brest, qui

s'est passée à souhait pour eux. Le blé et l'avoine sont ici toujours fort chers, et les maladies et les morts très fréquentes. La Péraudière, frère de M. de Valentiné, est mort en deux fois vingt-quatre heures; mais qui est assez malade, et dont je suis bien en peine, c'est de madame de Louvois; elle a une petite fièvre, des frissons de temps en temps, qui la chicanent; elle a fort mal passé la nuit; elle a tant de peur d'être malade, qu'elle en sera malade, et tant de peur de la mort, que je crains qu'elle n'en meure; dès qu'elle a le moindre mal, c'est la rougeole, le pourpre, la petite-vérole; en un mot, elle est agitée de la crainte continuelle de toutes ces maladies: mais savez-vous ce qui me fait le plus de peur pour elle? ce sont ses immenses richesses, et l'extrême bonheur dont elle jouit. Madame de Coulanges est aujourd'hui toute tournée du côté de la vie; elle se trouve beaucoup mieux qu'elle n'a encore été. Elle a donné à dîner à Carette, au maréchal de Bellefonds, *et aux Divines*; vous croyez bien que l'abbé Têtu n'a pas été de ce repas; son procédé est trop plaisant. Carette dit toujours qu'il part mercredi pour l'Italie; mais il promet à sa malade des gouttes, et la manière dont elle aura à se conduire pendant son absence; franchement j'ai bien de l'impatience de revoir madame de Coulanges dans sa première santé, par bien des raisons. Adieu, ma chère Madame, voilà une assez longue lettre. Rendez-moi toujours de bons offices auprès des habitants de votre château, que j'honore et que je prends la liberté d'aimer selon leurs mérites. Je suis très obligé à la sage Pauline des deux lignes qu'elle a écrites dans votre lettre; j'ai beaucoup d'amitiés à lui faire de la part de la duchesse de Villeroi, qui ne me voit point sans me demander de ses nouvelles, et sans me prier de lui dire mille choses pour elle.

1207.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES[1].

A Grignan, le 5 juillet 1694.

Vous me faites respirer, en me disant que madame de Coulanges est bien mieux: sa dernière lettre m'avoit tellement affligée, que je n'en pouvois plus; je suis fâchée que Carette la quitte, je veux qu'il laisse le maréchal de Bellefonds, comme son maître garçon, pour la conduire dans la suite de ses remèdes. C'est une cruelle chose que de mettre sa vie entre les mains d'un médecin, qui croit fermement qu'il va prendre possession d'une souveraineté en Italie; je vous demande la suite d'une histoire où je prends tant d'intérêt. Je plains bien madame de Louvois de toutes ses craintes; c'est le malheur attaché au bonheur de cette vie. Vous ne me dites rien de vous, mon cher cousin; pensez-vous que votre santé et votre joie me soient indifférentes? M. de Grignan est vers Nice avec un gros corps de troupes, pour repousser en cas d'alarmes cette flotte si mal reçue à Brest. Vous savez comme messieurs les lieutenants-généraux des provinces sont présentement lieutenants-généraux des armées, cela les charme et les ruine. Nous avons toujours ici quelqu'un qui passe et joue à l'hombre. On lit, on est dans sa chambre; enfin, les jours passent. Notre petite troupe vous aime et vous embrasse.

1208.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 4 août 1694.

Je viens de passer les plus beaux quinze jours du monde à Meudon; en vérité, c'est un lieu enchanté; et je ne comprendrai jamais que le roi ne veuille point jouir d'un tel enchantement; car cette maison, avec toute sa vaste étendue, lui convient beaucoup mieux qu'à madame de Louvois; il en faut demeurer d'accord. Elle espère bien aussi que la paix faite, et l'abondance revenue dans le royaume, le roi prendra Meudon, et lui donnera moyen d'acquérir aux portes de Paris une maison plus convenable pour elle, et pour les compagnies qu'elle veut voir, et moins exposée à celles dont elle se passeroit à merveille; et je ne trouve pas qu'elle

[1] Il paroît que l'on a supprimé de cette lettre tout ce que madame de Sévigné répondoit sur le mariage de son petit-fils.

ait tort. Cependant, je lui conseille fort de prendre le temps comme il vient, et de s'accommoder autant qu'elle pourra des incommodités de Meudon. Elle a même eu contentement ce voyage-ci; car elle n'y a eu précisément que les gens qu'elle y vouloit y avoir. Nous en revînmes samedi au soir, pour assister dimanche au dernier acte de philosophie du joli abbé de Villeroi qui fit des merveilles, et où se trouva bonne et nombreuse compagnie en haut et en bas; car présentement les dames viennent aux actes; et la maréchale de Villeroi donna une belle et magnifique collation à toutes celles qu'elle y avoit invitées. Mais parlons d'autres choses; j'espérois à mon retour trouver madame de Coulanges dans le bon train où je l'avois laissée; elle avoit même été d'une fête à Lestang chez M. de Barbesieux, il n'y a que huit jours, où je l'avois vue, et d'où elle étoit revenue à Paris sur les deux heures après minuit, sans qu'elle s'en fût trouvée mal. Il est vrai, Madame, qu'au lieu de la retrouver avec le même visage, je l'ai trouvée dans le dernier changement, causé par un grand dérangement, et une insomnie extraordinaire, nonobstant quoi Carette a voulu la faire baigner; ce qui l'a réduite en tel état, et son pauvre estomac s'en est trouvé si affoibli, que Carette lui-même a suspendu, quant à présent, les bains et les gouttes mêmes; elle ne digère plus, elle rend le peu qu'elle mange sans appétit, tout comme elle le prend; en un mot, elle ne sait plus où elle en est, et tous les gens occupés d'elle se trouvent bien embarrassés: faut-il quitter Carette? ne le faut-il pas? faut-il frapper à une autre porte? faut-il aller à Bourbon cette automne sans perdre de temps? Enfin, que faut-il faire? On n'ose donner aucun conseil, parcequ'on ne veut se charger d'aucun évènement; cependant nous ne sommes pas bien; après avoir passé trois nuits entières sans fermer l'œil, elle a enfin dormi quatre ou cinq heures celle-ci. Je suis assuré que cette recluite ne vous plaira point; car elle trouve encore que les vents s'emparent de son estomac, comme dans le premier temps; ce qui fait voir l'inutilité de tout ce qu'elle a pris jusques ici pour les en chasser. L'abbé Têtu triomphe, et bat des mains, et ce triomphe ne sert qu'à déplaire et à mettre en colère, car quel autre parti falloit-il prendre? Cependant, la maison de madame de Coulanges ne désemplit point; comme on est assuré de la trouver, tout ce qui la connoît y vient; et chacun donne son avis, qui est, à mon gré, un autre mal. C'est tout vous dire que madame de Monchevreuil y a passé deux après-dînées, et que madame la chancelière Le Tellier, à quatre-vingt-six ans, y passa celle d'avant-hier. Je suis assuré que vous ne nous quitteriez pas si vous étiez ici. Madame de Coulanges me prie de vous dire de sa part mille choses plus tendres les unes que les autres. Dans le nombre des visites qu'elle reçoit, vous croyez bien que les maréchales de Créqui et de Villeroi ne lui manquent pas; ainsi il me fut hier fort aisé de leur faire voir dans votre dernière lettre l'honorable commémoration que vous faites d'elles; elles m'ont chargé de n'épargner aucun des termes les plus significatifs pour vous bien marquer leur reconnoissance, et pour vous bien assurer qu'elles sont très sensibles aux marques de votre amitié. La maréchale de Créqui est fort tendre sur le sujet de Blanchefort; et vous n'avez rien oublié de tout ce qui se pouvoit dire à cette occasion pour la bien flatter. Vous n'avez assurément, ma belle Madame, qu'à me mettre entre les mains tous vos souvenirs, j'en ferai toujours un très bon usage et fort aisément, car vous connoissez tous mes amis et toutes mes amies. Je ne sais si je n'irai point demain à Pontoise; je reçus hier une semonce fort obligeante de mon aimable cardinal (*de Bouillon*), et son ambassadeur me fit entendre qu'il pourroit bien m'envoyer ce soir une voiture pour cela; je n'y serai qu'autant de temps que l'état de madame de Coulanges me le permettra; car vous croyez bien que désormais cet état fera la règle de mes séjours. C'est un premier devoir, à quoi je n'ai garde de manquer; mais c'est elle-même qui veut que j'aille mon chemin, disant que sa maladie ne doit pas être regardée comme un mal dont on voie si tôt la fin; et c'est à moi sur cela de marcher avec prudence.

Nous avons eu bien des affaires avec Carette; mais cela seroit bien long à vous conter; on l'avoit mis d'une partie à Vaugirard avec mesdames de Louvois, de Créqui, Bernières; et madame de Coulanges y avoit fourré une petite madame de Séchelles, amie de madame de Peseux, fort jolie, et dont Carette disoit qu'il étoit amoureux passionné; on espéra que cette passion réjouiroit la compagnie, et tout cela se passa de travers. La marquise de Créqui outra la pièce; M. de Barbesieux qui sur-

vint parut touché de la petite dame, et le tout pour rendre Carette jaloux; enfin, on en vint si bien à bout, que Carette s'en retourna furieux à Paris en traitant madame de Coulanges d'infame, qui n'avoit amené cette jeune femme que pour la vendre à son cousin; et mesdames de Louvois et de Créqui, de bonnes confidentes. Enfin, cela fut si plaisant, qu'on n'a parlé d'autre chose à Paris; mais vous croyez bien que tous les acteurs de la pièce n'ont fait qu'en rire, et que tout le ridicule en est tombé sur *le marquis* de Carette; si on l'avoit mieux connu, on ne l'auroit point admis en si bonne compagnie. Il a été long-temps sans venir voir madame de Coulanges; mais enfin, comme elle en avoit affaire, elle a fait marcher le père Gaillard pour lui demander pardon; et *le Prince* paroît, à l'heure qu'il est, avoir mis tout son ressentiment sous les pieds du crucifix : mais comme madame de Coulanges est retombée après cette *pétoffe*, il y a bien des gens qui la trouvent hardie d'avoir repris les remèdes de Carette. Voilà grossièrement le sujet de cette pièce, qui a été fort ridicule. Eussiez-vous jamais pris votre amie pour une vendeuse de chair humaine; et de concert avec elle, de telles confidentes que celles que je vous ai nommées?

Il n'y a rien ici de nouveau; et puis les nouvelles publiques, et plusieurs particulières vous vont par l'abbé Bigorre et par madame de La Troche. Madame de Bagnols, qui partit samedi pour Versailles, y est tombée si malade, qu'il la fallut saigner du pied en diligence; cela est fort commode pour les gens qui lui prêtent leur appartement : mais aussi que va-t-elle faire dans cette galère? Voilà son portrait que je vous envoie : y a-t-il rien de plus plaisant que cette taille-douce avec ses chiens, et son nom gravé et orthographié à ne pouvoir pas le prendre pour un autre? Cette taille-douce a fort réjoui madame de Coulanges; c'est madame de Louvois qui vient de me l'envoyer, et vous la recevrez tout chaudement. Adieu, ma très aimable; toujours mille tendresses et mille respects pour vous et pour tous les habitants du magnifique château où vous êtes. Je vois ces amusements et toute votre bonne compagnie, et l'eau m'en vient à la bouche. M. l'archevêque d'Arles m'a fait une très bonne et très aimable réponse, et j'aurai encore l'honneur de lui écrire incessamment. C'est donc présentement monsieur de Carcassonne qui est malade.

1209.

Du même à la même.

A Paris, le 27 août 1694.

Je viens de passer trois semaines tant à Pontoise qu'à Versailles sans débrider, c'est-à-dire, sans revenir à Paris. Vous pouvez bien juger par-là de la meilleure santé de madame de Coulanges; car pour peu qu'elle eût été équivoque, vous croyez bien que je ne l'eusse pas quittée, et que mon voyage n'eût pas été si long. J'ai été même fort content à mon retour, l'ayant trouvée avec un très bon visage et fort engraissée; cependant elle ne se tient pas encore guérie, parcequ'elle a de temps en temps de petits retours de colique, et qu'elle n'est pas tout-à-fait délivrée des vents qui veulent s'établir dans son estomac, et qui font qu'elle est quelquefois enflée; mais enfin elle mange, sobrement à la vérité; elle a de bonnes nuits, et elle va et vient par le monde, comme si de rien n'étoit. Voilà ce qui a succédé au triste état dont je vous rendis compte dans ma dernière lettre; elle s'est remise aux gouttes de Carette, avec intention pourtant de laisser passer des jours sans en prendre; elle est, au surplus, délivrée des fréquentes visites du *marquis*, parcequ'il a été lui-même assez malade, et qu'il ne sort point encore. Je n'ai pas manqué, ma très aimable Madame, de faire lire votre lettre à madame de Coulanges, qui a été fort contente d'y voir la continuation de votre amitié, et fort touchée des sentiments de l'adorable Pauline, qui a des manières d'écrire et des expressions si naturelles, qu'on est très persuadé qu'elle a dans le cœur tout ce qu'elle écrit. Ainsi, madame de Coulanges et moi, nous lui sommes très obligés de tout ce qu'elle nous dit d'agréable, et nous vous supplions instamment, ma belle marquise, de la bien remercier, et tous les habitans de ce magnifique château, qui veulent bien s'intéresser à ce qui nous regarde. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous

m'avez écrit autrefois que c'étoit le style de l'amitié. Ce fut donc un vendredi matin qu'une calèche à six chevaux de l'aimable cardinal de Bouillon me vint prendre chez moi, et me mena rapidement dîner à Saint-Martin, où je trouvai M. et madame de Croissi, mademoiselle de Croissi, madame de Saint-Géran, et Richard Hamilton, qui y étoient dès la veille; mon amour-propre fut content de la réception qu'on me fit; quelle chère, quelle maison, quelles promenades, et quelle liberté! Les Croissi s'en allèrent samedi au soir; mais ils furent remplacés dans le moment par la comtesse de Furstemberg, et par mademoiselle d'Albret, une jolie seconde fille de madame de Bouillon. Le dimanche arrivèrent, M. le Grand....

Madame DE COULANGES *interrompt ici la lettre de son mari.*

C'est moi qui arrive dans Saint-Alexis, où je trouve un vieil enfant entouré de jouets, et tout ravi dans la contemplation de ses poupées; il sait lire et écrire cet enfant; il me fait voir qu'il vous a rendu compte de tout ce que j'avois à vous dire sur ma santé: vous n'aurez donc point de mes nouvelles cet ordinaire, mon amie; mais je vous assurerai de toute la vive reconnoissance que j'ai de vos bontés pour moi; peut-être guérirai-je, peut-être mourrai-je; mais je vous aime bien en attendant, ma très aimable; je ne suis point du tout insensible à toutes les honnêtetés que je reçois des habitants du palais *de la félicité*. M. de La Garde a beaucoup de part à ma reconnoissance, et pour l'adorable Pauline, j'en suis charmée; savoir dire des choses aussi aimables que celles que M. de Coulanges m'a montrées, est un trésor que je suis bien aise, en vérité, qui ne me soit point caché. Jamais absente n'a été moins oubliée qu'elle l'est ici; on en parle, on la loue, et je dis tristement, *mais ce n'est pas la voir que de s'en souvenir*. Cela est trop plaisant combien je l'aime; je crois devoir lui en demander pardon, et j'ai même la confiance d'espérer l'obtenir. Le maréchal d'Humières est bien malade; mais le maréchal de Villeroi se porte bien. Mon amie, n'avez-vous jamais vu une madame Berthier belle et fleurie: jeune et saine? elle est morte en quatre jours; et puis, comptez sur quelque chose en cette vie. Je vous embrasse, ma très belle, et je sens le plaisir de vous griffonner quelques lignes, que vous ne pourrez peut-être pas lire. Voici bien une autre rareté que je viens de trouver ici; c'est le miroir de toilette, dont se servoit la reine Marguerite; les carrés y manquent, on va les chercher par toute la terre; c'est bien à M. de Coulanges à avoir les restes de la reine Marguerite!

M. DE COULANGES *continue.*

C'est bien parlé; voilà un beau griffonnage, et une femme qui a du sens et de la raison, peut-elle orthographier de la sorte? Je suis vengé de toutes ses mauvaises plaisanteries à mon égard, par l'espérance bien fondée que j'ai que vous ne les pourrez jamais lire.

Le dimanche, arrivèrent donc M. le Grand, madame d'Armagnac, avec *les Anges*, ses filles, mademoiselle de Bouillon et madame de Beaufremont; et lundi à dîner, le chevalier de Lorraine; et le mardi, M. de Bouillon, la duchesse de La Ferté et Langlée: tout cela fait une compagnie admirable pour manger les bons mets du cardinal, et pour faire ronfler les pistoles au lansquenet, tout comme si elles ne valoient pas quatorze francs la pièce. Il y eut beaucoup de sang répandu, mais il ne fut pas perdu; et tel devint gai, qui étoit triste auparavant; comme tel devint triste, qui auparavant étoit de fort bonne humeur; des quarante et cinquante pistoles aux réjouissances seulement; en un mot, grande chère et beau jeu. Nous nous séparâmes tous, qui un jour plus tôt, qui un jour plus tard; mais le jeudi, le cardinal me ramena à Versailles avec madame de Saint-Géran, qui avoit trouvé le gîte de Saint-Martin fort bon. J'ai été à Versailles, depuis ce jeudi jusqu'à avant-hier en toute joie et en toute liesse, et, ce qui est rare à Versailles, en toute liberté; car, Dieu merci, je n'y vois que qui j'y veux voir, et que les personnes encore qui me conviennent. J'ai donc passé mes journées avec la maréchale de Villeroi, qui répond à vos souvenirs, comme vous pouvez le desirer, et qui dit comme vous, que je ne ménage point les termes pour vous parler de ses sentiments; avec la duchesse de Villeroi, qui me parle très souvent de l'adorable Pauline, et qui la souhaite à tout propos; avec la Saint-Géran, *belle pochette et rien dedans*; avec tout ce qui s'appelle Noailles, Bouf-

fiers, Croissi; à toute heure chez madame d'Armagnac, qui me donne son portrait et celui de ses filles; mais chez qui encore? chez madame la duchesse, la plus gracieuse et la plus jolie princesse qui fut jamais; j'y ai eu des entrées fort libres; et je lui ai déclaré que, quelques avances qu'on me fît de la part des autres princesses pour les fréquenter, je ne verrois jamais qu'elle. Enfin, ma chère gouvernante, je ne me suis point du tout encanaillé; et je ne serois point encore revenu, si je m'étois laissé aller aux pressantes instances qu'on m'a faites pour rester encore à Versailles; mais il a bien fallu revenir aux ordres de madame de Louvois, qui graisse ses bottes pour aller à Tonnerre et à Ancy-le-Franc, et qui ne veut point faire de voyages sans moi; en sorte que me voici. Elle dit qu'elle partira sans faute mercredi prochain, mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui en tournoit: si elle le fait donc, je m'en vais avec elle, et voilà notre commerce interrompu pour quelque temps; si je ne le fais pas, je ne m'éloignerai point de Paris; ainsi je serai à portée de vous rendre toujours compte de mes faits et gestes.

La disgrace de mademoiselle Chouin a fait une grande nouvelle à Versailles: la princesse de Conti eut l'honnêteté d'assurer mademoiselle de Sanzei qu'elle n'avoit aucune part au sujet qu'elle avoit de s'en défaire; mais quel est-il ce sujet? c'est sur quoi on raisonne, qui d'une façon, qui d'une autre, car si jamais MONSEIGNEUR a aimé quelqu'un, c'est cette fille. L'a-t-on chassée sans sa participation? La princesse de Conti a eu des entretiens très particuliers avec le roi qui étonnoient tout le monde; et voilà ce qu'ils ont enfanté. Mademoiselle Chouin est à Paris chez madame de Lislebonne, et l'on dit qu'on lui prépare un appartement aux petites Hospitalières.

Vous saurez par l'abbé Bigorre les nouvelles de l'armée, qui furent hier apportées par le petit Bontemps; et moi, je finis par vous remercier aussi de vos détails, et par vous en demander la continuation. Le dîner de *Rochecourbière* m'a fait venir l'eau à la bouche; je vois d'ici ce lieu enchanté, et j'en connois tout le mérite; rien n'est pareil à la description que vous en faites. Je vous fais mes compliments, quoiqu'un peu tard, sur la mort de M. de La Fayette: sa pauvre mère n'avoit songé qu'à remettre ce nom et cette maison à la cour et dans le monde, et le voilà sur la tête d'une petite fille [1]. On dit que le testament de M. de La Fayette, fait par les soins et du vivant de madame sa mère a consolé sa femme et M. de Marillac, qui étoient fort affligés, avant que d'avoir vu ce testament, lequel est très désavantageux pour la veuve [2]. M. de Lamoignon vous en pourra mieux dire que moi tous les tenants et aboutissants; c'est, dit-on, l'ouvrage du lieutenant-civil. Adieu, ma très aimable gouvernante, adieu, madame la comtesse, adieu, divine Pauline, et tous les aimables habitants d'un des plus magnifiques châteaux que je connoisse. Dieu vous conserve tous, et nous fasse la grace de nous revoir quelque jour. Madame de Morangiés est très malade: madame Bénard de Rezé, notre voisine, est morte; et j'ai appris aussi la mort d'un de mes cousins d'Ormesson, qui étoit religieux de Sainte-Geneviève, et, je crois, votre filleul. Enfin, l'on meurt à tout âge et par tout pays. Faites savoir, je vous prie, à M. le comte de Grignan, quand vous lui écrirez, combien je l'honore; et n'oubliez pas dans mes litanies la bonne Martillac, ni M. le doyen [3]. On vous aura mandé l'histoire tragique d'Hanovre. La cour s'en va le 15 du mois prochain à Fontainebleau.

1210.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 1er septembre 1694.

Adieu, ma belle gouvernante, adieu, madame la comtesse, adieu, divine Pauline, adieu, M. le chevalier, et tous les charmants habitants du palais d'Apollidon; je pars de ce pas pour Tonnerre et pour Ancy-le-Franc, et je m'abandonne avec soumission à mon étoile errante, qui ne me guide point trop mal. Madame de Louvois, contre l'avis des sottes

[1] Marie-Madeleine de La Fayette, mariée, le 12 avril 1706, à Charles-Louis Bretagne, duc de La Trémouille, prince de Tarente, premier gentilhomme de la chambre du roi.

[2] Madeleine de Marillac.

[3] Du chapitre de Grignan.

geus qui s'opposoient à son voyage, en lui disant qu'une femme aussi riche et aussi heureuse qu'elle, ne doit jamais passer Meudon, a pris courage, et part sans écouter davantage tous les flatteurs de sa cour; cependant si elle alloit tomber malade, jugez de l'embarras et des repentirs qui nous suffoqueroient; mais il faut espérer que Dieu nous conservera tous en vie et en santé; toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. L'évangile du jour est la mort du maréchal d'Humières, qui mourut hier à Versailles; l'on a attendu si tard à lui dire qu'il alloit mourir, de peur de l'effrayer, qu'il a fallu recourir à M. l'évêque de Troyes, pour tourner à bien ses derniers moments, dans lesquels il a reçu ses sacrements: voilà un beau sujet de faire des réflexions. Le public donne déjà tous les grands postes qu'il occupoit; je ne sais si le roi sera de même goût; je souhaite du moins que le public ne se trompe pas, lorsqu'il donne l'artillerie au maréchal de Villeroi. La maréchale et la duchesse suivirent hier le roi à Marly, cela me paroît d'un bon augure. La maison d'Humières, au surplus, est ruinée de fond en comble; il n'y eut jamais une telle déroute; la maréchale n'aura point de pain, au pied de la lettre; autre sujet encore de réflexion sur la mauvaise conduite. La maréchale [1], qui vint hier débarquer chez sa fille d'Isenghien [2], se retire aujourd'hui chez les Filles de la Croix dans le faubourg Saint-Antoine, sous les auspices de l'abbé Effiat qui pourra lui servir de caution envers les religieuses. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle a envoyé à son *marquis* [3] une tabatière d'or, pesant deux cents écus, et coûtant dix louis de façon, sous prétexte qu'elle avoit du tabac meilleur que le sien. Le *marquis* n'a pas daigné seulement l'en venir remercier, et a publié qu'elle lui avoit fait un présent, où il y avoit plus d'invention que de magnificence; il prétend lui avoir donné pour deux cent cinquante pistoles de bouteilles (*de son élixir*): jamais il n'y eut un homme plus extravagant, et madame de Coulanges est bien heureuse d'en être défaite. Je la quitte avec quelque repos, par le bon état où je la laisse. Adieu, mon aimable gouvernante, je m'en vais être plus près de vous de quarante-cinq lieues, et dans le voisinage de Bourbilly [1], si je ne me trompe; je trouverai peut-être les bois de Chantal sur mon chemin, et ils me feront plaisir, quand je les entendrai nommer. Je vous embrasse, ma belle Madame, avec une tendresse infinie. Ecrivez-moi toujours, quand cela vous conviendra; j'ai prié madame de Coulanges de m'envoyer toutes vos lettres; ainsi ne nous séparez point, cela seroit inutile, puisque les siennes me viendront, après qu'elle les aura lues.

[1] Louise-Antoine-Thérèse de La Châtre.

[2] Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, femme de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien.

[3] Carette, son médecin.

1211.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES, *qui étoit alors à Ancy-le-Franc, chez madame* DE LOUVOIS.

A Grignan, le 9 septembre 1694.

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin; il n'y en a point de perdues, ce seroit grand dommage, elles ont toutes leur mérite particulier, et font la joie de toute notre société, ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne: *Au château royal de Grignan.* Cette adresse frappe, donne tout au moins le plaisir de croire que dans le nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place, et c'est un de ses plus beaux titres: il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montoit dans la seconde cour, à la honte des *Adhémar*, est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer; je ne dis point grand, ni magnifique, parceque ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise, on y monte par un grand perron; les armes de Grignan sont sur la porte; vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des

[1] Terre qui appartenoit à madame de Sévigné.

prélats, dont vous ne connoissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci; ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange partout, des perdreaux, cela est commun, mais il n'est pas commun qu'ils soient tous, comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine, et criant : ah ! quel fumet ! sentez un peu ; nous supprimons tous ces étonnements; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine, et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets ; il n'y a point à choisir ; j'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce, elle n'y manque jamais, et des tourterelles toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange ; si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris ; il ne s'en trouve point ici ; les figues blanches et sucrées, les muscats comme des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feroient fort bien tourner la tête, si vous en mangiez sans mesure, parceque c'est comme si l'on buvoit à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent : mon cher cousin, quelle vie ! vous la connoissez sous de moindres degrés de soleil ; elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de détail je me suis jetée, c'est le hasard qui conduit nos plumes ; je vous rends ceux que vous m'avez mandés, et que j'aime tant ; cette liberté est assez commode, on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

Je loue fort le courage de madame de Louvois d'avoir quitté Paris, contre l'avis de tous ceux qui lui vouloient faire peur du mauvais air : hé, où est-il, ce mauvais air ? qui leur a dit qu'il n'est point à Paris ? Nous le trouvons, quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. Parlez-moi bien de vos grandeurs de Tonnerre et d'Ancy-le Franc ; j'ai vu ce beau château, et une reine de Sicile sur une porte, dont M. de Noyon vient directement[1]. Je vous trouve trop heureux ; au sortir des dignités de M. le duc de Chaulnes, vous entrez dans l'abondance et les richesses de madame de Louvois ; suivez cette étoile si bienfaisante, tant qu'elle vous conduira. Je le mandois l'autre jour à madame de Coulanges : elle m'a parlé de Carette, ah ! quel fou !

Comment pourrons-nous passer de tout ceci, mon cher cousin, au maréchal d'Humières, le plus aimable, le plus aimé de tous les courtisans. Il a dit à M. le curé de Versailles : *Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va mourir dans quatre heures, et qui n'a jamais pensé, ni à son salut, ni à ses affaires* ; il disoit bien vrai, et cette vérité est digne de beaucoup de réflexions ; mais je quitte ce sérieux, pour vous demander sur un autre ton sérieux, si je ne puis pas assurer ici madame de Louvois de mes très humbles services ; elle est si honnête qu'elle donne toujours envie de lui faire exercer cette qualité. Mandez-moi qui est de votre troupe, et me payez avec la monnoie dont vous vous servez présentement. Je suis aise que vous soyez plus près de nous, sans que cela me donne plus d'espérance : mais c'est toujours quelque chose. M. de Grignan est revenu de Marseille ; c'es tsigne que nous l'aurons bientôt. La flotte qui est vers Barcelonne, fait mine de prendre bientôt le parti que la saison lui conseille. Tout ce qui est ici vous aime et vous embrasse, chacun au *prorata* de ce qui lui convient, et moi plus que tous. M. de Carcassonne est charmé de vos lettres.

[1] Trait dirigé contre la vanité de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon.

1212.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Tonnerre, le 3 octobre 1694.

Cela est honteux, cela est horrible, cela est infame, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie ; cependant, Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre ; Ancy-le-Franc et Grignan, Grignan et Ancy-le-Franc ; tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les états de madame de Louvois ; en vérité, ce sont des états, au pied de la lettre ; et c'en sont des plai-

sants, en comparaison de ceux de Mantoue, de Parme et de Modène. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Ancy-le-Franc; dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre; nous tenons par-tout cour plénière, et par-tout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connoître la grandeur de nos états; et quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce premier village, à qui est-il? on nous répond, c'est à *madame;* à qui est celui qui est le plus éloigné? c'est à *madame;* mais là-bas, là-bas un autre que je vois? c'est à *madame;* et ces forêts? elles sont à *madame.* Voilà une plaine d'une grande longueur, elle est à *madame*; mais j'aperçois un beau château : c'est Nicei, qui est à *madame*, une terre considérable, qui appartenoit aux anciens comtes de ce nom. Quel est cet autre château sur un haut? c'est Pacy, qui est à *madame*, et lui est venu par la maison de Mandelot dont étoit sa bisaïeule; en un mot, Madame, tout est à *madame* en ce pays; je n'ai jamais vu tant de possessions ni un tel arrondissement. Au surplus, *madame* ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *madame*, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination; tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour; qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes; qui des noisettes; pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs-d'inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air, et tous les poissons des rivières l'attendent au château? Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *madame;* car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays : et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive madame!* qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant, au milieu d'un tel triomphe, il faut dire que *madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante; pour moi, j'y ai mes coudées franches; mais aussi fais-je dans sa cour un principal personnage. Au surplus, *madame* se porte ici beaucoup mieux qu'à Paris; elle y respire un bon air, et il n'en faut de meilleure preuve qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude; aussi fait-elle état de passer ici la Toussaint, et de ne s'en retourner que comme les grandes personnes. Elle est ravie de n'avoir qu'à se tranquilliser, et je lui vois faire avec un tel zèle son noviciat de campagne, et même de province, qu'il est comme assuré qu'elle fera profession, et qu'il ne se passera guère d'automne, quand la cour sera à Fontainebleau, qu'elle ne vienne se reposer ici, et jouir innocemment de tous les plaisirs champêtres. Nous n'avons pas encore eu un moment à nous ennuyer; pour moi, je me porte si bien, ma bonne humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique s'est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je ne m'avise ici, pour me réjouir premièrement, et puis pour réjouir mon prochain; car charité bien ordonnée doit toujours commencer par soi-même. Il faut bien vous faire part de nos chansons et de nos mascarades; les voilà. Vous aurez bien la bonté de les présenter à la charmante Pauline, et d'en faire *chorus* avec elle; c'est par là que je vous veux récompenser de l'agréable description que vous me fîtes, il y a quelque temps, de votre débauche de *Rochecourbière;* je n'en ai jamais vu une telle, et j'ai bien mis cette lettre entre les parfaites que je conserve dans mon trésor. Nous n'aurons pas ici grande compagnie de Fontainebleau, comme nous l'avions espéré; les maréchale et duchesse de Villeroi sont tombées malades à Paris, et nous ont fait peur; mais à l'heure qu'il est, nous sommes rassurés. Le mauvais air, les morts et les maladies y continuent; mais le principal pour moi, c'est que madame de Coulanges me paroît hors d'affaire; elle va et vient comme une autre; et pour peu qu'elle s'applique à faire une vie sainte, il y a toute apparence que le médecin ne rentrera de long-temps chez elle; Dieu le veuille, et nous conserve tous.

On me mande de Paris que votre mariage[1] est tout-à-fait résolu; que M. de Saint-Amand achète des habits pour sa fille, plus magnifiques les uns que les autres; que vous avez eu à Grignan cette petite fille, que vous avez trouvée encore plus riche en perfections qu'elle ne l'est en biens, et qu'avant de l'amener à Paris, vous la garderez trois ans à Grignan, pour la rendre un prodige : et qui me mande tout cela? ce n'est point madame de Coulanges; et voilà par conséquent quelle est la voix du peuple :

[1] C'est-à-dire, le mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand.

s'il dit bien, ou s'il dit mal, je m'en rapporte à vous. J'ai été ravi du mariage de la petite d'Ormesson avec M. d'Agnesseau, je n'en ai jamais vu de mieux assorti, ni de plus désirable. M. le premier président a dit tout ce qui s'en pouvoit dire, et que c'étoit l'alliance du mérite et de la vertu. J'ai fait tous vos compliments à nos *reines de Sicile;* la grandeur de la maison de Clermont est bien étalée dans tous les coins et les recoins d'Aney-le-Franc; et je suis toujours à admirer qu'on puisse sans mourir, voir sortir de sa maison tant de belles et magnifiques possessions. M. de Louvois, avec toute sa faveur, mérite qu'on rende à sa mémoire la justice qu'il a eue de n'entrer dans aucune terre, qu'on ne lui ait, pour ainsi dire, jetée à la tête; il n'y a aucun seigneur, grand ni petit, qui puisse lui reprocher la moindre contrainte, et cela peut passer pour un chef-d'œuvre, dans le poste où il étoit.

Adieu, ma très aimable Madame, croyez toujours que je ne suis pas indigne de l'amitié dont vous m'honorez, par toute la bonne et très sincère tendresse que j'ai pour vous. Trouvez bon que je me promène dans ce château royal de Grignan, et qu'allant d'appartement en appartement, je rende tous mes honneurs et mes devoirs à ceux qui les occupent; il n'est pas nécessaire de vous les nommer, vous comprenez mes intentions à merveille. Je n'ai seulement qu'à ne pas oublier la chambre de la bonne Martillac; en vérité, je voudrois bien encore me retrouver avec vous, tous tant que vous êtes, et je n'en veux point désespérer pour ne pas mourir de chagrin. Madame de Louvois a fort agréablement reçu tous vos compliments, et m'a chargé de vous les rendre avec usure, et de vous supplier d'en distribuer encore de sa part, à la belle comtesse, à la charmante Pauline, et à tout ce qui s'appelle Grignan. Je crois que vous ne manquez pas de vous bien réerier sur tous les gens qui meurent à Paris; vous avez été apparemment affligée de la mort de madame de Poissy, par rapport à M. de Lamoignon. On nous mande de Fontainebleau que le pauvre petit capitaine Saint-Hérem a fait une chute à la chasse, et qu'il a la cuisse cassée trois doigts au-dessous de la hanche; voilà qui est bien mortel pour un homme de son âge, et j'en suis tout-à-fait fâché. Vous avez fait de belles réflexions, de l'humeur que je vous connois, sur la mort de M. de Fieubet, mais adieu.

1213.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 14 octobre 1694.

Votre lettre, mon cher cousin, ne pouvoit être trop long-temps attendue; elle nous a tous charmés, nous l'avons lue et relue, nous avons chanté et rechanté vos chansons; et quand M. de Grignan arriva hier de Marseille, où il avoit eu encore quelques affaires, ce fut la première chose que nous lui lûmes, que la lettre et les chansons de Coulanges. Elles trouvèrent leur place, après la première surprise qu'il nous donna; il était tombé à Sorgues[1] sur un degré, et s'étoit tellement cassé le nez, et un peu la tête, et avoit de si grands emplâtres que jamais *la Rapinière* ni *le Destin*[2] n'en portèrent de plus remarquables; mais étant persuadés et bien assurés que ce ne seroit rien du tout, nous reprîmes tous notre première joie à vos dépens; jamais un commencement de discours n'a captivé plus agréablement les auditeurs, le château d'*Aney-le-Franc*, *celui de Grignan; Tonnerre, Grignan*; *Grignan et Tonnerre*: cette égalité, cette balance doit plaire également aux vivants et aux morts; après cela, vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, la grandeur, la magnificence, l'étendue de toutes ces possessions; et puis, vous vous écriez : Comment est-il possible que les seigneurs de tels royaumes aient pu se résoudre à s'en défaire? hélas! vous le dites dans vos chansons, c'est que depuis très long-temps, l'hôpital étoit attaché à cette maison seigneuriale de Tonnerre; en voilà la seule et véritable raison : raison où il n'y a pas un mot à répondre; raison qui ferme la bouche; raison, enfin, qui fait sortir le loup du bois, et qui fait que tout est à madame de Louvois, et qu'on est encore trop heureux d'avoir trouvé un ministre assez riche pour acheter ces espèces de souverainetés, que vous mettez avec raison bien au-dessus de Parme et de Modène. Pour moi, je comprends le bonheur de ces peuples tout accablés de leur pauvreté, et de celle

[1] Petite ville du comtat venaissin.
[2] Personnages du *Roman comique* de Scarron.

de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de grande qualité, petite-fille de Gilles, et des Mandelot, toute pleine de mérite, de vertus et de trésors, pour répandre à propos dans tous leurs besoins. Quelle douceur! quelle protection! et quelle disposition pour crier de tout leur cœur : *Vive Madame!* c'est la mode du pays de faire des présents, et ces présents leur seront bien rendus. On ne peut rien de plus joli que toutes vos imaginations, ces apparitions, ces mascarades[1], ce héros enfermé et conservé dans une armoire avec ses descendants. Mon cousin, vous vous êtes passé vous-même, et c'est beaucoup dire; mais cette petite chapelle de commodité à la ruelle de votre lit, que vous avez sans doute fait mesurer, et qui a soixante-trois toises de longueur, donne bien à penser à notre chapitre (*de Grignan*) qui croyoit être un des plus beaux de France. Savez-vous bien que cette chapelle est donc comme l'église Notre-Dame de Paris? Ma fille me prie de vous faire mille amitiés, et de vous assurer qu'elle est ravie de vous retrouver avec toute votre belle humeur et votre veine poétique. Elle vous conjure, comme moi, de remercier madame de Louvois de l'honneur de son souvenir. Pauline m'a aidée à faire *chorus* de vos aimables couplets; elle vous aime de tout son cœur; et le moyen, mon aimable, de ne vous aimer pas; si vous étiez assez juste pour aimer ceux qui vous aime, je serois la mieux partagée. Toute notre troupe vous rend au double toutes vos amitiés, votre nom et vos louanges retentissent par-tout dans ce château; et pourquoi ne reviendriez-vous pas, tant qu'il y aura des papes à faire et des cardinaux qui vous aimeront?

1214.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Ancy-le-Franc, le 29 octobre 1694.

Nous voici encore dans notre magnifique château. Madame de Louvois s'est trouvée un goût pour la royauté et la solitude, choses fort contraires qu'elle ne connoissoit point; en un mot, le goût des grands seigneurs du bon vieux temps, qui se trouvoient fort bien chez eux, et dont l'ambition se trouvoit bornée à demeurer maîtres des grandes possessions que leurs pères leur avoient laissées: ils alloient par respect visiter leur souverain; mais leur cour faite, et ce devoir rendu, ils n'étoient pas fâchés de se trouver souverains eux-mêmes, et de revenir représenter à leur tour. Madame de Louvois, contente, et avec raison très contente de son état, s'est donc si bien trouvée d'une liberté dont elle n'avoit jamais joui, et dont il est impossible qu'elle jouisse à Paris, ni même à Meudon, qu'insensiblement elle a attrapé la Toussaint, et que je la vois comme résolue de ne partir de son royaume que le quinze du mois prochain : pour moi, je me suis rangé volontiers sous ses lois; et plus je connois sa domination tout aimable et toute honnête, plus je suis content de vivre par-tout où il lui plaira. N'avouerez-vous pas après cela que mes secondes noces sont très heureuses, et que vous n'avez jamais entendu parler d'un mari plus soumis que je le suis, ni d'un meilleur ménage que le nôtre? Quand madame de Louvois est à Tonnerre, c'est le bruit, c'est le tumulte, ce sont tous les attributs de la royauté; quand elle est ici, ce n'est point madame de Grignan dans son château, exposée aux hommages de tous les Provençaux; mais c'est madame de Sévigné dans ses Rochers, qui lit, qui se promène beaucoup, qui écrit à Paris, qui reçoit beaucoup de lettres, qui entreprend de son pied des promenades champêtres et de long cours, et qui fait enfin une vie de campagne, toute pleine de liberté et d'agrément; et une vie que madame de Louvois goûte de telle sorte qu'elle ne songe pas qu'il y ait au monde un Fontainebleau, ni un Versailles.

Nous arrivons de Tonnerre, où nous avons été recevoir madame de Courtenvaux[1], qui cavalièrement et honnêtement est partie de Fontainebleau en poste pour venir se ranger auprès de madame sa belle-mère; nous avons tous été fort aises de la voir, et nous ne cessons de l'interroger sur les événements du pays d'où elle vient; cela nous fait une compagnie sans contrainte, et un amusement nouveau. Nous n'avons pas manqué à son arrivée ici, de lui présenter l'aimable Amadis, qui est bien

[1] Tous les tomes d'*Amadis*.

[1] Marie-Anne-Catherine d'Estrées.

l'homme de la meilleure compagnie qu'on puisse entretenir, et qui est asurément d'une grande ressource contre l'ennui. Nous allons sagement et raisonnablement passer ici les fêtes, et puis nous ferons une Saint-Hubert, à-peu-près comme celle que nous fîmes, il y a trois ans, dans ce royal château de Grignan; avec cette différence pourtant que si la bête nous échappe, elle ne tombera pas de si haut. Madame de Courtenvaux vient de recevoir toute sorte d'honneurs à Tonnerre; il y a eu même un bal magnifique, et des mascarades, en sorte qu'elle n'est pas fâchée, non plus que nous, d'être ici en repos loin du monde et du bruit; car nous n'avons pas même de voisins qui nous puissent tourner à importunité.

Voilà, Madame, quel est notre état, selon toutes personnes raisonnables, beaucoup plus digne d'envie que de pitié. Je suis ravi que ma dernière lettre ait fait le voyage si heureusement, sans passer par Paris; c'est ce qui me donne courage de vous écrire encore celle-ci par la même route. Mon amour-propre m'a obligé de faire voir la vôtre à madame de Louvois, qui en a été ravie, et qui a pris plaisir à la lire plus d'une fois; car parmi toutes ses bonnes qualités, elle a encore celle de goûter les bonnes choses, et en lisant certaines lettres, de leur donner tous les tons qui leur conviennent. Mais où prenez-vous, madame la Marquise, que si l'on eût marié l'héritier de toutes ces possessions-ci [1] d'une certaine manière, il pourroit les posséder encore? hélas! ne l'est-il pas? n'aura-t-il pas des millions de sa femme [2]? Mais c'est qu'il s'est trop pressé de vendre, et il n'est pas à l'heure qu'il est à s'en repentir; mais c'est qu'il étoit temps qu'Anne de Souvré parût sur cet horizon, et que cela étoit réglé de toute éternité. Il faut avouer aussi que les peuples de ces cantons sont heureux de ce changement; car elle n'a d'application qu'à les soulager, et qu'à donner des marques de sa charité à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais qu'est-ce, Madame, qu'un bruit que madame de Coulanges me mande qui s'est répandu dans Paris, et dont elle doit s'éclaircir avec vous, que votre mariage est rompu? j'en serois d'autant plus surpris que vous m'en avez parlé dans votre dernière lettre comme d'une chose faite, et dont vous sembliez tous très contents. Pour moi, j'en serois fâché à l'heure qu'il est; car voyant le changement qui est arrivé dans ces terres, je suis du sentiment qu'il vaut mieux, n'importe à quel prix, conserver ce qui vient de nos pères, que de le mettre au hasard, fondé sur un petit point d'honneur, qui avec le temps renverse toutes les bonnes maisons; ainsi, ma très aimable gouvernante, je suis impatient de savoir la vérité de ce bruit; comme prenant plus d'intérêt que personne à tout ce qui regarde la maison de Grignan. Je vous conjure de la vouloir toujours bien assurer de tous mes respects et de toute ma vénération; et pour vous, ma très aimable, d'être bien persuadée qu'en m'honorant de vos bonnes graces, et même de votre tendresse, vous favorisez la personne du monde qui vous estime, et qui vous aime davantage.

Madame de Louvois a reçu avec plaisir toutes les louanges que vous lui donnez, et tous les compliments que vous lui faites. Elle m'ordonne de vous en bien remercier, et de répandre aussi dans votre château beaucoup de compliments de sa part; elle veut que j'envoie à la sage et raisonnable Pauline trois couplets que j'ai ajoutés à l'aventure de *Gradafilée*, en supprimant le couplet que j'avois fait aux duchesses ses filles, ce qui rend l'ouvrage beaucoup plus complet. Si vous ne connoissez point l'*Amadis*, c'est du grec que je vous envoie.

LES VINGT-QUATRE TOMES DE L'AMADIS

TROUVÉS A ANCY-LE-FRANC.

Sur l'air des Folies-d'Espagne.

Encore hier, aventure nouvelle,
Gradafilée avec un air benin
Nous apparut, et n'avoit avec elle,
Pour écuyer, que Busando le nain.

Elle venoit pour avertir *Madame*,
Qu'en ce château, le plus beau du pays,
Un vieux Clermont, Dieu veuille avoir son ame
Avoit caché le bon homme Amadis.

Nous le cherchons et ne le pouvons croire,
Mais la géante instruite du trésor,
Nous le fait voir dans le fond d'une armoire,
Où pour le moins depuis cent ans il dort.

[1] François-Joseph, comte de Clermont et de Tonnerre.

[2] Marie d'Hannyvel de Mannevillette, fille du secrétaire des commandemens de MONSIEUR.

Au bruit qu'on fait, le héros se réveille,
Bâille d'abord, frotte ensuite ses yeux,
Se lève, et dit en secouant l'oreille,
Pourquoi venir me troubler en ces lieux?

Mais regardant du château la maîtresse;
Troublé, confus, il demande pardon;
Voyant Louvois, il croit voir Grimanesse
Dans le fameux palais d'Apollidon.

Plein de respect, il se rend à *Madame*,
Et finissant tous les enchantements,
Nous découvrons Oriane sa femme,
Esplandian, et tous ses descendants.

Madame de Louvois demande à Coulanges où il en est d'Amadis.

SA RÉPONSE :

Sur l'air de *Marianne étoit coquette.*

Pour nouvelle, et qui n'est point fausse,
D'Amadis Oriane est grosse,
Et Mabile en a le secret,
Qui répond à qui le demande,
Qu'elle a toujours cru sur ce fait
Qu'à tel saint viendroit telle offrande.

De Danemarck la demoiselle,
Autant que Mabile fidèle,
Peu scrupuleuse par bonheur,
Attend, dit-on, que l'enfant sorte,
Pour l'emporter à Mirefleur,
Et l'exposer à quelque porte.

Réponse à une pare lle question un autre jour.

Sur le même air:

Amadis, par les soins d'Urgande,
Avec sa race belle et grande,
Dans l'île ferme dort enfin,
Comme aussi le nain, et Carmelle:
Maître Elisabeth, Gandalin,
Et la danoise damoiselle.

Maintenant un épais nuage
Nous cache palais et village,
Enveloppe bêtes et gens;
Mais Urgande nous fait promesse,
Qu'on les reverra dans le temps
Que viendra Lizvard de Grèce.

1215.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 29 octobre 1694.

On me dit hier que votre mariage étoit refait, c'est-à-dire, qu'on avoit envoyé des conditions à madame de Grignan, qu'elle auroit tort de ne pas accepter; et comme je suppose qu'elle ne peut avoir tort, je conclus que vous vous mariez[1], et je m'en réjouis avec vous, ma chère amie.

Le roi est à Choisy pour jusqu'à samedi; tout le monde revient en foule; l'armée de Flandre est séparée. Nous n'aurons madame de Louvois et M. de Coulanges que le 8 du mois qui vient; ils ont M. de Souvré et madame de Courtenvaux pour augmentation de bonne compagnie. La maréchale de Villeroi est partie pour passer tout son hiver à Versailles avec sa belle-fille; nous avons cru être fort fâchées de nous séparer. Au reste, Madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer; c'est un portrait de madame de Maintenon, fait par Mignard; elle est habillée en sainte Françoise romaine: Mignard l'a embellie; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire; des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait aussi un fort beau du roi; je vous envoie un madrigal que mademoiselle Bernard fit impromptu en voyant ces deux portraits; il a eu beaucoup de succès ici: vous jugerez si nous avons raison. Mademoiselle de Villarceaux est morte de la petite vérole, sans confession et sans avoir eu le temps de déshériter ses cousines. Madame d'Epinoi, la princesse, est accouchée d'un fils; et depuis ce grand jour on necesse de tirer et de boire à la place royale. Adieu, ma chère amie.

[1] Il étoit question du mariage du marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné, avec mademoiselle de Saint-Amand, qu'il épousa peu de temps après.

1216.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE COULANGES.

A Grignan, le 16 novembre 1694.

Je ne sais, Madame, où cette lettre que je vous adresse, trouvera présentement mon cousin; la voilà toute pleine de bagatelles bien indignes des relations qu'il nous fait tous les jours de son voyage. Je ne sais si vous vous souvenez de votre dernière lettre, et avec quel agrément et quelle politesse vous vous excusez d'avoir montré une des miennes; et comme vous m'assurez que puisque le monde n'en a point vu, c'est signe que je n'ai point écrit; et tout ce que vous me dites sur cela, je voudrois en être digne, mon amie; et je vous plains de ne point recevoir de vos lettres: voilà tout ce que je puis vous dire. Je crois que rien ne peut plus empêcher que nous ne fassions notre mariage; tout enfin est réglé, il me paroît que tous les acteurs nécessaires à cette cérémonie s'assembleront de tous côtés entre-ci et quinze jours. M. de Grignan a eu des étourdissements qui nous ont fait peur, à cause de l'horrible chute qu'il a faite; ce fut un miracle qu'il n'eût pas la tête cassée, et le vingt-unième jour il eut les vapeurs que je vous dis; mais on nous assure que ce n'est rien: il vous fait mille et mille compliments; il disoit l'autre jour qu'il vouloit vous écrire, je lui ai promis de vous le mander. Adieu, ma très aimable amie; quand je ne vous nomme point Pauline, c'est ma faute; car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge; elle vous conjure de ne la pas oublier.

1217.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 17 novembre 1694.

Me voici bien arrivé et bien rendu dans mon aimable appartement, d'où je vous écris, mon adorable gouvernante, pour vous faire tous mes compliments sur le mariage de M. le marquis de Grignan, qu'on dit être non seulement résolu et réglé, mais peut-être fait et parfait présentement; vous croyez bien que je souhaite que vous en soyez tous bien contents; et mes souhaits sont assurément des plus sincères, puisque personne ne s'intéresse plus que je ne fais à tout ce qui regarde la bonne et illustre et ancienne maison des Adhémar entés sur Castellanne; Dieu leur conserve *ad multos annos* leurs beaux et magnifiques châteaux: et que sur toute chose ils n'y fondent jamais l'hôpital; car tôt ou tard l'hôpital porte guignon. Je n'ai point erré, quand je vous ai mandé que l'église de celui de Tonnerre étoit de soixante-trois toises de long: on la dit de la longueur de Notre-Dame de Paris, mais elle n'est pas desservie comme celle de Grignan; on n'y voit point ce chapitre vénérable, qui m'a donné de l'émotion, toutes les fois que je l'ai vu, et tant de respect pour ses fondateurs. J'arrivai ici samedi au soir. Madame la maréchale de Villeroi est venu pour voir madame de Louvois, et je m'en vais demain avec elle à Versailles et peut-être de là à Pontoise, pour me redonner à tous mes illustres amis. Je ne sais quand je reviendrai, et c'est ce qui fait que je vous écris aujourd'hui, et pour vous, et pour tout ce qui est marié, et ce qui ne l'est pas dans le royal château que vous habitez; mais comme il est impossible de faire son thème en tant de façons, je vous remets, ma très belle, tous mes compliments pour les distribuer, et je vous supplie de n'épargner aucuns termes pour bien faire connoître tous les sentiments de mon cœur et de mon ame. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges, je l'ai retrouvée avec ses maux d'estomac et ses justes craintes de ne point rattraper son premier état; elle continue les remèdes de Carette. Dieu veuille qu'elle s'en trouve mieux qu'elle n'a fait jusques ici, mais, selon toutes les apparences, elle ne pourra pas se dispenser d'aller à Bourbon ce printemps. Je suis très en peine d'elle, et son état trouble bien la perfection du mien; car je me porte à merveilles et de corps et d'esprit, mais gare la goutte qui me prit si vilainement le 20 décembre de l'année passée. Adieu, ma très belle, je suis mille fois plus à vous qu'à moi-même. La maréchale de Villeroi vous prie de trouver bon que tous ses compliments pour vous,

et pour tout ce qui s'appelle Grignan, passent par mon canal, elle n'est pas *écriveuse* de son naturel; mais elle sait penser et parler, comme si elle écrivoit. Vous devez être assurément très contente de la manière dont elle parle de tout ce qui vous regarde, et de la chaleur avec laquelle elle relève les sottises et les dits du vulgaire.

1218.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 novembre 1694.

Il y a quinze jours, mon amie, que je ne vous ai écrit, je vous en avertis de peur que vous ne vous en aperceviez pas. Je n'avois point reçu de vos lettres, et cela me faisoit craindre que vous ne voulussiez plus les miennes. Etes-vous à la noce? y serez-vous bientôt? Je veux savoir ce qui vous regarde tous, parce que j'y prends un véritable intérêt. Toute la troupe de Tonnerre est revenue dans une parfaite santé. M. de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour : il paroît dans le monde un livre imprimé de ses chansons, et à la tête de ce titre, un éloge admirable de sa personne : on dit qu'il est né pour les choses solides et pour les frivoles; on montre les preuves des dernières; il est très touché de cette aventure, que j'ai encore aggravée par ne la pouvoir prendre sérieusement : à tout cela je réponds : *chansons, chansons.* Il est allé à Versailles, et de là à Saint-Martin; il faut espérer qu'il se consolera d'avoir fait ce livre par en faire un second, avant que sa jeunesse se passe. Vous voulez que je vous dise des nouvelles de ma santé! mon amie, elle n'est, en vérité, point bonne; Carette me donne tout ce qu'il veut, et j'avale ses remèdes sans confiance et sans succès; mais je crois que ce serait encore pis de changer tous les jours de médecin : il faut prendre patience, et être bien persuadée qu'on ne meurt que quand il plaît à Dieu. Voilà des vers que l'abbé Têtu m'a priée de vous envoyer, ils sont de sa façon. Le bruit court que le marquis de Mouy aura la maison du Pipaut, on dit qu'il fait habiller un de ses laquais en cerf, et qu'il le court toutes les nuits avec un cor; que vous semble de cet équipage de chasse? M. de Harlay n'est point encore de retour de ses négociations : tout le monde désire la paix, et l'espère peu. Voilà encore des vers de mademoiselle Bernard; malgré toute cette poésie, la pauvre fille n'a pas de jupe; mais il n'importe, elle a du rouge et des mouches. Adieu, ma belle amie, ne m'oubliez pas, je vous en conjure.

1219.

De la même à la même.

A Paris, le 26 novembre 1694.

J'ai envoyé à Versailles la lettre que vous m'avez adressée pour M. de Coulanges; il y est établi depuis son retour : j'ai été bien tentée d'ouvrir cette lettre; mais la discrétion l'a emporté sur l'envie que j'ai toujours de voir ce que vous écrivez; tout devient or entre vos mains. Je suis très obligée à M. de Grignan de se souvenir encore de moi : sa chute me met tout-à-fait en peine; et je vous prie, ma belle, de me bien mander de ces nouvelles, parce que j'y prends un très sincère intérêt. Les vers que j'ai envoyés à la cour, ont été fort bien reçus : la personne à qui ses vers s'adressoient m'a écrit la plus aimable lettre du monde; vous en jugerez par son effet, puisque, sans ma mauvaise santé, qui me rend si difficile à changer de lieu, je serois partie sur-le-champ pour Versailles. J'avale sans fin des gouttes de Carette; et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font point de mal; il y a peu de remèdes dont on en puisse dire autant. Au reste, j'allai voir hier la maréchale d'Humières; elle demeure dans une vilaine maison au faubourg Saint-Germain, où il n'y a place que dans la cour pour mettre son dais. La duchesse d'Humières, de son côté, occupe une autre maisonnette dans l'Ile. Si la maréchale avoit un peu de courage, en attendant mieux, elle auroit bien donné la préférence à un couvent. M. du Maine vient coucher aujourd'hui à l'Arsenal; il y doit donner à souper à toutes les dames qui l'habitent; la jeune madame de La Troche y brillera, car elle est la beauté de ce lieu. Madame de Bois-

franc a la petite-vérole; le fils de M. le premier président l'a aussi; enfin, tout en est rempli. Je vous ai mandé l'affliction de M. de Coulanges au sujet de ses chansons, qui ont été même assez mal choisies à l'impression : on a mis son éloge à la tête du livre; comme il ne pouvoit plus lui arriver que ce malheur, il y a été aussi sensible que ce capitaine, qui, après avoir vu mourir son fils, et perdu la bataille de sang-froid, pleura seulement la mort de son esclave. Madame de Montespan est de retour ici; elle a donné un lit de quarante mille écus à M. du Maine, et trois autres encore très magnifiques. Elle donne ses perles à madame la duchesse. Adieu, ma chère amie, dites bien des choses pour moi à toute votre belle et bonne compagnie, et surtout ménagez-moi bien les bonnes graces de la charmante Pauline.

1220.

De la même à la même.

A Paris, le 10 décembre 1694.

Je viens de passer encore quinze jours sans vous écrire; mais je garde mes excuses pour quand je vous écris; car mes lettres ne peuvent être que tristes et ennuyeuses; je perds tous mes amis et amies : la mort du maréchal de Bellefonds m'a donné une véritable douleur; je suis la dernière visite qu'il a faite; je le vis en parfaite santé, et six jours après il étoit mort : on dit que c'est d'un abcès dans le genou, et que si on le lui avoit percé, on lui auroit sauvé la vie; mais vous n'êtes pas la dupe de ces sortes de repentirs, il faut partir quand l'heure est venue : sa famille est dans une désolation digne de pitié; pour moi, je sens très vivement cette perte : ajoutez à cette mort celle de mademoiselle de Lestranges, qui étoit mon amie depuis vingt-cinq ans, et vous ne serez pas surprise de la noirceur de mes pensées. Ma santé est assez mauvaise; Carette exerce son art très inutilement sur ma personne; il me donna, il y a quelques jours une médecine, qui me fit de très grands maux; mais il dit, comme à don Carlos, *tout est pour mon bien.* J'ai des journées assez bonnes, et puis des retours de coliques plus violents que jamais; je suis résolue à ne plus faire de remèdes, et à vivre avec ce mal tant qu'il plaira à Dieu : le pis qu'il en puisse arriver, arrive sitôt, même avec une bonne santé, que l'évènement ne vaut pas qu'on s'en tourmente; il n'y a que les douleurs qui sont redoutables. Vous voyez, mon amie, par le récit de tous mes ennuis, quelle est ma confiance en votre amitié. Je sens cependant le plaisir de vous savoir tous dans la joie. M. l'abbé de Marsillac me dit hier des biens infinis de M. et de madame de Saint-Amand, et de madame la marquise de Grignan leur fille; il les a vus à Vincennes : il dit que ce sont les plus honnêtes gens qu'il est possible, et qu'ils vous ont élevé un chef-d'œuvre; enfin, il passa bien du temps à me chanter leurs louanges, et je vous assure qu'il ne m'ennuya pas; car je prends un très sincère intérêt à tout ce qui a rapport à vous et à ce qui vous touche; je vous demande en grace de faire bien des compliments de ma part à M. et madame de Grignan : je suis trop triste et trop malade pour écrire à tout autre que vous; vous vous passeriez peut-être bien de cette préférence. M. de Coulanges est toujours à la cour. M. de Noyon[1] y fait une figure principale; il est le seul présentement qui y soit, et la cour a toujours besoin d'un pareil amusement. Il sera reçu lundi à l'académie; le roi a dit qu'il s'attendoit à être seul ce jour-là.

L'abbé Têtu se trouva ici lorsque je reçus votre dernière lettre; il fut fort touché du bon accueil que vous avez fait à ses stances[2]; il vous envoie une dissertation sur Montaigne. Je ne veux pas oublier, mon amie, que l'on m'obligea, il y a quelques jours, en très bonne compagnie, à dire tout ce que je savois de la charmante Pauline; mon cœur avoit tant de part dans le portrait que j'en fis, qu'en vérité je crois qu'il lui ressembloit; au moins dit-on qu'une telle personne devoit être cherchée au bout du monde par tout ce qu'il y avoit de meilleur. Je crois que nous aurons M. et madame de Chaulnes à la fin de ce mois. Le maréchal de Choiseul a exécuté vos ordres; c'est une vérité, je ne le vois plus; il dit qu'on l'a averti qu'il se rendoit ridicule par

[1] François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon.

[2] L'abbé Têtu avoit fait des stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture et des Pères.

aller souvent chez des femmes; je lui ai laissé croire qu'on ne le trompoit pas; et enfin, j'en suis quitte pour une visite la semaine. Il a fait des merveilles pour le pauvre maréchal de Bellefonds; il n'y a que lui qui parle au roi pour toute cette famille. Adieu, ma très chère, embrassez toujours la belle Pauline pour l'amour de moi : voyez comme j'abuse de vous, de vous demander des choses si difficiles.

1221.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le dernier jour de l'an 1694.

Me voici enfin dans la grande ville, où je n'ai pas fait un grand séjour depuis quatre mois; car vous saurez, Madame, que depuis mon retour de Tonnerre, j'ai partagé, six semaines durant, mes faveurs entre Versailles et Saint-Martin, où j'ai mené assurément une vie fort agréable; mais enfin, me voici, il faut un peu se rendre à ses *femmes* et à ses amis de Paris, et ne pas abandonner tout-à-fait ses parents et ses anciennes connoissances. Tout le monde me dit que je me porte si bien, que j'ai le teint si frais, et que je suis si jeune, que *par saint-Jean, je le crois.* Enfin, voilà le 20 décembre passé, et je suis sur mes pieds comme un autre; c'est dommage que la saison soit aussi avancée; car si j'avois pu prévoir une santé aussi parfaite, quand j'étois à Ancy-le-Franc, *ma foi, ma foi jurée,* j'aurois pris la diligence de Lyon, en passant chemin, et à l'heure qu'il est, je chanterois, *hymen Io, ô hyménée.* N'est-il pas vrai, tous mes adorables Grignan, que vous m'auriez bien reçu dans votre magnifique château, et que vous m'auriez admis à votre noce? A quoi en êtes-vous? est-ce fait? la victime est-elle immolée, et le sacrificateur a-t-il bien fait son devoir? faut-il vous faire à tous des compliments en forme, et séparément? je crois, en vérité, que vous ne le voulez pas, et que madame de Sévigné voudra bien, quand vous serez tous assemblés, vous faire la lecture de cette mauvaise lettre, pour distribuer selon les rangs toutes les assurances de mes respects, de mes obéissances, de mes services et de mon très sincère attachement pour toute l'illustre maison des Adhémar entée sur Castellanne, dont je souhaite la prospérité *ès siècles des siècles.*

M. le marquis, il ne faut point lanterner, il nous faut promptement un bel enfant de votre façon, et par-là élever tous vos parents, et leur donner la qualité de *grands*: pour moi, je ne désespère point du tout de voir les enfants de vos enfants; et si ce bonheur m'arrive, je me flatte que vous voudrez bien me présenter à eux, comme ayant l'honneur d'être neveu de leur quatrième aïeule.

Mais, M. le Comte, comment vous portez-vous? vos étourdissements continuent-ils? Je suis, en vérité, très en peine de vous, sans croire qu'il vous puisse mésarriver d'une chute que vous avez faite il y a déja si long-temps; conservez-vous bien, au nom de Dieu, et que cela vous serve à ne pas négliger dans les occasions la main de quelqu'un pour vous soutenir; quant à moi, je suis toujours sur le poing de mon écuyer, et je m'en trouve fort bien.

Mais, mon aimable chevalier, faut-il que je vous voie toujours avec la goutte? j'en suis, en vérité, au désespoir. Je n'ai rien à dire à la goutte; mais pour à mes épaules et à mes bras, j'ai fait l'expérience d'un remède nouveau, dont je me trouve à merveille. Il faut, sans autre cérémonie, faire mettre en plusieurs doubles un linge sur la partie affligée, et se faire repasser comme du linge avec le fer à repasser. Je fus dernièrement attaqué à Versailles, je criois l'épaule, on mit en même temps les fers au feu; et les femmes-de-chambre de madame de Saint-Géran me repassèrent que rien n'y manqua; oncques depuis je n'ai crié l'épaule; et voilà comme j'en useraï à l'avenir pour tout ce qui s'appellera rhumatisme; il est, au surplus, de la prudence que le fer ne soit pas trop chaud.

Pour vous, madame la Comtesse, je suis assuré que vous êtes plus belle que jamais: je vous fais tous mes compliments et tous mes remerciements de la bonne et aimable lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire; vous ne devez jamais douter que je n'approuve tout ce que vous approuvez, et que je ne sois fort content de voir entrer dans votre maison une belle fille, dont j'entends dire tant de merveilles; il n'y a pas deux avis sur son aimable figure, et sur ses manières nobles et polies, qui font honneur à son éducation. J'ai

bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous voir tous ensemble; mais encore faut-il que je fasse ma révérence à ces illustres prélats, et à M. de La Garde, et que je leur fasse aussi mon petit compliment.

Pour vous, charmante Pauline, il faut vous souhaiter un mari, et un mari digne de vous; dès que je fais ce souhait, vous voyez bien que je ne veux point vous être de quelque chose de plus d'un côté; non, en vérité j'aimerois mieux avoir perdu mon petit doigt, je vous l'ai déja dit.

Je revieus maintenant à vous, adorable gouvernante, pour vous remercier de la lecture que vous venez de faire, et pour vous assurer que je vous honore, et que je vous aime toujours plus que ma vie; maintenant que je suis à Paris, et que j'y serai quelque temps, j'espère que nous aurons plus de commerce ensemble; car, en vérité, il n'y a pas moyen d'écrire au pays d'où je viens. J'ai mis dans ma hotte toute la *maisonnée* d'Armagnac, qui m'occupe encore beaucoup; c'est tout vous dire, qu'on me donna dernièrement à conduire à la comédie les duchesses de Valentinois; de Villeroi, de La Feuillade, et mademoiselle d'Armagnac, et que j'étois avec elles en cinquième sur le premier banc de la loge; et pour comble de bonheur, que c'étoit *Cinna* qu'on joua, dont je fus plus charmé que jamais. Que de détails, et de jolis détails j'aurois à vous conter! Mais ce sera pour une autre fois, ma lettre est assez longue. Nos Chaulnes sont en chemin, et arrivent incessamment; c'est encore une raison qui m'a ramené ici, que leur retour. Aimez toujours votre petit cousin, ma très aimable gouvernante, et croyez-moi plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire. Je ne finirai point sans saluer M. le doyen à la tête de son vénérable chapitre, sans caresser mademoiselle de Martillac, ni sans entonner un *croustillantes*, qui retentisse aux quatre coins du château; il faut encore que j'ajoute ici un remerciement d'un plaisir que vous nous faites sans le savoir. Le chevalier de Sanzei, fort joli, et filleul de madame de Grignan, est ici; et ne sachant où le gîter, l'abbé Bigorre nous a bien voulu ouvrir la chambre du marquis de Grignan, que nous avons meublée, et où nous l'avons établi pour le peu de temps qu'il a à être ici; nous avons cru que vous le trouveriez bon; il n'y fera pas grande ordure, comme vous pouvez croire, par le soin que nous prendrons de ses journées. Adieu, ma très adorable; quand une fois je vous écris; je ne puis finir. La maréchale de Villeroi n'est pas *écriveuse;* ainsi, il faut tous tant que vous êtes, que vous soyez aussi contents de tous les compliments qu'elle m'a ordonné de vous faire de sa part, sans ménager aucuns termes, que si elle vous avoit écrit à tous en particulier; elle est pour vous envers tous et contre tous, et parle très dignement de vous, et de tout ce que vous faites.

1222.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 janvier 1695.

Je vous remercie, mon amie, de m'avoir appris la conclusion de votre roman; car tout ce que vous me mandez, est romanesque. L'héroïne est charmante; le héros nous le connoissons; ce qui me paroît, c'est que vous ne faites point de légers repas, comme faisoient tous ces princes et princesses. Je suis ravie que M. de Grignan se porte bien; cette circonstance n'a pas été inutile pour l'agrément de la fête. J'appris hier votre mariage à madame de Chaulnes, qui est arrivée en très bonne santé, et qui n'en dit pas moins, *Jésus Dieu! ils sont donc mariés*, que si elle n'en avoit jamais entendu parler. Elle avoit couché à Versailles; elle y avoit vu madame de Chevreuse et toutes ses amies. On ne peut être plus remplie qu'elle l'est de tout ce qu'on lui a conté de la mort de M. de Luxembourg; si vous étiez ici, mon amie, elle vous diroit bien : *Gouvernante, il est mort bien chrétiennement :* MONSIEUR *a presque toujours été dans sa chambre.* Ce qui est de vrai, c'est que le père Bourdaloue a dit qu'il n'avoit pas vécu comme M. de Luxembourg, mais qu'il vouloit mourir comme lui. Madame de Maintenon se porte bien; elle a été assez mal; elle sort maintenant tous les jours pour aller à Saint-Cyr. J'eus hier une des *Andromaques* de ce temps. La maréchale d'Humières donna ses rendez-vous dans ma chambre à M. de Tréville et à l'abbé Têtu; elle nous apprit qu'elle ne voyoit plus la duchesse

d'Humières; qui l'eût cru, que les intérêts pussent faire une telle désunion?

Le bruit court ici que la princesse d'Orange[1] est morte; mais cette nouvelle auroit besoin d'une plus grande confirmation. La capitation est enfin passée et réglée. J'ai toujours oublié de vous faire les compliments de l'abbé Têtu, et à toute la maison de Grignan. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse, je vous aime et vous desire toujours. M. de Coulanges n'habite plus que la cour; on ne dira pas qu'il est mené par l'intérêt, quelque pays qu'il habite; c'est toujours son plaisir qui le gouverne, et il est heureux; en faut-il davantage?

1223.

De la même à la même.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Comptez, Madame, qu'on ne songe point ici qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde. Vous ne me faites pitié où vous êtes, que par les réflexions que vous vous amusez à faire sur des morts dont ici on ne se souvient plus du tout. Les meilleurs amis de M. de Luxembourg s'assemblent encore souvent; le prétexte est de le pleurer, et ils boivent, ils mangent, rient, se trouvent de bonne compagnie; *et de Caron, pas un mot.* C'est ainsi qu'est fait le monde, ce monde que nous voulons toujours aimer. On parle à peine encore de la princesse d'Orange, qui n'avoit que trente-trois ans, qui étoit belle, qui étoit reine, qui gouvernoit, et qui est morte en trois jours. Mais une grande nouvelle, c'est que le prince d'Orange est malade, très assurément; la maladie de la reine sa femme étoit contagieuse; il ne l'a point quittée, et Dieu veuille qu'elle ne l'ait pas quittée pour long-temps!

Il se passa hier une belle et magnifique scène à l'hôtel de Chaulnes; MONSIEUR y passa presque toute la journée, avec ses bontés, et ses agréments ordinaires pour la maîtresse de la maison. L'appartement de cette duchesse est dans le point de la perfection; depuis le salon jusques au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas galonnés d'or que vous connoissez; on a fait dans la chambre du lit une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire; il y avoit de gros feux par-tout, et des bougies en si grande quantité, qu'elles auroient obscurci le soleil, s'ils s'étoient trouvés ensemble. Madame de Chaulnes est allée ce matin rendre la visite à MONSIEUR, et ensuite à Versailles pour quelques jours, c'est ce qui l'a empêchée de vous écrire. Il n'y a de plaisirs qu'à Grignan, mon amie; mais ce qui est triste, c'est qu'il n'y en a point pour nous à Paris, quand vous êtes à Grignan. Je révère et estime tout ce qui habite ce beau château. M. le marquis de Grignan m'a écrit la plus jolie lettre qu'il est possible: elle a été trouvée telle par les connoisseurs. Rendez-moi de bons offices auprès de madame sa femme; mais, mon amie, rendez-m'en de bons auprès de vous, je vous en supplie. On parle ici tous les jours de l'aimable Pauline, et toutes ses amies s'en souviennent si tendrement, qu'elle est une ingrate si elle ne s'en soucie plus; mais pourvu qu'elle ne m'oublie pas, je lui pardonne tout le reste. La petite duchesse de Sully, qui est à mon gré la vieille, vient de m'envoyer prier de vous faire à tous mille compliments de sa part. Aimez-moi toujours, je vous en conjure, ma chère amie.

1224.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Mon Dieu, les bonnes lettres que les vôtres, ma très aimable gouvernante, et que les détails me font plaisir. J'ai vu toutes vos noces comme si j'y avois assisté; j'ai vu ce beau château illuminé; toute la compagnie qui le remplissoit, les belles hardes et tous les ajustements de la mariée; ces trois tables somptueusement servies dans la galerie; tous les appartements richement meublés et éclairés; j'ai même entendu la musique; en un mot, par

[1] Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume III, roi d'Angleterre, lequel n'étoit connu alors en France que sous le nom de prince d'Orange.

vos détails aimables, je n'ai rien perdu, et ils m'ont tiré de la peine où j'étois de voir les tables servies dans la galerie en ce temps-ci; j'en trouvois la séance bien froide; mais les deux cheminées dont vous me parlez, m'ont réchauffé l'imagination : et je me suis trouvé à ce festin nuptial, sans autre incommodité que d'y avoir trop mangé; car jamais je ne fis meilleure chère. Vous vous êtes, en vérité, acquittée des détails à merveille; mais qui m'apprendra si véritablement nous avons une marquise de Grignan, et si nous pouvons espérer des neveux dignes de leurs ancêtres? qu'on m'assure au moins que la première nuit des noces du marquis ne ressembla point à la première nuit des noces de monsieur son père, et je me le tiendrai pour dit. Pour moi, je fais toujours la même vie, ma très aimable marquise, tantôt à Versailles, et tantôt à Paris, et toujours en bonne compagnie. Je partage à Paris mes nuits entre mes deux *femmes* : car j'en passe bien autant au quartier de Richelieu [1], que dans la rue des Tournelles; bien m'en a pris par les temps horribles que nous avons eus, car il n'y alloit pas moins que de la vie à courir les rues, et principalement la nuit.

Nous avons enfin ici les bons Chaulnes, tout comme vous les avez jamais vus, et toujours aussi disposés à faire faire bonne chère à leurs amis; ils sont arrangés à merveille dans leur hôtel; et la duchesse, toujours si opposée aux changements qu'on y veut faire, est toujours ravie, quand elle arrive de Bretagne, de les trouver faits, et est toute la première à les approuver. MONSIEUR, que vous savez qui est passionné pour elle, la vint voir hier, et lui fit une visite, la plus aimable qu'on puisse faire. Madame de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme vous pouvez croire. Pour moi, je ne me trouvai point à l'hôtel de Chaulnes, quand MONSIEUR y vint, parceque je dînois au faubourg Saint-Germain; mais j'y arrivai assez tôt pour trouver encore des feux d'un très bon air dans toutes les cheminées, et toutes les marques d'une riche maison, où l'on sait vivre à la grande. MONSIEUR fut voir encore madame de Rohan, qui est en couche, et la princesse d'Epinoy la douairière, qui a été malade.

[1] C'est-à-dire à l'hôtel de Louvois.

La mort de la princesse d'Orange [1] fait toujours faire beaucoup de raisonnements; mais hier encore, il y avoit des parieurs qui soutenoient qu'elle n'étoit point morte; quoi qu'il en soit, il est résolu par le roi son père qu'il ne recevra point de visites, et qu'on n'en portera point le deuil. Madamoiselle d'Hocquincourt épouse le marquis de Feuquières; et madame de Braceiane donne de petits bals, qui finissent à dix heures du soir; on y voit toutes les héritières à marier et c'est à ceux qui y prétendent à les aller faire danser. Voilà toutes nos nouvelles. Je m'en vais de ce pas dîner à l'hôtel de Chaulnes; le mari et la femme s'en vont après dîner à Versailles; pour moi, je suis fort prié d'aller à Saint-Martin, et je ne sais si je n'irai point dimanche, avec M. le duc de Montmorenci, qui a fait espérer au cardinal qu'il m'y mèneroit; c'est toujours une très bonne maison, en quelque saison que ce soit, et quelque temps qu'il fasse. Adieu, ma très adorable, je vous remercie d'avoir si bien distribué tous mes compliments; je vous supplie de continuer, et d'être très persuadée que personne au monde n'est plus à vous que j'y suis, ni avec un plus tendre attachement. Madame d'Armagnac m'a envoyé son portrait, et ceux de ses deux filles [2]; vous croyez bien qu'il a fallu leur faire place : mais ne soyez point en peine pour votre portrait; il occupe toujours le même lieu, et tient à mon cœur, ce qui est bien plus vous dire qu'à fer et à clou. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle commence à manger un peu plus qu'elle ne faisoit.

1225.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE COULANGES.

A Grignan, ce 3 février 1695.

Ah! ne me parlez point de madame de Mecklenbourg, je la renonce : comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries,

[1] Fille de Jacques II, roi d'Angleterre, morte le 7 janvier 1695.

[2] Madame la duchesse de Valentinois, et mademoiselle d'Armagnac.

au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on étoit accablé dans ces derniers temps? mais comment peut-on vouloir paroître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au-delà du tombeau : comment veut-on lui paroître la plus avare personne du monde? Avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissoit quasi mourir de faim; et en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paroître aux yeux du public l'avarice même? Ma chère Madame, je parlerois un an sur ce sujet; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain, et c'est m'offenser personnellement que d'en user comme vient de faire madame de Meeklenbourg; nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs; je la renonce : qu'on ne m'en parle plus.

Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement le contraire; ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; et quand ils n'avoient point les lingots de Saint-Malo ils savoient fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés; les pauvres se sentent de leur magnificence, enfin, ce sont des gens qu'on ne sauroit trop aimer, et honorer, et admirer. J'en suis tellement entêtée que je loue même madame de Chaulnes d'avoir appris l'amitié à MONSIEUR; c'est une science que les personnes de l'élévation de MONSIEUR n'ont pas le bonheur de connoître. Je suis fort aise qu'on ne m'oublie point dans cet hôtel; je vous conjure, mon aimable amie, de ne m'y point oublier vous-même; Pauline vous embrasse, et ne sauroit plus se passer de vos douceurs. Nous sommes encore dans des visites de noces; des madames de Brancas, des madames de Buous, dames de conséquence, qu'on avoit priées de ne point venir, ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été en péril de leur vie, pour venir faire un compliment : voilà comme on aime en ce pays; en fait-on de même à Paris? cependant, je me contente à moins, et je vous jure que j'aurai une joie fort sensible de vous revoir.

1226.

La même à M. DE COULANGES.

A Grignan, le 3 février 1695.

Madame de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris; nous sommes exposés à tous les vents; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable; c'est à qui nous insultera; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres; toutes nos rivières sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas; nos écritoires sont gelées; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts qui sont transis; nous ne respirons que de la neige; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers. Vous avez très bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce [1]; tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez; mais nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noces. Hélas, que vous êtes grossier! j'ai été charmée de l'air et de la modestie de cette soirée; je l'ai mandé à madame de Coulanges; on mène la mariée dans son appartement, on porte sa toilette, son linge, ses cornettes; elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit; nous ne savons qui va ni qui vient dans cette chambre; chacun se va coucher; on se lève le lendemain, on ne va point chez les mariés; ils se lèvent de leur côté; ils s'habillent; on ne leur fait point de sottes questions; êtes-vous mon gendre? êtes-vous ma belle-fille? ils sont ce qu'ils sont; on ne propose aucune sorte de déjeûner : chacun fait et mange ce qu'il veut; tout est dans le silence et dans la modestie; il n'y a point de mauvaise con-

[1] Le mariage du marquis de Grignan.

tenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries; et voilà ce que je n'avois jamais vu, et ce que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde. Le froid me glace et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous? à Saint-Martin, à Meudon[1], à Bâville? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et *jeune* Coulanges? Je viens de dire pis que pendre de l'avarice à madame de Coulanges : les richesses que laisse madame de Mecklenbourg me donnent une joie extrême de penser que je mourrai sans aucun argent comptant, mais aussi sans dettes; c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne.

1227.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 février 1695.

On voit bien que vous avez oublié le climat de Paris, mon amie, puisque vous croyez avoir plus froid que nous; jamais il n'y a eu un hiver comme celui-ci. Le soleil se fait voir depuis deux jours, mais il ne se laisse point sentir; c'est un privilége dont vous jouissez à Grignan, j'en suis assurée. Je comprends à merveille que madame de Grignan se fasse un plaisir de ne point faire des visites; c'est un avantage que j'ai au milieu de Paris; mais aussi n'ai-je point de raison pour m'incommoder; point d'enfants, point de famille; graces à Dieu, assez de dégoût pour ces fatigantes occupations; bien des années, et une assez mauvaise santé : tout cela me fait demeurer au coin de mon feu avec un plaisir pour moi, que je préfère à d'autres, qui paroissent plus sensibles; mais une retraite que j'admire, c'est celle de mademoiselle de La Trousse. Dieu lui fait de grandes graces, et son état est maintenant bien digne d'envie. Madame de Chaulnes veut toujours se reposer, et court incessamment. Il y a chez elle des dîners magnifiques; le chevalier de Lorraine, M. de Marsan, M. le cardinal de Bouillon; cela se soutient de cette sorte tous les jours de la semaine. Madame de Pontchartrain est assez malade; la comtesse de Gramont est retournée à la cour en assez bonne santé. L'on ne se souvient plus ici de madame de Mecklenbourg, si ce n'est pour parler de son avarice. On dit que M. de Montmorenci va épouser madame de Seignelai; j'ai peine à croire ce mariage-là. M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin et de Versailles; mais c'est chez madame de Louvois[1] qu'il est descendu; *à tout seigneur, tout honneur.* Je comprends fort bien que l'on s'accommode d'un mari qui a plusieurs femmes; j'en souhaiterois encore une ou deux, comme madame de Louvois, à M. de Coulanges. Le maréchal de Villeroi prêta hier le serment, et prit le bâton ensuite[2], il fit attendre beaucoup le roi, parcequ'il s'ajustoit; il avoit un habit de velours bleu d'une magnificence extraordinaire, et sa bonne mine le paroit plus que son habit. Madame la duchesse du Lude m'a fait promettre que je vous ferois mille compliments et mille amitiés bien tendres de sa part. Le roi a donné à madame de Soubise l'appartement que le maréchal d'Humières avoit à Versailles, et celui de madame de Soubise aux princesses d'Epinoy; celui de ces princesses à M. de Rasilly; et de la duchesse d'Humières, pas un mot. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse et vous aime beaucoup. J'ai peur que la charmante Pauline ne m'oublie à la fin; l'absence laisse tout craindre, même quand on est heureux. Continuez, je vous prie, de faire mes compliments dans le château de Grignan. Je suis fort obligée à M. le chevalier (*de Grignan*) de l'honneur de son souvenir, et je vous conjure de l'en remercier pour moi; je suis véritablement occupée de ses maux; son ami, le père de La Tour, prêche à Saint-Nicolas; et si je suis en état de pouvoir sortir, ce sera mon prédicateur pour ce carême. On vous a sans doute envoyé tous les sonnets qui ont été faits à la louange de la princesse de Conti[3].

[1] Meudon appartenoit alors à madame de Louvois.

[1] M. de Coulanges appeloit madame de Louvois *sa seconde femme.*

[2] Le duc de Villeroi avoit été fait maréchal de France en 1693; après la mort du général de Luxembourg, le roi lui donna la charge de capitaine de ses gardes; il prêta serment le 3 février 1695.

[3] Ces sonnets n'ont pas été conservés, ils étoient vraisemblalement fort satiriques.

1228.

De la même à la même.

A Paris, le 22 février 1695.

J'ai perdu mon petit secrétaire, mon amie, et je ne puis me résoudre à vous faire voir de ma mauvaise écriture. J'essaie un secrétaire nouveau[1], mandez-moi si vous lisez bien son écriture. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, est le mariage de la belle Pauline; on dit que l'abbé de Simiane est parti pour se trouver aux noces; quand je dis que je n'en sais rien, personne ne me veut croire. La duchesse du Lude dit qu'elle le sait par le chevalier de Grignan; pour moi je pardonne tout le secret que vous m'en faites, pourvu que cela soit vrai; vous croirez par-là que j'aime passionnément M. de Simiane.

M. le duc de Chaulnes donne des dîners magnifiques; il en a donné un à madame de Louvois, comme il l'auroit donné à M. de Louvois, un autre au chevalier de Lorraine, et à toute la maison de MONSIEUR; j'étois du premier, et pour le second, j'y envoyai M. de Coulanges; à mesure qu'il me vient des années, les siennes diminuent, de façon que je me trouve encore bien vieille pour être sa mère. Tous les courtisans sont devenus poëtes, l'on ne voit que des bouts-rimés, les uns aussi remplis de louanges, que les autres de médisances; Dieu me garde de vous envoyer ces derniers: il en court un à la louange du cardinal de Bouillon, qui passe pour une chanson; qu'en dites-vous, mon amie? Que dites-vous aussi du *prince dauphin*? je laisse à mon secrétaire le soin de vous mander cette histoire; car il se mêle quelquefois d'écrire de son style. On dit que c'est une affaire résolue que le mariage de mademoiselle de Croissi avec le comte de Tillières[1]. Madame de Maintenon est encore languissante; mais elle se porte beaucoup mieux.

[1] C'étoit M. de Coulanges.

[2] Ce mariage ne se fit point. Mademoiselle de Croissy fut mariée en 1696 au marquis de Bouzoles, et le comte de Tillières épousa en 1699 mademoiselle du Gué de Bagnols, nièce de madame de Coulanges.

Madame de Gramont paroît à la cour sous la figure d'une beauté nouvelle; elle est parfaitement guérie.

M. l'abbé de Fénélon a paru surpris du présent que le roi lui a fait[1]; en le remercient, il lui a représenté qu'il ne pouvoit regarder comme une récompense une grace qui l'éloignoit de M. le duc de Bourgogne; le roi lui a dit qu'il ne prétendoit point qu'il fût obligé à une résidence entière; et en même temps ce digne archevêque a fait voir au roi que par le concile de Trente il n'étoit permis aux prélats que trois mois d'absence de leurs diocèses, encore pour les affaires qui les pouvoient regarder; le roi lui a représenté l'importance de l'éducation des princes, et a consenti qu'il demeurât neuf mois à Cambray, et trois à la cour: il a rendu son unique abbaye. M. de Rheims (*M. Le Tellier*) a dit que M. de Fénélon pensant comme il faisoit, prenoit le bon parti; et que lui, pensant comme il fait, il fait bien aussi de garder les siennes. Adieu, ma chère amie, votre absence m'est toujours insupportable, ne me laissez point oublier dans ce château de Grignan; c'est votre affaire, je vous en avertis. J'embrasse bien tendrement la charmante Pauline. Les femmes courent après mademoiselle de l'Enclos, comme d'autres gens y couroient autrefois; le moyen de ne pas haïr la vieillesse après un tel exemple? L'abbé et le chevalier de Sanzei partirent hier pour aller faire carême-prenant avec leur mère; ce dernier fera son possible pour aller faire la révérence à sa marraine[2], en s'en retournant à son vaisseau.

M. DE COULANGES *continue.*

Premièrement, Madame, comment vous accommodez-vous de ce petit papier[3]? ne vous trouble-t-il point quelquefois dans votre lecture? Pour moi, j'aime mieux les bonnes feuilles de papier de nos pères, où les détails se trouvent à l'aise. Il y eut hier huit jours que je revins de Saint-Martin et de Versailles, pour passer le reste des jours gras à Paris. Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux

[1] De l'archevêché de Cambrai.

[2] Madame de Sévigné étoit la marraine du chevalier de Sanzei.

[3] Cette lettre et la précédente étoient écrites sur des feuilles détachées d'un très-petit papier.

dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement, qui augmente tous les jours, et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées; il n'y a plus en vérité que cette maison qui représente la maison d'un seigneur. M. de Marsan et le duc de Villeroi furent du dîner du chevalier de Lorraine.

Comme je n'ai point entendu le cardinal de Bouillon sur le sujet du *prince dauphin*, je ne puis bien vous dire la vérité de ce fait; mais on prétend que MONSIEUR, pressé par le cardinal, avoit consenti à démembrer la principauté dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier, pour les prétentions que la maison de Bouillon pouvoit avoir sur la succession de MADEMOISELLE, en sorte qu'ils étoient par là les maîtres de toute l'Auvergne; car le cardinal en a le duché, et M. de Bouillon le comté, et que dans la suite le duc d'Albret se seroit appelé le *prince dauphin*; comme on est persuadé qu'il n'y a rien de trop chaud pour ce cardinal, qui n'est occupé que de la grandeur de sa maison, que ne dit-on point de cette vision? Ce qui est vrai, c'est que MONSIEUR ayant tout promis, fut parler au roi de ce démembrement, et que le roi s'y opposa. On assure que le cardinal, encore affligé de ce refus, a écrit au chevalier de Lorraine, pour lui dire qu'il étoit surpris que MONSIEUR lui eût manqué de parole, et qu'il ne pouvoit plus désormais être du nombre de ses serviteurs. On ajoute que le chevalier de Lorraine a montré sa lettre à MONSIEUR, qui l'a gardée, et qui a dit, que du moins le cardinal devoit lui savoir gré de ce qu'il ne la montroit point au roi. Quoi qu'il en soit, Madame, voilà qui est fort désagréable pour notre cardinal; car comme il n'est pas universellement aimé et approuvé, tous ses ennemis ne perdent pas une si belle occasion de se déchaîner, et tous ses amis sont fâchés qu'une bonne fois pour toutes, il ne finisse point sur sa maison, et qu'il ne s'accommode point au temps présent. Jugez après cela du succès du bout-rimé, dont madame de Coulanges vous a parlé. Il y a des temps infinis que je ne vous ai écrit; mais je sais toujours de vos nouvelles par madame de Coulanges, qui veut bien quelquefois me faire part de vos lettres. J'ai toujours oublié de vous faire dans les miennes les compliments de madame de Louvois, et à tout le château de Grignan; elle me gronda très sérieusement l'autre jour d'y avoir manqué.

[1] Le cardinal de Bouillon après s'être attiré une disgrace, en portant les prétentions de sa naissance au même degré d'exagération que M. de Turenne, s'en préparoit une seconde.

1229.

De madame DE SÉVIGNÉ *à madame* DE COULANGES.

A Grignan, le 26 février 1695. [1]

Je serois consolée du petit secrétaire [2] que vous avez perdu, si celui [3] que vous avez pris en sa place, étoit capable de s'attacher entièrement à votre service. Son écriture est fort belle, son style est bon; mais de la façon que j'en ai ouï parler, il vous manquera à tout moment; il est libertin, je sais même que souvent il couche à la ville; après cela, mon amie, vous en userez comme vous voudrez; je vous conseille de le prendre à l'essai; quand vous le trouverez sous votre patte, servez-vous-en, *tant tenu, tant paye*. Voilà qui est fait, il n'y a plus que notre hôtel de Chaulnes qui conserve l'honneur de la seigneurie; ils sont dans l'usage de jouir de leur bien; ils font l'un de l'autre [4] ce qui ne se fait plus présentement; ils sont dignes de toute sorte d'estime et d'amitié; Dieu conserve leur santé, et la pluie d'or de Saint-Malo, et la jeunesse de votre secrétaire! je m'en vais un peu lui parler.

A M. DE COULANGES.

Premièrement, mon cher cousin, pour vous le dire à cœur ouvert à cette heure que nous sommes en liberté, je n'aime point les petites feuilles vo-

[1] La date de cette lettre ne peut être exacte, puisque c'est la réponse à la précédente, et que les lettres 1230, 1231, toutes deux du mois de mars 1695, font allusion à l'une et à l'autre. Cette difficulté s'évanouit si l'on place la lettre 1227 à la date du 12 février 1695. Une lettre ne pouvoit parvenir en quatre jours de Paris à Grignan.

[2] Le comte de Sanzei.

[3] M. de Coulanges.

[4] Le duc et la duchesse de Chaulnes.

lantes de madame de Coulanges[1] : elles me font enrager, je m'y brouille à tout moment, je ne sais plus où j'en suis : ce sont les feuilles de la sibylle, elles s'envolent; et l'on ne peut leur pardonner de retarder et d'interrompre ce que dit mon amie; mais il ne faut pas lui en parler, car elle est attachée à ces petites feuilles. Je voudrois que vous pussiez aussi vous attacher à son service, c'est une bonne condition que d'être son secrétaire, je m'en trouverois fort bien : votre écriture m'a fait un plaisir sensible. Je sais toutes les merveilles de l'hôtel de Chaulnes, je suis fâchée de n'en être pas témoin; si j'avois pu changer les arrangements qui font que je suis ici, quand ils sont à la Place Royale, je l'aurois fait avec plaisir. J'aime et j'honore M. le cardinal de Bouillon; vous le savez louer en vers et en prose, je voudrois que ce qu'il avoit imaginé pour le lot de la succession de MADEMOISELLE, eût pu réussir. On nous apprend ici les magnificences de votre duchesse de Villeroi : ses habits superbes pour les derniers jours de carnaval : elle est dans le juste point d'aimer toutes ces choses. N'avez-vous pas fait tous les compliments de ce château au maréchal et à la maréchale de Villeroi? je vous en avois prié. Nous recevrons avec une extrême reconnoissance ceux de madame de Louvois; c'est une personne que j'honore en mon particulier; elle est honnête, elle est polie, c'est tout ce que je lui demande. Vous avez eu des temps enragés; et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez; et puis de la gelée par-dessus, et puis de la neige encore et du verglas; et enfin, nous avons été cent fois pis qu'à Paris. Je finis, mon aimable, je n'ai point de jolis détails à mettre à leur aise sur ma feuille, je gagnerois beaucoup que le vent emportât cette lettre : c'est à vous à parler. Corbinelli me mande des merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez mademoiselle de l'Enclos; ainsi elle rassemble tout sur ses vieux jours, quoi que dise madame de Coulanges, et les hommes et les femmes; mais quand elle n'auroit présentement que les femmes, elle devroit se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans *le bel age pour plaider*.

[1] Madame de Coulanges écrivoit ordinairement sur du petit papier coupé des quatre côtés.

1230.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le vendredi 4 mars 1695.

Il a bien paru à la dernière lettre que vous avez reçue de votre amie[1], qu'elle n'avoit pas un secrétaire tout-à-fait à ses commandements. Tout ce que vous me mandez sur le libertinage de ce secrétaire, est incomparable et très vrai. Je ne revins que mercredi matin de chez ma seconde *femme*[2], où j'avois couché deux nuits; et j'en revins pour assister au triomphe du mercredi à l'hôtel de Chaulnes. Le duc et la duchesse font gras les autres jours, mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chère, qu'on ne peut pas assez vous vanter : leur maître-d'hôtel est un homme admirable, et qui contribue beaucoup à ce triomphe, mais faut-il que la compagnie qui s'y trouve, soit quelquefois aussi mêlée? Jugez-en, Madame, par l'échantillon de mercredi dernier : les *divines* toujours d'un fort bon commerce; mais madame de La Salle et sa fille de Roussillon, madame de Saint-Germain, madame du Bois de La Roche, qui rit plus haut que jamais; et le bon abbé d'Effiat, pour qui principalement la fête se faisoit; j'aurois juré d'abord que je me serois contenté de manger pour vivre seulement; mais la chère se trouva si bonne, si grande, et si magnifique, que je l'assaisonnai de toute ma bonne humeur : je mangeai comme un diable, je bus comme un trou, et je fis convenir madame de La Salle, sa fille, madame de Saint-Germain, et madame du Bois de La Roche, qu'il n'étoit rien tel qu'une bonne compagnie, d'un même pays, qui parloit la même langue, et qui étoit fort aise de se voir rassemblée; je dis qu'il falloit convenir encore que la moindre personne qui seroit survenue à notre dîner, nous auroit troublés infiniment, en sorte qu'elles opinèrent que les maîtres de la maison seroient exacts à ne donner entrée à l'heure de leur dîner qu'à de certaines gens et que rien n'étoit si capable de mortifier une bonne compagnie que de

[1] Madame de Coulanges.
[2] Madame de Louvois.

la mêler avec une mauvaise : sur cela, madame de La Salle dit cent jolies choses plus délicates et plus françoises les unes que les autres; madame de Saint-Germain y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et madame du Bois de La Roche en rit plus haut que jamais; les cuillers sales redoublèrent dans les plats en même temps, pour servir l'un et pour servir l'autre; et ayant par malheur souhaité une vive, madame de Saint-Germain m'en mit une toute des plus belles sur une assiette pour me l'envoyer; mais j'eus beau dire que je ne vouloit point de sauce, la propre dame, en assurant que la sauce valoit encore mieux que le poisson, l'arrosa à diverses reprises, avec sa cuiller, qui sortoit toute fraîche de sa belle bouche; madame de La Salle ne servit jamais qu'avec ses dix doigts: en un mot, je ne vis jamais plus de saleté, et notre bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres. Voilà, ma belle gouvernante, comme se passa cette fête. Je m'en vais de ce pas dîner encore avec la duchesse de Chaulnes, car le duc n'arrivera que ce soir de Versailles; mais demain le triomphe est destiné au premier président de Bretagne, à son fils, à sa belle-fille, à madame Girardin, à l'évêque de Vannes, à sa sœur madame de Creil, et autres: je suis encore retenu pour en faire les honneurs.

Mademoiselle de Bréval[1] fut mariée mercredi avec M. de Thianges; et comme M. de Thianges entendit quelques propositions d'aller à l'opéra, en attendant le souper, car le mariage se fit le matin, et on dîna chez M. l'archevêque de Paris, il supplia de prendre quelque autre divertissement: en sorte que toute la noce fut amenée par M. du Maine à l'arsenal, dont on ferma les portes, et où l'on joua au lansquenet jusqu'à ce que l'heure fût venue d'aller souper chez le premier président: les mariés y ont couché jusqu'à aujourd'hui, qu'ils doivent aller demeurer à l'hôtel de Nevers, où ils seront trois mois, c'est-à-dire en attendant qu'ils trouvent une maison qui leur convienne. Madame de Montespan ouvrit hier sa porte, et, couchée dans son lit, elle reçut les compliments de tous ceux qui voulurent lui en aller faire. Voilà ce qui a fait la grande nouvelle de tous ces jours-ci. La duchesse de Villeroi est grosse, et bien triste d'un état qui lui est fort nouveau, pendant que toute sa famille en est dans la dernière joie. Le comte de Sanzei arriva hier; il n'attend que les ordres de madame de Coulanges pour vous faire voir de son écriture; il ne sera tout au plus que quinze jours avec nous, car voilà le tambour qui va battre aux champs. Vous avez su la mort de madame de Montglas: en revanche, la comtesse de Fiesque se porte mieux que jamais; elle a été merveilleuse sur ce mariage de mademoiselle de Bréval, qu'elle a toujours aimée et regardée comme sa fille. Il n'est plus question de l'affaire du cardinal de Bouillon; je l'ai fort vu depuis quelque temps, et il me paroît tout aussi tranquille qu'il le peut être. L'hôtel de Chaulnes avec tous ses triomphes ne laisse pas aussi d'avoir quelquefois des chagrins, parceque le duc et la duchesse en veulent avoir : toutes ces troupes sur les côtes et tous ces officiers pour les commander, les embarrassent, lorsqu'ils devroient s'accommoder au temps, passer ici tranquillement leur printemps et leur été entre Chaulnes, Versailles et Paris, et n'aller en Bretagne que pour les états : mais ils étouffent sans vouloir s'ouvrir à leurs amis, et veulent avancer leurs jours à toute force. Le bon duc s'appesantit fort, et il y a raison pour cela; mais en ce monde, qui est-ce qui se rend justice?

Voici insensiblement une assez longue lettre; elle est au moins sur les feuilles de nos pères, qui ne s'envoleront point comme celles de votre amie. Elle est partie, dès le matin, votre amie, pour le sermon du père Gaillard à Saint-Roch, et de là elle doit aller dîner chez madame de Valentiné. Adieu, ma très aimable Madame, aimez-moi toujours, et comptez que je vous aime ni plus ni moins que moi-même. La marquise de La Trousse va se remettre dans le commerce; elle a prié madame de Coulanges de la présenter en certaines maisons: elle doit aussi vous écrire. Dites, je vous supplie, mille belles et bonnes choses pour moi à tous les habitants de votre royal château. J'ai bien de l'impatience d'apprendre de bonnes nouvelles de l'adorable Pauline : nous espérons que vous nous en donnerez, indépendamment de celles qui nous pourroient venir d'ailleurs. Nous méritons cette distinction par l'intérêt sincère que nous prenons à tout ce qui la regarde.

[1] Geneviève-Françoise de Harlay, fille de Bonaventure-François de Harlay, marquis de Bréval et de Champvallon, et de Geneviève Fortia.

1231.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 25 mars 1695.

Mes secrétaires me manquent au besoin ; mais quand c'est à vous que j'écris, ma chère amie, mes deux doigts sont toujours disposés à écrire, *ils ne vont plus que pour Climène.* Que dites-vous de ne plus savoir M. le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne? On ne parle que de ce grand événement ; les gens modérés croient que ce duc et cette duchesse se doivent trouver heureux de ce changement : les autres les croient désespérés ; pour moi, je dis tout ce que l'on veut, et suis très persuadée qu'il ne faut point juger de la manière de penser de nos amis par la nôtre ; c'est cependant un tort que le monde a toujours, et qu'il ne peut pas ne point avoir : il a plus tôt fait de juger par ses dispositions, que d'examiner celles des autres. M. de Chaulnes fait bonne mine ; la duchesse se cache si bien que je ne l'ai point vue ; il est vrai qu'il est assez aisé de m'échapper, car je fais naturellement peu de diligence, et j'en fais moins que jamais, dans l'espérance d'avancer toujours dans cette parfaite indifférence, dont vous ne vous apercevrez jamais, ma très aimable. Au reste, ma santé n'est point du tout bonne ; il est plus question que jamais de me faire aller à Bourbon, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu ; quand je songe que dix ou douze ans de plus ou de moins font la différence de cette affaire-là, je ne trouve pas que cela vaille la peine de la traiter si solidement ; peut-être penserai-je tout d'une autre façon, quand je me trouverai plus proche de la mort : il faut trancher le mot, ne fût-ce que pour s'y accoutumer.

J'attends de vous un compliment, qui sera bien sincère, sur l'aventure du feu ; cela a paru une occasion digne de m'attirer le monde entier ; mais le monde est bien inutile, je l'ai évité avec assez de soin. Au reste, madame de Villars m'a fait promettre que je vous dirois des choses infinies de sa part, et sur-tout que j'apprendrois qu'elle ne pardonnera point à M. de Villars de n'avoir point parlé d'elle à madame de Grignan ; cela pourroit bien aller à une séparation, si madame votre fille ne s'y oppose. Comme j'achève ma lettre, voilà un secrétaire qui m'arrive ; il vous apprendra que je viens de recevoir M. de Chaulnes, qui m'a conté tout ce qui s'étoit passé entre le roi et lui ; mais comme en même temps il m'a dit qu'il vous alloit écrire, je ne m'embarquerai point dans un récit que vous saurez encore mieux par lui-même ; il me paroît tout plein de raison. Madame sa femme m'a envoyé prier qu'elle pût aujourd'hui passer la journée avec moi ; je la plains, puisqu'elle est fâchée : pour moi, qui ne connois point le goût de la représentation, ou pour mieux dire, qui ne connois que celui du repos, quand on n'est plus jeune, je ne me trouverois pas à plaindre à la place de madame de Chaulnes. M. de Mesmes épouse mademoiselle de Brou, à qui on donne trois cent cinquante mille francs en argent, et cinquante mille francs en habits et en pierreries ; on dit aussi que M. de Poissy épouse mademoiselle de Bosmelet[1] qui aura un jour soixante mille livres de rente ; *et de ma pauvre nièce, pas un mot.* M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin, et il est allé aujourd'hui, je ne sais où. Le maréchal de Choiseul part dimanche ; il a le commandement de la Bretagne joint aux autres ; comme il a le commandemement beau, je suis assez aise qu'il commande loin d'ici ; ce n'est pas que je ne sois une ingrate cette année, car je ne l'ai presque pas vu. Adieu, ma vraie amie, ne me laissez pas oublier à Grignan, et sur-tout de l'adorable Pauline.

1232.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 avril 1695.

Je ne vous ai point écrit depuis la bizarre aventure de notre feu, il y a un temps infini ; je vous en demande mille pardons, ma très aimable Madame ; mais il faut excuser un homme qui n'est point à

[1] M. de Poissy n'épousa point mademoiselle de Bosmelet ; il se maria en 1698, avec mademoiselle de Varangeville.

lui, et qui a toujours l'esprit bandé, comme je disois autrefois à monsieur votre fils qui me faisoit des reproches. Dès que j'eus pris part à la déconvenue de nos pauvres meubles, je m'en retournai à Versailles, et de là à Pontoise, d'où je ne suis revenu presque que pour m'en aller passer la quinzaine de pâques à Bâville; me voici présentement de retour de Bâville; mais on m'a signifié de me tenir prêt pour aller à Chaulnes vers le 24 ou le 25 du mois, pour y demeurer jusqu'à la Pentecôte. Je ne doute pas qu'en ce temps-là quelqu'un ne mette encore la main sur moi, et c'est ainsi que mes jours s'en vont insensiblement, et que je profite d'un regain de jeunesse, qui fait que je m'accommode encore du monde, et que le monde s'accommode encore de moi. Je ne sais plus ce qu'est devenue la goutte, je n'en ai point entendu parler depuis l'année passée; et mes forces, et ma santé, et ma bonne humeur sont revenues de telle sorte, que je suis prêt de croire qu'il y a une très grosse erreur dans mon baptistère, et qu'il faut qu'on s'y soit trompé pour le moins de vingt ans; car assurément à soixante et un an passés, on n'est point aussi jeune que je le suis. Vous êtes jeune aussi, ma très aimable, je n'ai jamais vu une écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux; vos lettres me font un plaisir sensible: madame de Coulanges a soin de me garder aussi toutes celles que vous lui écrivez, et c'est pour moi une lecture dont je ne puis me lasser.

Vous avez su, et vous avez vu avec une lunette d'approche, tout ce qui s'est passé à l'hôtel de Chaulnes; plus on va en avant, plus tous les zélés serviteurs et amis du duc et de la duchesse trouvent qu'ils sont trop heureux d'être sortis d'intrigue aussi noblement qu'ils ont fait; enfin, les voilà les plus grands seigneurs de France, les mieux en leurs affaires, et avec le plaisir d'entendre chanter leurs louanges de tous les côtés; car de celui de Bretagne, on apprend qu'ils y ont secouru bien des gens à leurs propres dépens, quand on a mis des règles plus étroites aux états, pour en arrêter les petites douceurs, qui faisoient subsister plusieurs pauvres gentilshommes et pauvres familles. En vérité, ce sont de bonnes gens que notre duc et notre duchesse; Dieu les conserve! mais qu'ils se gardent bien par inquiétude de vouloir aller en Guyenne, car s'ils y vont jamais, ils sont perdus. On trouvera bon qu'ils n'y aillent point, et s'ils y vont une fois, on voudra qu'ils y soient toujours; et quelle dépense faudra-t-il qu'ils fassent, et quels esprits auront-ils à gouverner.

Il n'y a pas ici de grandes nouvelles. M. l'archevêque de Rheims croyoit avoir acheté l'hôtel Colbert; et M. de Beauvilliers, premier tuteur des enfants, et nanti des consentements de l'archevêque de Rouen et de madame de Seignelai, croyoit l'avoir vendu: mais ces derniers ayant changé d'avis, ils ont manqué, et à M. de Beauvilliers, et à M. de Rheims, qui ont eu une conduite sans reproche[1]. Ce sont de ces choses qui font discourir, et dont on parle selon que l'on est dans les intérêts des uns ou des autres. Je vis hier madame de Nevers, tout le matin, et puis je retournai chez elle le soir; c'est pour vous dire que je ne l'ai point abandonnée; mais il est constant qu'on la voit avec cela toujours moins qu'une autre, parceque sa vie et celle de son mari sont toujours des vies très particulières, et même extraordinaires.

Adieu, ma très aimable gouvernante, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes, où cette belle duchesse doit venir après-dîner. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges; la voilà dans les remèdes d'Helvétius, Dieu veuille qu'ils fassent mieux que ceux de Saint-Donnat et de Carette. Je n'aime point à la voir courir d'empirique en empirique; elle me paroît une personne égarée, qui cherche le bon chemin, et qui ne le peut trouver: portez-vous toujours bien, ma très belle; il est constant que je suis plus en repos de vous à Grignan que si vous étiez ici; parce que je sais que vous ne manquez de rien où vous êtes, et que vous y avez tout ce que vous aimez le mieux. Je vois M. de Sévigné tant que je puis; il est toujours mon enfant.

[1] M. l'archevêque de Rheims, (*Le Tellier*) étoit convenu d'acheter l'hôtel Colbert à Paris, il en donnoit deux cent mille livres. M. le duc de Chevreuse, et M. de Beauvilliers en avoient fait le traité avec lui, du consentement de madame de Seignelai, afin de faire profiter le bien des mineurs. M. l'archevêque de Rouen (*Colbert*) qui est bien aise que cette maison ne sorte point de la famille, donne quatre vingt mille francs aux jeunes Seignelai, moyennant qu'il jouira de la maison sa vie durant, et il a rompu le marché qu'en avoit fait M. l'archevêque de Rheims. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 12 avril 1695.)

L'incendiaire s'appeloit *Beauvais*, une femme-de-chambre que madame de Coulanges avoit depuis peu à la place de la *belle de nuit*; cette femme-de-chambre lui déplut dès le lendemain qu'elle fut entrée à son service; elle attira aussi la haine de toute la maison; mais jamais votre amie n'eut la force de s'en défaire, parcequ'elle lui étoit donnée par une pénitente chérie du père Gaillard.

1233.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible; vos lettres sont agréables comme vous; on les lit avec un plaisir qui se répand partout; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire, chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis, mon cousin est dans quelque palais enchanté; mon cousin n'est point à lui; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin, et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié; car le moyen que vous ne m'aimiez pas? c'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable; une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps. Il paroît que ce temps, qui fait tant de mal en passant sur la tête des autres, ne vous en fait aucun; vous ne connoissez plus rien à votre baptistère; vous êtes persuadé qu'on a fait une très grosse erreur à la date de l'année; le chevalier de Grignan dit qu'on a mis sur le sien tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il a raison: c'est ainsi qu'il faut compter son âge. Pour moi, que rien n'avertit encore du nombre de mes années, je suis quelquefois surprise de ma santé; je suis guérie de mille petites incommodités que j'avois autrefois, non seulement j'avance doucement comme une tortue, mais je suis prête à croire que je vais comme une écrevisse: cependant je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant.

Vous êtes à Chaulnes, mon cher cousin, c'est un lieu très enchanté, dont M. et madame de Chaulnes vont prendre possession: vous allez retrouver les enfants de ces petits rossignols, que vous avez si joliment chantés; ils doivent redoubler leurs chants, en apprenant de vous le bonheur qu'ils auront de voir plus souvent les maîtres de ce beau séjour. J'ai suivi tous les sentiments de ces gouverneurs, je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été en sa place, et qui ne soit venu de la raison et de la générosité la plus parfaite. Ils ont senti les vives douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée de biens depuis vingt-six ans; ils ont obéi cependant d'une manière très noble; ils ont eu besoin de leur courage pour vaincre la force de l'habitude qui les avoit comme unis à cette Bretagne: présentement ils ont d'autres pensées; ils entrent dans le goût de jouir tranquillement de leurs grandeurs, je ne trouve rien que d'admirable dans toute cette conduite; je l'ai suivie et sentie avec l'intérêt et l'attention d'une personne qui les aime, et qui les honore du fond du cœur. J'ai mandé à notre duchesse comme M. de Grignan est à Marseille, et dans cette province sans aucune sorte de dégoûts: au contraire, il paroît par les ordres du maréchal de Tourville qu'on l'a ménagé en tout; ce maréchal lui demandera des troupes quand il en aura besoin; et M. de Grignan, comme lieutenant-général des armées, commandera les troupes de la marine sous ce maréchal, voilà de quoi il est question; on veut agir, quoi qu'il en coûte. Je plains bien mon fils de n'avoir plus la douceur de faire sa cour à nos anciens gouverneurs; il sent cette perte, comme il le doit. Je suis en peine de madame de Coulanges, je m'en vais lui écrire. Recevez les amitiés de tout ce qui est ici, et venez que je vous baise des deux côtés.

1234.

De madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 13 mai 1695.

Je me porte beaucoup mieux; Helvétius ne m'a donné que d'un extrait d'absinthe, qui m'a réta-

bli, ce me semble, mon estomac; je vous assure, ma très belle, que je suis bien éloignée d'avoir de l'indifférence pour ma santé, et que je supporte mes maux fort impatiemment; ainsi je ne veux point me parer auprès de vous d'un mérite que je n'ai point. Je crois que si j'eusse imaginé de passer à Grignan le temps d'entre les deux saisons des eaux, je les aurois crues nécessaires pour ma sante; et je pense que si j'y étois une fois arrivée, j'aurois donné la préférence aux vins de Grignan sur les eaux de Bourbon. Je plains bien M. le chevalier de Grignan, et je suis bien honteuse de me plaindre de mes petits maux, quand j'en vois souffrir de si grands, et avec tant de patience. La pauvre madame de Kerman est bien mal, nous verrons la fin de sa vie avant celle de sa patience.

Mon Dieu! que je me presse de vous faire des compliments de M. de Tréville, il me gronde tous les jours de l'avoir oublié; il souhaite votre retour très sincèrement. Il nous dit avant-hier les plus plus belles choses du monde sur le quiétisme, c'est-à-dire, en nous l'expliquant; il n'y a jamais eu un esprit si lumineux que le sien. M. Duguet [1], qui n'est pas trop sot, comme vous savez, sur de tels sujets, étoit transporté de l'entendre. Parlons d'autres choses. Les princesses sont ici, et se divertissent si parfaitement bien, qu'on assure qu'elles n'ont nulle impatience du retour de la cour; elles se couchent ordinairement vers onze heures ou midi. Langlée donna hier un souper à M. et à madame de Chartres; madame la princesse, madame la duchesse, qui étoit la reine de la fête; madame de Montespan, une infinité d'autres dames, dont madame la maréchale et madame la duchesse de Villeroi étoient, M. le duc et tous les princes qui sont ici, s'y trouvèrent; mais une autre fête, ce fut celle que M. le duc donna il y a deux jours, dans sa petite maison de madame de La Sablière; tous les princes et princesses y étoient; cette maison est devenue un petit palais de cristal: ne trouvez-vous pas que ce sont les lieux saints aux infidèles [2]? Madame de Montespan a acheté Petit-Bourg quarante mille écus; elle le donne après sa mort à M. d'Antin. M. de Sévigné nous quitte après-demain; il m'assure qu'il vous retrouvera cet hiver à Paris; cela me fera paroître l'été bien long, malgré la belle saison. M. de Chaulnes reviendra le 17 de ce mois, et notre duchesse ne reviendra qu'après les fêtes. M. de Coulanges me mande que plus il a de printemps, plus il sent le printemps: voilà un grand prodige; car, sans l'offenser, il a plus de printemps que madame de Brégi. Je vous prie, ma très aimable, de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et d'embrasser pour moi bien tendrement la tranquille Pauline: on dit que vous nous l'amènerez toute mariée, je sens déjà que je ne l'en aimerai pas moins. L'oraison funèbre de M. de Luxembourg sera achevée d'imprimer dans deux jours; l'on dit qu'on a retranché quelques traits du portrait du prince d'Orange. Madame de Grignan va avoir le plaisir de recevoir des lettres tendres de son mari, et de lui en écrire; il est bien joli que tous ses sentiments se développent pour lui. Adieu, ma très chère.

[1] Le célebre abbé Duguet, auteur de l'*Institution d'un prince* et de beaucoup d'autres ouvrages.

[2] A cause de l'extrême dévotion de madame de La Sablière, à qui cette maison appartenoit auparavant.

1235.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 28 mai 1695.

J'ai reçu vos deux lettres de Chaulnes, mon cher cousin; nous y avons trouvé des couplets dont nous sommes charmés; nous les avons chantés avec un plaisir extrême, et plus d'une personne vous le dira; car il ne faut pas que vous ignoriez le bon goût que nous conservons ici pour ce que vous faites. Vous allez en avant pour la gaieté et pour l'agrément de votre esprit, et en reculant contre le baptistère; c'est tout ce qui se peut souhaiter, et c'est ce qui fonde bien naturellement l'envie qu'on a de vous avoir par-tout; avec qui n'êtes vous pas bon? avec qui ne vous accommodez-vous point? et sur le tout, cette conduite de ne vous point jeter à la tête, et de laisser place aux desirs de vous voir; c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays. Je reçois souvent des nouvelles de ma-

dame de Coulanges; son commerce est fort aimable, et sa santé ne doit plus faire de peur, sur-tout ayant la ressource que nous devons avoir, que quand elle sera lasse et désabusée des remèdes, c'en sera un très salutaire que de n'en plus faire.

Mais revenons à Chaulnes, j'en connois la beauté, et je vois d'ici combien notre bon gouverneur s'y ennuie. Vous avez beau dire les meilleures raisons du monde, il répondra toujours, *je ne saurois*, et si vous continuez, il vous fera taire enfin en disant, *j'en mourrois*. C'est ce qui arrivera sans doute, avant que d'avoir pris le goût du repos et de la douceur d'une vie tranquille; les habitudes sont trop fortes, et l'agitation attachée au commandement et aux grands rôles, a fait de trop profondes traces, pour qu'elles s'effacent aisément. J'écrivis à ce duc sur la députation de mon fils, et je badinois avec lui, croyant dire des contre-vérités sur sa solitude de Chaulnes; je le traitois comme un véritable ermite, s'entretenant avec ce beau jet d'eau qu'on appelle le *solitaire*. Je supposois ses repas conformes à cet état; et que les dattes et les fruits sauvages feroient tous ses festins; je plaignois son maître-d'hôtel; et en disant toutes ces bagatelles, je sentois que j'avois grand besoin de vous, et que l'ânonnement [1] que je connois, feroit une étrange pauvreté de toute cette lettre. Vous êtes venu au secours, comme je l'avois pensé; et vous êtes présentement dans un autre pays, où vous sentez toutes les douceurs de l'amour paternel; qu'en dites-vous? vous n'eussiez jamais pensé qu'il eût été si fort, si vous ne l'aviez éprouvé : c'eût été grand dommage que toutes les bonnes instructions que vous avez données aux petits enfants, n'eussent point été suivies par quelque enfant de votre imagination. Ce petit comte de Nicei est un chef-d'œuvre [2], et la singularité d'être invisible le met au-dessus des autres. Quel usage vous faites de ce conte, que je n'osois quasi vous rappeler! le voilà en honneur pour jamais, rien ne sauroit être plus joli que tous ces couplets, nous les chantons avec plaisir. Nous avons eu ici un commencement de printemps admirable; mais depuis deux jours, la pluie qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue comme en Bretagne et à Paris, qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode; elle interrompt nos promenades, mais elle ne fait pas taire nos rossignols; enfin, mon cher cousin, les jours vont trop vite. Nous nous passons du grand bruit et du grand monde; la compagnie cependant ne vous déplairoit pas, et si jamais un coup de vent vous rejette dans ce *royal* château....., mais c'est une vision, il faut espérer de nous revoir ailleurs d'une manière plus naturelle et plus vraisemblable; nous avons encore un été à nous écrire.

Le mariage de M. de Lauzun nous a surpris [3]; je ne l'eusse pas deviné le jour que je vous en écrivis un autre [2] à Lyon : madame de Coulanges s'en souvient encore. Tout le monde vous aime ici, et vous remercie de votre souvenir. Je vous écris imprudemment, sans songer que vous n'êtes plus à Chaulnes, et que dans un autre pays il ne sera plus question de tout ceci. Il faut finir par Pauline, elle chante vos louanges en chantant vos couplets; elle vous aime toujours, et vous prie de faire tous ses remerciements à madame la duchesse de Villeroi; on ne peut oublier une jolie amie. Adieu, mon cousin, vous savez combien je suis à vous.

Madame DE GRIGNAN.

Tous vos enfants sont charmants; ceux que l'on voit, l'emportent sur ceux qu'on ne voit point, et quelque parfait que puisse être le comte de Nicei, dont vous me paroissez faire votre Benjamin, nous ne saurions croire qu'il soit préférable à ces jolis enfants que vous nous envoyez et que nous chantons avec tant de plaisir. Je ne crois pas qu'il y ait rien de pareil dans tous vos ouvrages; à la folie de mettre en œuvre, *le voyez-vous! non, ni moi non plus*. Comme l'original de ce conte est provençal, vous me devez un tribut de tout ce que vous composerez sur ce modèle, dont les copies le surpassent de bien loin. Je vois avec plaisir dans vos lettres à ma mère le souvenir qui vous reste de notre *Rocher*; les épithètes dont vous l'honorez [1], sont

[1] M. de Chaulnes lisoit aussi mal que M. de Coulanges lisoit bien.

[2] Toute cette plaisanterie est expliquée dans les couplets adressés par M. de Coulanges à madame de Louvois; elle roule sur un conte qui leur étoit venu de Provence.

[1] Avec mademoiselle de Lorges.

[2] C'est-à-dire, lorsqu'il s'agissoit du mariage de M. de Lauzun avec MADEMOISELLE.

[3] Le *royal* château.

des monuments éternels à la gloire des *Adhémar;* si leur château mérite dans votre esprit un rang entre tout ce que vous voyez de châteaux magnifiques, superbes et singuliers, rien ne sauroit être pour lui un si grand éloge. Il est plus beau que vous ne l'avez vu ; et si on avoit l'espérance de vous y revoir, il n'y auroit plus rien à desirer.

1236.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 3 juin 1695.

Comment vous portez-vous, ma très belle? Je n'ai point reçu de vos nouvelles depuis la lettre que vous m'avez fait écrire par votre joli secrétaire. J'ai peur que vous n'ayez gâté votre belle santé par une médecine. Je vis hier M. de Chaulnes, qui est le parfait courtisan ; il a demeuré dix jours à Marly, où il a passé ses journées à jouer aux échecs avec le cardinal d'Estrées; et sur ce qu'on lui a dit que cela faisoit ici une nouvelle, il a répondu qu'il en étoit surpris, par la raison qu'il y a long-temps qu'ils cherchoient à se donner échec et mat. Une autre nouvelle est que madame de Louvois a cédé Meudon au roi, qui l'a pris pour MONSEIGNEUR, en donnant quatre cent mille francs à madame de Louvois, et la charmante maison de Choisy, qui étoit la chose du monde qu'elle desiroit le plus; ainsi je crains qu'elle ne puisse plus avoir de desirs. Elle est fort mal contente de M. de Coulanges, qui, en arrivant de Chaulnes, partit le lendemain pour Pontoise. Quant à moi, je ne me sens plus de goût que pour le repos : on m'a priée d'aller chez le cardinal de Bouillon cette semaine; cela me paroît comme si l'on me proposoit d'aller faire une petit tour à Rome; je trouve qu'il faut de grandes raisons pour quitter son lit; c'est la mauvaise santé qui fait penser ainsi; il faut bien le croire; la mienne est cependant meilleure qu'elle n'a été. Je ne suis point contente de celle de madame de Chaulnes; elle a un vilain rhume que je n'aime point. Je crois le marché de Ménil-montant absolument rompu, d'autant que, selon toutes les apparences, le premier président ne le veut plus vendre. Adieu, ma très aimable, ne me laissez point oublier à Grignan, je vous en prie, et dites à la belle Pauline de songer quelquefois à ce que je suis pour elle.

1237.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 5 juin 1695.

J'ai dessein, Monsieur, de vous faire un procès : voici comme je m'y prends. Je veux que vous le jugiez vous-même. Il y a plus d'un an que je suis ici avec ma fille, pour qui je n'ai pas changé de goût. Depuis ce temps vous avez entendu parler, sans doute, du mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. Vous l'avez vue assez souvent à Montpellier pour connoître sa personne; vous avez aussi entendu parler des grands biens de monsieur son père; vous n'avez point ignoré que ce mariage s'est fait avec un assez grand bruit dans ce château que vous connoissez. Je suppose que vous n'avez point oublié ce temps où commença la véritable estime que nous avons toujours conservée pour vous. Sur cela je mesure vos sentiments par les miens, et je juge que ne vous ayant point oublié, vous ne devez non plus nous avoir oubliées.

J'y joins même M. de Grignan, dont les dates sont encore plus anciennes que les nôtres. Je rassemble toutes ces choses, et de tout côté je me trouve offensée ; je m'en plains à nos amis, je m'en plains à nôtre cher Corbinelli, confident jaloux et témoin de toute l'estime et l'amitié que nous avons pour vous, et enfin, je m'en plains à vous-même, Monsieur. D'où vient ce silence? est-ce de l'oubli? est-ce une parfaite indifférence? Je ne sais : que voulez-vous que je pense? A quoi ressemble votre conduite? donnez-y un nom, Monsieur; voilà le procès en état d'être jugé. Jugez-le : je consens que vous soyez juge et partie.

1258.

De M. DE COULANGES *à mesdames* DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 juin 1695.

Elle est tombée au beau milieu de Saint-Martin, cette dernière aimable lettre; et comme elle n'a point été lettre close pour mon charmant cardinal, qui a pris la place et au-delà du charmant marquis, elle a donné une ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce royal château, et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal à son retour de Rome; en parlant de vous, Mesdames, combien de fois vous souhaitâmes-nous à Saint-Martin? Nous vous fîmes même placer au fond d'une superbe calèche, pour vous en faire voir plus commodément les promenades et toutes les beautés; mais hélas! on avoit beau demander : *les voyez-vous?* on disoit *non;* et nous répondions tristement, *ni nous non plus*. Nous vous donnâmes aussi un très bon souper; et ce fut dans l'enthousiasme du veau, du bœuf et du mouton, qui se trouvèrent au suprême degré de bonté, que je fis en soupant ce triolet, qui me parut avoir votre approbation:

Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!
Chantons à jamais sur ce nom :
Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
Rôti, soyez exquis et blond,
Mais mon appétit vous oublie,
Quel veau! quel bœuf et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!

Non, Mesdames, il n'y a point de vie pareille à celle qu'on mène à Saint-Martin; et il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait; je m'y en retourne demain, pour être dimanche à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amènent madame de Coulanges et l'abbé Têtu. Il y a un temps infini que le cardinal demande madame de Coulanges; et il y un temps infini que je desire aussi que madame de Coulanges voie Saint-Martin, et qu'elle me voie à Saint-Martin; car elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et, si j'ose le dire, considéré depuis le galopin jusques au maître. Je ne puis, en vérité, assez me louer du cardinal; il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille même est devenue comme la mienne; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Evreux, avec la même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise; enfin, je vous le puis dire, il n'y a jamais eu une vie plus heureuse que la mienne. Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant! Voilà par où il faut finir l'aveu que je vous fais de mon extrême bonheur.

Pendant que j'étois à Saint-Martin, est arrivé cet échange de Meudon contre Choisy, et quatre cent mille francs; c'est ce qui m'a obligé de revenir ici, pour marquer à madame de Louvois l'intérêt sensible que je prends à tout ce qui la regarde. Je l'ai trouvée fort contente et fort satisfaite du beau présent qu'elle a fait au roi. Je fus avant-hier avec elle à Versailles; le roi la reçut chez madame de Maintenon; Sa Majesté la combla de mille honnêtetés; et elle eut la force d'y répondre, en lui disant qu'elle étoit ravie d'avoir eu en ses mains de quoi lui marquer tout son respect et toute sa reconnoissance; qu'elle avoit toujours regardé Meudon comme une maison qui lui étoit destinée, et que ce n'étoit que dans cette vue qu'elle avoit pris tant de soin pour le bien entretenir, et le lui remettre en bon état toutes fois et quantes il lui plairoit; qu'elle savoit les intentions de feu M. de Louvois, à qui, si Dieu avoit accordé quelque temps pour s'expliquer, son dessein auroit été d'en faire présent à Sa Majesté. Le roi répondit des merveilles; elle vit ensuite MONSEIGNEUR, qui la remercia d'un si beau présent; enfin, toute cette scène s'est passée à merveille, et nous voilà maintenant occupés à transporter nos meubles de Meudon à Choisy, et à bien nous assurer nos quatre cent mille francs, dont il devroit bien revenir quelque petite chose *au petit comte de Nicei;* mais avec toute la tendresse du monde de madame de Louvois pour moi, les beaux yeux de sa cassette l'éblouiront toujours de telle sorte, qu'elle ne verra jamais, *ni moi non plus*, les petits présents, qu'elle me pourroit faire; je l'ai

toujours dit, je suis né pour le superflu, et jamais pour le nécessaire; il s'en faut consoler, et mourir heureux au milieu de l'indigence.

J'ai été ravi, mon adorable Comtesse, des sacrés caractères dont vous m'avez honoré. Je vous remercie de recevoir aussi agréablement que vous m'en assurez, tout ce que je dis à madame votre mère de vous et de votre royal château, et je vous prie de continuer; car je mérite assurément quelque reconnoissance de tous les sentiments tendres et respectueux que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous environne; plût à Dieu qu'un coup de vent me jetât encore vers Donzère! je sais bien où j'irois; je ne doute point que ce royal château n'embellisse chaque jour, et que mon goût ne s'y trouvât, en toute manière, plus satisfait que jamais; mais il est bien plus vraisemblable qu'un coup de vent vous jettera de ces côtés-ci, et en ce cas-là, je vous ferai voir, quand il vous plaira, mes maisons de Chaulnes, de Saint-Martin et de Choisy, qui ne vous déplairont point. Je m'en vais encore pour huit jours à Saint-Martin, après quoi, je m'en reviens à Choisy, pour y arranger, et y cogner et recogner depuis le matin jusqu'au soir; ce n'est que sous cette promesse que madame de Louvois me laisse partir demain; des quatre jours qu'il y a que je suis ici, j'ai couché deux nuits chez elle; enfin, la maison où je suis le moins, est celle de madame de Coulanges, qui a bien son mérite aussi. Je suis ravi que vous ayez approuvé tous mes couplets; en voici encore que je vous envoie. Je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; les maîtres y revinrent hier au soir de Versailles. Le duc se flatte toujours qu'il aura le Ménil-montant, et la duchesse y résiste toujours; elle n'est pas bien raisonnable quelquefois, votre amie; pour moi, voilà ce que je chante tout haut, avec cette liberté que Dieu m'a donnée, et en dépit de sa grosse moue. C'est au duc que je m'adresse.

TRIOLET.

Achetez le Ménil-montant,
C'est le repos de votre vie;
Avez-vous de l'argent comptant,
Achetez le Ménil-montant.
Madame n'en dit pas autant,
Mais satisfaites votre envie;
Achetez le Ménil-montant,
C'est le repos de votre vie.

Je m'en vais voir comme va cette affaire, et boire à votre santé, adorable mère, fille et petite-fille. Voilà M. de Vendôme qui va commander en Catalogne, et M. de Noailles qui revient pour faire achever son portrait par Rigaud. La duchesse de Villeroi, sur nouveaux frais, fait mille et mille compliments à la belle Pauline. Vous ne sauriez croire comme une grossesse de quatre mois et demi sied bien à cette duchesse.

Voilà encore des triolets, enfants de Saint-Martin.

Pour mademoiselle DE BOUILLON *absente.*

La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.
La belle et charmante BOUILLON,
La voyez-vous? vous dites non;
Je ne la vois plus tout de bon,
Celle que j'adore et que j'aime;
La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.

Pour mademoiselle D'ALBRET *présente.*

La voyez-vous? vous dites oui;
D'ALBRET, cette belle princesse;
Car pour moi j'en suis ébloui,
La voyez-vous? vous dites oui.
Ses yeux; son teint épanoui,
Inspirent certaine tendresse.
La voyez-vous? vous dites oui.
D'ALBRET, cette belle princesse.

Pour mademoiselle DE CHATEAU-THIERRY, *la plus belle et la plus jeune des trois sœurs, qui est à Port-Royal de Paris, et qui vient rarement à Saint-Martin.*

Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?
Il n'est cœur qui n'en soit marri,
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY.
L'Oise, en attendant un mari,
Vous demande sur son rivage.
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?

Adieu, ma charmante gouvernante, lisez ma lettre avec les points et les virgules, en récompense des bons tons que je donne aux vôtres.

1239.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 19 juin 1695.

Je suis fort affligée de cette colique de madame de Coulanges; je lui conseille Carette ou Vichi, il ne faut point laisser prendre possession de nos pauvres machines à des maux si dangereux et si douloureux. Si l'on peut passer d'un discours si triste à une bagatelle que vous avez mandée à Pauline, je vous dirai que nous en avons senti tout le sel; il nous sembloit que madame Cornuel étoit ressuscitée, ou qu'elle l'avoit mandée de l'autre monde. Pour moi, j'en ferois un vrai compliment à M. de Poissy[1], si j'avois eu seulement l'honneur de le voir deux fois en ma vie; mais il peut s'assurer de nos admirations secrètes. *Ah! masques, je vous connois*, en voyant entrer de certaines gens annoncés sous de grands noms. Comment cette pensée si naturelle, et qui paroît si simple, ne m'est-elle point venue mille fois à moi, qui hais mortellement les grands noms sur de petits sujets? J'admire l'humilité de ceux qui veulent bien les porter; ils les refuseroient, s'ils avoient l'esprit de faire réflexion à ce que leur coûte l'explication de ces beaux noms; et comme elle tombe tout en outrage sur leurs pauvres petits noms, à quoi l'on ne penseroit pas, s'ils n'avoient point voulu prendre les plumes du paon, qui leur conviennent si peu. J'espère que ce mot empêchera dans l'avenir ces sortes d'usurpations, et les pourra corriger; comme Molière a corrigé tant de ridicules; Dieu le veuille, et que chacun craigne qu'on ne lui puisse dire : *masque, je vous connois*. Mon cousin, vous ne doutez pas que nous n'ayons reçu avec votre lettre tout l'entêtement qu'il nous a paru que vous aviez de ce mot, que je vous supplie de mettre à la tête de tous ceux que M. du Bellay rassemble; je voulois vous en dire un de ce pays-ci; mais il ne paroîtroit pas; je vous le garde pour quand nous aurons oublié ceui dont il s'agit; c'est-à-dire jamais.

Oui, mon enfant, je suis dans cette chambre, dans ce beau cabinet, où vous m'avez vue entourée de toutes ces belles vues. M. de Grignan est allé faire un tour vers ces côtes; son absence se fait sentir dans ce château; nous pensions y avoir M. de Carcassonne, il n'arrivera que dans deux ou trois jours. Si vous écriviez un petit mot à M. l'archevêque d'Arles sur sa résurrection, d'un style d'*alleluia*, il me semble que vous lui feriez plaisir; il est fort sensible à la joie d'être revenu de si loin, il ne s'étoit jamais trouvé à telle fête. Vous êtes fort aimé de tous les habitans de ce château; vous savez la vie qu'on y fait; quelle bonne chère, quelle société, quelle liberté, les jours passent trop vite; c'est ce qui me tue de toutes les manières. Si vous allez à Vichi, vous ne sauriez vous dispenser de venir à Grignan. Je suis tentée de vous prier de faire mille très humbles compliments à madame la maréchale de Villeroi : vous êtes trop heureux d'être si souvent avec cette aimable personne. Pauline trouve que vous l'êtes beaucoup aussi de voir encore madame sa belle-fille; elle a reçu sa lettre avec beaucoup de plaisir : elle vous conjure de la conserver dans l'amitié de cette duchesse, dans la vôtre et dans celle de madame de Coulanges.

[1] Depuis président de Maisons.

1240.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 juin 1695.

Vous jouissez présentement des beautés de la campagne, ma très belle, le printemps paroît dans tout son triomphe. Je m'en vais faire un grand excès, car je compte partir dimanche pour aller à Saint-Martin avec M. et madame de Chaulnes, et y passer trois jours; les plaisirs que j'y espère, seront bien troublés par une mauvaise santé : je suis arrivée à un tel excès de délicatesse, que la vue d'un bon dîner me fait malade; ainsi je suis intimidée, et dans cet état les plus petites choses paroissent considérables. Madame de Louvois alla hier remercier le roi; il lui donna une audience particulière chez madame de Maintenon : elle sent plus que jamais la joie d'être défaite de Meudon. Le roi est

allé à Trianon, où il demeurera jusqu'au voyage de Fontainebleau. Je crois vous avoir mandé que M. de Montchevreuil marie son fils à la cousine germaine de la maréchale de Lorges, qui est une petite personne, que vous avez souvent vue avec elle : on lui donne trois cent quatre-vingt mille livres. C'est vous qui me mandez que M. de Vendôme va commander en Catalogne, et que M. de Noailles en revient malade. Monsieur de Coulanges a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même importance; mais elles sont agréables, quand elles le rendent heureux : c'est de cela qu'il est question. J'ai trouvé les couplets du comte de Nicei fort jolis; c'est un aimable enfant : aussi rien ne laisse des idées plus agréables que de ne le point voir; ce petit comte-là parviendra à l'immortalité. J'ai remarqué, comme vous, mon amie, le temps de la mort de notre pauvre madame de La Fayette. Madame de Caylus se divertit à merveille chez elle, la cour ne lui paroît pas un séjour de plaisir : elle ne quitte plus madame de Leuville, qui donne tous les jours les plus jolis soupers qu'il est possible. Je ne crois pas le marché de Ménil-montant rompu sans ressources; et, n'en déplaise à madame de Chaulnes, c'est la plus jolie acquisition que puisse faire M. de Chaulnes. La maréchale d'Humières se retire aux Carmélites, elle a loué la maison de feu mademoiselle de Porte; elle gouverne entièrement le faubourg Saint-Jacques; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le père de La Tour la gouverne. Vous savez que M. de Lauzun a l'appartement de Versailles du maréchal d'Humières : il fait faire pour sa femme un collier de diamants de deux cent mille francs. Adieu, ma chère amie; je souhaite bien plus votre retour que je ne l'espère; je vous prie de dire des choses infinies de ma part à madame de Grignan; parlez à la belle Pauline de ne me point jeter dans la nécessité d'aimer une ingrate. Madame de Mesmes paroît dans un carrosse de mille louis. Lisez un peu dans le *Mercure galant* la généalogie de Feydeau, et vous verrez qu'il n'y a que cette maison-là de noble et d'illustre dans le monde, et que le feu grand-maître [1] s'est trompé, quand il a cru ne pas tirer de là tout son éclat.

[1] Le duc du Lude.

1241.

De M. DE COULANGES *à mesdames* DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 22 juin 1695.

J'arrivai avant-hier de Saint-Martin; je passai hier tout le jour à Choisy; je m'en vais coucher à Versailles, pour m'en aller demain matin à Évreux avec tous les Bouillon du monde, qui se mettent à m'aimer, à l'exemple du cardinal, et qui veulent aussi m'avoir à leur tour, et puis dites, Mesdames, que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré : ce qui est encore à savoir, est que je ne vais point d'un côté, qu'on ne crie miséricorde de l'autre; car madame de Louvois étoit hier dans une si terrible colère de ce que je l'abandonnois encore pour huit ou dix jours, et me fit des reproches si tendres, que peu s'en fallut que je ne lui sacrifiasse mon voyage d'Évreux; mais aussi je lui fis voir des lettres si honnêtes, et si touchantes, et si menaçantes de M. et de mademoiselle de Bouillon, que madame de Louvois s'y rendit à la fin, à condition qu'à mon retour je ne la quitterois pas d'un moment pour cogner et recogner à Choisy depuis le matin jusqu'au soir; mais il faudra bien pourtant placer encore une petite partie de Saint-Martin; car madame de Chaulnes, qui veut se tuer, à quelque prix que ce soit, par tous les tourments qu'elle se donne sans rime ni sans raison, n'a pu y venir la semaine passée, comme elle l'avoit résolu avec madame de Coulanges, à qui le cardinal veut faire voir comme je suis le maître dans ce délicieux séjour, et combien, quand j'y suis, il y est peu question de lui. Ce voyage n'est que différé, et mon amour-propre prendra soin de le renouer, dès que la santé de la duchesse le permettra. Voilà déjà une grande épine hors de son pied; car l'affaire de Ménil-montant vient d'échouer une seconde fois: vous jugez bien que les embarras ne viennent que de la part du premier président, qui est un homme difficultueux. Comme je n'ai point vu M. de Chaulnes depuis que je suis ici, parcequ'il a toujours la rage de Versailles, je ne sais point les tenants et les aboutissants de la rupture de ce marché; mais

je les saurai tantôt, car le duc vient dîner à Paris, parceque le roi s'en va à Marly pour neuf jours; et je me propose d'aller dîner avec lui pour lui dire adieu, et voir un peu comme se porte cette grande duchesse, qui a pour garde, par préférence à toute autre, madame de Saint-Germain avec une quenouille à son côté et le fuseau à la main. Je viens encore de passer les plus aimables jours du monde à Saint-Martin; M. de Chaulnes nous y est venu voir avec madame de Guénégaud. Vous demandez, Mesdames, toutes les folies que produiront, *le voyez-vous? Non. Ni moi non plus.* En voici de toutes nouvelles; mais les dernières, pour ne pas pousser à bout cette plaisanterie, qui en deviendroit mauvaise à la fin. M. le cardinal de Bouillon, pour adoucir la destinée de ses nièces, qui sont dans des couvents, au moins les deux dernières, car l'aînée est à la cour, les mène à Saint-Martin, et se charge plus volontiers encore de mademoiselle d'Albret, que de mademoiselle de Château-Thierry; en sorte que nous appelons la petite d'Albret *madame de Saint-Martin*, et que c'est elle qui en fait les honneurs; et même en ce temps-ci elle préfère à Port-Royal de Paris, une maison de religieuses de Pontoise, où elle demeure pendant les petits séjours que son oncle est obligé d'aller faire à Versailles et à Marly; en sorte qu'à l'heure présente, elle est dans son couvent de Pontoise, le cardinal étant à Versailles pour s'en aller aujourd'hui à Marly avec Sa Majesté. Mais revenons à nos moutons : M. de Chaulnes s'apprivoisa avec la petite d'Albret; il la trouva jolie, et ne put même s'empêcher de le lui dire; en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille*. Plût à Dieu, dit le cardinal! Plût à Dieu, dit M. de Chaulnes! Mais, hélas! voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique? *Non, ni moi non plus*; et de rire. M. de Chaulnes s'en alla à Paris, et moi je me mis à faire ces couplets, que je lui envoyai le lendemain, c'est encore sur l'*air de Joconde:*

La belle d'ALBRET pour certain
Dans deux jours se marie;
Tout se prépare à Saint-Martin
Pour la cérémonie.

Elle épouse un joli garçon
Fait comme une peinture;
Le voyez-vous? vous dites, non :
Ni moi, je vous le jure.

Il est fils d'un fort grand seigneur,
Homme de conséquence;
Trois fois à Rome ambassadeur,
Et duc et pair de France.
Son épouse dans Trianon
Fera bonne figure;
Le voyez-vous? vous dites, non
Ni moi, je vous le jure.

Le petit comte de Nicé,
Qui bien loin d'être bête,
Pour son âge est fort avancé,
Doit venir à la fête.
Il y brillera, ce dit-on,
D'une riche parure;
Le voyez-vous? vous dites, non :
Ni moi, je vous le jure.

On dit déjà que dans un an
La nouvelle duchesse
Pourra nous donner un enfant
Digne de sa noblesse.
Qu'il sera joli, ce poupon!
L'aimable créature!
Le verrez vous? je crois que non :
Ni moi, je vous le jure.

Que Chaulnes sera satisfait
De voir sa belle-fille
D'un rejeton aussi parfait
Augmenter sa famille!
Mais tout ceci n'est que chanson
Et que pure chimère;
Nous ne voyons rien tout de bon,
Et je m'en désespère.

Hé bien! qu'en dites-vous? voilà la plaisanterie finie par ces couplets; au moins, je vous le répète encore. J'ai retrouvé ici madame de Coulanges avec une fort jolie santé; elle est même engraissée, ce qui est très bon signe : je ne vous dirai pas beaucoup de nouvelles publiques, car je n'en sais point. La maréchale de Créqui a pensé mourir; mais elle est hors d'affaire. Adieu, Mesdames; adieu, mère et fille adorables; adieu, belle Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, que M. de Grignan ait été traité avec toutes les distinctions qu'il mérite : mais seroit-il vrai que la flotte ennemie fût devant Marseille avec quelque intention de le bombarder? Quelle éternelle et malheureuse guerre! Les poètes satiriques ne finissent point ici sur les chansons et sur les épigrammes; mais je ne me

* La plaisanterie consiste en ce que le duc de Chaulnes n'avoit point d'enfants.

charge de rien de tout cela; je me flatte au moins qu'il vous en vient quelque chose par des voies détournées. Adieu encore une fois. Voici la deuxième lettre que je vous écris depuis celle que j'ai reçue de vous.

1242.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 juin 1695.

Madame de Louvois n'avoit point attendu l'approbation du monde pour desirer Choisy; ç'a été la seule maison qu'elle ait souhaitée; le roi et elle ont fait un très bon marché; ils en paroissent fort contents aussi; cela se passe de part et d'autre avec des honnêtetés que l'on voit quelquefois entre les particuliers, mais que l'on éprouve rarement avec son maître. Le roi est à Marly pour neuf jours; la duchesse du Lude est de ce grand voyage; et pour comble de bonheur, elle mène et remène demain madame de Maintenon de Pontoise, où cette dernière va voir une fille de Saint-Cyr. Le roi donna une fête lundi dernier à Trianon au roi et à la reine d'Angleterre; il y eut un opéra, où le roi alla; madame de Maintenon n'y parut point du tout. Il est grand bruit de la faveur de M. de La Rochefoucauld; on prétend qu'il s'est rendu maître de l'esprit de MONSEIGNEUR, et qu'il se sert de son crédit tout comme le roi le peut désirer. Sa Majesté mena, il y a quelques jours, madame de Maintenon, suivie de ses dames, souper dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme *La Selle*; et je vous le dis ainsi, pour ne vous point dire qui les mena à la selle. Il doit aller (*le roi*) un de ses jours à l'Étang chez M. de Barbesieux, afin d'avoir l'air de partager ses faveurs : une autre grande nouvelle, les princesses ont mené dîner et souper à Trianon avec le roi, la comtesse de La Chaise, les marquis de La Chaise et de La Luzerne; je crois que cette distinction les a fort touchés; car jusqu'alors elles n'en avoient eu qu'au salut. M. de Coulanges arriva avant-hier de Saint-Martin; il fut tout de suite à Choisy, le lendemain à Versailles, et part enfin aujourd'hui pour Évreux avec M. de Bouillon; je lui propose de ne plus tant perdre de temps en chemin, et de se mettre tout d'un coup dans une escarpolette qui le jettera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de ne pas mettre au moins les pieds à terre.

J'attends aujourd'hui une compagnie, qui ne vous déplairoit pas, ma très belle; c'est M. de Tréville qui vient lire à deux ou trois personnes un ouvrage qu'il a composé; c'est un précis des Pères, qu'on dit être la plus belle chose qui ait jamais été. Cet ouvrage ne verra jamais le jour, et ne sera lu que cette fois seulement de tout ce qui sera chez moi; je suis la seule indigne de l'entendre; c'est un secret que je vous confie au moins :

> . . . . . N'abusez pas, prince, de mon secret,
> Au milieu de ma lettre il m'échappe à regret;

mais enfin il m'échappe. M. de Bagnols est parti pour l'armée; et ma sœur sera, je crois, bientôt de retour, cependant elle ne me parle point encore du jour de son départ. Avez-vous bien chaud à Grignan, ma très belle? Je me souviens d'y avoir été par un temps pareil à celui-ci. L'affaire du Ménil-montant paroît tout-à-fait rompue; cependant j'ai dans la tête qu'elle se raccommodera. Adieu, ma chère amie.

1243.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 29 juin 1695.

C'est donc bien gagner son procès, Monsieur, que de le perdre comme vous faites. Je ne puis m'empêcher de vous dire, malgré le dessein que je vois que vous avez de rompre tout commerce avec le monde, que votre style que nous avons reconnu et retrouvé avec les mêmes agréments, nous a fait une sorte de plaisir que nous n'avions pas senti depuis votre silence. Nous avons lu et relu plusieurs fois votre lettre, ma fille et moi; elle est délicieuse; et vous n'avez peut-être pas senti ce qu'elle vaut. Que vous êtes heureux, Monsieur, de conserver

cette sorte d'esprit avec le sérieux et la solidité de la dévotion ! elle vous fait faire des réflexions très bien placées sur ces deux tropiques que vous avez vus depuis peu si près de vous, et je ne sais comme notre ami Corbinelli a pu résister à vos lettres. C'est dommage qu'une morale accommodée au style que vous avez avec lui eût été perdue ; cette perte ne vous seroit pas arrivée avec nous; et comme l'appétit vient en mangeant, il nous a pris une si grande envie d'avoir encore une fois l'honneur et le plaisir de vous revoir dans ce château, que ma fille ne comprend pas qu'ayant de la santé, vous n'ayez point eu la pensée de nous venir voir, et que même vous ne puissiez y venir encore cet automne. J'ai beau lui représenter que nous n'en sommes pas là, et que sans moi vous seriez encore dans votre léthargie ; il n'importe, elle veut que je hasarde de vous en faire la proposition. En vérité, si vous jugiez du plaisir que vous nous feriez par celui que nous a donné votre lettre, je crois en conscience que vous ne pourriez pas nous résister. Je vais parler de vous, Monsieur, à notre *ami*. Il me répondra ; je serai obligée de vous faire savoir sa réponse; peut-être qu'il se trouvera encore quelque autre occasion de vous dire un mot ; enfin je n'oublierai ni raison ni prétexte pour vous faire dire encore quelques mots, et pour vous dire encore, Monsieur, que jamais votre mérite et votre esprit n'ont fait de plus profondes traces dans aucun cerveau, que dans celui de vos très humbles servantes.

1244.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 juillet 1695.

Je puis répondre pour M. de Tréville qu'il auroit été ravi que vous eussiez augmenté la bonne compagnie qui l'entendit ; et je suis assurée, ma chère amie, que vous auriez été contente de votre journée; mais vous nous regardez du haut en bas de votre château de Grignan, et je m'amuse à vous desirer toujours sans m'en pouvoir empêcher. On est fort alerte ici sur le grand évènement du siége de Namur ; car c'est tout de bon, et apparemment ce siége sera meurtrier, vous savez que le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans avec six régiments de dragons à pied, et celui du roi à cheval ; ainsi le pauvre Sanzei est dans Namur comme un grand homme ; M. le maréchal de Boufflers a la fièvre double tierce, mais il aura bien d'autres affaires qu'à l'écouter. Le maréchal de Lorges est hors de danger. Tout retentit ici des louanges du maréchal de Villeroi; il n'y a guère de jours que le roi n'en parle avec éloge, et tous les guerriers qui composent son armée n'écrivent ici que pour chanter ses louanges. Je crois qu'à la fin M. le duc de Chaulnes va acheter Puteaux, qui est une maison près du pont de Neuilly, située sur le bord de la rivière ; il y a de quoi faire des merveilles, et il les fera, car il a une extrême envie d'une maison de campagne. Le roi va à Marly pour quinze jours ; si la duchesse du Lude est de ce voyage, ce sera pour la troisième fois de suite ; ces distinctions charment quand on est en ces pays-là; heureux qui peut voir cela du point de vue où il faut l'envisager! Je n'ai point vu la lettre du père Quesnel ; on dit qu'il la désavoue, et il ne sauroit mieux faire. Vous savez, ma très belle, que M. de La Trappe (*l'abbé de Rancé*) a remis son abbaye entre les mains de dom Zozime, supérieur de sa maison; avec la permission du roi, et qu'il va se trouver simple religieux: cette fin est bien digne de lui, et couronne parfaitement une si belle vie. Pour l'oraison funèbre du père de La Rue, on n'en parle non plus présentement que de celle que l'on fit pour la reine-mère. On ne sait pas qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde; est bien fou qui compte sur la gloire qui suit la mort; ce n'est, en vérité, pas de cela qu'il faut être occupé dans cette vie; mais les hommes auront toujours leurs erreurs et les chériront.

M. de Coulanges arriva avant-hier au soir ici plus charmé de M. de Bouillon, de mesdemoiselles de Bouillon et de Navarre que de tous ses anciens amis; il partit hier pour Choisy, où il sera jusqu'à ce que notre voyage de Saint-Martin s'accomplisse; je ne me sens pour ces sortes de parties que la force du projet; l'exécution est fort au-dessus de moi. Ma sœur monte dimanche sur l'*Hippogriphe*, et arrive lundi à Paris. M. de Bagnols[1] ne perd pas de vue

[1] Intendant de l'armée de Flandres.

le maréchal de Villeroi, cela me fait craindre pour sa vie. M. de Rheims a acheté la maison d'Herval deux cent vingt-un mille livres. Adieu, ma très-aimable, n'oubliez pas de m'aimer, je vous en conjure, et ne me laissez point oublier dans le lieu que vous habitez; mandez-moi si la charmante Pauline aura été bien contente du portrait mystérieux que vous lui avez donné. Madame de Caylus me vint voir hier plus jolie qu'un ange; elle me demanda en grace de venir voir l'arrangement de sa maison; j'aurai plus de peine à rendre cette visite, que je n'en montrerai : ce que je sens là dessus ne peut être confié qu'à vous, ma chère amie.

1245.

De la même à la même.

A Paris, ce 29 juillet 1695.

Il n'est plus question, ma chère amie, ni de M. Arnauld, ni du père Quesnel; toutes les pensées sont tournées du côté de Namur. Ces derniers tués ont jeté une consternation qui ne laisse plus de joie ici. Madame de Morstein est inconsolable. La bonne chancelière[1] pleure amèrement son petit-fils de Vieuxbourg; et madame de Maulevrier renvoie bien loin tous les gens qui lui veulent parler de consolation, jusqu'au père Bourdaloue. On ne sait point des nouvelles du comte d'Albert, sinon qu'on le croit trépané; et depuis cela pas un mot; M. et madame de Chaulnes en sont dans une extrême inquiétude. Vous savez que M. le prince de Conti a la petite-vérole; elle est sortie avec abondance, et commence à suppurer sans aucun accident; ainsi on espère qu'il s'en tirera heureusement. On fait des détachements de tous côtés pour envoyer au secours de Namur; Sanzei est dans la place, il n'y a que sa mère qui soit plus à plaindre que lui. Madame la duchesse du Lude, qui est de retour de Versailles, m'a conté qu'elle avoit mené ma petite nièce de La Chaise dîner à Trianon avec le roi; Sa Majesté et MONSEIGNEUR ne parlèrent que de l'agrément de cette petite personne, et de son peu d'embarras; pour moi, je crois qu'elle confesseroit[1] fort bien le roi. M. le premier président (*de Harlay*) a eu une manière d'apoplexie; on l'a saigné quatre fois: sa bouche est demeurée un peu tournée, il doit partir incessamment pour Bourbon. Voilà une épigramme que l'on a faite sur son mal :

Ne le saignez pas tant; l'émétique est meilleur;
Purgez, purgez, purgez, le mal est dans *l'humeur*.

Je crois que je ferois bien de prendre le même chemin que ce magistrat, car mon estomac ne se rétablit point du tout : au reste, ma très belle, j'ai consulté si l'on pouvoit prendre du café deux heures après la germandrée; on en peut prendre en toute sûreté, et même ils s'accordent fort bien ensemble. Adieu, ma très aimable, je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui; je vous supplie seulement de faire mes compliments à *tutti quanti*; et sur-tout de vous faire la violence d'embrasser pour moi bien tendrement la charmante Pauline. Ma sœur[2] vous rend mille graces de l'honneur de votre souvenir, elle en a été fort touchée; elle est à Versailles pour quelques jours.

1246.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, ce 6 août 1695.

Je ne vous écrirai qu'une très petite méchante lettre, mon aimable, pour vous remercier de la vôtre qui nous a fait un très grand plaisir. Je ne changerai point d'avis sur l'estime que j'ai pour les détails, tant que vous me ferez lire les vôtres. Nous sommes charmés de Navarre[3]; la situation, le bâtiment, comme celui de Marly que je n'ai jamais vu, la bonne compagnie, tout cela me per-

[1] Anne-Françoise de Loménie, femme de Louis Boucherat, chancelier de France. Louis de Vieuxbourg, marquis de Mienne, avoit épousé le 6 mai 1693, Anne-Françoise de Harlay, petite-fille du chancelier Boucherat. Il fut tué à Namur.

[1] Allusion au père de La Chaise, confesseur du roi.

[2] Madame du Gué Bagnols.

[3] Château près d'Evreux qui appartenoit au duc de Bouillon.

suade que cette maison doit être du rang des vôtres : pour Choisy, il est fait exprès pour vous; vos couplets instruisent fort bien les passants de la noblesse de son origine et de sa destinée; mais vous méritez d'être exalté jusqu'aux nues pour le couplet, où vous vous humiliez jusqu'au pied du mont *avec le cocher de Verthamont*[1]; tout homme qui veut bien se mettre dans ce limon jusqu'au cou, et qui croasse de si jolis couplets; mérite la place que lui donne M. Tambonneau. Le couplet est au rang des meilleurs que vous ayez jamais faits; c'est cette Comtesse dont vous demandez toujours l'approbation, qui vous conjure de l'en croire; il est joli, il surprend : enfin, mon enfant, croissez toujours, et faites-nous en part.

Mais, mon Dieu, que de sang répandu à Namur! que de pleurs! que de veuves et de mères affligées! et l'on est assez barbare pour trouver que ce n'est point encore assez, et l'on voudroit que le maréchal de Villeroi eût encore battu, tué et massacré ce pauvre M. de Vaudemont! quelle rage! Je suis en peine de votre neveu de Sanzei; je plains sa mère; on dit qu'elle vient attendre de plus près la fin de ce siége; il nous paroît d'une fureur digne du maréchal (*de Boufflers*) qui le défend; toutes les occasions sont des batailles. Notre Allemagne est assez paisible : c'est elle qui fait nos principales inquiétudes[2]. Adieu, mon cher cousin, ne vous avois-je pas promis que ma lettre seroit bien plate? On a quelquefois des chagrins, et l'on sait pourquoi; j'en parle à madame de Coulanges; je vous fais les amitiés de ma fille : vous l'avez parfaitement divertie par vos chansons et votre causerie; car votre lettre est une vraie conversation. J'ai arrosé tous les appartements de vos souvenirs; ils ont été reçus et rendus avec empressement. Je vous embrasse, mon aimable cousin, et je vous exhorte à vivre toujours délicieusement en l'honneur de la polygamie[3], qui, au lieu d'être un cas pendable pour vous, fait tout le bonheur et le plaisir de votre vie.

[1] Cocher fameux, qui faisoit toutes les chansons du Pont-Neuf.

[2] A cause du marquis de Grignan, qui étoit à l'armée d'Allemagne.

[3] Plaisanterie au sujet de madame de Louvois, *seconde femme* de M. de Coulanges.

1247.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 12 août 1695.

La mort de M. de Paris[1], ma très belle, vous aura infailliblement surprise : il n'y en eut jamais de si prompte. Madame de Lesdiguières a été présente à ce spectacle : on assure qu'elle est médiocrement affligée. L'on ne parle point encore du successeur; mais bien des gens croient que ce sera M. de Cambrai (*Fénélon*), et ce sera certainement un bon choix : d'autres disent M. le cardinal de Janson. Nous saurons lundi ce grand événement : la chose mérite bien qu'on y pense. Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort; on prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie et la mort.

On vous aura, sans doute, envoyé les articles de la capitulation de Namur; vous aurez vu qu'on fait la guerre fort poliment, et qu'on se tue avec beaucoup d'honnêteté. Nous bombardons Bruxelles à l'heure qu'il est; les chansons, les madrigaux, les bons mots, pleuvent sur le maréchal de Villeroi, qui peut-être n'a aucun tort; c'est le malheur des places; heureux qui n'en a point : mais peu de gens sentent ce bonheur-là. La comtesse de Gramont est de retour; je la vis hier si fatiguée des eaux de Bourbon, qu'elle me confirma plus que jamais dans ma paresse : elle est revenue dans une litière, et elle dit qu'elle aimeroit mieux être revenue à pied. Le roi doit aller samedi à Meudon pour deux jours; les distinctions vont rouler présentement sur Meudon, et point sur Marly : tout y a été cette semaine, jusqu'à M. de Buzenval, et M. de Saint-Germain. Comme je me sens incapable de prendre la résolution d'aller à Bourbon, je m'en vais essayer à Paris des eaux de Forges : cela s'appelle aller du chaud

[1] François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, mort à Conflans près de Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 6 août 1695, à l'âge de 70 ans. Il ne put même recevoir ses sacrements.

au froid. Depuis que madame de Fontevrauld [1] est ici, Saint-Joseph, où elle est presque toujours, est le rendez-vous du beau monde, mais non pas de la galanterie. Adieu, ma très aimable. Tous les marchés de M. de Chaulnes sont rompus : madame de Chaulnes se console de tout avec madame de Saint-Germain; elle ne se peut passer d'elle : et cela apprend à se passer de madame de Chaulnes.

1248.

De la même à la même.

A Paris, le 2 septembre 1695.

Hélas! mon amie, il n'est non plus question de M. l'archevêque, que s'il n'avoit jamais été; on a dit bien du mal de lui après sa mort : on a parlé du successeur [2], et depuis qu'il est nommé, on ne parle plus ni de l'un ni de l'autre : ceci est un tourbillon qui ne permet pas les réflexions. Tout le monde étoit fou hier à Paris; on ne voyoit que des femmes désespérées : les unes couroient les rues, les autres se faisoient enfermer dans les églises; on entendoit, je n'ai plus de mari, je n'ai plus de fils; d'autres ne disoient pas ce qu'elles n'avoient plus, mais elles ne s'en désespéroient pas moins. La comtesse de Fiesque disoit que la bataille étoit donnée, et par conséquent gagnée; elle ajoutoit que le prince d'Orange étoit prisonnier : je me trouvai le soir chez madame de Kerman, où étoit madame de Sully, la duchesse du Lude, madame de Chaulnes, et une douzaine d'autres femmes, dont étoit la comtesse de Fiesque; quand elles eurent bien discouru, j'entrepris de leur remettre l'esprit (chose bien difficile) par un petit raisonnement, qui concluoit qu'il n'y auroit point de bataille; elles se moquoient toutes de moi : aujourd'hui que l'événement justifie mes raisons, elles croient que d'ici je conduis l'armée; on ne parle que de ma pénétration; sur cela, je conclus qu'on ne sait presque jamais pourquoi on loue, ni pourquoi on blâme. J'étois hier folle, et aujourd'hui je suis la plus habile personne du monde; et la vérité est, que je ne suis ni folle, ni habile; mais que par un courrier qui étoit arrivé, on avoit appris qu'il étoit impossible de donner une bataille sans hasarder toute l'armée. M. de Conti l'a mandé au roi, aussi bien que M. le duc du Maine, et tout ce qu'il y a de principal dans l'armée.

M. de Coulanges est toujours à Navarre; il me prie par toutes ses lettres de vous dire des choses infinies de sa part. Le roi doit partir le 24 de ce mois pour aller à Fontainebleau. M. et madame de Chaulnes partent incessamment pour Chaulnes, et le bruit court que je vais avec eux. Je prends des eaux de Forges, dont je me trouve assez bien. Je suis ravie que la santé de madame de Grignan soit bonne, je m'en réjouis avec vous et avec elle. Faites-vous la violence d'embrasser la charmante Pauline pour l'amour de moi : je vous en conjure, ma très aimable.

1249.

De la même à la même.

A Paris, ce 9 septembre 1695.

Que d'événements, Madame! que de discours! que de chansons! que d'épigrammes! que de dignités! le maréchal de Boufflers est duc; vous le savez déjà. Le même courrier qui a apporté la réduction de Namur, lui a été renvoyé pour lui apprendre que le roi le faisait duc, et lui dire en même temps qu'il pouvoit prendre le chemin de la cour; quand il s'est trouvé pressé par sa reconnoissance de venir remercier le roi, le prince d'Orange lui a dit qu'il le faisoit son prisonnier; on prétend qu'il a pris cette conduite sur celle que nous avons eue à Dixmude; il a bien voulu cependant le laisser revenir à la cour sur sa parole; mais le maréchal a cru devoir attendre les ordres du roi [1]. La maréchale de Boufflers est transportée de joie de sa nouvelle dignité, et ne sait point encore ce

[1] Sœur de madame de Montespan.

[2] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, depuis cardinal.

[1] Au moment où le maréchal de Boufflers sortit de Namur à la tête de la garnison, Létang, lieutenant des gardes du prince d'Orange, l'arrêta prisonnier, sous prétexte que les garnisons de Dixmude et de Denyse avoient été retenues.

malheur, qui, selon les apparences, ne sera pas long. Revenons aux épigrammes; le maréchal de Villeroi en est chamarré; il a pourtant la consolation de savoir que le roi est persuadé qu'il n'a aucun tort; et je sais bien ce que je dis; mais le monde veut juger de ce qu'il ignore, et comme on juge par l'opinion des autres, on est assez fou pour se croire malheureux malgré sa bonne conduite. Le roi va aujourd'hui à Marly pour dix jours.

M. et madame de Chaulnes partiront dans peu pour Chaulnes, et moi avec eux, que dites-vous de cette résolution? Ne me trouvez-vous pas grande femme tout-à-fait? M. de Coulanges est toujours à Evreux: madame de Louvois le boude; mademoiselle de Bouillon l'aime de passion, et le retient malgré lui; moi je lui écris régulièrement et lui mande toutes les nouvelles; à qui donnerez-vous la préférence, les passions sont horribles; je ne les ai jamais tant haïes que depuis qu'elles ne sont plus à mon usage; cela est heureux. Notre dragon [1] est sorti tout couvert de gloire, et tout nourri de cheval; il a écrit une plaisante lettre à sa sœur; dans toutes les relations il a été nommé au roi avec distinction; et pour dire plus, c'est de madame de Montchevreuil que je le sais. Vous jugez bien, ma très aimable, de la joie de madame de Sanzei, qui sait à cette heure que son fils se porte bien; songez que de douze mille hommes qu'ils étoient dans Namur, il n'en est resté que trois mille trois cents. J'oubliois de vous dire que c'est M. de Guiscard qui est venu apprendre à la cour que le maréchal de Boufflers est prisonnier. Madame de Sully a la même maladie que madame de Grignan, elle prend des eaux de Forges, dont elle se trouve à merveille; mais Forges est un peu trop loin de Grignan, il faudroit s'en approcher, mon amie. Je pardonne à madame de Sully cette maladie; mais madame de Grignan est trop avancée pour son âge. On prétend que de toutes les façons d'être malade, c'est la moins fâcheuse. Je vous demande toujours des nouvelles de madame de Grignan, dont je suis très sincèrement en peine. Ne me laissez point oublier dans le château que vous habitez, et baisez pour l'amour de moi la charmante Pauline; vous m'avouerez que j'exige des choses bien difficiles de votre amitié.

[1] M. de Sanzei, neveu de M. Coulanges.

1250.

De la même à la même.

A Paris, le 15 septembre 1695.

Ce n'est que pour marquer la cadence que je vous écris aujourd'hui, Madame, car je n'ai point reçu de vos lettres cette semaine, et je suis toute honteuse de n'avoir pas de grands évènements à vous mander; depuis quelque temps, ils ne nous ont pas manqué: de vous dire que le roi est à Marly depuis huit jours, voilà une belle affaire; la duchesse du Lude y est, le roi en revient demain, et doit partir, jeudi 22 de ce mois, pour aller à Fontainebleau; une assez grande nouvelle, c'est que je crois que j'irai dimanche à Versailles pour deux ou trois jours. Il sera question incessamment du voyage de Chaulnes, j'espère encore que j'en serai; mais j'ai une santé qui se dérange si aisément, que je n'ose plus faire de projets. M. de Coulanges doit revenir aujourd'hui d'Evreux pour rompre avec madame de Louvois, et aller à Chaulnes. Encore faut-il bien vous apprendre, mon amie, que c'est le père Gaillard qui ne doit point faire l'oraison funèbre de feu M. l'archevêque (*de Paris*). Voici ce que je veux dire: M. le premier président et le père de La Chaise se sont adressés au père Gaillard pour ce grand ouvrage; le père Gaillard a répondu qu'il y trouvoit de grandes difficultés; il a imaginé de faire un sermon sur la mort au milieu de la cérémonie, de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils bien dangereux, tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera point, il se jettera sur les auditeurs pour les exhorter; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort; et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle.

Adieu, ma belle amie, ne me laissez jamais oublier à Grignan, je vous en conjure, et sur-tout de la charmante Pauline. Je crois que M. de Chaulnes va acheter Villefit de M. de Fieubet, dont madame de Chaulnes paroît peu contente. Le confesseur extraordinaire de madame de Grignan me doit demain lire l'oraison funèbre qu'il a faite de ce saint homme.

1251.*

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE SÉVIGNÉ.

A Grignan, le mardi 20 septembre 1695.

Vous voilà donc à nos pauvres Rochers, mes chers enfants! et vous y trouvez une douceur et une tranquillité exempte de tous devoirs et de toute fatigue, qui fait respirer notre chère petite marquise. Mon Dieu, que vous me peignez bien son état et son extrême délicatesse! j'en suis sensiblement touchée, et j'entre si tendrement dans toutes vos pensées, que j'en aile cœur serré et les larmes aux yeux. Il faut espérer que vous n'aurez, dans toutes vos peines, que le mérite de les souffrir avec résignation et soumission; mais si Dieu en jugeoit autrement, c'est alors que toutes les choses *impromises* arriveroient d'une autre façon; mais je veux croire que cette chère personne, bien conservée, durera autant que les autres; nous en avons mille exemples. Mademoiselle de La Trousse (*mademoiselle de Meri*) n'a-t-elle pas eu toute sorte de maux? En attendant, mon cher enfant, j'entre avez une tendresse infinie dans tous vos sentiments, mais du fond de mon cœur. Vous me faites justice quand vous me dites que vous craignez de m'attendrir, en me contant l'état de votre ame; n'en doutez pas, et que je n'y sois infiniment sensible. J'espère que cette réponse vous trouvera dans un état plus tranquille et plus heureux. Vous me paroissez loin de penser à Paris pour notre marquise. Vous ne voyez que Bourbon pour le printemps. Conduisez-moi toujours dans tous vos desseins, et ne me laissez rien ignorer de tout ce qui vous touche.

Rendez-moi compte d'une lettre du 23 d'août et du 30. Il y avoit aussi un billet pour Gallois, que je priois M. Branjon de payer. Répondez-moi sur cet article. Il est marié, le bon Branjon; il m'écrit, sur ce sujet, une fort jolie lettre. Mandez-moi si ce sujet est aussi bon qu'il me le dit. C'est une parente de tout le parlement et de M. d'Harouïs. Expliquez-moi cela, mon enfant. Je vous adressois aussi une lettre pour notre abbé Charrier. Il sera bien fâché de ne vous plus trouver : et M. de Toulon! vous dites fort bien sur ce bœuf, c'est à lui à le dompter, et à vous à demeurer ferme comme vous êtes. Renvoyez la lettre de l'abbé à Quimperlaï.

Pour la santé de votre pauvre sœur, elle n'est point du tout bonne. Ce n'est plus de sa perte de sang, elle est passée; mais elle ne s'en remet point, elle est toujours changée à n'être pas reconnoissable, parceque son estomac ne se rétablit point, et qu'elle ne profite d'aucune nourriture; et cela vient du mauvais état de son foie, dont vous savez qu'il y a long-temps qu'elle se plaint. Ce mal est si capital que, pour moi, j'en suis dans une véritable peine. On pourroit faire quelques remèdes à ce foie; mais ils sont contraires à la perte de sang, qu'on craint toujours qui ne revienne; et qui a causé le mauvais effet de cette partie affligée. Ainsi ces deux maux, dont les remèdes sont contraires, font un état qui fait beaucoup de pitié. On espère que le temps rétablira ce désordre : je le souhaite, et si ce bonheur arrive, nous irons promptement à Paris. Voilà le point où nous en sommes, et qu'il faut démêler, et dont je vous instruirai très fidèlement.

Cette langueur fait aussi qu'on ne parle point encore du retour des guerriers. Cependant je ne doute pas que l'affaire ne se fasse; elle est trop engagée; mais ce sera sans joie, et même si nous allions à Paris, on partiroit deux jours après, pour éviter l'air d'une noce et les visites dont on ne veut recevoir aucune, *chat échaudé, etc.*

Pour les chagrins de M. de Saint-Amand, dont il a fait grand bruit à Paris, ils étoient fondés sur ce que ma fille ayant véritablement prouvé, par des mémoires qu'elle nous a fait voir à tous, qu'elle avoit payé à son fils neuf mille francs, sur dix qu'elle lui a promis, et ne lui en ayant par conséquent envoyé que mille, M. de Saint-Amand a dit qu'on le trompoit, qu'on vouloit tout prendre sur lui, et qu'il ne donneroit plus rien du tout, ayant donné les quinze mille francs du bien de sa fille, (qu'il a payés à Paris en fonds, et dont il a les terres qu'on lui a données et délaissées ici) et que c'étoit à M. le marquis à chercher son secours de ce côté-là. Vous jugez bien que quand *ce côté-là* a payé, cela peut jeter quelques petits chagrins; mais cela s'est passé, M. de Saint-Amand a songé, en lui-même, qu'il ne lui seroit pas bon d'être brouillé avec ma fille. Ainsi, il est venu ici, plus doux qu'un mouton, ne demandant qu'à plaire et

à ramener sa fille à Paris, ce qu'il a fait, quoiqu'en bonne justice elle dût nous attendre; mais l'avantage d'être logée, avec son mari, dans cette belle maison de M. de Saint-Amand, d'y être bien meublée, bien nourrie pour rien, a fait consentir sans balancer à la laisser aller jouir de tous ces avantages; mais ce n'a pas été sans larmes que nous l'avons vue partir; car elle est fort aimable, et elle étoit si fondue en pleurs, en nous disant adieu, qu'il ne sembloit pas que ce fût elle qui partît, pour aller commencer une vie agréable, au milieu de l'abondance. Elle avoit pris beaucoup de goût à notre société. Elle partit le premier de ce mois avec son père.

Croyez, mon fils, qu'aucun Grignan n'a dessein de vous faire des finesses, que vous êtes aimé de tous, et que si cette bagatelle avoit été une chose sérieuse, on auroit été persuadé que vous y auriez pris bien de l'intérêt, comme vous avez toujours fait.

M. de Grignan est encore à Marseille, nous l'attendons bientôt, car la mer est libre, et l'amiral Russel, qu'on ne voit plus, lui donnera la liberté de venir ici.

Je ferai chercher les deux petits écrits, dont vous me parlez. Je me fie fort à votre goût. Pour ces lettres à M. de La Trappe, ce sont des livres qu'on ne sauroit envoyer, quoique manuscrits. Je vous les ferai lire à Paris, où j'espère toujours vous voir: car je sens mille fois plus l'amitié que j'ai pour vous, que vous ne sentez celle que vous avez pour moi. C'est l'ordre, et je ne m'en plains pas.

Voilà une lettre de madame de Chaulnes, que je vous envoie entière, par confiance en votre sagesse. Vous vous justifierez des choses où vous savez bien ce qu'il faut répondre, et vous ne ferez point d'attention à celles qui vous pourroient fâcher. Pour moi, j'ai dit ce que j'avois à dire, mais en attendant que vous me répondissiez vous-même sur ce que je ne savois pas; et j'ai ajouté que je vous manderois ce que cette duchesse me mandoit. Ecrivez-lui donc tout bonnement comme ayant su de moi ce qu'elle écrit de vous. Après tout, vous devez conserver cette liaison, ils vous aiment et vous ont fait plaisir; il ne faut pas blesser la reconnoissance. J'ai dit que vous étiez obligé à l'intendant; mais je vous dis à vous, mon enfant, cette amitié ne peut-elle compatir avec vos anciens commerces, et du premier président, et du procureur général? Faut-il rompre avec ses vieux amis, quand on veut ménager un intendant? M. de Pommereuil n'exigeoit point cette conduite. J'ai dit aussi qu'il vous falloit entendre, et qu'il étoit impossible que vous n'eussiez pas fait des compliments au procureur-général, sur le mariage de sa fille. Enfin, mon enfant, défendez-vous, et me dites ce que vous aurez dit, afin que je vous soutienne.

Ceci est pour mon bon président.

J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président, elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez. Je suis étonnée que *Dupuis* ne vous réponde point, je crains qu'il ne soit malade.

Vous voilà trop heureux d'avoir mon fils et notre marquise. Gouvernez-la bien; divertissez-la; amusez-la; enfin, mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère et précieuse personne. Ayez soin de me faire savoir de ses nouvelles; j'y prends un sensible intérêt.

Mon fils me fait les compliments de *Pilois*[1] et des ouvriers qui ont fini le labyrinthe. Je les reçois, et je les aime, et les remercie. Je leur donnerois de quoi boire, si j'étois là.

Ma fille, et votre idole, vous aiment fort; mais moi par-dessus tout. Adieu mon bon président; mon fils vous fera part de ma lettre. J'embrasse votre tourterelle.

N. B. *Au dos de cette lettre, de onze pages: sont écrits ces mots, de la main du marquis de Sévigné:* De ma mère, le 20 septembre 1695.

1252.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 30 septembre 1695.

Je m'en vais vous parler bien habilement du mal de madame de Grignan, c'est-à-dire du mal d'estomac, qui n'est autre chose, mon amie, que le mien; j'ai éprouvé par mon impatience toutes sortes de remèdes, trop heureuse si ces expériences lui peuvent être utiles! Carette m'a donné pendant

[1] Jardinier des Rochers.

neuf mois de ses gouttes, qui ne m'ont point fait un mal sensible; mais qui m'avoient grésillée à un tel point, sans me raccommoder l'estomac, que je vous avouerai confidemment qu'elles m'ont fait une seconde maladie. Venons à Helvétius; il m'a donné une préparation d'absynthe, qui m'a tout-à-fait rétabli l'estomac. Comme cela fait quelque impression de chaleur, très légère pourtant, il m'a fait prendre des eaux des Forges, dont je me trouve à merveille. Je commence à engraisser, je mange du fruit, je dîne et je soupe; en un mot, mon amie, je ne suis plus la même personne que j'étois il y a deux mois. Vous voyez bien pourquoi je vous conte tous ces détails; je vous promets qu'en trois semaines, Helvétius et moi lui rétablirons l'estomac: c'est la cause de presque tous les maux. Je me suis même raccommodée avec le café; et comme je ne sais point user d'une chose que je n'en abuse, j'en prends dans l'excès; ma petite absynthe est le remède à tous les maux.

Vous me demanderez, mon amie, pourquoi, me portant aussi bien que je vous le dis là, je ne suis point allée à Chaulnes? et je vous répondrai que je me trouve comme les personnes qui deviennent avares par être riches; depuis que j'ai un peu de santé; je la ménage beaucoup; le vilain temps m'avoit alarmée; si j'avois prévu qu'il pût faire aussi beau qu'il fait présentement, je crois que je me serois embarquée pour ce grand voyage; mais je me garde pour Dampière; et je fais très facilement de ma maison une maison de campagne; je me promène les matins sur mon rempart, et je passe les après-diners assez solitairement. La cour d'Angleterre est à Fontainebleau; ils ont des comédies, des fêtes, et s'ennuient, à ce qu'ils disent, et tant pis pour eux. Madame la marquise de Grignan ne veut voir personne, c'est ce qui m'a empêchée de me présenter à sa porte aussi souvent que j'aurois fait. M. de Chaulnes qui sait forcer les portes, dit qu'elle est très aimable. M. de Coulanges est allé à Chaulnes; ils reviendront tous dans un mois, et c'est tout à l'heure. L'abbé et moi ne laisserons point ignorer à madame de Sanzei tout ce que vous dites pour elle. Je vous demande mille compliments pour madame de Grignan, ma très aimable: je vous demande aussi d'embrasser la belle Pauline pour l'amour de moi, tout comme si vous n'aviez point de sujet de vous plaindre d'elle.

1255.

De M. DE COULANGES *à la même.*

A Chaulnes, le 10 octobre 1695.

Me voici absolument aux gages de madame la duchesse de Chaulnes; c'est ma bonne maîtresse, quoique M. de Chaulnes m'assure que j'ai pris une étrange condition, et que je sers une étrange maîtresse. La voilà qui parle, écoutez-la bien.

Madame la duchesse DE CHAULNES.

Nous voici, ma chère gouvernante, dans une maison qui n'est pas trop laide; et mon secrétaire (*M. de Coulanges*) la trouve assez honnêtement meublée; mais nous y voyons souvent de fort mauvais temps, ce qui est fort triste à la campagne. Parlons, ma chère gouvernante, de la belle comtesse, dont nous serions fort en peine, si nous n'espérions qu'après ce temps-ci sa santé en sera beaucoup meilleure; mais je vous conseille d'empêcher qu'elle ne prenne des remèdes de M. Alliot; car feu madame Colbert s'en est fort mal trouvée. Il ne faut plus songer qu'à la bien nourrir, et à rétablir son estomac tout doucement, pour revenir le plus tôt que vous pourrez dans un air beaucoup plus doux que celui de Grignan. J'ai impatience que la campagne soit finie, pour que vous me mandiez que mademoiselle de Grignan changera de nom; personne ne souhaite plus que moi de lui voir un bon établissement. Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris, et que vous approuviez, au contraire, l'acquisition que nous avons faite de Dampierre; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sou d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec cinq mille livres de rente qui y sont attachées pour l'entretenir; et la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse prendra cinq mille livres de rente sur nos revenus. Nous nous accommoderons aussi des meubles, afin de n'avoir aucun embarras. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y viendrez faire de petits séjours avec moi, et que vous ne se-

rez pas fâchée de voisiner un peu avec Port-Royal-des-Champs. Mon secrétaire a lu votre lettre à M. de Chaulnes avec tous les tons qui y convenoient, et nous avons bien plaint la belle comtesse; mais c'est à M. de Chaulnes à vous répondre sur l'empressement qu'il a eu de voir madame la marquise de Grignan : il a reçu toutes les lettres de monsieur votre fils, dont il est fort content. Il faut laisser toutes ces tracasseries-là de province, jusqu'à ce que nous soyons tous ensemble à Paris. Vous jugez bien que je serai toujours disposée à ne lui pas faire son procès, personne ne connoissant mieux que moi les dits et redits de la ville de Rennes; et le secrétaire ne sait que trop comme Beaucé autrefois hasarda de se faire chasser de l'hôtel de Méneuf pour sa mauvaise langue. A cet hiver donc toutes sortes d'éclaircissements et de bonne intention pour rétablir la paix. Madame de La Châtre est accouchée d'un gros garçon; il est déja destiné pour le baptême à M. de Lavardin son grand père, et à madame de La Châtre sa grand'mère. Fontainebleau ne dit mot, et la Flandre encore moins; toutes les armées se séparent le 25 de ce mois, et déjà le roi et la reine d'Angleterre sont revenus de Fontainebleau à Saint-Germain. Je suis, ma chère gouvernante, tout à vous et à la belle comtesse. Mille compliments à tout ce qui est Grignan.

M. DE COULANGES.

Et moi, je vous dirai en mon particulier que j'ai été très effrayé de l'état où vous mandez qu'a été madame de Grignan; je ne savois point qu'il eût été si terrible; vous ne devez pas douter que je ne desire fort sa meilleure santé, et par plus d'une raison; car, quelque errant que je sois, j'ai bien de l'impatience de vous trouver quelquefois en mon chemin. Mille caresses, mille tendresses, mille respects, mille compliments pour vous, ma très aimable gouvernante, et pour tout ce qui est autour de vous. Dès qu'il fait beau, je voudrois que madame de Coulanges fût venue ici; mais, en vérité, nous sommes venus trop tard pour une santé aussi ébranlée que la sienne. Pour moi, je suis devenu un bilboquet, à qui rien ne fait mal, et qui se trouve partout sur ses pieds, comme s'il n'avoit jamais eu de goutte.

1254.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 15 octobre 1695.

Je viens d'écrire à notre duc et à notre duchesse de Chaulnes; mais je vous dispense de lire mes lettres, elles ne valent rien du tout. Je défie tous vos bons tons, tous vos points et toutes vos virgules, d'en pouvoir rien faire de bon : ainsi, laissez-les là; aussi bien, je parle à notre duchesse de certaines petites affaires peu divertissantes. Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce seroit de nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sang, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie qu'on dit qui n'est point dangereuse, et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, et que je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer; enfin, son dernier état a été si violent, qu'il en a fallu venir à une saignée du bras : étrange remède! qui fait répandre du sang quand il n'y en a déjà que trop de répandu; c'est brûler la bougie par les deux bouts. C'est ce qu'elle nous disoit; car, au milieu de son extrême foiblesse et de son changement, rien n'est égal à son courage et à sa patience. Si nous pouvions reprendre des forces nous prendrions bien vite le chemin de Paris; c'est ce que nous souhaitons; et alors, nous vous présenterions la marquise de Grignan, que vous deviez déjà commencer de connoître, sur la parole de M. le duc de Chaulnes, qui a fort galamment forcé sa porte, et qui en a fait un fort joli portrait. Cependant, mon cher cousin, conservez-nous une sorte d'amitié, quelque indignes que nous en soyons par notre tristesse : il faut aimer ses amis avec leurs défauts; c'en est un grand que d'être malade : Dieu vous en préserve, mon aimable. J'écris à madame de Coulanges sur le même ton plaintif qui ne me

quitte point; car, le moyen de n'être pas aussi malade par l'esprit, que l'est dans sa personne cette comtesse, que je vois tous les jours devant mes yeux? Madame de Coulanges est bien heureuse d'être hors d'affaire; il me semble que les mères ne devroient pas vivre assez long-temps pour voir leurs filles dans de pareils embarras; je m'en plains respectueusement à la Providence.

Nous venons de lire un discours qui nous a tous charmés, et même M. l'archevêque d'Arles, qui est du métier; c'est l'oraison funèbre de M. de Fieubet, par l'abbé Anselme. C'est la plus mesurée, la plus sage, la plus convenable et la plus chrétienne pièce qu'on puisse faire sur un pareil sujet; tout est plein de citations de la sainte écriture, d'applications admirables, de dévotion, de piété, de dignité, et d'un style noble et coulant. Lisez-la : si vous êtes de notre avis, tant mieux pour nous, et si vous n'en êtes pas, tant mieux pour vous, en un certain sens; c'est signe que votre joie, votre santé et votre vivacité vous rendent sourd à ce langage; mais, quoi qu'il en soit, je vous donne cet avis, puisqu'il est sûr qu'on ne rit pas toujours; c'est une chanson qui dit cette vérité.

1255.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 28 octobre 1695.

Vous avez eu la colique, ma chère amie; et quoique je sache que vous vous en portez bien présentement, je ne saurois être rassurée que je ne le sois par vous-même. Je vous demande aussi des nouvelles de madame de Grignan; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez de se mettre dans une litière bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris : l'air de Lyon lui feroit connoître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat; c'est l'avis de mon oracle (*Helvétius*). La maréchale de Boufflers a été fort malade d'une pareille maladie; elle se porte très bien aujourd'hui. Le roi est de retour dans une parfaite santé. Je vis hier la duchesse du Lude, qui est venue à Paris pour se faire saigner et purger, sans autre raison, je crois, que d'avoir trop de santé. Il s'est fait de grands changements à Chaulnes; M. de Chaulnes aime son château comme sa vie, et ne le peut quitter. Madame de Chaulnes passe les jours, et peut être une bonne partie des nuits, à jouer. M. de Coulanges est devenu délicat et précieux; les visites de province l'ennuient. Je vois souvent notre petite accouchée (*la duchesse de Villeroi*[1]); elle a un fils un peu plus grand que son père, et un peu moins grand que le maréchal (*de Villeroi*); il n'y a point de jour qu'elle ne demande des nouvelles de mademoiselle de Grignan, et qu'elle ne lui souhaite tous les biens et les maux qu'elle a. L'on dit que le maréchal de Lorges se porte mieux, et on n'appelle plus sa maladie une apoplexie : la maréchale, qui est allée le trouver, va avec lui aux eaux de Plombières. Tout le monde croit le mariage de M. de Lesdiguières fait avec mademoiselle de Clérembault[2] : le charme que madame de Lesdiguières trouve dans ce mariage, c'est qu'elle n'aura point son fils avec elle. Le monde dit aussi celui de mademoiselle d'Aubigné avec le fils[3] de M. de Noailles, et je crois qu'en cette occasion le monde dit vrai. Au reste, ma très belle, j'ai à vous apprendre que l'abbé Têtu est charmé de madame de Kerman, et qu'il se plaint hautement de toutes ses amies, de ne lui avoir pas fait connoître ce mérite-là plus tôt. On parle fort ici de la solitude de madame la marquise de Grignan; on dit que sa vie n'est pas soutenable, parcequ'il ne faut voir personne, ou voir bonne compagnie, vous voyez combien votre retour et celui de sa *belle-mère*[4] sont nécessaires. Mes conseils sur cela vous paroîtront bien intéressés; je souhaite que cette raison ne vous empêche pas de les suivre, et que vous me croyiez aussi tendrement à vous que j'y suis. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et de ne pas oublier la belle et charmante Pauline.

[1] Marguerite Le Tellier, fille du marquis de Louvois.

[2] Ce mariage ne se fit point avec mademoiselle de Clérembault, mais avec mademoiselle de Duras, fille du maréchal de ce nom, en 1696.

[3] Ce mariage ne se fit que le 1er avril 1698.

[4] Madame la comtesse de Grignan.

1256.

De la même à la même.

A Paris, le 7 novembre 1695.

Après avoir réfléchi avec toute l'application possible sur tout ce que vous me mandiez, ma chère amie, Helvétius a encore voulu emporter votre lettre, afin d'y penser à loisir; il ne me rapporta qu'hier ce que je vous envoie : il est persuadé que l'air subtil est fort contraire à madame de Grignan, et que s'il étoit possible qu'elle se mît dans une litière bien commode, et qu'elle fît de petites journées, elle ne seroit pas plutôt arrivée à Lyon qu'elle se trouveroit fort soulagée; c'est un remède que nous approuvons fort ici. Notre oracle Helvétius a sauvé la vie à la pauvre *Tourte*; il a un remède sûr pour arrêter le sang de quelque côté qu'il vienne; c'est un très joli homme et très sage : sa physionomie ne promet pas tant de sagesse; car il ressemble à Dupré comme deux gouttes d'eau. Je vous demande des nouvelles de madame de Grignan, ma très aimable, pour me récompenser de toutes mes consultations. M. le marquis de Grignan m'est venu voir; il est assurément moins gras qu'il n'étoit, je lui en ai fait des compliments très sincères : madame sa femme me fit l'honneur de venir ici hier; je la trouvai si considérablement embellie, qu'elle me parut une autre personne que celle que j'avois vue; c'est qu'elle est engraissée, et qu'elle a bien meilleur visage, de beaux yeux si brillants que j'en fus éblouie; elle vint ici sûr les deux heures avec madame et mademoiselle sa sœur. Malheureusement pour moi, madame de Nevers s'étoit levée aussi matin qu'elles; elle arrriva un moment après ces dames, qui s'en allèrent quand elle entra; et madame de Nevers, qui me parla très sincèrement, trouva madame la marquise de Grignan toute des plus jolies. Monsieur et madame de Chaulnes et M. de Coulanges arrivent mercredi pour dîner à Paris; je dois me trouver à l'hôtel de Chaulnes pour les y recevoir. Le roi est à Marly pour jusqu'à lundi; la comtesse de Gramont y est aussi; mais quoiqu'elle ait attrapé à la cour les graces de la nouveauté, la pauvre femme ne s'en porte pas mieux; tous ses maux sont revenus; elle les soutient avec un courage et une gaieté qui m'étonnent, ayant perdu, je crois, jusqu'à l'espérance de guérir. La duchesse de Villeroi reçoit ses visites dans son lit, jolie tout ce qu'on peut l'être : je fis, il y a deux jours, les honneurs de sa chambre avec la maréchale de Villeroi. J'ai découvert à cette petite duchesse un mérite qui lui fait bien de l'honneur dans mon esprit, c'est qu'elle a un goût si naturel pour mademoiselle de Grignan[1], qu'elle en est sincèrement occupée, elle m'en demande continuellement des nouvelles; elle lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite, mais elle ne veut consentir à aucun mariage qu'elle ne soit assurée de la revoir ici; enfin, elle a des sentiments, elle a des pensées, c'est un des miracles de Pauline. Je sais de ses nouvelles : on dit que vous vous allez encore marier[2], j'en suis ravie, mon amie. Revenez donc toutes; la vie est trop courte pour de si longues absences : par rapport à la vie, les plus longues ne devroient être que de deux heures. Je vous envoie une lettre de M. de Vannes qu'il y a, en vérité, trois mois qui est dans mon écritoire : je lui en demande pardon; car pour vous, je suis assurée que vous l'aimez autant à l'heure qu'il est, que quand elle a été écrite. Adieu, ma très aimable; mandez-moi vitement que vous allez revenir, et que vous ne pouvez plus souffrir la solitude de cette jeune marquise, qui, comme moi, soupire après votre retour.

[1] Madame la comtesse de Grignan.

1257.

De la même à la même.

A Paris, le 18 novembre 1695.

M. de Lamoignon me montra hier une lettre de M. chevalier de Grignan, qui m'apprit que ma-

[1] Depuis marquise de Simiane.

[2] C'est à l'occasion du mariage de mademoiselle de Grignan, qui alloit épouser le marquis de Simiane.

dame votre fille se portoit bien mieux ; j'en ai une joie très sincère, et je souhaite de tout mon cœur, ma très chère, d'apprendre la continuation de ce mieux. J'ai la confiance de croire que vous me le ferez savoir ; cela me donne aussi des espérances que nous vous reverrons bientôt : il n'y a rien, en vérité, que je desire si vivement. Votre retour est nécessaire à bien des choses, dont le changement d'air est une des principales pour madame de Grignan ; madame sa belle-fille est trop abandonnée ici ; le retour de M. de Sévigné qui approche ; que de raisons, ma très belle, pour nous revenir voir ! Paris est fort rempli à l'heure qu'il est ; mais il ne le sera point à ma fantaisie ; tant que vous ne serez point avec nous. J'ai bien envie d'apprendre si madame de Grignan a fait usage des bouillons d'écrevisse et si elle s'en est bien trouvée. Il y a tous les jours de bons dîners à l'hôtel de Chaulnes, et une très bonne compagnie, où vous êtes toujours desirée. M. le marquis de Grignan me fit l'honneur de me venir voir, il y a deux jours ; je le remerciai de n'être point grossi ; il me paroit fort content du palais qu'il habite. On me mande de Lyon que la charmante Pauline va changer de nom ; ne nous l'amènerez-vous pas ? Il n'y a que madame de Simiane que je puisse jamais autant aimer que mademoiselle de Grignan. Hélas ! à propos de Simiane, le pauvre M. de Langres [1] est à l'extrémité ; j'en suis tout-à-fait en peine. Je crois M. Nicole mort ; il tomba en apoplexie, il y a deux jours ; Racine vint en diligence de Versailles lui apporter des gouttes d'Angleterre, qui le ressuscitèrent ; mais on vient de me dire qu'il étoit retombé [2] : c'est une grande perte ; il s'est trop épuisé à écrire ; on prétend qu'il s'est cassé la tête à ce dernier livre contre les quiétistes ; ils n'en valoient, en vérité, pas la peine. Adieu, ma très aimable ; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience ; mais encore plus à présent, à cause de l'état où est madame de Grignan.

[1] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres, mort le 21 novembre 1695.

[2] Nicole eut une première attaque d'apoplexie le 11 novembre 1695 ; et il mourut le 26 du même mois, frappé d'une seconde attaque.

1258. ***

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE POMPONNE.

A Grignan, ce 24 novembre 1695.

Que j'aurois de choses à vous dire, Monsieur, si je voulois repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté et moi du mien ; le respect, la crainte de renouveler vos peines, et, plus que tout, la confiance que vous connoissez mon cœur, et comme il est sensible à tout ce qui vous touche, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, Monsieur, parce que M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille mérite d'en écrire à un ministre comme vous, et ma fille ne pourroit encore vous écrire de sa main, et n'oseroit en prendre une autre que la mienne, je me trouve insensiblement le secrétaire de l'un et de l'autre. Je sais que vous aimez mademoiselle de Grignan ; elle n'oseroit changer de nom sans que vous en soyez informé : celui de Simiane n'est pas inconnu.

Voilà, Monsieur ; toute ma commission finie, et comme il y a quelque plaisir à se défaire de telle marchandise, nous vous prions de faire mademoiselle votre fille la *Félicité* d'une autre maison ; c'est un présent digne de vous ; et qui recevra un nouveau prix quand vous le ferez vous-même. Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce ; mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de foiblesse où ma fille est encore. J'espère qu'il nous reviendra des forces ; que nous emploierons à vous aller dire nous-mêmes à quel point vous êtes sincèrement honoré de tout ce qui est ici. Cependant nous perdons M. Nicole ; c'est le dernier des Romains, et je suis toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

La marquise DE SÉVIGNÉ.

Nous vous supplions de faire part de cette lettre à madame votre femme, en l'assurant de nos très humbles services.

1259.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

Du quartier de Richelieu[1], le 6 janvier 1696.

Je suis assurément fort touché, Madame, de l'honneur de votre souvenir; mais il me semble cependant que vous pouviez ne pas m'écrire aussi sérieusement que vous avez fait; tout ce qui m'en a consolé, c'est que votre lettre étoit datée de Vauréas[2]; et vous devez savoir, ce me semble, combien j'ai eu toute ma vie de curiosité pour aller voir cette belle ville, sans que j'aie pu me contenter là-dessus. Quoi, Madame, vous demeurez dans Vauréas! que vous êtes heureuse! et faut-il qu'un homme qui a séjourné si long-temps à Rome, n'ait pas seulement été un quart d'heure à Vauréas? mais je ne veux pas désespérer d'y aller quelque jour, puisque je sais que vous y avez un palais très magnifiquement meublé. Ne vous souvient-il point de l'attachement particulier que j'eus pour un laquais de madame de Grignan, seulement parcequ'il étoit de Vauréas; et que, n'ayant point obligé un ingrat en sa personne il se fit un devoir très étroit de me revenir voir à Paris, où je n'eus pas l'avantage de le conserver long-temps, parceque Paris n'eut aucuns charmes pour lui! Et ne vous souvient-il point encore combien, étant à Grignan, je trouvois heureux les gens que je voyois aller à Vauréas, où en revenir? Vous croyez donc bien que quand vous y serez, je ne vous plaindrai point du tout; mais c'est assez parlé de Vauréas. Je veux vous dire maintenant que j'ai beaucoup d'impatience de vous revoir ici, et de faire connoissance avec le jeune et joli seigneur dont vous me parlez, mais je crains un peu qu'il ne se rebute d'abord sur ma vieillesse et sur ma figure; cependant, je puis vous assurer, Madame, que je ne suis pas encore de contrebande en beaucoup de bonnes maisons; c'est de chez ma *seconde femme* que je vous écris, elle m'a trouvé tellement enrhumé, à mon retour de Versailles, où je viens de passer quinze jours, qu'elle ne veut point se confier à madame de Coulanges pour me désenrhumer; ainsi, voilà deux nuits que je couche chez elle; et selon les apparences, j'y en coucherai encore plusieurs, pour être des noces de M. de Barbesieux, qui se feront mardi. Je ne vois autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge étonnant et difficile à croire; un seul équipage de tête, cinq cents écus; je ne vois que repas somptueux, que symphonie exquise; enfin, je suis dans une fort bonne maison, où je reçois toujours beaucoup d'honneurs et de distinctions, et où je m'entends appeler très souvent du doux nom de mari et de beau-père. J'ai un appartement très bon, très chaud et très voisin de celui de madame la duchesse de Villeroi; c'est où je vais prendre mon eau sucrée, avant que de me coucher. Il y a des temps infinis que je n'ai écrit à madame de Sévigné, non plus qu'à madame votre mère; mais j'espère que par vous, elles entendront parler de moi. Pendant que je suis ici dans les noces de *mon fils* de Barbesieux, madame de Coulanges laboure sa pauvre vie pour celles de M. de Mornay et de mademoiselle du Gué; on ne vit jamais un enfant plus difficile à baptiser; il le sera pourtant; mais je ne sais point à quoi l'on en est pour le jour, ni même pour le lieu où se célébreront les noces; rien n'est plus bizarre que tout ce qui se passe entre l'aveugle et sa femme, qui ne peuvent jamais être du même avis; et madame de Coulanges et madame de Bagnols sont toujours deux sœurs fort différentes; je ne sais si je mettrai mon nez dans ces noces-là; madame de Monchevreuil cependant m'a dit qu'il falloit bien que je fusse des repas qui se feront à Versailles: mais croyez-vous que je n'aie encore que cette noce? Vraiment, j'ai été d'un beau dîner chez M. le cardinal de Bouillon, où je fus prié en cérémonie, et admis avec une distinction qui flatte bien mon amour-propre. Je dînai avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui; et je fus présenté d'un si bon ton à mademoiselle de La Trémouille, que toute pleine déjà d'honnêtetés et de caresses pour moi, elle me parut la plus belle personne du monde. Voilà ce que fait l'honnêteté jointe à une taille au-dessus de toutes les tailles, et à une grande naissance, qui a toujours pour moi de grands charmes; car vous savez que j'ai toujours eu du goût pour les poissons nobles. On ne

[1] C'est à-dire de chez madame de Louvois.

[2] Petite ville du Comtat Venaissin, où madame de Simiane faisoit quelquefois sa demeure depuis son mariage.

parle point encore du jour que ce mariage se terminera, parcequ'il dépend du retour d'un courrier, qui est allé quérir une dispense à Rome. Celui de madame de Seignelay et de M. de Luxembourg ne se publie point encore ; tout est d'accord, il n'est plus question que du consentement de madame de Luxembourg. On tient celui de mademoiselle de Monaco en fort bon chemin avec le duc d'Uzez ; et celui du marquis de Janson avec mademoiselle de Virieu. Pour celui de mademoiselle de Duras avec M. de Lesdiguières, les uns parient pour, et les autres contre; mais madame de Lesdiguières se décrie si fort qu'on commence à la regarder comme la femelle de M. de Mazarin; il sera plaisant que madame de Duras, par son bon esprit, ait profité à bon marché de l'extravagance de l'un et de l'autre, pour aussi bien établir ses filles. Le maréchal de Lorges s'est retiré du service, les uns disent volontairement, les autres le contraire. Le roi vient de faire cent mille officiers généraux; j'en ai la liste devant mes yeux; je ne vous l'envoie point, parceque monsieur votre frère apparemment ne manquera pas de vous l'envoyer ; j'ai été fort fâché de n'y pas trouver son nom. Je n'ai vu madame votre belle-sœur qu'une seule fois; à moins que vous ne soyez tous ici, je comprends fort bien que nous ne ferons pas grande connoissance; mais quand y serez-vous, Mesdames? La santé de madame votre mère se fortifie-t-elle assez pour que nous puissions croire aux paroles qu'on nous donne pour le mois de mars? J'ai été ravi de savoir que madame de Sévigné couroit le pays, j'aime assez que son étoile ait rapport avec la mienne, qu'on peut très bien appeler *errante*. Il seroit difficile de mettre mieux en œuvre le regain de jeunesse dont je suis en possession; Dieu veuille qu'il dure encore quelques années; mais il est extraordinaire que j'ignore ce qu'est devenue cette goutte qui m'affligea tant il y a deux ans, et dont vous me consoliez par me tendre si obligeamment le bras, pour me faire faire dans ma chambre quelque sorte d'exercice. Voilà une lettre qui me mène loin, comme vous voyez; mais que puis-je mieux faire que de m'entretenir avec vous, mon adorable Pauline, puisque j'en ai le temps! madame de Louvois est allée courir la ville; et comme le maître de la maison, je suis demeuré dans sa chambre avec un très bon feu, et tous les instruments nécessaires pour vous écrire; elle m'a même laissé tout à propos madame la duchesse de Villeroi, pour qu'elle s'acquitte envers vous d'un compliment qu'il y a long-temps qu'elle a envie de vous faire. Le cardinal de Bouillon vouloit aussi vous en faire un, et c'est ma faute de n'y avoir pas tenu la main. Madame la duchesse de Villeroi m'a recommandé aussi mille fois de vous dire bien des choses de sa part, et à mesdames vos mères ; madame de Louvois tout de même; enfin, croyez toutes, Mesdames, que vous n'êtes point du tout oubliées dans ce pays-ci; mais il est temps de finir, et de vous assurer, Madame, que cette année ne diffère point de toutes les précédentes, quant au respect et à la bonne et sincère amitié avec lesquels je suis mille fois plus à vous que personne du monde. Voilà madame la duchesse de Villeroi qui va vous écrire de sa main blanche.

Madame la duchesse DE VILLEROI.

Il y a long-temps, Madame, que j'ai dessein de vous faire mes compliments sur votre mariage, sans l'avoir fait, par la faute de Coulanges, qui m'avoit toujours dit que nous vous écririons ensemble; mais enfin, cet heureux moment est arrivé, et je l'emploie, Madame, à vous assurer que je conserve toujours pour vous toute l'estime et l'amitié que vous méritez.

1260. *

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Grignan, mardi 10 janvier 1696.

J'ai pris pour moi les compliments qui me sont dus, Monsieur, sur le mariage de madame de Simiane, qui ne sont proprement que d'avoir extrêmement approuvé ce que ma fille a disposé dans son esprit il y a fort long-temps. Jamais rien ne sauroit être mieux assorti : tout y est noble, commode et avantageux pour une fille de la maison de Grignan qui a trouvé un homme et une famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne et son nom, et rien du tout le bien; et c'est uniquement ce qui se compte dans tous les autres pays;

ainsi on a profité avec plaisir d'un sentiment si rare et si noble. On ne sauroit mieux recevoir vos compliments que M. et madame de Grignan les ont reçus, ni conserver pour votre mérite, Monsieur, une estime plus singulière. Nous n'avons qu'un sentiment sur ce sujet, et vous avez fait dans nos cœurs la même impression profonde que vous dites que nous avons faite sur vous : ce coup double est bien heureux, c'est dommage qu'on ne s'en donne plus souvent des marques. Votre style nous charme et nous plait, il vous est particulier et plus que nous ne saurions vous le dire, dans notre goût; c'est dommage que nous n'ayons encore quatre ou cinq enfants à marier. Il est triste de penser que nous ne reverrons jamais une seule de vos aimables lettres; les traits que vous donnez à celle qui cache la moitié de son esprit et au degré de parenté de l'autre, nous font voir que vous seriez un bon peintre, si c'étoit encore la mode des portraits[1].

C'est à vous, Monsieur, qu'il faut souhaiter une longue vie, afin que le monde jouisse long-temps de tant de bonne choses; pour moi, je ne suis plus bonne à rien; j'ai fait mon rôle, et par mon goût je ne souhaiterois jamais une si longue vie : il est rare que la fin et la lie n'en soit humiliante; mais nous sommes heureux que ce soit la volonté de Dieu qui la règle, comme toutes les choses de ce monde : tout est mieux entre ses mains qu'entre les nôtres.

Vous me parlez de Corbinelli; je suis honteuse de vous dire que m'écrivant très peu, quoique nous nous aimions toujours cordialement, je ne lui ai point parlé de vous; ainsi son tort n'est pas si grand; je m'en vais lui en écrire sans lui parler d'autre chose : nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui. Je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous; je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore long-temps ici; mais il nous fera voir, comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence; et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

[1] Cette mode régnoit pendant la jeunesse de Louis XIV à la cour de mademoiselle de Montpensier. On lit un assez grand nombre de ces portraits à la suite des *Mémoires* de cette princesse.

1261.

De la même au même.

A Grignan, mercredi 25 janvier 1696.

J'ai répondu, Monsieur, à votre dernière lettre au commencement de cette année : ce billet est donc uniquement pour vous supplier de faire lire ces consultations sur l'état de ma fille à M. Barbeyrac, le prier qu'il augmente, s'il se peut, son application ordinaire pour nous donner son avis que nous estimons beaucoup, de nous l'envoyer le plus promptement qu'il sera possible. Voilà, Monsieur, ce que je demande à votre cœur, qui, sans doute, n'a pas oublié combien le mien est tendre et sensible à ce qui touche ma fille : et dans une occasion si importante, je croirois vous offenser, si je vous faisois la moindre excuse et le moindre compliment.

1262.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 27 janvier 1696.

J'espère que la lettre que je vous écrivis, il y a aujourd'hui huit jours, n'aura pas été mal reçue. J'en reçus le lendemain une aimable petite, qui me fit d'autant plus de plaisir, que me disant que vous ne m'écriviez qu'un mot pour en avoir mille, il se trouvoit que de ma bonne, libre et franche volonté je vous avois obéi par avance, et satisfait, ce me semble, à toutes les questions que vous me pouviez faire; aujourd'hui, ma très aimable gouvernante, ma lettre ne sera pas si longue, par la raison qu'il n'est pas tous les jours fête. Les nouvelles duchesses d'Usez et de Lesdiguières ont été présentées au roi. La duchesse de Lesdiguières la douairière fut à Versailles avec tous les Duras, et même y coucha; et le bruit court que sa majesté les traita fort sérieusement, ne disant autres paroles, que de souhaiter à la jeune duchesse qu'elle fût heureuse.

Madame DE COULANGES.

Je ne vous écrirai point aujourd'hui, ma très aimable; M. de Coulanges en est bien plus digne que moi, sa belle jeunesse le laisse dans un commerce du monde, qui lui orne fort l'esprit. Il vous dira des nouvelles du bal du Palais-Royal, de la parure des beautés qui composoient cette belle assemblée. Je vis madame de Barbesieux et la duchesse de Villeroi, qui me parurent resplendissantes; les diamants, la magnificence, l'éclat de l'or et de l'argent, tout cela m'impose et m'empêche de faire le discernement, que je sais, ce me semble, faire de la beauté, quand elle est moins chargée d'ornements. Madame de Mornai reçoit toutes les distinctions qui suivent la faveur, sans y paroître trop sensible; elle le deviendra, et je le souhaite, afin qu'elle se fasse au moins un plaisir de ce qui charme les autres. Je vis avant-hier M. de Pomponne; nous parlâmes toujours de vous, ma chère amie, et de tout ce qui est Grignan; nous nous plaignîmes tendrement de votre longue absence, et de celle de madame de Grignan. J'allai ensuite chez madame de Vins; je changeai de compagnie sans changer de conversation; nous conclûmes que madame de Grignan ne retrouveroit de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci. Soyez bien persuadée de cette vérité, ma chère Madame; songez aussi quelquefois au pressant besoin que doit avoir madame la marquise de Grignan de madame sa belle-mère; si toutes ses réflexions vous obligent à prendre le chemin de Paris, personne n'en profitera avec tant de joie que moi. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame votre fille. Est-il vrai que madame de Simiane soit grosse? Rien de ce qui a rapport à elle ne me peut être indifférent; je n'ai jamais vu personne de qui on se souvienne si souvent que d'elle, ni que l'on loue plus sincèrement; mais je dis toujours : *Ce n'est pas les voir que de s'en souvenir.*

M. DE COULANGES *continue.*

Votre amie a pris aujourd'hui la place de l'aurore; je ne l'ai jamais vue plus belle ni avec un teint qui marquât plus de santé. Cependant c'est après deux jours d'expériences qu'elle a fait avant-hier, à dîner, à l'hotel de Chaulnes, et hier au soir à souper, chez M. de Lamoignon; enfin, c'est tout vous dire, elle a hasardé une tranche, petite à la vérité, de canard d'Amiens, et un doigt de vin de Saint-Laurent; ne la voilà-t-il pas bien avancée? Mais revenons à nos moutons : il y a eu jeudi un grand bal au Palais-Royal, où tous les masques furent admis; ils y apportèrent la confusion ordinaire. J'assistai avec madame de Coulanges à la parure de mesdames de Villeroi et de Barbesieux, dont je fus ébloui; ce que je vis encore que ne vit pas madame de Coulanges, ce fut mademoiselles de Tourpes avec un habit de velours couleur de feu, si magnifique, qu'il défie la description. Quand mesdames les maréchales de Villeroi et d'Estrées, suivies de ces trois infantes, furent parties de chez madame de Louvois, à onze heures du soir, pour se rendre au Palais-Royal, je restai encore une heure et demie au lansquenet, et puis je me fis ramener par madame de Varangeville chez moi, où j'ai toujours été depuis; ainsi, je ne suis pas plus savant du détail du bal que madame de Coulanges. Je dînai avant-hier avec elle à l'hôtel de Chaulnes, et je soupai hier avec elle chez M. de Lamoignon, où étaient la belle duchesse du Lude, la présidente Le Coigneux cuite au four, le bon duc de Chaulnes, et l'admirable avocat général d'Aguesseau [1], qui sait toutes mes chansons, et qui les retient, comme s'il n'avoit autre chose à faire. Je ne retournerai pas sitôt coucher chez ma *seconde femme*, parce que je dois dimanche dîner chez la duchesse du Lude avec le cardinal de Bouillon; et c'est là où je ne manquerai pas de lui faire tous les compliments dont vous me chargez. Le mariage du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille ne tient plus qu'à une grosse fièvre, qui est survenue à la duchesse de Créqui, car la dispense de Rome est arrivée; mais vous jugez bien qu'une telle noce veut la présence, ou du moins la meilleure santé, d'une grand'mère qui y a autant contribué. Le mariage de M. de Luxembourg est toujours rompu sans retour; son procédé fort désapprouvé, d'autant plus qu'on croit que c'est un sacrifice qu'il a voulu faire à la marquise de Bellefonds, mais madame de Seignelay ne méritoit pas un tel traitement; cependant on ne désapprouve point la marquise de Bellefonds, si tant est qu'elle

[1] Depuis chancelier de France.

puisse devenir une duchesse considérable : il est constant que le duc a toujours été fort assidu auprès d'elle, et que la marquise a toujours dit qu'elle verroit M. de Luxembourg et madame de Seignelay aller ensemble à l'église pour être mariés, sans croire pour cela que le mariage se fît ; ce qui a même fait dire par le monde qu'elle avait épousé M. de Luxembourg, il y a plus de six mois, et que M. de Luxembourg n'osant le déclarer à sa mère, écoutoit les propositions de mariage qu'on lui faisoit pour amuser le tapis et pour gagner du temps : avec un peu de patience nous serons plus savants. On me dit hier que le mariage du petit Saint-Hérem étoit conclu avec la petite cousine de la maréchal de Lorges. Il n'est plus question de celui de mademoiselle de Clérambault avec le petit de Guemené. Madame la duchesse de Rohan a la petite-vérole en Bretagne. Voilà tout ce que je sais, ma très aimable gouvernante ; ainsi je n'ai plus qu'à vous embrasser avec une tendresse infinie, et à vous protester que je suis toujours plus à vous qu'à moi-même. Je vous demande vos bons offices auprès de madame votre fille et de tous les illustres habitants du royal château où vous êtes. Comment se porte M. le chevalier ? je lui en demande pardon ; mais je n'ai point du tout de goutte, et si je bois comme un tron de tous les vins qui la pourroient faire venir. Il n'en est pas de même de M. de Nevers, qui est enfin revenu de Nevers avec sa belle épouse, après y avoir pensé mourir ; l'humeur de la goutte, qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux tout extraordinaires. Il partit avant hier pour aller dans le voisinage de la Roche-Guyon consulter *Christophe aux ânes*, qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la connaissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père, et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux ; enfin, les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui ; on ne parle que des cures étonnantes qu'il fait, et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien ; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent ; n'exige pour toute récompense que trente sous ou un écu qu'il fait mettre dans un trone pour les pauvres. Il ne veut point venir en ce pays-ci ; il ne veut pas non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Gramont et Turmenies sont guéris par lui ; le dernier lui a envoyé cent pistoles, qu'il lui a renvoyées aussitôt.

1265.

Du même à la même.

A Paris, le 3 février 1696.

Les bruits qui nous viennent de la continuation de la mauvaise santé de madame de Grignan, m'affligent à tel point et pour vous et pour elle, ma très aimable gouvernante, que je n'ai pas le cœur de vous envoyer le second tome de nos mariages. Les lettres ne sont aimables que selon les temps où elles arrivent ; ainsi, faites de celle-ci l'usage qui conviendra au temps que vous la recevrez, et croyez bien fermement que, quelque style que je prenne, mon cœur fait son devoir sur tout ce qui vous regarde, et cette aimable comtesse. Je vous dirai après cela que ce fut mardi au soir que se firent les noces du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille, qui auroient été infailliblement plus joyeuses sans le contre-temps de la maladie de la duchesse de Créqui, qui n'a fait qu'augmenter depuis ce temps-là ; car hier même elle étoit en quelque danger ; je ne sais pas encore comme elle est aujourd'hui. L'hôtel de Créqui cependant étoit magnifiquement meublé et illuminé ; il y eut deux tables de quinze ou seize couverts chacune, si bien et si délicatement servies, qu'on dit qu'elles ont surpassé en délicatesse celles de la noce de M. de Barbesieux. Les jeunes gens, pour s'amuser, dansèrent aux chansons ; ce qui est présentement fort en usage à la cour ; jona qui voulut ; et qui voulut aussi prêta l'oreille au joli concert de Vizé, Marais, Descôteaux et Philibert ; avec cela l'on attrapa minuit, et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créqui. Il y eut à cette noce plus d'amis que de parents ; c'est encore un usage qui s'introduit à cause des conséquences ; et je puis vous dire que j'ai été grondé de n'y être pas survenu ; mais j'aime mieux être grondé en pareille occasion, que de hasarder d'arriver comme le chien dans un jeu de quilles. Je vis le lendemain matin toute la noce, et je fus très agréablement accueilli de tout ce qui

s'appelle Bouillon et La Trémouille. La porte de l'hôtel de Créqui n'a été ouverte au public que par rapport aux visites de MONSIEUR et de MADAME, et de leurs enfants, qui n'ont pas manqué en cette occasion de venir voir leurs proches parents; car elle a été fermée, à cause de la maladie de madame de Créqui, à tout ce qui s'y est présenté hors cet heureux moment; toutes les dames s'en sont consolées par la peine qu'elles avoient de s'enharnacher de leurs habits noirs, moitié révolte et moitié paresse. Mademoiselle de Villars, fille de la pauvre duchesse de ce nom, épousa le même jour son cousin de Brancas. Mais voici bien un autre mariage: M. et madame de Clérembault se sont si bien emparés de M. de Luxembourg, aussitôt qu'il a eu rompu avec madame de Seignelay, qu'enfin c'est un mariage conclu. On donne à mademoiselle de Clérembault [1] cinq cent mille francs présentement, et pour cent mille francs de pierreries, suivant l'estimation des trois plus fameux joailliers de Paris. Je vis hier des gens qui s'étoient trouvés chez madame de Clérembault à la visite qu'elle reçut de M. de Luxembourg, de madame sa mère, et de toute sa famille; ainsi cette affaire est conclue absolument, et je ne sais pas ce qu'en dira la marquise de Bellefonds; voilà, par ce moyen, les Clérembault bien dépiqués. Le public veut que madame de Seignelay soit en quelque négociation avec M. de Marsan; je m'en rapporte. Le jeune Saint-Hérem épouse dimanche la petite cousine de la maréchale de Lorges. Madame la duchesse de S. S.... est toujours grosse, et fait voir par-là qu'il n'y a rien d'impossible en ce monde. Mais, savez-vous qui entre dans ma chambre? c'est le marquis de Grignan en propre personne, qui a bien voulu honorer mon lever, las, à ce qu'il dit, de me chercher inutilement les après-dîners; cela n'est-il pas bien obligeant? Pour le récompenser de sa peine, je le mènerai dîner un de ces jours chez le cardinal de Bouillon, qui n'a qu'un cri après lui, par rapport à vous, Mesdames, et à tout ce qui porte le nom de Grignan, qu'il honore et qu'il aime. Nous fîmes ensemble, c'est-à-dire le cardinal et moi, un dîner merveilleux dimanche dernier chez la duchesse du Lude, où je déployai à ce cardinal tous vos compliments, qu'il reçut avec une joie et une reconnoissance infinie; je suis chargé de vous en faire beaucoup de sa part, jusqu'à ce que, nous retrouvant tranquillement ensemble à Saint-Martin, nous vous écrivions conjointement dans la même lettre, comme il y a long-temps que c'est son dessein. Savez-vous qu'il a si bien patrociné jusqu'ici avec le roi et avec ses moines, qu'il croit l'échange assuré de son manoir de Saint-Martin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderont? ainsi, il a fait un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret, le lendemain de ses noces, par une donation en bonne forme, pour en jouir après sa mort s'entend, avec une habitation assurée à la duchesse sa femme tant qu'elle sera en viduité; ils ont grand intérêt cependant que le cardinal en jouisse long-temps, car il ne se tiendra jamais, croyant ce fonds assuré à ses héritiers, d'y faire beaucoup de dépenses. Le comte de Luxe [1], à qui le roi, selon la promesse qu'il en avoit faite à feu M. le maréchal de Luxembourg, a accordé un brevet de duc, épouse toujours, dit-on, mademoiselle de Bosmelet, avec quatre cent mille francs présentement, et trois cent mille francs d'assurés; mais ce mariage pourtant n'est pas encore fait [2]; la demoiselle me paroît assez déplaisante, et la famille de Luxembourg, dit-on encore, n'est pas bien charmée de cette alliance. Voilà, Mesdames, tout ce que j'ai à vous dire; mais, au nom de Dieu, apprenez-moi de bonnes nouvelles de la santé de notre Comtesse, si vous voulez que je continue mes longues lettres. Je vis avant-hier la bonne La Troche, qui se porte beaucoup mieux. Notre aimable l'Enclos a un rhume qui ne me plaît point: on ne voit que des enrhumés par le monde. Madame de Soubise l'a été aussi au suprême degré; mais adieu, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; j'ai attendu jusqu'ici inutilement des nouvelles de mon cardinal pour aller aujourd'hui coucher à Pontoise; mais la maladie de madame de

[1] Marie Gillonne Gillier, seconde femme de Charles-François-Frédéric de Montmorenci, duc de Luxembourg, et fille unique de René Gillier, marquis de Clérembault, et de Marie Le Loup de Bellenave.

[1] Paul Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, comte de Luxe, depuis duc de Châtillon, troisième fils du maréchal de Luxembourg.

[2] Il ne se fit point. Le duc de Châtillon épousa, le 6 mars suivant, Marie-Antoine de La Trémouille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne.

Créqui pourroit bien l'avoir arrêté; il ne se portoit pas très bien lui-même; voilà qui me fera prendre après dîner la route du faubourg Saint-Germain. A vendredi prochain le reste, si mon étoile errante m'en donne la permission.

1264.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Grignan, samedi 4 février 1696.

Je ne me suis point trompée, Monsieur, quand j'ai cru que vous seriez touché de ma peine, et que vous feriez toute la diligence possible pour la soulager. Votre ordonnance de M. Barbeyrac et votre lettre ont eu des ailes, comme vous le souhaitiez, et il semble que cette petite fièvre qui paroissoit si lente, en ait eu aussi pour fuir aux approches seulement du nom de M. Barbeyrac. Tout de bon, Monsieur, il y a du miracle à un si prompt changement, et je ne saurois douter que vos souhaits et vos prières n'y aient contribué. Jugez de ma reconnoissance par leur effet. Ma fille est de moitié de tout ce que je vous dis ici : elle vous fait mille remerciements, et vous conjure d'en faire beaucoup à M. Barbeyrac. Nous sommes trop heureuses de n'avoir plus qu'à prendre patience, et de la rhubarbe, dont elle se trouve tout-à-fait bien. Nous ne doutons pas que dans cet état de repos, M. Barbeyrac n'approuve ce remède, avec un régime qui est quelquefois le meilleur de tous. Remerciez Dieu, Monsieur, et pour vous, et pour nous, car nous ne saurions douter que vous ne soyez intéressé dans cette reconnoissance; et puis, Monsieur, jetez les yeux sur tous les habitants de ce château, et jugez de leurs sentiments pour vous.

1265.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Martin, le 17 février 1696.

Mais pourquoi ne pas écrire quelquefois *in-folio*, quand on trouve un beau et bon papier qui vous y invite? J'ai reçu ici, ma très aimable gouvernante, la grande et la petite lettre que vous avez bien voulu m'écrire en même jour pour répondre à toutes les miennes; et je suis toujours charmé de votre style et de votre bon et loyal commerce. Il y a tantôt quinze jours que je suis ici auprès de cet adorable cardinal; et il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux; bonne compagnie, par-tout de grands feux, bonne symphonie, mille et mille jeux, table bien servie, vins délicieux; enfin, Madame, voici le pays de cocagne au pied de la lettre. Les officiers même de cette maison ont une rage de toujours apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés, en sorte qu'ils nous feront crever à la fin; ils possédoient au suprême degré tous les ragoûts les plus exquis de France et d'Italie; les voilà devenus apprentifs sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt en ragoûts anglois beaucoup plus savants que lui; nous ne savons donc plus où nous en sommes; tous nos ragoûts parlent des langues différentes, mais ils se font si bien entendre, que nous les mangeons, sous quelque figure et dans quelque sauce qu'ils se présentent. Vous voyez bien, Madame, que ce seul article de la bonne chère demandoit un *in-folio*. Voici, en vérité, une maison admirable, et un maître de maison qu'on ne peut assez adorer : je n'ai pas manqué de lui faire tous vos compliments; et je ne vous écris d'ici, que parceque je crois le moment arrivé qu'il pourra lui-même y répondre, comme bien des fois il m'a témoigné en avoir envie. Nous avons eu toute la semaine passée beaucoup de frères, de neveux et de nièces, mais depuis lundi, M. le cardinal en est réduit à ses deux fidèles commensaux, l'aimable Richard Hamilton, pour l'un, et le jeune Coulanges pour l'autre; et vous ne sauriez croire combien il s'accommode de cette solitude; il s'en accommode même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la cour, que si nous étions à La Trappe; en sorte que voici un tome tout séparé des autres que je vous ai envoyés sans savoir seulement si tous les mariages résolus ont été célébrés, et si tous les mariages proposés ont été, ou sont en voie d'aller à bonne fin. Vous avez su l'extrémité de madame la duchesse de Créqui; et vous avez su ensuite sa résurrection, qui a donné une excessive joie à M. le cardinal, sa longue vie étant

fort nécessaire pour le bonheur de M. le duc et de madame la duchesse d'Albret; et c'est depuis cette résurrection que M. le cardinal a renoncé à toutes les nouvelles du monde pour vaquer à lui-même, et à une infinité d'ouvriers qui travaillent sans fin et sans cesse pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe. Je suis ravi de la meilleure santé de notre comtesse; savez-vous bien que c'est un très-bon signe de vie, que d'avoir voulu elle-même lire mes lettres, et y donner les tons qu'elles demandent? Vous m'assurez qu'elle a bien ri en de certains endroits, et que la présidente *cuite au four* ne lui a point déplu. Mais ce que j'admire de vous autres, Mesdames, si versées dans l'histoire, et si instruites des bonnes maisons de France, c'est que vous ne sachiez pas que la maison de Douilly est séparée en deux branches; que l'une a produit la jeune marquise de Saint-Hérem, et l'autre, la femme que M. de P... vient d'épouser: en sorte que ce sont deux cousines germaines, qui se sont mariées presque en même temps. L'une, toute resplendissante d'une Frémont[1] pour mère, qui lui donne une maréchale de Lorges pour cousine germaine, et des duchesses de Saint-Simon et de Lauzun pour nièces à la mode de Bretagne; l'une, dis-je, est entrée dans la maison de Montmorin; et l'autre avec moins d'ambition, quoique fille d'une mère remariée à M. de l'Hôpital, s'est contentée d'entrer dans la maison de Ber...; et voilà par ce moyen l'énigme développée, pour l'explication de laquelle vous avez recouru à moi. Nous avons encore deux mois à être ici, ils passeront bien vite; dès que je serai à Paris, je me remettrai dans le commerce; et aussitôt je vous donnerai la continuation des tomes précédents. Je voudrois bien que vous y puissiez trouver le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissy; mais c'est un enfant si difficile à baptiser, que je n'ose en espérer la conclusion, quoiqu'on m'ait mandé que l'affaire étoit en bon chemin. Adieu, Mesdames, je m'en vais porter ma feuille à notre illustre cardinal pour illuminer au moins le reste de cette page, et vous rendre par-là ma lettre d'un poids beaucoup au-dessus de ce qu'elle vaut. Mille compliments, je vous supplie, et mille respects à tous les habitants du royal château où vous êtes. Madame de Simiane est la maîtresse de ne point faire de réponse à mes lettres; mais j'aurois souhaité au moins pouvoir dire quelque chose de sa part à la duchesse de Villeroi, qui lui avoit si joliment écrit dans ma lettre, et qui m'en demande des nouvelles tous les jours.

[1] M. de Frémont étoit l'un des plus riches financiers de ce temps, et pourtant il mourut insolvable. On lit dans les *Annales de la cour et de Paris*, pour les années 1697 et 1690, des détails curieux sur le procès que le duc de Lauzun soutint pour le paiement de la dot de sa femme, contre le fils et contre la veuve de M. de Frémont.

M. le cardinal DE BOUILLON.

Il est moins humiliant pour moi, Madame, de vous avouer ingénument la faute que j'ai faite de ne vous avoir donné aucun signe de vie à l'occasion de tous vos mariages, non plus qu'à toute la maison de Grignan que j'honore et que j'aime infiniment; cela est, dis-je, moins humiliant que d'entreprendre d'ajouter quelques mots à la lettre de M. de Coulanges, qui est digne de vous et de lui. Il faut pourtant que je vous assure qu'en lieu du monde vous n'avez un serviteur qui vous soit si absolument acquis que je le suis.

M. DE COULANGES *continue.*

Notre cousine de Pracontal part incessamment pour Montélimart; elle vous ira voir, et n'aura pas envie de renoncer ses parents: jamais sa mère ne lui avoit dit que nous en fussions; et sans moi elle l'ignoreroit encore. C'est une très aimable femme, qui va passer bien des mois en province; j'en suis fâché, car je commençois fort à m'en accommoder; son mari a aussi du mérite, mais il ne la perd pas de vue; si c'est tendresse, je n'ai rien à dire, quoique cette tendresse soit fort incommode quelquefois; si c'est jalousie, c'est un effet de la dévotion de madame de Montchevreuil, à qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait perdu sa fille auprès de son mari, et de tout le genre humain. Je suis assuré que vous la trouverez fort raisonnable, notre cousine, que vous vous en accommoderez fort, et que vous ne serez point fâchée de lui étaler toutes les grandeurs de Grignan. Elle m'a prié de vous la recommander, et je vous prie de lui dire, quand vous la verrez, que je vous l'ai recommandée avec tendresse et avec éloge. Son mari l'établira dans une terre auprès de Lyon, pendant toute la campagne, avec sa belle-sœur madame Busseaux.

1266.

Du même à mesdames DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 20 février 1696.

Voici un esquif que j'envoie après le vaisseau qui est parti de Saint-Martin, pour vous dire premièrement, que me voici arrivé, et que je reçus samedi au soir, à l'heure que j'y pensois le moins, lettres sur lettres, que madame de Louvois étoit depuis mardi tombée dans des coliques si cruelles et si violentes, que la dernière, arrivée vendredi sur le soir, avoit fait peur, et fait accourir tous ses parents et tous ses amis; en sorte que, sans hésiter, je partis hier à quatre heures du matin de Saint-Martin pour me rendre auprès d'elle et à mon devoir; je l'ai trouvée fort abattue, mais hors de ses violentes douleurs par les remèdes et par une saignée qu'on lui a faits; obligée cependant de se tenir dans son lit sans remuer, et même sans beaucoup parler, de peur de fortifier les douleurs qu'elle a toujours, mais plus aisées à supporter que celles qui viennent par accès. Voilà, Mesdames, comme en ce monde chacun a ses peines et ses maux. J'ai été fort bien reçu, et mon zèle a été fort approuvé; mais quoique cette maladie ne paroisse point dangereuse, et que madame de Louvois fût beaucoup mieux sur le minuit, je n'en serai pas moins arrêté ici pendant quelques jours. Je fus hier très fâché d'être obligé de quitter Saint-Martin, d'autant plus que samedi après dîner, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en bon ménage, y étoient venus surprendre le cardinal contre ses ordres, car il ne vouloit point que la duchesse vît Saint-Martin avant le printemps; c'est un goût de maître de maison que vous comprenez fort bien; mais il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise, qui l'avoit fait résoudre de rester encore deux jours à Saint-Martin, pour leur expliquer au moins tout ce qui pareroit sa maison et ses jardins dans la belle saison, et j'étois fort nécessaire pour le seconder. Le jeune ménage avoit été ravi de me trouver, et la journée d'hier étoit destinée pour lier, entre les pots et les pintes, une grande connoissance avec la duchesse, qui est si bien faite, si honnête, si polie, si bien élevée, qu'elle est pour moi une beauté achevée, quoiqu'elle ne soit rien moins que belle, et qu'elle n'ait que la plus noble et la plus riche taille qu'on puisse jamais voir. Voilà donc, Mesdames, la première partie de mon discours, qui n'auroit pourtant pas fait partir l'esquif, si la seconde ne me pressoit, pour faire, sans perdre de temps, réparation à madame de Simiane : je passai hier la journée avec la duchesse de Villeroi, qui me demandant si je n'avois point de ses nouvelles, me dit qu'elle en avoit reçu une très aimable réponse; aussitôt je remerciai la duchesse de m'avoir appris une si bonne nouvelle, et lui expliquai pourquoi, car je n'aimois point que madame de Simiane ne fût plus l'exacte et la régulière Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, qu'elle continue dans toutes ses perfections, et je lui demande pardon de l'avoir soupçonnée de cette peccadille. La duchesse de Villeroi devient fort jolie et fort aimable, voilà pourquoi j'étois fâché que cette allumette n'eût point pris. J'ai retrouvé ici la rage des mariages; c'est demain celui de M. de Marsan avec madame de Seignelay : ils se donnent réciproquement tous leurs meubles et la jouissance de vingt mille livres de rente au dernier vivant, en cas qu'il n'y ait point d'enfants; le public se déchaîne assez contre madame de Seignelay; bien des gens trouvent que d'être à soi, et de jouir de soixante et dix mille livres de rente, étoit un état fort heureux; et d'autres lui pardonnent d'avoir voulu s'en retirer par un rang aussi distingué que celui qu'elle va avoir, et par prendre un mari, qu'on est assez persuadé qui vivra fort bien avec elle. Après avoir voulu épouser M. de Luxembourg, on ne lui auroit plus su de gré de passer en viduité le reste de ses jours; et son dessein a été de se dépiquer, et toute sa famille en même temps. Ce sera demain à minuit cette grande cérémonie. C'est demain aussi le mariage du fils de Villacerf, avec mademoiselle de Brinon-Senneterre; on ne comprend pas bien le goût de M. et de madame de Brinon, qui donnent cinquante mille écus, mais voilà comme tout se prend en ce monde. On assure le mariage de mademoiselle de Royan avec le comte de Luxe, maintenant duc de Châtillon. On parle de celui de mademoiselle de Bosmelet avec le jeune duc de la Force, qui seroit bien son fils. J'ai trouvé en arrivant ici le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissy sur le côté, je

ne sais par quelle faute; il y a du pour et du contre dans tout cela. Adieu, Mesdames, je vous adore et vous embrasse.

1267.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 27 février 1696.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité; je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous; je ne veux point passer auprès de vous pour un petit homme épineux, et vous pouvez fort bien écrire *à vos bons points et aisements*, comme on dit; et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais j'en sois offensé. Il faut bien quelque petit commerce entre nous, pour entretenir connoissance; mais il faut qu'il soit libre, et le mettre en œuvre, quand la fantaisie vous en prend : n'est-ce pas bien parler? Il y a huit jours que je suis à Paris, à donner presque tout mon temps à madame de Louvois, qui est sans colique véritablement, mais qui a été si mal menée, et qui a tant de vapeurs, qu'elle a toutes les peines du monde à se remettre. L'ambassadeur de Portugal fit hier son entrée solennelle à Paris par la porte Saint-Antoine, et fit le tour de la place Royale : le pauvre peuple de Paris est si affamé de spectacles, que c'en fut un pour lui que cette entrée, qui n'auroit pas été regardée en un autre temps. L'ambassadeur a une livrée grise avec des galons d'argent et des velontés bleus, et quatre beaux carrosses; mais une honte pour la France, ce sont les carrosses et les chevaux qu'on avoit envoyés pour lui faire cortége. Cependant on ne pouvoit pas se remuer dans les rues, tant il y avoit de monde. La Place Royale, avec des tapis sur les fenêtres, et à tous les balcons, n'étoit pas un des moins beaux endroits de la ville à faire voir à cet ambassadeur : aussi en fit-il le tour, et il y vit belle et honorable compagnie sur le balcon de l'hôtel de Chaulnes, où avoient dîné M. le cardinal de Bouillon, mesdames les duchesses de la Trémouille et d'Albret, madame de Coulanges, l'abbé Têtu, l'abbé d'Auvergne, le comte d'Albret et moi; et où beaucoup d'autres gens considérables se rendirent, après le dîner, pour le spectacle; le chevalier de Bouillon entre autres, qu'on présenta et qu'on fit baiser à votre amie madame de Coulanges, comme un homme fort extraordinaire. Je m'en vais de ce pas dîner à Montmartre, où M. et madame de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-vous. Je crois que je n'aurai pas beaucoup de faim quand j'en reviendrai. Il ne faut pas cependant que je manque ce soir à M. de Lamoignon, en dussé-je crever. N'allez point conter ma vie à M. le chevalier de Grignan; car ma vie offense tellement tous les goutteux, qu'il n'y a malheur qu'ils ne me souhaitent. Dernièrement M. de Saint-Géran fut si offensé de me voir insolemment taper du pied dans le temps qu'il ne pouvoit se remuer, qu'il m'auroit étranglé s'il l'avoit pu. Rien n'est assurément plus extraordinaire que l'état jeune et florissant dans lequel je me trouve : vous perdez bien de n'être point ici pour me voir; combien danserions-nous ensemble aux chansons! c'est un divertissement à la mode. Monsieur et madame de Marsan sont allés à Versailles, rien n'est pareil à leur contentement : mais n'êtes-vous pas trop heureuse, divine Pauline, de n'avoir point épousé M. de Lauzun, qui, sans rime et sans raison, a planté là sa femme? On conte des histoires de lui qui ne finissent point, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. C'est pour le lundi gras le mariage du nouveau duc de Châtillon avec mademoiselle de Royan. La bonne femme madame de Bouteville [1] lui a envoyé pour quatre-vingt mille francs de pierreries. Il n'y a pas de mariage encore plus heureux que celui de M. de Luxembourg, qui a perdu sa petite-fille du premier lit, au grand contentement de tous ceux qui en ont hérité. Monsieur et madame de Pracontal partent dimanche pour aller incessamment vous voir. Je vous recommande madame de Pracontal, qui est notre cousine, et que j'aime comme ma vie : je suis très affligée qu'elle nous quitte; vous la trouverez très aimable et de bonne compagnie; elle passera bien du temps hors

[1] Élisabeth-Angélique de Vienne, grand-mère du duc de Châtillon, étoit veuve de François de Montmorenci, comte de Bouteville : elle mourut le 6 août suivant, âgé de 89 ans, après en avoir passé 69 en viduité.

de Paris, ou je me trompe fort. M. de Marillac a perdu un frère abbé. MONSEIGNEUR est à Meudon. Le roi s'en va mercredi à Marly; et le Jubilé, contre vent et marée, commencera dimanche prochain, dont le peuple est affligé; il est dans l'habitude d'employer les trois jours gras à un autre usage qu'à prier Dieu. Le père de La Ferté, jésuite, qui prêche avec un succès au dessus de son âge et de sa qualité, par un zèle louable et qui prouve sa vocation, a obtenu de ses supérieurs la permission de s'en aller en Canada[1]. Adieu, belle et divine Pauline, je n'en sais pas davantage. Je suis ravi de la meilleure santé de madame votre mère; mais nous n'osons nous flatter de la voir ici plus tôt qu'à la fin de l'automne, et c'est nous mettre le carême bien haut.

1268.

De madame DE SÉVIGNÉ *au président* DE MOULCEAU.

A Grignan, le 29 février 1696.

Vous n'êtes pas encore quitte de nous, Monsieur. Il est plus aisé de n'avoir aucun commerce avec nous, que de cesser celui que j'ai remis sur pied, quelque petit qu'il puisse être. Je trouve que l'honnêteté m'oblige à vous dire que nous sommes bien fâchées que dans le temps que nous sommes si malades (car je parle toujours au pluriel), vous ayez pris la liberté d'être malade aussi. Nous trouvons aussi que nous devons pour le moins à la rhubarbe, à qui nous croyons avoir tant d'obligations, la justice de ne la pas laisser condamner sans l'entendre : c'est ce que je fais dans le mémoire que j'envoie à M. Barbeyrac. Par modestie, je n'y mets pas votre nom; mais par l'amitié que je conserve pour vous, Monsieur, et par celle que je me flatte que vous avez encore pour nous, je ne le ferme point, et tout librement je vous conjure de vouloir bien le lire, et le faire entendre à M. de Barbeyrac : car je n'écris pas méthodiquement, et c'est vous seul qui pouvez l'expliquer. Ayez donc cette charité, Monsieur; vous ne chercherez pas bien loin pour trouver dans votre cœur toute la bonté qui nous est nécessaire pour vous faire excuser de pareilles libertés. Voici une troisième raison de vous écrire. Il faut bien que je vous envoie une lettre que j'ai enfin escroquée à la philosophie de notre cher Corbinelli : il m'a donné le nom de *scélérat* que j'avois oublié, et que vous méritiez si bien. Adieu donc, illustre *scélérat*; jamais une telle qualité n'a été si parfaitement estimée et de la mère et de la fille, qu'elle est en vous. C'est un goût que vous renouvelez dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire.

[1] Le père de La Ferté ne profita pas de la permission de ses supérieurs, parceque ses parents s'y opposèrent. Il étoit le second fils du maréchal de La Ferté, et de Madeleine d'Angennes, à laquelle les *Amours des Gaules* ont donné trop de célébrité.

1269.

De M. DE COULANGES *à mesdames* DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 14 mars 1696.

L'*in-folio* m'a attiré un très bon *in-quarto* : je le reçus avant-hier matin, et tout à propos pour en faire part à mon charmant cardinal, qui se rendit à mon lever, au moment que j'y pensois le moins : il fut ravi de votre lettre; et que ne me dit-il point d'obligeant pour vous et pour tout ce qui porte le nom de Grignan? Comptez tous que si jamais vous revenez dans ce pays-ci, comme je veux l'espérer, nous vous ferons voir St-Martin dans toute son étendue, et avec toutes ses beautés vraiment sans pareilles. Mais que pensez-vous, Mesdames, qui amenoit si matin cet aimable cardinal chez moi? hélas! c'étoit pour me proposer de le suivre, et d'aller me mortifier avec lui dans ce charmant séjour; mais, en vue de faire mon jubilé, qui n'aura sa perfection que samedi matin, il m'a fallu résister courageusement à cette proposition; en sorte que me voici dans le jeûne, la cendre et le cilice, jusqu'à samedi après-dîner, qu'une petite chaise me vien-

dra enlever pour me mener rapidement à Pontoise, où j'espère passer quelque temps, et vous y desirer sans fin et sans cesse. Cependant, au milieu de ma cendre et de mon cilice, il faut que je trouve le moyen de jeûner aujourd'hui très austèrement, en soupant ce soir chez Penautier, où je ne puis ni ne veux manquer, d'autant plus que M. et madame de Marsan sont de ce souper, et que je serai ravi de boire et de renouveler connoissance avec eux. La duchesse du Lude, et tous les Lamoignon en sont encore : ainsi, quel moyen que je m'en puisse dispenser ? Je m'en rapporte à vous-même, ma très-aimable gouvernante.

Au reste, notre hôtel de Chaulnes brille en carême, comme il a brillé tous les jours gras; on y vit assurément à la grande. Le bon duc va toujours pesamment son chemin ; mais il faut espérer que Vichi, s'il fait tant que d'y aller, dégagera sa valise, qui est assurément trop pleine, aussi bien que la mienne ; mais comme je suis plus jeune que lui, et que je fais plus d'exercice, j'en suis moins embarrassé. Comme il y aura long-temps que nous ne nous serons vus, quand vous arriverez ici, Mesdames, je crains beaucoup que vous ne me trouviez d'une grosseur énorme ; mais qu'y faire ? vous ne m'en trouverez pas plus de contrebande, ni moins porté à vous honorer et à vous aimer toute ma vie. Je vis avant-hier la commère La Troche, qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis qu'il ne falloit point vous en envoyer, qu'il en falloit laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'étoit vous faire payer des ports qu'il étoit bon de vous épargner : ai-je raison ? ne l'ai-je pas ? Pour moi, je crois qu'il y a long-temps que la nouvelle des armées visionnaires de Bretagne est parvenue jusqu'à vous, et que vous vous moquez de la solidité avec laquelle M. de Lavardin a rendu compte de cette vision à la cour ; ainsi je n'ai point voulu vous envoyer la relation, non plus que mille chansons qui courent, toutes plus méchantes et plus plaisantes les unes que les autres ; comme je n'y ai aucune part, je ne me charge point de cette marchandise, et principalement dans ce saint temps de carême.

Mais madame du Pui-du-Fou est morte; ne faut-il pas faire un compliment en forme à M. de Grignan[1] ? Je vous supplie de m'en acquitter envers lui, et de lui dire combien j'entre vivement dans tous les biens et les maux qui lui arrivent. Je vis avant-hier la duchesse douairière de Lesdiguières à l'hôtel de Chaulnes, plus brillante que jamais ; je lui demandai si la porte de son hôtel ne me seroit jamais ouverte ; et au ton qu'elle prit, vous eussiez dit que c'étoit ma faute, si je ne la voyois pas souvent, et que je n'avois qu'à me presenter à cette porte pour qu'elle tombât devant moi, et cependant la solitude est plus grande que jamais ; pour sa belle-fille, c'est un des plus vilains nez que je connoisse ; j'aime mille fois mieux madame la duchesse d'Albret, qui a le port et la taille d'une divinité. La duchesse de Richelieu a été si considérablement mal tous ces jours passés d'un gros rhume avec la fièvre et une toux épouvantable, qu'elle en est accouchée à sept mois d'un garçon, qui est tout plein de vie cependant, et qui réjouit autant le duc son père, qu'il afflige le marquis de Richelieu, mais vivra-t-il ? cela est bien douteux. Nous n'avons aucune bonne nouvelle d'Angleterre ; nous courons risque de revoir bientôt le roi Jacques. On prétend que le prince d'Orange a toujours été fort bien instruit, et qu'il n'a pas fait semblant de l'être, pour nous faire donner dans le piège. Sa flotte étoit hier si près de Calais, qu'on n'attendoit que le moment qu'elle viendroit brûler tous nos bâtiments et bombarder Calais. Ce moment fatal pour nous dépendoit de la marée ; on dit que toutes nos frégates sont en sûreté sous le Risban de Dunkerque ; nous en serons incessamment mieux informés.

Adieu, Mesdames, vous n'en aurez pas davantage pour aujourd'hui ; et c'est beaucoup, quoi que vous en puissiez dire ; car mes lettres ne sont pas aussi merveilleuses que vous voulez me le faire accroire. Je vous attends toujours ici très impatiemment; soyez-en bien persuadées. Fi! la tête de veau, la fraise et les pieds, est-il rien de plus indigeste ? croyez, ma chère gouvernante, que ce n'est point du tout un attachement raisonnable que celui que vous avez pour un tel mets, et je vous conseille, pour votre propre santé, de vous en défaire au plus tôt. Je pardonne à madame de Simiane de ne m'a-

[1] M. de Grignan avoit épousé la fille de madame du Pui-du-Fou en secondes noces.

voir point écrit le mardi gras; je comprends à quel point elle étoit embarrassée ce jour-là, pour briller au bal, et pour donner la loi à toutes les dames de Vauréas; je suis fort flatté qu'elle veuille bien m'honorer de quelque nom plus tendre que celui de *Monsieur*; j'étois résolu de la supplier de m'appeler plutôt *Pierrot*; qu'elle me baptise donc de celui que son amitié pour moi lui inspirera; et qu'elle soit très persuadée que je mérite quelque distinction auprès d'elle, par tout le respect et l'admiration que j'ai pour la sage Pauline. Sanzei vous fait mille compliments et mille remerciements de l'honneur de votre souvenir, en quelque habit qu'il soit; *il a si bien fait par ses journées*, que la maison de M. de Saint-Amand est devenue la sienne, il y est depuis le matin jusqu'au soir. On ne peut assez vous étaler la ruine de la maison de Saint-Hérem; ils ont quatre cent mille francs de dettes plus qu'ils n'en ont déclaré; on lapideroit volontiers madame de Saint-Herem à mesure qu'on découvre des articles de dépenses, dont on n'a jamais entendu parler. Les jeunes gens vont renoncer à toutes choses, et s'en tenir purement à la survivance du gouvernement de Fontainebleau et à leur brevet de retenue. M. de Saint-Amand a bien mieux marié sa fille que M. de Douilly; mais voyez le *Mercure galant* du mois de février, et vous verrez que c'est une maison que la maison de Douilly. Votre amie vous dit des merveilles en attendant vendredi. La maréchale de Créqui partit hier en poste pour aller au secours de Blanchefort, son fils bien-aimé, qui est malade à Tournay.

1270.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 mars 1696.

Voilà le chapitre des mariages fini; c'est maintenant celui des morts qui commence. Madame de Guise [1] partit de ce monde samedi sur le midi; elle étoit tombée malade le mardi seulement d'une grosse fièvre, avec une fluxion sur la poitrine; on ne peut guère être emportée plus rapidement; elle est morte à Versailles, avec beaucoup de connoissance et de résignation; le roi la vit deux heures avant qu'elle mourût; après un entretien assez long, il sortit d'auprès d'elle pénétré de douleur et tout en larmes; et le lendemain, c'est-à-dire hier, il partit pour Marly, où il sera jusqu'à samedi soir. La pauvre maréchale de Créqui aura trouvé un courier sur son chemin, qui l'aura empêchée d'aller à Tournay. Le pauvre Blanchefort y est mort à vingt-sept ans, avec un courage nompareil; c'est une grande perte pour sa maison, mais particulièrement pour sa mère, qui mourra de douleur, si tant est qu'on en meure; et madame du Plessis-Bellière mourra de la mort de sa fille.

Mais qui mourut hier bien subitement? ce fut M. de Saint-Géran; il s'étoit confessé mercredi, dans l'intention d'achever hier son jubilé; il jeûna vendredi et samedi à cet effet; et hier matin, sans mal ni douleur, il s'en alla à Saint-Paul, sa paroisse; comme il étoit dans le confessionnal, il tomba tout d'un coup; on courut à lui, on lui fit tous les remèdes qu'on lui put faire dans l'église; mais la connoissance ne lui étant point revenue, il fut porté chez un apothicaire vis-à-vis la grande porte de Saint-Paul, et il mourut en y arrivant; aussitôt que j'en fus averti, j'allai chez lui, où je le trouvai mort, il sera enterré ce soir à Saint-Paul, et demain je compte m'en aller à Versailles, pour me rendre à mon devoir auprès de madame de Saint-Géran, qui, apparemment, se consolera de sa perte, et qui ne souffrira peut-être pas de même de se voir privée pour quelque temps de jouer jour et nuit au lansquenet, comme elle s'y est adonnée depuis quelques années. Notre amie a toujours vécu au jour le jour, sans jamais songer à l'avenir; Dieu veuille qu'elle s'en trouve bien jusques au bout; je ne crois pas que mademoiselle de Saint-Géran, sa fille, soit jamais une grande héritière.

Je ne sais comme vont les affaires d'Angleterre; il n'y a que la comtesse de Fiesque qui en ait bonne opinion, assurant toujours qu'elles iront bien. J'ai fait trois repas chez les Marsan, dont je me trouve à merveilles; je m'en vais bien mettre leur maison dans ma hotte. M. de Marsan fait toujours souvenir sa femme qu'elle n'est plus madame de Seignelay,

[1] Elisabeth d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, et de Marguerite de Lorraine-Vaudémont sa seconde femme. Elle étoit née le 26 décembre 1646, et fut mariée en 1667 avec Louis-Joseph, duc de Guise.

et que n'étant que madame de Marsan, il faut bien qu'elle s'accommode de tous ses amis, de quelque taille et de quelque rang qu'ils soient, et qu'elle vive avec les vivants. Je dois aller samedi à Saint-Martin; et en attendant, j'irai demain à Versailles, pour consoler mon amie, et pour vivre avec mesdames de Villeroi et mademoiselle de Bouillon, que j'y trouverai. Madame de Guise a ordonné qu'on l'enterrât sans cérémonie, et a préféré la sépulture des Carmélites du grand couvent, à tout le faste de celle de Saint-Denis avec les rois ses aïeux : elle n'avait que quarante-neuf ans. Le père de La Ferté prêchera encore mercredi; et puis vendredi, sans dire mot, il partira pour le Canada; s'il ne partoit à petit bruit, cela causeroit une sédition, tant il a la voix et l'approbation du peuple; l'église des Jésuites étoit trop petite pour le monde infini qui se trouvoit à ses sermons.

Je viens de dîner à l'hôtel de Chaulnes, où étoit le marquis de Grignan; il vous pourra dire que je n'y ai pas été d'une trop méchante humeur. C'est le maréchal de Villeroi qui annonça hier à madame de Saint-Géran la mort de son mari; et c'est le duc qui s'est chargé du soin de le faire enterrer ce soir; il sera apparemment créancier privilégié sur la succession; car je ne doute point qu'il n'avance les frais nécessaires pour cette cérémonie. Je ne sais plus rien, Madame; ainsi, je finis, et vous dis adieu jusques à mon retour de Saint-Martin, qui sera quand il plaira à Dieu. Madame de Coulanges n'a plus de colique : elle dit seulement qu'elle a encore la *colicaille*, qui ne l'empêche ni de boire, ni de manger, ni de s'accommoder des jeunes gens; elle a beaucoup de goût pour le chevalier de Bouillon et pour le comte d'Albret; elle a été ravie de retrouver M. de Marsan, avec qui elle est en commerce de tabac. L'hiver est arrivé depuis deux jours; il a gelé et neigé de telle sorte, qu'il ne faut plus compter sur les abricots; je crains bien aussi que les pêches n'en souffrent. Madame de Frontenac a de la fièvre et un furieux rhume; cela fait peur par la mode qui court. Notre pauvre l'Enclos a aussi une petite fièvre lente, avec un petit redoublement les soirs, et un mal de gorge qui inquiète ses amis; enfin, je crains bien que tous ces morts n'aient de la suite.

1271.

De madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 29 mars 1696.

Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnoit pour exemple à tous nos jeunes gens. Une réputation toute faite; une valeur reconnue et digne de son nom, une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente), bonne pour ses amis, bonne pour sa famille; sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand'mère, les aimant, les honorant, connoissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnoissance, et à les payer par-là de l'excès de leur amitié; un bon sens avec une jolie figure; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens qui semblent avoir le diable au corps : et cet aimable garçon disparoît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si dans quelque occasion vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. Madame de Vins a tout perdu, je l'avoue[1]; mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurois parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de madame de Guise, dont le renoncement à celle des rois, ses aïeux, mérite une couronne éternelle. Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux; et vous aussi d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour madame de Miramion, cette mère de l'église, ce sera une perte publique. Adieu, mon cher cousin, je ne saurois changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me

[1] Madame de Vins avoit perdu son fils unique.

parliez. Les délices dont M. et madame de Marsan jouissent présentement, méritent bien que vous les voyiez quelquefois; et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi, je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

1272.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 6 avril 1696.

Je ferai voir votre lettre à la maréchale de Créqui[1], Madame; le seul plaisir qui lui reste, c'est d'entendre louer son pauvre fils; elle me paroît plus affligée que le premier jour; je n'en passe guère sans la voir. Je l'ai cependant envoyée à M. de Coulanges, cette aimable et tendre lettre; il est à Saint-Martin, d'où il doit revenir mardi. Madame de Saint-Géran a reçu deux visites de madame de Maintenon : vous jugez bien qu'il n'en falloit pas tant pour la consoler; madame de Mornay ne quitte point madame de Maintenon; plus cette petite femme paroît insensible aux honneurs qu'elle reçoit, plus on est occupé d'elle; je suis étonnée de ces deux sortes de conduites. Le mariage de ma nièce est absolument rompu avec M. du Poissy[2]; elle part dans huit jours pour aller en Flandre. M. et madame de Bagnols n'ont aucun tort; madame de Maisons[3] a fait aussi ce qu'elle a pu, et nous lui en serons toujours sensiblement obligés : je suis ravie de la connoître; elle a un très bon cœur et une véritable générosité. Il faut espérer que notre grande fille sera bien mariée[4]; mais ce ne peut plus être qu'au retour de la campagne; car rien ne nous convient plus dans la robe. Je m'en vais vite finir ce petit billet, car madame de Montespan me vient prendre, dès la pointe du jour, pour aller entendre le père de La Ferté (*Jésuite*), qui prêche comme un Bourdaloue, et qui ressemble si fort au duc son frère, qu'on ne se peut empêcher de rire des discours qu'ils tiennent tous deux; madame de Fontevrault[1] vient aussi; voilà bien des sermons que j'entends avec cette bonne compagnie, qui part dans huit jours pour aller à Bourbon. Moins madame de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devroit presser de changer d'air; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil, c'est l'avis de tous les gens habiles. Quand reverrons-nous aussi madame de Simiane? elle ne s'en soucie guère; elle a de quoi s'amuser, pendant que nous soupirons ici après elle. Je ferai vos compliments à la maréchale de Créqui, et ceux de M. et de madame de Grignan, je vous en assure, ma très aimable. Le roi a donné deux mille louis au maréchal de Choiseul, pour l'aider à faire son équipage, je ne sais si le marquis de Grignan ira avec lui. Adieu, ma vraie amie, et vite adieu; on me presse de sortir.

[1] Catherine de Rougé du Plessis-Bellière.
[2] Claude Longueil, marquis de Poissy et de Maisons, président à mortier au parlement de Paris.
[3] Louise de Fieubet, mère de M. de Poissy.
[4] Elle fut mariée en 1699 au comte de Tillières.

1273.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 25 avril 1696.

Bien loin de trouver mauvais, Madame, que vous ne m'ayez point écrit de votre main, je suis fort surpris que seulement vous ayez songé à moi dans une occasion aussi cruelle est aussi funeste que celle où nous nous trouvons[2]. Je n'ai point douté de votre sensibilité sur la perte que nous avons faite; et j'ai bien compris ce qu'il en coûteroit à votre bon naturel. Mon Dieu! Madame, quel coup pour tous tant que nous sommes! quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avoit rendu cet attachement par une si tendre et si constante amitié. Si vous voyiez, Madame, tout ce qui se passe ici, vous connoîtriez encore plus le mérite de madame

[1] Sœur de madame de Montespan.
[2] Madame de Sévigné étoit morte de la petite-vérole le 17 avril précédent.

votre grand'mère ; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien ; et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande, que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie qui à la fin nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. Madame la duchesse de Chaulnes s'en meurt ; la pauvre madame de La Troche... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer, et pour regretter ce que nous avons perdu ; et parmi nos douleurs, l'inquiétude où nous sommes encore pour la santé de madame votre mère, n'est pas une des moindres. Ne m'écrivez point, mais ordonnez seulement au moindre de vos gens de nous mander de vos nouvelles : je vous supplie de croire que la santé de madame votre mère et la vôtre me sont très précieuses, et par plus d'une raison ; car je crois devoir encore à la mémoire de madame de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à madame de Grignan, par bien connoître les sentiments qu'elle avoit pour elle et pour vous. Je n'écrirai de longtemps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres ; mais ne m'oubliez pas dans les occasions, nommez mon nom, assurez que, de tous vos serviteurs, parents et amis, personne assurément n'est plus sensiblement affligé que je le suis, et ne prend plus de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Je ne ferai pas sitôt voir votre lettre à madame de Coulanges ; mais je ne manquerai pas de lui dire que vous ne l'oubliez pas. J'ose vous assurer que c'est une justice que vous lui devez par tous les sentiments qu'elle a pour vous. Trouvez bon que je fasse ici de très tristes compliments à M. de Simiane, à M. le chevalier de Grignan, et à M. de La Garde. Quelle scène, bon Dieu ! dans ce royal château ! et que je suis en peine encore de la pauvre mademoiselle de Martillac, qui s'est si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié !

1274.

De madame la comtesse DE GRIGNAN *au président* DE MOULCEAU.

Le 28 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes ; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables ; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, Monsieur, que ne perdé-je point ! quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse ! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement avec l'agrément de sa société. Il est bien vrai, Monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étois bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois, je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal ; je le souffre, et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connois, et je crois vous

avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La comtesse DE GRIGNAN.

1275.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 2 mai 1696.

Je vous suis sensiblement obligée, Madame, de songer encore à moi; je connoissois toutes vos perfections; mais la tendresse de votre cœur, et l'amitié que vous avez su avoir pour une personne aussi digne d'être aimée que celle que vous regrettez, c'est ce qui me paroît fort au-dessus de tout ce qu'on en peut dire. Ah! Madame, que vous avez raison de me croire infiniment touchée! Je ne pense à autre chose; je ne parle d'autre chose; j'ignore tous les détails de cette funeste maladie; je les cherche avec un empressement qui fait voir que je ne songe point à me ménager. Je passai hier toute la journée avec le prieur de Sainte-Catherine, vous jugez bien sur quoi roula notre conversation; je lui fis voir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle lui fit un vrai plaisir; car ces sortes de gens-là sont si persuadés que cette vie-ci ne doit servir qu'à s'assurer l'autre, que les dispositions dans lesquelles on quitte le monde, sont les seules dignes d'attention pour eux; mais on songe à ce qu'on perd, et on le pleure. Pour moi, il ne me reste plus d'amie; mon tour viendra bientôt, cela est raisonnable; ce qui ne l'est guère, c'est d'entretenir une personne de votre âge de si tristes et si noires pensées : votre raison fait oublier votre jeunesse, Madame; et cela, joint à l'inclination naturelle que j'ai pour vous, m'autorise, ce me semble, à vous parler comme je fais.

1276. ***

De M. le comte DE GRIGNAN *à M.* DE POMPONNE.

A Grignan, le 7 mai 1696.

Vous comprenez si bien, Monsieur, tout ce que l'on peut sentir dans la perte que nous venons de faire, et vous y entrez si sincèrement et pour vous et pour moi, que je me trouve obligé de joindre aux très humbles remerciements que je dois à vos bontés, un compliment particulier sur votre douleur. En vérité, Monsieur, toutes les personnes qui étoient attachées à madame de Sévigné par les liens du sang et de l'amitié, sont bien à plaindre, et sur-tout celles qui ont pu connoître, dans les dernières journées de sa vie, toute l'étendue de son mérite et de sa solide vertu. J'aurai l'honneur quelque jour de vous conter des détails sur cela, qui exciteront votre admiration.

Faites-moi la grace d'être toujours bien persuadé, Monsieur, de mon parfait attachement pour vous, et du véritable respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

GRIGNAN.

1277.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Choisy, le 15 mai 1696.

Je vous suis d'autant plus obligé de la lettre honnête, et de votre propre main, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que je comprends à merveille par moi-même la peine que vous pouvez avoir à traiter toujours un sujet qui vous tient si fort au cœur, et qui rappelle toutes vos tristes idées; cependant, Madame, c'est un sujet, ou je me trompe beaucoup, que nous traiterons long-temps. On oublie souvent la perte de ses parents; mais quand une fois nos parents sont nos intimes amis, c'est une plaie qui ne se ferme pas si tôt. Avouez, Madame, que ce n'est point une grand'mère que vous pleurez; pour moi je ne pleure point une cousine germaine; mais nous pleurons assurément la plus aimable amie qui fut jamais, et la plus digne d'être aimée. La mémoire m'en sera toujours très précieuse, et rien ne me la fera oublier, quelque lieu que j'habite, ni quelques plaisirs qui s'offrent à moi. Le délicieux séjour de Choisy, joint à la bonne compagnie qui s'y trouve ordinairement, ne m'a point encore dissipé au point que je ne donne beaucoup de moments au triste souvenir de notre illus-

tre amie; cette perte me paroîtra long-temps un songe par ne pouvoir la comprendre; cependant c'est une vérité dont il faut profiter pour le salut, et dont je dois être plus frappé qu'un autre dans l'âge où je suis. Rien n'est enfin plus infaillible que de mourir tôt ou tard; et madame de Nicolaï, fille du lieutenant-civil (*M. Le Camus*), vient de nous en donner un exemple à vingt-cinq ans, comme avoit fait peu de jours auparavant le comte Ferdinand de Furstemberg. Le bruit court que madame de Coulanges viendra dîner ici aujourd'hui avec la maréchale de Villeroi; je ne manquerai pas de faire voir votre lettre à madame de Coulanges, afin de ne rien ôter aux expressions qui servent à lui faire connoître vos sentiments pour elle; je puis bien vous assurer que vous n'obligez point une ingrate; car je ne connois personne qui vous estime davantage, ni qui soit plus touchée de toutes vos perfections. C'est une grande grace de Dieu que la santé de madame votre mère se rétablisse un peu au milieu d'une aussi rude affliction; et je trouve qu'elle fait fort bien de songer à quitter Grignan pour aller respirer un air moins sec et plus humain : il eût été à souhaiter pour nous qu'elle se fût déterminée pour ces côtés-ci; mais je comprends très bien ses raisons; et quoique je desire passionnément son retour, je l'appréhende néanmoins; je crois que cela s'entend, sans l'expliquer davantage. Je n'aurai de long-temps l'honneur de lui écrire; je lui ai rendu les devoirs dont l'usage ne permet point qu'on se dispense; mais ce sera à vous, divine Pauline, que je prendrai quelquefois la liberté d'en demander des nouvelles.

1278.

De M. le comte DE GRIGNAN *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles madame de Sévigné avoit un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ses bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, Monsieur, parcequ'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons : et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter, et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimoit infiniment, contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis long temps; je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.

1279.

De M. DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Choisy, le 6 juin 1696.

Vous êtes bien honnête et bien aimable, Madame, de vouloir bien continuer, comme vous faites, à me donner de vos nouvelles et de celles de madame votre mère : elles sont toujours bien tristes, et se peut-il autrement? L'absence de M. de Simiane, et l'état même où la renommée publie qu'il vous a laissée, ne contribueront pas à vous tirer de votre profonde mélancolie : tout ce que je vous demande, et à madame de Grignan, c'est qu'au moins vous songiez très sérieusement à vos santés, car voilà ce que la vie a de plus précieux. Madame votre mère fait-elle bien de vouloir encore passer son été à

Grignan? Il est vrai qu'on n'est jamais mieux que chez soi : mais le changement d'air achèveroit peut-être de la rétablir, et lui donneroit plus de force pour s'acheminer en ce pays-ci, quand la Providence en ordonneroit. Cette même Providence, qui règle tout, fait qu'il y a cinq semaines entières que je suis dans cette délicieuse maison, sans savoir précisément quand je la quitterai, car madame de Louvois en est si contente et si charmée, qu'elle ne songe point à Paris. Nous allons ensemble lundi à Bâville pour deux jours, qu'il y a long-temps qu'elle a promis à M. de Lamoignon, et nous en reviendrons par Villeroi, où la duchesse se rendra pour en faire les honneurs. Voilà une petite course qu'il me faut encore essuyer, avant que je puisse aller faire mes compliments à M. et à madame de Chaulnes, sur leur heureux retour de Bourbon. Ils doivent arriver à Paris la semaine prochaine, et déjà m'avertissent de me tenir prêt pour les suivre bientôt à Chaulnes, et de songer de bonne heure à préparer madame de Louvois à me donner ce congé. Ainsi, madame la Marquise, vous avez bien raison de dire que ne m'a pas qui veut, et cela est bien honorable pour moi : car, d'un autre côté, M. le cardinal de Bouillon pour Saint-Martin, et le duc pour Évreux, n'ont qu'un cri après moi, et je ne sais tantôt plus comment satisfaire à tous mes devoirs. Voilà encore que vous m'assurez très obligeamment que vous me voudriez dans ce royal château, et cette marque de l'honneur de votre amitié ne flatte pas peu mon amour-propre; cependant je commence à ne plus comprendre pourquoi on me veut tant, car je deviens un petit homme bien chargé d'années, et qui ne conviendra plus guère dans les belles et jeunes compagnies; nous en avons ici tous les jours de toutes les façons. La duchesse de Villeroi est à Marly, où je lui ai envoyé votre lettre; mais savez-vous, Madame, qui je ne vois plus? c'est votre pauvre amie, madame de Coulanges : en cinq semaines qu'il y a que je suis ici, je ne l'ai vue qu'une seule fois qu'elle y est venue dîner; il court quelque bruit qu'elle y pourra venir aujourd'hui, et je le souhaite fort, car, après tout, je l'estime et je l'aime, comme elle le mérite. Je suis ravi de tous les aimables sentiments que je vous vois pour elle, et vous devez assurément les lui continuer, puisque vous possédez son estime, ses bonnes graces et son approbation au suprême degré. La reine d'Espagne est morte enfin, et la cour va être en deuil pour des temps infinis. Pour moi, quelque bonne mine que je fasse, je songe souvent et très souvent à notre perte commune; et c'est un deuil que mon cœur ne quittera jamais. Je finis, Madame, en vous demandant la continuation de toutes vos bontés.

1280.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 8 juin 1696.

Il me paroît qu'il y a bien du temps que vous n'avez reçu de mes lettres; vous ne serez peut-être pas de cet avis; il n'y a pas moyen cependant de pousser ma discrétion plus loin; c'est un bien qui m'est devenu nécessaire, d'avoir de vos nouvelles; et quelque inégalité qu'il y ait de votre âge au mien, j'éprouve que l'on vous aime très solidement. Il y a des endroits dans votre cœur qui font oublier votre jeunesse, sans qu'il y en ait aucun dans votre figure qui ne présente toute la fleur de ce bel âge.

Je ne m'accoutume point à la perte que nous avons faite [1]; et lorsque j'apprends le retour de la santé de madame votre mère, je ne puis m'empêcher d'être vivement touchée que cette joie n'ait pas été sentie par une personne qui en eût été si digne. Je vous prie, Madame, que je sois informée de la continuation de cette santé, à laquelle je prends plus d'intérêt que je ne puis vous le dire.

Je vis avant-hier M. de Coulanges dans la belle maison de Choisy; madame de Louvois et lui, y sont établis pour l'été; on est obligé tous les jours d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve; un lansquenet ensuite, et puis des promenades délicieuses; joignez à tout cela les plaisirs qui suivent l'abondance, et vous trouverez que Choisy est un séjour enchanté; il y a trop de ces plaisirs pour moi, et je ne saurois me résoudre à y passer plusieurs jours; mon goût augmente pour la solitude, ou du moins pour une très petite

[1] De madame de Sévigné.

compagnie. Madame de Mornay ne quitte plus madame de Maintenon; elle va à Marly; enfin, Madame, je ne trouve rien de si extraordinaire que de la voir dans tous les plaisirs, pendant que vous êtes éloignée du monde et du bruit; il est vrai que vous avez de grandes ressources dans vous-même. Adieu, madame, je vous demande en grace de ne pas négliger l'occasion de dire à M. le comte de Grignan combien je l'honore; mais sur-tout, rendez-moi de bons offices auprès de vous, je vous en supplie.

1281. ***

De madame DE GRIGNAN *à* M. DE POMPONNE.

A La Garde, ce 15 juillet 1696.

Vous connoissez, Monsieur, dans toute son étendue le malheur qui m'est arrivé; vous savez quel tendre attachement, quelle intime union, quels liens ont été brisés, il ne se peut sentir de plus cruelle séparation: elle m'étonne comme le premier jour, et me paroît, s'il se peut, plus dure, plus amère. Mon esprit appuie présentement davantage sur chaque circonstance, et il semble que les pointes de la douleur me pénètrent plus vivement. Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de soulagement que dans les larmes et les regrets. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver de plus solides consolations. Je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi et m'occuper de ce que je n'y vois plus. Et comment s'accoutumer à la privation d'une personne à qui je dois tout, qui m'a comblée de biens, dont je recevois, tous les jours, de nouvelles marques de tendresse dans l'agrément de sa société, et qui réunissoit en elle tous les différents caractères qui pouvoient me la rendre plus chère et plus précieuse. Vous sentez, Monsieur, la peine d'être privée du commerce et de la fidèle amitié d'une amie si estimable, jugez par vos sentiments quels doivent être les miens, et combien je mérite votre pitié. Je suis, Monsieur, avec une parfaite estime et un sincère respect, votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

1282.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 20 juillet 1696.

Il y a long-temps, Madame, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; mais ne suis-je point seule à m'en apercevoir? En vérité, c'est pure discrétion qui m'empêche de vous dire plus souvent ce que je sais penser de vous; il y a une telle disproportion de votre âge au mien, qu'il me paroît de la cruauté à moi de vous aimer comme je fais, et sur-tout de vous en entretenir. Je suis très persuadée que vous n'enviez point les extrêmes distinctions dont jouit madame de Mornai: mais, Madame, n'est-ce point être trop avancée pour votre âge, de vous savoir passer du monde et de la cour? il me semble qu'il n'y a que l'expérience qui en puisse détromper, et voilà ce que vous n'avez pas jusqu'à présent. Madame de Mornai est de tous les voyages de Marly, sans être nommée, de toutes les promenades du roi; en un mot, madame de Maintenon la traite comme sa fille; et pensez-vous qu'on puisse être insensible à ces honneurs? ma nièce de Bagnols voit tout cela d'un grand sang-froid. La trève d'Italie donne ici de grandes espérances de la paix générale: je suis assurée, Madame, que cette grande nouvelle ne vous sera pas indifférente. On se tourmente déjà pour être des dames de madame de Bourgogne; car on dit qu'elle n'aura point de filles, et qu'on lui donnera à peu près les dames qu'avoit la reine, excepté madame de Beauvilliers, qui, selon toutes les apparences, sera dame d'honneur. Nous craignîmes beaucoup avant-hier pour madame de Chaulnes, qui, à la suite d'une assez mauvaise santé, eut une si grande foiblesse, qu'elle perdit connoissance: on envoya querir des médecins, un confesseur, enfin un appareil très propre à épouvanter; elle se porte beaucoup mieux, elle a pris aujourd'hui un peu d'émétique. J'aime cette duchesse de la vraie douleur qu'elle a eue de la perte de madame de Sévigné. Pour moi, Madame, je vous avoue avec une sincérité que j'ai pour vous, malgré mon âge, que je ne m'en consolerai jamais; j'y pense sans fin et sans cesse: et

quand je songe que tous les retours ne la ramèneront point, je ne puis soutenir une telle idée. Je vous demande des nouvelles de votre santé, Madame; on m'a dit qu'elle n'étoit pas absolument bonne, et que vous preniez des eaux; je vous croyois une sorte de maladie où les eaux n'étoient point propres. La maréchale de Castelnau est morte d'un très douloureux cancer; les petites filles espèrent la pension de quatre mille livres que le roi lui faisoit. Je vous demande pardon, Madame, de vous écrire une si longue lettre; mais le goût que j'y trouve me doit faire espérer que vous ne vous en plaindrez pas.

1283.***

De madame DE GRIGNAN *à M.* DE POMPONNE.

Le 7 août 1696.

Vos différentes destinées, Monsieur, ont tant éprouvé ceux qui vous sont attachés et qui ont l'honneur d'être de vos amis, et vous ont si bien fait connoître leurs sentiments pour vous, que vous ne sauriez ignorer ce qu'ils pensent dans cette nouvelle restitution que l'on vous fait [1]. Je trouve le roi et M. de Torcy bien heureux, l'un de vous avoir pour secrétaire d'état, et l'autre pour père à la place de M. de Croissy. Un échange aussi avantageux demande que ce soit à eux que l'on fasse des compliments; et l'on ne vous en doit, Monsieur, que sur la joie que vous avez de l'agréable établissement de mademoiselle votre fille; j'y prends toute la part que je dois, je vous supplie d'en être persuadé, et du respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

[1] Le département des affaires étrangères n'avoit pas été rendu à M. de Pomponne, mais les fonctions de ce ministère étoient confiées à sa surveillance. M. de Croissy étant mort le 28 juillet 1696, le roi confirma dans la charge M. de Torcy son fils; et il fut réglé que M. de Pomponne donneroit audience aux ministres étrangers en présence de M. de Torcy.

1284.

De madame DE COULANGES *à madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 14 septembre 1696.

J'ai été fort aise, Madame, d'apprendre par vous le rétablissement de la santé de madame votre mère; mais je ne puis m'ôter la pensée que la personne du monde qui s'intéressoit le plus à cette santé, n'ait point partagé notre joie : ah! Madame, je ne m'accoutume point à ne plus espérer qu'aucun retour nous amène ce que nous regrettons avec tant de raison. Je comprends ce que sera pour madame de Grignan de se trouver en ce pays-ci au milieu de ces tristes souvenirs. Je suis fort occupée de ce que vous nous privez de l'espérance de votre retour; il me semble que vous seriez bien nécessaire à madame votre mère; et je vous avoue que j'aurois plus de joie de vous revoir qu'il ne convient à une personne de mon âge. Vous êtes faite pour charmer tout ce qui est aimable et jeune comme vous, et c'est vous offenser que de vous aimer aussi véritablement que je fais; mais qu'importe? je ne sens point que je puisse m'empêcher de vous offenser, ni d'espérer que vous me pardonnerez.

Que dites-vous, Madame, de notre duchesse du Lude? Je l'embarquai mardi, avec les dames du palais, dans une parfaite santé; jamais on n'a marqué tant de confiance en une personne, que le roi et madame de Maintenon ont fait pour elle dans cette occasion; et je vous assure qu'elle n'y est pas insensible. On dit qu'il sera question encore de quatre dames du palais, et de deux autres quand la jeune princesse se mariera. Je ne comprendrai jamais qu'on ne vous aille pas chercher au bout du monde pour cela. J'ai assez bonne opinion de votre *voisine* [1], pour croire que vous seriez sa favorite. Enfin, je fais de tout ceci un petit château qui vous regarde uniquement; et je ne m'accommoderai ja-

[1] La princesse de Savoie, qui alloit devenir duchesse de Bourgogne, est appelée ici la *voisine* de madame de Simiane, parce qu'alors madame de Simiane demeuroit en Provence.

mais que ce château soit en Espagne. A propos d'Espagne, savez-vous que toute l'histoire de cette reine est fausse? elle n'est point grosse; elle se porte fort bien, le roi en a reçu des nouvelles. On ici est dans les *Te Deum*, dans les feux de joie de la paix de Savoie[1]. Grace à Dieu, le roi continue à se porter de mieux en mieux. On croit que la cour ira à Fontainebleau vers la fin de ce mois, pour y recevoir la princesse. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame; j'espère que vous voudrez bien vous souvenir de moi auprès de madame la comtesse de Grignan et de M. le chevalier : je vous demande pardon de la liberté que je prends; mais tout est permis à une personne qui a la confiance de vous écrire, et que vous honorez de vos aimables lettres. M. de Coulanges est à Vichi avec *sa femme* de Louvois[2].

1285.

De la même à la même.

A Paris, le 25 octobre 1696.

Je suis fort aise, Madame, que vous nous fassiez espérer le retour de madame votre mère; mais en vérité, pour que la joie fût complète, le vôtre nous seroit bien nécessaire. J'admire que l'on ait pu faire des dames du palais pour madame la duchesse de Bourgogne, sans avoir songé à vous envoyer chercher au bout du monde : je fis part, il y a quelques jours, de mon étonnement à madame de Montchevreuil. A propos de madame de Montchevreuil, madame de Mornai est accouchée d'un fils; cet évènement donne beaucoup de joie à toute sa maison. Où avez-vous pris, Madame, que madame la duchesse de Bourgogne a eu la rougeole! est-il possible qu'une de ses *voisines* soit si peu instruite[3]? Je reçus hier une lettre de madame la duchesse du Lude[1], qui me paroît charmée de sa princesse; elle me mande qu'elle est gracieuse, qu'elle a un très-bon air; et que, sans beauté, on ne peut être plus agréable qu'elle est. Le roi et MONSIEUR iront coucher à Montargis pour la recevoir, et M. le duc de Bourgogne ira jusqu'à Nemours. MADAME, toutes les princesses, et les femmes de la cour, l'attendront toutes parées dans l'appartement qu'on lui destine à Fontainebleau, qui est le même qu'occupoit madame la dauphine. On dit que l'on nommera encore six dames au mariage de la princesse. Le roi, madame de Maintenon, tout est charmé de madame du Lude; elle s'est surpassée elle-même dans toute la bonne conduite qu'elle a eue : j'en suis aussi peu surprise que j'en suis aise. Le pauvre abbé Pelletier est mort d'apoplexie. Il y a quatre ou cinq jours que je vois un spectacle bien triste, mais qui commence à le devenir moins : monsieur d'Harouis tomba dimanche dernier en apoplexie; je volai à son secours, et nous avons si bien fait par nos remèdes et par nos soins, que je le crois hors d'affaire; mais le pauvre homme demeurera paralytique. Tout ce qu'il nous a dit dans son agonie, ne se peut ni croire ni imaginer; je n'ai jamais vu envisager la mort avec tant de courage, ni revenir à la vie avec tant de docilité : ce pauvre mourant parloit toujours de madame de Sévigné; il disoit : Si elle étoit au monde, elle seroit de celles qui ne m'abandonneroient pas; nous fondions toutes en larmes et puis il nous disoit des choses qui nous faisoient rire, malgré que nous en eussions. J'ai une vraie impatience de recevoir l'honneur que vous dites que doit me faire un homme qui a été assez heureux pour vous plaire; j'avoue que cela me prévient fort en sa faveur. Mais, Madame, pourquoi le laissez-vous venir tout seul? en vérité, vous êtes trop raisonnable, et nous souffrons trop de votre raison. J'espère que mademoiselle de Bagnols aura un beau palais sans l'aller chercher à Turin, ou, pour aller plus juste, un beau château; j'ai une grande envie qu'elle soit bien établie. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame; et si vous n'êtes point honteuse d'avoir un commerce avec une vieille comme moi, comptez qu'il ne finira point par ma faute. Je vous serai sensiblement obligée, si vous

[1] Elle avoit été signée à Turin le 29 août, et elle fut publiée à Paris le 10 septembre. Le *Te Deum* fut chanté le 13 du même mois.

[2] Il a déjà été remarqué que M. de Coulanges appeloit madame de Louvois sa *seconde femme*.

[3] A cause de la proximité du Piémont et de la Provence.

[1] Dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne.

voulez bien me faire la grace d'assurer madame la comtesse de Grignan, et M. le chevalier, que j'attends leur retour avec toute l'impatience qu'ils méritent.

1286.

De madame DE GRIGNAN *à madame* DE SIMIANE, *sa fille.*

A Paris, le 5 janvier 1697.

J'ai eu la force, il est vrai, ou plutôt le courage d'aller à Versailles; la fatigue m'en a paru plus grande que celle du voyage de Provence à Paris : la raison en est sensible; je ne songeois, pendant mes deux cents lieues qu'à prendre mes aises, et il faisoit un temps humain; au lieu qu'à Versailles, je n'ai pas été un moment sans quelque incommodité, et il faisoit un froid excessif; j'en fus saisie au point qu'il m'ôta la respiration, et que je demeurai comme la sœur de don Bertrand à la porte de la princesse : voilà ma grande aventure dans ce voyage. Avez-vous envie de savoir comme j'ai trouvé la princesse [1]? Elle est est assez jolie, de grands yeux, la physionomie vive et italienne, de beaux cheveux de la couleur des vôtres, un visage un peu long et trop petit pour ses traits; mais l'âge [2] proportionnera tout. Dispensez-moi de vous redire ses paroles; elles ne viennent pas jusqu'aux mortelles comme moi. Ma belle-fille a fort réussi; vous connoissez son air sage et noble, son air assuré et modeste, ne s'embarrassant d'aucune nouveauté; elle a paru dans ce caractère, et en a été fort louée. Vous voudriez bien que je vous disse comme j'ai trouvé madame la duchesse (*de Bourbon*), j'y consens volontiers; mais il vous en coûtera d'apprendre comme est redevenue ma princesse. La vôtre a le plus joli, le plus brillant, le plus aimable petit minois que j'aie jamais vu; un esprit fin, amusant, badin au dernier point. Rien n'est plaisant que d'assister à sa toilette, et de la voir se coiffer; j'y fus l'autre jour, elle s'éveilla à midi et demi, prit sa robe de chambre, vint se coiffer et manger un pain au pot; elle se frise et se poudre elle-même, elle mange en même temps; les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pot, elle mange sa poudre et graisse ses cheveux; le tout ensemble fait un fort bon déjeûner et une charmante coiffure; elle est d'ailleurs toute comme elle étoit : voilà la vôtre; voici la mienne [1] : sa chambre est parfumée, c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagnée des graces qu'une divinité pourroit avoir dans le commerce des mortels, sa beauté n'a jamais été dans un si haut degré de perfection; les remèdes l'ont rafraîchie et engraissée; avec ces deux avantages survenus à tous ceux qu'on lui connoît, vous m'avouerez que la princesse de votre mère pourroit bien être celle de tout le monde. La duchesse du Lude, au comble de la gloire, est terrassée par un rhumatisme plus puissant que tout son bonheur; elle crie jour et nuit, elle a la fièvre; elle est privée de tous ses délicieux devoirs du jour et de la nuit, et peut envier tout ce qui la trouve digne d'envie; elle est la matière d'un traité de morale tout entier. Mademoiselle de Bagnols vous a-t-elle mandé son mariage avec M. de Poissy [2]? Ils se conviennent fort; c'est un grand parti que M. de Poissy; madame de Bagnols aimeroit mieux M. de Villars [3]; M. de Bagnols n'est pas de même goût. Vous devez être bien aise d'avoir avec vous madame de Pracontal; on dit qu'elle est bien aimable; elle est assez raisonnable pour prendre en gré tous les lieux où son mari et son devoir la réduiront, je comprends qu'on peut être étonné de trouver parmi les dames de Montélimart ce qui conviendroit si fort ailleurs; mais on broute où l'on est attaché. Adieu, ma fille, je vous embrasse.

[1] Marie-Adélaïde, princesse de Savoie, qui étoit partie de Turin le 7 octobre 1696, pour venir épouser M. le duc de Bourgogne. La cérémonie du mariage n'eut lieu que le 7 décembre 1697.

[2] Cette princesse n'avoit alors que onze ans et quelques jours.

[1] Marie-Anne de Bourbon, veuve depuis le 9 novembre 1685, de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

[2] Claude de Longueil, marquis de Poissy, président à mortier au parlement de Paris, n'épousa point mademoiselle de Bagnols : il se maria le 27 février 1698 avec Charlotte-Roque de Varangéville. Mademoiselle de Bagnols épousa le comte de Tillières en 1699.

[3] Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, pair et maréchal de France.

1287.

De madame DE COULANGES *à la même.*

A Paris, le 7 mars 1697.

Je suis charmée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame; comme il y a long-temps qu'on n'a eu celui de vous voir, on est étonné de trouver tant de sagesse, de raison et de bon sens avec tous les charmes de la jeunesse; il n'y a que vous qui ayez su accorder des choses si opposées. Je suis très fâchée d'avoir ignoré si long-temps le séjour de M. de Simiane en ce pays-ci, le hasard me l'a fait trouver à dîner chez M. de Saint-Amand, il m'a fait ensuite l'honneur de me venir voir deux fois; il m'a paru tout comme il vous paroît, je ne crois pas peu dire; il a bien raison d'être pour vous comme il est; j'avoue que cela m'a fait un sensible plaisir; je n'aime point qu'on ignore de tels bonheurs; ah! Madame, que ne feroit point notre pauvre madame de Sévigné dans une pareille occasion! Le malheur de ne la plus voir m'est toujours nouveau; il manque trop de choses à l'hôtel de Carnavalet; je ne saurois m'empêcher de vous desirer; et toute votre indifférence pour ce pays-ci ne m'en peut inspirer pour votre retour; je le souhaite, comme si j'étois d'âge à en profiter; mais il me semble que mon inclination si naturelle pour vous, vous fait souffrir mon âge avec quelque bonté. J'ai eu la conduite que vous m'avez prescrite au sujet de votre lettre; cependant, je vous avouerai, Madame, que je l'ai montrée à madame de Chaulnes, qui m'a fait promettre de vous dire de sa part qu'elle vous approuve, autant qu'elle désapprouve, je ne dirai pas qui. Savez-vous que madame de Chaulnes a un nouveau mérite à mon égard, c'est celui de ne se point du tout consoler de la perte de madame de Sévigné: nous en parlons sans cesse, car pour moi, c'est ma manière, j'aime à parler de ce que j'ai aimé et à ne me point ménager sur les souvenirs qui me sont chers.

Je fis une longue réponse à une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant la dernière; je la donnai à madame votre mère, et ma lettre s'est trouvée perdue: je vous le dis, Madame, afin que vous ne me soupçonniez pas d'une grossièreté pareille à celle d'y avoir manqué. Au reste, le mariage de ma nièce avec M. de Poissy est rompu; si j'étois à sa place, j'en serois aussi aise qu'elle en est peut-être fâchée; il ne la desiroit point autant qu'il convenoit pour surmonter les plus petites difficultés; quand cela est ainsi, il me paroît qu'on se doit trouver heureux de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaité: je suis assurée que c'est là votre avis. Quel bon sens, Madame, que le vôtre, de n'être point entêtée de la cour! songez que madame du Lude, qui avoit une si bonne santé, est accablée de rhumatisme; songez qu'il faut qu'elle couche dans la chambre de la princesse, qu'elle se fatigue jour et nuit, et pour qui[1]? Cependant je sais une personne du monde qui admire les agréments de la place, et qui la trouve préférable à tout le repos dont madame du Lude pouvoit jouir, j'ai eu quelque escarmouche avec cette personne sur une telle façon de penser, que je vous avoue que je ne comprends point. Continuez-moi toujours un peu de part dans votre amitié, Madame; il faudroit que vous puissiez bien savoir comme je suis pour vous, afin de vous persuader que je n'en suis pas indigne. Permettez-moi de prendre part à la joie de M. le marquis de Simiane de se trouver auprès de vous; sa joie est d'autant plus raisonnable qu'il n'est pas aise tout seul. J'ai eu assez l'honneur de le voir, pour desirer beaucoup de le voir davantage.

1288.***

De M. DE SÉVIGNÉ *à M.* DE POMPONNE.

A Nantes, le 31 août 1697.

Permettez-moi, Monseigneur, d'avoir recours à vous dans l'effroyable inquiétude où je suis, et d'avoir l'honneur de parler, non pas comme un officier de province à un ministre, mais comme le fils de madame de Sévigné à M. de Pomponne. Dans la confiance que j'ai dans l'amitié que vous avez toujours eue pour elle et dans les bontés dont

[1] Madame du Lude n'avoit point d'enfants.

vous m'avez honoré, je vais prendre la liberté de vous importuner d'un mauvais détail très digne de mépris, mais qui est devenu considérable pour moi, en ce qu'on a entrepris de me faire passer pour fou, et qu'on a même envoyé de gros mémoires à M. de Torcy sur une vision qui n'a jamais eu le moindre fondement.

Je vais donc, Monseigneur, prendre la chose dans sa source, et je vous dirai qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, qui est allié de ma belle-mère, a dédié une thèse de philosophie à monseigneur le comte de Toulouse. M. l'évêque de Nantes, aux graces duquel je n'ai point sacrifié, par la seule raison que je me suis opposé à ce qu'il fît la charge de lieutenant de roi sans en avoir ni l'ordre ni les provisions, jugea à propos de dire qu'il prétendoit, comme étant sans difficulté le premier personnage du diocèse et de ce département, faire les honneurs de cette thèse, et y assister depuis le commencement jusqu'à la fin. Cela lui étoit libre, et je ne songeois pas à l'empêcher, mais il vouloit que le premier président de la chambre (*des comptes*) en fît autant, et qu'en vertu de l'interprétation de l'arrêt qui fut rendu en 1681, entre les lieutenants de roi et les présidents à mortiers, il soutînt qu'il avoit la préséance sur moi, parceque M. le maréchal d'Estrées étant dans la province, l'autorité du roi ne m'étoit pas dévolue. Le père du répondant vint me trouver fort alarmé : je lui dis que si le premier président étoit à la thèse, je n'irois pas. Sur cela, il me dit qu'il feroit différer l'acte, et qu'il demanderoit un ordre à monseigneur le comte de Toulouse, pour que je fisse les honneurs de la cérémonie. Je répondis que, s'il en avoit un, j'irois assurément et que toutes choses seroient aplanies. Il est aisé de voir par-là, Monseigneur, qu'il n'a jamais été question de rangs, ni avec M. de Nantes, ce qui seroit une extravagance insigne de ma part, ni même avec la chambre des comptes. J'étois toujours le maître de sortir de la thèse quand le premier président arriveroit, et puisque si j'eusse eu l'ordre d'y assister, il n'auroit pu m'en exclure tout-à-fait, et y demeurer toute la journée. Le retardement de l'acte a fait juger à notre évêque que je lui disputois la préséance ; il a envoyé des mémoires, que je lui eusse fourni moi-même, s'il en avoit eu besoin ; il s'est bien gardé de s'expliquer avec moi ni par lui-même, ni par nos amis communs, le plus sûr étoit de m'imposer une folle imagination, et de s'adresser tout droit aux ministres. M. de Torcy en a parlé au roi, et, dans le temps que tout se passe ici dans les règles, et avec la plus grande honnêteté du monde de part et d'autre, entre la chambre des comptes et moi, je passe peut-être pour un insensé dans l'esprit de sa majesté et de tout son conseil.

Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de considérer l'état où je suis et à qui j'ai affaire, puisque j'ai à me justifier sérieusement sur ce qu'il plaît à M. de Nantes de rêver. Car enfin, Monseigneur, où sont les démarches que j'ai faites pour avoir cette prétendue préséance? Auquel de messieurs les ministres ai-je eu l'honneur d'en écrire? Quelque considérable que monseigneur le comte de Toulouse soit dans l'état, il ne décide pas de ces sortes de difficultés ; le temps étoit trop court pour examiner à l'armée les droits des parties; il s'ensuit de là nécessairement, ou que je suis devenu entièrement imbécille, ou que l'on a voulu très méchamment m'imposer une extravagance, pour me tourner en ridicule : personne ne peut être à couvert d'une telle aventure. Je craindrois de dire des vérités avec la même hardiesse que notre pieux évêque dit ses imaginations. Par exemple, Monseigneur, que penseriez-vous de moi si je me donnois l'honneur de vous écrire en tant que ministre, et pour le dire au roi, que monsieur de Nantes, le vingt-sept du mois de juin dernier, m'appela en duel, bien régulièrement et dans toutes les formes prescrites, et que le neuf de juillet suivant, le même prélat parut à deux heures après midi, la soutane retroussée sous le bras gauche et l'épée nue à la main droite, jurant comme un soldat aux gardes, sur ce que son valet de chambre avoit pris querelle dans la place de Saint-Pierre? cependant, Monseigneur, toute la ville de Nantes, sans exception, est témoin de ces deux aventures ; il s'est vanté hautement de la première à toute la noblesse, et tout le peuple a vu la seconde.

Je vous demande mille pardons, Monseigneur, de vous importuner comme je fais, mais où trouverai-je un asile contre de tels ennemis qu'auprès de vous? l'état où je suis est assez violent pour mériter votre indulgence et votre protection ; je vous la demande par toutes les bontés dont vous m'avez toujours honoré. J'ose vous supplier de me

l'accorder aussi auprès de M. de Torcy; comme j'ai moins l'honneur d'être connu de lui que de vous, et qu'il ne connoît pas non plus notre évêque duelliste, je n'aurois pas droit de me plaindre que sur sa parole sacrée, il me crût fou : j'ose pourtant vous assurer, Monseigneur, que je ne le suis pas plus que je l'ai toujours été; c'est bien assez; et que je suis avec un très humble et très respectueux attachement, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur. SÉVIGNÉ.

1289. ***

De madame DE LA TROCHE *à madame* DE GRIGNAN.

Ce 25 novembre 1699.

Vous avez été bien malade, madame la Comtesse, j'en suis très fâchée. Je hais fort que vous vous accoutumiez à l'être en Provence, et si loin de moi que vous ferez mourir d'inquiétude. Votre chère enfant est plus incommodée que jamais de sa grossesse; elle a une pituite et des vomissements qui la désolent, et je ne crois pas qu'elle en soit soulagée, que son enfant ne remue. Ce n'est rien que ces sortes de maux en comparaison de ceux qui courent. La petite vérole s'est renouvelée et tout est plein de rougeoles et de dyssenteries. Madame de Torcy s'est fort bien tirée de sa petite vérole; en moins de quinze jours toutes ses croûtes étoient tombées. Madame de Turgis, qui en tomba malade à Pontchartrain, en est morte deux jours après être arrivée à Paris; elle étoit fille de madame de Cauteleu, cousine germaine de madame la chancelière qui l'aimoit fort. Mais une petite vérole bien mal placée, Madame, est celle de madame la duchesse de Lorraine qui venoit ici avec de grands transports de joie et à qui la fièvre prit vendredi en arrivant. MADAME s'est enfermée avec elle, avec ses femmes de chambre seulement, et MONSIEUR et M. le duc de Lorraine ne la voient point. Ce dernier s'en va aujourd'hui faire sa foi et hommage pour son duché de Bar. Il y a eu bien des intrigues sur le cérémonial; les princes de sa maison ne s'y trouveront point, parcequ'ils ne se couvriroient pas, à cause d'une autre distinction que MONSIEUR a voulue. Il n'y aura que les princes du sang, et M. de Vendôme a été refusé d'être du nombre. M. le duc de Lorraine vit le roi, dès samedi, qui le reçut à merveilles; il lui dit que leurs états étoient si voisins qu'ils étoient nécessairement obligés de bien vivre ensemble. On le trouve assez aimable; monsieur votre fils n'est pas de ce goût; il a de l'air de la princesse d'Épinoy; il a encore le visage plus long et la lèvre de dessous fort grosse.

J'arrive de Versailles où j'ai été huit jours : je voudrois, Madame, vous pouvoir bien représenter tout ce que j'ai vu de bassesses, d'empressements et de jalousies; j'en méprise le genre humain. Imaginez-vous, Madame, que tout le monde court chez madame de Chamillart, même toutes les plus fières; madame la chancelière en meurt de jalousie, et l'autre jusqu'à présent ne s'en hausse ni ne s'en baisse. Madame la comtesse de Rouey dîna jeudi chez M. le chancelier; on voulut la faire jouer pour divertir sa belle-sœur, qui garde neuf jours le lit. Pour excuse elle dit qu'elle avoit affaire, qu'elle étoit fort pressée, et qu'elle s'en vouloit aller. On la suivit, elle vint chez madame de Chamillart : on a été fort en colère. Madame de Roquelaure a mis la main sur elle pour la mener, pour la gouverner, pour la conseiller, elle a trouvé qu'elle étoit sa parente fort proche; on s'en moque sans miséricorde, et madame la chancelière plus que personne, qui prie tout le monde de lui démêler et de lui prouver cette parenté. On me dit hier au soir en bon lieu que madame de Roquelaure, en étoit honteuse et qu'il y avoit trois jours qu'elle n'avoit été chez madame de Chamillart. La petite madame de Dreux est grosse et l'on est fort content d'eux. M. de Chamillart me dit qu'il vous manderoit que nous avions bu à votre santé; quand vous lui écrirez, Madame, je vous supplie de lui marquer que vous prenez quelque intérêt à ce qui me touche. Madame de Mortemart a la rougeole dont elle est assez malade. Beaumont-Cognée est à l'extrémité d'une opération qu'on lui a faite à la cuisse; le roi lui a envoyé deux cents louis pour se faire gouverner, et l'abbé Dangeau l'a fait confesser. J'ai trouvé madame la duchesse du Lude fort gaie et fort libre en sa taille; elle jure qu'elle est fort bien raccommodée avec sa petite maîtresse, et qu'elle la prie tous les jours d'oublier ce qui s'est passé, et que madame de Maintenon lui dit qu'elle

en est fort aise par rapport à madame la duchesse de Bourgogne. Une des belles choses que j'ai vues en mon voyage, c'est ce qu'une visite que madame de Maintenon fit à madame de Soubise, vendredi depuis onze heures jusqu'à midi et demi, a donné d'émotion à toutes les dames de la cour. J'ai dîné avec sept ou huit qui vouloient en deviner la cause, mais ce que je trouvai de plus plaisant, c'est que les meilleures amies de madame de Soubise l'en boudèrent tout le jour.

Nos divines m'ont priée plusieurs fois de vous faire des compliments de leur part; ma fille vous en fait, Madame, de très respectueux, et je suis très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

DE LA TROCHE.

Le prince d'Ysenghien a la petite vérole et un des petits d'Antin. M. votre frère s'en revient riche des états, les coiffures à *la babiche* ne siéent pas bien à madame sa femme; elle disoit l'autre jour à madame *Bouchu* : mais quoique cette coiffe soit fort jeune je m'y puis coiffer; madame la duchesse d'Humières, qui est de mon âge, s'y coiffe; — l'autre lui répondit naturellement : — mais elle est belle.

1290. ***

De M. DE COULANGES *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, le 2 février 1700

J'avoue que j'ai tort, Madame, de la jeunesse dont je suis, de n'avoir point suivi la bonne compagnie qui est allée à Rome, et d'autant plus que si le repentir m'eût pris en chemin, il m'eût été fort aisé, sous votre bon plaisir, à la veille même de l'embarquement, de rester dans la plus belle ville du monde et dans une cour préférable pour moi, par bien des raisons, à celle que j'aurois été chercher. Mais, Madame, j'ai depuis quelque temps de grands charmes en celle-ci, et vous en conviendrez, quand je vous apprendrai que j'ai profité du mauvais ménage qui s'est mis entre M. de Barbesieux, M. de Villequier et le marquis de Créqui. Ces deux Messieurs ont abandonné enfin les logements qu'ils tenoient à Versailles dans la maison de M. de Barbesieux; et généreusement le fils de madame de Louvois s'est cru obligé d'en donner un à son *beau-père*, que j'ai accepté avec une joie infinie. J'ai donc à Versailles, à l'heure qu'il est, la chambre qu'occupoit M. de Villequier, que j'ai meublée de mes propres meubles pour en être encore plus le maître et dont j'ai la clef dans ma poche. Elle est de plain-pied de la première salle de M. de Barbesieux, et par conséquent dans une situation charmante, n'ayant que huit ou dix marches à monter pour me trouver dans la galerie des princes et dans la voie pour parvenir, quelque temps qu'il fasse, sans chaise et même souvent sans flambeaux, aux appartements de tous mes amis. Que dites-vous de cette petite prospérité, et ne me trouvez-vous pas un grand homme tout-à-fait? Après cela ne conviendrez-vous pas que j'ai raison de ne point porter ailleurs mes vieux os. *Chi ben sta, non si muove.* Je ne fais plus donc d'autre vie que d'aller et de venir de Paris à Versailles, où je me trouve au milieu d'une infinité de gens de conséquence, de mes amis, qui m'accueillent très favorablement, et que j'aurois perdus, par ne savoir plus où loger en ce pays-là, depuis la perte que j'avois faite de l'hôtel de Chaulnes. Voyez quelle sympathie avec madame de Saint-Géran, qu'un coup de vent nous ait presque en même temps jetés dans un même port. Elle y est logée le plus agréablement du monde et fort commodément, de mon même côté, et au voyage près de Marly, qui ne lui a point encore été proposé, elle est rentrée dans tous les agréments qu'elle pouvoit desirer : mais, comme à quelque chose malheur est bon, elle les ménagera mieux que par le passé.

Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînements où l'on est pour les plaisirs. Le roi veut que madame la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly, de Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéra, que bals et mascarades et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteaux sur table pour s'attirer les bonnes graces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin de leur côté d'être bien en leurs affaires; la dépense est quadruplée; on n'emploie pas moins pour les masca-

rades que des étoffes de cent et cent cinquante francs l'aune, et quand par malheur quelqu'une est obligée de faire paroître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie. Vous saurez le détail de la fête de madame la chancelière; ainsi, Madame, je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet.

Je n'ai pas manqué de faire part de votre lettre à madame de Louvois; elle a été ravie d'y trouver des marques de l'honneur de votre souvenir, et si touchée de la description que vous y faites de l'heureux climat dans lequel vous vivez, que peu s'en faut qu'elle ne vous aille trouver. Elle jure bien du moins que si sa santé est aussi mauvaise l'hiver prochain qu'elle l'est celui-ci, elle profitera de vos avis et qu'elle l'ira passer avec vous à Marseille. Elle est toujours la femme du monde la plus malheureuse au milieu de tous ses trésors, et moi le petit homme du monde toujours le plus heureux, au milieu de la plus parfaite indigence.

Je crois que j'ai noyé ma goutte dans la rivière de Seine pour m'y être baigné sans précaution quelconque tout l'été passé, et j'en suis en vérité, à l'heure qu'il est, à lui donner cent coups après sa mort, par tous les traits de vin de Champagne et d'autres pays que j'avale tous les jours. Que dit M. le chevalier de Grignan d'une telle conduite? Je bus très joliment avant-hier en *Nevers*, et il faudra que je revienne exprès de Versailles, dimanche prochain, pour reprendre avec ce duc du poil de la bête. Mais entre ci et là je boirai avec M. et madame de Simiane, auxquels nous sommes résolus de présenter un très petit dîner mercredi prochain, pour leur apprendre à vivre et leur faire honte du grand et somptueux qu'ils nous ont donné.

Je vous remercie, Madame, de l'approbation que vous avez donnée à mon dernier conte; voici un emportement de M. de Noyon que j'ai mis en œuvre.

Un jour de fête, un prélat d'importance,
Mais un prélat, de sa haute naissance
Fort entêté, pour faire honneur au saint,
Disoit la messe, et, tel qu'on le dépeint,
Vouloit du peuple et respect et silence.
Lors dans l'église entendant quelque bruit
Qui lui parut profaner sa noblesse,
Fort brusquement il se retourne et dit:
« Feriez-vous pis, peuple vif et maudit,
» Quand un laquais diroit ici la messe?

J'ai fait, Madame, de votre part, toutes les amitiés dont il vous a plu de me charger à mesdames de Sanzei, de Coulanges et de Bagnols dont elles vous sont très obligées; madame d'Enneval, avant que de partir pour Rouen, nous a fort priés de croire que l'esprit ne lui avoit point tourné et que ce n'étoit pas sans bonnes raisons qu'elle s'étoit remariée. Vous vous êtes bien trompée, Madame, quand elle vous a paru aimer sa liberté, car elle m'a dit à moi que c'étoit une des raisons de son mariage, par n'en savoir que faire, et qu'elle n'en avoit jamais connu le mérite; ainsi ne lui doit-on savoir aucun gré du sacrifice qu'elle en a fait à l'homme du monde qui la tiendra le plus de court.

Je ne suis point surpris de tous les plaisirs que vous fait M. de Montmort; je connois son palais de Marseille, ses meubles et son savoir-faire; il ne vous mènera point sa femme et vous vous en consolerez aisément. Mais adieu, Madame, mille respects pour vous et pour tout ce qui s'appelle Grignan.

1291.

De madame DE COULANGES *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, le 19 avril 1700.

Il y a si long-temps, Madame, que je ne fais rien de ce que je desire, que je n'ai pu trouver le moment de vous remercier de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ma mère (*madame de Bagnols*) a, depuis quinze jours, la fièvre continue avec des redoublements; et moins elle est en état de penser, plus je suis attachée auprès d'elle; c'est un terrible spectacle; ce qui se passe en moi dans cette cruelle occasion, ne se peut concevoir: mais en voilà trop sur un si triste sujet; il vaut mieux vous faire de très sincères compliments sur le voyage que M. le marquis de Grignan va faire en Lorraine: toutes les distinctions sont agréables à son âge, et vous ne sauriez croire, madame, combien celle-là a été recherchée. Je me présentai hier à la porte de Son *Excellence*; *elle* étoit à Versailles; je vis madame votre belle-fille chez

madame de Simiane, qui est, en vérité, bien incommodée de sa grossesse. Je rendis mes devoirs à votre appartement; il est très beau, la vue m'en paroît charmante; je le regardai avec un air d'intérêt qui me le fit bien examiner pour la première fois; vous serez bien logée, Madame, mais vous nous ferez trop languir après votre retour; c'est là votre unique défaut: nous aurions besoin que vous en eussiez d'autres pour nous consoler. On commence aujourd'hui à tirer la loterie de madame de Bourgogne: j'ai eu trente pistoles à la grande qui s'est faite à l'hôpital. Se peut-il un plus grand malheur dans une pareille occasion? cependant j'ai eu l'ame assez intéressée pour préférer ce vilain petit billet noir à un billet blanc: ma sœur a trouvé ce sentiment très indigne d'elle. M. de Bagnols est ici; je ne désespère point qu'il n'aille à Grignan rendre à M. de Grignan tout ce qu'il lui doit; car pour Paris, ce n'auroit été que la conduite des autres. Madame la duchesse du Lude a eu un mal assez considérable au pied; elle a quelquefois un rhumatisme, mais elle ne sent point ses maux dans la chaleur du combat: je pense toujours de la même façon sur ce qui la regarde; et Dieu merci pour elle, sa façon de penser n'est point changée aussi. La pauvre petite madame d'Aunay, fille de madame de Morangis, est morte à vingt-un ans.

Les Villeroi sont très affligés avec raison; on assure que M. de Rochebonne et M. de Saint-Germain ont des raisons d'espérer: je souhaite de tout mon cœur pour la chose en elle-même, et par l'intérêt sensible que vous y avez tous, que leurs espérances soient fondées. J'ai appris à l'abbé Têtu que vous l'honoriez de votre souvenir; mais je vous avouerai que, quoiqu'il ait reçu cette marque de votre bonté avec beaucoup de reconnoissance, il a voulu voir si je ne le trompois point, car il lui faut des démonstrations; et après avoir été convaincu de la vérité de ce que je lui disois, il a tiré des conséquences qu'il falloit qu'il fût charmé, et il a conclu qu'il l'étoit.

M. DE COULANGES.

Je ne vous dis pas grand'chose, Madame; mais je n'en pense pas moins sur tout ce qui vous regarde. L'ambassade de M. le marquis de Grignan est un commencement qui le conduira quelque jour à Rome, c'est-à-dire à d'autres emplois plus importants. Je passe ma vie entre Versailles et Paris: mais Choisy va bientôt faire diversion. La comtesse d'Ayen a la petite-vérole à Versailles. Je suis toujours avec beaucoup de respect et un très parfait attachement à vous, Madame, et à tout ce qui porte le nom de Grignan.

1292.

De la même à la même.

A Paris, le 30 juillet 1700.

Tout ce que vous me faites la grace de me dire est vrai, Madame; cependant on ne sauroit imaginer ce que la nature, soutenue du spectacle, m'a fait souffrir; l'impression qui m'en est restée est si vive, que je n'en puis revenir, malgré tout ce que la raison peut fournir de consolation: j'espère en la diversion que je n'ai point encore éprouvée, car je n'ai vu personne dans cette triste conjoncture. Je ne vous fais point d'excuses de n'avoir pas fait réponse à votre lettre; vous jugez aisément, Madame, de ce qui m'en a empêchée, et combien j'avois renoncé à mes plaisirs, puisque je m'étois retranché celui de vous entretenir. M. de Coulanges est à Versailles: on vient de me dire qu'il vit hier madame de Maintenon chez madame de Saint-Géran, et qu'il en avoit reçu des amitiés infinies; il a mandé cette heureuse rencontre à madame de Louvois: c'est une chose raisonnable que les *secondes femmes* soient mieux traitées que les premières; et je suis assez juste pour ne me point plaindre de la préférence que M. de Coulanges donne à madame de Louvois. Que dites-vous de la mort de la duchesse d'Uzès? Pour moi, je voudrois que l'on fît un exemple de tels assassinats; on dit cependant que la presse est grande à qui épousera ce joli héros. O grand pouvoir du tabouret! Le roi est à Marly pour dix jours. Je donnai à dîner à madame de Simiane en plein réfectoire le jour de la Madeleine: nous avions la comtesse de Gramont à notre dîner, et ensuite il fut question d'un sermon tout neuf du père Massillon. La seule visite que je me suis permise, a été celle de la maréchale d'Humières: en vérité, il n'y a qu'à habiter le faubourg

Saint-Jacques pour être une personne au-dessus des autres. On ne peut assez admirer la parfaite patience de cette maréchale; sa résignation à la mort, sa piété, son courage; enfin, rien n'est tel que le faubourg Saint-Jacques; madame de Guitaud l'habite aussi: je vous assure que ce quartier fournit une très bonne compagnie. Je voudrois bien, pour nous venger de la joie que vous avez eue de nous quitter, que votre séjour à Grignan vous ennuyât autant que nous: si cela étoit, Madame, il nous seroit permis d'espérer bientôt votre retour. Une des grandes nouvelles du monde, c'est que madame de Bourgogne changera de confesseur aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il soit jésuite.

1293.

De la même à la même.

A Paris, le 18 décembre 1700.

Vous n'avez pas eu de peine, Madame, à imaginer la raison, je ne dis pas de mon oubli, mais de mon silence, puisque vous m'avez fait la grace de le remarquer. Votre vie est plus remplie que la mienne; ainsi c'est à moi qu'il convient d'être discrète. Je suis plus solitaire que jamais, et ne le suis pas encore assez à mon gré: il n'a pas été au pouvoir des grands et prodigieux évènements qui sont arrivés, de m'obliger à quitter ma chambre; les années m'ont tellement mise à la raison, que si j'en avois encore beaucoup à passer, je crois que je me retirerois dans quelque petit désert; mais l'avenir est court pour moi. Vous jugez bien qu'avec de telles dispositions je ne suis pas assez informée des nouvelles du monde pour avoir la confiance d'espérer vous divertir; et je ne dois pas avoir celle de croire que de ne vous apprendre que des miennes, cela vous suffise. Ce n'est pas que je n'aie véritablement souffert d'ignorer ce qui se passoit dans les lieux que vous habitez, et que je n'en aie été instruite, autant que je l'ai pu, par madame de Simiane. Il faut avouer cependant que les nouvelles considérables n'ont pas manqué depuis quelque temps; mais *quiconque ne voit guère n'a guère à dire aussi.* Vous allez avoir bien des affaires, Madame, pour recevoir les princes[1]; je suis assurée que vous n'en serez point du tout embarrassée. Madame de Simiane trouva hier au soir ici madame la duchesse du Lude, qui est venue passer deux ou trois jours à Paris, et lui demanda de quelle manière il convenoit que vous fussiez habillée pour recevoir cette belle et grande compagnie: elle lui répondit que ce n'étoit pas une question; qu'il falloit un grand habit, une coiffure noire, en un mot, comme vous seriez au souper du roi. Je ne vous parle point de plusieurs mariages dont il est question, et dont je suis sûre que vous ne vous soucieriez guère. Madame de Simiane s'embarqua hier au soir pour aller souper chez ma nièce de Tilliéres, où est le rendez-vous du beau monde tous les jours; vous voyez bien, Madame, qu'on a du monde quand on en veut avoir. M. de Coulanges veut répondre lui-même aux aimables reproches que vous lui faites; il est cause que l'on fait des chansons sur tous les grands directeurs: il a eu la goutte comme un grand homme; je le plains, si jamais il est obligé de se croire vieux.

1294.

De la même à la même.

A Paris, ce 17 juin 1701.

Je vous rends mille graces, Madame, de l'attention que vous avez eue à la subite et violente maladie, dont, par les soins de Chambon, j'ai été délivrée en vingt-quatre heures: je suis ravie de vous devoir ce médecin, car j'aime fort à être obligée aux personnes pour qui j'ai un sincère attachement; j'espère vivre et mourir de sa façon. Vous aurez été fâchée et surprise de la mort de MONSIEUR[2], j'en suis assurée. La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, il me demanda tant de vos

[1] M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry, après avoir accompagné le roi d'Espagne, leur frère, sur la frontière d'Espagne, firent le voyage de Provence.

[2] Philippe, fils de France, frère unique de Louis XIV, mort à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, d'une attaque d'apoplexie; il étoit âgé de soixante ans et huit mois.

nouvelles, que je lui fis très bien ma cour par être en état de lui répondre sur ce qui vous regardoit. En vérité, la mort est un évènement trop ordinaire pour pouvoir compter sur cette vie; pour moi, j'avoue que je ris quand je vois traiter solidement quelque chose d'aussi court et d'aussi fragile : c'est ma raison qui a cette conduite; car si c'étoit le sentiment, hé, mon Dieu! on ne feroit rien de tout ce que l'on fait, et on feroit tout ce que l'on ne fait point. On vous aura sans doute mandé, Madame, que le roi conserve à M. le duc d'Orléans tous les honneurs et privilèges de MONSIEUR; des gardes, tous les grands officiers, et même un chancelier. Le roi est très véritablement affligé. Toutes les femmes ont paru en mante devant Sa Majesté, et les cours souveraines vont lundi la haranguer. Les personnes dont la mort devroit faire le plus d'impression, sont celles qui paroissent le moins regrettées, par la raison que l'on se tourne tout d'un coup à ce qui remplit leurs places. J'avoue, Madame, que mon goût ne diminue point pour le repos, et qu'à l'heure qu'il est, je n'y préférerois que ce qui se doit préférer à tout; mais je n'aime point le repos que vous avez, il est trop loin de moi : ce n'est pas que le séjour de Grignan ne me plût infiniment, si je pouvois y aller. Au reste, Madame, à propos de beau château, je vais avoir celui d'Ormesson, et je suis assez modérée pour n'en point desirer d'autre, ne voyant rien au-dessus que le séjour de Grignan. Nous avons eu ici la duchesse du Lude, cinq ou six jours avant la funeste mort de MONSIEUR. J'ai vu l'abbé de Polignac depuis son retour, dont il se croit redevable au père de La Chaise : il est plus aimable que jamais, je dis l'abbé de Polignac. M. de Coulanges est ravi de la fin de cette disgrace; mais comme il court toujours les champs, je crois qu'il ne l'a point encore vu. M. le cardinal de Bouillon est tranquille dans son abbaye; chose étonnante et difficile à croire! mais, Madame, vous n'en serez point surprise quand vous saurez qu'il est dans une extrême dévotion. Le roi lui a fait la grace de lui accorder une main-levée pour la jouissance de tous ses revenus, cela fait espérer bien des adoucissements dans ses malheurs. Il faut que je vous remercie beaucoup de vous être souvenue de mon amie la marquise, dont je ne sais seulement pas le nom, mais qui m'a été recommandée par une de mes véritables amies. On me l'amena hier; elle dit qu'elle connoissoit fort toute ma famille à Lyon; je ne me souviens point de l'y avoir vue; tout ce que je sais, c'est que c'est une femme de bonne maison, et que je vous suis très obligée, Madame, et à M. de Grignan, de la bonté que vous avez eue l'un et l'autre d'avoir égard à la très humble prière que je vous ai faite. Madame de Sully est assez malade; elle est dans toutes les règles des mauvais médecins, *du lait, saignare, purgare*, etc.; il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison sur cela, quoiqu'elle l'entende si bien sur toute chose. Continuez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame, et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais. Ma sœur brille à Bruxelles; elle a tous les soirs madame la comtesse de Soissons à souper chez elle; il me prend quelquefois envie d'aller à Bruxelles, représenter madame de Béthune[1] en Pologne. Vous ne sauriez comprendre à quel point je desire votre retour, Madame; plus je suis indifférente pour tout ce qui vient, plus je m'attache à ce qu'il y a quelque temps que je connois. M. de Coulanges s'en va en Bourgogne avec madame de Louvois; et moi à Choisy toute seule prendre patience de ne pouvoir être à Ormesson que l'année qui vient; mais le moyen de faire encore des projets avec les exemples qu'on a chaque jour sous ses yeux!

1295.

De la même à la même.

A Paris, ce 12 septembre 1701.

Je suis si peu dans le monde, Madame, et si peu instruite de ce qui s'y passe, que je n'oserois vous agacer; mais quand vous m'honorez de votre souvenir, j'y réponds avec un empressement qui vous doit faire connoître la sensible joie que j'en ai, et juger en même temps que mon silence doit s'appeler de la discrétion toute pure. Il est vrai, Madame, que vous êtes bien exposée aux grandeurs de ce monde; vous réussissez si bien, qu'il seroit malheureux que

[1] Louise-Marie de La Grange d'Arquien, femme du marquis de Béthune, et sœur de Marie-Casimire de La Grange, reine de Pologne.

vos talents ne parussent point; vous ne payez pas seulement d'invention; on n'a parlé ici que de la magnificence avec laquelle vous avez reçu les princes. Ce n'étoit qu'en attendant la reine d'Espagne; madame de Bracciane sera ravie de vous présenter à sa jeune reine. Je la trouve, comme vous, bien digne de l'emploi qu'elle a; mais la façon de penser de quelqu'un qui n'est plus jeune, ne laisse rien imaginer d'agréable. J'ai déjà tant vécu, qu'il me paroît peu possible d'envisager un long avenir; ainsi, ce peu qui me reste, j'aimerois à le passer dans le repos. Je n'ai jamais eu de goût pour les personnages qui n'étoient point les jeunes dans les comédies; cela m'est demeuré pour le théâtre du monde: ma paresse naturelle, une foible santé, sans doute, me donnent de telles pensées, qui s'accommodent si bien avec ma médiocre fortune, que je n'en puis assez remercier Dieu. J'ai trop aimé le monde, mais il me semble que je n'ai pas perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années, par la grande tranquillité dont elle me laisse jouir. Mais je veux répondre à vos questions, Madame. Le voyage que madame de Louvois devoit faire en Bourgogne, est rompu; elle est à Choisy pour tout l'automne; M. de Coulanges y est avec elle, et je compte y aller dans sept ou huit jours: comme je n'ai point encore de maison de campagne, je prends patience à Paris. Si je vis jusqu'à l'année qui vient, j'aurai Ormesson, qui n'est plus reconnoissable que par le bois; la maison est aussi blanche qu'elle étoit noire; les fenêtres sont coupées jusqu'en bas; enfin, il y aura pour se coucher, pour se promener, et, grace à Dieu, je n'en desire pas davantage. Pardonnez-moi, je desire passionnément de vous y recevoir; les cabarets plaisent quelquefois, quand on est accoutumé aux délices des grands palais. Oui, Madame, M. de Coulanges ira voir M. le cardinal de Bouillon, lequel, à ce que j'apprends, est bien plus heureux qu'il n'a jamais été. Je suis tout-à-fait sensible au malheur qui vient d'arriver à madame de Chatelus; son fils, bien fait, bien riche, qu'elle alloit marier à une héritière de Bourgogne, a été tué à cette dernière occasion. Je crois que M. le maréchal de Villeroi justifiera tout-à-fait la conduite de M. le maréchal de Catinat; il est si honnête homme qu'il ne dira que des vérités. Votre amie, madame de Lesdiguières, a été bien heureuse; vous ne m'aviez pas confié ce qu'elle a pour vous, Madame, est une passion très vive. Madame de Louvois et moi passâmes avec elle, il y a quelques jours, une partie de l'après-dîner; elle nous montra un assortiment pour prendre du café, d'une magnificence et d'une perfection comme il n'y en a point; on proposa d'en faire usage, elle m'assura que personne ne s'en serviroit avant votre retour; elle l'attend avec une impatience que je comprends mieux que personne; en un mot, Madame, vous lui avez inspiré des sentiments qui lui seroient inconnus sans vous. Son palais est plus beau et plus tranquille que jamais; je m'y trouve à merveille; il me paroît qu'on ne se peut ennuyer dans un lieu où vous êtes si chérie. L'abbé Têtu a été ravi de l'honneur de votre souvenir, aussi bien que madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise; ce premier est plus jeune que jamais; il seroit tout prêt à conduire le roi d'Espagne; chaque année lui en ôte deux, de façon qu'il est assurément trop jeune. Il y a long-temps que je n'ai vu madame votre belle-sœur; elle a des vapeurs, et quand cela est ainsi: elle est seule sur son lit. Je lui ferai vos reproches. Je crois que M. de Sévigné reviendra bientôt de Bretagne, à propos de la Bretagne, personne ne doute que M. de Beaumanoir n'épouse mademoiselle de Noailles. Madame de Simiane accouchera bientôt; je voudrois bien pouvoir lui être bonne à quelque chose; mais je suis très peu habile sur les accouchements; et comme vous savez que je ne joue point, vous voyez bien qu'il m'arrive encore de lui être inutile quand elle se porte bien: j'aurai encore l'honneur de la voir et de vous mander de ses nouvelles, quand elle ne sera point en état de vous écrire. Madame de Sanzei est à Autry. La cour est à Marly jusqu'à samedi, elle partira le mardi pour Fontainebleau; elle séjournera deux jours à Sceaux, Meudon, Chaville, Sceaux, Lestang, admirez, Madame, comme tout cela a changé en peu de temps; il n'y a que madame de Bracciane et l'abbé Têtu qui ne changent point. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre; je me laisse aller au plaisir de vous entretenir; je crains qu'il ne m'en coûte d'être long-temps sans recevoir de vos nouvelles. Seroit-il possible, madame, que je vous pusse recevoir à Ormesson? Vous ne me

[1] Allusion à madame de Bracciane, qui, malgré son âge avancé conduisoit la reine d'Espagne.

parlez jamais de votre retour, et cela m'afflige; madame de Lesdiguières assure qu'il est décidé pour le printemps; je la verrai aujourd'hui, et ce ne sera pas sans qu'il soit bien parlé de vous; j'aime fort à lui plaire, mais il n'est pas aisé de démêler qui est la complaisante de nous deux, quand il est question de vous, Madame.

1296.

De la même à la même.

A Paris, le 4 avril 1702.

Je suis bien récompensée du soin que j'ai pris pour le chocolat de M. de Grignan, Madame, puisque cela m'a attiré une marque de l'honneur de votre souvenir. Il me semble que je vous aurois importunée, si je vous avois écrit dans toutes les occasions où il a été question de vous dans ce pays-ci. Vous avez fait les honneurs de la France avec une telle magnificence et une telle profusion, que l'on en parle encore tous les jours. Vous allez avoir le roi d'Espagne : j'avoue que tous ces honneurs ne me laissent point oublier mes intérêts, et je crains toujours que cela ne retarde votre retour, que je ne puis m'empêcher de désirer très vivement. Je ne doute point que vous n'ayez été fort sensible à la perte de notre pauvre duchesse de Sully[1]; elle vous aimoit véritablement, et c'étoit une très aimable femme. Ah! Madame, je la vis la veille de sa mort; elle se croyoit bien malade, mais elle étoit bien éloignée de penser que son terme fût aussi court; sa docilité pour les médecins l'a tuée. Cependant, s'il est vrai que nos jours soient comptés, pourquoi ne pas nous désaccoutumer de nos ridicules raisonnements? Quant à moi, qui me trouve seule de toutes les personnes avec qui j'ai passé ma vie, je demeure dans ma solitude, sans vouloir faire aucune nouvelle connoissance; cela n'en vaut en vérité pas la peine. Ma vie est très éloignée de celle du monde; je ne m'y trouve plus du tout propre; les nouveautés qu'il me présente ne sont plus à mon usage; et notre antiquité n'est plus au sien; ainsi, grace à Dieu, nous nous passons à merveille l'un de l'autre. Vous jugez bien, Madame, que cela me rend peu digne du commerce que je pourrois avoir avec madame de Simiane; son âge[1] et le mien sont trop disproportionnés. Je sais cependant qu'elle va habiter notre quartier, et je la plains beaucoup. Je suis assurée que quand elle auroit tort à votre égard, vous chercheriez toujours à la justifier; ainsi, j'espère que vous l'aimerez toujours, par la raison qu'elle vous est fort attachée, et que vous l'aimez naturellement; elle est aussi très aimable, cela est constant.

Mais, Madame, savez-vous bien que votre amie madame de Lesdiguières n'est point du tout en bonne santé? elle a une jambe qu'elle ne sent point, et qui est enflée; elle n'imagine point d'autre remède que la saignée, qui est le seul, je crois, qui peut rendre son mal dangereux : il faudroit fournir des esprits, et elle se veut épuiser, ce qui n'est assurément pas raisonnable; je vous en avertis, comme la seule personne qui peut lui faire entendre raison. La maréchale de Villeroi a commencé à être affligée du jour que le maréchal partit pour l'Italie; l'évènement n'a que trop justifié la douleur; il étoit plus heureux étant le marquis de Villeroi. Mais, Madame, vous nous avez envoyé un prisonnier qui l'est, je crois, présentement de mademoiselle de Bellefonds; il soupa avec elle le jour de son arrivée à Vincennes, il fut charmé, avec raison, de sa beauté; il a gagné le donjon depuis, avec l'idée de cette jolie fille, qui est toute des plus aimables; enfin, elle n'a des Mancini que la beauté. J'ai si peu de commerce avec M. de Richelieu[2], que je ne l'ai point vu depuis son mariage; si on le voyoit toutes les fois qu'il se marie, on passeroit sa vie avec lui; il est trop jeune pour moi. Je ne sais pas si madame de Richelieu lui trouvera ce défaut; on ne peut trop louer sa modération, elle n'a pas encore pris son tabouret. L'hôtel de Richelieu est à vendre. Pour l'abbé Têtu, je le crois très fâché de ne pouvoir

[1] Marie-Antoinette Servien, morte le 15 janvier 1702. Le père Anselme place cette mort au 26 janvier. Il vaut mieux suivre le journal de Dangeau, qui en rend compte le 15 janvier.

[1] Madame de Simiane avoit alors 27 ans.

[2] Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, épousa en troisièmes noces, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles.

suivre l'exemple de M. de Richelieu, sa jeunesse augmente tous les ans; et vous croyez bien, Madame, qu'avec un tel privilège, il est assurément trop jeune pour se marier; il m'a priée de vous dire des choses très passionnées de sa part. La princesse de La Cisterne [1], à qui j'ai appris que vous vous étiez souvenue d'elle, m'a fait promettre, Madame, que je vous dirois combien elle est véritablement affligée de ne vous avoir point trouvée en ce pays-ci; elle y a réussi à merveille; la cour lui en a fait. Elle a tourné l'esprit de sa mère à tout ce qu'elle a desiré; sa petite fille est morte, c'est un bien pour faire réussir ses projets; elle a un fils aîné, qui est un fort grand seigneur dans son pays, et un petit, beau comme le jour, qu'elle prétend établir en France sous le nom du marquis de La Trousse, avec ses deux belles terres de la Trousse et de Lisy; elle ne trouve nul obstacle du côté de sa mère, qui lui a, je crois, assuré tout son bien; c'est une très habile femme que madame de La Cisterne; je la regrette, elle nous quitte, après un voyage de huit jours qu'elle va faire à la Trousse. Elle vous plairoit, Madame; elle a un esprit bon et naturel: je pense qu'elle pourra bien se venir établir en France dans quelques années, mais je ne prends plus aucune part dans les projets éloignés. Nous sommes ici dans l'agitation du jubilé. Cette dévotion n'est point dans les principes du quiétisme; car il se faut donner bien du mouvement. Le roi viendra trois jours de suite à Notre-Dame, à commencer jeudi, et s'en retournera à Meudon; Monseigneur y est venu ces jours-ci; enfin, Madame, tout le monde est dans la ferveur, jusqu'à M. de Coulanges, qui, avant que d'aller courir les rues, m'a fort priée de vous assurer de ses respects. Je ne puis vous dire, Madame, à quel point je sais vous honorer et vous aimer; mais les absences sont trop longues, je ne les trouve point proportionnées à la brièveté de la vie; et vous jugez bien, Madame, par la tristesse de cette réflexion, de tout l'ennui que me cause votre éloignement.

[1] Marguerite-Henriette Le Hardi, fille unique du marquis de La Trousse, et de Marguerite de La Fond, étoit veuve d'Amédée-Alphonse del Pozzo, marquis de Voghiera, prince de La Cisterne, mort le 4 octobre 1698; elle l'avoit épousé le 16 février 1684.

1297.

De madame DE GRIGNAN *à madame* DE COULANGES.

A Marseille, le 5 février 1703.

N'avez-vous pas été bien fâchée, Madame, du malheur de ce pauvre chevalier de Sanzei [1]? Vous êtes si bonne pour cette famille que vous avez assurément partagé la douleur de madame de Sanzei et de ses enfants. J'ai prié M. de Coulanges de vous faire mes compliments sur cette funeste aventure. J'espérois voir ici le comte de Sanzei; il a mandé qu'il ne pouvoit se résoudre à venir à Marseille, où il verroit le tombeau de son frère : cette délicatesse est juste, et me fait pardonner qu'il manque à la parole qu'il m'avoit donnée de passer un mois avec nous. Il est dans les montagnes [2] qui ne lui donnent aucune idée de tempête ni de naufrage; il a seulement à se garantir des précipices dont il est environné.

Le courrier que vous avez chargé d'une de vos lettres pour moi, n'est arrivé que depuis deux jours, et je n'ai donc pu vous dire plus tôt que j'ai été aussi peu à portée d'accepter le portrait du roi d'Espagne [3], que le portrait du roi de France; les graces que Sa Majesté catholique a faites à M. de Grignan sont d'une autre nature et d'un plus grand prix, parcequ'elles sont moins communes. Il a permis que M. de Grignan eût l'honneur de le loger, et de le défrayer dans son séjour à Marseille; ce sont des honneurs singuliers, qui se mettent parmi les titres des maisons; et voilà les sortes de graces qui viennent jusqu'à nous. Rien n'est pareil à M. de Marchin, et à l'admiration qu'il a laissée

[1] Le chevalier de Sanzei, capitaine de frégate, périt le premier jour de l'an 1703, par une tempête épouvantable, à la vue du port de Bayonne, sans qu'il fût possible de le secourir.

[2] Il étoit à Gap, en Dauphiné, où il étoit occupé à faire un bon régiment d'un assez mauvais, qui lui avoit été donné.

[3] Le bruit avoit couru que le roi d'Espagne avoit donné à madame de Grignan son portrait enrichi de diamants.

en ce pays. On ne sauroit faire une figure plus agréable auprès du roi catholique que celle qu'il y faisoit. Sa vivacité et son bon esprit le rendoient maître de tout auprès de Sa Majesté; et sa politique et son attention à faire plaisir le rendoient maître encore de tous les cœurs. La magnanimité de refuser la grandesse, ne nous paroît pas aussi récompensée qu'elle mérite; je croyois que nous le verrions du nombre des maréchaux[1]. Comment gouvernez-vous le maréchal de Villars? Vous n'auriez pas mal marié madame votre nièce * si vous en aviez été la maîtresse. Le commandement des armées vaut bien la solidité des châteaux du comte de Tillières; on pouvoit même en faire l'horoscope sans témérité; il a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent. Je ne plaindrai guère madame de Villars, si elle est mécontente de sa destinée et d'aller à Strasbourg; là voilà bien malade d'être la reine de guerriers; elle représentera Armide, et les enchantera tous. On nous a mandé que madame de Villars la mère avoit eu une nouvelle attaque; c'est celle-là qui me fait pitié; mais non, car elle se prépare à ce moment si certain et si oublié. M. de Coulanges croit donc aimer Ormesson; il en fait des délices, comme le chevalier de Grignan fait de Mazargues[3], où il est avec des ouvriers, qui, à juste prix, lui font un joli jardin, chose inconnue en ce pays-ci. Si vous vouliez, Madame, une chambre dans cette *bastide*, vous vous délasseriez de la vue de vos bois, et vous verriez différents amphithéâtres richement décorés de dix mille maisons de campagnes rangées comme avec la main; vous verriez la mer d'un côté dans toute son étendue, et de l'autre, resserrée dans des bords qui forment un canal magnifique; c'est assurément une jolie solitude. Je ne sais si M. le chevalier se résoudra de la quitter pour Paris, et vous comprenez bien, madame, qu'il nous attache, et que ce ne sera pas sans peine que nous le laisserons dans sa solitude, quoiqu'il l'aime, et qu'il en fasse un très bon usage; il s'est fait bâtir dans un couvent de Carmes, qui est à Mazargues, un logement pour lui, avec une tribune où il est souvent. Il n'y a rien à craindre dans ce lieu que de vivre trop long-temps; on n'y voit que des personnes qui meurent à cent dix ans; on ne connoît point les maladies; le bon air, les bonnes eaux, font régner non seulement la santé, mais la beauté. Dans ce canton, vous ne voyez que de jolis visages, que des hommes bien faits, et les vieux, comme les jeunes, ont les plus belles dents du monde. S'il y a un peuple qui arrive à l'idée du peuple heureux, représenté dans Télémaque, c'est celui de Mazargues; ils sont laborieux à l'excès; le terroir est cultivé et travaillé comme un jardin; aussi tout le peuple est riche autant qu'il convient, c'est-à-dire abonde dans le nécessaire, sans que personne sorte de son état; tous les hommes sont habillés en matelots, et les femmes en paysannes : la gaiété suit nécessairement la santé et l'abondance; de sorte que les jours de repos, après avoir prié Dieu dans l'innocence de leurs cœurs, ils dansent si parfaitement, qu'aucun bal ne sauroit faire tant de plaisir à voir. Ne croyez pas, Madame, que j'aie dessein d'insulter à vos bergers et bergères d'Ormesson par une description du siècle d'or, je ne veux que donner de l'émulation à M. de Coulanges, et l'engager à me représenter, par quelque jolie chanson, son hameau et ceux qui l'habitent. Je vous rends graces du plaisir que vous voulez bien me donner de croire que vous me souhaitez autant que madame de Lesdiguières; je vous assure que je profiterai jusqu'à l'indiscrétion du plaisir d'être avec vous, quand je serai à Paris : je ne sais pas précisément le temps. Chambon est charmé de vos bontés, et très reconnoissant; vous lui avez obtenu un peu de liberté; il m'a écrit une lettre pleine de sentiments, que l'on trouve apparemment dans les cachots de la Bastille, et que Dieu y met pour la consolation des malheureux. Il n'aura rien perdu à sa prison, s'il y a gagné la piété et la soumission où il me paroît. Je suis tout à vous, madame, et vous honore infiniment.

* [1] Le roi fit une promotion de dix maréchaux de France le 14 janvier 1703, et le comte de Marchin ne fut élevé à cette dignité qu'en 1704, lorsqu'il fut choisi pour aller commander l'armée de France en Souabe, sous les ordres de l'électeur de Bavière.

[2] Mademoiselle du Gué-Bagnols, comtesse de Tillières.

[3] Jolie terre aux environs de Marseille, apportée dans la maison de Grignan par une demoiselle d'Ornano.

1298.

De madame DE COULANGES *à madame* DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 mai 1705.

J'espérois n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très humbles graces d'une très aimable lettre que je reçus hier de vous, Madame, et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane; la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée; mais enfin, il étoit tout venu, et je prends un véritable intérêt à tout ce qui vous regarde. Je suis ravie, Madame, que vous approuviez les dernières connoissances que j'ai faites, car je n'ose encore traiter d'amis des personnes avec qui j'ai eu aussi peu de commerce; j'ai bien de quoi m'annoncer auprès d'eux par leur conter comme vous parlez de leur mérite; c'est par-là que je suis bien sûre de leur plaire; ils m'ont déjà confié ce qu'ils pensoient de vous et de tout ce qui s'appelle Grignan. M. de Marchin est malade; il attend le retour de sa santé pour aller où son devoir l'appelle. Le maréchal (*de Catinat*) est dans sa campagne, plus philosophe qu'on ne peut vous le dire; il a raison de se plaindre que je le fais trop attendre: nous n'avons plus de temps à perdre tous deux; mais aussi nous sommes trop avancés pour que le temps nous puisse faire tort ni à l'un ni à l'autre. Ma sœur doit partir pour Bruxelles le lendemain des fêtes; et voilà ce qui m'a empêchée jusqu'à présent de m'aller établir à Ormesson, où je compte passer une partie de l'été; mais je serai bien honteuse, si j'y reçois jamais M. de Grignan, de ne lui présenter qu'un grand bois; lui qui est accoutumé, comme vous dites, Madame, aux délices de Capoue: il n'importe, je desire très vivement d'avoir cette honte; car si je ne lui présente point ces objets charmants dont il jouit à Mazargues, et les belles eaux que je crois qui surpassent en beauté celles de Versailles, je lui présenterai une antique personne très touchée des charmes de la solitude, et qui, sans avoir aucune aigreur contre le monde, en est fort dégoûtée. J'espère que par ses conversations, il me tiendra moins de rigueur, et qu'il me pardonnera mes bois très dénués de vue. Pour vous, Madame, j'ose dire que vous serez surprise de l'arrangement de cette vieille maison, si vous pouvez faire un assez grand effort de mémoire pour vous en souvenir. Que dites-vous du parfait bonheur de M. le maréchal de Villars? Il est bien heureux de n'être point désabusé du monde, car assurément le monde est tourné bien agréablement pour lui; et le moyen alors de penser qu'il n'y ait pas de plaisir dans cette vie? On dit qu'il a des inquiétudes qui le troublent, et que je crois cependant très peu fondées. Si ma nièce avoit bien voulu me croire, le maréchal seroit heureux, et elle grande dame: son insensibilité va jusqu'à n'être pas touchée de la conduite qu'elle a eue; j'avoue que je ne reconnois point mon sang à cette indolence. M. de Coulanges arriva hier de Versailles avec un portrait qu'il tenoit de la libéralité du duc de Bourgogne; il est aussi content que le peut être le maréchal de Villars. Tout Paris dit qu'il va être duc: je ne dis pas M. de Coulanges. Je conterai à Sanzei que vous savez de ses nouvelles; il est si discret qu'il ne vous a point parlé de ses bonnes fortunes: il est aide-de-camp de M. le duc de Bourgogne, et il me paroît encore plus attaché à son maître qu'à sa maîtresse. Je ne vous puis rien dire de Chambon, j'en suis désolée; moins il est coupable, plus sa prison sera longue: il n'oseroit dire ce qui pourroit le justifier, cela vous paroîtra un peu énigme, mais je n'ose en dire davantage de peur d'être à la Bastille. Je vis, il y a deux jours, madame la duchesse de Lesdiguières. La manière dont je desire votre retour me fait un mérite auprès d'elle; mais je ne suis point contente que vous me parliez de ce retour avec si peu de certitude. Nous attendons la Saint-Jean avec autant de crainte que d'impatience; car si vous ne donnez point congé à M. de Rezé, nous ne tenons rien: ainsi cet événement-là ne nous est assurément pas indifférent. Si vous saviez ce que c'est que la calèche de velours jaune que madame de Lesdiguières vient de faire paroître, vous ne pourriez pas résister au plaisir de vous promener dedans; on ne parle pas d'autre chose: elle est singulière, magnifique, mais très éloignée d'être ridicule, comme on l'avoit dit: on me l'avoit faite

semée de *Mores*, et cela est faux; les roues sont bleues, et paroissent de lapis, cela fait un effet charmant avec ce jaune. Il y a trois mois que je n'ai vu madame votre belle sœur[1]; elle n'a plus aucun commerce avec les profanes : j'ai été des dernières avec qui elle a rompu; mais elle ne veut plus de moi, il ne faut point s'en faire accroire : la maison qu'elle va habiter est laide; mais son jardin, qui est triste par la hauteur des murailles, ne laisse pas d'être grand. Vraiment, Madame, une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote; on ne trouve point le père Gaffarel[2] à la campagne, et il est vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sévigné : je suis en peine de ce dernier; sans sa docilité, ce seroit un homme perdu; mais aussi sans sa docilité, n'iroit-il point habiter ce faubourg Saint-Jacques? Pardonnez, Madame, la longueur de cette lettre en faveur de la joie que j'ai de vous entretenir; et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés dont vous m'honorez. Ne laissez plus aller M. le chevalier de Grignan dans sa solitude, et entretenez M. le comte dans l'envie qu'il a de venir faire sa cour; je ne crois personne plus propre que lui à convertir les huguenots : il a bien de la douceur, bien de la raison, et n'est point du tout hérétique : voilà de grands talents pour Orange; mais il en a aussi pour le monde, qui le font bien desirer ici. Ne savez-vous pas, Madame, que M. le maréchal de Villeroi a été voir madame la comtesse de Soissons à Bruxelles? il lui a mené son fils; et madame la comtesse de Soissons avoue qu'il y a long-temps qu'elle n'a eu une si grande joie. J'ai lu le *Traité de l'amitié*[3], qui m'a paru rempli d'esprit; mais je ne l'aime point. Je donne ce goût pour mien, et point du tout pour bon. Je hais les règles de l'amitié, et je ne laisserai jamais mourir mon ami : j'aime cent fois mieux manquer à son serment.

M. DE COULANGES.

Je suis ravi que madame de Coulanges oublie une nouvelle aussi considérable que celle de madame la duchesse de Bourgogne, qui, à la suite de quelques maux de reins qu'elle a négligés, et par le peu d'attention aussi des bonnes têtes qui sont auprès d'elle, s'est blessée, mais blessée d'un véritable enfant; si bien que le voyage qui se devoit faire hier à Marly, en a été rompu, et remis à neuf jours bien entiers, que la princesse passera dans son lit. Comme je suis parti de Versailles avant cette cruelle aventure, je n'ai point été témoin de tout le déplaisir de M. le duc de Bourgogne; je crois que son père et son grand-père n'en sont pas moins touchés que lui. Pour moi, quand ce ne seroit pas un malheur pour toute la France, j'en serois affligé, à cause de ce jeune ménage que je dois aimer par toutes les marques de bonté et de distinction que j'en reçois. Madame de Saint-Géran a eu une légère plaie à la jambe dont elle est guérie; mais comme à quelque chose malheur est bon, c'a été pour elle un sujet de triomphe d'être visitée, pendant qu'elle étoit sur le grabat, et par madame la duchesse de Bourgogne et par madame de Maintenon : vous saurez que je l'ai gardée, et qu'ainsi je me suis trouvé assez familièrement avec toute la compagnie. Ceci, Madame, vous soit dit en passant; car j'apprends dans ce moment qu'il vous faut faire des compliments de condoléance sur la perte de M. votre petit-fils. Cette nouvelle me fait rengaîner bien des choses que j'aurois à vous dire; et même quelques chansons, que je me flatte qui ne vous déplairoient pas; mais elles vous viendront quand je ne les croirai plus de contrebande, car apparemment M. et madame de Simiane ne vous laisseront pas long-temps sans consolation. Après vous avoir assurée ici de la continuation de mes respects, et de mon très sincère attachement, ne puis-je pas me tourner du côté de M. le comte et de M. le chevalier de Grignan, pour les assurer aussi des mêmes sentiments? Madame de Coulanges a oublié encore de vous parler de sa santé, qui n'est pas trop bonne depuis quelques jours, et qui m'inquiète quoiqu'il y ait plus de vapeurs dans son fait que d'autre chose; mais le pauvre Chambon nous manque, il nous est d'un grand secours dans les moindres alarmes, par l'extrême confiance que nous avons en son savoir-faire et en son amitié, dont il nous donna de bonnes preuves l'année dernière, précisément dans ce temps-ci; je supporte, en vérité, fort impatiemment sa longue prison; car qu'est-ce

[1] Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, marquise de Sévigné.

[2] Prêtre de l'Oratoire d'un très grand mérite, qui demeuroit au séminaire de Saint-Magloire.

[3] De M. de Sacy, de l'académie françoise, plus connu par sa traduction de Pline le jeune.

que ma santé sans celle de madame de Coulanges?

1299.

De la même à la même.

Paris, 17 juin 1703.

J'ai eu la même conduite pour vous, Madame, que j'ai eue pour moi; c'est celle aussi qu'ont observée toutes les personnes qui, par discrétion, n'ont pas cru devoir écrire à madame de Maintenon; elles ont fait passer leurs compliments par madame la duchesse du Lude. J'ai écrit à cette dernière, et je me suis chargée de tout. Vous verrez par sa réponse que je dis vrai; et je suis même assurée que vous me croiriez, quand je ne vous l'enverrois point. Il est impossible d'être plus touchée que madame de Maintenon l'a été de la mort de M. d'Aubigné [1]. Pour moi, je le suis fort de celle de Gourville, avec lequel j'avois renouvelé un commerce très vif; j'y ajouterai que son bon esprit étoit si parfaitement revenu, que jamais lumière n'a tant brillé avant de s'éteindre. Je n'ai point été à la campagne, comme je l'avois espérer, je me suis amusée à marier le frère de madame de Mornay avec mademoiselle de Menars; cette pensée-là me vint; je la proposai à M. l'abbé Duguet, qui voulut bien entrer dans cette affaire; elle est enfin conclue, et les noces se sont passées avec toute la magnificence possible. Nous espérons de la bonté du roi l'agrément pour la charge de président à mortier; mademoiselle de Menars a tant de parents considérables, qu'il y a lieu de croire que cette espérance n'est pas chimérique. On présenta hier la nouvelle mariée au roi, et à toute la cour; madame de Maintenon lui fit des prodiges. Ma complaisance n'a point été jusqu'à aller à Versailles, quoiqu'on l'eût desiré. J'ai renoncé au monde, et je n'ai pas l'humilité d'aller dans un pays où je n'ai que faire, et où je n'ai rien d'agréable ni de nouveau à montrer. Je cours ce soir à Ormesson, où M. le maréchal de Catinat et M. de Coulanges m'attendent; je vous manderai des nouvelles de la vie que nous allons faire ce maréchal et moi. Je suis ravie d'apprendre que vous avez enfin donné congé à M. de Rezé; j'en tire la conséquence que vous revenez cet hiver; je vous assure qu'il y a long-temps qu'aucun événement ne m'a fait un plaisir si sensible. Je vous prie, Madame, que je sois rassurée sur votre rhumatisme, dont je suis très en peine; vous vous traitez si durement que je ne vous trouve point bien entre vos mains. Je vis avant-hier madame de Simiane, que je trouvai consolée de la perte qu'elle a faite; elle l'a réparée, car elle est grosse; mais il en coûte quelque chose à sa jolie figure. M. de Sévigné nous a quittés pour sa Bretagne, et madame votre belle-sœur va jeudi habiter la maison de ma grand'mère; je me suis trouvée attendrie en leur disant adieu; il me paroît qu'ils vont changer et de vie et d'amis. C'est, en vérité, une vraie sainte que madame votre belle-sœur, plus aisée à admirer qu'à imiter. Je me plains, Madame, de n'avoir point appris par vous votre retour; mais j'en pardonnerois bien d'autres, si vous revenez, comme je le veux espérer.

[1] Charles d'Aubigné, gouverneur du Berry, chevalier des ordres du roi, et frère de madame de Maintenon. « Il mourut à Vichi, où il étoit allé » prendre les eaux, le 22 mai 1703. » (*V. le Journal manuscrit de Dangeau*, 26 mai 1703.)

1300.

De la même à la même.

A Ormesson, le 7 juillet 1703.

Je ne suis point contente, Madame, de la manière dont vous me parlez de votre retour; il me paroît que la saison de Noël vous fait peur; pour moi, je suis persuadée que le printemps et l'été n'arriveront qu'alors; depuis trois semaines que j'habite ma solitude, je n'ai eu qu'un seul beau jour; les vents sont déchaînés, les pluies continuelles; tous les biens de la terre perdus, voilà les évènemens qui nous occupent le plus. Cependant, celui de la petite victoire [1] de M. le maréchal de Boufflers est venu jusqu'à nous; il étoit temps qu'il fît parler de lui, et que l'on se souvînt que le ma-

[1] Le combat d'Ékeren donné le 30 juin 1703. (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 3 juillet 1703.

réchal de Villars n'est pas le seul conquérant que nous ayons. Nul bonheur sans mélange dans ce monde ; la passion de ce dernier pour sa femme est au-dessus de celle qu'il a pour la gloire ; et sa délicatesse lui persuade que la gloire le traite mieux. Sa mère est charmante par ses mines, et par les petits discours qu'elle commence, et qui ne sont entendus que par des personnes qui la connoissent. Mais, Madame, je m'amuse à vous parler des maréchaux de France employés, et je ne vous dis rien de celui (*Catinat*) dont le loisir et la sagesse sont au-dessus de tout ce que l'on en peut dire; il me paroît avoir bien de l'esprit, une modestie charmante; il ne me parle jamais de lui, et c'est par-là qu'il me fait souvenir du maréchal de Choiseul; tout cela me fait trouver bien partagée à Ormesson, c'est un parfait philosophe et un philosophe chrétien ; enfin, si j'avois eu un voisin à choisir, ne pouvant m'approcher de Grignan, j'aurois choisi celui-là; il vous honore beaucoup, et nous parlons souvent de vous et de M. de Grignan ; il ne lui arrive point aussi d'oublier M. le chevalier.

Madame votre belle-sœur est établie au faubourg Saint-Jacques, et M. votre frère ira y descendre en arrivant de Bretagne. Je suis persuadée qu'il va être le compagnon du P. Massillon [1] ; c'est son premier métier que celui d'être dévot. Les dévots sont, en vérité, plus heureux que les autres, je les envie, et je voudrois bien les imiter. Une des premières visites que je ferai, sera celle d'aller dans la maison de ma grand'mère; car c'est la même qu'occupe madame votre belle-sœur.

L'esprit de Gourville étoit plus solide et plus aimable qu'il n'avoit jamais été; il étoit revenu d'une manière qui a fait sentir bien vivement le regret de le perdre. Ses mémoires sont charmants; ce sont deux assez gros manuscrits de toutes les affaires de notre temps, qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable; vous voyez Gourville pendu en effigie, et gouverner le monde; tout ce qui m'en a déplu, car je les ai entièrement lus, c'est un portrait, ou plutôt un caractère de madame de La Fayette, très offensant par la tourner très finement en ridicule. Je le trouvai quatre jours avant sa mort avec la comtesse de Gramont, et je l'assurai que je passois toujours cet endroit de ses mémoires; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux; l'histoire de madame de Saint-Loup et de la Croix y est narrée dans le point de la perfection : vous m'allez demander si on ne peut point avoir un aussi aimable ouvrage [1]; non, Madame, on ne le verra plus, et en voici la raison ; Gourville y parle de sa naissance avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas un assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré.

Ma sœur est présentement à Bruxelles; je lui manderai que vous lui faites l'honneur de vous souvenir d'elle. Notre nouvelle mariée me vint voir hier; c'est une femme très vertueuse, et qui donne de très agréables alliances à son mari, et une charge de président à mortier après la mort de M. de Menars. Je vous réponds sur toutes les questions que vous me faites, Madame, à mesure qu'il m'en souvient, et je n'y cherche point de liaison. On ne vous a pas bien informée de la santé, ou plutôt de la maladie de madame de Maintenon; depuis cette fièvre de l'hiver passé, elle en a toujours eu des accès, précédés de grands frissons, sans marquer aucune règle, mais quand ses accès sont passés, elle se porte à merveille; point de dégoût, point d'insomnie, très peu de changement ; voilà de bonnes marques, et qui font espérer qu'elle aura assez de force pour supporter cette bizarre fièvre. Madame la duchesse de Bourgogne s'est baignée à Marly; il faut espérer au retour de M. le duc de Bourgogne. Je suis persuadée que M. le comte de Grignan est entièrement délivré de sa fièvre tierce; c'est une petite maladie faite pour le quinquina ; et il me paroît qu'il n'y a rien à hasarder à le continuer. Ma galerie est bien honorée d'être le modèle de la belle et magnifique galerie du château de Grignan, mais la mienne est auprès de vos palais, comme ces petits trous par où l'on fait voir Versailles ; telle qu'elle est, je voudrois bien vous y tenir, Madame. Quant à M. le chevalier, j'espère que Saint-Gratien [2] l'attirera dans nos bois, et je le desire beaucoup. Je ne puis souffrir que madame

[1] Célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont.

[1] Les mémoires dont il s'agit ont été publiés à Paris en 1724, avec privilége, par mademoiselle de La Bussière. Il est vraisemblable qu'ils ont épouvé des retranchements assez considérables.

[2] A cause du maréchal de Catinat.

de Sal..... ait des garçons tous les ans; toujours *Gar.....*, et jamais *Grignan*; on n'y peut résister.

De M. DE COULANGES *à la même.*

Le 7 juillet 1703.

Je viens de prendre la liberté de lire tout ce que madame de Coulanges vous écrit; c'est grand dommage que ce ne soit une meilleure écriture et une meilleure orthographe; son style assurément le mériteroit bien; convenez-en, Madame; mais il ne faut pas espérer qu'elle s'en corrige; tout ce qui est à souhaiter, c'est que vous puissiez lire tout ce qu'elle vous mande. Je ne suis pas moins affligé qu'elle d'entrevoir que c'est une chose incertaine que votre retour vers la fin de décembre; une belle gelée vous déplairoit-elle tant pour vous ramener rapidement en ce pays-ci? Ce n'est pas que je souffrirai beaucoup tout l'hiver de le passer avec vous, sans vous pouvoir étaler tous les charmes de mon antique Ormesson; car je meurs d'impatience de vous y voir, Madame, et de vous faire avouer que les beautés naturelles sont de cent piques au-dessus de celles où l'art s'est le plus exercé.

J'aime plus que ma vie
Mon vieux château;
Je vois sans nulle envie
Fontainebleau,
Et tous ses bâtimens pompeux;
Je me tiens heureux
Dès que je suis là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Dans ce lieu la nature
Tient ses beaux jours,
Simple dans sa parure,
Dans ses atours;
Mais parfaite dans sa beauté,
Sans rien d'emprunté
Elle brille là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Je crois, Madame, que c'est parler aux rochers, que de vous envoyer toujours des paroles sur cet air-là; j'avois fort prié un musicien d'importance de me le noter; mais il n'en a rien fait; peut-être que quelque galopin de ce pays-ci aura pu l'apprendre à quelque galopin du vôtre; nous le tenons tous tant que nous sommes de *Jeannot*, qu'il n'est pas que vous n'ayez vu autrefois au cours accorder si musicalement sa voix avec sa vielle; c'est un menuet de Poitou très joli, et qui plaît tout-à-fait. Puisque me voilà en train de vous chanter mes œuvres, j'ai bien envie de vous faire part de la réponse d'Antoine Hamilton, frère de la comtesse de Gramont au sujet des couplets que je vous envoyai, il y a déjà quelque temps, et où je fais d'Ormesson la maison de Polémon. Vous les aurez peut-être encore; c'est pourquoi cette réponse vous plaira davantage; c'est sur le même air : *Toujours Bergère, toujours légère, toujours bon temps.*

Tous les lieux depuis Ormesson
Changeant de nom
Jusqu'à Meudon;
Tu nous feras voir tôt ou tard,
Par cas étrange,
Couler le Gange
Dans Vaugirard.

Peins-nous tout au travers des choux
Tes amants foux,
Toujours jaloux;
Aux champs sur le moindre soupçon
Que leur princesse
Peut dans Gonesse
Etre en prison.

Guerriers en casques et pavois,
Comme autrefois,
Courant les bois;
Quel malheur si quelque géant,
Forçant ta troupe,
Prenoit en croupe
Ta Saint-Géran!

Si donc les dames de la cour
Vont quelque jour
Voir ton séjour;
Pour garder ces objets divins,
Outre l'escorte,
Mets à ta porte
Sorciers et nains.

Mais avant de les recevoir
Dans ton manoir
Fais dès le soir
Transférer dans un pavillon
A quelques stades,
Tous les malades
De Polémon.

Coulanges, tout paroît charmant
Dans ton roman;
Mais noblement
Fais Jupiter de ton taureau,
Afin qu'on sache
Qu'au moins ta vache
S'appelle Io.

Hé bien, Madame, n'êtes-vous pas contente de cette réponse, et ne mérite-t-elle pas bien que je vous l'envoie ? Mais c'est assez chanter. Comment se porte M. de Grignan ?

Tout ainsi comme un chien qui chasse un lièvre
Avec un peu de temps l'attrapera,
Le quinquina chasse la fièvre,
Le quinquina l'emportera.

Vous nous obligerez fort de nous mander si ce remède aura fait ce qu'il doit dans cette occasion : car je m'intéresse fort à la santé de ce grand comte, avec qui j'ai beaucoup d'impatience de renouveler connoissance. J'espère que M. le chevalier voudra bien encore me regarder de bon œil en ce pays-ci, où vous êtes tous trois attendus, et sincèrement désirés : je me flatte que vous ne me trouverez pas aussi décrépit que je le devrois être, vu mon grand âge ; mais que ne peuvent point une bonne humeur, une parfaite santé, et nul souci !

1301.

De la même à la même.

Paris, le 5 août 1703.

Je suis ravie, Madame, que la bonne santé de M. le comte de Grignan continue; le quinquina l'a bien mieux servi que madame de Maintenon, qui, malgré tout l'usage qu'elle en a fait, a toujours la fièvre : on l'en avoit crue guérie pendant quelques jours; mais la fièvre est revenue avec plus de violence et peu de règle. Son état rend le voyage de Fontainebleau fort incertain; elle est cependant à Marly, mais elle ne s'en porte pas mieux.

L'affaire du pauvre Chambon n'avance point; j'allai hier à la Bastille; je fis tout mon possible pour le voir; jamais mon ami Junca n'y voulut consentir. Je le regarde comme un homme ruiné sans ressource, d'autant qu'on ne voit point la fin de ses malheurs : sa petite femme me fait une extrême pitié.

Je crois que vous regrettez présentement l'hiver du mois de juillet ; car voici un été bien chaud ; cependant il ne faut pas s'en plaindre; je crois ce temps-là bon pour M. le chevalier de Grignan et pour les vignes. J'allai, il y a deux jours, à Choisy ; j'y laissai M. de Coulanges, qui doit incessamment venir voir votre maison pour y exécuter vos ordres. Madame de Lesdiguières, que je vis hier, ne parle que de la joie que lui donne votre retour; et c'est moi qu'elle choisit pour en parler : elle a, en vérité, raison, car je ne le désire pas moins vivement qu'elle. Nous allâmes hier, madame de Simiane et moi, chercher le maréchal de Catinat; il étoit déjà reparti : il a passé quelques jours à Paris, où il m'avoit cherchée aussi ; mais on ne se voit point à Paris. Je retourne incessamment dans la maison de *Polémon*, où je serai ravie de le retrouver; un héros chrétien est bien plus à mon usage maintenant qu'un héros romanesque : la maison que je vais habiter ma vue dans ces deux goûts; car en vérité, je n'y étois soutenue dans ma jeunesse que par des idées très romanesques : ce temps-là est bien éloigné; les pensées solides sont assurément plus raisonnables, et c'est par-là qu'elles sont assez tristes. Au reste, Madame, le bel air de la cour est d'aller à la jolie maison que le roi a donnée à la comtesse de Gramont dans le parc de Versailles. Le comte dit que cela le jette dans une si grande dépense, qu'il est résolu de présenter au roi des parties de tous les dîners qu'il y donne; c'est tellement la mode, que c'est une honte de n'y avoir pas été. La comtesse va tous les jours dîner à Marly, et le soir revient dans sa jolie maison vaquer à sa famille.

Madame votre belle-sœur [1] est fort joliment logée : j'allai chez elle en dernier lieu ; je la trouvai dans une très parfaite santé, mademoiselle de Grignan et le père Gaffarel avec elle, charmée de la vie qu'elle mène; bien des prières, bien des lectures, et une société de personnes qui sont tout occupées de l'éternité, indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à tout ce qui se passe. En vérité, Madame, ce n'est pas eux qui ont tort.

La comtesse de Gramont se porte très bien : il est certain que le roi l'a traitée à merveilles, et c'en est assez pour que le monde se tourne fort de son côté : mais, comme vous savez, Madame, le monde est bien plaisant. Permettez-moi de vous supplier de me conserver l'honneur de vos bonnes

[1] La marquise de Sévigné.

graces, et d'assurer M. le comte de Grignan et M. le chevalier de mes très humbles services. Je conterai à notre maréchal tout ce que vous pensez de son mérite : et c'est par-là que je prétends me faire valoir près de lui.

1502.

De la même à la même.

A Ormesson, le 25 septembre 1703.

J'entends fort bien parler, Madame, de la sagesse de Chambon : ainsi, j'espère que son ressentiment ne l'obligera point à quitter Paris, où il rétablira mieux le tort que sa prison a fait à ses affaires qu'en lieu du monde. Vous ne connoissez plus la cour, de croire qu'on a pu lire sa justification ; on ne liroit pas un billet de deux lignes, de quelque importance qu'il pût être. Vous avez été instruite du beau procédé de M. de Chamillart à l'égard de M. Desmarets, et des raisonnements du public : ainsi, Madame, je ne vous parlerai plus de cette vieille nouvelle ; mais je ne veux pas perdre un moment à vous dire l'état où est madame de Lesdiguières, dont je vous croyois bien informée : son mal a été une dyssenterie très violente, et son médecin un Suisse qui a tué, ou du moins avancé la mort de M. de Chaulnes par un breuvage qu'il lui donna ; cependant madame de Lesdiguières ne vouloit voir aucun autre médecin : enfin, il y a six jours que madame la maréchale de Villeroi lui mena, de son autorité, Helvétius, qui ne la trouva point en état de prendre son remède ; il crut avoir des indices certains qu'elle avoit un abcès ; il craignit la gangrène ; il lui fit prendre des lavements d'herbes vulnéraires avec de l'eau d'arquebusade ; elle en est à rendre du pus : ainsi on espère qu'elle reviendra de cette maladie ; mais on ne la croit pas encore hors de péril : son mal est trop grand pour s'en prendre au café ; notre maréchal [1] l'a abandonné pour le chocolat ; je lui ferai assurément voir ce que vous dites de lui : il me paroît fort touché de votre approbation, Madame, et de celle de M. le chevalier de Grignan : c'est le plus aimable homme du monde ; nous ne passons pas un jour sans le voir, je le trouve seul au bout d'une de nos allées : il y est sans épée, il ne croit jamais en avoir porté : il voit le roi tous les quinze jours, et puis revient dans sa solitude avec un goût qui paroît naturel. Vous avez raison, Madame, de me trouver à plaindre, quand je retournerai à Paris. J'ai promis à madame de Louvois d'aller passer quinze jours à Choisy ; mais je vous avoue que j'ai bien de la peine à m'y résoudre. M. et madame de Simiane me firent hier l'honneur de venir dîner ici avec notre fille d'honneur de la reine Marguerite, et madame votre fille me promit qu'elle y reviendroit passer encore quelques jours. C'est, en vérité, une jolie femme : on ne peut avoir plus d'esprit, ni un esprit plus aimable que le sien ; une charmante humeur : il n'est pas possible de se dépêtrer d'elle ; mais c'est bien à moi d'aimer une personne de son âge ! cependant je tomberois infailliblement dans cet inconvénient, si je la voyois trop souvent. J'ai bien de l'impatience de vous voir exécuter le projet que vous avez fait de revenir à Paris. Si j'étois en commerce avec les Fées, vous me verriez voler à Grignan : tant que cela ne sera point, croyez que je ne vais que terre à terre.

[1] Le maréchal de Catinat.

1503.

De la même à la même.

A Paris, le 8 février 1704.

La comtesse de Gramont, Madame, ne se porte pas bien ; aussi je la crois moins soutenue que le comte par les charmes de la cour, quoiqu'elle y soit traitée avec toutes les distinctions possibles. M. de l'Hôpital est mort ; c'étoit une de vos conquêtes : sa femme [1] demeure avec quarante mille écus de rente ; cela change fort son état ; car on ne la faisoit vivre que des *infiniment petits* [2]. L'abbé

[1] Marie-Charlotte de Rouillé de La Chesnelaye.

[2] Allusion au livre du marquis de l'Hôpital sur *les infiniment petits*.

Têtu est dans un état très digne de pitié; ses vapeurs augmentent au lieu de diminuer; il y a trois mois qu'il n'a dormi; il ne mange plus, et son imagination se sent des désordres de son corps : ajoutez à tous ses maux soixante-dix-huit ans, et vous jugerez que nous aurons bien de la peine à le tirer de l'état où il est. Quelle tristesse, Madame, de voir disparoître toutes les personnes avec qui on a vécu! J'apprends dans ce moment la mort de madame de Boisdauphin. Je vous quitte avec regret, Madame, pour aller au secours de madame de Louvois : ce ne sera pourtant qu'après vous avoir suppliée de ne point oublier la manière dont je vous honore, j'ose dire plus, celle dont je vous aime. Je vois quelquefois madame de Lesdiguières; j'ai même été chez elle avec madame de Simiane, qui ne l'avoit point vue depuis la mort de son fils [1] : cette dernière prétend que ce n'étoit point sa faute; mais il étoit un peu tard, je l'avoue. Elle vous adore (*madame de Lesdiguières*); mais elle soutient, et je suis de son avis, que ce n'est pas vous voir que de se souvenir de vous. Je crois le printemps revenu à Marseille, car il se laisse entrevoir dans ce pays-ci. J'oubliois de vous dire que l'abbé Têtu a été très sensible à l'honneur de votre souvenir, malgré la cruauté de tous ses maux.

1304.

De la même à la même.

A Paris, le 3 mars 1704.

Je me suis acquittée des ordres que vous m'avez donnés, Madame; et j'ai mille et mille remerciements à vous faire de madame de Louvois, qui m'a paru fort touchée de votre attention à son égard : la pauvre femme a hérité de cinquante-quatre mille livres de rente; je ne l'en crois pas plus heureuse; et je sais bien que je me sens très éloignée de l'envier. Nous avons eu la duchesse du Lude quatre jours ici; cela devient ridicule d'être aussi belle qu'elle l'est; les années coulent sur elle, comme l'eau sur la toile cirée : sa joie est très grande de l'heureuse grossesse de sa jeune princesse. Le père Massillon réussit à la cour, comme il a réussi à Paris; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire, que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déjà converties, et les autres attendent la grace, souvent sans impatience; l'impatience seroit déjà une grande grace. En vérité, Madame, monsieur le marquis de Grignan est ce qui s'appelle un homme de bien, sans qu'il lui en coûte de déplaire au monde; au contraire, on l'en aime davantage : pour moi, j'avoue que je l'honore au dernier point. Madame de Simiane se porte à merveilles : elle se dispose à vous aller trouver ce printemps, puisque le duc de Savoie ajoute à tous les maux qu'il nous fait, celui de vous obliger à demeurer en Provence. Nous avons ici un voisin qui vous desire beaucoup à Paris, Madame, c'est monsieur le cardinal d'Estrées, il s'adonne fort à venir ici les soirs, et j'ai été assez peu polie pour le prier de ne les pas pousser aussi loin qu'il faisoit; mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au-delà de neuf heures; et notre cardinal, qui est plus vif et plus jeune que jamais, ne s'amuse point à savoir l'heure qu'il est. Je compte aller m'établir dans ma solitude vers les premiers jours de mai; j'y verrai le maréchal de Catinat, qui se trouve toujours à Saint-Gratien pour y recevoir le premier rossignol. Le maréchal de Villars nous quitte pour aller habiter le quartier de Richelieu : il est si amoureux de sa belle maréchale, qu'il est difficile qu'il soit heureux; cette passion est ordinairement suivie d'une autre qui trouble le repos, lors même qu'on a tout lieu de ne se point inquiéter. Le maréchal est souvent plus aise que s'il avoit épousé ma nièce : mais il est bien moins tranquille qu'il ne l'auroit été. La belle-mère de ma nièce se meurt, et le pauvre Termes mourut hier à six heures du matin. L'abbé Têtu a des maladies bien réelles; il est à craindre maintenant qu'on ne soit obligé de lui faire une opération : ajoutez à ce mal un cruel rhumatisme, et vous jugerez, Madame, que ses vapeurs ne sont pas le plus grand de tous ses maux. Il est comme Job sur son fumier, à la patience près; je suis très fâchée de son état. C'est, pour ainsi dire, demeurer seule sur la terre, que de voir disparoître tout ce que l'on a connu : ce qui est certain, c'est que l'on

[1] Jean-François Paul de Créqui, duc de Lesdiguières, mort à Modène le 6 octobre 1703, âgé de 25 ans.

n'y sera pas long-temps. Votre amie madame de Lesdiguières fait des merveilles pour la duchesse de Lesdiguières, jadis madame de Canaples.

Vous savez, Madame, que notre Sanzei a été fait brigadier.

1305. ***

De madame DE GRIGRAN *à M.* DE VARANGÉVILLE.

A Grignan, ce 7 juin 1704.

On me vient chercher au bout de la terre, Monsieur, pour être présentée à vous; c'est me faire bien de l'honneur, c'est aussi en faire à votre constance de croire qu'une longue absence ne diminue point les bontés dont vous m'avez honorée. Je n'ai osé, Monsieur, en juger autrement que M. Pernot; et, pour le confirmer dans une opinion si avantageuse, j'ai pris la plume sans hésiter pour vous demander ce qu'assurément, Monsieur, vous lui accorderez bien sans aucune recommandation. La justice qu'il souhaite et que des personnes que je considère beaucoup m'ont priée de solliciter pour lui, est un bien que l'on trouve chez vous, malgré le crédit des parties adverses qui tenteroient de l'empêcher; ainsi, je crois M. Pernot très bien protégé par son bon droit, et il me semble, Monsieur, que je le dois remercier de l'occasion qu'il me donne de vous faire souvenir de moi, et de vous assurer qu'au bout du monde, j'honore et je respecte votre vertu autant qu'elle le mérite, et suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

Permettez-moi, Monsieur, de faire mes compliments à madame de Varangéville, et de vous faire ceux de M. le chevalier de Grignan, qui vous assure de ses respects. M. de Grignan est en Provence pour quelque temps.

1306.*

De M. FLÉCHIER, *évêque de Nîmes, à madame* DE GRIGNAN.

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

Quoiqu'il y ait déjà quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. votre fils, la perte est si grande, et je sais que votre douleur est encore si vive, qu'il est toujours temps qu'on y prenne part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite; on peut dire à la fleur de son âge. Sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation et des louanges du roi, et couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, et des espérances que vous fondiez sur les vertus et les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, et que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sais, Madame, le profit qu'il avoit fait des principes que vous lui aviez donnés pour les mœurs et pour la conduite de la vie; et je ne doute pas que ce qui faisoit votre satisfaction ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il seroit inutile après cela de vouloir vous consoler; ni votre sagesse, ni votre bon esprit même, ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guérir; et c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la foiblesse de la nature nous paroît douce et raisonnable, plus il faut faire agir la foi et la religion pour nous soutenir. Vous éprouverez cela, Madame, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction, et ne conserve plus fidèlement dans ma résidence éloignée les sentiments respectueux avec lesquels j'ai été et je dois être, Madame, votre, etc.

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRES

DE

MADAME DE SIMIANE.

LETTRE PREMIÈRE.

De madame la marquise DE SIMIANE *à M.* DE BUSSY-RABUTIN.

(*Date incertaine.*)

CE n'est point ici une lettre, mon cher cousin, ne la lisez pas sur ce pied-là. A Dieu ne plaise que je m'avise de mêler une des miennes parmi celles que je vous envoie! Regardez plutôt ceci, si vous voulez, comme une préface; et comme elles sont rarement bonnes, j'espère que vous aurez quelque indulgence pour celle-ci.

Il n'est pourtant point question *d'un auteur à genoux dans une humble préface.* Je ne m'attends qu'à des remerciements. Vous savez, mon cher cousin, ou si c'est à un lecteur indifférent à qui je parle, il saura que c'est ici une mère qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle l'a pensé, sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombassent en d'autres mains que les siennes. Son style négligé et sans liaisons est cependant si agréable et si naturel, que je ne puis croire qu'il ne plaise infiniment aux gens d'esprit et du monde qui en feront la lecture.

Un agrément qui seroit à desirer à ces lettres, c'est la clef de mille choses qui s'étoient dites ou passées entre elles, ou devant elles. Je ne l'ai point trouvée; cependant un lecteur intelligent et attentif remédie à tout cela et y trouve du sens de reste pour s'en contenter.

Comme ces lettres n'étoient écrites que pour ces deux aimables personnes, elles ne déguisoient par aucun chiffre, ni par aucun nom emprunté ce qu'elles vouloient s'apprendre; et comme elles ne trouvoient dans toutes les actions du roi que de la grandeur et de la justice, elles en parloient en toute liberté, sans craindre que leurs lettres fussent interceptées.

Quoique le style de ces lettres soit d'un tour aisé, naturel et simple en apparence, il ne laisse pas d'être assez figuré pour exiger du lecteur bien de l'attention. Ces lettres sont d'ailleurs remplies de préceptes et de raisonnements si justes et si sensés, avec tant d'art et d'agréments, que leur lecture ne peut être que très utile aux jeunes personnes et même à tout le monde.

Tout ce qui ne m'est pas permis de vous envoyer, mon cher cousin, et qui doit rester sous le secret parce qu'il est trop mêlé d'affaires de famille, est pour le moins aussi beau que ce que je vous envoie, et j'y ai bien du regret. Cependant voici quelques lettres que je vous ai triées, et dont j'espère que la lecture vous donnera bien du plaisir; en ce cas je plaindrai si peu les veilles que j'y ai employées, que je continuerai à vous en chercher d'autres. Mais si j'étois assez heureuse pour y pouvoir joindre les réponses de ma mère, n'en seriez-vous pas bien content, mon cher cousin, et croyez-vous après cela qu'il y eût rien à désirer?

2. *

A madame D'ARDÈNE.

A La Garde (*vers* 1714.)

Je suis bien indigne, Madame, de la jolie lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et honteuse de ne pouvoir répondre que par une prose bien plate et très mauvaise aux plus jolis vers du monde. Je croyois que les Muses, ces doctes pucelles, ne commerçoient point avec les gens mariés, et que c'étoit pour cela qu'elles m'avoient abandonnée à La Garde quand elles y avoient vu arriver mon mari. Mais puisqu'elles se familiarisent avec vous, je ne saurois plus douter qu'elles ne m'en veuillent personnellement, et que je ne sois absolument brouillée avec elles. J'ai fait ce qu'il m'a été possible pour les fléchir dans cette occasion ; il n'y a pas eu moyen d'en venir à bout ; ainsi, Madame, contentez-vous, s'il vous plaît, de mon admiration, de ma reconnoissance et de mes regrets de vous avoir quittée; ils n'en sont pas moins sincères pour être exprimés plus grossièrement. Il ne tiendroit qu'à moi de vous dire que j'ai pleuré jusqu'à perdre la vue ; mais comme je ne veux pas vous surfaire, je vous dirai tout naturellement que depuis que je suis dans ce pays-ci, les maux d'yeux m'ont repris, et me rendent la vie fort triste. C'est une grande consolation pour moi, dans le malheur de n'être plus à Marseille, de penser que j'y suis un peu regrettée, et surtout par vous, Madame. Le reversis est un petit ingrat que j'aime toujours malgré ses rigueurs ; mais j'ai tant d'autres choses à regretter qu'il ne doit pas se flatter d'être au premier rang. Oserai-je vous prier de dire à M. le chevalier de Lévis, que rien n'est plus réel que mes sentiments pour lui et que ce ne sont plus des songes. Si vous saviez, Madame, la force de ce discours, vous ne vous en chargeriez pas ; n'approfondissez rien, s'il vous plaît, c'est l'affaire de ma folie, et ma folie, vous le savez bien, c'est M. le chevalier de Lévis. Je vous recommande mon père, je l'ai laissé entre vos mains à vous, vous devez m'en répondre, et surtout me le renvoyer vite. Mille compliments, je vous prie, à madame votre mère et à monsieur votre époux, que j'ai un peu soupçonné d'avoir part à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Nous connoissons ses talents avant de l'avoir vu, c'est à vous de les mettre tous en œuvre. S'il lui prend encore quelque envie de laisser échapper ceux de son esprit jusqu'à La Garde, il me fera beaucoup d'honneur et de plaisir. Conservez-moi quelque part dans votre amitié, Madame, puisque personne ne vous aime, ne vous honoré plus que je fais, et ne sauroit être plus sincèrement votre très humble et obéissante servante.

---

3. *

A la même.

(*vers* 1714.)

La générosité, Madame, avec laquelle vous me rendez mon père tient un peu du quiétisme; prenez garde à vous : dans un temps où chacun est soupçonné de quelque secte, je serois au désespoir qu'il vous arrivât quelque désastre à mon occasion. Je vous rends cependant mille graces de m'avoir enfin renvoyé ce cher père après lequel je soupirois depuis long-temps. Il ne tiendra pas à moi que nous ne vous rejoignions bien vite. J'en ai une impatience dont vous ne devez pas douter, et qui est fort naturelle. Il me semble que je ne reverrai jamais ce beau soleil de Marseille, et quand on parle du soleil tout est compris, les amis, les amies, les jeux, les plaisirs. Si je pouvois m'exprimer en vers, le sujet en vaudroit bien la peine ; mais quoique j'habite les montagnes les plus élevées, il y a encore loin de chez moi au Parnasse et je n'y puis atteindre. Je ne vois rien de plus joli et de plus gracieux que vos lettres, Madame, et celles de M. d'Ardène; elles ont été ma consolation dans ma solitude, qui est devenue toute des plus grandes depuis le départ de M. de Simiane : je ne saurois assez vous remercier l'un et l'autre de vos aimables attentions. Cette réponse vous sera, s'il vous plaît, commune. C'est demain le jour de l'arivée de mon père, je vais au-devant de lui à Boulène. Toutes ces contrées vous sont inconnues, Madame; mais si M. d'Ardène avoit eu la bonté de ne vous communi-

quer que le talent de la versification, j'aurois employé et le vert et le sec pour vous attirer dans nos retraites. Tâchez d'être libre l'année prochaine afin que nous puissions jouir de vous à notre tour; ce seroit pour moi un plaisir infini. Oh ! les belles parties de piquet et de reversis que nous ferions ! l'eau m'en vient à la bouche. Est-il possible que pas un de ces galériens n'ait été tenté de venir avec mon père? Cela est effroyable; ne diroit-on pas qu'ils ont toutes les affaires du monde? Je ne leur pardonne pas : adieu, Madame, adieu, Monsieur. Adieu, aimable couple que j'estime et que j'honore de tout mon cœur ; ne n'oubliez point, et croyez-moi bien sincèrement votre, etc.

4.

A. M. D'ARDÈNE.

(*vers* 1718.)

Il n'est que trop vrai, Monsieur,

Que les neuf doctes pucelles
Me refusent leur secours;
Et le moyen que sans elles,
Je réponde à vos discours?
Renoncez au badinage,
M'ont-elles dit brusquement;
Songez à votre ménage,
Veillez-y soigneusement.

Avec de pareils discours ces méchantes me renvoient à une prose fade et languissante, qui répond bien mal à la gentillesse et à l'esprit de vos vers. Monsieur, je vous en demande pardon, je vous assure qu'on ne peut rien voir de plus joli que les productions de votre muse ; et quoique nous soyons dans un pays fort ingrat, on ne laisse pas par-ci, par-là, de trouver des approbateurs à-peu-près dignes de vous. Pour moi je suis suspecte, et quand vous me louez et que vous me dites les choses du monde les plus galantes, le moyen que je ne vous admire pas? Cependant il me semble que je suis dépouillée de tout amour-propre, et que j'ai lu vos lettres avec un assez grand sang-froid pour oser vous dire que je n'ai rien vu de plus joli. Mais jugez-en vous-même, Monsieur, vous devez être le meilleur connoisseur de vos ouvrages.

5.

Au même.

(1715.)

J'ai été si occupée de toutes nos affaires, Monsieur, que je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ni vous remercier de l'ouvrage que vous m'avez envoyé, qui est assurément tout ce qu'il y a de plus beau et de plus touchant. Il m'en a coûté bien des larmes pour le lire, mais au travers de l'affliction qu'il renouvelle, on trouve de la consolation en une chose qui fait autant d'honneur à la mémoire de celui qu'on pleure. Je vous en rends mille graces, Monsieur, et suis fort sensible au plaisir de n'être point oubliée de vous; je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus d'estime et de considération que je le suis, Monsieur, votre, etc.

6.

A M. DE CHAMPCARTIER, *seigneur* DU BURON.

A Paris, ce 17 mai 1718.

J'ai appris, Monsieur, par madame la marquise de Sévigné, que vous souhaitiez de moi la ratification d'un acte par lequel M. de Simiane avoit transigé avec vous sur des contestations qui étoient entre vous et M. le marquis de Sévigné, sur certaines rentes foncières. Vous savez mieux que moi ce que c'est, et que ce n'est pas pour traiter le fond de cette affaire que je vous écris aujourd'hui, mais seulement pour vous tirer d'inquiétude au sujet de la ratification qui vous est nécessaire et que je vous promets, voulant bien que cette lettre vous en serve d'assurance; mais il faut que vous ayez la bonté de vous donner un peu de patience, par la raison qu'étant commune en biens avec M. de Simiane, je ne puis faire ni signer aucun acte, de quelque espèce qu'il soit, que je n'aie pris une qualité en

acceptant ou en renonçant à la communauté ; laquelle renonciation ou acceptation je ne puis faire qu'après la clôture de l'inventaire. Cela ne sera pas long, car il est déjà bien avancé ; aussitôt que cela sera fini, je ratifierai votre acte et vous le ferai savoir. Je suis, Monsieur, très parfaitement, votre très humble et très obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

7.

A M. D'HÉRICOURT.

A Aix, le 20 mars 1731.

Vous cherchez et vous attendez des prétextes pour me donner de vos nouvelles, Monsieur. Je ne sais pas si c'est là une politesse dans le pays que vous habitez; mais je vous déclare que chez moi c'est une offense, et que si vous avez la cour pour vous, j'ai pour moi la simplicité et la sincérité de l'amitié. Vous me deviez plus tôt une relation de votre voyage, et entrepris et commencé sous les auspices les plus glacés et les plus effrayants. Vous voilà donc arrivé en bonne santé ; il falloit me le dire, et me tirer de la véritable inquiétude où j'ai été pour vous, et dont pourtant M. de Bandol eut la bonté de me tirer : car, ne vous en déplaise, vous lui avez donné toutes les préférences. Mais, Monsieur, d'où datez-vous votre lettre et quel souvenir réveillez-vous en moi ? Si vous n'étiez pas bien sûr d'être toujours bien reçu, il est certain que vous auriez trouvé un excellent moyen d'y parvenir. Je n'ai pu résister au desir de remercier moi-même M. le Comte de son précieux souvenir; la joie est babillarde, la mienne a été excessive, en apprenant que ce prince, pour lequel j'ai tant de respect et d'attachement, ne m'avoit point oubliée; faites-moi l'amitié de lui donner cette lettre, et vous lui donnerez le prix qu'elle n'a point.

Il court un bruit que vous ne reviendrez pas sitôt, Monsieur : et que deviendra Belombre ? Je n'ai point encore été à Marseille, l'ennui y augmente au point de me préparer des voies aisées à ce que j'ai dans l'esprit ; le temps ne nous nuit pas, vous m'entendez. J'ai fait mes derniers efforts pour accommoder l'affaire de madame d'Ardène, ils ont été inutiles : elle est à Paris, cela est toujours gagné en attendant le reste. J'espère que vous voudrez bien nommer mon nom chez vous, Monsieur, et à madame d'O. Rien n'égale le sincère attachement avec lequel je vous suis, Monsieur, au-delà de toute expression, votre, etc.

8.

Au même.

A Aix, le 30 avril 1731.

Est-il possible, Monsieur, que vous vous soyez souvenu de la misérable petite breloque que j'avois pris la liberté de vous demander ? J'en suis ravie, non pour elle, dont je ne me soucie, en vérité, point du tout, mais parce que cette attention de votre part me marque la continuation de l'honneur de votre amitié, qui me flatte et m'est extrêmement précieuse. Je vous remercie donc, et vous prie de ne plus penser à cette boite. Nous sommes gens qui donnons dans la mode, et qui ne voulons point de vieilleries ; c'est bien assez d'être soi-même une antique, sans en orner ses poches.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, une lettre charmante de notre prince (*le comte de Toulouse*). Je ne devrois pas en souhaiter souvent de pareilles : elles réveillent tous mes regrets. J'ai besoin d'oublier et d'être oubliée ; le dernier est un ouvrage aisé : cependant je ne puis m'empêcher de vous supplier de faire ma cour à ce grand prince quand vous en aurez l'occasion.

Vous ne me dites rien de madame d'O ; je compte pourtant que vous avez la bonté de parler quelquefois de moi avec elle, et de lui rendre de bons témoignages de mes sentiments.

Je n'ai jamais eu trop bonne opinion de l'affaire de madame d'Ardène, malgré sa grande confiance; il faut voir ce que cela deviendra.

Vous me surprenez, en m'annonçant un certain oncle; je croyois les projets de ce côté-là bien éloignés, et d'un autre côté le frère n'a pas besoin de secours, ni de conseil de famille. Je vous rendrai compte de tout cela dans peu : voici le temps de Belombre qui s'approche, dont je suis ravie.

J'arrive d'Avignon, où j'ai été faire une petite course. Je suis dans les horreurs de ma maison de ville, les ouvriers me font enrager. Revenez, Monsieur, ce sera à la grande satisfaction de vos amis, et sur-tout de moi qui vous honore, et qui suis avec un très sincère attachement, etc.

9.

Au même.

A Belombre, le 18 juillet 1731.

Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis que je suis à Belombre, Monsieur, ce n'est pas assurément que je n'aie bien pensé à vous, tout m'y rappelle vos bontés et votre aimable société; mais ce sont des souvenirs bien amers quand on en est privé. J'aurois pu vous parler des ouvrages du frère Côme, que la sécheresse a presque anéantis : voilà d'abord un sujet triste. Nous sommes brûlés par la plus violente canicule : autre affliction. Et je n'avois rien à vous dire de tout ce que vous auriez cherché dans ma lettre : voilà le sujet de mon silence. Bien des circonstances m'en ont imposé un, qu'il n'est pas à propos ni prudent de rompre. J'ai souffert de cette contrainte; mon zèle a pensé s'échapper, mais la réflexion qu'il pourroit nuire l'a arrêté : voilà tout ce que je puis vous dire. Il n'y a rien de galant à tout ce qui m'est revenu; beaucoup de sagesse et de soumission, c'est ce qui me déterminera et c'est tout ce qui paroît. Vous serez mieux instruit quand ce chaos sera débrouillé, car il faudra bien que quelque chose transpire; mais pour le moment présent il n'y a rien du tout à dire ni à faire.

Vous retardez bien votre retour, Monsieur; vous avez pris goût à marcher l'hiver : il falloit nous revenir dans le beau mois de septembre.

Je suis bien touchée du souvenir de madame d'O et de madame d'Armentières; ayez la bonté de leur bien parler de toute ma reconnoissance et de mon attachement pour elles. Je ne sais si je n'aimerois pas mieux ignorer les marques si touchantes de leur amitié, que de les avoir pour m'en attendrir au point que je le fais. Il s'élève des regrets dans mon cœur que les réflexions ont bien de la peine à calmer; je suis beaucoup moins sensible aux promesses de me faire faire des miracles.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, le plus joli livre que l'on puisse lire, et dans le goût le plus neuf. Je comprends que les auteurs rigoureux y trouvent des défauts; mais les femmes accoutumées aux négligences de l'écriture, n'en sont point choquées, et sont charmées des traits d'esprit dont cette histoire petille par-tout. Madame d'Orves qui est ici et qui l'a lue avec grand plaisir, me prie de vous faire cent mille compliments de sa part. J'ai envoyé ce livre à M. Olivier; mais avec votre permission, je l'ai prié de me le renvoyer bien vite, car je le garde pour moi, et vous supplie instamment, dès que la suite paroîtra, de me l'envoyer par la même voie. J'attends cette galanterie de votre part, et vous rends un million de graces de vous être souvenu de moi dans cette occasion.

Je crois que vous ne manquez pas de gens à Marseille qui vous disent toutes les nouvelles du pays, ainsi je ne tomberai point dans la répétition, que pour vous dire mille et mille fois que personne ne vous honore, Monsieur, et n'est avec un plus sincère attachement, etc.

---

10. ***

Au même.

20 août 1731.

Vous m'inquiétez beaucoup, Monsieur, avec votre fluxion sur la poitrine : vous dites cela comme si vous ne disiez rien : donnez-moi de vos nouvelles, je vous en conjure; je n'ai pu savoir celles que vous mandez à d'Orves; il est à Toulon, et moi toujours à Marseille, où j'achève ce terrible mois d'août, jusqu'au 27 que d'Orves doit arriver à Belombre, mais pour peu de jours; je lui enverrai demain votre lettre et il me mandera ce qu'elle contient. Tout le monde vous donne l'intendance de Toulon, et moi, si elle vous plaît, je vous la donne aussi. Ce qui me réjouit et me fait rire, c'est que l'on commence ici à vous regretter, et moi je leur ris au nez, et je leur dis que c'est bien fait et qu'ils ne vous méritent pas; les hommes sont étranges. Sineti part, il va vous joindre.

Si par hasard les bruits d'intendance sont fondés, et que vous n'ayez pas établi le pauvre Boismortier, tout nous échappera : pensez-y un peu, Monsieur, une survivance assure tout; enfin il est sous votre protection. M. de La Tour a eu deux accès de fièvre, ce n'est plus rien; mais qui n'a pas été malade? qui a pu résister à cette canicule? Pour moi je l'ai eue tout entière dans les *boyaux* : quatre gouttes de pluie ont un peu rafraichi l'air et les *entrailles* de Madame. Madame de Bonneval se porte bien; la belle madame de *Beaurecueil* a la petite vérole, à Sistéron. *Pouponne* est à l'engrais, chez Villemont : elle est précisément comme vos jolis poulets. Les chevaliers vous saluent très humblement, et moi, sans tant de façon, je vous aime de tout mon cœur, Monsieur. Et madame d'O que je suis aise qu'elle ne change point! Ayez la bonté de lui dire mille choses pour moi, Monsieur.

---

11 **

Au même.

Du 11 décembre 1731.

J'ai grand regret, Monsieur, à tous les pas précipités et inutiles que vous avez faits, et qui nous ont dérobé les moments que vous nous aviez destinés. Votre courte apparition n'a fait qu'augmenter le desir que nous avions déja d'avoir l'honneur de vous voir; il a fallu contraindre nos empressements, ravaler toutes nos questions, réprimer notre curiosité sur cent mille choses, et vous en laisser ignorer aussi un grand nombre. J'aurois bien sérieusement souhaité de pouvoir vous entretenir un peu avant votre arrivée à Marseille, parceque je sens que personne n'est plus véritablement votre amie que moi. Ce prince (*le comte de Toulouse*) a tout dérangé, et, en vérité, ce n'étoit pas trop la peine de s'en faire une si grande fête. Il méprise tout, il ne se soucie de rien, les honneurs le fatiguent, et il ne lui vient pas dans l'esprit, encore moins dans le cœur, de savoir le moindre gré aux gens qui se tourmentent le plus pour lui. Si cette fierté étoit soutenue d'un cortège et d'une représentation respectable, ce seroit une consolation : mais si vous voyiez ce train et ces figures, vous ne leur donneriez pas le moindre asile; et si vous leur donniez quelque chose ce seroit l'aumône. Notre ville d'Aix, et surtout le cours, étoient cependant le plus beau spectacle que l'on puisse imaginer. Je sais bien que Marseille en avoit encore eu de plus magnifiques à présenter; mais il n'en auroit pas été ému davantage : ainsi je vous conseille de prendre patience, et de nous venir voir. Je suis chargée, Monsieur, de vous faire cent mille compliments de la part de M. le comte de Coëtlogon, syndic des états de Bretagne, et de vous supplier de sa part de vouloir bien vous charger du soin de faire embarquer par un bâtiment sûr et connu de vous, des provisions d'huile, d'olives et autres raretés de Provence qu'il m'a demandées, et que je vous adresserai à Marseille, selon qu'il m'en a priée. Il vous demande sur-tout de bien recommander cet envoi et de prendre toutes les précautions que vous saurez mieux que nous pour que tout arrive à bon port à Nantes, à l'adresse de M. de Laurencin, négociant à Nantes, pour faire tenir à M. le comte de Coëtlogon, procureur et syndic des états de Bretagne. Il me mande qu'étant votre ami, il est persuadé que vous vous ferez un plaisir de lui rendre ce petit service et de vous charger de cette commission. J'attends votre réponse, Monsieur, pour lui faire la mienne, et l'on travaille à préparer la voiture qui arrivera chez vous bien conditionnée.

J'ai bien des remerciements à vous faire de toutes les amitiés de M. Garanaques et du zèle de tous les ouvriers du parc qui ont suivi en tout cela vos ordres; j'espère que vos bontés ne seront pas imparfaites; vous entendez, Monsieur, et en vérité, j'ai grand besoin de quelque douceur, dans les dépenses immenses que j'ai faites. J'ai compté beaucoup sur vous et je suis bien assurée de ne m'être pas trompée.

Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, de ma sincère reconnoissance, et que ce n'est pas un discours ordinaire, mais les véritables sentiments d'un cœur qui vous aime et vous honore parfaitement.

J'ai l'honneur d'être au-delà de toute expression, Monsieur, etc.

12.

Au même.

A Aix, le 24 décembre 1731.

Je ne pourrois en quatre pages d'écriture répondre aux quatre lignes que je reçois de vous, Monsieur : je n'ai jamais rien vu de si joli, de si galant: comment faites-vous pour rendre si agréable un compliment si commun, si trivial, si répété? Dites-le-moi, je vous en prie, car je suis désespérée de ces lettres de bonne année, il me prend envie de souhaiter toutes sortes de guignons à ceux à qui j'écris, afin de varier un peu la phrase. Je n'ai pas la force de commencer par vous; ainsi, Monsieur, apprenez que je vous souhaite de bonnes années sans nombre, tous les bonheurs que vous méritez, et que je suis avec un attachement très parfait, etc.

On ne parle que de votre passion pour frère Côme, et de la sienne pour vous; je vous en félicite, Monsieur.

13.

Au même.

Du 16 mars 1732.

J'ai reçu, Monsieur, tous les dessins que vous avez eu la bonté de m'envoyer : nous allons les exécuter : vous êtes le maître de la salle à manger de Belombre, faites-y tout ce qu'il vous plaira, mais dans le plus simple. Il me prend des inquiétudes terribles, que tant de délicatesse dans les ornements n'en requière dans les mets qui seront servis dans toutes les salles à manger. J'ai peur qu'il ne m'arrive quelque confusion, dont vous serez le premier spectateur, s'il plaît à Dieu.

M. de Bandol est arrivé en bonne santé à Paris, non sans encombre. Sa chaise s'est cassée à Nevers: il a été obligé d'y en acheter une. Mon Dieu! qu'un petit gentilhomme à lièvre est heureux dans sa gentilhommière! rien ne le trouble, il n'espère rien, il ne craint rien, ses jours coulent dans l'innocence: il est sans passion et sans ennui; il n'a besoin que de ses guêtres, elles font tout son équipage: quand elles se rompent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans. Il me semble que je le vois d'ici, tant mon imagination se remplit vivement de cette idée. Qu'il y a loin de lui à M. le grand prieur. Je vous prie de lui faire valoir que malgré mon goût et ma subite inclination pour ce paisible *forestier*, je l'aime encore davantage dans ce moment : c'est tout ce que je puis dire de plus fort. Adieu, Monsieur, honorez toujours de votre amitié la personne du monde qui vous est le plus sincèrement dévouée.

14. **

Au même.

Du 30 mars 1732.

Cela est tout simple, vu le temps présent; on arrive à Paris, chaise rompue, brancards brisés : on n'est pas plus tôt arrivé, qu'on a ordre de ne point paroître à la cour et de rester à Paris, et le lendemain lettre de cachet pour revenir à Aix. Grande exactitude à obéir, et pour cela chaise neuve qui coûte bien de l'argent, mais qui est magnifique. On revient à tire d'aile: on conte son aventure à tout le monde : on apprend en arrivant que M. le premier président part le lendemain pour Paris. On y va dès le matin, visite à l'ordinaire; on parle des chemins, de la pluie et du beau temps, et le jour d'après on siége et on préside à la Grand'-chambre, où l'on est actuellement, et voilà tout: il n'y a ni plus ni moins à cette aventure. On a rapporté pour cinq cents écus de jolis bijoux, sans compter la chaise de poste, et on se porte à merveille.

Si les ouvriers s'endorment ainsi, jamais nous ne pourrons habiter Belombre. Au nom de Dieu, Monsieur, ayez la bonté de vous mettre un peu en colère et de me recommander à M. Garana-

ques, tant pour cela que pour mes pieds de table et pour le marbrier qui ne m'apporte point ces *benoites* tables. J'ai un sort pour que rien ne finisse chez moi.

Je suis ravie des bonnes nouvelles des galères et de la gratification de mon pauvre Ligondès. J'ai eu des nouvelles de la Varenne : on s'y porte bien et on y pleure amèrement.

Je vous suis tendrement acquise, Monsieur.

15.

Au même.

Du 8 avril 1732.

Vous approuvez bien, Monsieur, que l'on aime ses domestiques; vous voulez bien qu'on leur rende tous les services que l'on peut ; vous convenez bien que vous êtes en place pour acquitter vos amis de ce devoir. Enfin, vous permettez bien que je m'adresse à vous avec toute sorte de confiance pour vous demander une grace : la voici, Monsieur, dans ce petit mémoire ; elle intéresse un de mes gens, elle fait sa fortune, elle fera le motif de ma très vive et très sincère reconnoissance.

Comment, vous portez-vous, Monsieur ? Savez-vous toutes nos lettres de cachet et nos exils laïques et ecclésiastiques ! J'en reviens à mon gentilhomme du Vivarais, et vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes à la façon du pays.

---

16. **

Au même.

Du 25 juin 1732.

On me dit hier au soir que vous aviez une place de conseiller d'honneur dans le parlement. Je vous en fais mon complinent, Monsieur. C'est à vous à y mettre une juste valeur, et à la proportionner à cet objet. Il me semble que cette place vous étoit due de droit, et que cet événement est des plus simples ; mais je veux bien que vous sachiez que, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes choses, tout ce qui vous regarde me touche et m'intéresse infiniment. Les grandes nouvelles de Paris ôtent la parole; c'est à cela que j'attribue votre long silence. C'est aujourd'hui, ce matin, que l'on juge ces malheureux, Lescale et Barlet. Vous savez ce que c'est. Vous aurez dimanche la *case* Bandol. J'ai fait ce que j'ai pu pour que madame de Bandol voulût voir Belombre; c'est l'affaire d'une heure. Il me paroît qu'elle en auroit envie, mais que le temps lui manquera. C'est votre affaire, Monsieur, vous êtes intéressé à l'honneur de Belombre.

Vous avez un bon cœur, Monsieur ; vous avez des entrailles ; vous savez ce que c'est qu'un vieux et ancien domestique d'un père et d'une mère tendrement aimés. Voilà un pauvre vieillard affligé que je vous présente, Monsieur; il n'étoit pas domestique, mais excellent sculpteur, qui a travaillé toute sa vie aux châteaux de Grignan et de La Garde ; c'est un ouvrier qui a été admirable, et de pair avec les plus fameux. Il travaille encore à quatre-vingts ans qu'il possède ; au surplus, bon et honnête homme. Ce misérable père a un fils qui le soulageroit dans sa vieillesse ; il s'est avisé de donner un soufflet à son sergent, le voilà aux galères pour la vie. Il est venu à moi tout en larmes, je lui ai dit toute l'impossibilité de ravoir ce fils; il le sait, il m'a montré cette lettre que je vous envoie de l'abbé de Suze, aumônier du roi. Je vous conjure, Monsieur, de vouloir accueillir charitablement et cordialement ce pauvre homme, cela le consolera : dites-lui que vous lui accordez votre protection ; et puis dans la suite nous verrons s'il y auroit quelque moyen de le servir réellement. Il sera content de cela, et vous me ferez un sensible plaisir. Quand je voix un vieux bonhomme que j'ai vu toute ma vie chez mon père, que je le vois fondre en larmes à la vue de son portrait, je vous avoue que s'il me demandoit mon bien, je crois que je lui donnerois, et je vous annonce que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de ce fils galérien; prenez courage et armez-vous de patience.

Ce ne sera plus que le 7 que j'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur ; je vous en dirai les raisons : elles sont trop longues pour une lettre qui l'est déjà beaucoup, mais je ne finirai pas sans vous dire que M. le chevalier de Castellane, d'accord avec

M. Verdun, mon traître de valet-de-chambre, après m'avoir empêchée d'entrer dans ma nouvelle maison pendant huit jours, sous prétexte de la couleur que l'on mettoit au plancher, m'y menèrent il y a deux jours, et que je trouvai la maison meublée depuis la cave jusqu'au grenier, sans qu'il y manque un clou, toutes les fenêtres et cheminées du rez-de-chaussée posées; enfin, affaires de *fées*: voyez si cela se peut souffrir; c'est un enchantement de toutes les façons; et Belombre m'est un peu obligé cette année.

Adieu, Monsieur : j'ai un extrême désir d'avoir l'honneur de vous embrasser. Ayez la bonté de rendre la lettre à l'abbé de Suze à *Mesangeau* ; c'est le nom de ce bonhomme.

17.

Au même.

Du 28 juillet 1732.

Monsieur l'intendant revient donc de son rocher; s'il est aussi brûlant que les nôtres, je le plains beaucoup. Sait-il bien, cet aimable intendant, qu'il y a long-temps que nous ne l'avons vu, et qu'il ne faut pas mettre les gens en goût, et puis les planter là? On a cent choses à lui dire, encore plus à entendre. Sait-il bien encore qu'il est attendu vendredi à Belombre, et que les draps sont déjà dans son lit? ce sont mes nouvelles, j'ai cru devoir les lui communiquer.

18.

Au même.

Du 22 août 1732.

Les timides nymphes de l'Euvone ne répondent pas à des chants si doux et si séduisants. Si on les agace trop, j'ai peur qu'elles ne se gâtent. C'est le temps des complots, il s'en forme un tout le long de la côte pour leur faire perdre cette belle simplicité, qui est tout leur ornement. Déjà les voilà tristes à mourir d'avoir vu échouer une partie sur la mer, dont elles s'étoient flattées; venez demain pour les consoler, amenez M. de Rochegude, on le desire, et on veut bien qu'il le sache. Mais ne sont-ils pas deux? Faites sur cela ce que vous jugerez à propos; mais surtout faites des vers, Monsieur, car en vérité vous les faites bien jolis; vous le savez bien, et vous n'avez que faire de ma fade louange.

19.

Au même.

Du 10 septembre 1732.

Mille et mille graces soient rendues à qui m'a envoyé un vent si aimable, si favorable, si délectable, si guérissable, et toutes choses en *able*. Il est sept heures, et l'estomac n'a rien dit; nous avons eu grand monde, tout est reparti. Les chevaliers, ignorant l'intention qu'on avoit sur eux, se sont fatigués à la chasse, et feroient mauvaise figure ce soir auprès des dames : ils font leurs très humbles excuses. J'aurois de la gaieté aujourd'hui, si je ne regrettois la soirée d'hier, dont je profitai si mal; ainsi va le monde.

Je suis pénétrée de vos bontés et de vos attentions, Monsieur. Être enchanté auprès d'Armide, et se souvenir de ses amis, c'est une très belle action. Bonsoir, belle Armide.

---

20. **

Au même.

Du 26 octobre 1732.

Est-ce donc de Maroc que vous m'avez envoyé une si belle peau, Monsieur? Hélas! je ne m'en doute pas; je ne vous vois plus, je n'ai plus l'espérance de jour à autre de vous voir arriver, tantôt à dîner, tantôt à souper. Le *chancelier Olivier* ne vous annonce plus, ni vous, ni vos volontés. Enfin,

c'est un changement auquel je ne m'accoutume pas, et dont toutes les gentillesses de mon petit palais ne me consolent point. Je me suis jetée dans une retraite totale; les orages, les éclairs, les tonnerres, sont ma seule compagnie, et ont si bien rompu tout commerce avec le reste du monde, que voilà trois ou quatre courriers qui ne passent point, ainsi pas la moindre petite nouvelle. M. d'Orves nous a quittés, le chevalier de Ligondès est à Saint-Marc, et celui de Castellane chez ses parents. Je suis avec *Pouponne* et mes pensées, tant bonnes que mauvaises. Vous êtes l'objet des premières : ne m'oubliez pas, je vous prie, Monsieur.

A votre retour à Marseille, M. de Villemont aura soin de vous payer la peau. J'attends la console, sans quoi la pendule sera long-temps sur la cheminée. Oserois-je vous prier de mander de quelle largeur il faut que soit la bordure dorée de la tapisserie de cuir vert du salon à manger? faut-il toute la bordure, ou bien un galon seulement? Prononcez, je vous prie, et ne doutez jamais de tout ce que je vous suis. Vous direz bien quelque petite chose de moi aux dames de Vence, s'il vous plaît, Monsieur.

---

21. **

Au même.

Du 21 novembre 1732.

Je suis au désespoir, Sineti n'est point ici : je lui envoie dans l'instant un porteur exprès à Apt, il sera ici demain au soir sans faute. Conservez-lui votre bonne volonté et votre précieuse amitié : vous êtes un ami du premier ordre. Je suis dans l'enchantement de la bonté de votre cœur; vous ne sauriez rien faire qui me fasse plus de plaisir assurément que de placer ce pauvre garçon. Je vous conjure de l'attendre, je voudrois le tenir; mais enfin, il sera sûrement vendredi à Marseille avec tout le secret et les précautions nécessaires. Carcassone est bien indigne de l'honneur de votre protection. Voudriez-vous, pour que je profite de son peu de sens et de vos bontés, m'accorder une place d'écrivain du roi, pour un ami de Verdun, nommé Bardon, honnête garçon, écrivant comme les anges. Le pauvre Verdun se met à vos genoux, pour vous demander cette grace.

Mille remerciements de la charpente. Je suis au milieu de cent mille voix qui m'étourdissent; je ne sais ce que je dis; mais je sais que je vous aime de tout mon cœur. Je n'ai pas le temps de vous dire cela plus poliment.

---

22. **

Au même.

Du 22 novembre 1732.

Si les choses inanimées ne vous apprennent rien de moi, Monsieur, il ne faut pas que vous espériez d'avoir jamais de mes nouvelles, avec le divorce que j'ai été faire avec tous les mortels. Mais voyez de quoi je me suis allée aviser; si j'avois prévu l'embarras où cela me mettoit, par rapport à vous, je serois demeurée parmi les hommes, et à portée qu'il n'en parût aucun devant vous qui ne vous parlât de moi. Je ne vois plus de remède à ce mal que de venir vous-même : vous me l'avez promis, et j'entends encore le françois. Venez donc en propre personne, Monsieur; venez triompher de toutes mes résolutions, et les voir céder au foible que j'ai pour vous, et dont ce babillard de Ligondès vous a parlé, si je ne me trompe, dans une de ses lettres. J'ai cependant une grande quantité de choses à vous dire; je ne sais par où commencer. Je crois qu'il faut capter d'abord la bienveillance de mon lecteur, en lui disant que j'ai vu la beauté Beaurecueil. J'ai dîné avec elle chez madame de Bandol; je l'ai contemplée tout à mon aise : cela est beau certainement; cela est pâle; cela est maigre; cela est changé; mais j'ai démêlé tout cela, je la vois telle qu'elle est naturellement, et telle que vous l'avez vue. Je l'ai admirée, hélas! en femme qui n'a plus de raison de lui trouver des défauts. J'en suis enchantée. Le premier article vous a-t-il mis de belle humeur. J'espère que vous n'êtes pas fâché des nouvelles du premier sénat; les réponses ont été bien gracieuses; le retour des exilés ne vous déplaît pas. Je vous en fais mon compliment, Monsieur; mais je ne vous

félicite pas plus du retour que du départ : la belle action de celui-ci appartient au voyageur. Il y a encore de la curiosité à avoir pour le premier décembre : à chaque jour suffit sa curiosité comme son mal ; ainsi laissons cela et marions mademoiselle Ranchet. Vos bontés pour elle en font pour moi un événement intéressant, et je suis bien satisfaite d'ailleurs de la bonne acquisition que nous faisons à Aix. La maison de madame de Bandol devient brillante ; elle se trouve bien de ce nouveau genre de vie, et ses amis, c'est-à-dire la très bonne compagnie s'y rassemble avec grand plaisir. Le président va et vient de son appartement, selon que le jeu lui plaît. Rien n'est plus décent, plus convenable ni mieux arrangé.

Ligondès, pénétré de votre amitié et de vos vues pour lui, vouloit partir ce matin. Je l'arrête encore quelques jours sur la phrase de votre lettre, qui lui donne congé jusqu'à la revue. J'ai de sérieuses raisons pour le garder ce peu de temps. Le marquis d'Antin doit passer à Aix ; je serai bien aise de le voir, il me faut mon grand-maître de cérémonies : vous le voulez bien, j'en suis sûre. Je ne sais plus ce qu'est devenu mon gendre Castellane, son frère est revenu de ses montagnes, la ville se remplit, voilà à peu près toutes mes nouvelles : ma pendule attend sa console, et sa console, à ce que je comprends, attend son ouvrier, et moi je vous attends avec une impatience proportionnée à tous mes sentiments pour vous, Monsieur; vous les connoissez, mais non encore tels qu'ils sont.

---

23. **

Au même.

Du 30 novembre 1732.

Je n'ai point vu le pauvre Sineti, Monsieur; il ne me trouva point chez moi, et quand j'envoyai chez lui en rentrant, il étoit malade et prêt à se coucher. Je suis véritablement en peine de lui : son père n'est point trop mal ; mais je crois qu'une petite absence et un peu de repos lui étaient absolument nécessaires. Son département et ses fonctions me semblent pénibles; l'air contagieux d'un hôpital n'est pas sain ; vous avez de la bonté pour lui, vous voulez le conserver, vous en avez trouvé le seul moyen, je vous en remercie.

Que vous dirois-je de notre cher Ligondès, sinon que nous l'aimons tendrement, que nous le regrettons au-delà de toute expression, et que je n'ai d'autre consolation en le perdant, que de penser que vous le connoîtrez bien, que vous l'aimerez à proportion, et que vous trouverez en lui tout ce que vous cherchez dans un ami sincère, sage et fidèle? L'âge ne fait rien à l'affaire, ses bonnes qualités ont soixante ans. Les attachements sont la source de tous les maux : c'est une expérience que je fais depuis que je suis au monde, et il y a long-temps. J'ai passé par toutes sortes de peines, d'indigences, de tribulations : tout m'a secouée; mais rien ne m'a abattue, que ce qui a attaqué mon cœur du côté de l'amitié. Ménagez donc ma sensibilité, Monsieur; et puisque je vous aime, aimez-moi un peu avec tous mes défauts, mon *sauvage*, ma retraite, mon divorce avec le monde, que tout cela ne vous rebute point ; gardez-moi pour les moments où le goût de la solitude et des réflexions vous prendra; ne serai-je pas bien flattée de vous voir venir à moi, quand vous voudrez être à vous? J'avois dans ma jeunesse une amie du premier ordre pour la sagesse, le bon conseil, le bon esprit, la vertu, et je ne la voyois presque jamais, parce que j'étois toujours comme les gens ivres : mais dès que mon ivresse passoit un peu, ou qu'il m'arrivoit quelque encombre, je courois à elle; elle en badinoit, et me savoit très bon gré de mes retours, dont elle connoissoit tout le prix. Ayez la bonté de ne pas croire que je veuille faire de comparaison, à Dieu ne plaise! je n'ai de tout cela que la solitude. Avez-vous fini toutes vos adjudications? On dit des merveilles de la noce *Ranchet* : je la verrai assurément quelque matin ; elle sera heureuse comme une reine, avec un mari le plus honnête homme qu'il y ait.

J'oublie avec vous, Monsieur, que j'ai fort mal aux yeux. Adieu donc, Monsieur, jusqu'au retour de ma vue. Mais qu'est devenu votre voyage d'Aix? Venez nous voir. Ligondès vous aura dit tout ce que je pense et lui aussi du jeu de votre commandant. J'approuve infiniment votre façon de penser sur tout cela.

24.

Au même.

Du 5 décembre 1732.

Je n'ai vu de tout ce que vous m'envoyez que la console qui est charmante; je vous en remercie de tout mon cœur, Monsieur. Je ne doute pas que vous ne l'ayez faite vous-même : toute la délicatesse de votre esprit aura passé dans vos doigts, et cela fait un ouvrage parfait. Je n'ai donc point vu la noce *de mademoiselle Ranchet* : mon premier mouvement m'y portoit, la réflexion m'a arrêtée, et n'ayant fait aucune visite dans la ville, celle-là auroit paru singulière. La petite femme sera heureuse comme la reine, avec un très honnête homme et dans une belle ville.

Je vous renvoie la lettre de notre ami *Mairan*, Monsieur, elle est écrite à merveille. J'y aperçois des sentiments pour vous que je comprends mieux que personne, et je l'en aime davantage. Quand il vous viendra quelque lettre de la petite Angloise, faites-m'en part, je vous en prie, mais sur-tout de ce qui se sera passé le 2 de mois. Comptez sur ma discrétion, comme je compte ne pouvoir savoir rien de bien sûr, que ce que vous recevrez.

J'ai bien envie d'avoir l'honneur de vous voir; il me semble qu'il faudroit se rassembler pour écouter les nouvelles de ce moment présent.

25.

Au même.

Du 29 décembre 1732.

J'ai si peur que vous ne me souhaitiez la bonne année le premier, que je me dépêche de faire mon compliment : le voici : Bon jour et bon an, Monsieur, et tout ce qui s'ensuit : voilà mon affaire faite, et très bien faite, je le soutiens; car trois mots qui viennent d'un cœur bien sincère et bien à vous, valent un trésor. Divertissez-vous à présent à tourner joliment votre réponse et vos souhaits; cela ne m'embarrassera point et me fera grand plaisir. Je vous pillerai et ferai mon profit de ce que vous me direz. Vous vous retrouverez en plein Paris, en pleine cour. Et pourquoi non? vous pillez bien mon salon, mes corniches, etc. Il est vrai que le vol n'est pas égal; mais il y a de grands et de petits voleurs.

Adieu, Monsieur. Que je vous plains ces jours-ci!

26. **

Au même.

Du 1er février 1733.

Oh dame! c'est que je suis la plus raisonnable et la plus juste personne qui soit sur terre : vous allez voir. Je veux bien vous oublier, mais je ne veux pas que vous m'oubliiez; je n'entendrois aucune raillerie, et je gronderai dès qu'il y aura un intervalle un peu considérable. Voilà, Monsieur, sur quoi il faut que vous comptiez, s'il vous plaît : et ne venez point tenir de mauvais propos; que c'est par discrétion que vous ne voulez pas interrompre ma retraite; mauvaises raisons non reçues. Quant aux miennes, pour un marché qui paroît inégal, avec un peu de méditation, que vous y trouverez de choses flatteuses! Je vous y renvoie, Monsieur. Je voudrois bien vous voir ici, je soupire après Belombre, je veux que vous vouliez y venir souvent passer des soirées avec nous; vous savez parler toutes sortes de langues; vous savez vous accommoder à tous les esprits; vous savez permettre que l'on tienne son imagination un peu enchaînée et dans le solide et le sérieux : n'êtes-vous pas charmant? moyennant quoi ne renoncez point à moi, et soyez persuadé que je vous suis sincèrement et tendrement attachée, Monsieur, et pour la vie. Permettez que je vous adresse ce billet pour M. Garanaques.

Messieurs de Castellane et de La Boulie vous font des millions de très humbles compliments.

27.

Au même.

Du 17 février 1733.

Quand je ne vous serois venue dans l'esprit que le mercredi des cendres, c'étoit bien assez, Monsieur, pour exciter ma reconnoissance; mais vous souvenir de moi au milieu du bal et des plaisirs les plus vifs du carnaval, il y a de quoi me faire tourner la tête. Vous excusez mieux que moi le marché que je vous ai proposé; je ne saurois parvenir à vous oublier; c'est une chose étrange que mon foible pour vous; je prends le parti de ne plus combattre ce penchant, de vous aimer de tout mon cœur, et de penser à vous bien tendrement et bien solidement; car mes pensées ne sont point frivoles: je vais au fait. Je vous enrichis, je vous établis, je vous marie, je vous fais le sort du monde le plus joli et le plus heureux, je me place à portée de voir tout cela, je vous possède à Belombre. Enfin, que ne fais-je point! je défie l'imagination vive et jeune de votre Angloise d'aller plus loin. Cette lettre de rencontre est en effet un portrait, on voit cette personne. Il y a dans mes châteaux en Espagne de la voir à Marseille à la suite de madame votre mère, à qui je fais vous rendre une visite, et voir la Provence. Si vous ne trouvez pas que je m'occupe assez de vous, vous n'avez qu'à dire. Ne grondez point madame d'Héricourt de vous avoir négligemment envoyé cette lettre: au contraire, dites-lui de vous en envoyer tant qu'elle pourra: elles sont vives et jolies. Nous savons ici toutes vos fêtes: savez-vous les nôtres? et la résurrection de l'ordre de Méduse, J'ai reçu des descriptions de la cour et de Paris, qui donneroient envie de s'en éloigner, si nous n'étions pas déjà au bout du monde. Mais y sommes-nous mieux? non: concluons qu'il faut se faire une habitation au-dedans de soi, y admettre bien peu de gens, la décorer d'ornements solides et agréables, avoir un monsieur Lainé qui donne de beaux dessins, les bien exécuter soi-même, et s'y renfermer. M'entendez-vous, Monsieur? vous ferez fort bien; car pour moi je ne m'entends presque plus, je sens que j'extravague. Adieu, etc.

28.

Au même.

Du 17 mars 1733.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de faire espérer l'honneur de votre protection au sieur Ferrand, qui se présente à vous aujourd'hui. Il a une grosse famille, de jeunes, jolies et sages filles; tout cela demande un peu de bien, et il n'en a point; un petit emploi pourvoiroit à tout; je vous le demande pour lui, et je joins mes prières à celles de M. le président de Bandol. C'est la mouche du coche; mais n'importe, ma reconnoissance n'en perdra rien de sa force, non plus que tous les sentiments que vous me connoissez pour vous, Monsieur, et que je vous ai voués pour toute ma vie.

La bastidane de BELOMBRE.

29.

Au même.

Du 28 avril 1733.

Il m'est revenu que M. de Bandol compte que vous souperez chez lui le jour que vous arriverez à Aix, Monsieur, et moi je compte sur cet honneur-là aussi, et j'ai invité et prévenu le président de Richard qui s'y attend: évitez une querelle qui deviendroit sérieuse entre M. de Bandol et moi, d'autant plus que les esprits sont aigris de part et d'autres par plusieurs poissons d'avril qui ne sont pas encore digérés. Sérieusement, ayez la bonté d'écrire un mot au président pour lui apprendre votre engagement avec moi, et instruisez-moi de votre marche; elle me seroit bien agréable, si elle ne m'annonçoit pas une absence longue et insupportable.

30.

Au même.

Du 25 mai 1733.

Je fais tout le cas que je dois de votre aimable attention pour moi, Monsieur; rien n'est perdu avec une personne qui en connoît tout le prix. Je vous remercie donc de tout mon cœur de m'avoir appris votre arrivée à Paris. Je m'étois avisée d'être inquiète de vous, au hasard que l'on se moquât de moi d'être en peine de quelqu'un qui est jeune, qui se porte bien, et qui voyage dans le mois de mai. Votre lettre a tout rassuré, et m'a fait un grand plaisir; il n'y a que la date qui m'en déplaît. Quand je vous vois à deux cents lieues de nous; quand je pense que Belombre sera sans vous cet été, je m'afflige et je suis toute découragée. Mais de quoi vous vais-je parler! vous avez bien d'autres idées. Nous voilà dans les grandes mers; vous avez trouvé monsieur votre père encore faible et infirme, je le sais par le président de Ricard, madame votre mère en bonne santé; vous leur avez nommé mon nom, j'en suis persuadée : vous avez trouvé madame d'O toujours la même, et se souvenant de ses anciennes amies : mon Dieu que cela est beau et rare! Je suis effrayée de tous ces enfants uniques qui ont péri ou qui vont périr, et des maisons sans ressource : beau sujet de réflexion pour les personnes qui ont le temps d'en faire. Que deviendront les affaires du parlement? J'en suis bien agitée; j'ai le malheur de n'entrevoir pas ordinairement les objets dans un point de vue agréable, tant mieux si je me trompe. Nous n'avons rien en ce pays-ci digne de vous être mandé; des missions, des sermons, Aix en est farci. M. de Bandol est allé faire une course légère à Brindes jusqu'à mercredi. Dites-moi des nouvelles de mademoiselle de Poirier (dis-je son nom?) *Pouponne* est très étonnée de se voir respectée; elle vous fait ses petits compliments; et tout ce qui m'environne vous respecte, vous honore, et me charge de vous le dire. Pour moi, Monsieur, je n'y fais pas tant de façon, je vous regrette et vous aime de tout mon cœur.

31.

Au même.

Du 12 juin 1733.

C'est un tableau que tout ce que vous dites du pays où vous êtes, Monsieur; il me semble que j'y suis : gens affairés de riens; gens parlant beaucoup et ne disant rien; gens affectueux qui ne sentent rien, gens écoutants qui n'entendent rien; gens enfin fort aimables qu'il ne faut point aimer; gens sociables qu'il faut, s'il vous plaît, quitter bientôt pour venir commercer avec gens simples, rustres, brutaux, si vous voulez, mais francs et sincères, et qui desirent beaucoup votre retour. Ma lettre, Monsieur, est donc allée tout de suite à P... J'aime mieux qu'elle y soit lue qu'à Versailles. Je n'ai point été surprise de la bonne réception qu'on a faite dans la rue Saint-Augustin à celle que vous avez eu la bonté d'y porter; c'étoit déjà une grande avance d'être présentée par vous : mais d'ailleurs le cœur de cet ami n'est pas équivoque; il est de la bonne et vieille roche, et des meilleurs. Je ferai peut-être bientôt usage de son habileté et de son autorité; peut-être aussi que M. Perrin finira tout : c'est un autre ami à qui j'ai des obligations sans nombre. Il semble qu'il né soit à Paris que pour mes affaires. Celles qui me tourmentent à présent sont effrayantes; car il s'agit d'une vieille tante, qui veut former opposition au paiement du prix d'une terre que j'ai vendue en Bretagne de son gré, de son consentement, et je craindrois quelque confiscation de la part des acquéreurs; ce qui n'avanceroit pas les affaires de cette tante, et gâteroit fort les miennes; vous savez ce que c'est que les consignations. Tout ceci est une terreur qui sera peut-être vaine : il ne faut point en parler, s'il vous plaît, pour ne pas réveiller le chat qui dort. Je vous remercie, Monsieur, de ce que vous m'avez envoyé en dernier lieu; je suis ravie que tout se soit passé tranquillement. Mais que sortira-t-il de ce sacré collége qui s'assemble journellement? On dit que c'est pour trouver un nom à la bulle; si elle avoit certains parrains, cela seroit bientôt fini.

Le marquis d'Antin a passé ici ; il y arriva à huit heures du matin, il a dîné, soupé et couché chez moi, et repartit le lendemain pour Marseille, et tout de suite à Toulon où il est.

J'ai été charmée de la pension de notre pauvre comtesse : je m'imagine que vous n'y avez pas nui; car vous êtes un bon ami, Monsieur, sans faire semblant de rien, *vous ai destapat* : entendez-vous ces paroles ? Vous ne me dites rien de mademoiselle votre sœur ; je ne veux savoir que ce qu'il vous plaîra, pourvu que vous sachiez que je m'intéresse sincèrement à tout ce qui vous regarde.

Il n'y a rien de nouveau en ce pays-ci. Missions, processions, confessions, restitutions, réconciliations; voilà ce qui nous occupe, et voici bientôt le temps de Belombre, qui m'occuperoit bien agréablement, s'il ne m'y manquoit rien. Mais hélas!... hélas !..... Adieu, Monsieur, regrettez-nous la centième partie de ce que nous vous regrettons ; je suis chargée de vous en assurer de la part de toute la société. Ne me laissez oublier, je vous prie, ni de M. votre père, ni de madame votre mère, ni de madame d'O.

32.

Au même.

Du 17 juin 1733.

Monsieur le chevalier de Crenay me rendit bien fidèlement votre lettre à sept heures du matin, Monsieur : elle me fit grand plaisir. Il me faudroit un chevalier de Crenay pour vous porter ma réponse: mais comme le vôtre n'a pas voulu retourner à Paris, me voilà fort embarrassée, et obligée de tout ravaler et de tout garder pour une allée de Belombre ou pour le coin de mon feu à Aix. Ce que je puis bien dire tout haut, c'est la joie que j'ai qu'un grand personnage m'honore toujours de son amitié, et que les nuages que je craignois, et auxquels je donnois des causes extraordinaires, ne soient qu'un effet tout naturel. Avec cette certitude, je souffrirai tous les silences et les apparences d'oubli, et l'oubli lui-même ; n'est-il pas bien dû aux pauvres absents ? il y a long-temps que l'on sait qu'ils ont tort. Mais revenons à notre affaire. Quand on ne peut rien dire, que dit-on ? je vous le demande. Je n'ai pas assez d'esprit pour fournir à une conversation forcée ; quand mon cœur ne s'ouvre pas, mon esprit se bouche. Des nouvelles ? hélas! la ville d'Aix n'en fournit point ; la mission est finie, la comédie lui succède demain; nous partons tous pour nos campagnes. La pauvre petite Castellane a eu la fièvre scarlatine et a été bien malade ; elle est hors d'affaire. M. de Bonneval a la fièvre double-tierce, et mademoiselle de Suffren épouse M. Niblet ; c'est comme si le père Girard épousoit mademoiselle Cadière. Voilà pourquoi c'est une nouvelle. Et voici une commission : car vous croyez peut-être, Monsieur, que vous serez tranquillement à Paris sans être chargé de rien pour moi ; ne vous en flattez pas. Vous saurez donc que dans un certain petit cabinet de ma maison d'Aix, cabinet où l'on va de ma chambre, cabinet soi-disant mon oratoire, il y a une petite tablette en encoignure, à plate-terre, qui me sert de bibliothèque; elle a trois pans et demi de hauteur : je voudrois une jolie serrure et une jolie clef angloise ou façon d'Angleterre; je vous prie de m'en apporter une avec toutes ses appartenances. Cette encoignure est cintrée et fort jolie; vous vous en souviendrez peut-être. Je suis fort pressée de cette serrure, et je ne la veux que de votre main : voyez ce que tout cela veut dire. Que je vais vous regretter à Belombre, Monsieur! cela ne se peut décrire.

33.

Au même.

Du 28 juin 1733.

Je vous réitère tous mes compliments, Monsieur, sur le mariage de mademoiselle votre sœur. Mais mon Dieu! dans quelle situation vous trouvera-t-il ce compliment ? L'état où est monsieur votre père ne laisse presque pas d'espérance pour lui : ainsi je m'afflige avec vous plus encore que je ne me réjouis. La douleur se fait plus sentir que la joie, celle de votre noce aura été bien troublée : peut-être aussi que mon imagination va trop loin, et avance des

malheurs qui seront éloignés, s'il plaît à Dieu. Je le souhaite bien sérieusement, Monsieur, car je partage vos peines avec beaucoup de tendresse. Je vous supplie de vouloir nommer mon nom à madame votre mère, et à madame votre sœur, dans tous les cas fâcheux et agréables.

Vous m'avez attiré une lettre, Monsieur, qui m'embarrasse infiniment. Quand j'admirois celles de mademoiselle de Poirier, je ne croyois pas avoir un jour à y répondre, et cette commission me paroissoit bien entre vos mains. J'ai un style tout dégingandé qui lui paroîtra tout-à-fait ridicule. Je vais tâcher de le réduire au sens commun : en tout cas, vous corrigerez, s'il vous plaît, et vous la donnerez vous-même, ce qui lui servira d'excellent passeport.

Rien n'est si solitaire que Belombre, il semble que tous mes amis se sont accordés cette année pour avoir affaire ailleurs. Le chevalier de Castellane et moi allons être tête à tête. Ligondès va à Bandol, M. de La Boulie reçoit madame de Montauban; Dantelmy est à Aix, celui-là reviendra. *Je ne veux pas me dire qu'on s'ennuie à Belombre, je veux, au contraire, me persuader que l'on est au désespoir de n'y pas être.* Adieu, Monsieur, vraiment j'ai bien d'autres affaires que de babiller avec vous; je vais faire ma lettre, et suis votre servante très humble.

---

34. **

Au même.

Du 1er juillet 1733.

Qu'est-ce donc que vous avez, Monsieur? vous êtes dans votre lit, vous avez mal à la jambe; êtes-vous tombé? vous êtes-vous cogné? Je suis fort occupée de tout cela, et vous comprendrez aisément que c'est l'article qui me touche principalement, puisque je le fais passer avant celui de mes félicitations.

Voilà donc enfin mademoiselle votre sœur, madame de La Fare! Je crois que je dois vous remercier de m'avoir laissé ignorer toutes les altercations qui ont précédé; elles m'auroient inquiétée, impatientée; il faut les regarder comme non avenues et ne penser qu'au plaisir et à la douceur que vous aurez d'avoir cette chère sœur sous vos yeux, et mariée dans une famille où tout ce qui la compose est fait pour la rendre heureuse : mais elle leur rendra bien un avantage si précieux; j'en juge par tout ce que j'entends dire d'elle, et encore plus par le sang qui coule dans ses veines. Je ne veux rien dire de monsieur son frère en particulier, les louanges en face sont trop grossières; il suffit qu'il soit dans mon cœur tel qu'il doit y être, mais je veux qu'il soit en bonne santé; j'en reviens toujours là : il ne faut point troubler la fête, s'il vous plaît, Monsieur, par un article si considérable.

Oserois-je vous prier de présenter tous mes compliments, félicitations, vœux, souhaits, à tout ce qui vous appartient? Faites, je vous prie, souvenir M. et madame d'Héricourt de la façon dont je les honore. Madame votre mère ne viendra-t-elle jamais voir ses chers enfants? la Provence devient désormais son pays. Il faut y mener cette aimable Angloise : sa présence dédommagera bien de la privation de ses lettres.

Tout est parti ou part, les vaisseaux sont à mille lieues de nous. Les Bandol, les La Boulie, tout est déjà décampé; votre petite servante part lundi, et va vous attendre, Monsieur, avec une grande tristesse de ne vous point trouver, et avec une grande impatience de votre retour.

On vous a mandé les hauts faits de M. de Bonnivet; le pauvre M. de Roanès en est affligé à mourir.

---

35. ***

A M. DE LA PORTE.

A Belombre, ce 7 juillet 1733.

Je ne me souviens pas, Monsieur, d'avoir eu de surprise plus agréable que celle que j'eus hier au soir, en arrivant à Marseille, d'entendre dire que M. votre fils y étoit; je le fis chercher par-tout, et j'eus le plaisir de savoir qu'il me cherchoit aussi avec empressement. La joie, les marques de souvenir et

d'amitié de ce cher enfant m'attendrirent si fort, que je ne pus retenir mes larmes en l'embrassant : il tient bien tout ce que son enfance nous promettoit, et je ne puis vous exprimer, Monsieur, l'extrême satisfaction que j'ai de celle que vous donne et que vous donnera un fils si aimable. Je ne le vis qu'un instant, mais j'obtins aisément de lui de me venir voir aujourd'hui à ma guinguette. Je l'attends donc dans une heure ou deux ; il se promènera dans mes bois, il soupera avec moi, et s'en retournera après souper : c'est tout ce que j'ai pu obtenir d'un fils occupé de ses devoirs, et sur-tout de l'impatience de revoir son cher père. Dieu sait comme nous allons parler de ce papa, et boire à sa santé. Le petit garçon, Monsieur, qui étoit un petit prodige, qui dansoit si bien, qui avoit tant d'esprit, le voilà un conseiller au parlement, et sans doute dans peu un illustre magistrat. Tous ses titres ne m'ont pas empêchée et ne m'empêcheront point de bien l'embrasser, et de le bien appeler notre cher enfant. Il n'y a point d'occasion où je ne sente vivement tout mon attachement pour vous, mon cher Monsieur, mais celle-ci est bien assurément des plus touchantes, et indépendamment de vous, le moyen de n'être pas charmée de voir que cet enfant n'a rien oublié, et conserve avec une reconnoissance, beaucoup au-dessus de ce que cela vaut, les petites attentions que j'ai eues pour lui dans son enfance : j'en suis pénétrée, et je ne finirois point cet article. Je vous prie de le bien remercier de tout cela. Je ne fermerai cette lettre que quand j'aurai passé ma soirée avec lui. Je vous quitte pour le recevoir.

C'est après l'avoir vu et entretenu que j'achève cette lettre, et que je vous assure, mon cher Monsieur, que je n'ai rien vu de si aimable, de si raisonnable que ce cher enfant. J'ai voulu savoir la suite de toute sa vie, depuis que je ne l'avois vu ; il m'a tout conté, il a une tendresse, une soumission, une reconnoissance pour vous qui marque un fonds excellent ; il a une confiance en vous qui le rend l'homme du monde le plus tranquille sur sa destinée. Si elle répond à ce qu'il mérite, et à mes vœux, vous n'aurez assurément l'un et l'autre rien à désirer dans le monde. N'êtes-vous pas bien content d'avoir tout sacrifié à cet aimable enfant ? Dieu vous le conserve ! Je lui laisse le soin de vous parler de ma guinguette et des sentiments que je conserve pour vous, mon cher Monsieur, et avec lesquels je serai toute ma vie votre très humble et très obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

---

36. **

A M. D'HÉRICOURT.

Du 17 juillet 1733.

Je voudrois, Monsieur, que vous vissiez Belombre sans vous : le chevalier de Castellane, qui est un épilogueur, dit que cela n'est pas possible. Pour moi, que le miracle de Saint-Denis baisant sa tête n'a jamais pu étonner, je trouverois tout simple que vous fissiez la triste expérience de voir la mélancolie d'un lieu où vous n'êtes point. Tout vous y redemande, tout crie après vous, il n'y a pas une feuille de mes arbres qui ne se plaigne de votre absence ; le fleuve en murmure. Mais ceci est trop commun, et j'ai vu le murmure des fleuves dans je ne sais combien de livres, à la différence que c'étoient des fictions, et que pour nous, cela est très vrai. Je voudrois bien que ce chevalier, avec sa physique, me vînt dire que, dans une telle occasion, les choses inanimées ne sentent rien. Comme il lui plaira ; mais pour les choses animées je réponds de leur sensibilité et de leur malaise. Mais, Monsieur, à votre absence se joignent les aventures les plus sinistres et les plus affligeantes. Vous n'ignorez pas la mort funeste de ce pauvre Gensolens, assassiné à table au milieu de son repas et de ses amis. Cette catastrophe a mis la consternation dans tout le pays. La Boulie, qui prend des eaux à Eygulude, en est désespéré. Pour moi, je n'en reviens point ; je regrette mon ami, mon conseil, l'homme du monde le plus vertueux et le plus aimable. Vous comprenez bien qu'avec quelques dispositions aux réflexions, ceci les augmente infiniment, et détache bien de la vie.

Nous sommes ici les solitaires de la Thébaïde : j'ai quelque peine de temps en temps d'imaginer que ma jeunesse s'ennuie peut-être, mais je pense tout d'un coup que l'amitié, dans les cœurs bien faits, tient lieu des grands plaisirs, quand ce n'est pas pour toujours que l'on habite des déserts. Le

mois de septembre ramènera les voisins, et alors je serai moins inquiète de mes chevaliers et de Dantelmy, c'est la seule compagnie que j'aie eue, et on m'a fait le plaisir à Marseille de me servir à ma mode. La Boulie me fait espérer de venir dans la semaine prochaine. Les grandes compagnies iront à Bandol, Ligondès y est furieusement invité, et ne sauroit résister, la tentation est trop forte. Nous ne faisons donc rien pour le pauvre garçon, Monsieur? Sûrement ce n'est pas votre faute, mais une étoile maligne sur laquelle il a marché, comme dit fort bien je ne sais pas qui.

Le président de Ricard aussi viendra au mois de septembre passer ses huit jours, si vos ordres ne l'arrêtent. Hé bien! Monsieur, tout est-il fait? dites-moi un peu des nouvelles de votre noce. Je ne sais rien, je n'entends rien dire; je le veux bien, pour beaucoup de choses, mais non pas pour ce qui vous regarde : vous, oui vous, Monsieur, que j'honore, que j'estime et que j'aime tendrement, puisqu'il faut le dire.

Tout Belombre vous salue très humblement, et même *Pouponne*. Hé mon Dieu! pourquoi ne vous dis-je pas que je reçus hier ma serrure, ma clef? grand merci, Monsieur; elle ne peut être d'aucun usage; mais cela ne fait rien; peut-être trouvera-t-elle sa place quand on y pensera le moins.

---

37. **

Au même.

Du 22 juillet 1733.

Mon fils Ligondès, tout éloquent qu'il est, ne peut pas atteindre à tout ce qu'il faudroit dire pour vous exprimer nos regrets, Monsieur. Enfin Belombre, est laid, jugez de tout le reste; j'y arrivai hier au soir munie d'une de vos lettres que je reçus à Aix. Je n'y répondrai, s'il vous plaît, que dans la lettre de *mon fils;* une dame de château a mille occupations : il faut distribuer mon lard, ma chandelle, mon huile, prendre bien garde à tout; mais avec toute ma bonne conduite, je vais être ruinée. Savez-vous à quoi, Monsieur? en glace. Je suis outrée de colère contre la ville de Marseille, d'être si grande et si petite.

Je vous ai fait tous mes compliments, Monsieur, sur le mariage de madame votre sœur; plus j'y pense, et plus je le trouve joli. Vous me dites à cette occasion des choses si jolies et si flatteuses, que je ne saurois y répondre; mais je sais ce que je sais, et Ligondès vous l'a dit. Il faudra donc, Monsieur, se passer de nouvelles, et se contenter de savoir les gentillesses des jeunes gens de Paris : vous apprendrez que nous avons aussi nos histoires, et que l'amiral de Bonnivet est tout-à-fait du bel air. Nous allons être ici très solitaires : vous pouvez nous mettre en chanson si vous voulez, nous sommes so...., nous sommes so.... (*solitaires.*)

Il n'y a point de délicatesse que vous ne receviez de notre part : point de plaisir, point d'esprit, point de joie, un ennui mortel, tant que votre absence durera. Mais, Monsieur, pourquoi, s'il vous plaît, *cette serrure et cette clef immense?* J'ai ouï dire que quand on ne trouvoit point ce que l'on cherchoit, il ne falloit *rien mettre à la place :* c'est ainsi qu'on en usera pour vous à Belombre. La Boulie est chez lui assez infirme; je dînai hier avec lui en passant.

Le chevalier de Castellane vous rend mille et mille graces au sujet de son peintre.

On se prépare avec grande satisfaction à recevoir madame votre sœur, à Bonneval.

Je vous remercie, Monsieur, de tout mon cœur et de toute mon ame, de vos bontés pour ces pauvres Ferrand. J'ai encore cent mille choses à vous dire, ce sera pour une autre fois.

---

38. ***

Au même.

Du 13 septembre 1733.

Oserois-je me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien faire quelque attention à la prière instante que j'ai l'honneur de vous faire en faveur d'un homme auquel je m'intéresse très particulièrement? c'est le pauvre Boismortier, qui est connu de vous, Monsieur; et vous savez que c'est un bon sujet de toute façon. Vous avez eu même la bonté de lui accorder et de lui promettre votre protection. Je

vous la demande de tout mon cœur aujourd'hui pour lui. Je prends la liberté de vous envoyer un mémoire; je vous supplie de vouloir bien le lire, et nous accorder ce qu'il contient; je vous en aurai, en mon particulier, une très essentielle obligation. Je suis bien mortifiée, Monsieur, d'avoir passé près d'un mois aux environs de Marseille pendant que vous êtes à Paris. Je souhaite au moins que votre santé s'y rétablisse parfaitement. Je vous demande mille très humbles compliments, Monsieur, pour M. et madame d'Héricourt, et M. votre oncle. Je veux espérer qu'ils ne m'ont pas tout-à-fait oubliée, non plus que madame d'O, à qui je vous demande en grace de vouloir dire mille choses pour moi.

Personne ne vous honore, et n'est plus que moi, Monsieur, votre très humble et très-obéissante servante.

GRIGNAN DE SIMIANE.

39**.

Au même.

Du 18 septembre 1733.

J'ai une si grande quantité de choses à vous dire, Monsieur, que je ne sais pas comment en sortir, et j'ai pris le parti du silence, comme le seul moyen de me tirer d'affaire; mais il n'est pas trop soulageant, et j'y renonce. Je commence par le plus pressé : c'est la santé de M. votre père. Mon Dieu! Monsieur, par quel miracle est-il revenu de l'agonie où nous l'avons vu, et à son âge? Il faut convenir que nos machines sont quelquefois bien parfaitement construites, et capables de résister à tout. Je souhaite que vous jouissiez encore long-temps d'une vie qui vous est si chère. Votre absence et votre retour seront mon second article; il est considérable, Monsieur, pour qui vous attend avec impatience, et s'est accoutumé à vivre quelquefois avec vous. Votre départ dépendoit de monsieur votre père; le voilà mieux : il me semble que rien à présent ne doit vous arrêter, ni changer le projet de venir le mois prochain, et de nous amener madame votre sœur, qui appartient à la Provence présentement. Madame sa belle-mère, (*Madame de Bonneval*) a passé un mois à Marseille, elle est retournée à Aix : venez donc, Monsieur.

Me voici à la promotion; elle est très satisfaisante pour moi. *Mon fils*, mon cousin, je me trouve entourée de bonnes fortunes, je suis véritablement aise de Ligondès. Que ne vous doit-il pas. Monsieur! je vous réponds bien de son cœur et de sa reconnoissance; je la partage avec lui, et vous remercie mille fois de tout mon cœur d'avoir si bien conduit cette affaire. Ce traître enfant est à Bandol devant être à Belombre, selon nos arrangements; mais le drôle s'amuse à Bandol, et je ne lui présente rien qui en approche. Il faut prendre son parti, et s'exécuter de bonne grace. Je ne lui ai point écrit, parce que je le compte ici à tous les moments. Belombre est aujourd'hui dans son plus fort pour la compagnie; j'y possède M. de La Boulie, M. le président de Ricard, et M. G...., qui n'a peut-être pas l'honneur d'être connu de vous. Tout cela me quittera dans quatre jours, et je retomberai dans une parfaite solitude. J'ai été accablée d'une fluxion épouvantable, il m'en a coûté une dent que l'on a soupçonnée être la cause du mal, et cette opération a été faite par un forçat qui vient d'avoir sa liberté. Si on pouvoit placer le mot de délicieux en pareil cas, je vous dirois que véritablement c'est une chose délicieuse que de se faire arracher des dents par cet homme. Ma fluxion est passée, me voilà comme une autre.

Je crois, Monsieur, que vous ne manquez pas de gazettes de Marseille, ainsi je ne m'aviserai pas de vous dire des nouvelles, ni les petites tracasseries de votre académie; mais je vous dirai que le poète Gros a fait une pièce charmante pour Belombre : il faut que ce soit le chevalier de *Castellane* qui vous la lise, sans quoi je vous l'aurois envoyée. Ce chevalier a été enchanté de l'honneur de votre souvenir; imaginez-vous tout ce qu'il vous répond, et combien de compliments de tendresse et de respect. Mes deux magistrats vous disent aussi mille belles choses. Voilà à peu près ce qui étoit accumulé; mais voici une affaire sérieuse que je prends la liberté de vous confier, Monsieur. Je vous supplie de vouloir vous y employer, avec toutes les circonstances que j'aurai l'honneur d'ajouter à ma prière. Vous saurez que je ne puis absolument refuser

à une personne de mes amis, de lui accorder mon impuissante protection. C'est véritablement dans une affaire où toute la justice et l'accablement est d'un côté, et la vexation et la mauvaise foi de l'autre. Je ne connois point M. de Maurepas, je ne puis m'adresser à lui en droiture : je m'adresse à vous, Monsieur; voyez si vous pourriez me faire ce sensible plaisir et rendre ce service essentiel à une pauvre infortunée, qui m'est extrêmement recommandée; mais je vous supplie de ne point me nommer; j'ai des raisons pour n'être point citée ni connue : je vous les expliquerai un jour. Il est donc question de gens qui ont manqué aux ordonnances du roi : il est certain que ce placet doit être bien reçu, et que le ministre doit donner des ordres pour faire revenir ce fugitif. Il est certain encore que les faits sont exactement vrais. Vous ferez une très grande œuvre de charité de remettre les choses dans le point de la justice. Ayez la bonté, Monsieur, de me mander ce que vous aurez bien voulu accepter de cette commission. Si vous voulez bien vous y prêter, faites-moi la grace de me le mander d'une façon que je puisse montrer votre lettre, soit que l'on refuse, soit que l'on accorde. Comme il est tout simple que les Marseillois malheureux s'adressent à vous, il me paroît que rien, dans cette prière que je vous fais, ne doit vous faire de la peine. J'en serois bien fâchée, mais bien redevable, si vous voulez bien vous charger de cette bonne œuvre, et le secret, s'il vous plaît sur toutes choses, et que je ne sois point nommée en rien. Vous voyez avec quelle confiance je vous parle et les libertés que je prends. Pardonnez tout, Monsieur, et aimez toujours la personne du monde qui vous est le plus tendrement attachée.

40.

Au même.

Du 12 octobre 1733, *le pied à l'étrier.*

Je quitte Belombre, Monsieur; mais hélas! *j'ai beau changer de lieux, mon soin est inutile* (c'est une vieille chanson). Je ne vous rencontre nulle part, les bruits de guerre ne vous émeuvent pas, je crains bien qu'un motif plus pressant ne vous retienne à Paris; la santé chancelante d'un père, dont l'âge et les infirmités tiennent dans une inquiétude continuelle, nous annonce une prolongation d'absence d'autant plus affligeante pour nous, qu'elle l'est infiniment pour vous. Je demande de vos nouvelles à tous ceux qui peuvent m'en donner, hors à vous, que je n'ose interroger, vous sachant bien occupé. J'ai cependant eu l'honneur de vous écrire pour deux petites affaires; mais sans me formaliser le moindre brin de n'avoir pas de réponse, persuadé que ce n'est ni par oubli, ni par indifférence. Aujourd'hui, par exemple, me voici à la tête de tous les Castellane du monde, commandeurs, chevaliers et autres, pour vous apprendre la mort du pauvre Serre, peintre, et vous demander en grace d'employer tout crédit, et le vert et le sec, pour placer notre petit peintre Bernard, dont l'habileté, l'esprit et le caractère, la sagesse, vous charmeront quand il aura l'honneur d'être connu de vous. Qu'il vous doive son établissement, je vous en conjure : c'est une bonne et très bonne acquisition que vous ferez, et sans vouloir nous faire valoir, il est heureux que sa famille, le climat et bien des petites circonstances le fixent à Marseille. Il vous devra son bonheur, Monsieur; n'en est-ce pas un que de faire du bien? il n'y a pas un moment à perdre, cette place va être demandée avec empressement, il faut gagner du terrain : c'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux. Je quitte le plus beau temps du monde : il semble qu'il le fasse exprès, après avoir été sauvage et froid pendant huit jours; mais enfin je pars : je crois que l'envie de voir passer toute une armée à Aix, me détermine. Cette ville est ordinairement si languissante, que je crois que le mouvement leur siéra bien. Ligondès arriva hier au soir du château Renard; c'est le séjour des plaisirs : le maître, la maîtresse et leur fille y sont avec mesdames de Bandol, de Montauban, et des hommes tout plein. Adieu, Monsieur, souvenez-vous que vous avez au bout du monde une amie tendre et fidèle, et souvenez-vous aussi, s'il vous plaît, de l'intérêt qu'elle prend au petit peintre.

41.

Au même.

A Aix, le 13 décembre 1733.

J'ai deux ou trois petits griefs contre vous, Monsieur, je n'ai pas la force de vous les dire, encore moins d'être fâchée; je trouve toutes vos excuses au fond de mon cœur, peut-être plus que vous ne les trouverez vous-même : il faut pourtant me soulager, et ne pas garder plus long-temps rancune. Premièrement mon petit peintre (*Bernard*) que messieurs de Castellane et moi avions mis sous votre protection avec tant d'instance, et la confiance parfaite qu'il étoit là en toute sûreté, son mémoire est perdu; et j'apprends d'ailleurs que madame de Bonneval vous ayant écrit pour un autre, vous lui avez demandé le mémoire de cet autre. Si nous avions prévu le cas, nous aurions empêché qu'il ne vous vînt aucune sollicitation de cette part, ni de celle de vos amis, et nous aurions tâché de les intéresser pour nous; en voilà un. L'autre est que vous m'avez oubliée au sujet d'une place d'écrivain. Vous me faites l'honneur de me mander que je m'intéresse pour le nommé Reinaud, fils d'un notaire que je ne connois en aucune façon du monde. Le mien s'appelle Varages, et je vous ai envoyé une lettre qui contient toute ma demande, et de plus le crédit immense que l'on vous assure que j'ai sur vous, Monsieur. Voilà mes deux sujets de fâcherie, à quoi je me réponds qu'avec tous les embarras, afflictions, angoisses que vous avez eus, il n'est pas étonnant que vous ayez confondu dans votre esprit des affaires étrangères, et peu intéressantes, et que très assurément vous me conservez votre amitié au travers de ces légers oublis. Voici donc ce que j'ai fait au sujet du peintre; j'ai écrit moi-même au ministre, j'ai envoyé ma lettre à Marseille, au sieur Bernard qui est le peintre; je lui ai dit d'y joindre un nouveau mémoire; voilà tout ce que j'y ai su, et de vous supplier encore de vous ressouvenir des prières de tous les Castellane, à ce sujet; et je vous répète, Monsieur, que vous n'en pouvez jamais trouver de plus digne de l'emploi vacant; s'il étoit connu de vous, il n'auroit besoin de personne assurément. Votre absence est insupportable; c'est de cela que je veux me fâcher. Revenez donc, Monsieur, nous aider à supporter les tristesses de la guerre dont nous ne savons seulement pas raisonner; vous nous remettrez dans la voie, et vous nous apprendrez à penser juste. Apportez-nous donc les idées que nous devons avoir, et honorez toujours de votre amitié la personne du monde qui en fait le plus de cas, et qui vous est le plus attachée.

42.

Au même.

Du 25 janvier 1734.

Voilà notre petit peintre, Monsieur; je vous présente tour-à-tour tout mon monde : je vous le recommande de tout mon cœur, je le mets sous votre protection, et je crois que je n'ai rien à ajouter à tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire ici sur cet article.

M. de La Fare est arrivé galamment, et a surpris mère, femme, grand'mère, et surpris bien agréablement. On dîne aujourd'hui chez le président Ricard; j'y vois tout cela dans le lointain qui convient à mon âge et à mon humeur sauvage. Mais, Monsieur, vous savez ce que vous savez, et que mon cœur est près de vous, et de tout ce qui vous appartient, avec une grande sincérité, et à toutes les épreuves dont je pourrois être capable. *Dixi.*

Je voudrois bien savoir par vous-même des nouvelles de ce pauvre Olivier, si vous l'avez vu, et comment cela s'est passé.

43. ***

Au même.

Du 7 février 1734.

J'ai su de vos nouvelles, Monsieur, sans oser vous en demander. J'ai cru qu'il y auroit de l'in-

discrétion, dans l'acablement où vous êtes dans les premier jours de votre arrivée à Marseille, et celle de madame votre sœur, de vous fatiguer d'une de mes lettres; vous me faites rompre le silence que je m'étois imposé, mais d'une façon cruelle; oserai-je vous le dire, j'ai lu et relu trente fois l'article de votre lettre à M. de Ricard, qui me regarde, et je ne puis comprendre par quel malheur il a pu arriver qu'un homme à qui vous avez paru accorder une protection sûre et actuelle, dont l'écriture nous a paru bonne, dont M. de Sineti m'a annoncé l'établissement, que cet homme devienne aujourd'hui la chose difficile à placer avec cinq ou six places vacantes. Je vous avoue que je suis tombée de mon haut, et que je sens jusqu'au fond du cœur cette mortification et cette espèce d'humiliation; l'intérêt que je prends à cet homme est grand et sincère; mais, Monsieur, combien de choses affligeantes se présenteront à moi s'il est renvoyé! Je vous supplie de m'épargner la douleur de vous le dire; faites vous-même toutes mes réflexions, et croyez que mon amitié et mon attachement pour vous mettent bien de l'amertume dans cette aventure. Je n'ai pas l'honneur de vous en dire davantage. J'ai appris avec beaucoup de joie combien madame votre sœur a réussi à Marseille; tous les talents que l'on a pour plaire ne sont pas quelquefois des raisons pour plaire par-tout : ainsi il faut s'applaudir à mesure que les difficultés sont plus grandes. Je vous en félicite donc l'un et l'autre, et je suis toujours, Monsieur, tout ce que vous me connoissez pour vous.

---

44. **

Au même.

Du 25 février 1734.

Je voudrois bien trouver quelque façon de vous témoigner ma reconnoissance, Monsieur, qui convînt et qui fût assortie à toute celle que j'ai dans le cœur pour le bien que vous venez de faire au pauvre petit Bernard; vous en serez content, c'est un bon sujet, il répondra par son zèle à toutes vos bontés. Voilà qui nous acquittera un peu tous. Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, que vous n'obligez pas une ingrate, et que vos bienfaits me pénètrent à un point qui vous acquiert mon *moi* tout entier. Si avec cela Varages est écrivain, je ne sais plus où donner de la tête. Ma grand'mère disoit en pareil cas, que quand on étoit obligé à quelqu'un à un certain point, il n'y avoit que l'ingratitude qui pût tirer d'affaire. Je ne sens point encore cette façon de penser à votre égard, Monsieur.

Il faut cependant vous dire que voulant croire, puisque vous l'ordonniez, que cette affaire ne dépendoit pas tout-à-fait de vous, et M. de Sineti m'ayant mandé que votre liste étoit partie, j'ai recommandé mon pauvre Varages à M. de Maurepas, dans la confiance qu'il étoit sur cette liste. Vous me faites l'honneur de me dire qu'elle n'est pas partie : j'ai donc fait peut-être une étourderie; mais elle ne peut pas faire grand mal en tous cas. Peut-être aussi ai-je cru lire que cette liste étoit partie, et me suis-je trompée. Quoi qu'il en soit, j'ai cette affaire fort à cœur : vous n'en doutez pas, Monsieur, et m'étant flattée du succès, je ne vois qu'avec douleur et inquiétude, qu'elle ne soit point finie. J'espère en vous et je continue à vous demander votre protection : quoi que vous puissiez dire, j'y ai grande foi.

Madame votre sœur est jolie, gentille, aimable au dernier point : elle se conduit très-bien, elle a bien des devoirs à remplir, elle s'en acquitte, c'est beaucoup; car tout cela n'est pas toujours ce qui plairoit à son âge. Soyez content, Monsieur, et jugez bien d'une petite ame, dont les fonctions sont raisonnables; elle me fait l'honneur de venir quelquefois passer les soirées avec moi, et il ne paroît pas alors qu'elle desire d'être mieux; l'esprit de couvent s'efface, le sien paroît : elle en a; et pourquoi n'en auroit-elle pas? le monde, la bonne compagnie perfectionneront tout : elle est en bonnes mains. Elle est fort aimée dans sa famille; et je dirois trop, si elle avoit quelque petite chose sujette à correction; car on ne l'apercevroit pas, et ce seroit alors un malheur. En tout, c'est une fort jolie femme, et le temps manifestera les qualités solides dont je la crois pourvue, sans aucune flatterie vous savez combien je suis à elle et à vous, je le lui ai déjà bien témoigné, et je le ferai encore; il n'y a pas lieu à la confiance sitôt, et il est même du bon esprit de ne la donner qu'à propos.

Soyez content encore une fois. J'entends murmurer d'un second voyage à Paris, Monsieur, cela est-il vrai? Quoi? Belombre seroit encore abandonné cette année! quelle inhumanité? si vous ne pouvez pas venir nous voir jusqu'au départ des galères, j'irai vous rendre une visite, et par occasion à mes lilas.

Adieu, Monsieur: aimez-moi toujours, vous le devez un peu, c'est moi qui vous en réponds.

Du même jour.

Le chevalier m'accable: il est si aise, si content, si reconnoissant, qu'il ne sait où il en est, il voudroit me charger de tout cela, comme si je n'en avois pas assez pour ma part. O mon cousin! dites vous-même toutes vos affaires.

Du chevalier DE CASTELLANE.

Je suis si pénétré de reconnoissance. Monsieur, du grand service que vous venez de rendre à notre petit Bernard, que je ne trouve pas de termes pour vous exprimer tout ce que je sens dans cette occasion. Je ne l'entreprendrai donc pas, et je vous ferai grace d'un compliment et remerciement dans les formes que j'avois d'abord imaginé de vous faire; permettez-moi seulement de vous renouveler ici les assurances de mon attachement et de mon respect.

45.

Au même.

Du 28 février 1734.

C'est une vraie curiosité, et premièrement une grande rareté, que de voir un homme heureux; en voilà un de votre façon, Monsieur; dites-moi, s'il vous plaît, si ce n'est pas une grande satisfaction que de disposer ainsi de l'ame d'un mortel. Je ne cesse de vous louer et de vous remercier; je vous ai baisé ce matin sur deux joues plus jolies que les vôtres, ne vous en déplaise; mais elle a su que c'étoit à vous à qui j'en voulois: c'est la seule occasion où l'on peut être bien aise qu'un autre tienne votre place. Cette aimable sœur étoit à sa toilette, Bernard lui a fait la révérence, et a pris une première idée du portrait qu'il fera d'elle, dès qu'il aura fini vos ouvrages.

On m'annonce le petit peintre parti; je comptois lui donner cette lettre, il me semble qu'elle ne vaut plus rien par la poste: elle ira pourtant, et moi à vêpres. Adieu, Monsieur.

Le pauvre Ligondès est donc auprès de son père mourant.

46.

Au même.

Du 11 mars 1734.

Je parle de vous, Monsieur, aux échos d'alentour, tant j'en suis remplie; jugez donc si j'en parlerai à M. le marquis de Villars: je vous assure même que ce sera ce que j'aurai de mieux à lui dire; il n'ignorera ni votre zèle, ni vos empressements, ni tout ce que vous avez fait pour contribuer à le faire bien recevoir à Marseille; et si tout cela ne perd pas de son prix en passant par moi, il vous en saura tout le gré qu'il doit. Il arrive aujourd'hui à deux heures à Aix, nous serons aux fenêtres de M. de La Boulie, non pour voir passer un gouverneur de province, mais pour considérer des magistrats à cheval en robe, chose qui sera curieuse. Messieurs les procureurs du pays sont revenus d'Orgon, charmés de ce gouverneur, de ses bonnes façons, de ses politesses, dont l'une a été entre autres de demander par écrit la harangue de l'Assesseur, pour la porter à M. son père; il faut convenir que ce père fait beau jeu aux harangueurs: *Pouponne* s'en tireroit.

Vous arriverez donc de Toulon, Monsieur, vous avez dansé et soupé vous quarantième, chez monsieur Mithon; vous avez un corps de fer; on ne peut pas vous tenir tête. Si nous étions assez heureux pour que vous eussiez quelque petite plaie, quelque petit ulcère, quelque charbon, quelque bagatelle de cette espèce, nous serions bien contents; et nous avons bien nos raisons pour cela: car voici le sieur Boismortier avec tous ses bis-

touris, qui se présente à vous plein de zèle et de transport.

En voilà assez, voici une lettre immense, j'ai plus de regret à la lecture qu'à l'écriture; pardon, Monsieur, si j'ai réussi, il faudra que je mange les joues à madame de Bonneval. L'abbé d'Oppède est arrivé, le savez-vous? Pour moi, il y a huit jours que je suis enfermée dans mon couvent. Je ne sais que le *miserere*, quej'ai dit pour ces quarante libertins qui s'enivroient à Toulon : il y en a un que j'aime bien; devinez-le, Monsieur.

47.**

Au même.

Du 30 mars 1734.

Tout est surprenant, Monsieur, dans l'affaire du sieur Varages, hors vos bontés pour moi; je les reçois avec une extrême reconnoissance, et je vous remercie de toute l'étendue de mon cœur, de la dernière marque que vous venez de m'en donner. Voilà deux grandes affaires finies, il ne reste plus que le pauvre Boismortier : je vous le recommande de plus en plus, Monsieur. Je savois la promotion du sieur Varages, par une lettre de M. de Maurepas, la plus honnête et la plus jolie qu'on puisse imaginer. Cette circonstance doit être mise dans le nombre des surprises; car ordinairement ou point de réponse, ou papier et style de ministre; ici c'est billet tout-à-fait doux; enfin la grace est bien assaisonnée et complète. Je fis hier votre commission auprès du chevalier de Majastres : il est parti ce matin pour Marseille. Grand merci, Monsieur, grand merci, une fois, deux fois, mille fois. Pour l'amour de Dieu ne parlez plus de votre tracasserie : il n'en est plus question chez M. de Bandol, et si la ville en parle, c'est que rien de plus nouveau n'est encore venu effacer cette histoire. Il faut que chacun fasse son métier; c'en est un beau que le silence : c'est le seul moyen de faire casser le nez aux tracasseries.

Il y a quelques jours que je n'ai vu madame votre sœur, mais c'est ma faute, et non la sienne. J'ai eu bien de petites affaires ces derniers temps-ci : vous allez en avoir de plus sérieuses, Monsieur : l'arrivée des généraux, l'armement, le départ des galères. Si vous avez quelques moments à donner aux réflexions, convenez qu'un solitaire philosophe, si vous ne le voulez pas mieux, est bien heureux; qu'il s'épargne, par une totale séparation des hommes, la vue d'une grande quantité de sottises et d'inutilités; mais il faut non seulement s'en séparer, mais s'en éloigner : le mauvais air pénètre les portes et les fenêtres les mieux calfeutrées. J'ai une grande envie d'être dans le bois de Belombre, nous y raisonnerons, Monsieur; et en attendant je vous suis et serai tendrement attachée, n'en doutez jamais. *Pouponne*, après une longue contestation, où on l'accusoit de quelque chose qu'elle assuroit n'avoir pas fait, finit la conversation, d'un petit ton décisif, et dit : « Je ne l'ai pas fait; je vous en donne ma parole *finale*. » Et tout cela avec les petites graces que vous connoissez : vous l'auriez mangée. Et moi, grand'maman, je n'ai pu résister à vous le dire, pour bien faire ma charge de grand'mère.

48.

Au même.

Du 13 mai 1734.

Dieu soit loué, et M. l'intendant bien remercié de toutes les faveurs et marques d'amitié qu'il donne à sa très humble servante, remplie de reconnoissance, d'amitié, d'attachement et de tous les sentiments les plus sincères et les plus tendres pour lui. Reposez-vous, conservez-vous, Monsieur : je meurs d'envie d'avoir l'honneur de vous voir.

J'espère que Boismortier se rendra digne de vos bontés, il en est transporté.

49.

Au même.

Du 4 juin 1734.

Jamais, au grand jamais, on n'a vu un oubli et un silence si complet; j'ai voulu voir jusqu'où cela

iroit, et si quelque remords ne surviendroit point. Si j'avois trouvé une rime en *elle*, j'aurois parodié une jolie chanson, et j'aurois dit :

> Vole, tendre amitié, vole. . . .
> Et ramène avec toi l'infidèle. .

Enfin, les approches de Belombre ont dégourdi le cœur, l'esprit, les doigts : on me craint, si on ne m'aime, et sûrement j'appesantirai bien ma main sur les *oublieux*. Il faut pourtant avouer ma faiblesse. La nouvelle de venir habiter le château Montgrand m'a furieusement désarmée, et sans un vilain *si*, c'en étoit fait ; mais si ce *si* a lieu, je reprends toute ma colère, et je la mets en croupe pour vous suivre et accompagner à Paris, où sa fonction sera de troubler tous vos plaisirs, et de vous faire vivre de remords. J'ai été bien malade pendant cinq ou six semaines, je vous conterai tous mes maux. Les Bandol sont à Bandol, où l'on croyoit vous voir. La Boulie est à Eygulude. Tout le monde part, et moi aussi dans huit jours ; j'attends ma fille, elle attend la santé de son mari, qui est déplorable depuis quelque temps ; mais enfin tout s'est déterminé à un gros rhume appelé *coqueluche*, qui a son cours, et dont on entrevoit la fin. Je serai charmée de voir mesdames de Vence Toulonnoises, mais il faudra s'arranger ; car vous savez que Belombre est comme Marly : nous parlerons de cette affaire à fond. Vous gardez bien long-temps madame votre sœur ; vous avez grande raison et elle aussi ; quelque aimable qu'elle soit, elle gagne auprès de vous : c'est mon sincère avis. Mais qu'elle ne me fasse pas le mauvais tour de revenir à Aix quand j'en partirai : en attendant, je lui fais ma très humble révérence. Adieu, Monsieur, j'ai plus d'envie d'avoir l'honneur de vous voir et de vous embrasser, que je ne veux vous le dire.

Et les grandes nouvelles, et les grandes morts, qu'en avez-vous dit ? que de pâture pour les allées de Belombre !

---

50. **

Au même.

Du 8 juin 1734.

Mon Dieu ! Monsieur, dans quelle situation devez-vous être, et mesdames de Bonneval ? il n'y en a jamais eu de si cruelle. Je la partage de tout mon cœur, et je vous assure que cette nouvelle m'a jetée dans une tristesse dont je ne reviens point. Quelle espèce de victoire où tout le monde périt ! On est ici dans une peine mortelle ; il n'y a point de famille qui ne soit intéressée à cet événement, et ceux qui savent leur sort sont presque moins à plaindre que les autres. Le courrier d'aujourd'hui nous apprendra ces funestes détails. On attend des horreurs aussi du côté de l'Allemagne ; et le tout pour un roi pris, perdu, et dont on n'espère pas l'installation. *Pourquoi donc tant de sang répandu ailleurs ?* Il n'est pas possible que je vous parle d'autre chose. Je ne verrai pas tout-à-fait sitôt les bords de l'Euvonne ; je ne pourrai guère partir que vers la fin du mois, je regagnerai ce temps en octobre. Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai grande envie de vous voir ; soyez-le aussi de la part que je prends à vos inquiétudes ; assurez-en, je vous prie, mesdames de Bonneval. Dieu veuille que nous ayons tous de bonnes nouvelles.

---

51. **

Au même.

Du 11 juin 1734.

Je vous félicite, Monsieur, je vous félicite, Mesdames ; convenez que vous êtes bien heureux, au milieu d'un carnage et d'une tuerie sans exemple, de ne voir pas une égratignure à votre cher enfant, à votre cher mari, à votre cher beau-frère. J'ai bien partagé toutes vos inquiétudes, je partage bien sincèrement votre joie. La pauvre madame d'Oppède étoit mourante, elle est enchantée. Mais quel

combat, quelle espèce de victoire ! auroit-on le courage de chanter un *Te Deum* ? il faut au moins que ce soit sur l'air du *De profundis*. Dès qu'on demande des nouvelles de quelqu'un : il est mort, voilà la réponse. Je suis en peine du petit Jarente, donnez-m'en, je vous prie, des nouvelles ; et ce pauvre Cujes, ô mon Dieu, et tant d'autres, et M. de Milon, voilà qui est effroyable ! Vous serez bien généreux de donner une larme aux malheureux, ayant par devers vous une si grande fortune. Nous n'avons pas laissé ici de donner un grand bal la même nuit de cette nouvelle, et sous les fenêtres des affligés. Nous sommes tout héroïques, et nous ne nous soumettons pas aux foiblesses humaines. Adieu, Monsieur, adieu Mesdames ; jouissez tranquillement de vos prospérités et d'une bonne santé : je vous fais à tous ma très humble révérence ; j'ai bien envie d'être à Belombre. Au nom de Dieu, dites-moi la vérité de tout ce que l'on conte des galères et de tous ces combats.

52.

Au même.

Du 25 juillet 1734.

Le précurseur Verdun suivra de près cette lettre, Monsieur ; il vous porte un exemplaire de celles de madame de Sévigné, que je vous prie de recevoir comme un petit amusement que je vous présente pour les moments de loisir que vous aurez au bord du fleuve Euvonne. Je n'ai cet ouvrage que depuis quatre jours, et je n'ai trouvé personne pour vous porter mon présent. Verdun va balayer, nettoyer, meubler et m'annoncer : son retour à Aix décidera de mon départ ; mais, à vue de pays, je crois pouvoir assurer que ce sera pour lundi 2 d'août. Je mène ma fille, et son mari suivra de près ; je mène La Boulie, D'antelmy, et le chevalier. Jetez un coup d'œil sur le château de Belombre, et voyez, Monsieur, si je puis recevoir mesdames de Vence et de La Varenne. Il y a une impossibilité morale, j'en suis au désespoir. Mais puisque vous disposez du palais Montgrand, ce seroit bien là une bonne ressource. Enfin, réglez et arrangez le voyage ; je serois bien fâchée qu'il échouât ; mais je n'y puis contribuer que de mes desirs et de mon petit ordinaire. Je donnerai de tout, hors des lits que je n'ai point, pas même de place : vous le voyez. On dit que madame de Bonneval arrive demain : est-ce au pluriel ou au singulier ? et ne trouverois-je plus l'aimable sœur de madame de La Fare ? cela seroit barbare ! Mon Dieu ! Monsieur, pensez-vous bien à la quantité de choses que nous avons à dire ? J'en suis étouffée et pressée. Je compte les jours et les heures et les moments ; et celui où j'aurai l'honneur de vous embrasser me sera assurément bien agréable.

53.

Au même.

Du mardi au soir 4 août 1734.

Comment vous appelez-vous ?
D'où venez-vous ?
Quel cheval montez-vous ?
Quelle rivière avez-vous passée ?
Où êtes-vous arrivé ? Que portiez-vous ?
Qui avez-vous rencontré !
A quelle enseigne avez-vous logé ?
Qu'avez-vous mangé ?
Dans quel lit avez-vous couché ?

Addition.

Quelles femmes avez-vous vues à Eygulude ?
Qu'y a-t-on fait ?
Qu'y a-t-on dit ?
A-t-on songé à Belombre ?
N'y reviendrez-vous plus.

Or, cela étant dit, voici du sérieux. M. l'abbé Calibeau, mon très cher ami, homme d'esprit et de mérite, se présente à vous, Monsieur. Je vous prie de le recevoir dans la grande perfection ; il s'en va à Gênes trouver la princesse de Modène, ayez la bonté de lui donner bon et sage conseil sur ce voyage. Ira-t-il s'embarquer à Antibes, ou s'embarquera-t-il à Marseille ? y auroit-il quelque bon

bâtiment tout prêt à partir? Enfin, je mets cet abbé sous votre conduite, ayez-en bien soin, il vous donnera un écrit admirable que je vous supplie de m'envoyer sur-le-champ par un de vos gens, bien enveloppé et cacheté, c'est-à-dire, le papier : car si vous alliez cacheter le porteur, cela ne seroit pas chrétien. Je n'ai qu'un jour pour lire cet écrit, ainsi il ne faut pas perdre un moment, s'il vous plait. Je prendrai la liberté de vous l'adresser quand je le renverrai, et vous aurez la bonté de le faire remettre à l'abbé. Tout ceci est un peu difficile à comprendre; mais avec de l'esprit on en vient à bout. Hélas! Monsieur, ce pauvre Belombre, vous en souvenez-vous? c'étoit un bon temps que celui-là; que de choses se sont passées depuis! Le chevalier de Castellane est fort vieilli; l'abbé Poulle s'est morfondu sur les livres, il est devenu asthmatique. Pouponne est mariée : cette petite fille que vous avez laissée faisant des poupées, elle a épousé un seigneur napolitain, qui a cinq cent mille écus de rente; il est bossu, mais d'ailleurs très bien fait. Ce beau parc de Belombre est mort de vieillesse : c'est à l'heure qu'il est une grande prairie où paissent des moutons, des vaches. Il y avoit un certain endroit qu'on appeloit Belle-Isle : eh bien! c'est à présent un beau collége de Jésuites : voilà le changement que produisent les années. Bonsoir, Monsieur. On soupe, je n'ai pas là un intendant pour me tenir compagnie, et je vous écris, ne sachant que faire.

---

54. **

Au même.

Du 24 septembre 1734.

Je date mes regrets de plus loin que Marseille, Monsieur; j'ai quelque envie même de n'y pas comprendre le temps de dissipation, de tumulte, d'embarras d'esprit et de corps, et de transporter tout à Belle-Isle et à Belombre, séjours de la paix et de la tranquillité, et à qui appartiennent de droit les chagrins de la séparation. Tout ce qui s'est passé depuis n'a fait que fortifier en moi le goût de la retraite, de l'aimable et petite société, des mœurs douces, et de l'amitié pure et sincère. Je suis persuadé que vous pensez tout de même; et c'est ce qui m'attache encore plus à vous, Monsieur. N'appelez point cela mes bontés, je vous en prie, vous m'obligeriez à parler des vôtres, nous ne finirions plus, et nous tomberions dans les compliments : langage que le cœur n'entend point. Vous connoissez le mien pour vous, au moins je m'en flatte; ainsi recevez-en toutes les marques qu'il peut vous en donner, qui sont bien bornées quant aux effets, mais bien étendues par la bonne volonté. Je suis très fâchée sans être étonnée, des dernières folies du pauvre Cardinio; je l'ai toujours cru hors de son bon sens. Je crois qu'il faut songer bien sérieusement à mettre son adversaire en sûreté; tôt ou tard ce misérable périroit. Ce sera donc jeudi que nous aurons l'honneur de vous voir, Monsieur; il y aura un petit dîner chez moi, vous en userez comme il vous plaira, et M. le duc de Damville aussi. Je n'ai pas bien compris s'il va à Bonneval ou si vous y allez tout seul. La nouvelle de la princesse est tout établie aussi. Il y a même des lettres de Paris qui disent, comme chose certaine, qu'elle trouvera des ordres en chemin. Il faudra qu'ils soient bien précis pour l'arrêter. On disoit aussi que notre courrier étoit arrivé, vous me l'auriez dit. Tout est en mouvement ici, vous n'en doutez pas, et que tous les esprits ne soient bien agités dans l'attente de ce qui sera réglé et arrangé. Nous en dirons davantage jeudi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de Ferrand, et continuellement de nous, mère, fille et cousin. La fille souffre toujours. Cette lettre écrite dès ce matin, je reçois à midi la vôtre, Monsieur, par un garde qui va à Bonneval. Me voilà éclaircie sur le fait de M. de Damville. Je vous attends mercredi de pied ferme depuis la première aube du jour jusqu'à la dernière. Pouvez-vous croire, Monsieur, qu'il y ait quelque heure du jour ou de nuit où ma porte ne vous soit ouverte?

55.

Au même.

Du 13 janvier 1735.

Verdun, que je gronde toujours de faire tout ce que j'ordonne, m'obéit quelquefois trop tôt. Il vous envoya hier, Monsieur, un panier contenant des citrons de Venee, d'une figure singulière, sans avis et sans lettre de ma part. C'est à M. du Hamel que j'adresse cette galanterie, je suis bien aise de vous en avertir, il aime les fruits rares : en voilà, au moins par la figure. Mais ce qui seroit digne de sa curiosité, c'est cette plante qui a empoisonné tous les solitaires de Notre-Dame des Anges, et dont l'effet a été si singulier : on dit qu'on l'a envoyée à l'académie des sciences. Nous possédons un des plus illustres membres de ce corps fameux. Il devroit donc se faire apporter de ce légume, dont il y a quantité dans le jardin de ces Pères, et en faire l'anatomie.

On m'a dit que madame votre sœur avoit des maux de reins, qu'elle gardoit son lit, et que madame de La Tour la garderoit aujourd'hui. Pour moi je suis dans les vapeurs, dans les souffrances, et bonne à rien. Je vous écris par un matelot qui ne me donne pas seulement le temps de finir. Adieu, Monsieur.

56.

Au même.

Du 17 janvier 1735.

Vous avez fait bien de l'honneur à nos monstres-citrons ; Monsieur, leur ambition ne passoit pas Marseille; nous les exposions à la curiosité de M. du Hamel ; voilà tout ; et les voilà eux-mêmes à la cour. Ils seront bien étonnés. Mais puisque vous aimez ces choses-là, vous n'en manquerez pas, ma fille m'en envoya il y a un an de bien plus extraordinaires. Il y en avoit deux, j'en ai perdu un, l'autre est mutilé, mais je vous l'enverrai : c'étoit une main parfaite, le pouce est perdu. Je l'aurois mis dans cette lettre, sans qu'il se seroit brisé. Je le donnerai à un homme qui part aujourd'hui ; vous verrez comme la nature se joue. J'ai deux petites graces à vous demander, Monsieur ; toutes deux me sont demandées, l'une par M. de Caumont, l'autre par M. de Rousset. Celui-ci voudroit savoir le détail de la mort du pauvre bailli, dont il ne sait pas un mot ; quelle étoit sa maladie ; combien elle a duré ; qui l'a vu, traité ; quels remèdes on lui a faits ; s'il a été confessé ; en un mot, tout ce qui appartient à cet événement. Le pasteur ou Boismortier vous instruiront, et je vous demande bientôt cet éclaircissement.

Le Caumont voudroit le rapport du chirurgien qui a traité les empoisonnés. Il est de Marseille ; ainsi il peut vous être aisé de me donner de quoi satisfaire cette curiosité. Je vous en prie, et, bientôt : ne m'allez pas oublier, moi qui suis tout le jour avec vous dans ma Thébaïde, dont je parcours les landes avec vous. Madame de La Tour vint passer la soirée dimanche avec moi. Son médecin et son confesseur lui ont ordonné ce régime de temps en temps : *repos*, dit l'un ; *ennui*, dit l'autre : moyennant quoi, vie heureuse en ce monde et en l'autre. Savez-vous que le chevalier de Tuets a la lieutenance de roi, ou commandement de Landau ? Madame de Bonneval est saignée et garde sa chambre, j'aurai l'honneur de la voir ; elle me fit celui de venir chez moi. Je trouvai en elle un changement très considérable : elle est toute posée, toute considérée ; ses discours ont totalement perdu l'air du couvent, et le ton aussi. On écoute les autres ; on répond juste ; on ne bat point la campagne, on ne parle point continuellement *nippes*. Je m'aperçois qu'en vous disant tout ce qu'on ne dit et ne fait plus, c'est vous dire ce qu'on disoit et faisoit ; mais il n'y a qu'honneur quand tout est corrigé. On jette de petits propos sur le bonheur unique de bien vivre avec un mari : on veut partager son temps entre une grand'mère où l'on s'ennuie, et avec une tante où l'on se divertira modérément ; car on veut conserver et ménager beaucoup sa grossesse : enfin, Monsieur, je fus charmée : on ajoute des choses tendres et polies pour sa belle-mère. Je vous félicite de tout cela ; mais je vous gronde de ne me l'avoir pas annoncé, car vous vous en étiez bien aperçu. Je crois que vous aurez bien-

tôt cette sœur, dont vous avez l'idée comme de la femme qui ne se trouve point; quand je dis que vous l'aurez, vous entendez bien figuré, elle *existera*; je ne crois pas que vous l'ayez avec madame de...; nous voulons vous aimer infiniment.

Voilà ce que ma fille vient de me mander sur les citrons. On dit, Monsieur, que vous avez été à Aix; je n'en sais rien, je ne vous ai ni vu, ni parlé, vous le voyez bien par cette lettre.

57.

Au même.

Du 19 janvier 1735.

Ceci est pour vous dire, Monsieur, que vous recevrez une de mes lettres bien belle, bien conditionnée en faveur d'un Monsieur qui m'a été recommandé. Vous entendez ce jargon, et vous avez le contre-coup de tout l'ennui qu'on me donne : c'est un plaisir qui satisfait ma malice. Bonjour, Monsieur, citrons, oranges, monstres, mère, grand'-mère, Pouponne, tout est à vous.

Grand merci de la relation, elle partira demain.

58.

Au même.

Du 3 février 1735.

Il me semble, Monsieur, que vous me devez une réponse, et moi des tabatières de bergamote. Je m'acquitte pour huit; il en viendra d'autres, et pour des monstres il en arrive sans nombre; jamais la terre n'en avoit tant produit; c'est apparemment pour vous plaire. Dès que je les aurai, je les ferai partir pour Marseille. Mais vous devriez bien en faire un petit brin ma cour à M. de Maurepas; je vous tiens quitte des autres. Je vous félicite de la bonne compagnie qui vous arrive : je vous permets bien à présent de m'oublier; mais auparavant vous me devez assurément une lettre.

J'attends à tous les instants le marquis d'Antin. S'il faisoit beau, vous devriez mener votre compagnie à Belombre; M. Pène a les clefs d'en-bas.

Adieu, Monsieur : j'ai bien encore des choses à vous dire; mais vous n'avez pas le temps de les entendre.

---

59. **

Au même.

Du jeudi-gras, 7 février 1735.

Monsieur l'intendant veut-il bien me donner un petit moment d'audience? sans quoi plus de monstres, plus de boîtes, plus de greffes, et ma disgrace par-dessus le marché; or, écoutez donc, s'il vous plaît. Ce Belombre me tient en cervelle cruellement, et le silence profond de M. Pène me désespère; il n'y a que vous, Monsieur, qui puissiez redonner un peu de mouvement à son esprit, à ses doigts, et à sa langue. Vous savez ou vous ne savez pas, et vous le saurez quand il vous plaira, qu'il y a de grands projets de bâtiments pour le Belombre, bâtiments si absolument nécessaires *à ma vie, à ma vie*, remarquez bien *à ma vie*, que s'ils ne se font point, il faut renoncer à la campagne cette année. J'ai prié, crié, supplié que l'on commençât cet ouvrage, afin qu'il pût être sec, et en état d'en pouvoir jouir. Un maçon malade; ceci, cela; en un mot, je n'entends parler de rien. Pour l'amour de Dieu, envoyez querir notre cher Pène, et ayez la bonté de mettre un peu toute cette besogne en train; mais ne l'oubliez pas : et faites-moi un quart de réponse. Je ne parle plus de chemin, c'est l'affaire de madame la première présidente, et si elle ne s'en tire pas bien, elle aura affaire à moi. Je vous prie de lui dire de ma part que tout languit ici en son absence, jusqu'à moi qui n'en jouis point, mais qui l'aime et la respecte de tout mon cœur, et monsieur le premier président aussi; pour lui, je vous assure que Madame est bien heureuse de ma caducité. Monsieur d'Antin arriva à midi avec le déluge; il ne sortit point de l'arche, il dîna et soupa bien, joua avec les poupées de Pouponne; et hier à six heures du matin, onze chevaux de poste lui

portèrent le rameau d'olive qui le fit partir, mais je le crois actuellement dans quelque bourbier. Vous avez des fêtes, vous avez des bals; vous avez des plaisirs, et vous avez mon très fidèle attachement, Monsieur.

Gabriel Blancard est sur votre liste pour être infirmier. On dit qu'il y a des places vacantes : s'il est digne d'en remplir une, je vous la demande, Monsieur.

60.

Au même.

Du 12 février 1735.

Mon Dieu ! Monsieur, que j'ai été inquiète de madame de Bonneval ! Sa maladie a été annoncée ici d'une façon terrible. Je suis charmée que vous en ayez été quitte pour la peur : elle est grosse apparemment; il faut bien ménager les premières grossesses; je lui fais cent mille compliments avec votre permission. Me voilà inquiète de vous à présent, vous n'êtes point fait pour être garde-malade; votre délicatesse ne doit point suivre les mouvements de votre bon cœur : conservez-vous, au nom de Dieu, car, malgré toutes mes fureurs, je vous aime tendrement : cela ne vous fait pas grand bien, dont je suis bien fâchée.

Je souhaite de tout mon cœur que vos affaires s'arrangent de façon à ne partir que quand vos parents seront arrivés. Si nous gagnons le mois de mai, je vais me planter chez vous pour quinze bons jours, pour aller tous les matins en donner un aux lilas de Belombre. Je m'en fais un grand plaisir; mais vous m'échapperez, et alors je renonce aux lilas.

Adieu, Monsieur, Boismortier est comblé de vos bontés, et moi aussi. Je ferai usage de votre réponse pour mes deux requêtes, c'est tout ce que j'en veux.

61.

Au même.

Du 21 février 1735.

Ne faites faute, Monsieur, cette lettre reçue, de donner une place d'écrivain du roi à celui dont voilà le mémoire. Le nom est effacé, mais cela n'y fait rien : ne laissez pas d'accorder la demande : c'est pour le plus joli garçon du monde. Je ne l'ai jamais ni vu, ni connu; il m'est recommandé par une personne que je n'ai jamais ni vue, ni connue, et le tout m'a été donné par l'abbé de Saint-Andiol, mon cousin germain; et à cause du cousinage, je vous prie de m'écrire en sérieux que ce que je vous demande est impossible, afin que je puisse montrer et lui lire votre lettre. Ce n'est pas tout, Monsieur, voilà le chevalier de Castellane qui vous prie de le faire archer de la marine; il s'acquittera fort bien de cet emploi, ou, si vous voulez, il en fera exercer les fonctions par un de ses amis, nommé Musel, grand, beau, bien fait, qui a servi dans la maréchaussée. M. Dumont, qui vous rendra ceci, est, comme vous savez, rempli de talents et de mérite, il veut que je vous le recommande; mais je l'assure qu'il est tout recommandé auprès de vous, qui l'honorez de votre estime et de votre amitié : continuez-lui donc vos bontés.

Pourquoi ne voulez-vous point me répondre sur deux articles considérables; l'un qui regardoit vos affaires, et ce qu'il falloit que je répondisse; l'autre sur la prière que je vous avois faite de voir un peu ce pauvre Castellane Adhémar, et de vous faire instruire de sa triste situation; et pourquoi elle étoit telle qu'il me l'a dépeinte? Enfin, je ne puis pas tirer un mot de vous, Monsieur, sur tout cela; je suis en colère un petit brin. Est-ce que vous ne m'aimez plus? est-ce que je ne suis plus de vos secrets la grande dépositaire? je suis toujours pourtant bien à vous.

62.

Au même.

Du 23 février 1735.

Le pauvre Boismortier, surchargé de sa respectueuse reconnoissance envers vous, Monsieur, désire que je lui aide à vous la témoigner, et je le fais de tout mon cœur, et d'autant plus volontiers que je m'intéresse réellement à la fortune de ce garçon. Il a du mérite tout plein et est très habile. Madame de Vence en sait des nouvelles, et criera comme un aigle à vos oreilles, soit pour demander, soit pour vous remercier. Voilà donc la mère et la fille dans les remerciements; et celle-ci n'étant à autre fin, je vous souhaite, Monsieur, mille tendres bonjours.

63. **

Au même.

Du 15 mars 1735.

Monsieur de La Boulie se porte à merveille, Monsieur, et il est fort en état de lire les nouvelles de sa mort. Il étoit il n'y a que trois jours à Eygulude; il faut apparemment que ce soit une mort subite, si bien répandue à Marseille, qu'un de ses citoyens étant venu ici hier matin, et ayant rencontré ce prétendu mort, il fit un cri épouvantable, comme d'un revenant. Je ne comprends rien à ce funeste et faux bruit. Il est, au reste, très sensible à votre sensibilité, et m'a priée de vous en bien témoigner sa reconnoissance.

Je souhaite passionnément que Majastres perde son procès contre le marquis de Lévis. Il fait bien de le solliciter, et moi bien de desirer qu'il le perde. Il n'est pas en état de s'embarquer assurément, et cette commission ne paroît pas exiger une sorte d'empressement qui aille jusqu'à hasarder sa vie : c'est là mon idée. J'ai eu l'honneur de voir madame de Bonneval, elle est très bien, mais elle est grosse : c'est une maladie à part qui doit avoir son cours. Voilà donc mademoiselle Bouquet congédiée; il n'y a de mal à cela, selon moi, que d'avoir trop tardé à faire cette expédition. La petite sœur est, en vérité, pleine de douceur et de raison. Vos affaires traînent en longueur : d'où viennent-elles donc, Monsieur? de traînerie en traînerie, pourrions-nous gagner les lilas? si nous y parvenons, je cours, je vole. Mais il y a un préliminaire dont je vous confie et le secret et la conduite : c'est qu'il faut que M. de Villemont ne se fâche pas : amenez donc d'un peu loin ce voyage et cette visite que vous exigez de moi : et que nous ayons toutes sortes de permission et d'approbation. Le Valentin est extrêmement délicat en fait d'amitié. Je vous abandonne cette affaire, traitez-la, je vous en prie, avec lui, de façon que je n'aie nul embarras de vous aller voir et de loger chez vous. Je m'en fais un délice, à condition que vous serez bien persuadé qu'en m'ayant vous n'avez personne; il faut de plus que je sois avertie des premiers lilas. Enfin, Monsieur, conduisez-moi, et aimez-moi toujours, et cela parceque je vous suis fidèlement attachée. Quand vous saurez quelque chose de nos vice-rois, dites-le moi, s'il vous plaît.

Si vous pouvez faire perdre le procès de Majastres, faites-le, Monsieur. Solicoffre est jugé, mais on ne sait pas son sort.

64.

Au même.

Du 27 mars 1735.

Revoilà M. Boismortier, Monsieur, il n'étoit pas question de cors, au moins aux pieds, mais de quelque chose de plus considérable. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir envoyé ledit sieur, et je trouve que vous avez très bien pensé d'apprendre son art. Je me présenterai pour la première expérience, après laquelle il faudra peut-être me couper les deux jambes; mais c'est une bagatelle.

Diantre! comme vous allez vous goberger à ce Bandol! quelle chienne de vie! n'y oubliez pas tout-à-fait les pauvres solitaires d'Aix. Embrassez pour moi ce pauvre d'Orves, je vous en prie; je

vous le rendrai ici ; mais peut-être ne serez-vous pas touché de cette restitution ; vous aimeriez mieux celle de Solicoffre. Je vous la souhaite, Monsieur.

65.

Au même.

Du 14 avril 1735.

Ne vous fâchez point, ne me grondez point, ne me jugez point, ne me condamnez point; je n'irai pas voir les lilas, la chose est devenue impossible; la Providence en ordonne autrement. J'ai des affaires momentanées que je ne puis abandonner d'un clin-d'œil; j'ai tout plein d'infirmes autour de moi et d'infirmités en moi; il me faut la pleine canicule ; je veux espérer que nous serons comme l'année passée. Donnez-moi de vos nouvelles, et de vos affaires : n'accablez pas de vos regrets quelqu'un qui en est farci. Il ne faut plus faire de projets agréables. Si vous ne me rendez pas justice, vous serez dans le comble de l'ingratitude. Je n'ose lever les yeux sur ces campagnes. Voilà un temps à souhait : tout contribue à me désespérer; et de tout ce que je perds, rien ne me touche tant que la niche jaune : croyez-le bien, Monsieur.

Madame de La Tour a fait une mention de moi, très honorable et très aimable, dans une lettre à madame de Bonneval; je vous prie de l'en remercier quand vous lui écrirez.

Permettez-moi de mettre ce billet pour Boismortier; et permettez-lui de faire un petit tour à Aix. Adieux, Monsieur.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir dire tous mes chagrins à M. Pène ; j'avois trop de plaisir de voir ses ouvrages.

---

66. **

Au même.

Du 28 avril 1735.

Vous m'accablez, Monsieur, vous n'avez point de charité et fort peu d'équité : pouvez-vous douter du plaisir que je m'étois fait de vous aller voir ; d'être chez vous en toute liberté; de jouir de toutes vos bontés : de votre belle maison, de cette jolie niche jaune; de causer avec vous aux heures que vous auriez eues libres; d'être sûre que je suis avec un ami à qui je puis tout dire, et de qui j'aime à tout écouter? Hélas! Monsieur, c'est là le seul bonheur de ma vie. Je ne vous parle plus de mes lilas, ils n'étoient que le prétexte. Et qu'est-ce que je préfère à tout cela? de vilaines affaires qui sont à Paris, qui sont dans leurs crises, pour lesquelles il faut d'un courrier à l'autre être alerte pour ne pas perdre l'instant de la conclusion. D'ailleurs, le sieur Boismortier vous dira dans quel état il m'a trouvée; un accès de goutte et de rhumatisme ; il n'y a point de moine plus chargé de chemises de laine que je ne le suis; je suis flauelle de la tête aux pieds, les doigts en souffrance. Enfin, c'est un état déplorable, mais c'est la moindre de mes raisons. Boismortier a mis mes pieds en état de marcher; c'est quelque chose; il n'y a pas moyen de nommer ce pauvre garçon sans vous le recommander, Monsieur. Il vient de perdre sa femme qu'il adoroit; il a sept petits enfants, rien ne peut le consoler, ni adoucir tant de peines, que l'honneur de votre protection; il en a besoin plus que jamais; il est pénétré de vos bontés, et j'y ai pour lui une entière confiance ; mais je me satisfais en vous le recommandant tout de nouveau. Les injustices que vous éprouvez sont d'une espèce si douloureuse, que je comprends toute votre sensibilité. Par exemple, je ne dirai pas sur cet article comme sur bien d'autres : je n'ai même jamais trouvé de bien sérieux que celui-là. Tout est attaqué, le cœur et la bourse : malgré cela, je persiste à croire qu'il faut attendre madame de La Tour; mais voilà qui est bien long. La petite-vérole a pris à l'aîné des enfants de madame Lebret, en arrivant à Paris. Peut-être sera-ce encore un inconvénient ou une allonge. Vos affaires me serrent le cœur et m'occupent totalement; mais vos amis de ce pays-ci n'y peuvent rien. Le seul nom de M. de Maurepas a fini mes affaires à Paris; ne pourriez-vous point vous en aider? Madame votre mère est-elle inaccessible à toute sorte de raison et de gens respectables? Cela est incompréhensible. Il me prend envie de lui écrire : le voudriez-vous? elle me faisoit l'honneur de m'aimer assez autrefois; que sait-

on? C'est comme de ces personnes en léthargie, qu'une voix étrangère réveille, quand toutes les autres ne font point d'effet. Enfin je suis à vous, depuis la tête jusqu'aux pieds. Avez-vous vu, à Toulon, l'ami d'Orves? La Boulie arriva hier, se portant à merveille; mais le palais va encore le tourmenter. Je crois M. de Bandol arrivé.

Convenez, Monsieur, qu'il y a bien loin de M. de Marseille à M. de Saint-Papoul, et que ce seroit un beau miracle de les rapprocher. Dieu sait qui a raison. Les hommes se partagent, la vérité est dans le fond de son puits, et nous aurions grand besoin qu'elle parût, et qu'elle vînt nous éclairer. Appliquez, Monsieur, ce que nous en connoissons et ce que nous pouvons en avoir en nous, aux sentiments tendres et fidèles que je vous ai voués. Le chevalier, Ponponne, madame de Vence, vous disent des choses infinies.

67.

Au même.

Du 3 juin 1735.

Comment vous portez-vous, Monsieur?

Comment croyez-vous vous porter?

Deux questions distinctes et séparées sur lesquelles je vous supplie de satisfaire ma tendre curiosité.

J'ai vu mesdemoiselles Chandenier et Chauchefoin très peu contentes de notre procession, et chargées de regrets des pas qu'elle leur a coûtés.

Si votre santé, Monsieur, si vos affaires, si vos plaisirs, si vos distractions même vous permettent de jeter un coup d'œil de votre cabinet sur Belombre, oserois-je vous demander votre avis, et tout de suite votre secours pour l'exécution du projet que j'ai formé pour mon nouveau salon, qui ne vous plaît pas, dont je suis *moult* attristée? Le voici; puisqu'il ne mérite pas votre approbation, il ne mérite pas de meubles; d'ailleurs, je ne veux point en faire davantage. J'ai donc imaginé un lambris, une peinture, tout ce qu'il vous plaira, dans le goût de votre petit arrière-appartement, un peu plus orné, et différent de ma salle à manger. Je crois que cela vaudra mieux que tout blanc. Vous voudriez peut-être des moulures, des encadrures : vous avez raison; mais cela coûte trop : je suis dans une réforme étonnante; j'en ai assez fait. Ayez donc la bonté de parler un peu avec M. Pène de tout ceci, et si, tout de suite cette besogne pouvoit être faite avant mon arrivée à Belombre, c'est-à-dire, avant le commencement de juillet; cela me seroit bien agréable, si vous vous en mêlez, Monsieur; oui, sans doute, sinon je prendrai patience. Pardon mille fois, pardon.

Avez-vous lu Pope? avez vous lu Hyacinthe? avez-vous la clef des portraits du marquis de Charost? ne trouvez-vous pas cet ouvrage admirable d'un homme de vingt-deux ans? Nous avons tout cela ici, et un chevalier de La Tour, arrivé depuis deux jours, fort aimable, et que vous devriez venir voir. Mille bonjours.

Monsieur, permettez-moi de mettre ici ce billet pour M. Pène. Ne m'aimez-vous pas toujours un peu?

---

68. ***

Au même.

Juin 1735.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir été à Belombre, tout foible, tout infirme. Je suivrai vos avis de point en point, d'autant plus que tout m'annonce que je ne jouirai de rien cette année; mais ce ne sera pas la privation qui me sera la plus amère, et vous m'en préparez une bien plus touchante.

Mes deux ouvrages d'esprit courent la ville; il m'est impossible de les ratraper sitôt : mais Pope est ici (*à Aix*) chez nos libraires, sûrement il est à Marseille sous le nom d'*Essais de l'homme* ou *sur l'homme*. Dès que je rattraperai le marquis de Charost, je vous enverrai la clef, cherchez Pope à Marseille.

Répondez, je vous prie, aux questions suivantes :

Pourquoi avez-vous envoyé chercher, il y a environ quatre ou cinq mois, un lustre de cristal chez Perrin, où habite à présent M. de Saint-Pons?

Pourquoi n'en avez-vous rien dit à Perrin? est-ce emplète? Est-ce emprunt? Est-ce essai ?.... Quelles sont vos intentions sur ce lustre? Ayez la bonté de me parler sur cela avec clarté; celles du maître

du lustre sont certainement de vous plaire; mais il faut qu'il sache les vôtres. Ne parlez qu'à moi de tout cela, je vous prie, pour le présent.

Adieu, Monsieur; nourrissez-vous, mangez, promenez-vous, ôtez de votre tête tout ce qui la fatigue, aimez toujours une amie qui vous aime de tout son cœur. Vous devriez nous venir voir avant le départ de notre chevalier d'Orves, qui sera bientôt; par exemple, je dîne lundi chez madame de La Tour, je vous y prie.

---

69. **

Au même.

R. Vendredi 1735.

Voici une journée qui me perce l'ame. M. Taissier commença hier au soir la blessure. Je vis tout d'un coup Belle-Isle, Belombre, nos pauvres petites soirées, nos innocents plaisirs, notre tranquillité, nos petites crèmes, notre lait, notre vache. Et qui va succéder à tout cela de votre part? Paris, un tumulte, un fracas, des procès, ou quelque chose de pis, qui sera un dépouillement volontaire; les occupations domestiques, chamarrées de la cour, des ministres, de vos galères, du grand-prieur: vous voilà. Et moi, un pauvre malade que je ne puis ni voir, ni ne pas voir; mon cher voisin de Belombre à deux cents lieues au bout du monde, Je vous avoue que j'ai le cœur dans un serrement et une tristesse dont je ne vois point la fin. Laissons tout cela, parlons de cejourd'hui.

Je vous le consacre tout entier, non pour exiger que vous le passiez avec moi, mais pour ne pas perdre un instant de tous ceux que vous pourrez ou voudrez me donnez.

Tout le jour à le voir, et le reste à l'attendre, dit fort bien *l'Europe galante*. Disposez donc de moi comme il vous plaira, et croyez bien que tout ce que vous avez vu, voyez et verrez, ne vous aime pas tant que moi assurément.

---

70. **

Au même.

Du 28 juillet 1735.

Que vous importe, Monsieur, et que m'importe à moi-même quel pays j'habite, dès que nous sommes à deux cents lieues l'une de l'autre? Je suis toute perdue, tout isolée, toute seule; tous mes amis ou malades, ou mourants, ou absents. Je gèle, j'étouffe alternativement, et à deux ou trois heures l'une de l'autre: on dit que je suis à Aix; je n'en sais rien; je ne puis ni y demeurer, ni en sortir. Point de goût pour Belombre, parceque Belle-Isle est désert; point de glte en passant à Marseille; point de compagnie à mener. Enfin, je ne sais où j'en suis: on m'annonce cependant que lundi, premier jour d'août, il y aura à ma porte une chaise de poste, que je m'y jetterai, et que j'irai où il lui plaira. Si c'étoit au marais, j'en serois fort aise; mais ce sera apparemment sur les bords de l'Euvonne.

Je suis affligée de voir que vos affaires soient si peu avancées. J'espérois que la présence remueroit les entrailles: si elle n'a pas produit cet effet, vous allez avoir bien de la peine et du tourment, et tout ce que vous prendrez sur vous ne vous avancera guère; ce qui me fait vous exhorter et vous supplier d'être respectueusement et décemment ferme et courageux. Ne me laissez point ignorer la suite de vos affaires; je vous en conjure, et vous le devez à l'intérêt que j'y prends.

Je ne saurois vous dire autre chose de vos parents, Monsieur, sinon qu'ils sont adorés dans ce pays-ci, jusqu'au plus petit cadichon, et qu'ils font bien tout ce qu'il faut pour l'être, chacun dans leur district. Madame de La Tour est un prodige d'attention, de politesse, de bonté; elle connoît tout le monde dès la première fois; elle sait que dire à toutes les femmes; elle joue comme la reine doit jouer; elle fait beaucoup de dépense; une table qui ne désemplit point; une grace et une aisance à tout cela, qui en augmente le prix. Pour moi, je ne la vois point: car vous comprenez bien que les talents qui attirent le monde me bannissent de chez elle. Nous

nous complimentons de loin, nous faisons des projets de petites parties fines, quand tout ce tumulte sera passé : vous voyez où cela va. Madame votre sœur est l'enfant chéri de la maison : mais cela sera bien importun ; car moyennant cette affiliation, nous ne pouvons pas aller faire notre récolte, semer nos grains, et habiter nos campagnes; mais nous irons à Toulon, nous reviendrons à la guinguette de madame la première présidente, et nous ne tâterons ni de Bonneval, ni de La Fare, où la belle-mère est déja. Celle-ci a une autre espèce de rôle de faveur : ce sont les heures de la nuit ou du matin, les temps de maladies ou d'incommodités, point celles du grand monde. La cousine Montauroux se glisse aussi. En un mot, cela paroît prendre ce train-là, comme on l'avoit prévu; cela est naturel et très bien, si le public l'agrée. Brûlez ceci, je vous en prie.

La Boulie est à la seconde résurrection ; il étoit retombé, réenflé, révaporé ; il est à sec à présent : on a changé de route ; il prend du chocolat, des cordiaux, des spiritueux, et point de laitues. Nous tâtonnons un peu, et ne connoissons point le principe et le fond du mal. On se souvient donc encore de moi, Monsieur : j'en suis autant charmée qu'étonnée. J'espère bien que vous aurez répondu de mes sentiments pour mesdames de Villars et d'O. N'avez-vous point parlé à cette dernière de toutes vos affaires et de la déraison des entrailles qui vous ont porté? Je suis persuadée qu'elle l'improuvera bien, et c'est toujours une consolation. Adieu, Monsieur : vous m'aimez un peu, vous faites très bien; car on ne peut assurément vous être plus fidèlement et plus tendrement attachée que je le suis. Les cousins et Pouponne voudroient bien vous dire combien ils vous respectent et vous regrettent.

---

71. **

Au même.

Du 8 août 1735.

Il y a tout plein de choses dans la vie qui font plaisir et déplaisir en même temps. Tel est aujourd'hui, Monsieur, ce que vous m'annoncez pour Majastres. Il partit hier pour aller à Marseille faire la cour à nos parents : il est difficile qu'il ignore vos bontés, et ce qui se prépare ; mais il n'en fera pas d'autre usage que d'être bien reconnoissant et bien confiant, et ne se donnera aucun mouvement. Le secret sera d'ailleurs très gardé. Je le perdrai, voilà ce qui m'afflige, et surtout dans un temps où réellement je suis toute *fine seule*. L'amitié me retient ici ; j'ai voulu voir ce que deviendroit La Boulie, et je n'ai pas voulu l'abandonner : il est à sa troisième résurrection ; mais l'expérience du passé ne laisse pas pénétrer la joie et l'espérance dans nos cœurs.

Vous connoissez les soixante et douze petits malheurs qui arrivent tous les jours à chaque homme. En voici un, c'est d'écrire une page, de tourner le papier, et de trouver une demi-feuille ; avec les honnêtes gens, on refait sa lettre.

Que vous me faites peur, Monsieur, avec vos trois petits vers! Comment donc? est-ce là l'allure que vous allez prendre pour votre retour ! Plumé, boiteux : oh ! cela est insupportable ; vous avez fait quelque.... (j'ai pensé dire sottise, et je ne sais que mettre à la place) que vous ne me dites point. Je suis dans une inquiétude extraordinaire. *Père et mère honoreras* sans doute, mais *tout ton bien leur laisseras*, cela n'y est point et ne doit point y être. Mon cher Monsieur, pour l'amour de Dieu, soutenez-nous ; n'abandonnez pas tout ; cherchez la paix, mais ne l'achetez pas trop cher. Vous ne me dites pas un pauvre petit mot de vos autres affaires, comment vous avez été reçu des ministres, comment vous êtes avec le grand-prieur, s'il a été question du passé, et, enfin, toutes curiosités que mon infinie tendresse pour vous me donne, et qu'il faut satisfaire. Je sais, moi que le *grandissime* a écrit ici à votre cousin, sur un ton fort aimable pour vous : ne faites pas semblant que je le sache. Vous aurez cent mille relations du voyage de M. et madame de La Tour à Toulon, à Bandol et à Marseille. Je n'en sais pas tant que vous ; je crois qu'à la fin j'irai à Belombre, et ce sera Pouponne desséchée qui me fera marcher. Il faut aller au pressé ; Aix est un vrai désert, le chevalier seul me reste, tout ce qui m'entoure est décampé, et je fais une vie très mélancolique. Tout est tranquille ici ; le premier président est un homme admirable ; il

conduit tout ici avec une dextérité charmante. Voyons la fin, vous avez raison; mais il faut que le feu provençal agisse dans toute son activité. Que j'ai envie de vous revoir, Monsieur! elle est à un point que vous ne sauriez comprendre. J'ai besoin de mes amis, et quand je les ai, je n'en fais pas assez d'usage; ainsi est fait le monde. Les vaisseaux sont là, que deviendront-ils? de la rade au port, cela seroit bien joli. Aimez-moi, Monsieur: vous le devez; car assurément j'ai pour vous un attachement bien solide, bien fidèle et bien tendre.

---

72. ***

Au même.

Du 13 août 1735.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur l'heureux accouchement de madame de Bonneval; un garçon est une circonstance de plus pour rendre la joie complète.

J'ai été me promener dans votre beau jardin; il est magnifique. Pouponne étoit transportée et de votre maison, et de la salle d'armes, et de tant de choses nouvelles pour elle; quant à moi, je trouvai tout cela bien triste sans vous. Ma santé est toujours pitoyable, coliques, vapeurs; j'attends la fin de l'été avec impatience. Je compte de n'aller à Belombre que le premier de septembre, et si mes maux redoubloient, j'irois droit à Aix.

Vous allez avoir ou vous avez mon jardinier, Monsieur; mais il faut que vous me fassiez, s'il vous plaît, une grace qui me fera un vrai bien; c'est de lui donner un logement pour deux mois, car ils seront établis à Belombre tant que je n'y serai pas, c'est-à-dire la femme et les enfants, moyennant quoi cela m'épargne 50 fr. et je lui donne 100 fr. pour les coups d'œil qu'il jettera à mon jardin, avec votre permission, lui ou son fils. Ne leur refusez pas cette petite douceur, je vous en prie; j'en parle ici à vos commissaires; Sineti est un rigoriste, mais si vous entendiez mes raisons vous verriez qu'il n'y a point de règle sans exception. On parle beaucoup de vous pour Toulon; je desire tout ce qui peut vous rendre heureux, Monsieur, et que vous m'aimiez toujours.

73.

Au même.

Du samedi 10 septembre, pour lundi 12, 1735.

Je voudrois savoir tous les jours de vos nouvelles, Monsieur; à quoi vous en êtes de vos affaires; si vous finirez, si vous êtes bon, si vous êtes méchant, si vous lâchez tout, si vous vous soutenez. Enfin, l'intérêt que je prends à vous ne sauroit être ni plus vif, ni plus sincère: et de là arrive que l'ignorance où je suis m'afflige: et cependant j'élève mes mains au ciel, comme Moïse; tirez-moi, s'il vous plaît, de cette posture gênante.

Je n'ai que des horreurs à vous apprendre de ce pays. La Boulie à la dernière extrémité! J'attends à tous les instans sa mort, et son état est tel que ce moment soulagera ses amis. L'étrange aventure de M. le premier président vous affligera véritablement: on ne peut rien imaginer en-deçà de la mort, de plus cruel que de voir brûler jusqu'aux cendres une maison étrangère et d'emprunt, au hasard d'être brûlé soi-même dans une campagne, sans secours. Je ne sais encore tout cela qu'imparfaitement; mais ce que je sais, c'est que celui qui a été cause de ce malheur, quel qu'il soit, mériteroit une grande punition. Cette affaire va coûter un argent immense, et des soins et des inquiétudes. Voilà un début en Provence qui les en dégoûtera; pour moi, ici dans ma solitude, j'en suis émue, touchée, en colère, comme si cela me regardoit. J'ai écrit à madame de La Tour, pour lui faire mon compliment, elle me contera apparemment le détail de cette aventure. J'attends ici lundi, qui est après demain, jour que cette lettre partira, M. le président de Ricard et Ginieis; et je n'ai eu jusqu'ici que Dantelmy et le chevalier, c'est-à-dire rien, au moins pour le dernier, car il court les bastides. Il fait un temps à souhait: je me trouve très bien de la solitude, et avec tout cela les matins et les soirs commencent à être froids et humides; ma machine s'en ressent, et quittera tout ceci à la fin du mois. Si vous étiez à Marseille, j'irois passer huit jours avec vous à la ville; si je vis, ce sera pour l'année prochaine.

Voici, Monsieur, une très humble requête : quelque intérêt que j'y prenne, je ne voulois point absolument m'en charger, ni vous importuner. Mais on m'a assuré que ce jeune homme, de trente ans pourtant, vous étoit connu, qu'il vous avoit été présenté, que vous l'aviez trouvé digne de votre attention, et tel que vous les voulez à présent, de bonne famille, de figure avenante, belle écriture, mœurs excellentes, en un mot, toutes les perfections que vous exigez, de plus quatre places vacantes. On m'a dit cent fois cette parole qui m'impatiente toujours, *un mot de vous, Madame, un mot de vous à M. l'intendant, et tout est fait.*

Je le dis donc ce mot, Monsieur, et j'y ajoute que sincèrement et véritablement, si vous pouvez me faire ce plaisir, j'y serai très sensible. Je suis un peu honteuse de vous importuner si souvent ; mais que faire ? c'est le malheur de la place où vous êtes d'avoir une madame de Simiane à vos trousses, et qui veut ce qu'elle veut. Je n'affectionne pas tous de même ; vous sentez bien quand le cœur parle, il est ici, par rapport aux personnes qui se sont adressées à moi. Faites-moi donc cette grace, je vous en conjure, et que l'article de votre réponse se puisse détacher de la lettre que j'espère que vous m'écrirez, afin que je la montre. Si elle donne de l'espérance, j'en aurai joie et reconnoissance. Adieu, Monsieur ; portez-vous bien : aimez-moi toujours. Les cousins et Pouponne vous font la révérence très humble : et moi, que n'aurois-je point à vous dire ? vous savez ce que je vous suis, Monsieur, et combien tendrement.

La Boulie est toujours très mal, il est aux abois, il n'attend plus que le dernier moment. Je vais dans ce moment à la ville : que n'y êtes-vous, Monsieur !

---

74. ***

Au même.

A Belombre, ce 25 septembre 1735.

Que je suis aise, Monsieur ! que je suis aise ! que je suis contente ! vous voilà en paix : vous voilà avec la terre du Boulay. On vous a cassé bras et jambes, eh bien, ils reviendront ; à qui voulez-vous que l'on donne ces membres dispersés ? Il faudra bien qu'ils se rejoignent au corps ; ce sera l'affaire de la partie la plus noble de vos individus, à l'un et à l'autre : je vous félicite de tout mon cœur ; venez, Monsieur, venez ; vous ne me trouverez plus à Belombre, mais je suis sur votre passage, et saurai vous arrêter en chemin ; j'aurois beaucoup de choses à vous dire, mais je pars dans l'instant pour aller dîner à Marseille, où je reconduis M. le président de Ricard, qui a passé ici quinze jours sans le savoir.

Le voilà qui vous félicite de tout son cœur, et moi je vous embrasse bien tendrement. La Boulie est toujours très mal, je ne croyois pas le revoir, mais ce spectacle affreux m'est réservé. Je vous recommande le pauvre Boismortier, Monsieur ; au nom de Dieu, ne revenez pas sans répandre sur lui les faveurs d'en haut.

Je pars le 2 d'octobre pour Marseille, j'y serai trois ou quatre jours, et de là à Aix.

---

75. **

Au même.

Du 17 octobre 1735.

La date de votre lettre me met du baume dans mon sang, Monsieur : nous voilà donc au Boulay, terre aimable, terre desirée, mais non *terre promise*, et pourtant cédée ; jouissez-en de longues années. Je vous rends mille graces pour le pauvre Boismortier ; c'est votre ouvrage, Monsieur : il faut le finir s'il vous plaît.

Vous renvoyez bien loin votre retour, je voudrois fixer le soleil qui me brûle dans ce moment pour vous recevoir ; vous ne serez, en nul lieu du monde, vu et embrassé avec autant de sincérité et de tendresse que dans ce petit cabinet, soyez-en bien persuadée. La *Pauline* qui court les cheminées d'autour de Paris, ne ressemble guère à celle qui vous attend ; et par-dessus bien des années, et les changements qu'elles apportent, il m'en survient tous les jours depuis quinze jours que je suis de retour de Belombre, par une petite chose tierce qu'on ne veut pas honorer du nom de fièvre, mais va-

peurs, qui me tracassent, qui me minent, et occupent ma pauvre tête au point de n'en pouvoir rien tirer. La Boulie est un cadavre tout pourri qui n'a plus que la voix; mais elle est si forte que l'on croit qu'elle ira encore loin. Adieu, Monsieur, Pouponne, le chevalier, tout cela vous respecte et vous aime : et moi je finis, car je n'en puis plus, ayant encore cent mille choses à vous dire.

Je n'ai pu encore aller au pavillon rendre mes devoirs à madame de La Tour, elle vint l'autre jour me voir, mon beau salon, mon beau soleil. Nous étions trois : aimable conversation : elle y fut deux heures, et quand elle voulut partir, je l'arrêtai, et je lui dis : demeurez, Madame, peut-être que de plus d'un an, vous ne serez si bien, ni en si bonne compagnie. Que dites-vous de mon effronterie? Et cela étoit vrai. Ils sont toujours bien aimables vos chers parents. M. Perrin vous donnera peut-être quelque chose pour moi, vous voudrez bien vous en charger. Ne lui laissez pas ignorer votre départ, s'il vous plaît.

76.

Au même.

Du 14 novembre 1735.

Vous avez bien raison, Monsieur, de me croire extrêmement affligée de la mort du pauvre La Boulie. Si vous saviez ce que je perds, vous en connoîtriez toute l'étendue ; les fonctions de son amitié ne ressembloient point à celles des autres. On peut trouver un ami tendre, solide, secret (celui-là est plus rare); mais véridique jusqu'à la brutalité, ne vous passant rien, prévoyant tout, grondant toujours; et cependant ne mettant jamais d'humeur dans ses gronderies, ni de soupçon du principe dont elles viennent; où trouve-t-on tout cela? Je crois à présent faire autant de sottises que de pas. Mais vous, Monsieur, vous perdez aussi plus que vous ne pensez. Cet homme vous étoit infiniment attaché; je puisois dans sa bonne tête les petits avis que je prenois la liberté de vous donner quelquefois. Enfin, nous n'aurons qu'à nous bien tenir tous. Au surplus, la dose de mon attachement pour vous, mon cher Monsieur, n'a pas besoin de renfort, qui nous coûte tant; mais je suis bien sensible à la pensée qui vous est venue de vouloir remplir ce vide. Je l'accepte de tout mon cœur; mais grondez-moi quand le cas y écherra, je ne vaux rien que battue. Dieu écarte bien de moi tous les soutiens humains : vous voilà à deux cents lieues, d'Orves à mille, et celui-ci avec un nouvel emploi, dont je suis bien aise assurément, mais qui me l'ôte totalement; car il voudra exactement résider à Toulon, et c'est pour moi comme s'il étoit à Cadix. Enfin, il faut faire comme on peut, et s'attacher à ce qui est immuable. J'entends votre logogryphe, mais point du tout les raisons qui ont écarté l'aimable Angloise dont je suis bien fâchée. Vous me direz tout cela quelque jour, et moi je vous garde bien des choses, aussi je suis bien dénuée du secours pour l'écriture. Le chevalier est chez son père; Dantelmy est à Caderousse; reste *Pouponne*, qui est bien touchée de l'honneur de votre souvenir, mais qui ne peut encore me servir. Mes yeux sont foibles, *ergo* je vous quitte. Il n'est plus question de vapeurs, cette chose tierce étoit venue sans savoir pourquoi; elle est demeurée un mois sans se nommer, elle est partie sans prendre congé, et on ne lui a opposé ni médecin, ni médecine; quelques bouillons de poulet ont fait l'affaire. Et savez-vous ce que c'étoit? (Je vais vous dire bien du mal de moi.) Les grandes frayeurs du tonnerre qu'il n'a point fait, m'avoient gâté le sang à Belombre; de façon que par ordre des médecins, on me fait une cache actuellement et bien d'autres petites affaires qui vous surprendront; et pour le coup je suis à vous au mois de mai prochain. M. de La Tour tient l'assemblée : Madame n'y est point, et je dîne avec elle aujourd'hui chez les Bandol. Madame votre sœur est à sa campagne, et moi à vous, Monsieur, avec une fidélité et une tendresse inexplicable et bien vraie.

---

77. ***

Au même.

Du 9 décembre 1735.

Voici une distraction, si je ne me trompe; un paquet contresigné Maurepas, et une lettre qui dit :

ce n'est pas lui, mais c'est de sa part; ne faudroit-il pas croire que c'est M. de Maurepas qui me fait des compliments, et point du tout, c'est M. le comte (*de Toulouse*); ils ne m'en sont pas moins chers assurément, et je n'y mets pas même de comparaison, mais j'ai voulu relever la distraction. Au fait, je suis charmée des amitiés que vous avez reçues de ce prince; eh bien, Monsieur, vous le voyez comme toutes les tristes chimères que nous nous faisons s'évanouissent ! combien la crainte nous éloigne du vrai ! combien nôtre imagination nous grossit et défigure même les objets. Pour moi, je me sais bon gré d'avoir tout vu dans un juste point de vue, c'est que j'ai regardé à travers votre cœur, et la candeur de votre ame; ainsi toutes mes idées sont à votre profit. Venez donc, Monsieur, aise, content, tranquille, et persuadé de la joie que j'aurai de vous embrasser. Venez me consoler de tout ce que j'ai perdu; veuillez le remplacer, j'en ferai de bon cœur les avances. Je suis affligée de la mort de madame la chancelière; elle avait de la bonté pour moi : mon Dieu ! combien j'ai aimé cette maison ! combien M. le chancelier a dédaigné mon attachement ! tout est pour le prieur; ainsi je ne me plains pas. J'écrirai à M. le comte pour le remercier de son souvenir, et encore plus de ce qu'il vous aime. Je vous remercie de tout ce que vous voulez bien m'apporter; j'espère au moins que ce ne sera pas la clef de ma maison. Je ne sais si cette lettre arrivera à temps pour vous trouver encore. Je souhaite bien que non, et je vous présente le respect du chevalier et la redevance de *Pouponne*.

78.

Au même.

Du 16 Janvier 1736.

Voici, Monsieur, une grande affaire, mais affaire des plus sérieuses qui aient passé par vos mains, et sur laquelle il faut, s'il vous plaît, ne me point éconduire : écoutez bien.

Voici une lettre de l'abbé Poulle, qui est bien jolie; elle est déjà ancienne, dont je suis honteuse. Je n'y ai point répondu, cela est trop fort pour moi: j'avois chargé le marquis de Vence de ce service' et de me faire une jolie épître, il ne laisse pas de versifier assez bien; mais soit paresse, soit que mon style soit trop relevé, et qu'il n'ait pas

Fait les muses à son badinage.

il a planté là cet ouvrage. On crie cependant à Avignon où j'ai annoncé une réponse, et dit qu'on se donnât patience. Mais qui la fera cette réponse? Ce sera M. d'Héricourt, oui, lui-même. Il connoît les acteurs, il sait l'aventure du pont Saint-Giniès, contée par M. de Ricard; de belles *bastidanes* qui en passant firent de grands éclats de rire en voyant lui et La Boulie qui se redressoit, qui se campoit sur sa canne, qui rajustoit sa perruque.

L'aventure de Dantelmy est que passant un jour maigre à dîner au moulin de Vernègue, on lui offrit du gras aussi bien qu'à toute la compagnie, qui le refusa; et alors la maîtresse du logis en colère, leur dit : Messieurs, vous faites bien des façons; il y a là-haut un P. C. qui n'en fait pas tant, et qui mange, à lui tout seul, une bonne perdrix et une bécasse. Or, ledit révérend avait la face large comme la lune, et vous le connoissez bien.

Pour Pouponne, cela s'entend; le baron, le chevalier et mon estomac, vous entendez cela.

Il faut donc, et je vous en supplie, nous tirer de ce mauvais pas; souhaiter une bonne année dans son goût à cet abbé, de la part de tous les nommés, et sur-tout ne rien faire de trop beau, car il ne nous faut qu'un badinage; et celui qui a mis l'Euvonne dans un seau, est seul capable de répondre à cette lettre. Mais il nous la faut bientôt, et comme cet ouvrage doit être celui d'une imagination vive et prompte, les premiers traits font notre affaire. Ne dites pas *non*, pour l'amour de Dieu. On ne vous déclarera point si vous voulez, et je m'engage d'avance à adopter l'ouvrage. Adieu, Monsieur; ne craignez point les négligences : c'est moi qui parle, et vous savez nos priviléges.

Renvoyez-moi la lettre de l'abbé, je vous en prie, personne ne sait tout ceci.

79.

Au même.

Du 25 janvier 1736.

Oh Monsieur! quel présent! le beau présent! le magnifique présent! le rare présent! Dieu vous le rende. Je ne m'attendois pas ni à la promptitude, ni à la perfection de cette faveur. J'en fais de toute façon et en tous sens le cas que je dois, et vous en remercie de toute l'étendue de mon cœur.

Vous avez défendu à Majastres de passer Aix, mais non pas de revirer de bord. Le diable le bat un peu, il va à Marseille, où tout est, dit-on, en mouvement, pour être employé à une expédition. Je souhaite que mon cousin le soit, puisqu'il le désire avec tant d'ardeur. Le voilà, il vous dira lui-même ses pensées. Voici une prière que je ne puis pas me dispenser de vous faire, Monsieur. Ce pauvre Denis qui a été en prison, qui est ruiné de fond en comble pour toutes ces misérables affaires. *Cadières*, qui avoit fait une petite fortune en épousant la sœur de la Lecouvreur, et qui négocioit à Marseille son pauvre petit bien, quand on l'a enfermé, et sa femme aussi; ce Denis donc, réduit aujourd'hui à la misère, m'est venu prier de vous demander une place du contrôleur au parc, qui vient de vaquer, à ce qu'il dit : jugez s'il l'aura, mais enfin il faut que je vous le demande. Majastres vous dira le reste; il est bien vrai que si je pouvois faire plaisir à ces pauvres misérables, ce seroit grande charité, et je le ferois de bon cœur; mais ceci ne me paroît pas demandable, quoique demandé.

Voilà donc le pauvre Olivier perdu? C'est grand dommage assurément, et je sens cette perte pour vous, Monsieur, qui l'aimiez et qui faisiez usage de son aimable et bel esprit.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir me donner un éclaircissement sur une chose que je ne sais que depuis peu, et encore fort imparfaitement. Mais permettez que je soulage mes yeux.

De la main de M. DE MAJASTRES.

Je ne sais si vous vous souvenez que l'ouvrage de M. Gros, sur Belombre, n'est pas original, que c'est une traduction d'une lettre en vers, très jolie, dont je n'ai jamais pu savoir l'auteur; que j'eus pour objet de le découvrir, quand j'en fis faire la traduction; rien n'ayant pu réussir, ni me faire parvenir à cette découverte, il a bien fallu prendre patience. Mais voici ce qui m'a été dit depuis peu, c'est qu'à l'impression des ouvrages de Gros, l'auteur de l'original françois s'est enfin montré; qu'il alla trouver le libraire ou l'imprimeur; qu'il lui fit de grands reproches du vol qu'on lui avoit fait, et qu'il a exigé que M. Gros déclareroit le vrai de cette histoire, lequel seroit inséré dans quelque mercure ou journal, et qu'enfin cet auteur est M. Garanaques. Or, Monsieur, c'est un ouvrage parfait et charmant que le sien, et ce qui fait que je vous en parle aujourd'hui, c'est que j'en ai la tête toute remplie, l'ayant lu hier avec tout ce qu'il y a de plus connoisseurs, qui l'ont admiré, relu dix fois et trouvé charmant. Si tout ceci est vrai, premièrement vous le saurez, et puis vous saurez encore pourquoi M. Garanaques s'est caché si long-temps, et pourquoi il a fatigué mon admiration, mes éloges et ma reconnoissance à chercher dans tous les pays l'auteur d'un si joli ouvrage. Dès que vous aurez eu la bonté de me donner un éclaircissement là-dessus, je rappellerai bien aisément des idées que le temps avoit un peu assoupies, et je ferai mon devoir.

Me revoici pour vous donner mille tendres bonjours. Je crois qu'il est inutile de vous recommander mon cousin, et de vous prier de lui rendre dans l'occasion présente vos bons et utiles services. Vous savez, Monsieur, qu'il mérite vos bontés, et vous n'ignorez pas l'intérêt que j'y prends.

80.

Au même.

Du 26 février 1736.

Voilà des monstres, Monsieur! j'en ai gardé un petit brin pour envoyer au marquis d'Antin, qui se mit à mes genoux pour en avoir. Mais je ne vous ai point fait de tort, et ce sera la dernière friponnerie; vous aurez dorénavant tous les monstres

du pays *Vençois*. Madame de Vence se flatte que l'âge, la maladie, et les austérités, la mettront bientôt au rang des monstres qui vous sont destinés.

Je vous pardonne, Monsieur, de ne pas écrire, dès que vous promettez de venir parler vous-même; venez donc, et ne nous traitez pas plus mal que Toulon, où vous avez fait un séjour fort honnête.

Dans la quantité des graces que je vous demande, vous sentez bien le degré de part que j'y prends: ordinairement c'est point du tout; mais par-ci, par-là, il y a des choses qui me tiennent au cœur, et qui en partent. Il y en a une de cette espèce, mais je ne veux pas vous la dire tout-à-fait; je veux seulement vous prier de me mander loyalement, cordialement, et sincèrement, si vous avez quelque vue et quelque engagement pour la place de Gerbier. Je sais que le révérend père de Pézenas lorgne cette place, qu'il a des protections, sa robe n'en laisse pas douter. Mais peut-être ne voudra-t-on pas revêtir d'un emploi le membre d'un corps qui s'attribue tout, et qui tient bien ce qu'il tient une fois; raison qui devroit éloigner ce père dans cette occasion. Mais tant y a, est-ce là votre choix, votre goût, votre penchant? dites-le-moi vrai, et selon votre réponse, je parlerai ou me tairai; et cependant je vous prie de me garder le secret de tout ceci.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur le beau mariage de mademoiselle Dupré. Je vaque à un gros rhume qui m'a empêchée d'aller rendre mes devoirs à l'intendance, mais on y est bien persuadé, du moins je m'en flatte, de ma sensibilité pour tout ce qui les touche.

Et vous, Monsieur, ne savez-vous pas bien que personne ne vous est plus attaché que moi?

Madame de Vence vous remercie de son portier. Si je voulois, je me plaindrois bien, mais c'est à M. de Sineti que je dois mon mécontentement.

Et nos chemins de Belombre, Monsieur? y travaille-t-on? Il ne faut pas rendre inutiles les bontés de madame de La Tour; vous y êtes intéressé pour Belle-Isle.

81. **

Au même.

Du 28 février 1736.

Il est vrai que ces monstres n'étoient pas assez monstres, et d'ailleurs trop desséchés. J'ai pensé ne pas envoyer les cinq ou six que je vous ai volés pour le marquis d'Antin; il n'en sera point content. Enfin, que faire? n'est pas monstre qui veut, mais aussi vous aurez par la première occasion douze tabatières odoriférantes. Je les ai eues; les voilà.

Mon secret, le voici. Il y a un M. Gérard, dont la physionomie plaît, c'est tout ce que mon ignorance peut connoître; mais on dit que c'est un sujet excellent, et d'une habileté infinie dans le génie. C'est celui-là que je voudrois mettre sous votre aile; voudriez-vous le voir? voudriez-vous le tâter? voudriez-vous le prendre sous votre protection; voudriez-vous le faire causer en tiers entre vous et M. du Hamel? En un mot, voudriez-vous qu'il rivalisât et concourût avec le révérend père? je ne vais qu'en tâtonnant quand il s'agit des gens de cette robe. Mais ce que vous me dites à ce sujet; me donne le courage de suivre la conversation. Je m'intéresse à ce Gérard, mais je soumets tout à votre inclination, à vos lumières et à vos projets. Je suis enchantée du beau mariage qui se célèbre à Fresne. Madame de La Tour en est transportée: elle a raison. Je crains bien que nous ne nous voyions pas ici, si vous faites dépendre votre voyage du sien à Marseille. Pour le mien je n'avois pas compté de prendre le carême si haut. Il fait un temps affreux.

Ne pourrois-je point savoir, Monsieur, à quoi en est Belombre? car chemin faisant je serai bien aise de voir mes bâtiments, je vous conjure de m'en faire donner quelques nouvelles.

82.

Au même.

Du 1er mars 1736.

Voilà de beaux monstres tous nouveaux et tout frais, Monsieur; je les confie à un Monsieur, qui promet de vous les rendre ce soir. Dites-moi, s'il vous plaît, s'il l'aura fait, et si vous avez été content de ceux-ci.

J'ai bien envie de m'adresser à vous, Monsieur, pour une commission : certaine bastide meublée au bord de la mer me fait prendre cette liberté, parcequej'y ai vu ce qu'il me semble qu'il me faudroit: ce sont des rideaux de fenêtre bien gros, bien vilains, bien chauds, bien à bon marché, pour une chambre au franc et froid nord, qui n'est destinée que pour des cousins sans façon, ou des gens d'affaires. Il ne s'agit que d'être couché et de ne pas transir de froid. Je ne veux donc rien au-dessus de quatre ou cinq sous le pan, mais chaud, bon, grossier, etc., vous m'entendez. Elles sont deux ces fenêtres, et j'irai peut-être jusqu'à la portière, si vous en usez bien avec moi. Avant que de cacheter ceci, mon tapissier me donnera la largeur et hauteur des fenêtres et porte. Je suis un peu honteuse de vous donner de pareille commission ; mais le Tasse dit de Renaud : *Alte non teme, humili non sdegna.*

Je m'enfuis, je ne saurois soutenir ma confusion.

83.

Au même.

Du 8 juillet 1736.

Je crois, Monsieur, que si vous pensez à moi parfois, vous pensez bien que je pense beaucoup à vous dans la conjoncture présente. Mon Dieu! quelle aventure! ce sont des occasions où il faudroit être ensemble et parler continuellement. On 'intéresse de toutes parts, on souffre, on craint, on ne sait où l'on en est, on ne s'arrête pas en chemin, on perce dans l'avenir, on rencontre ses amis par-tout, et M. l'intendant à chaque pas; Dieu soit loué. Je vous assure que cette vie est pénible à passer. Je ne sais plus où j'en suis de mon départ. J'attends, je ne sais pas quoi, ni qui; mais enfin, j'attends quelques jours. Je suis dérontée sur votre départ aussi, il m'étoit important de vous voir dans Marseille même, je ne vois plus qu'un étang.

Cependant, Monsieur, j'ai une grace à vous demander : c'est une réitération, vous me ferez réellement plaisir de me l'accorder. Madame de Vence se vante que vous ne lui refusez rien; et moi glorieuse, je ne veux pas m'aider d'elle.

La voilà cette grace dans ce petit mémoire que je vous prie de lire. Je ne croyois pas, la première fois que j'eus l'honneur de vous en parler, m'y intéresser autant que je le fais aujourd'hui. Je vous donne mille bons et tendres bonjours, Monsieur. Je dîne demain avec M. et madame de La Tour; j'ai beau vous y inviter, vous ne m'écoutez pas.

84.

Du 8 août 1736, en plein Marseille.

Je vous remercie, Monsieur, de m'avoir donné de vos nouvelles. J'en savois; mais c'est toute autre chose d'en savoir par nous-même, et d'apprendre que vous vous portez bien, et que vous m'aimez toujours. Je trouve que cela allant bien, tout va bien. Il n'en est pas de même des pauvres habitants de Belombre, pour la santé, s'entend; toutes sortes de guignons sont tombés sur cette malheureuse guinguette, en même temps que la brûlante canicule; le léger bâtiment n'a pu résister aux flammes qui le dévoroient, et nous avons été obligés d'en sortir avec des insomnies, des dégoûts, des coliques, bref, je pris mon parti un beau matin, je remis Pouponne au Valentin-Villemont, et je vins me réfugier chez madame de Gessant, qui, avec une amitié extrême, m'a reçue dans son bel appartement frais. J'y ai dormi; mais l'impression du chaud que j'ai souffert, m'a laissé des coliques et des vapeurs fatigantes. Je ne mange point, et bref,

crois que je m'en vais m'en retourner bientôt à Aix, pour être chez moi. Boismortier est mon unique Esculape, et me tâte bien le pouls : c'est tout ce que je veux de la médecine. Ce pauvre garçon, Monsieur, se recommande toujours à vos bontés, et je vous les demande bien sincèrement pour lui. Il a des ennemis si diables, que ne sachant plus que lui faire, ils lui donnèrent une petite intrigue avec sa servante qu'ils assuroient épousée. Ils ont été bien penauds quand ils l'ont vue mariée convenablement à son état, et bien éloignée de son maître, qui est la sagesse même : les hommes sont par trop méchants. La lettre du roi à sa maman est charmante, et je vous suis bien obligée de me l'avoir envoyée ; le cœur, le sentiment, tout est là comme dans un honnête particulier, cela est rare. Le marquis d'Antin me mande toutes les alarmes qu'on a eues sur M. de Penthièvre ; il a reçu ses tabatières. J'écrirai à monsieur le comte de Toulouse quand je pourrai. Je compte que vous aurez eu la bonté de me nommer à votre général. Permettez-moi de vous faire souvenir du nommé François Fabre pour lequel j'ai eu l'honneur de vous parler plusieurs fois, pour une place d'archer de la marine au parc. Vous nous avez donné des espérances pour cette grace ; effectuez-les, Monsieur, je vous en conjure et vous suis tendrement attachée *usque in finem*. Je porte avec vous les détresses domestiques ; mais, Monsieur, armez-vous de courage, et même d'une décente indifférence, je vous en conjure.

---

85. **

Au même.

A Belombre, le 25 août 1736.

M'y voilà, monsieur, mais, hélas ! où sont mes voisins ? on nous promet un beau mois de septembre. Ce n'est point un compliment, je ne m'accoutume point à votre absence ; votre lettre m'afflige et me console, j'y vois de tout. J'espère en M. Lenormant : un arbitre nommé par le conseil, sera regardé un peu plus sérieusement. Vous êtes content du côté des ministres et de vos anciens amis. Le grand-prieur vous fait bien des amitiés. Vous voyez bien que tout se dissipe. Les affaires domestiques s'arrangeront aussi. Calmez-vous, tranquillisez-vous, au nom de Dieu, et revenez nous voir. Je dînai lundi à Bouc avec monsieur et madame de La Tour ; il y eut grand jeu, qui a duré bien avant dans la nuit ; pour moi j'arrivai, je dînai et je repartis. J'ai séjourné à Marseille pour aller voir notre pauvre malade qui est pis que jamais. Les vapeurs se sont tournées en frénésie, en rage, en hurlements, le tout sans perdre raison et connoissance. On ne sauroit soutenir ce spectacle. Il me fit dire de m'en aller après avoir été deux minutes avec lui d'un cri à l'autre ; si on se présentoit à contre-temps, il vous étrangleroit. Cette pauvre famille est complétement désolée. Je revins tout de suite à Belombre trempée de larmes. Je ne crois pas que ce pauvre homme puisse aller loin. M. du Moulin pouvoit se dispenser de le faire tant crier pour nous renvoyer à Joannis, qui avoue n'y entendre rien. Votre amitié dans cette occasion, est ce qu'il y a de plus essentiel. Le pauvre Rancher se meurt : j'ai vu l'Aubespin qui me paroît mourir aussi, ou peu s'en faut ; il a bien du courage assurément ; il me parla de votre apparition au Mollard, et de vos grosses bottes ; qui lui firent croire qu'il lui arrivoit un courrier de cabinet ; il vous aime fort, et nous parlâmes de toutes vos perfections ; il n'y a que vos amis qui vous trouvent des défauts, parce que n'en ayant que contre vous, il n'y a que ceux qui vous aiment bien qui les aperçoivent, et qui en soient choqués. M. de Glené doit venir à Belombre, j'en serai ravie. Madame de Vence est si dévote qu'elle craint la dissipation de Belombre ; elle y viendra un instant, à ce qu'elle promet. J'ai encore cent choses à dire, mais je m'arrange. Je gronde Verdun, je gronde Blave, je gronde tout le monde ; vous voyez bien qu'il faut que je vaque à toutes ces affaires sérieuses : rien ne l'est tant que mon attachement pour vous, Monsieur. Voilà Pouponne qui veut que je vous fasse ses petits compliments.

86. **

Au même.

Du 28 août 1736.

Il est vrai, Monsieur, que vous m'avez permis d'aller loger chez vous; il est vrai que j'y aurois été dans la grande perfection; il est vrai que je n'y ai point été : voici mes raisons. Premièrement, vous n'y étiez point : je n'en devrois pas dire d'autres. Plus on aime le maître, moins on peut souffrir sa maison quand il n'y est pas. Tout rappelle tristement l'absence, ce grand et immense palais m'a fait peur. je m'y serois trouvée ou crue toute seule, mes vapeurs exigeoient quelque petite société les soirs. Eh! le moyen de fermer votre porte? Eh! le moyen de l'ouvrir? Il faut pourtant qu'une porte soit ouverte ou fermée, vous le savez. Ce jardin charmant a trouvé mon imagination frappée de certaines vieilles erreurs de serein qui m'ont effrayée; bref, j'ai trouvé chez madame de Gessant tout ce qui m'étoit nécessaire. Je vous en ai, Monsieur, les mêmes obligations, vos reproches sont très aimables. Mademoiselle Chandenier m'en a fait aussi. Enfin, je vous remercie de tout mon cœur; je quitte tout ceci demain, je vais recevoir votre ami d'Orves à Belombre; j'y serai au moins autant que lui, et plus, si ma santé ne devient pas plus mauvaise. J'aurai Boismortier les soirs, avec la permission du maître. Il faut me tâter le pouls, il faut me dire que je n'ai rien; il faut en un mot, me traiter en enfant : cela est pitoyable; ma première enfance étoit bien plus raisonnable que celle-ci. Vous me mandez de si grandes et si belles nouvelles, qu'il n'y a pas moyen de les croire tout d'un coup. Je m'arrête aux amours de *Daphnis et Chloé*, c'est-à-dire, Fourrière et Valière. Je crois cela, par exemple, et j'attendrai encore quelque temps pour tout le reste. Vos tracasseries domestiques sont croyables aussi et j'en suis bien fâchée : mais si vous n'y avez nulle part, si vous y portez un cœur franc et net, c'est-à-dire, le vôtre; si vous voulez bien faire usage de votre bel et bon esprit, si vous voulez bien défendre votre imagination de vous tourmenter et de vous présenter toujours les objets du côté triste, très assurément, Monsieur, vous surmonterez tout et vous deviendrez le maître de votre destinée. Mais prenez garde qu'il n'y ait quelque ver solitaire qui ronge ce pauvre cœur; je vous avoue que je l'ai toujours un peu soupçonné : je vous le dis de loin hardiment, ce que je n'osois pas trop faire de près, mais tant y a, arrachez-moi ce ver, s'il vous plaît, par la tête, par la queue, jetez-moi tout cela, et qu'il n'en soit plus question.

Vous ne voulez pas que j'effraie Boismortier; mais savez-vous, Monsieur, qu'il falloit me ménager aussi, et que son affaire est totalement la mienne. Je vous avoue que je ne résisterois pas à le voir chasser d'une place qu'il mérite seul et si bien; à moins que vous n'envoyiez La Peyronie ou gens de cette classe, je vous défie d'avoir rien de mieux. Je comprends que quelque créature du ministre ou du géneral concourent, mais en vérité ne faut-il pas aller au bien du corps? Ce garçon vient récemment de faire la plus belle cure qu'on puisse imaginer; vous en entendrez parler, il a été chercher un foie, lui a ôté son abcès, l'a nettoyé comme on nettoie un cabinet, et voilà l'homme en santé. Que voulez-vous de plus? Faut-il que des talents de cette espèce cèdent à la faveur de quelque *frater* qui estropiera tout le monde? Cela est-il raisonnable? criez, Monsieur, faites bien du bruit et ne permettez pas une telle injustice. Si vous quittez, nous sommes perdus. Le ministre a une grande confiance en vous; dites, représentez, en un mot assurez votre état. Vous voyez bien que pour aujourd'hui il n'y a que moi qui parle; je me suis bien gardée de communiquer les quatre lignes effrayantes de votre lettre. Je suis persuadée que Chabert s'exécuteroit, s'il voyoit du danger pour Boismortier. Cette affaire m'occupe, me chagrine plus que je ne puis vous le dire. Au nom de Dieu, Monsieur, menez-la à bien. Adieu, Monsieur; j'aurois encore bien des choses à vous dire; mais cette lettre est déjà ridicule par son immensité. Vous savez tout ce que je vous suis et le fidèle attachement que je vous ai voué.

87.

Au même.

Du 5 septembre 1736.

Vous n'avez fait tout cela que pour en venir à votre ami de lait; c'est votre foible, c'est votre fort; c'est votre endroit sensible; c'est un baume qui adoucira tous les aigres, qui calmera le sang quelquefois agité; mais c'est quelque chose aussi qui ôte, je crois, un peu de l'extrême vigueur du corps. N'en usez donc que quand vous aurez courageusement embrassé le célibat, ou n'en usez pas trop si vous en devez sortir : voilà mon avis. Je suis à Belombre, Monsieur, et actuellement il est survenu une pluie abondante sans tonnerre; j'y suis avec notre cher d'Orves; nous parlons beaucoup de vous : à cela on répond, *je suis en bonnes mains;* cela est vrai; mais aussi ne vous flattez pas qu'on ne dise pas quelque mal de vous. Ces mains ne seroient plus si bonnes, ni amies, si elles ne semoient que des fleurs. Ce qui doit vous faire plaisir, c'est que vos belles, grandes et solides qualités se présentent toujours, et que les petits défauts se font chercher et trouver avec peine : moyennant quoi nous vous aimons et nous vous estimons beaucoup, et vous devez nous aimer et nous compter au nombre de vos fidèles amis.

Je m'associe pour raison avec mon ami d'Orves. J'ai tout plein de mérite et de vertu quand je suis là. Votre jardinier est en faction chez vous, Monsieur : lui et son fils donneront quelque coup d'œil au jardin de Belombre; ce sera pour récréer votre vue autant que la mienne, et je ne laisse pas de vous être bien obligée de toutes les facilités et permissions que vous nous donnerez sur cela.

J'ai reçu dans une boîte remplie de toutes sortes de nippes masculines, les deux plus jolies petites serrures d'Angleterre qui en soient jamais venues, il y manque deux vis et les écussons; mais nous tâcherons d'imiter messieurs les Anglois.

Il est arrivé un accident à mes pauvres petits livres que vous avez eu la bonté de donner à M. Vial, aumônier des galères. On lui a saisi à la douane de Lyon, et les siens et les miens, par des ordres, tout frais moulés, d'examiner tout ce qui est imprimé. Tout est donc dans cette douane, il n'a pas eu le temps d'attendre. Il a recommandé cette affaire à un marchand de Lyon, dont il ne sait même pas le nom. Bref, j'ai écrit à M. Poultier, et je n'ai qu'une chose à craindre, c'est qu'il ne soit pas à Lyon; en ce cas, j'aurai recours à vous, Monsieur. Ces petits livres sont rares, chers et précieux, et destinés à *Pouponne*. Voilà de grandes raisons de vouloir les retrouver.

Vous ne savez donc rien encore de votre destinée, Monsieur? Mais, mon Dieu! que vous parlez bien sur tout cela, et sur les hommes, et sur la confiance en la pureté de la conscience et des intentions! Comment la délicatesse et la sensibilité peuvent-elles pénétrer dans une ame munie de principes si justes et si vrais! Mettez-les donc en usage, s'il vous plaît; les remèdes à tous nos maux sont en nous. Quand irez-vous à votre charmante maison, ou, pour mieux dire château? Je le desire pour vous, et que tous les bonheurs du monde vous arrivent, mais sur-tout celui de penser quelquefois que ceux de ce bas monde ne sont pas les véritables; et je vous laisse avec ce petit trait de morale, Monsieur, et vous embrasse sans façon de tout mon cœur.

Tous les habitants de Belombre vous font la très humble révérence.

88.

Au même.

A Belombre, le 14 septembre 1736.

Sineti a perdu son père; j'ai toujours peur d'apprendre la première ces sortes de tristes nouvelles. Permettez-moi donc, Monsieur, pour éviter tout inconvénient, de vous adresser mon compliment, dont vous ferez l'usage qu'il conviendra; et pardon.

M. Vial, aumônier de vos galères, est, au respect de son caractère, un grand imbécile. Je ne puis pas retrouver mes livres. M. Poultier m'a mandé qu'ils n'étoient point à la douane, et me demande d'autres signalements. Sur cela j'écris à ce bon prêtre : il me répond qu'ils (*les livres*) n'ont point été saisis à la douane, mais par des gens préposes pour examiner les livres. Mais qui sont-ils

ces gens? à qui avez-vous parlé? recommandé? Point de reponse; il ne sait seulement pas le nom de celui à qui il a recommandé ces livres, et il est parti tout de suite. J'ai écrit à M. Poultier, et je le prie de deviner.

Accordez-moi, Monsieur, une grace, je vous la demande à genoux; elle intéresse des personnes que vous honorez de votre estime. Ce sont les pauvres Gros, mes voisins de Belombre : donnez-moi une place pour un garçon qui est de bonne famille sans beaucoup de bien; *élève*, enfin, *élève* ne se refuse pas; il parviendra, s'il le mérite : c'est une affaire, et ce sera la sienne. Vous ferez une œuvre admirable; ce sera peut-être la fortune de qui n'en peut espérer d'ailleurs, et peut-être établirons-nous cette pauvre *Nanon*, qui le seroit sans doute, si la vertu, la sagesse et le mérite étoient comptés; mais ce n'est pas la mode. Il arrive cependant que, par des coups de hasard et de fortune, quelqu'un venant à desirer de certaines places, les acquiert par faveur, et la partage avec les personnes qui l'ont obtenue. Or, voyez, Monsieur, le grand bien que vous feriez, et quelle obligation, moi qui vous parle, je vous en aurois. Je vous demande un grand secret, je vous en conjure; mais un petit mot de réponse; vous n'en faites guère aux articles de mes lettres. Je vous avois parlé d'un nommé Fabre qui vous a été recommandé par M. de Villemont et par moi pour une place d'archer chez vous, Monsieur; vous l'avez fait espérer, et puis plus rien.

Et Boismortier, le pauvre Boismortier, je n'ose plus vous en parler; je n'en pense pas moins, et vous savez ce que je pense et ce que je desire.

Après ma litanie, je vous quitte, et mon cher d'Orves me quitte aussi, dont je suis bien attristée. Je le suivrai de près, et le premier d'octobre je regagne mon Aix. Que voulez-vous que je fasse à Belombre sans vous, Monsieur? Je jure et je promets de n'y revenir que quand vous serez à portée d'y être, et j'ajoute à mon serment un que je tiendrai encore mieux, qui est de vous être tendrement et fidèlement attachée tout le reste de mes jours.

Notre homme s'appelle Beranger de Bersac, est de très bonne famille et riche; vous en jugez bien par tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire.

89. **

Au même.

D'Aix, le 5 octobre 1736.

Que vous êtes gai! que vous êtes gaillard! que vous vous portez bien dans ce Boulay! que vous êtes content d'y être! que vous y adoucissez bien là votre sang! Vous y faites passer bien plus de lait qu'il n'y a d'eau dans nos fleuves. Vous vous nourrissez comme les bergers du Lignon : il me semble que je vous vois la houlette, la panetière, etc. Mais Astrée, Philis, Diane, où sont-elles? je n'en entends pas parler. Avez-vous le druide Adamas? Le ver solitaire et tous ses camarades sont bien assoupis pour le coup; mais comme vous dites fort bien, Monsieur, ils vous attendent sur le chemin. Par quel privilège, s'il vous plaît, seriez-vous l'unique mortel heureux? Tout au plus nous vous laisserons le temps du Boulay. Profitez-en bien, et puis revenez vous rejeter dans le mouvement et dans l'agitation de la cour et de la ville, et ensuite dans les brasiers de Provence. Nous avalons du feu au lieu de lait, et il n'y a rien qui n'y paroisse. J'ai trouvé à Aix des tracasseries sans nombre, de toutes les espèces, dans tous les états et étages, et la ville est pourtant déserte, jugez ce qu'elle sera quand elle sera remplie. L'histoire du jour est la grandissime séparation et brouillerie de M. et madame de Bandol avec madame de Montauban; cela s'est fait à Bandol et continue ici. Le sujet ne se dit pas; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que ce ménage qui étoit l'enfer, est devenu le paradis; l'amitié, l'union, la confiance, y sont dans leur perfection, de façon qu'on ne souhaite point que les étrangers s'introduisent davantage dans cette maison à titre de tant d'amitié. M. et madame de La Tour sont établis dans leur magnifique palais qui se perfectionne tous les jours; ils se portent tous deux très bien. Madame votre sœur n'est point à Aix : voilà tout ce qui se peut écrire. D'Orves est chez sa nièce d'Étienne à une bastide à deux lieues d'ici; il a été vingt jours à Belombre : plus on le volt, plus on veut le voir. J'imagin ai donc d'aller me promener à cette Bastide; deu x petites lieues,

un chemin comme la main ; l'exercice m'est nécessaire : j'emprunte le carrosse à six chevaux de M. le premier président ; je m'embarque, Dantelmy, le chevalier, mademoiselle Gros et moi, après un léger repas à onze heures, et nous partons à midi. Monsieur, ces deux petites lieues en sont trois mortelles : ce chemin comme la main est tout ce qu'il y a de plus horrible ; bêtes et gens nous n'en pouvions plus, il fallut enrayer six fois ; enfin, nous arrivons, et à peine sommes-nous là, que le soleil nous annonce qu'il faut repartir. Nous revoilà sur le beau chemin, et tout de suite dans nos lits, brisés, roués : voilà notre aventure.

Enfin donc, Monsieur, il est écrit que vous me refuserez tout : une place d'élève, une place d'archer, une misérable porte au parc ; le bon Dieu vous bénisse ! Je veux vous aimer sans intérêt. Mais pour Boismortier, je n'entendrois nulle raillerie ; vous direz tout ce qu'il vous plaira, cette affaire dépend de vous absolument ; et si vous ne la finissez pas avant votre départ, vous exposez ce pauvre garçon à tous les ennemis dont vous-même m'avez parlé. Le secret, le fin du fin de tout ceci, je le vois bien ; c'est Chabert. Eh bien ! croyez-vous qu'en lui donnant un petit viatique ; il ne céderoit pas sa place ? Je crois que c'est là tout ce qu'il faudroit. Au nom de Dieu, mettez ce garçon à l'abri des intrigues : je vous jure que ce n'est point ici un effet de son inquiétude ; il ne me parle plus de rien. Si vous saviez les soins qu'il a eus de moi à Marseille, et que vous m'aimiez un petit brin, je vous assure que vous mettriez tout en mouvement pour l'établir enfin solidement. Je vous dis, de la meilleure foi du monde, que je n'aurai ni paix, ni repos que cela ne soit fait.

Je viens de perdre la marquise de Grignan, ma belle-sœur, que j'aimois tendrement. C'étoit une sainte, ignorée du monde ; elle m'a toujours aimée, et m'en a donné, en mourant, des marques très aimables. Elle m'a fait présent de toute sa bibliothèque qui est une chose parfaite, par le choix des livres et par les reliures recherchées : c'étoit là tout son plaisir et son amusement ; elle a ajouté à cela le portrait de feu mon frère en bracelet avec de beaux diamants.

La pauvre mademoiselle Gros a été bien mortifiée de l'impossibilité qu'elle a vue dans votre lettre pour son élève : je crois, entre nous, que c'étoit un mari en herbe ; et la pauvre créature sans bien, sans ressource, auroit trouvé là un établissement. Je ne le sais pas, mais je m'en doute. Le bon Dieu ne le veut pas, il aura soin d'elle : elle a bien du mérite, et tout ce qu'il faudroit pour être désirée, hors du bien qui est à présent tout ce qu'on veut.

Adieu, Monsieur : les cousins, *Pouponne*, tout cela vous est acquis, et moi plus que tout, et bien fidèlement, et bien tendrement.

90.

Au même.

Du 8 octobre 1736.

Peut-être que les paroles de ce Valentin, dont vous faites l'éloge en le comparant à vos beaux arbres, auront plus de force que les miennes. Voilà ses complaintes sur notre pauvre cher Pène. Et n'a-t-il pas raison ? peut-on oublier un tel homme, dévoué à vous, qui a tant de mérite, de capacité, qui est fils de son père, qui a bâti Belombre, qui a mis ma tête à l'abri des orages, enfin, que vous aimez, que vous estimez et nous aussi si parfaitement ? Si vous traitez ainsi J. C... Oh ! Monsieur ; il faut réparer cela, s'il vous plaît : c'est un oubli assurément, ce ne peut pas être autre chose ; mais un oubli qui afflige, qui va au cœur, qui laisse dans un état qui approche de la misère. Je réclame toute votre générosité, amitié, et j'espère que tout sera réparé : en tout cas je vous livre à Villemont.

---

91. **

Au même.

Du 24 octobre 1736.

Ce n'est point une tante que j'ai perdue, Monsieur, c'est ma belle-sœur, veuve de mon frère, que j'aimois bien, et avec raison : mais cette méprise ne m'empêche pas de recevoir avec tendre

reconnoissance les marques de votre sensibilité pour tout ce qui me regarde.

Je vous fais aussi mon compliment sur la mort de M. votre oncle; je suis édifiée de vos regrets, mais ils ne peuvent être fondés que sur le genre de sa mort; car du reste, selon que j'en puis juger, et humainement parlant, n'est-ce pas une grande épine hors du pied, que le départ d'un homme que vous soupçonniez de mettre le désordre chez vous, et de vous aliéner le cœur de madame votre mère? Enfin, quoi qu'il en soit, j'ai vos sentiments et point d'autres; ainsi réglez les miens comme il vous plaira.

Vous apportez du Boulay un sang si doux, des réflexions si sages, que ce seroit bien dommage de gâter tout cela. J'ai envie de faire publier à son trompe, que le premier qui aigrira votre sang, et qui interrompra votre tranquillité, de quelque façon que ce soit, sera puni sévèrement.

Je voudrois pourtant vous agiter un petit moment au sujet des livres confiés à votre aumônier des galères, et égarés; n'êtes-vous point un petit brin obligé de me les faire retrouver? Nous avons eu des événements tragiques. M. Ginieis, employé ici, et commis de la cause de Villemont, dévot janséniste, mais en dernier lieu fanatique *Vaillantiste*, a été arrêté et mené au fort Saint-Nicolas à Marseille: c'étoit notre ami, et nous déplorons sa folie et ses tristes suites.

Dans le moment on m'apporte mes petits livres de Lyon, je n'ai pas le plus petit mot à dire. Je vous recommande Boismortier, et je vous fais la révérence: car voilà que l'on m'interrompt. Adieu, Monsieur: aimez-moi toujours et revenez vite, afin que je vous dise aussi combien je vous aime.

92.

Au même.

Du 3 décembre 1736.

Il est vrai, Monsieur, que c'est du plus loin qu'il me souvienne d'avoir reçu de vos nouvelles, et d'avoir eu l'honneur de vous écrire: ce n'est pas que je le dusse faire pour mon soulagement, car vous savez que je suis accablée sous le poids de la reconnoissance de toute une famille qui m'en a chargée, comme du soin de les aider à vous faire leurs très humbles remerciements. Vous voyez d'ici tous les Leguay, les Chartonnets, et sans doute les Ginieis, si le prophète Elie ne lui avoit pas tourné la tête, et qu'il ne fût pas au fort Saint-Nicolas. Donc, Monsieur, ayez la bonté de vous tenir pour bien remercié, et croyez que vous obligez des cœurs bien sensibles, bien bons, bien reconnoissants et bien attachés à vous, et le mien brochant sur le tout. Il s'est en effet passé bien des événements depuis notre dernière conversation; nous ne les savons jamais qu'à demi, attendu cette phrase de tous ceux qui écrivent, *Vous savez sans doute*, moyennant laquelle on ne sait rien: je pensois être la seule à qui ce malheur arrivoit. J'ai trouvé madame de La Tour en colère véritablement pour le même sujet. Nous savons les morts de M. d'Antin, de M. de Luçon, de madame de Verrue, et des fragments de leurs dernières dispositions, et toujours par la supposition que nous savons tout; tant il y a que nous n'en savons que trop, et quand on sait leur vie, on ne se dit que trop les circonstances de leur mort, à moins de ces graces finales de bon larron, qui sont si rares qu'on ne doit pas y compter; il faut pourtant paroître tous à ce grand tribunal; et que feront ceux qui n'y apportent que des actions du Mississipi? Je tremble de plus en plus, mon cher Monsieur: je tremble pour moi, *primo;* je tremble pour mes amis, pour les morts, pour les vivants, pour vous en particulier; je voudrois vous voir un saint. Le tourbillon d'affaires, de devoirs, de cour, d'intendance: ah mon Dieu! que d'obstacle! Je pleure ce pauvre abbé de Bussy: car je ne connoissois guère M. de Luçon, et on ne le connoissoit pas dans son diocèse. Je ne connois rien à ce codicille, et j'éloigne ma pensée de tout ce qu'il présente à l'esprit. Votre lettre, Monsieur, remplie de toutes ces morts, a été cause d'une chose qui vous fâchera peut-être, et dont je vous demande pardon: je vous avoue ingénument que, saisie d'effroi, j'ai mal reçu la pièce de M. Voltaire, annoncée comme peu chaste et peu chrétienne: je ne l'ai non-seulement pas lue, mais sur-le-champ je l'ai jetée au feu; ainsi elle n'a point été vue ni envoyée selon vos intentions. Je crois que vous ne me prendrez plus pour votre correspondante en pareilles matières. Je suis à votre service pour tout

le reste; vous savez que je vous suis fidèlement et tendrement dévouée; mais s'il y a de la foiblesse, de la petitesse à ce que j'ai fait, ne faut-il pas se pardonner quelque chose? Je ne lis plus aucune sorte de bagatelle, et je n'en ai même nulle curiosité. Pardon encore, Monsieur, pardon. Je n'ai pas commencé ni imaginé le mariage de M. d'Arcussie avec mademoiselle de Sabran; mais comme j'ai l'honneur d'appartenir à ceux-ci, et que j'ai fort connu madame de Sabran, elle s'adressa à moi pour les instructions dont on est curieux en pareil cas. Je n'avois rien à dire que de bon, je le dis, et tout de suite je me trouvai chargée de la confiance des uns et des autres, et la continuation de cette besogne qui n'a point trouvé d'obstacle, et qui étoit si aisée que *Pouponne* l'auroit faite. A propos de cette *Pouponne*, vraiment nous sommes dans un beau mouvement: on joue *Athalie* dans son couvent; elle en fait le rôle, et nous aurions grand besoin de votre secours, Monsieur. Imaginez-vous que nous ne savons (parceque je l'ai oublié) comment elle est habillée, quand il faut qu'elle soit assise ou debout, en colère ou douce, ou hypocrite: tout cela nous embarrasse. J'ai demandé une poupée à Sineti pour modèle; il l'oubliera, et je serai fâchée. Ne pourriez-vous en remettant cette tragédie sous vos yeux à quelque moment perdu, nous marquer nos différentes situations? vous me feriez grand plaisir. On se porte bien à l'intendance; madame de La Tour a eu pourtant quelques accès de sa colique, et M. le premier président un gros rhume; mais tout est passé. Je n'ai point de cousins autour de moi, ils courent les champs depuis un mois, je les attends ces jours-ci. On dit tout bas que M. votre frère l'abbé vient en Provence avec vous. Vous ne sauriez mieux faire l'un et l'autre, et à vos amis plus de plaisir. Mais venez donc, Monsieur: voilà un temps admirable, profitez-en. Je compte que Sineti nous dira beaucoup de vos nouvelles. Je compte aussi que vous savez toutes celles de Provence; et quand on est à Paris, on ne s'en soucie guère.

J'aurois encore une infinité de choses à vous dire; mais huit pages c'est bien assez; la discrétion s'empare de moi. Je vous souhaite bien de la santé, bien de la tranquillité, et tous les bonheurs ensemble, et je vous dis bien vrai, Monsieur, et sur tout cela, et sur mon tendre attachement pour vous.

93.

Au même.

Du 19 décembre 1736.

Quant à moi qui n'aime pas qu'on se marie, je suis bien contente de la femme que vous amenez, Monsieur; mais tout le monde en ce pays en attendoit une autre. Ce que je crois fermement, c'est c'est que si vous ne la cherchiez pas dans le pays où vous êtes, je ne pense pas qu'il y ait rien en Provence digne de vous. Peut-être que vous allez faire quelque découverte à Rome; il seroit beau de nous amener une dame romaine, pourvu qu'elle ait les vertus et les inclinations des premières de cette maîtresse du monde, les Lucrèce, les Emilie, les Fulvie, etc. Parlons d'*Athalie*, pour ne pas quitter la rime.

Vous m'avez dit, Monsieur, précisément tout ce que je voulois savoir. Me voilà bien en vous attendant; car si vous me tenez parole, vous serez à temps de nous faire répéter notre leçon. Le fort de *Pouponne*, c'est le sentiment, d'où il arrive que ce qu'elle déclame selon son petit goût et son intelligence, vaut cent fois mieux que ce que nous lui apprenons; je viens de l'éprouver à cette dernière scène, qui commence: *Te voilà, séducteur....?*

Je ne croyois pas qu'elle la sût, elle la dit mieux que tout le reste. Les choses qu'elle dit le moins bien, ce sont les simples, et où il ne faut pas de déclamation: c'étoit le triomphe de la Le Couvreur. Pour Pouponne; il lui faut de la fureur, c'est une petite Duclos. Pour l'habit, madame de La Tour veut l'habiller elle-même; j'ai toujours demandé une poupée sur l'usage des diadèmes: nous ne l'avons point à Aix, le croiriez-vous bien? Au reste, nous vous attendons par bien des raisons, Monsieur; mais entre autres comme un soleil qui doit pénétrer et dissoudre des nuages sous lesquels sont cachées une infinité de choses, que l'on ne nous dit de Paris qu'en style d'oracle, et qui sont cependant bien curieuses. Venez donc, mais venez avec la clef de tout, sans quoi vous ne serez pas bien reçu. Puisque madame de La Tour a de vos nouvelles, c'est à elle à vous dire des nôtres. Madame

de Bonneval est encore à la campagne : elle devient dame romaine insensiblement. Et moi, je suis toujours, Monsieur, dame qui vous honore, et qui vous est bien tendrement attachée. A propos, je vous souhaite la bonne année en bref.

94.

Au même.

Du 19 février 1737.

Une longue lettre du milieu de Versailles me paroît une faveur moins grande, que quatre lignes de votre tourbillon, Monsieur; je vous en remercie donc. *Pouponne* vous attend le lundi-gras, mais ne lui manquez pas de parole; elle est toute neuve sur les manques, elle n'entendroit pas raillerie: avec le temps elle s'accoutumera au jargon, et le parlera peut-être elle-même; hélas! que sait-on? Mesdames de Verrue, de Bournonville et de Cessac, avoient été élevées à Port-Royal; et le jour qu'on les mena à l'Opéra pour la première fois, elles ne tournèrent jamais les yeux sur le spectacle.

Que de monde, Monsieur, que de monde va vous arriver! Envoyez-nous des journaux, sans quoi nous aurons peur des esprits. J'ai envoyé à madame de Saint-Marc l'extrait de votre lettre qui parle de sa fille, elle en a été comblée de joie. Le tonnerre ne tombe donc pas encore? mais y a-t-il tant de fumée sans un peu de feu? le temps nous apprendra tout. Vous faites bien voir Marseille en beau à M. l'abbé, cela n'est pas mal fin : nous vous sommes très obligés de lui donner si bonne opinion de notre patrie. Ne le mènerez-vous point à Belombre? pensez-vous à votre grand voyage? si vous devez le faire, dépêchez-vous pour l'amour de Dieu; car je vous déclare que plus de Belombre pour moi, sans vous, Monsieur, que j'honore, que j'aime bien tendrement en vérité. Faites recevoir mes très humbles compliments, je vous en prie, par frère et sœur.

95.

Au même.

Du 19 février 1737.

Comment vous trouvez-vous de notre cher Leguay? pour lui il est dans l'enthousiasme et dans la parfaite reconnoissance, et moi je la partage. Il a bien envie de vous plaire et de mériter vos bonnes graces. Il est heureux, mais vous l'êtes aussi : vous avez auprès de vous le plus honnête homme du monde et le plus digne de votre confiance en tout point; car vous pouvez dormir en repos quand il sera une fois au fait, et il le sera sûrement bientôt. Vous l'avez admis à votre table, c'est un bénéfice pour lui; si j'osois, je vous le dirois, et vous conseillerois, et vous prierois de n'en point faire un *en attendant*, mais une chose permanente. Les matins, je vous en aurois écrit; mais dans le nombre des faveurs qu'il solennise, j'y ai trouvé celle-là : continuez-la, Monsieur, je suis de moitié de tout. J'entends bourdonner à mes oreilles des choses qui m'affligent; je ne veux savoir de mes amis et de leurs affaires, que ce qu'ils veulent bien que j'en sache. Je réponds, il faut entendre les deux parties. Vous entendez ce jargon, et qu'il regarde les Bonneval. Ne dites point que je vous en aie écrit, dites-moi seulement mes réponses; mon cœur a déjà fait celles que l'amitié suggère, le reste ne peut être qu'au-dessous. Bonjour, Monsieur.

---

96. ***

Au même.

Du 20 février 1737.

Je suis touchée au-delà de tout ce que je puis vous dire, Monsieur, de l'étrange événement qui enlève au monde madame de Fresnes. Quelle douleur pour M. son père, pour MM. d'Aguesseau, pour madame de La Tour; on ne sauroit s'intéresser à tous autant que je le fais, sans frémir d'une si

affreuse catastrophe. J'écris quatre lignes à madame de La Tour; je vous les adresse, afin que s'il ne falloit pas qu'elles parussent, vous les jetassiez au feu. Recevez mon compliment particulier, Monsieur, et M. l'abbé aussi; et madame de Bonneval, sur cette affligeante aventure. Voilà la vie de l'homme! voilà à quoi nous sommes exposés continuellement! on va chez vous; la maison des plaisirs devient en un clin-d'œil une maison de douleur et de larmes! quand est-ce que nous nous assurerons des plaisirs solides? Quand Dieu voudra assurément; je vous les souhaite, Monsieur, et toutes les consolations du ciel.

Que ferez-vous à présent? Madame de La Tour reviendra-t-elle demain avec M. le premier président? Suivrez-vous votre projet pour les trois jours? tout me paroît dérangé; j'en serois bien fâchée. M. l'abbé sait apparemment ces grandes tracasseries de son parlement; nous saurons la suite aujourd'hui. Le marquis de Caylus a passé, et dit des choses affreuses du pays d'où il vient; elles ne se peuvent écrire: je vous les dirai si j'ai l'honneur de vous voir. La chute du garde-des-sceaux paroît sûre et sans retour, si tout ce que dit ce nouveau venu est vrai. Adieu, Monsieur; vous savez ce que je vous suis.

97.

Au même.

Du 27 mars 1737.

Adieu, Monsieur, je vous souhaite un bon et heureux voyage. Je suis toujours misérable, me voici au lait d'ânesse; il passe bien: on me promet des merveilles; mais je souffre toujours peu ou prou. Je ne verrai madame d'Ancezune qu'à son retour; faites-lui bien aimer la Provence, vous en êtes bien capable, et moi de vous honorer et aimer bien tendrement jusqu'à ma fin.

Mille compliments à M. l'abbé, et bon voyage. Nous venons d'apprendre la mort du chevalier de Castellane, colonel d'Orléans, en deux jours de temps. Quelle mort!

N. B. *Madame de Simiane mourut à Paris, le 2 juillet 1737.*

OBSERVATIONS.

Les lettres qui n'ont jamais été imprimées sont indiquées par trois astérisques. ***

Les lettres déjà imprimées, auxquelles il a été ajouté des passages qui ne l'avaient pas été sont indiquées par deux astérisques. **

Les lettres déjà imprimées, mais qui n'avaient pas été réunies à la collection des lettres de madame de Sévigné, ou celles auxquelles il a été joint des passages déjà imprimées, sont indiquées par une astérisque. *

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google
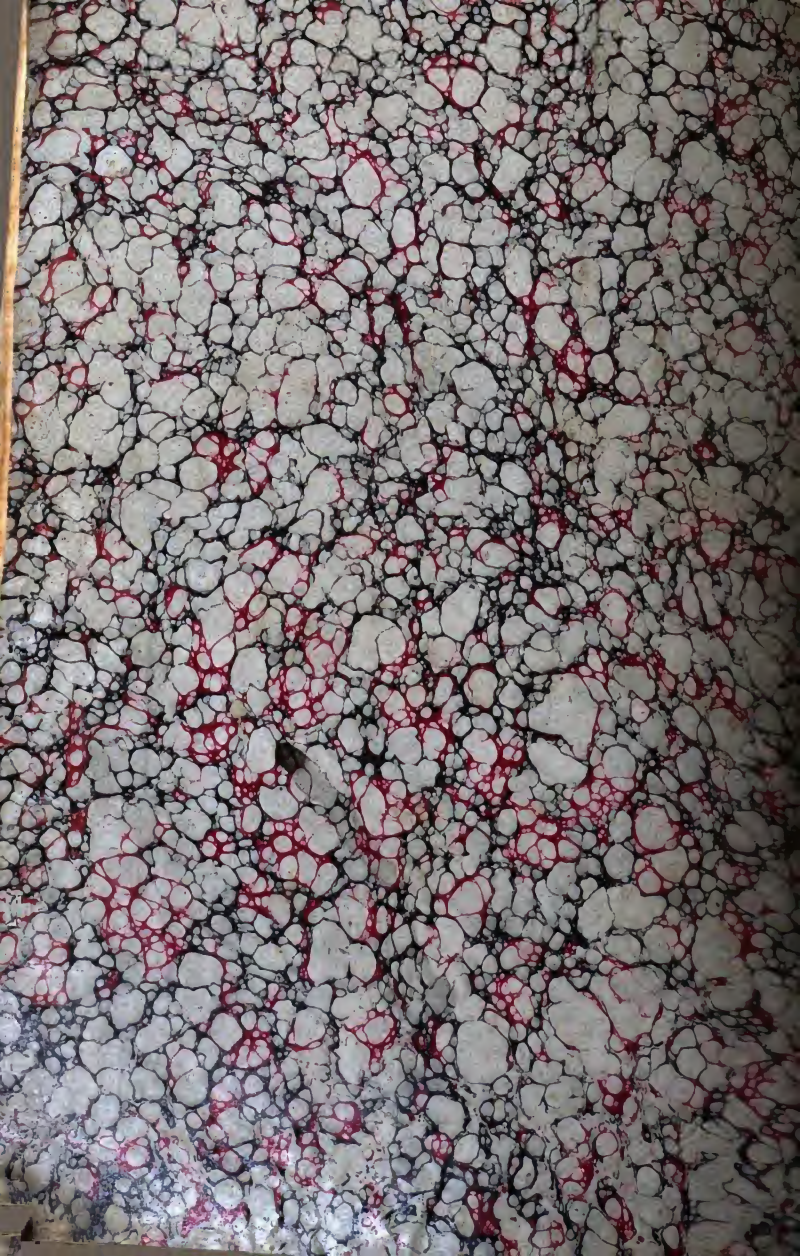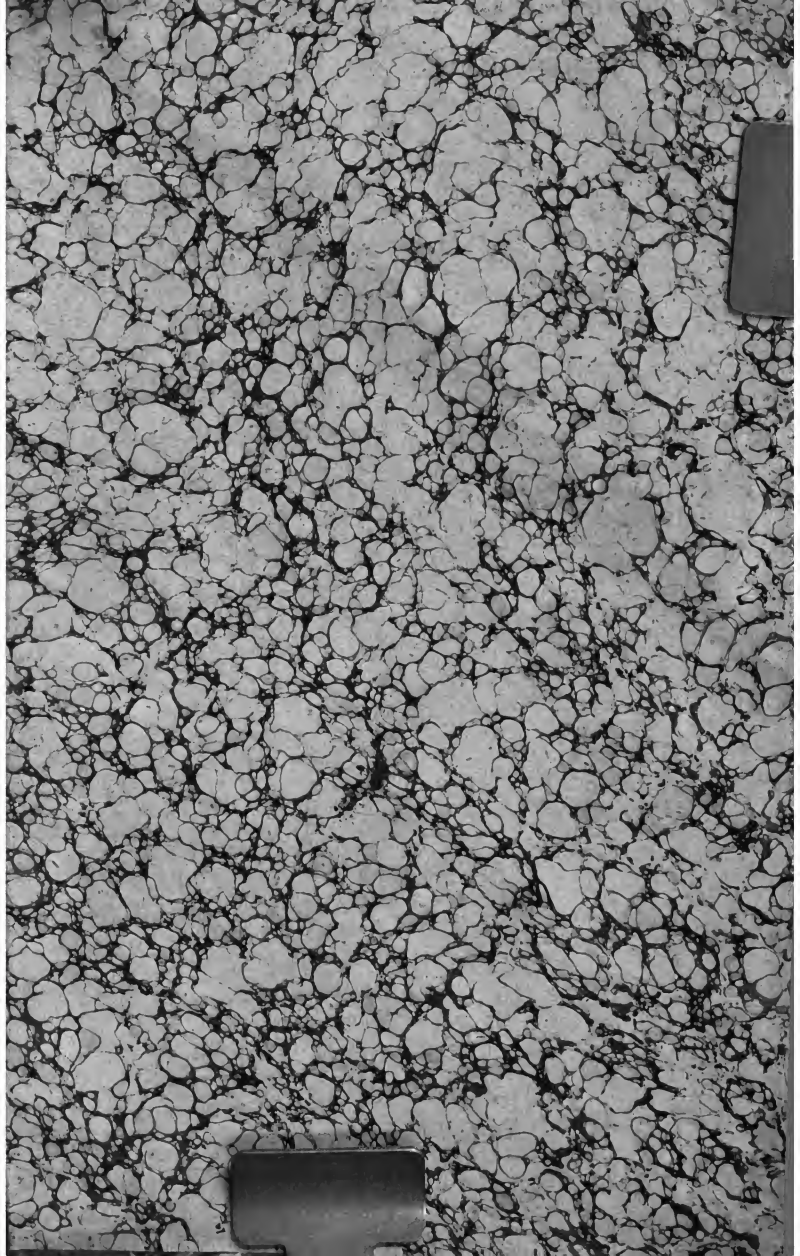
Digitized by Google